Digitized by the Internet Archive
in 2008 with funding from
Microsoft Corporation

http://www.archive.org/details/revuecritiquedhi03pariuoft

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

NOGENT-LE-ROTROU, IMPRIMERIE DE A. GOUVERNEUR.

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS, H. ZOTENBERG.

DEUXIÈME ANNÉE

PREMIER SEMESTRE

249448
9 12 30

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
67, RUE RICHELIEU, 67

1867

Z
1007
R45
t.3

N° 1 Deuxième année 5 Janvier 1867

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE
MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS, H. ZOTENBERG.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
67, RUE RICHELIEU, 67

ANNONCES

LIBRAIRIE A. FRANCK, 67, RUE RICHELIEU.

T. MOMMSEN Histoire Romaine traduite sur la 4e édit. originale, publiée à Berlin en 1865, par M. C. A. Alexandre, conseiller à la Cour impériale de Paris, tome v. In-8°. 5 fr.

RONSARD Œuvres complètes publiées sur les textes les plus anciens, avec les variantes et des notes, par M. P. Blanchemain, tome VI contenant les Poëmes et les Gayetez. Petit in-12 cart. 5 fr.

Ce volume fait partie de la *Bibliothèque elzevirienne* qui est actuellement passée dans notre fonds et que nous continuons activement. Nous recommandons à nos lecteurs le CATALOGUE RAISONNÉ que nous venons d'en publier. Il contient le résumé analytique de tous les ouvrages dont elle se compose depuis son origine jusqu'à ce jour, et l'indication de ceux que nous nous proposons d'y faire entrer. Ce catalogue se vend cartonné 2 francs; il est donné *gratuitement* à tout acquéreur de quatre volumes au moins de la collection, ainsi qu'aux souscripteurs qui s'engagent à en prendre la continuation.

MACAIRE Chanson de geste publiée d'après le manuscrit unique de Venise, avec un essai de restitution en regard, par M. F. Guessard. 1 vol. petit in-12 cart. 7 fr. 50

Ce volume forme le 9e de la collection des anciens poètes de la France. Voir pour le contenu des huit autres volumes le catalogue de la Bibliothèque elzevirienne.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Abbadie (M.-A. d'). L'Arabie, ses habitants, leur état social et religieux, à propos de la Relation du voyage de M. Palgrave. In-8°. Paris. (Challamel aîné.) 1 fr. 50

Abhandlungen, philologische und historische, der k. Akademie der Wissenschaften zu Berlin aus d. Jahre 1865. Gr. in-4°. Berlin, (Dümmler.) 25 fr. 90

Ankershofen (G.-Frhr. v.), Handbuch der Geschichte des Herzogthum Kærnten bis zur Vereinigung m. den œsterreichischen Fürstenthümern. 4. Bd. 3. Hft. Klagenfurt (Leon). 4 fr. 80

Barni (M.-J.). Histoire des idées morales et politiques en France au VIII° siècle. Tome II. Gr. in-18. Paris. (Germer-Baillière.) 3 fr. 50

Bibliotheca Numaria. Verzeichniss sæmmtl. in dem Zeitraume von 1800 bis 1866 erschienen Schriften üb. Münzkunde. Hrsg. v. Leitzmann. 2° stark verm. Aufl. Nebst vollstænd. Sachregister. Gr. in-8°. Weissensee. (Grossmann.) 5 fr. 35

Brambach (W.), Trajan am Rhein u. die Inschriftenfælschung zu Trier. Offener Brief an Dr Janssen. Lex. 8°. Elberfeld (Friderichs). 80 c.

Bresnier (J.-L.). Djaroumijia. Grammaire arabe élémentaire de Mohammed-ben-Dawoud-el-Sanhadji, texte arabe et traduction française, accompagnée de notes explicatives. 2° édit. In-8°. Paris. (Challamel aîné.) 5 fr.

Bujeaud (K. et J.). La Charente révolutionnaire. T. 1. Introduction et pièces justificatives. In-8°. Angoulême. (Quellin frères.)

Byron (lord). The poetical works, 3 vols. New edit. in-8°. Leipzig. (Brockhaus' Sort.) 6 fr.

Catulle. Poésies. Traduction nouvelle par Develay. In-32. Paris. (Lib. des auteurs.)

Champagny (de). Les Antonins, ans de J.-C., 69-180. Suite des Césars et de Rome et la Judée. 2° édition, 2 vol. in-8°. Paris. (Bray.)

Chroniken (die), der deutschen Stædte vom 14. bis in's 16. Jahrh. 5 Bd. A. u. d. T. Die Chroniken der schwæbischen Stædte. Augsburg. 2 Bd. gr. in-8°. Leipzig. (Hirzel.) 10 fr. 75

Clarus (L.). Die heilige Mathilde, ihr Gemahl Heinrich I u. ihre Sœhne Otto I, Heinrich u. Bruno. Ein Stück deutscher Geschichte. Gr. in-8°. Münster. (Theissing.) 4 fr.

Colleccion de autores espanoles. Tomo 22, in-8°. Leipzig. (Brockhaus.) 4 fr.
Inhalt : Poesias de la America meridional. Colleccionadas por Anita J. de Wittstein. Con noticias biograficas de los autores.

Corpus scriptorum ecclasiasticorum latinorum. Editum consilio et impensis academiæ litterarum cæsareæ Vindobonensis. Vol. I, gr. in-8°. Wien. (Gerold's Sohn.) 4 fr. 25
Inhalt : Sulpicii Severi libri qui supersunt, Recensuit et commentario critico instruxit Carol. Halm.

Correspondance des réformateurs dans les pays de langue française, recueillie et publiée avec d'autres lettres relatives à la réforme et des notes historiques et biographiques par Herminjard. T. I. 1512-1526, Basel. (Georg.) 10 fr. 75

Crétineau-Joly (J.). Histoire des trois derniers princes de la maison de Condé, duc d'Enghien, duc de Bourbon. D'après les correspondances originales et inédites de ces princes. 2 vol. in-8°. Paris. (Amyot.)

Desor (E.). Die Pfahlbauten des Neuenburger Sees. Mit in den Text gedruckten Holzschnitten. Deutsch bearb. v. F. Mayer. Gr. in-8°. Frankfurt a/M. (Adelmann.) 6 fr.

Desplanque (M.-A.). Inscriptions funéraires et monumentales, par M. V. Delattre; avec notices historiques d'après les monuments et documents de sa collection cambrésienne. In-8°. Lille. (Danel.)

Dilich (Wilh.). Urbs et academia Marpur-

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 1 — 5 Janvier — 1867

Sommaire : A nos lecteurs. — 1. Bastian, les Peuples de l'Asie orientale. — 2. Strabon, Géographie, trad. Tardieu. — 3. Caspari, Sources du Symbole. — 4. Talbot, Histoire de la Littérature française. — 5. Aucassin et Nicolette, publ. et trad. par Delvau.

A NOS LECTEURS.

Lorsque, il y a un an, parut le premier numéro de la *Revue critique*, nous n'étions pas sans appréhension sur le succès de notre entreprise. Un journal fondé pour apprécier au seul point de vue de la science les œuvres de l'érudition contemporaine avait à redouter un double danger : l'indifférence du public, et la pénurie des collaborateurs. Nous croyons avoir échappé à l'un et à l'autre : nous avons obtenu le succès que nous souhaitions. Au moment où la *Revue* entre dans la seconde année de son existence, il est de notre devoir de témoigner notre gratitude à ceux qui ont rendu notre tâche possible : aux lecteurs choisis pour qui nous écrivons, aux journaux français et étrangers qui nous ont encouragés, à nos collaborateurs surtout, dont le concours nous a permis de tenir nos engagements. Nous ferons en sorte, disions-nous dans notre programme, que les livres dont la *Revue* rendra compte soient jugés par des hommes spéciaux; et si, dans les premiers temps, nous avons pu craindre que nos lecteurs éprouvassent quelque fatigue à voir trop souvent reparaître les mêmes initiales au bas des articles de notre recueil, des adhésions de plus en plus nombreuses sont venues tout à la fois affermir notre confiance et dégager notre promesse. Grâce à la collaboration de MM. d'Arbois de Jubainville, A. de Barthélemy, Bartsch, O. Barbier, F. Baudry, Beauvois, Aug. Bernard, Boissier, Bourquelot, Boutaric, Brachet, Bréal, Chabouillet, de Charencey, Comparetti, Daremberg, Defrémery, L. Delisle, Devéria, Dübner, Duplessis, Egger, E. d'Eichthal, Feer, Foucaux, Garrez, Guardia, J.-J. Guiffrey, Heinrich, Herzog, Hillebrand, J. Klein, E. Labbé, de La Berge, J. de Laborde, V. Langlois, A. Lefèvre, Mabille, Miller, M. Nicolas, Picot, J. Quicherat, Rathery, R. Reuss, Ristelhuber, G. Servois, Tamizey de Larroque, Thurot, Tournier, H. Weil, Wirz, etc., nous avons pu donner à la *Revue* la variété qui est la condition de son utilité. Ç'a été notre meilleure récompense d'avoir obtenu l'approbation d'hommes qui sont venus à nous des points les plus différents, de savants qui appartiennent à

l'Institut, à l'Université de France, à l'École des Chartes, aux Universités étrangères, tous ou presque tous ayant fait leur preuve dans les travaux de l'érudition.

En présence d'une approbation aussi générale, nous nous sentons forts pour répondre à un reproche qui nous a été plus d'une fois adressé, et dont nous tenons d'autant plus à nous défendre, qu'en même temps nous aurons occasion d'exposer nos vues en matière de critique. On a trouvé nos appréciations en général trop sévères. Disons le tout d'abord : nous n'avons pas fondé un nouveau périodique pour nous rendre agréables aux auteurs, ni pour faire des réclames aux libraires. A ceux qui considèrent l'éloge comme la partie essentielle d'un compte-rendu, nous n'avons rien à dire, sinon que la *Revue critique* n'est pas leur fait. Nous répondons aux hommes qui admettent le principe de la critique et qui ne diffèrent avec nous que sur la mesure dans laquelle il convient de l'appliquer. Nous les prions de considérer, en ce qui touche le fond de notre système, que chacune de nos observations est immédiatement justifiée, que bien souvent même, nous tenons en réserve des arguments qui au besoin serviraient à confirmer notre jugement; que chez nous, jamais on ne rencontrera de ces allégations dénuées de preuves, de ces insinuations malveillantes au moyen desquelles on fait entendre plus qu'on n'ose dire, et qui défient toute vérification. Notre lecteur est toujours mis en état de nous contrôler, c'est lui qui juge en dernier ressort.

En ce qui touche la forme, nous veillons à ce que les articles publiés dans la *Revue* soient exempts de toute personnalité. Nous l'avons dit dans notre programme, et nous le répétons : Pour nous l'auteur n'existe pas; le livre seul est l'objet de la critique. Nous ne prenons pas occasion d'un livre pour faire le procès à son auteur, et c'est ce respect absolu des personnes qui nous permet d'exprimer avec franchise notre opinion sur les œuvres.

Cette franchise, nous ne nous en départirons pas : nous avons voulu que le public pût s'en fier à la *Revue* pour l'appréciation des livres qui paraissent chaque jour dans le domaine de l'érudition; et pour mériter cette confiance de sa part, nous lui devons des informations exactes, nous sommes tenus de lui faire connaître tous les faits qui peuvent servir à établir sa conviction. Si maintenant de ces faits il résulte que tel auteur a abordé des études auxquelles il ne s'était point suffisamment préparé, qu'il a par exemple ignoré la méthode applicable à ces études, qu'il n'a pas tenu compte des travaux déjà publiés sur le sujet qu'il s'est choisi, ou, s'il s'agit d'un texte, qu'il en a entrepris la publication ou la traduction avant d'en connaître à fond la langue, — le blâme sortira moins des termes dont

le critique se sera servi, que des faits qu'il aura mis sous les yeux du lecteur. Et si, par suite de ce blâme, les livres trop nombreux qui encombrent le terrain de la science venaient à en être expulsés, où serait le mal?

Heureusement, de tels livres forment l'exception. Nos lecteurs savent qu'il est un grand nombre d'ouvrages où nous n'avons trouvé qu'à louer. Chez d'autres nous avons pu signaler de bonnes parties; et l'étendue même que nous avons donnée à notre critique est une preuve de la valeur qu'ils nous ont paru avoir. En pareil cas on ne peut se méprendre sur la portée de nos observations: les mérites d'un ouvrage résultent d'un ensemble de vues ou de recherches qui peut être apprécié en peu de mots; au contraire l'équité exige que toute critique soit appuyée de preuves, souvent même d'une discussion qui naturellement occupe un certain espace. Et lorsqu'après avoir fait ressortir la valeur générale d'un livre, nous y relevons quelques erreurs de détails, ou même de simples *lapsus*, en ce cas comme toujours nous poursuivons l'utilité du public, qui pourrait être amené, par les qualités mêmes de l'ouvrage, à lui attribuer une égale autorité sur tous les points. Du même coup nous rendons service à l'auteur à qui des rectifications, même légères, peuvent être profitables pour une nouvelle édition ou pour un autre ouvrage.

D'ailleurs, nous n'avons pas inventé la méthode que nous suivons comme la meilleure. Elle est journellement appliquée dans les périodiques d'Allemagne et d'Angleterre. Nous croyons qu'elle ne sera pas déplacée en France, et les lettres que nous avons reçues de plusieurs des auteurs dont nous avons sans réticence apprécié les livres, nous ont déjà montré que dans notre pays on peut fonder une critique sincère, sans passer pour faire une œuvre de dénigrement.

Un autre reproche duquel nous serions moins fondés à nous défendre, est qu'en général nous tardons trop à rendre compte des livres; que parfois même nous en passons sous silence, qui auraient tous droits à être annoncés dans la *Revue*. Notre seule réponse est que pour suffire à l'abondance de la matière, il nous faudrait presque doubler l'étendue de notre recueil. Présentement nous ne le pouvons pas, cependant nous avons fait un progrès dans cette voie. Notre éditeur, qui a concouru dans la même mesure que nous à une œuvre assurément très-désintéressée, nous a spontanément offert de reporter le bulletin bibliographique sur la partie intérieure de la couverture, de sorte que nos seize pages seront entièrement consacrées aux comptes-rendus. Que le public lettré pour qui nous avons fondé la *Revue critique* continue à nous soutenir, et nous arriverons un jour à lui présenter un tableau plus complet du progrès des sciences historiques et littéraires en France et à l'étranger.

1. — **Die Vœlker des œstlichen Asien,** Studien und Reisen von Dr Adolf Bastian. — I. Geschichte der Indo-Chinesen. — II. Reisen in Birma in den Jahren 1861-1862. — xiij-576 et xiij-521. In-8°. Leipzig. 1866. Otto Wigand.

Ces deux volumes, renfermant, le premier un exposé de l'histoire des peuples de l'Indo-Chine et le deuxième le récit d'un voyage dans le Birma, ne sont que le commencement d'un grand ouvrage en cinq volumes. Le troisième comprendra le séjour de l'auteur à Siam et ses voyages en Kambodie (ou Kambodge) et en Cochinchine (1863), le quatrième ses pérégrinations à travers l'archipel malais, le Japon, et la Chine, avec son retour de Péking en Europe par la Mongolie et la Sibérie, jusques au Caucase (1864-1865). — Le cinquième volume sera entièrement consacré au bouddhisme; l'auteur y fera l'exposé de cette religion d'après les textes pâlis, et comparera le bouddhisme méridional au foïsme (bouddhisme chinois) et au lamaïsme (bouddhisme tibétain). Ce dessein général de l'ouvrage annonce que le bouddhisme était le principal objet des recherches de M. Bastian; et son livre en fournit la preuve. Aussi bien ce voyageur n'a visité que des pays où le bouddhisme est soit très-florissant, soit prédominant, soit professé d'une manière exclusive, — l'Indo-Chine, le Japon, la Chine propre et ses vastes dépendances. Notons cependant qu'il n'est allé ni dans l'île de Ceylan, centre du bouddhisme du sud, ni dans le Tibet, centre du bouddhisme du nord, ni dans l'Inde propre, berceau du bouddhisme, d'où il a disparu, il est vrai, mais où l'archéologie sait retrouver sa trace. Il importait peu sans doute à M. Bastian de visiter un pays où le bouddhisme n'est plus en vie : mais c'est une lacune regrettable que l'absence dans un tel ouvrage de recherches relatives à Ceylan et au Tibet.

Le premier volume se partage en quatre divisions : Birma, Pégou, Siam, Kambodia. L'auteur y a rassemblé toutes les traditions historiques sur les principaux peuples de l'Indo-Chine, savoir sur le Birma et ses divisions, sur les dynasties successives de Tagoung, de Prome, de Pagau et d'Ava, dans le pays des Birmans proprement dits, d'Aracan sur la côte occidentale, sur l'Assam et les tribus du Nord, puis sur certaines tribus mêlées aux Birmans, mais distinctes d'eux, notamment les Kares, et les Schan, enfin sur Tenasserim, colonie birmane. Un chapitre de cette portion du livre est consacré à la tradition orale. — La partie relative au Pégou comprend les traditions de la ville de Thatoung, l'ancienne capitale, la légende de Raugoun, l'histoire des Talein, le peuple du Pégou et de leurs rois, celle de Tongou, celle de Martaban, fondation d'un roi birman, et enfin d'Hongsavadi. — Dans la section relative à Siam, l'auteur, après avoir exposé l'histoire primitive des villes du Nord, où fut d'abord, comme dans le Birman, le siége de l'empire, raconte l'histoire officielle d'après les livres royaux et d'après la tradition. Cette portion du livre comprend en outre l'histoire des rois du Laos siamois, et le résumé de la chronique d'Ayonthya, la capitale du Siam, détruite il y a un siècle par les Birmans. — La dernière section intitulée Kambodia comprend les traditions populaires relatives au Kambodge, la chronique d'Inthapataburi d'après un livre siamois, enfin le résumé des renseignements fournis sur le pays par les peuples voisins, notamment les

Chinois : un article spécial est consacré au pays de Dsiampa. La portion de l'ouvrage relative au Kambodge se termine par un exposé de l'histoire moderne du pays, c'est-à-dire, depuis la fin du XIIIe siècle jusqu'à nos jours. M. Bastian a mis en œuvre pour ce travail des documents puisés dans le pays même et une traduction siamoise de l'histoire du Kambodge. — Un précis de l'histoire de l'Annam, à savoir, du Tonquin, puis de la Cochinchine, est ajouté comme appendice à cette quatrième section; M. Bastian n'a séjourné que très-peu de temps dans cette partie de la péninsule, et les renseignements qu'il lui a été donné de recueillir sur elle sont nécessairement très-restreints. Le volume se termine par un exposé des systèmes chronologiques des divers peuples de l'Indo-Chine.

Sous le titre de *Beilage* (appendice), l'auteur a réuni des listes de rois du Birma et de Ceylan d'après des ouvrages différents ou pour des contrées diverses, des listes de rois de Siam, un précis historique de la nation annamite (en français), d'après le journal de Saïgon, enfin un extrait du Mahavanso d'après une copie d'une traduction siamoise. Un index assez complet contient les noms de pays et d'hommes cités dans l'ouvrage, et renvoie aux pages où ces noms se trouvent.

Ce volume renferme une masse de renseignements, on peut dire qu'ils y sont accumulés. Tout n'y est pas nouveau; l'auteur a pris soin de le déclarer lui-même à l'avance; mais la plupart des choses déjà dites et peu connues d'ailleurs qui y sont rapportées, sont dispersées dans des recueils si divers et si rares, que leur réunion dans un ouvrage neuf et complet est un véritable avantage. D'ailleurs, M. Bastian, donne une foule de renseignements inconnus, puisés, soit dans des ouvrages indigènes, soit dans les traditions populaires. On peut seulement regretter que cette luxuriante moisson de faits ne soit pas présentée dans un ordre et d'une manière qui rende l'étude plus facile au lecteur : souvent certaines vues d'ensemble, certaines descriptions géographiques, présentées avec sobriété, relieraient ces détails épars, leur donneraient un corps sans que la vérité y perdît, et permettraient au lecteur étourdi par la multitude des faits de se reconnaître dans ce tourbillon. Il ne sait souvent où il en est, et perd quelquefois de vue le sujet. D'autrefois, c'est la répétition du même fait qui amène l'incertitude; ces diverses versions d'un même récit sont souvent mises bout à bout, et presque entremêlées, sans qu'on puisse toujours se rendre bien compte de l'origne de cette diversité. Je citerai comme exemple le début de la section intitulée Kambodia. Enfin M. Bastian introduit sans cesse des rapprochements entre les traditions de l'Indo-Chine et celles de l'Inde et de la Perse, etc.; je n'oserais pas reprocher formellement à l'auteur de faire jaillir cette source si intéressante et si instructive de renseignements. Je crains cependant qu'il n'en ait abusé : ces comparaisons arrivent presque toujours à l'improviste et rompent la trame du récit; il eut mieux valu peut-être les mettre en note : parfois elles dégénèrent en véritables dissertations; l'inconvénient est alors bien plus sensible; et l'on est porté d'ailleurs, dans plus d'un cas, à se demander si c'était bien la place, et à répondre avec Horace : « *non erat hic locus* ». Ainsi parlant d'un sujet neuf et curieux, les traditions orales des tribus indigènes de Birma, l'auteur

prend pour point de départ le nom Pirman du dieu Indra, et entrant dans une discussion très-longue sur le nom de Çâkya, il en rapproche tous les noms historiques qui ont avec celui-là quelque analogie (p. 103-106). Je ne nie pas l'intérêt qu'il peut y avoir dans cette recherche; j'avoue que l'utilité ne m'en est pas démontrée [1], et surtout je pense qu'elle eût été mieux ailleurs, par exemple dans le cinquième volume.

La forme extérieure du livre de M. Bastian, correspond à l'arrangement des parties : les différentes langues s'y mêlent; le français, l'anglais, le portugais, l'espagnol, l'italien, y paraissent presque à chaque page; une phrase commencée en allemand, s'achève en anglais ou en français et réciproquement. La plupart des citations sont accompagnées du nom de l'auteur, mais sans autre indication qui permette au lecteur de remonter à la source. Je conçois très-bien que la richesse des notes de M. Bastian, et l'espace nécessairement restreint, dont il pouvait disposer, est la cause première de ces lacunes; mais je les signale dans l'intérêt des lecteurs.

Du reste, le livre de M. Bastian est un objet d'étude, non de lecture facile. L'auteur s'est proposé moins de faire un livre que de recueillir et classer dans un ordre suffisant des renseignements précieux, de donner un corps à une multitude de notes éparses recueillies sur les lieux. Dans la dédicace de ce premier volume, adressée à M. Lassen, M. Bastian qualifie de « matériaux » les renseignements qui y sont réunis (diese gesammelten Materialen). — L'expression est juste : ce livre est un recueil de matériaux : et il y a considérablement à puiser, en attendant la communication des ouvrages indigènes.

Le deuxième volume, intitulé *Reisen in Birma*, ressemble au premier, quoiqu'il traite d'un sujet fort différent. L'auteur nous fait assister à son voyage dans le Birma, étape par étape en quelque sorte. Parti de Rangoun, il remonta l'Iravati, passant devant Prome, Pagan, Ava, Amarapoura, anciennes capitales dont il décrit les ruines et l'état présent. Arrivé à Mandalay, séjour actuel du roi, il

1. Je crois rendre service à M. Bastian en l'engageant à se prémunir contre les excès de la comparaison : le passage que je cite m'en fournit l'occasion : le nom birman d'Indra *Thagya-Min* dans lequel *min* signifie « roi » et *Thagya* n'est que la transcription du sanskrit *Çakra,* un des noms d'Indra, ne me paraît pas pouvoir être légitimement rapproché du nom de Çâkya, et je ne crois pas que rien autorise une sorte de confusion entre Çakra ou Indra et Çâkyamouni, quand bien même on ferait dériver Çâkya et Çakra de la même racine Çak (pouvoir), ce qui est vraisemblable. L'auteur tombe dans une erreur plus manifeste encore quand il rapproche de ces mots le nom de Bouddha en tibétain, *Sangs-rgyas*. M. Bastian y reconnaît « l'affixe royale » (das kœnigliche affixum) p. 104; mais il confond *rgyas* « étendu, large, vaste » avec la racine *rgyal,* qui, en effet, signifie « vaincre » et augmentée de l'affixe *pô* fait le substantif *rgyalpô* « roi. » Ce rapprochement repose donc sur une erreur. Et si M. Bastian voit dans *sangs* une transcription de Çâkya (ce qu'il ne dit pas formellement, mais ce qui ressort inévitablement de son argumentation) il se trompe encore, car *sangs* est une racine tibétaine qui signifie « pur » ou plutôt purifié, devenu pur. » On ne peut songer à rapprocher ce terme d'un mot sanskrit quelconque : par le sens seulement il présente quelque analogie avec le nom de Brahmâ. Je suis entré dans ces détails pour montrer où les esprits les plus judicieux peuvent se laisser entraîner par la manie du rapprochement. Le rapprochement est un procédé permis, nécessaire même, mais qui exige une grande sûreté d'appréciation et une prudence toujours éveillée.

chercha un logis en ville, et n'en trouvant pas, se fixa dans les environs. Mais le roi le fit venir à une audience et lui demanda le motif de son voyage : apprenant que c'était le désir d'étudier le bouddhisme, le monarque qui est lui-même savant, et qui, comme tout le reste des Birmans, et même plus longtemps que beaucoup d'entre eux, a fait son stage dans les couvents, offrit au voyageur une résidence dans son propre palais, lui envoya un maître et s'intéressa au progrès de ses études. M. Bastian passa plusieurs mois dans la ville royale, courtisé comme un grand seigneur. Il y eut une ombre à ce brillant tableau de la vie de cour; le roi voulut le contraindre à faire de la médecine; ce que M. Bastian refusa. Il tomba dans une disgrâce momentanée, qui heureusement eut un dénouement pacifique. Pendant son séjour le voyageur nota les divers incidents qui lui arrivèrent, mais surtout ces détails de tout genre qu'il recueillit dans ses conversations sur les mœurs, les usages, les institutions civiles, politiques, religieuses du pays, les instructions que son maître lui donna, les discussions principales qu'il soutint avec ses divers visiteurs, les poëmes qu'on lui chanta, les récits dont on paya sa curiosité. Le projet primitif de M. Bastian avait été de gagner la Chine par le nord, *viâ* Bhamo : mais le roi ne permet pas aux étrangers d'explorer ces régions. M. Bastian fut donc obligé de retourner vers le sud : il prit la voie de terre et se rendit à travers des contrées assez désolées jusqu'au point où le fleuve Sittang devient navigable, à Zinsaeh-Yoa. Là, il s'embarqua, passa la frontière anglaise, et arriva à Tongou, où il fit un assez long séjour : de là il se rendit à la ville de Sittang qui porte le même nom que le fleuve, et y séjourna quelque temps. S'embarquant ensuite, non plus pour suivre un cours d'eau, mais pour traverser les plaines inondées du Pégou, il se rendit à Thatoung ou Satoung [1] ,ancienne capitale. Après y avoir fait un séjour, il se rendit à Moulmeïn. De là il fit une excursion à Amherst; puis s'étant remis de ses fatigues et de ses voyages, il remonta une partie du cours du Saluhen, et gagna la frontière siamoise.

Ce récit de voyage est rempli de détails sur toutes les localités visitées par M. Bastian. Ces détails consistent en descriptions de l'état des lieux, en données statistiques, en faits historiques, en peintures de mœurs, mais surtout en données sur la religion, puisées dans des conversations avec des prêtres. Partout M. Bastian s'aboucha autant que possible avec les moines : et nous avons par ordre chronologique la série de ses conversations : si donc M. Bastian a eu plusieurs entretiens sur un même sujet, chacun se trouve dans la partie du livre correspondant au point du trajet où il a eu lieu. Cette disposition qui fournit une représentation fidèle, une sorte de photographie du voyage, a son mérite : mais elle a pour le lecteur l'inconvénient d'éparpiller des renseignements qu'il n'eût pas été fâché de voir réunis. Je n'en citerai qu'un exemple. Dans la description de Prome, M. Bastian parle des libres-penseurs birmans appelés *Paramat* : il les décrit sommairement, et retrace l'historique de cette secte (p. 47). L'auteur donne ces détails à cette place, parce que les paramats, proscrits dans le Birma

1. La première lettre de ce mot représente le ç (s palatal) dêvanâgari : on la transcrit tantôt par *th*, tantôt par *s*.

propre, ne subsistent plus que dans les possessions anglaises. Dans la deuxième partie de son voyage, lorsqu'il était sur les bords du fleuve Sittang, à la frontière anglaise, il visitait les couvents et s'entretenait avec les moines : la conversation tomba une fois sur les paramats; les moines exprimèrent toute leur horreur pour ces sectaires : ce qui permit à M. Bastian de compléter à la page 319 les renseignements donnés page 47. Un ouvrage composé méthodiquement, réunirait sous un même chapitre ou dans un même espace tout ce qui se rapporte à un même sujet. Mais par le plan même du livre de M. Bastian, les détails relatifs à une seule matière se trouvent dispersés, et, en général, la plupart des renseignements donnés sont placés sans choix et sans règle, selon le hasard des conversations et les incidents du voyage. Un tel livre aurait besoin d'un index soigné et complet : mais l'auteur qui a pourvu son premier volume d'un travail de ce genre, a négligé de faire la même chose pour le second. De plus la richesse des faits recueillis par M. Bastian, n'empêche pas que beaucoup de points ne restent douteux ou obscurs. Ce voyageur minutieux qui nous donne pour ainsi dire le journal de ses explorations, nous laisse le plus souvent incertain sur la date de tel ou tel incident de son voyage. On sait qu'il a mis tant de temps pour aller de tel endroit à tel endroit : mais si l'on veut connaître (ce qui parfois est d'un certain intérêt) l'époque précise de son séjour ou de son passage en tel lieu déterminé, on ne le sait le plus souvent pas, ou il faut se résigner à faire un calcul approximatif. M. Bastian décrit aussi beaucoup de monastères, de temples, de pagodes; et cependant, avec tant de détails, on a de la peine à se former une idée nette de l'architecture birmane; cela tient, non pas exclusivement, mais en partie, à la méthode d'exposition adoptée par l'auteur.

A la fin de ce volume, M. Bastian donne comme *Beilage* une description de Rangoun faite sur les lieux, les légendes indigènes sur la fondation de la pagode de cette ville, quelques chants birmans avec le commencement du texte de l'un d'eux en caractères romains, enfin une liste de mots birmans avec la transcription et la prononciation. Quoique ce dernier article occupe seulement une demi-page, je crois pouvoir dire que M. Bastian me paraît exagérer les particularités de l'orthographe birmane. Puisqu'il est admis que le groupe *rh* rend le son *sch*, pourquoi écrire *rhve* « or » au lieu de *schwe?* Pourquoi aussi écrire *teau* « montagne » le mot qui se transcrit naturellement *taung?* Car le double signe que M. Bastian reproduit si bizarrement *éà* n'est autre que la diphthongue *au*.

Je n'ai pas besoin de dire, et je ne puis montrer par des exemples combien les renseignements recueillis par M. Bastian de la bouche des moines sont importants pour la connaissance du bouddhisme contemporain. Le deuxième volume de M. Bastian est un recueil précieux d'observations faites sur place, comme son premier volume est un recueil de renseignements historiques puisés aux meilleures sources. Seulement, je le répète, ces deux volumes exigent tous les deux une étude patiente et minutieuse. Dans le second volume M. Bastian cite une foule de termes pâlis, birmans, etc., qu'il n'explique pas toujours. En un mot, c'est une mine précieuse que tout ami de la littérature bouddhique ne doit pas hésiter à explorer courageusement.

Je dirai, en terminant, qu'il est difficile de juger avec pleine équité, un ouvrage

incomplet, dont la partie la plus importante, celle qui résume la pensée de l'auteur, et comblera sans doute bien des lacunes, éclaircira bien des obscurités, est celle qui doit se faire attendre le plus longtemps. Les cartes et les planches que l'auteur nous promet, ne peuvent manquer d'être un utile auxiliaire, sont peut-être même une aide indispensable pour l'intelligence de son livre. En somme quelques imperfections qu'une critique justement exigeante puisse signaler dans la partie déjà livrée au public, ces deux volumes sont d'une importance première, et nous annoncent un ouvrage capital pour la connaissance du bouddhisme. LÉON FEER.

---

2. — **Géographie de Strabon.** Traduction nouvelle par Amédée TARDIEU, sous-bibliothécaire de l'Institut. Tome Ier. Paris. Hachette. 1867.

Cette traduction, par laquelle M. Tardieu se prépare à un commentaire géographique et historique de l'ouvrage de Strabon, est un véritable service rendu à l'étude de la géographie ancienne en France. La traduction in-4° commencée par La Porte du Theil, continuée par Coray, et achevée par Letronne (Paris, imprimerie Impériale, 1805-1819. 5 vol.) est rare, chère et sans tables. En outre plusieurs savants, entre autres Kramer, Meineke et surtout Charles Müller ont apporté depuis au texte profondément altéré de Strabon un grand nombre d'améliorations importantes qui n'étaient encore représentées dans aucune traduction française. Or, M. Tardieu se distingue précisément de tant d'autres traducteurs en ce qu'il s'est enquis avec le plus grand soin des travaux dont la constitution critique de son texte a été l'objet. Trop souvent nos traducteurs prennent le premier texte venu, le plus répandu dans notre pays, un texte de la collection Lemaire ou de la collection Didot, et ils traduisent sans rechercher si le texte interprété grammaticalement, tel qu'ils l'ont trouvé, doit donner un sens satisfaisant. M. Tardieu a étudié toutes les restitutions proposées et les discute judicieusement. Il aurait pu oser encore davantage, et il est très-capable d'apporter son contingent à l'épuration d'un texte qui laissera toujours quelque chose à faire à la critique. Ainsi je ne puis croire qu'il ne manque pas, avant la citation des *Bacchantes* d'Euripide (Meineke, p. 35, 22; Tardieu, p. 45), quelque chose comme ὁ μὲν γὰρ Διόνυσος λέγει τάδε, qui annonce les vers d'Euripide et réponde à (*ibid.*, 25) τοιαῦτα δὲ καὶ ὁ Τριπτόλεμος ποιεῖ.

Les critiques les plus exercés et les plus vigilants laissent toujours échapper un grand nombre de fautes même évidentes dans des textes aussi altérés que l'est celui de Strabon. C'est ce qui doit rendre indulgent pour les traducteurs dont la tâche est accablante, puisqu'ils doivent tout comprendre, et faire tout comprendre, et cela dans une langue qui ne peut se mouler comme le latin sur l'original. Je ne ferai pas un crime à M. Tardieu de quelques impropriétés qui lui sont échappées çà et là. Ainsi je préférerais « ceux qui viennent après eux » à « les générations futures » pour traduire τοῖς ὕστερον (Mein. 18, 8. Tard., p. 23); car *futures* pourrait s'entendre de ceux qui viendront après Strabon. Un peu plus bas (*ibid.* 11) οὐ πρόκειται πρὸς ἅπαντας ἀντιλέγειν semble

devoir être traduit par « nous ne nous proposons pas d'engager des polémiques contre tous nos devanciers » plutôt que par « ce n'est pas chez nous un parti pris à l'avance de contredire tous les géographes qui nous ont précédés. » Je préférerais *cordonnier* à *corroyeur* pour traduire σκυτέα (Mein. 31,2; Tard., p. 39), et *astronome* à *astrologue* pour traduire ἀστρολόγον (Mein. 37, 17; Tard., p. 48). Dans la locution hyperbolique ἐλάττω ἔχειν γῆν τὸν ἄγρον ἐπιστολῆς Λακωνικῆς (Mein. 47, 16; Tard., p. 61) je crois qu'il faut construire τὸν ἄγρον ὃν ἔχει εἶναι γῆν ἐλ. κ. τ. ἑ., ce qui donne le sens suivant qui me paraît plus satisfaisant : posséder un champ dont la surface est moins étendue qu'une lettre laconienne.

Mais je ne veux pas m'arrêter plus longtemps à ces critiques de détail, sur lesquelles je ne pourrais insister sans manquer d'équité, car je ne puis citer tout ce que M. Tardieu a traduit avec autant de fidélité au sens de son auteur qu'au génie de la langue française, c'est-à-dire le volume presque entier.

CHARLES THUROT.

---

3. — **Ungedruckte, unbeachtete und wenig beachtete Quellen zur Geschichte des Taufsymbols und der Glaubensregel**, veröffentlicht und erklært von C. P. CASPARI, Professor der Theologie an der Universitæt zu Christiania, 1866. In-8°, viij et 248 pages. (Programme universitaire.)

Les divers formulaires qui, dans l'antiquité chrétienne, servaient de profession de foi aux néophytes, au moment où ils allaient être admis dans l'Église par le baptême, sont des documents de grande importance pour l'histoire des dogmes. Chacun d'eux représente l'état des croyances ecclésiastiques à l'époque où il fut composé, et comme presque tous ont reçu des modifications successives, et que ces modifications furent toujours provoquées par des changements survenus dans les doctrines, ils forment une série de témoins véridiques et irrécusables des développements variés des croyances dans les premiers siècles de l'Église. Malheureusement on ne les a pas tous dans toutes les formes diverses qu'ils ont revêtues, et pour ceux qui sont connus, il est souvent difficile de déterminer exactement la date et le lieu de toutes les modifications qu'ils ont successivement subies.

Recueillir des exemplaires encore inédits ou inconnus de ces symboles, en marquer l'âge et la patrie, en montrer les rapports avec les croyances des temps et des Églises où ils furent en usage, poursuivre un travail semblable sur ceux qui, quoique connus, n'avaient pas été étudiés jusqu'à présent d'assez près, c'est préparer des documents de grande valeur pour l'histoire des dogmes, c'est même élucider certains points de cette histoire. L'ouvrage de M. Caspari est un travail de ce genre.

Il y examine en premier lieu un formulaire portant le titre de Ἑρμηνεία εἰς τὸ σύμβολον et attribué à Athanase, et il montre qu'il est l'œuvre, non de ce célèbre Père de l'Église, mais d'un évêque d'Alexandrie vivant vers la fin du IVe siècle et qu'il est un développement, non du Symbole des Apôtres, mais de la plus longue des deux confessions de foi d'Epiphane.

Le second mémoire est destiné à prouver qu'un passage d'une homélie de

Chrysostome contient un fragment du Symbole de l'Église d'Antioche, symbole dont on ne connaissait jusqu'ici que le commencement dans la traduction latine qu'en fit Cassien.

Le troisième et le quatrième sont consacrés à l'examen d'une traduction syriaque du symbole de Nicée et du remaniement de ce symbole, désigné sous le nom du symbole nicéno-constantinopolitain, nom qui en indique suffisamment le caractère.

Dans le cinquième, M. Caspari étudie le Symbole du baptême chez les Nestoriens. Quel était ce symbole? Celui du concile de Nicée? ou le nicéno-constantinopolitain, c'est-à-dire celui de Nicée complété ou altéré, comme on le voudra, par des emprunts faits à celui de Constantinople? Un exemplaire de ce symbole en langue syriaque qui se trouve dans un bréviaire nestorien, appartenant à la bibliothèque royale de Munich, a permis de trancher la question. M. Caspari établit d'une manière irréfragable, ce me semble, que ce formulaire est en somme le nicéno-constantinopolitain, mais très-sensiblement modifié par des éléments empruntés à des symboles plus anciens, principalement à celui de l'église d'Antioche.

Les trois derniers mémoires traitent d'une traduction syriaque de la confession de foi attribuée à Athanase Περὶ τῆς σαρκώσεως τοῦ Θεοῦ λόγου, d'une traduction syriaque de la confession de foi de Jean, évêque de Jérusalem de 386 à 417, et enfin d'une traduction latine du symbole nicéno-constantinopolitain, traduction dans laquelle, par suite d'opinions dogmatiques, propres aux églises de l'Occident, on s'est permis plus d'une inexactitude.

Cette rapide indication peut à la rigueur donner une idée de l'intérêt et de l'utilité de cet ouvrage de M. Caspari; mais ce qu'elle ne peut faire connaître, c'est le nombre considérable de questions importantes qu'il est amené, sur son chemin, à examiner et à élucider. Ce volume sera une mine inepuisable pour quiconque voudra désormais étudier les anciens symboles du baptême. Il y trouvera des documents et des faits qu'il chercherait vainement dans Walch et dans Hahn, et des explications, toujours ingénieuses, et très-souvent définitives, de points difficiles et obscurs.

M. Caspari a publié dans ces dernières années, soit dans des journaux de théologie, soit dans le Recueil des Mémoires de l'Académie des sciences de Christiania, de nombreux travaux sur le même sujet. L'analyse fort brève ou, pour mieux dire, le catalogue qu'il en donne à la fin de la préface du présent ouvrage, fait vivement désirer qu'il leur donne une publicité plus étendue, en les réunissant en un ou plusieurs volumes. MICHEL NICOLAS.

---

4. — **Histoire de la Littérature française** depuis ses origines jusqu'à nos jours, avec un coup d'œil sur les littératures étrangères; ouvrage rédigé conformément aux programmes officiels, par Eugène TALBOT, docteur ès-lettres, professeur de rhétorique au collége Rollin. Paris. H. Plon. 1866. In-8°. vij et 568 p. — Prix : 4 fr.[1]

L'idée d'introduire des notions d'histoire littéraire dans cet enseignement mixte de création récente qu'on a qualifié de *spécial* est assurément très-digne

1. Ce volume est la seconde partie d'un ouvrage dont le titre général est *Principales*

d'éloge, et ceux qui, sortis du collége et ne croyant pas cependant leurs études terminées, ont voulu se rendre compte des phases par lesquelles ont passé les lettres depuis les temps les plus anciens jusqu'à nos jours, auront sans doute plus d'une fois déploré une lacune qui n'existera pas dans l'enseignement spécial et qu'on jugera sans doute opportun de combler dans l'enseignement secondaire où elle est surtout regrettable. Ce que doit être un cours d'histoire littéraire destiné à la jeunesse des colléges est aisé à concevoir. Il devrait écarter tout fait douteux, toute doctrine incertaine, s'attacher à déterminer les diverses époques de la littérature, et mettre en relief les hommes et les ouvrages marquants de chacune. Des indications exactes guideraient le professeur ou l'élève désireux d'approfondir un point déterminé. Les appréciations esthétiques, qui dégénèrent si facilement en formules banales, y seraient d'autant plus rares qu'elles trouveraient tout naturellement leur place dans la lecture et l'explication des auteurs. Le point de vue historique, le seul certain, le seul qui ne vieillisse pas, dominerait tout le cours.

Ces vues ne paraissent pas être celles qui ont dirigé M. Talbot. Ce n'est pas qu'il appartienne à cette école déjà si loin de nous, quoique si rapprochée dans l'ordre des temps, pour qui une littérature, si longue qu'ait été son existence, se réduit à une seule époque, et cette époque, si féconde qu'elle ait pu être, à quelques noms préférés : la méthode historique a agi sur lui, et il lui a emprunté au moins son impartialité. Il y a dans la disposition de son livre une juste proportion. A la suite d'une longue introduction intitulée : *Tableau général de l'histoire de la littérature française depuis ses origines jusqu'à nos jours,* viennent onze chapitres dont trois sont consacrés au Moyen-Age, et trois aux littératures étrangères. Il n'a de dédain pour aucune des périodes de l'histoire : il sait que le *Roman de la Rose*, bien loin d'être la première en date de nos compositions poétiques, est « le dernier mot, le testament, pour ainsi parler, d'une période » littéraire »; il connaît plusieurs de nos chansons de geste, il s'intéresse visiblement aux productions variées de nos ancêtres, et loin de chercher à les déprécier, il ne craint pas d'en citer avec éloge quelques extraits. Malheureusement, ces qualités, qui sont très-réelles et très-dignes d'estime, sont contrebalancées par deux graves défauts : l'abus des appréciations, des « jugements », pour me servir de l'expression malheureuse qu'emploie M. T. lui-même (p. vij), et l'insuffisance des informations.

Sans chercher le moins du monde à opposer une théorie d'histoire littéraire à une autre, je crois pouvoir dire que des jugements littéraires sont peut-être moins à leur place dans un cours que partout ailleurs, en ce sens qu'ils conduisent les élèves à se contenter de formules toutes faites au lieu qu'il conviendrait de les amener à se former par leurs lectures des opinions personnelles. En outre il n'est pas contestable que le plus fin appréciateur des œuvres de l'esprit courrait grand risque de tomber bientôt dans la banalité s'il lui fallait « juger » le grand nombre d'auteurs qui sont passés en revue dans cette histoire de la littérature française. M. T. n'a pas évité cet écueil. Ainsi il trou-

époques de l'histoire littéraire, et qui est destiné à l'enseignement spécial. La première partie, publiée en 1865, traite des littératures sacrée, grecque et romaine.

vera le moyen de comprendre dans le même éloge les quatre historiens les plus différents qui se puissent imaginer : « La clarté, qui est le premier besoin de » l'esprit positif et analytique des races septentrionales se fait jour dans les » récits de Villehardouin, historien de la quatrième croisade, de Joinville, qui » partage la gloire populaire de saint Louis; de Froissart... et bientôt de Phi- » lippe de Comines... » (p. 16). Il exprimera cette idée que « Madame de » Sévigné et madame de Maintenon s'immortalisent par des lettres qui vivront » autant que durera notre langue » (p. 26); immédiatement suivie de cette autre : « Comme orateurs et comme écrivains, Bossuet et Fénélon s'élèvent à » des régions où nul ne les surpasse. » Il croira utile de nous faire savoir que: « l'histoire, écrite par Bossuet, Mézeray, Saint-Réal, Vertot, Fleury, offre un » intérêt moins piquant toutefois que celui qui s'attache aux *Historiettes* de » Tallemant des Réaux, aux *Mémoires* du cardinal de Retz... » Tout cela n'est que banal, mais que dire de « Gœthe, aussi varié, aussi fécond, mais plus profond » que Voltaire, » et de « Schiller, qui porte le drame Shakespearien à sa perfec- » tion, en le tempérant par des couleurs empruntées à notre théâtre national » (p. 464)? Si on en voulait presser le sens, il ne sortirait de ces phrases que de grosses erreurs. D'autre part, s'il est convenable de faire connaître aux maîtres et aux élèves nos principaux annalistes, il est incontestable que l'indication brève mais précise des ouvrages de chacun d'eux serait bien plus utile qu'une énumération aussi vague que celle-ci : « On voit briller parmi les histo- » riens : Grégoire de Tours (559-593), auteur d'une *Histoire des Francs* en » latin barbare, mais précieuse pour les premiers temps de l'histoire de notre » pays; Frédegaire (?-660), auteur d'une *Chronique* pleine de curieux docu- » ments; Eginhard (?-839), secrétaire et gendre de Charlemagne (!) auteur » d'une *Vie et gestes de Charlemagne* et *d'annales des rois francks*, monument du » plus haut intérêt pour l'histoire de l'époque carlovingienne..... » (p. 5). La place qu'eussent exigée de courtes notices sur chacun de ces personnages aurait pu sans inconvénient être gagnée par quelques retranchements à la liste de contemporains qui occupe les trente dernières pages de l'introduction, et dans laquelle on voit figurer avec dates de naissance « mesdames Déjazet, J. Vertpré, » J. Colon, Albert, S. Brohan, Page, Fargueil, Doche » (p. 94).

Si le livre de M. T. ne prêtait pas le flanc à d'autres critiques, il serait, à tout prendre, assez inoffensif; mais, je l'ai dit, il pêche souvent par ignorance. Animé du désir de faire pénétrer dans l'enseignement quelques notions qui méritent en effet de prendre place dans les études classiques, il a réuni dans son introduction et dans un chapitre intitulé *Origines de la langue française* un grand nombre de renseignements dont l'utilité serait très-réelle, s'ils n'étaient presque tous erronnés. M. T. traite avec une parfaite aisance de matières qui lui sont complètement étrangères et avance à tout instant les plus grosses hérésies sur les faits ou sur les doctrines. Je me bornerai, pour éviter toute discussion, à citer quelques erreurs de fait : Il n'hésite pas à dire que la traduction des quatre livres des rois, « le plus ancien monument écrit de prose française (?) », a été faite « en exécution du dix-septième canon du concile de Tours qui

» prescrivait de mettre les Écritures en langue vulgaire » (p. 170), commettant ainsi une double erreur 1° sur l'âge de ce texte qui n'est pas antérieur au XIIe siècle, 2° sur les prescriptions du concile de 813 qui sont loin d'avoir cette précision. Il pense que le *Brut* de Wace, de *Robert* Wace, comme il dit [1], est « en tirades monorimes » (p. 146); — Il persiste à nommer Lambert le *Court* (p. 153) l'un des auteurs du roman d'Alexandre dont le vrai nom est Lambert le *tort* (le tortu) [2]; — il connaît un troubadour nommé *Armand* Daniel, que Pétrarque appelle *le grand maître d'amour* (p. 141); — il n'est pas bien sûr que Chrestien de Troyes ait composé le *Perceval* et le *Chevalier au Lion* : « Chrestien » de Troyes auquel on attribue le *Perceval*, le Chevalier au Lion » (p. 15); — il en est encore à placer Jean de Garlande au XIe siècle; — il ignore que Nicolas Oresme est surtout connu par ses traductions d'Aristote (p. 12); — il s'imagine qu'on a pu avoir l'idée au XIIe siècle de composer une histoire littéraire, et attribue à Orderic Vital « une *Histoire des écrivains Northmans* d'une très-grande importance, » (p. 7). — Ce qu'il dit de Pierre Vidal est incroyable : selon lui, ce troubadour « profondément affligé de la mort de Raymond VII, comte » de Toulouse, trouva quelques consolations dans son talent poétique » (p. 141); Raymond VII étant mort en 1249, vous en concluez naturellement que Pierre Vidal a vécu au moins jusqu'à cette époque. Point du tout, la phrase continue ainsi : « mais la folie de conquérir l'empire d'Orient lui étant revenue en tête sur » la fin de ses jours, il entreprit un second voyage aussi stérile que le premier, » et mourut, en 1229, deux ans après son retour. » — Le fait est que Pierre Vidal, étant mort de 1208 à 1210, n'a jamais eu de rapports avec Raymond VII.

Je n'ai rien dit, je ne veux rien dire des textes du Moyen-Age que M. T. a cités, ni des pages qu'il a consacrées aux *Nibelungen* [3], aux origines celtiques, basques, grecques, germaniques [4] de notre langue, à la dérivation et aux caractères de nos anciens dialectes. A quoi bon faire passer sous les yeux de nos lecteurs une série d'erreurs trop élémentaires pour qu'il y ait profit à les redresser? Celles qui viennent d'être signalées ne suffisent-elles pas à montrer combien cet ouvrage sera un guide dangereux pour les maîtres et pour les élèves? Espérons que M. T. consentira à étudier sérieusement des matières

1. L'attribution à Wace du nom de *Robert* est une erreur de Huet; voir E. du Méril, *Jahrbuch f. Romanische Literatur,* I, 3-4, et *Études sur quelques points d'archéologie et d'histoire littéraire,* p. 218.

2. M. T. ayant fait imprimer un abrégé de l'*Alexandre* d'après l'édition de M. Michelant, ne peut ignorer le vrai surnom de Lambert, puisque c'est M. Michelant qui l'a rétabli d'après les meilleurs mss. Le motif qui a conduit M. T. à maintenir la mauvaise leçon *le court* est simplement le désir de venir en aide à de pitoyables prétentions généalogiques. J'ai exposé les détails de cette affaire dans la *Bibliothèque de l'Ecole des chartes,* 5e série, tome III, page 68.

3. Citons seulement ce trait : « Le nom du poème lui vient des mots *niebel* (nue) et » *jung* (enfant); ce sont à proprement parler *les Enfants de la Nue.* » (p. 203).

4. Citons encore : « ..... Ce sont les Goths (*gau,* peuplade, tribu) qui, sous Alaric, » subjuguent la Grèce, passent en Italie... en Espagne, où le nom d'*hidalgo,* fils de Goth, » est encore un titre de noblesse. » (p. 118). Il nous faut citer ces choses pour que nos voisins d'outre-Rhin ne croient pas qu'en France elles passent inaperçues.

pour lesquelles son livre, tel qu'il est, prouve qu'il n'a aucune répugnance, afin de montrer un jour par un ouvrage plus digne de lui et du corps enseignant, que les résultats conquis au prix de tant de labeurs par l'érudition ne sont pas destinés à demeurer éternellement ignorés du grand public.

P. M.

5, — **Aucassin et Nicolette**, roman de chevalerie provençal-picard (*sic!*), publié avec introduction et traduction par Alfred Delvau. Paris, Bachelin-Deflorenne, 1866, gr. in-8°; xxij-98 p. — Prix : 10 fr.

M. Delvau aime beaucoup la poésie du Moyen-Age et voudrait la rendre populaire. Pour lui « la *Chanson de Roland* vaut l'*Iliade* et l'*Odyssée* réunies. » A la bonne heure! « *Aucassin et Nicolette* vaut *Daphnis et Chloé;* » M. Delvau trouve qu'on n'a pas assez mis ce poème à la portée du public, et il le réédite avec traduction. C'est un charmant petit volume; le texte est imprimé en caractères gothiques du xve siècle, ce qui est plus joli que raisonnable, et la traduction en italiques. Malheureusement le papier et les caractères sont ce qu'il y a de meilleur dans le livre. Quoique M. D. mette sur le titre : « tiré d'un manuscrit du xiiie siècle, appartenant à la Bibliothèque Impériale », je doute qu'il ait vu lui-même ce ms. : il a réimprimé ce texte d'après la dernière édition, celle de MM. Moland et d'Héricault. Ceux-ci ayant joint à leur édition des notes explicatives très-détaillées, la tâche du traducteur était aisée; il y a cependant des passages qu'ils n'ont pas interprétés, comme trop faciles, et M. D. a trouvé moyen de les comprendre souvent de travers. Il reproche dans sa *Préface* à Sainte-Palaye, son prédécesseur, des méprises et des additions au texte, et veut bien pourtant se montrer indulgent pour un homme « qui a fait tout ce qu'il était en son pouvoir de faire » de son temps. Il sera facile de montrer qu'en fait de contre-sens et d'altérations, M. D. n'a pas le droit de rien reprocher aux autres.

P. 1, M. D. a complètement fabriqué le cinquième vers de sa traduction, dont il n'y a pas un mot dans le texte. — P. 2, *marmiteux*, qui n'est pas dans le texte, vaut bien le *poupine* reproché à Sainte-Palaye. — P. 3, « il ne se passait pas un seul jour nébuleux sans qu'il en profitât, etc.; » le texte dit simplement : « il ne se passait pas un seul jour, » *ajornés* est explétif et ne signifie pas nébuleux. — P. 6, « Qu'elle ne pourrait être plus courtoise et débonnaire avec de meilleures mœurs et de plus saines vertus; » l. « ce serait encore peu pour elle, tant elle est franche et courtoise et débonnaire et pleine de toutes bonnes qualités. » — P. 7, les vers 2-4, qui sont importants pour la suite, ne sont pas traduits. — P. 8-9 : « Je la voulais donner à femme à quelque jeune gars qui se fût fait honneur de lui gagner du pain, ce que n'eût pas su faire Aucassin votre fils (!); » l. « Je lui aurais donné un de ces jours un jeune garçon qui lui aurait honorablement gagné du pain; Aucassin votre fils n'en aurait eu que faire. » — P. 9, « clos de muraille » ni « ombreux » ne sont dans le texte. — P. 11, « chaste » n'est pas dans le texte. — P. 12-13 : « Tout désolé de la joie que cette nouvelle semblait causer à quelques-uns, Aucassin; » l. « Si d'autres s'en

réjouirent, Aucassin n'en fut pas joyeux. » — P. 13, *laisciés ester* doit être pris absolument; « indigne de vous » n'est pas dans le texte. — P. 15, un passage charmant et caractéristique est rendu méconnaissable : « Avec ceux-là, dit Aucassin, veux-je aller (en enfer avec les *beaux clercs* et les *beaux cavaliers*). Et si y vont (en enfer) les belles dames courtoises qui ont deux amis ou trois avec leurs maris. Et si y va l'or et l'argent, et le vair et le gris, et si y vont les harpeurs et les jongleurs et les rois du monde. » M. D. traduit : « Avec ceux-là seulement je veux aller, parce qu'aussi avec eux y vont, avec leurs amis et leurs barons, les belles et courtoises dames, toutes vêtues d'or et d'argent, de gris et de vair, suivies de leurs harpeurs et de leurs jongleurs, les rois du monde. » — P. 17, « Ses yeux fondent en eau », est une addition de M. D. — T. 19 : « Va au combat, dit le père d'Aucassin, quand tu devrais ne donner ni ne recevoir de coups », M. D. lui fait dire : « Il n'est pas besoin que tu y tues ni que t'y laisses tuer. » — P. 21, M. D. lit : « *Garnemens deman daciers* », et traduit : « Belles armures d'acier », l. *demanda ciers*, et traduisez : « Il demanda sa belle armure; » un *auberc dublier* n'est pas « un double haubert. » — P. 24, Aucassin, entouré d'ennemis qui vont le tuer, pense à Nicolette, et dit : « J'ai encore ici une bonne épée, et je monte un bon cheval frais : si je ne me défends pour elle (Nicolette), que Dieu la punisse si elle m'aime jamais. » M. D. traduit : « Mais j'ai encore ma bonne épée; mon cheval est vigoureux; s'il ne me sauve pas, que jamais Dieu ne lui aide. » — P. 25, « au coin » est de M. D.

Je n'ai parcouru pour ces notes que le quart de l'ouvrage, et sans dépasser cette limite j'aurais pu les multiplier sans peine. On voit que M. D. était loin d'être préparé à la tâche qu'il a assumée; quelle que soit l'aide que lui ont donnée les précédents éditeurs, il a bronché presque à chaque pas. Je n'ai rien dit de son style en lui-même, et du ton de sa traduction. Ce n'est pas ainsi qu'il faut vulgariser les chefs-d'œuvre du Moyen-Age, et la nouvelle choisie par M. D. est particulièrement un de ces bijoux délicats et charmants qui ne doivent pas être touchés par des mains inexpérimentées. Au reste, il faut le dire, si des essais aussi imparfaits se produisent, c'est un peu la faute de ceux qui pourraient mieux faire. La traduction d'*Aucassin et Nicolette* serait une œuvre tentante, et qui certes reste à faire après M. D.; il faut que les érudits se décident à ouvrir leurs trésors au public, s'ils ne veulent pas que les profanes les déflorent et les gâtent en les maniant.

G. P.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE.

SAYOUS, la France de saint Louis d'après la poésie nationale (Durand). — KREYSSIG, Studien zur franzœsischen Cultur- und Literaturgeschichte (Berlin, Nicolaï); — Geschichte der franzœsischen Nationalliteratur (Berlin, Nicolaï). — BŒTTCHER, Ausführliches Lehrbuch der hebraïschen Sprache (Leipsig, Barth). — KŒHLER, Herders Cid, und seine franzœsische Quelle (Leipsig, Vogel). — LUBBOCK, l'Homme avant l'histoire (G. Baillière). — ERDMANN, Grundriss der Geschichte der Philosophie (Berlin, Hertz).

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

gensis succinte descripta et typis efformata. Librum autographum brevibus annotationibus instructum edidit Prof. J. Cæsar. Gr. in-4°. Marburg. (Elwert.) 5 fr. 35

Drobisch (M.-W.). Die moralische Statistik u. die menschliche Willensfreiheit, Eine Untersuchuug. Gr. in-8°. Leipzig (Voss.) 3 fr. 80

Eichendorff's (J.-Frhr., v.). Vermischte Schriften. 3-5 (Schluss) Band. Gr. in-16. Paderborn (Schœningh.) 1 fr. 60

Gaâb (E). Der Hirte des Hermas. Ein Beitrag zur Patristik. Gr. in-8°. Basel. (Schneider.) 2 fr. 75

Gaucourt (E. de). Les Anciennes Minutes des notaires et la paléographie. In-8°. Rouen. (Brière et fils).

Gerhard (E.). Gesammelte akademische Abhandlungen u. kleine Schriften. 1 Bd. Mit Abbildungen. Gr. in-8°. Berlin (G. Reimer.) 24 fr.

Guibaud (J.). Notice historique sur Notre-Dame du Val-d'Amour, les châteaux de Péchafilou, Château-Vieux et Château-d'Andou de Bélesta. In-8°. Foix. (Pomiès.)

Hauréau (B.). Charlemagne et sa cour. 2° édition. In-18 jésus. Paris. (Hachette et C°.) 1 fr.

Hippocrates. Cura Caroli. Vol. 2 (finis). Gr. in-8°. Athen. (Wilberg.) 9 fr. 35

Historia del Emperador Carlo Magno en la cual se trata de las grandes proezas y hazanas de los doces pares de Francia, y de como fueron vendidos por el traidor Ganalon, etc., traducida por N. de Piamonte. Nueva edicion. In-18. Paris. (Rosa et Bouret.)

Huillard-Bréholle (M.). Titres de la maison ducale de Bourbon. T. I. In-4°. Paris. (Plon.)

Jacob (P.-L.) Les deux Testaments de Villon; suivis du Banquet du Boys. Nouveaux textes, publiés d'après un manuscrit inconnu jusqu'à ce jour, et précédés d'une notice critique. In-16. Paris. (Académie des bibliophiles.)

Katull's Gedichte. Im Versmasse der Urschrift übers v. K. Uschner. In-16. Berlin (Schrœder's Verl.). 2 fr.

Kihn (H.). Die Bedeutung der Antiochenischen Schule auf dem exegetischen Gebiete, nebst einer Abhandlung über die æltesten Christe Schulen. Ingolstadt. (Krull) 4 f. 45

Klotz (R.). Adnotationum criticarum ad E. Tullii Ciceronis orationem Caccinianam pars II. Gr. in-4°. Leipzig. (Durr.) 80 fr.

Lenormand (F.). Introduction à un mémoire sur la propagation de l'alphabet phénicien dans l'ancien monde. In-8°. Paris. (Lainé et Havard.)

Lepsius (R.). Das bilingue Dekret von Kanopus. In der Orginalgrœsse mit Uebersetzung u. Erklærung beider Texte. Hrsg. 1. Thl. Einleitung. Griechischer Text mit Uebersetzung. Hieroglyphischer Text mit Umschrift u. Interlinear übersetzung. In-8° avec des planches in-4°. Berlin (Hertz). 24 fr.

Le Roi (J.-A.). Journal des règnes de Louis XIV et Louis XV, de l'année 1701 à l'année 1744, par P. Narbonne. In-8°. Paris. (Durand et Pedone-Lauriel.) 7 f. 50

Livii, Titi, ab urbe condita. Erklært von Weissenborn, 10 Bd. Buch 43-45, gr, in-8°. Berlin. (Weidmann.) 3 fr.

Lotze (H.). Eine Wallfahrt von Antwerpen nach Jerusalem aus d. J. 1517. Aus der Handschrift mitgetheilt. Gr. in-4°. Leipzig. (Brockhaus' Sort.) 1 fr. 60

Lubbock (J.). L'homme avant l'histoire, étudié d'après les monuments et les costumes retrouvés dans les différents pays de l'Europe; suivi d'une description comparée des mœurs des sauvages modernes. Traduit de l'anglais par M. E. Barbier. Avec 156 fig. intercalées dans le texte. In-8°. Paris. (Germer-Baillière.) 15 fr.

Maness v. **Maneck,** Büdger, Minnesænger aus der Zeit der Hohenstauffen. Im 14. Jahrh. gesammelt. Fosle der Pariser Handschrift v. Mathieu. gr. Fol. geb. Leipzig. (Brockhaus.) 40 fr.

Marle (T.-H.-A. de). Ursprung u. Entwickelung der sogenannten indo-europæischen u. semitischen Sprachen in Begriff u. Laut. Lœsung dieses grossen, m. Unrecht für unlœsbar gehaltenen Problems als Grundlage zu einem System der Sprachenwissenschaft. 1 Bd. 2 Abth. Ursprung der primitiven Sprache. Systematische Entwickelung der Lautformen u. ihre Bedeutungen. Gr. in-8°. Hamm.)de Marte's Selbstverl). 10 fr.

Mauch (J.-M., v.). Die architektonischen Ordnungen der Griechen u. Rœmer u. der neueren Meister. 5. Aufl. im Texte verb. u. verm. durch Lohde. 2. Abdr. 4-6 (Schluss). Gr. in-fol. Berlin. (Ernst et Korn.) 4 fr.

BULLETIN mensuel des publications les plus importantes de l'Allemagne. Est envoyé gratuitement pendant toute l'année à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

Ce bulletin indispensable à quiconque tient à se tenir au courant du mouvement scientifique et littéraire en Allemagne contient sous les rubriques suivantes l'énumération des principales et des plus importantes publications de l'Allemagne savante : Histoire littéraire. — Encyclopédies. — Théologie. — Philosophie. Droit. — Économie politique. — Médecine. — Art vétérinaire. — Sciences naturelles et mathématiques. — Philologie ancienne et orientale. — Philologie moderne. — Anciens monuments de la littérature allemande. — Histoire. — Biographie. — Géographie, Voyages. — Industrie et Commerce. — Architecture et art de construire. — Agriculture. — Eaux et Forêts. — Mines. — Belles-lettres. — Beaux-arts.

CHABAS Voyage d'un égyptien en Syrie, en Phénicie, en Palestine, etc. au XIVe siècle avant notre ère, traduction analytique d'un papyrus du musée britannique, comprenant le fac-simile du texte hiératique et sa transcription complète en hiéroglyphes et en lettres coptes. Publié avec la collaboration de Ch. Wicliffe Goodwin. Esqe M. A. 1 vol. in-4° avec 13 planches et un glossaire. 70 fr.

Publication des plus importantes pour l'étude et le déchiffrement des hiéroglyphes.

En vente chez H. Boehlau, à Weimar, et se trouve à Paris à la librairie A. Franck, 67, rue Richelieu.

A. SCHLEICHER Compendium der vergleichenden Grammatik der indogermanischen Sprachen, 2e édit. entièrement refondue. 1 vol. in-8°. 21 fr. 35

En vente chez Friderichs, à Elberfeld et se trouve à Paris à la librairie A. Franck, 67, rue Richelieu.

CORPUS inscriptionum rhenanarum consilio et auctoritate societatis antiquariorum rhenanæ, edidit G. Brambach. 1 vol. gr. in-4° cart. 45 fr.

En vente chez C. Gerold fils, à Vienne et se trouve à Paris à la librairie A. Franck, 67, rue Richelieu.

CORPUS scriptorum ecclesiasticorum latinorum edit. consilio et impensis academiæ litterarum cæsareæ Vindobonensis, vol. 1. Sulpicii Severi opera ex recensione C. Halmii. 1 vol. in-8° 4 fr. 25

En vente chez F. C. W. Vogel, à Leipzig et se trouve à Paris à la librairie A. Franck, 67, rue Richelieu.

CHRESTOMATHIE de l'ancien français (VIIIe-XVe siècles) accompagnée d'une grammaire et d'un glossaire par K. Bartsch. 1 vol. in-8°. 12 fr.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

N° 2 Deuxième année 12 Janvier 1867

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE
MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS, H. ZOTENBERG.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
67, RUE RICHELIEU, 67

ANNONCES

EN VENTE A LA LIBRAIRIE A. FRANCK, 67, RUE RICHELIEU.

M. BRÉAL De la forme et de la fonction des mots; leçon faite au Collége de France pour la réouverture du Cours de grammaire comparée, broch. in-8°. 1 fr.

G. PARIS Lettre à M. Léon Gautier sur la versification latine rhythmique, broch. in-8°. 1 fr.

Pour paraître prochainement.

CHRESTOMATHIE égyptienne, ou choix de textes égyptiens transcrits, traduits et accompagnés d'un commentaire perpétuel, et précédés d'un abrégé grammatical par le vicomte Em. de Rougé. 1re partie : Grammaire, 1er fascicule. Ce 1er fascicule se composera de 150 pages environ de texte grand in-4° et de 15 tableaux.

La Librairie A. Franck vient d'acquérir le restant des exemplaires du

RITUEL funéraire des anciens Égyptiens, texte complet en écriture hiératique, publié d'après les papyrus du Musée du Louvre, et précédé d'une introduction à l'étude du Rituel.

4 livraisons sont en vente au prix de 25 fr. chacune.

AMYOT, ÉDITEUR, 8, RUE DE LA PAIX.

ALMANACH diplomatique de Paris pour 1867. Annuaire général de diplomatie, d'histoire, de politique

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Matthiæ Neoburgensis chronica cum continuatione et vita Berchtholdi de Buchegg, ep. Arg. — Die Chronik des Matthias von Neuenberg. Nach der Berner und Strassburgerhandschrift m. den Lesarten der Ausg. v. Cuspinian u. Urstisius hrsg. im Auftrag der allgem. Schweizerisch-geschichtsforsch. Gesellschaft von Prof. G. Studer. Gr. in-8°. Zürich. (Hœhr.) 6 f.

Maximowicz (C.-J.). Rhamneæ orientali-asiaticæ. Mit Tab. Imp. in-4°. Leipzig. (Voss.) 2 fr.

Meyer (H. et W.) Kritisch exegetischer Kommentar üb. das neue Testament. Erste Lieferungsausg. 53-57. (Schluss) Liv. Gr. in-8°. Gœttingen. (Vandenhœck u. Ruprecht's Verlag.) 1 fr. 35

Miot de Melito. Memoiren des Grafen Miot de Melito, ehemaligen Ministers, Botschafters, Staatsraths u. Mitglied des Instituts. Deutsch bearbeitet und aus den hinterlassenen Papieren des Verfassers ergænzt. II. (Schluss) Vol. gr. in-8°. Stuttgart (Schweizerbart.) 8 fr.

Mœrikofer (J.-C.). Ulrich Zwingli nach den urkundlichen Quellen. 1 Vol. gr. in-8°. Leipzig. (Hirzel.) 6 fr.

Montalembert (Graf v.). Die Mœnche des Abendlandes vom h. Benedict bis zum h. Bernhard. Vom Verf. genehmigte deutsche Ausg. v. K. Brandes. III. Vol. g. in-8°. Regensburg. (Manz.) 8 fr. 80

Mücke (J.-F.-A.). Flavius Claudius Julianus. Nach den Quellen. 1. Partie : Julian's Kriegsthaten. G. in-8°. Gotha. (F.-A. Perthes.) 2 fr. 15

Mureti (M.-A.). Epistolæ. Ad optimarum editionum fidem accurate editæ. Editio Tauchnitiana. In-16. Leipzig. (Holtze.) 2 fr.

Mylonas (C.-D.). De Smyrnæorum rebus gestis Pars I, gr. in-8°. Gœttingen (Rente.) 1 fr. 35

Nacht, tausend und eine, arabische Erzæhlungen. Zum erstenmale aus dem Urtext vollstændig u. treu übers. v. G. Weil. 3. Edit. Mit mehreren 100 Illustr. in feinstem Holzschn. 1-40. Livr. gr. in-8°. Stuttgart. (Rieger.) 90 fr.

Oberleitner (K.). Frankreichs Finanzverhæltnisse unter Ludwig XVI, von 1774 à 1792. Gr. in-8°. Wien. (Braumüller.) 2 fr. 75

Palgrave's (Will.-G.). Reisen in Arabien. Aus dem engl. 1. vol. Leipzig. (Dyk.) 8 f.

Panormos. Notata et cogitata. Studien aus dem Gebiete der philos., naturwissenschaftlichen u. allgemeinen Literatur. Gr. in-16. Wien. (Czermak.) 4 fr.

Paul (O.). Die absolute Harmonik der Griechen. Gr. in-4°. Leipzig. (Dœrffling.) 6 fr. 75

Philippi (F.-A.). Kirchliche Glaubenslehre. II Die ursprüngliche Gottesgemeinschaft. 2. verb. Aufl. Gr. in-8°. Stuttgard. (S.-G. Liesching.) 7 fr. 20

Plinii Secundi (C.(. Naturalis historia. D. Detlefsen recensuit. Vol. 1. Liber I-II. Gr. in-8°. Berlin. (Weidmann.) 2 fr. 50

Plitt (G.). Einleitung in die Augustana. 1 Hælfte. A. u. d. T. Geschichte der evangel. Kirche bis zum Augsburger Reichstage. Gr. in-8°. Erlangen. (Deichert.) 8 fr.

Publications de la société pour la recherche et la conservation des monuments historiques dans le grand-duché de Luxembourg. Année 1865. Tome XXI, gr. in-4°. Luxembourg. (Bück.) 5 fr. 90

Ræss (A.). Die Convertiten seit der Reformation nach ihrem Leben u. ihren Schriften dargestellt. 3. völ. Von 1590-1601. Gr. in-8°. Freiburg i/Br. (Herder.) 9 fr. 60

Reinisch u. Rœsler. Die zweisprachige Inschrift von Tanis. Gr. in-8°. Wien. (Braumüller.) 13 fr. 35

Riggenbach (C.-J.). Die mosaische Stiftshütte. Mit 3 lith. Tafeln. 2. Ed. gr. in-4°. Basel. (Bahnmaier.) 4 fr.

— Die Zeugnisse für das Evangelium

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 2 — 12 Janvier — 1867

Sommaire : 6. La Revue des Questions historiques. — 7. De Blasiis, les Insurrections de la Pouille et la Conquête Normande au XI° siècle. — 8. Schultze, Histoire du Vin et des Banquets.

6. — **Revue des Questions historiques**, tome I (livraisons 1 et 2). Paris, Palmé, 1866, in-8°. (La *Revue* paraît tous les trois mois par livraisons de 19 à 22 feuilles in-8°. L'abonnement est de 20 francs).

Ce recueil, spécialement consacré à « reprendre en sous-œuvre » toutes les questions controversées dans le domaine de l'histoire, ne pouvait manquer d'attirer l'attention de tous les lecteurs sérieux, et se recommandait spécialement à notre examen. Rien ne serait plus conforme à nos désirs souvent exprimés, ne répondrait mieux à l'esprit dans lequel nous avons fondé et nous dirigeons la *Revue critique*, qu'une revue dans laquelle on soumettrait à un examen consciencieux et impartial, sans autre intérêt que celui de la vérité, tous les points douteux ou obscurs de l'histoire. Une bibliographie critique des principales publications ajouterait à une telle œuvre un grand prix, en permettant à tous les savants de profiter des découvertes et des travaux que l'érudition accomplit chaque jour. Nous avons donc accueilli avec une vive sympathie le recueil dont nous rendons compte; nous étions disposés à l'aider et à l'appuyer de notre mieux. Malheureusement, après en avoir lu soigneusement les deux premiers numéros, nous sommes obligés de nous prononcer sur son compte dans un sens beaucoup moins favorable que nous ne l'aurions voulu.

Nous ne parlons pas des lacunes du plan et de la pauvreté de la bibliographie. L'horizon des rédacteurs est peu étendu; il ne dépasse guère les limites de la science exclusivement française; leur intérêt ne se porte également que sur les *questions* qui touchent, soit l'histoire de France, soit celle de l'Église catholique. Quant à leur critique, elle est à peu près nulle. Il est rendu compte, il est vrai, dans ces deux premiers numéros, de cent trente ouvrages différents, mais les appréciations n'ont guère plus de valeur et d'étendue que celles qu'on trouve d'ordinaire sur la couverture des *Revues*. Le lecteur, après en avoir pris connaissance, ne sait généralement pas à quoi s'en tenir sur le mérite de l'ouvrage, sur ce qu'il apprend de nouveau, sur ce qu'il contient d'inexact. A ces divers points de vue, le recueil français ne peut même un instant soutenir la moindre comparaison avec l'*Historische Zeitschrift* de M. de Sybel.

Ce ne sont là toutefois que des défauts secondaires, et qui pourraient se corriger. Mais il y a, dans la tendance et l'esprit de la *Revue des Questions historiques*, un vice radical. Il ne s'agit pas en effet, pour les rédacteurs, de rechercher la vérité avec la naïve impartialité de la vraie science, sans se préoccuper de son caractère et des conséquences qu'elle peut avoir pour tel ou tel parti

actuel, mais bien de faire servir l'histoire et leur *Revue* en particulier à un but très-spécial, la glorification de l'Eglise catholique et surtout de la papauté. Leur véritable *criterium*, pour décider une question, est de savoir quelle est la solution la plus conforme à leurs croyances; aussi peut-on être certain, en voyant le titre des articles, de la conclusion qui les terminera. Nous n'avons pas besoin de lire les numéros qui paraîtront prochainement, et dont le contenu est déjà annoncé, pour savoir que, d'après les divers collaborateurs, Galilée n'aura pas été mis à la torture et aura provoqué sa persécution par des exigences déplacées, le pape Zacharie n'aura pas donné à Pépin sa célèbre réponse, et ainsi de suite. Nous pouvons aussi prédire à coup sûr les traits qu'auront les personnages pris pour sujets d'études, d'une part Boniface VIII, Tetzel, etc., d'autre part Erasme ou Luther. La conviction est faite d'avance : on cherche des pièces à l'appui. La préface, œuvre de M. G. de Beaucourt, le laisse entendre avec une modération que n'ont pas toujours les autres rédacteurs : la *Revue* est fondée pour préserver nos contemporains des « piéges de l'erreur », pour « triompher de préjugés trop répandus encore, » etc. Le véritable titre du recueil serait donc : *Revue des Questions historiques qui intéressent l'Église examinées au point de vue catholique*. Nous sommes loin, on le voit, de ce que nous avions pu nous promettre d'abord.

Nous le regrettons vivement. Il nous semble qu'il serait temps de renoncer une bonne fois à avoir une histoire *catholique*, une histoire *protestante* et une histoire « selon la secte encyclopédiste », et de faire de la véritable histoire tout court. A l'heure où nous sommes, où la science historique tend à se détacher de toutes ces mesquines prétentions, de toutes ces passions rétrospectives, et à devenir aussi méthodique, aussi objective que la philologie ou l'archéologie, il nous est pénible de voir des hommes instruits et sérieux fonder une œuvre qui nous ramène sensiblement en arrière. Si la bonne foi individuelle des rédacteurs de la *Revue des Questions historiques* ne peut être mise en doute, ils manquent, à leur insu, de cette bonne foi scientifique sans laquelle on ne peut produire une œuvre impartiale, et qui a pour première condition l'absolue liberté de l'esprit devant les faits, et sa complète soumission à ce qu'ils enseignent. Il nous sera facile de montrer les fâcheux résultats d'une opinion préconçue, même dans des esprits distingués, en examinant quelques-uns des principaux articles de la *Revue;* cet examen fera ressortir en même temps combien peu étendues sont les connaissances de quelques-uns des collaborateurs et combien leur méthode est vague.

Le travail le plus considérable qui ait paru jusqu'ici est assurément l'étude de M. Georges Gandy sur *la Saint-Barthélemy, ses origines, son vrai caractère, ses suites*. Nous ne doutons point que l'auteur n'ait eu le désir réel de raconter la pure vérité; il avait compté sans ses passions et ses colères : entraîné par elles, il a perdu dès l'abord le calme et la critique nécessaires à l'historien. Pour lui les protestants ne sont pas seulement « une ligue profondément hostile au bonheur de la France et à sa gloire » et « une grande société occulte »; ce sont encore des « sauvages qui voulaient détruire toute la société »; ils ont une religion qui « donne à l'illuminisme, au scepticisme et à la dépravation une sorte de con-

sécration divine », et qui leur confère « le droit de s'abandonner à tous les crimes imaginables ». Enfin, par un dernier effort, semblables à ces chrétiens que Néron déclarait « convaincus de haïr tous les hommes, *odio generis humani* (Tacite, *Ann.*, XV), » les protestants deviennent, sous la plume de M. G., « les ennemis du genre humain. » Aussi conclut-il qu' « en droit la soi-disant réforme n'a pu, comme hérésie morale et dogmatique, circuler en France », et que « c'était pour la royauté, pour la justice, un rigoureux devoir de lui refuser la liberté civile. » En droit donc, Charles IX a bien fait d'essayer d'anéantir le protestantisme; mais il y a plus; en fait, « l'hérésie depuis sa naissance a été aggressive et factieuse, et dès lors ses nombreuses Saint-Barthélemy ne lui laissent pas le droit d'être sévère (*sic*) pour celle du 24 août. » Au contraire, « elle méritait un châtiment sévère, et a tort de se poser en victime. » En effet, le protestantisme est « d'autant plus odieux qu'il était un principe actif de dissolution, de tyrannie, de révolte, qu'il tendait au communisme, poussait à l'assassinat, et livrait la France à l'étranger. » On a quelque droit peut-être de s'étonner en rencontrant ces invectives banales chez un « disciple de la science consciencieuse et austère. » Répondant à quelqu'un qui parlerait ainsi par simple et sincère ignorance, on pourrait lui faire voir que les tyrans de la France ont été François Ier et Henri II plutôt que les Vaudois de Mérindoles ou le martyr Anne Dubourg; que les démocrates de la journée des Barricades ne sauraient accuser leurs adversaires de révolte; que jamais les protestants n'ont pratiqué le communisme comme les congrégations religieuses de tous les temps. A ceux qui parlent d'une hérésie aggressive et factieuse, on montrerait que ce n'est qu'après trente ans de potences et de bûchers dont le *Martyrologue* de Crespin nous a conservé les terribles souvenirs que les calvinistes, poussés à bout, cherchèrent à obtenir par les armes ce qu'on refusait à leurs prières. A ceux qui osent parler d'assassinats viendraient répondre et le moine Clément et Ravaillac, élève des jésuites. Enfin n'étaient-ce pas les ligueurs qui offraient à Philippe II cette France que Coligny couvrait de son corps à Saint-Quentin, et qui la « livraient à l'étranger? » C'est ainsi que l'on pourrait facilement réfuter ces audacieux travestissements de la vérité, trop souvent encore répétés de nos jours par les haines religieuses; mais à quoi bon essayer de prouver quelque chose à qui ne veut point entendre?

Quelques mots maintenant de la critique, violente dans la forme autant qu'erronée dans les faits, qui caractérise le travail de M. G. En parlant du massacre de Vassy, l'auteur déclare que « les protestants eurent le tort de troubler par leurs bruits une cérémonie de catholiques »; c'est le contraire qui est vrai : les gens du duc de Guise vinrent assaillir les Huguenots réunis dans une grange pour y célébrer leur culte; il y a plus : il existe une lettre du duc lui-même qui établit la préméditation de ce massacre (Baum, *Beza*; t. II, p. 561). Plus loin, M. G. vient à son tour répéter que François de Guise fut tué à l'instigation de Coligny et de Théodore de Bèze. Il n'a pas craint d'écrire : « Les aveux de Coligny l'accusent; il a confessé, etc. », sans appuyer de la moindre preuve des assertions aussi positives. Coligny n'a cessé de protester avec toute l'indignation du gentilhomme et du chrétien contre des imputations qui ne pouvaient

manquer de se produire, mais que rien n'établit : l'histoire impartiale l'absoudra sans hésiter (Voyez les faits dans Baum, *Beza*, t. II, p. 710-11). — Ailleurs, à propos du prince de Condé, nous rencontrons le raisonnement suivant : « Il visait, *dit-on,* à être roi; des monnaies *auraient été* battues avec cette légende : « *Louis XIII, roi de France.* » Pas plus qu'un autre, M. G. n'a vu cette médaille, et cela par la raison bien simple qu'elle n'existe pas; n'importe; il accuse vivement M. Ranke et d'autres historiens « d'avoir passé *ce fait* sous silence, *par esprit de système.* » — Pour excuser le massacre du 24 août, l'auteur ose prétendre que Coligny préparait une Saint-Barthélemy de catholiques pour le mois de septembre. C'est là sa grande thèse, son champ de manœuvres favori, le sujet qui lui fournit ses apostrophes les plus violentes et les plus haineuses. Il y a telle page où l'auteur, s'acharnant sur la dépouille mortelle de l'amiral, semble avoir voulu rivaliser avec les bourreaux de 1572. Et en définitive, la preuve de cette conspiration, où donc se trouve-t-elle ? En vérité, on ne le devinerait jamais. Elle existe, d'après l'auteur, dans une lettre de Coligny au prince d'Orange, *que personne n'a vue,* et que M. Crétineau-Joly détient, nous dit-on, comme une arme précieuse qu'il se réserve de lancer un jour contre le protestantisme. M. Gandy croit absolument à ce projet d'assassinat; car, dit-il judicieusement, s'il n'était pas renfermé dans cette lettre, « on comprendrait malaisément l'intérêt capital que M. Crétineau-Joly y attache. » Ainsi, parce qu'il plaît au panégyriste des jésuites d'insulter à la mémoire de Coligny par des insinuations qu'il se garde bien de prouver, l'histoire, la « science consciencieuse et austère », devra interpréter sans hésitation ses demi-mots plus ou moins perfides pour charger d'un crime odieux l'illustre victime des Guise et justifier ses bourreaux ! Nous ne dirons pas : quelle loyauté de discussion ! mais : quels procédés de critique !

Qu'au moins M. Gandy reste conséquent avec lui-même dans le cours de ses accusations; mais comment espère-t-il persuader au lecteur que Coligny conspira contre Charles IX jusqu'au 22 août, quand il vient de nous prouver que jusqu'à ce jour le roi n'écoutait que les conseils de l'amiral, et que c'était lui qui dirigeait la politique française ? Disons en passant que les projets politiques de Coligny étaient loin d'être « insensés » comme le veut notre auteur, car ils devançaient tout simplement ceux de Richelieu, qui firent la grandeur de la France. Dira-t-on que le Parlement de Paris reconnut l'existence d'une conspiration par la condamnation de Cavaignes et de Briquemont ? M. Gandy lui-même n'ose pas défendre cette procédure mensongère, inventée par une cour à bout de prétextes, qui trouva des complices pour cacher le crime sous un assassinat judiciaire.

Les massacres eux-mêmes sont racontés avec une précipitation quelque peu singulière; ne pouvant les nier, on serait bien aise de les cacher sous les invectives adressées aux victimes. M. Gandy nous apprend que « la journée du 24 » août fut pleine de mystères » et que « la saine critique ne peut en dissiper » toutes les ténèbres. » Ténèbres bien complaisantes pour les historiens catholiques, car elles ne cachent aucunement les méfaits des hérétiques ! Aussi n'est-il

pas étonnant qu'on ait dit tant d'horreurs de ces quelques égorgements. Les protestants surtout « ont pris dans les pamphlets du jour ce qu'il y a de plus » noir, ils les ont tordus pour en exprimer le venin ». Quant à notre auteur, il dit fièrement : « Ces jeux de l'art ne sont pas de notre sujet » ; il a même l'esprit assez libre pour constater que les pillards et les assassins catholiques « pro- » duisaient un fort bel effet » dans les rues de Paris. Ici nous serions tentés de reprocher à M. Gandy son calme plutôt que ses colères. Il fait preuve dans toute l'exposition de cette partie de son récit d'une grande habileté, que nous sommes les premiers à reconnaître, mais qui dépasse le but en effarouchant le lecteur. Ainsi, si la question n'était indiscrète, nous lui demanderions volontiers pourquoi lorsqu'un protestant affirme quelque chose, c'est tout de suite un mensonge, une calomnie; tout auteur catholique au contraire doit être cru sur parole. Nous nous trompons; ce catholique, fût-il le nonce du Saint-Siége, s'il a le malheur de s'accorder avec le protestant, n'échappe point à la censure; seulement on est plus poli; on insinue qu'« il ne faut pas prendre à la lettre », etc. Mais ce ne sont là que des détails. Où j'admire davantage le savoir-faire de M. Gandy, c'est quand il détourne nos yeux des malheureux que l'on assomme et que l'on égorge pour attirer notre attention, que dis-je? notre compassion sur « l'angoisse et l'incertitude navrante » de Charles IX et de sa mère, pour nous apitoyer sur les malheurs de ce prince « naturellement affable » et généreux » et qui mourut « des chagrins dont l'abreuvèrent les menées de » l'hérésie ». Pendant qu'on massacre au dehors nous examinons gravement la question de savoir « *si le roi prit au sérieux* l'extravagance d'un ordre qu'un » transport de colère lui avait arraché ». Quand tout est fini, M. Gandy compte les morts et n'en trouve qu'un millier, ce qui fournit naturellement matière à de nouvelles aménités à l'adresse des auteurs protestants. Ne lui en déplaise; le curé Claude Haton, un contemporain, en devait savoir plus long là-dessus que l'abbé Caveirac, vivant au XVIIIe siècle, et qui fait autorité pour lui; or Claude Haton compte pour le moins 7,000 victimes. M. Gandy suit le même procédé pour atténuer les massacres en province; il se récrie surtout contre l'admission d'ordres secrets ordonnant des exécutions comme à Paris, le jour de la Saint-Barthélemy. C'est équivoquer sur la date; personne ne prétend que ces tueries dussent avoir lieu partout le même jour; partant de Paris à un moment donné, les ordres du roi devaient nécessairement arriver plus tard dans certaines localités. Il ne parviendra jamais à contester ces deux choses : l'existence d'ordres oraux suivis partout de massacres. D'ailleurs la lettre de Puygaillard trouvée aux archives d'Angers, et que M. de Falloux a eu la franchise de publier, ne peut laisser aucun doute sur la connexité des deux faits. On n'explique rien en répétant bien haut que de tels égorgements « auraient été une barbarie inutile ». Jamais les rois aux instincts cruels et au caractère faible ne font de pareils raisonnements. Qu'après coup, les massacres terminés et la crainte dominant la colère, le roi ait expédié partout des lettres recommandant la clémence, cela ne prouve quelque chose que pour ceux qui veulent bien être convaincus.

Il faut dire encore quelques mots des sources de l'auteur; on serait tenté d'en

admirer la profusion, si leur valeur n'était quelquefois plus que douteuse. Ainsi citer les mémoires de Tavannes et d'Anjou, deux des bourreaux de la Saint-Barthélemy, pour prouver la culpabilité des huguenots, c'est faire preuve de trop de confiance. Nous considérons en outre comme un abus la citation comme autorités, pour une question toute spéciale, de l'abrégé de l'histoire de France de M. Trognon et de l'estimable précis de M. Lavallée. Quant à s'appuyer sur Walter Scott, traduit par Defauconpret, et sur les *Conversations de Napoléon à Sainte-Hélène*, c'est une plaisanterie de mauvais goût. Enfin prendre au sérieux les citations de Luther faites par M. Grégoire du *Correspondant* et le R. P. Verdière, puiser sa connaissance exclusive de Calvin dans les PP. Longueval et Berthier, c'est se rendre la tâche par trop facile quand on a la prétention d'écrire sur l'histoire religieuse du XVIe siècle. Caractériser la réforme d'après d'absurdes pamphlets comme celui de Monaghan, *l'Église, la Réforme, la Philosophie et le Socialisme*, c'est agir avec la légèreté d'un écrivain qui nous donnerait la biographie de Napoléon Ier, d'après les pamphlets royalistes de 1815.

Il n'y a pas seulement dans tout le travail de M. Gandy « la falsification négative qui consiste dans le silence ; » mais encore, comme nous l'avons assez vu, des accusations et des négations également impossibles à soutenir. Disons encore brièvement un mot d'une question que nous ne voulons effleurer qu'avec réserve. M. Gandy déclare « mensonge atroce » l'accusation de la participation de l'Église à la Saint-Barthélemy. Le Saint-Siége « appuyé sur la raison » et « avec une énergie mêlée de douceur » n'a fait que des vœux pour le maintien de la foi. Il n'imposait « à personne les croyances orthodoxes et ne demandait les conversions qu'à la science et à la charité. » Si de telles assertions, énoncées avec une assurance inouïe, ne suffisaient pas à convaincre tous ceux que la vue de tant d'*auto-da-fé* au XVIe siècle auraient pu rendre incrédules, qu'on se rassure. Voilà un dernier argument péremptoire. La papauté n'a rien pu vouloir contre les protestants, « parce que les Espagnols battirent les Turcs à Lépante. » Pour qui ne saurait comprendre la lucidité de ce dernier argument point de salut! Pour nous, nous avouons humblement que « nous préférons à cet étalage de grands sentiments une discussion rationnelle » et que tous les actes de foi de M. Gandy ne sauraient effacer de notre mémoire les lettres du cardinal de Lorraine et ses jubilations sanguinaires, les messes solennelles dites à Rome et à Paris, la médaille frappée par Grégoire XIII (Voy. Bonami, *Numismata Pontificum* Romæ 1689. Fol. I, 336.) en l'honneur du sanglant holocauste offert aux croyances orthodoxes. Quant à dire que messes et médailles ne furent point des actes de réjouissance pour le massacre des hérétiques, mais de remercîments adressés à Dieu pour avoir sauvé la France, c'est une de ces habiletés qui ont leur nom dans l'histoire comme dans la littérature et dont nous laissons tout l'honneur à qui de droit.

En somme il n'est qu'un point sur lequel l'auteur ait parfaitement raison, c'est lorsqu'il prouve la non préméditation du massacre. Mais il y a longtemps que la question est vidée. On n'a qu'à jeter un regard sur les travaux de Ranke, de Soldan, de MM. Schaeffer et Coquerel, pour s'en assurer. Si pendant très-

longtemps les protestants ont hésité à reconnaître ce fait, désormais établi, cela ne peut guères étonner. Ils avaient pour eux Charles IX lui-même, Capilupi, Davila, Claude Haton, l'évêque Sorbin et beaucoup d'autres catholiques encore. Après tout l'appréciation morale de la Saint-Barthélemy n'est nullement modifiée par là et le massacre n'en reste pas moins odieux.

Franchement, ce n'est pas la peine de « reprendre en sous-œuvre » l'histoire du passé pour y ajouter si peu de chose et en ébranler au contraire toutes les données. S'il est un sujet facile à apprécier dans ses causes et ses effets, où les hommes de partis eux-mêmes devraient pouvoir se rencontrer dans un semblable jugement, c'est celui-ci. L'histoire impartiale croyait avoir prononcé, sur la nuit du 24 août, ses conclusions motivées : ce n'est point trop dire quand on parle de noms illustres comme celui de Ranke. Vain espoir ! Un jour viendra où quelque entreprenant écrivain n'hésitera point à accoler l'épithète méprisante de « sectaire » au plus grand nom historique de l'Allemagne, et brouillant tout, se mettra, avec une assurance digne d'une meilleure cause, à nous refaire une histoire à sa mode. Il parlera longtemps « d'erreurs et de calomnies, de mensonges et de passions haineuses, » et s'écriera tout indigné : « Généralement encore les *rationalistes* représentent les orthodoxes comme persécuteurs des hérétiques; à les entendre, les catholiques sont aggresseurs, les protestants victimes. » Il est fâcheux que M. G. n'ait pas cru nécessaire d'affirmer nettement les propositions contradictoires : cette réserve a enlevé à son travail un charme de plus. Il y a longtemps d'ailleurs qu'un écrivain catholique de l'Allemagne, M. de Schütz, a mis un livre au jour pour démontrer que les protestants firent la Saint-Barthélemy contre les catholiques. Pour n'avoir point été jusqu'au bout, M. G. n'en a pas moins fait preuve d'un zèle, dont ses amis lui sauront gré sans doute, mais qui est très-différent du zèle de la science. De semblables élucubrations sont de celles qui barrent, au lieu de la frayer, la route de la vérité.

Il faut en dire autant du travail de M. Lecoy de la Marche sur les meurtres politiques de Clovis. Il est impossible d'accumuler en quelques pages plus de raisonnements faux, de contradictions et d'insinuations mal appuyées. On sait que Grégoire de Tours, après avoir raconté le meurtre de Sigebert, roi de Cologne, remarque : « Il ajouta le royaume et le trésor de Sigebert aux siens; car Dieu renversait tous les jours ses ennemis sous son bras, et augmentait son royaume, parce qu'il marchait devant lui avec un cœur droit et faisait les choses qui étaient agréables devant ses yeux. » C'est cette phrase célèbre qui motive l'article de M. Lecoy, consacré à prouver contre les historiens modernes qu'elle ne témoigne nullement chez « le saint évêque » d'une « oblitération du sens moral. » Pour cela, M. L. se met à examiner les récits de Grégoire, concernant le meurtre de Sigebert et son fils — de Chararic — et de Ragnacaire, et conclut à leur peu de fondement. Nous verrons ce qu'il faut en penser; mais l'apologiste ne réfléchit pas que, ses arguments eussent-ils quelque valeur, la phrase de Grégoire de Tours n'en conserve pas moins toute la sienne. Il est évident que l'évêque de Tours croyait aux récits qu'il rapporte, et son jugement ne perd rien de son originalité et de son importance historique quand même on aura

montré que ces récits sont erronés [1]. C'est d'ailleurs ce qu'on ne prouve pas.

M. L. invoque contre les récits de Grégoire de Tours trois raisons principales : 1° ils sont, en eux-mêmes, invraisemblables; 2° ils sont contredits par des témoignages de Grégoire lui-même et d'autres; 3° les événements sont bien mieux racontés et éclaircis ailleurs. Nous passerons rapidement sur le premier point : M. L. n'y dit rien qui puisse ou doive se réfuter sérieusement; soutenir par exemple que Ragnacaire ayant outragé les parents de Clovis, celui-ci « n'avait qu'à venir réclamer justice, les armes à la main », et que par conséquent il est fort invraisemblable qu'il l'ait tué en trahison, c'est méconnaître l'évidente supériorité de l'assassinat sur la guerre, et comme sûreté, et comme économie d'hommes, d'argent, de temps et de peine. Il est clair au reste que les récits de Grégoire reposent sur la tradition, et, dans tous leurs détails, ne doivent pas être pris à la lettre; mais c'est se moquer que de faire des raisonnements comme celui-ci : Si Clovis avait en effet pris les trésors des rois tués par lui, il « aurait dû faire une prompte fortune; » or « il est constant que les premiers Mérovingiens furent étrangers à la richesse comme au luxe, et un passage de Grégoire lui-même l'atteste pour Clovis. » M. L. cite ce passage, mais plus loin : Grégoire, s'adressant aux princes de son temps (l. v, prol.), leur reproche de ne pas faire comme Clovis, qui a accompli de si grandes choses : « Et pourtant, ajoute-t-il, il n'avait ni or ni argent comme vous. » Les meurtres en question se rapportent aux dernières années de Clovis; la phrase de Grégoire fait évidemment allusion à ses commencements; on appréciera le sérieux de semblables arguments. M. L. pense que l'état de civilisation des Francs ne rend pas vraisemblables les crimes de Clovis, et que c'est nous qui, d'après ces crimes prétendus, nous représentons les Francs comme plus barbares qu'ils n'étaient. A cette occasion, il pose « un axiôme », c'est que : « *Ce sont les faits qui doivent former nos appréciations sur telle époque ou tel individu, et non ces appréciations qui doivent nous faire préjuger des faits.* » Et il ajoute que les Francs, au rapport d'Agathias, étaient « pleins d'urbanité. » Tout le monde sait que les Burgondes étaient les plus doux des Germains, et bien supérieurs en cela aux Francs; or le roi Gondebaud, oncle de Clotilde, avait tué de sa main un de ses frères et brûlé l'autre, et plus tard il poignarda le troisième dans une église. C'était un arien, dira M. L.; mais les fils de Clovis étaient catholiques, et on sait comment Clotaire et Childebert se débarrassèrent de leurs neveux, des fils de ce Clodomir qui avait fait jeter dans un puits le burgonde Sigismond avec sa femme et son fils. Ou bien M. L. révoque-t-il aussi ces faits en doute ?

1. M. L. dit, il est vrai, en terminant, que la responsabilité de Grégoire « *semble* » couverte *en partie* par les altérations *probables* du texte »; il ne s'appuie que sur une idée qui lui est toute personnelle, à savoir, que Baldéric de Cambrai donnant, d'après l'*Historia Francorum*, un récit sur Ragnacaire qui diffère de celui de Grégoire, nos manuscrits sont sans doute altérés. Or ces mss. datent du VIIIe siècle, et Baldéric écrivait au XIe; quant à ses variantes, elles s'expliquent très-bien, comme nous le dirons, et il n'est pas même sûr que par l'*Historia Francorum* il désigne Grégoire. Ce n'en est pas moins là, d'après M. L., un fait « d'une grande portée pour l'*Histoire des Francs* tout entière. »

Quant aux *témoignages*, ils sont curieux. Grégoire de Tours, dans le prologue cité tout-à-l'heure, fait un éloge de Clovis portant sur ce *qu'il a confessé la Trinité indivisible, et qu'avec son secours il a étendu son royaume sur la Gaule entière;* plus loin il rappelle *qu'il a mis à mort des rois hostiles, écrasé des étrangers mauvais et soumis tous les peuples de sa nation;* il ajoute *qu'il a laissé à ses fils une autorité sans tache et sans conteste;* enfin vient la fameuse phrase sur sa pauvreté. C'est tout, absolument tout ce que fournit Grégoire à M. L., qui s'écrie après ces citations insignifiantes : « Il serait peut-être oiseux d'aller chercher d'autres témoignages après ces déclarations de l'auteur lui-même. » On ne peut que transcrire de semblables choses; mais en vérité il est difficile de le faire de sang-froid. « Mais, ajoute M. L., *pour plus de sûreté,* en voici quelques-uns. » Ces témoignages sont *uniquement* des louanges banales sur les grandes qualités de Clovis, sa piété et son zèle pour l'Église, tirées de la vie de saint Maximin [1], d'Aimoin et d'une lettre du roi Theodebert. Il faut y ajouter que le concile d'Orléans, en 511, le félicita « sur son zèle pieux et son humanité, » et des évêques, suivant M. L., n'auraient pu le louer s'il avait commis des actes répréhensibles. La preuve, c'est que « nous voyons, *entre autres exemples* (?), saint Eleuthère le reprendre publiquement à Tournai, d'une faute qu'il n'osait avouer. » La vie de saint Eleuthère (que M. L. se contente de citer) raconte en effet qu'un ange apporta au saint, pendant qu'il officiait, une lettre venue du ciel dans laquelle Dieu lui révélait un péché que Clovis avait commis et dont il ne s'était pas confessé, et qu'Eleuthère reprocha au roi son silence, obtint de lui l'aveu de sa faute et lui communiqua l'absolution que l'ange avait apportée [2]. Voilà la base du raisonnement après lequel M. L. triomphe : « Répétera-t-on encore », s'écrie-t-il, etc. Qui espère-t-on persuader avec de pareilles argumentations ?

Venons aux « éclaircissements ». Ils se bornent à un passage, déjà mentionné, de Baldéric de Cambrai. Le chroniqueur du XIe siècle abrège le récit de Grégoire de Tours sur Ragnacaire, en y ajoutant, en tout et pour tout, deux circonstances, l'une que Ragnacaire, « cousin ou neveu de Clovis, avait » été laissé pour la garde de Cambrai, » l'autre « qu'un jour que le roi reve- » nait, Ragnacaire viola sa foi et lui refusa l'entrée de la ville. » Rien n'est plus naturel que de voir là, chez le chroniqueur, le désir de légitimer l'acte de Clovis en représentant le roi de Cambrai comme un sujet rebelle. Ces simples mots suffisent cependant à M. L. pour suspecter le texte de l'*Histoire de France* tout entière (voy. ci-dessus), et pour conclure : 1° que Ragnacaire avait un commandement « qu'il voulut ériger en souveraineté par la révolte »; 2° que Clovis « n'a point (comme le dit Grégoire) excité les gens de Ragnacaire à la » trahison par l'appât de l'or. » On ne croirait pas, après une telle conclusion, que Baldéric, sur lequel l'auteur s'appuie pour contrôler un récit antérieur au sien de cinq siècles, raconte tout au long l'histoire de la trahison des gens de

1. M. L. dit à plusieurs reprises que cette *Vie* est contemporaine de Grégoire de Tours; il aurait bien dû nous dire ses raisons. On l'a attribuée jusqu'ici au IXe siècle.

2. Cette curieuse légende a été mise sur le compte de saint Gilles et de Charles-Martel ou de Charlemagne. (V. G. Paris, *Hist. poétique de Charlemagne,* p. 378 et ss.; l'auteur n'a pas connu la vie de saint Eleuthère, qui lui aurait fourni un intéressant rapprochement).

Ragnacaire, déterminée par l'appât de l'or; qu'Aimoin, dont M. L. veut rapprocher le témoignage de celui de Balderic, en fait autant; on ne le croirait pas si on ne le lisait imprimé. M. L. se figure sans doute que personne ne prendra la peine de remonter aux sources qu'il allègue. — Après ce merveilleux « éclaircissement », M. L. ajoute cette question, qu'il résout ensuite affirmativement : « Faut-il, maintenant, étendre à Chararic et à Sigebert, — en gros, » bien entendu, — ce qui est le fait de Ragnacaire ? » *En gros, bien entendu* est plein de réserve.

Et maintenant vient le dernier argument qui fournit la vraie conclusion. Ces gens-là étaient ou devaient être païens, et dès lors Clovis « n'a pas seulement » puni des rebelles, il a étouffé le foyer de la résistance opposée à la propaga- » tion du christianisme dont il s'était fait le plus fervent disciple [1]. Quelle force » n'acquièrent pas, avec cette explication, les témoignages recueillis plus haut » sur son compte ! *La vigueur de la justice, le zèle de la religion, la restauration* » *des églises détruites par les païens* deviennent autant d'allusions aux événements » qui viennent d'être examinés..... » Dans ces événements, « Clovis apparaît » comme Charlemagne avec les Saxons, réprimant, civilisant et christianisant » à la fois. » Ceci est tout simplement la traduction en langage moderne de la phrase de Grégoire de Tours qui a tant scandalisé M. Lecoy; pourquoi donc a-t-il pris tant de peine pour en ébranler la force ? Il nous prouve qu'à treize siècles de distance les appréciations de certains partis ne varient pas.

Si M. Gandy et M. Lecoy, tout en mettant l'instruction qu'ils possèdent au service d'une opinion préconçue, conservent encore les formes de la recherche scientifique et l'apparence de l'impartialité, M. Edouard Dumont arbore plus franchement le drapeau de l'esprit de parti. Il ne se croit pas permis de laisser passer le nom d'un savant, illustre ou non, qui n'est pas de son avis, sans l'accompagner de quelque grosse injure. Les contradicteurs de M. D. sont « des menteurs effrontés qui crient au mensonge », Erasme est traité « d'équi- » voque chanoine », Fleury convaincu « d'infidélité réfléchie »; quant à D. Constant, raisonner comme il le fait, « c'est honteux »; le recteur de l'université Hernaut, janséniste « chassé de la Sorbonne », dont Tillemont « ne » craint pas d'emprunter l'aide », a écrit sur saint Athanase « un fatras de style » plantureux (?), d'érudition confuse et déloyale ». Enfin M. D., qui a fait un *Précis d'histoire romaine*, ne voit dans les arguments de Tillemont que « de mé- » prisables arguties », ou bien « un brouillis de chicanes plus ou moins » maussades », et enfin des « tortillements de déraison. » Ajoutons, pour donner une idée exacte de cette manière et de ce style *plantureux*, qu'il trouve moyen, à propos des fausses décrétales, de parler de « la bigamie du landgrave » de Hesse », et de reprocher à la *critique moderne*, qui a « fort mauvaise grâce » à dédaigner nos anciens pour leurs erreurs de savoir et de discernement », d'avoir cru à la *Vie de Molière* par Grimarest, au *Masque de Fer* et à la « petite » falibourde (*sic*) » du chien de Montargis. Nous avions pensé jusqu'ici que

1. Notons en passant que M. L. fait encore reparaître l'éternelle bataille de *Tolbiac*, que la science allemande croyait avoir enterrée à jamais.

c'était la critique moderne qui avait fait justice de ces erreurs traditionnelles.

M. D. a enrichi la *Revue* de deux dissertations, l'une sur le pape *Saint Liberius*, l'autre sur les *Fausses Décrétales*. La seconde n'est pas terminée; nous n'en parlerons pas [1]. Quant à la première, c'est à peu près la reproduction du long travail de Stilting dans les *Acta sanctorum;* il s'agit de démontrer que le pape Liberius n'a pas eu de *faiblesse* vis-à-vis de l'empereur arien Constance. Il est vrai que saint Jérôme, saint Athanase et saint Hilaire disent formellement qu'il succomba; mais la réponse est bien simple. Le passage de Jérôme est interpolé; le passage d'Athanase est interpolé; les fragments d'Hilaire sont supposés. Dans ces fragments se trouvent des lettres de Liberius qui prouvent sa faiblesse; elles sont apocryphes. Si M. D. avait pris la peine de lire le beau livre de M. Reinkens sur saint Hilaire (Schaffhouse, 1864), il aurait vu que les dix fragments de saint Hilaire sont regardés comme incontestablement identiques par un critique catholique et aussi judicieux que compétent : « La langue, dit M. Reinkens, est tellement la langue toute particulière de saint Hilaire, que l'on ne peut que s'étonner que Stilling l'ait méconnue un instant... Tout est exactement comme dans ses autres écrits, et marqué d'un cachet si original, que personne, parmi les contemporains, ne pouvait écrire ainsi. » M. Reinkens pense de même que les lettres de Liberius sont bien de lui; il n'y trouve pas du tout le style d'écolier qu'on y a voulu voir, et en déclare le langage absolument pareil à celui de la lettre à Constantin (fr. V) qu'on accepte comme authentique [2]. Si M. D. avait en outre consulté le livre si remarquable de M. le chanoine de Dœllinger sur les *Fables de la Papauté au moyen-âge* (Munich, 1863), il aurait pu débrouiller bien mieux qu'il ne l'a fait le chaos du *Liber pontificalis* sur Libérius et Félix. Actuellement il est assez embarrassé; car saint Libérius a été rayé du martyrologe, et nous ne savons de quel droit M. D. le canonise de nouveau, tandis que l'*antipape* Félix y figure. Ajoutons que les phrases non suspectes de saint Jérôme et de saint Athanase, que M. D. s'efforce en vain de tirer à son sens, confirment le témoignage des passages prétendus interpolés. Cela n'empêche pas l'auteur d'affirmer que « cette fable méprisable... n'est pas seulement une erreur; c'est une indignité. » — La critique de M. D. se révèle tout entière dans un curieux passage. Constance, nous dit-il, haïssait personnellement le pape, « non pas tant peut-être à cause de l'arianisme réprouvé et d'Athanase soutenu, que des *actes* du pape saint Sylvestre. Car on n'attribuait à nul autre qu'à Libérius cette biographie très-répandue, où les fureurs domestiques de Constantin, sa lèpre, son baptême et sa conversion complète étaient autant de blessures, etc. » Ceux qui connaissent cette légende du VIe siècle au plus tôt, qui n'est qu'un conte dévot et populaire, et qui se retrouve en tête du recueil de fables connu sous le nom

1. Nous signalerons seulement l'admirable raisonnement qui consiste à dire : si les Décrétales avaient été fausses, des savants comme Hincmar s'en seraient aperçus. Or c'est précisément Hincmar qu'on accuse d'avoir participé à la falsification. — Notons que M. Lecoy, parlant de la *Vita S. Remigii*, la dit « reproduite par Hincmar d'après » une biographie contemporaine de cet évêque. » Qui donc croit encore à ce mensonge d'Hincmar?

2. Si M. Reinkens a raison, voilà Liberius convaincu d'avoir écrit, comme dit M. D., en « phrases de laquais. »

de *Reali di Francia*, apprécieront l'inconcevable absence de toute critique que suppose une pareille hypothèse [1]. Ce n'est pas sans doute ainsi que procède la critique allemande, sur laquelle M. D. a porté une sentence que nous voudrions voir inscrite en lettres d'or sur le titre de la *Revue des Questions historiques* : « L'érudition d'outre-Rhin s'occupe encore de cette question (les fausses Décrétales), mais par pure curiosité, comme d'un sujet de critique historique; ce qui n'a pas peu contribué à retenir les esprits dans une obscurité fâcheuse. »

Après une telle déclaration, il n'y a plus rien à dire. La *Revue* où on pose de pareils axiômes est jugée pour les lecteurs de la *Revue critique*. Est-ce à dire qu'elle ne contient rien de bon, qu'elle ne peut rendre aucun service? Loin de nous cette pensée. Nous avons avec elle en commun plusieurs collaborateurs, et sur toutes les questions où la solution scientifique est d'accord avec la solution ecclésiastique, ou bien où la religion n'a pas d'intérêt même indirect, les premiers cahiers contiennent déjà de bons articles. Nous signalons le travail excellent de M. de Beaucourt sur *Agnès Sorel*, la dissertation, aussi piquante que soigneuse, bien qu'elle n'épuise pas le sujet, de M. de Barthélemy sur le *Droit du Seigneur* [2], l'intéressante petite recherche de M. Tamizey de Larroque sur l'authenticité du fameux mot attribué à Arnaud Amalric, légat du pape Innocent III, lors du sac de Béziers : *Tuez-les tous! Dieu reconnaîtra bien les siens*. Nous ferons toutefois remarquer, sur ce dernier article (qui avait déjà paru en 1862, dans les *Annales de philosophie chrétienne*), que, même si l'on admet comme assurée (et elle n'est que probable) la rectification de M. T. de L., il n'en résulte aucune diminution de la part qui incombe au légat du pape dans les horreurs de la croisade albigeoise; et le mot même rapporté par le moine Césaire d'Heisterbach conserve une certaine valeur, en ce qu'il montre qu'il n'avait rien d'improbable pour un contemporain, et qu'il était même édifiant : Césaire le rapporte comme un trait qui fait grand honneur au légat [3]. Citons encore l'étude de M. Rossigneux sur *Bibracte et le mont Beuvray*, et la notice de M. Lecoy de La Marche, mieux inspiré cette fois, sur le séjour d'Amédée VIII à Ripaille.

La *Revue des Questions historiques* n'est donc pas sans valeur : mais cette valeur ne pourra guère que diminuer. A mesure que s'accusera davantage la tendance anti-scientifique qui s'exprime si clairement par l'organe de M. Édouard Dumont, plusieurs des savants distingués qui lui ont donné d'abord leur concours s'en éloigneront peu à peu. Tout le monde ne se soucie pas de voir ses travaux, consciencieux et véridiques, accolés à des produits de l'esprit de parti,

1. Voici comment M. D. apprécie les résultats de la critique biblique : « Par le même » raisonnement (celui de Labbe sur les fausses Décrétales) on devrait nier que Moïse fût » l'auteur du *Pentateuque*... Aussi quelques philosophes n'ont pas voulu se priver de cette » satisfaction. Il y a des savants qui ne sont jamais plus plaisants que quand ils raison- » nent. » Il y en a d'autres qui n'ont pas besoin de raisonner pour cela.

2. Pourquoi M. de Barthélemy rejette-t-il en note, vers la fin de son mémoire, et laisse-t-il sans discussion l'un des textes les plus souvent invoqués par ceux qui soutiennent l'existence de ce droit, le passage des *Coutumes du baillage d'Amiens* que M. Delpit (*Réponse d'un campagnard à un paysan*) classe sous le n° 1 de ses preuves?

3. M. T. de L., ordinairement si exact, s'est trompé en disant que l'auteur de la chronique en prose de la croisade albigeoise « ne cite comme garant de ce qu'il raconte » que le poème même de la croisade »; la vérité est que cet auteur se fonde uniquement sur le poème (qu'il modifie arbitrairement en certains endroits), mais ne le cite jamais.

à des falsifications de l'histoire. En tout cas, le plan et l'ensemble du recueil resteront ce qu'ils sont, c'est-à-dire qu'ils seront absolument opposés à l'esprit de la vraie science. La place qu'aurait pu occuper la *Revue* reste donc à prendre : il y a dans cet essai, malheureusement si imparfait, une invitation et un encouragement à tenter l'aventure dans des conditions meilleures. Un de nos vœux les plus chers sera réalisé le jour où nous pourrons saluer l'apparition d'une véritable *Revue historique*. R. P.

---

7. — **La Insurrezione Pugliese e la Conquista Normanna nel secolo XI,** narrate da Giuseppe de Blasiis. Napoli. A. Detken. 1864. In-8°. 2 vol. (284 p. et 359 pages).

Il y a deux ans déjà que l'ouvrage de M. de Blasiis a paru, mais la valeur de ce travail, autant que l'intérêt du sujet, serviront d'excuse à cette annonce si tardive. Le savant professeur de Naples auquel nous devons ces deux volumes s'est fait connaître, il y a quelques années, par une histoire de Pierre de la Vigne, le malheureux chancelier de Frédéric II ; c'est dans une époque plus reculée qu'il est allé chercher la matière de son présent ouvrage. Il nous raconte les luttes qui signalèrent la fin de la domination grecque en Italie et l'établissement d'une race nouvelle au sud de la péninsule.

L'Italie méridionale présente vers la fin du xe siècle un étrange pêle-mêle de nationalités ; on y voit, confondus avec les anciens habitants du pays, des Grecs, des Lombards, des Arabes et des représentants épars de bien d'autres peuples encore. La confusion politique y était grande. Malgré les efforts des trois Othon l'influence du pouvoir impérial d'Allemagne se faisait peu sentir. Les désordres intérieurs de la papauté empêchaient également l'établissement de toute suprématie de la part du Saint-Siége. La Pouille et la Calabre restaient aux mains des patrices et des catapans de Byzance ; à côté d'eux des princes lombards régnaient à Salerne, à Bénévent, à Capoue, tandis que de petites républiques maritimes bordaient les côtes de la Campanie et que la dynastie musulmane des Kelbites gouvernait la Sicile. Tous ces pouvoirs faibles et presque moribonds avaient à peine la force nécessaire pour vivre au milieu des intrigues incessantes de leurs voisins. Un choc un peu violent, venant du dehors, devait faire crouler cet état de choses, et lorsqu'on étudie de plus près l'attitude de toutes ces populations énervées et corrompues, on s'étonne moins de l'issue qu'eut la tentative de quelques hardis aventuriers.

C'est en 1010 qu'éclata dans la Pouille et les Calabres une révolte formidable contre l'autorité des byzantins, révolte amenée par l'inintelligente tyrannie des gouverneurs grecs. C'est dans les luttes prolongées entre les révoltés et leurs oppresseurs que nous rencontrons pour la première fois en plus grand nombre des auxiliaires normands qu'attirait en Italie le désir des combats autant que la soif du butin. On les trouve pendant une vingtaine d'années à la solde des dynastes et des cités italiennes, changeant de parti selon les avantages qu'on leur offrait, sans qu'ils poursuivissent encore des projets personnels de conquête. Mais en 1035 les premiers fils de Tancrède de Hauteville arrivèrent en Italie, et dès lors les guerriers normands eurent à leur tête des chefs capables autant

qu'ambitieux. Après des luttes innombrables et qui semblent tirées souvent de quelque roman de chevalerie, les nouveaux venus surent se faire place; Guillaume Bras-de-Fer prit en 1043 le titre de comte de Pouille et distribua le pays à ses vassaux. Puis il entama la lutte définitive tant avec les Grecs qu'avec les princes lombards de Salerne qui espéraient réunir sous leur sceptre, dans ce moment même, l'Italie méridionale tout entière. Cette lutte difficile le devint plus encore quand Henri III, l'empereur d'Allemagne, eut résolu de concert avec Léon IX, de soumettre au Saint-Siége la principauté de Bénévent. Cette prise de possession s'opéra facilement, mais elle eut pour résultat de mêler la papauté à toutes les intrigues politiques qui déchiraient le sud de l'Italie et finalement elle mit en face Léon IX et les Normands. La bataille de Civitate (juin 1053) décida en faveur de ces derniers. Le pape défait et prisonnier dut traiter avec les vainqueurs et leur céder formellement des provinces qu'il ne pouvait plus espérer pour lui-même désormais. C'est à ce moment de la consolidation du pouvoir normand dans l'Italie méridionale que s'arrête le premier volume de M. de Blasiis.

Le second volume de l'ouvrage n'est à vrai dire que la biographie de Robert Guiscard, dont la personnalité domine, de 1057 à 1084, l'histoire tout entière du sud de la péninsule. Ses exploits dans la Pouille et en Sicile, ses luttes avec son frère Roger, son intervention en faveur de Grégoire VII, ses entreprises surtout contre l'empire de Byzance forment le plus curieux tableau. C'est au moment décisif de sa lutte contre Alexis Comnène, son digne rival par la fourbe et le courage, que la mort vint enlever Robert Guiscard et rendre inutile la victoire de Larisse. M. de Blasiis est arrivé dans son récit jusqu'à la date de 1085. Un troisième volume doit terminer l'histoire de l'établissement des Normands en Italie.

On ne peut que louer le talent et le zèle avec lequel notre auteur a su mettre en œuvre les sources, tant italiennes que byzantines et françaises, relatives à cette période. En fait de documents inédits il ne s'est guère servi que de quelques diplômes grecs tirés des archives de Naples, mais il a tâché de ne laisser échapper aucun fragment d'annales ou de chroniques, en prose ou en vers, qui pouvait éclairer son sujet. Son ouvrage est de beaucoup le plus complet parmi tous ceux qui ont traité la matière tant en France qu'en Allemagne. On n'apprécie bien tout son mérite qu'en le comparant aux travaux de MM. Gauttier d'Arc et Petit de Baroncourt ou bien à ceux de Raumer et de Mooyer. Il faut féliciter aussi M. de Blasiis d'avoir évité cette emphase dans le récit, cet abus de réflexions plus brillantes que solides, qui déparent trop souvent les ouvrages d'histoire au-delà des Alpes. Scrupuleusement fidèle à la seule vérité historique, l'auteur ne se laisse dominer par aucune tendance politique ou religieuse; son style simple et scientifique, son récit sobre et modéré, gagnent tout d'abord la confiance du lecteur. Son savoir est solide et l'on voit qu'il n'a rien négligé pour établir la vérité des faits d'après les meilleurs témoignages.

Ces mérites divers n'excluent point les défauts; nous les signalerons à l'auteur avec d'autant plus de franchise que son travail est plus méritoire dans son ensemble. M. de Blasiis, qui a si soigneusement étudié les sources italiennes et byzantines, a quelque peu négligé les sources allemandes, importantes cependant pour telles parties de son récit, ainsi que les travaux de l'érudition ger-

manique moderne. L'*Histoire des empereurs d'Allemagne* de Giesebrecht semble lui être inconnue tout comme l'*Histoire de Grégoire VII* de Gfroerer. Il aurait mieux fait de les consulter que de lire tel écrivain oublié du XVIIIe siècle comme Martin Hofmann. Il paraît n'avoir pas étudié non plus les *Regesta Pontificum* de Jaffé qui lui auraient épargné plusieurs erreurs [1]. Regrettons aussi que l'auteur se soit servi si souvent d'éditions très-fautives de ses sources quand il en existait de meilleures. Les *Monumenta* de Pertz doivent se trouver à Naples, du moins l'auteur les cite assez souvent; mais alors pourquoi ne s'en est-il pas toujours servi? Il n'aurait pas obstinément appelé le moine d'Hersfeld *Lambertus Scafnaburgensis* ni les annales d'Ekkehard *Chronicon Urspergense*, dénominations fausses et qui sont abandonnées depuis longtemps. Il aurait évité surtout l'incompréhensible erreur de tailler dans Hermann-le-Paralytique (*Hermannus Contractus*) deux auteurs différents : *Ermanno Augiense* et *Ermanno Contratto;* c'est précisément Hermann qui est l'auteur du *Chronicon Augiense*. Une autre des sources principales de cette époque, Léon d'Ostie, a été rééditée avec le plus grand soin par M. Wattenbach pour la collection de Pertz; cependant c'est encore de l'édition de Muratori que se sert notre auteur. M. de Blasiis n'a pas toujours échappé non plus à des contre-sens dans l'interprétation des textes. A la page 239 p. ex. du vol. II l'on trouve un passage de Romuald de Salerne expliqué en opposition directe avec le texte transcrit en note. Autre part (vol. I, p. 214) il cite un passage de la chronique d'Hermann pour établir que Léon IX vint à Worms en 1050; or le chroniqueur en cet endroit donne précisément la date de 1052. L'auteur aurait mieux fait aussi de ne pas accorder de place dans son récit à la tradition légendaire de la prise de Luna par le corsaire Hastings (I, 68).

Mais ce ne sont là que des observations toutes secondaires; il en est deux auxquelles nous attachons une plus grande valeur. M. de Blasiis aurait dû, soit dans une introduction, soit dans un appendice, s'expliquer nettement sur la valeur de ses sources. Il a sans doute élucidé, avec autant de sagacité que de patience, l'importance de certains témoignages. Ainsi il a très-bien démontré, contre l'avis de MM. Gauttier d'Arc et Giesebrecht, que les premiers chapitres d'Aimé du Mont-Cassin ont joui jusqu'ici d'une trop grande autorité. Mais on regrette de ne pas trouver dans son livre d'aperçus plus nets sur les rapports des sources entre elles. Il aurait trouvé pour ces travaux de précieuses indications chez les éditeurs des *Monumenta;* déjà M. Wilmans avait établi que les récits de Guillaume de Pouille et ceux d'Anne Comnène étaient puisés à la même source. L'*Anonymus Siculus* n'est également qu'une paraphrase raccourcie de Gaufredus Malaterra; on ne saurait donc plus appuyer les assertions de l'un de ces auteurs par des citations tirées de l'autre.

La seconde observation qui nous reste à faire se rapporte aux notes et aux extraits qui accompagnent le texte; ils abondent en erreurs et en omissions plus

1. Au vol. II, p. 118 par exemple, il n'aurait point dit qu'Alexandre II accompagna le duc Geoffroy contre les Normands à la mi-mai 1067; en effet nous voyons dans les *Régestes* que le pape était à Rome le 10 et le 22 de ce mois. — Pour plus de détails sur les erreurs historiques et chronologiques de notre auteur, voy. le savant travail de M. le docteur Hirsch dans les *Gœttinger gelehrte Anzeigen*, n° 39 de 1866.

fâcheuses encore. Tantôt ce sont les noms des auteurs ou de leurs ouvrages qui sont défigurés et l'on nous fait lire Ildesein, Usperg, Scylatzes pour Hildesheim, Ursperg, Scylitzes, tantôt les renvois sont fautifs (p. ex. vol. I, p. 45, ce n'est pas Cedrenus II, 437, mais 456 qu'il faut chercher), tantôt enfin — et c'est chose fréquente — nous ne trouvons d'autres indications que Petr. Diac. ou Pertz VIII, etc. Mieux vaudrait ne pas citer du tout que de renvoyer le lecteur à des volumes de six cents pages in-folio. Signalons encore l'absence d'une table des matières. Nous désirons aussi vivement que l'auteur mette à la fin de son troisième volume un index détaillé, dont il reverrait soigneusement les épreuves.

Tel qu'il est, l'ouvrage de M. de Blasiis a donc de graves défauts; il mérite néanmoins que nous ne le quittions qu'en répétant encore une fois combien son auteur a de mérite et de sérieuses qualités et en constatant qu'il l'emporte de beaucoup sur tous ceux qui ont abordé son sujet avant lui.

Rod. Reuss.

---

8. — Geschichte des Weins und der Trinkgelage, ein Beitrag zur allgemeinen Kultur- und Sittengeschichte, nach den besten Quellen bearbeitet und populær dargestellt für das deutsche Volk, von Dr R. Schultze. Berlin (Nicolaï), 1867. xxvi et 225 p. in-12.

Cette *Histoire du vin et des banquets* n'a pas de prétentions scientifiques; elle est écrite à l'usage du peuple allemand, mais malgré sa tendance à la vulgarisation elle nous paraît composée sur les meilleures sources. Les sept premiers chapitres nous font l'histoire du vin chez les Chinois, les Arabes, les Perses, les Égyptiens, les Hébreux, les Grecs et les Romains. C'est un résumé très-succinct, et l'on n'y trouve rien de nouveau. Les chapitres consacrés aux Français et aux Anglais sont également fort courts; on y remarque cependant quelques détails assez bien choisis. Les Allemands occupent tout le reste du livre, où l'on trouve des descriptions fort piquantes, entre autre celles de la vie des étudiants au Moyen-Age, des couvents, des cours, etc. L'auteur représente avec raison son pays comme celui où l'on boit le plus, où l'on a inventé l'*art* et la *science*[1] de boire. Il trouve qu'en France et en général dans les autres pays de l'Europe on ne boit pas d'une manière assez *caractéristique* pour qu'il vaille la peine d'en parler. Il examine tout particulièrement les résultats de l'*ivrognerie nationale*, son influence sur la langue allemande, sur les mœurs, et constate en terminant que ce vice tend à diminuer, non par le fait de lois ou de sociétés de tempérance, mais parce que la vie intellectuelle a pris un puissant essor dans notre siècle.

Son livre est instructif et intéressant. Sur un point cependant nous croyons qu'il se fait illusion, c'est lorsqu'il affirme que la langue française est pauvre en expressions signifiant boire et s'enivrer, que notre poésie emprunte peu d'images à l'ivresse. Presque tous les exemples qu'il en donne pour l'allemand se retrouvent dans notre dictionnaire : ivre de joie, soif de sang, altéré de vengeance, etc.

A. K.

1. Pour ceux qui ne connaissent pas l'Allemagne ces mots ne seront peut-être pas clairs. Les Allemands ont inventé toutes sortes de règles, d'usages, de cérémonies qu'il faut observer dans les *kneipes*, et dont on trouvera le détail dans le livre de M. Sch.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

Johannis neu untersucht. Sammt e. Anh. üb. d. mosaische Stifshütte. Gr. in-4°. Basel. (Le même.) 4 fr.

Robert (C.). Inscriptions de Troesmis expliquées par M. Léon Renier. In-8°. Metz. (Rousseau-Pallez.)

Rochambeau (M.-A.-L., de). Rapport sur la découverte d'une construction gallo-romaine au hameau de la Tunaille, commune de Thoré. Vendôme. (Lemercier.)

Rusen (L.-E.). De futuro indicativi ambigui linguæ græcæ cum lingua latina comparatæ commentatio. Gr. in-8°. Berlin. (Calvary et C.) 2 fr. 75

Sallet (A. v.,). Die Fürsten von Palmyra unter Gallienus, Claudius u. Aurelian. Mit 1 Taf. Abbildungen. Gr. in-8°. Berlin. (Weidmann.) 3 fr. 20

Sammlung, neueste, ausgewählter griechischer. u. rœmischer Classiker verdeutscht von den berufensten Uebersetzern 233-238. Liv. Gr. in-16. Stuttgart. (Hoffmann.) 6 fr.

Schaarschmidt (C.). Die Sammlung der Platonischen Schriften zur Scheidung der echten von der unechten untersucht. Gr. in-8°. Bonn. (Marcus.) 8 fr.

Schleicher (A.). Compendium der vergleichenden Grammatik der indogermanischen Sprachen. Kurzer Abriss einer Laut u. Formenlehre der indogerm. Ursprache d. Altindischen Alteranischen, etc. 2e édit. gr. in-8°. Weimar. (Bœhlau.) 21 fr. 35

Schliephake (F.-W.-Th.). Geschichte von Nassau, von den æltesten Zeiten bis auf die Gegenwart, auf der Grundlage urkund. Quellenforschung. 3. Halbbd. Gr. in-8°. Wiesbaden (Kreidel.) 3 fr. 20

Schmid aus Schwarzenber (F.). Grundriss der Geschichte der Philosophie von Thales bis Schopenhauer vom spekulativ monotheistischen Standpunkte. Gr. in-8°. Erlangen. (Deichert.) 8 fr.

Schneider (K.). Rousseau u. Pestalozzi der Idealismus auf deutschem u. auf franzœsischem Boden. Zwei Vortræge. Bromberg. (Carow.)

Schneiderhahn (V.). Die Entwicklung der attischen Demokratie von Perikles bis in die Zeit des Demosthenes. 1. Abth. Vom Sturze Kimons bis zur Capitulation Athens. Nach den Quellen bearb. Gr. in-4°. Tübingen. (Fues.) 2 fr.

Schwab (L.). De codicibus archetypo et Veronensi Catullianis præfatus est. Gr. in-4°. Dorpat. (Glæser.) 2 fr.

Sigwart (C.). Spinoza's neuentdeckter Tractat v. Gott, dem Menschen u. dessen Glückselig-Keit. Erlæutert u. in seiner Bedeutung für den Spinozismus untersucht. Gr. in-8°. Gotha. (Besser.) 2 fr. 75

Starke (C.). Synopsis bibliothecæ exegeticæ in vetus et novum Testamentum, das ist kurzgefasster Auszug der gründlichsten u. nutzbarsten Auslegungen ub. alle Bücher der hl. Schrift. Neue correct. Ausgabe. 20-25. Liv. Lex. In-8°. Berlin. (Beck.) La liv. 70 c.

Stœckl (A.). Geschichte der Philosophie d. Mittelalters. III. Vol. Periode der Bekæmpfung der Scholastik. Gr. in-8°. Mainz. (Kirchheim.) 12 fr.

Théâtre de Sophocle; traduit littéralement en vers par C. Pertus. 1re série. In-18 jésus. Paris. (Tardieu.) 2 fr. 50

Theophili et Stephani Atheniensis de febrium differentia ex Hippocrate et Galeno edidit D. Sicurus. Gr. in-8°. Athen (Wilberg.) 2 fr. 15

Uhland's Schriften zur Geschichte der Dichtung u. Sage 3. Vol. gr. in-8°. Stuttgart. (Cotta.) 13 fr. 35

Urkundenbuch der Stadt Lübeck. Hrsg. von d. Vereine f. Lübeck. Geschichte u. Alterthumskunde. 3. Partie. 7. Liv. gr. in-4°. Lübeck. (Aschenfeldt.) 4 fr.

Virgilii Maronis (P.). Opera recensuit O. Ribbeck. Prologomena critica. Gr. in-8°. Leipzig. (Teubner.) 13 fr. 35

Verhandlungen der 24 Versammlung deutscher Philologen u. Schulmænner in Heidelberg vom 27 bis 30. Septbr. 1865. Mit 6 lithogr. Tafeln. Leipzig. (Teubner.) 12 fr.

Wœrterbuch, mittelhochdeutsches, mit benutzung des Nachlasses von G. Benecke ausgearb. von W. Müller u. F. Zarncke. II. Vol. 2. Partie. 4. Liv. Leipzig. (Hirzel.) 4 fr. 70

Wright (Th.). Histoire de la caricature et du grotesque dans la littérature et dans l'art. Traduite, avec l'approbation de l'auteur, par O. Sachot, editée par A. Pichot. Paris (Bureau de la Revue britannique.)

York v. Wartenburg (Graf P.). Die Katharsis d. Aristoteles u. der Œdipus Coloneus d. Sophocles. Gr. in-4°. Berlin. (Hertz.) 2 fr.

et de statistique, donnant, pour tous les États du globe : Généalogies souveraines, Histoire, Souverains, leur famille, leur cour, Décorations, Administration, Corps diplomatique et consulaire, Constitutions, Territoire, Population, Cultes, Éducation, Finances, Budget, Dette publique, Cours de la rente, Institutions de crédit, Armée, Marine, Commerce, Chemins de fer, Télégraphie, Monnaies, Poids et Mesures. 1 vol. de 1,000 pages relié en toile. 5 fr.

RÉPERTOIRE des traités. Table générale des grands recueils de Dumont, Marteus, Wenck, Clercq, Angeberg, Herstlett, etc., etc., donnant l'indication de la page et du volume du recueil où se trouve le texte de chacun des traités signés entre toutes les puissances du monde depuis 1648, par M. Tetôt, archiviste au ministère des affaires étrangères. 1 vol. gr. in-8°. 12 fr. 50

En vente à la librairie Georges Wigand, à Leipzig, et se trouve à Paris à la librairie A. Franck, 67, rue Richelieu.

J. H. KALTSCHMIDT Kleines vollstændiges praktisches und techno-terminologisches Wœrterbuch franzœsisch-deutsch und deutsch-franzœsisch worin von allen Wissenschaften, Künsten und Gewerben die gebraüchlichen Benennungen und Ausdrücke verzeichnet sind. Tome I français-allemand, tome II, 1re partie, allemand-français (A-Kre). 2 vol. in-8°. 8 fr.

En vente à la librairie Dieterich, à Gœttingue, et se trouve à Paris à la librairie A. Franck, 67, rue Richelieu.

PHILOLOGUS Zeitschrift für das klassische Alterthum. Herausgegeben von E. Leutsch. Année 1867 (le 1er numéro a paru). Prix d'abonnement pour les quatre numéros composant l'année. 20 fr.

En vente à la librairie Sauerlænder, à Francfort-s/-Mein, et se trouve à Paris à la librairie A. Franck, 67, rue Richelieu.

RHEINISCHES Museum für Philologie. Herausgegeben von F. C. Welcker und. F. Ritschl. Année 1867 (le 1er numéro a paru). Prix d'abonnement pour les quatre numéros composant l'annee. 16 fr.

En vente chez E. J. Brill, à Leyde, et se trouve à Paris à la librairie A. Franck, 67, rue Richelieu.

LIBER expugnationis regionum auctore Imamo Ahmed ibn Iahja ibn Djabir al Beladsori quem e codice Leidensi et codice musei Britannici edidit M. J. de Goeje. Pars III Præfatio, Glossarium et indices.

In-4° br. 11 fr. 80 c.

L'ouvrage complet, 3 parties. 37 fr. 80 c.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

N° 3 Deuxième année 19 Janvier 1867

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE
MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS, H. ZOTENBERG.

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
67, RUE RICHELIEU, 67

ANNONCES

LIBRAIRIE A. FRANCK, 67, RUE RICHELIEU.

T. MOMMSEN Histoire romaine traduite sur la 4e édition originale publiée à Berlin en 1865, par M. C. A. Alexandre, conseiller à la cour impériale de Paris. Tome V, in-8°. 5 fr.

P. DE RONSARD Œuvres complètes publiées sur les textes les plus anciens, avec les variantes et des notes par M. P. Blanchemain. Tome VI contenant les Poèmes et les Gayetez. Petit in-12 cart. 5 fr.

Sous presse pour paraître prochainement.

SUPPLÉMENT au catalogue de philologie orientale et ouvrages relatifs à l'Orient.

Ce supplément à notre catalogue publié en 1859 renferme environ 1550 numéros, parmi lesquels un grand nombre des plus importants. Ils seront l'un et l'autre envoyés franco à toutes les personnes qui en feront la demande par lettre affranchie.

AMYOT, ÉDITEUR, 8, RUE DE LA PAIX, PARIS.

CRETINEAU JOLY Histoire des trois derniers Princes de la maison de Condé (Prince de Condé, — Duc de Bourbon, — Duc d'Enghien), d'après leurs correspondances originales et inédites. 2 vol. in-8° avec portraits et autographes. 15 fr.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE
DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Acta sanctorum quotquot toto orbe coluntur, vel a catholicis scriptoribus celebrantur, ex latinis, græcis, aliarumque gentium antiquis monumentis collecta ac digesta, illustrata a Henschenio et Papebrochio. Ed. nov. T. V. In-folio. Paris. (Palmé.)

Allmer (A.). Découverte à Vienne de quatre belles statuettes antiques d'Hercule et de Mercure et de divers autres objets. In-8°. Vienne. (Savigné.)

Anacreontis carmina cum Sapphus aliorumque reliquiis. Adjecta sunt integræ Brunckii notæ. In-16. Leipzig. (Holtze.) 60 c.

Aristotelis opera omnia. Ad optimorum librorum fidem accurate edita. Editio Tauchnitziana, vol. 2, 8 et 11. In-16. Leipzig (Holze.) 4 fr. 30

Aucapitaine (H.). Ethnographie. Nouvelles observations sur l'origine des Berbers-Tamou, à propos des lettres sur le Sahara adressées par M. E. Desor à M. E. Liebig. In-8°. Paris. (Challamel aîné.) 60 c.

Bach (R.-P.). Mémoire sur les habitations gauloises et sur les vestiges qu'on en trouve dans les provinces de l'Est. In-8°. Metz. (Rousseau-Pallez.)

Barthélemy Saint-Hilaire. Traité de la production et de la destruction des choses, d'Aristote, suivi du traité sur Melisses, Xénophante et Gorgias. Traduit en français pour la première fois. In-8°. Paris. (Durand, Ladrange.)

Beulé (M.). Notice sur la vie et les œuvres de Francisque Duret. In-4°. Paris. (Didot frères, fils et C°).

Brandes (H.). Ueber das Zeitalter der Geographen Eudoxos u. des Astronomen Geminos. Ueber die antiken Namen u. die geographische Verbreitung der Baumwolle. Zwei geographisch-antiquar. Untersuchnungen. Gr. in-8°. Leipzig (Hinrichs.) 3 fr. 20

Breton (E.). Ancienne basilique et nouveau cimetière de San-Miniato-al-Monte. In-8°. Paris. (Putois-Cretté.)

Bussy (de). Histoire généalogique de la maison de Rabutin, précédée d'une lettre à Mme de Sévigné. In-8°. Dijon. (Rabutot.)

Buxtorfii (J.). Lexicon chaldaicum, talmudicum et rabbinicum denuo eded. et annotat. auxit B. Fischer., fasc. 3. Gr. in-4°. Leipzig. (Schæfer.) 2 fr.

Catulli Veronensis liber, recognovit R. Ellis. In-8°. Leipzig. (Dürr.)., rel. toile. 5 fr. 60

Ciceronis (M.-T.). scripta quæ manserunt omnia. Recognovit R. Klotz. Editio II, Pars II, vol. 2. In-8°. Leipzig. (Teubner.) 2 fr. 50

Cornelii Nepotis vitæ excellentium imperatorum. 3 verb. Aufl. hrsg. v. Eckstein; mit Wœrterbuch von Horstig. Gr. in-8°. Leipzig (Reichenbach.). 2 fr.

Corssen (W.). Kritische Nachtræge zur lateinischen Formenlehre. Gr. in-8°. Leipzig (Teubner.). 9 fr. 10

Courcy (de). L'Empire du milieu, description géographique, précis historique, institutions sociales, religieuses, politiques, notions sur les sciences, les arts, l'industrie et le commerce. In-8°. Paris (Didier et C°.) 9 fr.

Egger (E.). Notice historique sur le duc de Clermont-Tonnerre, traducteur et commentateur des œuvres d'Isocrate. 2° ed. gr. in-8°. Paris (Lainé.)

Eusebii chronicorum libri duo. Edidit A. Schoene, vol. 2. Eusebi chronicorum canonum quæ supersunt. Gr. in-4°. Berlin. (Weidmann). 80 c.

Eutropii breviarium historiæ romanæ. Ad optimorum librorum fidem adcuravit Weise. Editio Tauchnitziana. In-16. Leipzig. (Holtze.). 40 c.

Favrot. Mahomet : La science chez les Arabes. In-12. Paris. (Lib. internationale.) 1 fr.

Forcellini (A.), totius latinitatis lexicon,

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 3 — **19 Janvier** — **1867**

Sommaire : 9. CAMARDA, Appendice à l'Essai de grammaire comparée de la langue albanaise. — 10. YORCK DE WARTENBURG, la Katharsis d'Aristote et l'Œdipe à Colone. — 11. Salluste, éd. JORDAN. — 12. Dante et son siècle. — 13. LENIENT, la Satire en France. — 14. Coutumes d'Alsace publ. par BONVALOT.

L'envoi de la *Revue* sera suspendu après le quatrième numéro à toutes les personnes qui n'auront pas renouvelé leur abonnement.

---

9. — **Appendice al Saggio di grammatologia comparata sulla lingua albanese**, per Demetrio CAMARDA. Prato (Alberghetti). 1866. In-8°, lviij-268 p. Prix : 6 fr.

Lorsque, il y a quelques mois [1], nous annoncions aux lecteurs de la *Revue critique*, l'intéressant travail de M. Camarda sur la langue albanaise, nous faisions des vœux pour que l'appendice promis par l'auteur ne tardât pas à paraître. Cet appendice a paru ou, pour mieux dire, M. C. vient de publier un second volume non moins utile que le premier.

Nous ne voudrions pas paraître attribuer trop d'importance à un point qui à la vérité n'est que secondaire, mais il nous est impossible de ne pas constater que M. C. n'a pas la main heureuse dans le choix des titres qu'il donne à ses livres. Nous avons dû désapprouver le titre de *Grammatologia comparata* qu'il a donné à son premier volume, et nous ne trouvons pas mieux choisi celui d'*Appendice* qu'il donne au second. En effet ce second volume n'est réellement qu'une chrestomathie albanaise. Elle consiste en un choix de textes, prose et vers, accompagnés d'une traduction italienne et notes, le tout précédé d'un discours préliminaire et suivi d'une table alphabétique de tous les mots albanais qui se rencontrent dans ce volume et dans le premier.

Cette chrestomathie offre à l'auteur une occasion fréquente de rapprocher en note, jusqu'à un certain point, l'albanais du grec au point de vue lexicographique, et c'est ce qui explique le titre d'*appendice*. Mais il nous semble qu'il a déjà assez largement usé de toutes les occasions qu'il a eues de faire la même chose dans sa *Grammatologia*, et nous croyons que si tel était son but, il aurait été bien plus utile et plus d'accord avec les procédés généralement reçus dans la science, de publier un dictionnaire étymologique de la langue albanaise. Du reste M. C. n'ignore pas que le seul argument vraiment solide pour prouver la parenté des langues est celui qui résulte de la comparaison de leur organisme grammatical.

Ce que nous venons de dire nous autorise, ce nous semble, à considérer ce

1. Ire année, art. 92.

volume comme un ouvrage à part dans lequel on retrouve bien les idées de l'auteur sur la place due à l'albanais, dans la famille indo-européenne, mais qui ne se rattache au premier que par la table très-riche et très-utile qui se trouve à la fin.

Le discours préliminaire occupe cinquante-six pages dans lesquelles l'auteur s'occupe principalement de l'histoire du peuple albanais, de l'écriture et de l'orthographe albanaises, et il y parle de quelques-uns des textes qu'il a publiés dans son livre. Il revient, non sans une certaine chaleur, sur l'adoption des caractères grecs pour l'albanais. Nous avons déjà déclaré notre opinion sur ce point, et nous ne trouvons rien dans le nouveau volume de M. C. qui puisse nous la faire modifier. Du reste quand même nous pourrions trouver opportune l'application des caractères grecs à l'albanais, il nous serait toujours impossible d'approuver le système adopté en ceci par M. C. Ce système ne résiste point à un examen tant soit peu sérieux. Ainsi, par exemple, dans la première note de ce second volume, il rappelle au lecteur que les lettres grecques employées pour écrire l'albanais ont la même valeur qu'en grec; mais, cela étant, comment se fait-il qu'il représente par γ' le γ grec moderne et par γ le *g* (*a*) italien? Il dit aussi (*Appendice*, p. VI) qu'en choisissant des groupes de lettres pour représenter des sons qui n'existent pas en grec, il a tâché d'écarter tout arbitraire en tenant compte de la valeur exacte de chaque lettre composant le groupe; mais alors pourquoi introduit-il comme élément de distinction la double forme du sigma σ et ς dont il se sert pour distinguer les sons suivants :

δς = *g* (*i*) ital., δσ = *z* (*i*) ital.
τς = *c* (*i*) ital., τσ = *z* (*i*) ital.
ζς = *j* franç., σς = *ch* franç.

Pour justifier le choix du groupe σς, pour exprimer le son *ch*, M. C. s'appuie sur une raison bien faible. L'ancienne forme du ς, dit-il (*Grammatolog. comp.*, p. 12), est c, de manière que σς peut en quelque sorte représenter le *sc* italien. Le rapport entre l'ancien c grec et le *c* romain étant un rapport de pure forme, il cesse d'exister une fois la forme changée. Ensuite l'ancien c grec ne faisait pas moins l'office de σ que de ς de manière que, dans tous les cas, σς ne pourrait représenter que cc. Enfin, quand même σς pourrait équivaloir à *sc* it., il ne pourrait représenter le son du *ch* fr. que devant les voyelles *e*, *i*. Ces quelques exemples suffisent pour prouver que ce n'est pas sans de bonnes raisons que nous devons rejeter le système de transcription adopté par l'auteur. Il a beau dire que « l'alphabet grec est celui qui s'accorde le mieux avec la nature de la » langue albanaise (*Appendice*, p. V) », tant que nous le verrons avoir recours à de pareils expédients plus ou moins arbitraires, pour donner des signes à *dix-sept* sons albanais qui n'existent pas en grec, nous ne serons pas convaincu.

Une autre question dont M. C. s'occupe dans son discours préliminaire est celle de l'orthographe. Il soutient que celle-ci doit prendre pour guide l'étymologie. C'est là un principe qui peut être toujours juste et praticable lorsque l'étymologie est bien arrêtée et généralement acceptée. Mais dans le cas de l'albanais, où il peut y avoir divergence d'opinion sur un grand nombre d'éty-

mologies, régler l'orthographe sur l'étymologie veut dire à peu près que chacun peut écrire à sa manière. Et puisque nous en sommes à l'orthographe nous ne passerons pas sous silence qu'une des conséquences regrettables du système d'écriture choisi par M. C. est justement de défigurer l'orthographe d'une quantité de mots tout à fait grecs qui sont en usage chez les Albanais. Ainsi, par exemple, ayant destiné le υ à représenter le son de l'*u* français il ne peut pas l'adopter pour les mots grecs où il a la valeur d'un *i*, et il lui faut écrire μαρτίρι et μαρτιρία au lieu de μαρτύρι et μαρτυρία.

La plus grande partie du discours préliminaire est consacrée à l'histoire du peuple albanais. C'est après avoir parlé des chants populaires publiés dans cet ouvrage, que l'auteur s'y engage, un peu brusquement à vrai dire. Cette excursion sur le champ de l'histoire nous a paru déplacée ici, et en tous cas trop longue. Il résume cette dissertation sur la nationalité albanaise, en soutenant que les Grecs et les Albanais ne doivent former qu'une seule nationalité, et par suite, revenant à la question de l'alphabet, il reproche à ceux qui combattent l'adoption de l'alphabet grec pour la langue albanaise de s'opposer par là à la fusion des deux nationalités. Évidemment M. C. en mêlant l'alphabet aux questions de nationalité n'a pas vu quelle rude besogne il se donnerait s'il voulait corriger le désordre immense qui existe à cet égard, et distribuer les alphabets selon les nationalités. Mais laissant de côté la question de l'alphahet qui paraît bien futile à côté d'aspirations d'un ordre aussi élevé, nous nous hâtons d'observer que M. C. pousse trop loin les conséquences de sa thèse philologique. Il oublie qu'une simple communauté d'origine ne suffit pas pour constituer l'unité du langage considéré comme base de la nationalité. Lorsqu'à force d'analyses laborieuses on aura mis tout à fait hors de doute que la langue albanaise doit être placée à côté du grec et du latin, et même un peu plus près du grec que du latin, on n'aura pas prouvé par cela que le grec et l'albanais ne soient aujourd'hui deux langues totalement distinctes. Il n'est même pas besoin d'une différence aussi considérable pour empêcher deux peuples de former une seule nationalité. L'albanais est plus éloigné du grec que le français de l'italien, l'allemand du danois, le russe du polonais. Parlez albanais à un grec, il vous comprendra tout aussi peu que si vous lui parliez anglais ou espagnol. Et si jamais l'unité rêvée par M. C. vient à s'effectuer, ce ne sera sans doute pas comme il le désire. L'hypothèse la plus vraisemblable en effet, est que l'albanais finira par s'éteindre en cédant la place au grec, aussitôt que la Grèce sera redevenue capable d'exercer une influence civilisatrice.

Les textes albanais réunis dans ce volume consistent pour la plupart en chants populaires. On y trouve aussi quelques poésies dont l'origine n'est pas tout à fait populaire et quelques morceaux de prose. Ces derniers sont au nombre de quatre. Les deux premiers sont choisis dans la traduction albanaise du nouveau testament publiée à Corfou en 1827, le troisième dans un livre écrit en albanais de Scodra et intitulé *la Voie du Paradis* (*Ruga e Parrisit*) Rome, 1845. Le dernier est le quatrième des contes populaires albanais dont M. Hahn a publié le texte avec la traduction allemande dans ses *Albanesische Studien*. Il est à regretter que ce savant ait cru devoir omettre les textes originaux dans

son intéressant recueil de contes populaires grecs et albanais, mais malheureusement c'est là un fait dont il pourrait nous citer d'autres exemples tels que celui de M. Dorsa, italo-albanais, et de M. Hecquard, consul de France à Scutari, qui, en publiant la traduction de plusieurs chants populaires albanais, fort intéressants, se sont dispensés d'en rapporter le texte original.

Dans les poésies réunies par M. C. on trouve des spécimens des dialectes toske et gheghe, ainsi que de l'albanais de Grèce, de Calabre et de Sicile. Une partie de ces poésies est empruntée aux ouvrages de Hahn et de Reinhold, le reste est publié ici pour la première fois. Parmi les chants populaires inédits que M. Camarda nous fait connaître, il y en a plusieurs qui seront intéressants non-seulement pour les albanophiles, mais aussi pour toutes les personnes qui s'occupent de poésie populaire. Nous n'en citerons que quelques exemples.

Le premier de ces chants est intitulé *Constantin le petit*. Il appartient au cycle très-étendu des chants relatifs au retour du fiancé ou du mari dont le plus ancien exemple se trouve dans l'Odyssée, ou dans l'ancien cycle grec des Νόστοι, et qui sous des formes nombreuses et variées se présente dans les chants populaires d'un grand nombre de nations. Dans le chant albanais dont il est question, il s'agit d'un jeune fiancé appelé à servir pendant neuf ans dans l'armée du sultan. Avant de partir il échange un anneau avec sa fiancée. Les neuf ans étant passés et Constantin n'étant pas encore de retour, le père de la jeune fille veut que celle-ci se marie avec un autre. Constantin, troublé par un pressentiment, devient si triste que le sultan, ayant appris le motif de sa tristesse, lui donne son congé et un de ses chevaux les plus rapides pour qu'il puisse arriver à temps. En route il rencontre son père qui, désespéré de l'absence de son fils, et voyant la fiancée de celui-ci sur le point d'en épouser un autre, allait se jeter dans un précipice. Constantin, sans se faire reconnaître, le rassure, et donnant de l'éperon à son cheval, il arrive à l'église juste au moment où le cortége nuptial s'y rendait. Au moment où la bénédiction nuptiale allait avoir lieu, il présente son anneau à la mariée qui le reconnaît et l'épouse. On trouve dans le recueil de Passow, sous le numéro 449 un chant grec intitulé ἡ αἰχμαλωσία qui, quoique M. C. n'y voie qu'un souvenir pâle et lointain de la chanson albanaise, provient cependant de la même source, à cela près qu'il est incomplet. L'identité de certaines circonstances dans les deux chants est telle qu'on ne peut pas l'attribuer au hasard. Ainsi, par exemple, le moyen par lequel le fiancé obtient de retourner dans son pays et l'épisode de la rencontre du père sont exactement les mêmes dans le chant grec et le chant albanais. Le héros du chant grec ne s'appelle pas *Constantin le petit*, mais plusieurs chants du recueil de Possou prouvent que Κωνσταντῖνος ὁ μικρὸς n'est pas inconnu au peuple grec.

Un des plus beaux chants publiés par M. C. est celui qu'il intitule la *Ballade de Garantine* ou *le spectre du guerrier*. Le sujet est tout-à-fait le même que celui du chant grec intitulé ὁ Βουρκολάκας (Passow, n° 517). M. C. en a publié deux versions dont la seconde, plus complète et plus étendue que la première, est de toute beauté.

Un chœur nuptial où des hommes et des femmes chantent alternativement,

est tout-à-fait digne d'attention, d'autant plus qu'il réveille certains souvenirs de l'antiquité classique. L'usage de le chanter aux noces est ancien et dure encore chez les Albanais de Calabre. M. Dorsa en avait déjà publié une traduction, mais d'après un texte moins ancien que celui donné par M. Camarda. Parmi les chants grecs, nous ne trouvons que quelques traces d'un chœur de ce genre dans le n° 622 du recueil de Passow. Un chant, sans titre, des colonies albanaises de Sicile (p. 133) a pour sujet la recherche du guerrier mort en bataille. On connaît l'histoire de la sépulture du roi Harold qui a inspiré à Heine un des morceaux les plus émouvants de son *Romanzero*. Mais le chant albanais se rapproche encore davantage de la romance espagnole et portugaise de *Don Beltram* avec cette différence que dans celle-ci le guerrier mort est cherché par son père, pendant que dans le chant albanais, ainsi que dans la poésie de Heine il est cherché par une femme qui l'aime. Le chant albanais offre cela de particulier que la femme cherche le guerrier de son propre mouvement et non par l'ordre du roi. On y trouve à la fin une ressemblance frappante avec la version portugaise, en ceci que le cheval mourant se défend directement des reproches qu'on lui fait d'avoir laissé tuer son maître.

La fin d'un autre chant (p. 113) présente un détail bien connu des amateurs de poésie populaire. Sur le tombeau de deux amants qui se sont tués par amour, croissent un cyprès et une vigne blanche. Ceci nous rappelle la vigne qui croît sur le tombeau de Tristan et Iseult. Dans un chant portugais c'est un cyprès et un oranger :

De um nascêra um cypreste
E do outro um laranjal :
Um crescia, outro crescia,
Cò as pontas se iam beijar.[1]

mais le chant albanais ajoute que les feuilles du cyprès guérissaient toutes les blessures et que le raisin de la vigne guérissait toutes les maladies.

M. C. n'ayant en vue dans sa publication que la philologie, n'a pas annoté ces chants au point de vue de la poésie populaire, mais seulement à celui de la langue. Ses notes nombreuses sont aussi instructives qu'on peut l'attendre d'un Albanais savant et éclairé.

La littérature albanaise étant bien loin d'être riche, et M. Camarda ayant introduit dans son recueil des poésies qu'on ne peut pas qualifier de populaires, on peut être étonné de voir qu'il ait totalement laissé de côté un poète italo-albanais bien connu, M. de Rada. Il est vrai que M. de Rada passe, chez les savants albanais, pour traiter sa langue un peu trop cavalièrement; mais cela n'aurait fait que donner occasion à M. C. de faire des remarques qui auraient été précieuses particulièrement pour les lecteurs étrangers.

Les quelques observations que notre devoir de critique nous a imposé de faire ne nous empêcheront pas de répéter ce que nous avons dit dès le commencement; à savoir que ce livre est très-utile et très-intéressant. M. Camarda a acquis un titre de plus à la reconnaissance des linguistes et a rendu service en même temps aux amateurs de poésie populaire, qui ne pourront se

1. Bellermann, Portugiesische Volkslieder u. Romanzen, pag. 137.

passer de son volume. La persévérance de l'auteur dans des travaux dont l'utilité scientifique est incontestable et pour lesquels il a dû lutter avec des difficultés de toute sorte, est tout à fait digne d'éloges.

D. COMPARETTI.

---

10. — **Die Katharsis des Aristoteles und der Œdipus Coloneus des Sophocles** von Paul Graf YORCK VON WARTENBURG. Berlin. Hertz. 1866. In-4°. 38 pages.

Cette dissertation a été faite pour répondre à la question suivante posée par la commission supérieure chargée en Prusse d'examiner les candidats aux hautes fonctions administratives (Oberexaminations-commission für die Prüfung zu den hœheren Verwaltungsæmtern) : « Démontrer sur une tragédie de Sophocle » comment elle peut opérer la purgation de la terreur et de la pitié suivant » Aristote. »

Cette question étonnerait nos auditeurs au conseil d'État. Elle paraîtrait fort embarrassante pour ceux de nos jeunes gens qui ont ou croient avoir des titres de noblesse. Elle ne serait pas non plus sans difficulté pour un philologue qui tiendrait à bien passer son examen; car les examinateurs qui ont posé la question en ont évidemment préjugé la solution. Ils pensent que la purgation de la terreur et de la pitié dépend de la manière dont l'action, les caractères, les passions sont traitées par le poète. Or c'est ce qui est loin d'être établi.

On n'est pas encore arrivé à s'accorder sur ce qu'il faut entendre au juste par cette purgation. Nous n'avons plus le passage de la *Poétique* où Aristote expliquait ce qu'il désignait par là, suivant la promesse qu'il a faite dans la *Politique* (VIII, 7. 1341 b. 39). La seule mention de la purgation que l'on rencontre aujourd'hui dans la *Poétique* est à la fin de la définition de la tragédie (c. 6. 1449 b. 27) : Aristote dit que la tragédie opère la purgation de la terreur et de la pitié au moyen de ces émotions elles-mêmes. On trouve un peu plus de lumière dans un texte de la *Politique* (VIII, 7. 1542 a. 4 et suiv.), où Aristote parle des effets de la musique qu'il appelle καθαρτική : « Toutes les âmes, dit-il, ressentent plus ou moins énergiquement les passions qui sont très-violentes chez quelques-uns, telles que la pitié, la terreur et même le délire religieux (ἐνθουσιασμός). Il y a en effet des gens sujets à ce délire; et nous les voyons, quand ils ont entendu de ces mélodies qui donnent à l'âme un transport religieux, calmés par cette musique sacrée comme par une sorte de médecine et de purgation. Il doit en être nécessairement de même de ceux qui sont très-sensibles à la pitié, à la terreur, à une passion quelconque, et des autres hommes dans la mesure où chacun d'eux y est sensible; tous doivent éprouver comme une sorte de purgation et un soulagement accompagné de plaisir. De même [1] les

1. Il y a ici dans le texte ὁμοίως δὲ καὶ. *De même* que quoi? Quel est le terme de comparaison? Est-ce, comme l'entend Bernays, la tragédie? Mais Aristote n'en a pas parlé. Est-ce l'harmonie par opposition à la mélodie? Mais Aristote n'en a pas parlé non plus, et d'ailleurs au point de vue de la purgation il n'y a aucune différence entre l'une et l'autre. J'ai soutenu (*Etudes sur Aristote*, p. 102) qu'il manquait avant ὁμοίως δὲ καὶ quelque chose qui faisait mention des moyens de purgation autres que la musique. Zeller m'a objecté (*Philosophie der Griechen*, II, 2, p. 612, note 3) qu'Aristote a voulu désigner

mélodies *cathartiques* procurent une satisfaction innocente aux auditeurs. » L'interprétation la plus naturelle et la plus voisine des textes a été proposée par M. H. Weil, aujourd'hui professeur à la Faculté des lettres de Besançon, dans un mémoire lu à la réunion des philologues Allemands, à Bâle. Tous les hommes ressentant plus ou moins fortement la terreur et la pitié éprouvent une sorte de soulagement et de purgation en assistant à la tragédie qui excite ces émotions, comme les gens sujets à l'*enthousiasme* éprouvent un soulagement et une purgation en entendant les mélodies sacrées. Il y a dans la nature humaine un besoin d'émotions fortes qui est satisfait par la musique et le théâtre; Aristote compare le besoin d'émotions à des humeurs qui agitent le corps, et la satisfaction qui lui est procurée par l'art au soulagement que procure une purgation. Le mémoire de M. Weil, publié en 1848[1] au milieu du tumulte des révolutions, n'appela pas l'attention. Bernays retrouva cette explication sans connaître le travail de son devancier[2], et sa dissertation donna naissance à une controverse qui dure encore[3]. On a assez de données pour se faire une opinion, mais pas assez pour la démontrer aux autres. Ainsi Zeller et plusieurs encore n'ont pas adopté la solution de MM. Weil et Bernays. « Aristote, » dit Zeller (*Philosophie der Griechen*, II, 2, 615), « n'a pu méconnaître qu'on ne purge pas les passions, de quelque manière qu'on les excite, ni qu'à ce point de vue il y ait une grande différence entre les émotions que procure l'art et celles que donne la réalité. Les émotions ne sont purgées que si elles sont excitées conformément aux principes de l'art. L'art purge nos émotions en les soumettant à ses lois, en leur donnant pour objet non pas la personne d'un individu, mais l'humanité en général, en leur imposant une mesure et en les renfermant dans certaines limites. La tragédie par exemple nous fait entrevoir dans la destinée de ses héros le sort commun des hommes et les lois éternelles de la nécessité; la musique calme les agitations de l'âme en les assujetissant à la mesure et à l'harmonie. » Je crains que Zeller n'ait prêté du sien à Aristote. A s'en tenir au texte de la politique, il semble que cette purgation soit uniquement du domaine de la sensibilité; l'intelligence et la réflexion n'y interviennent pas. Aristote ne parle pas même du rythme et de l'harmonie; il ne parle que du plaisir que donne la musique. Pourquoi n'en était-il pas de même de la tragédie? était-il nécessaire que la tragédie fût conforme aux principes de l'art pour purger la

ici un effet de la musique différent de la purgation. La musique purge les παθητικοὶ et en outre elle procure à tous un plaisir. Je répliquerai d'abord que le καὶ placé devant τὰ μέλη τὰ καθαρτικά indique que les mélodies *cathartiques* sont opposées à autre chose, ensuite qu'Aristote vient précisément de dire que tous les hommes éprouvent un soulagement accompagné de plaisir; il n'est pas besoin de le répéter à peu près dans les mêmes termes. Je persiste donc à penser qu'il y a ici une lacune.

1. *Ueber die Wirkung der Tragœdie nach Aristoteles*, dans *Verhandlungen der* 10. *Philologenversammlung*, Basel, 1848, p. 131 et suiv.

2. *Grundzüge der verlorenen Abhandlung der Aristoteles über Wirkung der Tragœdie*, Breslau, 1857.

3. Elle est résumée dans un travail fait avec beaucoup de soin par Susemihl : *Aristoteles über die Dichtkunst, Griechisch und Deutsch und mit sacherklærenden Anmerkungen* (Leipzig, 1865). Susemihl voit entre l'opinion de Weil et celle de Bernays (*ibid.* p. 35, note 1) une différence qui m'échappe, comme elle a échappé à Zeller (*Philosophie der Griechen*, II, 2, p. 614, note 3).

terreur et la pitié ? n'était-ce pas un effet inhérent à la représentation dramatique, quel que fût le mérite de la pièce ? Je ne vois pas de raison décisive pour penser que la purgation tragique fût différente de la purgation musicale telle qu'elle est décrite dans la Politique. Mais enfin nous n'avons pas une base assez large pour y établir une hypothèse bien solide; nous sommes après tout réduits à de pures conjectures, c'est-à-dire à quelque chose de nécessairement incertain et d'éternellement controversable.

M. de Wartenburg a cru pouvoir démontrer par l'analyse de l'Œdipe à Colone que la purgation Aristotélique est analogue au délire religieux qui se manifestait dans les *orgies*. Du temps d'Homère, dit-il (p. 20-22), il y avait une harmonie parfaite entre la connaissance que l'homme avait de lui-même et la connaissance qu'il croyait avoir de la divinité. Mais depuis, les progrès de la réflexion avaient ébranlé cette foi naïve. L'homme ne retrouvait plus la divinité dans les imaginations qui avaient jusque là satisfait sa piété. La divinité lui était devenue étrangère, obscure, et avait pris pour lui la forme du destin. De là une sombre tristesse dont il cherchait à se délivrer dans les *orgies*, par l'extase, où il perdait son moi dans l'abîme des forces naturelles et où les émotions de joie et de douleur étaient confondues. Les représentations tragiques, nées du culte de Bacchus dont elles formaient une partie essentielle, faisaient aussi perdre à l'homme la conscience de lui-même, mais seulement en partie; elles l'endormaient sans la détruire. L'âme oscillant entre le sentiment et l'oubli d'elle-même tombait dans une sorte d'extase mêlée de plaisir et de peine.

Aristote aurait eu, je crois, de la peine à reconnaître là sa purgation; et je doute que Sophocle ait cherché de semblables effets. M. de Wartenburg ne me semble pas avoir très-bien réussi à retrouver dans l'Œdipe à Colone l'application de ses principes. Il a évidemment entendu la purgation autrement que ceux qui avaient posé la question et il reconnaît du reste lui-même (p. 34) que l'effet de purgation produit par la pièce de Sophocle se soustrait à une démonstration directe, précisément parce qu'il est du domaine de la sensibilité; et ceci me paraît le point où M. de Wartenburg a touché juste. Au reste il fait preuve de connaissances classiques qu'on ne trouverait pas facilement en France dans de semblables conditions. Dans sa dissertation tout est singulier pour nous, l'occasion, le rang de l'auteur, et aussi la manière dont l'éducation Allemande prépare à comprendre et à sentir les œuvres d'art.

CH. THUROT.

---

11. — **C. Sallustii Crispi Catilina, Jugurtha, Historiarum reliquiæ potiores.** Accedunt epistolæ ad Cæsarem de republica. Henricus JORDANUS recognovit. Berolini apud Weidmannos, 1866, in-8°, vij et 150 pages.

Malgré les remarquables travaux de Kritz et de Dietsch, il manquait encore de ces chefs-d'œuvre de l'historiographie latine une édition fondée sur l'étude rigoureuse de la tradition des manuscrits. Cette lacune était si généralement remarquée, qu'il est inutile d'insister sur ce point. Dans sa grande édition, publiée en 1859, Dietsch avait, il est vrai, donné un nombre considérable de variantes, mais telle était la masse de ces matériaux, qu'il n'avait pu s'en

rendre parfaitement maître. Il n'est donc pas étonnant qu'il n'ait pas apprécié à leur juste valeur les différents manuscrits et qu'il se soit glissé dans son travail des erreurs et des inexactitudes. Dans la méthode suivie aujourd'hui pour la critique des textes, il est indispensable de se faire une idée exacte de la valeur relative des diverses classes de copies, de dresser en quelque sorte la table généalogique des manuscrits, afin d'arriver à se représenter bien nettement la façon dont les textes nous ont été transmis. M. Jordan s'est efforcé de remplir ces conditions et il a parfaitement atteint le but qu'il se proposait. Il a montré que Dietsch avait attribué encore une autorité trop grande aux trois manuscrits *Vaticanus* (nº 3864), *Nazarianus* (act. perdu) et *Commelinianus* (de Gruter). Il a prouvé que si quelque heureux hasard ne nous apporte pas des textes meilleurs, la critique devra s'appuyer essentiellement sur le manuscrit de Paris, *fonds de Sorbonne* nº 500, et faire abstraction de la masse des variantes fournies par les autres manuscrits. Nous partageons pleinement cette opinion.

Dans la préface, M. Jordan s'est borné à indiquer les résultats de ses recherches sur la valeur relative des manuscrits, recherches qu'il avait exposées plus longuement dans un article du *Hermes* (I, 229 et suiv.). En principe il s'est attaché à reproduire le texte du *Jugurtha* et celui du *Catilina* absolument tel qu'il nous est conservé dans le ms. de Paris. Il a tenu compte cependant des passages cités dans les auteurs, parmi lesquels Fronton occupe le premier rang, et encore ici il a pris la peine de remonter toujours à la leçon des manuscrits, la recherchant jusque dans les manuscrits eux-mêmes lorsqu'aucune édition ne l'avait conservée. L'éditeur a eu soin aussi de donner en note un choix des meilleures corrections conjecturales que les savants ont proposées pour rétablir les passages corrompus. En revanche il n'a admis dans le texte que les changements sur l'opportunité et la nécessité desquels il ne peut y avoir de doute. Si dans quelques endroits nous regrettons qu'on n'ait pas adopté ou du moins mentionné en note telle ou telle correction, nous n'avons que des éloges à donner à l'ensemble du travail. Nous devons surtout féliciter M. Jordan de la prudence avec laquelle il a procédé, n'accordant rien à l'imagination et aux préférences personnelles.

Parmi les corrections qu'à notre avis il eût pu admettre dans le texte, nous citerons celle de Bernays, *Jug.* 41, 7 *boreæ* au lieu de *gloriæ* (qui n'a aucun sens); puis celle de Madwig *Jug.* 47, 2 : *commeatu iuvaturam* pour *commeatum iuvaturum*.

Parmi les corrections introduites par l'éditeur lui-même nous signalerons les suivantes comme particulièrement faciles et heureuses : *Catilina* 31, 5 : *eorum animi molles et fluxi; ib.* 35, 3 : *solvere possem, at alienis nominibus; Jug.* 92, 7 : *et magna vis frumenti.* De même M. Jordan a reconnu dans les mots *in fuga* une ancienne glose qui se trouvait déjà dans le texte que Priscien (tom. II, p. 342) avait sous les yeux.

Il nous semble par contre que *Catil.* 31, 5, si un changement est nécessaire, le *sicut* donné par les meilleurs manuscrits à l'exception de celui de Paris qui a *si.ut* (avec une rature au milieu du mot) doit plutôt être changé avec Linker en *sicubi*, qu'avec M. J. en *si*. Il est étonnant aussi que dans la phrase *sed imperi*

vitæque cuis finis idem fuit (*Jug.* 5, 5, il n'ait pas été arrêté par le *sed*, qui trouble visiblement le sens puisque cette phrase contient la suite logique de la précédente. Il faut donc probablement retrancher ce *sed* comme provenant de la dernière syllabe du mot *permansit*. Il est surprenant enfin de laisser Memmius, dans le beau discours que Salluste lui prête (*Jug.* 31, 20) dire : *vos autem, hoc est populus Romanus, invicti ab hostibus imperatores omnium gentium satis habebatis animam retinere ;* n'est-il pas évident que les mots *hoc est populus Romanus* ne peuvent provenir que d'une interpolation ?

Des *Histoires*, l'éditeur donne avec des notes critiques les discours et les lettres contenues dans le ms. *Vaticanus* 3864 ainsi que les fragments du 2e et 3e livre conservés dans les feuillets des palimpsestes du Vatican et de Berlin. Enfin il y ajoute les *epistolæ ad Cæsarem de re publica* (du ms. du Vatican) dont le texte est rectifié en quelques passages. Un bon *index nominum* termine le volume. J. Kl.

---

12. — **Dante e il suo secolo.** 14 maggio 1865. Firenze, Cellini, 1865-66. Gr. in-4°.

L'idée de cet ouvrage a été conçue une année avant la célébration du *centenaire* de Dante à Florence. En mai 1865 en paraissait la première partie, la seconde en septembre 1866. C'est un volume, très-grand *in-quarto*, de près de mille pages, avec une gravure et une photographie, qui fait de tout point honneur aux presses de M. Cellini qui l'a édité, avec M. Shivizzani, celui-ci surveillant la composition littéraire, tandis que l'autre donnait ses soins à l'exécution typographique.

Les éditeurs ont fait appel pour tresser cette couronne dantesque à une élite de tous les hommes qu'ils jugeaient les plus capables d'illustrer les différents côtés de l'idée du poète national, l'histoire et la science de son époque. Les écrits contenus dans ce volume sont au nombre de quarante-quatre. Naturellement, et comme on devait l'attendre d'un ouvrage dû à plusieurs collaborateurs parfaitement indépendants l'un de l'autre, on y remarque, non-seulement dans la partie politique mais aussi dans la partie littéraire, de fréquents désaccords d'idées et d'opinions. Ainsi on verra l'autorité de Dante invoquée en des sens opposés dans la question du pouvoir temporel des papes. Les auteurs qui appartiennent au parti libéral, par exemple MM. Mamiani et Centofanti, en retrouvent chez Dante, et surtout dans le traité *De Monarchia*, la condamnation absolue ; tandis que ceux de l'autre école, tels que MM. Cantù et Ricci, tirent de leur côté les paroles du poète.

Nous aurions préféré que les éditeurs, avant de se mettre à l'œuvre, eussent bien déterminé certains points essentiels. Il est étrange, en vérité, qu'en fermant le livre on en soit à se demander si l'on doit attribuer à Dante une opinion ou celle qui lui est diamétralement opposée. Puisqu'il s'agissait de rendre honneur à Dante dans une réunion nationale si solennelle, il aurait mieux valu former une réunion d'écrivains d'accord entre eux sur l'interprétation des idées fondamentales de Dante, laissant liberté entière sur celles de second ordre.

Si la plus grande partie des travaux de la collection sont dignes d'éloges, il en est cependant qui ne sont guère plus que des amplifications de rhétorique. Heureusement ils sont en minorité ; la partie qui concerne les *opere minori* de

Dante, par exemple, a été très-bien traitée : les *Rime* par M. Carducci, la *Monarchia* par M. Mamiani, le *Vulgari Eloquio* par MM. Lambuschini et Fabbretti, le *Convito* par M. Fornari. Il y a aussi d'estimables monographies, telles que celles de MM. Centofanti, Conti, Paganini, sur la philosophie et la théologie de Dante, et celle de M. Pucciante, sur Béatrix.

Mais celles auxquelles nous donnons la préférence dans ce volume, ce sont les illustrations historiques. Les notices généalogiques sur la famille de Dante, par M. Passerini, sont bien ordonnées et intéressantes, aussi bien les articles sur les personnages et les faits historiques de Lucques et de Sienne cités dans la *Divine Comédie*, par MM. Minutoli et Aquarone, et autres du même genre.

Malgré les défauts que nous avons dû relever dans la correction et l'exécution, le *Dante e il suo secolo* est un volume digne de tenir sa place dans la bibliothèque des *Dantophiles*, et on peut le dire un monument tout autre que vulgaire élevé à la gloire du grand poète. A. D'ANCONA.

---

13. — **La Satire en France,** ou la Littérature militante au XVIe siècle, par C. LENIENT. Paris. Hachette. 1866. In-8°. vi-640 pages. — Prix : 7 fr. 50.

Depuis quelques années l'Université abandonne son domaine de prédilection, la littérature classique, et se lance résolûment dans la voie nouvelle ouverte à la critique et à l'histoire littéraire, dans le Moyen-Age et la Renaissance. Bon nombre de thèses de doctorat sont aujourd'hui consacrées à ces époques dont l'étude était d'ailleurs encouragée à la Sorbonne par l'exemple des Villemain, des Fauriel, des Le Clerc. De l'École Normale même, malgré les doctrines exclusives du célèbre critique qui la dirige, sont sortis plusieurs travaux estimables, tels que ceux de M. Chassang sur Gringore, sur les traces des romans anciens dans le Moyen-Age, et enfin *l'Histoire de la Satire au Moyen-Age*, dont l'ouvrage que nous analysons forme la suite.

Toutes ces recherches qui, il y a vingt-cinq ou trente ans, auraient été un signe de progrès, d'opinions avancées, ne sont guère à l'heure actuelle que les efforts des ouvriers de la dernière heure qui veulent exploiter leur part dans une mine découverte par d'autres. Une admiration de quarante ans a solidement assis le Moyen-Age et le XVIe siècle dans l'estime du public et leur a valu les sympathies des autoritaires, de ceux qui ne se décident pour une école ou un auteur qu'après un succès longuement constaté. Les études sur ces sujets sont d'ailleurs maintenant poussées assez loin pour que, sans profondes recherches personnelles, on puisse y puiser de brillantes matières de cours ou de vulgarisation.

Les deux ouvrages de M. Lenient sont conçus dans cet esprit. Chaque page y révèle le professeur qui développe un thème, presque un lieu commun, et qui cherche à captiver son auditoire plutôt qu'à éclaircir quelques points obscurs de notre histoire littéraire. Le sujet, des plus propres à faire ressortir la verve et l'éloquence de l'orateur, se serait moins prêté à une œuvre vraiment scientifique.

La satire, d'après le titre de l'ouvrage, n'est pas un genre défini comme les satires d'Horace, de Juvénal, de Perse, chez les Romains, ou de Régnier, de

Boileau, en France, ou comme le pamphlet, la comédie. Elle embrasse toute la *littérature militante* dont l'ensemble est trop vaste et trop varié pour être soumis à un développement et à des règles uniformes, comme les genres que nous venons de citer, ou comme une science philologique, historique ou autre. Le but de la littérature militante est si variable que chaque œuvre qu'elle produit reste en général un effort individuel qui n'accélère ni ne modifie la marche de cette littérature. Elle reste dans un état à peu près constant, puisque, à la différence de la libre pensée par exemple, elle sert aux réformateurs comme aux conservateurs, aux Politiques comme aux Ligueurs, à la Pléiade comme à l'école de Malherbe, et que sa promiscuité, en multipliant à l'infini ses usages, augmente aussi son incertitude. Elle n'offre nullement cette unité que nous trouvons dans une de ses branches, dans la presse d'aujourd'hui, qui, avec ses mœurs et sa langue à part, forme comme une littérature dans la littérature. D'un autre côté, la classification des ouvrages du XVIe siècle en *militants* et *non militants* a l'inconvénient de couper en deux les hommes et les livres, et de réduire en fragments des œuvres complètes et homogènes. Enfin le cadre factice adopté par M. Lenient ne doit contenir, à moins de contradiction, que les ouvrages conçus dans un esprit agressif et utilitaire, ce qui exclut la plupart des satires en vers du XVIe siècle, notamment celles de Jo. du Bellay, de M. Régnier, purs délassements littéraires. [1]

Ce vice de conception jette sur tout l'ouvrage un grand vague et amène une certaine confusion dans la distribution des matières. M. Lenient, après avoir commencé par diviser la satire d'après son but (satire religieuse, politique, philosophique), la divise à la fin d'après sa forme (satire artistique, dramatique). Ainsi les écrits d'Érasme, de H. Estienne, de Th. de Bèze, etc., sont disséminés en quatre ou cinq endroits différents, quoique leur forme soit presque constamment la même.

En outre, l'étendue de ce plan a forcé M. L. de mettre chaque écrivain à la portion congrue, et de lésiner sur la place qu'il lui accorderait. Il a admis une masse de célébrités qui appartiennent à l'histoire de l'humanité (Érasme, Rabelais, Calvin, Montaigne, etc.) et sur lesquels par conséquent il était difficile de donner des faits nouveaux ou des idées originales, et a d'autant diminué la part des écrivains secondaires plus curieux parce qu'ils sont moins connus. On peut même avancer qu'il n'a exclu de son livre que les élégiaques et les traducteurs; et encore n'a-t-il dû se décider à cette rigueur envers Amyot, par exemple, qu'après un mûr examen, car avec un peu de bonne volonté il aurait pu trouver dans la traduction des *Hommes illustres* une intention morale et partant militante.

En examinant la forme matérielle de l'ouvrage, nous trouvons une lacune

1. Pour ce qui touche la satire en vers, M. L. est bien moins exact et complet que Viollet-Leduc (Introduction aux Œuvres de Mathurin Régnier). Ce dernier cite plusieurs ouvrages intéressants pour l'histoire littéraire, sinon pour l'esthétique, que nous avons vainement cherchés dans le chapitre intitulé : *Forme nouvelle de la satire*, spécialement consacré à la satire en vers (les *Omonimes* de du Verdier, l'*Invective satirique* de Guillaume de La Perrière, etc.).

très-regrettable qui justifie les reproches que nous adressions à M. L. en commençant : les indications bibliographiques manquent absolument; les titres et les dates des éditions, le format des volumes, le lieu de leur publication, et en général tous les détails positifs propres à contrôler les recherches de l'auteur, paraissent à M. L. un luxe superflu. Son livre, nous le croyons, aurait pu affronter la perspicacité des érudits, car il est consciencieusement travaillé et généralement aussi complet qu'on pouvait l'attendre, étant admise la latitude que l'auteur s'était réservée pour le choix des matériaux. Nous avons cependant remarqué quelques passages assez inexacts et obscurs, comme le suivant qui se rencontre dans la notice sur Bon. Despériers (p. 40) : « Les épithètes vont » grossissant de Voetius à Spizelius et au père Mersenne, qui traite Despériers » d'affreux coquin et de monstre d'impiété. Bayle répète de confiance tous ces » jugements, sans chercher à les contredire. *Au milieu de ce concert de malédic-* » *tions, l'honnête et patient du Verdier découvre enfin un exemplaire...* » Du Verdier semble ici contemporain de Bayle : c'est au moins un défaut de clarté et de précision. A propos de la fameuse dédicace du *Cymbalum* (*Thomas du Clénier* à Pierre Tryocan), M. Lenient met en note : « Le mérite de cette correction (*du* » *v de Clévier en n*) appartient à M. Éloi Johanneau. » Il aurait pu ajouter : Et de la découverte de l'anagramme. Enfin, toujours à propos du même Despériers, M. L. aurait pu consacrer quelques lignes aux *Nouvelles Récréations et Joyeux Devis* qui continuent la guerre des fabliaux contre les gens d'église, quoique d'une manière moins directe et moins violente que les *Epistolae obscurorum virorum*, le *Gargantua*, le *Pantagruel*, etc.

M. Sainte-Beuve a employé avec succès, dans son *Histoire de la Poésie au* XVIe *siècle*, une méthode dont M. L. a fait trop peu usage, bien qu'il semble la promettre à ses lecteurs. P. 121, il rapproche des *Regrets* de Joachim du Bellay quelques vers d'Alfred de Musset. C'est là un ornement très-heureux pour un livre surtout littéraire. Pourquoi, deux pages plus loin, ne pas rapprocher le *Poème de l'arbre* de M. de Laprade de la *Dryade violée* de Ronsard? Pourquoi ne pas généraliser cette source de piquants parallèles, comme celui, par exemple, entre les prédicateurs de la Ligue et certain fameux littérateur de nos jours?

Mais il est temps, après toutes ces critiques, de signaler de brillantes qualités qui rachètent bien des fautes. Le style dans l'*Histoire de la Satire au Moyen-Age* se faisait remarquer par sa vivacité et sa gaîté; dans l'*Histoire de la Satire au* XVIe *siècle* il a acquis une ampleur et un éclat qui, malgré la banalité d'un grand nombre des matériaux analysés, rendent ce livre vraiment original et attribuent à l'auteur une véritable propriété sur cette époque si rebattue et si ressassée depuis quelques années. Les physionomies de ses écrivains ont été rafraîchies et animées d'un souffle oratoire. M. L. n'a pas craint d'emprunter souvent à Montaigne ou à Rabelais leur langue exubérante et fleurie pour parler des œuvres de leurs contemporains. Il s'est soustrait au pédantisme de notre style académique, comme, dans ses appréciations, à l'étroitesse de l'esthétique officielle. Il s'est placé au point de vue du siècle qu'il étudie, et l'a considéré

comme un tout homogène digne d'être envisagé en lui-même, digne de fournir les éléments qui doivent servir à la comparaison et à l'appréciation de ses monuments, et a dédaigné cette méthode fausse et surannée qui ne le jugeait que par son contraste avec le siècle suivant, le siècle de Louis XIV. De là un grand enthousiasme pour cette littérature si vivante et si robuste. Nous souscrivons des deux mains aux admirations de M. L. (et même à ses rigueurs, surtout à l'égard du *Cymbalum Mundi*, du *Moyen de parvenir*, et autres prétendus chefs-d'œuvre dont il était temps de faire justice), et nous croyons que la plupart de ses appréciations peuvent être regardées comme définitives. Enfin, pour nous résumer, nous lui reconnaissons un double mérite, celui d'avoir ressuscité dans des tableaux pleins de vie les mœurs, l'histoire, la littérature d'une époque si curieuse, et d'avoir révisé dans des sentences à peu près indiscutables les jugements des deux dernières générations sur un siècle qui a fourni tant de modèles au nôtre.[1]

EUG. MÜNTZ.

1. [Nous ajouterons à l'article de notre collaborateur quelques notes prises à une première lecture du livre de M. Lenient. Comme dans tout travail fait vite, les inexactitudes n'y manquent pas; nous en relèverons un certain nombre. P. 19, M. L. nous présente Hutten comme le seul auteur des *Epistolæ obscurorum virorum;* mais on sait qu'il n'a pris qu'une faible part à la première partie, la meilleure assurément. — P. 20, M. L. dit que ces petits chefs-d'œuvre « attirent à peine aujourd'hui les regards distraits d'un érudit »; c'est une grande erreur. On les lit beaucoup encore, et en Allemagne on les réimprime souvent. Ce qui leur manque, dit M. L., c'est le style, et il ajoute : « L'auteur a beau » se moquer du latin des théologiens, le sien ne vaut guère mieux. » Voilà une singulière appréciation! Dans son genre, le latin de cuisine des *Epistolæ* est certes très-réussi et leur donne leur plus grande valeur. — P. 36, M. L. nous dit que Sagon, surnommé par Marot *Sagouin,* « eut du moins le mérite d'enrichir la langue d'un terme de mépris »; mais le mot *sagouin* est antérieur, il signifie une espèce de singe; sans cela pourquoi Marot l'aurait-il appliqué à Sagon? — P. 37 et préc., Diane de Poitiers est présentée comme la maîtresse en titre de François Ier (cf. *Rev. crit.*, 1re année, art. 110). — P. 93, M. L. cite, comme preuve que le peuple introduisait des *gaietés* même dans les choses saintes, ces deux vers d'une prose : *Gaude, Virgo, mater Christi, Quæ per aurem concepisti.* Ce n'est point du tout une gaieté, mais bien l'opinion répandue au Moyen-Age, et dont une foule de tableaux représentant l'Annonciation conservent la trace. — P. 105, « l'artisan » qui traîne le long bois » doit être entendu au sens propre, et non *long bois* dans le sens de lance. — P. 112, Eutrapel vient du grec εὐτράπελος et non εὐτραπέλης. — Page 116, on fit des satires en vers « malgré l'arrêt de Quintilien qui en faisait une production » toute romaine. » Comme si Quintilien, en disant : *Satira tota nostra est,* avait pensé à interdire aux autres peuples d'en faire! — P. 130 : « Qui se souvient de Vauquelin? » *Personne.* » M. Achille Genty au moins, qui a publié il y a quelques années son *Art poétique,* et avec lui plus d'un lettré. — P. 149 : « Les libertés de l'Église gallicane, » *fondées par saint Louis.* » — P. 179. Livet se donnait le titre d'*Arvernus montigena;* qui croirait qu'un professeur de rhétorique traduit : « montagnard *auverpin* »? C'est de la *langue verte* du plus bas étage. — P. 244, il semble que M. L. intervertit les rôles, dans la discussion sur les mots *est épandu,* entre le catholique et le protestant. — P. 328, nous avons été surpris de voir un homme aussi lettré que M. L. tomber dans une faute que commettent, il est vrai, chaque jour les écrivains sans instruction, mais que M. Littré qualifie avec raison de « ridicule »; il s'agit du mot *compendieusement,* qui vient de *compendium* et signifie *en abrégé,* et non *tout au long,* comme l'a fait croire un vers de Racine très-mal compris, et auquel le vrai sens du mot donne tout son comique. — P. 359 ss., nous remarquerons, sans entrer dans une discussion, qu'il est au moins très-douteux que l'*Ile des Hermaphrodites* soit une satire contre Henri III. — P. 576 : « Pierre Larivey, le » plus habile arrangeur de théâtre et le plus comique depuis Gringore, combinait les imbro- » glios et les travestissements des Gelosi avec les traditions de la vieille farce gauloise et » les souvenirs classiques de Plaute et de Térence. » *I Gelosi* est le titre d'une pièce ita-

14. — I. **Les Coutumes du val d'Orbey,** publiées avec introduction et notes par Ed. Bonvalot, conseiller à la Cour impériale de Colmar. Paris. Durand. 1864. In-8°. 56 p. — II. **Les Coutumes du val de Rosemont,** publiées pour la première fois avec introduction et notes, par le même. Paris. Durand. 1866. In-8°. 81 p. — III. **Les Coutumes de l'Assise et les Terriers de 1573 et de 1742,** publiés pour la première fois, par le même. Paris. Durand. 1866. In-8°. 31 p.

Le développement des études historiques en France a porté bonheur aux monuments de notre vieux droit français. Les Coutumiers provinciaux ont été étudiés avec un zèle nouveau, et des publications périodiques comme l'excellente *Revue historique du droit,* de MM. Rozières et Laboulaye, ou des travaux spéciaux ont mis les historiens à même de puiser dans nos vieilles législations des indications précises sur l'histoire des mœurs et des idées. Les trois Coutumiers que nous annonçons ici nous retracent l'état social et politique de trois districts du département du Haut-Rhin. Le val d'Orbey se trouve au milieu des Vosges, sur les frontières de l'Alsace et de la Lorraine. Le Rosemont appartenait ainsi que l'Assise à l'ancien comté de Belfort.

Les Coutumes d'Orbey sont les plus intéressantes d'entre ces législations, publiées aujourd'hui pour la première fois. Elles forment un ensemble assez complet et s'étendent à tous les actes de la vie publique et privée. La plus ancienne rédaction de ces Coutumes remonte à 1513; depuis les souverains de ce petit pays, les seigneurs de Ribeaupierre les modifièrent à deux reprises différentes. Les Coutumes du Rosemont datent du milieu du XIVe siècle et sont dues à l'archiduc Léopold d'Autriche. Elles sont curieuses, surtout comme ayant été la source d'innombrables procès, soutenus par les habitants du Rosemont contre les archiducs d'Autriche d'abord et puis, après 1648, contre les Mazarin, leurs successeurs, en faveur de leurs priviléges sans cesse contestés. Ces procès ne prirent fin qu'après la révolution de 1830. Nous ne possédons plus le Coutumier du Rosemont que d'après une expédition notariée de 1697. Les Coutumes de l'Assise enfin remontent à une époque que M. Bon-

lienne que Larivey a traduite (*les Jaloux*); M. L. semble prendre ce nom pour celui des bouffons italiens; aurait-il vu dans le mot un dérivé de γελάω? D'ailleurs Larivey n'est pas un habile arrangeur, il n'est en aucune façon « le Scribe du XVIe siècle », d'autant que suivant toute vraisemblance ses neuf comédies n'ont jamais été représentées; il n'a rien combiné du tout, il a traduit très-fidèlement des comédies italiennes, en changeant quelques noms et en supprimant çà et là un rôle ou une scène. M. L. aurait dû prendre la peine de lire ses œuvres (tomes V-VII de l'*Ancien Théâtre français,* p. P. Jannet) ou au moins l'*Introduction* de M. Jannet. — P. 630 : « L'art (avec Raphaël, Michel-Ange, » Titien, Tintoret, etc.) prit pour devise la maxime : *Sursum corda et oculi.* » D'abord cette maxime est de l'invention de M. L.; ensuite il faudrait *oculos;* enfin un art qui aurait pour maxime de lever les yeux en l'air risquerait fort de ne rien faire de bon et ne ressemblerait guères à celui des peintres cités, qui ont tous su bien voir autour d'eux, et c'est par là « qu'ils ont mérité d'enchanter et d'éblouir l'humanité. » — Les fautes d'impression pullulent dans ce livre; passons sur celles qui ne troublent pas le sens, comme *Aimmoin* (p. 328), *Mélanchton* (p. 332), etc.; mais qui comprendra le sens du mot *anarches* écrit *arnorches* (p. 71)? L'anagramme de Noël du Fail est Léon *Ladulfi* et non *Ladulfe* (p. 111); le *O* qui commence le second vers latin cité p. 318 fausse le sens et la mesure; Arlequin porte une *batte,* et non une *baguette* (p. 247); le fabliau cité p. 570 s'appelle *Florence* (et non *Flore*) *et Blanchefleur.* Qu'est-ce que la secte « hugue- » note et abloniste (p. 245) »? G. P.]

valot n'essaye pas de fixer; nous les connaissons par la rédaction de 1596. Notre auteur les a fait suivre des terriers de 1573 et de 1742 qui permettent d'intéressantes comparaisons sur le développement de ce petit coin de terre pendant un siècle et demi. De courtes introductions nous renseignent au sujet des origines historiques de chacun de ces Coutumiers; mais c'est dans les notes surtout que le lecteur français peu familiarisé avec le droit germanique trouvera de nombreux renseignements et des explications fort utiles sur certains détails obscurs des Coutumes alsaciennes. Sur un seul point nous ne saurions être d'accord avec le savant magistrat. Il est un de ceux qui se sont laissés séduire par les théories de M. Hanauer, dont nous parlions dernièrement ici (art. 211). Il croit voir partout le peuple souverain qui « participe tout entier et par lui-même à la constatation et à la consécration de la loi. » (*Coutumes d'Orbey*, p. 4). C'est bien à tort, ce nous semble, qu'il cite à ce propos les *Leges Barbarorum* et même les *Capitulaires*. La situation politique d'un rustique tenancier des Ribeaupierre au XVIe siècle ne peut aucunement se comparer à celle d'un antrustion des rois germains ou bien à celle d'un possesseur de franc-alleu sous Charlemagne. Ce qui montre d'ailleurs combien est sujette à caution cette théorie de la participation régulière et légale du peuple souverain au vote des lois qui le régissent, c'est que pour les coutumes d'Orbey, par exemple, les seigneurs de Ribeaupierre les modifièrent par deux fois, en 1536 et en 1564, à eux seuls et sans l'assentiment de leurs sujets. A cette observation se rattache une autre remarque plus générale et que nous ne voulons qu'indiquer ici. Quelle est au juste la valeur de ces Coutumiers, comme témoignages de la réalité historique? Nous montrent-ils bien la situation politique et sociale des pays qu'ils devaient réglementer, ou bien ne nous offrent-ils, pour ainsi dire, que les contours d'un état idéal, désiré mais non réalisé? Au premier abord la question peut paraître étrange, mais quand on voit comment se sont formés chez nous de pareils Coutumiers, reposant d'abord uniquement sur la tradition orale, puis recueillis et fixés à un moment donné sur les dires des gens du pays, intéressés à étendre dans la mesure du possible le cercle de leurs franchises, l'hésitation est permise. Quand on étudie d'autre part les procès interminables qui s'élevaient à tout propos entre seigneurs et tenanciers pour l'interprétation de ces mêmes franchises, et qu'on voit presque toujours les seigneurs triompher en justice, le doute s'impose de lui-même à notre esprit. On ne saurait plus parler raisonnablement par exemple d'un droit de chasse, quelque explicite que puisse être à cet égard un article de Coutumes, lorsque le seigneur fait régulièrement emprisonner le tenancier qui se livre imprudemment aux plaisirs cynégétiques. La valeur des Coutumes comme témoignages de la réalité historique pourrait donc être passablement amoindrie. Il serait de quelque intérêt d'examiner la question à fond, et peut-être le savant auteur lui-même aura-t-il la curiosité de l'aborder dans un de ses prochains travaux. — Remarquons encore en passant une petite erreur, *Coutumes du Rosemont*, p. 32 : Louis XIV n'a pu confirmer de priviléges en 1723.

ROD. REUSS.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

lucubratum et in hac editione novo ordine digestum, amplissime auctum atque emmendatum adjecto insuper altera quasi parte Onomastico totius latinitatis. Gr. in-4°. Tome III. Leipzig. (Brockhaus Sort.) 3 fr. 35

Goeje (D' M.-J. de). De belangrijkheid van de beoefening der Arabische taal-en letterkunde. Redevoering den 6 en october 1866 nitgesproken te Leiden. s'Gravenhage. Gr. in-8°. (Nijhoff.) 90 c.

Geschichte der europæischen Staaten. Hrsg. v. Heeren u. Ukert. 34. liv. 2. partie. Gr. in-8°. Gotha (F.-A. Perthes.) 12 f. 80
Contient : Geschichte des russischen Staates v. Hermann. Ergænzungs-Bd. Diplomatische Correspondenzen aus der Revolutions-Zeit 1791-1797.

Geschichtschreiber, die, der deutschen Vorzeit in deutscher Bearbeitung hrsg. von Perz, Grimm u. A. 47. liv. Gr. in-8°. Berlin (Duncker.) 2 fr. 60
Contient : Jahrbücher von Genua.

Handbuch, kurz gefasstes exegetisches, zum alten Testament. 3. liv. Gr. in-8°. Leipzig. (Hirzel.) 8 fr.
Contient : Der Prophet Jeremia von Hitzig.

Hengel (W.-A. van). Geschiedenis der Zedelijke en godsdienstige beschaving van het hedendaagsch Europa. Veel verbeterd door den schrijver en door E. J. Diest Lorgion. Leiden. Gr. in-8°. 3 vol. (Noothoven.) 23 fr. 20

Karl v. Hessen-Kassel, Landgraf. Denkwürdigkeiten des Landgrafen Karl v. Hessen-Kassel. Von ihm selbst dictirt. Gr. in-8°. Kassel (Freyschmidt.) 4 fr.

Langlois (V.). Géographie de Ptolémée, reproduction photo-lithographique du manuscrit grec du monastère de Vatopedi, au mont Athos, exécutée d'après les clichés obtenus sous la direction de M. P. de Séwastianoff. In-4°. Paris (Firmin Didot frères, fils et C°.)

Latour Saint-Ybars. Néron, sa vie et son époque. In-8°. Paris (Michel Lévy frères.) 7 fr. 50

Lejeal (A.). La princesse de Condé à Valenciennes. 1653-1654. In-8°, Valenciennes. (Prignet.)

Mélanges asiatiques tirés du Bulletin de l'académie impériale des sciences de St-Pétersbourg. Tome V. 4. Livr. Gr. in-8°. Leipzig. (Voss.) 1 fr. 60

Montalembert (de). Les moines d'Occident, depuis saint Benoît jusqu'à saint Bernard. T. 3. Conversion de l'Angleterre par les moines. In-8°. Paris. (Lecoffre.)

Nicollière (St. de la). Une paroisse poitevine. Essai historique et archéologique snr la paroisse de Mazerolles, arrondissement de Montmorillon, département de la Vienne. In-8°. Nantes (Forest et Grimaud.)

Ovidii Nasonis (P.), opera omnia. Edit. Tauchnitiana. Tome II. Metamorphoseon libri XV. In-16. Leipzig. (Holtze.) 1 fr.

Platonis convivium cum epistola ad Thompsonum, ed. C. Badham. Gr. in-8°. Jena (Frommann.) 4 fr.

Polybii historiarum quæ supersunt. Accedunt excerpta Vaticana ab Angelo Majo in lucem emissa. 4 tomi. Edit. Tauchnitiana. In-16. Leipzig. (Holtze.) 1 fr. 60

Posselt (M.). Der General u. Admiral Franz Lefort. Sein Leben u. seine Zeit. Ein Beitrag zur Geschichte Peter's d. Grossen. Mit Portrait, Abbildungen u. Fcsles. 2 vol. gr. in-8°. Frankfurt (Baer.) 26 fr. 75

Saint Augustin. Œuvres complètes, traduites pour la première fois en français, sous la direction de M. Poujoulat et M. l'Abbé Raulx. T. IV. Gr. in-8° à 2 col. Bar-le-Duc (Guérin.) 9 fr.

Saint Jean Chrysostome. Œuvres d'après toutes les éditions faites jusqu'à ce jour. Nouvelle traduction française, par l'abbé Bareille, texte grec en regard. T. VI. Gr. in-8°, à 2 col. Paris (Vivès.)

Staatengeschichte der neuesten Zeit. XI vol. gr. in-8° Leipzig (Hirzel.) 4 fr.
Contient : Geschichte der Türkei von G. Roosen.

Souvenirs militaires. Napoléon à Waterloo, ou précis rectifié de la campagne de 1815, avec des documents nouveaux et des pièces inédites; par un officier de la garde impériale qui est resté près de Napoléon pendant toute la campagne. In-8°. Paris. (Dumaine). 6 fr.

Thierry (A.). Lettres sur l'histoire de France. Dix ans d'études historiques. Nouvelle éd. in-8°. Paris. (Garnier frères.)

Tourtual (F.). Bischof Hermann, von Verden, 1149-1167. Gr. in-8°. Münster (Brunn.) 2 fr.

Zenker (J.-T.). Dictionnaire turc-arabe-persan. Türkisch - arabisch - persisches Handwœrterbuch. 10. Hft. Fol. Leipzig. (Engelmann.) 5 fr. 35

COURCELLE SENEUIL Traité théorique et pratique d'Économie politique. 2 vol. in-8°. 15 fr.

ARMAND LEFEBVRE Histoire des Cabinets de l'Europe, tomes 1 et 2. 15 fr.

L'ouvrage formera 4 volumes in-8°.

Envoi franco dans toute la France contre un mandat de poste.

En vente à la librairie Nicolaï, à Berlin, et se trouve à Paris à la librairie A. Franck, 67, rue Richelieu.

F. KREYSSIG Geschichte der franzœsischen Nationalliteratur von ihren Anfængen bis auf die neueste Zeit, für die obern KIassen hœherer Lehranstalten sowie zum selbstunterricht bearbeitet. 1 vol. in-8°. 6 fr.

En vente chez W. Hertz, à Berlin, et se trouve à Paris à la librairie A. Franck, 67, rue Richelieu.

J. BRANDIS Das Münz, Mass-und Gewichtswesen in Vorderasien bis auf Alexander den Grossen. 1 vol. in-8°. 18 fr. 75

En vente chez O. Wigand, à Leipzig, et se trouve à Paris à la librairie A. Franck, 67, rue Richelieu.

A. BASTIAN Die Voelker der Oestlichen Asien. Studien und Reisen. Vol. I, Geschichte der Indochinesen. Vol. II, Reisen in Birma in den Jahren 1861-1862. Les 2 vol. 22 fr. 70

En vente à la librairie Dieterich, à Gœttingue, et se trouve à Paris à la librairie A. Franck, 67, rue Richelieu.

J. GRIMM Weisthümer V. Theil unter Oberleitung von Georg. Ludwig von Maurer herausgegeben von Rich. Schroeder. In-8°. 16 fr.

Les 5 volumes parus. 64 fr.

En vente chez E. J. Brill, à Leyde, et se trouve à Paris à la librairie A. Franck, 67, rue Richelieu.

LIBER expugnationis regionum auctore Imamo Ahmed ibn Iahja ibn Djabir al Beladsori quem e codice Leidensi et codice musei Britannici edidit M. J. de Goeje. Pars III Præfatio, Glossarium et indices. In-4° br. 11 fr. 80 c.

L'ouvrage complet, 3 parties. 37 fr. 80 c.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

N° 4 Deuxième année 26 Janvier 1867

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE
MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS, H. ZOTENBERG.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
67, RUE RICHELIEU, 67

ANNONCES

EN VENTE A LA LIBRAIRIE BACHELIN-DEFLORENNE,
3, *quai Malaquais.*

A. DINAUX Les Sociétés badines, bachiques, chantantes et littéraires, leur histoire et leurs travaux, ouvrage posthume revu et classé par M. G. Brunet, avec un portrait à l'eau forte, par Staal. 2 vol. in-8°. 14 fr.

EN VENTE CHEZ CHARPENTIER, ÉDITEUR, 28, QUAI DE L'ÉCOLE.

A. DE MUSSET Œuvres complètes, ornées de dessins de M. Bida et d'un portrait d'après M. Landelle, gravés en taille douce.

Cette édition formera un volume gr. in-4° à 2 colonnes, avec 12 gravures sur acier tirées à part. Elle se publie en 12 livraisons; il en paraît une ou deux chaque semaine.

Prix de la livraison. 1 fr.

EN VENTE A LA LIBRAIRIE DIDIER ET C°, 35, QUAI DES AUGUSTINS.

E. GANDAR Bossuet orateur. Études critiques sur les Sermons de la jeunesse, de Bossuet. 1 vol. in-8° 7 fr. 50

E. BARET Les Troubadours et leur influence sur la littérature du midi de l'Europe, avec des extraits et des pièces rares et inédites. 1 vol. in-8°. 7 fr.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Actes (les) des Saints depuis l'origine de l'Église jusqu'à nos jours, d'après les Bollandistes, Mabillon et les plus récents hagiographes; traduits et publiés pour la première fois en français par une société d'ecclésiastiques, sous la direction de MM. J. Carnandet et J. Fèvre. Mois de Janvier. T. 1. Gr. in-8° à 2 col. Lyon. (Gaultier.) 12 fr. 50

L'ouvrage complet formera environ 80 volumes.

Ayzac (F. d'). Saint-Denis, sa basilique et son monastère. In-18. Saint-Denis. (Moulin.)

Catalogue des livres légués à la bibliothèque de la ville de Montpellier par l'abbé Flottes. In-8°. Montpellier. (Grollier.)

Caumont (M. A. de). Abécédaire, ou Rudiment d'archéologie. Architecture religieuse. 5° édition. In-8°. Caen. (Le Blanc-Hardel.) 7 fr. 50

Chantrel (J.). Nouveau cours d'histoire universelle. T. 5 et 6. Histoire moderne depuis la prise de Constantinople jusqu'à la révolution de 1789. 2° édition. 2 vol. in-12. Paris. (Putois-Cretté.)

Cicéron. Dialogues sur l'éloquence. De Oratore. Brutus Orator. Traduits par P. L. Lezaud. Suivi des Académiques, livre 1er, et du Traité de la vieillesse. In-12. Paris. (Firmin Didot frères, fils et Cie.)

Crétien (L.-T.). Dreux ancien et Dreux moderne, histoire de la ville et de ses sept cantons. In-8°. Clichy. (Loignon et Cie.)

Doublet (P.). Morale de Cicéron. Discours prononcé à la distribution des prix du collége d'Argentan. In-8°. Paris. (Hachette et Cie.)

Dubois (l'abbé). Histoire de l'abbé de Rancé et de sa réforme, composée avec ses écrits, ses lettres, ses réglements et un grand nombre de documents contemporains inédits ou peu connus. In-8°. Paris. (Bray.)

Dufresne de Beaucourt (G.). Les récentes histoires de France. In-8°. Paris. (Divry et Cie.)

Fischer (D.). Die ehemalige Abtei Heffe. In-8°. Mulhouse. (Rissler et Cie.)

Fuentes (F.-A.). Compendio historico de la literatura francesa arreglado segun el plan de estudios de los liceos franceses. In-12. Paris. (Lainé et Havard.)

Gidel (M.). Étude sur la vie et les ouvrages de Saint-Évremond, discours qui a obtenu le prix d'éloquence décerné par l'Académie française dans sa séance publique annuelle du 20 décembre 1866. Gr. in-8°. Paris. (Firmin Didot frères, fils et Cie.)

Gigon (C.). Les victimes de la Terreur du département de la Charente, récits historiques. 1re série, 2e édition. In-8°. Angoulême. (Goumard.)

Gilbert (M.-D.-L.). Etude sur Saint-Évremond, discours qui a obtenu le prix d'éloquence décerné par l'Académie française dans sa séance du 20 décembre 1866. Gr. in-8°. Paris. (Firmin Didot frères, fils et Cie.)

Grotius (H.). Le droit de la guerre et de la paix. Divisé en trois livres où sont enseignés le droit de la nature et des gens et les principaux points de droit public. T. 2 et 3. In-8°. Paris. (Guillaumin et Cie.) 16 fr.

Houssaye (A.). Notre-Dame de Thermidor, histoire de madame Tallien. Portraits, gravures, autographes. 2e édition. In-8°. Paris. (Plon.) 6 fr.

Larchey (L.). Les Joueurs de mots; compilation, pour servir à l'histoire de l'esprit français. In-18. Paris. (Tous les lib.) 2 fr. 50

La Sicotière (L. de). La vie de sainte Opportune, abbesse d'Almenêches, au diocèse de Séez, en Normandie; poème légendaire du moyen-âge, publié pour la première fois avec une introduction et des notes. In-8°. Rouen. (Boissel.)

Nicolaïdès (M.-G.). Topographie et plan stratégique de l'Iliade, avec une

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 4 — **26 Janvier** — **1867**

Sommaire : 15. Barth, Vocabulaire de l'Afrique centrale. — 16. De Saulcy, les derniers Jours de Jérusalem. — 17. Ritschl, Opuscula philologica. — 18. Sept anciens Textes français. — 19. Crétineau-Joly, Histoire des trois derniers Princes de la maison de Condé. — Variétés.

15. — **Sammlung und Bearbeitung Central-Afrikanischer Vocabularien** von Heinrich Barth. Erste Abtheilung. Umfassendere Vocabularien der Kanuri-, Téda-, Hausa-, Fulfulde-, Sonγai-, Logone-, Wandala-, Bagrimma- und Maba-Sprachen. Einleitung, Kap. 1-6. Fürwœrter. Partikeln. Zahlwœrter. Zeitwœrter. — Zweite Abtheilung. Einleitung, Kap. 7-12. Analyse der Fulfulde-, Sonγai-, Logone-, Wandala-, Bagrimma- und Maba-Sprachen. — Dritte Abtheilung. Nennwœrter. cccxxxiv et 295 pages in-4°. (Le même titre en anglais.) Gotha. Justus Perthes. 1862-1866. — Prix des trois livr., 40 fr.

Cet ouvrage, écrit en allemand et en anglais, est le dernier fruit de l'héroïque voyage du regrettable Henri Barth, enlevé à la science par une mort prématurée. Nous l'avons dit récemment (*Rev. crit.* art 245) : On ne saurait trop apprécier les services qu'un explorateur savant et intelligent est en état de rendre aux différentes branches de nos connaissances. Ce livre le prouve de nouveau.

L'Afrique, cette fourmillière de peuples, offre pour l'étude de l'homme les spécimens les plus divers, les variétés les plus intéressantes, les divisions les plus nombreuses, races pures et croisées dans toutes les combinaisons. C'est donc le territoire le plus favorable pour les recherches ethnographiques. Toutefois, malgré ces facilités et la quantité des éléments, que M. Barth, entre tous, a étudiés sous toutes les faces, c'est là surtout, en cherchant à nous rendre compte des rapports des diverses races entre-elles, que nous voyons combien peu l'ethnographie est encore avancée. On pourrait croire que, par la raison que les peuples de l'Afrique représentent des types inférieurs de la race humaine et un moral moins compliqué que le nôtre, leur étude est plus facile que celle des races supérieures. Il n'en est rien. Dans l'état actuel de la science, nous connaissons mieux la situation respective de certaines races supérieures, guidés que nous sommes par leurs manifestations intellectuelles, que celle de plusieurs races sauvages. Puisque les recherches anthropologiques n'ont pas eu jusqu'à ce jour, pour l'ethnographie les résultats que l'on est en droit d'attendre d'elles; et jusqu'à ce que la physiologie vienne contribuer pour sa part à la solution de ses problèmes, c'est la linguistique qui demeure l'instrument principal des études ethnographiques. C'est à ce point de vue surtout que les vocabulaires recueillis par Barth, pendant son voyage, ont une très-grande importance. Ce sont, en outre, des éléments précieux pour la linguistique générale.

L'ouvrage que nous annonçons est loin d'être complet. Il ne comprend que l'analyse grammaticale et les vocabulaires des langues mentionnées dans le titre,

tandis que l'intention de l'auteur était d'y joindre des textes, un grand nombre d'autres vocabulaires moins étendus, ainsi que des remarques ethnographiques et linguistiques, résultat de l'ensemble de ses observations. Il faut espérer qu'en Prusse on tiendra à honneur de publier les matériaux rassemblés avec tant de sacrifices par le grand voyageur. Ce sera le monument le plus digne que l'on puisse élever à la mémoire de Barth. En effet, on n'a qu'à comparer même superficiellement les éléments qui nous sont offerts dans cet ouvrage, avec les travaux du même genre publiés par les missionnaires anglais, pour reconnaître la grande supériorité des premiers. Ainsi, il n'y a que fort peu de glossaires africains où l'on ait eu soin d'indiquer l'accent des mots. Dans les vocabulaires de Barth cette partie de l'organisme des langues occupe la place qui lui revient.

Sans vouloir préjuger les conclusions générales de l'auteur, dont nous attendons la publication, il nous semble utile de signaler dès aujourd'hui quelques faits qui ressortent de ce recueil linguistique. En premier lieu, on est frappé de l'extrême mobilité des sons dans toutes ces langues. Il n'y a pas une seule consonne qui ne puisse se permuter avec la plupart des autres, non seulement en passant d'une langue dans une autre ou d'un dialecte dans un autre dialecte, mais au sein d'une seule et même langue [1]. Ce fait n'a rien qui doive nous étonner, vu la flexibilité et l'impressionabilité de l'organisme physiologique des races qui parlent ces langues. Il nous semble que l'auteur de ces vocabulaires n'en a pas assez tenu compte, en admettant toutefois que cette recherche ait été dans son plan.

Voici une seconde observation que M. Barth a signalée lui-même (Introduction, p. XXVIII), et qu'il s'était proposé de développer plus tard. C'est que toutes ces langues ont subi des influences très-considérables de la part de la langue arabe et de la langue berbère. Tandis que la première a pénétré surtout dans le vocabulaire (et ici l'auteur ne paraît pas toujours avoir reconnu les mots de cette langue oblitérés par d'innombrables modifications), la langue berbère ou temachekt a influencé principalement la grammaire. Nous acceptons pleinement sa manière de voir, quand il dit qu'avant cette infusion de l'élément berbère, ces langues paraissaient avoir été dépourvues de toute flexion. Les différentes théories sur l'origine du langage devront faire place un jour, comme bien d'autres théories, à l'observation des faits; et celui-ci, par exemple, est de nature à bouleverser de fond en comble l'opinion de Jacob Grimm sur la spontanéité des formes de grammaire. Il est à remarquer que cette influence ne doit pas être entendue dans le sens d'un emprunt direct de formes de la langue temachekt et de leur application aux langues de l'Afrique intérieure. Celles-ci n'ont fait qu'adopter le système et ont souvent développé de leur propre fonds une grammaire parfois assez compliquée.

Un troisième fait, également signalé par l'auteur, est relatif aux pronoms.

1. Avis aux faiseurs d'étymologies. Pour prouver par exemple la parenté du grec et du turc, on n'aura qu'à chercher des exemples dans ces vocabulaires. Cependant il faut les prévenir que les mots, disposés en regard les uns des autres, en neuf colonnes, sont le plus souvent des mots entièrement distincts.

Les pronoms ne sont pas, comme on l'a dit, les premiers éléments du langage, mais souvent, au moins dans les langues qui nous occupent en ce moment, des formations postérieures à d'autres parties du langage, ou bien empruntées à d'autres langues. Ainsi, le pronom personnel de la langue Tédâ présente les formes suivantes (Introd. p. LXX) :

	Sing.	Plur.
1re personne :	*tá-nê* ou *ta-ni*	*tin-ta*
2e —	*neb-rê*	*neb-raî*
3e —	*me-rê*	*me-râ* ou *ána-ta*.

L'analogie de ces formes avec les formes pronominales du berbère et de l'égyptien est frappante. Cependant, dans ce cas particulier, on pourrait être tenté de chercher l'explication de ce phénomène dans les relations plus étroites qui unissaient l'ancienne population des Tédâ (identifiée par Barth à la *Phazania* des anciens), aux populations de l'Afrique septentrionale. Mais la langue Songai qui n'est pas dans le même cas et qui d'ailleurs offre un organisme très-particulier, présente des formes pronominales très-rapprochées de celle du Tédâ.

Remarquons enfin un dernier fait qui, sans être d'une portée aussi générale que les précédents, n'est pas d'un moindre intérêt. Nous trouvons pour la formation du pluriel du substantif, dans la langue Fulfulde (Introd. p. CXL) plus de cent modes différents, et l'auteur déclare que très-probablement sa liste n'est point complète. Tout en ramenant plusieurs de ces formations à une ou plusieurs classes, on trouve un nombre encore assez considérable de flexions entièrement distinctes. Plusieurs explications de ce phénomène se présentent à mon esprit, mais aucune ne me satisfait entièrement. Je me contente d'appeler l'attention des linguistes sur ce point. H. Z.

---

16. — **Les derniers jours de Jérusalem**, par F. DE SAULCY, membre de l'Institut. Paris, Hachette, 1866. In-8°. 437 p. (avec planches). — Prix : 7 fr. 50.

M. de Saulcy, qui avait visité la Palestine une première fois en 1853, a tenu à élucider une seconde fois, sur les lieux, certaines questions difficiles qu'il n'avait pas suffisamment approfondies lors de son premier voyage; il a voulu éclaircir davantage certains problèmes non résolus, dissiper certains doutes et porter une attention particulière sur des détails archéologiques de premier ordre qui intéressent la ville de Jérusalem.

Le livre que vient de publier l'infatigable auteur, est un des résultats de sa seconde excursion. Il se divise en deux parties bien distinctes :

La première comprend un précis historique des graves événements qui ont préparé la chute de la nationalité juive. Ce résumé d'une lutte terrible est écrit avec une grande vigueur, avec cette fougue qui va si bien aux narrations des combats. Tout en suivant pas à pas Joseph, cet écrivain froid et compassé, dans les détails qui rendent si précieuse sa *Guerre des Juifs*, M. de Saulcy a su animer son récit, et, par suite, en rendre la lecture très-attrayante. Ajoutez-y

que l'auteur trouve pour chaque opération qu'il raconte, pour chaque action qu'il décrit, l'expression propre et technique, et rend ainsi le tableau de cette lutte mémorable plus saisissant et plus coloré.

Le récit de cette guerre, du reste, est enrichi des commentaires indispensables pour que le lecteur puisse apprécier à leur valeur réelle les affirmations ou appréciations contestables de Joseph, placé lui-même, on le sait, dans des conditions exceptionnelles lorsque, favori des Romains, il eut à retracer les dernières années de la nationalité juive.

Cette première partie de l'ouvrage de M. de S. ne forme qu'une sorte d'introduction au récit de la conclusion de cette lutte : la destruction de Jérusalem.

Avant de nous occuper de cette seconde partie, il est une observation critique que nous tenons à faire, quoique l'erreur qu'elle doit signaler, ne soit pas de nature à avoir de l'influence sur les différentes parties de l'ouvrage. Cependant elle découle d'un principe qui, si l'auteur en est bien pénétré, doit nécessairement influer sur sa manière d'apprécier et même de raconter les faits.

Les dernières pages du précis historique qui s'arrête au moment où Jérusalem va être investi, sont remplies par la reproduction textuelle des versets des évangiles qui contiennent les prophéties du Christ sur la chute de Jérusalem et la destruction du Temple; après avoir cité *in extenso* certains passages des évangiles selon saint Luc, saint Matthieu et saint Marc, M. de Saulcy ajoute :

« Nous venons de rapporter toutes les menaces prononcées par le Christ » contre la ville de Jérusalem et contre la nation Juive; il s'agit maintenant de » vérifier si ces terribles prédictions ne se sont pas réalisées de point en » point.

» Je ne crains pas de le dire, *jamais prophéties n'ont été formulées et ne se sont* » *accomplies avec une précision pareille*, c'est ce qui va ressortir pleinement du » simple exposé des faits. »

A quelle époque les prophéties formulées avec tant de précision, ont-elles été fixées dans les termes où elles sont parvenues jusqu'à nous? Il ne peut plus y avoir le moindre doute à ce sujet, vu l'âge des évangiles; la formule écrite est postérieure à l'accomplissement même des prophéties. Dans tous les cas, et quelle que puisse être sous ce rapport l'opinion de l'auteur, il fallait, ne fût-ce que par une note, établir une réserve à côté de l'affirmation catégorique qui termine la première partie du livre. Si la science veut exercer sans cesse cette influence décisive sans laquelle elle manquerait la partie la plus essentielle de son but, elle ne doit jamais procéder qu'à coup sûr; elle doit s'efforcer surtout de mettre constamment en évidence jusqu'aux moindres circonstances de nature à guider sûrement ceux qui cherchent la vérité.

La seconde partie de l'ouvrage présente, sous le point de vue archéologique, une véritable importance; le débat, sur la question des enceintes de Jérusalem si longtemps et si passionnément poursuivi, est bien et dûment clos par les renseignements péremptoires et les preuves incontestables que fournit l'auteur. Tous ceux qui s'intéressent à cette question liront avec une grande satisfaction les démonstrations catégoriques de M. de Saulcy. Il prend une à une les

nombreuses et belles constructions existant encore de nos jours, il prend aussi un à un les derniers restes d'anciens ouvrages détruits, et, suivant page à page le journal du siége tenu par Joseph, il identifie avec une sûreté de vue remarquable chacune de ces constructions, chacun de ces restes, pour arriver enfin à cette conclusion désormais hors de toute contestation que l'enceinte actuelle de Jérusalem est la même que celle du temps de Titus.

Les cartes qui accompagnent et élucident le texte offrent un intérêt considérable; on peut à dix-huit siècles d'intervalle se rendre un compte à peu près exact des travaux de siége; et ce n'est pas le moindre mérite de l'ouvrage que d'avoir déterminé pour ainsi dire jour par jour les progrès des Romains contre le dernier refuge de la nationalité juive. Toute hésitation est impossible à la lecture des savantes démonstrations de l'auteur; c'est bien aux endroits indiqués qu'ont été construits les *aggeres;* ils ne pouvaient l'être qu'aux points marqués sous peine de ne pas atteindre leur but; les traces de ces ouvrages se montrent du reste encore visibles à l'œil de l'homme du métier; plus loin M. de Saulcy indique la ligne de circonvallation qui a cerné, qui a isolé Jérusalem; certes on n'en découvre plus de vestiges appréciables sur tout le parcours; mais les parties restées au jour permettent de rétablir en esprit tout le travail des Romains; pour entourer la place, en ce moment même, on n'aurait qu'à rattacher entre eux les restes de la ligne conservée, à ressouder l'anneau brisé aujourd'hui en divers endroits par des ouvrages ultérieurs.

L'ouvrage de M. de Saulcy met, en outre, dans une vraie lumière des détails précieux sur la construction du Temple, sur son ornementation, sur la destination de chacune de ses parties; de ce côté encore il découvre des horizons nouveaux dignes de fixer toute l'attention des savants.

Une des questions qui, depuis son premier voyage, a le plus sérieusement préoccupé M. de Saulcy, c'est l'identification des *Qbour-el-Molouk,* situés à un kilomètre à peu près de Jérusalem, sur la route de Damas. — On sait que M. de S., contrairement à l'affirmation des explorateurs allemands, anglais et même français, a considéré constamment le *Qbour-el-Molouk* comme le tombeau des Rois; alors que généralement on le considérait comme le tombeau d'Hélène, reine d'Adiabem. — Dans l'ouvrage dont nous nous occupons, cette question capitale vient de faire un grand pas; par le récit d'un des épisodes du siége, M. de Saulcy démontre que le tombeau de la reine Hélène, matériellement parlant, ne pouvait pas se trouver à l'endroit que lui assignent ses contradicteurs. M. de Saulcy détermine sa véritable place qui est beaucoup plus rapprochée de l'enceinte de Jérusalem; la preuve militaire sur laquelle il se base paraît réellement incontestable. Les *Qbour-el-Molouk*, pour ne pas être le tombeau d'Hélène, ce que nous admettons sans réserve, sont-ils véritablement les tombeaux des Rois? — Nous croyons que les derniers doutes sous ce rapport ne sont point encore éclaircis; M. de Saulcy s'appuie, à la vérité, sur ce fait important que c'est le seul tombeau aux environs de Jérusalem où l'on ait trouvé des sarcophages et des niches à trésors, mais doit-on en conclure que les Rois ont été enterrés en cet endroit, alors que les documents constatent qu'ils ont dû

être ensevelis à l'intérieur de la cité? De nouvelles études, de nouvelles explorations trancheront sans doute un jour cette question pour la solution de laquelle M. de Saulcy a préparé de remarquables éléments, mais selon nous, elle n'est point résolue jusqu'ici avec l'autorité nécessaire pour forcer toutes les convictions.

Quoi qu'il en soit, les *Derniers jours de Jérusalem* sont un monument des plus intéressants dans le grand travail qui s'accomplit depuis plusieurs années pour la reconstitution de l'histoire d'une cité qui ne peut manquer d'attirer de plus en plus l'attention.

Un mot encore : l'auteur signale avec une complaisance extrême ce qu'il regarde comme une coïncidence extraordinaire entre le grand fait historique qu'il retrace et la Révolution francaise; « des deux côtés, dit-il, nous trouvons » le même patriotisme indomptable, la même horreur de la domination étran- » gère, le même amour de la liberté, en même temps que la même haine » aveugle des partis. » — Nous ne voulons certes pas prétendre que certains incidents de la lutte entre les Juifs et les Romains d'une part et de la Révolution française d'autre part, n'aient point entre eux des points très-marqués de ressemblance, mais à nos yeux les deux époques, les deux faits même, dans leur essence, diffèrent complètement, et l'on trouverait difficilement peut-être deux faits historiques qui soient moins comparables.

A. Parent.

---

17. — **Friderici Ritschelii.** Opuscula philologica. Volumen I : Ad Litteras græcas spectantia. Fasciculus I. Leipzig, in ædibus B. G. Teubneri. 1866. xij et 448 pages. — Prix : 11 fr. 75.

Aux universités allemandes, les « programmes » annonçant les cours semestriels, les solennités académiques et le changement annuel dans le rectorat et le décanat, sont presque toujours accompagnés d'une dissertation sur quelque fait scientifique peu ou mal connu. C'est le professeur d'éloquence, c'est-à-dire un philologue, qui a mission de porter la parole au nom de l'Université. Il arrive de là que généralement le sujet de ces « programmes » périodiques est du domaine de la philologie classique. On ne saurait s'imaginer les immenses services que cet usage séculaire a rendus à la science de l'antiquité; il n'est pas une seule partie de cette vaste science qui ne doive des éclaircissements plus ou moins importants à l'un ou l'autre de ces milliers de *programmes*. Quelques professeurs éminents n'ont même publié que de ces opuscules académiques; sans ce devoir de leurs fonctions il est probable qu'ils n'auraient rien laissé [1].

1. Non pas qu'ils restent inactifs; ces professeurs de facultés, écrivant ou non, ne cessent de verser dans l'esprit de la jeunesse étudiante les trésors de leur savoir et de leur goût, avec un zèle que l'on ne connaît peut-être pas assez en France. Ce ne sont pas deux ou trois heures par semaine qu'ils passent dans leur chaire; ce sont *douze à quatorze heures* pendant lesquelles on les voit entourés d'auditeurs attentifs, sérieux et prenant des notes.

Je prends au hasard le premier *Index lectionum* venu, et j'y vois que le professeur, remplissant cette même année les fonctions de doyen de la Faculté des lettres, fait les

M. Ritschl a professé pendant trente-sept ans; il a occupé la chaire de philologie et d'éloquence à quatre universités : Halle, Breslau, Bonn, Leipzig. Ses *opuscula academica*, nombreux et en partie difficiles à trouver aujourd'hui, aussi remarquables pour la forme châtiée que pour la solidité et la nouveauté du fond, traitent de toutes les branches de la philologie : critique et interprétation d'auteurs, histoire littéraire, antiquités, archéologie, épigraphie, métrique, grammaire, histoire de l'ancienne grammaire latine, etc. Mais le recueil dont nous annonçons le premier demi-volume, contiendra, de plus, les opuscules non académiques de M. Ritschl, ainsi que des dissertations qu'il a insérées dans des journaux, revues et encyclopédies; le tout accompagné de notes et d'additions qui indiquent ou rappellent l'état *actuel* des questions que M. Ritschl agita à des époques déjà éloignées. Il observe avec raison qu'il y aurait un double inconvénient à refaire des opuscules un peu anciens pour les présenter tels qu'on pourrait les écrire aujourd'hui : l'un pour l'auteur que ce travail forcerait à rentrer dans mainte question spéciale abandonnée par lui depuis nombre d'années; l'autre pour le lecteur « qui ne trouverait plus ce qu'il cherche et souvent ne chercherait pas ce qu'il trouve. On veut un recueil de *documents* qui représentent le progrès successif de la science et qui, ayant servi à le produire, ne peuvent pas avoir perdu toute valeur intrinsèque. » Il nous semble qu'en parlant ainsi M. Ritschl a parfaitement exprimé ce que doit être un recueil de ce genre. Le public, à qui il est destiné regretterait certainement de ne plus retrouver, dans ce recueil, l'histoire et la marche des diverses questions; mais seulement les derniers résultats de la science ou la critique de ces résultats.

Les *opuscula philologica* auront trois volumes : le premier consacré aux lettres et à l'art grecs; le second à la littérature et aux antiquités romaines, particulièrement aux études sur Plaute, Térence et Varron; le troisième à l'épigraphie; les importantes recherches sur la grammaire et l'histoire de la langue latine seront distribuées aux endroits qui leur conviendront le mieux dans ces deux volumes.

Nous n'expliquerons pas ce qui a valu à M. Ritschl, membre correspondant de l'Académie des inscriptions, la place éminente qu'il occupe dans la philologie classique contemporaine; nos lecteurs le savent. Ils trouveront ses rares qualités à chaque page des *Opuscula* : un savoir profond uni à la plus pénétrante sagacité; une critique qui, de l'exploration minutieuse de données souvent faibles et informes, sait dégager la lumière et s'élever à des vues générales; une rectitude peu commune, de la divination, un goût des plus éclairés. Dès que le second fascicule sera venu compléter le premier volume, nous rendrons compte

cours suivants :

1° Homeri Iliadem *quaternis* horis ennarrabit;

2° Plauti Stichum et Pseudulum *ternis* horis, et

3° Ciceronis orationem pro Sestio habitam *totidem* horis interpretabitur;

4° De Schilleri et Gœthii studiis scriptisque ad Græcam Romanamve antiquitatem spectantibus *semel* per hebdomadem disputabit;

5° Societatis philologicæ exercitationes *semel* per hebdomadem, sed *binis* continuis horis publice moderabitur.

des travaux très-variés qu'il renferme et dont la plupart de nos lecteurs entendront peut-être parler pour la première fois. Félicitons dès à présent l'honorable maison Teubner pour l'excellente exécution de cette nouvelle publication philologique qui s'ajoute à tant d'autres dont les lettres anciennes et les études sérieuses lui sont déjà redevables.

FRÉD. DÜBNER.

---

18. — **VII anciens textes français** publiés d'après les meilleures leçons. Lund, 1866, imprimerie de Ohlsson. In-4°, 46 p. (tiré à 150 exempl. dont 50 sur papier vélin). Prix : 3 fr. 50.

Les sept textes publiés dans ce petit recueil sont les serments de 842, le chant de sainte Eulalie, le fragment de Valenciennes, la chanson de saint Alexis, les lois de Guillaume le Conquérant, un fragment du premier livre des Rois et un fragment de l'Image du monde. L'éditeur, M. E. W. Lidforss, professeur à Lund, nous apprend dans un post-scriptum écrit en français, que son recueil a été publié aux frais du Sénat académique de Lund, afin de fournir à ceux qui étudient l'histoire de la langue française « quelques-uns au moins des anciens » monuments de cette langue, dispersés le plus souvent dans des ouvrages d'un » prix trop élevé pour la bourse de la jeunesse de nos universités ». Ainsi, dans les universités de Suède on trouve opportun d'étudier l'histoire de notre langue et d'expliquer nos anciens textes. Dans notre université, ou si l'on veut dans nos facultés, la même étude est jugée inutile. Cela est caractéristique.

Le choix fait par M. L. me semble bien approprié au but qu'il se propose. Je ferai cependant mes réserves sur un point : Quoique M. de Chevallet, M. Bartsch et d'autres encore, peut-être, aient considéré les lois de Guillaume le Conquérant comme un texte de langue, je ne crois pas qu'il soit légitime d'y rechercher les caractères de la langue du XIe siècle. D'abord il n'est pas sûr qu'elles aient été originairement composées en français : « If the laws of William » vere really composed in French, » a dit M. Thorpe à propos de ce document[1]. En outre, et étant même admis que le texte latin qu'on en possède soit la traduction du français et non son original, il faut considérer que nous n'avons des lois de Guillaume qu'un seul ms. et du XIIIe siècle. Sans doute, les éditions anciennes représentent des mss. perdus et peuvent conséquemment servir à l'éclaircissement et même à l'amélioration du texte, mais ce n'est pas avec de pareils éléments qu'on peut avec certitude rendre sa forme primitive à un écrit du XIe siècle, et surtout à un écrit en prose. Une telle restitution serait fondée sur la connaissance que nous avons de la langue du XIe siècle, et le document ainsi restitué ne saurait servir de texte de langue, ayant lui-même besoin de preuves.

M. L. a très-bien fait de réimprimer en entier la chanson de saint Alexis. Ce précieux document ne figure qu'en extrait dans la chrestomathie de M. Bartsch et il n'est pas facile de se procurer le programme universitaire où

1. *Ancient laws and Institutes of England* (1840, in-fol.); préface, p. v.

M. Gessner en a donné pour la première fois une édition correcte. Toutefois ce texte fondé sur le seul ms. d'Hildesheim laisse à désirer en certains endroits. Il est inutile de s'exercer présentement à corriger par conjecture les passages corrompus; il vaudra mieux donner une nouvelle édition de l'*Alexis* en conservant comme base le texte d'Hildesheim, mais en utilisant deux mss. où le même poëme a été récemment reconnu, l'un à la Bibliothèque impériale, l'autre dans une collection privée d'Angleterre.

A la fin du second serment M. L. lit, selon M. de Chevallet, *non li vi er*, et repousse (p. 46) la lecture *iu er* (*ego ero*) proposée par Grimm, dit-il, et adoptée par Diez et Burguy. *Iu er* est en effet inacceptable, mais si Diez l'a admis dans la première édition de sa grammaire des langues romanes, il l'a rejeté dans un ouvrage postérieur, ses *Altromanische Sprachdenkmale*, où il propose *iv er* (*ibi ero*), qui paraît bien être la bonne leçon. Quant à *vi er*, c'est une mauvaise conjecture de M. de Chevallet; *vi* est italien et non pas français.

Le fragment de l'*Image du monde* donné par M. L. d'après un ms. de Stockholm, avait déjà été publié (moins les 70 derniers vers) d'après deux mss. de Paris, par M. E. Du Méril[1]. M. L. aurait pu puiser dans ce texte quelques bonnes variantes; ainsi 41, 1 : *qui ne moreüst sans retor*, lisez avec M. Du Méril : *qu'ele ne morust;* 41, 22 : *ne pooit*, l. *n'en pooit;* 41, 15 : trois objets enfouis sous terre de telle façon

Qu'an nes poïst trover ne querre
Jusqu'à tant qu'il devroit faillir.

M. Du Méril a (p. 431) : *q'on nes peüst trover pour guerre*, ce qui suggère la correction : *pour querre*.

Le recueil de M. L. est dans l'ordre des temps la troisième chrestomathie de l'ancien français. La première (par M. Monnard, 1862[2]) a été publiée à Genève; la seconde (par M. Bartsch, 1866[3]) à Leipzig. Voici que la troisième paraît à Lund. Espérons que la quatrième paraîtra en France. P. M.

---

19. — **Histoire des trois derniers Princes de la maison de Condé,** d'après les correspondances originales et inédites de ces Princes, par Crétineau-Joly. Amyot, éditeur. 1867. 2 vol. in-8°. — Prix : 15 fr.

Cet ouvrage est divisé en deux parties. La première renferme des observations politiques, morales et religieuses inspirées à l'auteur par le récit qu'il s'est proposé de faire; c'est le sujet d'un volume. La deuxième est consacrée à la reproduction des lettres qui, s'il faut s'en rapporter au *titre* énoncé ci-dessus, ont servi de base au travail. Le caractère de ces documents ne paraît nullement suspect, bien que M. Crétineau ait cru devoir donner aux curieux la faculté d'en vérifier chez lui l'authenticité. On doit ajouter que l'intérêt historique en est médiocre aussi; malgré la meilleure volonté d'en tirer tout le parti possible, l'orateur

1. *Mélanges archéologiques et littéraires*, 1850, p. 427 et suiv.
2. Elle est consacrée à la langue du XIVe au XVIe siècle.
3. Nous en rendrons compte très-prochainement.

dans son discours en a fait peu d'usage; au fond il a puisé à d'autres sources.

Le terme *orateur* est employé ici à dessein. Il indique le genre de composition auquel l'ouvrage appartient. La recherche de la vérité n'en forme point le principal objet. Une idée préconçue, fort respectable, mais étrangère à la science, domine l'écrivain : il est possédé du besoin qu'éprouvait Bossuet, dont il aime à s'approprier le langage, de *glorifier ses héros*. De là beaucoup de déclamation et de monotonie, des longueurs et des redites; une allure gauche et fatigante; une parole souvent maladroite dans l'expression des pensées, presque toujours excessive dans celle des sentiments, et tout abandonnée à ces formules *de sensiblerie* où triomphe le lieu commun, sans profit pour le lecteur. Un volume précédé d'une introduction de cent pages suffisait à épuiser la matière. Les réflexions historiques auxquelles l'auteur s'est surabondamment livré, eussent gagné à cet arrangement. Voici d'ailleurs quelles sont les divisions du tome I.

Il contient quatre chapitres. Le premier rappelle l'existence des trois derniers Condés avant la Révolution (p. 1-103); le second la raconte pendant l'émigration (p. 103-247); le drame qui se termine à Vincennes forme le sujet du troisième (p. 247-413), et le mystérieux événement de Saint-Leu celui du quatrième (p. 413-501). Ils sont munis de sommaires, reproduits sous forme de table; mais l'ouvrage est dépourvu d'index alphabétique, partant peu approprié aux recherches.

De ces quatre chapitres, le premier est et devait être insignifiant, il pouvait se réduire à vingt pages. Le quatrième se rapporte à des actes beaucoup trop rapprochés de nous pour être étudiés d'une façon satisfaisante et d'après les sources. Aussi ne consiste-t-il guère, l'auteur lui-même en convient (p. 415), que dans la reproduction d'une œuvre de parti, écrite, il y a déjà plusieurs années sous l'impulsion de la haine. Les deuxième et troisième chapitres méritent donc seuls l'attention de la critique. De même parmi les personnages qui sont l'objet du livre, deux seulement ont une figure historique. Peu délicat dans ses goûts, vulgaire dans ses mœurs, le duc de Bourbon était resté, au point de vue des qualités de l'esprit, au-dessous du médiocre. Sa fin tragique est l'unique trait de sa carrière qui occupera la postérité. Le silence à son endroit eût été excusable, mais non des éloges aussi malheureux que cette phrase relative à son séjour prolongé en Angleterre, pendant que son père et son fils se battaient à la tête des émigrés : « *Il attendait* STOÏQUEMENT *qu'on fit appel à son courage* » (p. 228). La princesse Louise, sa sœur, en religion Marie-Joseph de la Miséricorde, eut sans doute toutes les vertus de son état, mais son intelligence ne paraît pas avoir été d'une grande portée; un trait qu'admire M. C. en donne la mesure. Ayant rencontré dans une vie du grand Condé le récit d'un fait qui lui déplaisait, la princesse le ratura et se trouva toute fière de cette prouesse comme si par là elle eût aboli le tort de l'action (p. 38). Quant à son cœur, une phrase d'elle n'en donne pas une idée bien avantageuse : « Quelle longitude (*sic*) que ce procès de Ney! en » sera-t-il de même de celui de La Valette? On dit aussi que l'exécution de » Murat, si juste, si prompte, *si sans façon*, a fait effet en France » (p. 385). Ce *sans façon* dans la bouche de la tante du duc d'Enghien est malheureux.

Quoi qu'il en soit, la princesse Louise et son frère, auxquels plus de cent pages du livre sont consacrées (sans compter la relation des scènes de Saint-Leu), n'ont rien fait qui mérite de fixer l'attention de l'histoire.

Sur les événements qui ont précédé la mort du duc d'Enghien et sur les circonstances mêmes de ce drame douloureux, l'ouvrage n'apprend rien de nouveau. Cela ne surprendra point le lecteur au courant des questions que soulève ce sombre épisode du consulat. M. Nougarède de Fayet, dans un livre publié il y a vingt-deux ans, a épuisé la matière. M. C. ne pouvait faire mieux que son devancier qui a connu toutes les pièces conservées dans les dépôts d'archives. Le tort de M. C. est d'avoir dit de son récit que les détails en sont *pour la plupart inédits* (p. 302). Un tort non moins grave est l'accusation dirigée par lui contre M. Nougarède (mort aujourd'hui) dans un langage aussi incorrect que brutal, d'avoir écrit un livre *manifestement destiné à fourvoyer la vérité* (p. 301). Œuvre éminemment impartiale, scrupuleuse et modeste, l'étude de M. N. de Fayet demeure un modèle de convenance, de véracité et de bonne foi. Tous les détails fournis par lui sont rigoureusement exacts, et s'il s'est trompé parfois, c'est à l'avantage des Condés, lorsqu'il croit par exemple que le corps des émigrés, devenus russes [1], *défendit la ville et le pont de Constance contre tous les efforts des troupes françaises* (t. I, p. 194). La vérité est qu'ils en furent délogés avec perte d'un millier d'hommes, dont cinq cents restèrent entre les mains des vainqueurs (7 octobre 1799). L'unique pièce dont M. Crétineau puisse revendiquer la paternité, si on peut s'exprimer ainsi, est un état des sommes, traites ou lettres de change dont disposait le duc d'Enghien au moment de son arrestation (t. II, p. 416). Mais ce document, de faible intérêt, n'apporte point de renseignements de nature à modifier l'issue d'un grand procès historique. L'auteur est toutefois recevable dans la plainte qu'il élève contre la commission de la correspondance de Napoléon Ier pour avoir omis l'insertion d'un élément du débat; le principe qui a présidé dès l'origine à cette vaste publication, est d'y admettre toutes les pièces émanées de l'Empereur, qui ne sont pas absolument insignifiantes. Rien ne prouve, il est vrai, que le document en question soit parvenu à la connaissance des commissaires, qui en ont ignoré plusieurs autres (on annonce un supplément) et ne se sont pas soustraits au devoir d'en mettre au jour d'une portée bien plus étendue.

A l'exception de l'état cité plus haut, tous les documents administratifs dont M. C. a fait usage, ont été publiés par M. Nougarède de Fayet, et par les éditeurs de la *Correspondance* de Napoléon Ier. La crainte de fatiguer le lecteur empêche seule de lui en placer le tableau sous les yeux.

Reste l'emploi de la *Correspondance des Condés*, dont M. C. s'est fait l'éditeur. Ces lettres sont au nombre de 204, elles commencent à 1792 et finissent à 1816. Il y en a du prince de Condé, du duc de Bourbon, du duc d'Enghien, de la duchesse de Bourbon, de la princesse de Condé, de la princesse de Rohan, de Louis XVIII, de la duchesse d'Angoulême, du comte d'Artois, de l'Empereur

1. Ils avaient prêté serment de fidélité au czar Paul Ier en 1798.

François, de Catherine II, de Paul Ier, d'Alexandre Ier, de l'impératrice Marie, de la reine Louise de Prusse, de Bernadotte, prince héréditaire. Celles du prince de Condé et du duc d'Enghien sont les plus nombreuses et les plus intéressantes. Elles se présentent suivant l'ordre chronologique. Malheureusement, la table n'indique point les dates. C'est une lacune à combler.

L'intérêt de cette publication au point de vue de l'histoire se concentre sur deux points. Elle fait bien connaître l'état moral des émigrés du corps de Condé pendant leur *exode;* elle jette une vive lumière sur le caractère du prince qui en fut le guide et sur celui de son petit fils. L'éditeur a eu le mérite d'en résumer les traits saillants.

Le duc d'Enghien était favorablement connu. On le savait aventureux et brave. On pouvait présumer en lui un esprit distingué, une intelligence ouverte et bien douée. On a aujourd'hui la preuve que ces présomptions étaient fondées. Ses lettres nous montrent en lui un très-aimable jeune homme, simple, zélé au service, chérissant son grand-père, un peu abandonné dans ses mœurs, et, ce sont ses termes, *courant volontiers les filles* (p. 140), prenant au sérieux son rôle de soldat, partageant les plaisirs de ses compagnons d'armes, heureux comme un officier de fortune d'avancer en grade (p. 139), et qui eût fait son chemin comme un autre si le hasard ne l'avait point créé prince. Ses erreurs furent celles de son éducation. La tradition qui en a fait un admirateur du premier consul est controuvée (p. 273 à lire tout entière). En revanche il estimait les soldats républicains à leur prix, témoin ce passage d'un rapport : « J'ai fait tirer plus de » soixante coups de canon à mitraille sur deux bataillons qui avançaient sur nous » à la baïonnette, chaque coup faisait un trou de vingt pas de large, et ne les » faisait point reculer. Ce sont des Dieux! » (p. 151-152).

Dès l'année 1796, la princesse de Rohan fut sa principale maîtresse; cet attachement devint la cause du refroidissement de Paul Ier qui avait songé à le marier. Le prince de Condé *qui avait l'affection tourmentante* (p. 267), chercha vainement à rompre le charme. Le duc n'avait point des goûts de cour. « Il faut » avoir, lui écrit son grand-père, un *maintien et un ton absolument opposés* à ceux » que vous vous étiez donnés à l'armée » (p. 185), et plus bas : « je suis bien » sûr que, quand vous le voudrez, vous aurez le ton de la bonne compagnie » (p. 186). Cependant l'ennui ou le découragement le gagnait parfois. « En » Brisgaw, s'écrie-t-il, on devient crétin en dix ans, en voilà bientôt six de » passés » (p. 159). A Etteinheim, il chassait, fréquentait madame de Rohan, et cultivait des légumes (voir p. 257 à 258 deux lettres entièrement relatives à cette dernière occupation). Il ne paraît pas avoir songé à se poser en prétendant. D'ailleurs, ses vues en matière de légitimité auraient été bien obscures ou flottantes s'il fallait les juger sur cette phrase : « Bonaparte mort, que l'on présente le » duc d'Angoulême, *il est reconnu généralement* » (p. 273). Il est bon de se rappeler que les émigrés de Condé avaient toujours entretenu des sentiments hostiles à l'endroit de Louis XVIII. Le duc usait des femmes, sans s'y asservir. « J'ai entendu dire, écrit-il au prince de Condé à propos de la mort de madame » Polastron, que cette femme a souvent retenu le comte d'Artois par la crainte

» de la faire mourir de douleur, s'il lui arrivait de s'exposer à quelque danger. » Si j'avais *une maîtresse pareille*, je l'aurais bientôt campée là » (p. 253). Il paraît avoir été peu attaché à son père. Licencié en 1801, il ne prit aucune mesure pour se rapprocher du duc de Bourbon. Au moment de sa mort, il y avait neuf ans qu'ils ne s'étaient vus.

Moins sympathique que son petit fils, le prince de Condé n'était pas sans talents militaires. Il grandit dans sa *Correspondance*. Elle nous fait voir un homme grave, pénétré de principes étroits mais austères, profondément dévoué à la cause royale, soucieux du sort de ses troupes, sachant lutter à la fois contre l'ennemi qu'il combat, et contre les gouvernements qu'il sert. La *Correspondance* est précieuse pour le détail des querelles sans cesse renaissantes entre les émigrés et leurs protecteurs de rencontre. Le rôle historique de Condé y prend un certain relief. On se contente de l'indiquer ; les citations seraient trop nombreuses et trop longues.

Voilà donc déterminé le profit qu'on peut tirer du nouvel ouvrage de M. Crétineau. Ce n'est point une narration. Le texte en a été grossi demésurément au moyen de digressions de toute nature, émaillées elles-mêmes d'emprunts faits aux écrivains de tous les siècles. Un exemple en peut montrer le goût et l'à-propos. « Avec Virgile en sa IXe églogue, la France allait à des Dieux nou- » veaux. » (p. 249). En exactitude et en justesse, les dissertations historiques ne dépassent pas de beaucoup la portée de cette pensée. La Révolution, on l'imagine aisément, est une pâture sur laquelle l'auteur pressé par la disette du sujet ne pouvait manquer de se jeter ; au fond, elle sert de matière aux deux premiers chapitres. Il ne faut pas songer à relever toutes les erreurs matérielles qui s'y étalent. Il suffit d'en signaler quelques-unes à titre d'exemples. L'apologie de l'émigration est le type du genre : « La crainte, est-il dit à la page 50, » fut la première cause de l'émigration. » Chacun sait que ce fut la haine de toute réforme, et l'esprit frondeur du parti des princes toujours disposé à contrecarrer Louis XVI. C'est au contraire l'inquiétude inspirée par l'émigration qui jeta la France dans les excès. « Tel fut, ajoute-t-on, l'usage de tout temps » suivi. Les protestants ne dédaignaient pas l'appui des troupes allemandes ; les » Guises s'entouraient d'Espagnols et d'Italiens. Jusqu'en 1789 il n'est venu à » la pensée de personne de blâmer ce recours à l'étranger. » (p. 52). La satire Ménippée a-t-elle donc été écrite de nos jours ? Et ailleurs : « *L'honneur comp-* » *tait autant que la patrie.* » (p. 50). Quelle plus éclatante justification des principes modernes ! Il a fallu la révolution pour implanter chez nous la notion de la patrie ! Si l'on admettait que la noblesse mit au-dessus de tout le culte de *l'honneur*, il faudrait dire qu'elle n'eut point le vrai sens moral. Objet de défiance pour leurs alliés, de discordes pour eux-mêmes, les émigrés expièrent cruellement cette ignorance des devoirs politiques. Le mot de leur situation se trouve dans cet aveu. « L'étranger dont ils ne voulaient pas plus que la République, » c'était le boulet rivé à leurs pieds ; au moment décisif, il les empêchait d'agir. » (p. 112). Et, de fait, il eut été trop naïf de la part des Autrichiens, des Russes et des Anglais, de voir en eux autre chose que des instruments. Toutes ces

récriminations et justifications sont bien fausses et maladroites. Mais que dire de ceci : les Girondins partageant avec Dumouriez les dépouilles de la maison de France et gagnant ainsi la bataille de Valmy ? « Le vol des diamants de la cou- » ronne et la distribution de ces diamants à la maîtresse du roi de Prusse et à » ses confidents explique la retraite de Brunswick, longtemps inexplicable. » (p. 77 et 78). On ne réfute pas de pareilles énormités. A la page 113, se rencontre une assimilation insoutenable de Pichegru à Ney. L'un trahit tout à la fois son gouvernement, son pays et son armée ; pour demeurer fidèle au devoir, il eût fallu que l'autre perdit toute mémoire du cœur. M. C. reproche à l'opinion populaire la croyance que Sovarow ait été battu par l'*enfant chéri de la victoire* (p. 194). Mais à qui revient le mérite d'une campagne, si ce n'est à celui qui en a conçu le plan ? Que Sovarow ait eu matériellement affaire à Masséna ou à un de ses lieutenants, il importe peu. La vérité est que le général russe voulut forcer la position de Molitor, qu'il n'y put parvenir, bien que très-supérieur en nombre (le triple), que, réduit à battre en retraite, il perdit dans cette opération 3,000 hommes, dont 1,200 prisonniers. Les combats de douze jours qui délivrèrent alors la Suisse de la présence des austro-russes furent très-justement confondus sous le nom général de bataille de Zurich, parce qu'ils se liaient étroitement les uns aux autres. L'histoire doit donc, quoiqu'en dise M. Crétineau, *porter au compte de Sovarow la perte de cette bataille et faire hommage à Masséna de ce glorieux vaincu.*

L'exagération est l'écueil habituel des biographies. M. C. s'y heurte à chaque pas. On ne peut laisser tout passer. « Du prince de Condé (1530) jusqu'au duc » d'Enghien (1804) tous se révèlent grands capitaines. » (p. 5), et ailleurs : « C'est le duc d'Enghien qui fait tous les frais de la campagne. » (p. 156). Il n'y eut de *grand capitaine* dans la famille que le grand Condé, et personne n'ignore que le duc d'Enghien ne put révéler d'autres qualités militaires que celles d'un brave colonel de hussards et d'un hardi chef de corps. Dans un autre passage, on exalte l'inviolable fidélité de ces princes à la maison royale pendant trois siècles, et cela éveille sur le champ le souvenir des intrigues protestantes qui, au point de vue politique, valent bien les menées catholiques des Guises; on évoque l'image de Condé qui, à la journée des Dunes, imite passablement la figure du connétable de Bourbon au service de Charles V. Pareillement le panégyriste *trouve des assassinés dans la maison de France, vainement il y cherche un assassin* (p. 300). Et cela fait naître la pensée du pont de Montereau et du château de Blois ; on songe aussi à l'assassinat du maréchal d'Ancre dont il n'est pas facile d'amnistier Louis XIII.

Un trait encore pour servir de résumé. « Les victoires de *Berstheim* et de » *Biberach* remportées par les trois Condés sur l'armée républicaine balançent » les victoires de *Jemmapes*, de *Marengo* et de *Hohenlinden*. » (p. 4). Il est bon que le lecteur sache qu'il s'agit là de deux affaires dont l'une insignifiante (2 décembre 1793) n'aboutit qu'à retarder une déroute complète (22 décembre) et dont l'autre eut uniquement pour résultat de couvrir la retraite des ennemis vaincus (2 octobre 1796).

Le style de M. C. n'est pas d'un goût bien pur. On rencontre souvent dans son livre des phrases comme celle-ci : « Dans l'échange des coups de fusils » avec les républicains, les émigrés pouvaient recueillir du moins des *impressions* » françaises. » (p. 190). La diction est tourmentée et incorrecte. A la page 416, il écrit par exemple : « Le bonheur des autres était devenu la joie de ce père » qui ne pouvait plus être heureux. Louis-Philippe, dont les passions avaient » une raison et son intérêt une logique que la probité des autres n'osait pas » assez soupçonner, se persuade que le duc de Bourbon peut bien aussi s'oc- » cuper du sien. » Plus haut il ne recule point devant ce pathos : « Le duc » d'Enghien se trompait en croyant avoir perdu sa tante pour toujours; il la » retrouvera au fossé de Vincennes; sous la terre dérobant à la pitié des hommes » ses restes mutilés, il pourra recueillir les larmes éloquentes de cette Rachel » qui ne voudra jamais être consolée. » (p. 120).

Enfin en refusant, dans des termes tout à la fois adulateurs et grossiers, au duc d'Aumale le droit de travailler à une histoire des Condés (p. 493), M. C. montre bien que la recherche de la vérité l'occupe moins que l'intérêt d'un parti. La critique digne de ce nom s'enquiert de l'œuvre et non de la personne de l'écrivain.

Les deux volumes de M. C. sont ornés de deux bons portraits, l'un du duc d'Enghien, d'après le tableau de Versailles, l'autre de la princesse Louise, sans indication d'origine, et de quatre fac-simile de leurs écritures (les leurs et celles du prince de Condé et du duc de Bourbon), dont l'exécution est médiocre.

H. LOT.

VARIÉTÉS.

Les travaux de la Commission historique de Bavière.

La Commission historique de l'académie royale des sciences de Munich nous a envoyé, il y a quelque temps déjà, son rapport annuel. Nous n'avons pas besoin de rappeler à nos lecteurs l'intérêt des publications de cette docte commission, qui doit à la libéralité du feu roi Maximilien II de pouvoir consacrer à son but général, l'éclaircissement de l'histoire allemande, plus d'activité et d'argent que la plupart des compagnies du même genre. On a parlé ici (1re année, art. 60) du recueil, unique dans son genre, des *Chansons populaires historiques*, que publie M. de Liliencron, et de la très-précieuse collection des *Annales de l'empire allemand*, à laquelle se rattache le livre de M. Bonnell (1e an., art. 160). La guerre de l'an dernier a naturellement porté quelques troubles dans les travaux de la commission, mais sans les interrompre : le rapport de M. de Giesebrecht nous donne à cet égard les détails les plus rassurants. Il nous annonce la prochaine apparition du second volume de M. de Liliencron, et, dans la collection des *Annales de l'empire*, de l'*Histoire d'Henri VI*, par M. Tœche[1].

1. Cet ouvrage vient de paraître.

Le premier volume d'une œuvre immense, publiée par M. Weiszæcker sous la direction de M. de Sybel, les *Actes de la Diète germanique* depuis le XIVe siècle, va bientôt être mis au jour ; le cinquième volume de la collection des *Chroniques des villes allemandes*, à laquelle notre collaborateur M. R. Reuss vient d'être appelé à donner son concours, est sous presse, ainsi que le cinquième volume des *Coutumes allemandes*, publiées, depuis que Jacob Grimm est mort, par MM. de Maurer et Schrœder; beaucoup d'autres travaux sont en préparation. La Commission, qui sur l'avis de J. Grimm, voulait publier, d'après les papiers de Schmeller, un supplément à son admirable *Dictionnaire bavarois*, s'est décidée à donner de l'ouvrage lui-même une nouvelle édition augmentée, qui sera un digne monument élevé à la mémoire d'un homme aussi savant que modeste. Enfin une vaste et belle entreprise, que nous accueillons avec une sympathie toute particulière, l'*Histoire des sciences en Allemagne*, va bientôt être continuée. Deux volumes, étrangers au cadre de notre *Revue*, l'*Histoire de l'agriculture* et l'*Histoire de la géologie*, ont paru cette année; nous rendrons compte des deux qui sont imprimés et vont prochainement être mis en vente, l'*Histoire de la théologie protestante* et l'*Histoire de la théologie catholique;* nous apprenons avec joie que plusieurs autres volumes sont près d'être terminés : cette collection, confiée aux savants les plus éminents, sera surtout précieuse pour les travailleurs étrangers à l'Allemagne, qui ont tant de peine à suivre le développement et les progrès successifs de la science, surtout depuis trois quarts de siècle, chez nos voisins. Aussi l'idée de ce grand travail n'est-elle pas un des moindres titres de la Commission historique de Munich à notre reconnaissance.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE.

GANDAR, Bossuet orateur (Didier). — NICOLAÏDES, Topographie de l'Iliade (Hachette). — SCHŒBEL, Unité organique du *Faust* de Gœthe. — MICHIELS, Histoire de la Peinture flamande (Lacroix). — NARBONNE, Journal de Louis XIV et Louis XV p. p. LE ROI (Durand). — CRÉTINEAU-JOLY, Histoire des trois derniers Princes de la maison de Condé (Amyot). — J. QUICHERAT, le *Pilum* romain. — MABILLE, la Pancarte noire (Henaux).

ERRATUM. — Dans notre dernier numéro, p. 41, ligne 13 (à compter du bas), lisez *loreæ* au lieu de *boreæ*.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

carte topographique et stratégique. In-8°. Paris. (Hachette et Cie.)

Nouvelle Biographie générale, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, avec les renseignements bibliographiques et l'indication des sources à consulter; publiée par MM. Firmin Didot frères, sous la direction de M. Hoefer. T. 46 et dernier. Paris. (Firmin Didot fils et Cie.) Chaque vol. 4 fr.

Nouvelle (la) prosodie latine, ou la prosodie mise en pratique; par J. M. J. In-12. Paris. (Retaux frères.)

Prieur de Sombreuil. La Chine et ses merveilles, ou détails intéressants sur les productions naturelles et industrielles, les mœurs et usages, etc., des habitants de ces contrées. Gr. in-12. Paris. (Ardant frères.)

Puiseux (M.-L.). Siége et prise de Rouen par les Anglais, principalement d'après un poème anglais contemporain. In-8°. Caen. (Le Gost-Clérisse.)

Quinet (E.). Histoire de la campagne de 1815. 2e édition. In-8°. (Michel Lévy frères.) 5 fr.

Rohrbacher (l'abbé). Histoire universelle de l'Église catholique; continuée jusqu'en 1860 par J. Chantrel; suivie d'une table générale entièrement refondue par L. Gautier, et d'un atlas historique spécialement dressé pour l'ouvrage par A. H. Dufour. 4e édition. T. 13. Gr. in-8° à 2 col. Paris. (Gaume frères et Duprey.)

Rossi (P.). Œuvres complètes; publiées sous les auspices du gouvernement italien. Cours de droit constitutionnel, professé à la Faculté de droit à Paris; recueilli par M. A. Porée, précédé d'une introduction par M. C. Bon-Compagni. T. 3 et 4. In-8°. Paris. (Guillaumin et Cie.) Chaque vol. 7 fr. 50

Schliemann (H.). La Chine et le Japon au temps présent. In-18 jésus. Paris. (Lib. centrale.) 3 fr.

Shakespeare (W.). Œuvres complètes. Traduction de V. Hugo. 2e édition. T. 2. *Féeries*. Le Songe d'une nuit d'été. La Tempête. In-8°. Paris. (Pagnerre.) 3 fr. 50

Simonnet (J.). Documents inédits pour servir à l'histoire des institutions et de la vie privée en Bourgogne, extraits des protocoles des notaires. In-8°. Dijon. (Rabutôt).

Slaughter (E.). Grammatica hebraica; diligenter emmendata variis accessionibus locupletata a V. F. Castellini, et curante Bargès. Editio tertia. In-8°. Paris (Maisonneuve et Ce.)

Smet (R. P. de). Voyages aux montagnes Rocheuses chez les tribus indiennes, etc. 5e édition. In-12. Paris. (Mollie.)

Soury (J.). Des études hébraïques et exégétiques au moyen-âge chez les chrétiens d'Occident. In-8°. Paris. (Raçon et Cie.)

Testamentum novum, vulgatæ editionis Sixti V. et Clementis VIII. pontt. maxx. jussu recognitum. In-8°. Münster. (Theissing.) 3 fr. 50

Thomas d'Aquin (saint). Nouvelle traduction en français de la Somme théologique; précédée des éloges du saint docteur et de sa biographie, accompagnée du texte latin en regard, avec des notes scientifiques sur les questions qui l'exigent; traduction seule parfaitement intégrale, par l'abbé J. Carmagnolle. T. 18. Gr. in-8° à 2 col. Paris. (Sarlit.) Chaque vol. 6 fr.

Thomassin (L.). Dogmata theologica. Editio nova in qua textus ipse auctoris diligenter fuit recognitus, et cuncta loca.... adnotationibus illustrata, opera et studio P. F. Ecalle. T. 3. Gr. in-8° à 2 col. Paris. (Vivès.) L'ouvrage complet, formant 6 vol. 80 fr.

Tissot (A.). L'Agonie de Luiz de Camoëns. In-8°. Paris. (Dentu.)

Tourtoulon (C. de). Les Français aux expéditions de Mayorque et de Valence sous Jacques le Conquérant, roi d'Aragon. In-8°. Paris. (Dumoulin.)

Trémeau de Rochebrune (M.-A.). Recherches sur le Puy-du-Chalard et sur les restes qui y ont été découverts. In-8°. Nantes. (Forest et Grimaud.)

Ubicini (A.). Etudes historiques sur les populations chrétiennes de la Turquie d'Europe. Les Serbes sous la domination ottomane. In-8°. Paris. (Dentu.)

Valmy (de). Le Génie des peuples dans les arts. In-8°. Paris (Plon.)

Wit (A. de). De studio et usu theologiæ moralis. S. A. M. de Ligorio. Gr. in-8°. Münster. (Theissing.) 2 fr. 75

Xenophontis opera edidit G. Sauppe. Edit. ster. Vol. V. Scripta minora. In-8°. Leipzig. (B. Tauchnitz.) 1 fr. 25

A. POIRSON Histoire du règne de Henri IV. Tome IV et dernier. 1 vol. in-8°. 7 fr. 50
L'ouvrage complet. 30 fr.

V. COUSIN Histoire générale de la philosophie, depuis les temps les plus anciens jusqu'au XIXe siècle. 7e édit.
1 vol. in-8°. 7 fr. 50

EN VENTE CHEZ C. REINWALD, 15, RUE DES SAINTS-PÈRES.

L. FRIEDLÆNDER Mœurs romaines du règne d'Auguste à la fin des Antonins, traduit de l'allemand par C. Vogel. Tome II et dernier. 1 vol in-8°. 7 fr.

En vente chez Amyot, 8, rue de la Paix. — Dentu, Palais-Royal. — E. Mellier, 17, rue Séguier.

KARAMSINE Lettres d'un voyageur russe en France, en Allemagne et en Suisse (1789-1790), traduites du russe, accompagnées de notes et d'une notice biographique sur l'auteur. 3 fr. 50

En vente chez Sartori, à Vienne, et se trouve à Paris à la librairie A. Franck, 67, rue Richelieu.

CANONES et decreta sacrosancti œcumenici et generalis concilii Tridentini sub Paulo III, Julio III, et Pio IV, pontificibus maximis. Cum Patrum subscriptionibus. Accesserunt notæ ab eruditis viris et præsertim a clar. mem. cardinali Lanfredino adjectæ. 1 vol. in-8°. 2 fr. 75

En vente à la librairie Vandenhœck et Ruprecht, à Gœttingue, et se trouve à Paris à la librairie A. Franck, 67, rue Richelieu.

H. EWALD Die Dichter des alten Bundes. IIe et IIIe parties. 13 fr. 35
Les trois parties formant le 1er vol. de l'ouvrage. 18 fr. 70

En vente chez Haller, à Berne, et se trouve à Paris à la librairie A. Franck, 67, rue Richelieu.

A. GATSCHET Ortsetymologische Forschungen als Beitraege zu einer Toponomastik der Schweiz. Tome I. In-8°. 6 fr. 60

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

N° 5 Deuxième année 2 Février 1867

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE

MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS, H. ZOTENBERG.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
67, RUE RICHELIEU, 67

ANNONCES

En vente chez W. HERTZ, à Berlin, et se trouve à Paris à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

J. BRANDIS Das Münz Mass und Gewichtswesen in Vorderasien bis auf Alexander den Grossen. 1 vol. gr. in-8° (VII et 622 pages). — Prix : 18 fr. 75 c.

Ce que Boeckh a cherché à démontrer dans ses recherches métrologiques, mais qu'à défaut de dates il n'a pu prouver qu'en partie, c'est à dire que les poids et mesures de l'antiquité orientale et grecque ont une origine commune qu'il faut chercher à Babylone, l'auteur du livre que nous annonçons en donne la preuve irréfutable. De plus il est arrivé à rétablir en son entier le système métrologique babylonien, système aussi parfait en son genre que celui qui est en usage aujourd'hui en France; car la division des degrés et de l'heure en minutes, secondes et tierces, s'est conservée jusqu'à nos jours.

De cet examen préparatoire l'auteur passe à l'étude du mouvement de l'or et de l'argent dans l'Asie occidentale, qui finit par l'invention de la monnaie en Phocée au VIIe siècle avant notre ère. Ainsi que l'a fait Mommsen pour Rome, l'auteur nous fait connaître le monnayage de l'empire perse tel qu'il s'était formé jusqu'à Alexandre-le-Grand.

L'ouvrage est terminé par un index chronologique et topographique de toutes les monnaies asiatiques citées, ainsi que de celles de la Macédoine et de la Thrace, résultat des recherches faites par M. Brandis dans les principaux musées de l'Europe.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE
DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Acta nova regiæ societatis scientiarum Upsaliensis. Ser. III, vol. VI, fasc. I. Gr. in-4°. Stockholm (Bonnier). 13 fr. 35

Almbert (A. d'). La Cour du roi Stanislas et la Lorraine en 1748. In-18 jés. Paris (Amyot).

Arneth (A. von). Maria Theresia und Joseph II. Ihre Correspondenz sammt Briefen Joseph's an seinen Bruder Leopold. Vol. I. 1761-72. Gr. in-8°. Wien (Gerold's Sohn). 10 fr. 75

Baret (E.). Les Troubadours et leur influence sur la littérature du midi de l'Europe, avec des extraits et des pièces rares ou inédites. 2° édition. In-8°. Paris (Didier et C°).

Baur (F. C.). Paulus, der Apostel Jesu Christi. Sein Leben und Wirken, seine Briefe und seine Lehre. Ein Beitrag zu einer krit. Geschichte des Urchristenthums. 2. Aufl. besorgt von E. Zeller. 2° part. Gr. in-8°. Leipzig (Fues). 8 fr.

Bibliothek (deutsche). Sammlung seltener Schriften der ælteren deutschen Nationalliteratur. Herausgegeben und mit Erlæuterungen versehen von H. Kurz. Vol. 8 et 9. In-8°. Leipzig (Weber). 16 fr.
Contient : Johann Fischart's sæmmtliche Dichtungen. Pars I et II.

Bunsen (C. C. J.). Vollstændiges Bibelwerk für die Gemeinde. 15° et 16° part. Gr. in-8°. Leipzig (Brockhaus). 8 fr.

Canones et decreta sacrosancti œcumenici et generalis concilii Tridentini sub Paulo III, Julio III et Pio IV, pontificibus maximis. Cum patrum subscriptionibus. Gr. in-8°. Wien (Sartori). 2 fr. 75

Chassant (A.). Paléographie des chartes et des manuscrits du XI° au XVII° siècle. 6° édit. 10 planches in-4°. In-8°. Paris (Aubry).

Corpus inscriptionum Rhenanarum consilio et auctoritate societatis antiquariorum Rhenanæ edidit G. Brambach. Gr. in-4°. Elberfeld (Friderichs). 48 fr.

Crousaz (A. von). Die Organisationen des brandenburgischen und preussischen Heeres von 1640-1865. 2° partie, 1° livr. 1840-1865. Anclam (Dietze). 4 fr. 75

ΕΡΜΗΣ ΛΟΓΙΟΣ, Σύγγραμμα φιλολογικὸν περιοδικὸν τετρακις τοῦ ἔτους ἐκτιθὸμενον ὑπὸ Κ. Σ. Κόντου. Τόμ. Ἀ—Τεῦχ. Ἀ. Gr. in-8°. Ἐν Λουγδούνῳ τῶν Βατάβων. (Τύποις Ε. Ι. Βρίλλιου.) 5 fr. 20

Ewald (H.). Die Dichter des alten Bundes. Part. 2 et 3. Gr. in-8°. Gœttingen (Vandenhœck und Ruprecht). 13 fr. 35
Contient : II. Die Salomonischen Schriften. 2° édit. — III. Das Buch Job. 2° édition.

Fontes rerum austriacarum. Oesterreichische Geschichtsquellen. Herausgegeben von der historischen Commission der k. Akademie der Wissenschaften in Wien. 2° partie. Diplomataria et acta. Vol. 25. In-8°. Wien (Gerold's Sohn). 7 fr.

Frankel (Z.). Hodegetik in die Mischna. Zusætze und Register zu : Einleitung in die Mischna. Text hebraïsch. Gr. in-8°. Leipzig (Hunger). 1 fr. 60

Franklin (O.). Das Reichsgericht im Mittelalter. Geschichte- Verfassung- Verfahren- Rechtsprechung. Vol. I. Geschichte. Gr. in-8°. Weimar (Bœhlau). 8 fr.

Gatschet (A.). Ortsetymologische Forschungen als Beitræge zu einer Toponomastik der Schweiz. Liv. 4. Gr. in-8°. Bern (Haller). 1 fr. 60

Gildemeister (J.). Ueber die an der kœnigl. preussischen Universitæt Bonn entdeckten neuen Fragmente des Macarius, gr. in-8°. Leipzig (Brockhaus). 45 c.

Grotius. Le Droit de la guerre et de la paix ; divisé en trois livres où sont expliqués le droit de la nature et des gens et les principaux points du droit public. Nouvelle traduction par Pradier-Fodéré. 3 vol. gr. in-18. Paris. (Guillaumin et C°). 15 fr.

Hennes (J.-H.). Geschichte der Erzbischœfe von Mainz. Nebst der politisch. und militærischen Geschichte der Stadt.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 5 — **2 Février** — **1867**

Sommaire : 20. FEER, Textes tirés du Kandjour. — 21. DŒDERLEIN, Traité de Synonymie latine, trad. par LECLAIRE. — 22. REY, la Domination française en Syrie. — 23. ZAMBRINI, les Ouvrages italiens imprimés des XIIIe et XIVe siècles. — 24. PYPINE, Aperçu de l'Histoire des Littératures slaves. — 25. Mémoires de Frédéric II, p. p. BOUTARIC et CAMPARDON. — 26. WEIGEL, Catalogue d'œuvres d'art. — Variétés. La *Revue internationale* de Vienne.

20. — **Textes tirés du Kandjour** (livraisons 1-6). — La Légende de Râhou. — Les 4 préceptes. — Les Vyâkarana. — Introduction du Bouddhisme dans le Kashmir. — Des premiers essais de prédication du Bouddha Çâkyamouni. — Le Prajnâ pâramitâ hridaya. — La légende d'Açôka. — Tableau de la grammaire mongole. Par H. L. FEER.

Les *Textes tirés du Kandjour* seront publiés en 25 livraisons, dont 6 seulement ont déjà paru : ils sont autographiés. Chacun d'eux est précédé d'une courte notice indiquant la provenance et le sujet : ce sont autant que possible des textes complets; quelques-uns cependant sont des extraits : mais chacun d'eux forme un tout, et renferme un épisode historique ou fabuleux, ou une question dogmatique. Matériellement, ils sont disposés dans le sens de la longueur, avec une pagination tibétaine, d'après un arrangement qui rappelle celui des livres indigènes. Il est fâcheux que des inadvertances, des *lapsus*, impossibles à réparer, aient laissé subsister quelques fautes, omissions de lettres ou de signes, ratures ou surcharges.

Tous ces textes ont été ou seront non-seulement traduits, mais même commentés et discutés. Celui qui forme la deuxième livraison ne l'a pas encore été : il traite de la formation des Ecritures bouddhiques et aurait exigé, pour être étudié convenablement, un travail si étendu que l'auteur y a renoncé pour le moment, remettant à une époque ultérieure la continuation de ce qu'il avait commencé. Les deux *Chandra-Soûtra* (soûtras de la lune) qui forment la partie principale de la 1re livraison ont été traduits parallèlement, et ont servi de base à une étude intitulée *la légende de Râhou*, dans laquelle l'auteur suit le développement du mythe de Râhou chez les Brahmanes et chez les Bouddhistes (inséré dans la Revue de l'Orient, janvier-mars 1865). La 3e et la 4e livraisons, contenant les trois *Sûtra des quatre préceptes* (*chatour-dharmaka-Soûtra*) et le *Kalyâna-mitra-sêvanam* (culte de l'Ami de la vertu) ont été la matière d'un même travail dans lequel l'auteur donne la traduction de ces différents textes, examine les rapports qu'ils ont entre eux, discute les difficultés qui s'y rencontrent, et cherche à en retracer l'histoire (Journal asiatique, octobre-novembre 1866). La traduction du *Brahmaçoû Vyâkarana*, qui forme la 5e livraison, a été donnée dans la Revue Orientale, (6e année, n° 60) avec un autre *Vyâkarana*, celui de Xêmavatî, dont le texte n'a pas été publié. Ces deux soûtras renferment des prédictions du Bouddha faites, l'une à un enfant (Brahmaçrî), l'autre à une

reine, Xêmavatî, épouse de Bimbisâra, roi de Magadha : Çâkyamouni annonce à chacun de ces personnages qu'il sera un jour un Bouddha. La traduction du texte de la 6e livraison, emprunté au Vinaya (discipline), n'a pas encore été publiée ; mais l'auteur se propose de donner une étude sur ce texte.

Indépendamment de ces publications, M. Feer a fait paraître dans le Journal asiatique (décembre 1865) le texte et la traduction d'un épisode du Kandjour. l'*Introduction du Bouddhisme dans le Kashmir*, avec une étude sur ce fait intéressant de l'histoire du Bouddhisme et une comparaison des récits divers qu'on en connaît. Depuis, dans le cahier d'août-septembre 1866, il a donné un mémoire *sur les premiers essais de prédication du Bouddha Çâkyamouni*, dans lequel il cherche à établir que la période de soixante jours (selon les Bouddhistes) comprise entre l'acquisition de la Bôdhi et la conversion des cinq premiers disciples à Bénarès a été remplie par des prédications infructueuses dans le Magadha, et présente chez Çâkyamouni une succession de tentatives de propagande et d'accès de découragement.

A ces textes autographiés il faut joindre la publication, par le même procédé, d'un soûtra bouddhique du grand véhicule, très-court, le *Prajnâ-pâramitâ-hridaya* (essence de la science transcendante). L'auteur en a donné le texte en sanskrit, tibétain, et mongol, d'après un exemplaire pentaglotte de la Bibliothèque impériale : il s'y est malheureusement glissé plusieurs omissions de lettres et même de mots.

Pour faciliter la tâche aux commençants, l'auteur a encore publié : (au moyen de l'autographie) pour le tibétain, la *légende du roi Açôka*, récit du Dzang-loun, dont il a donné le texte d'après Schmidt (p. 174) avec transcription, prononciation, et traduction littérale interlinéaires, le tout précédé de l'alphabet tibétain avec quelques indications sur la lecture : — pour le mongol, un tableau de la grammaire mongol, simple extrait de la grammaire de Schmidt, avec un extrait de Sanang Setsen (d'après Schmidt) et la lettre d'Argoun à Philippe-le-Bel, d'après Abel-Rémusat et M. Pauthier (le livre de Marco Polo).

Sauf ces deux derniers cahiers destinés aux étudiants, tous les travaux dont il vient d'être question ont été faits sur des textes inédits : le mémoire sur les premiers essais de prédication du Bouddha n'invoque aucun texte nouveau, mais la question qui y est traitée n'avait point encore été, que nous sachions, envisagée à ce point de vue : une traduction anglaise du *Prajnâ-pâramita hridaya* faite sur le texte chinois avait paru dans le journal asiatique de Londres (nouvelle série, vol. 1, partie 1re.). X.

---

21. — **Manuel de Synonymie latine** de Louis Dœderlein. Edition française publiée, avec l'autorisation spéciale de l'auteur, par Th. Leclaire, ancien élève de l'Ecole normale, agrégé de l'Université, professeur au Lycée impérial de Colmar. Paris, Lyon et Bruxelles, librairie Périsse frères (Régis, Ruffet et Cie). 1865. In-12, xiij et 294 p. — Prix : 2 fr. 50.

Dœderlein était un des meilleurs latinistes de notre époque ; mais il était encore meilleur pédagogue et savait parfaitement ce qui convenait à la jeunesse. A ce double titre son Manuel de Synonymie latine méritait les honneurs d'une

traduction, et M. Leclaire, en se chargeant de ce travail, a fait preuve d'intelligence et de bon goût. Il n'y a de lui dans ce volume qu'une courte dédicace à M. Adler-Mesnard, écrite simplement et modestement, mais où l'on voit qu'il a compris la nécessité de « ces bons livres élémentaires qui sont et seront toujours rares. »

Dœderlein avait composé un grand ouvrage, plein d'érudition, sur les synonymes et les étymologies de la langue latine. Cet ouvrage laissait beaucoup à désirer sous le rapport des étymologies, car l'auteur n'était pas au courant des études de philologie comparée. Mais pour la synonymie, il présentait de grands avantages sur ses devanciers, tant par la profonde connaissance des auteurs latins que par l'habileté à saisir toutes les nuances de signification. C'est en éliminant tout ce qu'il y avait d'incertain et d'hypothétique dans son grand traité, en laissant de côté les déductions étymologiques, les discussions de critique et d'interprétation, que l'auteur a composé le présent Manuel, qui contient tout ce qu'il y avait de vraiment bon dans le premier. Les explications sont courtes, simples et suffisantes. Les exemples paraîtront peut-être trop rares, mais l'auteur donne de ce fait une excellente raison, c'est qu'il a voulu, autant que possible, ne citer que les passages où l'opposition, la différence des termes, est indiquée par un écrivain de l'antiquité dans une seule et même phrase. En leur absence il cite cependant des passages pris dans un même auteur, afin qu'on ne puisse pas attribuer l'emploi de tel ou tel terme à la pure préférence personnelle.

Dans sa première édition, M. Dœderlein avait conservé quelques étymologies, dans la seconde il les a supprimées, tantôt « parce qu'il s'était trompé en les croyant justes » tantôt « parce qu'elles n'ont aucun sens pour l'élève et qu'elles peuvent même occasionner des méprises quand elles ne sont pas approfondies. » Cette observation est fort judicieuse. On ne se doute pas que la plupart du temps au lieu de faire des étymologies sensées on ne fait que des jeux de mots ou de mnémotechnie, qu'on inculque à la jeunesse des notions fausses et lui fait perdre ainsi un temps précieux.

M. Leclaire nous paraît avoir traduit fort bien le texte allemand; si nous avions quelques observations à présenter ce serait plutôt sur la traduction de quelques passages latins, où l'on peut constater une fois de plus combien certaines nuances sont difficiles à rendre exactement en français. Ainsi, pour n'en citer qu'un seul exemple, le passage de Cicéron : *timebam ne evenirent quæ acciderunt*, qui doit mettre en lumière la différence entre *evenire* et *accidere* [1], est rendu par : « Je craignais de voir ces hasards se réaliser. » Il y a dans le latin une toute autre idée, marquée par l'emploi de l'imparfait du subjonctif alternant avec celui du parfait de l'indicatif. Si l'on traduit : « Je craignais qu'il n'arrivât ce qui est arrivé », on perd en revanche la nuance entre les deux verbes. Heureusement les développements qui suivent en rendent parfaitement compte : « Le premier de ces deux verbes, *evenirent*, se rapporte à Cicéron lui-même, à ses

1. *Evenire* indique un événement attendu, pressenti, *accidere*, un événement inattendu, qui surprend. On pourrait traduire *evenire* par *aboutir à*.

pressentiments; le second, *acciderunt*, regarde les personnes qui se montrent surprises à l'heure de l'événement. »

En tout cas ce Manuel se recommande aux professeurs des lycées, qui pourront en tirer un grand parti pour l'enseignement pratique de la langue latine. Ce serait un livre élémentaire fort commode qui servirait de base aux premiers exercices de discours latin. Qu'on prenne un certain nombre de synonymes et qu'on donne à composer aux élèves autant de phrases où les mots devront figurer dans leur acception particulière. Ainsi les jeunes gens s'habitueront de bonne heure à sentir les nuances et à les noter. Cet exercice serait à coup sûr plus utile que celui des vers latins qui, chose singulière, n'apprennent pas même la *quantité* aux élèves des colléges français. CH. M.

---

22. — **Essai sur la Domination française en Syrie** durant le Moyen-Age, par E. G. REY. Paris, imp. Thunot, 1866. In-4°, 49 pages.

De même que l'histoire de la littérature française au Moyen-Age comprend nécessairement une partie de celle des pays voisins, de même l'histoire des Français reste incomplète si elle n'embrasse pas leurs conquêtes et leurs dominations plus ou moins longues dans diverses contrées de l'Europe et de l'Asie. On a trop négligé jusqu'à présent cet intéressant côté de nos annales : on y revient depuis quelque temps, comme l'attestent par exemple les travaux de M. de Mas-Latrie sur le royaume de Chypre. M. Rey a entrepris de combler une grande lacune en étudiant de près l'histoire de la domination française en Syrie; pour exécuter cette idée, il a joint au dépouillement des documents imprimés ou inédits l'examen attentif du pays lui-même, où de nombreux monuments, trop peu considérés avant lui, conservent l'ineffaçable souvenir d'une grande œuvre qui échoua misérablement. La brochure que nous annonçons est pour ainsi dire le plan général des travaux qu'il compte exécuter; on peut lui reprocher de ne tenir que très-incomplètement les promesses de son titre. Elle n'apporte de détails vraiment neufs que sur quelques châteaux que M. R. décrit et dont il donne le plan ou le dessin; ces détails sont intéressants. Ils permettent d'adopter l'opinion de M. R., d'après laquelle l'idée qui inspira les croisades fut beaucoup plus politique et pratique qu'on ne le croit généralement. M. R. va toutefois trop loin quand il dit que les premiers croisés avaient organisé par avance en Europe, jusque dans ses détails, la conquête de la Terre-Sainte; il est beaucoup plus probable que l'accomplissement de la pensée première fut subordonné aux événements et se fit au jour le jour. Mais il a tout-à-fait raison d'insister sur le côté sérieux et sur l'assiette solide de l'occupation française en Syrie. Il signale justement aussi les vices du système féodal comme la véritable cause de la prompte ruine du royaume de Jérusalem. Cet essai, un peu rapidement écrit, nous autorise à concevoir les meilleures espérances sur les travaux annoncés par l'auteur. Le sujet est des plus beaux, et il joint à son importance historique un véritable intérêt national. En présence des complications sans cesse renaissantes de la question d'Orient, on ne peut s'empêcher de songer à l'im-

mense bienfait qui serait résulté, pour le progrès de l'Europe civilisée, du succès durable de nos colonies d'outre-mer. Leur perte fut un vrai désastre, auquel la chrétienté assista avec une indifférence qu'elle expie encore. Si les défauts de l'esprit français se retrouvent avec trop d'évidence dans l'histoire de leur chute, ses meilleures et plus durables qualités ont éclaté dans leur fondation, et le souvenir de notre ancienne domination en Syrie sera toujours pour nous une gloire en même temps qu'une leçon. G. P.

---

23. — **Le Opere volgari a stampa dei secoli XIII e XIV,** indicate e descritte da Francesco ZAMBRINI. Bologna, tipogr. Fava e Savagnani, 1866.

Voici un livre bien utile non-seulement à ceux qui s'occupent de l'ancienne littérature de l'Italie, mais aussi à tous ceux qui ont appliqué leurs recherches à l'étude comparée des littératures européennes du moyen-âge, de leurs origines et de leurs rapports. Ce catalogue pourra souvent leur servir de guide.

Nous ne dirons pas que cette bibliographie ait atteint la perfection du genre; mais on doit reconnaître que l'ouvrage de M. Zambrini, qui est déjà arrivé à sa troisième édition, après les soins continuels qu'il y a consacrés, pour ce qui est de l'abondance et de l'exactitude des notices, laisse bien peu à désirer. Réellement personne n'était mieux préparé à un tel travail que M. Z., qui depuis tant d'années cultive la littérature du XIVe siècle, et a déjà publié une centaine de ses productions inédites. Son infatigable prédilection pour la littérature italienne du bon vieux temps l'a mis en correspondance avec tous ceux qui s'appliquaient aux mêmes études, et je dirai presque à leur tête. Et quand le gouvernement eut l'idée heureuse de créer une Commission pour publier d'anciens écrits, le nom de M. Z. se présenta naturellement au choix du ministère pour la présidence.

Une bibliographie sans fautes n'est pas possible : ce qu'on a droit d'exiger, c'est qu'il y en ait peu et de peu d'importance. Cependant c'est le devoir de la critique de relever celles mêmes de cette espèce; c'est un service à rendre à ceux qui auront besoin de recourir à l'ouvrage et d'y puiser des indications et des notices. Voilà pourquoi, après avoir loué l'idée et le plan de l'œuvre de M. Z., nous nous permettrons d'indiquer quelques erreurs, de signaler quelques points où nous n'aurions pas suivi son système.

Et avant tout nous ne pouvons approuver sans réserve la méthode de citation suivie presque constamment par M. Z. Nous en donnerons un exemple tiré d'un des premiers articles, p. 2. Il s'agit des *Rime di Paolo dell' Abbaco*, et M. Z. fait remarquer qu'elles se trouvent « *in Giusto de' Conti, la Bella Mano,* » Parigi, Patisson, 1595, in-8°; *in Crescimbeni, Istoria della volgar poesia,* » Venezia, Basseggio, 1731, vol. VI, in-4°; *in Lami, Catalogus Bibl. Riccard.* » Liburni, 1756, in-folio, » etc. Et ainsi dans le plus grand nombre d'articles. Or puisque ces citations de collections d'anciennes poésies, telles que *Crescimbeni, la Bella Mano, Trucchi,* etc., reviennent presque à chaque article, il aurait mieux valu, selon nous, que M. Z. eût mis au commencement du livre une

fois pour toutes, la table des éditions dont il s'est servi, et à chaque article spécial eût renvoyé au volume et à la page. De cette manière celui qui voudrait faire usage de la Bibliographie de M. Z., après avoir appris par la table l'édition citée, retrouverait à chaque article l'indication plus précise qui y manque presque toujours.

Il aurait même rendu un grand service en donnant les premiers vers des poésies anciennes sous chaque rubrique d'auteur; et il aurait pu aussi les recueillir dans une table alphabétique, à la fin, pour aider les recherches de ceux qui doivent s'assurer si une poésie ancienne est imprimée ou non, et à qui elle appartient.

Nous proposons ces corrections et additions pour une nouvelle et prochaine édition du Catalogue; car les travaux bibliographiques, en passant d'une édition à une autre, doivent gagner toujours en renseignements propres à abréger les recherches des hommes d'étude.

Nous nous permettons de reprocher à M. Z. un autre défaut, un défaut qui procède, nous ne le savons bien, de sa bonté qui n'est pas au-dessous de sa valeur littéraire et bibliographique. Presque à chaque article, il a pour l'éditeur un mot gracieux, le plus souvent même trop gracieux, et la justice de la critique en souffre. Nous voyons confondre dans ces compliments les travailleurs capables et les plus vulgaires; et la même louange atteint les simples éditeurs d'anciens textes, et ceux qui les ont savamment éclaircis. Dans ce livre il y a trop de brevets de célébrité, délivrés par M. Z. sans garantie de l'opinion publique et de la postérité. Il n'y a pas lieu ici de déclarer quelles restrictions nous voudrions apporter aux éloges trop largement distribués par M. Z.; mais entre toutes les œuvres qu'il a exaltées, et à notre avis à tort, nous remarquerons un petit livre d'un M. Di Giovanni, qu'il appelle *précieux* (p. 491), et qui est bien ce que nous avons jamais lu de plus absurde sur les origines de la langue italienne, de sorte que nous ne saurions guère le comparer qu'à celui de feu M. Martini intitulé *Giudizi opposti*, etc., en réponse à M. P. Meyer.

Nous descendrons à présent à quelques remarques spéciales. Page 7, le nom de *Antonio degli Alberti* revient deux fois comme s'il s'agissait de deux poètes différents. Or il y a un seul *Antonio degli Alberti* dont les vers ont été publiés par Allaeci, et après lui par M. Bonucci. M. Z. ne sait pas, à ce qu'il paraît, qu'une édition de quelques *rime* de ce poète a été faite dernièrement à Rovereto, par M. Silvio Andreis, sous le titre : « *Canzoni inedite di mess. A. degli Alberti*, etc. » Page 10, on cite le chant de Pietro Allighieri sur la *Divine Comédie*, qui contient un résumé de l'œuvre paternelle. Aux éditions notées il faut joindre comme meilleure que les autres celle de Padoue, 1859, due aux soins de M. Palesa. Page 60, on énumère quelques textes de l'ancienne traduction italienne de Boèce. Une note exacte et complète des textes qu'on en garde dans les bibliothèques de Florence se trouve dans l'édition faite chez Barbéra, 1861, par M. Milanesi. Les poésies de Guido Cavalcanti, l'ami de Dante, sont citées page 96; mais on en a omis quelques-unes qui se retrouvent par erreur page 112, sous le nom *Colonna*. Nous pouvons, du reste, assurer M. Z. que les poésies

publiées par M. Mamiani comme si elles étaient de Guido sont apocryphes, ainsi que le livre *De vita propria* qui les contient; M. Mamiani a écrit les vers et la prose pour imiter le style des anciens. Page 117 on remarque quelques origines des légendes pieuses du petit volume *Conti morali d'anonimo senese.* On pourrait ajouter que le *Conto* XII sur le *Duca Malachino* peut être comparé avec celui du *Duc Malaquin*, dans Méon, *nouv. rec.*, II, 279. Page 145, ajoutez que le poème de « *La Sfera*, di Leonardo Dati » a eu encore une autre édition tout récemment à Milan. Page 301 on cite un « *Frammento della Novella del* » *figliuolo di Pompilio* »; on peut noter que ce fragment appartient au « *Libro imperiale* » dont on parle page 263. Page 306 on rapporte l'opinion de Lami d'après laquelle la « *Novella del Cerbino* », en vers, serait antérieure à Boccace, qui en aurait tiré celle qu'on lit dans le *Décameron*, IV, 4. Il n'est pas inutile d'établir que Lami s'est trompé, ainsi que chacun peut s'en assurer en comparant les deux textes. Dans ce cas, ainsi que dans ceux des nouvelles en vers de *Griselda*, de *Gismonda*, de *Masetto*, etc., les poètes, plus ou moins pauvres, ont tiré leurs sujets de la prose du grand conteur de Certaldo, et bien souvent on en peut suivre les traces dans leurs octaves. La « *Novella dell' Indovinello* » dont on parle page 306 est réellement la même que celle « *della figliuola del* » *mercatante.* » On peut observer que Cornazano (*prov.* IX) et Cintio de' Fabrizi content presque la même histoire, et que Boccace lui-même en parle dans le *Corbaccio*, mais de façon à en faire supposer une rédaction plus propre au chant. « *La Novella della figliuola del mercatante* » a été réimprimée dans « *Quattro* » *Novelle scelte*, Cosmopoli, 1865 (Bruxelles, Briard) » dans une rédaction un peu différente de celle de l' « *Indovinello.* » Page 308 « *La Novella di Manfredi* » est donnée comme tirée probablement d'une rédaction des *Gesta Romanorum.* Le fait est que cette nouvelle n'est qu'un résumé de l' « *Urbano* » attribué à Boccace, lequel « *Urbano* » lui-même n'est qu'une rédaction abrégée du « *Libro imperiale.* » Page 309, on cite « *Due Novelle morali d'autore anonimo del* » *sec.* XIV. » Il est bon de savoir que la seconde est celle qui est très-connue sous le nom de l'*Empereur orgueilleux* (*imperatore superbo*), et dont le protagoniste, selon la version d'un texte rabbinique, est Salomon, tandis que dans le *Violier des hist. rom.* on l'attribue à l'empereur Jovinian. On la retrouve encore dans un conte de Giovanni Sercambi, nouvelliste italien du XIVe siècle, attribuée à un roi de Navarre. Page 317, on dit du roman de *Tristan* qu'il est d'origine provençale. Et de même nous n'aurions pas voulu qu'on nous redît (p. 443) avec Fontanini que « *i Reali di Francia* » et « *Guarin meschino* » appartiennent à la Table ronde. Page 328, on voit enregistrés l'un après l'autre *Palamidessa*, et *Palamidesse* : encore ici les deux auteurs n'en font réellement qu'un seul. *Paolo Aquilano*, qu'on cite page 332 comme poète du XIVe siècle sur la foi de Perticari, doit sortir de cette bibliographie, parce qu'il est vraiment du XVe siècle; et il suffit pour s'en convaincre de lire ses poésies manuscrites dans les bibliothèques de Florence. Page 362 on parle de la collection publiée dans les volumes de la société de Stuttgard, sous le titre : *Italiænische Lieder des Hohenstaufischen Hofs in Sicilien.* Nous ne comprenons pas comment on a pu dire que ces textes, très-

incorrects, sont tirés d'un livre allemand (*tedesco*) très-rare, de Rosario di Gregorio, historien bien connu de Sicile. Et ici même nous mettrons sur le compte de l'imprimeur la faute singulière de Frédéric *Uohan haufen* au lieu de *Hohenstaufen*. M. Z. répète sur la foi de Lami (p. 330) que le « *Primo cantare di Carduino* » a donné le sujet à Boccace pour la nouvelle du *Décameron*, II, 6. Nous sommes peu disposé à croire le *Carduino* antérieur au *Décameron* : ce qu'il y a de certain c'est qu'il conte l'aventure connue de Perceval enfant. L'histoire « *della Donna del Verziere e di messer Guglielmo* » citée p. 434 est connue aux amateurs de l'ancienne poésie française sous le titre de *Chastelaine de Vergy* (Barbazan-Méon, IV, 296).

Ces remarques nous sont venues en parcourant le livre de M. Z., livre utile, nous le répétons, et désormais indispensable aux amateurs de la littérature médiévale, comme inventaire des richesses particulières à la littérature italienne de cet âge, et dont on a connaissance jusqu'aujourd'hui.

Ceux qui voudront bien tenir compte du grand nombre de livres notés dans le *Catalogo*, et des minutieuses et exactes recherches que demandent des travaux de cette espèce, devront admettre que la critique la plus sèvère a bien peu à dire sur cette bibliographie, soit en fait d'erreurs, soit en fait d'omissions. Quant à celles-ci nous n'en avons observé qu'une, après les deux que nous avons déjà notées : le « *Saggio d'antiqua lingua friulana* » publ. par M. Joppi à Udine, 1864. L'opuscule publié par M. Dazzi : « *Sette lettere inedite del sec.* XIV » paraissait dans le même temps que le *Catalogo*, et par conséquent ne pouvait y être cité.

A. D'ANCONA.

---

24. — **Obzor istorij slavianskih Literatur,** A. PYPINA i D. SPASOVITCHA. Sanktpeterburg, Bakst. 1865.

Le meilleur éloge qu'on puisse faire de ce livre est de dire qu'avant lui il n'existait pas de véritable histoire des littératures slaves. Chaque nation possédait des travaux estimables : il suffit de rappeler pour la Pologne les noms de Wisznowieski et de Bartoszewicz, pour la Bohême ceux de Jungmann, Sembera et Sabina, ceux de Gretch et de Schevyrev pour la Russie. Quant aux résumés généraux ce n'étaient guère que de simples manuels, des compilations incolores et superficielles. Schafarik le premier avait, en 1826, essayé de coordonner l'histoire des diverses littératures slaves (*Geschichte der Slavischen Sprache und Litteratur nach allen Mundarten*. Ofen, 1826). La science slave naissait à peine alors : Schafarik ne réunit dans son livre que des notions bibliographiques et ce fut ce pâle catalogue que prirent pour base les autres historiens. Vint ensuite le travail plus élégant et plus lisible de Talvi (mistress Robinson), *Historical view of the language and literature of the Slavic nations with a Sketch of their popular poetry*. Andover, 1834. New-York, 1850. Mme Talvi, bien connue en Allemagne comme traducteur des chants serbes, joignait à une solide connaissance des idiômes slaves un goût délicat et un vif sentiment des choses littéraires. Malheureusement, écrit en Amérique, son livre repose le plus souvent sur de

simples souvenirs. L'auteur n'a pas sous les yeux les ouvrages qu'il cite et son œuvre se ressent de la disette des matériaux. L'ouvrage d'Olbrecht (E. V. O. *Geschichtliche Uebersicht der Slavischen Sprachen in ihren verschiedenen Mundarten.* Leipzig, 1837.) n'est qu'un remaniement de Schafarik. On peut en dire autant du volume de M. Eichhoff (*Histoire des Littératures slaves.* Paris, 1839), où la partie philologique est encore utile à consulter.

L'œuvre capitale, la seule qui mérite de durer, est celle de Mickiewicz : *les Slaves*, cours professé au Collége de France de 1840 à 1843. Dès son apparition, ce cours fut traduit en allemand et en polonais. Chose étrange! Tandis que ces traductions obtenaient plusieurs éditions, chez nous l'édition originale n'est pas encore épuisée. C'est que la méthode intuitive et synthétique de Mickiewicz convient peu à des esprits aussi neufs, aussi mal préparés que les nôtres. D'ailleurs il y a dans ce cours plus d'une lacune et plus d'une inexactitude : comme Talvi en Amérique, Mickiewicz à Paris dut plus d'une fois se passer de livres et se contenter de souvenirs. Il y a vingt ans les livres slaves étaient presque introuvables chez nous. Aujourd'hui encore l'état de nos bibliothèques publiques et de nos relations littéraires avec les Slaves est des plus déplorables.[1]

En présence de cette disette on ne saurait trop recommander le résumé de M. Pypine aux personnes qui s'occupent de la langue et de la littérature russes (*rari nantes!*). Il renferme la substance de toute une bibliothèque. C'est un fort volume contenant la matière de deux de nos volumes ordinaires. L'impression en est agréable, ce qui n'est pas souvent le cas des livres russes. L'auteur a mis à contribution tous les travaux sérieux publiés dans les diverses langues slaves, et il a eu l'heureuse idée d'en donner la bibliographie détaillée. L'introduction renferme des données historiques et statistiques, une étude sur la destinée de la race slave et sur le panslavisme. L'auteur, il faut le reconnaître, a fait ce qu'il a pu pour rester impartial. Il se tient à égale distance des slavophiles fanatiques de Moscou et des gentlemen cosmopolites de Saint-Pétersbourg. Vient ensuite l'histoire de la littérature bulgare, la première qui ait fleuri dans les pays slaves. De la Bulgarie, l'auteur passe à la Serbie proprement dite, à Raguse et à la Dalmatie, aux littératures croate et corutane (Carinthie et Carniole) et retrace avec détail l'histoire de la renaissance illyrienne qui eut en 48 un si fatal contrecoup sur les événements de Hongrie. Écrivant pour des Russes, M. Pypine a cru devoir passer rapidement sur l'histoire de sa littérature nationale. Il la résume en quelques pages et n'en donne même pas la bibliographie. Cette lacune est toute volontaire; elle n'en est pas moins regrettable : elle nuit aux proportions et à l'unité du livre; elle est irréparable pour les lecteurs étrangers qui n'ont pas à leur disposition les librairies ou les bibliothèques de Saint-Pétersbourg. Il serait à désirer qu'elle fût comblée dans une nouvelle édition, surtout dans une édition allemande ou française, si jamais il en paraît une. La littérature ecclésiastique (paléo-slave, improprement appelée chez nous slavonne)

1. Je pourrais citer un savant de ma connaissance qui, cherchant l'autre jour dans un de nos plus doctes sanctuaires un texte de Nestor, n'arriva qu'à se faire donner une traduction russe des tragédies de Voltaire!

demanderait aussi quelques développements. Du reste M. Pypine distingue bien la littérature véliko-russe de la littérature malo-russienne avec laquelle nous la confondons trop souvent. L'histoire de la littérature tchèque est traitée avec un soin tout particulier; M. Pypine insiste notamment sur les poèmes de Kralove-Dvor et de Zelena-Hora, dont la *Revue* a dernièrement entretenu ses lecteurs [1]. L'authenticité de ces poèmes ne lui paraît pas douteuse, malgré les objections de quelques critiques. L'opinion de M. Pypine mérite d'être notée. Elle offre des garanties incontestables d'impartialité, et sa profonde connaissance des littératures slaves lui prête une autorité fort sérieuse. Au petit peuple des Vendes de Lusace succède la Pologne dont l'histoire littéraire est retracée par un collaborateur spécial, M. Spasovitch. Les Polonais eux-mêmes ont rendu justice à l'esprit libéral qui a inspiré M. Spasovitch; c'est le meilleur éloge que l'on puisse faire de son travail. Dans une conclusion longue et sérieusement motivée, M. Pypine revient sur le panslavisme et s'attache à le combattre : la discussion, l'exposition même de cet intéressant chapitre dépasse les cadres de la *Revue critique*. Il y a d'ailleurs dans ce livre matière à plus d'un article et à plus d'un volume. Je serais heureux de l'avoir signalé si ces quelques lignes pouvaient attirer sur lui l'attention d'un traducteur compétent, soit en France, soit en Allemagne. LOUIS LEGER.

---

25. — **Mémoires de Frédéric II,** roi de Prusse, écrits en français par lui-même, publiés conformément aux Mémoires originaux conservés aux Archives du cabinet à Berlin, avec des notes et des tables, par MM. E. BOUTARIC et E. CAMPARDON, archivistes aux Archives de l'empire. 2 vol. in-8°. H. Plon, éditeur. viij-543 et 513 p. — Prix : 16 fr.

Les mémoires de Frédéric II ont déjà été publiés plusieurs fois en Allemagne. L'édition de 1788, la première de toutes, avait, par raison de convenance, supprimé certaines libertés de langage qui pouvaient choquer des personnages encore vivants ou des cours étrangères. Le temps fit disparaître ces scrupules et, en 1846, fut commencée à Berlin, par l'ordre du roi Frédéric-Guillaume III et sous la direction de M. Preuss, historiographe de Brandebourg, une nouvelle édition strictement conforme aux manuscrits du royal historien. Cette publication officielle, faite avec grand soin et un luxe particulier, fut assez parcimonieusement distribuée. On la donne en présent et elle se trouve ainsi peu répandue.[2] Jusqu'ici personne n'avait eu en France l'idée de réimprimer et de mettre à notre portée cette curieuse auto-biographie. Cependant les Mémoires de Frédéric II méritaient bien cet honneur; il serait superflu d'insister sur leur importance, le nom seul de leur auteur leur assure une des premières places parmi les documents à consulter sur la période du XVIIIe siècle qui s'étend depuis 1740 jusqu'en 1778. Sans doute, en faisant grand cas de toutes ces confidences royales, il ne faut

1. Voy. le numéro du 17 novembre 1866.
2. Tels sont les renseignements donnés par les éditeurs français. Ils auraient dû ajouter qu'une édition de format et de prix plus modestes a été imprimée en Allemagne, après la grande publication officielle. C'est exactement ce qui a été fait en France pour la Correspondance de Napoléon Ier.

pas perdre de vue que les sympathies ou les haines de l'auteur ont pu quelquefois le rendre injuste ou même le porter à dénaturer le caractère de certains faits. C'est une précaution que tout lecteur prudent saura prendre, sans qu'il soit besoin d'insister.

Les opérations militaires, et cela se conçoit, sont détaillées avec un soin extrême; à plusieurs reprises le roi déclare qu'il ne songe pas seulement à élever un monument à la gloire de ses armées, mais qu'il veut aussi instruire ses héritiers par son exemple et les former par ses fautes non moins que par ses succès. Peut-être eût-il été nécessaire, pour la clarté des campagnes en Silésie, en Bohême et en Saxe, de joindre à la nouvelle édition une carte de l'Allemagne au milieu du XVIIIe siècle. La conquête de la Silésie et la guerre qui l'a immédiatement suivie, aussi bien que la guerre de Sept Ans et le partage de la Pologne deviendraient bien plus intelligibles pour un public auquel sa qualité de français donne le droit de n'être pas très-versé dans la géographie. Nous ne voulons pas nous étendre sur le mérite politique ni même littéraire de cet ouvrage; nous pourrions d'un côté nous égarer au delà des limites que le caractère de la *Revue* nous impose et, d'un autre côté, on doit bien se figurer que le correspondant ordinaire et l'hôte de Voltaire a dû laisser l'empreinte de sa puissante personnalité dans une œuvre aussi importante pour sa mémoire. On trouvera là très-nettement formulées certaines idées qui ont fait depuis cette époque un brillant chemin dans le monde. La théorie des deux morales, connue déjà des Italiens du XVIe siècle, s'y trouve formulée et défendue par le roi de Prusse. Le passage nous semble assez remarquable pour que nous le citions en entier : « Il me paraît clair et évident qu'un particulier doit être attaché scrupuleusement » à sa parole, l'eût-il même donnée inconsidérément. Si on lui manque, il peut » recourir à la protection des lois, et quoiqu'il en arrive, ce n'est qu'un individu » qui souffre; mais à quels tribunaux un souverain prendra-t-il recours, si un » un autre prince viole envers lui ses engagements? La parole d'un particulier » n'entraîne que le malheur d'un seul homme, celle des souverains, des calamités » générales pour des nations entières. Ceci se réduit à cette question : Vaut-il » mieux que le peuple périsse ou que le prince rompe son traité? Quel serait » l'imbécile qui balancerait pour décider cette question? »

Il est vrai que Frédéric n'est plus aussi indulgent quand il devient victime des principes qu'il prend tant de peine à excuser. Dans la guerre de Sept Ans, l'Angleterre l'abandonne, malgré la foi des traités, et il ne trouve pas de plaintes assez amères pour lui reprocher sa défection (t. II, p. 226) : « Si nous ména- » geons peu les termes, dit-il, c'est que les actions infâmes doivent être peintes » dans l'histoire avec les traits difformes et affreux qui leur conviennent, ne fût- » ce que pour en inspirer l'horreur à la postérité. On sait qu'un usage pernicieux » a introduit dans la politique de certaines fourberies autorisées par une pratique » commune : à la bonne heure, qu'on adoucisse les termes en les rapportant. » Mais manquer de foi à un allié, mais tramer des complots contre lui, qu'à » peine ses ennemis pourraient former; mais travailler avec ardeur à sa perte, » le trahir, le vendre, l'assassiner pour ainsi dire; de pareils attentats, des

» actions aussi noires, aussi abominables, doivent être rendues dans toute leur » atrocité, pour épouvanter par le jugement que la postérité en portera tous » ceux qui seraient capables d'en commettre de pareilles. »

Il faut ajouter que les premiers éditeurs avaient cru devoir supprimer cette sortie qui fait une si singulière figure après les principes commodes énoncés plus haut. L'édition officielle a rétabli le texte original dans son intégrité.

MM. E. Boutaric et Campardon se sont naturellement conformés pour le texte à cette édition de 1846; c'est ce que veut dire (comme l'explique l'avertissement de l'éditeur) la phrase du titre : « publiés conformément aux manuscrits originaux conservés aux archives du cabinet à Berlin. » Il eût mieux valu dire avec moins d'ambiguïté : « d'après la seule édition authentique publiée à Berlin. »[1] Certains documents que le roi avait ajoutés aux Mémoires comme pièces justificatives, tels que des notes, des correspondances diplomatiques, des proclamations, ont été supprimés, et, de fait, ils ont moins d'importance pour un lecteur français que pour le public allemand. Nous regretterons seulement que les éditeurs n'aient pas fait précéder ces Mémoires d'un résumé rapide de l'histoire de cette époque et d'une courte notice sur Frédéric II. Nous reprocherons aux notes qu'ils ont placées au bas des pages une certaine aridité. Il nous importe peu d'avoir les états de service complets de chaque général et même de chaque colonel; nous préférerions trouver seulement, si la place était mesurée aux annotateurs, des détails plus étendus sur un plus petit nombre de personnages importants. Certaines notes même ne se trouvent pas toujours à leur place naturelle. La notice qui concerne M. de Nadasti, feld-maréchal autrichien, n'arrive qu'à la page 473, quand l'index alphabétique constate que ce nom se trouve auparavant répété quinze fois. Un index alphabétique est l'indispensable complément d'un tel livre; mais, entre autres omissions, au nom de d'Ayassas, général autrichien, cité par Frédéric II comme ayant joué un rôle important à la bataille de Kohlin (I, 481), ne se trouve qu'un renvoi à la p. 37 du IIe vol. La mention trop multipliée de certains noms qui reviennent sans cesse rend les recherches aussi difficiles que s'il n'y avait pas de table. Ainsi, il fallait, ou bien omettre complètement le nom de Frédéric II, ou bien ajouter à chaque numéro de page un mot ou deux d'explication; on conçoit en effet que son nom revienne continuellement dans le volume, et alors les indications de la table sont sans utilité; mieux vaut dans ce cas parcourir tout l'ouvrage que de se servir de l'Index. Si nous insistons sur des points aussi peu graves, c'est que les notes et la table sont la principale innovation et le grand mérite de cette édition nouvelle. Il eût été difficile à un Français de se retrouver dans cette multitude de noms à peu près inconnus pour lui, et dont l'orthographe elle-même très-irrégulière est souvent faite pour le dérouter, sans ces guides précieux.

Puisqu'un imprimeur français a songé à vulgariser en France un livre qui

1. MM. B. et C. se sont évidemment servis de l'édition de 1788, en la corrigeant d'après celle de 1846. Aussi, bien qu'ils se soient conformés en général avec soin au texte le plus authentique, ils ont laissé parfois échapper des inexactitudes de détail, infimes à la vérité et qui ne prennent quelque importance qu'à cause de la mention citée plus haut.

malgré son mérite était aussi peu connu de nous, espérons qu'il ne s'en tiendra pas là. Il nous doit d'abord le complément de la publication qu'il vient de faire. Les mémoires de Catherine II sont encore moins connus que ceux de Frédéric; bien peu de personnes ont vu l'édition qui en a été donnée en Angleterre, en 1859, par Herzen, d'après une copie furtivement prise sur le manuscrit authentique. Rien ne serait plus curieux que de comparer les confidences des deux complices à propos du partage de la Pologne, et certes les mémoires de l'Impératrice de Russie n'ont rien à envier comme intérêt et étrangeté à ceux du roi de Prusse. J.-J. GUIFFREY.

---

26. — **Rudolph Weigel's Kunstlager-Catalog.** Fünfunddreissigste, letzte Abtheilung, nebst einem General-Register über alle 35 Abtheilungen, in 5 Bænden. Leipzig, R. Weigel, 1866, in-8°. 318 p. — Prix : 7 fr.

C'est en 1834 que M. R. W. a commencé cette publication, arrivée aujourd'hui à son 35e et dernier cahier, et qui sous les apparences d'un simple catalogue de marchandises à vendre, n'est rien de moins qu'une excellente bibliographie spéciale. Sans compter plusieurs travaux particuliers dont nous parlerons plus loin, le *Kunstcatalog* contient plus de 25,374 titres d'ouvrages tous relatifs aux beaux-arts, d'ouvrages anciens avec gravures sur bois, d'ouvrages modernes avec gravures sur cuivre ou autres, ou bien de descriptions de gravures, de photographies de tous les temps et de tous les pays. Ces annonces sont souvent accompagnées de notes instructives et du détail des planches contenues dans certaines grandes collections, renseignements que l'on ne trouve nulle part ailleurs. Parmi les travaux particuliers il y en a deux à signaler : 1° le Catalogue des maîtres modernes allemands dont les œuvres ont été reproduites soit par la gravure, soit par la lithographie (voy. 12e fasc. 63 p. et p. 135-235 du 29e fasc.); 2° le Catalogue des portraits d'artistes. Il commence par les recueils collectifs (27e fasc. p. 63-96), viennent ensuite les portraits isolés (3528 num.), puis les portraits de plusieurs artistes sur la même feuille (nos 3529-3534). Cette curieuse série est continuée dans des livraisons ultérieures et finit dans la 35e où se trouvent les nos 3813-3832.

Aidé de son ami le docteur Seiler, M. W. a donné, en 1845, dans le 16e fasc. une table systématique des 14,687 nos décrits ou annoncés dans les 15 premiers fascicules. Le cadre de ce travail est excellent, mais des plus sommaires. Il est à regretter qu'il date maintenant de 20 ans et qu'il ne paraisse pas aujourd'hui, car il serait beaucoup plus étendu et plus complet. Mais M. W. a quelque part témoigné une certaine peine du peu d'accueil qui a été fait à ce travail remarquable; on conçoit dès lors qu'il n'ait pas songé à le revoir et à le donner de nouveau.

L'on trouve dans le 28e fasc. (p. 97-149) le Catalogue sommaire de l'œuvre du célèbre peintre d'animaux et graveur, J.-E. Ridinger, dont chaque article est accompagné du prix, ce qui complète la publication spéciale faite sur cet article par G. A. W. Thienemann à Leipzig, en 1860, 1 vol. in-8°. Le même cahier contient, p. 109-156, un autre catalogue du même genre pour l'œuvre du

spirituel D. Chodowiecki, ce qui complète la monographie sur cet artiste, publiée par W. Engelmann (Leipzig, 1857, in-8°).

Un des mérites de la partie bibliographique du *Kunstcatalog*, c'est que M. W. a toujours eu sous les yeux l'ouvrage qu'il décrit. Ce qui nous amène à dire que si M. Rudolph W. connaît aussi bien les vieux livres que les vieilles gravures, il ne faut cependant pas le confondre avec son frère T. O. Weigel, qui vient de publier en société avec M. Zestermann un magnifique ouvrage sur les origines de la gravure et de l'art d'imprimer les livres et les estampes [1].

Le fascicule qui vient de paraître est le 35e et dernier; il contient (pages 67 à 318) une table générale pour la collection. Ce travail est un cadeau dont le docteur C.-J. Weigel, conseiller médical à Dresde, a gratifié son frère. M. W. n'a fait que le revoir. Il hésitait à ce moment à continuer le *Kunstcatalog*; mais, dit-il dans sa préface, « une sanglante et fratricide guerre s'est abattue victorieuse sur » le sol fortuné de l'Allemagne et l'a promptement déterminé à lui donner une » fin. En temps de paix la pratique de l'art et l'étude de tout ce qui s'y rattache » n'est pas sans peines et sans soucis, mais c'est bien pire avec les perplexités » de la guerre. On a vu l'art y succomber. » et il date : « Leipzig, le 26 octobre » 1866, jour du retour du roi Jean. » [2] Toutefois M. W. ne renonce pas à ses études favorites; il nous fera part probablement plus tard de leur résultat, mais pour ce qui est de la simple annonce des publications modernes relatives aux beaux-arts, il la donnera à l'avenir dans le 4e et dernier cahier de chaque année du recueil qu'il publie depuis 12 ans sous le titre de : *Naumann's Archiv für die zeichnenden Künste.* OLIVIER BARBIER.

VARIÉTÉS.

La Revue internationale de Vienne. [3]

Les fondateurs de cette *Revue* se sont proposé de représenter par un organe périodique ce cosmopolitisme intellectuel, cette intelligence sympathique des nationalités les plus diverses, qui fait tant d'honneur à l'Allemagne moderne et lui donne entre les peuples les plus éloignés par l'espace ou le temps le rôle d'intermédiaire et d'interprète. La *Revue internationale* n'exclut de son cadre que ce qui est allemand; elle embrasse la vie des peuples étrangers sous toutes ses

1. *Die Anfænge der Druckerkunst in Bild und Schrift.* Leipzig, T. O. Weigel, 1866, 2 vol. in-fol. ou plutôt gr. in-4°. Cette magnifique publication, qui coûte 300 francs, est ornée de 145 fac-simile de tous genres, impressions sur étoffes, gravures en manière criblée, sur métal et en relief, sur bois, en taille douce, nielles, etc.

2. Cette note finale nous fait souvenir d'un autre avant-propos non moins patriotique qui se trouve aussi dans un ouvrage de bibliographie. Mais ici ce n'est plus l'Allemand de Saxe qui récrimine contre l'Allemand de Prusse, c'est le Prussien se souvenant (hélas!) de l'invasion française. Voici comment M. Ph. Wackernagel clot la préface de sa *Bibliographie zur Geschichte des deutschen Liedes im XVI. Jahrhundert* (Frankfurt a. M., Heyder et Zimmer, 1865, in-4°) : « Je termine cette préface le jour anniversaire où, il y a qua- » rante-un ans, la paix fut faite avec cette nation criminelle (*verbrecherische nation*) dont » les intrigues paraissent devoir encore avoir le dessus. — Elberfeld, 30 mai 1855. »

3. *Internationale Revue. Monatschrift für das gesammte geistige Leben und Streben der ausserdeutschen Culturwelt.* Wien, A. Hilberg, gr. in-8°. — Prix du numéro : 1 thaler.

formes, à tous ses aspects, en donnant toutefois une grande prépondérance au côté littéraire et ensuite à l'observation des mœurs et de l'état de culture. Elle n'est pas proprement scientifique, et s'adresse au grand public, mais ses *vulgarisations* reposent sur les derniers et les meilleurs travaux de la science; elle s'occupe moins en général du passé que du présent. Chaque numéro mensuel se divise en quatre parties. La première « est exclusivement consacrée à des articles étendus, dont les sujets sont importants et caractérisent dans leurs traits essentiels la vie et le développement des peuples; » — la seconde contient des correspondances de différents pays étrangers, tels que la France, l'Angleterre, la Suisse, la Russie, etc., présentant dans son reflet immédiat et actuel le tableau des villes où se concentre l'activité sociale, artistique et littéraire; — la troisième complète les deux premières par des articles de peu d'étendue sur des points secondaires ou le compte-rendu des principaux ouvrages paraissant dans les diverses langues; — la quatrième enfin donne l'analyse, la critique ou la traduction d'œuvres choisies entre les plus remarquables des littératures étrangères. Les rédacteurs se sont adjoint des collaborateurs non allemands; nous pensons qu'ils n'ont pas été en cela bien inspirés. A en juger au moins par les articles qui sont signés de noms français dans les premiers numéros, ils n'ont pas eu la main heureuse. En général, d'ailleurs, le grand intérêt de la *Revue*, c'est précisément de nous donner sur toutes choses l'opinion de l'Allemagne; nous n'apprenons rien en lisant les jugements d'un anglais ou d'un français sur sa littérature ou son peuple, traduits en allemand plus ou moins bon : nous trouverons mieux dans les organes accrédités de ces pays eux-mêmes, — tandis qu'il est du plus haut intérêt pour nous de savoir comment la critique allemande apprécie tel homme ou tel ouvrage, telle direction ou telle querelle. Il ne suffit pas que tous les articles de la *Revue internationale* soient écrits en allemand; il est bon qu'ils soient pensés en allemand. C'est ainsi que, passant toutes par le même milieu, les diversités nationales se soumettront à un point de vue uniforme.

Cette observation faite, nous ne pouvons que saluer de nos meilleures sympathies le nouveau journal; il est le signe d'une des meilleures tendances de notre époque, il contribuera à l'activer. Vienne, située entre les pays germaniques, romans et slaves, capitale d'un empire où tant de nationalités se heurtent, était désignée pour être le berceau de la *Revue internationale*. L'esprit le plus libéral anime les auteurs, et nous signalerons avec un plaisir tout spécial l'impartialité avec laquelle on parle de la France, l'attention qu'on lui accorde, la place qu'on lui fait. Nous ne sommes pas gâtés sous ce rapport en Allemagne. Ce n'est pas seulement à propos des travaux français sur Shakspeare que la phrase suivante, qui figure à la première page du premier numéro, trouve son application : « Nous (allemands) sommes souvent injustes pour les étrangers et surtout pour les Français. On relève avec une prédilection particulière les erreurs ou les faux points de vue, on fait semblant de regarder des ouvrages médiocres comme l'expression complète de l'esprit français, et trop souvent d'ignorer ce qui est le plus remarquable. » Il est temps que l'hostilité cesse entre la France et l'Allemagne. Celle-ci n'a plus à craindre une invasion littéraire de notre part : elle s'est créé une littérature et une science qui ne laisseront plus

péricliter son indépendance intellectuelle; elle doit abandonner les traditions d'une époque où la lutte contre le goût et l'esprit français était imposée par les circonstances à ceux qui voulaient affranchir l'esprit allemand. Lessing a eu raison de faire ce qu'il a fait; mais ce grand esprit prendrait en pitié les épigones qui s'acharnent encore sur un ennemi qui depuis longtemps n'est plus à redouter et qui d'ailleurs ne se doute même pas des coups qu'on lui porte. Heureusement cette période où l'Allemagne n'était injuste que pour la France, où sa critique, si large et si sympathique pour toutes les autres littératures, se faisait mesquine et hargneuse dès qu'il s'agissait de la nôtre, cette période semble passée. D'excellents travaux, parus dans ces dernières années, le faisaient prévoir; la *Revue internationale* confirme pleinement ces heureux présages. Dans les quatre premiers numéros, que nous avons sous les yeux, nous relevons les articles suivants consacrés à la France; on doit y reconnaître, nous le répétons, la plus grande impartialité : on ne loue pas toujours, mais on ne blâme pas de parti-pris : *La connaissance de Shakspeare dans la France contemporaine, et en particulier les travaux de M. Mézières* (par le baron de Loën); — *la Philosophie du progrès en France au XIXe siècle* (par G. B. Meyer, plusieurs articles intéressants); — *la Vie intellectuelle en Alsace* (par M. Trauttwein de Belle); — *la Poésie lyrique française sous Louis-Philippe* (par J.-J. Honegger); — *Molière en Allemagne* (article très-spirituel, bien qu'il ne tienne pas les promesses de son titre, de M. Paul Lindau); — *Racine et Port-Royal* (par A. Klautsch); — *la Philosophie du XVIIIe siècle en Angleterre, en France et en Allemagne* (par Th. Lau, d'après le beau livre de Hettner), etc. Nous remarquons encore les comptes-rendus très-détaillés des livres de MM. Fustel de Coulanges sur *la Cité antique* et Boissier sur *Cicéron et ses amis*. Enfin chaque numéro contient des *Lettres de Paris sur l'art, les mœurs, la littérature,* etc.; nous devons un remerciement à la façon tout aimable dont l'auteur de ces dernières, M. Petersen, parle de la *Revue critique* [1] (p. 604).

En dehors de la France, nous devons signaler les articles de MM. Karl Witte sur Massimo d'Azeglio, M. Carrière sur *la mythologie et la poésie populaire des Slaves,* Hellwald *sur la Littérature flamande moderne*, etc., pour ne parler que de ceux qui sont particulièrement littéraires. Ceux qui sont consacrés à la religion, à l'art, à la philosophie, à la politique, à l'économie politique, ne sont pas moins intéressants. En somme nous recommandons la *Revue internationale* à tous nos lecteurs; elle est plus précieuse encore pour nous que pour les Allemands, puisqu'elle nous donne, outre les faits qu'elle relate, l'impression que ces faits produisent sur les esprits distingués de l'Allemagne. G. P.

1. M. Zotenberg y est appelé *Gotenburg*. — Si nous relevons ce fait, c'est que les fautes d'impression sont trop abondantes dans la nouvelle *Revue;* les noms français surtout y sont souvent méconnaissables. Dans le seul article du baron de Loën, nous lisons *Chaudesaiger* pour *Chaudesaigues,* la *Sarbonne* pour la *Sorbonne, Montigut* pour *Montégut, Paine* pour *Taine, Vilet* pour *Vitet, Demageot* pour *Demogeot, Nésard* pour *Nisard,* etc., etc. Nos voisins se moquent souvent de la manière dont nous imprimons les mots allemands; mais ils feraient bien de commencer par mieux corriger leurs épreuves. Un livre allemand où les mots français ne soient pas estropiés est chose rare, *nigroque simillima cycno.*

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

2e éd. gr. in-16. Mainz (Kirchheim). 2 fr. 50

Henkel (W.). Ilias und Odyssee und ihre Uebersetzer in England. Von Chapman bis auf Lord Derby. Gr. in-8°. Hersfeld (Maier). 1 fr. 35

Horace, Satires, épîtres, art poétique. Trad. en vers français, avec le texte latin en regard, notices et notes, par A. Dethou. T. I. Satires. In-8°. Marseille (Camoin).

Hübner (E.). Relief eines rœmischen Kriegers im Museum zu Berlin. Berlin (Hertz). 2 fr.

Jacut's geographisches Wœrterbuch aus den Handschriften zu Berlin, St. Petersburg und Paris auf Kosten der deutschen morgenlænd. Gesellschaft herausgegeben von Wüstenfeld. Vol. I, part. 2. Gr. in-8°. Leipzig (Brockhaus). 22 fr.

Kamil (the) of El-Mubarrad, edited for the german oriental society from the mss. of Leyden, St. Petersburg, Cambridge and Berlin, by W. Wright. Part. III, gr. in-4°. Leipzig (Brockhaus). 8 fr.

Kvicala (J.). Euripideische Studien. Gr. in-8°. Wien (Gerold's Sohn). 2 fr. 15

Lassen (C.). Indische Alterthumskunde. 2e éd. Vol. I. gr. in-8°. Leipzig (Kittler). 24 fr.

Leben und ausgewæhlte Schriften der Væter und Begründer der lutherischen Kirche. Herausgegeben von Hartmann, Lehnerdt, Schmidt. 4e partie gr. in-8°. Elberfeld (Friderichs). 8 fr.

Mémoires et Correspondance du roi Jérôme et de la reine Catherine. T. VI. In-8°. Paris (Dentu).

Mémoires de Linguet et de Latude, suivis de documents divers sur la Bastille et de fragments concernant la captivité du baron de Trenck. Avec avant-propos et notes par M. Barrière. In-18 jésus. Paris (Firmin Didot frères, fils et Ce).

Mithoff (H.-W.-H.). Mittelalterliche Künstler und Werkmeister Niedersachsens und Westfalens lexicalisch dargestellt. Gr. in-8°. Hannover (Helwing). 5 fr. 35

Monumenta Boica. Edidit academia scientiarum Boica. Vol. 38. Et. s. t. : Monumentorum Boicorum collectio nova. Vol. XI, in-4°. München (Franz). 6 fr.

Perez (A.). L'art de gouverner. Discours adressé à Philippe III. Publié pour la première fois en espagnol et en français; suivi d'une étude sur la consultation de Melchior Cano à Philippe II, par J.-M. Guardia. In-8°. Paris (Plon).

Pijnappel (Gz.-J.) Maleische Spraakkunst. Gr. in-8°. 's Gravenhage (M. Nijhoff). 4 fr. 15

Plœtz (C.). Manuel de la littérature française des XVIIe XVIIIe et XIXe siècles. 2e édit. revue et augmentée. Gr. in-8°. Berlin (Herbig). 5 fr. 35

Prantl (E). Geschichte der Logik im Abendlande. Vol. III, gr. in-8°. Leipzig (Hirzel). 10 fr. 75

Rabe (T.). Aus dem heiligen Lande. Original-aufnahmen auf Stein gezeichnet und in Farben ausgeführt. Mit Einleitung und Erlæuterungen von Tischendorf. 1re liv. Imp. fol. Berlin (Schlawitz). 24 fr.

Réaux (E.). Histoire de Maule et de ses environs, Aulnay, Bazemont, Herbeville, Mareil, Montainville. In-18 jésus. Meulan (Masson).

Reifferscheid (A.). Bibliotheca patrum latinorum italica. III. Die rœmischen Bibliotheken. II. In-8°. Wien (Gerold's Sohn). 80 c.

Roland (Mme). Lettres, en partie inédites, de Mme Roland, aux demoiselles Cannet, suivies des lettres à Bosc, Servan, Lanthenas, Robespierre, etc., et de documents inédits, avec introduction et des notes, par C.-A. Dauban. 2 vol. in-8°. Paris (Plon).

Sandret (L.). L'ancienne Église de France, ou état des archevêchés et évêchés de France avant la constitution civile du clergé de 1790, contenant des notices sur les provinces ecclésiastiques, les diocèses et les monastères, etc. Sommaire et complément de la Gallia Christiana. Province ecclésiastique de Rouen. 1re et 2e livraison. In-8°. Paris (Dumoulin).

Shakespeare's Gedichte. Deutsch von K. Simrock. In-8°. Stuttgart (Cotta). 7 fr. 20

Terrier-Poncel (M.-A.). Du langage; essai sur la nature et l'étude des mots et des langues. Gr. in-8°. Paris (Franck). 5 f.

Tobler (J.-R.). Das Evangelium Johannis nach dem Grundtext getreu wiedergegeben. Schaffhausen (Brodtmann). 1 fr.

Weber (A.). Ueber ein Fragment der Bhagavatî. Ein Beitrag zur Kenntniss der heil. Sprache und Literatur der Jaina. Part. 1. Von der Sprache der Bhagavatî. Avec 2 pl. gr. in-4°. Berlin (Dümmler). 5 fr. 10

Nous croyons être agréable aux lecteurs de la *Revue critique*, en leur faisant lire la traduction de l'article par lequel le *Literarisches Centralblatt* a salué l'entrée de la *Revue* dans sa seconde année. Ce jugement emprunte tout son prix à l'autorité incontestée dont jouit en Allemagne la feuille dirigée par M. Zarncke : aucune approbation n'est mieux faite pour encourager l'éditeur aussi bien que la Rédaction. F. VIEWEG.

« Notre sœur et amie de l'autre côté du Rhin, la *Revue critique*, sur laquelle nous avons déjà attiré plus d'une fois l'attention de nos lecteurs, a accompli son *année d'épreuve* de la façon la plus heureuse, et entre dans la seconde année de son existence avec une nouvelle confiance. Nous ne voulons pas négliger de lui envoyer nos félicitations pour cet événement, et de lui répéter l'assurance de la très-légitime et très-sympathique considération qu'elle s'est acquise auprès de nous et auprès de tous ceux qui ont suivi ses progrès, par la solidité du fond, l'habileté et le bon goût de la forme qui distinguent ses articles. A cette valeur intrinsèque répond maintenant un embellissement extérieur; le papier est devenu meilleur, et les nouveaux caractères méritent par leur élégance toute notre approbation. La rédaction a eu aussi ses étrennes : l'éditeur a mis à sa disposition la feuille tout entière (deux pages de plus qu'auparavant), et consacre à ses annonces et à la bibliographie une couverture blanche, qui, elle-même élégamment disposée, accompagnera dorénavant chaque numéro.

» La nouvelle année fournit à la Rédaction l'occasion de s'adresser en quelques mots à ses lecteurs, de jeter sur les résultats de l'année précédente un coup-d'œil de satisfaction, et de se défendre contre quelques reproches qui lui ont été faits. On sent bien qu'une feuille du caractère de la *Revue critique* était pour les Français quelque chose de tout nouveau, et on comprend qu'ils ne s'y habituent pas immédiatement et sans résistance : mais la Rédaction sait défendre ses principes contre toutes les objections avec autant d'habileté que de dignité et de force. Un passage nous humilie, nous Allemands. La Rédaction semble croire que des objections comme celles qui lui ont été faites en France ne peuvent plus se produire en Allemagne; elle dit de la critique comme elle l'entend : « Elle est » journellement appliquée dans les périodiques d'Allemagne et d'Angleterre; » nous croyons qu'elle ne sera pas déplacée en France. » Elle propose ainsi, en quelque sorte, le public allemand pour modèle à ses compatriotes... Ce passage, nous le répétons, a fait naître en nous le pénible sentiment d'un souhait encore inexaucé, plutôt que le plaisir que donne un éloge mérité. La Rédaction d'une feuille critique allemande aurait, hélas! aussi toute espèce de raison de faire imprimer périodiquement en tête de ses numéros les paroles que la *Revue critique* adresse à ses lecteurs : « On a trouvé nos appréciations en général trop sévères. » Disons-le tout d'abord; nous n'avons pas fondé un nouveau périodique pour » nous rendre agréables aux auteurs, ni pour faire des réclames aux libraires. » A ceux qui considèrent l'éloge comme la partie essentielle d'un compte-rendu, » nous n'avons rien à dire, si ce n'est que la *Revue critique* n'est pas leur fait. »

» Comme par le passé, la *Revue critique* consacre à la littérature allemande une attention particulière; et c'est déjà une raison pour que nous la recommandions de nouveau à nos lecteurs. Nous donnerons désormais régulièrement le sommaire de chaque numéro. » (*Liter. Centralblatt*, 1867, n° 5.)

N° 6 Deuxième année 9 Février 1867

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE
MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS, H. ZOTENBERG.

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
67, RUE RICHELIEU, 67

ANNONCES

En vente à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

A. TERRIEN-PONCEL Du langage, essai sur la nature et l'étude des mots et des langues. 1 vol. gr. in-8°. 5 fr.

En vente chez H. PLON, éditeur, 8 et 10, rue Garancière.

A. JAL Dictionnaire critique de biographie et d'histoire; errata et supplément pour tous les dictionnaires historiques, d'après des documents authentiques inédits. 1 vol. gr. in-8° à deux col., de plus de 1300 pages, illustré de fac-simile de signatures rares. 20 fr.

En vente chez MICHEL LÉVY frères, éditeurs, 2 bis, rue Vivienne.

SAINT-MARC GIRARDIN Lafontaine et les fabulistes. 2 vol. in-8°. 15 fr.

En vente chez DIDIER et C°, éditeurs, 35, quai des Augustins.

C. DAUDVILLE Physiologie des instincts de l'homme et de l'action divine dans l'humanité. 1 vol. in-8°. 5 fr.

En vente chez VICTOR DEVAUX et C°, éditeurs à Bruxelles.

N. J. LAFORET Histoire de la philosophie, 1re série, philosophie ancienne. 2 vol. in-8°. 14 fr.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Abel (Ch.). Le Dit des trois morts et des trois vifs dans le département de la Moselle. In-8°. Metz (Rousseau-Pallez).

Andresen (A.). Albert Christoph Reindel. Katalog seiner Kupferstiche. Gr. in-8°. Leipzig (Weigel). 2 fr. 50

Anzeiger, neuer, für Bibliographie und Bibliothekwissenschaft. Herausgegeben van J. Petzholdt. 1867. 1re livraison. Gr. in-8°. Dresden (Schonfeld). Abonnement pour l'année, 12 livraisons, 10 fr. 75

Baur (F.-C.). Vorlesungen über christliche Dogmengeschichte. Vol. II, gr. in-8°. Leipzig (Fues). 10 fr. 75

Belin (M.). Encore quelques mots sur l'instruction publique en Orient. In-8°. Paris (Challamel aîné). 50 c.

Bellecombe (A. de). Histoire universelle. 2e partie. Histoire générale, politique, religieuse et militaire. T. II. In-8°. Paris (Furne et Ce). 5 fr.

Belot (E.) Histoire des chevaliers romains considérée dans ses rapports avec les différentes constitutions de Rome depuis le temps des rois jusqu'au temps des Gracques. Gr. in-8°. Paris (Durand).

Benvignat (M.). Recherches sur l'authenticité d'un livre de croquis attribué par Wicar à Michel-Ange Buonarotti. In-8°. Lille (Danel).

Biblia hebraica ad optimas editiones imprimis Everardi van der Hooght accurate recensa et expressa. Curavit argumentique notationem et indices nec non clavem masorethicam addidit C. G. G. Theile. Editio stereot. III. Gr. in-8°. Leipzig (Tauchnitz). 8 fr.

Billot (F.). Jacquemin Jean-Louis d'Arles, sa famille et ses œuvres. In-8°. Aix (Makaire).

Bougouin (Ch.) La forteresse de Pirmil. In-8°. Nantes (Mellinet).

Capefigue (M.). Sainte Marie-Marguerite Al-Coq et les congrégations du Sacré-Cœur de Jésus et de Marie, l'Immaculée Conception. In-12. Paris (Amyot).

Carnot (H.). La Révolution française, résumé historique. 1re partie, 1789-1792. Période de création. In-32. Paris (Pagnerre). 60 c.

Chefs-d'œuvre de l'art antique, architecture, peinture, statues, bas-reliefs, bronzes, mosaïques, vases, médailles, camées, etc., tirés principalement du musée royal de Naples, dessinés et gravés par les principaux artistes italiens; mis en ordre avec texte suivi d'une histoire de ce musée et des dernières fouilles de Pompéii, par H. Fèvre. 1re série. Monuments de la vie des anciens, texte par M. Robiou. T. 1. In-4°. Paris (Lévy).

Cohn (T.). Die Moses-Gruppe von Rauch. Eine judisch-wissenschaftliche Kunststudie. Mit dem Bilde der, Moses-Gruppë. Gr. in-8°. Leipzig (Leiner). 1 fr.

Corblet (J.). Notice sur une inscription du XIe siècle, provenant de l'abbaye de Corbie. In-8°. Paris (Putois-Cretté).

Cornut (l'abbé). Causeries historiques sur le Velay. Quelques scènes de la Révolution de 1793 dans le département de la Haute-Loire. T. II. In-12. Le Puy (Marchessou). 2 fr.

Corpus reformatorum. Vol. XXXIII, gr. in-4°. Braunschweig (Schwetschke et fils). 16 fr.

Contient : J. Calvini opera quæ supersunt omnia. Ediderunt Baum, Cunitz, Reuss. Vol. V.

Delpon (J.). Essai sur l'origine des monuments cyclopéens dans les Gaules. In-8°. Toulouse (Rives et Faget). 2 fr. 50

Dupré (A.). Notice sur la paroisse de la Chaussée-Saint-Victor-les-Blois, composée sur des pièces la plupart inédites. In-8°. Blois (Lecesne).

Fauché (S.). Notice sur le bourg, l'église d'Uzeste et le tombeau de Clément V, qu'elle renferme. In-8°. Bordeaux (Gounouilhou).

Fichte (J.-H.). Die Seelenfortdauer und

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 6 — **9 Février** — **1867**

Sommaire : 27. S. Ephrem, Poèmes syriaques, p. p. Bickell. — 28. Tiron, Études sur la Musique grecque. — 29. Joinville, Œuvres, p. p. De Wailly. — 30. Rœsler, les Éléments turcs et grecs dans le valaque. — 31. Narbonne, Journal des règnes de Louis XIV et Louis XV, p. p. Le Roi. — Variétés : l'*Hermès*, revue philologique.

27. — **Sancti Ephraemi Syri Carmina Nisibena**, additis prolegomenis et supplemento lexicorum syriacorum, primus edidit, vertit, explicavit Dr Gustavus Bickell. Leipzig, F. A. Brockhaus, 1866. IV-234 et 146 p. — Prix : 22 fr.

S. Ephrem est le plus illustre représentant de la littérature syriaque. Écrivain ascétique, controversiste, commentateur de la Bible, orateur et poëte, il occupe le premier rang dans tous les genres où il s'est exercé. Ce serait donc une bonne fortune que la découverte d'un seul écrit à ajouter à ceux qui ont été publiés de lui. Il y a plus ici. Il s'agit d'un recueil considérable de poésies sacrées, qui, sauf quelques regrettables lacunes, se compose de soixante-dix-sept pièces ou cantiques. Ce recueil avait échappé aux recherches des deux savants maronites qui nous ont initiés aux écrits du célèbre diacre d'Edesse. Il n'en est fait mention ni dans la Bibliothèque Orientale de Joseph Assemani, ni dans l'édition complète des œuvres du saint docteur, achevée à Rome, par Étienne Evode Assemani, neveu de Joseph. Il paraît même que ces « Poëmes Nisibiens, » étaient oubliés dans l'Orient depuis des siècles, puisque l'évêque nestorien Ebed-Jesu, si versé dans la connaissance des trésors littéraires de sa langue et de sa nation, n'en parle pas dans le riche inventaire qu'il en dressait au XIVe siècle. Cependant l'authenticité n'en est pas douteuse, et le savant éditeur qui vient d'en gratifier le public n'a aucune peine à l'établir. Le manuscrit qui a servi de base à son édition est du VIe siècle, et son témoignage n'est pas isolé. Plusieurs autres manuscrits ou moins complets ou moins corrects, dont l'un remonte au Ve siècle, sont unanimes dans leur déposition. Tous ces documents viennent du couvent de Sancta-Maria-Deipara, en Égypte, et se conservent dans le Musée Britannique à Londres. D'ailleurs un bon nombre de ces hymnes portent leur date en eux-mêmes dans les allusions historiques dont ils sont pleins, et l'authenticité des uns prouve celle de tous les autres, tous ayant été presque dès l'origine réunis en un seul corps d'ouvrage. C'est ce que démontre l'éditeur par un passage tiré d'une ancienne vie de S. Ephrem.

Le recueil a pris son nom des premiers chants qui non-seulement ont été composés à Nisibe, et ont trait à son histoire, mais où Nisibe même est mise en scène, et prend souvent la parole, par une de ces prosopopées très-familières à S. Ephrem. Il peut se diviser en deux parties, l'une historique qui embrasse les trente-quatre premiers cantiques, et l'autre dogmatique. Les chants historiques

sont des œuvres de circonstance, où se réflètent les événements contemporains auxquels le poëte fut mêlé. Vingt et un parlent de Nisibe, des guerres extérieures, des fléaux destructeurs, ou des divisions intestines dont cette ville eut à souffrir sous les règnes de Constance et de Julien, entre les années 337 et 363 de notre ère. Des faits importants y sont éclaircis ou confirmés. On y voit que Nisibe fut trois fois assiégée par les Perses, et toujours avec aussi peu de succès. Le troisième siége, de l'an 350, fut surtout mémorable. Grand nombre d'auteurs en ont parlé, et les trois premiers chants de notre recueil s'y rapportent. Les assiégés attribuèrent leur délivrance moins à la force de leurs murailles, où l'ennemi ouvrit une large brèche, qu'à une protection visible du ciel.[1] La retraite précipitée de Sapor sembla leur donner raison, et quand quelques années plus tard ce mortel ennemi de Rome reprit l'offensive et envahit la Mésopotamie, il craignit apparemment de subir un quatrième échec devant ses murailles, et dirigea ses pas ailleurs.

Nisibe n'en fut pas plus heureuse. L'armée romaine, pour arrêter le terrible envahisseur, n'imagina rien de mieux que de porter elle-même le pillage et la dévastation dans la campagne. Nous avons dans notre recueil toute une série de lamentations sur ce désastre, presque égal à celui qu'on aurait pu craindre d'une horde sauvage. Le saint s'efforce d'adoucir des maux qu'il n'a pu prévenir. Il exhorte le peuple à la pénitence, à la résignation, et relève son courage abattu.

Ces malheurs pouvaient se réparer. Julien y mit le comble par son expédition mal concertée contre les Perses. Pour tirer l'armée du mauvais pas où sa mort la laissait engagée, Jovien fit la paix à des conditions humiliantes, et livra Nisibe à l'ennemi. Les habitants émigrèrent en masse, et laissèrent leurs foyers déserts. S. Ephrem n'a point raconté cette catastrophe, qu'il était loin de prévoir, quand, en cette même année 363, il composa les chants 17-21. Il y faisait allusion à la mort récente de Julien; mais il attendait mieux de son successeur.

Ces faits touchent à l'histoire politique. Il en est d'autres qui regardent plus spécialement l'histoire ecclésiastique, et qui sont éclaircis par nos textes. Nous avons ici les noms de quatre évêques qui se succédèrent sans interruption sur le siége de Nisibe, et le portrait de chacun d'eux, avec la date et la durée approximative de leur gouvernement.

Retiré à Edesse, après la perte de Nisibe, Ephrem y passa les dix dernières années de sa vie, de l'an 363 à l'an 373, époque que M. Bickell fixe comme celle de sa mort. Un parti d'Ariens troublait cette église, et s'appuyait sur l'empereur Valens. Ils allèrent jusqu'à accuser violemment S. Barsès leur évêque, que sa vertu austère et son âge avancé auraient dû mettre à l'abri des plus légers soupçons. S. Ephrem y combattit les schismatiques, et vengea l'honneur

1. Le récit le plus authentique de ce siége se lit dans la Chronique Pascale. Il est extrait d'une lettre de Vologèse, évêque de Nisibe et témoin oculaire. Il s'accorde d'ailleurs avec ce qu'en raconte Julien l'Apostat dans ses deux premiers discours à Constance. Le récit de Théodoret, plus généralement adopté, ne mérite pas la même confiance. Il a confondu les siéges, et ce qu'il rapporte de saint Jacques et de sa malédiction tombant sur l'armée des Perses conviendrait tout au plus au premier siége, de l'an 338. Saint Jacques mourut peu après, et Vologèse fut son second successeur.

du premier pasteur. C'est le sujet de six chants (25-30) composés vraisemblablement en l'an 370.

Son activité toujours éveillée sut prêter encore l'appui de sa voix à l'évêque de Carrhes, cité voisine d'Edesse, aussi attachée au polythéisme que sa rivale l'était à la doctrine chrétienne. Le poëte déplore cet aveuglement volontaire, et console le pasteur, qui n'avait pas seulement à soutenir la lutte contre l'idolâtrie dominante : une faction de clercs probablement favorables à l'arianisme le harcelait sans relâche.

J'ai dit que la seconde partie du recueil avait un caractère plus dogmatique. Le sujet y est partout à peu près le même. Tous ces hymnes célèbrent la victoire du divin Rédempteur sur la mort et l'enfer, sa glorieuse résurrection, et celle de tous les hommes à la fin des temps. Le chantre d'Edesse sait y mêler le raisonnement à la plus riche poésie. Aux arguments directs tirés de la révélation et des Écritures, il en ajoute d'autres destinés à toucher aussi l'imagination. Il cherche dans la nature et dans l'histoire toutes les analogies qui peuvent en rendre la foi plus facile.

Malgré ce caractère théologique, cette partie fournit encore d'utiles renseignements à l'histoire. On y rend témoignage à l'origine apostolique de l'Église d'Edesse, p. 138. C'est un passage à ajouter aux documents nombreux et décisifs que M. le Dr Cureton avait recueillis sur cette question, et qui ont été publiés après sa mort. La prédication de S. Thomas dans l'Inde, et le transport de ses reliques, au moins d'une partie de son corps, de l'Inde à Edesse, par un marchand voyageur, y sont avancés comme des faits notoires et non contestés. Le culte de ces reliques était également célèbre dans les deux pays.

L'histoire des dogmes, des rites et des antiquités chrétiennes trouvera encore ici une riche moisson à recueillir. L'institution du sacerdoce, le rite de l'ordination qui le confère, la puissance du gouvernement ecclésiastique, émanant directement de Jésus-Christ, la réalité du sacrifice eucharistique, le mérite du jeûne, l'invocation des saints, les honneurs rendus à leurs restes, la dévotion à la sainte Vierge, et la croyance à sa pureté sans tache, à son exemption du péché, presque tous les dogmes, en un mot, dont l'antiquité a été contestée, sont mentionnés dans ces poésies. Le docte éditeur a pris soin de les mettre en saillie. Je m'écarte cependant ici de l'auteur en un point. Je ne crois pas qu'il s'agisse du sacrement des mourants dans l'onction mentionnée à la p. 223. M. Bickell ne s'est point rappelé le passage de S. Denys l'aréopagite (*de Hier. Eccl.* c. VII, n° II), où l'effusion de l'huile sur les morts est clairement exprimée. Cette cérémonie terminait la série des rites funèbres, à peu près comme l'aspersion de l'eau bénite parmi nous. On trouvera quelque chose d'analogue dans les fragments coptes publiés par M. Dulaurier en 1835, sous ce titre : « Révélations apocryphes de saint Barthélemy, etc. »

C'en est assez pour faire sentir et apprécier l'importance du texte. Mais je dois ajouter quelques mots sur le mérite de la traduction et de l'introduction qui la précède.

Je pourrais signaler quelques passages où le traducteur ne me paraît pas assez

fidèle. Mais ces passages sont rares, et il serait injuste d'apprécier par eux la valeur d'un travail aussi sérieux et aussi difficile. J'estime au contraire qu'il n'y a pas un petit mérite à exécuter une traduction telle qu'est celle-ci. On sent que M. Bickell s'est familiarisé de longue main avec le style de son auteur. Sa latinité laisse plus à désirer. Assurément il sait le latin, et il en fait preuve. Les fautes qui lui échappent ne sont que des fautes d'inadvertance. Mais elles se répètent assez souvent pour faire juger qu'il n'a pas à un degré suffisant cette longue habitude de la langue, ce mouvement instinctif qui précède et supplée la réflexion, qui rend l'oreille chatouilleuse, et la blesse à la rencontre d'un mot barbare, ou d'une faute de grammaire.

Quant à l'introduction, c'est une étude remarquable, pleine de science solide et de saine critique. Elle m'a fourni la plupart des faits et remarques que j'ai exposés plus haut. Le savant philologue y a joint un relevé assez étendu, par ordre alphabétique, des mots syriaques qui manquent dans nos dictionnaires, ou qui n'y sont justifiés par aucune autorité compétente. Ces mots, il les a empruntés à toutes les œuvres de S. Ephrem, et non pas seulement aux textes qu'il publie. Il faut le louer de ce labeur ingrat, très-utile dans l'état actuel des études syriaques. J'aurais souhaité seulement qu'il le rédigeât sous une forme moins empirique. Peut-être aussi pourrais-je lui contester quelques significations données à certains mots. Je doute beaucoup que le verbe בזבן ait jamais signifié « aperire portam. » Ne serait-ce pas une leçon fautive pour בזבן (in tempore)? J'aurais peine à admettre la synonymie des verbes כון et כוא, et le sens de contraindre qu'on propose pour נקא.[1] Ce verbe au contraire signifie selon moi « être exempt de lien, être libre, » et, dans les endroits où il se rencontre, le sens est que Dieu étant libre de punir, pouvant punir justement, a mieux aimé pardonner.

Au dictionnaire, fait avec soin, se joignent quelques études sur les règles de la versification. M. Bickell a déterminé mieux qu'on ne l'avait encore fait la manière de mesurer, soit le vers soit la strophe. Il a apporté d'heureuses modifications à ce qu'on lit sur le même sujet dans la chrestomathie de Hahn et Sieffert. Je n'oserais affirmer cependant que la question est pleinement résolue. Il faudrait, ce me semble, commencer par déterminer le rôle de l'accent dans le vers, et je m'étonne que personne ne s'en soit occupé jusqu'ici. Ce travail serait facile au moyen de communications verbales avec des Maronites instruits. D'après quelques paroles échangées avec un prêtre du Liban, qui voulut bien me lire quelques vers syriaques, j'ai sujet de croire que là est le point essentiel à éclaircir. On comprend que des syllabes brèves et non accentuées s'ajoutent ou se retranchent en faveur du rythme. Mais la même licence se comprend moins bien, dès qu'il s'agit de voyelles invariables, comme la première du Pahel, ou de syllabes accentuées.

Je me tiens assuré que ces critiques qui ne portent que sur des détails ne

1. Un autre passage auquel le lexicographe renvoie s'explique aussi aisément, et ne peut même pas s'expliquer autrement. Ces mots משחעתא נקיא לקלא signifient « l'ouïe est ouverte, accessible aux sons. »

déplairont point au savant philologue, et j'en ai pour garant le ton de modestie parfaite avec lequel il parle de lui-même et de son œuvre dans sa courte préface. Puisse-t-il nous donner souvent d'autres travaux aussi utiles, et aussi bien conçus et exécutés que celui-ci! A. L. H.

---

28. — Alex. Tiron. **Études sur la Musique grecque,** le Plain-Chant et la Tonalité moderne. Paris, Imprimerie impériale, 1866. In-4°. 264 p. avec planches.

Comme l'indique son titre même, l'ouvrage de M. Tiron peut se diviser en trois parties distinctes : Recherches sur l'histoire de la musique grecque, recherches sur la transformation de cette musique dans le plain-chant, recherches sur la tonalité moderne et sur les lois de notre harmonie. De ces trois ordres de recherches c'est le premier seulement dont nous pouvons dire ici quelques mots; des deux autres l'un n'est pas du domaine de la *Revue critique*, et l'autre n'a été traité qu'en passant par l'auteur.

L'ouvrage de M. T. a un grand avantage sur la littérature allemande déjà si volumineuse qui traite des mêmes matières, c'est celui de se présenter au public sous la forme d'un élégant volume, bien écrit, admirablement imprimé par l'Imprimerie impériale. On croit naturellement que dans ce livre dédié à une femme l'auteur s'est efforcé de répandre sur ce difficile sujet les charmes de la clarté et de la lucidité, et qu'il possède une érudition assez sûre d'elle-même pour exposer avec élégance dans une suite de tableaux tous les traits principaux de l'histoire de la musique. Mais les *Études* de M. T. ne l'emportent que par la séduction de la forme sur les consciencieux ouvrages des Fortlage, des Bellermann et des Rodolphe Westphal. Ceux-ci se sont avancés beaucoup plus loin que M. T. dans la connaissance des questions relatives à la musique des Grecs, et M. T. a le très-grand tort de ne pas être au courant de leurs récents travaux. S'il est important d'attirer par le charme du style et de l'exposition le public intelligent et artiste vers l'étude des origines et du développement de la science musicale, il n'est pas moins important de lui soumettre en fin de compte les résultats les plus récents de l'érudition nationale ou étrangère. Or nous avons bien peur que M. T. n'ait rempli d'une manière tout-à-fait satisfaisante que la première de ces conditions; s'il met habilement et clairement en relief quelques-uns des principes, bien connus depuis les travaux des Burette et des Perne, sur lesquels reposait la musique des anciens, tels que l'intervalle de quarte, la division tétrachordale de la gamme, la constitution des systèmes disjoint, conjoint et immuable, la distinction des genres diatonique, enharmonique et chromatique; il est au contraire des points plus obscurs et plus controversés que l'exposition de M. T. n'éclaire pas d'une manière suffisante, et où il ne semble pas s'être aidé assez des nouvelles découvertes de l'érudition moderne.

Au moins si M. T. nous avait indiqué dès le début de son livre, après l'élagation un peu sommaire qu'il fait de ses devanciers, la méthode exacte qu'il a suivie à l'égard des documents historiques et des précieux témoignages des auteurs anciens! Mais dans sa première étude M. T. semble adopter comme

plan de recherches un système bien dangereux quand il s'agit de reconstruire un art qui s'est complètement métamorphosé et dont il ne reste plus que de rares vestiges : « Mettons-nous, dit-il, aux lieu et place des Grecs, en nous reportant au siècle qui commence avec Périclès et finit avec Platon, et raisonnons, comme ils ont dû le faire eux-mêmes, en ne nous appuyant que sur les éléments primitifs de leur musique, qui seuls sont irrécusables. Ne sommes-nous pas les mêmes hommes et ne devons-nous pas avoir les mêmes inspirations ? » Nous n'avons pas besoin de faire ressortir la complète insuffisance d'une pareille méthode en ce qui concerne la restauration historique des sciences et des arts, et nous ajouterons même que M. T. s'est bien vite aidé d'autres secours que ceux de ses propres sensations et déductions. Mais il faut arriver dans son ouvrage jusqu'à une note supplémentaire qui se trouve page 201 pour saisir enfin clairement le procédé qu'a suivi M. T. dans sa reconstitution de la musique grecque. Là il nous apprend soudain qu'il faut diviser l'histoire de la musique chez les anciens en trois périodes distinctes, et contrôler sévèrement les passages des écrivains qui nous ont laissé quelques documents sur les principes de l'art par l'examen des époques auxquelles s'appliquent ces témoignages ; puis M. T. fait de graves reproches à ses devanciers pour n'avoir pas songé à « faire une distinction entre les diverses époques de la musique ancienne » ce qui lui permet d'expliquer beaucoup de contradictions apparentes et de concilier bien des témoignages qui semblaient opposés. M. T. avouera bien que jusqu'à sa page 201 il a encouru le même reproche qu'il fait à ses savants confrères. Resterait d'ailleurs à justifier cette division en trois périodes, qui sert notamment d'arme à M. T., pour essayer de prouver l'erreur qu'aurait commise M. Vincent dans sa distinction des trois modes lydien, dorien et phrygien, à l'époque de Périclès. Or, M. T. ne donne au fond aucune raison péremptoire qui puisse faire adopter sans réserve sa classification historique. Ainsi le passage qu'il cite d'Aristoxène suffit-il bien à prouver cette subite révolution qui, d'après M. T., se serait accomplie au ve siècle av. J.-C. dans les principes de la musique et qui aurait fait intervertir complètement les noms qu'on donnait aux modes fondamentaux ? De même le parti qu'a pris M. T. de cumuler dans le mot trope le double sens de *mode* et de *ton*, parti que, dit-il, il lui serait facile de justifier, n'amène-t-il pas une certaine confusion dans l'esprit du lecteur entre ces deux notions fondamentales bien distinctes ?

Pour nous résumer, nous ferons à M. T. le reproche général de n'avoir pas, dans un sujet aussi difficile, distingué d'une manière assez précise les notions élémentaires qui ressortent de l'étude des documents anciens d'une authenticité incontestable, et qui sont aujourd'hui à peu près généralement acceptées par les savants, des résultats plus aventureux auxquels l'ont conduit ses propres déductions et sa propre analyse. Nous lui reprocherons aussi de n'avoir pas, sur les points douteux et délicats, assez consulté ou cité les savants français ou étrangers dont il condamne à peu près tous les travaux sous prétexte d'obscurité. Enfin, tout en reconnaissant que M. T. a rendu service au public français, en lui exposant clairement et sous une forme relativement séduisante les premiers

principes de la musique grecque, nous pensons que le danger d'être entraîné à sa suite dans les inductions hypothétiques et les théories mal assurées, détruit un peu pour le lecteur désireux de s'instruire l'avantage d'être conduit dans ces difficiles études par un guide aussi aimable. Comme exemples de ces explications plus ou moins aventureuses, nous citerons les considérations sur les tétracordes phrygien et dorien du genre chromatique, page 29, tout ce qui concerne le genre enharmonique, l'explication des causes qui firent introduire dans le système disjoint le tétracorde conjonctif, etc. Si nous avions à nous occuper de la partie de l'ouvrage de M. T. relative à l'assimilation des sons et des couleurs, et à la constitution de la tonalité moderne, nous exprimerions le regret que M. T. ne soit pas mieux au courant des travaux de M. Helmholz et autres dont l'étude lui aurait certainement épargné des recherches superflues et d'inutiles hypothèses.

En somme l'impression qui résulte de la lecture attentive du livre de M. T., c'est que si l'on est porté à féliciter l'auteur pour l'amour sincère de l'art musical et la vive curiosité historique avec lesquels il a abordé son sujet et en a exposé quelques-uns des traits principaux, on est en même temps obligé de déclarer que sur beaucoup de points importants les aperçus de M. T. sont insuffisants, et qu'il ne semble pas avoir assez eu recours à l'érudition d'autrui, quand la sienne était en défaut. Au premier abord, comme nous le disions, le livre est séduisant, et on serait volontiers porté à suivre jusqu'au bout l'auteur, même dans ses conjectures. Mais qu'on essaye d'en faire une analyse, et l'on verra de suite combien il y a dans l'enchaînement des faits musicaux et des théories historiques de regrettables lacunes et d'anneaux peu solides. E.

---

29. — **Œuvres de Jean, sire de Joinville,** comprenant : l'Histoire de saint Louis, le *Credo* et la Lettre à Louis X, avec un texte rapproché du français moderne mis en regard du texte original corrigé et complété à l'aide des anciens manuscrits et d'un manuscrit inédit, par M. Natalis DE WAILLY. Paris, A. Le Clere, 1867. Gr. in-8°. xxxij-576 pages et 3 planches dont l'une en chromolithographie. — Prix : 15 fr.

Lorsque M. de Wailly publia, il y a près de deux ans, une traduction de l'histoire de saint Louis par Joinville, son but principal était de rendre accessible à tous un des ouvrages les plus intéressants et les plus originaux que nous ait laissés le moyen-âge. Ce but fut atteint, car de cette traduction dont le prix était singulièrement bas (un franc), il se vendit plusieurs milliers d'exemplaires. Cependant, le résultat de cette publication n'a pas été seulement d'agrandir le cercle des lecteurs de Joinville. Il va de soi que le savant éditeur aux soins de qui sont dus les deux derniers volumes des *Historiens de France* ne pouvait accepter sans vérification le texte de l'auteur dont il se proposait de rajeunir la langue. Aussi la traduction publiée en 1865 par M. de W. suppose-t-elle en maint endroit un texte supérieur à celui qu'on avait alors. Il devenait donc très-désirable que M. de W. fît paraître l'édition de Joinville, dont on voyait clairement qu'il avait réuni tous les éléments. Cette édition il nous la donne aujourd'hui, et loin qu'elle démente aucune des espérances que faisait con-

cevoir la traduction publiée en 1865, on peut dire qu'elle les dépasse. La traduction elle-même a été revue avec soin. Outre qu'elle est devenue d'une exactitude encore plus rigoureuse qu'il y a deux ans, elle a naturellement profité des améliorations que les nouvelles études de son auteur et la découverte d'un manuscrit jusqu'à ce jour inconnu ont apportées au texte de l'*Histoire de saint Louis*. A la suite du principal ouvrage de Joinville sont publiés, avec traduction en regard, le *Credo* du même auteur, et sa lettre à Louis le Hutin. Suivent des éclaircissements, au nombre de dix, sur plusieurs des questions que soulève l'interprétation de Joinville. Enfin un index très-complet termine le volume. Pour les deux noms qui reviennent le plus souvent dans ce livre, *saint Louis* et *Joinville*, cet index devient une table analytique; on comprend en effet qu'une série de chiffres, renvoyant à presque toutes les pages du volume, n'eût pas été d'un grand secours à quiconque eût voulu trouver rapidement la mention d'un fait particulier de l'histoire de ces deux personnages. L'ouvrage est imprimé en caractères archaïques assez élégants et sur beau papier. Trois planches y sont jointes. Les deux premières reproduisent des miniatures de deux des manuscrits de l'*Histoire de saint Louis*, la troisième, dont l'exécution n'est pas irréprochable, représente le grand sceau du saint roi et deux de ses monnaies d'or.

Le luxe de bon goût qui a été apporté à cette publication aura eu probablement une grande part dans un succès qui dès maintenant est assuré. Le nom de l'auteur et celui de son éditeur auront fait le reste. Il est du devoir de la *Revue critique* de montrer que ce succès est mérité à d'autres égards encore; nous ne voulons pas laisser échapper l'occasion, malheureusement trop rare, de faire ressortir les mérites d'une bonne édition.

Les éléments que M. de W. a eus à sa disposition, pour établir le texte de Joinville, sont trois mss., l'un de la seconde moitié du XIVe siècle (Bibl. imp. fr. 13568, anc. suppl. fr. 2016), et les deux autres des premières années du XVIe siècle. Je ne parle pas des éditions de Pierre de Rieux et de Claude Ménard, qui, offrant un texte ou rajeuni, ou altéré, n'ont pu être d'un grand secours. Des deux mss. du XVIe siècle, l'un (Bibl. imp. fr. 10148, anc. suppl. fr. 206) est connu depuis la fin du siècle dernier sous la désignation de ms. de Lucques; l'autre, jusqu'à ce jour non utilisé, a été libéralement communiqué à M. de W. par son possesseur feu M. Brissart-Binet, libraire à Reims. Ces deux mss. dérivent d'un même original et, comparés l'un à l'autre, ils n'offrent que des variantes insignifiantes. La collation du ms. de Reims serait donc sans profit si le ms. de Lucques était complet, mais il présente deux lacunes par suite de la perte d'un cahier tout entier en un endroit et de plusieurs feuillets en un autre. Grâce au ms. de Reims, M. de W. a pu améliorer le texte de deux passages assez longs de l'*Histoire de saint Louis*, pour lesquels on était réduit au ms. du XIVe siècle, qui est loin d'être exempt de fautes. Du reste ce ne sont pas quelques bonnes variantes inédites qui ajoutent beaucoup à la valeur du texte établi par M. de W.; ce qui en constitue le mérite, c'est bien plutôt qu'il est fondé sur une appréciation entièrement juste et toute nouvelle des mss. de Joinville. On sait maintenant : 1° en ce qui concerne la source de ces mss., que celui du XIVe siècle

(désigné par *A*) est la copie d'un exemplaire présenté en 1309 à Louis le Hutin, roi de Navarre (plus tard Louis X), et que les deux autres mss. sont dérivés de l'exemplaire original conservé à Joinville même ;[1] 2° en ce qui concerne le rapport de ces deux familles de textes, que les différences qu'elles présentent consistent en variantes de formes, moins souvent en variantes de mots, et ne portent jamais sur le fond du livre. Cet accord de mss. d'origine différente est un résultat important, parce qu'on avait émis l'hypothèse que le ms. A contenait une rédaction tronquée et arrangée. En outre, M. de W. a montré dans sa notice préliminaire que les variantes des deux familles nous indiquent bien souvent la vraie leçon, alors même qu'elles ne nous les donnent pas. Voici comment. Écrit autant qu'il semble vers 1350 ou 1360, le ms. *A* n'offre qu'à de rares intervalles les formes grammaticales qui étaient encore usitées au commencement du XIVe siècle; ainsi, pour ne signaler que le fait le plus saillant, il ne connait pas la déclinaison à deux cas. L'article masculin est chez lui toujours *le* au singulier et *les* au pluriel au lieu des formes anciennes *li*, *le* sing., et *li*, *les* plur.; mais il commet parfois des fautes qui permettent de deviner à coup sûr l'ancienne forme. Ainsi p. 92 (cf. 364, var. 3) : « se le roy ou *les legaz;* » p. 96 : « *les ferrais l'empoison-* » *nèrent;* » le contexte montre qu'il s'agit d'un seul légat, d'un seul *ferrais*[2]; il faut donc supposer que le ms. présenté à Louis le Hutin portait *li legaz*, *li ferrais*, et que cette forme *li*, qui est celle du sujet pluriel aussi bien que singulier, a causé l'erreur du scribe qui a exécuté le ms. *A*. Chez ce copiste ces erreurs sont rares : vivant à une époque rapprochée de celle où la déclinaison romane était en vigueur, il traduit ordinairement avec à propos *li* par *le* ou par *les*, selon le nombre. Mais les scribes du XVIe siècle à qui sont dus les mss. de Lucques et de Reims n'avaient aucune notion de l'ancienne déclinaison, et de plus ils étaient fort inattentifs au sens qui aurait pu les guider. Aussi confondent-ils fréquemment les singuliers et les pluriels. Le copiste du ms. de Lucques par exemple donne cette phrase : « les princes des Turcs devant nommez *fist* passer... » où son original portait évidemment *li*. Par contre il écrit au singulier : « Là fu » le roi et *le* riche homme de l'ost, » où il faudrait *li* au pluriel. Une autre erreur bien caractéristique et soigneusement notée par M. de W. est celle qu'offrent les deux mss. du XVIe siècle, au premier alinéa de l'*Histoire de saint Louis*. A l'endroit où *A* porte : « A son bon seigneur Looys..... Jehan, sire de Joinville *son senes-* » *chal* de Champaigne... » ces deux mss. ont : *des seneschaulx*, non-sens qui ne s'explique qu'en supposant avec M. de W. que le ms. original portait *ses seneschaus*, forme ancienne du nominatif.

De ces exemples et de beaucoup d'autres que M. de W. a réunis dans sa notice préliminaire, il résulte que Joinville, homme du XIIIe siècle, puisqu'il avait environ 93 ans lorsqu'il mourut en 1317, suivait les règles de la grammaire du XIIIe siècle. On les trouve du reste constamment appliquées dans sa lettre à

1. Non pas immédiatement : diverses fautes communes à ces deux mss. prouvent qu'il y a eu entre eux et l'original un intermédiaire.

2. « Ferrais est cil qui tient les pavillons au soudanc et qui li nettoie ses mesons. » Joinville, page 94.

Louis le Hutin (1315) qui est le plus récent écrit dicté par lui, et dans quelques mots tracés de sa main au bas d'une charte. M. de W. fait en outre justement remarquer que certaines inversions fréquentes chez Joinville seraient une cause d'obscurité si on n'admettait une distinction sensible à l'oreille entre les sujets et les régimes. Ainsi dans cette phrase : « Moult de chevaliers et d'autres gens » tenoient les Sarrazins pris en une court, » il est impossible, sans le secours du contexte, de savoir lesquels étaient les prisonniers des Sarrazins ou des chevaliers; assurément le texte original portait *li Sarrazin*, au cas sujet du pluriel.

Puisqu'il est avéré que le copiste du ms. *A* a rajeuni le texte de Joinville d'environ un demi-siècle, le devoir de la critique est de vieillir la langue du ms. dans la même proportion. M. de W. a reculé devant cette tâche, et, quant à présent, on ne saurait l'en blâmer. S'il ne s'agissait que de rétablir partout la déclinaison à deux cas, l'entreprise serait facile, et les preuves rassemblées par l'éditeur suffiraient amplement à la légitimer. Mais il est clair que lorsqu'on se propose la restitution grammaticale d'un texte, on ne peut se borner à restituer la déclinaison seule. Or il subsiste en ce qui concerne les autres parties de la grammaire, notamment pour la conjugaison, beaucoup d'incertitudes que la comparaison des mss. ne saurait faire cesser. Mais il est une voie détournée par laquelle on arrivera probablement à éclaircir tous les doutes qui restent sur la langue de Joinville : l'étude des documents diplomatiques. M. de W. a réuni en assez grand nombre les chartes émanées de Jean de Joinville, et il prépare à l'aide de ces éléments nouveaux un mémoire sur la langue de ce personnage. C'est alors seulement qu'on pourra entreprendre avec méthode la restitution du texte de Joinville.

La présente édition reproduit donc exactement pour la langue le ms. *A*. Pour les leçons, elle fait de fréquents emprunts aux mss. de la seconde famille; et c'est en cela surtout qu'elle se distingue de celle de Daunou qui s'est ordinairement contenté de rapporter en note les variantes, même les meilleures, du ms. de Lucques [1]. De plus, en certains endroits, mais avec une extrême prudence, M. de W. a corrigé des leçons qui dans ses trois mss. étaient corrompues. Je citerai comme particulièrement heureuse la correction contenue dans cette phrase : « A ce flum passer envoia le soudanc cinq cens de ses chevaliers,.... pour *hardier* l'ost le roy, pour delaier nostre alée » (p. 122). Au lieu de *hardier A* porte *aidier*, Lucques *haydier;* les anciennes éditions ont *secourir*, ce qui est un absurde contre-sens; le ms. de Reims a *troubler;* la restitution *hardier* paraîtra certaine si on compare ce passage : « les Turs nous vindrent *hardoiant* jusques en nostre ost » (p. 130). Ayant examiné avec beaucoup d'attention une grande partie des textes contenus dans ce volume, je n'y trouve matière à aucune cri-

1. Il n'y a pas à tenir compte de l'édition de M. Fr. Michel, la seule malheureusement qui jusqu'ici ait été facilement accessible. J'ai montré (*Biblioth. de l'Éc. des Ch.*, 6, I, 506) que les cent quarante premières pages de cette édition sont la copie du ms. *A* avec toutes ses fautes, et que les cent dernières sont la reproduction exacte de l'édition de Daunou. Il est permis de s'étonner que M. Fr. Michel se soit ainsi approprié, sans même le dire, le travail d'autrui.

tique importante; voici cependant sur des points très-secondaires quelques observations. P. 14 il faut : « je *nen* avoie pooir de enyvrer, » plutôt que *n'en;* de même p. 142 : « que il *nen* enseigneroit ja gué. » — P. 42 : « qui fu *fiuz*, » et non *fuiz*. — P. 54, 82, et passim, *endementières*, p. 78, 102, etc., *endementres* me semblent préférables à *en dementières*, *en dementres;* par contre dans cette phrase : « dont mainte gent se tindrent mal *apaié*... » (p. 112), il faudrait *à paié*, et mieux encore *à paiées*.—Voici maintenant quelques légères corrections qui, je crois, peuvent être adoptées, abstraction faite de toute tentative pour restituer la langue de Joinville : P. 36 : « Le gouvernement de sa terre fu *tele;* » le texte original portait probablement : « Li governemens d. s. t. f. teus, » mais le féminin *tele*, amené par le voisinage de *terre*, est en tout cas fautif; au XIVe siècle il eût fallu *tel*. — P. 46 : « Que l'empreinte du seel *brisée*, » corr. *brisié*. — P. 54 : « La *journé* fu prise, » corr. *journée*. — P. 76 : « Je me levoie, » le sens indique qu'il faut le prétérit, *levé*, et c'est du reste ainsi que M. de W. traduit. — P. 78 : « et je li *otroia*, » corr. *otroiai*. — P. 82 : « De là nous alames *à n*-Ausone; » je crois que c'est *an* qu'il faut écrire; *an* est pour *en;* c'est ainsi que Joinville dit constamment *en Acre*, et que pendant tout le moyen-âge, on a dit, et qu'on dit encore dans le Midi *en Avignon;* du reste, ce qui prouve qu'on n'éprouvait aucun besoin de supprimer les hiatus par une lettre euphonique, c'est qu'il y a p. 80 et 84 *à Alles* et non *en Alles*. — P. 90 : « *Il* revindrent au roi les deux frères, » corr. *Si*. — P. 130: « qui estoient alez *au* chans; » M. de W. traduit avec raison « dans les champs, » donc corr. *aus;* la même faute a été corrigée p. 52 (note 2). — P. 132 : « Sa baniere estoit bandée; *et* une des bandes estoient les armes l'empereur..., en l'autre estoient...; » *et* n'a pas de sens; il faut *en*, ou *en l'*. — P. 162 : « et puis si se mist *au* chemin; » corr. *ou*.

Voici enfin quelques passages ou la leçon des mss. du XVIe siècle, rapportée en note, me semble mériter d'être introduite dans le texte : P. 16, *A :* « Et ceste chose me ramenti le pere le roy qui orendroit est; » *B* (Brissart-Binet) et *L* (Lucques) : « En ceste chose ramenti je... »; *ramenti* donné par tous les mss. est à la première personne, donc le sujet ne peut être *le pere* comme dans *A*; le sens serait donc : « Et cette chose je rappelai au père du roi... » — P. 54, *A :* « Les barons de France... se penerent *de faire amener* la damoiselle à Val-Secré; » la variante de *B L* « de ce faire, et amenèrent... » semble préférable. — P. 66, Joinville parle des halles magnifiques de Saumur; il dit qu'elles sont faites sur le modèle de celles des Cisterciens, et ajoute; *A :* « mes je croi que de trop il n'en soit nul si grant; » *de trop*, traduit par « à beaucoup près, » me semble très-douteux; *B L : de trop loing*. — P. 74, *A* : « Si comme *il* le disoit, *B L* : *on*. — P. 96 : « Et toutes les foys que le venin le poingnoit vers le cuer, il *fu* bien deux jours qu'il ne *but*, ne ne *manja*, ne ne *parla*. » Dans *B L* les verbes *fu*, *but*, *manja*, *parla*, sont à l'imparfait; et il faut en effet qu'ils y soient à cause de *poingnoit*. — P. 102-104, Joinville et les siens sont attaqués par des Sarrazins; ils enfoncent dans le sable le bout de leurs lances, la pointe dirigée vers les assaillants; *A* continue ainsi : « Maintenant que il *virent* ainsi comme pour aler parmi les ventres, il tournerent

ce devant derriere; » *virent* est sans régime, ce qui est inadmissible; *B L :* à l'heure qu'ilz *vindrent.* — P. 146 : « Le Temple, ainsi comme l'*en* me dit... ; » *B L :* « Ainsi comme le maistre le me dist depuis. » Il n'est pas vraisemblable que l'idée de faire intervenir le maître du Temple, soit de l'invention des copistes. — P. 162 : « Un mien bourjois de Joinville m'aporta une banière, à un fer de glaive ; » *B L :* « une banière *de mes armes;* » même observation.

J'ai encore quelques remarques à présenter sur le *Credo* de Joinville. C'est un curieux opuscule où les souvenirs personnels se mêlent singulièrement à l'exposition dogmatique. Joinville ne s'y nomme pas, mais lui seul peut avoir rappelé (§ III) un mot de saint Louis, auquel il devait donner place dans son principal ouvrage (p. 34), et de même pour maints autres faits qui se retrouvent également dans les deux textes. Joinville dit (§ VI) qu'il a d'abord fait faire le *Credo* à Acre : « fis je premiers faire cest euvre en Acre; » dans sa pensée *faire faire* équivaut à *faire écrire* et il ne s'est pas servi d'une autre expression en parlant de la composition de son Histoire de saint Louis qui est bien un ouvrage personnel (p. 1 et 270). Ainsi il est à croire que le *Credo* entier, la partie purement théologique aussi bien que les souvenirs historiques, est l'œuvre de Joinville. Mais ce n'est pas le travail qu'il composa à Acre qui nous est parvenu, et l'expression : « fis-je *premiers* faire cest euvre, » indique que nous avons la seconde édition. Et de fait un autre passage (§ XXXIX) nous reporte à l'année 1287. Il n'existe du *Credo* qu'un seul texte manuscrit, faisant partie d'un volume qui jadis était conservé à la Bibliothèque impériale, sous le n° 7859. Reconnu par M. P. Paris, publié en 1837, en fac-simile et à 30 exemplaires, par Artaud de Montor et pour la société des Bibliophiles français, ce texte disparut bientôt de la Bibliothèque. Le ms. qui le contenait fut volé, dépecé, et en cet état vendu à M. Barrois, qui en 1849, le céda avec toute sa bibliothèque au comte d'Ashburnham [1]. C'est à l'aide du fac-simile de M. Artaud de Montor que M. de W. a établi son texte. Le ms., étant de la fin du XIIIe siècle, représente assez exactement la leçon originale. Cependant, comme tous les mss., il renferme quelques fautes. M. de W. les a pour la plupart heureusement corrigées; voici quelques nouvelles corrections qui me semblent au moins probables : § V : « ce que onques autre loi ne *fu* » corr. *fist.* — § XXI : « La profecie de l'evre fut *senefié,* » corr. *senefiée.* — § XXIV : *covenut*, corr. *covenoit.* — § XXV : « *au* droit l'ore de none, » corr. *androit*, la faute vient probablement du fac-simile. — § XXXII : « Sa resurrection doit prendre prodome essample, » le mot *en* doit être restitué au commencement de la phrase. — *Ibid. : « lau* où il gist, » corr. *là.* — *Ibid.* je crois qu'il faut entendre : « c'est ce que témoigne le paien, qui dit que si le péché *avait la valeur de l'aumone* (se pechiez estoit aumone), il ne le ferait pas. » — § XLIII : « nous donne *antendre,* » corr. *à entendre.* — § XLVIII : « et es autres *saint sacrement;* » il ne faut pas se faire scrupule de rétablir le pluriel *sains sacremens;* ce n'est pas le seul cas où ce ms. met le sing. pour le plur.,

1. Voy. le Mémoire de M. L. Delisle sur l'origine de plusieurs mss. de la collection de M. Barrois (*Bibl. de l'Éc. des Ch.*, 6, II, 248).

cf. p. 530, var. 3, et plus bas § LVII. — § LVI : « Car il doivent tenir *Diex* à deus bras. » *Diex* est un lapsus du copiste qui partout ailleurs met *Dieu* en pareil cas. — § LVII : « et es Bougres *parfait*, » corr. *parfais*, au pluriel. — *Ibid.* : Au *jours darrieins*, » corr. *jour darriein*. — *Ibid.* : « touz li pooir dou cores nous *het* faillis, » corr. *ert*.

Tous ceux qui s'intéressent au développement des études romanes accueilleront avec reconnaissance l'œuvre nouvelle de M. de W., car sans parler du progrès notable qu'elle fait faire au texte de Joinville et à son interprétation, c'est la première tentative qui ait été faite afin de mettre un ouvrage du moyen-âge français à la portée du grand public sans que la science y ait rien perdu.

P. M.

---

30. — **Die griechischen und türkischen Bestandtheile im romænischen,** von Dr E. R. Rœsler. Vienne, Imprimerie impériale, 1865. In-8°. 54 p. (Extrait des Mémoires de l'Académie des Sciences, t. L.)

Cet opuscule complète le travail de Miklosich sur *les Éléments slaves en valaque* (Vienne, 1861); M. Rœsler sépare du valaque ce qu'il contient de grec et de turc, comme M. Miklosich en a séparé ce qu'il contient de slave. Ces travaux doivent être accueillis avec une véritable satisfaction : ils permettent de se reconnaître un peu mieux dans le chaos du vocabulaire valaque et font faire des progrès réels à notre connaissance de cette langue. Sans doute il reste encore dans le valaque un résidu considérable de mots inexpliqués; mais un résidu semblable se retrouve malheureusement au fond de toutes les langues romanes. Il est maintenant hors de doute que les mots slaves sont de beaucoup les plus nombreux de ceux qu'a adoptés la plus orientale des langues romanes; que les mots grecs sont moins abondants qu'on n'aurait pu le supposer, et plus fréquents dans le dialecte méridional ou macédo-roman; que les mots turcs y ont pénétré dans une proportion qui n'est pas de beaucoup inférieure à celle des mots arabes dans l'espagnol; enfin que les mots allemands y sont d'introduction récente et empruntés, comme l'avait déjà pensé M. Diez pour la plupart d'entre eux, au dialecte saxon de Transylvanie. Ce sont tout naturellement des savants autrichiens, auxquels leur voisinage des pays romans de l'est et les connaissances polyglottes qu'ils possèdent d'habitude rendaient la tâche plus facile, que nous devons remercier de ces études.

Le travail de M. R. est fait avec soin et critique. Je ne ferai que deux ou trois remarques. *Fefeluge*[1] ne se rattache pas à φαφλατᾶς; c'est le mot roman *fanfaluca* (fr. *fanfreluche*), qui a bien une origine grecque, mais non celle-là (voy. Diez, *s. v.*). — Le verbe *ciripi* semble venir de l'all. *zirpen* plutôt que du grec ancien τερετίζω. — *Zebun* ne vient-il pas (ainsi que le turc *zibun*) du mot roman *jupon* ou *gipon* (cf. *jiubea*, plus loin)? — Si l'étymologie donnée p. 47 à *farfara* est juste,

1. Je regrette de ne pouvoir marquer les voyelles ou les consonnes valaques des signes spéciaux qui leur donnent leur valeur dans le système de M. Lepsius, auquel M. R. s'est conformé pour ses transcriptions. Le lecteur devra recourir à l'ouvrage de M. R., qui donne aussi les mots valaques en caractères cyrilliques.

comme il semble, il faut évidemment y rattacher le φαρφαρᾶς et le *firfale* de la p. 20. — Il paraît difficile de ne pas voir dans *jiuvaer* (turc *jevahir*) le mot roman *gaudiellum* (it. *giojello*, fr. *joyau*, all. *juwel*). — Dans le catalogue des mots grecs il en est plusieurs qui sont venus aux Valaques non directement, mais par l'intermédiaire du latin, tels que *abis* (*abyssus*), *biserike* (*basilica*), *zel* (*zelus*), ou même du français, comme *kanapea* (canapé); d'autres au contraire, comme *spenak* (σπανάκι, *spinaceus*, *épinard*), *martie* (μάρτιος, *martius*) sont des mots latins qui ont passé par le grec. Des faits analogues se présentent pour le turc; M. R. les a presque toujours signalés, et ils donnent un intérêt de plus à son travail.

G. P.

---

31. — **Journal des règnes de Louis XIV et Louis XV,** de l'année 1701 à l'année 1744, par Pierre NARBONNE, premier Commissaire de police de la ville de Versailles, recueilli et édité avec introductions et notes par J.-A. LE ROI. Paris, Durand et Pédone-Lauriel, libraires; Versailles, Renard et Étienne, libraires. In-8°. v-659 pages. — Prix : 7 fr. 50.

M. Le Roi, conservateur de la bibliothèque de la ville de Versailles et connu par des travaux historiques très-soignés, parmi lesquels il faut citer ses notices sur madame de Pompadour et sur madame Du Barry, avait déjà, il y a quelques années, en donnant au public son *Histoire des rues de Versailles*, signalé l'existence des manuscrits de Narbonne, et en avait même transcrit quelques passages curieux. Aujourd'hui ce journal paraît dans son entier, et nous devons le recommander à ceux qui s'occupent du XVIIIe siècle et de Versailles. Certes, il ne faut pas s'attendre à trouver dans ce livre le genre d'intérêt qui caractérise les Mémoires de Saint-Simon ou même ceux de Barbier et de Mathieu Marais, mais tel qu'il est il ne laisse pas que d'avoir son prix, et l'on y rencontre encore des faits intéressants.

L'auteur, Pierre Narbonne, vint s'établir à Versailles au commencement du siècle dernier; il débuta par exercer quelques temps les fonctions d'huissier, puis, abandonnant cette carrière, il se fit admettre dans les bureaux du domaine de Versailles, dont était alors gouverneur Louis Blouin, premier valet de chambre du roi. Ce personnage, ayant remarqué le zèle et l'intelligence du jeune commis des domaines, le nomma commissaire de police, fonction qu'il devait exercer sous l'autorité du bailli du lieu.

Narbonne paraît avoir été un homme scrupuleusement attaché à ses devoirs et ne négligeant pas, le cas échéant, de payer de sa personne; c'est ainsi que le lundi 2 juillet 1725, une émeute étant survenue à cause du manque de pain, il ne craignit pas de se rendre au milieu des mutins, et parvint, grâce à la sagesse de ses mesures, à ramener le calme; au reste voici comment il raconte cette scène : « Le commissaire de police ayant eu avis de ce qui se passait, se transporta seul sur la place du marché; la populace commençait alors à s'échauffer. Il engagea les plus turbulents à prendre patience, et leur promit qu'avant une demi-heure tout le pain qui se trouvait dans les boutiques allait être apporté sur le marché. Puis il fit aussitôt prévenir la patrouille des Suisses de se rendre

auprès de lui; malheureusement, dans l'intervalle du temps que mit la patrouille à arriver, la populace brisa en un instant les tables et les planches qui servaient aux boulangers pour étaler leur pain. Aussitôt que la patrouille des Suisses fut arrivée, le commissaire de police alla chez tous les boulangers et fit porter sur le marché le pain qu'ils avaient dans leurs boutiques. Ils le débitèrent alors de gré à gré, sans que le plus beau ait dépassé 42 sols les 12 livres. Puis, lorsque tout fut vendu, le commissaire fit disperser la populace. Il n'y eut rien de pillé, aucun coup de donné et tout fut calme en un moment..... Si ce commencement d'émotion n'eût pas été calmé avec promptitude, il y avait lieu de craindre une sédition » (p. 123).

En lisant le livre de Narbonne, le souvenir du célèbre auteur du *Traité de la police,* De Lamarre, revient involontairement à l'esprit. Toute différence gardée, d'ailleurs, il y a quelque rapport entre De Lamarre et Narbonne. Tous deux commissaires de police, l'un dans la capitale, l'autre à Versailles, les deux fonctionnaires passèrent leur vie à recueillir tous les documents intéressant leur profession; le premier, il est vrai, le faisait sciemment avec le dessein bien arrêté de publier son recueil pour servir à l'histoire de la police, le second, au contraire était plutôt un curieux, un chercheur, qui colligeait les lois, les lettres-patentes, les arrêts du Conseil ou du Parlement, les pamphlets, les caricatures, rangeait toutes les paperasses par ordre chronologique, les annotait et parvint de la sorte à former une collection de 24 volumes in-4°, conservés aujourd'hui à la bibliothèque de Versailles.

Dans cette masse de volumes, M. Le Roi a dû faire un choix, et laissant de côté les pièces qui se trouvent partout imprimées, telles que jugements ou arrêts, il n'a pris que les documents qui peuvent intéresser la ville qu'il habite. C'est ainsi qu'il a conservé les lettres patentes, instituant, en l'an 1634, trois foires franches à Versailles, des détails sur les fonctions des commissaires de police, le rôle général de la taxe, contribution et répartition faite sur les propriétaires des maisons, bourgeois et habitants de la ville de Versailles, pour la subsistance et nourriture en pain des pauvres de la dite ville, arrêté le 15 mai 1709; le rôle des personnes de la cour pour la contribution des pauvres de la ville de Versailles pendant six mois et demi, à commencer du 15 mai 1709, où l'on voit Louis XIV taxé à 4220 livres, etc.

Quelque intérêt qu'eussent présenté d'ailleurs ces pièces, elles n'eussent pas suffi pour composer un volume, si M. Le Roi n'y eut joint une foule de particularités curieuses, recueillies chaque jour par Narbonne, que sa position mettait en contact avec bien du monde; nous signalerons au lecteur, dans cette catégorie de faits, des détails sur la mort du Dauphin, sur le duc de Vendôme, sur le faux ambassadeur de Perse, Mehemet-Riza-Bey, sur la naissance des enfants de Louis XV, et surtout sur les diverses présentations, si comiques, des notables de Versailles devant le roi.

Le *Journal de Narbonne* se termine par une table alphabétique, très-bien faite, des noms de personnages et de lieux mentionnés dans le volume.

E. CAMPARDON.

VARIÉTÉS.

L'Hermès, revue philologique.

L'année 1866 a vu naître en Allemagne une nouvelle *Revue* de philologie classique. L'*Hermes*[1] est publié à Berlin sous la direction de M. Emile Hübner, bien connu par ses travaux épigraphiques et archéologiques. Il compte au nombre de ses collaborateurs les professeurs les plus illustres de l'université de Berlin, MM. Hercher, Kirchhoff, Mommsen et Haupt, autour desquels se groupe une phalange de jeunes savants qui ont déjà fait leur preuve dans la science.

Aussi l'*Hermes* a-t-il rapidement conquis une place au premier rang à côté du *Rheinisches Museum*, du *Philologus* et des *Jahrbücher* de Jahn. Sa première année contient une série d'études plus ou moins longues dont la valeur scientifique ne saurait être contestée. La *Revue critique* a déjà eu l'occasion de citer le remarquable article où M. Studemund (*Plautinische und unplautinische Wortformen*) énumère une série de mots particuliers à Plaute, qu'il a retrouvés en examinant de plus près le manuscrit ambrosien; nous avons aussi mentionné celui de M. Jordan, *sur la critique de Salluste*. Nous aurions beaucoup à faire si nous voulions rappeler tous les mémoires publiés dans ce recueil. Bornons-nous à signaler celui de M. Hübner sur les *Ornamenta muliebria*, d'après deux inscriptions trouvées en Espagne, celui de M. Hercher sur *Homère et l'Ithaque de la réalité*, et celui de M. Mommsen sur *la constitution de Cirta et des colonies cirtéennes*, étude précieuse sur les institutions municipales sous la domination romaine.

Mais le travail le plus important de ce volume est celui de M. Mommsen sur *les procès intentés aux Scipions;* il a eu en Allemagne un grand retentissement, et ce n'est pas étonnant, car jamais peut-être l'historien de Rome n'avait déployé avec autant de bonheur les rares qualités qui caractérisent son talent. Il étudie successivement les *sources*, recherchant celles où avaient puisé les anciens et les classifiant suivant leur valeur respective, puis la *question de droit*, et ensuite les *faits* en eux-mêmes. Un quatrième paragraphe est consacré à rétablir la *chronologie* et un cinquième à constater les *falsifications* introduites dans les divers récits. Mais ce qu'il y a peut-être de plus curieux dans cet article, c'est la démonstration faite par M. M. que le fameux discours de T. Gracchus, dont T. Live rapporte une partie, est tout simplement un pamphlet contre César.

Nous ne pouvions manquer de signaler à nos lecteurs un recueil aussi riche et aussi savant, et nous faisons des vœux pour que l'année 1867 nous apporte encore de nombreux articles comme ceux du premier volume.

CH. M.

1. Berlin, Weidmann. Il paraît chaque année trois fascicules du prix de 4 fr. chacun.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

die Weltstellung des Menschen. Eine anthropologische Untersuchung und ein Beitrag zur Religions-Philosophie wie zu einer Philosophie der Geschichte. Gr. in-8°. Leipzig (Brockhaus). 10 fr. 75

Fœrster (E.). Monuments d'architecture, de sculpture et de peinture de l'Allemagne depuis l'établissement du christianisme jusqu'aux temps modernes. Texte traduit en français par W. et E. de Suckau. In-8°. Paris (Morel).

Friedlænder (L.). Mœurs romaines du règne d'Auguste à la fin des Antonins. Traduction libre faite sur le texte de la 2e édition allemande, avec les considérations générales et des remarques par Ch. Vogel. T. II. In-8°. Paris (Reinwald). 7 fr.

Gerbert. Œuvres de Gerbert, pape sous le nom de Sylvestre II, collationnées sur les manuscrits, précédées de sa biographie, suivies de notes critiques et historiques par A. Olleris. In-4°. Paris. (Dumoulin).

Histoire littéraire de la France; par les religieux de la congrégation de Saint-Maur. Nouvelle édition, conforme à la précédente et revue par M. P. Paris. T. 5, comprenant la suite du IXe siècle de l'Eglise jusqu'à la fin. In-4°. Paris (Palmé).

Jal (A.). Dictionnaire de biographie et d'histoire, errata et supplément pour tous les dictionnaires historiques, d'après des documents authentiques inédits. Gr. in-8° à 2 col. Paris (Plon). 20 fr.

Kaulbach (W. v.). Gœthe-Gallerie. 1re partie. Gœthe's Frauengestatten. Mit erlæut. Text von F. Spielhagen. Edition n° IV. Gr. in-4°. München (Bruckmann). Relié 80 fr.

Légendes albigeoises; par L. de C. L. In-8°. Toulouse (Chauvin).

Logique (la), ou l'art de penser, par MM. de Port-Royal. Nouvelle édition par L. Barré. In-12. Paris (Delalain et fils). 2 fr. 50

Morey (l'abbé). Notice sur Baudoncourt. In-8°. Besançon (Jacquin).

Müller (F.). Lohengrin und die Gral-und Schwan-Sage. Ein Skizzenbild auf Grundder Wort und Tondichtung R. Wagner's. Gr. in-8°. München (Kaiser). 12 fr.

Nisard (T.). Hucbald, moine de Saint-Amand-en-Pevèle. In-8° à 2 col. Paris (Repos).

Novum Testamentum græce et latine. In antiquis testibus textum versionis vulgatæ latinæ indagavit lectionesque variantes Stephani et Griesbachii, notavit V. S. venerabili Jager in concilium adhibito C. Tischendorf. Gr. in-8° à 2 col. Paris (Didot frères, fils et Cie).

Quenault (L.). Antiquités romaines et gauloises, découvertes dans l'arrondissement de Coutances. Médailles et monnaies romaines ou gauloises, monnaies et médailles du moyen-âge. In-8°. Coutances (Daireaux).

Quicherat (J.). Le pilum de l'infanterie romaine. In-8°. Paris (Lahure).

Rafael Santi. Eine in chronolog. Anschauung gehaltene Auswahl seiner bedeutedsten Werke seit seinem Austritte aus Perugino's Schule bis zu seinem Tode. Nach den Originalen gezeichnet von Koch. 1re série, 1re liv. gr. in-fol. Cassel (Kay). 24 fr.

Schauer (L.). Marie-Thérèse d'Autriche et Frédéric II. Événements militaires de 1740 à 1763, suivis d'anecdotes historiques sur la Prusse. In-18 jésus. Paris (Amyot).

Scherer (W.). Leben Willirams Abtes von Ebersberg in Bayern. Beitrag zur Geschichte des XI. Jahrhunderts. Wien (Gerold's Sohn). 2 fr. 15

Sénèque. Œuvres complètes; avec la traduction française de la collection Panckoucke. Nouvelle édition, très-soigneusement revue par M. Charpentier. T. I. In-18 jésus. Paris (Garnier frères). 3 f. 50

Tardif (J.). Monuments historiques, cartons des rois. In-4° à deux col. Paris (Claye) avec atlas de 15 pl. 50 fr.

Tholuck's (A.). Werke. Vol. IX. Gr. in-8°. Gotha (F.-A. Perthes). 6 fr. 50

Contenu : Vermischte Schriften. 2e éd. — Die Propheten und ihre Weissagungen. 2e éd.

Tischendorf (C.). De la date de nos évangiles, ou Réponse à cette question : Quand est-ce que nos évangiles ont été composés? 2e édition. In-12. Toulouse (Lagarde). 90 c.

Véron-Réville. Le Régime Colonger en Alsace, d'après les derniers documents. In-8°. Metz (Rousseau-Pallez).

Wanner (M.). Das allemannische Todtenfest bei Schleitheim und die dortige rœmische Niederlassung. Gr. in-4°. Schaffhausen (Brodtmann). 6 fr.

En vente à la librairie BROCKHAUS, à Leipzig, et se trouve à Paris à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

JACUT'S geographisches Wœrterbuch aus den Handschriften zu Berlin, St Petersburg und Paris, auf Kosten der deutschen morgenlændischen Gesellschaft herausgegeben von F. Wüstenfeld. Tome I. In-8°. 44 fr.

KAMIL (the) of El Mubarrad edited for the german oriental Society from the manuscripts of Leyden, St Petersburg, Cambridge and Berlin, by W. Wright. Parts I to III. 29 fr. 35

En vente à la librairie KITTLER, à Leipzig, et se trouve à Paris à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

C. LASSEN indische Alterthumskunde. 2e édit. revue et augmentée. Tome I. 1 vol. in-8°. 24 fr.

En vente à la librairie COTTA, à Stuttgart, et se trouve à Paris à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

SHAKESPEARE'S Gedichte. Deutsch von K. Simrock. 1 vol. in-8°. 7 fr. 25

En vente chez C. GEROLD fils, à Vienne, et se trouve à Paris à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

ARNETH (A. von). Maria Theresia und Joseph II. Ihre Correspondenz sammt Briefen Joseph's an seinen Bruder Leopold. Tome I (1761 à 1772). In-8°. 10 fr. 75

L'ouvrage complet formera trois volumes.

En vente à la librairie FUES, à Leipzig, et se trouve à Paris à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

F. C. BAUR Paulus der Apostel Jesu Christi. Sein Leben und Wirken, seine Briefe und seine Lehre. Ein Beitrag zu einer kritischen Geschichte des Urchristenthums. 2e édition publiée après la mort de l'auteur par le Dr E. Zeller. 1 vol. in-8°. 16 fr.

—— Vorlesungen über die christliche Dogmengeschichte. 2 vol. in-8°. 34 fr. 75

En vente chez SCHLAWITZ, à Berlin, et se trouve à Paris à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

T. RABE aus dem heiligen Lande Original-Aufnahmen auf Stein gezeichnet und in Farben ausgeführt. Mit Einleitung und Erlæuterungen von C. Tischendorf. 1re livr. gr. in-fol. contenant 3 pl. chromolith. et une feuille de texte. 24 fr.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

N° 7 Deuxième année 16 Février 1867

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE
MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS, H. ZOTENBERG.

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
67, RUE RICHELIEU, 67

ANNONCES

LIBRAIRIE A. FRANCK, 67, RUE RICHELIEU.

BIBLIOTHÈQUE ELZEVIRIENNE

In-16, papier vergé, reliure en percaline.

L'Internelle consolation, première version françoise de l'*Imitation de Jésus-Christ*. Nouvelle édition, publiée par MM. L. Moland et Ch. d'Héricault. 1 vol. 5 fr.

Réflexions, Sentences et Maximes de la Rochefoucauld. Nouvelle édition, par G. Duplessis. Préface par Sainte-Beuve. 1 vol. 5 fr.

Gérard de Rossillon. Poème provençal, publié, d'après le manuscrit unique, par M. Francisque Michel. 1 vol. 5 fr.

Le Dolopathos, recueil de contes en vers du XIIe siècle, par Herbers, publiés, d'après les manuscrits, par MM. Ch. Brunet et A. de Montaiglon, 1 vol. 5 fr.

Floire et Blancheflor, poèmes du XIIIe siècle, avec une Introduction, des Notes et un Glossaire, par M. Edélestand du Méril. 1 vol. 5 fr.

Recueil de Poésies françoises du XVe et du XVIe siècle, morales, facétieuses, historiques, revues sur les anciennes éditions et annotées par M. A. de Montaiglon. Tomes I-VIII. Chaque volume. 5 fr.

Chansons de Jehannot, de Lescurel. 1 vol. 2 fr.

Œuvres de G. Coquillart. Nouvelle édition, revue et annotée, par M. Ch. d'Héricault, 2 vol. 10 fr.

Œuvres complètes de Pierre Gringore, revues et annotées par MM. Ch. d'Héricault et A. de Montaiglon. T. I. 5 fr.

OEuvres de Roger de Collerye. Nouvelle édition, avec une préface et des notes, par M. Ch. d'Héricault, 1 vol. 5 fr.

OEuvres complètes de Ronsard, avec les variantes et des notes, par M. Prosper Blanchemain. Tome I-VI. Chaque vol. 5 fr.

Les Tragiques, de Théodore Agrippa d'Aubigné. Edition annotée, par M. Ludovic Lalanne. 1 v. 5 fr.

Le Panthéon et Temple des Oracles, par Fr. d'Hervé, 1 vol. 5 fr.

OEuvres complètes de Racan, revues et annotées par M. Tenant de Latour. 2 vol. 10 fr.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Ampère (J. J.). L'empire romain à Rome. Tomes I et II. In-8°. 908 p. Paris (Lib. nouvelle). 7 fr. 50 le vol.

Anderson (J.-G.-L.). Geschichte der deutschen Ordens-Commende Griefstedt. Gr. in-8°, 442 p. Erfurt (Neumann). 6 f. 75

Ardschi-Bordschi. Mongolische Mæhrchen. Erzæhlung aus der Sammlung Ardschi-Bordschi. Ein Seitenstück zum Gottesgericht in Tristan und Isolde. Mongolisch und deutsch nebst dem Bruchstück aus Tristan und Isolde herausgegeben von B. Jülg. Gr. in-8°, 37 p. Innsbruck (Wagner). 3 fr.

Armana prouvençau per lou bel an de Diou 1867, adouba et publica de la main di felibre, etc. In-8°. 112 p. Avignon (Roumanille).

Asselin (G.). Notice historique et statistique sur Prémont. In-12. 106 p. Saint-Quentin (Moureau).

Bidermann (H.-J.). Geschichte der œsterreichischen Gesammt-Staats-Idee 1526-1804. 1re partie 1526-1705. Gr. in-8°, 174 p. Innsbruck (Wagner). 5 fr. 35

Billuart (F. C. R.). Summa sancti Thomæ hodiernis academiarum moribus accomodata. Editio nova optimæ auctoris simillima a mendis vero vindicata notisque illustrata cum indicibus locupletissimis rerum scilicet et Scripturæ sacræ, sub. J. B. J. Lequette. T. I. In-4° à 2 col. 581 p. Arras (Brunet).

Blætter, historisch-politische, für das katholische Deutschland, redigirt von Edm. Jœrg und Frz. Binder. Jahrgang 1867. 24 livrs. Gr. in-8°. München (Literar.-artistiche Anstatt). 28 fr. 70

Bonaventuræ S. Cardinalis. Ex ordine minorum, episcopi albanensis, eximii Ecclesiæ doctoris, opera omnia, Sixti V, pontificis maximi jussu diligentissime emendata accedit sancti doctoris vita, una cum diatriba historico-chronologico-critica. Editio accurate recognita. A. C. Peltier. T. IX. Gr. in-8° à 2 col. 695 p. Paris (Vivès).

Bulle (C.). De Pindari sapientia. Dissertatio philologica. Gr. in-8°, 60 p. Bonn (Cohen et Sohn). 1 fr. 35

Catalogue des livres imprimés et manuscrits de la bibliothèque communale de Perpignan, dressé par A. Fourquet. In-8°. 472 p. Perpignan (Alzine).

Chrysostôme (Saint Jean). Œuvres complètes d'après toutes les éditions faites jusqu'à ce jour. Nouvelle traduction française par l'abbé J. Bareille. Texte grec en regard. T. VI. Gr. in-8° à 2 col. 604 p. Paris (Vivès).

L'ouvrage formera 26 vol., papier vergé à la colle animale. 400 fr.

Coy (P.). L'Esprit du catholicisme, étude sur les premiers siècles de l'église chrétienne. 1re partie. In-8°. 97 p. Paris (lib. de la Suisse romande).

Dœllinger (J.-J.-I. v.). Die Universitæten sonst und jetzt. 2e éd. Gr. in-8°, 58 p. München (Manz). 1 fr.

Dureau (A.). Notes bibliographiques pour servir à l'étude de l'histoire et de l'archéologie. 1re année, 1863. In-18 jésus. 276 p. Paris (lib. Joubert). 3 fr.

Eberhard (A.). Verbesserungsvorschlæge zum Text des Babrios. Gr. in-8°, 16 p. Berlin (Calvary et Ce). 2 fr. 75

Fisquet (M.-H.). La France pontificale, histoire chronologique et biographique des archevêques et évêques de tous les diocèses de France depuis l'établissement du christianisme jusqu'à nos jours. In-8°. Paris (Repos). 5 fr.

Goizet et Burtal. Dictionnaire universel du théâtre en France et du théâtre français à l'étranger, alphabétique, biographique et bibliographique, depuis l'origine du théâtre jusqu'à nos jours; avec biographies de tous les auteurs et des principaux artistes de toutes les époques.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 7 — 16 Février — 1867

Sommaire : 32. Keim, le Christ historique. — 33. De La Villemarqué, Barzaz Breiz. — 34. Sayous, la France de saint Louis d'après la poésie nationale. — Variétés : l'enseignement du français en Hollande.

32. — **Der geschichtliche Christus,** eine Reihe von Vortrægen von Theod. Keim. 3e édition. Zurich, 1866, in-8°, xxiv-240 pages.

Les discours qui composent ce volume sont tous dirigés plus ou moins directement contre l'ouvrage de M. Strauss sur la vie de Jésus. J'estime que celui-ci s'y trouvera moins maltraité que l'orthodoxie. M. Keim ne paraît pas disposé à sacrifier avec les orthodoxes le point de vue scientifique au point de vue religieux, ni avec M. Strauss le point de vue religieux au point de vue scientifique; mais il s'efforce en vain de les concilier. Ne pouvant y réussir, il passe, à chaque moment, de l'un à l'autre. M. K. paraît avoir pris son parti des inconséquences sans nombre auxquelles il s'est forcément condamné. Il dit dans sa préface qu'il n'est pas de ceux qui veulent tout ou rien, et qu'il se contente d'un peu de l'un et d'un peu de l'autre. Je crains cependant qu'il n'ait mis dans son livre un peu plus de l'un que de l'autre, et qu'en somme il ne soit plus loin des croyances traditionnelles que des hardiesses critiques de M. Strauss.

Comme celui-ci, il refuse très-nettement toute valeur historique au quatrième évangile, et par conséquent, comme lui encore, il ne puise ses renseignements sur Jésus que dans les trois premiers. Les tient-il du moins, avec les orthodoxes, pour des livres inspirés? Tant s'en faut : il n'en accepte le témoignage que sous bénéfice d'inventaire. Il y trouve des légendes, des malentendus, des confusions de plus d'un genre; même pour les faits les plus considérables, il ne saurait s'en rapporter à leurs récits. M. Keim est convaincu de la réalité de la résurrection de Jésus-Christ. Est-ce parce que ce fait est raconté dans les évangiles synoptiques? En aucune façon : si l'on n'en avait pas d'autre garant, on aurait, ce lui semble, de bonnes raisons de le mettre en doute, tant ils sont, sur ce point, en désaccord les uns avec les autres. Sur quoi donc fonde-t-il sa conviction? Sur le témoignage de saint Paul. Mais en quoi donc saint Paul est-il plus croyable sur ce fait que les évangélistes? C'est qu'il avait eu soin de prendre des renseignements précis, exacts, sur ce grand événement dont il fit la base de sa prédication (p. 180). Est-ce que M. K. s'imagine que les évangélistes avaient négligé de se renseigner? ou qu'ils ne l'avaient fait qu'à la légère? — Mais ils se contredisent. Qu'est-ce que cela prouve? tout simplement qu'ils avaient puisé leurs informations à des sources différentes. Ce qu'il y a de plus singulier ici, c'est que la raison alléguée par M. K. n'a pas le moindre fondement. Nous savons de science certaine que saint Paul ne prit pas le moindre

renseignement sur le fait de la résurrection de Jésus-Christ, qu'il ne voulut pas en prendre. C'est l'apôtre lui-même qui nous le dit. Il déclare solennellement aux Galates que ce qu'il prêche, c'est-à-dire le Christ mort et ressuscité, il ne le tient pas des hommes, mais directement de Dieu qui le lui a révélé. « Je ne l'ai reçu ni appris d'aucun homme, dit-il, je l'ai reçu par révélation de Jésus-Christ. » Il avait plu à Dieu, ajoute-t-il, à Dieu qui l'avait choisi dès sa naissance et qui l'appela par sa grâce, de lui faire connaître son fils, afin qu'il l'enseignât parmi les gentils (*Galates*, I, 10-16; II, 8). Et c'est précisément parce qu'il tenait sa connaissance du christianisme, non de la bouche de quelque témoin de la vie, de la mort et de la résurrection du Seigneur, mais directement d'une révélation divine, de Jésus-Christ lui-même qui lui était apparu, qu'il se tient pour l'égal des douze, qu'il revendique les mêmes priviléges qu'eux, sinon de plus grands, qu'il se croit le droit et le devoir de s'appeler apôtre. Il est étrange que M. K. ait oublié tout cela, qu'il ait oublié encore que, tout de suite après sa conversion, saint Paul prêcha le christianisme à Damas et dans l'Arabie pendant trois ans, évitant à dessein d'aller à Jérusalem, « pour voir ceux qui avaient été apôtres avant lui » (*Galates*, I, 17 et 18).

Et les miracles? M. K. semble les subir plus que les rechercher, et il se paie de ce lieu commun à l'usage des orthodoxes qu'en nier absolument la possibilité, ce serait restreindre la liberté d'action de Dieu, sans prendre la peine de réfléchir sur les conséquences embarrassantes qu'aurait pour lui, protestant, une maxime qui ne peut avoir de sens logique que dans la bouche d'un catholique. Mais si M. K. admet les miracles, il s'efforce d'en réduire le nombre, sans paraître s'inquiéter beaucoup de la limitation qu'il apporte par là à la libre action de Dieu. Plusieurs des miracles rapportés dans les évangiles lui paraissent le produit de la légende. Il en attribue quelques autres, par exemple celui du figuier desséché, à cette circonstance qu'on aurait pris pour un fait réel une parabole racontée par le Seigneur. Enfin il voit, dans les guérisons des troubles de l'esprit que les Juifs tenaient pour des possessions du démon, moins des miracles au sens propre du mot, que le résultat de l'effet moral que Jésus produisait sur ceux qui étaient atteints de quelque maladie de ce genre.

Il ne serait peut-être pas sans intérêt de s'arrêter un moment sur le critère, à mon avis tout-à-fait erroné, d'après lequel il croit pouvoir distinguer ce qu'il faut prendre pour un miracle, de ce qu'il convient de rapporter à la légende ou à quelque malentendu, et sur l'application, d'ailleurs assez malheureuse, qu'il en fait à deux récits évangéliques, les quelques milliers d'hommes rassasiés avec cinq pains et deux poissons et la tempête apaisée à la voix du Seigneur. Mais il est temps d'abandonner ces questions préjudicielles et d'en venir à ce qui est le point essentiel de cet ouvrage, je veux parler de l'opinion de M. K. sur la nature de Jésus-Christ.

La doctrine ecclésiastique est que Jésus fut Dieu lui-même manifesté en chair. M. K. repousse hautement cette croyance. Les quelques lignes dans lesquelles il la combat sont certainement ce qu'il y a de plus net et de plus fort dans son livre tout entier. Si Jésus n'est pas Dieu, il est donc un homme? pas davantage.

Il est bien né de Joseph et de Marie, dit M. K., mais il ne peut s'expliquer par une origine purement humaine; il faut admettre forcément qu'il fut un être surhumain. Et pourquoi? parce qu'il fut d'une pureté sans tache, et qu'une pureté sans tache (*eine fleckenlose Reinheit*) n'est pas dans les possibilités de la nature humaine, et constitue un véritable miracle (p. 174).

Cette pureté se prouve par sa vie, dit M. K. Que sait-il donc de la vie de Jésus? Pas autre chose sans doute que ce qu'en rapportent les Évangiles et la tradition. Et les Évangiles et la tradition ne nous montrent en lui que le docteur enseignant un ensemble d'idées religieuses et morales, et le personnage puissant opérant de nombreux miracles. De ce qu'on pourrait appeler sa vie privée, ils ne disent pas un seul mot.

M. K. n'ignore pas sans doute que des critiques difficiles ont cru découvrir des ombres dans le peu qui nous est rapporté de la personnalité de Jésus. Ils assurent qu'il n'a pas toujours scrupuleusement observé le cinquième commandement du décalogue (*Matth.*, XII, 47-49 et les parallèles *Marc*, III, 32-34, *Luc*, VIII, 20 et 21, *Jean*, II, 4), et qu'à son arrivée à Jérusalem il poussa un peu trop loin le zèle de la maison de Dieu (*Matth.*, XXI, 12 et 13 et le parallèle *Marc*, XI, 15-19). Ces critiques se trompent, je le veux bien; mais il valait la peine de montrer leur erreur, et peut-être que, tout en les réfutant, M. K. se serait aperçu que, du point de vue historique, la pureté sans tache de Jésus n'est pas un fait au-dessus de toute contestation et s'imposant nécessairement.

Il est positif qu'on a toujours cru dans l'Église à l'impeccabilité du fondateur du christianisme. Est-ce parce qu'on en avait des preuves historiques? Non, mais parce qu'on croyait que Jésus-Christ est Dieu; sa pureté sans tache était la conséquence inévitable de sa divinité. M. K. répudie le principe et garde la conséquence; c'est peu logique. Ce n'est pas tout: de cette conséquence qui, après avoir perdu son principe, n'a ni consistance ni valeur, M. K., renversant l'ancien ordre de déduction, va conclure que Jésus est un être surhumain.

Est-ce assez d'inconséquence? Pas encore.

Qui ne croirait qu'après avoir fait de Jésus un être surhumain, M. K. va le représenter comme tirant de son propre fond ce qu'il vient enseigner aux hommes? Eh bien, non. La conscience religieuse de Jésus eut besoin de recevoir de Jean-Baptiste une impulsion efficace, décisive, complète (p. 22). L'essénisme, cette alliance de vertu (*tugendbund*) au milieu du peuple d'Israël, fortifia en lui les enseignements qu'il avait puisés dans les écrits des anciens prophètes. Il n'est pas jusqu'aux pharisiens qui n'aient exercé quelque influence sur ses conceptions religieuses (p. 20).

Jésus est un être surhumain, et il a quelque chose à apprendre des esséniens et des pharisiens, et il est nécessaire que Jean-Baptiste le pousse dans sa voie! c'est à n'y rien comprendre.

Et nous ne sommes pas encore au bout. Cet être surhumain ne se comprend pas d'abord lui-même. Il avait commencé son œuvre de prédication et d'enseignement, quand il se reconnut pour le Messie, et ce ne fut que plus tard, presque à la fin de son ministère, qu'il eut conscience de sa filialité divine.

Il m'a semblé inutile de faire remarquer la contradiction manifeste des deux affirmations, d'une part que Jésus est né de Joseph et de Marie, et d'autre part qu'il est un être surnaturel. Cette contradiction saute aux yeux. Mais il convient de dire que M. K. a trouvé un mot pour désigner l'origine de Jésus en tant qu'être surhumain. Il l'appelle un miracle spirituel. Qu'est-ce qu'un miracle spirituel? Il ne le dit pas : cela n'étonnera personne. L'ascension est également un miracle spirituel pour M. K., et je soupçonne que la résurrection appartient aussi à cette nouvelle catégorie de miracles.

Comment un homme d'esprit et de science a-t-il pu s'engager dans ce tissu de contradictions, d'inconséquences et d'affirmations hasardées? Le lecteur n'a pas besoin qu'on le lui dise. M. K. a voulu juxtaposer deux choses incompatibles, la foi au surnaturel et les principes de la science moderne : il a échoué; il ne pouvait en être autrement. Réduire le nombre des miracles, les transformer en des faits spirituels extraordinaires, c'est faire sans doute un sacrifice à l'esprit scientifique; ce n'est pas le satisfaire. Ce n'est pas la quantité des miracles que repousse la science; c'est le miracle. Un ou beaucoup, peu lui importe. De même ce n'est pas se rendre aux exigences de l'histoire telle qu'elle est comprise aujourd'hui, que de mettre à la place de Jésus incarnation de Dieu lui-même, un Jésus être surhumain.

Et cependant ces concessions à l'esprit scientifique, cette atténuation des conceptions orthodoxes sont évidemment acceptées et tenues pour des progrès réels par un grand nombre d'hommes qui ne sont nullement disposés à rompre avec la foi chrétienne, mais auxquels la culture moderne a inspiré de la défiance, disons mieux, de l'antipathie pour le surnaturel. Ce que la critique, indépendante de toute secte religieuse et libre de tout esprit de parti, condamne comme des inconséquences ou des contradictions, est précisément ce qui est le plus chaudement applaudi par les hommes dont je parle. Ils y voient un rapprochement entre la science et la religion, et ils s'en réjouissent. L'ouvrage de M. K., considéré de ce point de vue, est réellement un signe du temps. Le succès qu'il a obtenu en serait au besoin une preuve manifeste. Il est arrivé très-rapidement à une troisième édition, et il ne s'arrêtera pas là.

MICHEL NICOLAS.

---

33. — **Barzaz Breiz.** Chants populaires de la Bretagne, recueillis, traduits et annotés par le vicomte HERSART DE LA VILLEMARQUÉ, membre de l'Institut. 6e édition. Paris, Didier, 1867. 1 vol. in-8° de lxxxij, 539 et xliv pages.

I.

Les ouvrages de M. de La Villemarqué sont aujourd'hui la base nécessaire de toute étude un peu sérieuse du breton armoricain. La *Grammatica celtica* de Zeuss, quelque excellente qu'elle soit, et quoique indispensable pour pénétrer les origines de la langue, ne peut suffire à l'étude grammaticale du breton; elle explique la grammaire de Le Gonidec, elle ne tient pas lieu de cet ouvrage dont la meilleure et la plus complète édition est due à M. de La Villemarqué. Les

meilleurs dictionnaires bretons sont ceux de Le Gonidec revus et augmentés d'additions nombreuses par M. de La Villemarqué. Les textes les plus précieux, et en même temps ceux qu'il est le plus facile de se procurer, sont *le grand Mystère de Jésus*, édité et traduit par le même savant, et les chants populaires qu'il a publiés sous le titre de *Barzaz Breiz*. *Le grand mystère de Jésus* doit surtout son importance aux formes grammaticales qui ne sont aussi anciennes dans aucun des monuments littéraires bretons publiés en notre siècle, excepté la *Vie de sainte Nonne*. Mais la *Vie de sainte Nonne*, dont on a beaucoup exagéré l'antiquité, est aujourd'hui introuvable, et d'ailleurs elle est d'une étendue moins considérable que le *grand Mystère de Jésus* et par conséquent fournit moins d'exemples. Toutefois ces deux ouvrages ont cela de commun qu'avec des flexions grammaticales très-différentes de celles qui sont usitées aujourd'hui ils nous offrent une langue mélangée de français dans une proportion importante. L'explication la plus probable de ce fait est que *le grand Mystère de Jésus* et *la Vie de sainte Nonne* sont des traductions du français [1]. Si cette hypothèse est conforme à la vérité, ces deux monuments de la littérature bretonne, leur valeur grammaticale mise de côté, ne présentent qu'un intérêt médiocre. Quoiqu'il en soit, les chants populaires réunis dans le volume dont le titre est écrit en tête de cet article offrent une bien plus grande utilité pour l'étude du vocabulaire breton : les mots français n'y ont pénétré que dans une proportion extrêmement restreinte; si l'originalité de tous ces petits poèmes n'est pas rigoureusement démontrée, si le thème de quelques-uns a pu être emprunté a une autre littérature, il n'y a au point de vue de la langue aucune différence à noter entre les uns et les autres, et les descendants des bardes nous présentent leurs enfants adoptifs couverts du même vêtement que les créations de leur génie poétique.

Nous ne nous étendrons pas ici sur la valeur littéraire de ces chants ni de leur traduction : leur succès dans le public, qui en a acheté cinq éditions, et à l'Académie française, qui a couronné l'ouvrage, nous dispensent de traiter cette question qu'on peut considérer comme résolue; nous croyons remplir plus utilement notre rôle de critique en exposant ce qui, suivant nous, manque à l'édition dont nous rendons compte.

Un ouvrage de cette nature ne nous semble pas destiné seulement à distraire ou à émouvoir agréablement le lecteur. M. de La V. dans sa préface parle des pleurs que certains de ces petits poèmes lui ont fait verser. Le goût de l'érudition ne nous a pas tellement desséché le cœur qu'il nous ait rendu insensible aux touchantes beautés de cette poésie, et plus d'une fois nous avons éprouvé la même émotion que M. de La V. Mais nous ne pensons pas qu'on doive s'en tenir à ce résultat. Nous voudrions que le savant académicien eût, dans ce recueil, fait la part plus large à la philologie.

D'abord nous regrettons les préoccupations exclusivement historiques et

1. [On croit avoir démontré que le *grand Mystère de Jésus* au moins est l'abrégé d'un texte français (*Rev. crit.*, 1866, art. 85); mais il ne paraît pas, jusqu'à présent du moins, qu'il en soit de même du *Mystère de sainte Nonne* (voir la lettre de M. Halléguen, *Rev. crit.*, 1866, I, 314). — *Réd.*]

esthétiques qui ont dirigé l'auteur dans le choix des pièces publiées; il n'a voulu, nous dit-il, mettre au jour que celles qui étaient intéressantes au point de vue de la mythologie, de l'histoire, des vieilles croyances, des anciennes mœurs domestiques ou nationales, ou enfin celles qui avaient une valeur poétique : il a négligé les autres. Quand on s'occupe d'une littérature aussi pauvre que celle de la Bretagne, il faut, ce nous semble, être moins sévère. Il y a quelque temps, dans le cabinet d'un des maîtres de la philologie moderne, nous entendions parler d'un amateur breton qui avait réuni un supplément au *Barzaz Breiz*, et ce supplément devait être aussi considérable au moins que l'ouvrage de M. de La V. Nous ignorons quelle suite sera donnée à ce projet. Mais l'utilité de sa réalisation nous paraît incontestable. Les exemples donnés dans les dictionnaires de Le Gonidec ont tous été fournis par l'imagination de l'auteur ou par sa traduction de la Bible qui n'a pas plus d'autorité. Quand on voudra composer un dictionnaire d'après une méthode plus scientifique, il faudra remplacer tous ces exemples par des citations de textes empruntés aux différentes sources de la littérature bretonne. Or, on ne pourra guère le faire avant que les bretons se soient décidés à publier ceux de ces textes qu'ils ont en portefeuille [1], et pour notre compte nous apprécions principalement à ce point de vue ceux qui ont été écrits sans parti pris, surtout avant l'établissement de l'école systématique dont Le Gonidec est le fondateur : beaucoup des chants laissés de côté par M. de La V. remplissent cette condition.

Nous aurions ensuite désiré que M. de La V. eût enrichi son édition de variantes, d'une étude méthodique des formes grammaticales que Le Gonidec a négligées, et d'un glossaire des mots qui manquent dans le *Dictionnaire breton-français* de ce savant.

Commençons par les variantes. Leur existence résulte de la manière dont M. de La V. nous dit lui-même qu'il a établi son texte. Il déclare avoir eu, de plusieurs chansons, des versions très-dissemblables, à plus forte raison en a-t-il eu des leçons qui diffèrent en quelques mots seulement. Il n'est pas nécessaire d'aller en Bretagne pour s'en assurer. Il suffit de comparer entr'elles les différentes éditions du livre de cet éminent celtiste.

Nous dirons même que les premières leçons admises par lui ne nous paraissent pas les moins bonnes. De deux versions d'une vieille chanson populaire, la meilleure ne nous semble pas celle qui est la plus intelligible aujourd'hui, et la plus conforme au vocabulaire moderne, à la grammaire qui s'enseigne actuellement.

Nous avons en ce moment sous les yeux la première édition du *Barzaz Breiz* (M. de La V. écrivait alors *Barzas Breiz*), publiée à Paris chez Delloye, en 1839. On y lit, page 28, ce vers : « *A bar ar c'horrig da brégi*, » en français : force le nain à parler.

1. Voir par exemple un catalogue de Mystères bretons, la plupart inédits, dans l'introduction mise par M. Luzel en tête du *Mystère de sainte Tryphine et du roi Arthur* publié par lui en collaboration avec M. l'abbé Henry. Quimperlé, 1863. 1 vol. in-8°. P. xxxvij, xxxviij.

Dans l'édition qui vient de paraître, un mot de ce vers est changé (p. 32, col. 2, vers 3), on y lit : « *A lak ar c'horrig da bregi.* »

Lak au lieu de *bar*, le sens est le même. *Lak* est ici pour *laka*, 3e personne du singulier du présent de l'indicatif du verbe *lakaat* (Le Gonidec, *Grammaire bretonne*, édition de M. de La Villemarqué, 1850, in-4°, p. 50). Le sens de ce verbe comme auxiliaire est le même que celui de l'allemand *lassen* et de l'anglais *to let*, il veut dire *faire : Lakaad da ôber*, faire faire (Le Gonidec, *Dictionnaire français breton*, édité par M. de La Villemarqué, p. 327, col. 1).

Pourquoi M. de La V. a-t-il substitué ce mot à *bar? Bar* est la 3e personne du présent de l'indicatif du verbe cambrien qui se dit à l'infinitif *peri*, à la première personne du présent de l'indicatif *param*, qui veut dire faire, et dans lequel Zeuss trouve l'étymologie du celtique *Parisii* (*Grammatica celtica*, p. 97, 216). Si la lettre initiale de *bar* est un *b* au lieu d'un *p*, c'est par l'effet d'une permutation régulière, c'est à cause de l'*a* qui précède (*Grammaire bretonne* déjà citée, p. 6, 40). Quelle raison a eue M. de La V. pour substituer *lak* à *bar?* Nous n'en pouvons voir qu'une : le verbe *lakaat* est encore aujourd'hui usité en breton, on le trouve dans les dictionnaires de Le Gonidec; le verbe *peri* est tombé en désuétude et Le Gonidec ne l'a pas mentionné. Ce motif ne nous paraît pas suffisant, et, dans tous les cas, *bar* aurait dû, ce nous semble, être mentionné en note comme une variante de quelque intérêt.

En voici une autre : Tous nos lecteurs connaissent le futur si curieux de deux conjugaisons latines : *amabo*, *monebo*, formé au moyen d'un suffixe dont le sanscrit *bhu*, être, nous donne le sens. On trouve dans l'ancien irlandais deux temps formés de cette manière : un futur primaire qui a le même sens que le futur latin (Zeuss, p. 429), et un futur secondaire qui a le sens du conditionnel, de l'imparfait du subjonctif et du futur passé (p. 454) : ils sont dans le même rapport que le futur auxiliaire et le conditionnel sanscrit (Bopp, *Kritische Grammatik der sanscrita Sprache*, 2e édition, § 440-441 et p. 258-259). De ces deux futurs le second seul se retrouve dans la grammaire de Le Gonidec et dans le breton moderne : il a le sens de conditionnel et d'imparfait du subjonctif (*Gramm. bretonne*, p. 38) : *Kanfenn*, je chanterais, *ra ganfenn*, que je chantasse. Le futur primaire usité n'a pas l'*f* caractéristique, on dit *kaninn* au lieu de *kanfinn*, je chanterai.

En lisant dans l'édition de 1839, p. 64, les premiers vers de la Ballade de Merlin, nous avions été tout étonné de trouver un futur secondaire qui a le sens du futur primaire : « Da rédérez na *iéfec'h* ket. » A la course vous *n'irez* point.

Ma mammik paour, mar em c'héret,
Da fest né em *lesfec'h* monet.

« Ma pauvre petite mère, si vous m'aimez vous me *laisserez* aller à la fête nouvelle. » Telle est la traduction de M. de La V. Évidemment ici *iéfec'h*, *lesfec'h* jouent le rôle de futur primaire, et nous ne croyons pas faire acte de témérité en disant que dans ces mots l'*e* de la flexion remplace une autre voyelle, probablement un *i*, qui primitivement a dû servir à distinguer du futur secondaire formé avec le suffixe *bhu* le futur primaire formé avec le même suffixe. Nous

étions confirmés dans cette hypothèse par la découverte de ce futur primaire dans sa forme régulière quelques vers plus loin, à la page 78 de la même édition :

Na tamm boued e bet na *zebfinn*,
Ne *zebfinn* tamm boued ar ann bed.

M. de La V. traduit : « Je.... ne *mangerai* morceau, je ne *mangerai* morceau au monde. » *Zebfinn*, ou, en supprimant la permutation de la lettre initiale, *debfinn* est évidemment la première personne du singulier du futur primaire du verbe *dibri*, manger (*Dict. bret. franç.*, p. 243), sur les plus anciennes formes duquel on peut consulter Zeuss, p. 184.

Ce futur si curieux a disparu de l'édition dont nous rendons compte; on y lit *zebrinn* (p. 69, col. 1, vers 10-11), conformément à la grammaire de Le Gonidec. Nous répétons ce que nous avons dit plus haut, nous désirerions qu'une note conservât le souvenir de la variante intéressante qu'on relève dans la première édition.

Cependant on aurait tort de croire que dans la sixième édition M. de La V. ait uniformément fait disparaître toutes les *irrégularités* qui pouvaient blesser les oreilles d'un homme habitué au respect des règles du beau langage breton, telles que les a formulées Le Gonidec.

Voici un exemple du contraire :

Le verbe *kaout*, avoir (en grec κτάομαι), se fait remarquer en breton par un caractère singulier : dans la plupart des temps la consonne initiale indique de quelle personne il s'agit; cette consonne initiale est un *b* pour la première personne, un *p* pour la seconde, un *d* pour la troisième. Le paradigme donné par Le Gonidec (*Gramm. bret.*, p. 32) excepte de cette règle les premières et secondes personnes du présent de l'indicatif où ce verbe s'écrit *euz* et qui ne se distinguent entr'elles que par le pronom. Or nous trouvons dans la première édition du *Barzaz Breiz*, p. 68, v. 5, et dans la sixième, p. 65, col. 1re, v. 5, *peuz*, vous avez.

Encore un autre exemple :

On sait qu'après certaines particules la moyenne et la ténue initiales bretonnes subissent la double permutation qui est un des caractères du haut allemand; la ténue se change en moyenne et la moyenne en aspirée, ou à défaut d'aspirée en une consonne équivalente.

L'avant-dernier vers de la Prophétie de Gwenc'hlan nous donne un exemple d'une permutation de ce genre qui n'est pas mentionnée par Le Gonidec [1]. La consonne dont il s'agit est celle que les Bretons appellent le *ch* français, dont le son est le même que celui du *sh* anglais et du *sch* allemand, et se rapproche fort de celui de la ténue palatale sanscrite qui se prononce *tch* qu'on écrit ordinairement *c'*; la moyenne sanscrite de même ordre est *g'* qui se prononce *dj*. La moyenne correspondante au *ch* français des Bretons est *j*, et on dit *a jomm* pour *a chomm*, il reste, il demeure (1re édition, p. 8, 6e édition, p. 22).

1. On en trouve cependant des exemples dans sa Bible.

Il y aurait lieu de faire une foule d'observations grammaticales du même genre.

Enfin on pourrait relever dans le *Barzaz Breiz* nombre de mots qui manquent dans le dictionnaire de Le Gonidec ou qui ne s'y trouvent que sous une forme différente, et, malgré les efforts de M. de La V. pour faire disparaître ces prétendues irrégularités, elles sont beaucoup plus fréquentes qu'on ne pourrait le croire, si on se contentait de la liste qui se trouve à la page LXVII de la préface. Déjà le premier mot du titre de l'ouvrage serait en vain cherché dans le *Dictionnaire breton français*.

Prenons au hasard une page du volume, la page 64 : Bien qu'au vers 9 de la première colonne, aux vers 9 et 14 de la seconde, *c'habestr*, bride, *klok*, parfait, et *teurel*, jeter, remplacent *c'hapez*, *plom* et *tolet* de la première édition, mots inconnus à Le Gonidec, on lit encore au 6e vers de la seconde colonne *lampat* pour *lammout*. Par contre, au 6e vers de la première colonne, la sixième édition porte *oelo*, futur impersonnel du verbe *gwela*, pleurer, au lieu de *welo*, forme régulière qui se trouve dans la première édition, et au second vers de la même colonne *goela* au lieu de *gwela*.

A défaut de notes pour expliquer ces formes, un glossaire serait évidemment fort utile.

Si M. de La V. n'était qu'un écrivain élégant, nous ne serions pas si exigeants à son égard. Mais nous avons en commençant signalé la valeur de ses additions aux dictionnaires et à la grammaire de Le Gonidec. Depuis, sa dissertation sur l'inscription de Lomarec (*Mém. prés. par divers savants à l'Acad. des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1re sér., t. V, p. 411) nous l'a montré parfaitement au courant des travaux de l'érudition allemande et des progrès que nous devons à Zeuss. Noblesse oblige. M. de La V. ne peut pas aujourd'hui se contenter d'une gloire purement littéraire, et laisser faire par d'autres des travaux d'érudition dont l'honneur lui revient de droit, et qu'il est mieux que tout autre capable de nous donner. Telle est la cause de l'insistance que nous avons mise à montrer ce qui, suivant nous, manque à la présente édition des chants populaires de la Bretagne et quelles améliorations nous voudrions trouver dans les éditions prochaines. Les efforts faits par M. de La V. pour rendre la sixième édition du *Barzaz Breiz* supérieure aux précédentes nous sont une garantie que la septième offrira de nouvelles preuves de cette activité consciencieuse et de ce désir de la perfection qui sont, comme le goût littéraire, un des caractères de son esprit.

H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE.

II.

Après l'article qu'on vient de lire il y a place encore pour quelques observations dans lesquelles le recueil de M. de La Villemarqué sera considéré comme document de la poésie populaire. Faites à un point de vue différent de celui auquel s'est placé notre collaborateur, elles tendent cependant à des conclusions identiques.

Nous dirons tout d'abord comme notre collaborateur qu'aucune des objections qu'on peut faire au système de M. de La V. et à ses opinions n'efface le mérite de son œuvre. Reconnaître l'importance de la poésie populaire, en apprécier la valeur littéraire en même temps que l'intérêt historique, c'était il y a trente ans faire preuve d'un jugement indépendant, d'un pressentiment dont la justesse ne devait se vérifier que plus tard. L'accueil fait aux chants populaires de la Grèce était à peine un encouragement; car ce qui avait fait le succès de la collection de Fauriel, c'était le sentiment philhellène qui dominait le public lorsqu'elle fut mise au jour. Il y a plus : la première édition du *Barzaz Breiz* devait être ce que M. de La V. l'a faite, c'est à dire littéraire et bretonne. Comment eût-on songé à rechercher dans les poésies bretonnes autre chose que ce qu'on goûtait si fort dans les chants grecs : d'admirables élans poétiques et l'expression de la vie d'un peuple? Et qui pouvait alors soupçonner que les poésies des pallikares fussent plus personnelles que celles de l'Armorique? Les idées qui dirigent maintenant l'étude de la poésie populaire ne pouvaient se former qu'après la publication d'un grand nombre de recueils, et chez ceux qui en inaugurèrent la série on ne devait exiger d'autres qualités que le sentiment littéraire et la faculté de le communiquer. On sait d'ailleurs dans quelles circonstances a été commencé le recueil dont nous annonçons la sixième édition; M. de La V. les rappelle en termes touchants au début de sa préface. Pour lui, enfant de la Bretagne, le recueil des chants de son pays était doublement une œuvre de piété filiale. Ce devait être bien réellement le *Barzaz Breiz*, l'histoire poétique de la Bretagne. Mais la comparaison des recueils de provenances très-diverses dont la publication a suivi celle du *Barzaz Breiz* a fait surgir des points de vue nouveaux auxquels il devient de plus en plus difficile de ne pas se placer lorsqu'on écrit sur la poésie populaire. Les préoccupations esthétiques cèdent peu à peu la place aux exigences de la critique, et si M. de La V. a raison de dire avec M. Sainte-Beuve que « la discrétion, le choix sont le secret de l'agrément *en littérature* », l'histoire littéraire aussi bien que la linguistique auront à souffrir du choix trop discret qu'il a fait entre des matériaux « qui feraient bien des volumes » (p. v).

Le même scrupule, et cela est bien regrettable, a sans doute empêché M. de La V. de rapporter les variantes des chansons qu'il a publiées. M. d'Arbois de Jubainville a montré l'importance qu'elles ont aux yeux des philologues; elles n'en ont pas une moindre pour ceux qui font la critique de ces chants. On l'a fait voir ici même en comparant diverses rédactions de la chanson de *Jean Renaud.*[1] Il est à craindre que le désir de présenter les chants bretons sous leur forme la plus élégante ait entraîné M. de La V. à user d'un procédé que la critique repousse encore plus que la simple omission des variantes : je veux parler de l'usage de constituer une pièce au moyen de versions différentes. « La » seule licence que puisse se permettre l'éditeur, dit-il, est de substituer à cer- » taines expressions vicieuses, à certaines strophes moins poétiques, les stances, » les vers ou les mots correspondants des autres leçons » (p. vi). Mais une telle

1. 1866, I, art. 106, et II, p. 125 et 287.

licence n'est nullement légitime : le couplet rejeté comme « moins poétique » peut contenir un trait important; il n'est pas plus permis de mélanger les versions d'un chant populaire que les différentes rédactions d'une chronique. Procéder de la sorte, c'est livrer à la critique des matériaux dont elle devra sans cesse se défier. « Telle a été la méthode de Walter Scott », ajoute M. de La V.; « je ne pouvais suivre un meilleur guide. » Il faut dire au contraire qu'il n'en est pas de plus dangereux, et ajouter aussitôt que W. Scott a publié son *Minstrelsy of the Scottish Border* en 1802. Admettrait-on maintenant qu'un éditeur prît avec les anciens textes les libertés que le même W. Scott s'est données à l'égard de *Sir Tristrem?* D'ailleurs on est bien en droit de suspecter la valeur des principes qui ont guidé M. de La V. dans ses choix, lorsqu'on le voit opter en faveur d'une version en dialecte de Léon de telle ballade, simplement parce que ce dialecte est « plus élégant que celui de Cornouaille » (p. 25).

Un des grands résultats des études sur la poésie populaire, c'est que beaucoup de récits se retrouvent sous des formes plus ou moins différentes en des lieux souvent très-distants. Dès lors s'élève la question de savoir si l'origine de ces récits doit être placée au berceau commun des peuples qui les ont conservés, ou bien si, nés à une époque quelconque chez l'un de ces peuples, ils se sont propagés de bouche en bouche jusqu'à des distances considérables. La première hypothèse peut être vraie pour certains récits (par exemple pour celui de Polyphème), mais elle n'est guère vraisemblable pour la plupart de nos romances. La seconde offre en général plus de probabilité, mais dans l'immense majorité des cas il est impossible de déterminer le lieu où tel récit a pris naissance. Ces notions n'existaient pas lorsque M. de La V. préparait son recueil; aussi, préoccupé de l'idée que les chants qu'il rassemblait constituaient « l'histoire poétique de la Bretagne », a-t-il emprunté à l'histoire de sa province mainte explication qui s'est trouvée fausse dès que le chant ainsi interprété a été retrouvé dans une autre littérature. D'ailleurs, les allusions historiques invoquées par M. de La V. sont en général si fugitives que depuis longtemps la critique les a révoquées en doute; et on peut regretter que M. de La V. n'ait pas tenu assez compte des objections qui lui ont été adressées à cet égard. Ainsi dans une des plus jolies pièces du recueil, *le Baron de Jauioz*, une jeune fille est vendue à un seigneur et emmenée par lui sur son cheval noir à travers les apparitions les plus fantastiques; les offres les plus magnifiques du baron ne peuvent la consoler, et bientôt elle meurt. C'est un des lieux communs des traditions populaires. M. de La V. trouve qu'il y a eu au XIVe siècle en Languedoc un baron de Jauioz, et il ne lui en faut pas davantage pour identifier ce personnage avec le héros de sa ballade. Dès 1846, M. Vallet de Viriville a pertinemment démontré que cette assimilation ne reposait sur rien de solide.[1] « Selon nos poëtes populaires, disait M. de La V., il » (le baron de Jauioz) aurait pendant son séjour en Bretagne acheté à prix d'or » et emmené en France une jeune fille, etc. » Maintenant il dit avec un peu plus de réserve : « S'il faut en croire les poëtes populaires bretons, et si la tra-

1. *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 2, II, 282.

» dition n'a pas substitué un nom à un autre... » (p. 205). Le fait est qu'on n'a aucun motif de supposer que le baron languedocien de *Jaujose* ou de Joyeuse ait jamais été en Bretagne, et qu'il eût été convenable d'en débarrasser complétement la sixième édition du *Barzaz Breiz*. — L'explication historique de la ballade d'Azénor la pâle (p. 242) repose également sur une identité de noms. Mais les notes nous apprennent (p. 249) qu'il existe une rédaction de la même ballade où les noms sont différents. Alors que devient l'explication ? et pourquoi n'avoir pas publié cette variante ? — Lorsque M. de La V. a publié pour la première fois la ballade du seigneur Nann, rien ne pouvait faire suspecter son origine bretonne; depuis qu'elle a été reconnue identique à celle de Jean Renaud, cette origine n'est plus soutenable. Cependant M. de La V. dit encore : « La ballade » du seigneur Nann, dont le nom est un diminutif du breton *rennan*, c'est à dire » *velu*, a passé en France, où on l'appelle *Renaud* » (p. 29).

Il en est de l'étude de la poésie populaire comme de toutes les autres : plus on avance, plus les difficultés se multiplient. On se tient maintenant dans une extrême réserve quant à l'explication historique des chansons, et par suite on n'est pas moins prudent quant à leur date. La cause de la chanson nous échappant d'ordinaire, il ne nous reste qu'à chercher la date de sa forme actuelle. Cette forme ne semble jamais remonter au delà de trois ou quatre siècles; mais elle est trop fugitive, trop changeante pour se laisser saisir par les instruments de critique dont nous disposons. Rien n'empêche qu'une ballade actuellement chantée soit arrivée, en passant par une suite d'insensibles transformations, du Moyen-Age jusqu'à nous, mais on peut rarement s'en assurer. S'il est vrai qu'il y ait dans certains chants bretons anciens des traces réelles d'allittération, [1] ce sera pour la critique un précieux élément qui ailleurs lui fait défaut. Mais à part ce fait il faut renoncer à dater la plupart des chants bretons. Dire que la pièce intitulée *le Retour d'Angleterre* (p. 141) retrace un épisode de la conquête de l'Angleterre par les Normands, c'est avancer une hypothèse bien incertaine; mais, cela même admis, il n'y a aucune rigueur dans ce raisonnement : « La » conquête de l'Angleterre remontant au XIe siècle, il y a tout lieu de croire que » la rédaction première de cette ballade a été faite à la même époque » (p. 144). — Il est également bien hardi de prétendre que la ballade du *Rossignol*, encore aujourd'hui populaire, est précisément celle que Marie de France a imitée (p. 151). Quant à dire que Marie a emprunté la forme rhythmique de sa pièce à l'original breton (p. 155), c'est une assertion qui ne doit pas même être discutée.[2]

1. Il faudrait savoir si la *Prophétie de Gwenc'hlan* qui offre ces traces (p. 19) est véritablement populaire.

2. M. de la V. cite ainsi le troisième vers du lai de Marie de France :

Eostik a nom, ce m'est avis,

et il dit ceci : « Marie a très-probablement traduit d'après le dialecte de Léon, car c'est le seul où *rossignol* soit toujours écrit et prononcé *eostik;* en Cornouaille, en Tréguier et en Vannes, on a constamment écrit *estik* ou *est*, comme en Cambrie *eos*. » Le fait est que Marie ne dit pas *eostik*, qui fausserait le vers; son texte porte :

Laustic ad nun, ceo m'est avis...

(édit. Roquefort, I, 314), et le lai même est intitulé *Lai du Laustic*.

En réalité, il n'est pas possible de dater d'autres pièces que celles dont le sujet est un fait déterminé avec certitude et récent. Dans cette catégorie rentrent les pièces vendéennes que M. de La V. a admises en petit nombre dans son recueil. C'est bien à tort, ce me semble, que M. Magnin a désapprouvé leur introduction dans le *Barzaz Breiz* : rien ne peut mieux prouver la persistance de la faculté poétique dans le peuple.

Je ne veux pas multiplier ces observations. Elles suffisent à montrer ce qui reste à faire pour mettre le *Barzaz Breiz* au niveau de la science. Pour le texte : il faudrait donner les chants selon la version qui paraîtra la plus ancienne, rapporter en note les variantes et ne les introduire dans le texte qu'en cas de nécessité, et en avertissant le lecteur. Pour les explications : il y aurait à supprimer toutes les hypothèses qui ont eu leur valeur au temps où parut pour la première fois le *Barzaz Breiz*, mais qui maintenant sont en contradiction avec les résultats obtenus par l'étude comparée des poésies populaires. Les sources de toutes les versions qu'on aurait pu rassembler devraient être exactement indiquées, et à ce propos M. de La V. pourrait donner quelques renseignements sur le manuscrit du XVIe siècle dont il parle p. 412. En outre une nouvelle collection de chansons bretonnes, dussent-elles avoir un peu moins de valeur littéraire que celles dont nous sommes en possession, serait assurément bien reçue du public lettré.

La linguistique et l'histoire de la poésie sont donc d'accord dans leurs sollicitations. Si M. de La Villemarqué veut bien y faire droit, il aura doublé la valeur scientifique de son œuvre sans en avoir en rien diminué le mérite littéraire.

P. M.

---

34. — **La France de saint Louis d'après la poésie nationale**, thèse présentée à la Faculté des lettres de Paris, par Ed. SAYOUS. Paris, Durand, 1866. In-8°. vij-208 pages.

M. Sayous justifie, dans une courte préface, son entreprise qu'on pourrait, dit-il, taxer de témérité. Nous serions plutôt tenté de lui reprocher d'être trop modeste; pour tracer un tableau de la société au XIIIe siècle, il est clair que les documents poétiques ne suffisent pas : il faut interroger l'histoire, les actes authentiques, les représentations figurées, etc. Mais la critique n'a pas à demander à un auteur pourquoi il a choisi tel sujet; elle doit seulement examiner comment il l'a traité. M. S. s'est très-rigoureusement borné aux limites qu'il s'était imposées; il ne s'appuie absolument que sur la *poésie vulgaire* et ne dépasse ni en avant ni en arrière le règne de saint Louis. Nous acceptons ce cadre dans son étroitesse; voyons comment l'auteur l'a rempli.

Un livre de ce genre devrait commencer par une critique soigneuse des sources; il faudrait déterminer le caractère et la valeur de chacune aussi rigoureusement que possible avant d'y puiser, sous peine de n'inspirer pas de confiance au lecteur. Quand on prend un trait dans un fabliau, une chanson ou une satire, on n'a pas le droit de s'en servir comme s'il avait une valeur absolue et

incontestable; nous n'ajouterons foi au poète que dans une mesure très-variable suivant ce que nous saurons de lui et de son sujet. — M. S. ne s'est pas douté de cette exigence; tout ce qu'il dit des sources (p. I, en note) se borne à l'indication de l'*Histoire littéraire de la France* et de quelques recueils.

Les monographies ne sont utiles que quand elles épuisent le sujet, autant du moins que peut le faire l'auteur; ce n'est pas la peine de traiter un sujet restreint si on doit être aussi superficiel que les compilateurs d'ouvrages généraux. La littérature du temps de saint Louis est en grande partie inédite; on ne peut la connaître qu'après de longues études sur les manuscrits; ce qu'on fera sans ces études sera nécessairement trop incomplet pour avoir une véritable valeur. — M. S. n'a pas ouvert un manuscrit; il ne connaît de la plupart des chansonniers que les échantillons que donne l'*Histoire littéraire*, dont le choix n'était pas fait, naturellement, en vue de son travail; ce qui est plus grave, c'est aussi dans l'*Histoire littéraire* qu'il a principalement étudié les fabliaux, qui, eux, sont publiés pour la plupart. En dehors du grand ouvrage de l'académie des Inscriptions, des recueils de MM. Jubinal, Dinaux et L. de Lincy, il n'a presque rien consulté. Son livre présente les omissions les plus fâcheuses, parmi lesquelles nous signalerons celles de la *Bible au seignor de Berze*, du *Castoiement des Dames*, de tous les romans d'aventure, si précieux pour l'histoire des mœurs, etc., etc.

Ces observations suffisent pour faire voir que M. S. n'a pas prétendu faire un ouvrage scientifique. Nous ne pouvons même regarder son livre comme un bon travail de vulgarisation. Un vulgarisateur est dispensé d'études originales, de recherches neuves; mais il doit connaître tout ce qui a été publié d'important sur son sujet et offrir le dernier mot de la science du moment. Ce n'est pas avec une demi-douzaine de volumes qu'on peut accomplir une semblable tâche d'une façon satisfaisante.

Nous ne nous arrêterons pas maintenant à discuter en détail les idées de M. S.; on voit qu'elles manquent de la base indispensable. L'auteur, spirituel assurément et ingénieux, a souvent saisi avec finesse quelques traits de la société qu'il voulait peindre; mais il n'a pas assez vécu avec elle pour la comprendre dans son essence et en saisir la physionomie propre. Un louable esprit d'impartialité, et même de sympathie, a guidé sa plume; mais on sent toujours en lisant son livre que c'est l'œuvre d'un homme de notre temps, qui s'étonne de tout ce qui lui est nouveau et lui semble étrange, est plus frappé des différences que des ressemblances, des détails piquants ou curieux que de la charpente, et donne souvent à des choses de peu d'importance une valeur disproportionnée. Tel qu'il est, cet ouvrage est une agréable lecture, propre à donner à ceux qui ne connaissent pas le XIIIe siècle une idée *à peu près juste* de la société du temps de saint Louis; mais en somme on peut dire qu'il ne tient ni les promesses de son sujet, ni même celles de son titre.

Dans un livre de seconde main comme celui-ci il va sans dire que les erreurs et les inexactitudes se rencontrent en grand nombre; on ne s'improvise pas savant d'un jour à l'autre, pour le Moyen-Age pas plus que pour l'antiquité. Nous ne signalerons, à titre de preuve, que quelques méprises : P. 29, *viautres*

(levriers) est traduit par *vautours;* p. 97, dans l'expression *lance sor fautre* (lance en arrêt), M. S. corrige très-mal à propos *lance* en *lancé* et, je le crains, croit que *fautre* veut dire *cheval*; la citation de Rutebeuf de la p. 101 (en note) est défigurée par l'addition, au second vers, d'un *que* qui détruit la mesure et fausse le sens; il y a une très-étrange faute à la seconde citation de la p. 134 (vers 4, où le dernier mot doit être également fautif); p. 148, 3e citation, vers 3, *Dieu* est évidemment une distraction du copiste, et provient du vers 2: lisez *gens* (je sais bien que M. Jubinal imprime ainsi, mais il ne faudrait pas reproduire des textes inintelligibles). Les textes sont en général très-incorrects, ce qu'une révision attentive des épreuves aurait suffi à prévenir. Toutefois ce sont là des erreurs qui ne portent pas sur le fond des choses; les suivantes sont plus graves. P. 20, la prétendue hostilité du Midi pour la croisade repose sur une suite de malentendus, parmi lesquels figure en première ligne l'interprétation donnée, d'après l'*Histoire littéraire,* à un passage allégorique de Marcabrus (p. 40), lequel vivait d'ailleurs au milieu du XIIe siècle. P. 51, nous trouvons encore citée la fameuse chanson normande fabriquée par M. Julien Travers; il est temps cependant qu'elle disparaisse de la littérature (voy. *Rev. crit.*, t. I, p. 261). Bien souvent M. S. emploie, pour juger le XIIIe siècle, des récits qui sont bien antérieurs à cette époque et puisés dans d'autres civilisations; telle est (p. 73) l'histoire du jeune homme qui épouse la Vierge (originairement Vénus, comme dans l'admirable nouvelle de M. Mérimée, *la Vénus d'Ille*) et celle de la *Houce partie* (p. 163) qui vient du *Pantschatantra;* de même le symbolisme mis (p. 79) sur le compte de la théologie du XIIIe siècle est bien plus ancien et remonte aux Pères de l'Église. Des cinq citations de la p. 95, la première est prise de saint Paul, la troisième et la quatrième n'ont aucun rapport avec le contexte, et aucune ne prouve l'assertion qu'elles sont destinées à soutenir, assertion en effet insoutenable, à savoir que « la propriété ecclésiastique révoltait singulièrement. » P. 99, la citation est entendue au rebours de son véritable sens; Renart bénit les voleurs et maudit les prêtres, abbés et ermites; cela est dans son caractère et ne prouve pas, je pense, que l'on regardât les prêtres comme des voleurs. P. 107 : « On voit que la charité ecclésiastique ne s'endormait point à l'égard des lépreux. » Était-ce bien la charité ecclésiastique qui subvenait aux hospices dont il s'agit? C'étaient plutôt, je crois, des fondations privées. P. 168, M. S. admet le *droit du seigneur* comme un fait qui ne soulève même pas de discussion. « Au lieu de flétrir ce honteux usage et d'y renoncer, les nobles semblent regretter le temps jadis où le vilain se faisait moins prier. » Une telle assertion demanderait des preuves; la note en donne trois : 1° les vers, cités vingt fois et réfutés dernièrement par M. de Barthélemy (voy. *Rev. crit.*, t. III, p. 28), du *Conte des vilains de Verson* (M. S. imprime *Contre les vilains de V.*); 2° des vers de *Renart* qui ne signifient rien de semblable; 3° de « quelques vers de Thibaut : *Qui sa dame velt*, etc.; » je n'ai pas pu retrouver ces vers (il est certain d'ailleurs, *à priori,* qu'ils ne contiennent pas la preuve cherchée), et je ferai à ce sujet à M. S. une dernière observation : c'est que sa manière de citer est inadmissible. On trouve des indications de ce genre : *Hist. litt.*, ou *Jubinal*, ou,

comme plus haut, *Thibaut*, etc., qui sont complètement inutiles. Les conséquences que M. S. tire des textes appellent si souvent la vérification qu'il aurait dû la rendre plus facile [1]. G. P.

VARIÉTÉS.

L'enseignement du français en Hollande.

Il nous est dernièrement tombé entre les mains l'extrait d'un périodique hollandais (*Weekblad vor het lager, middelbaar en gymnasiaal onderwijs*, 4e a., n° 40), dans lequel un jeune homme, qui vient de passer l'examen demandé pour l'enseignement du français, rend compte des questions écrites et orales auxquelles il a dû répondre, et instruit ainsi les autres candidats des conditions de l'examen. Ce qui rend cette communication opportune, c'est que l'examen dont il s'agit est nouveau en Hollande, comme l'enseignement auquel il doit fournir des professeurs de français (c'est un enseignement intermédiaire entre l'enseignement primaire et celui des gymnases). Le candidat a eu à choisir, pour les traiter par écrit en français, entre ces trois questions : 1° *Formation de la langue française; son origine et son développement jusqu'au* XVe *siècle;* 2° *Analyse critique de Phèdre;* 3° *L'encyclopédie et les encyclopédistes.* Il a opté pour la première, et donne sur la façon dont il a compris et développé son sujet des détails qui prouvent qu'il le possédait très-suffisamment. A l'examen oral, on l'a interrogé sur toute l'histoire de la littérature française; puis on lui a fait lire un texte, en lui demandant toutes les explications littéraires, grammaticales, étymologiques qu'il comportait. En terminant, M. N. donne la liste des diverses questions écrites posées aux candidats à cette épreuve, qui inaugure la série des examens de ce genre; nous y relevons celles-ci : *Histoire des variations de la langue française, — Tableau de la littérature française du commencement du* XVIIe *siècle jusqu'à la mort de Mazarin; — De la littérature pseudo-classique depuis l'époque de la révolution jusqu'en* 1815. Cet examen est destiné, nous le répétons, à ce qui correspond à notre nouvel *enseignement spécial.* — Nous ne demanderons pas si les aspirants aux places des professeurs de langues vivantes doivent remplir chez nous de telles conditions, s'ils doivent traiter des questions comme celles-ci : *Tableau des périodes de l'histoire de l'allemand au moyen-âge; — La fusion du français et de l'anglo-saxon; — La littérature anglaise sous les Stuarts; — Lessing et son influence.* Nous ferons seulement observer qu'il n'y a, *en France*, aucun examen où il soit nécessaire de connaître l'histoire de notre propre littérature, et, à plus forte raison, celle de notre langue.

1. On ne peut laisser passer la singulière appréciation de l'ancienne poésie allemande que nous offre la *Préface* (p. iij-iv) : « Que deviendrait la vieille Allemagne sans les bons et les mauvais génies qui erraient sur le grand fleuve et qui inspiraient, devant les nobles chevaliers de Thuringe, les divins accents de Wolframb (*sic*) comme l'enthousiasme infernal de Henri d'Ofterdingen? » Pourquoi parler de ce qu'on ignore aussi complétement?

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

1re et 2e livraisons. Gr. in-8° à 2 col. 32 p. Paris (toutes les lib.).

L'ouvrage complet : 60 fr. — La livraison : 50 cent. L'ouvrage comprendra plus de 150 livraisons.

Graesse (J.-G.-Th.). Trésor de livres rares et précieux ou nouveau dictionnaire bibliographique. Livr. 37. Gr. in-4°. Dresden (Kuntze). 5 fr.

Hœrmann (L. v.). Untersuchungen über die homerische Frage. 1 liv. Die einheitlichen Elemente des ersten Gesanges der Ilias. Gr. in-8°, 83 p. Innsbruck (Wagner). 2 fr.

Homeyer (G.). Ueber die Formel « der Minne und des Rechts eines Andern mæchtig sein. » Gr. in-4°, 28 p. Berlin (Dümmler's Verlag). 1 fr. 35

— Das Friedegut in den Fehden des deutschen Mittelalters. Gr. in-4°. Ebendaselbst. 1 fr. 35

Ibn-al-Awam. Le livre de l'agriculture d'Ibn-al-Awam. Traduit de l'arabe par J.-J. Clément-Mullet. T. 2. 1re partie. In-8°. Paris (libr. A. Franck).

Les Pastorales de Longus, ou Daphnis et Chloé. Traduction par Amyot, revue et complétée par Courrier. Nouvelle édition. In-16. Paris (Picard). 2 fr.

Littré (E.). Auguste Comte et Stuart Mill. Suivi de Stuart Mill et la philosophie positive, par G. Wyrouboff. In-8°. Paris (Germer Baillère).

Müller (I.-E.-P). Obervationes criticæ in Æschyli Chœphoros. Gr. in-8°, 31 p. Erlangen (Deichert). 80 c.

Nake (B.). De Planci et Ciceronis epistulis. In-4°, 40 p. Berlin (Calvary et Cie). 2 fr. 15

Nisard (Ch.). Des chansons populaires chez les anciens et chez les Français; essai historique, suivi d'une étude sur la chanson de rues contemporaines. 2 vol. In-18 jésus. Paris (Dentu). 10 fr.

OEuvres de Jean sire de Joinville, comprenant : l'Histoire de saint Louis, le Credo et la Lettre à Louis X; avec un texte rapproché du français moderne mis en regard du texte original, par M. N. de Wailly. Gr. in-8°. Paris (A. Le Clere et Cie).

Officia propria ss. patronorum regni Poloniæ et Sueciæ. Gr. in-16, 268 p. Regensburg (Pustet). 4 fr.

Osterwald (K.-W.). Griechische Sagen als Vorschule zum Studium der Tragiker für die Jugend bearbeitet. 1re part. 1er vol. Gr. in-8°, 113 p. Mühlhausen (Heinrichshofen). 1 fr. 60

Contenu : Sophokleserzæhlungen. 1 v. Philokletes auf Lemnos. Der rasende Ajas.

Perrot (G.). De Galatia provincia romana, thesim proponebat Facultati litterarum parisiensi. In-8°. 184 p. Paris (Thorin).

Plath (J.-H.). Confucius und seiner Schüler Leben und Lehren. I. Historische Einleitung. Nach chinesischen Quellen. Gr. in-4°, 106 p. München (Franz). 4 fr. 80

Rohling (A.). Ueber den Jehovaengel des alten Testaments. Gr. in-8°. Münster (Theissing). 1 fr. 35

Roland (Mme). Lettres choisies, annotées par C. A. Dauban. In-18 jésus. Paris (Plon).

Saint-Marc Girardin. La Fontaine et les Fabulistes. 2 vol. in-8°. Paris (Michel Lévy frères). 15 fr.

Schœppner (A.) .Sagenbuch der bayerischen Lande. Aus dem Munde des Volkes, der Chronik und der Dichter. Édit. popul. 3 vol. Gr. in-8°. München (Rieger). 14 fr. 30

Schuchardt (O.). Nikomachos. Eine archæologische Studie. Avec 1 planche. Weimar (Bœhlau). 1 fr. 35

Sévigné (Mme de). Lettres de Madame de Sévigné, de sa famille et de ses amis, recueillies et annotées par M. Mommerqué. Nouvelle édition, revue sur les autographes, les copies les plus authentiques et les plus anciennes impressions, etc. Tome 13 et 14. In-8°. Paris (Hachette et Cie). 15 fr.

Winer (G.-B.). Grammatik des neutestamentlichen Sprachidioms. Als sichere Grundlage der neutestamentlichen Exegese bearbeitet. 7e édit. Gr. in-8°. Leipzig (Vogel). 9 fr.

Zeitschrift für ægyptische Sprache und Alterthumskunde herausgegeben v. Prof. Lepsius unter Mitwirkung von Dr H. Brugsch. Jahrgang 1867. 12 Nummern (à 1-1 1/2 feuille). Mit Beilagen und Abbildungen. Haut in-4°. Leipzig (Heinrich's Verlag. 20 fr.

Zirngiebl (E.). F. H. Jacobi's Leben, Dichten und Denken. Ein Beitrag zur Geschichte der deutschen Literatur und Philosophie. Mit dem lithogr. Bildnisse Jacobi's. Gr. in-8°, 367 p. Wien (Braumüller). 10 fr. 75

OEuvres complètes de Théophile, revues, annotées et précédées d'une Notice biographique par M. Alleaume, 2 vol. 10 fr.

Œuvres complètes de Saint-Amant. Nouvelle édition, revue et annotée par Ch. L. Livet. 2 vol. 10 fr.

Œuvres choisies de Senecé. Nouvelle édition, publiée par MM. Emile Chasles et P. A. Cap. 1 vol. 5 fr.

Œuvres posthumes de Senecé, publiées par MM. Emile Chasles et P. A. Cap. 1 vol. 5 fr.

Œuvres de Chapelle et de Bachaumont, publiées par M. T. de Latour. 1 vol. 4 fr.

Ancien Théâtre françois, ou Collection des ouvrages dramatiques les plus remarquables depuis les Mystères jusqu'à Corneille, publiés avec des notices et éclaircissements. 10 vol. 50 fr.

Histoire de la vie et des ouvrages de Corneille, par M. J. Taschereau. 1 vol. 5 fr.

OEuvres complètes de Pierre Corneille, revues et annotées par M. J. Taschereau. Tomes I et II. Chaque volume. 5 fr.

Mélusine, par Jehan d'Arras. Nouvelle édition, publiée par M. Ch. Brunet. 1 vol. 5 fr.

Le Roman de Jehan de Paris. Nouvelle édition, revue et annotée par M. Emile Mabille. 1 vol. 3 fr.

Le Roman comique, par Scarron, revu et annoté par M. Victor Fournel. 2 vol. 10 fr.

Histoire amoureuse des Gaules, par Bussy-Rabutin, revue et annotée par M. Paul Boiteau; suivie des Romans historico-satiriques du XVIIe siècle, recueillis et annotés par M. C. L. Livet. Tomes I-III. 15 fr.

Six mois de la vie d'un jeune homme (1797), par Viollet-le-Duc. 1 vol. 4 fr.

Les Aventures de don Juan de Vargas, racontées par lui-même, traduites de l'espagnol par Charles Navarin. 1 vol. 3 fr.

Nouvelles françoises en prose du XIIIe siècle, avec notice et notes par MM. Moland et Ch. d'Héricault, 1 vol. 5 fr.

Nouvelles françoises en prose du XIVe siècle, par les mêmes. 1 v. 5 fr.

Le Violier des Histoires romaines, ancienne traduction françoise des **Gesta Romanorum,** revue et annotée par M. G. Brunet, 1 vol. 5 fr.

Les Facétieuses Nuits de Straparole, traduites par Jean Louveau et Pierre de Larivey. 2 vol. 10 fr.

Hitopadésa, ou **l'Instruction utile,** recueil d'Apologues et de Contes, traduits du sanscrit par M. Ed. Lancereau. 1 vol. 5 fr.

Morlini Novellæ, Fabulæ et Comœdia. 1 vol. 5 fr.

Les Quinze joyes de mariage. 2e édition. 1 vol. 3 fr.

Les Évangiles des Quenouilles. 1 vol. Prix. 3 fr.

OEuvres complètes de Rabelais, seule édition conforme aux derniers textes revus par l'auteur, avec des variantes des anciennes éditions, des notes et un glossaire. Tome I. 5 fr.

La nouvelle Fabrique des excellents traits de vérité, par Philippe d'Alcrippe, sieur de Neri en Verbos. 1 vol. 4 fr.

OEuvres complètes de Tabarin, par M. G. Aventin. 2 vol. 10 fr.

Les Caquets de l'Accouchée. Nouvelle édition, revue sur les pièces originales et annotée par M. Edouard Fournier, avec une Introduction par M. Le Roux de Lincy. 1 vol. Prix. 5 fr.

Le Dictionnaire des Précieuses, par le sieur de Somaize. Nouvelle édition, augmentée de divers opuscules relatifs aux Précieuses, et d'une clef historique et anecdotique, par M. C. L. Livet. 2 vol. 10 fr.

OEuvres de Bonaventure des Périers, revues et annotées par M. Louis Lacour. 2 vol. 10 fr.

Relations des trois ambassades du comte de Carlisle, de la part de Charles II, en Russie, en Suède et en Danemark. Nouvelle édition, avec préface, notes et glossaire, par le prince Augustin Galitzin. 1 vol. 5 fr.

Histoire du Pérou, par le P. Anello Oliva, traduite de l'espagnol sur le manuscrit inédit par M. H. Ternaux-Compans. 1 vol. 3 fr.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

N° 8 Deuxième année 23 Février 1867

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE
MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS, H. ZOTENBERG.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
67, RUE RICHELIEU, 67

ANNONCES

LIBRAIRIE A. FRANCK, 67, RUE RICHELIEU.

BIBLIOTHÈQUE ELZEVIRIENNE

In-16, papier vergé, reliure en percaline.

Les Aventures du baron de Fœneste, par d'Aubigné. Edition revue et annotée par M. Prosper Mérimée, de l'Académie française. 1 vol. 5 fr.

Chronique de Charles VII, par Jean Chartier, publiée par M. Vallet de Viriville. 3 vol. 15 fr.

Mémoires de la reine Marguerite, suivis des Anecdotes tirés de la bouche de M. du Vair. Notes par M. Ludovic Lalanne. 1 vol. 5 fr.

Mémoires de Henri de Campion, annotés par M. C. Moreau, 1 vol. 5 fr.

Les Courriers de la Fronde, en vers burlesques, par Saint-Julien, annotés par M. C. Moreau, 2 vol. 10 fr.

Mémoires du comte de Tavannes, suivis de l'Histoire de la guerre de Guienne, par Balthazar. Notes par M. C. Moreau. 1 vol. 5 fr.

Mémoires de la marquise de Courcelles, publiés, avec une notice et des notes, par M. Paul Pougin, 1 vol. 5 fr.

Mémoires de madame de la Guette. Nouvelle édition, revue et annotée par M. C. Moreau. 1 vol. 5 fr.

Mémoires et Journal du marquis d'Argenson, ministre des affaires étrangères sous Louis XV, annotés par M. le marquis d'Argenson. 5 vol. Chaque vol. 5 fr.

OEuvres complètes de La Fontaine, revues et annotées par M. Marty-Laveaux. Tomes II-IV. Chaque volume. 5 fr.

Variétés historiques et littéraires, recueil de pièces volantes, rares et curieuses en prose et en vers, revues et annotées par M. Edouard Fournier, 10 vol. Chaque volume. 5 fr.

OEuvres complètes de Branthôme, avec une introduction, par M. Mérimée, et des notes par M. Louis Lacour. Tomes I-III. 15 fr.

Chansons de Gaultier Garguille, revues et annotées par M. Ed. Fournier. 1 vol. 5 fr.

Les Cent Nouvelles nouvelles publiées d'après le seul manuscrit connu,

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Anderson (J.-C.). The Roman City of Uriconium at Wroxeter, Salop : illustrative of the History and Social Life of our Romano-British Forefathers. With numerous cuts drawn on Wood, from the actual objects, by the author. In-8°, 150 p. cart. London (J.-R. Smith). 15 fr. 60

Assing (L.). Piero Cironi. Ein Beitrag zur Geschichte der Revolution in Italien. In-8°, 332 p. Leipzig (Matthes). 6 fr.

Bianchi (P.-J.). Documenta historiæ Forojuliensis sæculi XIII et XIV ab anno 1300 ad 1333 summatium regesta. Suite. Gr. in-8°, 48 p. Wien (Gerold's Sohn). 80 c.

Book (the) of the Sonnet. Edited by Leigh Hunt and S. Adams Lee. 2 vols. In-8°, 680 p. cart. London (Low). 22 fr. 50

Bulletin de l'Académie impériale des sciences de Saint-Petersbourg. Tome XI, 36 feuilles. Gr. in-4°. Leipzig (Voss). 12 f.

Chrysander (F.-G.). G. F. Hændel. Tome III. 1re partie. Gr. in-8°, 224 p. Leipzig (Breitkopf et Hærtel). 4 fr. 80

Dœhle (W.). De Demosthenis Philippicarum orationum prima. Gr. in-8°. Berlin (Calvary et C°). 1 fr. 50

Du Chaillu (P.-B.). A Journey to Ashango Land, and Further Penetration into Equatorial Africa. In-8°, 518 p. cart. London (Murray). 26 fr. 25

Epictetus Works of Consisting of his Discourses in Four Books, the Encheridion and Fragments, a Translation from the Greek, based on that of Elizabeth Carter by T. W. Higginson. In-8°. London (Low). 13 fr. 10

Europa. Chronik der gebildeten Welt. Redigirt von F. Steger. Jahrg. 1867. 52 numéros. Gr. in-4°. Leipzig (Keil). Le trimestre 8 fr.

Globus. Illustrirte Zeitschrift für Länder- und Vœlkerkunde mit besonderer Berücksichtigung der Anthropologie und Ethnologie. Herausgegeben von K. Andree. Tome XI en 12 livraisons. Gr. in-4°. Braunschweig (Vieweg et fils). 12 fr.

Goidilica, or Notes on the Gaelic Manuscripts preserved at Turin, Milan, Berne, Leyden, the Monastery of S. Paul, Carinthia, and Cambridge, with Eight Hymns from the Liber Hymnorum, and the Old Irish Notes in the Book of Armagh. Edited by W. S. In-8°, 116 p. 1866. Calcutta.

Goldschmidt (J.). De Judæorum apud Romanos conditione. Gr. in-8°, 32 p. Berlin (Calvary et C°). 1 fr. 50

Hagenbach (K.-R.). Lehrbuch der Dogmengeschichte. 5e édition. Gr. in-8°, 768 p. Leipzig (Hirzel). 12 fr.

Harrisse (H.). Bibliotheca Americana Vetustissima (1492 to 1551). Royal 8°, 519 p. New-York (London, Trübner). 130 fr.

Heinrici (G.). Alexandri Vineti sententiæ de individuo, societate, civitate, ecclesia. Gr. in-8°, 41 p. Berlin (Calvary et C°). 1 fr. 50

Heyne (G.). De Aristotelis casu et contingenti. Gr. in-8°, 32 p. Berlin (Calvary et C°). 1 fr. 50

Holzmann (M.). De comparationis quæ dicuntur in græca et latina lingua particulis. Gr. in-8°, 39 p. Berlin (Calvary et C°). 1 fr. 50

Hub (J.). Die deutsche komische und humoristische Dichtung seit Beginn des 16. Jahrhnnderts bis auf unsere Zeit. Auswahl aus den Quellen. Tome III, 2e partie. Gr. in-8°, 449 p. München (Weydner). Complet. 23 fr. 20

Japanese Lyrical Odes. Translated by F. V. Deckins. In-8°, cart. London (Smith et C°). 13 fr. 10

Keilii (H.). De Plinii epistulis emendandis disputatio. 2 Partes. Gr. in-4°, 46 p. Berlin (Calvary et C°). 2 fr. 50

Kekulé (R.). Hebe. Eine archæologische Abhandlung. Mit 5 Tafeln in Steindruck.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 8 — 23 Février — 1867

Sommaire : 35. Histoire de Jules César, tome II. — 36. Le Roux de Lincy, Recherches sur Jean Grolier. — 37. Estlander, Pièces inédites du roman de Tristan.

35. — **Histoire de Jules César.** Tome II. Paris, Plon, 1866, grand in-8°, 582 p. Prix : 10 fr. — Avec un atlas in-4° de 32 planches; prix : 5 fr.

L'époque de César est l'une des plus intéressantes, mais aussi des plus difficiles à étudier. Ce sujet, traité mille fois, semble inépuisable. La crise douloureuse par laquelle on passe de la république à la monarchie, de l'État ancien à l'État moderne, n'est pas de celles qui se racontent et s'expliquent aisément. Elle paraît défier la sagacité du critique et l'impartialité de l'historien. Contemporains de ces luttes ardentes, les écrivains du temps ne nous ont laissé que des récits et des appréciations contradictoires. Même incertitude chez les annalistes de l'empire, échos d'une aristocratie mécontente ou flatteurs de princes tout puissants. Les auteurs modernes à leur tour, sous l'impression des bouleversements politiques survenus en Europe depuis un siècle, ont apporté dans leurs jugements une certaine passion dont on ne peut leur savoir mauvais gré. Cependant on dirait parfois qu'ils se sont donné rendez-vous sur ce terrain de l'histoire romaine, moins pour connaître le passé que pour flageller leurs adversaires du jour sur le dos des César, des Auguste, des Caton et des Cicéron. Les hommes ont toujours été les mêmes. Nous refaisons à nouveau les expériences faites il y a bien des siècles déjà, et dont nous ne profitons, hélas! que fort peu. Puisqu'on veut absolument retrouver dans l'antiquité les partis de nos jours, ne serait-il pas juste d'y noter les fautes de tous, même de ceux qui nous sont sympathiques par instinct ou par conviction? Qu'en racontant la chute de la république nous ayons présents à l'esprit les événements qui se sont accomplis sous nos yeux, rien de plus naturel. Je dirai même qu'un historien qui en ferait abstraction complète ne réussirait pas à nous intéresser; il serait pour nous un simple compilateur. Je ne crois pas trop m'avancer en disant que les meilleurs d'entre les plus récents historiens de Rome, ont fort heureusement tenu compte dans leurs ouvrages de l'expérience des modernes. C'est là ce qui leur donne un souffle vivant et un intérêt presque d'actualité.

On peut me demander en quoi je ferai désormais consister l'impartialité de l'historien. La réponse est fort simple. Qu'il présente les faits en toute conscience, qu'il ne choisisse pas exclusivement ceux qui lui conviennent pour la défense de sa thèse, qu'il ne travestisse pas systématiquement les actions de ses adversaires rétrospectifs, enfin que, tout en conservant son opinion individuelle, il ne fasse pas violence à l'histoire. Qu'il juge d'ailleurs avec toute la sévérité qu'il voudra les hommes et les caractères, pourvu qu'il me donne les faits à

l'appui, je serai sur mes gardes et si je ne puis accepter ses idées il aura au moins le mérite de m'exciter à la réflexion, de me faire connaître des points de vue auxquels je n'avais pas songé.

Il importe cependant de bien se rendre compte de l'idée fondamentale d'un livre et d'examiner jusqu'à quel point elle a pu exercer de l'influence sur la couleur donnée aux faits. Si cette influence allait jusqu'à compromettre l'exactitude des recherches et la véracité des détails rapportés, il n'y aurait plus à s'occuper d'un pareil ouvrage. Ce n'est pas le cas de celui qui fait l'objet de cet article, et dans la critique qui va suivre il ne peut être question que d'appréciations douteuses et d'erreurs involontaires.

Ajoutons que le ton général de l'œuvre est exempt de passion; il y a une ferme volonté d'être impartial; peut-être même le style en est-il devenu un peu monotone. Cependant on rencontre parfois de vives sorties et des maximes d'une haute portée [1].

Le second volume comprend deux livres. Le premier (livre III) fait le récit de la guerre des Gaules, le second (livre IV) reprend en sous-œuvre cette même guerre des Gaules, mais dans une rapide analyse, et raconte surtout, année par année, les événements contemporains de Rome.

On peut dire que maintenant les esprits les plus indépendants reconnaissent dans la profonde corruption de la noblesse et de la bourgeoisie, dans l'incapacité de leurs chefs et dans l'immense extension des conquêtes romaines, les causes essentielles de la ruine des institutions républicaines. Cela explique comment la monarchie était devenue possible, mais cela ne prouve pas qu'elle fût nécessaire. Au contraire, si nous en croyons l'*Histoire de Jules César*, le monde renfermait encore « les éléments qui eussent permis à César, comme il en avait l'intention, de rétablir la république dans son ancien lustre, ses anciennes formes, mais sur de nouveaux principes. » César a donc été le dernier républicain. Brutus, en l'assassinant, a donné le signal d'une nouvelle guerre civile qui, pendant quatorze ans, « a épuisé les forces de la nation, usé les caractères et rendu inévitable l'établissement de l'empire. » Si Rome a perdu sa liberté, c'est pour n'avoir pas écouté la voix du seul homme capable de la sauver; c'est, comme disait la préface du premier volume, pour avoir « crucifié son Messie. »

Je n'ai pas à discuter ces idées qui, d'ailleurs, par leur nature, échappent entièrement à l'appréciation de la *Revue critique*. Je constate simplement le but de l'ouvrage qui est de faire ressortir la moralité et l'honnêteté de la conduite de César, son désintéressement et la supériorité presque divine de son génie. L'auteur s'est passionné pour son héros; il en a fait un type idéal, et l'on peut croire que les préoccupations de la politique moderne ne sont pas restées sans influence sur le portrait qu'il nous trace de César, sur les intentions qu'il lui prête et la manière dont il explique ses actes.

1. Je ne résiste pas à la tentation de citer cette maxime qu'on voudrait imprimer en lettres d'or : « Tenir au pouvoir lorsqu'on ne saurait plus faire le bien et que, représentant du passé, on ne trouve pour ainsi dire de partisans que parmi ceux qui vivent d'abus, c'est une obstination déplorable. »

Ces préoccupations se trahissent cependant moins dans les jugements sur les individus que dans ceux sur les peuples. Pour amener une idée générale, une maxime politique, il a fallu parfois intervertir les rôles. Ainsi par exemple on a supposé trop souvent que c'étaient les institutions qui faisaient les hommes, et non l'inverse. D'abord on admet que les Gaulois formaient un Etat; le contexte montre bien il est vrai, ce qui en était, mais enfin on parle d'un *lien fédératif* (p. 42), qui n'a jamais existé; on nous présente la division en deux partis comme une institution (p. 41). Or dans l'antiquité l'esprit de nationalité et l'idée des grands États sont complètement inconnus aux peuples indo-germaniques. Il est donc inexact de parler de la Gaule comme d'une nation; la nécessité seule a uni les différentes tribus au dernier moment contre l'ennemi commun. Cependant on fait le raisonnement suivant qui ne nous paraît pas très-juste : La Gaule était une nation mal organisée, c'est pour cela qu'il n'y avait pas d'esprit national; c'est pour cela aussi qu'il n'y avait pas d'armée permanente. « Toute nation qui perdrait de vue l'importance d'une armée de ligne perpétuellement sur pied, et qui se confierait à des levées ou à des armées nationales éprouverait le sort des Gaules » (citation de Napoléon I, p. 43). Un coup d'œil jeté sur l'histoire suffit à montrer l'inexactitude de cette allégation. La vérité est que les Gaulois n'étaient pas une nation et que, par conséquent, ils ne pouvaient avoir d'armée nationale. S'ils avaient eu l'esprit national, ils se fussent aussi mieux organisés.

Pourquoi César a-t-il entrepris la guerre des Gaules? Suétone dit que c'était pour s'enrichir par le butin; d'autres, afin d'avoir une armée à sa disposition. L'auteur repousse avec indignation cette manière d'apprécier les événements d'après leur résultat final. Il montre comment les Gaulois étaient de temps immémorial les ennemis les plus redoutés des Romains et comment César allait chercher dans les Gaules « la gloire pure et élevée qui s'attache à une guerre nationale, faite dans l'intérêt traditionnel du pays. » On ne saurait nier en effet que les Romains n'aient nourri pour les Gaulois une haine profonde, motivée, qu'ils n'aient eu pendant longtemps à craindre des invasions de ce côté, et quoique depuis l'établissement de la Province Narbonaise, depuis les victoires de Marius les choses eussent bien changé, il n'en résulte pas moins des passages cités par l'auteur que la guerre devait être et fut tout à fait nationale. Mais il s'agit surtout de prouver que César ne préméditait pas la guerre civile et n'est-ce pas le rapetisser singulièrement que de lui prêter ainsi une politique au jour le jour? Sans doute il y a exagération à affirmer qu'en partant il était décidé à amener une guerre civile, mais il avait certainement pour dernier but d'arriver à l'influence prépondérante, au pouvoir; aucun Romain n'y était arrivé que par la gloire militaire; c'était le seul moyen qui s'offrît à lui, et il ne faisait en cela que suivre l'exemple de Sylla et de Pompée. De même c'était une affaire entendue que les proconsuls allaient dans leurs provinces pour s'enrichir. Enfin il est évident qu'un homme d'un vrai génie devait prévoir l'avenir. Il savait le peu de fonds qu'on pouvait faire sur la plèbe de la capitale, désœuvrée et sans énergie, composée d'esclaves qui se vendaient corps et âme au plus offrant. Le

vrai peuple digne de commisération et capable d'énergie se trouvait à la charrue ou à l'armée, c'étaient les paysans de l'Italie et des provinces sur lesquels César devait s'appuyer et dont il prit en main la cause pour les soustraire au joug insupportable des quelques banquiers débauchés qui régissaient alors le monde. César était ambitieux, il se proposait de grands desseins, utiles à la grandeur et à la gloire de Rome. Le vrai génie ne peut vouloir le mal pour le mal; il travaille pour les autres en travaillant pour lui, mais il n'exclut ni l'habileté des combinaisons, ni la prévoyance, ni même les moyens violents et illégaux, dès que les adversaires en font usage.

La légalité! Du temps de César elle n'existait plus et c'eût été faire un métier de dupe que de l'observer. Cicéron et Caton en parlaient encore quelquefois, mais ils étaient débordés par leur parti et souvent obligés à en faire abstraction. Au milieu de la confusion générale il n'y avait pas un homme capable de commander aux passions et de dominer la tempête. Le comble de l'habileté consistait à laisser aller les choses et à frapper, au moment favorable, un grand coup sur l'édifice vermoulu de la république. C'est ce que fit César, et il n'y a là ni machination perfide, ni calcul immoral. La grande difficulté était de reconstruire après avoir détruit; c'est dans cette tâche que César fut interrompu, c'est en l'accomplissant qu'il se laissa guider peut-être par les événements de chaque jour; mais quant à dire ce qu'il aurait fait s'il eût vécu, c'est impossible.

En résumé, ou bien il faut juger d'après les règles d'une morale absolue et alors on doit envelopper dans une même condamnation tous les grands hommes de l'époque; ou bien il faut les juger d'après leur habileté et le but final qu'ils se proposent, et alors César reste incontestablement le premier, le seul génie de son temps.

L'auteur de l'*Histoire de César* fait observer avec beaucoup de justesse que, pendant les huit années du séjour de César dans les Gaules, le récit des événements de Rome n'offre plus qu'une suite non interrompue de vengeances, de meurtres et de violences de toute nature. Il en conclut la nécessité d'une force militaire permanente pour entretenir l'ordre dans une si vaste cité. Pourtant, sous l'empire, la capitale avait une garnison assez forte et cette garnison même devint un danger pour l'État. Au faîte de sa puissance, César ne paraît avoir jamais songé à pareille chose; il s'appliqua surtout à donner satisfaction aux justes aspirations des municipes et des provinces vers une existence plus indépendante. Au lieu de favoriser la centralisation, il n'établit qu'un contrôle plus régulier sur la conduite des gouverneurs, étendit dans la mesure convenable la compétence des autorités locales et distribua des terres aux soldats afin de les éloigner de Rome, d'ôter aux émeutes leurs chefs les plus dangereux et de supprimer une des causes les plus justes du mécontentement de la plèbe.

Nous avons parlé du personnage principal du livre, voyons comment sont jugés ses adversaires. Toute la responsabilité des guerres civiles est rejetée sur Pompée. Il nous semble que c'est lui faire beaucoup d'honneur. Pompée était un brave général et rien de plus. Il était fort vaniteux et si les Romains eussent porté le sabre il n'eût pas manqué de le laisser traîner dans la

rue. Il aimait beaucoup à faire parler de lui, se croyait indispensable, exécutait fort bien les ordres qu'on lui donnait, mais, quand il fallait agir de son propre mouvement, il était toujours irrésolu. Il ne fut jamais homme politique que dans l'espoir d'obtenir quelque commandement pour entretenir sa réputation. Une fois investi de l'*imperium*, c'était le type le plus accompli du vieux troupier, et, si quelqu'un se permettait alors de lui rappeler les lois, il frappait sur son épée et envoyait les *togati* à tous les diables. Cela faisait les affaires de César, qui répondait à la même injonction : « Faites donc observer les lois par Pompée. » Ce dernier ne fut jamais en politique que le jouet de tous ceux qui surent exploiter son amour-propre. Le sénat et le parti aristocratique ne firent pas autre chose, et au moment décisif ils avaient réussi à l'exciter si fort contre César, qu'il fut entre leurs mains un instrument docile. Ce caractère ne nous paraît pas suffisamment indiqué dans l'*Histoire de César*; tantôt on nous montre le général prolongeant indéfiniment la lune de miel dans les bras de sa jeune épouse, ou s'enfermant chez lui de peur d'être assassiné, tantôt on nous dit qu'il conspirait obstinément contre son rival, malgré l'avis contraire de Cicéron; il semble qu'on n'ait relevé que les particularités les moins favorables, sans expliquer à quoi Pompée devait sa grande réputation. Si, dans le premier chapitre, on le rend responsable des guerres civiles, si l'on répète (p. 503) qu'il voulait la guerre et repoussait tout rapprochement, on convient (p. 503) qu'« il était entraîné par la marche fatale des événements. » Il s'était mis en effet dans la position la plus fausse et ne pouvait laver le ridicule dont il s'était couvert qu'en risquant un coup hardi. Il était forcé à prendre les armes le premier, et dès lors les partisans de César pouvaient dire que, si leur chef ne se fût pas emparé du pouvoir, Pompée était prêt à en faire autant.

Caton et Cicéron sont traités avec une rigueur qui ne peut s'expliquer que par l'opposition qu'ils ont faite à César. Le second est accusé de *couardise*, terme évidemment trop fort. Qu'on parle d'indécision, de versatilité dans les sentiments, c'est dire assez. Cicéron s'était fait un idéal de constitution qui n'était plus réalisable dans la pratique. Il n'était pas homme d'État et avait le grand tort de s'en croire les aptitudes. Mais il est beaucoup plus à plaindre qu'à blâmer, et s'il a voulu jouer un rôle politique c'est surtout, il faut bien le dire, parce que les mœurs romaines exigeaient de tout citoyen une participation active à toutes les affaires de la république. Dans une période moins agitée, dans un État plus régulier et plus constitutionnel il eût pu se rendre fort utile. Rien ne prouve mieux la profonde corruption, la décrépitude de toutes les institutions d'alors, que l'impuissance où étaient réduits les quelques honnêtes gens qui luttaient encore. A ce point de vue, Caton et Cicéron eussent mérité d'être mieux appréciés et auraient pu fournir à la thèse soutenue par l'auteur des arguments sérieux et décisifs qu'on s'étonne de voir négligés.

Les relations suivies que César entretenait avec les chefs du parti démocratique à Rome sont laissées aussi un peu trop dans l'ombre. Ses agents étaient cependant nombreux et lui envoyaient de fréquents rapports. Dans les moments de crise et d'anarchie, l'organisation d'une bonne police secrète est indispensable. Encore ici la sage prévoyance de César eût mérité d'être signalée. Ses ad-

versaires avaient pour les élections des bandes armées d'affranchis et d'esclaves. Lui ou du moins ses amis en avaient également. On lui reprochait surtout la caserne de gladiateurs qu'il possédait à Capoue, et d'où il pouvait toujours tirer de nombreux combattants exercés au pugilat pour les luttes du forum. Pourquoi glisser sur ces détails si caractéristiques, alors que la prudence commandait à César de se prémunir contre toutes les éventualités, alors que ses ennemis le forçaient pour ainsi dire à faire comme eux?

Cependant, pris dans son ensemble, tout le quatrième livre offre un grand intérêt et des aperçus piquants. En fait d'erreurs positives nous ne saurions signaler qu'une inadvertance singulière, p. 417, où *septa marmorea* est traduit par « *sept* enceintes électorales et des galeries de marbre. » La note de la page 472 prouve que le mémoire de M. Mommsen sur la *question de droit entre César et le sénat* n'a point été compris par l'auteur. Malheureusement, pour expliquer le sens et la portée de cette remarquable étude, il nous faudrait en faire une analyse détaillée, et l'espace nous fait défaut. Remarquons seulement que la distinction entre l'année civile et l'année militaire, sur laquelle repose en partie le raisonnement de M. Mommsen, n'est pas, comme on le croit, une hypothèse, mais un fait dont les preuves indiscutables sont données par le même savant, soit dans le mémoire même, soit dans le Bulletin de l'*Institut archéol. de Rome*, année 1845, p. 195.

Jusqu'ici je me suis occupé presque exclusivement du IVe livre, parce que c'est celui où sont exposées les questions de politique intérieure et qui prête le mieux à une appréciation des idées générales de l'auteur. Je reviens donc maintenant au IIIe livre, relatif à la *Guerre des Gaules*. Et ici il convient de reconnaître dès le principe les services signalés que l'*Histoire de César* a rendus à la science. Pour la première fois nous possédons une étude d'ensemble sur les opérations de César, faite sur le terrain même, suivant les marches pas à pas et cherchant à mettre d'accord les constatations de détail. Pour ce travail il a fallu entreprendre à grands frais des fouilles considérables dans plusieurs localités importantes et en beaucoup d'endroits on a obtenu des résultats très-concluants [1]. Ces recherches en ont provoqué d'autres et ont suscité partout en France des études topographiques et des discussions instructives. En Allemagne même on a vu un critique qui n'était pas fort prévenu en faveur de la science française, M. Heller, suivre avec l'attention la plus soutenue tous les travaux relatifs à la guerre des Gaules et déclarer qu'en somme la méthode adoptée était la bonne.

L'auteur, dans cette partie de son ouvrage, s'attache rigoureusement au texte des *Commentaires*, dont il ne fait en quelque sorte qu'une paraphrase entremêlée d'explications et de discussions. Nous suivons les armées et les corps de troupes dans leurs différents mouvements qui sont exposés en général avec une grande clarté et commentés au point de vue stratégique.

1. La critique du texte elle-même pourra profiter de ces résultats. Dans le passage du *Bell. Gall.*, I, 38, il faut corriger le chiffre indiquant la largeur de la presqu'île formée par le Doubs à Besançon et lire *pedum* MDC au lieu de *pedum* DC; correction d'autant plus facile que l'M final de *pedum* aura fait disparaître celui du chiffre.

On peut signaler comme particulièrement réussis dans leur ensemble les chapitres sur la guerre des Helvètes, sur la campagne contre Arioviste, sur celle contre les Belges, et surtout celui sur la fameuse campagne de 702 contre Avaricum et Gergovia. Je dois renoncer à donner une analyse complète et à relever tous les détails intéressants. Il est évident que les fouilles entreprises à Berry au Bac et sur l'Aisne ont donné une couleur plus vivante au récit des combats qui s'y sont livrés. La bataille de cavalerie avant le siége d'Alesia a été définitivement fixée à la Vingeanne, grâce aux découvertes qu'on a faites dans cette localité. La détermination des emplacements de Bibracte au *Mont Beuvray*, d'Alesia à *Alise* et d'Uxellodunum au *Puy d'Issolu* semble désormais acquise à la science. Mais sur beaucoup d'autres points les doutes ne sont pas encore dissipés. Je me propose d'en signaler quelques uns parmi les plus importants.

Mais avant d'entrer dans cette critique de détail on me permettra de présenter deux observations. La première concerne le chapitre II (p. 13 et suiv.) sur l'*État de la Gaule à l'époque de César*. Tout ce chapitre manque d'unité et ne donne point une idée nette de ce qu'était la civilisation gauloise; les faits sont enchaînés les uns aux autres souvent d'une manière bizarre; ils sont empruntés à des époques très-diverses [1]. En un mot, au lieu de constituer un fond de tableau exact pour le récit des événements, il ne laisse qu'une notion vague et incomplète du pays où César allait conquérir la gloire. Sous aucun rapport ce chapitre ne supporte la comparaison avec l'étude analogue de M. Mommsen dans son *Histoire romaine*.

La seconde observation porte sur une question déjà souvent discutée. César est-il d'une exactitude rigoureuse dans ses mémoires? L'auteur de son *Histoire* nous l'affirme après Hirtius. Mais en examinant d'un peu près la suite du récit et le détail des opérations, on peut souvent s'assurer du contraire. En effet, pour expliquer telle marche au point de vue stratégique, on est obligé de faire quelque peu violence au texte. En tout cas il ne faut chercher dans César que des indications par à peu près, souvent données de mémoire, sans cela il est impossible de l'expliquer. Ailleurs il y a des exagérations évidentes dans l'expression. Par exemple, à propos du fameux mur des Helvètes à Genève, on se demande comment « murum fossamque *per*ducit » peut s'appliquer à une ligne *interrompue* de retranchements en terre, et pourtant on ne saurait douter de l'explication donnée de ces mots par l'auteur de l'*Histoire de César*.

Je n'en dirai pas autant de la façon dont on nous explique la construction du pont du Rhin sur laquelle on a déjà beaucoup discuté et où, il faut l'avouer, le texte est assez obscur. Voici du reste le passage en question :

COMMENTAIRES.	HISTOIRE DE CÉSAR.
Hæc utraque (bina tigna) insuper bipedalibus trabibus immissis, quantum eorum tignorum junctura distabat,	Dans l'intervalle laissé entre les deux pilots de chaque couple, on logea une grande poutre de deux pieds d'équa-

1. Notons en passant que, p. 33, le passage de Diodore de Sicile, V, 28, est mal interprété. Les Gaulois jetaient dans le bûcher des lettres, non point à l'adresse du mort, mais bien des parents prédécédés et que le défunt était chargé de leur remettre.

binis utrimque fibulis ab extrema parte distinebantur; quibus disclusis atque in contrariam partem revinctis, tanta erat operis firmitudo atque ea rerum natura, ut quo major vis aquæ se incitavisset, hoc artius illigata tenerentur.

rissage; ces deux couples furent reliés entre eux de chaque côté à partir de l'extrémité supérieure par des liens en bois (*fibulæ*) de sorte qu'ils ne pouvaient ni s'écarter, ni se rapprocher l'un de l'autre et présentaient un ensemble d'une solidité si grande que la force de l'eau, loin de l'ébranler, en resserrait toutes les parties.

Sur la disposition des pilots (*bina tigna*) il ne peut y avoir doute; la difficulté porte tout entière sur la manière dont ils étaient agencés avec les grandes poutres (*trabes*) supportant le tablier du pont. Il s'agit avant tout de déterminer le sens du mot *fibulæ*. L'auteur traduit ce mot par *liens en bois* et entend par là des croix de Saint-André. Or *fibula*, qui signifie proprement cheville ou boulon, ne saurait s'appliquer à des traverses d'une pareille dimension et placées de cette manière. La croix de Saint-André donne, il est vrai, une grande solidité aux échafaudages, mais ici elle n'eût fait qu'augmenter la force de résistance des pilots sans avoir cet effet dont parle César de se consolider par suite même de la pression du courant. Il faut donc supposer ici un agencement élastique, en pince, et sous ce rapport l'explication proposée par M. de Goeler [1] est préférable. Il admet que les *fibulæ* sont tout simplement de courtes traverses fixées dans les angles formés par la poutre avec les pilots, l'une au-dessus de la poutre et en dedans, l'autre au-dessous et en dehors. Le nom de *fibulæ* est bien encore détourné un peu de son sens, mais il ne s'applique plus à des poutres d'au moins quarante pieds de longueur, et le système de la construction répond tout à fait aux indications fournies par César.

La discussion sur l'emplacement des villes de Genabum, Vellaunodunum, Noviodunum et Gorgobina Boïorum (p. 246 et suiv. 3, en note) n'est pas du tout convaincante. Elle débute par une note sur le sens d'*altero die* où l'on soutient que cette expression « employée par rapport à un événement quelconque, signifie le second jour qui suit celui de l'événement cité, » c'est-à-dire en réalité le troisième jour ou le surlendemain. Dans sa généralité cette assertion est complètement fausse; il est certain que, dans quelques cas, il faut traduire *altero die* par *surlendemain*. Dans le passage de César qui est ici en question [2] il y a doute et l'auteur aurait pu simplement indiquer sa préférence pour l'une des deux traductions possibles. Ce qu'il y aurait de plus sûr serait encore de traduire : « En deux jours de marche il arriva à Vellaunodunum, » expression qui permet encore de supposer qu'il partit le soir du premier jour et arriva le soir du troisième, quoiqu'il soit très-probable que le *proximus dies* est sous-entendu dans le verbe *proficiscitur*. En tout cas la leçon de lexicographie qu'on nous donne dans cette note est d'autant moins heureuse, que quelques pages plus loin on est obligé, pour atténuer les effets de cette même traduction, de nous donner une autre leçon sur ce qu'est une administration militaire.

1. *Cæsar's gallischer Krieg*, p. 113. — 2. VII, 11.

Nous n'avons rien à objecter à la détermination de Gorgobina Boïorum; les raisons données en faveur de Parize le Châtel sont assez plausibles, mais nous n'en dirons pas autant de celles qu'on donne pour prouver que Genabum n'est pas Orléans. La première seule aurait une apparence de justesse : César, nous dit-on, aurait fait ainsi un détour de 90 kilomètres. Mais ne nous prévient-il pas lui-même qu'il ne voulait laisser aucun ennemi sur ses derrières? Quant à la seconde, la distance plus courte de Sens à Gien, elle ne prouve rien à elle seule, puisqu'en passant par Sceaux, on pouvait parfaitement faire en quatre ou cinq jours de marches accélérées, dont parle César, les 110 kilomètres de distance. L'existence du marais de Sceaux à cette époque et l'impraticabilité des chemins demanderaient à être démontrées. Le troisième argument est la distance de Genabum au pays des Arvernes indiquée par César comme étant de 160 milles ou 237 kilomètres. Mais pourquoi compter cette distance depuis Gergovia. Le pays des Arvernes ne descendait-il pas jusqu'à Vichy et plus bas? Quatrième raison : en passant la Loire, César doit se trouver sur le territoire des Bituriges; le texte de César ne dit pas cela, mais simplement qu'il fit passer la Loire à son armée et arriva dans le pays des Bituriges; rien n'empêche qu'il n'ait eu encore quelques milles à faire pour y parvenir. Il est peu d'exceptions à la règle suivant laquelle les anciens diocèses avaient les mêmes limites que les *civitates*; cette règle exclurait toute possibilité de considérer Gien comme Genabum, qui devait être du diocèse de Chartres. Mais « s'il est peu naturel que le territoire des Sénonais formât un angle aigu sur le territoire des Carnutes, au sommet duquel se serait trouvé Gien, » il l'est encore bien moins de faire faire au pays des Carnutes un angle aigu sur celui des Sénonais, et de placer Gien au sommet, comme l'a fait l'auteur dans sa carte. Les prétentions d'Orléans s'appuient sur le témoignage des itinéraires et des inscriptions [1], et si l'on objecte que la ville aura été transportée plus loin après sa destruction par César, ceci est assez invraisemblable, car on trouve, à Gien même, des ruines importantes de l'époque romaine; la ville qui existait à Gien n'a donc pas été transportée ailleurs. Il faudra en conséquence reprendre, conformément à la tradition, Orléans comme Genabum, ce qui entraînera sans doute une nouvelle détermination de Vellaunodunum.

Les *appendices* contiennent un tableau indiquant la concordance des dates de l'ancien calendrier romain avec le style Julien pour les années de Rome 491 à 709. Ce tableau, dressé par M. Leverrier, sera sans doute d'une grande utilité pour les érudits; vient ensuite le catalogue des monnaies antiques trouvées dans les fouilles d'Alise, catalogue qui met fin à la longue discussion sur Alesia; enfin une courte notice biographique sur les lieutenants de César. Les planches de la grande édition in-4°, sont admirablement bien gravées; nous n'en dirons pas autant de celles de la petite édition, mais le prix en est si modéré qu'on ne saurait s'en plaindre. Nous regrettons seulement que dans les cartes on n'ait pas indiqué la situation des localités proposées par d'autres savants comme

1. *Revue archéologique* de mai 1865. Article de M. Léon Renier.

représentant des villes anciennes, ainsi par exemple on cherche en vain Alaise, soit sur la carte générale, soit sur celle de la campagne de 702 (pl. 19.)

Quoi qu'il en soit, l'*Histoire de César*, œuvre toute personnelle au point de vue philosophique et, par conséquent, très-discutable, n'aura pas été inutile à la science. On peut regretter certains défauts de forme et de composition; on peut n'être pas d'accord avec l'auteur sur maint détail, toujours est-il que cette tentative a fait faire des progrès à nos connaissances et à l'interprétation des textes de César. X.X.X.

---

36. — **Recherches sur Jean Grolier, sur sa vie et sa bibliothèque**, suivies d'un catalogue des livres qui lui ont appartenu, par M. Le Roux de Lincy, secrétaire de la Société des Bibliophiles français. Paris, L. Potier, 1866, grand in-8°, xlix-491 pages, avec un atlas in-folio.

Peu de bibliophiles ont laissé un souvenir aussi honorable que celui de Jean Grolier; il est vrai que bien peu se sont recommandés à l'estime de leurs contemporains et à la reconnaissance de la postérité par d'aussi grands services rendus aux lettres et à l'érudition. Ni les voyages, ni les soins très-variés qu'exigeaient d'importants emplois de finance n'ont empêché Grolier de cultiver la littérature, l'archéologie, d'encourager puissamment les progrès de l'art typographique et de se former des collections d'une incomparable richesse, et dont les trop rares débris sont ardemment recherchés par les opulents amateurs de nos jours. On peut donc s'étonner que jusqu'à ces derniers temps la vie de ce célèbre bibliophile ait été fort incomplètement connue, et qu'on n'ait possédé sur ses trésors en livres et en objets d'antiquité que des renseignements très-sommaires. C'est une double lacune qui se trouve enfin comblée dans le beau volume dont nous venons de transcrire le titre et que nous allons essayer de faire connaître.

Le travail de M. Le Roux de Lincy se compose d'une introduction et de quatre parties. L'introduction est occupée surtout par un dénombrement assez détaillé des personnages et des corporations qui, antérieurement à Grolier, vers le même temps que lui et jusqu'au xviie siècle, se signalèrent en France par leur goût pour les livres. Cette énumération fait passer sous nos yeux des souverains, des princes, des prélats, des magistrats, des financiers et des médecins [1]. On y voit aussi figurer des femmes, au nombre desquelles se trouvent la duchesse d'Étampes, maîtresse de François Ier, et Diane de Poitiers. Cette liste se termine par les noms de Louise Labé, dite la Belle Cordière, et de Charlotte Guillard, mariée deux fois à des imprimeurs-libraires. A ce propos, je dois signaler une contradiction qui existe entre l'introduction et le texte de M. L. R. de L., et qui ne peut s'expliquer que par une négligence un peu trop grande dans la révision des épreuves. Dans le premier endroit (p. xlii) les deux maris de Charlotte Guillard sont nommés Ulrich Gering et Chevalier, tandis que

1. Un de ces derniers est Adam Fumée, qui, selon M. Le R. de L. (p. xxxiij), fut chancelier sous Louis XI. La vérité est qu'Adam Fumée eut la garde des sceaux sous le règne de Charles VIII, après la mort du chancelier Guillaume de Rochefort, en 1492.

dans le second (p. 102) ils sont appelés exactement Berthold Reimbolt, associé de Gering, et Chevalon.

Le premier livre de l'ouvrage même est consacré à la vie de Grolier, vie qui fut fort longue, puisqu'elle dura quatre-vingt-six ans et s'étendit sous sept règnes différents. Jean Grolier, vicomte d'Aguisy, naquit à Lyon, en 1479, d'Etienne Grolier, gentilhomme attaché à la maison de Louis, duc d'Orléans, plus tard roi de France sous le nom de Louis XII. Durant le règne de ce prince, Antoine Grolier fut envoyé à Milan, avec le titre de trésorier du roi pour le duché de Milan, titre qu'il joignit à celui d'élu de la ville de Lyon. Il eut pour successeur dans l'une et l'autre fonction son fils Jean, que l'on voit figurer dès l'année 1512 comme trésorier et receveur général des finances en la duché de Milan. Lorsque, sous François Ier, la France eut irrévocablement perdu le Milanais, Grolier, qui avait été chargé par la confiance du roi d'une mission diplomatique auprès du pape Clément VII, se vit confier une des quatre places de trésorier ou, comme on disait alors, de général des finances. Ses attributions s'étendaient sur l'Ile de France et le pays d'outre Seine et Yonne. Des pièces de comptabilité publiées par M. L. R. de L. (p. 337 et suivantes) et d'autres, en plus grand nombre, signalées tout récemment par M. L. Delisle, dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*[1], prouvent qu'à une époque antérieure (de 1523 à 1531), Grolier avait eu le titre de conseiller et trésorier des guerres, et que comme émoluments de cette charge il touchait chaque année la somme de trois mille livres tournois. D'autres pièces, analysées également par M. Delisle, donnent à Grolier la qualification de trésorier de France, et attestent qu'en l'année 1563 il reçut en cette qualité pour ses gages ordinaires 2,000 livres tournois, plus 300 l. t. pour son droit de bûche et chauffage.

Les attributions dont Grolier était investi comme trésorier de France n'étaient pas peu considérables : non-seulement elles comprenaient les recettes de toute nature perçues par le roi ou les membres de sa famille, mais encore elles s'étendaient aux dépenses faites par le souverain. A lui encore incombait la conservation des palais, des châteaux et domaines appartenant au roi. Les trésoriers, du reste, étaient placés sous la direction du grand-maître de France, qui surveillait leur gestion et en rendait compte directement au roi. Cette circonstance mit Grolier en relations très-suivies avec le maréchal de Montmorency, qui exerça la charge de grand-maître de France sous plusieurs rois. Les rapports qui existèrent entre le maréchal et le trésorier sont attestés par un assez grand nombre de lettres adressées par Grolier, les unes à M. de Montmorency lui-même, les autres au secrétaire de ce seigneur. Ces lettres, qui existent dans les archives de la maison de Condé, actuellement en la possession de Mgr le duc d'Aumale, sont publiées par M. L. R. de L. dans ses pièces justificatives. On y voit que Grolier s'occupait de diriger les travaux exécutés par ordre du maréchal à Chantilly; qu'il lui faisait venir des vins du Rhin, des vins de Beaune et jusqu'à des fruits; qu'il surveillait l'achèvement des tapisseries et des pièces

1. N° de juillet-août 1866, p. 614, 615.

d'orfévrerie commandées par son patron. Mais les soins du trésorier s'étendaient à des objets plus importants : il eut à prendre part aux réparations faites au Grand-Châtelet et au palais de justice, à la refonte des monnaies, qui eut lieu en 1559, à l'aliénation des hôtels des Tournelles et d'Angoulème, dont les bâtiments tombaient en ruines. En 1539, c'est-à-dire dix ans après la fondation du collége de France, et non vingt ans, comme l'écrit M. L. R. de L. (p. 15), François Ier, voulant enfin doter cet établissement d'un local indépendant, jeta les yeux sur les bâtiments du grand et du petit hôtel de Nesle. En qualité de trésorier de France, Grolier fut chargé d'arrêter les marchés nécessaires à l'exécution des travaux, conjointement avec Nicolas de Neufville, chevalier, sieur de Villeroy, secrétaire des finances, et Pierre des Hostels, contrôleur ordinaire des bâtiments de la couronne. On sait que les projets du roi, qui comprenaient non-seulement « un beau et gros collége, qui sera appelé le collége des trois langues, » mais encore « une belle et somptueuse église, » furent abandonnés avant même d'avoir reçu un commencement d'exécution.

Personne n'ignore combien étaient fréquentes sous l'ancienne monarchie les poursuites exercées contre les officiers de finances. Grolier, dont la gestion dura plus d'un demi-siècle, ne pouvait guère espérer d'échapper au sort commun. Jacques-Auguste de Thou nous apprend, dans son histoire universelle, que le trésorier de France fut accusé par des envieux, et courut le risque de perdre son bien et peut-être la vie. On lui réclamait une somme de 79,815 livres tournois, omise dans sa recette. Heureusement pour lui, dans un pareil danger, il vit son innocence défendue par le père du célèbre historien que nous venons de citer, le président Christophe de Thou, et après plusieurs années de procédure, il fut enfin déchargé de l'accusation portée contre lui. Il survécut près de quatre ans à l'issue de ce procès et mourut en fonctions, le 22 octobre 1565, à Paris, près la porte de Bucy, dans une maison située sur la rue de ce nom, qu'il avait fait bâtir et qui portait le nom d'hôtel de Lyon, sans doute en souvenir de sa ville natale. Il fut inhumé dans l'église de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, où deux de ses filles, Jacqueline et Anne, et deux de ses petits-fils lui firent élever un mausolée, surmonté de son effigie. Mais des monuments bien plus durables de la gloire de Grolier, ce sont les éloges que lui ont prodigués ses contemporains ou leurs successeurs immédiats. Au nombre des premiers, M. L. R. de L. fait connaître Hilaire Courtois, avocat au Châtelet de Paris et poète latin, deux autres poètes latins, Nicolas Bourbon, dit l'Ancien, et Jean Voulté, Alde l'ancien et ses successeurs à la tête de son imprimerie, le nouvelliste Bandello, les philologues Jean-Baptiste Egnaze et Cœlius Rhodiginus, le musicien Gafori et surtout le fameux Erasme, qui, écrivant à Grolier, lui disait, à propos des ouvrages que leurs auteurs lui avaient dédiés : « Tu ne » dois rien aux livres, mais ce sont eux qui te sont redevables, eux qui, grâce » à toi, obtiendront près de la postérité une éternelle renommée [1]. » Parmi

[1]. La fin de cette phrase a été peu exactement traduite ainsi par M. Le R. de L. (p. 41) : *mais les livres vous donneront dans l'avenir une gloire éternelle.*

les panégyristes plus récents de Grolier, il suffit de citer Jacques-Auguste de Thou.

L'amour de Grolier pour les lettres, ses rapports avec les savants français ou étrangers; l'énumération des ouvrages qui lui furent dédiés, soit par les Aldes, soit par les érudits et les artistes de son temps; la composition de sa bibliothèque et de son cabinet de médailles et d'antiquités, ses armoiries, ses devises, ses reliures : tels sont, avec quelques notions sur un amateur belge et quelques amateurs italiens, ses contemporains, les objets très-variés qui occupent le second livre de l'ouvrage de M. L. R. de L. On y remarquera surtout ce qui est dit (p. 47; cf. p. 49) de l'aide prêtée par Grolier, en plusieurs circonstances, à Alde l'ancien, et (p. 45 et suiv.) des soins que se donna le trésorier pour faire réimprimer par les Aldes le célèbre traité de Guillaume Budé, *de Asse*. On y trouvera encore des détails étendus sur les relieurs français au XVIe siècle (p. 99 à 103), détails qui viennent d'être complétés sur un point intéressant par M. L. Delisle [1].

Nous savons, par J. A. de Thou, que le cabinet de Grolier fut acheté par le roi Charles IX. Quant à sa bibliothèque, elle était destinée à être dispersée, sans que l'on sache bien à quelle époque en commença le morcellement. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'une portion considérable de cette collection fut conservée à l'hôtel de Vic, rue Saint-Martin, dans l'ancienne maison du savant Budé, et que ce fut seulement en 1675 ou 1676 qu'elle fut vendue aux enchères. M. Le Roux de Lincy a suivi les vicissitudes qu'éprouva la bibliothèque de Grolier, depuis la mort de son fondateur jusqu'à son entière dispersion. A ce récit il a joint des notices intéressantes sur un certain nombre de bibliophiles qui, à partir du XVIIe siècle jusqu'à nos jours, ont possédé quelques débris des richesses bibliographiques du savant trésorier de France. On remarquera, parmi ces notices, celles qui concernent la bibliothèque du chancelier Séguier (p. 122 — 125) et la bibliothèque des deux Henri de Mesmes (p. 127-131). Tel est l'objet du troisième et dernier livre de l'ouvrage de M. L. R. de L., lequel se termine par un relevé des collections publiques et particulières qui renferment aujourd'hui quelques livres de Grolier. Après la bibliothèque impériale de Paris, qui n'en possède pas moins de soixante-quatre, la plus riche en ce genre est celle du British Museum, qui en compte vingt-huit [2].

M. L. R. de L., à l'exemple de M. Gust. Brunet, s'est efforcé de reconstituer le catalogue des ouvrages manuscrits ou imprimés qui ont figuré dans la bibliothèque de Grolier. Il est parvenu à en dresser une liste qui comprend 349 numéros, parmi lesquels treize manuscrits, auxquels il faut en ajouter un quatorzième, qui a été signalé par M. L. Delisle [3], comme appartenant à la

1. *Bibliothèque de l'École des Chartes, l. l.*, p. 612. Cf. *l'Art de la reliure en France aux derniers siècles*, par Ed. Fournier, Paris, 1864, p. 68, 69.

2. C'est là le chiffre indiqué à la page 314, dans la récapitulation générale. Ailleurs (p. 162, ligne 1) on n'en compte que vingt-deux, sans doute par inadvertance ou par une erreur typographique, puisque le total des fonds Cracherode et Th. Grenville donne déjà vingt-six Grolier.

3. Dans une note ajoutée au tirage à part de son article déjà plusieurs fois cité (grand in-8° de 8 pages).

bibliothèque impériale, où il porte le n° 1595 du fonds de Sorbonne. Grolier avait l'habitude d'annoter certains de ses livres; son biographe en indique huit, qui portent des notes de la main du savant bibliophile lyonnais. Une circonstance qui prouve combien, malgré les recherches persévérantes de M. L. R. de L., le catalogue des livres ayant appartenu à Grolier est encore loin d'être complet, c'est que, comme l'a fait observer M. Olivier Barbier [1], trois des ouvrages dédiés à Grolier n'y figurent pas. On peut s'attendre aussi à y voir prendre place quelque jour certaines publications Aldines, comme les ouvrages de Scipion Forteguerri ou, ainsi que l'appelle M. L. R. de Lincy (p. 43), Carteromaco, ce qui est une traduction grecque italianisée du nom de ce savant.

L'analyse que nous avons donnée du livre de M. L. R. de L., quoique assez sommaire, suffit pour montrer combien de renseignements utiles et intéressants le bibliophile et le bibliographe pourront y puiser. On doit tenir compte à l'auteur des nombreuses et longues recherches auxquelles il lui a fallu se livrer pour amasser les matériaux de son ouvrage. Les bibliophiles ne sauraient non plus se montrer indifférents à la belle exécution typographique de ce volume et de l'atlas qui l'accompagne. Le choix du papier et des caractères fait le plus grand honneur au goût éclairé du libraire éditeur. On peut regretter seulement que les épreuves n'aient pas été revues avec plus de soin, et que les dates et les noms propres soient trop souvent inexactement reproduits. Aux exemples que nous avons déjà donnés plus haut de ce genre d'erreurs, il suffira d'ajouter les suivants : page 132, ligne dernière, il faut lire 1706, au lieu de 1709, comme on s'en convaincra en recourant à la page 129; p. 140, l. 2, 1725 doit être substitué à 1785. C'est en 1837, et non en 1839, que mourut Van Praet (p. 155); en septembre 1857, et non en 1858, qu'eut lieu la mort du savant orientaliste et bibliophile Etienne Quatremère (p. 215). Le n° 368 du catalogue d'Hangard (1789) s'est vendu 15 livres, et non 3 livres 12 sous, comme il est dit à la page 206, n° 88 *bis*. Ce dernier prix s'applique au n° 369 du même catalogue. A la page 214, il est dit que la vente Nugent (de Rothe) a eu lieu en 1826; la date exacte est 1831. A la page 50 la naissance de J. B. Egnaze est placée en 1473, et cependant à la page suivante on lit que ce savant, lors de sa mort, en 1553, était âgé de quatre-vingt-trois ans : il est évident qu'il y a une erreur, soit dans la date de la naissance d'Egnaze, soit dans le nombre des années de sa vie. Le titre du panégyrique latin de François Ier, par le même Egnaze, transcrit en note à la page 51, est donné, d'après le *Manuel du Libraire* (5e édit., l. II, col. 951), d'une manière tronquée, qui le rend peu intelligible [2]. La même remarque s'applique à une citation de Fléchier, qui se lit à la page 136, l. 9, et où une ligne et demie sautée vient troubler le sens de la phrase [3].

1. *Bulletin du Bouquiniste*, n° du 15 octobre 1866, p. 1247.
2. Il faut ajouter le mot *victoria* après *ex Helvetiis*, ainsi qu'on peut le voir dans Van Praet, *Catalogue des livres imprimés sur vélin de la Bibliothèque du roi*, t. IV, p. 107.
3. Cf. les *Mémoires sur les grands jours d'Auvergne en* 1665, édition Hachette, 1856, page 49, lignes 3 et 4.

A la page 301, ligne 10, au lieu de Cambray, il faut lire Arras (cf. p. 295), et à la page 303, l. 4, Cotte en place de Coste. Enfin la qualification d'auteur sacré (p. 75) s'applique fort mal à Claudien, le chantre de l'enlèvement de Proserpine.

CH. DEFRÉMERY.

---

37. — **Pièces inédites du roman de Tristan,** précédées de recherches sur son origine et son développement, par Carl. G. ESTLANDER. (Extrait des Actes de la Société des sciences de Finlande.) Helsingfors, 1866, in-4°, 37 pages.

Nous signalions dernièrement la petite chrestomathie publiée à Lund en Suède par M. Lidforss; nous rendrons prochainement compte de l'ouvrage beaucoup plus considérable de M. Bartsch, à Rostock; nous avons parlé l'année dernière de publications sur le vieux français dues à MM. de Keller et Knorr aux deux extrémités de l'Allemagne : cette fois c'est la Finlande qui nous envoie une intéressante brochure, écrite dans notre langue, sur le roman en prose de *Tristan*, avec plusieurs morceaux jusqu'à présent inédits (comme le roman lui-même, d'ailleurs). Le ms. où M. Estlander les a copiés est au musée britannique [1]; il le regarde comme contenant la version la plus ancienne et la moins altérée du texte primitif, sans cependant y voir cette rédaction primitive elle-même, ou, comme il dit, « le *nucleus* des romans en prose de *Tristan* ni une copie très-exacte de cette rédaction. » Sans vouloir décider la question, qui ne sera résolue que par la comparaison détaillée de tous les mss. et leur classification scientifique, nous ferons remarquer à M. E. que la brièveté de son texte, sur laquelle il se fonde principalement, n'est pas une preuve d'antériorité bien solide : il y a des abrégés de ces romans en prose aussi bien que des amplifications. — M. E. passe ensuite au rapport des romans en prose avec les textes en vers. Autorisés actuellement par le travail de M. Bossert (voy. *Rev. crit.*, 1866, art. 24), nous pouvons regarder comme une seule et même version celle du *sir Tristrem*, de Gotfrit de Strasbourg et des fragments français qui portent le nom de Thomas, version postérieure aux deux autres dont le recueil de M. Michel a conservé des fragments. Thomas et l'auteur du roman en prose ont également eu sous les yeux un texte qui racontait l'histoire de la naissance et des premiers exploits de Tristan; ce texte avait, selon toute vraisemblance, ajouté cette histoire au récit primitif, qui ne commençait guère qu'à l'arrivée du Morhout à la cour du roi Marc. Le roman en prose a, de plus, fait précéder ce prologue d'une autre introduction, qui nous raconte les aventures d'un des ancêtres de Tristan, appelé Appollon : ces aventures semblent être une confusion de celles d'Apollonius de Tyr et de Judas Iscariote dans la légende. M. E. cherche à établir que l'histoire de l'enfance et de la jeunesse de Tristan est empruntée à celle du prince gallois Griffud, qui vivait dans la première moitié du XIIe siècle. Cette conjecture

1. C'est par erreur que M. E. désigne ce ms. comme « n° 23929 Additional and Egerton »; le catalogue porte en effet au dos *Add. and Eg. mss.*, mais ce sont deux séries distinctes.

est admissible, mais elle nous paraît manquer de preuves, surtout si on regarde Thomas, l'auteur des fragments français, comme un Normand et non comme un Gallois, ce qui est certes plus vraisemblable. Au reste, les recherches de ce genre sont encore si neuves qu'on doit se résigner à bien des tâtonnements avant d'arriver à la vérité. — Nous aurions mauvaise grâce à reprocher à M. E. quelques mots mal lus dans un texte dont il est le premier à publier des morceaux un peu étendus (p. ex., p. 20, col. B, l. 29, *pramisé*, l. *pramise*; p. 23, B, l. 19, *ansine*, l. *ansinc*, etc.; p. 22, B, l. 4-5, la phrase doit être ainsi restituée : *Et il dient que de ceste chose se donront il si bonne garde qu'il n'en devront estre blasmé*); mais nous devons avertir l'auteur que ses notes grammaticales sont souvent erronées; ainsi p. 22, le mot *errement* (franchement) qui fait douter M. E. d'une étymologie de Diez, n'existe pas; — *anques*, prétendue variante de l'italien *anche*, est une faute de lecture pour *auques*; — p. 27, *mucié* ne vient pas de *mucir* (mot qui repose également sur une méprise de Ste Palaye), mais de *mucier* (cacher); — l'étymologie de *mire* (médecin) est incertaine, mais il ne vient certainement pas de *myrrhe* (p. 34), etc. — Les travaux comme ceux de M. E. nous font toujours éprouver un sentiment mélangé de plaisir et de tristesse; nous nous réjouissons de voir notre ancienne poésie étudiée et aimée jusque dans la patrie du *Kalewala*; nous regrettons le peu d'intérêt qu'elle inspire chez nous et le petit nombre des ouvrages qu'elle provoque : les étrangers qui s'en occupent sont arrêtés sans cesse par le manque de travaux préparatoires pour lesquels nos bibliothèques sont indispensables et que nous n'avons pas exécutés : à défaut de ces secours, ils sont réduits à ignorer des faits essentiels pour leurs études ou à venir eux-mêmes les vérifier à Paris.

G. P.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE.

Barni, Histoire des idées morales et politiques au XVIIIe siècle, t. II (Germer-Baillière). — Baret, les Troubadours et leur influence sur la littérature du midi (Didier). — Friedlænder, les Mœurs romaines au temps d'Auguste, trad. par Vogel, t. II (Reinwald). — Festschrift zur Begrüssung der Philologen in Heidelberg (Leipzig, Engelmann). — Feer, la Puissance et la Civilisation mongoles (Didier). — Istoria della figlia del re di Dacia (Pisa, Nistri). — Friedrich, Kirchengeschichte Deutschlands, t. I (Bamberg, Reindl). — Gelbe, Ueber den Unterricht in der hebræischen Sprache; Beitrag zur Einleitung in das neue Testament (Leipzig, Matthei). — Schœnfelder, Salomonis Bassorensis liber Apis (Bamberg, Reindl). — Noskowyi, Maqrizii *De valle Hadhramaut* libellus (Bonn, Georg). — Stobber, Die Juden in Deutschland wæhrend des Mittelalters (Braunschweig, Schwetschke). — Palgrave, une Année de voyage dans l'Arabie centrale, trad. par Jonveaux (Hachette).

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

Gr. in-8°, 76 p. Leipzig (Engelmann). 6 f.

Kersten (O.). Ueber Colonisation in Ost-Afrika. Mit Hervorhebung ihrer Wichtigkeit für Deutschland und besonders für Œsterreich. In-8°, 37 p. Wien (Hilberg). 1 fr. 60

Kiepert (H.). Special-Karte von West-Deutschland in 2 Blættern. 2e édition. Echelle 1 : 666,666. Lith. und color. Gr. fol. en carton. Berlin (D. Reimer). 3 fr. 20

Kiepert (H.). Vœlker- und Sprachenkarte von Deutschland und den Nachbarlændern im Jahre 1866. Echelle 1 : 300,000. Chromolith. gr. fol. En carton. Berlin (D. Reimer). 1 fr. 60

— Vœlker- und Sprachenkarte von Œsterreich und den Unter-Donau Lændern. Echelle 1 : 300,000. Gr. fol. (Le même). 1 fr. 60

Latham (R.-G.). A Dictionary of the English Language, Founded on that of Dr S. Johnson and Rev. H. J. Todd. 2 vols. Vol. 1, Parts 1 and 2. In-4°, cart. London (Longmans). 87 fr. 50

Lossen (C.-A.). De Tauni montis parte transrhenana. Gr. in-8°, 31 p. Berlin (Calvary et Cie). 1 fr. 50

Maassen (F.). Bibliotheca latina juris, canonici manuscripta. 1re partie. Die Canonensammlungen vor Pseudoisidor. Gr. in-8°. Wien (Gerold's Sohn). 1 fr. 50

Mackenzie (G.-M.) and **Irby** (A.-P.). The Turks, the Greeks, and the Slavons; Travels in the Slavonic Provinces of Turkey in Europa, with maps and illustrations by J. Kamtz. In-8°, 700 p. cart. London (Bell et D.). 30 fr.

Marshmann (J.-C.). The History of India, from the Earliest Period to the Close of Lord Dalhousie's Administration. 2 vol. in-8°, 880 p. cart. London (Longmans). 18 fr. 75

Marx (A.-B.). Das Ideal und die Gegenwart. Gr. in-8°, 260 p. Iena (Costenoble). 6 fr.

Muecke (J.-F.-A.). De Xanthippo Lacedæmonio Carthaginiensium duce. Gr. in-8°, 30 p. Berlin (Calvary et Cie). 1 f. 50

Mussafia (A.). Beitræge zur Crescentiasage. II. Eine alts panische Prosadarstellung der Crescentiasage. Gr. in-8°, 66 p. Wien (Gerold's Sohn). 1 fr. 35

National Bibliothek sæmmtlicher deutscher Classiker. Erste wohlfeile und vollstændige Ausgabe ihrer Meisterwerke. Livr. 1 à 3. In-16. Berlin (Hempel). La livraison 40 c.

Orgler (P.-F.). Archæologische Notizen aus Süd-Tyrol. Avec une table des pl. Gr. in-8°. Bozen (Promperger). 1 fr. 25

Peter (G.-A.). De dialecto Pindari. Gr. in-8°, 71 p. Berlin (Calvary et Cie). 2 f.

Poole (J.). A Glossary of the Old Dialect of the English Colony in the Baronies of Forth and Bargy. Edited by W. Barnes. In-12 cart. London (J.-R. Smith). 5 f. 60

Revue, deutsch-œsterreichische Monatschrift für die gesammten polit. u. scientif. Strebungen der Gegenwart. Redigirt von J. Gudra. Jahrgang 1867, 12 livrs. Gr. in-8°. Wien (Hilberg). La livraison 2 f.

Rœhrig (E.). De sæcularibus consiliariis Heinrici IV. Gr. in-8°, 56 p. Berlin (Calvary et Cie). 1 fr. 50

Rœperi (Th.). Lectiones Abulpharagianæ alteræ: de Honaini vita Platonis. Gr. in-4°, 22 p. Berlin (Calvary et Cie). 1 fr. 50

Scherr (J.). Aus der Sündfluth. In-8°, 307 p. Leipzig (O. Wigand). 5 fr. 35

Schmilinsky (G.). De proprietate sermonis Plautini usu linguarum romanicarum illustrato. Gr. in-8°, 50 p. Berlin (Calvary et Cie). 1 fr. 50

Sellin (G.). Vita Burchardi II; qui Bucco etiam dictus est episcopi Halberstadensis. Particula I et II. Gr. in-8°, 40 p. Berlin (Calvary et Cie). 1 fr. 50

Stark (F.). Die Kosenamen der Germanen, II. Gr. in-8°, 52 p. Wien (Gerold's Sohn). Part. I et II. 3 fr. 35

Suphan (L.-B.). De capitolio romano commentarii specimen. Gr. in-8°, 43 p. Berlin (Calvary et Cie). 1 fr. 50

Vierteljahrs-Schrift, deutsche. 30. Jahrgang. 1867. 4 Hefte. Gr. in-8°. Le cahier 7 fr. 35

Vogel (O.). Die Bildung des persœnlichen Fürwortes im Semitischen. Ein sprachvergleichender Versuch. Gr. in-4°, 23 p. Greifswald (akademische Buchhandlung). 1 fr. 75

Walther (C.-H.). Commentationis de græcæ poesis melicæ generibus particula. Gr. in-8°, 73 p. Berlin (Calvary et Cie). 1 fr. 50

Zeitschrift für die œsterreichischen Gymnasien. Red. J.-G. Seidl, H. Bonitz, F. Hochegger. Jahrgang 1867. 18me année. 12 livrs. gr. in-8°. Wien (Gerold's Sohn). 21 fr. 35

avec une introduction et des notes. 2 vol. 10 fr.

Catalogue raisonné de la Bibliothèque elzévirienne. 1853-1865. 1 vol. 2 fr.

Ce catalogue est donné gratuitement à toute personne qui achète quatre volumes au moins à la fois, et aux anciens souscripteurs à la collection qui s'engagent à en prendre la suite.

POUR PARAITRE PROCHAINEMENT.

OEuvres de Ronsard. T. VII.

OEuvres complètes de Remy Belleau, publiées d'après les éditions originales par M. Gouverneur, 3 vol.

VOLUMES ÉPUISÉS

Dont il ne reste plus que des exemplaires sur papier fort.

Les Caractères de Théophraste, traduits du grec avec **les caractères et les mœurs de ce temps,** par **La Bruyère,** nouvelle édition par M. A. Destailleur. 2 vol. 20 fr.

OEuvres complètes de François Villon, publiées par P. L. Jacob, bibliophile. 1 vol. 10 fr.

OEuvres complètes de Mathurin Regnier, précédées d'une histoire de la satire en France par M. Viollet le Duc. 1 vol. 10 fr.

En vente chez H. PLON, éditeur, 8 et 10, rue Garancière.

LA FONTAINE Fables. 2 vol. in-32 jésus, papier vélin. 8 fr.

En vente chez MICHEL LÉVY frères, éditeurs, 2 bis, rue Vivienne.

CORRESPONDANCE complète de Madame du Deffand avec la duchesse de Choiseul, l'abbé Barthelemy et M. Craufurt, publiée avec une introduction par M. le marquis de Sainte-Aulaire. Nouvelle édit. revue et augmentée. 3 vol. in-8°. 22 fr. 50

MISSION de Phénicie, dirigée par M. E. Renan. 3e livr. Texte. 5e livr. planches les deux livraisons 20 fr.

En vente chez GERMER-BAILLIÈRE, éditeur, 17, rue de l'École-de-Médecine.

C. SELDEN La musique en Allemagne, étude sur Mendelssohn. 1 vol. in-18 2 fr. 50

H. DE FERRON Théorie du progrès. Histoire de l'idée du progrès Vico-Turgot-Condorcet-Saint-Simon. — Réfutation du Césarisme. 2 vol. in-18. 7 fr.

E. VÉRON Histoire de la Prusse depuis la mort de Frédérick II jusqu'à la bataille de Sadowa. 1 vol. in-18. 3 fr. 50

En vente à la librairie O. WIGAND, à Leipzig, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

D. SANDERS Wœrterbuch der deutschen Sprache. 3 vol. in-4° cart. 96 fr.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

N° 9 Deuxième année 2 Mars 1867

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE
MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS, H. ZOTENBERG.

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
67, RUE RICHELIEU, 67

ANNONCES

En vente à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

TERRIEN-PONCEL du langage, essai sur la nature et l'étude des mots et des langues. 1 vol. gr. in-8°. 5 fr.

Division de l'ouvrage : Chapitre I, Prolégomènes. — II, Éléments phonétiques des mots. — III, De l'accentuation des mots. — IV, De la prononciation. — V, Des modifications régulières et des lois d'équivalence des consonnes. — VI, Des modifications accidentelles dans le système phonétique des mots. — VII, De l'analyse linguistique des mots. — VIII, De la formation des mots. — IX, Des langues. — X, De la signification des mots. — XI, Du rôle de la science des mots et des langues. — XII, Résumé et conclusion.

En vente chez E. DENTU, éditeur, Palais-Royal, galerie d'Orléans.

C. NISARD Des chansons populaires chez les anciens et les français; essai historique, suivi d'une étude sur les chansons de rue contemporaines. 2 vol. in-12. 10 fr.

En vente chez W. BRAUMÜLLER, à Vienne, et se trouve à Paris à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

E. ZIRNGIEBL F. H. Jacobi's Leben, Dichten und Denken. Ein Beitrag zur Geschichte der deutschen Literatur und Philosophie. 1 vol. gr. in-8° avec portrait lithog. de Jacobi. 10 fr. 75

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE
DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Beauville (V. de). Recueil de documents inédits concernant la Picardie. 2e partie. In-4°, 587 p. Paris (Imprimerie impériale).

Bordier (H.). Les inventaires des archives de l'Empire. Réponse à M. le marquis de Laborde, directeur général, contenant un errata pour ses préfaces et ses inventaires. In-4°, 51 p. Paris (Bachelin-Deflorenne).

Breal (M.). De la forme et de la fonction des mots, leçon faite au collége de France pour la réouverture du cours de grammaire comparée. In-8°, 22 p. Paris (Franck).

Brizion (A.). Histoire des villages du canton de Fresnes-en-Wœvre. In-8°, 234 p. Verdun (Bastien). 3 fr.

Buron (L.-L.). Éléments de littérature spécialement destinés aux études françaises. 4e édit. revue et corrigée. In-12, 240 p. Paris (Ruffet et Ce).

Castaigne (J.-F.-E.). Notice sur J. Boiceau de La Borderie, jurisconsulte du XVIe siècle. In-8°, 19 p. Angoulême (lib. Goumard).

Chassignet (R.-P.). Abrégé de l'histoire du prieuré conventuel de Notre-Dame-de-Vaux-sur-Poligny, de la province du comté de Bourgogne, de l'ordre et étroite observance de Cluny, dressé l'an 1708; publié par le docteur A. Chereau, avec des notes par D.-A. Thiboudet. In-8°, 190 p. Lons-le-Saulnier. (Gauthier frères).

Cherbuliez (V.). Le grand Œuvre. In-18 jésus, 303 p. Paris (Hachette et Ce). 3 fr. 50

Clément (P.). L'Italie en 1671. Relation d'un voyage du marquis de Seignelay, suivie de lettres inédites à Vivonne, Du Quesne, Tourville, Fénelon, et précédée d'une étude historique. In-12, 377 p. Paris (Didier et Ce).

Coriolis (de). Dissertation sur les États de Provence. Ouvrage entièrement inédit. In-4°, 324 p. Aix (Remondet-Aubin). 15 fr.

Coussemaker (E. de). Franche vérité rétablie dans la châtellenie de Bailleul, en 1434. In-8°, 7 p. Lille (Lefebre-Ducrocq).

— Un combat judiciaire à Cassel, en 1396. In-8°, 12 p. Lille (Lefebre-Ducrocq).

Dantier (A.). Les Monastères bénédictins d'Italie, souvenirs d'un voyage littéraire au delà des Alpes. 2e édit. 2 vol. in-12. 1088 p. Paris (Didier et Ce). 8 fr.

Daudville (Ch.). Physiologie morale des instincts de l'homme et de l'action divine dans l'humanité. In-8°, 315 p. Paris (Didier et Ce).

Demogeat (J.). Textes classiques de la littérature française, extraits des grands écrivains français, avec notices biographiques et bibliographiques, appréciations littéraires et notes explicatives. Recueil servant de complément à l'histoire de la littérature française, et composé d'après les programmes officiels pour l'enseignement secondaire spécial. In-18 jésus, 293 p. Paris (Hachette et Ce). 2 fr.

Du Deffand (Mme). Correspondance complète de Mme Du Deffand avec la duchesse de Choiseul, l'abbé Barthélemy et M. Craufurt, publiée avec une introduction par M. le marquis de Sainte-Aulaire. Nouvelle édition, revue et considérablement augmentée. 3 vol. in-8°, 1487 p. Paris (Lib. nouvelle). Chaque vol. 7 fr. 50

Gay (A.). Histoire du village, du château et du fort de Buoux, sous le rapport religieux, archéologique, géographique et descriptif. In-8°, 111 p. Forcalquier (Masson). 1 fr. 50

Houdry (R.-P.-V.). La Bibliothèque des prédicateurs. Nouvelle édition, complétement revue et améliorée dans la disposition des matières par l'abbé V. Postel. T. III. Morale III. Gr. in-8°, 679 p. Paris (Josse). Cette réimpression formera 20 vol. Chaque vol. 6 fr.

Houssaye (H.). Histoire d'Apelles. 2e éd. In-18 jésus, 454 p. Paris (Didier et Ce).

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 9 — 2 Mars — 1867

Sommaire : 38. DILLMANN, Chrestomathie éthiopique. — 39. HAUSRATH, l'Apôtre Paul. — 40. NICOLAÏDÈS, Topographie et Plan stratégique de l'Iliade. — 41. RINIERI DE' ROCCHI, sur l'Histoire civile d'Athènes et de Sparte. — 42. CATULLE, Poésies, trad. p. DEVELAY. — 43. ROSSIGNOL, Monographies communales; Étude sur l'Histoire des institutions de l'arrondissement de Gaillac. — 44. KŒHLER, le Cid de Herder et sa source française.

38. — **Chrestomathia æthiopica** edita et glossario explanata ab Augusto DILLMANN, Phil. et Theol. Dr. hujusque in Academia Ludoviciana Gissensi Professor P. O. Lipsiæ T. O. Weigel. 1866, in-8°, xvi-290 pages.

M. Dillmann, qui a déjà tant fait pour le progrès des études éthiopiennes, vient de donner à ceux qui veulent s'initier à la langue ghez un livre fort utile. Au point de vue soit de l'élève, soit du professeur, il n'est pas de nécessité plus grande, pour appliquer les principes d'une grammaire qu'on vient d'apprendre ou d'enseigner, qu'un livre élémentaire contenant des morceaux de lecture facile, et un glossaire spécial. La grande utilité des glossaires spéciaux pour le premier enseignement ne me semble pas assez appréciée. Il est vrai qu'il y a bien des choses à dire là-dessus, et le pour et le contre ne m'échappent pas; mais, en somme, leurs avantages ne sont pas moins indubitables.

Les morceaux que M. Dillmann a choisis pour cette chrestomathie sont tous tirés d'ouvrages inédits. Elle commence par quelques pièces historiques, puis suivent des spécimens du discours philosophique et oratoire, et enfin quelques morceaux poétiques. Il est probable que le principe qui a guidé l'auteur dans cet arrangement est la plus ou moins grande facilité du style. Cependant comme c'est là un criterium d'appréciation variable, nous aurions mieux aimé que M. D. eût disposé les pièces dans l'ordre chronologique de leur traduction, quand même il n'aurait pu le faire qu'approximativement.

Le volume commence par un apocryphe, intitulé par M. Dillmann : *Liber Baruch*, et qui dans le texte éthiopien porte en tête le titre de : « Dernières paroles de Baruch, non cachées (non apocryphes), de l'époque que [les Israélites] étaient captifs à Babylone. » A la fin, le livre porte un titre différent : « Sont terminés le livre de Baruch et les Paralipomènes de Jérémie. » Qu'est-ce que les Paralipomènes de Jérémie ? Ce sont quelques lignes qui se trouvent au commencement de cet apocryphe et que M. Dillmann a eu tort d'en détacher. Elles contiennent une prophétie fictive de Jérémie, forgée après coup pour confirmer la citation erronée du passage de saint Mathieu, chap. XXVII, vers. 9.

L'original grec de ce livre apocryphe se trouve dans un manuscrit de la Bibliothèque de Brera, à Milan. Nous en avons signalé l'existence à M. D., il y a quelques

années; il aurait été bon que M. D. le signalât à son tour au public. D'ailleurs, comme nous l'avons appris depuis, Wetzstein, dans son édition du Nouveau Testament, avait déjà donné un petit extrait de ce livre.[1] Quoique la valeur intrinsèque de cet écrit soit très-contestable, sa publication se justifie par cette raison seule qu'il faisait partie du canon grec, et qu'il fait partie encore aujourd'hui du canon éthiopien. En outre, c'est de cette source ou d'une source analogue que proviennent certaines légendes musulmanes relatives au prophète Jérémie. Voici un échantillon du style de ce livre, imité du style archaïque de la Genèse : « Lorsque le roi des Chaldéens amena en captivité les enfants d'Israël, Dieu dit à Jérémie : Jérémie, mon élu, lève-toi et sors de cette ville, toi et Baruch; car je veux la détruire à cause du grand nombre des péchés de ceux qui l'habitent. Car ta prière est comme une colonne solide au milieu de la ville et comme une forteresse dont la circonférence est de diamant. Et maintenant levez-vous, allez et sortez, avant que vienne l'armée des Chaldéens et qu'elle entoure la ville. Jérémie répondit et dit : Je te supplie, ô mon Dieu, ordonne à ton serviteur de parler devant toi. Dieu dit : Parle, mon élu Jérémie. Jérémie répondit et dit : O Dieu tout-puissant, est-ce que tu livreras cette ville élue (δεκτός) entre les mains des Chaldéens, pour que ce roi et son peuple puissent se vanter? etc. » Dieu consent à la prière de Jérémie et détruit lui-même la ville avant de permettre aux Chaldéens d'y pénétrer, etc. On voit que c'est le même récit qui se trouve aussi dans l'apocryphe intitulé l'Épitre de Baruch et dans la Révélation de Baruch, conservés l'un et l'autre dans des versions syriaques.

Quant au texte éthiopien, établi d'après trois manuscrits par M. D., il va sans dire qu'il est d'une exactitude parfaite. Il n'y a que les conjectures de M. D., là où les manuscrits contiennent des leçons corrompues, qui ne nous semblent pas toujours heureuses. Ainsi p. 3, l. 10, M. D. propose au lieu de *qenêna ba'hebou'e*, de lire *newâya qenêna*. Ce serait là un changement par trop arbitraire. En lisant : *qenêna za'hebou'e* avec le ms. de Paris (ms. éth. n° 9, fol. 64°), on obtient un sens satisfaisant. La lettre de Baruch que M. D. a rejetée en note (p. 8-9), parce qu'elle lui semble mutilée, présente assurément un texte corrompu, mais il n'y a probablement pas de lacune considérable. En changeant l. 3 *'hezounânîna* en *'hezounâna;* l. 12 *quel'êhou* en *quel'êya;* l. 13 *nagda emîyarousâlêm* en *nagdâna baîyarousalêm*, le texte devient plus clair.

La seconde pièce de la chrestomathie (p. 16) est intitulée : *de viris sanctis;* elle est tirée du ménologe éthiopien (συναξάριον), l'un des rares ouvrages de la littérature éthiopienne qui méritent quelque attention.

L'Église grecque possédait de bonne heure déjà ces *ménologes* qui, composés d'abord exclusivement de vies des martyrs, furent étendus plus tard aux vies de tous les saints [2], et s'augmentèrent de plus en plus dans le cours du temps. Lorsque l'Église d'Alexandrie se divisa en deux sectes, ces ménologes restèrent dans leur ancienne forme, communs aux deux sectes, pendant plusieurs siècles;

1. Voyez Ceriani, *Monumenta sacra et profana*, t. I, préface.
2. Voy. Fabricius, *Biblioth. græca*, ed. Harless, t. X, *passim*.

car le συναξάριον des monophysites, considérablement différent de celui des melkhites, ne fut composé qu'au XIIIe siècle au plus tôt par *Michel, évêque d'Atrib et de Mali'h* [1]. Cet ouvrage a été décrit par Assemani dans le Catalogue de la Bibliothèque médicéenne de Florence [2]; mais par une erreur inconcevable, Assemani fixe la composition de l'ouvrage au XVe siècle (« 1141 *Martyrum* 1425 *Chr.* »). L'exemplaire de cette Bibliothèque s'accorde parfaitement avec tous les autres exemplaires du *synaxarion* jacobite qui existent en Europe [3]. Mais il n'en est pas de même du ménologe éthiopien. Celui-ci, quoiqu'il ait pour base le ménologe arabe des monophysites, renferme cependant un nombre beaucoup plus considérable de saints et de notices historiques. En outre, sa préface indique comme auteurs : *Michel, évêque d'Atrib et de Mali'h, et Jean, évêque de Burlos*. La ville de Burlos, située dans l'Égypte inférieure, a eu deux évêques du nom de Jean, dont l'un est mentionné dans l'Histoire des patriarches d'Alexandrie [4], et l'autre dans le *synaxarion* même (au 19e jour du mois *Ta'hsas*); mais ni l'un ni l'autre ne paraît en être l'auteur. Quoiqu'il en soit, il est certain que ce second auteur n'a pas travaillé en même temps que l'évêque Michel au ménologe monophysite; mais qu'à une époque ultérieure, il a rédigé à nouveau l'œuvre du premier et qu'il l'a augmentée. C'est cet ouvrage, composé sans doute également en arabe, que les Éthiopiens ont traduit en ghez, et qu'ils ont augmenté à leur tour, non toutefois de beaucoup de vies de saints, mais d'un grand nombre de pièces de vers rimés (*Salâm*), mis à la suite des différents récits. Le sujet de ces vers est ordinairement pris dans les récits eux-mêmes; là où le *synaxarion* ne fait que mentionner le nom du saint, ils peuvent suppléer au manque de renseignements. Quoique incomplets par eux-mêmes, ces *Salâm* ont, plus tard, été détachés du *synaxarion* pour former un ouvrage à part; c'est de ce recueil que Ludolf avait tiré le calendrier éthiopien, inséré dans le *Commentarius ad historiam æthiopicam*. Mais comme les *Salâm* ne sont pas ajoutés à tous les noms de saints, et que, d'autre part, ils contiennent des noms qui ne sont pas cités expressément dans le Synaxarion, le calendrier de Ludolf est naturellement inexact d'un bout à l'autre.

Nous avons cru utile de donner ces renseignements littéraires sur le ménologe éthiopien dont M. D. a tiré quelques morceaux, parce que l'auteur n'en parle pas et que l'ouvrage est encore à peu près inconnu, ainsi que son origine.

Le troisième morceau de la chrestomathie est un extrait du *Livre des philosophes*, traduit également de l'arabe. Il est impossible de parler de l'origine de cet ouvrage sans entrer dans de longs détails. Du reste il ne nous a pas encore été possible de nous former une opinion sur les rapports de ce livre avec l'ouvrage

1. Voy. ms. du Supplément arabe de la Bibliothèque impér., n° 90, au commencement. — Voyez sur cet auteur Renaudot, *Hist. patriarch. Alexandr.*, p. 298; Le Quien, *Oriens christianus*, t. II, p. 587-590. — Les *Responsiones juridicæ* dont parle Renaudot existent en effet à la Bibliothèque impériale (ancien fonds arabe, n° 72).

2. *Catal. Cod. Mss. Or. Bibl. Med. Flor.*, p. 164.

3. Voy. Assemani, *Bibliotheca orientalis*, t. I, cod. ar. xviij et xix; — Uri, *Catal. Cod. Mss. Or. Bibl. Bodl.*, t. II, p. 20; — Ms. du Supplément arabe de la Bibl. impér., n° 90.

4. Voy. Renaudot, *loc. cit.*, p. 146.

de 'Honaïn-ben-Is'hâq, intitulé *âdâbou 'lfalâsifati*, traduit aussi en hébreu. Nous nous bornons à constater ici qu'il existe deux versions éthiopiennes du *Livre des philosophes*, dont l'une, celle qui est imprimée ici d'après un manuscrit conservé à Francfort, se trouve aussi dans un manuscrit de la Bibliothèque impériale (ms. éth. n° 85), et dont l'autre existe à la même Bibliothèque dans le ms. éthiopien n° 106. Les différences des deux versions ou récensions sont très-notables. Ainsi, par exemple, dans la 1re sentence, la première phrase s'accorde dans les deux versions; puis la version du ms. 106 continue : *tagsâç watebab yâlê'lou zamada 'hesourân wayabaç 'hou 'haba meqwâma kebourân*, etc. Et ainsi pour le reste.

Viennent ensuite quelques prières de l'office du matin, de lecture assez facile, et une prière eucharistique attribuée à saint Jean-Chrysostôme. Puis les Règles de saint Pacome, deux lettres de Cyrille d'Alexandrie et de Jean d'Antioche, et enfin quelques homélies de Sévère, de Juvenal, d'Eusèbe, etc., homélies qui ne semblent pas avoir été publiées encore en grec.

Enfin quelques morceaux poétiques, c'est-à-dire des chants ecclésiastiques terminent ce petit recueil fort intéressant.

Quant au glossaire, c'est probablement une raison matérielle qui a empêché l'auteur d'ajouter aux mots les affinités étymologiques. Au point de vue de l'enseignement, cette lacune pourrait paraître regrettable. H. Z.

---

39. — **Der Apostel Paulus**, l'Apôtre Paul, par A. Hausrath, licencié en théologie. Heidelberg, 1865, in-8°, 172 pages.

Il n'est pas besoin d'être au courant des travaux critiques de la science allemande, pour sentir, en lisant cette biographie de l'apôtre Paul, qu'on n'est pas en présence d'un tableau de fantaisie, mais qu'on se trouve en pleine réalité historique, bien loin de ce monde de convention dans lequel une piété naïve avait placé l'âge apostolique et auquel les subtilités et les imaginations théologiques s'efforcent en vain de donner une apparence de vérité. Sans s'égarer dans d'interminables discussions, mais en étant toujours d'accord avec les résultats les moins contestables des recherches savantes sur les premiers temps du christianisme, l'auteur de ce petit volume a réussi à donner une idée qui me paraît aussi vraie que complète de la vie, de l'esprit, du caractère et des conceptions religieuses de cet homme extraordinaire qui, brisant le cercle étroit dans lequel le christianisme naissant aurait risqué d'être enfermé, lui ouvrit le monde payen et le conduisit à la conquête de l'empire romain. Ne se laissant pas arrêter par les divergences qui existent entre le livre des actes des apôtres et les Épîtres de Paul, M. Hausrath s'en est rapporté de préférence à l'apôtre lui-même, dont les écrits sont après tout la source d'informations la plus sûre sur sa vie et ses sentiments. Cette méthode est à la fois la plus simple et la plus conforme à la raison. Elle offre d'ailleurs l'avantage, à mon avis, précieux, de laisser saint Paul se peindre, pour ainsi dire, lui-même et expliquer sa conversion, l'indé-

pendance de sa position vis-à-vis des Douze, les luttes qu'il eut à soutenir avec eux, en un mot, les actes les plus significatifs de son ministère.

Il n'aurait peut-être pas été inutile que l'auteur de cette biographie expliquât, ne fût-ce que dans une note, les raisons qui lui font laisser de côté comme non authentiques quelques-unes des épîtres qui portent le nom de l'apôtre. Ces raisons sont, il est vrai, bien connues en Allemagne, dans le monde théologique; mais cet écrit me paraît destiné à se répandre dans un cercle plus large; il y trouvera certainement une foule de lecteurs qui n'ont qu'une idée fort vague des discussions critiques et des résultats auxquels elles sont arrivées sur ce point. Si cet opuscule était traduit en français, ce qui serait à désirer, il faudrait nécessairement combler cette lacune.

MICHEL NICOLAS.

---

40. — **Topographie et Plan stratégique de l'Iliade** avec une carte topographique et stratégique, par M. G. NICOLAÏDÈS (de l'île de Crète), précédés d'une préface par M. Gust. D'EICHTHAL. Paris, Hachette, 1867. In-8°. xij-270 pages.

Cette étude sur Homère est l'œuvre d'un Grec et elle est écrite en français : ce sont deux titres qui, en dehors de sa valeur propre, doivent la recommander à notre attention. Ajouterai-je que sa publication à Paris est due aux soins de M. Gust. d'Eichthal, un de nos plus fervents philhellènes, dont le nom se retrouve partout où il s'agit de favoriser ce retour à l'activité littéraire qui, depuis quelques années, se manifeste d'une manière si remarquable parmi les Hellènes, et que les troubles politiques ne paraissent point devoir ralentir?

Quant aux questions mêmes que soulève le travail de M. Nicolaïdès, personne n'ignore qu'elles ont été agitées de tout temps, sans qu'on ait pu jamais arriver à une solution pleinement satisfaisante. A la fin du siècle dernier, les recherches du comte de Choiseul-Gouffier et celles de son secrétaire, J.-B. Lechevalier, donnèrent lieu, principalement en Angleterre, à une foule de publications estimables, mais dont les assertions contradictoires étaient loin de pouvoir faire naître la conviction dans l'esprit des lecteurs. De nos jours, les écrits, tant au sujet de la composition de l'Iliade et du *Catalogue* des vaisseaux que de la topographie de la plaine troyenne, se sont multipliés, surtout en Allemagne, sans lasser ni la curiosité ni les efforts des voyageurs et des érudits, mais aussi sans parvenir à élucider complètement les questions en litige. Il est assez probable qu'on n'arrivera pas d'ailleurs à un résultat définitif. Les événements sont trop éloignés de nous pour que nous puissions distinguer ce qui est légende et ce qui est histoire dans Homère. A tel point qu'on a pu se demander si Troie a réellement existé! Néanmoins toute étude sur les textes homériques a sa valeur, pourvu qu'elle soit faite avec conscience. Aussi peut-on dire que même après les précieux travaux de MM. Bæumlein, Forchhammer, Kœchly, Aug. Mommsen, Gladstone, Kiene, après les fouilles importantes de MM. Mauduit, Hahn, etc., M. N., qui a fait de son poète national une étude longue et approfondie, qui a cherché à suivre

sur les lieux mêmes tous les mouvements stratégiques de l'Iliade [1], a pu présenter au monde savant des idées pour ainsi dire tout à fait neuves. Nous nous bornerons à analyser fidèlement ce travail intéressant.

Le livre de M. N. a pour objet d'établir : 1° que la division de l'Iliade en vingt-quatre *rhapsodies* est une division purement arbitraire, et relativement récente, qu'elle a l'inconvénient d'interrompre la suite des événements, d'y jeter de la confusion par les titres donnés à certains épisodes et de détruire par conséquent l'unité du poème ; qu'enfin l'erreur de ceux qui regardent l'Iliade comme la réunion de plusieurs poèmes détachés provient en grande partie de la division existante ;

2° Que la place occupée dans le *Catalogue* des vaisseaux par les troupes de Protésilas, c'est-à-dire par les Phylaciens, n'est pas celle qu'Homère a dû leur donner ; que ce déplacement est la source de toutes les contradictions que l'on a depuis longtemps signalées dans le récit d'Homère et que les modernes n'ont pas mieux réussi que les anciens à corriger ou à expliquer.

Selon M. N. l'Iliade se diviserait naturellement en *trois* grandes parties : le *Prologue*, l'*Action* et l'*Épilogue*. — Dans le *Prologue*, qui comprendrait la première rhapsodie et les quarante-sept premiers vers de la seconde, le poète nous expose le sujet de sa composition, la querelle d'Agamemnon et d'Achille, et par suite la colère du héros qui se retire sous sa tente et déclare devoir désormais s'abstenir des combats. — L'*Action*, qui s'étendrait jusqu'au vers 108e de la 23e rhapsodie, constitue le poème proprement dit et contient la description détaillée de quatre *batailles*, qui forment autant de subdivisions naturelles tout à fait distinctes : la 1re (jusqu'à la fin de la 7e rhaps.) comprenant deux jours, le premier jour des hostilités après le songe d'Agamemnon et le lendemain qui est un jour de trêve ; la 2e (8e, 9e et 10e rhaps.) comprenant l'espace d'un jour et d'une nuit rempli par la seconde bataille, l'ambassade auprès d'Achille et l'expédition nocturne de Diomède et d'Ulysse ; la 3e (11e-18e rhaps.) ne comprenant aussi qu'une journée, mais remplie tout entière par la plus importante des quatre batailles de l'Iliade, depuis l'assaut du camp par les Troyens jusqu'à la mort de Patrocle ; la 4e et dernière (du 1er vers de la 19e rhaps. jusqu'au 108e vers de la 23e) signalée par la réconciliation d'Achille et d'Agamemnon et par la lutte suprême entre Achille et Hector. — Le reste du poème, ou l'*Épilogue*, contient la description des funérailles de Patrocle et de celles d'Hector.

Cette distribution du poème d'Homère en *six* parties, fort inégales pour la longueur, peut être fort naturelle : nous n'en disconvenons pas, et M. N. (p. 8-19 et 171-270) la défend avec beaucoup de talent ; mais il nous semble y attacher une trop grande importance. Aucun savant sérieux ne se laisse arrêter par les divisions traditionnelles des textes homériques. La division en 24 rhapsodies n'a pas plus altéré, quoi qu'en dise M. N., l'économie de l'*Iliade*, que le

1. Il n'est guère facile de critiquer cette partie de l'ouvrage quand on n'a pas été sur les lieux ; mais il importe de remarquer que les chercheurs les plus consciencieux sont sujets à de singulières méprises dans les études de ce genre. Il suffit de rappeler l'exemple de Gell et son travail sur Ithaque. (Voy. *Hermès*, I, p. 263 et suiv.)

remaniement en vingt-quatre livres des dix-huit livres primitifs du *Télémaque* (*si parva licet componere magnis*) n'a modifié l'ordonnance de l'œuvre de Fénelon.

La seconde question soulevée par l'auteur, sur laquelle repose, dit-il (p. 127), l'intérêt principal de son travail, est de pur détail. — Dans le *Catalogue*, tel qu'il nous a été transmis d'après les plus anciennes révisions de l'Iliade, les Phylaciens occupent le 22e rang à partir de la droite, entre les Myrmidons d'Achille et les Thessaliens de Phères (*Il.*, B, v. 695-710). M. N. propose de les reporter au 5e rang, auprès des Locriens d'Ajax, fils d'Oilée, et à la place des Eubéens (v. 536-545) qu'il transporte au 21e rang, à la suite des insulaires et avant les troupes d'Argos pélasgique.[1]

Les raisons sur lesquelles l'auteur s'appuie pour justifier cette transposition nous ont paru assez plausibles ou tout au moins ingénieuses; nous regrettons de ne pouvoir que les indiquer sommairement au lecteur, en le renvoyant aux explications de M. N. Ce sont :

1° Le fameux vers 681e de la 13e rhapsodie : Ἔνθ' ἔσαν Αἴαντός τε νέες καὶ Πρωτεσιλάου, et l'explication remarquable de ce vers par le scholiaste de Venise[2] qui suppose que celui qui l'a écrite se représentait les Locriens à côté des Phylaciens (p. 5, 6 et 128);

2° L'ordre géographique généralement suivi dans le catalogue (p. 129-137 et 147-151);

3° Les mouvements stratégiques de la troisième bataille qui ne peuvent s'expliquer qu'à l'aide de cette transposition (p. 202-257).

L'auteur réfute ensuite d'une manière victorieuse l'argumentation à l'aide de laquelle M. de Choiseul-Gouffier a voulu défendre l'exactitude du catalogue (p. 137-145),[3] et il démontre en même temps que l'erreur de Strabon (IX, 1, § 10) et des autres critiques de l'antiquité au sujet d'un autre vers du *Catalogue* : Στῆσε δ' ἄγων κτλ. (*Il.*, B, v. 558) provient également de ce que l'Ajax du vers précité a été pris pour le fils de Télamon (p. 154-159).

En dehors de ces deux points capitaux, l'auteur s'est trouvé amené, dans le cours de ses recherches, à étudier plusieurs questions secondaires qui ne laissent pas d'avoir leur importance. Ainsi il croit pouvoir établir :

1° Que le *naustathme* des Grecs devant Troie était situé *sur l'Hellespont*, dans l'espace compris entre le cap Sigée et l'embouchure du Scamandre à l'ouest et le cap Rhœtée à l'est (p. 24-30);

2° Qu'*Ilion* et *Pergame*, son acropole, étaient situés sur les collines de

1. L'ordre (ou plutôt le désordre) du *Catalogue* avait attiré depuis longtemps l'attention des savants, et l'on a fait de nombreux essais pour le rétablir. M. N. ne s'occupe ici que d'un seul passage, et peut-être s'exagère-t-il l'importance de sa correction en supposant qu'elle suffit à résoudre toutes les difficultés. Voir entre autres l'article de M. Bæumlein dans Jahn's *Jahrbücher für Philologie*, t. LXXV (1857), p. 34.

2. Cette explication a d'autant plus de prix qu'elle est empruntée à un ancien commentaire du *Catalogue* : « πρὸς τὰ περὶ τοῦ Ναυστάθμου », ce qui semble, d'après la ponctuation, avoir échappé à M. N.

3. On ne conçoit pas bien cependant la nécessité de cette réfutation, les opinions de Choiseul-Gouffier sur le *Catalogue* n'ayant plus aucune autorité aujourd'hui.

Bounarbachi, entre le ruisseau des Deux-Sources et la rive gauche du Scamandre, position démontrée déjà en partie par les fouilles récentes de MM. Mauduit et Hahn (p. 36-48);

3° Que le *Xanthe* ou *Scamandre* est le *Mendéré* actuel, dont le cours sinueux à travers la plaine devait être au temps d'Homère un peu plus à l'est, et non le ruisseau des Deux-Sources, comme le prétendent MM. de Choiseul et Mauduit; que le *Simoïs*, affluent du Xanthe, n'est pas non plus ce même ruisseau, comme le croit M. Hahn, mais bien la petite rivière appelée aujourd'hui *Kimarra* (p. 48-76);

4° Que le tombeau du cap Rhœtée, appelé *tombeau d'Ajax*, est sans doute celui de Patrocle et d'Achille, et que peut-être il faut chercher celui d'Hector parmi les trois *tumuli* de Pergame (p. 95 et 103);

5° Que, d'après le texte de l'Iliade (X, v. 364-515), Achille n'a point traîné le corps d'Hector *autour des murailles* d'Ilion, comme on le croit généralement, mais seulement du lieu du combat *jusqu'aux navires* (p. 267);

6° Qu'enfin, faute d'une connaissance suffisante de la topographie d'Ilion, les traducteurs d'Homère, même les plus récents, ont fait maint contre-sens qu'ils auraient pu éviter, notamment X, v. 165 et 173; Z, 402-03; Ω, 76-78; A, 597, etc. (Voir p. 41, 71, 100 et 163).

Ces indications suffiront, je l'espère, pour donner une idée de cette étude. Nous ne terminerons pas cependant sans complimenter l'auteur pour le soin avec lequel a été dressée la carte topographique qui accompagne son travail. Nous lui ferons seulement remarquer que le livre et la carte ne sont pas toujours d'accord pour l'orthographe des noms propres, p. ex. *Oujek-Tépé* et *Udjek-Tépé*, *Callicolonne* pour *Callicolone* (en grec Καλλικολώνη), etc. Ce n'est du reste qu'une ligne ou deux à ajouter aux *errata*.

A. LEGOUËZ.

---

41. — **Su l'Istoria civile di Atene e di Sparta**, saggio critico dell' avv. Alberto RINIERI DE' ROCCHI, professore d'economia pubblica nella R. Università di Siena. In-8°, 159 p. (Estratto dagli Atti della R. Accademia dei Fisiocritici di Siena, nuova serie, volume I.)

Cette étude débute par de prétentieuses et vagues généralités philosophiques; on y trouve, dès les premiers mots, ce goût de la phrase, cette recherche du beau style, cette monotone sonorité dont se défendent si difficilement les écrivains italiens. L'érudition italienne s'est, depuis le commencement du siècle, mise surtout à l'école de l'Allemagne; mais, tout en lui empruntant souvent avec bonheur ses résultats et ses méthodes, elle a gardé une allure pompeuse qui n'est guère de mise en pareille matière. Elle n'a pas non plus toujours pris à ses maîtres l'habitude d'aller droit aux sources, et de travailler sur les textes originaux après en avoir vérifié l'authenticité et discuté la valeur. M. R. a fait son livre bien plus à l'aide des travaux modernes que des documents anciens; c'est

à travers des ouvrages de seconde main, lus à la hâte et souvent mal compris, qu'il a étudié l'antiquité.

Cette critique, nous la justifierons par quelques exemples. Négligeant le détail, omettant d'examiner et d'éclaircir les points obscurs des constitutions Athénienne et Spartiate, M. Rinieri se plaît aux affirmations générales et tranchantes. Que dire par exemple de celle-ci : Athènes et Sparte ont manqué de la notion de la justice (*Che valse, a Sparta o ad Atene, una virtù artificiale, quando mancava il concetto della giustizia?* p. 28)? La Grèce étrangère à l'idée de justice, elle qui a dressé si haute et si ferme sur son piédestal la statue de la loi, « maîtresse du monde, » comme dit un de ses poètes, elle qui, en face des grandes monarchies asiatiques, donna la première au monde l'exemple et le modèle de l'État démocratique, fondé sur cette idée même de la justice, des droits et des devoirs mutuels, qui aurait, nous assure-t-on, manqué à la Grèce! Le tableau des révolutions d'Athènes, au second livre, est plein d'inexactitudes : à propos de la division du peuple en phratries et en γένη, l'auteur accepte, avec leur menteuse précision, les chiffres symétriques donnés par les grammairiens; dans cette page, au lieu d'*Orgeones*, il écrit *Orgeores*, qui n'a pas de sens. La réforme de Solon est présentée de la manière la plus incomplète; dans la description des attributions de l'assemblée, les Prytanes du sixième et du cinquième siècle sont confondus avec les Proëdres qui n'entrent en fonctions qu'après le rétablissement de la démocratie par Thrasybule, et l'Epistate des Prytanes avec l'Epistate des Proëdres [1].

En continuant cette revue, nous trouverions à relever plus d'une erreur de ce genre; mais ce serait peut-être donner à cette brochure, ouvrage d'un écrivain que ses études antérieures n'avaient point suffisamment préparé à ce genre de recherches, plus d'importance qu'elle n'en mérite.

GEORGES PERROT.

---

42. — **Poésies de Catulle**, traduction nouvelle par Victor DEVELAY, de la Bibliothèque Sainte-Geneviève. Paris, librairie des auteurs, 1867. In-32, xviij et 152 pages.

Pour ceux qui mesurent la valeur des livres d'après le nombre d'exemplaires auquel ils ont été tirés, d'après le papier et la couverture plus ou moins coquette, ce livre peut avoir de la valeur. Pour ceux qui regardent plus au fond qu'à la forme nous n'avons qu'un mot à dire, c'est qu'on peut appliquer à bon droit à ce petit volume l'épigramme XXII de l'original; il n'y a donc pas lieu de s'étonner si cette épigramme est restée absolument incomprise du traducteur. Voyez plutôt :

1. Il suffit, pour cette question des Prytanes et des Proëdres, de renvoyer à la dissertation de Karl Fr. Hermann, *Epicrisis quæstionis de proëdris apud Athenienses*, Gœttingue, in-4°, 1843.

..... Nec, ut fit, in palimpseston
Relata : chartæ regiæ, novi libri,
Novi umbilici, lora rubra, membrana
Directa plumbo, et pumice omnia æquata.

Il ne les publie point sur *parchemin ordinaire;* il emploie un papier splendide, une *reliure de prix,* des cylindres *rares,* des attaches de pourpre, un vélin *réglé,* enfin tout y est à la perfection.

Traduisez : « Il ne se contente point, comme les autres auteurs, d'un par- » chemin qui a déjà servi. Il prend du papier de première qualité, des cahiers » tout neufs, des cylindres neufs, des courroies rouges, une couverture bien » coupée, le tout avec des tranches polies à la pierre ponce. » On le voit, ce n'est pas une traduction à laquelle nous avons affaire, mais bien une imitation par à peu près. L'auteur ne s'est même pas donné la peine de chercher les mots qu'il ignorait; il ne sait pas que *pumex* signifie pierre ponce. Déjà dans la première pièce les mots *Quoi dono lepidum novum libellum, Arida modo pumice expolitum* sont restés lettre close : « A qui dédirai-je cet opuscule *d'un genre nouveau et badin* que je viens de *polir avec soin?* » M. D. s'est donc figuré que Catulle employait ici une figure de rhétorique, alors qu'il parlait au propre de son « charmant petit volume sortant à peine des mains du *librarius.* » Il faut être bien riche pour prêter à Catulle! Si je reprochais à M. D. de n'avoir pas, dans la pièce nº XXII, v. 10, traduit le mot *unus,* d'avoir au vers 21 ajouté le mot *poche,* qui n'est même pas élégant, il pourrait encore me dire qu'il a fait une traduction libre. Mais ce serait peine perdue de discuter avec lui, qui, dans ce fameux *épithalame de Julie et de Manlius* (LXI) traduit *Hymenæe Hymen* par « Dieu d'Hyménée et d'Hymen » (v. 5, etc.); qui omet au vers 136 : « *sordebant tibi villicæ,* » au vers 146 et suiv. *Scimus tibi quæ licent Sola cognita : sed marito Ista non eadem licent,* est rendu par : « Tu n'as goûté, nous le savons, que des plaisirs permis; aujourd'hui le mariage te les défend. » — Vers 168 *rasilemque subi forem,* « Franchis le seuil *en le rasant* de ton pied mignon. » Vers 211 : *liberos date,* « donnez-nous des enfants. » Ces exemples suffisent; nous n'avons pas besoin d'en dire davantage. CH. M.

---

43. — **Monographies communales,** ou Étude statistique, historique et monumentale du département du Tarn, par Élie ROSSIGNOL. Première partie, arrondissement de Gaillac. Toulouse, Delboy; Paris, Dentu. 1864 à 1866. 4 vol. in-8°. 388, 398, 429, 383 pages. Cartes et planches. — Prix : 30 fr.

Étude sur l'histoire des institutions seigneuriales et communales de l'arrondissement de Gaillac, par le même. Mêmes éditeurs. 1866. In-8°, 155 p.

Le long travail que M. Rossignol a entrepris sur le département du Tarn et dont nous avons sous les yeux la première partie est par sa nature au nombre de ceux qui méritent le plus d'être encouragés; de même que par son exécution il mérite à beaucoup d'égards d'être recommandé comme un modèle du genre. Le plan adopté par M. R. est fort simple : chaque canton occupe dans l'ouvrage une section. Dans un premier chapitre M. R. indique les limites de ce canton, présente un aperçu rapide de son histoire et donne quelques indications statistiques sur son état actuel. Puis il fait successivement les monographies de toutes

les communes du canton, à commencer par le chef-lieu. Un dernier chapitre intitulé *Importance relative des communes, mesures anciennes*, donne pour notre époque la superficie et le nombre d'habitants de chaque commune, et pour les temps antérieurs des taxes et autres renseignements d'où peut se déduire l'importance relative des communes du canton à diverses époques; le même chapitre contient encore l'indication des mesures usitées autrefois dans la même circonscription. Enfin chaque section est terminée par un choix de pièces inédites. Un ordre non moins régulier est observé dans la monographie de chaque commune. M. R. y fait d'abord l'histoire extérieure de la commune, racontant les événements dont elle a été le théâtre; puis, passant à son histoire intérieure, il en étudie les institutions administratives et judiciaires; il s'occupe ensuite de son histoire ecclésiastique, et enfin, lorsqu'il y a lieu, de l'histoire de ses monuments.

Cette disposition rend les recherches faciles, et on l'apprécie d'autant plus que l'ouvrage étant encore loin de sa fin, devra être longtemps consulté sans le secours de la table que l'auteur se propose vraisemblablement d'y joindre.

Les matériaux qui ont servi à remplir ce cadre ont été fournis à M. R. par les archives des communes dont il a fait l'histoire, par celles des départements du Tarn et de la Haute-Garonne, par des archives particulières, notamment par celles du château de Saint-Urcisse qui paraissent fort riches (voir t. IV, p. 63, n. 2, et les documents sur le canton de Salvagnac, p. 71-121). Il faudrait avoir de ces sources une connaissance qu'on ne peut exiger du critique, pour décider si M. R. en a tiré tout ce qu'elles pouvaient lui donner; toutefois, il est évident qu'il a utilisé des matériaux infiniment plus abondants que ceux que ses devanciers et notamment M. Compayré [1], ont eus à leur disposition. Sur les points où il m'a été possible d'établir une comparaison, il m'a paru que l'avantage restait à M. R. Ainsi en 1865, l'année même où paraissait le tome III des *Monographies communales*, M. Hippolyte Crozes publiait sous les auspices du ministère de l'instruction publique le *Répertoire archéologique du département du Tarn*, travail rédigé assurément avec beaucoup de soins et à la suite d'études exactes [2]; mais outre que les descriptions de M. R., qui n'était pas obligé de se renfermer dans les limites fixées par les prescriptions ministérielles, sont plus amples et plus nourries de faits, il est notable que M. Crozes a passé sous silence un bon nombre des monuments dont parle M. Rossignol.

Je sais bien que ce soin scrupuleux à réunir le plus de matériaux possible et à en extraire toute la substance a été reproché à M. R. On a trouvé à ses monographies un défaut, celui d'un excessif développement. On lui a dit que sans doute son recueil lui ferait honneur, mais que « la prolixité est l'écueil ordi- » naire de ces sortes d'ouvrages; que l'attention concentrée sur un seul sujet,

1. *Études historiques et documents inédits sur l'Albigeois, le Castrais et l'ancien diocèse de Lavaur*. Albi, 1841.

2. Cependant M. Crozes a commis quelques inadvertances qu'on n'aurait pas dû laisser passer; en voici une qui est un peu trop forte : il fait (col. 120) du chroniqueur Guillaume de Puylaurens le « premier chapelain de Simon de Montfort »! lisez : de Raimon VII.

» excitée par un vif amour du pays natal ou des archives dont on s'est fait comme » une seconde patrie, se passionne au détail des recherches, et oublie la proportion » que les parties devraient toujours garder entre elles et avec l'ensemble de l'his- » toire; » observations générales fort bonnes en soi, assurément, mais qui ici n'ont point d'application. Les diverses parties du travail de M. R., c'est-à-dire ses monographies, ont entre elles une juste proportion, et quant à la proportion qu'elles devraient présenter « avec l'ensemble de l'histoire », je crois que les savants s'en soucient fort peu, et que trouvant dans l'ouvrage de M. R. non point des banalités, mais une masse de petits faits dont aucun n'est étranger au sujet, ils ne seront pas tentés de l'accuser de prolixité.

Nous ne nous plaindrons donc pas si deux des monographies de M. R. ont à elles seules les proportions d'un livre : celles de l'abbaye de Candeil (t. I) et de la ville de Gaillac (t. II). Un volume pour une abbaye, cela ne paraissait point excessif aux bénédictins ; et, puisqu'on n'a jamais trouvé que Ménard ait eu tort de consacrer sept in-4os à la ville de Nîmes, on passera bien un modeste in-8o à l'histoire de Gaillac. Dans cette dernière monographie M. R. a donné un soin particulier à l'étude des institutions communales qu'il suit depuis leur première apparition dans les textes, au commencement du XIIIe siècle, jusqu'au moment où Louis XIV, réduit à faire argent de tout, avilit, en les mettant aux enchères, les offices municipaux. L'auteur a traité le même sujet d'une manière plus complète et plus suivie dans ses *Études sur l'histoire des institutions seigneuriales et communales de l'arrondissement de Gaillac*. Seulement ici la critique devra faire ses réserves. Autant l'érudition de M. R. est sûre lorsque, traitant des vicissitudes des offices municipaux à partir du XIIIe siècle, et par exemple de l'élection des consuls, il se fonde sur les documents qu'il a fait connaître dans ses monographies, autant ses idées sont incertaines et contestables lorsqu'il recherche les origines du régime municipal. Son premier chapitre, fait à l'aide de Fauriel et d'Augustin Thierry, non-seulement n'apprend rien de nouveau, mais encore est loin d'être au niveau de la science; ainsi, en ce qui concerne la curie, il ne paraît pas que M. R. ait connu l'excellent travail que M. Giraud a inséré dans son *Essai sur l'histoire du droit français au moyen-âge*; et lorsqu'il avance qu'au XIIe siècle les villes du comté de Toulouse avaient toutes une administration municipale libre « soit à l'imitation des villes de l'Italie, soit par une simple et naturelle réminiscence de leur condition politique antérieure » (p. 18), il ne considère pas que la première de ces deux hypothèses ne pourrait être appuyée d'aucune preuve, que la seconde, après avoir joui d'une grande faveur, a été complètement abandonnée pour les communes du Nord de la France, et qu'à mesure que les études spéciales vont se multipliant, elle perd du terrain en ce qui concerne les communes du Midi.

Il me reste un mot à dire au sujet des pièces justificatives publiées en appendice à chacune des sections de cet ouvrage. Elles sont en général bien choisies et plusieurs ont une véritable importance. Je citerai les coutumes de Labessière, 1255-8, (I, 337-46); celles de la Guépie, traduites du latin en 1354, et publiées d'après une copie du XVIIIe siècle (III, 178-89); celle de Saint-Urcisse, 1256

(IV, 71-5); de Monclar, 1267, publiées, à défaut de l'original d'après une traduction moderne (IV, 87-99); de Beauvais, 1342 (IV, 114-22); de Roquemaure, 1394 (IV, 260-6); les tarifs de péages de Gaillac, transcrits en 1527, dans un registre des archives de Gaillac (II, 370-6); trois autres tarifs pour la même ville, 1248, 1251 et 1256 (II, 382-6 et 389-92); un tarif de péage pour Cordes, 1273, d'après un registre des archives de Cordes (III, 167-70); un autre tarif pour Rabastens, s. d. (IV. 257-8); plusieurs chartes du XIIe siècle extraites du cartulaire de la commanderie de Vaour (III, 283-92), etc. Je dois dire que la correction de ces textes laisse beaucoup à désirer. Ceux du moins qui ont été publiés d'après la collection Doat et que j'ai pu vérifier sont transcrits avec négligence. Ainsi dans le tarif de Gaillac de 1251 (Doat, t. 116, fol. 91 et suiv.), document qui dans l'ouvrage de M. R. n'occupe pas deux pages, il y a deux omissions importantes; je rétablis en italique les passages omis : « e bestia grossa cargada de carbo *un denier r., azes cargat de carbos* una mialha » (II, 285); — « *e bestia cargada de car salada un denier r.. e us hom que porte una fiansa un denier;* et un parelh de bious que laore... » (*Ibid.*). En outre, dans la même pièce je trouve à plusieurs reprises *tols* pour *tots* (parce que le copiste du président Doat faisait quelquefois ses *t* comme des *l*), et *nou* pour *non;* j'y lis aussi *dets veit*, qui n'a pas de sens, pour *dets ueit* (dix-huit); « canhas que las a y a » pour *aya*. En outre, je remarque que les règles de la déclinaison romane, fort bien observées dans la copie de Doat, ne le sont plus qu'accidentellement dans le texte de M. R. qui imprime souvent *hom* au cas sujet, quand il faut et quand Doat porte *home* au cas régime. Dans la même pièce, p. 386, les lignes 2 et 3 présentent une lacune de trois mots, et pour le reste sont imprimées d'une façon presque inintelligible; il faut lire : « autrejam et e veritat confessam que en aissi es vers, e se re hy avem issoblidat d'aquest port de Galhac que no sia escriut... »

Le travail que M. R. a entrepris est loin d'être terminé; nous espérons qu'il reverra avec soin les textes qu'il se propose de joindre aux monographies qui restent à paraître, afin que dans cet ouvrage si méritoire l'accessoire soit digne du principal.

P. M.

---

44. — **Herders Cid und seine franzœsische Quelle.** Von Reinhold Kœhler. Leipzig, Vogel, 1867, in-8°, 79 pages.

M. Reinhold Kœhler est déjà connu par les excellents travaux qu'il a consacrés à la littérature comparée et à la mythologie populaire; son nom n'est pas nouveau pour les lecteurs de la *Revue critique* (voy. 1re année, art. 16). Le petit écrit que nous annonçons est intéressant en lui-même et spécialement pour les Français; c'est une curieuse page à ajouter à l'histoire de l'influence fâcheuse du patriotisme sur la science; c'est en même temps un salutaire avertissement pour les commentateurs philosophiques et les théoriciens de l'histoire. Herder a commencé, quelques mois avant sa mort, la publication d'un ouvrage dont l'édition complète est posthume, *le Cid;* n'ayant pas fait lui-même cette édition,

il n'a pas indiqué ses sources. On les a vues naturellement dans les romances espagnoles, et de là deux séries de méprises. Les uns, comme Sismondi, suivi par Creuzé de Lesser [1], déclarent, sans avoir vu les romances originales, qu'Herder a traduit « avec cette exactitude scrupuleuse que les Allemands ap- » portent dans leurs traductions. » Les autres, c'est-à-dire tous les critiques allemands, ont bien vu que la traduction d'Herder est loin d'être fidèle, et qu'il donne des romances qui n'existent pas en espagnol; ils ont reconnu alors dans les altérations et les additions du poète de Weimar la marque irrécusable du génie allemand. « Le *Cid* de Herder, disent-ils en chœur, nous offre la fusion la plus admirable de la poésie espagnole et de celle du nord, de la fierté castillane et de la tendresse germanique; — c'est *une œuvre nationale;* — les romances qui sont ajoutées par Herder portent le cachet de l'invention allemande. D'ailleurs, on y reconnaît bien les idées et les manières qui régnaient à Weimar à la fin du XVIIIe siècle; on retrouve les habitudes de penser de Herder, qui a incarné dans le *Cid* son idéal humanitaire; et les traits qu'il a ajoutés au portrait de Chimène semblent bien prouver qu'il a voulu élever à sa femme, la compagne chérie de toute sa vie, un monument impérissable. » M. Villemain, de son côté, reprochait à Herder son « faux coloris *germanique,* » son « élégance *germanique* du XVIIIe siècle, » et cette « sensibilité bourgeoise qu'aiment les poètes *allemands.* »

« A tout cela, dit M. K. (p. 5) s'oppose ce fait surprenant et incontestable, que le *Cid* de Herder n'est, dans sa partie de beaucoup la plus grande [2], qu'une traduction plus ou moins littérale d'une imitation française des romances espagnoles, faite par un anonyme dans la *Bibliothèque des Romans* (1783, juillet, t. II). » M. K. ne nous donne pas cette découverte comme lui appartenant; MM. Damas-Hinard et de Saint-Albin avaient constaté le fait, mais sans y insister; les Allemands l'avaient ignoré jusqu'ici. M. K. l'établit par la comparaison détaillée des trois textes : espagnol, français et allemand, comparaison d'où il ressort de la façon la plus évidente que la langue française a fait entre les deux autres l'office d'intermédiaire. Ainsi les romances qui n'existent pas en espagnol sont l'œuvre du collaborateur de la *Bibliothèque des Romans* et non de Herder, et il faudra se résoudre, ou à les trouver détestables (c'est le parti qu'on prendra sans doute), ou à attribuer à un Français inconnu cette « profondeur de sentiment, » cette tendresse familière où on reconnaissait si bien le génie de l'Allemagne, ces « nobles tendances humanitaires » où on admirait si volontiers le génie de Herder. Pauvres romances! elles sont spirituelles, adroitement faites, et dignes des meilleurs essais de Tressan ou de Caylus en ce genre; elles sont, il faut l'avouer, précisément aussi espagnoles qu'allemandes. En France, on n'y a pas fait grande attention; en Allemagne, après un demi-siècle d'admiration unanime, elles vont tomber dans le discrédit. *Habent sua fata libelli!*

1. Les Romances du Cid, odéide imitée de l'espagnol. 3e édit., Paris, 1836, p. viij.
2. A l'exception de quatorze romances, traduites directement de romances espagnoles négligées par l'auteur français.

Notons en passant quelques traits piquants. Le poète allemand ne paraît pas toujours avoir très-bien saisi le français, de là des méprises dont quelques-unes sont curieuses. Ainsi il fait donner par le roi à Alvar Fañez, en récompense d'un bon mot qui l'a réjoui, un *panier* au lieu d'un *panache* (Kœhler, p. 32); il fait courir comme des *lièvres* des gens qui couraient comme des *lévriers* (p. 56); il met des *gueules de loup* sur les écus des gentilhommes qui avaient simplement en français des écus *orlés de gueules* (p. 63), etc. — Il faut convenir d'ailleurs que la personnalité de Herder se marque généralement (outre l'introduction de la forme métrique, qui est un grand point, et la supériorité incontestable du style) par l'adoucissement et l'affaiblissement des traits primitifs, souvent déjà atténués dans la traduction française. Il reste en somme à l'écrivain allemand un mérite réel; celui d'avoir compris la beauté de ces romances (soyons juste, de quelques-unes, car il y en a un bien grand nombre qui sont sans valeur), et de l'avoir fait comprendre en leur donnant le patronage d'un nom illustre. Il s'est acquis par là à la reconnaissance un titre analogue à celui que lui assurent aussi les *Stimmen der Vœlker* qui sont pour l'étude et l'intelligence de la poésie populaire ce que le *Cid* est pour celle de l'épopée romantique.

J'aurais voulu ajouter aux recherches de M. Kœhler quelques détails sur la traduction française en question; mais j'en ai vainement cherché. Je recommande aux bibliographes français la découverte de l'auteur anonyme, qui n'a pas dû borner ses œuvres à cette traduction, mais s'est sans doute autrement occupé de littérature espagnole : n'existe-t-il nulle part une table des auteurs qui ont collaboré à la *Bibliothèque des Romans?*

Je terminerai en signalant un petit épisode, dans cet *imbroglio,* que M. K. n'a pas raconté, et qui ne manque pas de comique. Sismondi, qui déclarait si hautement que Herder avait traduit avec l'*exactitude scrupuleuse* des Allemands, a cru bien faire, voulant citer des romances du *Cid*, de traduire d'après Herder : cela dans une *Histoire des littératures du midi de l'Europe.* Mais il comprenait l'allemand encore moins bien que Herder le français, et l'espagnol subit une troisième transformation. En voici un exemple curieux; dans la célèbre romance où Don Diégo éprouve ses fils pour savoir lequel sera son vengeur, Herder, suivant ici très-fidèlement son original français, dit (je traduis littéralement) :

« Il fait venir ses fils, mais il ne leur parle pas; il attache leurs mains à tous, » gravement et solidement, avec de forts liens; tous, des larmes dans les yeux, » implorent sa pitié. Déjà il est presque sans espoir, quand le plus jeune de ses » fils, Don Rodrigo, rendit à son courage la joie et l'espérance. Avec les yeux en- » flammés d'un tigre il recule de devant son père : Père, dit-il, vous oubliez » qui vous êtes et qui je suis. Si je n'avais pas reçu de vos mains les armes que » je porte, je vengerais avec un poignard l'affront que vous me voulez » faire [1]. »

1. Tous les traits que Herder a négligés ou modifiés dans le français sont à regretter. Voici le texte, qui est à la fois plus vivant et plus rapproché de l'espagnol : « Il ne leur fit pas entendre un mot; il leur prit seulement les mains à tous, et les leur serra de forts liens qu'ils souffrirent, quoiqu'avec des larmes ils lui demandassent miséricorde. L'espé-

Sismondi n'a rien compris à tout cela, et il a transformé ce tableau vigoureux en une scène absolument inintelligible :

« Il fait venir à lui ses fils, mais il ne peut leur parler : *ceux-ci joignent leurs* » *mains en silence;* des larmes remplissent leurs yeux, et *ils implorent la miséri-* » *corde divine.* Déjà presque il ne reste plus pour Don Diégo d'espérance, lors- » que Don Rodrigue, le plus jeune de ses fils, lui rend le courage et la joie. » Avec les yeux brillants d'un tigre, il *s'avance vers son père* (*Tritt er von dem* » *Vater rückwærts*) : Père, dit-il, vous oubliez et qui vous êtes et qui je suis. » N'ai-je pas reçu de vos mains des armes pour ma défense? l'épée ne peut- » elle pas repousser l'affront qui m'a été offert? »

Il y a plusieurs autres cas analogues. Le bon Creuzé de Lesser, qui, dans son *Odéïde* citée plus haut, a mis en vers la prose de la *Bibliothèque des Romans,* a tiré de l'exemple donné ci-dessus une conclusion singulière. Il nous apprend que « Herder, poète et philosophe allemand très-célèbre, a fait imprimer en » Allemagne *les romances espagnoles du Cid* (où avait-il pris cela?) et *la traduc-* » *tion littérale* en vers allemands. » Il compare alors la romance de Herder en question, traduite par Sismondi, avec la version française, et donne à bon droit la préférence à celle-ci. Seulement, comme il est convaincu que Herder et Sismondi ont *traduit littéralement* l'un l'espagnol, l'autre l'allemand, il en conclut que Herder avait sous les yeux une romance espagnole qui différait de celle qui a servi d'original à l'auteur français et que celui-ci a eu raison de préférer. « Il me semble évident, dit-il, que pour cette romance, Herder n'a » pas bien cherché, ou qu'il a mal choisi. » Après quelques autres exemples, il ajoute : « Je n'hésite pas à dire que, pour cette fois, l'auteur français a, bien » plus que l'allemand, cherché et respecté cette couleur locale, cette originalité » étrangère que l'Allemagne nous reproche de dédaigner; » et il conclut ainsi : « Mais l'ouvrage de Herder est précieux, tant pour *la traduction littérale et vers* » *pour vers* de même mesure, faite par un poète si estimé, que pour *l'édition* » *même de ces romances espagnoles.* » Bien touché! — L'Allemagne, on le sait, devait prendre une éclatante revanche avec les romances espagnoles, et l'un des résultats de ses beaux travaux a été de diminuer sensiblement la valeur du *romancero del Cid* en lui-même, qui, à côté de quelques pièces d'une haute antiquité et d'une poésie vraiment profonde et populaire, contient un grand nombre de productions relativement récentes, marquées d'un tout autre caractère et qui font avec les premières une choquante disparate. G. P.

rance qu'il avoit conçue s'écouloit de sa pensée, lorsque venant pour lier aussi Rodrigue (cette circonstance indispensable manque dans Herder, où il semble que Rodrigue ait été lié comme les autres), il trouva ce qu'il n'avoit pas espéré. Le jeune Rodrigue, avec des yeux embrasés de colère, pareils à ceux d'un tigre, recule avec souplesse, et dit au vieillard avec fierté : Vous oubliez que vous m'avez fait gentilhomme; je me souviens que c'est vous qui m'avez fait. Sans cela, cette main que vous voyez tendue me serviroit de poignard pour aller chercher au fond de vos entrailles la réparation de cette injure. »

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

Janin (J.). Circé. In-18, 181 p. Paris (Faure). 3 fr.

Jullien (B.). L'harmonie du langage chez les Grecs et les Romains, ou Étude sur la prononciation de la prose élevée et des vers dans les langues classiques. Complément indispensable de toutes les grammaires, prosodies et rhétoriques, grecques et latines. In-12, 232 p. Paris (Hachette et Ce). 2 fr.

Ladevi-Roche. Le vrai et le faux Platon, ou le Timée démontré apocryphe. In-8°, 89 p. Paris (Hachette et Ce).

Léouzon (le duc L.). Les Poëmes nationaux de la Suède moderne; traduits, annotés et précédés d'une introduction et d'une étude biographique et critique. In-18 jésus, 316 p. Paris (Lib. internationale). 3 fr. 50

Luçay (H. de). Des Origines du pouvoir ministériel en France. Des secrétaires d'État sous le règne de Louis XIV. 1er art. In-8°, 63 p. Paris (Durand). 2 fr.

Mémoires de la Société d'archéologie et d'histoire de la Moselle. 8e vol. In-8°, 185 p. Metz (Rousseau-Pallez).

Mémoires de la Société des antiquaires de l'ouest. T. 30. Année 1865. In-8°, 528 p. et 25 pl. Paris (Derache).

Mémoires de l'Académie impériale des sciences, arts et belles-lettres de Dijon. 2e série. T. 13. Année 1865. In-8°, 532 p. et 2 pl. Dijon (Rabutot).

Mémoires historiques sur l'arrondissement de Valenciennes publiés par la Société impériale d'agriculture, sciences et arts. T. I. In-8°, 389 p. Valenciennes (Prignet).

Mémoires de la Société dunkerquoise pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts. 1865-1866. 11e vol. In-8°, 416 p. Dunkerque (veuve Kien).

Mennessier-Nodier (Mme). Charles Nodier, épisodes et souvenirs de sa vie. In-12, 374 p. Paris (Didier et Ce).

Palma (J.). Un Mot de plus sur deux inscriptions grecques et un terme d'art. In-8°, 15 p. Paris (Dupont).

Périn (J.). Les archives départementales, leur avenir. In-8°, 29 p. Paris (Lib. de l'Académie des bibliophiles). 3 fr.

Philippson (M.). Geschichte Heinrichs des Lœwen, Herzogs von Baiern und Sachsen und der welfischen und staufischen Politik seiner Zeit. T. 1er. Gr. in-8°, 381 p. Leipzig (Leiner). 6 fr.

Plauti (M. Acci, Casina). Cum variis lectionibus codicis Ambrosiani, Parcanorum et codicis Parisini in usum loctionum edidit C. E. Geppert. Gr. in-8°, 72 p. Berlin (Calvary et Ce). 3 fr. 70

Procès-verbal de l'assemblée du ban et arrière-ban de la sénéchaussée d'Angoumois et rôle des nobles comparant pour rendre le service en personne, avec le blason des armoiries des gentilshommes convoqués et des annotations sur leurs alliances, leur filiation, la situation de leurs fiefs et leur représentation actuelle; suivi de la Table alphabétique générale des nobles de l'Angoumois maintenus par M. d'Aguesseau. Documents publiés par M. Th. de B. A. In-8°, 105 p. Niort (Clouzot).

Quicherat (L.). Adolphe Nourrit, sa vie, son talent, son caractère, sa correspondance. 3 vol. in-8°, 1535 p. Paris (Hachette et Ce). 18 fr.

Reinke de Vos nach der æltesten Ausgabe. Mit Einleitung, Anmerkungen und einem Wœrterbuche von A. Lübben. Gr. in-8°, 347 p. Oldenburg (Stalling's Verl.). 6 fr. 75

Revue internationale. Monatschrift für das gesammte geistige Leben und Streben der ausserdeutchen Culturwelt. Année 1867 ou t. 2 et 3 à 6 livraisons. Lex. 8°. Wien (Hilberg). Chaque livr. 4 fr.

Schiller's ausgewæhlte Werke. (Taschenausgabe in 15 Lieferungen). 1re livraison. Gr. in-16. Stuttgart (Cotta). 30 c.

Schwarz (A.). Ueber Lukians Gallus. Gr. in-8°, 70 p. Berlin (Calvary et Ce). 1 f. 50

Shakespeare's dramatische Werke und Sonette in neuen Original-Uebersetzungen von F. Dingelstedt, W. Jordan, L. Seeger, etc. In 10 Bænden. Tome I. Gr. in-8°, 480 p. Hildburghausen (Bibliograph-Institut). 3 fr.

Thukydides erklært von J. Classen. 3e partie, 3e livre. Gr. in-8°, 202 p. Berlin (Weidmann). Les 3 parties 6 f. 40

Triber (C.). Quæstiones Laconicæ. Pars I. De Nicolai Damasceni Laconicis. Gr. in-8°, 76 p. Berlin (Weidmann). 2 f. 75

Zeitung (numismatische). Blætter für Münz-, Wappen- und Siegel-Kunde. Red. Leitzmann. 34me année. Jahrgang 1867. 26 Nos. Mit Beilagen. Gr. in-4°. Weissensee (Grossmann). 6 fr.

En vente chez KUNTZE, libraire à Dresde, et se trouve à Paris à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

J. G. T. GRÆSSE Trésor de livres rares et précieux ou nouveau Dictionnaire bibliographique. Liv. 37. Gr. in-4°. 5 fr.

En vente chez VOGEL, éditeur à Leipzig, et se trouve à Paris à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

G. B. WINER Grammatik des neutestamentlichen sprachidioms als sichere Grundlage der neutestamentlichen Exegese bearbeitet. 7e édition. 1 vol. gr. in-8°. 9 fr.

En vente à la librairie Paul NEFF, à Stuttgart, et se trouve à Paris à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

E. PAULUS Erklærung der Peutinger Tafel mit besonderer Anwendung derselben auf die Rœmerstrassen von Windisch (Vindonissa) nach Regensburg (Reginum) und von Pfin (Ad fines) nach Augsburg (Augusta Vindelicorum). Avec une carte lithog. In-8° br. 2 fr. 15

En vente à la Librairie académique, à Greifswald, et se trouve à Paris à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

O. VOGEL Die Bildung des persœnlichen Fürwortes im Semitischen. Ein sprachvergleichender Versuch. In-4° broché. 1 fr. 65

En vente à la librairie C. KAISER, à München, et se trouve à Paris à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

F. MULLER Lohengrin und die Gral- und Schwan-Sage. Ein Skizzenbild auf Grund der Wort- und Tondichtung Richard Wagners. 1 vol. in-8°. 12 fr.

En vente à la librairie J. G. COTTA, à Stuttgart, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

SCHILLER'S Werke. Auswahl in 15 Lieferungen. 1re livraison. In-16 br. La livraison 30 c.

En vente à la librairie de l'Institut bibliographique, à Hildburghausen, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

SHAKESPEARE'S Dramatische Werke und Sonette in neuen Original. Uebersetzungen von F. Dingelstedt, W. Jordan, L. Serger, K. Simrock, H. Viehoff, F. A. Gelbcke in zehn Bænden. Tome Ier br. 3 fr.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

N° 10 Deuxième année 9 Mars 1867

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE
MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS, H. ZOTENBERG.

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Etranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
67, RUE RICHELIEU, 67

ANNONCES

En vente à la Librairie Académique DIDIER et Ce,
35, quai des Augustins.

LES IDOLES DU JOUR roman par Esprit Privat. 1 volume in-12. 3 fr.

CHARLES NODIER Épisodes et souvenirs de sa vie, par Mme Mennessier Nodier. 1 vol. in-12. 3 fr. 50

MASSIMO D'AZEGLIO L'Italie de 1847 à 1865. Correspondance politique par M. E. Rendu. Deuxième édition. 1 vol. in-12. 3 fr. 50

En vente chez AMYOT, éditeur, 8, rue de la Paix.

CRÉTINEAU-JOLY Histoire des trois derniers princes de la maison de Condé. 2 vol. in-8°, portraits. 15 fr.

ARCHIVES Diplomatiques pour 1867. Prix d'abonnement pour l'année : France, 50 fr. Le premier numéro vient de paraître.

Les livraisons de février et mars, contenant tous les documents du Livre jaune, avec annotations, paraîtront le 15 mars.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE
DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Benedix (R.). Die Landstreicher. Roman in 3 Bænden. Gr. in-16, 644 p. Leipzig (Payne). 12 fr.

Biblia pauperum. Nach dem Original in der Lyceumsbibliothek zu Constanz herausgegeben und mit einer Einleitung begleitet von Laib und Dr Schwarz. Gr. in-4°, 26 p. avec 17 pl. Zurich (Wœrl). 21 fr. 35

Carlier (J.-J.). La mort du maréchal d'Hocquincourt et la Petite-Chapelle de Dunkerque ; rectifications historiques. In-8°, 15 p. Dunkerque (Ve Kien).

Catalogue de la bibliothèque communale de Marseille. Histoire t. 2. In-8°, 464 p. Marseille (Barlatier-Feyssat et Demonchy).

Cicero's ausgewæhlte Reden. Erklært von K. Halm. Tomes II et III. Gr. in-8°. Berlin (Weidmann). 4 fr. 15

Contient : T. II. Cicero's Rede gegen A. Cæcilius und der Anglakerede gegen C. Verres IVe u. Ve Livre. Avec une carte de la Sicile. 5e édition corrigée. 250 p. 2 fr. 50

T. III. Cicero's Reden gegen L. Sergius Catilina f. P. Cornelius Sulla und f. den Dichter Archias. 6e éd. corrigée, 206 p. 1 fr. 75

Colbert. Lettres, instructions et mémoires de Colbert, publiés d'après les ordres de l'Empereur sur la proposition de S. Ex. M. Magne, ministre des finances, par Pierre Clément. T. 4. Administration provinciale, agriculture, forêts, haras, canal du Languedoc, routes, canaux et mines. Gr. in-8°, 679 p. Paris (Imprimerie impériale).

Ducoudray (G.). Histoire de la France depuis l'origine jusqu'à la Révolution française et grands faits de l'histoire moderne, de 1453 à 1789. Ouvrage rédigé conformément aux programmes officiels de 1866 pour l'enseignement secondaire spécial. 2e partie, de 1453 à 1789. In-18 jésus, 450 p. Paris (L. Hachette et Ce). 2 fr.

Font-Réaulx (J. de). Localisation de la Faculté spéciale du langage articulé. In-4°, 110 p. Paris (A. Delahaye).

Græsse (J.-C.-Th.). Trésor de livres rares et précieux, ou nouveau Dictionnaire bibliographique. Livr. 38. Gr. in-4°. Dresden (Kuntze). La livr. 8 fr.

Hænel (G.). Ad Ciceronis Brutum. XXVII. 106. Gr. in-4°, 27 p. Leipzig (Dürr'sche Buchh.). 1 fr. 25

Heldenbuch (deutsches). 1re partie. Gr. in-8°. Berlin (Weidmann). 10 fr. 75

Contient : Biterolf und Dietleib herausgegeben von O. Jænicke. Laurin und Walberan mit Benutzung der von F. Roth gesammelten Abschriften und Vergleichungen. 308 p.

Hillebrand (K.). La Prusse contemporaine et ses institutions. In-18 jésus, 288 p. Paris (Germer Baillière). 3 fr. 50

Histoire littéraire de la France, par les religieux bénédictins de la congrégation de Saint-Maur. Nouvelle édition, publiée sous la direction de M. Paulin Paris. T. 4°, qui comprend les VIIIe et IXe siècles de l'Église. In-4°, 723 p. Paris (Palmé).

Homère. Iliade d'Homère. Traduction en vers par D. Allemand. 1er vol. In-8°, 333 p. Paris (Delagrave et Ce).

Ibbeken (H.-G.). Das Leben Jesu nach der Darstellung des Matthæus. Ein kritischer Versuch. Gr. in-8°, 95 p. Oldenburg (Schulze). 1 fr. 35

Jahrbücher des Vereins für meklenburgische Geschichte und Alterthumskunde, aus den Arbeiten des Vereins herausgegeben von G. C. F. Lisch. 31e année. Gr. in-8°, 201 p. Schwerin (Stiller). 6 fr. 75

— Register über die 30 ersten Jahrgænge angefertigt von J. G. C. Ritter. 4 fr.

Jahrbücher, neue, für Philologie und Pædagogik. Herausgegeben von A. Fleckeisen und H. Masius. 37e année. T. 95 et 96e à 6 livraisons. Gr. in-8°. Leipzig (Teubner). 36 fr.

Jolowicz. Geschichte der Juden in Kœ-

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 10 — 9 Mars — 1867

Sommaire : 45. Gelbe, Matériaux pour servir à l'Introduction de l'Ancien Testament. — 46. Gelbe, Sur l'Enseignement de l'hébreu dans les Colléges. — 47. Winer, Grammaire du langage du Nouveau Testament. — 48. Pellissier, la Langue française depuis son origine. — 49. Michiels, Histoire de la Peinture flamande. — 50. Dureau, Notes bibliographiques.

45. — **Beitrag zur Einleitung in das Alte Testament.** Ein Versuch von Dr. Herman Gelbe. Leipzig, Matthes, 1866, in-12, xij et 132 p.

L'auteur se propose dans ce petit traité d'établir les rapports des différents livres de l'Ancien Testament entre eux et l'âge respectif de chacun d'eux. A cet effet, il a réuni un certain nombre de passages parallèles, afin de montrer quels sont les livres anciens qu'ont eus sous les yeux les auteurs plus récents. En prenant pour point de départ le livre qui, d'après son opinion, est le plus moderne du canon, l'auteur croit pouvoir remonter successivement aux livres plus anciens, guidé par les citations, les passages analogues et par l'histoire politique. Cette méthode n'est pas précisément nouvelle; on n'a jamais procédé d'une autre manière dans la critique biblique. Néanmoins, ce résumé clair et précis, avec son choix d'un grand nombre de passages parallèles, a une grande utilité, bien que la question traitée par l'auteur soit encore loin d'une conclusion satisfaisante et définitive. Ainsi, quand il prétend (p. 2) que « tous sont d'accord en ceci que la constitution définitive du canon de l'Ancien Testament a eu lieu vers 180-170 avant J.-C. au plus tard, » l'auteur se trompe : il y a des savants très-autorisés qui placent la rédaction dernière du canon longtemps après J.-C. L'argument tiré du prologue de l'Ecclésiastique n'est pas valable; car il ne peut se rapporter qu'à l'époque du traducteur (132 av. J.-C), et le passage cité ne désigne pas clairement la troisième partie des Écritures sacrées (Hagiographes). Maintenant nous pouvons bien admettre que les livres des Paralipomènes, d'Esdras, de Néhémie et de Daniel témoignent de l'existence, à l'époque de leur rédaction, du reste du canon; mais ce que ces livres ne prouvent point, c'est l'existence des autres dans la forme dans laquelle ils nous sont parvenus.

L'auteur place avec raison le livre de Daniel au milieu du IIe siècle, mais il semble croire que les Paralipomènes lui sont postérieures, sans en donner des preuves. C'eût été d'autant plus nécessaire, puisqu'il est généralement admis que ce dernier ouvrage appartient à la fin du IVe siècle. On ne peut rien induire de sa place à la fin du canon; car les livres d'Esdras-Néhémie, qui sont probablement du même auteur que les Paralipomènes et qui en forment la suite, s'en trouvent complètement séparés et les précèdent dans notre texte massorétique. On peut admettre, en général, la succession chronologique des prophètes telle que l'auteur l'établit d'après des travaux antérieurs. Mais la série de passages

parallèles donnée par lui est très-incomplète. Citons seulement les nombreuses affinités qui existent entre plusieurs chapitres du Lévitique (chap. XVIII-XXIII, XXV et XXVI) et les prophéties de Zacharie, et que M. G. a passées sous silence. Nous ne sommes pas d'accord avec l'auteur dans les conclusions qu'il tire des analogies signalées entre les prophéties de Jérémie et les livres de Job, d'Obadias, etc.; par contre, il a montré avec justesse que Jérémie n'a pu avoir aucune connaissance du Lévitique; car de son temps le Lévitique n'existait pas encore. H. Z.

---

46. — **Ueber den Unterricht in der hebræischen Sprache auf den Gelehrtenschulen...** von Herman GELBE. Leipzig, Matthes, 1866, in-4°, 23 p.

Cette dissertation, dédiée à M. Tuch, professeur de théologie à Leipzig, à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de ses fonctions à l'université de cette ville, traite la question de l'enseignement de l'hébreu dans les colléges en Allemagne. L'auteur en énumère les défauts, en constate l'insuffisance et propose les moyens pour l'améliorer. C'est un sujet qui touche fort peu la France, où l'étude de l'hébreu n'existe pas dans l'enseignement secondaire et où la théologie dispose en tout de deux ou trois chaires d'hébreu. Nous croyons avec l'auteur que la connaissance d'au moins une langue sémitique est le complément nécessaire d'une bonne éducation générale (p. 5), et que celle de la grammaire hébraïque est la préparation indispensable des jeunes gens qui entreprennent l'étude de la théologie et de la philologie. Après avoir passé en revue et critiqué les différentes grammaires qui étaient ou qui sont encore en usage dans les écoles, l'auteur conclut qu'à l'heure qu'il est une bonne grammaire hébraïque, destinée aux commençants, fait encore défaut. En attendant que cette lacune soit remplie, il recommande pour le premier enseignement celle de Nægelsbach (2e édition, 1862) ou la petite grammaire d'Ewald (3e édition, 1862).

---

47. — **Grammatik des Neutestamentlichen Sprachidioms...** von Dr G. B. WINER. Siebente verbesserte und vermehrte Auflage besorgt von Dr G. LÜNEMANN. Leipzig, Vogel, 1867. In-8°, viij-623 p. — Prix : 9 fr.

Lorsque les Macédoniens eurent anéanti la liberté de la Grèce, la langue grecque commença à se transformer. Le dialecte attique, qui formait la langue classique, se mêla avec tous les autres dialectes et devint la langue populaire dans laquelle le dialecte macédonien prédominait (ἡ κοινὴ διάλεκτος). C'est cette langue que les Grecs portèrent en Asie et en Afrique et que les peuples de ces contrées apprirent de leur bouche. Elle se répandit avec une rapidité toujours croissante, de sorte que vers l'époque de Jésus elle était parlée dans une grande partie des villes de la Syrie et de l'Égypte. Une foule de mots inconnus aux auteurs classiques sont d'un usage fréquent dans le nouvel idiome (Plutarch, Lucien, etc.); des mots composés d'une longueur extraordinaire, le relâchement

du style et la faiblesse de la construction marquent la nouvelle phase du langage tant écrit que parlé. Mais les différences sont encore plus grandes dans la langue grecque ou hellénistique, écrite ou parlée par des barbares. La famille des langues indo-européennes et celle des langues sémitiques sont deux créations absolument distinctes, qui n'ont de commun entre elles que les procédés ayant pour principe les lois générales de l'esprit humain. Outre le vocabulaire et le système grammatical, qui dans les deux familles ne sauraient être ramenés à l'unité, la manière de ces langues, le génie et les tours diffèrent aussi essentiellement que les peuples mêmes qui les parlent. Le caractère général des langues sémitiques (surtout dans la narration) est la prolixité et la monotonie. Comparé à la construction savante et variée de la phrase grecque, le verset hébreu se distingue par une simplicité presque enfantine. L'absence en hébreu de la flexion du substantif, l'absence de temps bien définis, de mots composés, la pauvreté en abstractions, etc., en face des qualités contraires du grec, suffisent pour montrer la grande différence de ces deux langues.

Qu'on s'imagine donc la langue grecque parlée par un peuple habitué aux tournures de la langue hébraïque ainsi constituée; n'est-il pas naturel que ce langage a dû porter l'empreinte de ces mêmes tournures? Ne voyons-nous pas tous les jours encore des personnes parlant une langue étrangère, mêler à cette dernière les particularités de leur langue maternelle? C'est ainsi que l'idiome hellénistique parlé par les Juifs, n'était autre chose que la langue grecque entée sur la langue hébraïque (ou araméenne), langage que n'entendaient pas toujours les Grecs nationaux et qui était l'objet de leur mépris. Nous avons pour juger cette langue trois genres d'écrits; ce sont les œuvres de Philon et de Josèphe, la version des Septante et le Nouveau Testament, avec les apocryphes (grecs) de l'Ancien et du Nouveau Testament.

Quant aux premiers, ils ne peuvent nous donner qu'une idée imparfaite de cette langue, parce que leurs auteurs, ayant étudié le grec d'une manière systématique, versés dans la littérature classique de la Grèce, étaient parvenus à se servir de la langue grecque très-correctement et à en saisir même l'esprit. La version des LXX ne peut pas non plus servir de type, puisque cette œuvre s'attache uniquement à traduire les mots de l'original hébreu par des mots grecs, sans s'occuper ni du sens ni du tour [1]. C'est le Nouveau Testament (surtout les Évangiles) et les apocryphes qui représentent le plus fidèlement la langue dont nous parlons.

Les auteurs du Nouveau Testament, gens illettrés pour la plupart, avaient appris la langue hellénistique de la bouche du peuple. C'était donc la langue parlée dont ils se servaient pour exprimer leurs pensées, et c'était cette langue qu'ils écrivaient, de sorte que la langue du Nouveau Testament est une langue

1. On peut dire que la langue des LXX est de l'hébreu exprimé en mots grecs. En comparant les premiers chapitres des Antiquités judaïques avec les passages correspondants des LXX, on voit clairement la différence entre le récit hébraïque et le récit grec. D'un autre côté, le style des LXX comparé au style des Évangiles montre que ces derniers ne peuvent pas être traduits de l'araméen.

essentiellement populaire. Il est inutile de se demander si ces auteurs se sont servis de cette langue depuis leur enfance ou s'ils l'ont apprise plus tard. Toujours est-il qu'ils n'ont jamais véritablement pensé en grec. Leurs idées, leurs images et la manière de les exprimer sont hébraïques. Ils pensaient en hébreu et revêtirent leur pensée du vêtement grec, sans réussir à bien adapter l'un à l'autre. On peut presque dire qu'ils pensaient d'une façon, qu'ils parlaient d'une autre; et cette contradiction est le fond même de la langue du Nouveau Testament. On a remarqué qu'il est de la nature de toute révolution religieuse de former un langage.[1] Mais dans le langage hellénistique du Nouveau Testament, ce qu'il y a de nouveau c'est précisément cette contradiction, ou si l'on veut cette fusion, incomplète à la vérité, mais acceptée et maintenue pour toujours, de la pensée orientale et de la forme grecque. C'est cette fusion, image de la fusion générale des races et de leurs idées, qui a produit les idées nouvelles et les expressions nouvelles propres au christianisme.

Ce qui distingue particulièrement les auteurs du Nouveau Testament c'est le style. Il n'y a là aucun des caractères essentiels du style grec. Au lieu des périodes logiquement combinées de la prose classique, avec leurs membres subordonnés les uns aux autres, les phrases du Nouveau Testament sont très-courtes et monotones. La subordination des idées est remplacée par la coordination. Aussi les nombreuses conjonctions du grec n'ont-elles pas trouvé d'emploi dans cette langue, et la particule καὶ est la plus souvent employée. C'est de là encore que vient le peu de diversité dans l'emploi des temps du verbe et la rareté des propositions formées avec le participe, dont l'usage est si varié chez les auteurs grecs. Les discours sont presque toujours rapportés au style direct, tandis que le discours indirect donne tant de variété au style classique et surtout amène l'emploi de l'optatif, mode à peu près inconnu aux auteurs hellénistes. Les formes de la poésie gnomique, si propre aux peuples orientaux, ont trouvé aussi leur place dans le N. T. Les discours de Jésus en sont remplis.[2] On sait que la poésie hébraïque consiste surtout dans ce parallélisme de deux (ou plusieurs) phrases réunies, dans lesquelles une même pensée est exprimée, avec une légère modification, de différentes manières. Ce même parallélisme se trouve dans les parties gnomiques et hymniques du N. T. (Matth., III, 12; V, 2, 12, 19, 22, 29, 30; XVI, 19, 25; etc.). Mais il y a un genre de parallélisme encore plus fréquent dans le N. T.; c'est celui que j'appellerais *parallélisme contradictoire*, c'est à dire embrassant deux phrases dont la seconde contient la négation ou la réfutation de la première. C'est là, il me semble, le trait principal du langage du N. T.

Il est à remarquer que quelques auteurs ont une tendance à se rapprocher du style grec. C'est surtout saint Paul qui, par ses relations avec des hommes lettrés, avait saisi mieux que les autres l'esprit de la langue grecque. Mais il

1. Schleiermacher, Hermeneutik, p. 54.
2. Matth., XIII, 14, il est dit « qu'il ne leur parla qu'en paraboles. » Luc, IV, 7, on appelle l'enseignement de Jésus simplement παραβολή.

paraît que ce style helléniste que nous avons caractérisé et cette couleur hébraïque étaient regardés de bonne heure comme essentiels aux récits et aux enseignements évangéliques. Car même les auteurs qui savaient bien écrire (p. ex. Luc, comme le montre la fin des Actes des Apôtres) étaient obligés de s'en servir. La narration la plus marquée de couleur hébraïque est celle de l'Apocalypse de Jean.

Les lois de la grammaire grecque sont en général très-exactement suivies dans les écrits du N. T. Il est remarquable que même les Septante ne s'éloignent jamais des formes régulières. Nous voyons aussi que des nuances assez délicates de l'usage ont été senties par ces auteurs, comme p. ex. la différence de l'emploi de μή et οὐ, l'attraction du pron. relatif avec une préposition, etc. Ce fait cependant est assez naturel et s'explique facilement. Mais il y a dans le langage du N. T. quelques anomalies de grammaire qui montrent évidemment l'influence de l'hébreu. Ainsi il est contraire à l'usage des Grecs d'employer des prépositions après certains verbes qui gouvernent un certain cas, par exemple : ἀποκρύπτειν τι ἀπό τινος; — ἐσθίειν ἀπὸ τῶν ψιχίων; — ἀθῶος ἀπὸ τοῦ αἵματος; — ὁμολογεῖν ἔν τινι, etc. De même l'accumulation des pronoms personnels αὐτοῦ, σοῦ, etc. (Voy. Luc, X, 27, 35; XXIV, 50; Matth., VI, 17; XV, 2, etc.; Marc, X, 16). Une imitation évidente de l'hébreu est l'emploi du pronom démonstratif αὐτός dans des phrases commençant par un pronom relatif; car en hébreu le pron. relatif ne sert qu'à exprimer la relation et est invariable; par exemple : Marc, VII, 25, ἧς — αὐτῆς; — Apoc., VII, 2, οἷς — αὐτοῖς; cf. III, 8, XII, 14. Au lieu de οὐδεὶς, μηδεὶς, on trouve quelquefois, selon la syntaxe hébraïque, οὐ (μὴ) — πᾶς, ou πᾶς — οὐ (Matth., XXIV, 22; Rom., III, 20; Éph., V, 5; Jean, III, 15; Act., X, 14). L'hébreu, n'ayant pas de comparatif, ne peut exprimer cette relation que par une préposition placée après l'adjectif. Le N. T. également remplace souvent le comparatif par le positif suivi de ἤ (Voy. Matth., XVIII, 8; Marc, IX, 43, 45). On trouve également dans le N. T. l'imitation de la manière dont l'hébreu exprime la relation du superlatif, pour laquelle il n'a pas de forme; par exemple : Luc, I, 28, εὐλογεμένη σὺ ἐν γυναιξίν; cf. Matth., XXII, 36; Hébr., IX, 3, ἁγία ἁγίων; Hébr., IV, 12, τομώτερος ὑπὲρ; cf. Matth., XVII, 20; Luc, I, 15, μέγας ἐνώπιον κυρίου. Pour le nom de nombre ord. πρῶτος, dans la désignation des jours de la semaine, on trouve toujours εἷς (comme en hébreu *e'hâd*), p. ex. Matth., XXVIII, 1; Marc, XVI, 2; Jean, XX, 19; etc. Les noms de nombres distributifs sont exprimés en hébreu par le redoublement des nombres cardinaux. Nous trouvons quelquefois dans le N. T. le même procédé, p. ex. Marc, VI, 7, δύο — δύο. — Si on ajoute à ce que nous venons de dire l'emploi fréquent de l'infinitif avec τοῦ, la substitution du génitif à l'adjectif et quelques autres anomalies de moindre importance, on aura les principaux points où la grammaire grecque ait été sacrifiée aux habitudes de l'hébreu.

Il en est autrement du vocabulaire. Nous avons parlé plus haut de la force créatrice de chaque nouvelle religion en fait de langage, et nous avons vu que pour le christianisme l'élément nouveau se trouvait dans la fusion de la pensée

hébraïque et de la forme grecque. Mais jusqu'ici nous n'avons considéré que le style. Nous allons voir que dans le vocabulaire également le nouveau consiste plutôt dans la fusion des deux langues que dans de nouvelles créations.

Il est certain que la plupart des expressions et formes de langage qui se trouvent dans le N. T. se rencontrent déjà dans l'Ancien Testament et dans la littérature de l'époque antérieure à Jésus-Christ, et il serait difficile de trouver quelque chose d'exclusivement propre aux apôtres. L'élément apostolique se borne au sens des mots. Le grec ne fournissait pas aux apôtres de mots pour exprimer les idées religieuses enseignées par le christianisme, ou, s'il en offrait d'à peu près pareils, ils étaient entachés de paganisme et ne pouvaient être acceptés par eux. Pour créer des expressions adaptées aux nouvelles idées religieuses, dans le domaine du langage juif, ils n'eurent d'autre ressource que le grec parlé par les Juifs et ils ne firent dans la plupart des cas que développer ou approfondir les anciennes acceptions. Ils prirent donc un mot grec (comme avaient fait les LXX) qui était la traduction littérale de la signification primitive d'un mot hébreu, donnèrent à ce mot la même acception dérivée qu'avait reçue le mot en hébreu, et sur ce fond ils ajoutèrent les nouvelles acceptions qu'ils voulaient lui donner. Ainsi le mot hébreu dont le sens primitif est *justice*, mais qui avait reçu plus tard le sens d'*aumône*, fut traduit en grec par δικαιοσύνη, mot qui reçut également le sens d'*aumône*. C'est dans ce sens qu'il est employé dans le Discours sur la montagne. Mais dans ses Épîtres, Paul a modifié son sens, tout en le rattachant à l'acception hébraïque. Le mot ἄδελφος, selon l'acception juive, veut dire *frère* dans le sens le plus large, c'est à dire issu de la même race. Les apôtres, développant encore davantage ce sens, finirent par l'étendre à tous les hommes.

Les significations d'une foule de mots ont été ainsi transformées, entre autres : γλῶσσα, nation; χεῖλος, langage; εὐλογεῖν, bénir (rendre heureux); νύμφη, bru (Matth., X, 35); ἐρωτᾶν, prier et interroger; ἐνώπιον τοῦ Θεοῦ, selon le jugement de Dieu; περιπαθεῖν, aller (moralement); λυεῖν (Matth., XVI, 19), déclarer permis; ζητεῖν ψυχήν; ποιεῖν ἔλεος μετά τινος; ἄρτον φαγεῖν (cœnare); αἷμα ἐκχέειν (tuer); υἱὸς θανάτου; καρπὸς κοιλίας; πᾶσα σάρξ; φεύγειν ἀπὸ προσώπου τινός, etc.

Tel est, en résumé, le caractère général de la langue du Nouveau Testament. Nous avons donné cet exposé pour montrer quel est le degré de l'influence sémitique sur le langage du N. T., influence que n'a pas fait assez ressortir Winer. Cependant c'est le mérite de l'auteur de cette grammaire d'avoir, dès la publication de sa première édition, cherché à distinguer ce qui, dans la langue du N. T., est bien réellement dû à l'influence directe ou indirecte des langues sémitiques, de ce qu'il faut attribuer à l'évolution naturelle, à la marche analytique de la langue classique. Il est vrai que par cela même que la Grèce possédait une littérature classique, la décomposition du langage a été moins sensible et n'a jamais atteint de bien grandes proportions. Mais à l'étranger, au milieu des barbares, parlée par des gens qui ne connaissaient pas cette littérature et qui ignoraient l'art d'écrire, la langue avait repris son libre essor et était soumise de nouveau aux lois naturelles. C'est ce que

nous voyons dans les faits grammaticaux observés d'une façon très-exacte et très-complète par l'auteur de ce livre.

Les six éditions qui se sont succédé assez rapidement montrent l'estime dont cette grammaire jouit en Allemagne; l'éditeur de la présente édition n'a pas eu à apporter des changements notables à la précédente; car il ne sera guère possible de trouver quelque chose d'inexact ou d'erroné dans un livre plusieurs fois revu par Winer, qui était connu pour sa grande érudition. Quelques remarques de l'éditeur, fondées sur les principes de la grammaire comparée, sont parfaitement justifiées. Cependant on aurait bien fait de donner une place plus grande à l'histoire de la langue grecque. Ainsi, par exemple, la construction fréquente des verbes avec des prépositions (p. 169) est du nombre des altérations naturelles de la langue, et n'a pas besoin d'être expliquée par l'influence des langues sémitiques, sauf quelques rares exceptions. H. Z.

---

48. — **La Langue française depuis son origine jusqu'à nos jours**; tableau historique de sa formation et de ses progrès, par M. Pellissier, agrégé de philosophie. Paris, Didier, 1866. Gr. in-18, 348 p. — Prix : 3 fr.

Le livre dont nous allons parler est un heureux signe de l'intérêt que commencent à exciter les études françaises. Avant de publier ce tableau historique de la formation de notre langue et de ses progrès, M. Pellissier l'a exposé dans un cours professé au collége Chaptal. Ainsi, dans un établissement qui n'appartient pas à l'Université, il y a place pour une branche d'instruction qui n'est pas encore introduite à l'École normale, et que probablement on juge inutile aux professeurs de nos lycées. De grands éloges sont dus à l'homme intelligent qui a eu l'initiative de cet enseignement, et l'établissement qui possède la première chaire qui ait été consacrée à l'histoire de notre langue ne s'est pas acquis un médiocre honneur.

Malheureusement, le même livre est en même temps le témoignage de l'état misérable où sont chez nous les études qu'il a pour objet de rendre accessibles à un plus grand nombre de lettrés. Et ce n'est pas un témoignage isolé : il est corroboré par ceux que fournissent les grammaires qu'on met entre les mains des écoliers, les commentaires qui accompagnent les éditions classiques de nos auteurs du XVIIe siècle, les mémoires que les sociétés savantes des départements publient sur les patois. Partout les résultats les plus sûrs de la philologie moderne sont méconnus, et les vraies méthodes grammaticales ignorées. M. Pellissier reconnaît avec une juste modestie qu'il n'a pas fait un travail original. Il se borne à réclamer l'honneur d'avoir tenté le premier de vulgariser les résultats acquis par la philologie contemporaine; « son livre, dit-il dans sa préface, aura le mérite d'avoir été le premier, d'avoir donné le bon exemple. » Mais ce mérite se réduira singulièrement s'il est vrai qu'au lieu d'exposer ce que les ouvrages les plus récents et les plus autorisés nous ont appris sur l'histoire de notre langue, M. P. a emprunté son érudition à des livres maintenant

arriérés ou qui même n'ont jamais été au niveau de la science. Et telle est cependant la vérité. M. P est loin de la soupçonner : « Il n'est guère d'affir- » mation, dit-il, qui ne s'autorise des noms de Raynouard ou de Villemain, de » Diez ou de Burguy, de Littré ou de Guessard. » Retranchons de cette liste M. Villemain, de qui le mérite et la gloire sont ailleurs; retranchons-en aussi Raynouard qui a peu écrit sur la langue française; retranchons-en M. Guessard, à qui il n'a rien emprunté; retranchons encore, et bien à regret, Diez, dont je ne retrouve point la doctrine dans ce Tableau historique; par contre ajoutons-y Ampère et Génin surtout, et nous aurons énuméré les principales des sources auxquelles a puisé M. Pellissier. Mais ces philologues sont loin d'être d'accord, non-seulement sur les détails, mais même sur les faits essentiels de la langue. Il est impossible de tirer de leurs livres une doctrine dont toutes les parties s'accordent. Cela est impossible à quiconque n'a pas de l'ancienne langue française, et en général des langues romanes, une connaissance qui le mette en état de contrôler ses guides, de les abandonner dès qu'ils s'écartent de la droite voie, de marcher seul dans les passages où personne ne s'est encore aventuré. L'histoire de la langue française n'ayant pas été jusqu'à ce jour traitée d'une manière suivie, il subsiste nécessairement, parmi beaucoup de points que des travaux particuliers ont élucidés, certaines parties où tout reste à faire. Or, que M. P. ne possède pas l'érudition philologique nécessaire au but qu'il se proposait, c'est ce que montrent tout d'abord certaines erreurs de détail qui, fréquentes comme elles sont, dénotent chez lui une assez grande inexpérience des matières qu'il avait à traiter. Ainsi, dans une table bibliographique qui termine le volume, on trouve une section intitulée : *Langues romanes*, qui se compose des ouvrages suivants : ROQUEFORT, *Glossaire de la langue romane;* FAURIEL, *Histoire de la Gaule méridionale*, *Histoire de la poésie provençale;* RAYNOUARD, *Lexique roman;* GUESSARD, *Grammaires provençales de Hugues Faidit et de Raimon Vidal.* Il est évident que M. P. n'a pas une idée nette de ce qu'on entend par « langues romanes. » S'il avait su que par là on désigne tous les idiomes issus du latin, il n'eût point inséré dans cette liste le glossaire de Roquefort qui est uniquement consacré à l'ancien français, et il l'eût reporté à la série des dictionnaires et grammaires du vieux français, à côté du glossaire de Sainte-Palaye. M. P. eût encore retranché de sa liste l'*Histoire de la Gaule méridionale* qui n'a rien de commun avec la philologie, mais surtout il y eût fait figurer les deux grands ouvrages de Diez, sa grammaire des langues romanes et son dictionnaire étymologique des mêmes langues, et l'excellent livre de Fuchs [1]. Ailleurs (p. 63), énumérant les plus anciens textes de notre langue, nos *testi di lingua*, il croit avoir tout dit lorsqu'il a cité les serments de 842, le chant de sainte Eulalie, les lois de Guillaume-le-Conquérant « et les discours conservés » de saint Bernard qu'on peut dater environ de 1150. » Cette énumération bien incomplète, comme on va le voir, contient cependant deux textes de trop : les lois de Guillaume, dont le texte n'est pas assez sûr pour fournir une base

1. *Die romanischen Sprachen in ihrem Verhæltnisse zum lateinischen.* Halle, 1849.

solide à l'étude de la langue [1], et les sermons de Saint-Bernard que nous a conservés un manuscrit du XIIIe siècle seulement (Bibl. imp., Feuillants 9) et qu'on s'accorde aujourd'hui, selon l'opinion de Daunou, à regarder comme traduits du latin. Mais il y a bien d'autres textes qui auraient dû être cités, et parmi lesquels il suffit de rappeler la chanson de Roland, celle de saint Alexis, l'*Alexandre* d'Alberic de Besançon dont un manuscrit de Florence nous a conservé les 105 premiers vers, et les deux petits poëmes composés sur la Passion du Christ et sur la vie de saint Léger, qu'ont publiés successivement Champollion l'aîné et Diez.

J'avoue qu'il est plusieurs de ces textes qu'il était difficile de connaître à moins d'être un érudit de profession : ni Ampère ni Génin n'en ont parlé, et il faut quelquefois les aller chercher dans des ouvrages allemands, mais l'objection capitale à faire au livre de M. P. est précisément qu'il ne disposait pas des éléments nécessaires à l'accomplissement de son œuvre. Notons quelques autres détails non moins caractéristiques. A la p. 68, M. P. écrit ceci : « Autant qu'il est possible de fixer une date à cette évolution intellectuelle, *le provençal se constitua vers la fin du* IXe *siècle*, le français au début du Xe, l'espagnol vers le XIe, *et l'italien seulement au début du* XIIe *siécle;* » et on lit p. 91 : « Sans doute la langue provençale et la langue italienne ont été constituées avant le vieux français dans leurs caractères originaux et distinctifs. » Est-il possible de se contredire d'une façon plus flagrante, et d'apporter moins de suite dans l'emploi qu'on fait de ses sources ? Du reste, il est clair que dans l'une et l'autre phrase les faits sont mal appréciés. Voici maintenant des erreurs de faits. P. 155 l'*i* de *senior* est donné comme voyelle accentuée. — P. 158, *unes* serait la forme du sujet féminin singulier ; mais M. P. sait bien que les mots dérivés de la première déclinaison latine ne prennent pas au singulier la figurative *s*. — P. 171 je lis cet exemple qui renferme trois fautes : *Li crieur ne crient pas le jour que le roi ou la roine ou leurs enfanz meurent;* il faut *li rois*, *leur enfant ; leurs* surtout est une faute énorme. — P. 173, selon M. P. « on disait au XIIe siècle » par un singulier rapprochement : *Vos estes s'oncles et il tes niés.* » Non pas *s'oncles*, mais *ses oncles*. — P. 100, Wavrin, mort après 1469, est rangé parmi les devanciers de Froissart, qui mourut comme on sait très-peu après l'an 1400.

On ne sera point surpris maintenant d'apprendre que M. P. a accepté avec une confiance entière les erreurs les plus grosses de ses devanciers. Il y a par exemple un chapitre (le huitième) emprunté presque entier à Génin, et dont par conséquent toutes les assertions sont erronées. M. P. y pose cette règle générale qu'il imprime en capitales : « LES MOTS ANCIENS SE PRONONÇAIENT COMME SE PRONONCENT AUJOURD'HUI LES MOTS MODERNES QUI LES ONT REMPLACÉS. » (P. 113). Pour faire toucher du doigt le défaut de cette formule il suffit de rappeler qu'au moyen-âge la prononciation variait de province à province, constituant par ses variations mêmes les dialectes de la langue. Il faudrait donc, avant tout rapprochement, déterminer la prononciation ancienne selon les lieux et selon les temps. Si M. P. veut dire que la prononciation du dialecte de

1. Voir ci-dessus l'article 18, p. 56.

l'Ile de France s'est conservée dans la langue française actuelle, il avance un fait qui paraît réel dans le plus grand nombre des cas, à condition toutefois qu'on tiendra plus de compte qu'il ne paraît disposé à le faire des modifications qu'un laps de plusieurs siècles a dû apporter à la prononciation comme à toutes choses. Mais M. P. est fort loin de savoir dans quelle mesure est vraie l'idée générale qu'il émet, et ses preuves sont de grosses erreurs. Selon lui *niés* est l'équivalent de *nièce* et *nepvuld* de *neveu*. Il y a là une singulière méprise : *niés* vient de *nepos* accentué sur la première syllabe, c'est le cas sujet; *nevud* (car *nepvuld* me paraît très-douteux) est le cas régime et vient de *nepotem*. — *Cos* se serait prononcé *coq!* Point du tout : *cos* est le cas sujet qui n'a pas persisté, *coq* (*ou coc*) est le cas régime que nous avons gardé. Dans les vers *cos* rime avec *clos*. — M. P. prétend que *ier* se prononçait *er*, *rochier* se serait dit *rocher* (p. 115). Cela n'est pas soutenable, puisque les chansons de gestes, celles mêmes qui se contentent de simples assonnances, ne réunissent jamais dans une même tirade les assonnances en *ié* avec celles en *é*. — Dirai-je à M. P. qu'il se trompe absolument lorsqu'il avance que « *dolor* se lisait *doulou*; » *labor*, *labou* et *labeu;* qu'*empereor*, *jugleor* étaient prononcés *empereu jongleu?* faudra-t-il prendre la peine de lui prouver par des exemples qu'*empereor* est toujours de quatre syllabes dans les vers et *jugleor* de trois, ce qui exclut absolument *empereu* et *jugleu?* Non, ce sont là de vieilles erreurs, et le temps est passé où il y avait utilité à les combattre. Cependant, puisque M. P. cite dans sa préface le nom de M. Guessard, j'exprimerai le regret qu'il ait complétement ignoré la spirituelle réfutation que ce savant a faite des paradoxes de Génin [1]. De même s'il s'était mieux pénétré des idées que M. Littré a exprimées dans les deux volumes d'articles qu'il a publiés sous le titre d'*Histoire de la langue française*, M. P. aurait eu des vues plus justes sur la formation et le développement de notre langue.

Réellement, entre les deux cents pages que M. P. a consacrées au français du moyen-âge, on en pourrait difficilement citer une qui soit complétement satisfaisante. La partie consacrée aux temps modernes vaut un peu mieux; la matière était moins difficile, et d'ailleurs, Génin faisant défaut, les chances d'erreurs étaient moindres. Toutefois, là non plus, on n'aperçoit pas la trace d'études bien approfondies : « quand il s'agit de caractériser le vocabulaire et la » grammaire du XVIIe siècle, dit-il, ils offrent si peu de différence par compa- » raison avec notre propre usage qu'à peine peut-on mieux faire que de renvoyer » aux règles de la pratique et de la grammaire du XIXe siècle » (p. 264). On peut et on doit faire beaucoup mieux. Pour ne parler que du vocabulaire, non-seulement le XVIIe siècle a retenu des temps antérieurs beaucoup de mots et d'acceptions maintenant tombés de l'usage, mais même on voit par l'examen chronologique des écrits de certains auteurs que leur sentiment a varié sur l'emploi de certains mots [2]. En outre, lorsque M. P. vient à parler du XVIIIe

1. *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 2e série, t. II.
2. M. Marty-Laveaux en a donné la preuve dans son travail sur la langue de Corneille, *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 5e série, t. II.

et du XIXe siècles, on regrette de trouver dans son livre certaines tirades déclamatoires qui pourraient n'être pas d'un mauvais effet dans un ouvrage philosophique, mais qui ici ne sont guère à leur place.

Rien ne nous semble plus digne d'encouragement que les tentatives qui ont pour objet de faire connaître au grand public l'histoire de notre langue, mais il faut convenir que celle-ci est par trop insuffisante. Que M. P. prenne la peine d'étudier les matières qu'il veut exposer, et il reconnaîtra le premier que son livre est à refaire. P. M.

---

49. — **Histoire de la Peinture flamande** depuis ses débuts jusqu'en 1864, par Alfred MICHIELS. Tome III. Paris, Librairie internationale, 1866. In-8°, 440 p. — Prix : 5 fr.

La *Revue critique* a rendu compte du second volume de cet ouvrage (1866, art. 36). Il était exclusivement consacré aux frères Van Eyck, à quelques obscurs précurseurs, à leur élève immédiat, Pierre Cristophsen, et à quelques imitateurs appartenant à des écoles étrangères. Nous voyons maintenant la tradition des deux grands artistes continuée dans leur patrie par des successeurs moins célèbres, mais cependant non indignes d'eux. Entre les biographies qui se succèdent dans ce volume, quatre noms se détachent tout d'abord : ceux de Rogier van der Weyden, Thierry Bouts, Hugo van der Goes et Simon Marmion. Chacun d'eux remplit seul un ou deux chapitres suivis de tous les renseignements connus jusqu'ici sur ses continuateurs, ses fils ou ses élèves. Au milieu du volume, deux chapitres rangent parmi les élèves et imitateurs des Van Eyck un certain nombre d'artistes de diverses nations : Jean van der Meire, Josse de Gand, Juste d'Allemagne, Jean Fouquet, Arendt Winne et René d'Anjou. Enfin un autre chapitre prend à tâche de nous donner une idée de la vie flamande au milieu du XVe siècle et de la protection accordée par le duc Philippe-le-Bon aux arts et aux artistes. Telle est, en gros, la matière contenue dans ce volume. L'auteur n'atteint pas encore, on le voit, la fin du XVe siècle et le temps de Memline.

La biographie de Rogier van der Weyden appartient tout entière à M. Alphonse Wauters, archiviste de Bruxelles. Le patient travailleur avait reconstitué il y a quelque vingt ans l'histoire du plus fameux continuateur des Van Eyck. Depuis lors, de nouveaux détails découverts par M. Pinchart furent publiés dans le complément de l'ouvrage de Crowe et Cavalcaselle sur les anciens peintres flamands, et dans les Bulletins de l'Académie royale de Belgique (2e série, t. XVII). Enfin M. Wauters résuma naguère pour l'Histoire des Peintres de M. Ch. Blanc tous les faits authentiques acquis jusqu'ici sur la vie et les œuvres de Rogier de Bruges. M. Michiels s'est borné à reproduire les renseignements de ses devanciers. Dans une note qui se fait peut-être attendre trop longtemps, il reconnaît tout ce qu'il doit aux travaux de M. Wauters; mais il ne dit mot de M. Pinchart; il le cite seulement au bas d'une autre page, sans qu'on puisse aucunement apprécier la part qui lui revient dans le récit de

M. Michiels. Il serait cependant utile pour le lecteur qu'une bibliographie complète le mît au courant, dès le début de chaque biographie, de toutes les découvertes, de toutes les publications récentes. Ce serait en même temps de la part de M. M. un acte de justice et de bon goût; car si l'on retranchait de ce volume tout ce qu'il a emprunté à ces pauvres archivistes pour lesquels il n'a pas assez de dédain, la part de découvertes qui lui resterait en propre serait bien mince [1].

Ce que nous avons dit pour Rogier van der Weyden, nous pourrions le répéter à peu près pour le passage qui concerne Thierry Bouts et son école. M. M. a brodé sur un canevas qui ne lui appartient pas. C'est encore M. Wauters qui a débrouillé cette obscure biographie dans une brochure intitulée : *Thierry Bouts, ou de Harlem, et ses fils*, Bruxelles, 1863. L'archiviste de Bruxelles avait même pris la peine de dresser au commencement de son travail une liste des sources à consulter sur l'histoire de Thierry Bouts. Le travail se trouvait tout fait; il eût été bon de le reproduire. M. M. n'en a pas jugé ainsi, et il n'a même cité la monographie de M. Wauters qu'en passant et sans insister aucunement sur son importance. De même pour le chapitre qui concerne Jehan Fouquet et le roi René d'Anjou. Tout ce qui se trouve ici est emprunté aux travaux de MM. de Bastard, Vallet de Viriville, de Quatrebarbe, etc.; le seul côté nouveau nous paraît éminemment contestable; c'est la prétention de rattacher les deux enlumineurs français à l'école des Van Eyck. L'influence, si elle a existé, fut bien lointaine et bien vague, et il serait prudent de ne pas trop insister sur d'ingénieuses hypothèses, puisqu'on ne possède plus aucun tableau du peintre de Tours. D'après des pièces que M. M. connaîtra bientôt, mais qui ne sont pas encore publiées, on a la preuve à peu près certaine que Jehan Fouquet, bourgeois de Tours et domicilié à Tours, descendait d'une famille parfaitement française. M. M. supposait une origine flamande à Jehan Fouquet, parce qu'on a trouvé dans une liste d'artistes un « Josse Fouquet, Flamand. »

La partie la plus neuve et la plus curieuse du volume est le chapitre consacré à Simon Marmion. Sans doute M. Michiels exagère encore, selon son habitude, quand pour relever le mérite de son travail, il nous dit que Simon Marmion n'était point connu avant lui. La longue liste des écrivains anciens qui se sont occupés du personnage, qui l'ont cité avec honneur, qui ont vanté ses ouvrages, le nombre des chercheurs modernes qui ont déjà travaillé sur ce sujet, les renseignements découverts et publiés par MM. de Laborde, Le Glay, Cellier, de La Palne, La Fons Mélicocq, Bouton, Dusevel, permettent bien encore à M. M. de revendiquer l'honneur d'avoir le premier groupé les faits relatifs à la vie de Marmion, mais devraient l'empêcher de croire qu'il a tiré de l'oubli un inconnu.

1. La biographie de Van der Weyden, qui occupe les 87 premières pages du volume, ne sera pas nouvelle pour tous les lecteurs; la *Gazette des Beaux-Arts* l'avait déjà publiée dans ses nos des 1er septembre et octobre 1866. C'est aussi ce retentissement donné à un travail appartenant si peu à M. Michiels qui nous fait insister sur ce point; il a pris ainsi une importance qu'il ne mérite, ni par sa nouveauté, ni, comme nous le verrons tout à l'heure, par sa mise en œuvre.

Sur quelques faits authentiques et prouvés, l'imagination de M. M. bâtit bien promptement des suppositions trop légèrement admises. De cet heureux bourgeois à qui tout réussit dans la vie, qui réunit toutes les conditions du bonheur : une jolie femme, une belle fortune, une grande réputation, il fait un homme sombre à la manière de Hugo Van der Gœs, rongé sans cause par une douleur mystérieuse, par un mal inconnu et profond. Et sur quoi l'historien se fonde-t-il pour appuyer cette invraisemblable invention? Sur la preuve la plus fragile; sur des tableaux dont l'authenticité est encore fort suspecte. C'est précisément cette authenticité qu'il faudrait démontrer, et les preuves invoquées par M. M. ne nous ont pas suffisamment convaincu pour que nous admettions tout l'échafaudage qu'il élève sur cette base légère. Entre les deux ou trois cents peintres qui travaillaient à cette époque, et qui, presque tous, peignaient les mêmes sujets, bien des hommes de talent sans doute ont été oubliés et ne sortiront jamais des ténèbres; c'est ce qui doit nous rendre très-prudents dans l'attribution des œuvres incertaines; c'est encore ce qui doit nous empêcher de donner légèrement un tableau à un artiste dont il ne reste plus un seul ouvrage authentique. Mais notre auteur ne s'embarrasse pas de si peu; il va plus loin : il attribue à Marmion trois dessins du Louvre et un dessin de la collection de M. E. Galichon. Lui qui n'a pas assez d'ironie pour les incertitudes et les variations de M. Waagen, pourrait bien prêter à rire aux critiques allemands par l'assurance avec laquelle il assigne d'un coup six tableaux et quatre dessins à un maître qui ne possédait hier pas une œuvre certaine. Cette confiance audacieuse ne rencontre au reste que trop d'encouragements; je ne parle point ici de l'appui extraordinaire que M. M. a trouvé auprès du gouvernement belge. On a seulement le droit de s'étonner que la *Gazette des Beaux-Arts*, qui a emprunté toute la biographie de Van der Weyden, copie encore presque textuellement l'article relatif à Marmion, sans relever les inconséquences dont il fourmille.

Nous connaissons maintenant la valeur des renseignements précieux que donne M. Michiels. Rien ne lui appartient absolument. Au moins lui saurait-on gré d'avoir groupé et coordonné les recherches de vingt érudits et toutes les monographies publiées dans ces derniers temps, s'il avait lui-même la bonne grâce de reconnaître tout ce qu'il doit à ses collaborateurs. Son rôle d'historien serait encore assez honorable, s'il ne voulait pas se donner le mérite de découvertes qui ne lui appartiennent pas. Le travail personnel de M. Michiels se borne à deux points sur lesquels nous allons présenter quelques observations.

Des peintres du xve siècle, des plus célèbres au moins, on connaît encore mieux les œuvres que la biographie. Il suffit de quelques pages pour résumer tout ce qu'on sait de leur naissance, de leur famille, des accidents de leur vie et de leur mort; l'auteur ayant pris le parti assez sage de ne point rapporter les pièces qui ont déjà été publiées. Précisément à cause de cette pauvreté de renseignements, il serait extrêmement précieux d'avoir une description fidèle et détaillée de toutes les œuvres dont l'attribution n'est point douteuse. C'est un élément essentiel non-seulement pour estimer le talent d'un maître; mais encore pour arriver à retrouver ses œuvres égarées ou inscrites sous d'autres noms.

Une difficulté rend, il est vrai, cette tâche bien pénible à tout écrivain qui voudra l'entreprendre. L'uniformité des sujets jette dans ces descriptions une monotonie inévitable. Heureux le critique qui rencontre quelque curieuse légende comme celles d'Erkenbald et de Trajan, que Rogier avait peintes pour l'Hôtel de ville de Bruxelles, ou comme la légende de l'Empereur Othon III de Thierry de Harlem. Il faut bien le dire, de semblables sujets sont des exceptions très-rares dans la vie d'un maître; ils ne pourraient donc point permettre de conclure par analogie du connu à l'inconnu. Presque exclusivement voués à la représentation des scènes religieuses, les artistes du xve siècle peignent sur les retables à peu près toujours la même composition. C'est, au centre, le Calvaire, un Christ en croix, plus rarement la Résurrection ou le dernier repas de Jésus; sur les ailes, à l'intérieur, les portraits des donateurs agenouillés et accompagnés de leurs patrons; à l'extérieur, l'Annonciation. Tel est le type presque immuable des triptyques de l'époque. On comprend tout ce que le récit détaillé de sujets invariables peut offrir d'aride. La vue du tableau serait nécessaire pour en fixer dans la mémoire le caractère particulier. Une description strictement précise pourrait seule y suppléer, bien qu'imparfaitement. Encore il faudrait une netteté qui manque absolument à l'esprit de M. M. et une simplicité de forme qu'il prend plaisir à éviter. Il est piquant de voir M. Galichon louer surtout dans cet ouvrage « le charme du style ». M. M. ne perd pas une occasion de mériter cet éloge par des traits dont on nous permettra d'être moins charmés. Ainsi s'il nous dépeint une scène bien connue de la Bible, « David guette la jeune femme qui expose à sa vue tout ce qui est nécessaire pour l'induire en tentation, pour lui faire commettre de nombreux péchés mortels (P. 86). » Nous ne pouvons citer in extenso les descriptions mêlées d'emphase et de mauvais goût, où s'accuse bien plus la personnalité du critique que le caractère de l'œuvre décrite; mais nous allons par quelques extraits donner des échantillons du style de M. M., nous l'avions déjà fait connaître dans notre premier article. Puisqu'on le vante encore comme un des plus grands agréments de cette Histoire, nous voulons mettre le lecteur impartial en état de juger la justesse de cette appréciation. P. 11 : « En 1401, lorsqu'il venait de débuter sur ce théâtre du monde où l'on joue parfois de si tristes pièces. » P. 376 : « Il vint au monde [Marmion] chétif et nu, pleurant et criant comme le dernier des pâtres. » Voici pour la naissance; passons au mariage. P. 317 : « Elle ne paraît pas avoir voulu courir une troisième fois les chances de la loterie conjugale. » Mais c'est toujours la mort qui a le privilége d'inspirer la verve poétique de M. M. P. 262 : « La mort surprit l'artiste et l'emporta sur son cheval pâle dans les régions inconnues où elle entraîne les victimes. » P. 281 : « Lorsque la mort le toucha de sa baguette léthargique. » P. 384 : « L'aîné ayant disparu dans la vallée des morts, dans les marécages du fleuve oubli. » C'est probablement à l'occasion d'un passage analogue que M. M. s'écrie dans un transport de satisfaction naïve, p. 399 : « L'admiration que m'inspira ce travail et que j'énonçais en termes poétiques dans ma première édition... » Nous pourrions multiplier ces citations à l'infini; nous demandons seulement la permission d'en faire encore une ou deux. P. 49 : « Si la bio-

graphie de Rogier Van der Weyden abonde en obscurités qui mettent l'historien à la torture, ses œuvres ne le couchent pas sur un lit de roses. » P. 118 : « Laissons donc flotter au hasard sur le cours du temps, glisser vers l'abîme où tout tombe, les panneaux de la famille Van der Weyden. » Quelquefois l'idée elle-même n'est pas claire, comme dans les phrases suivantes : « Le catalogue du Louvre attribue à Rogier Van der Weyden un second dessin dans lequel on admire les qualités absentes de l'autre (P. 85). » P. 323 : « On l'avait depuis lors sciée [la planche] dans le sens de l'épaisseur et avait ainsi formé deux tableaux qui se trouvaient chez le commandeur. » Enfin, p. 42 : « Le peintre lui donna... six pieds et demi en hauteur... et aux volets des dimensions proportionnelles. » On conçoit dès lors que l'auteur le prenne de haut avec les malheureux écrivains qui n'ont pas à leur service un langage aussi séduisant que le sien; aussi se montre-t-il inexorable pour les erreurs de ses collègues; il harcèle sans relâche M. Waagen, qu'il appelle ironiquement « l'intrépide M. Waagen » (p. 202), pour dire autre part : « M. Waagen a attribué *au hasard* le frontispice du premier volume à Rogier Van der Weyden. » La même sévérité s'exerce sur les auteurs du catalogue d'Anvers qui ont pu se tromper, mais qui passent cependant pour des hommes érudits et soigneux. Un peu d'indulgence siérait bien à M. Michiels; il n'est pas plus impeccable que tant d'autres, et la modestie dispose toujours bien le lecteur en faveur d'un auteur.

Si nous avons insisté aussi longuement sur les nombreuses imperfections de ce livre, ce n'est pas à dire pour cela qu'il n'ait aucune valeur. M. Michiels conservera toujours le mérite d'avoir mis au courant de la science moderne l'histoire de la peinture flamande et de l'avoir débarrassée de toutes les légendes apocryphes dont l'avaient surchargée les écrivains des derniers siècles. Il fallait un certain courage pour entreprendre une semblable tâche et une grande persévérance pour la mener à terme. Tel qu'il est, ce livre est indispensable à tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de l'art flamand. Seulement l'auteur aurait bien dû faire disparaître dans une seconde édition, entreprise vingt ans après la publication de la première, des défauts que l'inexpérience fait excuser, mais qui deviennent impardonnables dans une œuvre mûrie et longuement méditée.

J.-J. GUIFFREY.

---

50. — **Notes bibliographiques pour servir à l'étude de l'histoire et de l'archéologie**, publiées par Alexis DUREAU. 1re année, 1863. In-18, 276 p. Paris, Joubert, 1866. — Prix : 2 fr. 50.

M. Dureau aurait voulu indiquer dans le premier volume de son Annuaire bibliographique tous les ouvrages, brochures, plaquettes, mémoires, notes, articles de journaux, publiés pendant l'année 1863 sur l'histoire et l'archéologie. Tous, c'était beaucoup dire, et nul ne s'étonnera de ce que l'auteur, malgré son grand zèle et sa grande patience, n'ait pu nous faire connaître que la plupart des travaux de 1863. Il sera plus heureux une autre fois, et j'espère bien que son programme, quelque vaste qu'il soit, sera rempli dans les volumes

suivants, surtout si les curieux et les chercheurs, sous la protection desquels il place son petit livre d'aujourd'hui et tous ses frères successifs, lui donnent en grand nombre un sympathique concours. L'Annuaire de 1863 est divisé en cinq parties : 1° ouvrages imprimés en France, 800 articles; 2° travaux divers insérés dans les mémoires et bulletins de 130 Sociétés savantes de France ; 3° articles divers publiés dans plus de 100 journaux français; 4° livres et brochures imprimés à l'étranger ; 5° travaux insérés dans les journaux de 120 Sociétés savantes de l'étranger. Une table alphabétique de 3,370 noms de lieux, de personnes et de choses mentionnés dans le volume permet de se reporter facilement aux sources à consulter. On voit combien de services un tel répertoire rendra aux travailleurs qui, en quelques minutes, y trouveront de sûrs renseignements qu'il aurait fallu chercher un peu partout au prix de beaucoup de temps et de beaucoup de peine. Remercions donc M. D. de son très-commode et très-utile index ; remercions-le surtout du ferme désir qu'il exprime de l'améliorer de plus en plus. Que tous les amis des études historiques secondent ses bonnes intentions en lui fournissant à pleines mains les notes qui l'aideront à rendre son livre complet ! L'auteur demande instamment qu'on veuille bien lui signaler les erreurs et les omissions de son premier annuaire : il dressera une liste de rectifications qui sera placée à la fin de ce volume. Pour ma part, j'appellerai son attention sur quelques fautes d'impression : *Almoin* pour Aimoin, *Barière* pour Barrère, *Barthé* et *Barre* pour Barthe, *Camboulin* pour Cambouliu, *Gassier* pour Gassies, etc. On lit (p. 161) qu'il paraissait autrefois un bulletin et un annuaire de la Société de l'histoire de France; il aurait fallu ajouter que ces deux publications ont été fondues, depuis 1863, en une seule, l'*Annuaire-Bulletin de la Société de l'histoire de France,* qui forme, chaque année, un beau volume gr. in-8°. J'inviterai même M. D. a lire attentivement cet annuaire rédigé avec infiniment de soin, pour la partie bibliographique, par M. G. Servois : il y relèvera, ainsi que dans la *Bibliothèque de l'Ecole des chartes* et dans la *Correspondance littéraire,* une foule d'indications à l'aide desquelles il comblera force lacunes de son premier volume (notamment pour divers ouvrages de MM. Teulet, Lacabane, Douet-d'Arcq, L. Gautier, Lot, Caboche, etc.), et rendra les volumes suivants de plus en plus dignes du succès que je leur souhaite.

T. DE L.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE.

BURKHARDT, Luther's Briefwechsel (Leipzig, Vogel). — GESENIUS, Grammatik der hebr. Sprache, 20e édition (Leipzig, Vogel). — SCHEFFER-BOICHORST, Kaiser Friedrich I. letzter Streit mit der Kurie (Berlin, Mittler).

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

nigsberg. Ein Beitrag zur Sittengeschichte des preussischen Staates. Nach urkundlichen Quellen bearbeitet. Gr. in-8°, 210 p. Posen (Jolowicz). 5 fr. 35

Jurisprudentiæ antejustinianæ quæ supersunt. In usum maxime academicum composuit, recensuit adnotavit P. E. Huschke. Editio altera aucta et multis locis emendata. In-8°, 770 p. Leipzig (Teubner). 7 fr. 20

Kiepert (H.). Wandkarte von Deutschland in seiner Neugestattung zum Schul- und Comptoirgebrauch bearbeitet. Échelle 1 : 750,000. 9 feuilles. Lith. et color. Imp. fol. Berlin (D. Reimer). 13 fr. 35

Kœrting (G.). Ueber die Quellen des Roman de Rou. Gr. in-8°, 67 p. Leipzig (Fues). 1 fr. 60

Krüger (G.). Charon und Thanatos. Avec une pl. gr. in-4°, 14 p. Berlin (Calvary et C°). 1 fr. 75

Leonardi Chiensis de Lesboa. Turcis capta epistola Pio papæ II missa ex cod. ms. Ticinensi primus edidit C. Hopf. Gr. in-8°, 15 p. Berlin (Calvary et C°). 1 f. 25

Meillet (A.). Recherches chimiques sur la patine des silex taillés. In-8°, 15 p. Montauban (Bertuot).

Mittheilungen aus Justus Perthes geographischer Anstalt über wichtige neue Erforschungen auf dem Gesammtgebiete der Geographie von Dr A. Petermann. Année 1867. 12 cahiers (à 40 p. avec 2 cartes). Gr. in-4°. Gotha (J. Perthes). L'année 16 fr.

——— Ergænzungsheft, N° 18. Gr. in-4°. Le même. 2 fr. 75

Contient : Die Ortler-Alpen. Nach den Forschungen und Aufnahmen v. J. Payer. Avec une carte et une vue, 15 p.

Moniteur des dates, contenant un million de renseignements biographiques, généalogiques et historiques, publié par E. M. Œttinger. Année 1867. Tomes 3 et 4 à 6 Livrs. Gr. in-4°. Dresden (Schœnfeld). 53 fr. 35

Prix de souscription 3 mois 10 fr. 75

Nicolai (A.). Xenophons Cyropædie und seine Ansichten vom Staate. Gr. in-4°, 21 p. Berlin (Calvary et C°). 1 fr. 75

Pediasimus (Joa), od. **Galenus,** Geometrie zum ersten Male herausgegeben und erlæutert von Dr G. Friedlein. Avec 2 pl. Gr. in-4°, 40 p. Berlin (Calvary et C°). 2 fr. 40

Pohl (C. F.). Mozart und Haydn in London. 1re partie, Mozart in London. Nebst Facsimile einer Handschrift Mozart's. In-8°, 188 p. Wien (Gerold's Sohn). 5 fr. 35

Pottier (F.). Étude sur les encensoirs. In-8°, 30 p. Toulouse (Caillot et Bayloc).

Rademacher (E.). Quæstiones de trilogia tragica Græcorum. Gr. in-8°, 55 p. Kœnigsberg (Schubert et Seidel). 1 fr. 50

Reallexikon des classischen Alterthums für Gymnasien. Im Vereine mit mehreren Schulmænnern herausgegeben von F. Lübker. 3e édition corrigée. Gr. in-8°, 1090 p. avec des planches. Leipzig (Teubner). 13 fr. 35

Revillout (Ch.). La Renaissance. Leçon pour l'ouverture du cours de littérature française à la Faculté des lettres de Montpellier, le 8 décembre 1866. In-8°, 31 p. Montpellier (Gras).

Schiefner (A.). Ausführlicher Bericht über Baron P. v. Uslar's kasikumükische Studien. Imp 4°, 136 p. Leipzig (Voss). 5 fr.

Schuchardt (H.). Der Vokalismus des Vulgarlateins. T. 2. Gr. in-8°, 530 p. Leipzig (Teubner). T. 1 et 2. 27 fr. 20

Selden (C.). La Musique en Allemagne. Mendelssohn. In-18 jésus, 358 p. Paris (Faure). 3 fr.

Taine (H.). Histoire de la littérature anglaise. 2e édition, revue et augmentée. T. 3 et 4. In-18 jésus, 917 p. Paris (L. Hachette et C°). Les 4 vol. 14 fr.

Véron (E.). Histoire de la Prusse depuis la mort de Frédéric II jusqu'à la bataille de Sadowa. In-18 jésus, 444 p. Paris (Germer-Baillière). 3 fr. 50

Wattenbach (W.). Anleitung zur griechischen Palæographie. Avec 12 planches (In-fol.). Gr. in-4°. Leipzig (Hirzel). 5 fr. 35

Zeitschrift der Gesellschaft für Erdkunde zu Berlin. Als Fortsetzung der Zeitschrift für allgemeine Erdkunde im Auftrage der Gesellchaft herausgegeben von W. Koner. T. 2. 6 livrs. Gr. in-8°. Berlin (D. Reimer). 10 fr. 75

Zimmermann (R.). Philosophische Propædeutik. Prolegomena-Logik-Empirische Psychologie. Zur Einleitung in die Philosophie. 3e édit. gr. in-8°, 400 p. Wien (Braumüller). 8 fr.

AIMARD La Mas-Horca. 1 vol. in-12. Roman nouveau inédit. 3 fr. 50

BUCHEZ Traité de politique et de science sociale. Ouvrage posthume. 2 vol. in-8°. 15 fr.

COURCELLE-SENEUIL Traité d'économie politique. Nouvelle édition. 2 vol. in-8°. 15 fr.

ALMBERT Physiologie du duel. Histoire. Jurisprudence. Anecdotes. 1 vol. in-8°. 5 fr.

En vente à la librairie STALLING, à Oldenburg, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

A. LUBBEN Reinke de Voss nach der ältesten Ausgabe (Lübeck 1498). Mit Einleitung, Anmerkungen und einem Wœrterbüche. In-8° br. 6 fr. 70

En vente à la librairie O. LEINER, à Leipzig, et se trouve à Paris à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

M. PHILIPPSON Geschichte Heinrichs des Lœwen Herzogs von Baiern und Sachsen und der welfischen und staufischen Politik seiner Zeit. Tome Ier. 1 vol. in-8° broché. 6 fr.

En vente chez D. REIMER, libraire à Berlin, et se trouve à Paris à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

H. KIEPERT Special-Karte von West-Deutschland in 2 Blættern, 2e édition. Échelle 1 : 666,666. Lithographiée et coloriée. Gr. in-fol. En carton. 3 fr. 20

—— Vœlker-und Sprachenkarte von Deutschland und den Nachbarlændern im Jahre 1866. Échelle 1 : 300,000. Chromolithogr. Gr. in-fol. En carton. 1 fr. 60

—— Vœlker-und Sprachenkarte von Œsterreich und den Unter-Donau-Lændern. Échelle 1 : 300,000. Chromolithogr. Gr. in-fol. En carton. 1 fr. 60

—— Wandkarte von Deutschland in seiner Neugestattung zum Schul-und Comptoir-Gebrauch bearbeitet. Échelle de 1 : 750,000. 9 feuilles lithogr. et color. Imp. fol. 13 fr. 35

ZEITSCHRIFT der Gesellschaft für Erdkunde zu Berlin. Als Fortsetzung der Zeitschrift für allgemeine Erdkunde im Auftrage der Gesellschaft herausgegeben von Dr. W. Koner. T. II. 6 livraisons gr. in-8°. 10 fr. 75

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

N° 11 Deuxième année 16 Mars 1867

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE
MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS, H. ZOTENBERG.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
67, RUE RICHELIEU, 67

ANNONCES

LIBRAIRIE A. FRANCK, 67, RUE RICHELIEU.

Pour paraître dans quelques jours.

CHRESTOMATHIE égyptienne ou choix de textes égyptiens transcrits, traduits et accompagnés d'un commentaire perpétuel et précédés d'un abrégé grammatical par M. le vicomte E. de Rougé, de l'académie des inscriptions et belles-lettres. 1re partie, Abrégé grammatical ou introduction à l'étude des écritures et de la langue égyptiennes. 1re livraison, in-4° de 150 pages et 15 tableaux.

Cette première partie se composera de 4 livraisons.

Nous n'avons pas besoin de faire ressortir aux yeux de nos lecteurs l'importance de cette publication qui laisse bien loin derrière elle ses devancières. Le nom de l'auteur, ses travaux et son autorité, lui assurent sa place dans la bibliothèque de tous les égyptologues.

P. DE RONSARD Œuvres complètes publiées par M. P. Blanchemain. Tome VII. 1 vol. 5 fr.

Le VIIIe et dernier volume paraîtra en avril.

Cet ouvrage fait partie de la bibliothèque elzevirienne.

En distribution la semaine prochaine.

SUPPLÉMENT au catalogue de livres anciens et modernes, relatifs à la philologie, la littérature, l'histoire et la géographie de l'Orient (1600 numéros).

En vente.

DITS et contes de Baudouin de Condé et de son fils Jean de Condé, publiés d'après les manuscrits de Bruxelles, Turin, Rome, Paris et Vienne, et accompagnés de variantes et de notes explicatives par A. Scheler. T. I et II. 1re partie. 12 fr.

L'ouvrage complet formera 3 volumes in-8°.

SCHÉDO-FERROTI Etudes sur l'avenir de la Russie. Neuvième étude : le Nihilisme en Russie. 1 vol. in-8°. 6 fr.

A. SCHELER Notice et extraits de deux manuscrits français de la bibliothèque de Turin. In-8°. 3 fr.

Tirage à part à 50 exemplaires.

ARCHIVES des missions scientifiques et littéraires. Choix de rapports et instructions publiés sous les auspices du ministère de l'instruction publique. IIe série. T. III (complet en 3 livraisons) orné de planches. 9 fr.

ARCHIVES de la commission scientifique du Mexique, publiées sous les auspices du ministère de l'instruction publique. T. II (complet en 5 livraisons) orné de planches et cartes. 9 fr.

En vente chez GERMER-BAILLIÈRE, 17, rue de l'École-de-Médecine.

J.-A. LANGLOIS L'Homme et la Révolution. Huit études dédiées à P.-J. Proudhon. 2 vol. in-18. 7 fr.

En vente chez C. REINWALD, 15, rue des Saints-Pères.

J. VAN PRÆT Essais sur l'histoire politique des derniers siècles. Un volume in-8° d'environ 450 pages. Imprimé en caractères elzeviriens sur papier vergé. 7 fr. 50

En vente à la Librairie Internationale, 15, boulevard Montmartre.

JULES SIMON L'Ouvrier de 8 ans. 1 beau volume in-8°. 5 fr.

G. GROTE Histoire de la Grèce depuis les temps les plus reculés jusqu'à la fin de la génération contemporaine d'Alexandre le Grand. Traduit de l'anglais par A. L. de Sadous. Tome XVIII. In-8° avec 5 cartes. 5 fr.

En vente à la Librairie Française et Étrangère, 25, rue Royale-Saint-Honoré.

FRÉDÉRIC MONNIER L'Instruction populaire en Allemagne, en Suisse et dans les pays scandinaves. 1re partie, Allemagne. 1 fort vol. in-8°. 7 fr. 50

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 11 — **16 Mars** — **1867**

Sommaire : 51. LUBBOCK, l'Homme avant l'histoire. — 52. BERLIN NOSKOWYJ, Traité sur l'Hadhramaut de Maqrizi. — 53. THÉOCRITE, Troisième Ode Éolienne, p. p. SCHWABE. — 54. FOUCART, Mémoire sur les ruines et l'histoire de Delphes. — 55. GERBERT, Œuvres, p. p. OLLERIS. — 56. BARET, les Troubadours et leur influence. — 57. Le Roman de Malegis, p. p. SIMROCK.

51. — **L'Homme avant l'Histoire,** étudié d'après les monuments et les costumes retrouvés dans les différents pays de l'Europe, suivi d'une description comparée des mœurs des Sauvages modernes, par sir John LUBBOCK F. R. S., traduit de l'anglais par M. Ed. BARBIER; avec 156 figures intercalées dans le texte. Paris, Germer-Baillère, 1867. 1 vol. gr. in-8°, xij-512 pages. — Prix : 15 fr.

Ce beau volume est un recueil d'articles qui ont été fort remarqués en Angleterre lors de leur publication et que l'auteur a complétés par de nouvelles recherches dans les musées d'Europe. Son titre semble tout d'abord indiquer un sujet étranger au cadre de notre recueil, et en effet il est écrit surtout au point de vue de l'ethnographie et de la géologie. Mais il concerne cette science naissante qui touche à la fois à l'histoire et à l'étude de la nature et dont le nom même n'est pas encore bien établi. Nous avons déjà dit comment les géologues s'étaient emparés de tout ce qu'on appelle antiquités préhistoriques et prétendaient, par la sûreté de leur méthode, par les données de leur science spéciale, apporter dans ce domaine une lumière inattendue. Chose curieuse, ils semblent avoir adopté d'emblée une classification dont tout l'honneur revient à l'archéologie et qui ne peut être guère que provisoire. Il résulte en effet de tous les travaux les plus récents, et même de celui dont nous rendons compte, que les trois âges ou époques de la pierre, du bronze et du fer ne désignent absolument rien de précis. Non-seulement il est impossible de déterminer, même approximativement, la limite de ces âges, mais encore on est forcé de reconnaître qu'elle a varié selon les pays et les localités. D'où il résulte qu'au fond, quand on me dit qu'un objet est de l'époque de la pierre polie, on me dit simplement qu'on n'a trouvé à côté aucun objet en métal. Cette classification est, il est vrai, indiquée déjà par des auteurs de l'antiquité, entre autres par Lucrèce (V, 1281 et suiv.), et il est très-probable que telle a été en effet la marche de la civilisation, dans presque tous les pays, et que la tradition s'en était conservée. La géologie a cependant déterminé un âge plus ancien, celui de la pierre taillée et des instruments en corne; elle appelle cette époque celle du *diluvium*, « époque pendant laquelle l'homme se partageait la terre avec le mammouth, le *Rhinocéros tichorhinus* et autres animaux disparus, » mais cela ne nous avance guère, car M. Lubbock reconnaît lui-même que ces observations « ne nous donnent aucun moyen de mesurer le temps » et impliquent seulement « *l'idée d'une vague et effrayante antiquité.* »

Il n'y a cependant là rien de fâcheux; la science subit un temps d'arrêt et en

profite pour recueillir et constater le plus de faits possible, et M. Lubbock, dans son ouvrage, n'a pas voulu faire autre chose que résumer en une série de tableaux tout ce que nous savons jusqu'ici de positif, et exposer les opinions diverses qui se sont produites. Beaucoup de savants se sont trop hâtés d'élaborer des systèmes et de lancer des hypothèses; sans parler des premiers essais sur la civilisation de ces époques lointaines, nous citerons un travail paru l'année dernière en Allemagne, où l'on essaie de prouver que les habitations lacustres et paludéennes étaient les stations des caravanes qui faisaient le commerce entre la Méditerrannée et les pays du Nord; en même temps on détermine leur date comme étant comprise entre les années 350 av. J.-C. et 60 de notre ère, ce qui est assez invraisemblable [1]. On peut rappeler aussi certaines études sur les croyances religieuses des peuples préhistoriques [2], dont l'auteur, quand on lui demande des preuves, jette à ses critiques l'épithète de cléricaux et d'hommes de parti. Espérons que le *Congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques* qui doit s'ouvrir à Paris le 17 août prochain discutera ces questions ardues avec un esprit vraiment scientifique. Son programme est intéressant, mais il prouve une fois de plus l'état embryonnaire où se trouve la science nouvelle. M. Lubbock étudie d'abord en trois chapitres l'emploi du bronze et de la pierre dans l'antiquité; puis les tumuli (ch. IV), les habitations lacustres de la Suisse, les kjœkkenmœddings (ch. V, VI). Un chapitre (VII) est consacré à l'*archéologie de l'Amérique du Nord* et contient des détails extrêmement curieux; on y verra entre autres qu'avant les Indiens sauvages et chasseurs, il a existé dans ces contrées une race plus civilisée et plus sédentaire. Le ch. VIII parle des cavernes à ossements et des hommes qui les habitaient. Nous passons ensuite aux études, essentiellement scientifiques, sur l'antiquité de l'homme (IX, X), sur les sauvages modernes (XI-XIII). Le chapitre final a un caractère purement philosophique.

Dans son ensemble comme dans les détails ce travail offre un haut intérêt; la bibliographie est assez complète et permet à chacun de se renseigner aux meilleures sources. Nous remarquons cependant qu'il est à peine fait mention des *terramares* d'Italie. La traduction est satisfaisante, quoique souvent un peu négligée sous le rapport de la grammaire. CH. M.

---

52. — **Maqrizii de valle Hadhramaut** libellu sarabice editus et illustratus. Dissertatio quam summorum in philosophia honorum... rite obtinendorum caussa... publice defendet Paul BERLIN NOSKOWYJ silesius. Bonnæ, typis Caroli Georgii, 1866. In-8°, 37 pages.

Le célèbre compilateur arabe Makrîzy n'a pas seulement attaché son nom à de vastes ouvrages, tels que sa *Description de l'Egypte et du Caire*, son *Histoire des Ayoubites et des sultans mamlouks*, son grand *dictionnaire biographique;* il a composé, en outre, un certain nombre de traités plus ou moins développés, et dont plusieurs même ne forment que quelques pages. Quatre de ces opuscules ont été publiés en original et traduits en latin, en français ou en allemand, par

1. Pallmann, *Die Pfahlbauten und ihre Bewohner*. Greifswald, 1866, in-8°.
2. Voir la *Revue Critique*, 1866, art. 223, et la *Libre Pensée*, n° 6.

divers orientalistes. Un cinquième, beaucoup moins important par son étendue, sinon par le sujet qui y est traité, vient d'être publié, avec une traduction latine et une introduction intéressante, par un jeune savant, originaire de la Silésie, et qui s'est exercé à l'étude des lettres arabes dans les universités de Berlin et de Bonn. Le texte de ce traité est donné d'après un manuscrit de la bibliothèque de l'université de Leyde, qui a été revu par l'auteur lui-même et qui porte des notes de sa main. Cette copie a été décrite pour la première fois avec détail et exactitude par M. Dozy, dans ses *notices sur quelques manuscrits arabes*. A en juger par les quelques pages publiées par M. Noskowÿj, elle est loin d'être exempte de fautes, et le texte mis au jour par ce savant n'aurait pu que gagner à être collationné sur un manuscrit apporté d'Égypte en 1799, par le général Bonaparte, et qui se trouve conservé dans la bibliothèque impériale, où il est inscrit sous le n° 1938 du supplément arabe.

L'opuscule de Makrîzy porte, dans le manuscrit de Leyde, le titre de : « Livre du présent nouveau et rare, traitant des histoires merveilleuses de la vallée de Hadhramaut. » L'auteur le composa à la Mecque, où il se trouvait en retraite, dans l'année 839 de l'hégire (1435-1436 de J.-C.). Il ne fait qu'y reproduire des récits qu'il a recueillis de la bouche de gens de Hadhramaut, venus en pélerinage à la ville sainte. Dans ce court traité Makrîzy a trouvé moyen d'accumuler bon nombre de ces détails merveilleux dont il s'est complu à remplir certains chapitres de sa *Description de l'Égypte*. Aussi doit-on avouer que la géographie aura moins à gagner à la publication de son opuscule, que l'histoire des légendes et des croyances superstitieuses des Orientaux. Quoi qu'il en soit, M. N. a rendu service à la littérature arabe en publiant et traduisant ce court traité, qui se recommande au moins par le nom de son auteur, et par son sujet, et qui était complètement inédit. Il y a joint, d'ailleurs, une introduction qui, bien que sous une forme un peu trop concise, renferme des renseignements assez nombreux sur la province de Hadhramaut ; il a terminé le tout par deux extraits de la géographie d'Edrisi, dont il a dû la communication à l'obligeance de M. de Goeje, professeur extraordinaire à l'université de Leyde, mais dont il s'est contenté de donner le texte. On peut regretter seulement que le texte de Makrîzy soit défiguré par un assez grand nombre de fautes, les unes purement typographiques, les autres provenant de l'inattention ou de l'ignorance du copiste employé par l'auteur arabe. Nous croirions abuser de la patience du lecteur en signalant les erreurs du premier genre, mais nous pensons devoir indiquer quelques mauvaises leçons du texte et rectifier certains passages de la traduction. Nous réserverons d'autres remarques de la même espèce pour un article plus détaillé que nous destinons à un recueil spécial, le *Journal asiatique*, où elles seront mieux à leur place.

Page 26, ligne 9, il vaut mieux lire avec notre manuscrit, *fy leylihi oué la nehârihi* que *fy leylatinn oué la néhârinn*. A la page 29, l. 5, au lieu de *sâhili*, leçon qui a paru à bon droit suspecte à l'éditeur, il faut écrire *alsâhili*, ainsi que porte notre ms. A la même ligne le nom du personnage qui démolit la ville de Dhafâr, pour la reconstruire sur un autre emplacement, doit se lire, je pense, *annakhouda* et non *albakhouda*. C'est une forme arabe du persan *nokhoda* « pa-

tron de navire. » Quatre lignes plus bas on rencontre cette phrase : *féalfaho fy motéssayidinn lého ala djébélinń mochrifinn*, « il trouva ce prince dans une réserve de chasse qui lui appartenait, et qui était située sur une montagne très-élevée. » Au lieu de ce sens la version latine en donne un tout différent : « qui (rex) eum in turri quadam ubi degere solebat tempore venandi in altissimo monte posita recepit. » Page 31, l. 1, il est question d'un personnage qui jouissait d'une grande célébrité et pour qui l'on professait une extrême vénération, *lehom i'tikâdonn leho cabsronn*. Ces derniers mots sont peu exactement rendus par : fiduciam hominum in se convertit [1]. L'expression *alfakyho'l mo'takido* (et non *alfakyro*, comme on lit deux lignes plus bas dans le texte imprimé) signifie exactement le jurisconsulte vénéré, et non fide dignissimus. CH. DEFRÉMERY.

---

53. — **Theocriti carmen æolicum tertium** a Ludovico SCHWABIO recognitum. Index scholarum universitatis Dorpatensis a. 1866. 19 pages in-4°.

Nous avons le bonheur d'annoncer aux nombreux amateurs et admirateurs de la muse de Théocrite la découverte d'un poème inconnu et bien authentique de ce ravissant poète. On sait qu'à la fin de notre collection il se trouve deux pièces d'un genre particulier, pièces éoliennes et lyriques, pleines des sentiments les plus tendres; nous en avons maintenant une troisième du caractère de celle qui porte dans les éditions le numéro XXIX. Elle est de 32 vers, malheureusement tronquée à la fin, mais selon toute apparence il n'y manque guère que 2 ou 3 vers au plus. Qui l'aurait cru ? Ce n'est pas des catacombes de l'Égypte, ni des couvents grecs, ni des laves d'Herculanum que nous arrive cette belle pièce : elle se cachait dans un manuscrit de la bibliothèque ambrosienne de Milan, manuscrit *trois fois* exploré auparavant par des philologues de renom. Il était réservé à M. Ziegler de l'apercevoir le premier, en automne 1864, lors d'une seconde exploration de ce manuscrit. Il fit part de sa découverte à M. Studemund, d'après la copie duquel M. Bergk publia le poème à Halle en 1865; un peu plus tard M. Ziegler le copia lui-même et M. Schwabe eut les deux copies à sa disposition.

La source que nous venons d'indiquer suffit pour avertir que ce texte nous est parvenu dans un état de corruption déplorable et que la critique a dû fortement s'y exercer pour le rendre seulement intelligible et grammaticalement correct. On trouve réunies, dans l'opuscule de M. Schwabe, les corrections souvent spirituelles, toujours savantes, de MM. Bergk, Théodore et Hermann Fritzsche, Curtius et Kreussler; M. Schwabe, par ses discussions et ses jugements éclairés, a beaucoup avancé la restitution de ce poème qu'on lit maintenant, sauf trois ou quatre passages, sans être sensiblement arrêté ou embarrassé. Il n'est pas inutile d'ajouter que l'excellent éditeur de Catulle a apporté dans sa critique et dans son interprétation un sentiment poétique cultivé qui a bien contribué autant que son savoir, à la fixation d'un texte satisfaisant. Le poème, une plainte touchante sur les souffrances que donne l'Amour, dieu irrésistible, commence par ces mots :

1. Sur le sens du mot *i'tikâd* et de l'adjectif *mo'takid*, cf. Quatremère, *Histoire des Sultans Mamlouks*, t. II, 2e partie, p. 225, 226, note.

Ὤιαι τῶ χαλεπῶ καἰνομόρω τῶδε νοσήματος!
Τετορταῖος ἔχει παῖδος ἔρος μῆνά με δεύτερον.

« Oh! que cette maladie est difficile à supporter et funeste! *l'amour quart* pour un garçon me tient depuis plus d'un mois, » par allusion à la *fièvre quarte*, τεταρταῖος πυρετός. On conviendra que cela est assez joli; mais un critique très-savant n'en a pas voulu, et sous prétexte que « *auctoritate scriptoris græci hæc vocis novæ significatio ita destituta est ut ei ne in simili quidem voce* ὁ τριταῖος *satis patrocinii positum esse videatur*, » il fait une correction qui signifie : « l'amour (me) tient ce quatrième jour et le second mois. » Il n'est pas rare de voir disparaître, sous de tels souffles, la rosée poétique. FRÉD. DÜBNER.

---

54. — **Mémoire sur les ruines et l'histoire de Delphes**, par M. FOUCART, membre de l'École française d'Athènes. Paris, Imprimerie impériale, 1865. 230 p. in-8°.

K. O. Müller, en 1840, et plus tard le capitaine Franco, mirent au jour une portion de la muraille qui supporte la terrasse du temple de Delphes. On découvrit ainsi plusieurs inscriptions, dont une partie a été publiée par Curtius (Berlin 1843), l'autre, plus récemment, par Conze et Michaelis (Rome 1860-61). Depuis lors, deux membres de l'école d'Athènes, MM. Foucart et Wescher, ont repris l'œuvre commencée par Müller. Leurs fouilles ont mis à nu plus de quarante mètres de la muraille en question; ils l'ont trouvée entièrement chargée d'inscriptions. Dans leur publication, qui par malheur ne reproduit les inscriptions qu'en caractères cursifs, ils n'avaient pas donné d'explications sur le théâtre même des fouilles. Ils n'avaient pas non plus attiré l'attention du public sur le profit que peut trouver la science à étudier ces imposantes archives de pierre découvertes à Delphes. Aussi faut-il savoir gré à M. Foucart d'avoir complété le recueil dont il s'agit, en nous communiquant, dans les *Archives des missions scientifiques et littéraires* (dont ce volume est un tirage à part), les résultats auxquels il est parvenu en explorant les anciennes localités delphiques.

M. Foucart divise sa monographie en deux parties, l'une purement archéologique, ou pour mieux dire, topographico-archéologique; l'autre historique. Par malheur, il est un obstacle qui l'a maintes fois empêché, comme ses prédécesseurs, de pousser jusqu'au bout ses recherches : nous voulons parler du village de Castri, de ce village qui s'élève sur les anciennes substructions du temple et dont le gouvernement hellénique n'a pu se résoudre encore à changer l'emplacement, malgré les conseils et les pétitions de toutes sortes. Prenant pour guide Pausanias, dont il a fait une étude approfondie, s'aidant des indications que nous donnent d'autres écrivains grecs, M. Foucart a interrogé une à une les diverses localités, avec une grande rectitude de jugement et beaucoup de perspicacité. Sur certains points, il a obtenu des résultats vraiment intéressants, qui sont souvent dus à d'heureuses combinaisons. Une partie de son livre, notamment, me paraît aussi neuve que lucide : c'est celle qui concerne les *trésors* (p. 25-53); signalons encore l'hypothèse sur le lieu où se trouvait l'*adyton* du temple (p. 77), lieu que Müller, « dans ce fatal et dernier voyage de Delphes, » s'était vainement flatté de découvrir; et celle que l'auteur émet sur les anciennes substructions du temple. Quant aux autres opinions de M. Foucart, il

serait téméraire de vouloir en juger, sans avoir vu les lieux soi-même. Tout ce que nous pouvons dire, c'est que ses idées et ses hypothèses, comparées avec les témoignages des anciens et les recherches de ses prédécesseurs, paraissent dignes de foi et vraisemblables au plus haut point. Parmi les explications que nous donne M. Foucart, il en est une seulement que je n'hésiterai pas à repousser. P. 39, il remarque que la phrase de Zozime (II, 31), concernant le trépied de Delphes transféré par Constantin dans l'hippodrome de Byzance, « ἔχοντα ἐν ἑαυτῷ καὶ αὐτὸ τὸ τοῦ Ἀπόλλωνος ἄγαλμα », doit être entendue comme si ἐν était mis pour ἐφ'. C'est une erreur; la phrase dit : le trépied portait une statue en soi, c'est-à-dire placée sous le siége, entre les pieds, comme c'est le cas dans plusieurs monuments (Voyez C. Frick, *Das platæische Weihgeschenk*, p. 527). Cette disposition, comme l'a fort bien observé Welcker, indiquait d'une manière fort simple que c'était Apollon en personne qui s'exprimait par la bouche de la Pythie.

Dans la seconde partie, l'auteur étudie tout d'abord l'origine et le caractère du culte d'Apollon, le plus important de tous les cultes qui se pratiquaient à Delphes. Il suit scrupuleusement la description de l'hymne homérique; et s'élève avec raison contre certaines idées émises par Ottfr. Müller sur cette divinité, idées qui de nos jours sont à peu près abandonnées. L'auteur passe très-rapidement, trop rapidement même, sur le culte de Dionysos, le plus considérable des cultes delphiques après celui d'Apollon. Petersen en a exposé récemment, avec plus d'exactitude, l'essence et la signification (*Der delphische Festcyclus des Apollo und Dionysus*. Hamburg, 1859). En revanche, l'oracle de Delphes occupe une grande place dans ce mémoire : l'auteur a jeté un jour très-vif sur le caractère de cet oracle, sur l'influence politique qu'il a exercée dans toutes les phases de l'histoire grecque. On regrette cependant qu'il n'ait pas traité une question, assez difficile à la vérité, celle de la fondation de l'oracle et de l'époque où elle eut lieu; à mon sens cette question est d'une importance capitale pour expliquer l'influence de cet oracle en Grèce. Dans un chapitre à part (III), M. Foucart s'est occupé de l'amphictionie, de la nature des membres effectifs qu'elle compte aux différentes époques, enfin des dignités des Hiéromnémons et de Pylagores. Les inscriptions découvertes par lui et par M. Wescher lui ont été d'un grand secours dans cette étude. On n'en peut pas dire tout à fait autant des deux chapitres qui suivent. Le quatrième traite des Théories et des jeux Pythiens et Delphiens; le cinquième est consacré à cette période de l'histoire de Delphes qui s'étend depuis le traité de Cimon jusqu'à la conquête Macédonienne et à celle des guerres sacrées, si fertiles en conséquences pour cette ville. Puis vient la sombre époque de l'invasion gauloise, en 279, de cette invasion que les écrivains grecs ont racontée en y mêlant une foule de « légendes merveilleuses, » plus invraisemblables les unes que les autres, et montrant clairement « combien les Grecs avaient été frappés de l'invasion des Gaulois. » En mémoire de cet événement, et pour témoigner leur reconnaissance aux dieux, qui les avaient si heureusement délivrés d'un péril si menaçant, les Grecs instituèrent une nouvelle fête appelée Σωτήρια. On a retrouvé en 1860 le document qui en atteste la création, et qui, pour la première fois, nous a fait connaître

cette fête « dans son vrai sens. » Lorsque la ligue étolienne fut devenue plus forte, l'amphictionie prit un tout autre caractère. Le parti des Etoliens entra en lutte avec un parti macédonien qui avait pareillement acquis de l'influence dans ces assemblées, si bien que la considération du sanctuaire de Delphes diminua de jour en jour. M. Foucart établit, en s'appuyant sur les inscriptions, que dès cette époque les affaires civiles prennent dans l'amphictionie une importance qui ne fit que grandir, tandis que les charges publiques sont de plus en plus reléguées sur l'arrière-plan. Comme les inscriptions de ce temps abondent en détails intéressants pour l'étude des lois civiles à Delphes, il eût été fort à souhaiter que M. F. nous fît part dans une rapide exposition des inductions qu'il a été amené à en tirer. En effet, le maniement des inscriptions l'a familiarisé avec les matériaux qu'il avait sous la main; et de plus, en retouchant son mémoire, il pouvait s'aider d'un travail préparatoire plein de mérite, dû à la plume savante d'Ernest Curtius. Les fonctions des proxènes méritaient aussi un examen détaillé. Espérons que M. Foucart répondra bientôt à nos désirs. Le livre se termine par un tableau des vicissitudes traversées par Delphes sous la domination romaine, jusqu'au jour où ce temple célèbre, malgré les efforts répétés et souvent ingénieux faits, sous l'empire surtout, et à partir d'Auguste, pour le rétablir et le réorganiser dans toute sa grandeur, disparut en même temps que le souffle et la vie de l'ancienne Grèce.

Pour résumer notre opinion sur ce livre, nous ne pouvons que savoir gré à M. Foucart du dévouement et du soin avec. lesquels il s'est efforcé de jeter de nouvelles lumières, d'éclaircir la topographie et l'histoire de Delphes. Il a, par son mémoire, rendu un service signalé à la science. Nous ne saurions toutefois nous dispenser d'émettre un vœu en terminant : que M. Foucart, à l'avenir, indique plus exactement les passages qu'il cite. C'est vraiment trop demander au lecteur que de l'obliger à parcourir d'un bout à l'autre les *Euménides* d'Eschyle, le *Contre Midias* de Démosthène, ou le *Traité du sublime* de Longin, pour vérifier une assertion. D'ailleurs l'indication précise des passages cités est une des premières conditions de la bonne méthode. J. Kl.

---

55. — **Œuvres de Gerbert**, pape sous le nom de Sylvestre II, collationnées sur les manuscrits, précédées de sa biographie, suivies de notes critiques et historiques par A. Olleris, doyen de la Faculté des lettres de Clermont, membre honoraire de l'Académie des sciences, lettres et arts de Clermont-Ferrand. Clermont-Ferrand, Thibaud; Paris, Dumoulin, 1867. In-4°, ccv-607 pages.

Gerbert a été un grand intrigant plutôt qu'un grand savant et un grand pape, mais sa personne et ses écrits ont une grande importance historique; ils représentent fidèlement la vie politique et intellectuelle du temps, à laquelle Gerbert a pris une part très-active. Ses ouvrages étaient jusqu'ici dispersés en différents recueils; quelques-uns, notamment les lettres et la géométrie, étaient, aux trois quarts, inintelligibles. M. Olleris a rassemblé ce qui était épars; il a amélioré ce qui était fautif, soit par la collation de nouveaux manuscrits, soit par ses propres conjectures; enfin il a publié des pièces inédites.

L'édition est précédée d'une biographie animée et exacte de Gerbert, fondée sur des recherches approfondies, dont les notes qui sont à la fin du volume

portent témoignage. Je n'y trouve que peu de choses à relever. P. XVII. Les grammairiens expliquaient les poètes, non les historiens. — P. XXV. Je ne connais pas de traité de Remi sur le *trivium* et le *quadrivium*. — P. XXVIII. L'autorité de Priscien était invoquée en grammaire, mais non, que je sache, en poésie. — P. XXXIII. M. Olleris a vu que le *Manlius* dont parle Richer (III, 46) n'est autre que Boëce; il aurait pu ajouter que les autres traités de logique mentionnés par Richer (III, 47): « quatuor de topicis differentiis libros, de sillogismis cathegoricis duos, de ypotheticis tres, diffinitionumque librum unum, divisionum æque unum, » sont également des ouvrages de Boëce. Il est remarquable, comme l'a fait observer Prantl (*Geschichte der Logik*, II, 53), que Gerbert ait ignoré, comme on les ignorait encore au XIIe siècle, les traductions des Analytiques et des Topiques faites par Boëce. — P. XXXIV. L'expression de Richer (III, 47) *locutionum modi* signifie, non « les locutions qui s'apprennent dans les poètes, » mais les *figures de mots*. Quant au terme de *sophista* (Richer III, 48), il désigne non pas un auteur expliqué par Gerbert, mais un maître de rhétorique, à qui Gerbert confiait ses élèves, pour qu'ils s'exerçassent à plaider les causes fictives qu'on appelait encore *controversiæ*. Le mot de *sophista* signifie évidemment *rhéteur* dans le catalogue des manuscrits de Bobbio (Muratori, *Antiquitates Italicæ*, III, 821) : « Exercitaminum Prisciani sophistæ librum unum. » Voir encore Juvénal, VII, 167; Aulu-Gelle XVII, 5, 3. — P. CLXXXVI. Dans l'épitaphe de Gerbert il faut lire évidemment *celebrem* (vers 3), *sedem* (vers 5), *lustrali* (vers 18). Peut-être faut-il lire « *sic*que potens » (vers 8). Au vers 14 : « Gaudet et omne seclum, frangitur omne reum, » le sens et la mesure exigent un mot iambique qui soit opposé à *reum*, comme le serait *bonum*, qu'on ne peut cependant proposer, parce qu'il n'a aucun rapport à la faute *seclum*. Faut-il lire *suum*, *tout ce qui est pour eux* (Othon et Gerbert) *se réjouit?*

Les lettres de Gerbert ont été rangées dans l'ordre chronologique. On ne peut pas toujours l'établir rigoureusement. Néanmoins M. Olleris a bien fait de l'adopter; la lecture de cette correspondance en devient plus facile et plus intéressante. Le texte a été amélioré en une multitude de passages par la collation du manuscrit de la Bibliothèque de l'Université de Leyde (nº 54), qui est du XIe siècle. On aura une idée de l'état antérieur du texte, quand on saura qu'il faut lire avec le manuscrit de Leyde *suggerendo* au lieu de *suggerenda* (lettre 85, p. 9, note 20), « nec affectus defuit nec effectus aberit, » au lieu de « nec defuit nec defectus aberit, » (lettre 34, p. 16, note 6), *ego* au lieu de *ergo* (lettre 31, p. 20, note 12) « lux *se aperuit* » au lieu de « lux sex apparuit » (p. 83, note 3). M. Olleris a donné toutes les variantes du manuscrit de Leyde, celles des éditions de Le Masson, Duchesne, celles de l'édition préparée par Baluze et dont le manuscrit est à la Bibliothèque impériale. Il a proposé des conjectures partout où le texte lui semblait fautif. Enfin la correspondance de Gerbert a pris dans son édition un aspect tout nouveau.

Les actes de l'administration pontificale de Gerbert, les monuments de sa participation à différents conciles, le discours *de informatione episcoporum*, et le Traité du corps et du sang de J.-C. ont été publiés d'après les éditions antérieures. M. Olleris a revu ces différents textes sur tous les manuscrits qu'il a pu consulter.

Le 3e article du concile de Ravenne donné (p. 259) d'après Labbe (*Concilia*, IX, 769) est dans un triste état; outre les corrections évidentes proposées par M. Olleris, je crois qu'il faut lire : « Et (*quoniam*) quamvis antiquitus *est* statutum .... cohibentur, *inde* competere non ambigimus... » Il reste encore à corriger au commencement de cette phrase; les mots « aut ecclesiam .... pecuniam » ne sont pas à leur place; et la conjonction *sed* devant *neque* n'a pas de sens. Quant au Traité du corps et du sang de J.-C. donné d'après Pez qui l'a publié d'après un manuscrit du XIe siècle, il fourmille de fautes énormes dont la plupart réclament pour être rectifiées un autre manuscrit plus correct. On pourrait cependant, sans trop de témérité, lire à la fin du IIIe chapitre (p. 281) : « ...*quæ* quotidie... immoletur. *Quare* licet.... tamen *cum* oblocutores... (sententias patrum) breviter ponamus. » — Ch. 5 (p. 284) : ...ex ipso, id est *qui* consecratur in altari, carnem ejus... » — Ch. 7 (p. 286) : « hanc... sanctorum... discrepantiam alicujus dialectici argumenti *fide* absolvere meditabamur. » — Même chapitre (p. 287) : « primus prædicatur *de* medio. » — Ch. 8 (p. 288) : « putabit aliquis esse accusativum casum (quod est corpus ejus), nos autem dicimus nominativum : Ecclesia, quod est corpus ejus. » — Même chapitre (p. 289) : « ...per loca diversa et tempora, quia diversitas... » — Ch. 9 (p. 290) : « ... quamcunque *arteriam* corporis... »

L'opuscule dialectique *de Rationali et ratione uti* est devenu plus intelligible en beaucoup d'endroits par la collation du manuscrit de la Bibliothèque impériale de Paris 14193 (XIIe siècle). La *Regula de abaco computi* de Gerbert et le *Liber abaci* de son disciple Bernelinus paraissent ici pour la première fois d'après un manuscrit de la reine Christine (n° 1661) du XIe siècle, et deux manuscrits du XIIe, l'un de la Bibliothèque de la Faculté de médecine de Montpellier (n° 491), l'autre de la Bibliothèque impériale de Paris (n° 7193). Le *Libellus de numerorum divisione* et la *Geometria* ont été revus sur des manuscrits plus corrects que ceux d'après lesquels ils avaient été antérieurement publiés. Le texte de ces écrits a été considérablement amélioré avec le concours de M. Bourget, professeur de mathématiques à la Faculté des sciences de Clermont, qui a refait et ajouté bon nombre de figures de géométrie.

En résumé M. Olleris n'a épargné aucune peine ni aucun soin pour rendre son travail digne du patronage de MM. Le Clerc et Chasles, qui l'ont encouragé de leurs conseils et de leur autorité. L'exécution typographique de l'ouvrage fait honneur à l'imprimeur, M. Ferdinand Thibaud, imprimeur-libraire à Clermont. Enfin l'Académie des sciences, lettres et arts de Clermont, a fait preuve de discernement en contribuant à cette publication et en la confiant à M. Olleris. CH. THUROT.

---

56. — **Les Troubadours et leur influence sur la littérature du midi de l'Europe**, avec des extraits et des pièces rares ou inédites, par Eugène BARET, professeur de littérature étrangère à la Faculté des lettres de Clermont. 2e édition. In-8°, x-483 pages. Paris, Didier. — Prix : 7 fr. 50.

Le présent ouvrage a paru pour la première fois en 1857 sous ce titre : *Espagne et Provence, études sur la littérature du midi de l'Europe, accompagnées d'extraits de pièces rares ou inédites, pour faire suite aux travaux de Raynouard et de*

Fauriel (Paris, Durand). Les modifications qu'il a subies dans la seconde édition ne sont pas de nature à justifier un procédé dont l'inconvénient est de faire croire à l'existence de deux livres différents. Le titre de la première édition avait même un avantage, c'était d'indiquer assez nettement la division de l'ouvrage, dont la première partie est consacrée à la littérature provençale dans ses rapports avec les littératures du même temps, et la seconde à l'imitation espagnole en France au XVIIe siècle. Dans le nouveau titre un seul point est à approuver, c'est la suppression des mots « pour faire suite aux travaux de Raynouard et de Fauriel, » car Raynouard et Fauriel ont travaillé sur les sources, tandis que les lectures réunies dans le volume de M. Baret, et les notes qu'il y a jointes, sont un travail de seconde ou de troisième main.

Je ne sais si l'auteur a eu conscience de la nature de son travail, s'il a voulu se borner à faire œuvre de vulgarisateur. L'annonce de pièces « rares et inédites (?) » qu'on lit sur le titre, semble indiquer de plus hautes prétentions. Quoi qu'il en soit, je dois dire que non-seulement ce livre n'ajoute rien à nos connaissances, mais même qu'il n'est au niveau de la science sur aucun point. C'est ce que montrera un examen que je ferai aussi rapide que possible.

La partie consacrée aux troubadours comprend sept chapitres précédés d'un discours prononcé en 1855 à l'ouverture du cours de littérature étrangère de la Faculté de Clermont. Dans le premier, intitulé *Historiens des troubadours*, l'auteur traite des sources de l'histoire de ces poètes et se pose cette question : « Doit-on refuser à la littérature provencale le genre dramatique ? » Le second chapitre, *les troubadours et la chevalerie*, contient des généralités sur le développement de la poésie provençale. Dans le troisième, l'auteur étudie l'École provençale en Catalogne, et cite, d'après Buchon (!), des extraits de Ramon Muntaner. Le quatrième chapitre a pour objet l'École provençale en Italie; le cinquième, l'École provençale en Portugal. Ces deux chapitres manquaient à la première édition. Dans les chapitres VI et VII, l'auteur étudie l'Ecole provençale en Castille et traite de l'imitation des troubadours par les trouvères.

Il se trouve que M. B. n'est pas le premier à avoir traité ces matières, et que son devancier n'est point autre que le célèbre auteur de la *Grammaire des langues romanes*, Fr. Diez. Dans sa *Poésie des Troubadours*, l'éminent philologue de Bonn a consacré cinquante pages aux rapports de la Poésie provençale avec les littératures étrangères. Il étudie successivement l'influence des troubadours sur les trouvères, sur les Minnesinger, et sur les anciens poètes italiens. Notez que M. Diez suit l'ordre chronologique : il parle en premier lieu des trouvères, chez qui l'influence provençale se manifeste dès la fin du XIIe siècle, et en dernier des poètes italiens qui ne paraissent qu'au XIIIe. M. B. n'a point cette précaution, et tout d'abord il nous transporte en Catalogne, où l'influence provençale s'exerça surtout au XIVe siècle. Revenons à Diez. La *Poésie des Troubadours* parut en 1826. Longtemps plus tard, après avoir publié deux éditions de sa Grammaire des langues romanes et deux éditions aussi de son Dictionnaire étymologique des même langues, Diez voulut revenir aux études de sa jeunesse, et en 1863 il fit paraître un opuscule intitulé *Ueber die erste portugiesische Kunst- und Hofpoesie*, dans lequel il détermine avec la plus grande précision l'origine

du mouvement poétique qui se produisit autour du roi Diniz et avec sa participation, faisant connaître en détail les monuments qui nous sont parvenus de cette période littéraire, mettant en lumière les rapports que les poésies conservées dans les chansonniers de Lisbonne et du Vatican offrent avec les poésies des troubadours, épuisant enfin le sujet qu'il s'était choisi autant que le permettaient les documents publiés.

Pour son malheur, M. B. a ignoré absolument l'œuvre de son illustre devancier, aussi bien la *Poésie des Troubadours*, pourtant traduite depuis plus de vingt ans, que l'opuscule relatif à la poésie portugaise, qui n'existe qu'en allemand. Réduit à ses seules forces, il n'a pu réunir que des notions très-incomplètes ou erronées. En effet, s'il est peu au courant des travaux dont la littérature provençale a été l'objet, il en connaît plus mal encore les sources, et bronche à chaque instant sur les faits et sur les doctrines. Dès la première page de son premier chapitre il entasse erreur sur erreur. « Le peu que l'on sait de l'histoire » des troubadours, nous dit-il, se réduit à d'anciennes biographies en roman du » midi, rédigées par Hugues de Saint-Circ et par Michel de la Tour, troubadours contemporains des poètes dont ils racontent sommairement l'existence. » 1° On a sur l'histoire des troubadours d'autres sources que les biographies provençales, à savoir leurs poésies mêmes et en certains cas les documents diplomatiques et autres; que M. B. veuille bien consulter les *Leben und Werke der Troubadours* de Diez, et il verra l'usage qu'un esprit judicieux sait faire de ces sources diverses; 2° il n'est pas exact que toutes les biographies des troubadours aient été rédigées par Hugues de Saint-Cyr et par Michel de la Tour; on n'en a la preuve que pour les vies de Bernart de Ventadour et de Savaric de Mauléon, dans lesquelles Hugues de Saint-Cyr se nomme, et pour celle de Peire Cardinal qui est l'œuvre de Michel de la Tour; 3° Michel de la Tour n'était pas troubadour, il se qualifie simplement d'*écrivain*.

Si nous poursuivons la lecture de cette page, nous rencontrerons aussitôt une erreur bien autrement grave que celles qui précèdent, car elle a troublé les recherches de M. B. et en a vicié presque tous les résultats. C'est celle qui consiste à considérer Jean de Nostre-Dame comme un écrivain digne de foi. Il y a longtemps que l'opinion des hommes compétents est faite sur l'opuscule que ce personnage a consacré aux « Vies des plus célèbres et anciens poètes provençaux. » Si les Italiens, si du moins Crescimbeni s'y est laissé prendre, les érudits de notre siècle ont fait de cet amas de faussetés le cas qu'il mérite; Raynouard et Fauriel n'y ont guère puisé, et Diez le déclare indigne de toute confiance [1]. Lorsque M. B., considérant la précision des faits rapportés par Nostre-Dame, avance « qu'on s'accorde maintenant à reconnaître qu'il n'a pu les inventer » (p. 30), il prouve une fois de plus qu'il ne sait pas bien où en sont les questions qu'il traite.

Que Jean de Nostre-Dame ait puisé à des sources déjà falsifiées, ou qu'il ait commis lui-même la falsification, c'est ce qui nous importe peu; le point est de

1. *Leben und Werke d. Troub.*, p. 607. — Les questions que fait surgir l'examen du livre de Jean de Nostre-Dame sont assez complexes, et je dois me borner ici à de simples indications sans entrer dans la recherche de ses sources.

savoir s'il y a en effet falsification. Et c'est ce qui ne peut rester un instant douteux pour quiconque a un peu l'habitude des procédés de la critique. M. B. n'a pas pris garde que parmi les faits rapportés par Nostre-Dame, il en est que nous pouvons vérifier avec une entière exactitude. Par exemple il fait naître Arnaut Daniel à Tarascon, à Beaucaire ou à Montpellier, et Peire Cardinal au château d'Argence, près Beaucaire. Mais nous savons par les biographies du XIIIe siècle et par d'autres sources que le premier de ces troubadours était de Ribérac en Périgord, et le second du Puy en Velay. De même pour beaucoup d'autres cas (voir notamment ce qu'il dit de Jaufre Rudel p. 23, de Folquet de Marseille, p. 54, de Marcabrun, qu'il appelle Marchebrusc, p. 208). D'autre part, la critique philologique sait apprécier avec une assez grande approximation l'âge des textes. Lors donc que Jean de Nostre-Dame nous cite des vers comme ceux-ci :

Touta chausa mortal una fez perira,
Fors que l'amor de Diou que toujours durara;
Tous nostres cors vendran essuch come fa l'eska,
Lous aubres layssaran lour verdour tendra e freska...

vers auxquels M. B. lui-même reconnaît une physionomie française (p. 82), nous ne nous en laissons pas imposer, et nous y reconnaissons une fabrication du XVIe siècle. Accoutumés que nous sommes à trouver Jean de Nostre-Dame en faute lorsque nous avons de sûrs moyens de vérification, remarquant en outre que ses erreurs tendent à augmenter l'illustration de la Provence, nous concevons naturellement une extrême défiance pour les faits que nous ne pouvons pas vérifier. Si alors Nostre-Dame vient nous parler d'un ouvrage sur les antiquités de la Provence, composé par le troubadour Jacques Motte d'Arles (p. 102), et d'un traité sur la Tarasque écrit par la comtesse de Die (p. 48), nous ne pouvons nous empêcher de trouver que lui, ou le faussaire qu'il a suivi, prête un peu trop ses goûts archéologiques aux gens du moyen-âge, et nous lui refusons toute créance.

Entre toutes les faussetés que rapporte Nostre-Dame, M. B. a fait son choix. Il prend les unes, exclut les autres, sans nous faire part des motifs de ses préférences. C'est ainsi qu'il en arrive à poser la question que j'ai transcrite plus haut : « Doit-on refuser à la littérature provençale le genre dramatique ? » Et il la résout négativement à l'aide du seul Jean de Nostre-Dame. Ainsi Roger de Clermont (Peire Rogier ?) « fit de très-belles et ingénieuses comédies qu'il se » mit à réciter par les cours des princes en grand et somptueux appareil; » et, « Gaucelm Faydit vendait ses pièces deux ou trois mille livres, en ordonnait la représentation, recevait tout le profit des auditeurs et spectateurs, mangeait tout. » Voilà ce que M. B. transcrit bonnement, sans apercevoir que les assertions de Nostre-Dame nous transportent dans une société déjà presque moderne, et tout autrement organisée que celle où vivaient les troubadours. Voici maintenant (p. 36) que « Bernard de Parasols, fils d'un médecin attaché » à la reine Jeanne Ire, composa parmi beaucoup d'autres vers cinq tragédies » des gestes de cette reine, qu'il dédia à Clément VII, résidant encore à Avi- » gnon. » Ici, indépendamment de l'invraisemblance de l'assertion, il y a un fait positivement inexact : *Bernard de Parasols* n'existe pas; mais il y eut, bien long-

temps avant Clément VII, un troubadour roussillonais du nom de *Berenguier de Palasol*. Pourquoi donc, après s'être montré si crédule, M. B. passe-t-il sous silence les prétendus traités de J. Motte et de la comtesse de Die dont j'ai parlé plus haut? et les « comédies, tragédies, aubades, martégales » d'Arnaut Daniel, et le chant que le même Arnaut Daniel, toujours au rapport de Nostre-Dame (*Vies*, p. 43), aurait intitulé *las phantaumarias del Paganisme?*

Est-ce qu'il y a des degrés dans l'impossible? est-ce que ces derniers faits sont plus incompatibles avec ce que les contemporains nous apprennent sur les troubadours que l'existence des comédies ou des tragédies « de Roger de Clermont, » de Gaucelm Faydit et de « Bernard de Parasols? » Tout cela se vaut. — « Veut-on un dernier détail? dit M. Baret. En 1394 fut représentée » au palais royal de Valence une sorte de tragédie intitulée *l'hom enamorat e la* » *fembra satisfeta* de Jean Ier d'Aragon. C'était une œuvre de troubadour qui » corrobore d'autant l'assertion de Jean de Nostre-Dame touchant les drames » historiques de Bernard de Parasols » (p. 37). Un troubadour faisant représenter des tragédies à Valence et en 1394! Notons en passant que M. B. ne connaît pas le seul texte dramatique que possède la Provence : le *Ludus sancti Jacobi* trouvé à Manosque il y a quelques années et publié à Marseille en 1863 par M. Camille Arnaud. Ce n'est du reste, comme bien l'on pense, ni une comédie ni une tragédie, mais une sorte de mystère où l'influence française est visible.

L'écart qui existe entre l'état présent de la science et le résultat des recherches de M. B. est trop grand pour qu'il puisse y avoir profit à discuter d'une manière suivie les assertions contenues dans ce livre. Toutefois, avant de le quitter, je veux, sans insister plus que de raison, y signaler quelques bévues qui achèveront de former la conviction du lecteur. M. B. a donné p. 64 et 65 un « tableau des principales écoles de troubadours »; l'idée n'était pas mauvaise, et à l'aide de la *Poésie des Troubadours* de Diez, et surtout de ses *Leben und Werke*, elle était d'une exécution facile; mais M. B., je l'ai dit, n'a connu ni l'un ni l'autre de ces ouvrages qui sont encore aujourd'hui le fondement des études provençales; il n'a pas même consulté les articles de Ginguené et d'Emeric-David dans l'*Histoire littéraire*, articles faits légèrement, qui ne peuvent aucunement tenir lieu des ouvrages de Diez, mais où M. B. aurait encore trouvé à apprendre. Dans le tableau en question, et je me borne à quelques exemples, il fait mourir Giraut de Borneil en 1278, se trompant ainsi de soixante ans environ. Il dit *Marchebrusc*, selon Nostre-Dame, au lieu que tous les mss. portent *Marcabrun* (au sujet *Marcabrus*). Il fait mourir Cercamon en 1105; d'après quelle autorité? cette date est trop ancienne [1]. Même observation pour Pons de Capdeuil qui, selon M. B., serait mort en 1127 [2]. Au contraire Perdigon doit être mort bien avant 1269. La plupart des chiffres donnés par M. B. sont tirés de Nostre-Dame et par conséquent n'ont aucune valeur. Les listes qui remplissent le tableau sont dressées d'après la même source et d'après Raynouard. Des personnages historiques (par ex. le Dauphin d'Auvergne), sur lesquels les rensei-

1. V. le mémoire du Dr Mahn sur Cercamon, Ebert's *Jahrbuch f. romanische Literatur*, I, 84.
2. Ici l'erreur paraît assez compliquée. J. de Nostre-Dame fait mourir en 1227 un Pierre de Brueil qui est probablement notre Pons de Capdueil. (Voir *Hist. litt.*, XIX, 22.)

gnements chronologiques ne manquent pas, y figurent sans aucune date. Ces listes sont non-seulement, comme je viens de le montrer par quelques exemples, très-peu exactes, mais encore fort incomplètes. Ainsi l'école de Béziers comprend selon M. B. Raymond Gaucelm, Ermengaud, Guillaume de Béziers et Folquet de Lunel. — Que vient faire ici Folquet de Lunel? et pourquoi avoir exclu Joan Estève, le plus remarquable des poètes biterrois, Bernart d'Auriac et Azalais de Porcairagues? L'erreur de M. B. est ici d'autant moins excusable qu'indépendamment des sources générales de l'histoire des troubadours, il existe un mémoire spécial très-complet sur les troubadours de Béziers.[1]

L'idée que la poésie des troubadours aurait son origine « dans les germes » encore vivaces de la civilisation et de la culture antique dont brillèrent si » longtemps les contrées du midi, » (p. 44) ne soutient pas un instant l'examen. Il n'y a aucun rapport entre cette culture antique et la poésie des troubadours. Celle-ci est le développement et le perfectionnement d'une poésie populaire qu'on peut faire remonter jusqu'à l'époque romaine, mais dont aucun échantillon ne s'est conservé. Ce qui justifie cette vue, maintenant généralement admise, c'est le caractère encore populaire de la forme dans laquelle sont conçues les plus anciennes poésies lyriques du midi de la France. Ce caractère, M. B. l'a méconnu entièrement (voy. ce qu'il dit p. 45). Il n'est pas plus heureux en ce qui concerne la poésie épique : c'est en vain qu'on a récemment démontré jusqu'à l'évidence l'origine française de *Fierabras*[2], M. B. tient encore ce roman pour original (p. 113). Dans le même chapitre (*l'École provençale en Catalogne*), il attribue une importance très-exagérée à la prose provençale, et méconnaît entièrement l'influence française que la littérature catalane a subie au XIVe siècle : Il considère les écrits Vaudois comme d'importants documents de la prose provençale (p. 392-3), et ne sait rien des recherches de Maitland, de Todd, d'Herzog, etc., qui ont eu pour résultat de fixer la composition de ces écrits au XVIe siècle [3].

Les pièces « rares ou inédites » qui forment à la fin du volume un appendice de cent pages sont, autant que j'ai pu le vérifier, empruntées à des livres imprimés. Entre autres raretés on y trouve reproduit un article publié par M. B. sur le dictionnaire provençal d'Honnorat (p. 366-374), et les « ordonnances et réglements de Simon comte de Montfort pour la réformation du païs et terres par lui acquises » (p. 384-90). C'est l'ordonnance rendue à Pamiers par Simon de Montfort en 1212; seulement, au lieu d'en publier l'original, qui est dans Martène (*Thes. anecd.* I, 831), M. B. a réimprimé (sans indication de source), la médiocre traduction de Catel (*Hist. des comtes de Tolose*, p. 267) en lui faisant subir des suppressions très-considérables dont il n'avertit pas et dont je n'aperçois pas le motif.

Le jugement à porter sur ce livre ressort assez clairement des faits qui précèdent pour qu'on puisse se dispenser de le formuler. Il n'y a pas même d'amélioration appréciable à signaler dans la seconde édition, les additions qu'elle a reçues n'ayant fait qu'augmenter la proportion des fautes qui pullulent dans cet

1. Par M. Gabriel Azais; *Société archéol. de Béziers*, 2e série, t. I, 1859.
2. Voir la préface de *Fierabras* dans le recueil des *Anciens Poëtes de la France*.
3. Voy. *Revue critique*, 1866, art. 18.

ouvrage.[1] Bornons-nous simplement à regretter l'inopportune réapparition d'un livre qui vient troubler le mouvement ascendant qui depuis quelques années se manifeste dans les publications des professeurs de nos facultés, et entre lesquelles il suffit de rappeler celles qui dans ces derniers temps se sont produites à Montpellier, à Besançon, à Douai, à Clermont-Ferrand même où professe M. Baret.

P. M.

---

57. — **Die schœne Historie von dem Ritter Malegis,** der das berühmte Ross Baiart genaun, und viel wunderbare und abenteuerliche Geschichten betrieb. Sehr vergnüglich zu lesen für Jung und Alt, Frankfurt a. M., Winter, s. d. In-18, 224 p. — Prix : 1 fr. 75.

Nous signalons surtout ce petit livre parce qu'il fait partie d'une collection très-intéressante, dont nous voudrions trouver le pendant chez nous. Il y a déjà longtemps que M. Karl Simrock, bien connu comme savant, comme poète et surtout comme traducteur, a commencé la publication de son *Recueil des livres populaires allemands*, dont le présent volume est le quarante-quatrième. Les livres populaires, depuis leurs premières impressions, au XVe ou au XVIe siècle, ont été, en Allemagne comme en France, s'altérant et se défigurant toujours davantage dans des éditions grossières où la négligence des imprimeurs successifs a fini par introduire tant de fautes, que non-seulement la plupart des noms propres sont devenus méconnaissables, mais le sens même a été souvent rendu inintelligible. M. Simrock a voulu leur restituer leur forme primitive, et il l'a fait pour un grand nombre d'entre eux, en s'appuyant sur les anciennes éditions ou les manuscrits, dont il se borne à rapprocher discrètement le langage de celui qu'on parle actuellement. Il a voulu que ces vieux livres pussent trouver place, non-seulement dans la bibliothèque des savants, mais, comme par le passé, dans le ballot des colporteurs, et remplacer pour le peuple les éditions détestables qu'il lisait encore. Cette excellente entreprise a pleinement réussi, grâce à l'extrême modicité du prix des volumes qui ressemblent au mieux, par le format et l'aspect, à ceux qu'ils sont destinés à faire disparaître. La collection n'intéresse pas seulement les Allemands; un si grand nombre de ces livres sont traduits du français que l'œuvre de M. Simrock a aussi pour nous une véritable valeur. Parmi les ouvrages déjà parus, nous relèverons : *la belle Maguelone, Geneviève de Brabant, les Quatre fils Aimon, l'empereur Octavien, Fortunatus, Apollonius de Tyr, Wigalois, Tristan et Iseult, Mélusine, le Chevalier au Cygne, Flore et Blanchefleur, l'enchanteur Virgile, Fierabras, Hugues Capet, Huon de Bordeaux, la patiente Hélène, Pontus et Sidoine, Herpin de Bourges, Saint Grégoire, les Sept Sages, etc.* En général, ces livres ont perdu, en passant dans la langue allemande, quelques-uns de leurs traits essentiels, souvent le charme de leur style naïf et leur caractère premier : il serait bien à désirer qu'une entreprise semblable fît pour les originaux français ce qui a réussi pour les imitations allemandes; nous pensons que, chez nous aussi, on pourrait espérer autant de succès dans le peuple que chez les érudits.

Le roman de *Maugis* dont le volume que nous avons sous les yeux contient la traduction allemande n'est arrivé à cette forme qu'à travers un double inter-

1. Par exemple, dans son chapitre sur l'imitation des troubadours par les trouvères, M. B. se demande comment il se fait que Dante ne fasse absolument aucune mention des trouvères (p. 258). S'il avait lu avec un peu d'attention le *De Vulgari Eloquio,* il y aurait vu un trouvère, et le plus célèbre, Thibaut de Navarre, cité jusqu'à trois fois (I, 9; II, 5, 6).

médiaire. Un poème néerlandais du XIVe siècle a servi de base, sans doute deux siècles plus tard, à une rédaction en prose également néerlandaise; mais pendant que le poème subissait une transformation allemande très-imparfaite, qui a seule survécu dans un manuscrit d'Heidelberg, le roman en prose non-seulement ne passa pas dans l'idiome haut-allemand, mais disparut même dans sa langue originale, ce qu'expliquent les prohibitions rigoureuses et souvent répétées dont il fut l'objet au XVIIe siècle, dans les Pays-Bas, de la part du clergé (voyez Mone, *Uebersicht der niederl. Volksliteratur*, p. 16-17; G. Paris, *Hist. poét. de Charlemagne*, p. 145) : on craignait la mauvaise influence, sur les imaginations populaires, des sorcelleries qui y sont racontées. Il était si bien perdu que ni Van den Bergh, ni M. Jonckbloet n'avaient pu en découvrir un exemplaire. M. S. en a découvert un, d'après lequel il a fait la traduction littérale qu'il offre au public. Il n'indique ni la date de ce précieux volume, ni l'endroit où il l'a trouvé. Je suis porté à croire que c'est une réimpression assez éloignée de l'édition première, car elle pullule de fautes grossières et elle offre de très-graves lacunes; il semble aussi qu'elle ait été en plusieurs points expurgée par la censure ecclésiastique, qui ne se serait décidée que plus tard à l'interdire tout à fait (il y a plusieurs exemples analogues). Il est à regretter que M. S. n'ait pas cru devoir retarder davantage le texte qu'il a traduit; tel qu'il est, il est inintelligible dans un grand nombre de passages. La restitution aurait été assez facile, à l'aide du ms. d'Heidelberg dont j'ai parlé tout à l'heure.

Quant au poème néerlandais dont le roman n'est que la mise en prose, il ne faut pas le juger tout à fait aussi inepte que celui-ci; il conserve au moins quelque suite dans ses récits et motive les actions des personnages (Voyez l'analyse dans Jonckbloet, *Geschiedenis der middennederlandsche Dichtkunst*, t. II, p. 363-369). Il ne semble pas avoir contenu les histoires, complétement étrangères au sujet, que le roman en prose a intercalées dans la narration, comme si elle n'était pas déjà assez décousue, en les rattachant aux voyages de la fée Oriande (pp. 143 ss.). Ces histoires, qui sont également assez altérées, concernent deux reines qui sont injustement accusées de crimes monstrueux et dont l'innocence est finalement reconnue. Ce thème est très-fréquent au Moyen-Age : mais je n'ai pas rencontré ailleurs des aventures exactement pareilles à celles qui sont racontées ici. Ce poème néerlandais était lui-même traduit du français, mais d'un poème différent de celui qui est analysé dans l'*Histoire littéraire* (tome XXII) et qui a servi de base au roman en prose (*l'Histoire de Maugis d'Aigremont et de Vivian son frère*, etc.) : entre autres différences je remarque que, dans le roman français, Aimon, le père des quatre célèbres frères, est frère de Beuve d'Aigremont, par conséquent oncle de Maugis, tandis que dans le poème et le roman néerlandais il est fils de Vivien *l'aumachour*, frère de Maugis. Il devait y avoir encore une troisième version, puisque dans l'énumération des fils de Doon de Mayence que donne le poème de ce nom, ce Vivien (appelé là *l'Esclave*), n'est plus le frère de Maugis, mais son père, fils d'ailleurs de Beuve d'Aigremont, dont Aimon est le frère comme dans la version française imprimée. Toutes ces questions, d'ailleurs, sont encore fort obscures et auraient grand besoin d'être élucidées. G. P.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

En vente chez C. GEROLD'S SOHN, à Vienne, et se trouve à Paris à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

ZEITSCHRIFT für œsterreichische Gymnasien. Red.: J.-G. Seidl, H. Bonitz, F. Hochegger. 18e année, 1867. 12 livraisons. Gr. in-8°. 21 fr. 35

En vente chez VŒRL, à Zürich, et se trouve à Paris à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

BIBLIA pauperum. Nach dem Original in der Lyceumsbibliothek zu Constanz herausgegeben und mit einer Einleitung begleitet von Laib et Dr. Schwarz. Gr. in-4°. 26 p. et 17 planches. 21 fr. 35

En vente chez J. PERTHES, à Gotha, et se trouve à Paris à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

MITTHEILUNGEN aus Justus Perthes geographischer Anstalt über wichtige neue Erforschungen auf dem Gesammtgebiete der Geographie von Dr. A. Petermann. Année 1867. 12 livraisons. Chaque livraison se compose d'environ 40 p. et de 2 cartes. Prix d'abonnement 16 fr.

—— Les mêmes. Ergænzungsheft Nro 18. Gr. in-4°. 2 fr. 75

Contenu : Die Ortler-Alpen. Nach den Forschungen und Aufnahmen von J. Payer. Avec une carte et une vue. 15 fr.

En vente à la librairie STALLING, à Oldenburg, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

REINKE DE VOS nach der æltesten Ausgabe. Mit Einleitung, Anmerkungen und einem Wœrterbuche von A. Lübben. Gr. in-8°. 347 p. 6 fr. 75

En vente chez V. v. ZABERN, à Mayence, et se trouve à Paris à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

DIE ALTERTHUMER unserer heidnischen Vorzeit Nach den in œffentlichen und Privatsammlungen befindlichen Originalen zusammengestellt und herausgegeben von dem rœmisch-germanischen Centralmuseum in Mainz durch dessen Director Dr L. Lindenschmit. T. 2, livrais. 4. 6 planches et 8 pages texte. T. I à II, 4. 53 fr. 35

En vente chez B. G. TEUBNER, à Leipzig, et se trouve à Paris, à la librairie A. FKANCK, 67, rue Richelieu.

GRAMMATICI latini ex recensione H. Keilii. Vol. V. Fasc. 1. Grand in-8°. Vol. I à V. 1. 113 fr. 35

Contenu : Cledoni ars grammatica. Pompeji commentum artis Donati. Excerpta ex commentariis in Donatum. Ex recensione H. Keilii. 328 p.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Acta sanctorum quotquot toto orbe coluntur, vel à catholicis scriptoribus celebrantur, ex latinis et græcis, aliarumque gentium antiquis monumentis collecta ac digesta, illustrata a G. Henschenio et D. Papebrochio. Editio novissima J. Carnandet. Maii. In-fol. à 2 col. 1062 p. Paris (Palmé).

Alterthümer (die). Unserer heidnischen Vorzeit. Nach den in œffentlichen und Privatsammlungen befindlichen Originalen zusammengestellt und herausgegeben von dem rœmisch-germanischen Centralmuseum in Mainz durch dessen Director Dr L. Lindenschmit. T. 2. Livr. 4. Gr. in-4°. Mainz (Zabern). T. I à II. 4e livr. 53 fr. 35

Aristophanes. Die Ritter. Griechisch und deutsch mit kritischen und erklærenden Anmerkungen von W. Ribbeck. Gr. in-8°, 333 p. Berlin (Guttentag) 4 fr. 70

Athenæi Deipnosophistæ. Ex recognitione A. Meinecke. Vol. IV. Analecta critica continens. In-8°, 376 p. Leipzig (Teubner). 4 fr.

Bechmann (A.). Das rœmische Dotalrecht. 2e partie. Gr. in-8°, 508 p. Erlangen (Deichert). L'ouvrage complet. 15 fr. 50

Bernard (Saint). Œuvres, traduites par M. Armand Ravelet sous le patronage de Mgr. l'évêque de Versailles. T. 2. Gr. in-8° à 2 col., 530 p. Paris (Palmé).

Bibliographie (allgemeine). Monatliches Verzeichniss der wichtigern neuen Erscheinungen der deutschen und auslændischen Literatur. Année 1867. 12 numéros. Gr. in-8°. Leipzig (Brockhaus'Sort). 2 fr.

Boissard (L.). L'Église de Russie. T. I. In-8°, 563 p. Paris (Cherbuliez).

Brives-Cazes (E.). Le Parlement de Bordeaux et la Chambre de justice de Guyenne en 1582. In-8°, 206 p. Bordeaux (Gounouilhou).

Catalogus codicum manuscriptorum bibliothecæ regiæ Regiomontanæ. Fasc. II. Codices historici Caroli Hopfii auspiciis digessit et descripsit Steffenhagen. Gr. in-4°, 24 p. Kœnigsberg (Schubert et Seidel). Les 2 fasc. 6 fr. 60

Censorini de die natali liber recensuit F. Hultsch. In-8°, 98 p. Leipzig (Teubner). 1 fr. 60

Esterno (d'). Des privilégiés de l'ancien régime en France et des privilégiés du nouveau. T. I. In-8°, 593 p. Paris (Guillaumin et Ce).

Eusebii Cæsariensis opera. Recognovit G. Dindorfius. Vol. 1 et 2. Præparationis evangelicæ liber I-XV. In-8°, les 2 vol. 1062 p. 9 fr.

Geffroy (A.). Gustave III et la cour de France, suivi d'une étude critique sur Marie-Antoinette et Louis XVI, apocryphes, avec portraits inédits de Marie-Antoinette, etc., et fac-simile. 2 vol. in-8°, 906 p. Paris (Didier et Ce).

Gillois (E.). Chroniques du Nivernais. Les comtes et les ducs de Nevers. In-8°, 265 p. Paris (Lib. internationale). 5 fr.

Grammatici latini ex recensione H. Keilii. Vol. V, fasc. 1. Grand in-8°. Leipzig (Teubner). I à V, 1 113 fr. 35

Grosse (E.). Ueber eine trierer Handschrift des Statius. Gr. in-4°, 19 p. Kœnigsberg (Schubert et Seidel). 1 f. 25

Hasenmüller (J.). Die nenniger Inschriften keine fælschung. Fundbericht, Facsimile der Inschriften und Versuch einer Erklærung. Avec 2 planches. Gr. in-8°, 32 p. Trier (Lintz). 1 fr. 35

Langlois (J.-A.). L'Homme et la Révolution, huit études dédiées à P.-J. Proudhon. 2 vol. in-18 jésus, 935 p. Paris (Germer-Baillière). 7 fr.

Lévrier (G.). Dictionnaire étymologique du patois poitevin. In-8°, 195 p. Niort (Mercier).

Steenackers (F.-F.). Histoire des ordres de chevalerie et des distinctions honorifiques en France. In-4°, 381 p. Paris (Lib. internationale). 15 fr.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

N° 12 Deuxième année 23 Mars 1867

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE
MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS, H. ZOTENBERG.

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
67, RUE RICHELIEU, 67

ANNONCES

En vente chez CHARPENTIER, éditeur, 28, quai de l'École.

P. LANFREY Histoire de Napoléon Ier. Tome 1. 3 fr. 50
L'ouvrage complet formera 4 vol. in-18 jésus.

En vente à la librairie DIDIER et Ce, 35, quai des Augustins.

E. LITTRÉ Études sur les barbares et le moyen-âge, 1 vol. in-8°. 7 fr. 50

A. FRANCK Philosophie et religion. 1 vol. in-8° 7 fr. 50

En vente à la librairie GUILLAUMIN, 14, rue Richelieu.

D'ESTERNO Des privilégiés de l'ancien régime en France et des privilégiés du nouveau. 1 vol in-8°. 7 fr. 50

En vente à la librairie HACHETTE et Ce, 77, boulevard Saint-Germain.

VIVIEN DE SAINT-MARTIN
L'année géographique, revue annuelle des voyages de terre et de mer. 5e année 1866. 1 vol. in-18 jésus. 3 fr. 50

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE
DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Atti e memorie della R. deputazione di storia patria per le provincie di Romagna. Anno II, fasc. 2°. Gr. in-4°. 159-241 p. Bologna (Monti). 3 fr. 75
— Tome IV. Gr. in-4°. 196 p. 8 fr. 75

Baronius. C. S. R. E. card. Baronii, Od. Raynaldi et J. Laderchii, annales ecclesiastici denuo excusi et ad nostra usque tempora perducti ab A. Theiner. Tome VIII. 449-499. in-4°. VII-616 p. Bar-le-Duc (Guérin et C°). 16 fr.

Blackah. Songs and Poems in the Nidderdale dialect. Pateley Bridge (Thorpe). Cart. 1 fr. 25

Bridger (C.). An Index to printed pedigrees contained in County and local histories, the Herald's visitations, and in the more important genealogical Collections. In-8°, 384 p. London (Smith). 13 fr. 15

Buckle (H. T.). History of Civilisation in England. New edition. 3 vol. in-12. London (Longmans). 15 fr.

Bunsen (C. J. C.). Egypt's place in universal history, 2. edit., with notes and additions by S. Birch. Vol. I. In-8°, 814 p. London (Longmans). 39 fr. 40

Burton (J. H.). The History of Scotland from Agricola's invasion to the revolution of 1688. Vol. I to IV. In-8°. London (Blackwood and S.). 70 fr.

Bussy (C. de). Dictionnaire d'histoire avec la biographie de tous les personnages célèbres et la mythologie. in-18 jésus. 574 p. Paris (Lebigre-Duquesne).

Chamard (F.). Saint Maximin de Trèves, saint Athanase et les semi-ariens. in-8°. 35 p. Le Mans (Monnoyer).

Cicéron. Œuvres. T. IV. Brutus, l'orateur, les orateurs parfaits trad. par Charpentier, les Topiques trad par M. Delcasso. In-18 jésus. XII-453 p. Paris (Garnier frères). 3 fr. 50

Coppi (A.). Annali d'Italia dal 1750 (in continuazione di quei del Muratori). Tomo XIV, l'anno 1859. In-8°. 282 p. Roma (Salviucci). 3 fr.
Les 14 volumes parus. 72 fr.

Corpus Juris civilis academicum parisiense, in quo Justiniani institutiones, Digesta, sive Pandectæ, codex, authenticæ seu novellæ constitutiones et edicta comprehenduntur; præterea Leonis et alior. imper. novellæ, const.. canones sanctor. apostol. ac feudorum libri..... opera et cura Galisset. 8° édit. in-4°. 3064 p. Paris (Cotelle).

Desjardins (E.). Le recensement de Quirinus. In-8°. 63 p. Paris (Palmé).

East Anglian, or Notes and Queries on subjects connected with the counties of Suffolk, Cambridge, Essex and Norfolk, edited by S. Tymms. N° 71. In-8°. London (Whittaker and C°). 35 c.

Ellis (W.). Madagascar revisited, describing the events of a new reign and the revolution which followed. In-8°, 520 p. London (Murray). 20 fr.

Felton (G. C.). Greece ancient and modern. 2 vol. in-8°. Boston. 35 fr.

Freeman (E. A.). The History of the Norman conquest of England, its causes and its results. Vol. I. In-8°, 670 p. London (Mac-Millan). 22 fr. 50

Gainet. Histoire de l'Ancien et du Nouveau Testament par les seuls témoignages profanes avec le texte sacré en regard, ou la Bible sans la Bible. T. III. in-8°. 670 p. Paris (Guenot).

George III. The Correspondence of king George the Third with lord North from 1768 to 1783, edited from the original at Windsor, with introduction and notes by W. Bodham Donne. 2 vol. in-8°, 840 p. London (Murray). 40 fr.

Giuliari (G.-B.). Degli Studi di filologia comparata sopra le antiche lingue d'Italia. In-8°, 19 p. Verona (Zanchi).

Grey (Earl). The Reform Act, 1832. The Correspondence of the late earl Grey with His Majesty king William IV and with sir Herbert Taylor, from november 1830 to june 1832. 2 vol. in-8°. London (Murray). 37 fr. 50

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 12 — 23 Mars — 1867

Sommaire : 58. Homère, l'Iliade, trad. p. Leconte de Lisle. — 59. Milin, Contes de vieille en breton. — 60. Jülg, Contes mongols. — 61. Heyne, Diète électorale de Ratisbonne en 1630. — Variétés.

58. — **Homère. L'Iliade**, traduction nouvelle par Leconte de Lisle. Paris, Lemerre, 1867, in-8°, 465 pages. — Prix : 10 fr.

I.

La traduction est précédée de l'avertissement suivant, non pas de l'auteur, mais de l'éditeur : « Le temps des traductions infidèles est passé. Il se fait un retour manifeste vers l'exactitude du sens et la littéralité. Ce qui n'était, il y a quelques années, qu'une tentative périlleuse, est devenu un besoin réfléchi de toutes les intelligences élevées. Le goût public s'est épuré en s'élargissant. La traduction de l'Iliade que nous publions aujourd'hui offrira, ce nous semble, une idée plus nette et plus vraie de l'œuvre homérique que celle qu'en ont donnée les versions élégantes de tant d'écrivains, remarquables et savants sans doute, mais qui n'ont pas cru devoir reproduire, dans son caractère héroïque et rude, la poésie des vieux Rhapsôdes connus sous le nom collectif d'Homère. M. Leconte de Lisle a tenté de faire ce que ses honorables devanciers ont négligé d'entreprendre. » Ensuite on lit : « Rhapsôdie I. Chante, Déesse, du Péléiade Akhilleus la colère désastreuse, qui de maux infinis accabla les Akhaiens, et précipita chez Aidés tant de fortes âmes de héros, livrés eux-mêmes en pâture aux chiens et à tous les oiseaux carnassiers. » Ce début confirme déjà ce qu'annonce l'avertissement. Le traducteur a cru qu'une traduction littérale était une traduction fidèle. Nous pensons qu'il s'est trompé, et qu'une traduction qui prétend être littérale ne peut être ni fidèle ni même littérale.

L'Iliade a été écrite, ou si l'on veut, chantée conformément au génie de la langue grecque. Quand nous traduisons le poème contrairement au génie de notre langue, sommes-nous fidèles ? La copie ne fera-t-elle pas, soit dans l'ensemble, soit dans les détails, une impression contraire à celle que l'original faisait sur les Grecs et fait même encore sur nous ? Ensuite une traduction ne peut pas être littérale en tout ; et dès qu'elle ne l'est que partiellement, elle n'est plus littérale. Il n'y a pas deux langues dont les mots se répondent exactement. Une phrase n'est pas l'équivalent exact d'un composé ; des mots de la langue vulgaire ne traduisent pas littéralement un terme poétique. On sourit en lisant (p. 294) « les Selles, qui ne se lavent point les pieds. » Le grec (XVI, 234, Σελλοὶ... ἀνιπτόποδες) a un mot composé, inusité en prose, par conséquent relevé et anoblissant. Pourquoi ne pas mettre « les Selles aniptopodes », comme on a mis le « Péléiade Akhilleus ? » Sans doute on a eu peur, on n'a pas osé être si littéral. Ensuite la construction du grec et du latin diffère complètement de la

nôtre. Le grec a des cas et le français n'en a pas; il faut que le français exprime par la place des mots les rapports grammaticaux que le grec exprime par leurs flexions. Si vous traduisez littéralement les mots un à un, vous êtes bien obligé d'abandonner la littéralité pour exprimer leurs rapports; et dès que vous changez l'ordre des mots, souvent vous détruisez l'effet ou même vous changez le sens. De plus, la langue grecque exige les conjonctions de coordination là où le latin les supprime souvent et où le français et les autres langues modernes ne les emploient jamais; ces conjonctions, qui sont monosyllabiques et placées après le premier mot de la phrase, n'ont pas d'équivalent dans nos conjonctions ou plutôt dans nos locutions conjonctives lourdes, massives, placées en tête de la phrase. Ou on les traduira littéralement et on sera intolérable; ou on cherchera de prétendus équivalents et on ne sera ni littéral ni fidèle. Aucun traducteur n'aura donc jamais ni le courage ni la possibilité d'être littéral jusqu'au bout. S'il cherche à l'être, il sera toujours partagé entre le génie de la langue d'où il traduit, et celui de la langue qu'il emploie; il passera sans cesse de l'une à l'autre et n'écrira dans aucune langue.

La nouvelle traduction est souvent infidèle sans être rigoureusement littérale. Je lis (p. 9. Il., I, 247-252) : « L'harmonieux Nestor se leva. Et la parole coulait de sa langue, douce comme le miel. Et il avait déjà vécu deux âges d'hommes nés et nourris avec lui dans la divine Pylos, et il régnait sur le troisième âge. » Les mots *coulait de sa langue* ainsi rapprochés présentent une image désagréable. Cette image n'est pas dans Homère qui dit :

Τοῦ καὶ ἀπὸ γλώσσης μέλιτος γλυκίων ῥέεν αὐδή.

Le verbe ῥέεν ainsi séparé de ἀπὸ γλώσσης et précédé de μέλιτος γλυκίων ne représente plus que du miel liquide et coulant, image toute différente que le seul déplacement des mots a détruite. Le traducteur n'a pas été assez littéral. Pourquoi n'aurait-il pas mis : « et de sa langue plus doux que le miel coulait le discours? » mais l'inversion était forcée. Il me semble plus hardi et trop littéral quand il traduit partout πατὴρ Ζεύς par « le Père Zeus ». Si πατὴρ Ζεύς rappelle l'idée auguste de la puissance paternelle, en lisant « le père Zeus » je songe malgré moi à l'usage trop familier que le français fait de cette forme. Dans la traduction des conjonctions le traducteur ne me paraît ni plus conséquent avec lui-même ni plus heureux. En effet, qu'on se garde bien d'attribuer à la *rudesse des vieux Rhapsôdes* ces *et* répétés en tête de chaque phrase avec une si fatigante monotonie. Dans la traduction des vers sur Nestor, le premier *et* répond à καὶ, qui a ici un tout autre sens; le second et le troisième répondent à δέ, particule qui signifie *autem* aussi souvent que *et*, qui n'est jamais placée en tête de la proposition et par conséquent n'attire pas l'attention comme les *et* français, sur lesquels on s'arrête d'autant plus qu'ils sont précédés d'une pause complète et employés d'une manière insolite.

La transcription des noms propres semble inconséquente et arbitraire. Ainsi on lit les *Troiens* et les *Mirmidones*, le *Pèléide* et *Aidès*. Pourquoi ne pas transcrire *Dzeus*, quand on transcrit *Akhilleus?* D'ailleurs pourquoi choisir le nominatif? Dans les noms de la troisième déclinaison, et par exemple dans

Ζεύς, la forme propre du nom est plus altérée au nominatif qu'aux autres cas. Les désinences des noms variant avec le cas et le nombre, c'était la partie invariable du nom à laquelle l'idée restait attachée pour les Grecs; et à ce point de vue *Achille* est plus fidèle que *Akhilleus*. Ensuite je trouve dans ce système de transcription une infidélité beaucoup plus grave. Les noms de Ἥρα, Ζεύς, Μοῖρα, Ἀχιλλεύς, réveillaient immédiatement dans l'imagination d'un Grec les idées qui pour nous sont associées intimement aux noms de *Junon*, *Jupiter*, *Achille*, *Parque*. Mais les noms de *Hera*, *Zeus*, *Akhilleus*, *Moire*, ne représentent rien à un lecteur qui ne sait pas le grec. Dans l'allégorie des Prières le nom de *Até* est même absolument inintelligible à quiconque ne sait pas qu'Homère désigne par le nom de Ἄτη la personnification de la Faute. Il en résulte que cette célèbre allégorie ne présente plus aucun sens à ceux pour qui les traductions sont faites.

On peut relever un certain nombre d'inexactitudes indépendantes du système général. Ainsi (II, 144) Homère ne compare pas l'agitation des Grecs assemblés à celle « d'un champ d'épis que bouleverse Zephiros qui tombe impétueusement sur la grande moisson (p. 24) », mais à celle d'une moisson dont *les épis se courbent* sous le vent, ce qui est beaucoup plus juste. Je ne sais pourquoi le traducteur, qui s'est obstiné à traduire partout les δέ, a négligé l'opposition des particules μὲν... δέ dans l'allégorie des Prières (IX, 508-510). Le sens de l'original disparaît ou du moins est bien voilé dans la traduction suivante des vers 507-512 (p. 164) : « Et les Prières la suivent (Até), en guérissant les maux qu'elle a faits, secourant et exauçant celui qui les vénère, elles qui sont filles de Zeus. Mais elles supplient Zeus Kroniôn de faire poursuivre et châtier par Até celui qui les repousse et les renie. » Je ne relèverai pas ici certaines inexactitudes de détail comme *la suivent*, *poursuivre*, *renie;* la plus grave c'est de couper et de construire la phrase, comme si *secourant et exauçant*, etc., faisait partie de la réparation des dommages causés par la Faute, et de ne pas traduire ἄσσον ἰούσας. Le texte signifie : « Les Prières viennent après la Faute réparer le tort qu'elle a causé. Quand celui dont ces filles de Jupiter s'approchent les accueille avec respect, elles lui viennent en aide et exaucent ses vœux. Mais quand on les repousse et qu'on se refuse obstinément, elles vont trouver Jupiter et le prient d'envoyer la Faute à votre suite, pour vous punir par le malheur. » Les vers du discours d'Achille (XXI, 126-127)

Θρώσκων τις κατὰ κῦμα μέλαιναν φρῖχ' ὑπαΐξει
Ἰχθύς, ὅς κε φάγῃσι Λυκάονος ἀργέτα δημόν...

sont traduits ainsi (p. 384) : « quelque poisson, sautant sur l'eau, dévorera la chair blanche de Lykaôn dans la noire horreur de l'abîme. » Comment le poisson qui *saute sur l'eau* dévorera-t-il Lycaon *dans la noire horreur de l'abîme*, c'est-à-dire *au fond de l'eau?* Homère a voulu dire : « Maint poisson, sautant dans les flots, s'élancera à la noire surface de la mer agitée, pour manger de la blanche graisse de Lycaon. »

Au reste ce discours d'Achille, comme bon nombre d'autres passages, est traduit dans l'ensemble avec une simplicité énergique qui fait regretter que le

traducteur ait mis son talent sous le joug d'un faux système. Châteaubriand avait donné un semblable exemple dans sa traduction du Paradis perdu. Mais un philologue expérimenté ne s'y laissera jamais séduire. Plus nous possédons une langue étrangère, mieux nous sentons les rapports de ressemblance et de différence qu'elle offre avec la langue que nous employons habituellement. Quand nous attachons aux mots et aux tours d'un texte grec ou latin les mêmes idées qu'y attachaient les Grecs et les Romains, ces idées appellent les mots et les tours qui y sont associés dans notre langue maternelle et qui par conséquent produisent sur nous et sur les autres la même impression, ou pour parler plus exactement, une impression analogue à celle que produit le texte original. Ainsi la traduction sera d'autant plus fidèle qu'elle sera plus française, plus italienne, plus espagnole, plus allemande ou plus anglaise.

CHARLES THUROT.

II.

Nous avons voulu laisser notre savant collaborateur exprimer en toute liberté son opinion sur la nouvelle traduction d'Homère, bien que nous ne partagions son jugement ni sur la façon dont M. Leconte de Lisle a réussi dans son entreprise, ni sur cette entreprise elle-même. Pour notre manière de comprendre la traduction en général, il nous suffira de renvoyer à l'article que la *Revue critique* a consacré au Lucrèce de M. de Pongerville (t. II, p. 357); on y a tracé le tableau des exigences auxquelles, suivant nous, un traducteur doit actuellement se soumettre. Nous pensons que si on peut quelquefois faire des reproches à l'œuvre de M. L. de L., c'est plutôt pour n'être pas assez littérale que pour l'être trop; et les exemples cités par M. Thurot suffisent à le montrer. — Quant à la question des transcriptions de noms propres, elle nous paraît devoir être divisée : il faut distinguer entre les noms des dieux et ceux des héros. En ce qui regarde les premiers, nous nous rangeons hautement pour M. L. de L., et nous le félicitons sans restriction d'avoir continué dans sa traduction d'Homère à appeler les dieux grecs de leur vrai nom, comme il l'avait déjà fait dans ses poésies. Il est temps que les divinités helléniques quittent le travestissement que leur ont imposé ceux qui les ont fait entrer de force dans l'étroite nomenclature latine; et ce n'est pas seulement dans les livres de science, c'est dans les ouvrages destinés au grand public que cette réforme doit s'accomplir. Nous ne pouvons la trouver indifférente ou puérile : les syllabes qui ont servi aux Grecs à nommer leurs plus hautes conceptions ne sauraient être, sans une perte réelle et sensible aux esprits délicats, remplacées par celles que les Latins avaient employées à de tout autres usages : quelle différence entre *Athènè* et *Minerve*, entre *Héphaistos* et *Vulcain*, entre *Artémis* et *Diane!* Le reproche fait à ces noms d'avoir un air étrange et de ne pas rappeler les mêmes souvenirs que les appellations reçues est à nos yeux un éloge : l'emploi fait des noms de dieux romains par la poésie des quatre siècles qui nous précèdent leur a enlevé toute fraîcheur et toute nouveauté, et il n'est pas mauvais, en lisant Homère, de sentir qu'on aborde quelque chose de nouveau, de jeune et de fort éloigné de nous. Au reste, il ne fallait évidemment qu'un exemple donné en bon lieu pour faire admettre de tout le monde

cette innovation qui est une restauration; déjà, depuis la publication de l'*Homère*, d'autres écrivains ont imité M. L. de L., et bientôt, il n'en faut pas douter, notre oreille sera familiarisée avec ces noms qui l'étonnent aujourd'hui, et on n'en connaîtra plus d'autres. En Allemagne, il y a longtemps que l'on a débarrassé les dieux grecs de leur alliage romain, et on se rirait à coup sûr d'un traducteur d'Homère qui s'aviserait aujourd'hui d'affubler *Hèra* ou *Aphroditè* de noms donnés par des barbares, tant de siècles après l'*Iliade*, à ces divinités confondues par eux avec les leurs. Une fois les noms des dieux ramenés à leur forme première, ceux des héros, s'ils avaient conservé leur forme régulière et usée par le frottement, auraient fait avec ceux-là une fâcheuse disparate, comme des monnaies effacées au milieu de médailles toutes neuves. M. L. de L. a donc soumis les uns et les autres au même traitement, et on l'approuvera si on veut bien se mettre à sa place et réfléchir à ce que demandait l'unité de l'ouvrage. — Reste la méthode de transcription adoptée. Celle de M. L. de L. est arbitraire, assurément; mais l'alphabet grec contenant des lettres que le nôtre ne possède pas, toute transcription sera arbitraire, et on ne peut lui demander que d'être conséquente. Celle de M. de L. l'est en général d'une façon remarquable, comme d'ailleurs toute son œuvre, où on ne verra ni hésitations ni faiblesses intermittentes, mais où tout porte la marque d'une unité profonde et voulue. Je ne vois aucune contradiction à rendre Ζεὺς par *Zeus* et Ἀχίλλευς par *Akhilleus* : notre alphabet a une lettre à laquelle la convention peut donner la valeur du ζ grec; pour représenter le χ au contraire il faut avoir recours à une lettre double. Pourquoi pas *ch*? dira-t-on. Parce que M. L. de L. rend le κ par *k*, et que pour exprimer que le χ est un κ aspiré, le plus simple était de faire comme l'alphabet grec primitif, d'ajouter simplement un *h*; quant à ce choix du *k* pour rendre le κ au lieu du *c*, il se justifie tout naturellement par le son différent que la consonne *c* a en français suivant les lettres qu'elle précède : nous retrouvons ici cette logique qui caractérise, sauf peut-être un petit nombre de cas, la nouvelle traduction [1]. Quant à l'idée de prendre dans les mots grecs le thème et non la forme nominative, on ne peut la considérer que comme un moyen de pousser à l'absurde le système que l'on combat. Il y a longtemps qu'il est convenu que les noms propres étrangers, quand nous ne les francisons pas, passent dans notre langue sous la forme du nominatif, et ceux qui voudraient qu'on dît *Jupiter, Vénus, Helénus*, au lieu de *Zeus, Aphrodité, Helenos*, ont au moins ce procédé en commun avec leurs adversaires.

Sur la beauté de cette traduction en elle-même, les avis peuvent être partagés. M. L. de L. est poète, et ses œuvres portent l'empreinte d'une personnalité poétique très-décidée et très-entière. Il est donc évident qu'il comprend Homère à sa manière; qu'il met, involontairement, une part de lui-même dans sa traduction. Il est permis de ne pas sentir tout à fait de la même

1. Il aurait été à désirer que M. L. de L. fît précéder son travail de quelques lignes où il aurait donné ses règles de transcription et expliqué le sens des quelques mots grecs qu'il a cru devoir conserver dans sa traduction. Cette simple précaution aurait suffi pour faire tomber la plupart des critiques, si peu fondées en général, qu'on a adressées à son livre.

façon la poésie épique des Ioniens; j'y goûte pour ma part une ampleur, une grâce délicate et molle, parfois un peu négligée, une finesse de nuances, une souplesse facile, une naïveté souvent quasi-enfantine que je ne retrouve pas toujours dans la prose un peu tendue de M. L. de L. Mais il n'y a que le texte qui nous donne, sans qu'elle ait été troublée par son passage dans aucun milieu étranger, l'expression pure et complète du génie grec : comme la nature, cette poésie immortelle a autant d'aspects différents qu'il y a d'hommes qui la contemplent. Chacun, en voulant la reproduire, lui imposera à son insu sa manière de la comprendre. Mais rien ne sera plus intéressant que de saisir précisément cette impression personnelle dans certaines âmes. Ce que la plupart des traducteurs d'Homère ont mis dans leur copie, c'est l'étroitesse de leur pensée, la froideur de leur imagination, l'allure quotidienne de leur esprit moderne et bourgeois, en un mot la prose; ce que M. L. de L. a pu ajouter à sa reproduction, c'est la note originale d'une pensée puissante et d'une poésie profondément épique. En somme, souhaitons que cette interprétation, discutable si l'on veut, mais à coup sûr très-remarquable, répande autour de nous l'amour et la connaissance de l'épopée hellénique. Ç'a toujours été un bon signe pour la science aussi bien que pour la littérature qu'une recrudescence d'admiration pour la Grèce et particulièrement pour Homère.

G. P.

---

59. — **Marvaillou Grac'h Koz** gant G. Milin (Contes de Vieille par G. Milin). Brest, 1867. 1 vol in-12, xvi-144 pages.

« Voici des contes qui sont vieux et qui viennent de loin. Il y a environ » quatre mille ans ils avaient cours à sept mille lieues de la Basse-Bretagne. » Nos pères ont commencé à y trouver agrément au temps où ils allaient avec » leurs troupeaux d'une montagne à l'autre dans les régions centrales de l'Asie. » La mère les disait à sa fille au coin du feu en hiver, le père en récréait son » fils à l'ombre en été. Quand la fille et le garçon avaient acquis de l'âge à leur » tour, leurs enfants prenaient plaisir à écouter les récits qui avaient amusé le » père et la mère autrefois.

» Quand ils quittèrent l'Asie pour venir habiter l'Europe, ils apportèrent avec » eux ces contes du grand père et de la grand'mère, que dans leur enfance ils » avaient trouvés jolis. Avec le temps un d'eux qui s'appelait Pilpai, craignant » qu'ils ne vinssent à se perdre, en mit quelques-uns par écrit. Ensuite ils furent » traduits en grec par Esope, en latin par Phèdre, en breton par saint Kadok, » en vieux français par une dame qui s'appelait Marie de France, en français » moderne par Jean de Lafontaine, poète célèbre, et enfin dans notre temps » en breton par Rikou, et par M. de Goesbriand. »

C'est ainsi que nous traduisons les premières lignes de l'*ali d'al lenner* (avis au lecteur) mis en tête de ce volume par l'élégant et savant écrivain qu'on appelle en Basse-Bretagne *Aotrou Kermarker*, à Paris M. de La Villemarqué. Mais nous n'avons pas la prétention de rendre sensible au lecteur français la grâce du texte breton.

Il nous raconte ensuite comment Rikou, fils d'un laboureur qui le destinait à l'état ecclésiastique, ne put, faute d'une science suffisante, réaliser les espérances de son père et devint, comme ce dernier, laboureur. Le jeune *fruit-sec* rapporta à la maison paternelle un exemplaire de Phèdre. Quand il allait au champ il l'emportait avec lui et dans ses moments de repos il tirait le volume de sa poche, se mettait sous un arbre et lisait son auteur favori : il finit par en traduire en breton une partie. Mais, dit M. de La Villemarqué, « l'œuvre de Rikou » n'égalait pas son modèle ; loin de là. Il avait habillé les fables de Phèdre à la » mode de sa paroisse : or cette mode-là n'était pas celle des gens bien élevés. » Dans la pensée de les rendre plus jolies, il les avait bariolées d'expressions » françaises recueillies en ville, ce qui en breton fait aussi bon effet que de » vieilles pièces rouges ou bleues cousues sur un vêtement blanc par un tailleur » ivre-fou. »

Rikou ne réussit pas même près des paysans : la manière de Phèdre était pour eux trop concise : « ce qui était bon à Rome ne l'était pas en Bretagne : le » chant des oiseaux est court, je le sais bien, le *pater* n'est pas long non plus ; » mais un oiseau n'est pas un homme, des fables ne sont pas des *pater*. »

M. de Goesbriand, voulant mieux faire que Rikou, traduisit Lafontaine. Il habitait Kerzaoulaz : « Son manoir était un nid de rossignol : on y chantait » nuit et jour : quand le père se tut on entendit s'élever la voix de ses enfants, » et j'entends encore une de ses filles chanter si doucement :

» Combien est beau Kerzaoulaz ! etc. »

Mais le breton de M. de Goesbriand est encore émaillé de ces mots français que Le Gonidec a voulu bannir de la langue armoricaine. Telle est la raison qui a fait entreprendre par M. Milin une traduction nouvelle. M. Milin est un des élèves du colonel Troude, élève lui-même de Le Gonidec. M. Milin a écrit avec M. Troude une traduction de l'*Imitation de Jésus-Christ*, qu'ils ont intitulée *Jesus-Krist skouer ar Gristenien* ; on leur doit la publication de la traduction de la Bible, écrite par Le Gonidec, l'ouvrage breton le plus considérable qui ait été imprimé jusqu'à présent ; « ils ont ainsi soutenu à eux deux le plus lourd fardeau qui en » Bretagne ait été chargé sur des épaules d'homme. Il est plus facile de porter » une corbeille de fleurs, c'est bien certain, et M. Milin nous présente avec au- » tant de grâce que de légèreté les fleurs qu'il a cueillies çà et là dans le jardin » des vieux contes, principalement dans celui de Jean de Lafontaine. »

Nous n'examinerons pas ce qu'il peut y avoir de hasardé ou d'un peu trop vague dans les assertions par lesquelles débute l'avant-propos de M. de La Villemarqué. Il est évident qu'en écrivant ces jolies choses, M. de La V. a voulu faire de la poésie plutôt que de l'érudition : c'est pour le recueil de M. Milin une charmante introduction. Nous ne contesterons pas le fondement des éloges donnés au travail littéraire de ce dernier. Mais nous sommes moins admirateurs de la partie philologique de son œuvre. M. M. est un des chefs d'une école qui pousse aux dernières limites la passion du celticisme et la haine des mots d'origine *étrangère*. Qu'on se figure un Anglais voulant écrire sa langue sans jamais laisser échapper une expression d'origine latine ou romane.

D'abord il arrive quelquefois à M. M. de se tromper sur la provenance d'un

mot et de croire celtique un mot dont l'origine romane est hors de doute; prenons un exemple que nous donne M. de La Villemarqué. Il y a un livre que nous connaissons tous sous le nom d'*Imitation* : en Bretagne on ne l'appelle pas autrement. Quelle horreur! il a fallu lui trouver un titre celtique et la traduction de MM. Troude et Milin est intitulé : *Jesus skouer ar Gristenien*, Jésus, modèle des chrétiens: il s'en est suivi deux inconvénients: pour être sûrs d'être compris, les auteurs ont été obligés de placer en faux-titre et en sous-titre le mot d'*imitation*, ensuite ils ne se sont pas aperçus que le mot *skouer*, qui veut dire en breton *équerre* et *modèle*, est tout aussi roman que le mot *imitation* : il est identique à l'italien *squadra*, à l'anglais *square*, qui est roman, à l'espagnol *escuadra*, et au français équerre [1]. Si le mot breton diffère un peu du mot français, cela tient à une règle d'euphonie : non-seulement le breton ne pratique pas comme le français la prosthèse de l'*e* devant l'*s* initial suivi d'une autre consonne, mais comme l'italien et l'anglais il aime l'aphérèse de l'*e* initial quand cet *e* se trouve suivi d'un *s* et d'une autre consonne [2].

Nous ne voyons donc pas ce que le celtique gagne, quand on substitue *skouer* à *imitation*.

M. M. a donné au présent recueil le titre de *marvaillou*. Comment ne s'est-il pas aperçu que ce substantif, au singulier *marvail*, n'est autre que le français *merveille*, l'italien *maraviglia*, l'espagnol *maravilla* [3]?

A un autre point de vue M. M. s'expose encore à la critique. Est-il sûr d'être toujours bien compris, même par ses compatriotes? Dans une seule fable, « Le loup et le chien », on rencontre deux mots, *kivioul* (p. 7, vers. 15) et *skara* (p. 9, v. 8) que Le Gonidec, *Dict. breton-français*, p. 197 et 521 déclare ne connaître que par le dictionnaire de Le Pelletier. On pourrait signaler une foule d'autres expressions qui ne se trouvent dans aucun dictionnaire breton : M. M. le reconnaît lui-même dans une note de la page 29 : nous n'en conclurons pas que ces expressions soient inusitées : toutes sont employées dans quelque canton de la Bretagne, mais dès qu'elles ne sont pas d'un usage général, il serait à propos de les expliquer.

M. M. était parfaitement capable de le faire, et il aurait rendu service à ses lecteurs en consacrant à des indications de ce genre l'espace qu'il a employé p. 15 à nous faire part de ses idées sur l'étymologie de l'infinitif *ober*, faire : suivant lui cet infinitif dérive de la racine sanscrite *kar* ou *kri*. Nous comprenons parfaitement ceux qui rapprochent cette racine sanscrite de *gra*, radical de tous les temps du verbe *ober* sauf l'infinitif; *gra* est identique à *kar* ou *kri* sanscrit, à *cear* irlandais, *cuir* gaélique, *creo*, *cerus* latin, mais *ober*, quoique ayant le même sens, est d'une autre famille.

Enfin quand on pose en principe que Le Gonidec est le législateur du breton et qu'on veut imposer aux autres les règles qu'il a formulées, pourquoi s'en affranchir si souvent soi-même? Pourquoi écrire : p. 5, v. 2 *gosteza* et non *gostezi* (*Dict. bret.-français*, p. 210), p. 8, v. 16 *harzal* et non *harzavl* (*Dict. bret.-fr.*, p. 373),

1. Diez, *Etymologisches Wœrterbuch der romanischen Sprachen*, I, 336.
2. Diez, *Grammatik der romanischen Sprachen*, I, 224, 225.
3. Diez, *Etymologisches Wœrterbuch*, I, 265.

p. 12, v. 14, p. 13, v. 8 *c'hwie* au lieu de *wie* (*Grammaire*, p. 45), p. 15, v. 3 *lavarchont*, au lieu de *leverzont* ou *leverjont* (*Grammaire*, p. 48)?

On ne peut qu'être très-sympathique aux efforts des disciples de Le Gonidec pour conserver leur langue et lui donner une vie littéraire qui lui a manqué un peu jusqu'ici; mais quelque désir que nous ayons de voir le succès couronner des tentatives si méritoires, nous ne croyons pas devoir taire ce qu'elles ont de défectueux : une critique consciencieuse nous semble être le meilleur encouragement et le seul service que demande un écrivain consciencieux. Voilà pourquoi nous avons signalé ce qui nous semble à reprendre dans la méthode avec laquelle M. M. a écrit et publié les cinquante petits poèmes en vers bretons qu'il nous donne sous le nom de *Marvaillou grac'h koz*.

H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE.

---

60. — **Mongolische Mærchen.** Erzæhlung aus der Sammlung ARDSCHI BORDSCHI, ein Seitenstück zum Gottesgericht in Tristan und Isolde, herausgegeben von B. JÜLG. Innsbruck, Wagner, 1867. Gr. in-8°, 37 pages. — Prix : 3 fr.

M. Jülg est déjà très-favorablement connu par sa belle édition du Siddhi-Kûr,[1] qui a obtenu les suffrages des juges les plus compétents. Le texte kalmouk du Siddhi-Kûr qu'il a mis en lumière, ne contient que treize contes des vingt-cinq dont se compose l'original indien, le Vetâlapancavinçati. M. J. a eu la chance de retrouver le texte mongol de neuf contes qui manquent à la rédaction kalmouke, et il va le communiquer au monde savant avec un autre texte mongol inédit, le recueil des contes intitulé *Histoire d'Ardschi Bordschi Chan*, dont l'original indien est le Vikramacaritra. Après la notice que M. Schiefner en a donnée[2], on ne connaissait de l'Ardschi Bordschi qu'une traduction allemande faite par Benfey[3] sur une traduction russe très-arbitraire et inexacte.

Pour exécuter cette publication M. J. n'aurait pu trouver en Europe des caractères mongols que dans les imprimeries de Saint-Petersbourg ou de Kasan; mais il a eu le bonheur de rencontrer à Innsbruck même un chef de librairie, M. Schumacher, qui, ne consultant d'autre intérêt que celui de la science, a fait fondre exprès des types mongols. La brochure dont nous avons donné le titre est un spécimen de l'édition préparée par M. Jülg.

Le conte de l'Ardschi Bordschi publié dans ce spécimen avec traduction allemande n'a pas été choisi au hasard. M. J. a été déterminé à lui donner la préférence par l'identité de sa seconde partie avec un épisode du *Tristan und Isolde* de Gotfrit de Strasbourg. C'est le conte de la femme qui élude le jugement de Dieu, en faisant déguiser son amant en fou ou en mendiant. Cette identité, qui lui a été signalée par M. von der Gabelentz, a tellement frappé M. J., que, pour mettre les lecteurs en état de mieux l'apprécier, il a ajouté à la traduction allemande du texte mongol le passage du poème allemand, d'après la version moderne faite par M. Kurz.

M. Benfey avait déjà rapproché ce conte d'autres contes orientaux dans son

1. *Die Mærchen des Siddhikûr*. Leipzig, 1866.
2. *Mélanges asiatiques tirés du Bull. Hist.-Philol. de l'Acad. de St-Petersb.*, III, p. 204 et suiv.
3. *Ausland*, 1858, n° 34 et suiv.

introduction au Pancatantra. Mais ni lui, ni M. J. n'ont remarqué combien il a été populaire en Europe. On le trouve dans les textes français en prose et en vers du roman de Tristan, et c'est dans un original français que Gotfrit de Strasbourg l'a trouvé [1]. Isolé et indépendant des aventures de Tristan, on le trouve dans Timoneda, Straparola, Malespini [2], etc. Souvent il est appliqué à un monument qui existe toujours à Rome, connu sous le nom de *Bocca della verità*, et que la légende a attribué à Virgile l'enchanteur. C'est ainsi qu'il est raconté dans la *Fleur des histoires* de Jean Mansel [3], dans les *Faits merveilleux de Virgile*, etc. Une poésie allemande sur Virgile, ayant ce conte pour sujet et appartenant à la première moitié du XIVe siècle, a été publiée par M. Bartsch, qui n'a pas oublié de la rapprocher du conte de l'Ardschi Bordschi [4].

M. J. croit que les Mongols ont reçu d'Europe le conte en question, et il s'appuie sur l'exemple, cité par Benfey, du vieux conte des oreilles de Midas, qui se retrouve dans le Siddhi-Kûr. Avant de dire notre avis sur cette opinion de M. J., qu'il nous soit permis de constater que le conte des oreilles de Midas n'est pas le seul, parmi ceux de l'antiquité classique, qui se retrouve en Asie. On peut citer comme plus remarquable encore celui de Polyphème, qui existe chez un peuple turco-tartare, les Oghuz [5], et celui du voleur et du roi Ramessès (Rhampsinitus), dont parle Hèrodote et qui se retrouve dans Somadeva [6]. Il faut noter cependant que ces contes ont circulé et circulent encore chez le peuple en Europe, sous des formes qui prouvent, ainsi que l'a remarqué Grimm pour celui de Polyphème, leur permanence indépendante de la tradition littéraire. C'est là un fait que M. Benfey n'a pas remarqué à propos de celui de Midas [7], et qui cependant est très-intéressant pour l'histoire du passage de ces contes d'Occident en Orient. Il faut noter aussi que celui du voleur et celui de Polyphème sont bien connus en Russie. M. Afanasieff en a publié plusieurs versions russes [8], que nous sommes surpris de ne pas voir citer par ceux qui se sont occupés de ces deux contes. Les savants qui se livrent à ce genre de recherches ont tort de négliger la littérature populaire de la Russie, qui est des plus intéressantes, car souvent on y surprend des contes, pour ainsi dire, en route entre l'Asie et l'Europe. Pour citer un exemple que je crois nouveau, un des contes publiés, d'après une version russe, par Schiefner [9], comme spécimen d'une langue du Caucase, est exactement identique avec le neuvième conte du Baïtal-Putchisi [10]. Les Mongols occidentaux ou Kalmouks, placés qu'ils sont sur les

1. Voir *Revue critique*, 1866, art. 24.
2. Dunlop-Liebrecht, p. 500.
3. Du Méril, *Mélanges archéol. et litt.*, p. 444 et suiv.
4. Voir la *Germania* de Pfeiffer, IV, 237 et suiv.; V, 94.
5. Grimm, *die Sage von Polyphem*, p. 7.
6. Wilson, *Works*, IV, 147.
7. Cf. du Méril, *Études sur quelques points d'archéologie*, etc., p. 432; Michel, *Tristan*, II, 312 ss.
8. *Narodnyia russkiia skazki* (Contes populaires russes), Moskwa, 1863. Voyez pour le conte de Polyphème le t. III, p. 59, 134, et t. VIII, p. 256 et suiv.; pour celui du voleur, t. VII, p. 256 et suiv., VIII, p. 290 et suiv.
9. *Versuch über die Thusch-sprache*, dans les Mémoires de l'Acad. de St-Petersbourg, VIe sér., t. IX (1859), p. 102.
10. P. 69 de la traduction anglaise de *Kâlî Ksichen* (Calcutta, 1834).

confins de l'Europe et de l'Asie, durent contribuer au passage des fictions populaires de l'une à l'autre de ces deux régions. On ne peut douter non plus que la domination mongole en Europe n'ait beaucoup contribué à cet échange, et particulièrement au passage chez nous de beaucoup de contes indiens. Cette idée, avancée par un connaisseur tel que M. Benfey, ne saurait qu'être confirmée par les publications de M. Jülg. Pour ce qui est du conte en question, je ne sache pas qu'on le trouve en Europe avant la fin du XIIe siècle. Aussi M. J. a-t-il tort d'appuyer son opinion sur l'exemple de celui de Midas. Sans doute son existence en Europe est antérieure à l'invasion mongole; mais nous ne pouvons admettre que les Mongols, ainsi que le veut M. J., l'aient appris en Europe lors de l'invasion. Ce conte se présente dans la littérature européenne justement à l'époque où apparaissent pour la première fois nombre de récits relatifs aux ruses des femmes, dont l'origine indienne n'est pas douteuse, et dont le roman des Sept Sages nous offre l'exemple le plus remarquable. Après cela, si on se souvient que l'Ardschi Bordschi n'est qu'une rédaction en mongol d'un recueil indien, et que le conte en question se retrouve dans un autre recueil indien, le Çoukasaptati, on sera facilement convaincu qu'à ce conte, ainsi qu'à beaucoup d'autres du même genre, il faut reconnaître une origine indienne. Probablement il a fait partie du vaste cycle indien des contes relatifs aux ruses féminines, que l'on désignait ironiquement comme un cinquième Véda, le Véda des femmes (*Strîveda*)[1]. Plutôt que par les Mongols, nous croyons qu'il a été transmis à l'Europe, ainsi que le roman des Sept Sages, par l'intermédiaire de peuples mahométans.

Ces observations, dont la brochure de M. J. a été l'occasion, n'ont qu'un rapport indirect avec la publication qu'il prépare. Le rapprochement qu'il a fait dans ce spécimen est en dehors du cadre de son édition. M. J. se propose seulement de publier le texte mongol avec la traduction allemande et des notes critiques, dans lesquelles il rendra compte des variantes des manuscrits qu'il a eus à sa disposition. Nous sommes incompétents pour juger de l'exactitude de sa traduction, mais le jugement porté par un connaisseur tel que M. de Gabelentz sur l'édition du Siddhi-Kûr[2] nous est une garantie suffisante de la force de M. Jülg dans les études mongoles et de la conscience qu'il porte dans ses travaux. Il serait à désirer que l'exemple de M. J. fût suivi. Les différentes littératures de l'Orient possèdent de nombreux recueils de contes populaires, dont la publication serait de la plus grande importance, et dont plusieurs sont connus de nom seulement, ou par des extraits bien insuffisants. L'utilité qu'on a tirée de ceux qui ont été mis en lumière devrait engager les orientalistes à ne plus retarder la publication des autres. D. COMPARETTI.

---

61. — **Der Kurfürstentag zu Regensburg** von 1630, von Otto HEYNE. Berlin, Guttentag, 1866. In-8°, IX-202 pages.

Nous avons déjà parlé dans la *Revue* (1866, art. 141) des nombreux ouvrages consacrés par la science allemande à l'histoire de la guerre de Trente-Ans, et

1. V. Benfey, *Pantschatantra*, I, p. 141, 145, 367, 418.
2. *Zeitschrift der deutschen morgenl. Gesellsch.*, XX, p. 455.

nous avons dit un mot des différentes écoles qui se combattent sur ce terrain. M. Heyne, l'auteur de la savante monographie que nous signalons, a pensé non sans raison que l'historien sérieux a bien assez de difficultés à vaincre sans venir encore se faire l'avocat d'un parti. Aussi dans son livre ne torture-t-il pas les faits, ne les juge-t-il même pas ; il se borne à les expliquer et à en faire ressortir l'enchaînement, et c'est là ce qui fait le grand mérite de son ouvrage.

Le Congrès électoral de Ratisbonne en 1630 marque nettement la fin de la première période de la guerre de Trente-Ans et le commencement d'une période nouvelle. Jusqu'au moment où l'édit de Restitution (1629) permit aux princes catholiques de l'Allemagne de partager les dépouilles des protestants vaincus, la ligue catholique avait marché d'accord avec Ferdinand II. Le transfert de l'électorat palatin au duc de Bavière, l'édit même de 1629 avaient été le prix de cette union. Le triomphe de la cause commune amena, comme il arrive souvent, les premiers symptômes de discorde. L'empereur avait trouvé dans l'armée de Wallenstein un instrument plus docile que dans celle des liguistes ; peu soucieux des vieilles constitutions de l'Empire, il l'avait cantonnée dans l'Allemagne entière et pesait ainsi également sur catholiques et protestants. Les membres de la ligue, voyant les ennemis du dehors vaincus, commencèrent à s'inquiéter de l'armée permanente que conservait ainsi l'empereur, surtout lorsqu'ils virent les ducs de Mecklenbourg expulsés de leur pays par une sentence inique et leurs duchés donnés en fief au général de Ferdinand II. A partir de ce moment le désaccord, quoique encore caché, fut complet. L'édit de Restitution, dont ni l'empereur ni les électeurs catholiques n'entendaient perdre les avantages, maintenait seul cette union presque involontaire, de la part de la ligue du moins. En effet, si la lutte éclatait entre les deux alliés d'hier, comment se concilierait-on les princes protestants dont on s'était à l'instant même partagé les biens ? Et ceux-ci, voyant leurs anciens vainqueurs désunis, ne tâcheraient-ils pas de prendre leur revanche ? Tout semblait donc devoir empêcher une rupture. S'il n'en fut pas ainsi, si la ligue catholique fit échouer systématiquement à Ratisbonne tous les plans politiques de Ferdinand, où trouverons-nous les motifs de ces manœuvres si peu favorables à la cause commune ? Dans un sentiment de crainte, sans doute, qui fit taire la voix de la prudence, mais surtout aussi dans l'influence exercée sur la ligue par la diplomatie étrangère. La France, débarrassée de ses soucis intérieurs par la prise de La Rochelle et craignant une invasion future[1], tâchait alors de réprendre en Allemagne une politique plus favorable à ses intérêts et plus conforme à ses traditions. Sous l'impulsion puissante de Richelieu, nous voyons les envoyés de Louis XIII exploiter toutes les frayeurs ; dès 1629 Charnacé travaille à la cour de Munich et Marcheville visite les princes de l'Allemagne du Nord. Gustave-Adolphe, hésitant encore à s'engager dans sa mémorable expédition, est décidé par les promesses du cardinal, et les Provinces-Unies, toujours menacées par l'Espagne, acceptent

1. On ne sait pas assez que Ferdinand II, sous l'impulsion de l'Espagne et désireux de reconquérir les Trois-Évêchés, nourrissait dès ce moment de sérieux projets d'invasion. Par un piquant contraste, ce fut le grand général de l'empereur qui fit tout au monde pour le dissuader de cette expédition. M. Heyne cite à ce sujet des lettres bien curieuses.

les subsides secrets de la France. C'est donc au moment même où Ferdinand, fier de ses succès en Allemagne et en Italie, venait demander au congrès électoral de Ratisbonne de nouveaux efforts pour consolider son triomphe, que les adversaires du dehors commencent à se rallier sous l'influence française; et grâce à cette même influence, que secondent leurs propres craintes, les alliés du dedans refusent leur concours. Il importe de bien remarquer que les princes protestants de l'Allemagne ne sont pour rien dans les événements qui s'accomplissent à Ratisbonne; absents du congrès ou représentés en très-petit nombre par des ambassadeurs muets, écartés dès l'abord de toutes les discussions importantes, ils ne jouèrent aucun rôle dans le conflit entre la ligue et l'empereur. Un rôle bien autrement important fut celui qu'y remplirent les envoyés français Léon de Brûlart et le fameux père Joseph [1]. Leur mission extérieure se bornait à régler la question du duché de Mantoue, que le duc de Nevers, le protégé de la France, disputait à Ferdinand, et leurs instructions officielles leur prescrivaient une entière réserve. Se voyant abandonné des électeurs sur la question des Pays-Bas et la question des évêchés, sur les affaires italiennes comme sur celle de la succession à l'empire, obligé par eux de congédier Wallenstein et de licencier son armée, ce fut l'empereur lui-même qui entama des négociations en vue d'une paix générale. Brûlart, tout en déclarant qu'il était sans pouvoirs, signa le 4 septembre un armistice en promettant un traité de paix. La notification de la trève vint à temps pour empêcher la prise de Casal que les Impériaux allaient emporter d'assaut, mais bien que bénéficiant de l'armistice, les troupes françaises sous Schomberg refusèrent de le respecter. La conduite du maréchal est loin d'être clairement expliquée dans les mémoires de Richelieu. Levassor dans son *Histoire de Louis XIII* la rattache, d'après les dires de Nani et de Siri, aux péripéties d'une maladie du roi. Cette solution n'a point satisfait M. H.; il démontre d'une façon fort plausible à notre avis que la trève du 4 septembre ne fut qu'une feinte autorisée par Richelieu pour sauver Casal. En ce moment, Casal perdu, ce n'était pas seulement une forteresse de moins, c'était la France chassée de l'Italie tout entière où elle n'avait plus que quelques milliers de soldats valides (Richelieu, *Mém.*, VI, 271). On a quelque peine seulement à comprendre l'aveuglement de Ferdinand, qui se laissait arracher ainsi le fruit de ses succès antérieurs. Le traité de paix signé le 13 octobre à Ratisbonne était tout en faveur du duc de Nevers et de la France, et cependant Louis XIII refusa de le ratifier, car il s'y engageait à ne pas aider sous main les ennemis de l'empereur. Sur ce point la diplomatie autrichienne avait donc subi un échec complet. Grâce aux menées des envoyés de Richelieu, grâce aux défiances profondes de la ligue, Ferdinand ne fut pas plus heureux dans ses autres tentatives; il ne put même obtenir, en retour du renvoi de Wallenstein et de la réduction de son armée, que les électeurs désignassent son fils aîné comme successeur à l'empire. Lorsqu'il quitta Ratisbonne, le 13 novembre 1630, il n'avait réussi qu'à obtenir la promesse de quelques secours contre Gustave-Adolphe; il avait laissé tomber

1. On a grandement surfait, selon M. Heyne, la part prise par le P. Joseph aux négociations de Ratisbonne. Les récits romanesques sur son activité proviennent en majeure partie des écrits que l'abbé Richard s'est amusé à publier successivement *sur, pour* et *contre* le fameux capucin, au commencement du dernier siècle.

le général dont le nom seul faisait trembler l'Allemagne, il avait dispersé sa puissante armée, son plus fidèle soutien; il avait signé avec la France un traité qui séparait sa politique de celle des Habsbourg d'Espagne; il avait renoncé à lutter avec les Provinces-Unies; il avait renoncé à maintenir son ascendant dans la péninsule italienne, et tout cela pour s'assurer le concours de la ligue dans la lutte qui se préparait avec la Suède. Hier encore maître absolu de l'Allemagne, il redevenait l'obligé des électeurs catholiques comme au début de la guerre, et cette alliance précaire qu'il venait de renouveler au prix de tant de sacrifices, la politique française allait travailler sans relâche à la rompre pour y réussir enfin. Il faut ajouter d'autre part que le projet aventureux de Charnacé, qui voulait réunir dans une entente commune la Suède, la ligue et les princes protestants, échoua dès les premières ouvertures. Brûlart ne fût pas plus heureux en essayant de négocier l'alliance de Gustave-Adolphe avec Jean-George de Saxe. L'apathique électeur refusa obstinément de sortir d'une inertie fatale à ses intérêts comme à ceux du protestantisme, et ce ne fut que beaucoup plus tard, alors que déjà le roi de Suède foulait le sol allemand, qu'il trouva le courage, non pas de s'allier à lui, mais de faire entendre ses doléances.

Tel est le tableau du revirement politique imprévu, amené pour une bonne part par l'habile politique de Richelieu, que retrace aujourd'hui M. H. avec un grand talent. Un appendice sur les sources imprimées relatives au congrès de Ratisbonne termine le volume; nous appelons l'attention sur ce qui y est dit des Mémoires de Richelieu. Mais les matériaux imprimés ne sont entrés que pour une faible part dans la composition de ce livre. L'auteur a largement puisé dans les archives de Dresde, que le gouvernement saxon met à la disposition des travailleurs sérieux avec une libéralité de bon goût qu'on pourrait imiter de ce côté-ci du Rhin. Grâce à ces documents inédits, M. H. a pu restituer sa physionomie véritable à une époque encore mal connue de la guerre de Trente-Ans. Il nous reste quelques observations à faire, presque toutes de détail. Tout d'abord l'auteur nous semble trop indulgent pour l'électeur de Saxe, non qu'il ait tenté l'apologie de ce prince incapable, mais il n'a pas assez marqué peut-être combien sa conduite politique fut funeste à l'Allemagne et combien peu d'éloges mérite son zèle religieux, qui ne se montra qu'au moment où furent lésés ses intérêts pécuniaires et dynastiques. M. H. n'aurait pas dû désigner non plus l'année 1626 comme point de départ du revirement politique de la France à l'égard de l'Autriche; dès 1623 nous la voyons soudoyer les troupes de Mansfeld dans la Frise orientale et préparer, de concert avec l'Angleterre, Venise et la Savoie, des expéditions hostiles à la maison de Habsbourg. — P. 186, l'ambassadeur anglais n'est pas *lord*, mais *sir* John Anstruther. — L'auteur regrette quelque part la rareté des documents français relatifs à son sujet; espérant qu'il poursuivra des études si bien commencées, nous lui indiquerons en terminant quelques volumes renfermant des pièces qui se rapportent de près ou de loin à cette époque, et qu'il pourra consulter dans les dépôts de Paris. A la Bibliothèque impériale, fonds français, ce sont les numéros suivants : 15887, Traités de Ratisbonne (1630), etc. — 16931, Pièces relatives à l'Allemagne de 1620-1648. — 17351, Motifs de la France pour la guerre d'Allemagne, etc. — 17880, Traités avec Gustave-Adolphe (1631), etc. — 17882, Traités avec

l'Allemagne depuis 1631. — 18985, Affaires d'Allemagne de 1618-1635. — A la bibliothèque de l'Institut, il pourra voir dans la collection Godefroy le vol. 25 : « Traités de Mouçon (1626) et de Ratisbonne (1630) » et le vol. 270 : « Affaires d'Allemagne de 1625-1632 ». — Sans doute il trouverait bien d'autres pièces encore aux Archives des affaires étrangères, mais il est bon qu'il sache d'avance que ces trésors ne sont accessibles qu'à ceux qui les gardent et qu'on défend aux savants d'en approcher. ROD. REUSS.

VARIÉTÉS. (1)

Les destinées de l'enseignement supérieur sont si intimement unies à celles de la science et surtout de la critique que nous ne nous écartons point de notre but en signalant aux lecteurs de la *Revue* un excellent discours de M. de Dœllinger, professeur à la faculté de théologie et recteur actuel de l'université de Munich.

Il n'est peut-être pas inutile de dire, tant les constitutions des universités allemandes sont inconnues parmi nous, que dans la plupart d'entre elles le rectorat est une magistrature temporaire, décernée par l'élection de tous les professeurs à un de leurs collègues. A son entrée en charge, le recteur élu prononce un discours en séance publique. C'est dans cette circonstance que M. de D. a rapidement exposé le passé des universités allemandes pour tirer de cette étude quelques conclusions sur leur avenir.

Cet exposé est fait d'une manière large et impartiale. Comme tous ceux qui ont pris part aux polémiques de notre temps, M. de D. a ses partisans et ses adversaires. Mais nul, à la lecture de ce discours, ne pourra contester l'esprit de haute conciliation qui l'anime. Je recommande à nos lecteurs le tableau si sympathique de la fondation et du progrès de l'université de Berlin. Il est tel groupe de catholiques français qui retirerait une excellente leçon de cette lecture. Nos voisins comprennent mieux que nous qu'on peut applaudir aux progrès de la science dans toutes les communions dissidentes, tout en tenant fermement le drapeau de sa foi.

Je n'insisterai que sur quelques points qui intéressent le public français.

M. de D., en parlant avec un légitime orgueil de l'influence immense que les universités exercent en Allemagne, se demande quelle est la cause du progrès qu'elles ont fait depuis le XVIIIe siècle, soit dans leur propre enseignement, soit dans l'opinion publique.

C'est, dit-il, qu'elles ont été avant tout le centre de ce grand mouvement historique qui a renouvelé toutes les sciences et a substitué partout la critique, la comparaison de toutes les méthodes et de tous les temps, à la répétition oiseuse des formules toutes faites. Comment ont-elles atteint ce but, si ce n'est par la réunion, l'association de toutes les branches de l'enseignement? Dans cette pénétration mutuelle de toutes les sciences l'une par l'autre, dans cette vie commune des maîtres qui les enseignent et des élèves qui les étudient, les préjugés tombent, l'horizon des connaissances humaines s'élargit. Tous profitent du labeur de tous. Aujourd'hui la multiplicité des travaux, les découvertes de l'érudition semblent encombrer le champ de la science. C'est à peine si un

1. *Die Universitæten sonst und jetzt*, par M. de Dœllinger. Munich, 1867. In-8°.

homme isolé peut parvenir à se rendre compte du mouvement quotidien de la science qu'il étudie ; mais qu'il vive dans une université, et dans ce perpétuel échange de connaissances et de renseignements qui lui est si facile, il sentira grandir ses forces et ses moyens d'action. Tel est le secret de l'érudition de ces hommes que M. de D. propose à la jeunesse allemande comme modèles, des Grimm, des Karl Ritter, des Niebuhr, des Humboldt : ils ont donné beaucoup sans doute, mais ils ont beaucoup reçu.

Cette vie si favorable à la science a pour sauvegarde les libres institutions, l'indépendance des universités. Chaque professeur prend part au gouvernement; chacun se sent ouvrier d'une œuvre commune. Sans cette vie universitaire on n'aurait pas vu se développer aussi rapidement en Allemagne ces facultés critiques, ce sens historique qui est un des traits distinctifs du génie moderne. L'Allemagne l'a compris, et l'honneur qu'elle rend aux universités n'est que l'expression naturelle de sa reconnaissance.

Passant de là aux pays étrangers, M. de D. montre que l'Allemagne seule peut se glorifier d'avoir des universités véritables; et là encore, dussions-nous choquer quelques susceptibilités, nous sommes de son avis. Sa conclusion sur la France est sévère. La France, dit-il, ne possède d'une université que le nom. Deux villes seulement, Paris et Strasbourg, y possèdent toutes les facultés au complet, mais elles n'ont rien qui les relie, si ce n'est leur commune dépendance de l'administration centrale. Ailleurs il y a des écoles, mais toutes privées d'autonomie, c'est-à-dire sans influence véritable. La leçon peut paraître dure, mais elle est incontestablement vraie. Il y a même une autre leçon assez curieuse à tirer de quelques inexactitudes de M. de D. Il se trompe sur l'organisation de nos facultés de province, nous dote de deux facultés de médecine de plus, dont nous aurions vraiment grand besoin, et par contre nous réduit à huit facultés des sciences et six facultés des lettres. Quelle indignité ! va-t-on dire. M. de D. ne pouvait donc consulter l'*Annuaire de l'Université*, et y voir qu'il y a en province quinze facultés des lettres et autant de facultés des sciences ? J'en conviens, mais j'ajoute qu'il est fort difficile à un étranger de se rendre compte de l'organisation de notre enseignement supérieur, précisément parce qu'elle est anormale ; que nos facultés disséminées, qui répondent si peu à cette large vie universitaire dont nous tracions tout à l'heure le tableau, déroutent les esprits habitués à un tout autre spectacle ; qu'en somme on n'est pas très-coupable de confondre les cours de nos facultés des sciences et des lettres, sans élèves spéciaux, sans conférences privées, avec des séances publiques qui, aux yeux d'un Allemand, ne sauraient constituer un véritable enseignement. Je crois donc qu'on peut absoudre le savant recteur de Munich, et appeler de tous ses vœux la fondation de ce qu'il nomme, par leur vrai nom, des républiques littéraires. Là toutes les facultés réunies dans quelques centres, et vivant de leur vie propre, donneraient enfin à notre enseignement supérieur la place qu'il est digne d'occuper et en France et en Europe.

G. A. HEINRICH.

ERRATUM DU N° 8, 23 FÉVRIER 1867. — Page 123, l. 8, *Antoine*, lisez *Étienne*, comme deux lignes plus haut. — Page 126, ligne anté-penultième du texte, dans la citation de Brunet, au lieu de *l.*, lisez *T.* (tome).

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

Grote (G.). Histoire de la Grèce depuis les temps les plus reculés jusqu'à la fin de la génération contemporaine d'Alexandre le Grand, trad. par A. L. de Sadous. T. XVIII, avec cartes et plans. In-8°. 342 p. Paris (Lib. internationale).

Gubernatis (de). Memoria intorno ai viaggiatori italiani nelle Indie orientali, dal secolo XIII a tutto il XVI. In-4°, 171 p. Firenze (Loescher). 3 fr. 75

Harland (J.) and **Wilkinson** (T. T.). Lancashire Folk Lore, illustrative of the supertitious beliefs and practices, local customs and usages of the people of the county Palatine. In-12, 317 p. London (Warne). 7 fr. 50

Hemans (C.-J.). A History of ancient Christianity and sacred art in Italy. In-8°. 600 p. Firenze (Goodban). 9 fr.

Hippeau (C.). Collection de poèmes français des XII° et XIII° siècles. Glossaire. 1'' partie. in-8°. XXXIV-252 p. Paris (lib. Aubry).

Hozier (L. P. d') et d'Hozier de Sérigny. Armorial général des registres de la noblesse de France. Résumé et précédé d'une notice sur la famille d'Hozier d'après des documents inédits par E. de Barthélemy. In-8°. LXXX-332 p. Paris (Dentu). 8 fr.

Kugler (F.). Handbook of Painting. The Italian Schools. New edit. 2 vol. in-8°. London (Murray). 37 fr. 50

Levi (G.). Cristiani ed Ebrei nel medioevo. Quadro di costumi con un appendice di ricordi e leggende giudaiche della medesima epoca. In-8°. VII-418 p. Firenze (Lemonnier). 4 fr. 75

Marmi scolpiti del museo archeologico della Marciana di Venezia. Gr. in-8°. XL-266 p. corredato di 58 tav. litog. Torino (Loescher). 18 fr.

Marzolo (P.). Saggio sui segni del prof. di lingue a lettere comparate. In-4°. 80 p. Pisa (Nistri). 3 fr. 75

Mathieu (P.-P.). Rapport sur un mémoire de M. A. Morin et sur trois lettres de M. Bertrandy concernant Uxellodunum. In-8°. 31 p. Clermond-Ferrand (Thibaud).

Mazzarella (B.). Della critica. Libri tre. Vol. I. Storia della critica. Gr. in-8°. 400 p. Genova (Sambolino). 7 fr. 25

Mortillet (G. de). Origine de la navigation et de la pêche. Orné de 38 fig. In-8°. 48 p. Paris (Reinwald). 2 fr.

Negri (Cristoforo). La Storia politica dell' antichità paragonata alla moderna. Vol. I. 360 p. Venezia (Antonelli).

Novella (la) della figlia del Re di Dacia; testo inedito del buon secolo della lingua, con prefaz. e dissert. dell D'' A. Wesselossky. Pisa (Nistri). 3 fr. 75

Pollington. Half Round the old World, being same account of a tour in Russia, the Caucasus, Persia and Turkey, 1865-66. In-8°, 403 pages. London (Moxon). 17 fr. 50

Preisencé (E. de). L'Église et la révolution française. Histoire des relations de l'Église et de l'état de 1789 à 1802. 2° édit. In-8°. VII-467 p. Paris (Meyrueis). 3 fr.

Proust (A.). Archives de l'Ouest, 1789. Poitou. N° 1. Gr. in-8°, 254 p. Paris (Lib. internationale). 5 fr.

Purnell (T.). Literature and its professors. In-8°, 300 p. London (Bell and D.). 9 fr. 40

Riancey (H. et C. de). Histoire du monde ou hist. univ. depuis Adam jusqu'au pontificat de Pie IX. 1863. Édit. nouvelle entièrement refondue. T. VII. In-8°. 550 p. Paris (Palmé). 5 fr.

Rohrbacher. Hist. universelle de l'église catholique continuée jusqu'en 1860 par Chantrel, suivie d'une table générale par L. Gautier, et d'un atlas historique par A. H. Dufour. 4° édit. T. XIV. 1730-1852. Gr. in-8°. 867 p. Paris (Gaume frères et Duprey).

Sabin (J.). A Dictionary of books relating to America. Part. I. A-Allen. In-8°, 96 p. New-York. 13 fr. 15

Sclopis (F.). Marie-Louise-Gabrielle de Savoie, reine d'Espagne; études historiques. In-16. XIII-170 p. Turin (Civelli). 7 fr. 25

Sette lettere inedite del secolo XIV, pubblicate da P. Dazzi. Gr. in-16. 47 p. Firenze (Sodi). 1 fr. 25

Simon (J.). L'Ouvrier de huit ans. 1'' et 2° éditions. In-8°, 352 p. Paris (Lib. internationale). 5 fr.

Trapp (J.). A Commentary on the old and new Testament, edit. by Rev. H. Martin. 5 vol. Vol. I. Gr. in-8°, 720 p. London (Dickinson). 18 fr. 75

Yonge (C.). The History of France under the Bourbons. A. D. 1589-1830. Vol. III and IV. 2 vol. in-8°. London (Tinsley). 37 fr. 50

En vente chez B. G. Teubner, à Leipzig, et se trouve à Paris, à la librairie A. Franck, 67, rue Richelieu.

NEUE JAHRBUCHER für Philologie und Pædagogik. Herausgegeben von Dr. A. Fleckeisen und Dr. H. Masius. 37e année 1867. 95 et 96e vol. à 6 livrais. Gr. in-8°. 36 fr.

REALLEXICON des classischen Alterthums für Gymnasien. Im Vereine mit mehreren Schulmænnern herausgegeben von F. Lübker. 3e édition corrigée. Grand in-8°. 1090 p. avec 5 planches. 13 fr. 35

HUGO SCHUCHARDT Der Vokalismus des Vulgærlateins. T. 2. Gr. in-8°. 530 p. Tome 1 et 2. 27 fr. 20

En vente chez S. Hirzel, à Leipzig, et se trouve à Paris à la librairie A. Franck, 67, rue Richelieu.

W. WATTENBACH Anleitung zur griechischen Palæographie. Avec 12 tables (in-fol.). Gr. in-4°. 55 p. et 32 pl. 5 fr. 35

En vente chez Guttentag, à Berlin, et se trouve à Paris à la librairie A. Franck, 67, rue Richelieu.

ARISTOPHANES Die Ritter. Griechisch und deutsch mit kritischen und erklærenden Anmerkungen von W. Ribbeck. Gr. in-8°. 333 p. 8 fr. 70

En vente chez Friderichs, à Elberfeld, et se trouve à Paris à la librairie A. Franck, 67, rue Richelieu.

F. NIPPOLD Handbuch der neuesten Kirchengeschichte seit der Restauration von 1814. Bevorwortet von Dr R. Rothe. 1 vol. in-8°. 9 fr. 35

En vente chez G. Westermann, à Brunswick, et se trouve à Paris à la librairie A. Franck, 67, rue Richelieu.

BRIEFE von und an Klopstock. Ein Beitrag zur Literaturgeschichte seiner Zeit. Herausgegeben von J. M. Lœppenberg. 1 vol. in-8° avec portrait. 10 fr. 75

En vente chez Mælzer, à Breslau, et se trouve à Paris à la librairie A. Franck, 67, rue Richelieu.

H. BLUEMNER Archæologische Studien zu Lucian. 1 vol. in-8°. 2 fr. 75

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

N° 13 Deuxième année 30 Mars 1867

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE
MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS, H. ZOTENBERG.

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
67, RUE RICHELIEU, 67

ANNONCES

En vente chez LADRANGE, éditeur, 41, rue Saint-André-des-Arts.

J. S. MILL. Système de logique déductive et inductive. Exposé des principes de la preuve et des méthodes de recherche scientifique, traduit sur la sixième édition anglaise par L. Peisse. Tome II. Les 2 vol. in-8°. 15 fr.

En vente à la Librairie Internationale, 15, boulevard Montmartre.

E. F. STEENACKERS Histoire des ordres de chevalerie et des distinctions honorifiques en France. 1 vol. in-4° avec 3 pl. col. 15 fr.

En vente chez A. DURAND et PEDONE-LAURIEL, éditeurs, 9, rue Cujas.

INVENTAIRE sommaire des archives du département de l'Aube, publié par H. d'Arbois de Jubainville. T. I. 1 vol. in-4° de 483 pages. 24 fr.

LIBRAIRIE A. FRANCK, 67, RUE RICHELIEU.

En Distribution.

SUPPLÉMENT au catalogue de livres anciens et modernes relatifs à la philologie, la littérature, l'histoire et la géographie de l'Orient (1600 numéros).

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Album mittelalterlicher Baudenkmale in Photographien v. J. Nœhring. 1re livr. gr. in-fol. 2 feuilles. Hamburg (Gruning). Formera 12 livr. 9 fr. 65

Anzeiger f. Kunde der deutschen Vorzeit. Organ d. germ. Museums. Red. A. Essenwein, G. K. Frommann, A. v. Eye. Nouvelle série. 14e année. 1867. Gr. in-4°. Nürnberg (germ. Museum). 8 fr.
L'année se compose de 12 nos avec illustrations.

Apici (C.) De re coquinaria libri decem. Novem codicum ope adjutus auxit, restituit, emend. et correxit, variar. lect. parte potiss. ornavit, strictem et interim explan. C. T. Schuch. In-8°, 202 p. Heidelberg (Winter). 3 fr. 35

Aretin (C.-M. von). Alterthümer und Kunstdenkmale d. bayerischen Herrscher-Hauses. Hrsg. auf Befehl Se Majest. d. Kœnigs Ludwig II. 7e livr. gr. in-fol. 12 p. et 6 chromolith. München (Manz). 48 fr.

Bartsch (A.). Le peintre-graveur. Vol. VI à XV. Nouvelle édit. in-8°. Leipzig (J.-A. Barth). 100 fr.

Contient : VI à XI. Les vieux maîtres allemands. — 1re partie (XXII-416 p. et 2 pl.). 12 fr. 45. — 2e partie (552 p. et 6 pl.). 12 fr. 45. — 3e partie (552 p. et 2 pl.). 13 fr. — 4e partie (600 p.). 13 fr. — 5e partie (XIV-200 p. et 33 pl.). 7 fr. 90. — 6e partie (276 p.). 6 fr. — XII à XIII. Les vieux maîtres italiens. — 1re partie (III-112 p. et 1 pl.). 4 fr. 60. — 2e partie (VII-426 p. et 1 pl.). 10 f. 75. — XIV. Œuvre de Marc-Antoine et de ses deux principaux élèves, Augustin de Venise et Marc de Ravenne (XXII-416 p.). 10 fr. 20. — XV. Les graveurs de l'école de Marc-Antoine Raimondi (V-549 p. et 5 pl.). 10 fr. 75.

Batjin (N.). Histoire de l'empereur Napoléon Ier, surnommé le Grand. Ouvrage orné de 6 pl. gravées. 2 vol. gr. in-8°, cart. (1300 p.). Leipzig (Kœhler). 35 f. 40

Beovulf nebst den Fragmenten Finnsburg u. Valdere in kritisch bearb. Texten neu hrsg. m. Wœrterbuch v. Dr C. W. M. Grein. Gr. in-8°, IV-186 p. Cassel (Wigand). 4 fr.

Berichte über die Verhandlungen der kœnigl-sæchsischen Gesellschaft zu Leipzig. Philologisch-historische Classe. 1866. III. Avec 1 pl. lithog. Gr. in-8°. Leipzig (Hirzel). 1 fr. 35

Bibelwerk, theologisch-homiletisches. Hrsg. v. J. P. Lange. Des alten Testamentes. 12. Thl. Gr. in-8°. Bielefeld (Velhagen et Klasing). 3 fr. 50
Contient : Die Spruche Salomonis, bearb. v. Dr O. Zœckler.
— Des neuen Testamentes. Thl. IX b. Gr. in-8°. Ibid. 3 fr. 80
Contient : Die Briefe S. Pauli an die Epheser, Kolosser, Philipper, bearb. v. Dr K. Braune.
— Des neuen Testamentes 3. u. 13. Th. Gr. in-8°. Ibid. 7 fr. 50
Contient : 13. Der Brief d. Jakobus, bearb. v. Dr J. B. Lange u. Dr J. J. van Osterzee. 1 fr. 90. — 3. Das Evangelium nach Lukas, bearb. v. Dr J. J. van Osterzee. 5 fr. 65

Bibliothek, theologische aus Perthes Verlag. Liv. 46 à 48. Gr. in-8°. Gotha (F.-A. Perthes). La livr. 2 fr. 70

Bœhtlingk (O.) u. **Roth** (R.). Sanskrit Wœrterbuch, hrsg. v. der kaiserl. Akademie der Wissenschaften. 32e livr. Gr. in-4°. Saint-Petersbourg. Leipzig (Voss). 4 fr.

Bœttcher (F.). Ausführliches Lehrbuch der hebraïschen Sprache. Nach dem Tode des Verf. Hrsg. u. mit ausführl. Registern, versehen v. F. Mülhau. T. I, 2e partie. Gr. in-8°. Leipzig (A. Barth). 10 fr. 70

Blümner (H.). Archæologische Studien zu Lucian. Gr. in-8° (100 p.). Breslau (Malzer). 2 fr. 70

Buxtorfii (J.). Lexikon chaldaicum, talmudicum et rabbinicum denuo edidit et annotatis auxit Dr B. Fischer. Fasc. 4. Gr. in-4°. Leipzig (M. Schæfer). 2 fr.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 13 — 30 Mars — 1867

Sommaire : 62. Pomponius Mela, p. p. Parthey. — 63. Prantl, Histoire de la logique en Occident. — 64. Stobbe, Histoire des Juifs en Allemagne pendant le moyen-âge. — Variétés.

62. — **Pomponii Melæ de chorographia libri tres.** Ad librorum manuscriptorum fidem edidit notisque criticis instruxit Gustavus Parthey. Berolini, in ædibus Friderici Nicolai, 1867. In-8°, xxxij-247 pages. — Prix : 6 fr. 75

Les géographes anciens ont été négligés pendant longtemps et ce n'est que depuis peu qu'on s'est occupé d'en corriger le texte. Grâce aux travaux de M. Parthey nous possédons enfin une édition critique de Pomponius Mela qui, à côté de Strabon et d'autres, méritait bien l'honneur d'une révision nouvelle. Déjà l'édition, d'ailleurs excellente pour son époque, donnée par Isaac Vossius en 1658, avait démontré combien le texte vulgaire différait de la rédaction authentique. Le titre même avait été altéré et M. P. le rétablit d'après un manuscrit du xe siècle qui se trouve au Vatican. Désormais l'ouvrage géographique de Mela devra s'intituler *de chorographia* et non *de situ orbis* comme on l'avait admis jusqu'ici.

M. P. nous donne d'abord une courte notice sur Pomponius Mela et détermine l'époque où il a vécu (les seuls renseignements que nous ayons à cet égard nous sont fournis par le livre même du géographe ancien). Après avoir démontré que Mela avait consulté des auteurs dignes de foi et servi à son tour d'autorité à Pline l'ancien, M. P. résume en quelques mots son jugement sur la valeur de l'ouvrage : « *commendatur perspicuitate, concinnitate, ubertate* » et pourtant, fait-il observer, les écrivains de l'antiquité ne paraissent guère l'avoir consulté. Outre Pline il n'y a que les auteurs de la basse époque qui en aient fait usage; il faut descendre jusqu'à Servius, Jornandès, Freculphe et Boccace pour en retrouver des extraits.

L'examen du manuscrit a démontré que *Mela minus ad fidem codicum, quam ad editorum arbitrium est emendatus*. Quels qu'en soient les mérites, l'édition de Vossius elle-même n'échappe pas à cette critique. Les modifications arbitraires introduites par les divers éditeurs avaient fini par faire disparaître le texte primitif sous une couche de végétations parasites. On ne peut assez savoir gré à M. P. d'avoir enlevé cette mauvaise herbe et rétabli le texte d'après les seules données de la tradition manuscrite. Il a eu parfaitement raison de s'en tenir rigoureusement aux manuscrits et de ne recourir à des corrections *ex ingenio* que dans les cas désespérés. Quand il s'agit d'un géographe, il est encore plus indispensable de procéder de cette façon que pour les autres auteurs; c'est ce que comprendra facilement quiconque s'est occupé de ces matières et aura pu constater combien les noms de villes, de pays, de fleuves, etc., ont été corrom-

pus par suite des corrections successives qu'on a voulu y faire. Pour le mieux démontrer M. P. a donné (p. XXVIII de sa préface) un tableau fort intéressant, où sont groupées les variantes de vingt manuscrits pour trois passages (I, 110. II, 69. III, 15).

On possède de Pomponius Mela un nombre considérable de copies, car cet auteur était fort goûté au moyen-âge. M. P. a eu à sa disposition de nouvelles collations, très-exactement faites, de neuf manscrits. Il est à regretter qu'il se soit écarté de l'usage généralement adopté aujourd'hui et qu'il ait renvoyé les variantes à la fin de son édition au lieu de les mettre au bas du texte; cette disposition est fort incommode. En outre il nous a semblé que, sauf erreur, le nombre de ces variantes eût pu être considérablement diminué. Les travaux des éditeurs précédents ont grandement servi M. P. Dans quatre passages seulement il a dû avoir recours à des conjectures nouvelles. Pas plus que lui nous n'avons pu réussir à corriger un passage qui restera un *crux editorum* si de meilleurs manuscrits ne viennent nous révéler la vraie leçon; il se trouve l. III, c. 84 (p. 81, l. 29 et suiv.) : *cum adolevit ossa pristini corporis inclusa murra Ægyptum exportat et in urbe quam Solis adpellant flagrantibus archiobustis* (le cod. Pragensis porte *argelobustis*) *inferens memorando funere consecrat.*

M. P. n'a donné aucune note explicative, en sorte que les éditions de Vossius et de Tzschucke, où sont réunis d'excellents matériaux pour l'interprétation, conservent à ce point de vue presque toute leur valeur. Un index très-complet termine le volume. J. Kl.

---

63. — **Geschichte der Logik** im Abendlande von Dr Carl Prantl, Professor an der Universitæt und Mitglied der Akademie zu München. Dritter Band. Leipzig, Hirzel, 1867. In-8°, viij-426 pages. — Prix : 10 fr.

Le troisième volume de l'ouvrage de M. Prantl comprend l'histoire de la logique en occident depuis le commencement du XIIIe siècle jusqu'à Occam inclusivement. M. P. s'est renfermé strictement dans son sujet; il expose ce que l'on rencontre d'important en chaque auteur sur la nature et le but de la logique, sur la question des universaux, le principe d'individuation et les matières traitées dans l'*Introductio* de Porphyre, sur les catégories, le jugement, le syllogisme et les sophismes. Par une sorte de bizarrerie difficile à expliquer, M. P. s'est interdit pour ainsi dire systématiquement d'avoir recours, soit par lui-même, soit par autrui, aux sources manuscrites, à deux ou trois exceptions près. Il lui aurait pourtant suffi même de faire prendre de simples renseignements pour vérifier que les passages, qu'il croit interpolés dans le *Speculum doctrinale* de Vincent de Beauvais et dans la Logique d'Occam, se rencontrent dans tous les manuscrits que l'on possède à Paris et qui sont du XIVe siècle [1]. Il aurait pu s'épargner la

1. Les chapitres 22-28, 32, 33, 34, 35, 36, 38 du IIIe livre du *Speculum*, qui paraissent suspects à M. P. (pp. 81-83), se retrouvent en entier avec les mêmes numéros d'ordre dans le manuscrit de la Bibliothèque impériale 6428 (f°s 70-73, XIVe siècle) et dans celui de l'Arsenal (Histoire, 114, XIVe s.). — On a à Paris quatre manuscrits de la

peine très-inutile de comparer quarante-huit éditions imprimées (p. 34) d'un ouvrage du XIIIe siècle, les *summulæ* de Pierre d'Espagne; il était plus court et plus décisif d'examiner les manuscrits les plus anciens [1]. Au reste je ne pense pas que l'exploration des manuscrits (du moins de ceux qui sont à Paris) modifie sensiblement, soit dans l'ensemble, soit dans les détails, le résultat des recherches de M. Prantl. Presque tous les ouvrages importants faits sur la logique aux XIIIe, XIVe et XVe siècles ont été imprimés; et ces publications sont toutes rassemblées dans la belle bibliothèque de Munich, que M. P. a eue à sa disposition.

Une vue nouvelle, propre à M. P. et capitale pour l'histoire de la scolastique, c'est que si la science elle-même n'est pas restée au XIIe siècle et dans les âges suivants telle qu'elle avait été transmise, les auteurs qui la représentent aujourd'hui pour nous sont absolument dépourvus d'originalité personnelle (pp. 129, 182, 203). En effet, quand on voit apparaître pour la première fois dans un auteur des théories, des distinctions, des expressions techniques qu'on n'a pas rencontrées auparavant, on peut affirmer que cet auteur n'en est pas l'inventeur, qu'il les a puisées dans des devanciers que nous ne connaissons plus, et qu'elles ont été imaginées par des hommes dont les écrits et même le nom ne nous sont pas parvenus. Ainsi Duns Scot paraît au premier abord un auteur tout à fait original; il développe en particulier dans l'ouvrage intitulé *de Modis significandi*, qui se trouve en tête du premier volume de ses œuvres, toute une théorie grammaticale qui semble nouvelle. Pourtant elle ne lui appartient pas; on retrouve ailleurs, dans le même temps et avant lui, les mêmes définitions établies dans les mêmes termes et par les mêmes considérations. M. P. aurait pu rattacher ce caractère remarquable qu'il a eu le mérite de signaler le premier dans toute la littérature scolastique, aux conditions où elle s'est produite. Tous ces ouvrages ont été composés par des professeurs en vue de l'enseignement; et qui dit enseignement dit transmission. L'esprit le plus original et le plus fécond ne pourrait créer une science de toutes pièces ni fournir un cours avec ses inventions personnelles. Quand on enseigne, on enseigne en grande partie avec les idées d'autrui. Les traités de logique du moyen-âge ne sont et ne pouvaient être que des compilations qui reproduisent les mêmes choses souvent dans le

Logique d'Occam, tous du XIVe siècle, trois à la Bibliothèque impériale, 6430, 6431, 6432, un à la Bibliothèque Mazarine, 586. Tous les passages que M. P. considère comme des interpolations de la fin du XVe siècle (p. 329; voir p. 396, notes 961, 962; p. 409, note 1005; p. 419, note 1042) se retrouvent dans les quatre manuscrits, excepté les mots cités p. 409, note 1004; seulement le manuscrit 6432 est mutilé et s'arrête un peu avant la fin du premier traité de la troisième partie. Je reviendrai plus bas sur le traité *de Obligationibus*, qui se trouve dans 6430 et 586.

1. Nous sommes pauvres à Paris en manuscrits des *Summulæ*. Je ne trouve qu'un manuscrit complet, de 1434, à la Bibl. Mazarine, 587 A. Voici ce que j'ai trouvé à la Bibl. impériale: fonds du roi, 6657 (XIVe s.), mutilé. Il manque la fin des *Parva logicalia* depuis « alii distingunt eo » (cf. Prantl, p. 67, note 255). — Fonds Sorbonne, 1803 (XIVe s.), contient les cinq premiers traités et après quelques préceptes de grammaire, le sixième d'une autre écriture et mutilé à la fin. — On a plusieurs gloses: 6433 (XVe s.) f° 153 — 258 v° incomplet. — 6675 (XIVe s.) mutilé. — 6676 (XVe s). — Fonds Sorbonne: 957 (XIVe s.), se termine avec le cinquième traité. — Voir plus bas pour Lambert d'Auxerre.

même ordre et presque dans les mêmes termes. En un mot ce sont des livres de classe, des dictées de cours.

Il résulte de là que les divisions établies pendant longtemps dans l'histoire de la scolastique sont tout à fait arbitraires. M. Hauréau en avait déjà fait la remarque et M. P. le fait ressortir. Il fait encore observer avec beaucoup de raison que dans l'histoire de la logique les distinctions de réalistes et de nominaux, de Thomistes et de Scotistes n'ont aucune importance (pp. 181, 233). Il est singulier qu'avec des vues aussi justes sur le peu de valeur des individus, M. P. ait cru devoir exposer l'histoire de la logique à partir du XIIIe siècle, en prenant les auteurs successivement les uns après les autres dans l'ordre chronologique. Cependant « pour ménager, dit-il (p. 178), des repos au lecteur et » pour ne pas grossir outre mesure les chiffres qui numérotent les remarques, » il a subdivisé l'histoire de la logique depuis la fin du XIIIe siècle jusqu'au commencement du XVIe en quatre parties qu'il intitule ainsi : les opinions des différents partis se formulent peu à peu, développement luxuriant de la logique scolastique, première apparition de la renaissance, seconde floraison de la scolastique. Cette disposition est tout à fait arbitraire; elle entraîne beaucoup d'obscurités, de longueurs, de fastidieuses répétitions. Il était plus conforme à la nature du sujet d'exposer collectivement, par ordre de matières, en adoptant la disposition qui prédominait alors dans l'enseignement.

Au fond il résulte des travaux de MM. Hauréau et Prantl que l'histoire de la scolastique se divise en trois périodes : la première, de Charlemagne à la fin du XIe siècle; la seconde, de la fin du XIe siècle au commencement du XIIIe; la troisième, du commencement du XIIIe siècle au commencement du XVIe. Pendant ces trois périodes on n'a pas enseigné la science directement et en elle-même, mais en commentant les textes qui faisaient autorité. Pour la première période ces ouvrages étaient, d'après M. P. (*Geschichte*, etc., II, 4), la partie de Martianus Capella qui se rapporte à la dialectique, les *Principia dialecticæ* et les *Categoriæ* de saint Augustin, le traité *de Dialectica* de Cassiodore, et tous les ouvrages de Boëce qui sont relatifs à la dialectique, à l'exception des traductions des premiers et des seconds Analytiques, des Topiques et des *Sophistici Elenchi*. J'ajouterai qu'on a connu aussi le traité de dialectique qui forme dans nos éditions le 3e livre du *de Dogmate Platonis* d'Apulée et qui était intitulé *periermeniæ*. On lit dans un manuscrit du commencement du Xe siècle (bibl. imp., 6288, f. 127 v.), à la fin d'un morceau *de Sillogismis dialecticis* : « has formulas cathegoricorum sillogismorum qui plene nosse desiderat librum legat qui scribitur periermeniæ Apulei. » Et l'ouvrage d'Apulée se trouve immédiatement après (f. 127 v° — 134); il est également mentionné, ainsi que la traduction des Topiques d'Aristote par Boëce dans une énumération des livres qui contenaient la science de la logique, écrite au IXe siècle [1]. On a suivi la tradition jusqu'à la fin du

1. A la suite de *Themestii de arte dialectica* (extrait de Boëce, *de differentiis Topicis*), Sorbonne, 1476 : « Illud autem competens indicavimus recapitulare breviter quorum labore in latinum eloquium res iste pervenerunt, ut nec auctoribus gloria sua pereat et nobis plenissime rei veritas innotescat. Isagogen transtulit patricius Boetius, commenta quæ

XIe siècle sans y apporter de modifications sensibles. Il en a été tout autrement au XIIe siècle. Il y eut alors une sorte de renaissance, une activité intellectuelle très-vive, un mouvement de rénovation et d'invention en logique comme dans tout le reste. Les hommes qui vivaient en ce temps avaient conscience du changement; car on lit dans le traité de dialectique publié en 1132 par Adam du Petit-Pont (Sorbonne, 1771, f. 164 v.) : « Tandem autem sciendi studio velut iam iterum incipiente, attentioni neglecta repetenti ex plerisque artium institutionibus eorum ad que sunt artis notitiam redintegrari accidit. » On ne connaissait pourtant pas encore les Analytiques, les Topiques, ni les *Sophistici elenchi* d'Aristote en eux-mêmes, au moins dans la première moitié du XIIe siècle, quoi qu'on n'en ignorât pas l'existence et qu'il en transpirât quelque chose [1]. Mais le mouvement qui anime alors la logique en est complètement indépendant. La dispute très-cultivée autrefois à l'Académie et au Lycée paraît avoir repris faveur dans ce siècle et devint un exercice ordinaire dans les écoles. C'est à cette période qu'il faut rapporter l'invention de tous les termes nouveaux inconnus à l'antiquité qui s'introduisirent en logique et aussi en grammaire. Le XIIIe siècle me paraît absolument dépourvu d'originalité. Il ne diffère du siècle précédent que par l'emploi qu'il fait de tous les écrits d'Aristote et de ceux des Arabes, et par les formes de l'exposition qui sont celles de la dispute et qui se retrouvent partout les mêmes. Quelque sujet que l'on traite, on pose la question, on expose les raisons pour une solution, les raisons contre, et on énonce la solution qu'on adopte, en répétant les raisons contraires. Dès le XIIIe siècle le corps des textes qui font autorité en logique est constitué, comme on le voit indiqué dans le manuscrit du fonds Sorbonne, 1797 (f. 162) : les livres qui sont de l'essence de la logique (*de esse logice*) sont les premiers et les seconds

(que?) ei gemina derelinques (?). Categorias idem transtulit patricius Boetius, cuius commenta tribus libris ipse quoque formavit. Periermenias supra (memoratus) patricius Boetius transtulit in latino (*sic*), cuius commenta ipse duplicia minutissima disputatione tractavit. Apuleus (*sic*) vero Madaurensis sillogismus (*lisez* sillogismos) cathegoricus (*lisez* cathegoricos) breviter enodavit. Supra memoratus vero patricius Boetius de sillogismis hyppotheticis (*sic*) lucidissime pertractavit. Topica Aristotelis uno libro Cicero transtulit in latinum, cuius commenta prospector atque amator latinorum patricius Boetius octo libris exposuit. Nam et predictus Boetius patricius eadem topica Aristotelis octo libris in latinum vertit eloquium. »

1. M. P. a rassemblé les textes dans son second volume, pp. 98-108. Il a mal rencontré en conjecturant (p. 104) que l'*Ars disserendi* d'Adam du Petit-Pont était tirée des Premiers Analytiques; il n'y a pas le moindre rapport entre les deux ouvrages. Nous avons deux manuscrits de l'ouvrage d'Adam : fonds Saint-Victor, 32 (XIIIe siècle), f° 246-272, incorrect au dernier point et à peu près inintelligible; fonds Sorbonne, 1771 (XIIe siècle), f° 163-226, remarquablement correct. L'ouvrage est divisé en trois livres dans 1771, mais n'en a que deux dans 32. Il est incomplet dans les deux manuscrits; seulement dans 32 il y a après « quinque modorum multiplex apparet » un membre de phrase de plus. Il est singulier que le Bibliothécaire de Saint-Victor, qui vivait à la fin du XVe siècle, ait indiqué en tête du manuscrit 32 par les mots « duo libri logice Alexandri » l'ouvrage qui porte pourtant en tête la suscription donnée par M. Cousin (Fragments de philosophie scolastique) et le nom d'Adam. Le manuscrit 1771 porte simplement, sans nom : « Artis dialectice liber primus incipit; » et à la fin du volume, l'ouvrage est indiqué d'une main du XIVe siècle par le titre « Dyalectica Alexandri. » Je ne puis donner ici une analyse de l'ouvrage; il est tout à fait en dehors de la tradition et traite surtout de la dispute.

Analytiques, les Topiques, les *Sophistici elenchi*, les Catégories et le *de Interpretatione* ou *peryarmenias* comme on écrivait alors; « verum tamen sunt quidam alii libri, qui non sunt de esse logice, sed de bene esse, sicut liber Porphirii, liber Sex principiorum [1], liber Divisionum Boetii et ejus Topicorum [2]. » Je ne vois pas que le XIVe et le XVe siècle aient apporté aucune modification importante à ce que leur a transmis le XIIIe. M. P. croit (p. 419) que la théorie de ce qu'on appelait *obligationes* et *insolubilia* est postérieure à Occam. C'est une erreur. Elle apparaît déjà toute formulée, comme elle l'est dans le traité attribué à Occam [3], établie avec les mêmes dispositions et à peu de chose près, les mêmes divisions, dans l'ouvrage que contient le manuscrit du fonds Sorbonne, 1797 (f. 54 vo : Obligatio secundum quod nos utimur hoc nomine in sophismatibus — 62 vo respondendum est dubie. Expliciunt obligationes magistri W.) [4]; un peu plus haut on trouve dans le même manuscrit un traité *de insolubilibus* (f. 46: Circa tractatum de insolubilibus primo sciendum — 50 vo ego dico falsum). Non-seulement l'écriture de ce manuscrit est de la fin du XIIIe siècle; mais ce qui tranche la question, comme me l'a fait remarquer M. Léopold Delisle, c'est que le manuscrit a été légué à la maison de Sorbonne par maître Pierre de Limoges, qui est mort à la fin du XIIIe siècle.

Ainsi le XIIe siècle est la seule époque du moyen-âge à laquelle on puisse reconnaître quelque invention et quelque originalité. Ce mérite, très-relatif,

1. On n'était pas sûr au XIIIe siècle que cet ouvrage fût de Gilbert de La Porrée; on lit dans un traité du XIIIe siècle (Sorb., 1797, fo 167 vo) : « Nomen actoris... non est certum, et propter hoc communi voce actor dicitur. Quis tamen fuerit actor iste, utrum Aristoteles vel Gilbertus Porretanus, non est curandum... Necessitas huius libri ex hoc accipitur, quia in Predicamentis determinat complete de IIII primis predicamentis, de aliis autem imperfecte et incomplete. » Rien ne prouve qu'Albert le Grand ait eu *le triste mérite* (voir M. P., p. 103) d'avoir introduit ce livre dans l'Organon; je ne lui accorderais même pas cette *originalité*.

2. Même énumération dans Siger de Brabant, qui dit des livres qui ne sont pas d'Aristote (Sorb., 956, fo 65) : « Liber... Porphirii ordinatur principaliter ad librum Predicamentorum, et liber Sex principiorum ad expletionem libri Predicamentorum, et liber Divisionum Boetii et Thopicorum Boetii ad librum Thopicorum Philosophi. » Dans un traité du XIVe siècle (Sorb., 956, fo 64) on ajoute les traités de Boëce *de Sillogismis cathegoricis, de Sillogismis ypotheticis*. On voit (*ibid.*, fo 62 vo) qu'on ne savait plus alors que la *logica vetus* avait été ainsi appelée parce qu'elle comprenait les parties de l'Organon anciennement connues, les Catégories et le *de Interpretatione*, tandis que la *logica nova* comprenait celles qui n'avaient été connues que depuis le XIIe siècle, les Analytiques, les Topiques et les *Elenchi* : « Loyca vetus vocatur loyca vetus, quia, antequam Aristoteles componeret ipsam, habuit plura ab antiquis. Nova loyca dicitur nova, pro tanto quia Aristoteles eam de novo adinvenit. »

3. Ce traité précède le *de Fallaciis* dans le manuscrit de la Bibl. Maz. 586, fo 132 vo; il le suit dans le manuscrit de la Bibl. imp. 6430, fo 125; il manque dans le manuscrit de la Bibl. imp. 6431. On lit dans les trois manuscrits (6430, fo 111; 6431, fo 67; 586, fo 129 vo) le passage suivant : « Sed hoc nunquam faciendum est, nisi in arte obligatoria et durante tempore obligationis, de qua arte *forte* aliquid inferius dicetur. » Le manuscrit 6431, qui n'a pas le traité *de Obligationibus*, est le seul qui ajoute le mot *forte;* ce mot manque dans les deux manuscrits où le traité se trouve. En tout cas ce passage, qui n'a certainement pas été interpolé au XVe siècle (voir M. P. p. 419, note 1042), montre que cette théorie est antérieure à Occam.

4. Le même ouvrage se retrouve dans Sorbonne, 956 (XIVe siècle), attribué à Walter Burleigh : « Expliciunt obligationes date a magistro Galtero Burley. Amen. »

qu'il ne faudrait pas s'exagérer, M. P. le réduit encore en attribuant au Byzantin Michel Psellus la théorie des *proprietates terminorum*, dont il a le premier signalé l'importance dans l'histoire de la logique depuis le XIIIe siècle. Je crois qu'on peut établir que cette innovation n'est certainement pas d'origine byzantine et a été imaginée en occident, probablement à la fin du XIIe siècle.

Cette théorie qui servait à démêler les ambiguités des termes et à résoudre les sophismes, est exposée dans six traités, connus (je ne sais depuis quelle époque) sous le nom de *Parva logicalia*, et qui terminent l'abrégé de logique très-répandu au moyen-âge sous le titre de *Summulæ* et attribué à Pierre d'Espagne, qui est mort pape en 1277 sous le nom de Jean XXI. En 1597 un théologien allemand, Elie Ehinger, publia à Augsbourg, d'après un manuscrit qui se trouve aujourd'hui à la bibliothèque de Munich (n° 548) et qui est, dit-on, de la fin du XIVe siècle, un abrégé de logique en grec, identique aux *Summulæ* et intitulé : τοῦ σοφωτάτου ψελλοῦ εἰς τὴν Ἀριστοτέλους λογικὴν ἐπιστήμην σύνοψις. Cet abrégé (que je désignerai sous le nom de *Synopsis*) ne contient que le premier traité des *Parva logicalia*, le traité *de Suppositionibus;* les cinq autres manquent. Si la *Synopsis* est réellement de Michel Psellus, qui vivait à la fin du XIe siècle, les *Summulæ* n'en sont que la traduction. M. P. l'a soutenu très-vivement (*Gesch.*, II, 288). Il est convaincu que l'ouvrage de Psellus a été introduit en occident au commencement du XIIIe siècle et qu'il a été traduit alors soit par Pierre d'Espagne, soit par un autre que Pierre d'Espagne a copié. Cette assertion a été combattue[1] par des objections auxquelles M. P. ne répond pas dans son 3e volume, et je ne vois pas qu'il produise en faveur de sa thèse un seul argument nouveau de quelque valeur. Remarquons d'abord qu'on a de Michel Psellus un traité des Catégories tout à fait conforme à la tradition byzantine et très-différent à tous égards du traité correspondant de la *Synopsis*. Ensuite la *Synopsis* est un ouvrage absolument isolé dans la littérature byzantine. Non-seulement on ne trouve auparavant aucun des termes de logique et de grammaire (ὑπόθεσις, ὄνομα οὐσιῶδες, τρόπος τῆς σημασίας) dans l'acception où les offre la *Synopsis;* mais ce qui est plus grave, il n'y en a pas trace après. Les logiciens byzantins n'ont jamais employé la considération de la *suppositio* (ὑπόθεσις) qui eut tant d'importance pour ceux de l'occident depuis le XIIIe siècle; et les grammairiens byzantins n'ont jamais employé les termes de ὄνομα οὐσιῶδες, τρόπος τῆς σημασίας, tandis que tous les grammairiens occidentaux, dès le commencement du XIIe siècle, désignent par *nomen substantivum* ce que nous appelons encore aujourd'hui substantif, et par *modus significandi* la propriété par laquelle une partie du discours diffère d'une autre. Ce qui ne sépare pas moins la *Synopsis* de toutes les autres productions byzantines, c'est que l'auteur cite Priscien comme une autorité en grammaire (p. 41), Boëce, comme une autorité en logique (p. 79), qu'il emploie pour des exemples familiers les noms de Caton (p. 7) et de Cicéron (p. 256 et 324). Ensuite il est évident, comme l'a déjà remarqué Daunou (*Histoire littéraire de la France*, XIX, 331), qu'un homme qui, comme Pierre d'Espagne, dérive *dyalectica* de

1. Voir la *Revue archéologique*, 1864, p. 267-281.

« *dya*, quod est duo, et *logos*, quod est sermo, » n'a pas traduit du grec [1]. D'autre part la *Synopsis* présente des latinismes évidents. Si l'auteur du texte grec n'avait pas eu sous les yeux un original latin « disputatio non potest haberi, nisi mediante sermone », il n'aurait pas écrit (p. 1) : ἡ διάλεξις οὐ δύναται γενέσθαι, εἰ μὴ μεσιτεύοντος λόγου, mais il aurait mis διὰ μέσου λόγου. Il faut qu'il ait lu « substantia animata sensibilis convertitur *cum* animali », pour écrire contrairement à l'usage (p. 83) : τὸ οὐσία ἔμψυχος αἰσθητική ἀντιστρέφει μετὰ τοῦ ζώου. On dit toujours en grec πρὸς τὸ ζῷον, comme on le trouve du reste plus bas, p. 224. Je crois bien que c'est encore le latin « locus est *sedes* argumenti » qui a induit à écrire (p. 226) : ἔστι τόπος ἕδρα ἐπειχειρήματος. Enfin il me paraît impossible d'expliquer autrement que par la tyrannie exercée par un texte sur celui qui le traduit, les deux définitions étymologiques qui suivent : τὰ ἄτομα τῆς οὐσίας διὰ τοῦτο λέγονται πρῶται οὐσίαι, διότι πρώτως ὑπόκεινται ἄλλοις (p. 113). « Individua substantie dicuntur prime substantie, quia primo substant aliis. — καθὸ δὲ τίθεται ὑπὲρ ἄλλου, ὥστε δῆλον τοῦτ' ἀποδεῖξαι, ἔστι πρότασις (p. 228). « Prout ponitur pro alio in premissis, est propositio, que propositio dicitur, secundum quod est in premissis ad probandam conclusionem. » Il fallait évidemment écrire dans la première définition ὑπόστασις au lieu de οὐσία, qui répond bien, en général, mais non ici à *substantia*, et dans la seconde, τείνεται πρὸ ἄλλου au lieu de τίθεται ὑπὲρ ἄλλου, qui n'a aucun rapport avec l'étymologie de πρότασις, mais qui rend littéralement *ponitur pro alio*. Telles sont les difficultés à mon avis insurmontables qui s'opposent à ce que l'on considère les *Summulæ* comme une traduction de la *Synopsis*.[2]

On ne rencontre d'ailleurs dans la tradition grecque et byzantine rien à quoi on puisse rattacher les termes nouveaux de logique et de grammaire qu'offrent les *Parva logicalia*, tandis qu'on peut en suivre la généalogie dans la tradition occidentale du XIIe siècle. M. P. soutient (III, p. 18) que les termes grammaticaux ὄνομα οὐσιῶδες, τρόπος τῆς σημασίας viennent des commentateurs grecs d'Aristote, qui emploient aussi les mots οὐσιώδης, τρόπος, σημαντικόν. Mais il faudrait démontrer qu'ils les emploient dans le sens grammatical qu'ont reçu en occident les termes correspondants de *nomen substantivum* et de *modus significandi* dès le commencement du XIIe siècle, bien avant l'époque que M. P. assigne à l'intro-

1. Il explique ailleurs *amphibolia* par : *amphi, quod est dubium, et bole, quod est sententia.*

2. M. P. semble croire (p. 55, note 220) que Pierre d'Espagne a fait de *totidem* un *nomen*, parce qu'il y avait dans l'original grec τοσοῦτοι. Mais d'abord il ne pouvait y avoir ici rien de correspondant dans un original grec, attendu que le grec n'a pas de mots qui répondent directement à *totidem;* ensuite en considérant *totidem* comme un nom, Pierre d'Espagne ne fait que suivre la tradition grammaticale du moyen-âge, qui n'admettait avec Priscien que quinze pronoms (*Inst. Gr.* XII, 1) et rangeait tous les autres mots que nous appelons pronoms parmi les noms (*Inst. Gr.* II, 30). Je ne comprends pas comment Pierre d'Espagne aurait traduit *de la façon la plus stupide* ἕτερος par *alter* (M. P. *ibid.*, in der stupidesten Weise). Je ne sais quelle est la force du mot « stupid » en allemand ; mais M. P. abuse peut-être ici et ailleurs de cette expression et d'autres du même genre, qui ne semblent pas assez *objectives*. — J'ajouterai que la *Synopsis* ne me semble pas avoir été traduite sur un manuscrit ancien des *Summulæ;* car elle place le traité *de Suppositionibus* avant le traité *de Fallaciis*, comme on le trouve dans les manuscrits 6657 (XIVe siècle) et Mazarine 287 A (1434). Je doute que cet ordre soit l'ordre primitif, et que ce traité ait été ainsi d'abord détaché des *Parva logicalia*.

duction de la *Synopsis*. Il me paraît impossible d'expliquer au moyen de la langue grecque l'origine du terme de *suppositio*, qui désigne la propriété en vertu de laquelle un substantif représente ce qui est compris dans l'étendue de sa signification, celle du terme *ampliatio* qui marque que cette étendue est augmentée, celle du terme de *restrictio* qui marque qu'elle est restreinte [1]. M. P. y renonce lui-même pour le mot *suppositio*, et il accorde (III, p. 18) qu'il pourrait bien dériver de Priscien, quoique ailleurs (p. 74, note 272) il retire cette concession. Il traduit (II, p. 288) *ampliatio* par αὔξησις qui signifierait plutôt *amplificatio*, et *restrictio* par μείωσις qui répondrait plutôt à *diminutio*. Le mot *suppositio* se rencontre déjà au commencement du XIIe siècle dans le grammairien Pierre Hélie avec un sens tout voisin de celui qu'il a eu depuis [2]. On rencontre également dans des auteurs du XIIe siècle les verbes *ampliare* et *restringere* signifiant *étendre* et *restreindre l'étendue d'une règle* [3]. J'ajouterai que si ces termes avaient été traduits du grec, ils en auraient conservé la forme. Les traducteurs de ce temps ne s'inquiétaient pas de chercher des équivalents pour les termes techniques. Ils traduisent ἐξ εἰκότων par *ex ycotibus*, ἀνομοιομερῆ par *anomiomera*; ils auraient traduit ὑπόθεσις par *ypothesis* et non par *suppositio*. M. Prantl s'étonne (II, p. 288) que trois auteurs différents du commencement du XIIIe siècle, Guillaume Shyreswood, Lambert d'Auxerre [4] et Pierre d'Espagne aient présenté certains préceptes absolument de la même manière; il en conclut avec raison qu'ils ont puisé à une source commune; mais il dépasse évidemment les prémisses, quand il soutient que cette source est la *Synopsis*. Ils ont puisé dans la tradition des

1. Ainsi dans *omnis homo est animal*, *homo* représente, ou, comme on disait, *suppose pour* (supponit pro) Socrate, Platon, etc. Dans *homo potest esse antichristus*, *homo* suppose non seulement pour ceux qui existent au moment où l'on parle, mais encore pour tous les hommes à venir: il y a *ampliatio*. Dans *homo albus currit*, *homo albus* ne suppose que pour les hommes blancs: il y a *restrictio*.

2. Voir l'article de la *Revue archéologique* cité plus haut.

3. On lit dans un traité de dialectique du commencement du XIIe siècle (Bibl. impér., 6438, f° 8): « Nec regule libri sunt ampliandæ neque restringendæ, nisi propter inconveniens. » Fragments de logique du XIIe siècle (Bibl. imp., 544, f° 108): « Restringenda est igitur hec regula circa propositiones regulariter factas ad modum libri. »

4. Rien ne prouve que Lambert d'Auxerre soit l'auteur de l'ouvrage intitulé *Summa Lamberti* dans le manuscrit de la Bibl. imp. 7392, f° 74 v° (XIVe siècle), *Sommula* (sic) *magistri Lamberti* dans 13966 (olim St-Germain 1619, XIVe s.); les manuscrits Sorbonne 1797, f° 64 v°-131 (XIIIe s.), et St-Germain 1620 (maintenant 13967, XIVe s.), contiennent le même ouvrage, mais sans nom d'auteur. Il y a même lieu de douter de cette identification; car l'ouvrage est très-semblable aux *Summulæ* de Pierre d'Espagne, qu'il reproduit parfois littéralement (voir M. P. pp. 30-31), et je crois qu'elles sont désignées dans la phrase par laquelle il commence: « Ut novi auditores artium plenius intelligant ea que in *summulis* docentur, valde utilis est cognitio dicendorum. » C'était ainsi qu'on désignait habituellement l'ouvrage de Pierre d'Espagne, comme on le voit dans Duns Scot cité par M. P. p. 225, note 183. Je ne vois pas que ce mot ait jamais désigné, comme l'avance M. P. (p. 25), des manuels de logique composés à l'imitation de la *Synopsis*. Le mot *artista* employé au début de l'ouvrage ne me paraît pas appartenir au commencement du XIIIe siècle, avec le sens d'*étudiant de la Faculté des arts*. L'ouvrage de Lambert est probablement un commentaire sur les *Summulæ* de Pierre d'Espagne, composé suivant la méthode du XIIIe siècle. Il se termine par les Catégories dans les manuscrits 7392 et 13966, par le traité *de Relativis* dans les deux autres. Le dernier traité, *de Dictionibus syncategorematicis*, manque dans Lambert. Peut-être ne faisait-il pas encore partie des *Summulæ*, et il n'est pas sûr que les *Parva logicalia* soient de Pierre d'Espagne.

écoles qui remontait probablement à la fin du XIIe siècle. On cherchera vainement dans la tradition grecque après Aristarque une époque où la logique et la grammaire se soient unies étroitement. Elles sont restées toujours séparées. Il n'en a pas été ainsi en Occident, au XIIe siècle; on voit par les auteurs de ce temps que les deux sciences se firent beaucoup d'emprunts sans pourtant se fondre l'une dans l'autre. La théorie des *proprietates terminorum* est un exemple des emprunts faits alors par la logique à la grammaire. Quelque logicien aujourd'hui inconnu aura imaginé les termes de *suppositio*, *ampliatio*, etc. A cette époque certains auteurs, comme on le voit par Adam du Petit-Pont, se plaisaient à créer des termes nouveaux tous tirés du latin [1]; car on ne savait pas le grec. Toute cette théorie a été évidemment amenée par l'usage de la dispute qui paraît s'être très-répandu au XIIe siècle, qui est devenu universel au XIIIe, et qui a exercé sur les destinées de la logique au moyen-âge une influence dont M. P. n'a pas tenu compte [2]. Au reste les documents nous manquent complètement, du moins à Paris, pour suivre l'histoire de la littérature scolastique à la fin du XIIe et au commencement du XIIIe siècle [3].

On pourrait relever chez M. Prantl quelques fautes de détail inévitables dans un travail aussi épineux. Ainsi le manuscrit de Guillaume Shyreswood porte dans l'extrait donné p. 20, note 66 *Shireskode* et non *Shireshode*, et dans l'extrait donné p. 19, note 64 : « restat *videre* (au lieu de *inde*) », « habens *sufficientiam* (au lieu de *sufficientia*) », « supponit *tantum* (au lieu de *terminum*) ». Celui de Lambert d'Auxerre porte dans ce qui est cité p. 31, note 128, « exilis

1. On lit dans sa Dialectique (Sorb., 1771, f° 186 v°) : « Docendo enim verbis grecissare nec placet nec convenit. » Voici les principes des différents sophismes qui résident dans l'association des mots ou *complexio* (*ibid.*, f° 197) : « Qualiter... ex ipsa complexione sophistica sint principia... dicendum. Sunt autem multipliciter ex coniunctione, ex disiunctione, ex abiunctione, ex transunsione (*lisez* transsumptione), ex conversione, ex perversione, ex traductione, ex defectione, ex intellectione, ex innexione, ex connexione, ex internexione. »

2. C'est encore à la dispute qu'il faut rapporter l'origine de la théorie des *Obligationes* et des *Insolubilia*.

3. La plupart des manuscrits représentant la logique du moyen-âge qui sont à Paris appartiennent au XIVe siècle. Il n'y en a qu'un petit nombre du XIIIe siècle, dont le plus important est le manuscrit Sorbonne 1797. Ceux du XIIe sont également très-peu nombreux; trois manuscrits ou parties de manuscrits sont rapportés à tort au XIIIe siècle dans le catalogue du fonds du roi, tandis qu'ils appartiennent certainement au XIIe : n° 544; traité de dialectique incomplet, f° 94 « Propositum nunc est predicamentorum significationem assignare... Predicamentum est collectio predicabilium vocum ex uno constituta generalissimo et subalternis generibus; — 101 v°, alii ex quibus in singulis dissimilitudo nascitur; » fragments divers de dialectique qui ressemblent à des notes, f° 102-103, f° 103 v°-105 v°, f° 106-109 v°, f° 110-114, f° 131-133 v°, f° 138-139; — n° 3237, gloses sur l'*Introductio* de Porphyre, f° 125 « Preparans Porphirius introductiones ad predicamenta — 130 videntur de eodem predicamento agere circa proprium et speciem licet agente de diversis. Expliciunt glosule Porphirii. » — 6438 (peut-être de la fin du XIe s.); traité de dialectique en six livres, f° 1 « Cum difficultas et prolixitas loyce discipline multis et maxime nedibus et tardis ingenio fastidium generent,... nos revolventes utriusque (*Aristote et Boëce*) doctrinam... excerpsimus aliqua ex eorum regulis — 107 possunt etiam aliis modis fieri sillogismi, si diligenter inquiruntur. Explicit liber. » Les siècles antérieurs au XIIe fournissent encore moins. Le traité anonyme de dialectique contenu dans le manuscrit 7730 (qui est du IXe siècle, et non du XIe), f° 15 v°-19 v°, n'est autre chose que les *Principia dialecticæ* de saint Augustin.

immobilis (au lieu de *mobilis*). — P. 180. Le texte de la bataille des sept arts d'Henri d'Andeli (et non *Andly*) a été publié par M. Jubinal à la suite de son édition de Rutebeuf, t. II, p. 415 et suiv. — P. 216. Il n'est pas exact de dire que le mot qui signifie (*significat*) comme *dictio*, *signifie en commun avec d'autres* (*consignificat*) comme partie du discours. *Consignificat* veut dire (pour prendre le langage d'aujourd'hui) que le mot unit à l'idée signifiée par la racine, l'idée signifiée par la forme qui le caractérise comme partie du discours. L'idée de *douleur* est la *significatio* de *dolere*; l'idée d'*action* ou d'*état* est sa *consignificatio*. — P. 363. *Cifra* signifie *zéro* et non *chiffre* dans le latin du moyen-âge. Il avait conservé son sens étymologique.[1]

Tout en me croyant obligé de combattre M. P. sur un certain nombre de points et bien que je n'ignore pas à quoi je m'expose en le contredisant, je n'hésite pas à reconnaître et à dire hautement que son ouvrage est fait avec beaucoup de soin, qu'il est plein de vues générales justes et neuves, de détails instructifs, qu'il est propre à donner une idée exacte et précise de la logique du moyen-âge. Les citations des textes originaux sont très-multipliées; et comme l'ouvrage se termine par un index de tous les termes techniques, il pourra être utile même à ceux qui ne savent pas l'allemand et qui trouveront la terminologie scolastique définie par les auteurs eux-mêmes. Enfin on ne peut pas adresser à M. P. le reproche qu'il fait à certain savant français de hasarder des assertions gratuites, « qui ne font pas avancer la science. »

CH. THUROT.

---

64. — **Die Juden in Deutschland wæhrend des Mittelalters** in politischer, socialer und rechtlicher Bezielung, von Otto STOBBE. Braunschweig, C. A. Schwetschke und Sohn (M. Bruhn), 1866. Gr. in-8°, x-312 pages.

Depuis le savant ouvrage de Basnage on a plus d'une fois traité l'histoire des Juifs en France, surtout après que l'Académie des inscriptions et belles-lettres eût mis au concours pour 1823 le tableau des destinées du peuple d'Israël en occident depuis le Ve jusqu'au XVIe siècle. Les ouvrages de MM. Arthur Beugnot, C. Malo, Capefigue, et Depping ont d'ailleurs une valeur fort inégale et qu'il ne nous appartient pas de déterminer ici, pas plus que celle des ouvrages plus spécialement consacrés à l'histoire des Juifs en France, dont notre littérature s'est enrichie depuis. En Allemagne c'est le grand ouvrage de Jost qui marque une ère nouvelle dans l'historiographie juive des temps modernes. Après le livre plus succinct de Dessauer, il faut mentionner surtout le

1. Quelques fautes du même genre se sont glissées dans l'article relatif à Siger de Brabant de l'*Histoire litt. de la France*, XXI, p. 117 et suiv. Le manuscrit Sorb. 940, f° 1 porte *congruum* et non *coniugatum*, f° 19 « oratio *aut* » et non « oratio *autem* », « significata *per* » et non « significata *quoad*. » Le manuscrit Sorb. 956, f° 61 porte *divisivus* et non *diversivus*, *litigiosus* et non *lingiosus*, f° 72 « ars *priorum* » et non « ars *posteriorum*. » En outre, non seulement cet ouvrage de Siger est relatif aux premiers Analytiques, mais il ne commence qu'au f° 65 : « Logica est pars organica philosophie, ut dicit Simplicius. » Les 215 questions de logique avec les réponses toutes fort courtes, que contiennent les f°s 61-64, sont un autre ouvrage anonyme, tout à fait distinct, dont le dernier f° manque. On lit très-distinctement, f° 61 : « sillogismus *medicus* est qui probat membra divisionis; » mais le mot est sans doute altéré. Enfin il faut lire dans le manuscrit Sorb. 963, f° 56 v°, *tria* au lieu de *varia*, *communis* au lieu de *conceptionis*, *materia* au lieu de *anima*, *communem* au lieu de *conceptionem*.

grand travail de M. Grætz[1] qui dans une série de volumes, sous des titres divers et sans suivre l'ordre chronologique, nous a retracé peu à peu les destinées du peuple juif depuis ses origines jusqu'à nos jours, ainsi que le développement des idées morales, religieuses et scientifiques qui se sont manifestées dans son sein.

L'histoire des Juifs au moyen-âge offre, on le comprend, des difficultés toutes particulières. Nous ne voulons point parler ici des tendances de race et de religion, des sympathies ou des antipathies personnelles qui pourraient guider un auteur dans des études de ce genre, car de telles tendances sont incompatibles avec l'histoire sérieuse; mais même au point de vue de l'historien consciencieux on rencontre d'énormes difficultés. Où trouver en effet des sources sûres et suffisantes? Un peuple persécuté de pays en pays, expulsé presque partout, chargé de haines séculaires et ne réussissant pas toujours à protéger la plus misérable des existences contre ses persécuteurs, n'aura certes pas le temps d'écrire les annales de son martyre; les persécuteurs à leur tour méprisaient trop cette race malheureuse pour s'intéresser à ses souffrances et pour les transmettre à l'histoire. Les chroniques du moyen-âge ne font guère que nous signaler les recrudescenses de la haine populaire et les points culminants de la persécution. Trouverons-nous des guides plus sûrs dans les documents juridiques que nous ont conservés les archives des villes et des évêchés? Nous possédons une ample moisson de ces documents, mais ils nous inspirent, à vrai dire, quelque défiance. Ces priviléges, ces sauf-conduits, ces arrêtés de législation locale ont-ils été bien réellement et constamment en vigueur? Nous retracent-ils le tableau fidèle de l'existence des Juifs au moyen-âge? Ne risquons-nous pas, en acceptant ces textes avec trop de confiance, de croire les Juifs, je ne dis pas plus heureux, mais moins misérables qu'ils ne l'étaient en effet? Je m'explique. Pour un grand nombre de cas (priviléges d'habiter en tel ou tel endroit, protections accordées aux commerçants, aide du pouvoir judiciaire pour forcer les débiteurs récalcitrants, etc.), nous savons de source très-certaine que les parchemins des Juifs ne leur servaient d'ordinaire en rien. On vendait au poids de l'or à telle communauté israélite le droit d'asile dans la cité et le lendemain peut-être, à la suite d'un mouvement populaire ou pour tout autre motif, elle était expulsée tout entière. La charte officielle n'en reposait pas moins dans les archives et semble y faire foi d'une tolérance qui n'a point existé. Jusqu'à quel point ce fait incontestablement établi pour un grand nombre de cas pourrait-il être généralisé, si l'on avait les moyens de contrôle nécessaire? C'est une question insoluble à vrai dire, mais qui nous permet d'affirmer qu'il faut renoncer à obtenir un tableau *absolument* fidèle de la condition des Juifs au moyen-âge; on ne fera jamais leur histoire que par *à peu près*.

Toutes ces difficultés n'ont pas effrayé M. Stobbe, l'auteur du livre que nous devons examiner ici. Professeur de droit à l'université de Rostock, il fut amené à concevoir cet ouvrage par l'étude des sources du droit germanique, auxquelles

1. Les volumes de M. Grætz, quoique formant une *Histoire des Juifs*, ne portent pas ce titre commun. Classés par ordre chronologique, ce sont les vol. IV-VII de tout l'ouvrage, dont il serait trop long de citer les titres spéciaux, qui se rapportent à la période dont il s'agit ici.

il a consacré de savants travaux. Les nombreux documents relatifs à l'histoire des Juifs en Allemagne qu'il rencontra sur son chemin, l'encouragèrent à consacrer à ce sujet une étude spéciale. Il a borné son travail à l'époque du moyen-âge. Pour exploiter ce champ de recherches, si vaste déjà, il a largement mis à contribution les travaux de ses prédécesseurs, surtout les ouvrages de Grætz et les nombreuses monographies contenues dans la *Revue* de Frankel [1]. L'ouvrage de Wiener [2] avait d'ailleurs facilité les recherches et quelque fréquentes que soient les fautes et les lacunes de son travail, il n'en a pas moins le mérite d'avoir compilé dans ses *Régestes* de précieuses indications, éparses jusqu'ici, et d'avoir ainsi fourni le premier répertoire sur la matière qui nous occupe.

Ce n'est pas l'histoire des Juifs allemands dans son ensemble que nous raconte M. Stobbe. Le jurisconsulte s'est senti naturellement attiré par le côté juridique de la question, qui est en même temps le plus neuf et le plus intéressant. D'autres nous ont retracé déjà le tableau plus ou moins exact des persécutions souffertes par les Juifs au moyen-âge; aucun écrivain n'avait encore éclairci et coordonné les nombreux matériaux que nous possédons sur leur position sociale et politique. L'auteur n'a pas précisément découvert de sources nouvelles, mais il a le grand mérite d'avoir rassemblé à peu près tout ce qui existait en fait d'indications imprimées sur son sujet, et le mérite bien plus rare encore, surtout en Allemagne, d'avoir groupé avec talent et clarté ces données diverses dans une série de chapitres nettement distincts. Son livre que nous regarderions chez nous comme un livre très-savant, il nous le donne modestement lui-même comme un ouvrage populaire, écrit pour le grand public.

Le volume s'ouvre par un aperçu rapide sur l'état des Juifs sous l'empire romain et sous la monarchie franque. Ce fut une époque bien heureuse pour eux quand on la compare aux temps qui suivirent. Plusieurs empereurs, comme Charlemagne et Louis-le-Pieux, les mirent sur un pied à peu près complet d'égalité avec leurs sujets chrétiens. Le clergé lui-même, dans les premiers siècles du moyen-âge, ne se montra que rarement aggressif à leur égard. Tout cela fut changé par le grand mouvement des croisades. Chose triste à dire! ce grand élan de la foi que les historiens se plaisent à nous peindre sous de si riches couleurs, se manifesta partout par de sanglantes émeutes contre les Juifs, et c'est à partir de ce moment que commence pour eux cette longue série de persécutions et d'outrages que la Renaissance et la Réforme affaiblirent à peine et dont le XIXe siècle peut voir encore les dernières traces. Au milieu de la tourmente générale, les empereurs d'Allemagne furent les uniques et faibles protecteurs des proscrits, non pas au nom de la justice, mais pour assurer l'augmentation de leurs revenus. C'est en effet de l'époque des croisades que date la législation singulière qui faisait de tous les Juifs d'Allemagne les *servi Cameræ Imperialis* et leur imposait à ce titre un lourd tribut. Au XIIIe et au XIVe siècle, l'archevêque de Mayence exerçait également une protection fictive spéciale sur tous les Juifs allemands et prélevait pour cela des impôts très-réels. Mais ce patronage même, généralement impuissant, fut bientôt aliéné; tantôt l'empereur

1. Monatschrift für Geschichte u. Wissenschaft d. Judenthums. Breslau, 1851 et suiv.
2. Regesten zur Geschichte d. Juden im Mittelalter. Hannover, 1862.

lui-même faisait cadeau d'une communauté juive à tel de ses seigneurs, tantôt aussi les seigneurs, les évêques et bientôt les villes libres, pressés de restaurer leurs finances, imposaient aux Juifs de leur territoire leur onéreuse protection. L'état de ces derniers allait donc toujours en empirant, surtout lorsque la peur de perdre des revenus aussi lucratifs eut fait priver les Juifs de la liberté de leurs mouvements et les eut parqués dans des quartiers urbains dont il leur était défendu de sortir. L'auteur a réuni de nombreuses données sur les impôts que payaient les communautés juives, mais nous croyons qu'on aurait tort d'appuyer ici sur les chiffres. Dans un tel état de choses qui n'avait rien de légal, il dépendait évidemment du caprice du maître de pressurer plus ou moins ceux qu'il regardait comme ses esclaves. Après avoir imposé la victime à domicile, on l'imposait en voyage. Tout juif, lorsqu'il avait acheté la permission de s'éloigner temporairement, était astreint à prendre un sauf-conduit; mais pillé ou volé pendant le voyage, il n'obtenait que rarement l'appui de ceux qui avaient garanti sa sécurité à prix d'argent. C'est ce que fait ressortir avec raison M. Stobbe dans un chapitre spécialement consacré à l'examen de la valeur pratique de toutes ces chartes et priviléges octroyés aux Juifs. Il conclut nettement que « le manque de protection fut en général le même, qu'ils eussent des priviléges ou non » (p. 45). Pour donner aux vérités générales que nous venons de constater une forme plus concrète, l'auteur passe en revue l'état social et politique des Juifs dans quelques-unes des principales villes d'Allemagne, Nuremberg, Ratisbonne, Cologne et Francfort. Ses descriptions nous offrent le triste commentaire des faits généraux indiqués tout à l'heure; nous y voyons des exactions et des persécutions journalières, et puis à certains jours, sous l'influence du clergé inférieur ou des nobles ruinés, la populace qui se jette sur les malheureux Juifs et les massacre, tantôt sans forme de procès, tantôt avec l'ironie d'une condamnation judiciaire. L'année 1349 surtout est restée tristement célèbre dans les chroniques allemandes par les horribles *auto-da-fé* qui dévorèrent des milliers de victimes. Les masses affolées par la peste noire et les superstitions populaires s'unirent aux classes élevées de la société qui convoitaient les trésors des victimes, pour exterminer en une fois les débris du peuple d'Israël [1].

Les chapitres sur le commerce des Juifs et leurs entreprises financières présentent beaucoup d'intérêt : M. Stobbe nous montre comment jusqu'à l'époque des croisades les Juifs furent en Allemagne les seuls commerçants, au milieu d'un peuple agriculteur. Ce n'est que lors de la mise en contact de l'Europe et de l'Asie que les marchands chrétiens s'emparèrent aussi des transactions commerciales dans l'intérieur du pays et, s'arrogeant bientôt le monopole, exclurent les Juifs de toutes les guildes et corporations de métiers. Ils furent bien obligés alors de se livrer au petit commerce de détail et aux spéculations financières que les canons de l'Eglise défendaient aux chrétiens, sous prétexte d'usure. Peut-on s'étonner que dans la situation précaire qui leur était faite, exposés journellement à tout perdre, ils aient demandé souvent un taux énorme pour leurs prêts d'ar-

1. A Strasbourg on immola plus de deux mille victimes. Le bon chanoine qui nous raconte tranquillement cette hideuse tuerie avoue en terminant que s'ils périrent, ce fut qu'on en voulait à leur argent; pauvres, ils eussent échappé. — Kœnigshovens Elsæssische Chronik (ms.), fol. 211, verso.

gent? Il leur fallait bien vivre cependant et l'on ne sait vraiment de quoi ils auraient dû s'occuper lorsqu'on leur interdisait les carrières militaires, savantes, industrielles et jusqu'au droit de posséder et de cultiver la terre. En général, — M. Stobbe le remarque justement, — l'on ne réfléchit pas assez dans quelle mesure l'oppresssion séculaire qui pesa sur les Juifs a contribué à développer en eux ces défauts et ces travers qu'on leur reproche encore souvent de nos jours.

Nulle part on n'aperçoit mieux combien (dans la théorie comme dans la pratique) les Juifs étaient hors la loi, que par les annulations ou suspensions fréquentes des dettes contractées envers eux, prononcées par l'empereur ou les seigneurs territoriaux; heureux encore, s'ils n'étaient massacrés pour écarter à la fois la créance et le créancier! La législation criminelle ne leur était pas plus favorable que la législation civile. Si dans quelques localités, — à Cologne, par exemple, — ils étaient jugés par leurs coréligionnaires, en général ils étaient soumis à la loi commune, mais avec de nombreuses aggravations; ainsi l'on pouvait employer la torture à leur égard, leur serment ne valait pas celui d'un chrétien, et la prestation de ce serment était entourée pour eux des conditions non-seulement les plus absurdes et les plus dégradantes, mais souvent aussi les plus cruelles (p. 154). A toutes ces souffrances légales, il faut ajouter encore l'humiliation permanente d'un costume particulier qui désignait le Juif aux brutalités de la populace, la défense de faire des prosélytes sous peine de mort, l'exclusion de toute la société chrétienne, les moyens violents qu'on employait pour les forcer à l'apostasie, et l'on a de la peine à comprendre grâce à quelle indomptable énergie ce peuple a survécu à tant de siècles de persécution. — Les cent dernières pages de l'ouvrage renferment un grand nombre de remarques et d'annotations plus ou moins étendues, sur des faits ou des textes cités et mentionnés dans le cours du récit. Nous n'aimons pas, pour notre part, ce système qui tend à se propager en Allemagne depuis quelque temps. La place des notes est sous leurs pages respectives et personne n'étant obligé de les y lire, elles n'y gênent personne; c'est exiger au contraire du lecteur sérieux un peu trop de patience que de lui faire feuilleter à chaque page le volume tout entier pour trouver un texte à l'appui. — A la suite de ces notes se trouvent un appendice renfermant quelques priviléges curieux accordés aux Juifs, et déjà imprimés ailleurs, ainsi que la liste considérable des travaux qui ont fourni à notre auteur les matériaux de son ouvrage. En remerciant M. Stobbe du traité substantiel qu'il nous a donné sur la situation des Juifs de l'Allemagne au moyen-âge, nous ne croyons diminuer en rien son mérite si nous constatons après lui le grand nombre de ces travaux préparatoires qui ont précédé le sien et qui seuls l'ont rendu possible.

ROD. REUSS.

VARIÉTÉS.

Le Supplément au Manuel du Libraire.

M. P. Deschamps vient de faire réimprimer la première livraison du *Supplément au Manuel du Libraire*, dont nous avons rendu compte il y a peu de mois (1866, art. 234). Nous nous empressons de reconnaître que cette édition, qui annule la précédente, a été rectifiée en beaucoup de points, et qu'elle a reçu quelques additions. L'auteur a tenu compte de plusieurs de nos observations. Il imprime

maintenant le grec avec des accents; il a corrigé l'erreur dans laquelle il était tombé à propos du premier livre imprimé à Angers; il ne dit plus que le nom allemand d'Andrainople est *Namens;* toutefois, entre les erreurs que nous lui avons signalées, il en a laissé subsister quelques-unes. Nous lui répéterons donc que *Segusianus* (au mot *ager*) est une faute, la vraie forme étant *Segusiavus;* qu'*Alluyes* (Eure-et-Loir) est en latin non pas *Alodia,* mais *Avallocium* (Greg. Tur.), puis *Alogia, Aloia,* etc. [1]; qu' « *Alompus*, Alainp » est également fautif (voir Lepage, *Dict. topog. de la Meurthe,* au mot *Allamps*); que la disposition qui consiste à classer un certain nombre de noms de lieux aux mots *ad* et *ager*, est très-incommode et d'ailleurs ne peut guères se justifier; qu'enfin un dictionnaire de géographie ancienne, où la source de chaque forme n'est pas indiquée, perd presque toute son utilité. Les critiques de détail que nous avons présentées sur la première livraison de ce dictionnaire, n'étaient qu'un choix entre un grand nombre qu'il nous eût été possible de faire. Ainsi, nous aurions pu, comparant l'article *Agatha* de M. D. avec l'article *Agde* dans le Dictionnaire topographique de l'Hérault, par M. Thomas, montrer combien le premier est insuffisant; nous aurions pu relever la confusion que fait M. D. entre l'ancienne île Agatha et l'île Brescou (et non pas *Brescon*)[2]; et la singulière explication du mot *Allemagne :* « *All* tout, *man* homme, l'homme par excellence! » Nous aurions pu noter ces erreurs et bien d'autres, comme nous le pourrions maintenant encore, puisqu'elles n'ont pas été corrigées; mais à quoi bon? à prouver que ce travail n'est pas sur tous les points au niveau de la science? Mais c'est par un vice plus radical que pêche le dictionnaire de M. Deschamps : la méthode en laisse singulièrement à désirer, soit que l'on considère le choix des articles, soit qu'on examine leur rédaction. Le choix des articles a été fait sans méthode, car il fallait évidemment opter entre deux alternatives, ou n'enregistrer que les lieux qui ont possédé une imprimerie (et ce parti eût été de toute façon le plus sage, et surtout le seul convenable du moment qu'on se proposait de faire un supplément au *Manuel du Libraire*), ou bien faire entrer dans le Dictionnaire tous les noms de lieux dont on connait les formes anciennes. M. D. a dépassé de beaucoup la première alternative et est resté fort en deçà de la seconde. Il est impossible d'apercevoir le criterium qui lui a fait admettre tel lieu et rejeter tel autre. Du moment qu'il enregistre, et en assez grand nombre, de simples villages, il devait faire le même honneur à tous. — Les articles sont rédigés sans méthode, puisque les sources sont tantôt indiquées (toujours d'une manière insuffisante), et tantôt absolument omises; puisque les noms latins se suivent sans aucun ordre; par exemple : « AMBIANUM, AMBIANI [Itin. Anton.], SAMAROBRIVA [Cæs. B. G.], Σαμαρόβριγα » [Ptol.], AMBIANIS, AMBEANIS [monn. mérov.]. *Amiens.* » L'ancien nom *Samarobriva* fait ici une singulière figure entre *Ambiani* et *Ambianis.*

Dans un ouvrage qui s'intitule *Supplément au Manuel du Libraire*, on s'attendrait à rencontrer une érudition plus sûre, et une méthode plus rigoureuse. P. M.

1. Voir L. Merlet, *Dict. Topogr. d'Eure-et-Loir* au mot *Alluyes.*
2. Si on admet que ces deux îles n'en font qu'une, au moins faudrait-il dire que Ptolémée les distingue.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

Eberty (F.). Geschichte d. preussischen Staats. 1re partie. In-8°. Breslau (Trewendt). 18 fr.

Contient : Geschichte d. preussischen Staats bis zum Regierungs-Antritt Friedrich des Grossen, 1411-1740. (XII-1422 p.)

Fessler (J.-A.). Geschichte v. Ungarn. 2e verm. u. verb. Aufl. bearb. v. E. Klein. Mit einem Vorwort v. M. Horvath. 2e livr. gr. in-8°. Leipzig (Brockhaus). 2 fr. 70

Fontes rerum austriacarum. Œsterreichische Geschichts-Quellen. Hrsg. v. der hist. Commission der k. Akademie d. Wiss. in Wien. 2e partie. Diplomataria. T. 26. Gr. in-8°. Wien (Gerold). 6 fr. 50

Contient : Die Relationen der Botschafter Venedigs. üb. Deutschland u. Œsterreich im 17. Jahrh. Hrsg. v. J. Fiedler.

Ce qui a paru jusqu'à ce jour (I 1 à 6 II 1-23, 25-26). 217 fr. 65

Fœrster (E.). Denkmale deutscher Baukunst, Bildnerei u. Malerei von Einführung d. Christenthums bis auf die neueste Zeit. Liv. 259 à 267. Gr. in-4° (18 pl. et 44 f. de texte). Leipzig (T.-O. Weigel). La livr. 2 fr. 70

Edition de luxe, la livr. 4 fr.

On vend séparément.

Denkmale deutscher Baukunst. Livr. 115-116 à 2 fr. 70

— deutscher Bildnerei und Malerei. Livr. 115-116 à 2 fr. 70

— Raphael. Gr. in-8° avec 1 portrait gravé de Raphaël (XXIX-345 p.). Leipzig (T.-O. Weigel). 9 fr.

Friedrich (J.). Kirchengeschichte Deutschlands. T. I. 1re partie : Die Rœmerzeit. Gr. in-8°. (XII-490 p.) Bamberg (Reindl). 8 fr. 65

Gerhard (E.). Etruskische Spiegel. 3e et 4e partie. Livr. 18. Gr. in-4° avec 10 pl. Berlin (G. Reimer) 12 fr.

Germania. Vierteljahrsschrift f. deutsche Alterthumskunde. Hrsg. v. F. Pfeiffer. 12e année. 1867. Gr. in-8°. Vienne (Gerold). L'année se compose de 4 livr. 13 fr. 35

Græsse (J.-G.-T.). Sagenbuch d. preussischen Staats. Livr. 2 à 6. Gr. in-8°. Glogau (Flemming). La livr. 1 fr.

Grimm (J.) u. **Grimm** (W.). Deutsches Wœrterbuch. Fortgesetzt v. R. Hildebrand u. K. Weigand. T. V. 5e livr. Gr. in-4°. Leipzig (Hirzel). 2 fr. 70

Ce qui a paru jusqu'à ce jour (I à IV 2. V 1 à 5). 81 35

Hilgenfeld (A.). Novum testamentum extra canonem receptum. Fasc. IV. Gr. in-8°. Leipzig (T.-O. Weigel). 4 fr. 85

Contenu : Evangeliorum secundum Hebræos, secundum Petrum, secundum Ægyptios, Matthiæ traditionum, Petri et Pauli prædicationis et actuum, Petri apocalypseos, Didascaliæ apostolorum antiquioris quæ supersunt, addito libro qui appellatus est : « Duæ viæ vel judidium Petri » collegit, disposuit, edidit et adnot. illust. A. Hilgenfeld.

Jahrbuch des historischen Vereins des Kantons Glarus. 3e livr. Gr. in-8° (IV-160 p.). Zürich (Meyer et Zeller). 3 f. 80

Kant's (J.) sæmmtliche Werke in chronolog. Reihenfolge. Hrsg. v. G. Hartenstein. T. I avec 3 pl. lithog. Gr. in-8°. (XIX-487 p.) Leipzig (Voss). 6 fr.

Formeront 8 volumes.

Klenze (L. v.). Die schœnsten Ueberreste griechischer Ornamente der Glyptik, Plastik u. Malerei. 4e livr. gr. in-fol. 24 pl. dont 4 col. München (Liter.-artist. Anstalt). 28 fr.

Kremer (A. v.) Altarabische Gedichte üb. d. Volkssage v. Jemen als Textbelege zur Abhandlg. « Ueb. die Südarabische Sage. » Gr. in-8°, (27 p.) Leipzig (Brockhaus). 1 fr. 35

Levy (J.). Chaldaïsches Wœrterbuch üb. die Targumin und einen grossen Theil des rabbinischen Schriftthums. 6e livr. Gr. in-4°. Leipzig (Baumgærtner). 4 fr.

Mège (F.). L'Assemblée provinciale. (1789-1799). In-8°, (VII-182 p.) Paris (Aubry).

Philippi (F.-A.). Commentar üb. den Brief Pauli an die Rœmer. 3e édit. Gr. in-8°, (XVIII-712 p.) Frankfurt a. Main (Heyder et Zimmer). 10 fr.

Sauppe (H.). Commentatio de Antiphonte Sophista. Gr. in-4°. Gœttingen (Dieterich). 1 fr. 10

Weiss (J.-H.). Studien über die Sprache der Mischna. Gr. in-8° (XVIII-128 p.). Wien (Herzfeld et Bauer). 4 fr. 50

Xenophontis opera ed G. Sauppe. Vol. I. Cyropædia edit. ster. In-16. Leipzig (B. Tauchnitz). 1 fr.

Zeitschrift des Vereins f. thüringische Geschichte u. Alterthumskunde. T. VII. 1re livr. Gr. in-8° (III-143 p.). Iena (Frommann). 1 fr. 35

En vente chez MICHEL LÉVY frères, éditeurs, 2 bis, rue Vivienne.

E. QUINET Histoire de la campagne de 1815. 1 vol. in-8° avec une carte. 7 fr. 50

En vente chez J.-A. BARTH, éditeur à Leipzig, et se trouve à Paris à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

A. BARTSCH Le peintre-graveur. Vol. VI à XV. Nouvelle édition in-8°. 100 fr.

Ces 10 volumes, divisés eux-mêmes en plusieurs parties, se vendent séparément aux prix suivants :

T. VI à XI, contenant les vieux maîtres allemands. 6 vol. 1re partie, avec 2 planches, 12 fr. 45. — 2e partie, avec 6 pl., 12 fr. 45. — 3e partie, avec 2 pl., 13 fr. — 4e partie, 13 fr. — 5e partie, avec 33 pl., 7 fr. 90. — 6e partie, 6 fr. — T. XII, XIII, les vieux maîtres italiens. 1re partie, avec 1 pl.' 4 fr. 60. — 2e partie, avec 1 pl., 10 fr. 75. — T. XIV. Œuvres de Marc-Antoine et de ses principaux élèves, Augustin de Venise et Marc de Ravenne, 10 fr. 20. — T. XV. Les graveurs de l'école de Marc-Antoine Raimondi, avec 5 pl., 10 fr. 75.

F. BŒTTCHER Ausführliches Lehrbuch der hebraïschen sprache. Nach dem Tode des Verfassers hrsg. u.mit ausführl. registern versehen von Dr F. Mühlau. T. I. 2e partie. Gr. in-8°. 10 fr. 70

En vente chez VELHAGEN et KLASING, éditeurs à Bielefeld, et se trouve à Paris à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

BIBELWERK Theologisch-homiletisches, hrsg. von J. P. Lange. Des alten Testamentes. 12. Thl. Die Spruche Salomones, bearb. von Dr. O. Zœckler. Gr. in-8°. 3 fr. 50

Des neuen Testamentes. Theil IX b. Die Briefe S. Pauli an die Epheser, Kolosser, Philipper, bearb. vos. Dr. Braune. 3 fr. 80

Des neuen Testamentes. 3 Thl. Das Evangelium nach Lukas, bearb. v. Dr. J. J. van Osterzee. 13. Thl. Der Brief d. Jakobus; bearb. v. Dr. J. B. Lange und Dr. J. J. van Osterzee. 2 vol. 7 fr. 50

En vente à Leipzig, chez VOSS, libraire, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

O. BŒHTLINGK ET R. ROTH

Sanskrit Wœrterbuch, hrsg. v. der kaiserl. Akademie d. Wissenschaften. 32e liv. Gr. in-4°. 4 fr.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

N° 14 Deuxième année 6 Avril 1867

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE
MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS, H. ZOTENBERG.

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
67, RUE RICHELIEU, 67

ANNONCES

En vente à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

E. DE ROUGÉ Chrestomathie égyptienne, ou choix de textes égyptiens transcrits, traduits et accompagnés d'un commentaire perpétuel, et précédés d'un abrégé grammatical. 1re partie : grammaire, 1er fascicule. In-4° de 150 pages et 15 tableaux. 20 fr.

F. CHABAS L'inscription hiéroglyphique de Rosette, analysée et comparée à la version grecque. Gr. in-8° avec 2 planches et un glossaire égypto-grec. 6 fr. 50

A. BOUCHERIE Cinq formules rhythmées et assonancées du VIIe siècle. Gr. in-8° 3 fr.

J. F. BLADÉ Contes et proverbes populaires recueillis en Armagnac. Gr. in-8°. 3 fr.

En vente à la librairie DIDIER et Ce, 35, quai des Augustins.

BEULÉ Causeries sur l'art. Des expositions, — l'enseignement de l'architecture, — la peinture décorative, — les vases grecs et chinois, — un préjugé sur l'art romain, — Apelle et Polygnote, — Velasquez et Murillo, — l'école de Rome au XIXe siècle, etc. 1 vol. in-8°. 6 fr.

G. DESNOIRESTERRES La jeunesse de Voltaire. 1 vol. in-8°. 7 fr. 50

En vente chez A. DURAND et PEDONE-LAURIEL, éditeurs, 9, rue Cujas.

P. GIDE Etude sur la condition privée de la femme dans le droit ancien et moderne et en particulier sur le sénatus-consulte Velléin. Mémoire couronné par l'Institut. 1 fort vol. in-8°. 8 fr.

En vente chez LECOFFRE fils et Ce, éditeurs, 90, rue Bonaparte.

MONTALEMBERT (le comte de). Les moines d'Occident. Tomes IV et V. 2 vol. in-8°. 14 fr.

En vente à la Librairie Internationale, 15, boulevard Montmartre.

G. GROTE Histoire de la Grèce depuis les temps les plus reculés jusqu'à la fin de la génération contemporaine d'Alexandre-le-Grand, traduit de l'anglais par A. L. de Sadous. Tome XIX et dernier. In-8° avec 2 cartes. 5 fr.

E. MAILLY Essai sur les institutions scientifiques de la Grande-Bretagne et de l'Irlande. 1 fort vol in-18. 6 fr.

En vente chez GERMER-BAILLIÈRE, 17, rue de l'École-de-Médecine.

E. FONTANÈS Le Christianisme moderne. Etude sur Lessing. 1 vol. in-18. 2 fr. 50

E. SAIGEY La Physique moderne, essai sur l'unité des phénomènes naturels. 1 vol. in-8. 2 fr. 50

En vente chez MICHEL LÉVY frères, éditeurs, 2 bis, rue Vivienne.

NOAILLES (le marquis de). Henri de Valois et la Pologne en 1572. 2 forts vol. in-8 cavalier. 15 fr.
Et un volume de documents et pièces justificatives. 7 fr. 50

H. GRAETZ Sinaï et Golgotha, ou les origines du judaïsme et du christianisme, suivi d'un examen critique des évangiles anciens et modernes, traduit et mis en ordre par M. Hess. 1 vol. in-8°. 7 fr. 50

En vente chez GEROLD frères, éditeurs à Vienne, et se trouve à Paris à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

GERMANIA Vierteljahrsschrift für deutsche Alterthumskunde. Hrsg. von F. Pfeiffer. 12e année. 1867. 13 fr. 35

L'année se compose de 4 livraisons. La 1e vient de paraître.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 14 — 6 Avril — 1867

Sommaire : 65. Obermüller, Dictionnaire celtique. — 66. Photius, Lexique, p. p. Naber. — 67. Chronique irlandaise, p. p. Hennessy. — 68. Napoléon à Waterloo. — 69. Lebeurier, Notice sur l'abbaye de la Croix de Saint-Leufroy.

65. — **Deutsch-Keltisches, geschichtlich-geographisches Wœrterbuch** zur erklærung der Fluss-Berg-Orts-Gau-Vœlker-und Personen-Namen Europas, West-Asiens, und Nord-Afrikas im allgemeinen, wie Deutschlands insbesondere, nebst den daraus sich ergebenden Folgerungen für die Urgeschichte der Menschheit, von Wilhelm Obermüller. Leipzig, 1866, L. Denicke, 1re livraison. In-8°, 96 p. — Prix : 2 fr. la livraison.

Le titre de ce livre est toute une préface ; et il dispense de recourir à l'introduction où l'auteur émet la prétention d'expliquer par le celtique la plupart des noms de lieux de l'ancien monde. L'ouvrage est encore au seuil de la publicité : un prospectus a été lancé par le libraire éditeur, et la première livraison a récemment vu le jour.

Il faut remonter aux plus mauvais jours de la celtomanie pour trouver un pareil assemblage d'absurdités. L'auteur n'a aucun soupçon de ce qu'est la critique philologique et historique, et jongle avec les mots des langues néo-celtiques sans se rendre compte de leur histoire et des transformations organiques qu'ils ont subies à travers les âges. Il explique par le celtique, — je me trompe, par *son* celtique, — tous les noms possibles, Égypte, Afrique, Érèbe, Europe, Jérusalem (!). Adonis, comme on sait, vient de l'hébreu *Adon*, maître; pour M. Obermüller, ce mot est celtique et de plus identique avec Odin (!!!).

On ne discute pas de pareilles assertions; on les signale. Mais il est triste qu'un pareil livre se fasse jour dans la patrie de Zeuss. M. Obermüller ne semble pas au reste avoir lu la *Grammatica celtica* de ce dernier; car là où Zeuss trouve une étymologie rationnelle, il l'ignore et s'abandonne à sa fantaisie.

Relevons pourtant une erreur que M. Obermüller partage avec des écrivains sérieux et qui se trouve dans des œuvres autorisées comme celles de M. Pictet. On a voulu expliquer nombre de noms de lieux, Ibérie et autres, par un mot irlandais *ibh*, pays. Ce mot se trouve dans les dictionnaires irlandais, mais à part les excellents vocabulaires d'O' Clerigh et de Lhuyd qui ne renferment qu'un nombre restreint de mots, l'irlandais n'a malheureusement pas de bon dictionnaire imprimé auquel on puisse se fier pour l'existence ou le sens d'un mot. Le mot *ibh* est né d'un contre-sens. En irlandais, un district tire son nom du clan qui l'occupe, et le mot *ui*, nominatif pluriel de *ua* (le plus souvent contracté en *o*), descendant, y joue le même rôle que le mot *ben*, fils, chez nos Arabes d'Algérie. Par exemple *Ui Fiachrach, Ui Maine*, dont les formes anglicisées sont *Hy-Fiachrach*, *Hy-Many*. Cet *ua* fait au datif pluriel *uibh* et plus souvent par contraction ou corruption *ibh*. Mais les lexicographes irlandais, et principalement

O'Reilly, l'auteur du dictionnaire le plus répandu, connaissaient fort peu l'histoire du langage et ses anciennes formes. Ils n'ont pas reconnu dans *ibh* un datif pluriel, et voyant que le mot servait à désigner un territoire, ils ont cru qu'il signifiait *terre, pays*. De là ce mot *ibh* qui a pris place dans les dictionnaires. Les seuls dictionnaires qui ne le donnent pas sont le vocabulaire rarissime qu'O'Clerigh publia à Louvain en 1643, et celui que Lhuyd a inséré dans son *Archeologia Britannica*. L'excellent dictionnaire de Peter O'Connell explique fort bien le mot *ibh* comme cas oblique de *ua* : malheureusement ce dictionnaire, le meilleur de tous, n'est pas imprimé et existe en manuscrit au *British Museum* de Londres et dans la bibliothèque du *Trinity College*, à Dublin.

Le mal ne serait pas grand si ces trois lettres n'avaient été employées souvent pour expliquer des noms de lieux. Avis aux savants qui ont bâti de belles étymologies sur le mot fantastique dû à l'erreur des lexicographes irlandais.

HENRI GAIDOZ.

---

66. — **Photii patriarchæ Lexicon.** Recensuit, annotationibus instruxit et prolegomena addidit S. A. NABER. Leide, Brill, 1864-65. 2 vol., 914 p. — Prix : 30 fr.

Si la perte de tant d'œuvres célèbres des plus beaux génies de la Grèce est universellement regrettée, les hellénistes et les antiquaires, en particulier, ont souvent sujet de déplorer une autre perte non moins sensible, en ce qu'elle les empêche de jouir suffisamment de ce qui a été sauvé du grand naufrage. Encore en possession du trésor à peu près intact des productions de l'esprit grec, les éminents grammairiens et critiques de l'école d'Alexandrie l'étudièrent en tous sens et éclaircirent toutes les questions historiques, littéraires, linguistiques et scientifiques, qui se présentaient dans cette vaste étude. Ils ont traité ces questions dans un nombre immense d'ouvrages et de commentaires, généralement d'une manière large et judicieuse, qu'il est impossible de ne pas approuver et quelquefois d'admirer lorsque nous avons le bonheur de posséder le texte complet, authentique, de quelqu'un de leurs exposés. Mais cette précieuse lumière, qui jadis éclairait l'antiquité grecque tout entière, nous est aujourd'hui à peu près refusée; on ne remplirait pas 600 pages de ceux qui nous sont parvenus de ces grands travaux sans être abrégés, tronqués et réduits de siècle en siècle à la mesure des besoins intellectuels, s'amoindrissant chaque jour pendant cette longue agonie.

Dans les ouvrages des Alexandrins, de même que dans le *Banquet* d'Athénée qui en est tiré, toute explication ou décision était appuyée sur des autorités valables soigneusement recueillies et citées. Ce sont ces autorités ou preuves que l'on a raccourcies ou retranchées les premières. Or comme on se servait communément de plusieurs ouvrages à la fois pour compiler des lexiques ou des scholies, le nom de celui qui avait établi son explication sur les preuves supprimées disparaissant également, tout *criterium* devait se perdre : un Aristarque, un Aristophane de Byzance pouvait être crû sur parole et sans preuves, mais non ces abréviations anonymes et récentes.

Sans aller plus loin, on voit combien elle est triste, cette histoire de la disso-

lution d'une forte littérature philologique. Comparant quelque part un fragment ancien avec ce qu'il était devenu sous la main des grammairiens byzantins, M. Naber ne peut retenir cette remarque : « N'est-ce pas un morceau de » Buffon ou de Humboldt défiguré pour prendre place dans un livre destiné aux » petits enfants ? » On est souvent obligé de recourir au témoignage de ces infimes compilateurs, et l'on trouve maint délicat atticisme constaté uniquement par ces mots : *Vide Suidam voce...* Ces hommes ne valent que par ceux dont ils sont l'écho. Mais pourra-t-on retrouver ces voix éteintes depuis près de deux mille ans ? La critique de nos jours, qui ne recule devant aucun problème, quelque désespéré qu'il paraisse à première vue, s'est donc posé celui-ci : les notions données par les récents lexicographes et scholiastes remontent-elles à des hommes *qui testimonii dictionem habent,* et qui sont ces hommes ?

Voilà la question que M. Naber, excellent disciple du grand critique Cobet, s'est proposé de résoudre pour le lexique si important de Photius. Dire la quantité de recherches, de détail et d'ensemble, qu'il a faites, serait impossible : tout est admirable dans ce livre, la patience, le savoir, le jugement, la pénétration. Chacune des milliers de gloses de Photius est accompagnée des gloses parallèles des autres lexicographes ou scholiastes souvent corrigés, ce qui forme une sorte de concordance, avec observations et discussions sur tout ce qui mérite être relevé. Ce travail, qui annule les trois éditions précédentes du Lexique de Photius, prend une place des plus importantes dans les études aujourd'hui si activement poursuivies sur les sources et la valeur des nombreux lexiques grecs et autres restes fort estropiés d'une époque justement célèbre pour ses grands travaux de philologie.

La place ne nous permet pas de donner un résumé des *Prolégomènes* (près de 200 pages), que chacun étudiera avec autant d'intérêt que de profit. A la p. 9 M. N. soutient contre Schmidt que Didyme n'a pas compilé *lui-même,* dans ses ὑπομνήματα, les deux lexiques du langage des poètes comiques et tragiques. Il résulterait aussi d'un traité découvert par M. Miller et intitulé : Διδύμου περὶ τῶν ἀπορουμένων παρὰ Πλάτωνι λέξεων, que le classement alphabétique n'était pas du goût de Didyme, si cette pièce n'était pas un extrait du livre (σπουδασμάτιον) publié sous le même titre par le stoïcien Boëthus et dédié à Athénagoras ; M. N. signale plusieurs emprunts que Boëthus fait à Didyme. Celui-ci usait largement des écrits d'Aristarque et d'Eratosthène ; Zopyrion, Pamphilus, Julius Vestinus et Diogénien abrégèrent les deux lexiques tirés des ὑπομνήματα de Didyme ; celui de Diogénien passa presque tout entier dans celui d'Hésychius. Une autre grande source étaient les deux éditions de l'ouvrage Ἀττικῶν ὀνομάτων de Denys d'Halicarnasse, surnommé *Musicus* (sous Adrien), principalement composé sur les ouvrages des orateurs, de Thucydide et de Platon ; ensuite les deux lexiques également considérables de Pausanius et de Boëthus. Pollux profita principalement de Didyme, de Phrynichus, vivant également sous l'empereur Commode et de Denys d'Halicarnasse. Contre Phrynichus fut dirigé l'*Antiatticista* par Orus de Milet. Les gloses sur le langage du droit passèrent de Cécilius de Calacta (en Sicile) à Denys et à Harpocration. Les gloses homériques furent prises dans un

lexique qui portait les noms d'Apion et d'Héliodore, dont le lexique d'Apollonius est un maigre abrégé. Ce sont là quelques-uns des résultats généraux obtenus ou confirmés par M. N. dans cet important travail.

FRÉD. DÜBNER.

---

67. — **Chronicum Scotorum.** A Chronicle of Irish affairs from the earliest times to A. D. 1135, with a Supplement containing the events from 1141 to 1150, edited with a Translation by William M. HENNESSY, M. R. I. A. — Published by the authority of the Lords commissioners of Her Majesty's Treasury, under the direction of the Master of the Rolls. London, Longmans, 1866. In-8°, lvij-419 p. — Prix : 15 fr.

En 1857, le gouvernement anglais a commencé la publication des chroniques et documents inédits relatifs à l'histoire d'Angleterre et d'Irlande. Grâce à l'active impulsion donnée à cette grande entreprise, un nombre considérable de volumes a déjà paru. Mais bien que la collection s'appelât *chronicles and memorials of Great Britain and Ireland during the middle ages*, aucune chronique irlandaise n'avait encore été publiée, quoiqu'on n'ait entre les anciens monuments de l'histoire irlandaise que l'embarras du choix. On a enfin résolu de publier les documents écrits dans la langue du *sauvage Irlandais* (*wild Irish*), comme le gouvernement anglais l'appelait officiellement il y a encore deux siècles; et l'ouvrage que nous annonçons est le premier en langue irlandaise publié *under the direction of the Master of the Rolls*.

Inutile de nous arrêter au titre de cette chronique. On sait que jusqu'à la fin du XIe siècle le nom de *Scoti* désignait les Irlandais, et que ce n'est qu'à cette époque qu'il traversa le canal Saint-Georges pour s'appliquer à l'ancienne Calédonie.

La chronique en question a été longtemps regardée comme une compilation faite de diverses sources par Duald Mac Firbis (ou Dudley Firbisse comme lui-même avait anglicisé son nom), célèbre généalogiste et *scholar* Irlandais du XVIIe siècle. L'éditeur, M. Hennessy, en étudiant avec soin le texte du *Chronicum Scotorum*, est parvenu à démontrer que, si le manuscrit connu pour le plus ancien est de la main de M' Firbis, celui-ci n'en a été pourtant que le copiste et que la chronique a été composée au XIIe siècle dans le monastère de Clonmacnoise.

Les faits relatés dans cette chronique se rapportent spécialement à l'Irlande, à son histoire mythique et à son histoire réelle. Les événements sont énumérés simplement par années. Comme c'est l'usage dans les anciennes annales irlandaises, la chronique commence au déluge, pour s'arrêter en l'an 1135 de notre ère. Des fragments d'anciens poèmes y sont insérés par le chroniqueur comme éclaircissements poétiques. Quelques renseignements importants pour l'histoire d'Irlande s'y rencontrent; par exemple, la mention la plus ancienne que l'on connaisse d'une *Tour Ronde*, *Claigtec* ou *Cloigtheach* [1] (pag. 216). Les

1. Le mot *cloigtheach* (car la leçon *claigtec* est sans doute une erreur de copiste) signifie proprement *bell-house;* mais le mot *cloig* étant emprunté à l'anglais et n'étant autre que le mot *clock*, nous croirions volontiers que cette expression serait la corruption d'un mot plus ancien *cloictheach*, qui signifierait *stone-house*, de *cloc*, pierre, et de *teac*, maison.

Remarquons en passant que M. Henri Martin a été induit en erreur quand, dans une

Tours Rondes sont des monuments particuliers à l'Irlande et ils ont longtemps embarrassé les antiquaires qui, au commencement de ce siècle, les regardaient encore comme construits, il y a vingt siècles et plus, pour le culte de Baal (!); mais le savant Petrie a démontré leur origine chrétienne. Le passage du *Chronicum Scotorum* a cette importance qu'il s'agit de la construction d'une *tour ronde* en 964 après J.-C.

Outre un index fort complet, M. Hennessy a eu l'heureuse idée de joindre au volume un glossaire des mots rares ou difficiles qui se rencontrent dans le texte. La lexicographie irlandaise est dans un si triste état, qu'il faut l'en remercier.

Ce volume, si digne d'éloges pour la pureté du texte et l'exactitude de la traduction, est le premier ouvrage irlandais qui paraît dans cette collection. Ce ne sera pas le dernier. Dans quelques jours paraîtront *The wars of the Danes in Ireland*, édités par le Dr Todd, et l'éditeur du *Chronicum Scotorum*, M. Hennessy, prépare une édition des *Annales de Loch Cé*.

HENRI GAIDOZ.

---

68. — **Souvenirs militaires.** Napoléon à Waterloo, ou Précis rectifié de la campagne de 1815, par un ancien Officier de la Garde impériale. Paris, Dumaine, 1866. In-8°, 490 pages. — Prix : 6 fr.

La liste est déjà longue des livres écrits sur Waterloo ; de ce côté-ci du Rhin surtout, c'est une matière inépuisable. Il semble que la France n'ait pas encore pris son parti de cette sanglante défaite, et qu'en ravivant les souvenirs de la lutte, chaque auteur se flatte, par l'énumération complaisante des détails, d'en modifier rétrospectivement l'issue. Cette disposition d'esprit est mal appropriée aux conditions de l'histoire. Elle fausse le jugement et tend à l'altération des faits. L'ouvrage que nous signalons au public n'est pas suffisamment dégagé des liens qui entravent à cet égard l'exactitude et la sincérité de presque tous ceux qui l'ont précédé. Il renferme cependant quelques assertions neuves dont les unes doivent tourner au profit de la science et dont les autres demandent rectification.

L'auteur de *Napoléon à Waterloo*, M. G. de P. (anonyme sous lequel on reconnaît assez facilement, ce semble, le nom de M. de Pontécoulant) a divisé son livre en six chapitres qui portent les titres suivants : I. Passage de la Sambre, 1-58; II. Ligny et les Quatre-Bras, 59-160; III. Journée du 17 Juin, 161-250; IV. Waterloo, 251-350; V. Suites de Waterloo, 351-418; VI. Conclusion, 419-490. Chaque chapitre est suivi d'un appendice renfermant les pièces authentiques relatives aux faits qui y sont discutés. A ces documents sont annexées trois cartes, l'une des opérations générales de la campagne, et les deux autres de Ligny et de Waterloo. Des sommaires détaillés précèdent le

note de la page 48 du premier volume de son *Histoire de France*, il dit que le nom « traditionnel » des *round towers* est *feidh neimheidh*. Ce mot n'a jamais signifié autre chose que *bois sacré* (voyez le supplément d'O' Donovan au dictionnaire d'O' Reilly, *sub voce Fidh Neimheadh*). Notre illustre historien a été égaré par un celtologue léger, ou par un *scholar* irlandais du commencement de ce siècle. Le nom « traditionnel » irlandais pour *round tower* est *cloigtheach*.

texte. Enfin un avant-propos de 31 pages et une introduction de 55 pages servent d'ouverture au récit.

Tout n'est pas à louer dans cette disposition des matières. Ainsi les pièces historiques, qui sont nombreuses (7, 11, 15, 7, 6, 2. Total : 48), mais dont deux ou trois seulement peuvent prétendre au mérite de l'inédit (entre autres, V. Rapport de Kellerman à Ney, p. 157), seraient plus utiles, réunies, qu'elles ne le sont, dispersées. Elles formeraient alors un dossier aussi commode que précieux. Les cartes sont beaucoup trop petites; il valait mieux les omettre que de les donner aussi insignifiantes. Les sommaires ne tiennent pas lieu de *table;* cette lacune si sensible pour les lecteurs de M. Thiers, est surtout regrettable dans un livre qui se présente comme une œuvre de discussion. Quant à *l'avant-propos*, consacré à des expositions de doctrine politique, et à *l'introduction* qui relate la révolution du 20 mars, ils étaient tout au moins inutiles. MM. de Vaulabelle, Thiers, et vingt autres ont raconté ces événements avec assez d'exactitude pour épargner aux nouveaux venus la peine de répéter ce que tout le monde sait. Cette double préface est même nuisible à l'auteur en ce qu'elle l'enferme dans le cercle des choses banales et des lieux communs, et fait naître contre lui un préjugé dont le lecteur est parfois lent à revenir. Il est clair par exemple qu'un écrivain militaire (M. de P. était lieutenant d'artillerie dans la garde en 1815 [1]), qui prend pour épigraphe de ses récits le *Quorum pars* PARVA *fui*, qui nous parle « du fil délié auquel sont restées suspendues dans cette » journée (Waterloo) les destinées du monde » (p. 29); qui écrit (p. 28) : « Il » (Napoléon) aurait peut-être plus obtenu de la fortune [2] s'il avait moins douté » de ses faveurs; » qui ne craint pas de dire : « Reprocher à N. des défail- » lances, c'est attaquer en même temps l'honneur de l'armée française tout » entière, nécessairement solidaire de celui de son chef » (p. 14) [3]; et qui accuse trois pages plus haut « d'avoir écrit sur la campagne de 1815 un ouvrage » d'imagination, » précisément l'apologiste de N., M. Thiers; il est clair que cet écrivain ne se présente pas sous un jour favorable, et qu'il inspire peu de confiance soit dans la portée de son coup d'œil soit dans la logique de son argumentation. M. de P., qui dans le cours de son travail fait au contraire preuve de qualités très-solides, aurait dû s'abstenir de prolégomènes aussi faibles. Il aurait par là évité des phrases comme celle-ci : « Ces deux productions (les livres de » Las-Cases et de Gourgaud) portent ce cachet de grandeur, de clarté et d'ad- » mirable concision dont sont empreints tous les écrits sortis de cette plume » vigoureuse, que la main de Napoléon maniait avec autant d'éclat que cette

1. *Avant-propos,* p. I et *passim*. C'est de là que se tire notre induction relative à l'*anonyme* gardé par l'auteur. En effet, par décret du 11 avril 1815, *M. de Pontécoulant,* lieutenant au 4e régiment d'artillerie à cheval, fut nommé *lieutenant en second dans l'artillerie à cheval de la Garde impériale.*

2. Dans sa conclusion, M. de P. renchérit sur ce mot dénué de sens : *La fortune,* dit-il (p. 447), *montra encore une fois qu'elle est aveugle.*

3. M. de P. revient sur cette idée malencontreuse (p. 464) en qualifiant « d'entreprise » si peu patriotique » le soin de chercher des renseignements « dans les bulletins de l'étranger; » comme si ce n'était pas là le premier devoir d'un critique sérieux.

» main avait manié son épée » (p. 9). Il vaut infiniment mieux ne rien dire que de s'exprimer d'une façon aussi défectueuse. Surtout lorsque l'idée, extérieurement si mal vêtue, est au fond très-fausse. Il n'y a aucun cachet de grandeur dans l'opuscule de Gourgaud, qui est tout simplement convenable de ton, fort intéressant pour l'époque où il parut, mais incomplet dès l'origine et depuis longtemps insuffisant. Quant aux mémoires de Las-Cases, ils n'ont jamais eu de crédit auprès des gens sérieux.

L'ouvrage de M. de P. ne nous paraît point au reste heureusement conçu. Il a tenu à refaire à son tour le *récit* entier des événements; il a rejeté dans des notes les discussions les plus importantes. Double défaut, suivant nous. Le *récit*, le gros des faits, nous le connaissons tous. M. Thiers, quoi qu'avance à cet égard l'auteur, n'a point composé un roman, Charras et Quinet non plus, ni Vaulabelle ni tant d'autres. La preuve en est que M. de P. au fond ne nous raconte que ce que nous savions d'ailleurs. Ce qui nous importe, c'est l'appréciation des éléments de discussion, c'est l'examen approfondi des documents nouveaux, ou l'étude rigoureuse des pièces déjà connues et imparfaitement jugées. Les *notes* devaient donc former le corps du livre. Il y aurait gagné en intérêt et en précision. La pensée de l'auteur ne serait pas dispersée, comme elle l'est, en vingt morceaux qu'il faut reprendre et coudre ensemble. Elle ne serait point alanguie par de nombreuses redites où l'esprit se fatigue sans profit, et qui l'obligent de courir d'un texte à un document, d'un document à une note, éloignés les uns des autres, et sans lien direct entre eux. Aujourd'hui et dans l'état de la science, la campagne de 1815 doit être un sujet de dissertations et non de narrations.

Pour nous une question préjudicielle domine le débat; et nous croyons fermement que ce sera dans l'avenir la conclusion de l'histoire : En 1815 Napoléon ne pouvait pas être vainqueur. Dans d'autres termes : la véritable et unique cause de la défaite de Napoléon a été l'infériorité numérique de ses troupes. Plus on étudiera de près le douloureux épisode de Waterloo, plus on arrivera à cette solution du problème. Les détails où nous allons entrer à la suite de M. de P. montreront qu'elle a la clarté de l'évidence.

Mais d'abord et à s'en tenir, si on veut nous permettre l'expression, à la démonstration *par l'absurde*, qu'on suppose Napoléon victorieux, et aucune des dix ou douze grosses fautes qu'on s'est plu à relever, soit dans la conduite du général en chef, soit dans celle de ses principaux lieutenants, n'aurait éveillé l'attention des historiens français. Il en eût été de ces erreurs comme de celles de Wellington et de Blücher, qui ont passé inaperçues de leurs compatriotes. En effet, qui soumettrait nombre des victoires de l'empire à l'examen infatigable auquel la critique s'est livrée au sujet de Waterloo, parviendrait à des résultats à peu près identiques à ceux qu'a fournis l'étude de cette bataille, preuve manifeste que des fautes même accumulées ne sont pas nécessairement la cause véritable d'une défaite à la guerre, et qu'il faut la chercher dans la pénurie des moyens dont dispose le général en chef pour les réparer.

Les plans de Napoléon dans la campagne de 1815 sont irréprochables. Même

il n'en pouvait point adopter d'autres. Attendre l'invasion de l'Europe coalisée, c'était renoncer à la lutte. Seulement ces plans impliquaient une force supérieure de 50,000 hommes au moins à celle qu'il fut possible à l'empereur de rassembler. Il était ainsi enfermé dans un cercle vicieux. 120,000 français pour vaincre 220,000 anglo-prussiens, ce n'était pas assez. Sauf dans les armes de l'artillerie et de la cavalerie qui, de notre côté, comptaient beaucoup de vieux soldats, les troupes ennemies valaient les nôtres. Leurs chefs de corps étaient égaux, sinon supérieurs à ceux qui leur étaient opposés. Et cependant il fallait non pas les vaincre, mais les anéantir, vite et d'un seul coup : tâche visiblement impossible.

Les principaux acteurs de ce drame, dont le souvenir pèse encore sur nos préoccupations patriotiques, ont presque tous donné des explications apologétiques de leur conduite. En général ils n'ont point exposé le vrai motif de leurs fautes, qui fut la crainte de s'exposer à des désastres partiels; mais Gourgaud, traducteur de la pensée de Napoléon, a parfaitement exprimé ce motif quand il a dit : *c'était à qui se compromettrait le moins.*

La clef de la campagne de 1815 est dans ce mot. Aucun de nos chefs de corps ne se souciait d'attaquer un ennemi qu'il devait croire numériquement bien supérieur à ses propres forces.

Dans son chapitre premier, M. de P. a établi victorieusement, suivant nous, contre le colonel Charras que Napoléon avait, dès trois heures, le 15 juin, donné verbalement l'ordre au maréchal Ney, d'occuper les Quatre-Bras. Cela résulte du rapport adressé le 15 par Soult au ministre de la guerre et inséré au *Moniteur* le 18, où on lit : « L'empereur a donné le commandement de la gauche » au prince de la Moskowa, qui a eu le soir son quartier général aux *Quatre-* » *Bras* » (p. 22, 23, 24, notes). Cette opinion en fait erronée, mais très-positive, implique l'ordre dont il s'agit. Maintenant pourquoi Ney ne l'exécuta-t-il point le 15, ni le lendemain jusqu'à une heure très-avancée de la journée? reproches qu'on n'a repoussés qu'au moyen d'allégations inadmissibles (l'absence d'instructions); c'est précisément parce qu'il craignit de se heurter à toute une armée. Et ici Charras a raison contre M. de P. « Il était absurde, dit ce » dernier, de supposer que Blücher, surpris dans ses cantonnements, pût son- » ger à lancer sur les Quatre-Bras un détachement capable de causer la » moindre inquiétude au maréchal Ney » (p. 35, note). Non, cela n'était pas absurde. Toute la campagne de France en 1814 est remplie de témérités de ce genre, et chacun sait que Blücher, après Waterloo, commit une folie plus forte encore, en marchant seul sur Paris. La désastreuse échauffourée de Marmont sous les murs de Laon était encore présente à tous les souvenirs. Une surprise nocturne pouvait pareillement compromettre dès son début le succès de la campagne. Avec 50 ou 60,000 hommes réunis à la hâte, l'audacieux Blücher pouvait se jeter tête baissée sur les jeunes soldats de d'Erlon et de Reille, et essayer de forcer leur ligne pour rejoindre l'armée anglaise. Charras a en effet démontré que les deux généraux ennemis concertèrent leurs plans dans cette même soirée du 15, et que si le chef de l'armée prussienne se décida à soutenir le choc de

Napoléon, c'est qu'il attendait l'appui des troupes anglaises. De là cette position de son aile droite qui resta en l'air pendant toute la bataille de Ligny. Qu'on suppose Ney dès le 15 aux Quatre-Bras : ou Blücher l'y eût, aussitôt que possible, très-violemment attaqué, ou il aurait sur le champ décampé [1], et Wellington se serait de son côté dérobé à nos coups. Ainsi la victoire dont l'empereur avait besoin lui échappait. La prise de Bruxelles ne lui apportait aucune compensation.

Si au lieu de 45,000 hommes, Ney en avait eu 70,000, si au lieu de 75,000, Napoléon en avait eu 100,000, les choses changeaient de face, parce que chacune de ces armées étaient de force l'une à vaincre, l'autre à arrêter les troupes anglo-prussiennes. L'empereur pouvait alors à son choix poursuivre à outrance et détruire Blücher ou Wellington. Mais avec le petit nombre de soldats qu'il avait sous la main, il aurait été comme paralysé. S'il avait couru après les Anglais au-delà de Bruxelles, il laissait la frontière ouverte aux Prussiens, toujours prompts à reprendre l'offensive, et qui se seraient placés sur notre ligne de communication. S'il avait donné la chasse aux Prussiens, il se trouvait entraîné jusqu'au milieu des armées coalisées. L'une ou l'autre opération exigeait l'emploi de toutes ses forces.

La préoccupation de l'infériorité numérique est manifeste chez tous les chefs de l'armée française : ils craignent de manquer d'appui. Ce sentiment sort de la nature même des choses. Le 16, au matin, Ney attend pour agir, malgré les ordres les plus pressants, que l'empereur soit entré en action (p. 111). Napoléon de son côté, pour réussir, a besoin que la lutte soit suffisamment avancée aux Quatre-Bras. De là les retards de Ligny. Les appréhensions de Ney sont partagées par Reille et d'Erlon, ses lieutenants. Reille se croit sur le point d'être assailli à la fois par les deux armées ennemies (p. 71, note). Quant à d'Erlon, il exécute les ordres avec tant d'hésitation qu'il reste cinq heures inactif et finit par se trouver seul et ne plus savoir où il va. Ney a donc eu un tort impardonnable : celui de désobéir au général en chef; M. de P. a parfaitement démontré cette désobéissance. Mais le maréchal n'a point manqué d'intelligence militaire. Charras a raison sur ce point.

Sans entrer dans des détails qui nous entraîneraient trop loin, il faut, avant de passer à l'examen des fautes reprochées à Grouchy, nous arrêter sur certains points où M. de P. nous paraît avoir émis des opinions erronées.

D'Erlon, dit M. de P., fut coupable en obéissant le 16 à Ney, c'est-à-dire en revenant sur ses pas (p. 128, note). D'abord jamais un général n'est coupable en obéissant à son supérieur; c'est la proposition inverse qui est vraie. Ensuite qu'on admette, ce qui pouvait arriver, que Ney eût été battu aux Quatre-Bras. Même en survenant à la tombée de la nuit, d'Erlon le sauvait d'un désastre. Son mouvement rétrograde n'était donc pas *a priori* inutile. Enfin penser comme M. de P. que l'attaque de d'Erlon sur l'aile droite prus-

1. M. de P. en fait lui-même l'aveu (p. 467, note). Il a donc mal à propos combattu Charras sur ce point.

sienne à 7 heures du soir « eût rendu la victoire de Ligny décisive pour le » reste de la campagne » (p. 129, 165 et 468), c'est se faire une grande illusion. Au lieu de ramasser des blessés on eût fait non pas 30,000 prisonniers, comme l'a dit Napoléon, après coup, mais 10,000 peut-être, et rejeté Blücher sur Namur. Mais sa position n'eût pas du tout ressemblé à la nôtre après Waterloo. En effet Bulow lui amenait 30,000 hommes de troupes fraîches. Le corps qui formait son extrême gauche (Thielmann) avait été à peine engagé. Après sa défaite, le général prussien aurait donc encore disposé d'une armée compacte de 80,000 bons soldats.

De même il y a de l'exagération dans cette assertion de M. de P. : à Ligny 45,000 français avaient battu 90,000 prussiens (p. 108). Car si on défalque de l'armée de Napoléon le corps de Lobau qui en effet n'avait pas rejoint, et la garde qui servit peu, il est nécessaire d'appliquer le même calcul aux troupes ennemies, et d'en retrancher les deux corps signalés plus haut, ce qui réduit leur nombre à 60,000 hommes.

En général, et c'est un des mérites du travail de M. de P., les chiffres qu'il donne ont une très-grande précision; ils ne ressemblent ni à ceux de Charras, ni à ceux de M. Thiers. La source où il les dit puisés en accroît l'importance : c'est dans les cartons du dépôt de la guerre qu'il a recueilli les états de situation (avant propos, p. 20 et note). Cependant nous rencontrons ici une difficulté. M. de P. n'est pas le premier écrivain qui ait consulté les Archives de la Guerre. Dans son *Histoire des derniers jours de la Grande-Armée*, publiée il y a près de quinze ans, le capitaine de Mauduit s'exprime ainsi : « Il n'existe nulle » part, *pas même au ministère de la guerre*, de tableau présentant la situation gé- » nérale de l'armée au 15 juin, jour de l'ouverture des hostilités (t. 1er, » p. 475). Aussi, ajoute-t-il, nous avons eu mille peines à réunir les chiffres qui » forment un état *à peu près officiel*. » Il y aurait donc intérêt à savoir si M. de P. n'a pas recouru comme M. de Mauduit à de simples inductions pour établir ses calculs. Quoi qu'il en soit, les tableaux de ce dernier offrent un caractère de sincérité qui oblige de les mettre en regard de ceux de M. de P.

Au 15 juin l'armée française comptait, d'après M. de P., 119,110 hommes (p. 3 et 483), et d'après M. de M., 122,408 (t. I, p. 494 et t. II, p. 3). L'armée prussienne était de 120,954 h. d'après P. (p. 8 et 11), et de 116,897 h. d'après M. qui a suivi Walkner (t. II, p. 4). L'armée anglaise comptait 102,900 h. d'après P. (p. 484), et 99,775 d'après M. (t. II, p. 5 et 267). Les pertes des Français à Ligny furent de 6,950 h. d'après P., qui a adopté le chiffre de Gourgaud (p. 108), et de 13,860 d'après M. (t. II, p. 124). Celles des Prussiens de 15 à 20,000 d'après P. (p. 107), et de 24,856 d'après M. (t. II, p. 120). Aux Quatre-Bras Ney disposait de 20,995 d'après P. (p. 121), et de 19,000 d'après M. (t. II, p. 155). Les Anglais y étaient au nombre de 50,000 d'après P. (p. 121) et, de 35,000 d'après M. (p. 166). Les pertes de Ney y furent de 4,020 d'après P. (p. 122), et de 4,000 d'après M. (t. II, p. 167). Celles de Wellington de 9,000 d'après P. (p. 123), et de 6,170 d'après M. (t. II, p. 168). Enfin à Waterloo Napoléon eut 69,728 h. d'après

P. (p. 213 et 260), et 71,837 d'après M. (t. II, p. 246). Le corps de Grouchy était de 35,912 d'après P. (p. 191) et de 32,006 d'après M. (t. II, p. 113). Wellington nous opposa 89,500 d'après P. (p. 260) et 76,700 d'après M. (t. II, p. 267). Comme M. de P., M. de M. a été en partie témoin oculaire des faits qu'il raconte. Ses renseignements sont pris à des sources aussi bonnes. La divergence qui se montre dans leurs évaluations est d'autant plus remarquable que les unes (celles de P.) se rapprochent de celles de Napoléon, et que les autres (celles de M.) concordent généralement avec celles du colonel Charras. C'est donc à tort que M. de P. accuse ce dernier écrivain d'inexactitude calculée (p. 481, note). Au reste, et pour le dire en passant, ce reproche n'est qu'une des nombreuses injustices dont M. de P. s'est rendu coupable envers un homme qui s'est parfois trompé, mais qui le premier est allé au fond des choses. Contester à Charras le droit de censurer les plans de Napoléon, attribuer ses critiques, souvent si bien justifiées que M. de P. se les est appropriées en les atténuant,[1] *à des passions mesquines*, insinuer en forme de corollaire, *qu'il eût été bien embarrassé de faire manœuvrer devant l'ennemi un bataillon d'infanterie* (avant propos, p. 14 et p. 81), c'est tomber dans une argumentation puérile; de même il n'est guère permis d'accuser M. Quinet d'ignorance et de présomption (p. 467), quand soi-même on vient d'avancer cette proposition incroyable : « Tel fait ne saurait être révoqué en doute, *puisque Jomini déclare » en avoir acquis la preuve* » (p. 466, note)!

Passons à Waterloo et au rôle de Grouchy. Cette portion du livre de M. de P. est la meilleure, celle où il s'asservit le moins aux superstitions nationales [2]. Elle contient des vues neuves et destinées à passer dans l'histoire.

Une bonne remarque de M. de P. est celle-ci : « L'armée anglaise fut victo- » rieuse, sans avoir été sérieusement attaquée à la baïonnette par nos troupes » dont la supériorité dans ce genre de combat était universellement reconnue » (p. 27, note). Cette observation n'a jamais été faite; toutefois le reproche qu'elle contient est imputable non à un vice de plan, mais à la pénurie des corps d'infanterie et à l'échec de d'Erlon.

1. On crut qu'il (Napoléon) *avait perdu de cette audace et de cette force de volonté* qui l'avaient autrefois si éminemment distingué dans ses campagnes précédentes (p. 423). — Si l'on considère les calamités que cette audacieuse entreprise (le retour de l'île d'Elbe) devait attirer sur le pays, on reste étonné qu'un homme doué d'un esprit si clairvoyant *ait pu un seul instant en concevoir la pensée* (p. 421). — Il (Napoléon) ne pouvait se soumettre à imaginer froidement lui-même un concours de circonstances *contraires à ses espérances;* les événements lui semblaient devoir arriver *comme il les avait arrangés* (p. 229). — *La contradiction, qu'elle vînt des choses ou des hommes, lui était insupportable* (p. 228). — Napoléon, en voulant rendre sa victoire plus brillante et plus décisive (à Waterloo), la rendit en même temps plus *difficile,* plus *meurtrière* et plus *incertaine* (p. 265). — Il y eut, entre la charge des cuirassiers et le mouvement de la garde, deux heures bien précieuses de *perdues.* Ce fut une *faute* (p. 313). — Si dans ce moment décisif (la grande charge), N. eût *su prendre un parti énergique,* la victoire était à lui (p. 311). Tous les rapports de l'ennemi l'ont prouvé (p. 312). Voir aussi p. 334, : « Deux fois.... il y eût de la *lenteur dans les manœuvres, du décousu dans les attaques,* etc. »

2. Comme preuve de cette indépendance, voyez les passages cités plus haut à propos de Charras.

Cet échec, qui dans tous les récits de Waterloo forme la clef de la bataille, passe inaperçu de M. de P. Omission étrange! comment admettre qu'il n'eut pas lieu lorsque tous les acteurs de la scène l'ont transmis à la postérité?

L'ordre de marche maladroitement adopté par d'Erlon est-il donc de pure invention? cela paraît impossible à concevoir. Jusqu'à nouvel informé, il faut donc ici donner raison à Charras sur M. de P. qui réduit les proportions de l'affaire à l'échauffourée relative à l'artillerie (p. 267 et 269), et triomphe facilement de son adversaire sur ce point qui n'est pas principalement celui de la question.

Sans doute M. de P. vit mal ou ne vit point du tout ce qui se passait alors à sa droite. Car c'est une erreur de croire que les témoins actifs d'une bataille la connaissent nécessairement mieux que ceux qui n'y ont point assisté. A moins d'être chefs de corps, ils ne savent que ce qui s'accomplit immédiatement sous leurs yeux, dans le rayon de quelques centaines de mètres; le reste leur échappe. Certains préjugés en font d'ailleurs souvent de très-mauvais juges. Ceci répond au reproche adressé par M. de P. à Quinet, d'avoir écrit sur la campagne de 1815, *étant étranger aux premières notions de l'art militaire* (p. 465). La comparaison des récits et l'emploi des pièces suffisent dans cette matière comme dans toute autre à la science historique.

Point n'est besoin par exemple *d'être militaire* pour sentir l'énormité de l'assertion suivante : *On peut dire que* 15,000 *hommes* (*d'Erlon*) *en tinrent* 90,000 *en échec pendant huit heures* (p. 445, note). Comment pareille énormité a-t-elle pu se rencontrer sous la plume d'un officier instruit? Elle repose sur un tissu d'erreurs. 1°. Le corps de d'Erlon encore intact comptait 20,000 et non pas 15,000 hommes. 2°. L'armée anglaise affaiblie des 9,000 soldats perdus aux Quatre-Bras (chiffre de M. de P.), des 15,000 laissés inactifs à l'extrême droite de Wellington par sa faute, des troupes qu'il employa à la défense du château de Hougoumont (8 à 10,000 hommes), ne réunissait pas 65,000 soldats sur le plateau du mont Saint-Jean. 3° Le 1er corps avait derrière lui, en réserve, toute la cavalerie et la garde. 4°. Enfin ce corps était tellement affaibli et décomposé à deux heures et demie du soir, qu'il fallut pour emporter la Haie-Sainte une charge exécutée sur l'ordre du maréchal Ney par le colonel Ordener (1er cuirassiers), charge dans laquelle disparurent anéantis le régiment hanovrien de Lunebourg et le 2e germanique. Ce qui tint Wellington immobile, ce fut, avec sa résolution bien arrêtée de demeurer sur la défensive, la grande charge de Ney, et non le corps de d'Erlon.

La partie heureuse des recherches de M. de P. sur Waterloo, celle où son argumentation atteint l'évidence *d'une démonstration géométrique*, pour employer une épithète qu'il prodigue trop à ses raisonnements, consiste dans les preuves qu'il donne des négligences apportées par Napoléon dans ses rapports avec Grouchy.

En effet ce maréchal envoya successivement deux officiers au quartier général dans la soirée du 17. L'un d'eux y arriva le lendemain à deux heures du matin. A trois reprises différentes il demanda une réponse et ne put l'obtenir (récit du

général Bernard, aide-de-camp alors de service, p. 228, note). Cette faute est tellement grande que depuis l'empereur a prétendu ne l'avoir pas commise. Il envoya, dit Gourgaud, à Grouchy deux dépêches, l'une à dix heures du soir, l'autre à trois heures du matin. Le fait a été imaginé après coup, répond M. de P., parce que : 1° Grouchy déclare n'avoir jamais reçu les instructions dont il s'agit et ses hésitations du lendemain sont à cet égard la preuve de sa véracité. 2° Les courriers ne pouvaient s'égarer sur une route libre, et s'ils avaient été interceptés par impossible, les récits prussiens nous l'auraient appris. 3° Les deux ordres authentiques, envoyés par Soult le 18, dirigés sur la dite route et parvenus à leur adresse, non-seulement ne renferment aucune allusion directe ou indirecte aux dépêches en question, mais contredisent formellement les instructions qu'on suppose y avoir été données (p. 227, 228, 342, 343). Qu'après cette victorieuse réfutation, M. de P. s'égaie en termes un peu vifs, mais justes, aux dépens de M. Thiers qui, non content d'accepter la version des deux messagers égarés, « a puisé dans son imagination le texte même des » ordres dont ils auraient été porteurs » (p. 343), en vérité on ne saurait le trouver mauvais[1].

En ce qui concerne le rôle de Grouchy, les investigations de Charras et de Quinet gardent la supériorité sur celles de M. de P., sauf peut-être en un point.

Et d'abord, à cet égard peu novateur, M. de P. rappelle que Grouchy « n'avait point confiance en ses propres lumières » (p. 177). Il est temps de faire justice d'un lieu commun qui traîne dans toutes les publications relatives à la campagne de 1815, et qui tend à faire de Grouchy un maréchal de France malgré lui. La défiance qu'on lui suppose est si peu conforme à la vérité, qu'aux mois de janvier et de novembre 1813, dans deux lettres successivement adressées par lui au ministre de la guerre, il sollicite avec instance cette dignité, seule en rapport, dit-il, avec ses titres militaires. Et le motif qu'il allègue est précisément le désir d'avoir sous ses ordres des divisions d'infanterie, le seul commandement sérieux, ajoute-t-il, et qui consacre la réputation d'un chef de corps. M. de P. est plus exact lorsqu'il reconnaît à ce maréchal les qualités d'un soldat ponctuel et qui sait obéir (p. 447). Comme d'Erlon le 16, Grouchy le 18 obéit. Sans intelligence, soit, mais ils obéirent, et cela suffit à leur défense. Pourquoi le 16, Ney ne fut-il pas à notre aile droite, Grouchy à notre aile gauche, et tous deux dans l'ordre inverse le 18, l'erreur est imputable à Napoléon seul, jusque là si habile dans l'emploi des hommes. Ses lieutenants n'en peuvent mais. Leur tort, nous en convenons, commencerait et serait immense s'il fallait admettre avec M. de P. que dans les apologies publiées par ou pour eux, *les faits sont inexactement rapportés, les documents cités à l'appui la plupart du temps falsifiés, les dates et les heures altérées, enfin des pièces données* COMME AUTHENTIQUES *qui n'ont jamais existé :* (p. 133, 282 et 475, *la fiction du général Labédoyère communiquant à d'Erlon les*

1. Il est juste d'ajouter que le texte de ces prétendues instructions est donné par M. Thiers sous la forme indirecte.

ordres de l'Empereur à Ney). Cette accusation si grave nous paraît mériter l'attention des intéressés. L'emploi de pareils documents a pu en effet induire en erreur bien des historiens.

Examinons les accusations formulées par M. de P. contre Grouchy. Ce maréchal mit, dit-on, dès le 17, beaucoup trop de lenteur dans ses mouvements et suivit une fausse direction. La fausse direction est une erreur de jugement, et non un manquement à l'obéissance. Quant à la lenteur, elle est imputable à Vandamme.

L'ordre envoyé par l'Empereur à Grouchy le 17 (écriture du général Bertrand) est d'ailleurs irréprochable. On n'en peut dire autant des dépêches rédigées par le duc de Dalmatie. M. Thiers en a très-bien signalé la forme diffuse et ambigüe. Et son appréciation demeure entière en face des dénégations de M. de P. (p. 276, 277). Qu'on ouvre au hasard n'importe lequel des vingt volumes de la *Correspondance de Napoléon Ier*, on n'y trouvera pas une seule fois des instructions semblables à celles émanées de Soult en 1815.

En substance, l'ordre envoyé à Grouchy consiste à découvrir la ligne de retraite de Blücher et à lui donner la chasse. *Il fallait*, dit M. de P., *pousser les Prussiens l'épée dans les reins* (p. 201, 203, 261); c'est-à-dire avec 35,000 hommes en poursuivre 90,000. Difficile problême à coup sûr, et où éclate plus encore qu'en toute autre partie de la campagne la cause véritable de son issue : l'infériorité numérique des forces de Napoléon.

Qu'on suppose en effet à Grouchy la connaissance, qu'il n'eut point, de la ligne de retraite des Prussiens, qu'on lui suppose l'activité qui lui manqua, il arrivait devant Wavre peu de temps après Blücher, et se heurtait, sans soutien possible, à un ennemi trois fois supérieur en nombre. Indubitablement écrasé, il renouvelait le désastre de Vandamme en 1813. Que de clameurs alors contre lui dans l'histoire! Ce que le souvenir de Berry au Bac fut pour Ney le 15, celui de Culm le fut pour Grouchy le 17. Vandamme, à qui on avait tant reproché son ardeur, en 1815 ne marchait plus qu'à petites journées. En vérité la prudence était impérieusement commandée à Grouchy, à ce point que le 18 il faillit s'engouffrer dans l'entonnoir de Wavre, et que si au lieu d'avoir affaire aux 25,000 hommes de Thielmann (on réduit même parfois ce chiffre à 15,000), il avait eu à combattre seulement la moitié de l'armée prussienne, il était infailliblement condamné à mettre bas les armes. Qu'on n'objecte point la surprise où l'apparition des Français eût jeté Blücher, ni la démoralisation de ses troupes. Cette démoralisation est une fable, et il avait Bulow intact. Dans tous les cas il n'était pas homme à se déconcerter, il aurait bien vite reconnu la force réelle de Grouchy et alors il eut très-nécessairement adopté l'un de ces deux partis : ou il aurait attaqué Grouchy avec ses quatre corps d'armée, et l'eût évidemment anéanti, ou il aurait sacrifié une arrière-garde qui suffisait, l'événement l'a prouvé, à contenir notre aile droite. L'une et l'autre décision lui permettaient également de rejoindre Wellington. Napoléon averti n'aurait sans doute pas livré la bataille de Waterloo. Mais il n'avait plus le temps de manœuvrer, il était réduit à regagner la France sur laquelle débouchaient 400,000 alliés, et

tous ses plans étaient manqués, tout le prestige qu'il attendait d'une victoire irrévocablement perdu.

Ces résultats, si on se place dans l'hypothèse indiquée, ont la clarté de l'évidence. Il est incroyable qu'ils aient échappé à la perspicacité de M. de P. Ce qui est incroyable encore, c'est qu'il ait subi l'entraînement de son opinion au point d'oublier ses propres calculs et de porter subitement la force de Grouchy à 40,000 hommes (p. 334, note), après l'avoir évaluée antérieurement à 35,000 (En fait elle ne paraît pas avoir dépassé 33,000).

Un dernier sujet de discussion roule sur la conduite qu'aurait pu tenir Grouchy, lorsque dans la journée du 18 on entendit le canon de Waterloo.

Ici M. de P. a raison en un point et Charras en un autre. Tous deux ont minutieusement mesuré les distances qui forment la base capitale du débat. Il n'y a aucun motif sérieux de suspecter leur bonne foi, et de préférer *a priori* le calcul de l'un à celui de l'autre. Seulement Charras s'est attaché à la comparaison du temps que Blücher mit à déboucher sur le champ de bataille, pour établir que Grouchy, partant bien après lui, serait arrivé trop tard. Le raisonnement n'est pas exact, attendu que ce maréchal aurait pris une route plus facile et plus courte (Il fallut 8 heures aux Prussiens pour parcourir 3 lieues, Grouchy en avait 4 à faire). De son côté M. de P. croit démontrer au moyen d'une épreuve personnelle que l'aile droite aurait rejoint Napoléon en l'espace de trois heures quarante-cinq minutes (p. 322, 347, 364). Mais tout le monde sait qu'une armée ne marche point comme un homme isolé, cet homme marchât-il très-lentement. Il est incontestable que de Sart à Valhain, où eut lieu sa scène fameuse avec Gérard, Grouchy pouvait se dérober à la vue des Prussiens au moyen d'un faible rideau de troupes et de quelque cavalerie légère. Il eut opéré sa jonction, non pas à 9 heures du soir, comme le veut Charras, ni à 5, comme le soutient M. de P. (p. 365), mais vers 7 heures. En cet état, il eût non pas battu les Prussiens, ainsi que l'imagine M. de P. (p. 296), mais peut-être serait-il parvenu à faire plier le corps de Bulow déjà fortement engagé et à contenir les autres. La charge des régiments de la garde avait sa pleine efficacité et la bataille était gagnée. Était-ce une victoire décisive ? Non. C'était un second Ligny. L'ennemi se retirait sans décomposition profonde. On l'eût poursuivi! avec quoi ? Avec la cavalerie ? elle n'existait plus. Avec le corps d'Erlon ? ce n'était qu'un débris. Avec ceux de Reille, de Lobau ? ils étaient exténués de fatigue. Avec celui de Grouchy ? ayant marché toute la journée, il eût été incapable d'un pareil effort. Avec la garde ? l'empereur en avait besoin auprès de lui. La vérité est que bientôt encore Napoléon se serait trouvé en présence d'une armée compacte de 140,000 hommes, à laquelle il n'aurait guère eu à opposer que 80,000 combattants.

Que la science historique française ne s'acharne donc plus à de stériles revanches de Waterloo. Elle n'a que faire des *vengeances* qu'ambitionne pour elle M. de P. (p. 454). Aux prises avec l'impossible, l'Empereur a succombé. Son génie n'a point eu d'éclipse. S'il avait disposé de 180,000 soldats, ni les fautes de Ney, ni celles de Grouchy, ni celles de Reille, de d'Erlon, de Van-

damme, de tous ceux qu'on voudra citer ne l'eussent empêché de remporter une éclatante victoire. N'ayant que 120,000 hommes sous la main, quand même tous ses lieutenants se seraient montrés irréprochables, il ne pouvait obtenir que des succès sans lendemain. Enfin admettre avec M. de P. que par cette grande victoire même *la coalition eût été frappée au cœur et obligée de se dissoudre* (avant-propos, p. 26), c'est faire entrer le roman dans l'histoire.

H. Lot.

---

69. — **Notice sur l'abbaye de la Croix-Saint-Leufroy** (diocèse d'Évreux) par l'abbé P.-F. Lebeurier. Évreux, Huet; Paris, Dumoulin. In-8°, vij-84 p. et un plan.

M. l'abbé Lebeurier a entrepris sur l'histoire du département de l'Eure, dont il est l'archiviste, une suite de travaux qui formeront un jour un ensemble considérable. Le plus important est une série de monographies qui présentera selon l'ordre alphabétique l'histoire de toutes les communes du département[1]. Nous avons rendu compte ici même (1866, art. 65) du *Mémorial historique des évêques d'Evreux*, édité par M. l'abbé L., aujourd'hui nous annonçons un travail plus personnel du même auteur. L'abbaye de la Croix fut fondée par Leufroy, à la fin du VIIe siècle; à part les désastres qu'elle éprouva en 1136 lors de la lutte entre le roi Étienne et Geoffroy d'Anjou, elle fut florissante pendant tout le moyen-âge. Dans les temps modernes elle déclina rapidement, et l'esprit religieux en avait disparu lorsqu'en 1741, du plein consentement de l'abbé de Mathan, l'évêque d'Evreux, monseigneur de Rochechouart, réunit la manse conventuelle de l'abbaye à un petit séminaire qu'il avait fondé.

La notice consacrée par le *Gallia christiana* à l'abbaye de Sainte-Croix[2] n'est, par comparaison au travail de M. l'abbé L., qu'une esquisse; et il n'y a pas à tenir compte d'un essai publié en 1865 sur le même sujet par la société des antiquaires de Normandie. M. l'abbé L. a utilisé un grand nombre de documents, restés inconnus à ses devanciers, que lui ont fournis les archives dont il est le conservateur et les archives de l'Empire; il a publié en appendice 27 pièces (788-1526) qui forment comme le cartulaire de l'abbaye de Saint-Leufroy.

II.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE.

Aristote, Traité de la production, etc., trad. p. Barthélemy Saint-Hilaire (Ladrange et Durand). — De Coriolis, Dissertation sur les États de Provence (Aix, Remondet-Aubin). — De Seignelay, Voyage en Italie, p. p. P. Clement (Didier). — Lanfrey, Histoire de Napoléon Ier (Charpentier). — Saint-Marc Girardin, La Fontaine et ses fables (M. Lévy). — Du Deffand, Lettres, p. p. Sainte-Aulaire (M. Lévy). — Gall-Morel, *Lateinische* Hymnen d. Mittelalters (Einsielden, Benziger). — Gerhard, Gesammelte akademische Abhandlungen (Berlin, Reimer).

1. Ces monographies sont publiées dans l'*Annuaire administratif du département de l'Eure;* ont déjà paru celles des communes d'Aclou, Acon, Acquigny, Aigleville, Ailly, Aizier, Ajou.

2. *Gallia christiana*, XI, 632-36.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

En vente chez M. SCHÆFER, éditeur à Leipzig, et se trouve à Paris à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

J. BUXTORFII Lexikon chaldaïcum, talmudicum et rabbinicum denuo edidit et annotatis auxit Dr B. Fischer. Fasc. IV, Gr. in-4°. 2 fr.

En vente chez REINDL, éditeur à Bamberg, et se trouve à Paris à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

J. FRIEDRICH Kirchengeschichte Deutschlands. T. I. 1e partie. Die Rœmerzeit. 1 vol. gr. in-8°. 8 fr. 85

En vente chez HIRZEL, éditeur à Leipzig, et se trouve à Paris, à la librairie A. FKANCK, 67, rue Richelieu.

J. GRIMM und W. GRIMM Deutsches Wœrterbuch. Fortgesetzt von Dr R. Hildebrand und Dr K. Weingand. T. V. 5e livr. Gr. in-4°. 2 fr. 70

Tomes I à IV. 2e livr. V. 1 à 5e livr. 81 fr. 35

En vente chez EBNER et SEUBERT, éditeurs à Stuttgart, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

F. KUGLER Geschichte der Baukunst. T. IV. 2e livraison. Gr. in-8°. 5 fr. 35

Tomes I à IV. 2e livr. 58 fr. 70

En vente chez BAUMGÆRTNER, éditeur à Leipzig, et se trouve à Paris à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

J. LEVY Chaldaïsches Wœrterbuch über die Targumin u. ein grossen Theil d. rabbinischen Schriftthums. 6e livr. Gr. in-4°. 4 fr.

En vente chez KIRCHHEIM, à Mayence, et se trouve à Paris à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

W. E. VON KETTELER Deutschland nach dem Kriege von 1866. 4e édit. 1 vol. in-8°. 4 fr.

En vente chez NEUMANN, à Erfurt, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

J. G. L. ANDERSON Geschichte der deutschen Ordens-Commende Griefstedt. 1 vol. in-8°. 6 fr. 75

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Codex diplomaticus Silesiæ. Hrsg. vom Vereine f. Geschichte u. Alterthum Schlesiens. 7. Bd. A. u. d. F. : Regesten zur schlesischen Geschichte Namens d. Vereins f. Geschichte u. Alterthum Schlesiens hrsg. v. Dr C. Grünhagen. 2. Abth. Vom J. 1200 bis 1220. Gr. 4°. (S. 55-110). Breslau (Max et Cie). 2 fr. 70
(I-VII, 2. : 81 fr. 35).

Desmarais (P.). Préface du catalogue de la bibliothèque mazarine rédigée en 1751; publiée, traduite et annotée par A. Franklin. In-16. IX-116 p. Paris (lib. Miard).

Eyssette (A.). Histoire de Beaucaire depuis le XIIIe siècle jusqu'à la révolution de 1789. T. II. In-8°. III-369 p. Paris (lib. Gauguet).

Foucart (P.). Mémoire sur l'affranchissement des esclaves par forme de vente à une divinité d'après les inscriptions de Delphes. In-8°. 54 p. (Lib. Thorin).

Guiffrey (J.-J.). L'œuvre de Ch. Jacque, catalogue de ses eaux-fortes et pointes sèches, avec une eau-forte inédite. In-8°. 152 p. (Lib. Mme Lemaire).

Kugler (F.). Geschichte der Baukunst. T. IV. 2e livr. Gr. in-8°. Stuttgart (Ebner et Seubert). 5 fr. 35
Vol. I à IV. Livr. 2. 58 fr. 70

— Handbuch der Geschichte der Malerei seit Constantin dem Grosse. 3. Aufl. nach der v. Dr J. Burckhardt besorgten 2. Aufl. neu bearb. u. verm. v. Hugo v. Blomberg. T. I, 2e partie et II, 1re partie. Gr. in-8°. Leipzig (Duncker et Humblot). 9 fr. 10
Tomes I, II. 1re livr. 13 fr. 65

Lanfrey (P.). Histoire de Napoléon Ier. Tome I. in-18 jésus. 483 p. Lib. Charpentier. 3 fr. 50

Leitschuh (F.). Die Entstehung der Mythologie u. die Entwicklung der griechischen Religion nach Hesiods Theogonie dargestellt. Ein religions-philosoph. Versuch. Gr. in-8°, X-98 p. Wurzburg (Stahel). 2 fr. 50

Mittheilungen der antiquarischen Gesellschaft (der Gesellschaft für vaterlænd. Alterthümer) in Zurich. T. XVI. 1re part. 1re livr. Gr. in-4°. Zürich (Hœhr). 3 f. 65
— Contenu : Aventicum Helvetiorum v. Dr C. Bursian.

Montalembert (le comte de). Les moines d'Occident depuis saint Benoît jusqu'à saint Bernard. Tome IV. Conversion de l'Angleterre par les moines. II. In-8°. 509 p. Paris (Lecoffre et Cie).

Pascal (B.). Texte primitif des lettres provinciales d'après un exemplaire in-4° (1656-1657), où se trouvent des corrections en écriture du temps. Édition contenant, outre ces corrections, toutes les variantes des éditions postérieures et précédée d'un avertissement par A. Lesieur. In-4°. XIX-358 p. Paris (L. Hachette et Cie). 20 fr.

Rippold (Privatdoc. Frdr.). Handbuch der neuesten Kirchengeschichte seit der Restauration v. 1814. Bevorwortet v. Geh. Kirchen-R. Dr R. Rothe. Gr. in-8° (XVI et 484 S.). Elberfeld (Friderichs). 9 fr. 35

Statuen, die zwœlf. d. Marmorbades zu Cassel. Gr. in-4°. 12 photog. et 4 pages de texte. Cassel (Krieger). 24 fr.

Stier (W.). Architektonische Erfindungen. Hrsg. v. H. Stier. 1. Heft. Entwurf. zu dem laurentischen Landsitze d. Plinius nebst Atlas von 7 Kpfrtaf. (gr. in-fol.). Gr. in-8°, XIX-42 p. Berlin (Stier). 22 fr. 75

Villon (F.). Œuvres complètes suivies d'un choix de poésies de ses disciples. Edit. préparée par La Monnoie, mise au jour avec notes et glossaire par M. P. Jannet. In-16. XXIV-270 p. Paris (lib. Picard). 2 fr.

Vivien de Saint-Martin. Un chapitre de géographie orientale au moyen-âge, du VIIe au XVe siècle, fragment d'une histoire inédite de la géographie. In-8°. 35 p. Paris (Challamel.) 1 fr.

N° 15 Deuxième année 13 Avril 1867

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE
MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS, H. ZOTENBERG.

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
67, RUE RICHELIEU, 67

ANNONCES

En vente à la librairie A. Franck, 67, rue Richelieu.

E. DE ROUGÉ Chrestomathie égyptienne, ou Choix de textes égyptiens transcrits, traduits et accompagnés d'un commentaire perpétuel, et précédés d'un abrégé grammatical. 1re partie : grammaire, 1er fascicule. In-4° de 150 pages et 15 tableaux. 20 fr.

F. CHABAS L'inscription hiéroglyphique de Rosette, analysée et comparée à la version grecque. Gr. in-8° avec 2 planches et un glossaire égypto-grec. 6 fr. 50

A. BOUCHERIE Cinq formules rhythmées et assonancées du VIIe siècle. Gr. in-8°. 3 fr.

J. F. BLADÉ Contes et Proverbes populaires recueillis en Armagnac. Gr. in-8°. 3 fr.

En vente chez H. Plon, éditeur, 8 et 10, rue Garancière.

INVENTAIRE des Sceaux. 1re partie. Description des sceaux du musée sigillographique dont les originaux sont conservés aux archives de l'Empire, par M. Douet d'Arcq. 2e volume. In-4°, 716 pages. 36 fr.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Apocryphal Gospels, and other relating to the history of Christ. Translated from the originals in Greek, Latin, Syriac, and with notes, scriptural references and prolegomena. By B. H. Cowper. In-8° cart. London (Williams and N.). 9 fr. 40

Ballads and Legends of Cheshire. In-8° cart., 320 p. London (Longmans). 25 fr.

Brambilla (P.). Osservazioni istorico-morali sul libro di Ester. In-16 (p. 153). Cremona (Fezzi). 2 fr. 40

Bruce (J. C.). The roman Wall. Illustrated with 600 woodcuts, maps and tinted lithographic drawings. In-4° demi-maroq. London (Longmans). 78 fr. 75

Dalla Vecchia (L.). La Canzone « Vergine bella » di F. Petrarca tradotta in esametri latini, con saggio di cinque altre traduzioni latine. In-4° (p. 32). Vicenza (Paroni).

De Sanctis (F.). Saggi critici. In-8°. Napoli (Raimondi). 3 fr. 90

Dizionario della lingua italiana nuovamente compilato da N. Tommaseo e B. Bellini; con oltre 100,000 giunte ai preced. dizionarii. 4 vol. in-4°, 3 col. Torino (Pomba).

Se publie par livraisons de 40 p., à 2 fr. 40 la livr.

64 ont paru; la dernière s'arrête au mot : Fare.

Ewald (H.). Die Dichter des alten Bundes. II Thl. : Die salomonischen Schriften. 2. Ausg. Gr. in-8° (XLVI u. 428 S.). Gœttingen (Vandenhoeck et Ruprecht). 8 fr.

Fayard (E.). Études sur les anciennes juridictions lyonnaises. In-8°, VI-315 p. Paris (libr. Guillaumin).

Fergusson (J.). History of the modern styles of architecture; being a Sequel to the Handbook of architecture. In-8° cart, 544 p. London (Murray). 39 fr. 40

Fœrstemann (D' Thdr.). Zur Geschichte der preuss. Monarchie. Kaiserl. privilegia de non appelland of. die Reichslande der brandenburg. Hohenzollern. - Kœnigl. poln. privilegium de non appellando f. das Herzogth. Preussen-privilegium Lublinense. — Bildung d. Hœchstgerichts, etc. Eine Quellenarbeit. Gr. in-8° (104 S.). Nordhausen (Fœrstemann). 2 fr. 70

Franck (A.). Philosophie et religion. In-8°, XV-453 p. Paris (Libr. Didier).

Franklin (B.). Essais de morale et d'économie politique, trad. de l'anglais et annotés par E. Laboulaye. In-18 jésus, 352 p. Paris (L. Hachette et C'ie). 3 f. 50

Gachard. Don Carlos et Philippe II. In-8°. XIX-503 p. Portr. Paris (M. Lévy frères). 7 fr. 50

Gide (P.) Etude sur la condition privée de la femme dans le droit ancien et moderne et en particulier sur le sénatus-consulte Velléien. In-8°, VIII-563 p. Paris (Durand et Pedone-Lauriel).

Grote (G.). Histoire de la Grèce depuis les temps les plus reculés jusqu'à la fin de la génération contemporaine d'Alexandre-le-Grand, trad. de l'anglais par A.-L. de Sadous. T. XIX. In-8°, 380 p. Paris (Libr. internationale). 5 fr.

Hazlitt (W. C.). Handbook to the popular poetical and dramatic literature of Great Britain, from the invention of printing to the restoration. Part. I. In-8°. London (J. R. Smith). 3 fr. 15

Housse (Prof. D' Ludw.). Die Katakomben od. das unterirdische Rom. In gemeinfassl. Vortrage dargestellt. Mit (10 Taf.) lith. Abbildgn. 2. unveränd. Aufl. Gr. in-8° (40 S.). Luxemburg (Brück). 1 fr. 35

Iscrizioni delle chiese e di altri edifici di Roma, dal secolo XI fino ai giorni nostri, raccolte e pubblicate da V. Forcella. Vol. I, Campidoglio. Dispensa 1 e 2 di pag. 48 in-4° gde. Roma (tip. d. scienze mat. e fisiche).

L'ouvrage formera 8 à 10 volumes.

Jacob (V.). Catalogue des monnaies municipales et médailles messines de la col-

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 15 — **13 Avril** — **1867**

Sommaire : 70. FRIEDLÆNDER, Mœurs romaines du règne d'Auguste, trad. p. VOGEL. — 71. NICOLAI, le Roman grec. — 72. SULPICE SÉVÈRE, Œuvres, p. p. HALM. — 73. TARDIF, Monuments historiques. — 74. SCHEFFER-BOICHORST, le dernier Conflit de Frédéric Ier avec la Curie. — 75. BURKHARDT, Correspondance de Luther.

70. — **Mœurs romaines du règne d'Auguste à la fin des Antonins**, par L. FRIEDLÆNDER, professeur à l'université de Kœnigsberg, traduction libre par Ch. VOGEL, tome second. Paris, Reinwald, 1867. In-8°, 504 p. — Prix : 8 fr.

Nous avons déjà rendu compte du premier volume de cet ouvrage[1]. Le second, qui traite des spectacles et des voyages, est plus intéressant encore. On sait quelle était l'importance des jeux sous l'empire, alors que le peuple ne demandait plus que deux choses, *panem* et *circenses*, et que toute la vie publique, dans la capitale comme dans les provinces, se concentrait dans les spectacles. Là seulement l'empereur était en rapports directs avec la multitude, là seulement aussi on se permettait parfois des manifestations politiques. L'ancien usage voulait que les magistrats, pour briguer les suffrages de leurs concitoyens, donnassent ou promissent des jeux. L'élection fut supprimée sous l'empire, mais la charge n'en subsista pas moins pour les élus du prince, et devint dans la suite une des causes de la ruine des institutions. La décadence morale marche de front avec la décadence politique. Le luxe inouï déployé dans les constructions comme dans les représentations dépassa tout ce que nous voyons de nos jours. Les monuments, les inscriptions et les historiens nous fournissent d'amples détails sur les spectacles; M. Friedlænder en a tiré des descriptions substantielles et vivantes. Les archéologues trouveront dans son livre tout ce qui est nécessaire à l'étude des ruines antiques; il passe successivement en revue les cirques, les amphithéâtres et les naumachies, les théâtres et les stades, donnant sur leur construction et sur les représentations les notices les plus complètes. On trouvera entre autres, p. 295, la liste de tous les amphithéâtres connus de l'empire romain, et p. 321 les dimensions exactes de 44 d'entre eux. — Dans le livre concernant les *voyages*, l'auteur a indiqué non-seulement les moyens de transport, les routes, les stations de postes, mais encore les localités que l'on visitait de préférence dans l'antiquité. Le but des voyages d'agrément était essentiellement de satisfaire la curiosité. On aimait les endroits célèbres où il y avait quelques monuments connus ou éveillant des souvenirs historiques; le sentiment de la nature chez les anciens est finement analysé (p. 472-84). M. F. montre combien il différait du nôtre, mais en même temps il prouve qu'il existait. Le sens n'était pas le même; on ignorait les beautés sauvages, grandioses; bien rarement on faisait l'ascension d'une montagne. En revanche on recherchait le phénoménal et le monstrueux dans la nature. On peut dire qu'en général

1. *Revue critique*, 1866, art. 50.

la circulation dans l'empire était facile et active. Les négociants pouvaient voyager en toute sécurité. Les bains étaient très-fréquentés et l'on s'y rendait de contrées lointaines. L'état des routes et la rapidité des transports étaient certainement aussi satisfaisants qu'au commencement de notre siècle. Ceci suffira à donner une idée de tout ce qu'on peut trouver dans ce volume où les exemples, les anecdotes, les digressions abondent, et qui est fait en toute conscience.

La traduction est meilleure que celle du premier volume, les notes archéologiques sont restées en général intactes; la transposition d'une partie de leur contenu dans le texte, que nous n'avons pas blâmée en elle-même, s'est opérée avec beaucoup plus d'intelligence; nous en félicitons M. Vogel et nous le remercions d'avoir donné à la France un ouvrage désormais indispensable à tous ceux qui veulent s'occuper sérieusement d'archéologie romaine. CH. M.

---

71. — **Ueber Entstehung und Wesen des griechischen Romans**, von Adolph NICOLAI. Neue Auflage. Berlin, Calvary, 1867. In-8°, 88 p. — Prix : 2 fr. 25.

Cette petite étude est surtout littéraire. L'auteur ne se préoccupe pas des questions philologiques et historiques que soulève en foule l'histoire du roman grec. Il nous donne d'abord quelques considérations sur le roman moderne, montre comment il doit son origine au sens épique des races germaniques, qu'il est la continuation de l'épopée comme expression de la vie des nations et que l'historien qui veut rendre compte du mouvement social des temps modernes peut y puiser de nombreux renseignements sur la vie intime, l'éducation et les sentiments des divers peuples. Il passe ensuite aux romans grecs et en donne de substantielles analyses, et arrive à la conclusion qu'ils sont loin d'avoir une importance égale à ceux de nos jours. Ce ne sont plus des études de mœurs réelles, mais de pures fictions, dans tous leurs détails. Ce sont des œuvres de sophistes où pouvaient s'appliquer « tous les petits talents qu'on apprenait dans » les écoles de sophistes : plaidoyers, lettres, descriptions, explications, et où » l'on ne manquait pas de peindre dans les termes de l'école des situations de » l'âme. » Tout ceci n'est pas nouveau. M. N. a largement profité des travaux de ses prédécesseurs (il a cité souvent les critiques français les plus autorisés, Huet, Villemain, Chassang et d'autres encore). Mais enfin c'est un excellent résumé de la question.

Ensuite l'auteur recherche les origines du roman grec. Il repousse l'opinion de M. Chassang, qui en trouve les premiers germes dans les récits pseudo-historiques comme la *Cyropédie* de Xénophon et celle des savants qui ont voulu prendre comme premiers modèles du genre les histoires milésiennes. Il adopte en revanche l'avis de Dilthey que l'Elégie de Callimaque a été la transition entre l'épopée et le roman des Grecs, et pense qu'on ne peut faire remonter l'origine de ce dernier au-delà de l'époque alexandrine, alors que la vie domestique et la position de la femme en particulier s'étaient profondément modifiées.

Les écrivains chrétiens ont manifesté cependant une certaine admiration pour ces œuvres, entre autre Photius, et les moines d'Orient s'amusaient à les copier en cachette, les dissimulant dans un même volume au milieu d'auteurs sacrés. M. N.

ne manque pas de rappeler que même dans les temps modernes ces romans ont été souvent publiés et qu'en 1803 encore on éditait à Paris le *Nouvel Anténor* de Lantier, qui n'est autre chose qu'un plagiat commis au détriment d'Achilles Tatius.

Quelques imitations du roman grec avaient aussi été faites au moyen-âge, ainsi Apollonius de Tyr a servi d'original à Geoffroy de Viterbe. Mais M. Lapaume, qui a rappelé ce fait, a tort de supposer que Shakespeare ait emprunté l'idée de Roméo et Juliette au roman de Xénophon d'Ephèse. CH. M.

---

72. — **Corpus scriptorum ecclesiasticorum latinorum**, editum consilio et impensis Academiæ litterarum Cæsareæ Vindobonensis.

Vol. I. **Sulpicii Severi** libri qui supersunt recensuit et commentario critico instruxit Carolus HALM. Vindobonæ apud C. Geroldi filium, 1866. In-8°, xiv-278 pages. — Prix : 4 fr.

En prenant l'initiative d'une nouvelle édition des Pères de l'Église latine, l'académie impériale des sciences de Vienne en Autriche répond à un besoin qui se faisait sentir depuis longtemps. Les écrits des Pères latins n'intéressent pas seulement les théologiens, ils ont aussi une importance très-grande aux yeux du philologue et de l'historien, car nous leur devons d'innombrables et précieuses notices sur la vie, le culte et la façon de penser des anciens. Malheureusement aucune des éditions publiées jusqu'ici ne répondait aux exigences de la critique.

Chacun sait à quoi s'en tenir sur la collection de l'abbé Migne, qu'aucun savant sérieux n'oserait citer. Quant aux Bénédictins, ils nous ont donné des travaux très-remarquables pour l'époque, mais ils ont ignoré les meilleures sources, ou, s'ils les avaient à leur disposition, ils n'ont pas su en tirer parti d'une manière absolument satisfaisante. Angelo Mai [1] et Krabinger [2] ont démontré jusqu'à l'évidence combien les textes publiés par les Bénédictins s'éloignaient de la tradition des manuscrits.

L'académie de Vienne a donc commencé par envoyer en Italie des savants qui ont fouillé toutes les bibliothèques, dressé l'inventaire de tous les manuscrits pouvant servir à la nouvelle édition des Pères latins et pris des copies ou des collations exactes. Maintenant elle publie, comme premier spécimen, les œuvres de Sulpice Sévère révisées par M. K. Halm, dont les travaux antérieurs et le talent comme critique offraient les plus sérieuses garanties. Ce volume réalise pleinement les espérances qu'on avait conçues.

Dans sa préface M. Halm indique les copies, les éditions et les autorités qu'il a eues à sa disposition. L'édition *princeps* de Sulpice Sévère, donnée par Flacius Illyricus d'après un ancien manuscrit *ex quadam celeberrimæ Saxonum civitatis Hildesiæ bibliotheca*, fut suivie de celle de Hieronymus de Prato qui avait retrouvé ce même manuscrit au Vatican et qui s'en servit pour réviser le texte. M. Halm en a eu une collation plus exacte.

Tandis que pour la *Chronica* — car tel est le titre authentique, et non *historia*

---

1. Præf. ad Augustini novos ex codice Vaticano sermones.
2. Dans les éditions qu'il a publiées de divers écrits de saint Cyprien.

sacra — nous n'avons que le manuscrit Palatinus du XIe siècle, pour la *vita sancti Martini* et pour les *dialogi* nos sources sont à la fois plus nombreuses et meilleures; ici la critique dispose de plusieurs copies fort anciennes, parmi lesquelles le *codex Veronensis* du VIIe siècle, qui lui-même, c'est ce que nous apprend une *subscriptio*, est copié d'un *codex a.* 519 *conscriptus*.

En général le texte est assez bien conservé et l'éditeur pouvait en outre s'aider d'une quantité de conjectures proposées par Gottfried Richter, Valerius Vonck et par J. Bernays dans son ouvrage sur la chronique de Sulpice Sévère, en sorte que pour cette nouvelle révision, il s'agissait surtout de donner un texte représentant aussi exactement que possible la tradition des manuscrits, tâche que M. Halm a fort bien remplie.

Afin de ne rien omettre de ce qui figurait dans les éditions précédentes de Sulpice Sévère, il a ajouté, en appendice, sept lettres dont la langue démontre suffisamment le peu d'authenticité, mais dont il n'a pas moins revu le texte d'après les manuscrits. Trois excellentes tables complètent ce volume : un *index scriptorum*, un *index nominum et rerum*, enfin un *index verborum et locutionum*, qui sera d'une grande utilité. J. Kl.

---

73. — **Monuments historiques** par M. Jules Tardif. Paris, J. Claye, 1866. In-4°, cxiv, xix et 711 pages. (Fait partie des Inventaires et documents des Archives de l'empire.) — Prix : 36 fr.

M. le marquis de Laborde, en entreprenant la publication d'inventaires détaillés des principales collections qui forment la partie ancienne des Archives de l'Empire, a rendu à l'érudition un éminent service. On peut sans doute regretter qu'avant de décrire dans le plus grand détail quelques fonds plus ou moins considérables, l'administration n'ait pas fait connaître par un tableau sommaire, analogue à ceux que M. Daunou et M. Bordier ont publiés en 1811 et en 1855, l'ensemble du dépôt et les règles qui ont présidé et qui président au classement des pièces. On peut encore discuter le plan ou plutôt les différents plans d'après lesquels ont été inventoriés plusieurs fonds; mais il faut reconnaître que la direction actuelle des Archives de l'Empire est entrée dans une bonne voie en ordonnant la publication d'inventaires détaillés, et qu'elle a fait un acte de haute sagesse en n'imposant pas aux rédacteurs l'obligation d'une rigoureuse uniformité, en abandonnant à leur appréciation l'étendue des différents articles, et surtout en laissant à chaque archiviste la responsabilité et l'honneur de son travail. Les résultats déjà obtenus prouvent qu'on a adopté un bon système et permettent d'espérer que s'il est suivi avec persévérance et avec les améliorations que suggérera l'expérience, nous posséderons, dans un avenir plus ou moins rapproché, d'excellents catalogues de tous les documents historiques conservés aux Archives de l'Empire, catalogues qui rectifieront les défauts d'un classement radicalement vicieux, qui abrégeront les recherches et qui, dans un grand nombre de cas, dispenseront l'historien de recourir aux documents eux-mêmes. Il est impossible de méconnaître ces avantages quand on est en présence des six gros volumes publiés depuis 1863 et dans lesquels on trouve le texte ou l'analyse d'environ 15,000 pièces et la description de 3,000 sceaux.

L'importance de ces chiffres est encore moins à considérer que les soins apportés au travail par MM. Teulet, Douet d'Arcq, Boutaric, Huillard-Bréholles et Jules Tardif. Les inventaires auxquels ces archivistes ont attaché leurs noms seront incontestablement classés parmi les meilleures publications diplomatiques du XIXe siècle.

Aujourd'hui je n'ai à parler que du dernier volume paru. C'est l'inventaire d'une collection peu nombreuse, mais qui renferme les documents les plus anciens des archives. Cette collection, qu'on appelle vulgairement *Cartons des rois* et qui forme la tête de la série K, est consacrée aux actes royaux qui, en dehors du Trésor des chartes et de quelques fonds particuliers, se sont trouvés dans la plupart des établissements dont les dépouilles sont venues enrichir notre dépôt national. La formation de la série K se rattache intimement à toutes les vicissitudes de nos archives depuis la révolution de 1789 jusqu'à nos jours. Il est donc tout naturel qu'à un inventaire de la principale partie de cette série, M. le marquis de Laborde ait joint une longue introduction dans laquelle il traite les points les plus essentiels de l'histoire des archives pendant les soixante-dix dernières années. Les renseignements qu'il a recueillis et qu'il soumet au jugement du public savant tendent avant tout à justifier ces deux propositions : 1° le régime révolutionnaire a été désastreux pour les archives de l'ancienne France ; 2° les classements arbitraires qu'on a appliqués aux fonds d'archives conservés dans le dépôt central sont en contradiction avec les principes de la critique historique, et n'ont abouti qu'à la plus désespérante confusion.

Que le régime révolutionnaire ait été désastreux pour nos archives, c'est là une vérité qui me semble démontrée depuis longtemps, et les savants qui refusent encore de l'admettre ne sont peut-être pas exempts de préoccupations politiques. Les exemples rapportés par M. de Laborde prouvent surabondamment la thèse qu'il voulait établir, cependant il serait facile d'en augmenter le nombre. Ainsi, pour ne citer que des faits appartenant à une même région, je rappellerai ce qui s'est passé à Tours, à Angers et à Nantes.

Pour Tours, nous avons les documents les plus circonstanciés sur les pertes que subirent les archives de Saint-Martin et de plusieurs autres églises tourangelles dans les brûlements solennels de l'année 1793 : nous y voyons figurer, entre beaucoup d'articles, la « Pancarte noire, » dont un récent travail de M. Mabille a fait connaître l'importance, — « une liasse de chartes en latin, qui » sont des priviléges accordés par Charlemagne, — une autre des priviléges ac- » cordés par Charles-le-Chauve, — une autre des priviléges accordés par les rois » Louis, Charles et Philippe, des IXe, Xe, XIe et XIIe siècles. »[1]

A Angers, les procès-verbaux de triage et de « brulis » constatent la destruction en 1793 et 1794 de 993 volumes ou liasses, parmi lesquels se trouvait le Livre noir de Saint-Maurice, précieux cartulaire rédigé au XIe ou au XIIe siècle.[2]

A Nantes, la commission préposée au triage des titres a impitoyablement

1. *Notice historique sur les Archives du département d'Indre-et-Loire*, par M. Grandmaison. Tours, 1855. Broch. in-8°.
2. Marchegay, *Archives d'Anjou*, I, 190.

sacrifié « tous les documents relatifs à la comptabilité et à l'administration des » finances de la Bretagne aux XVe et XVIe siècles. »[1]

La première partie de la thèse de M. le marquis de Laborde me semble donc parfaitement démontrée. Seulement, il faut bien reconnaître que les sentiments de respect que les bibliothèques et les archives inspirent aujourd'hui à tous les hommes éclairés ne pouvaient guère se rencontrer chez les administrateurs du temps de la république. Ces sentiments n'étaient pas généralement répandus dans la société du XVIIIe siècle, comme le prouvent, entre autres faits, l'abandon des incomparables manuscrits du collége de Clermont et la destruction à peu près complète des archives de l'ancienne chambre des comptes. Ce n'est que peu à peu et à la longue qu'ils ont pénétré de nos jours dans toutes les classes intelligentes : des préfets de la Restauration n'avaient encore aucun scrupule de faire vendre au poids les plus précieux parchemins de plusieurs de nos archives, et, comme l'a éloquemment raconté l'auteur des *Ducs de Bourgogne*, le gouvernement de Louis-Philippe n'a rien fait pour conserver à la France la précieuse collection du baron Joursanvault. Le souvenir de ces faits ne doit-il pas nous empêcher de demander à la Révolution un compte trop sévère de sa conduite en matière d'archives, et de lui faire porter la responsabilité de toutes les pertes que nous avons à déplorer ?

J'arrive au second point de la thèse soutenue par M. le marquis de Laborde. Comme lui, je condamne les classements arbitraires qui ont eu pour résultat de morceler les anciens fonds d'archives et de constituer des séries factices, mal définies et exposées à de perpétuels remaniements, mais je crois, avec M. Bordier [2], qu'on aurait grand tort de rejeter sur M. Daunou tout l'odieux de ces classements arbitraires. En effet, le mal était en grande partie accompli quand M. Daunou se trouva chargé de la partie des archives qui a formé la section historique. D'ailleurs, M. Daunou a montré dans plus d'une circonstance qu'il n'était pas l'ennemi systématique des anciens classements. Ce fut lui qui, après la révolution de 1830, fit réintégrer dans les layettes du Trésor des chartes, les bulles qu'on en avait distraites sous l'administration de M. de La Rue, pour grossir les cartons du bullaire dans la série L. C'est d'ailleurs bien postérieurement à la mort de M. Daunou, qu'on s'est avisé de choisir dans la série L, dans la série S et probablement ailleurs, des pièces de toute nature pour les insérer, avec des cotes intercalaires, dans ce qu'on appelle encore les Cartons des rois, quoique les pièces royales y soient parfois en minorité. En veut-on un exemple ? Je prends le carton K 25. Il renfermait primitivement douze ou treize chartes de Louis VII ; il contient aujourd'hui plus de soixante-dix pièces, dont vingt-six seulement sont des actes royaux. J'ignore quel est l'auteur de ces intercalations, et je suis trop discret pour me plaindre du silence que l'administration des archives a gardé sur l'histoire des développements de la série des Cartons des rois; mais il est permis, je pense, de constater que beaucoup de ces développements datent d'une époque assez voisine de nous. En 1851, M. l'abbé Langlois, dans

1. A. de La Borderie, *Rapport sur les Archives historiques du département de la Loire-Inférieure*. Nantes, s. d. Broch. in-8°.

2. *Les inventaires des Archives de l'empire*. Paris, 1867. In-4°, 51 pages.

son *Histoire du Mont-aux-Malades*, p. 397, a publié une charte de Geoffroi Plantagenêt, d'après l'original conservé « aux archives nationales, S 4889, n° 3; » cet original est passé depuis dans les Cartons des rois, sous la cote K 23, n° 15. 22 (n. 516 de l'inventaire). En 1854, M. Cocheris, dans ses *Notices et extraits des documents manuscrits relatifs à l'histoire de Picardie* (t. I, p. 277) donne l'inventaire de 128 chartes de l'abbaye de Boheries réunies alors dans le carton L 1156. Depuis, on a trouvé bon d'en distraire et de placer dans le carton K 23, avec la cote 12.7, une charte de Nicolas, évêque de Cambrai, que M. Tardif indique sous le n° 480 de son inventaire. En 1855, M. Douet d'Arcq a inséré dans ses *Recherches sur les comtes de Beaumont*, p. 22 et 23, nos XVIII et XIX, deux chartes de Matthieu, comte de Beaumont, qui étaient alors cotées S 4194, nos 12 et 40. Ce sont aujourd'hui les nos 5.10 et 5.11 du carton K 25, nos 648 et 649 de l'inventaire de M. Tardif. Ce nouveau classement est de date bien récente; car c'est sous la cote S 4194, n° 12, et non pas sous la cote K 25, n° 5.10, que la première charte de Matthieu, comte de Beaumont, figure à la p. 433, n° 1050, du tome I de l'*Inventaire des Sceaux*, publié en 1863 par l'administration des archives, de sorte que, dans un inventaire officiel en voie de publication, la même pièce est citée sous deux cotes contradictoires.

Les déplacements que je signale ont malheureusement porté sur des collections qui étaient restées intactes jusqu'à ces derniers temps. En 1839, le ministre de l'intérieur fit déposer aux Archives du Royaume environ 1,500 chartes de l'abbaye de Savigny, qui avaient échappé, dans un grenier de la mairie de Mortain, à la pourriture, à la dent des rats et à l'avidité des collectionneurs. Ces chartes ont depuis été souvent compulsées par les savants qui s'occupent de l'histoire de la Normandie, du Maine et de la Bretagne. Rien n'était plus commode que de les consulter quand elles étaient toutes réunies par ordre chronologique dans une quinzaine de cartons de la série L. Maintenant la suite est interrompue, on a décimé les premières liasses, pour incorporer quelques sujets d'élite dans le cortége imposant dont on a voulu entourer les actes royaux.

Autre exemple. Il y a peu d'années le carton L 1440 des Archives renfermait la collection des chartes relatives aux établissements que le prieuré de Saint-Martin-des-Champs possédait en Angleterre. On y remarquait quatorze pièces antérieures à l'année 1180, savoir :

I. Charte de Johel, fils d'Auvré, pour la fondation du prieuré de Barnstaple.
II. Charte de Henri I, datée de Periers, confirmant la fondation de Johel.
III. Charte de Guillaume Giffard, évêque de Winchester, relative à un terrain situé sur le marché de Londres.
IV. Confirmation de cette charte par Henri I.
V. Charte de Henri I, datée de Westminster, relative à des terres sises à Pilton, etc.
VI. Autre charte de Henri I, relative à ces mêmes terres, passée en présence de R. de Ver.
VII. Charte de Baudouin de Reviers, portant fondation du prieuré de Saint-James d'Exeter.
VIII. Autre charte du même, relative à cette fondation et plus développée que la précédente.

IX. Autre charte du même, relative à l'église de « Tuifertona. » (Deux exemplaires).

X. Charte de Robert, évêque d'Exeter, confirmant les donations de Baudouin de Reviers.

XI. Confirmation des biens du prieuré de Barnstaple par Guillaume de Briouse.

XII. Autre confirmation par Guillaume de Briouse, fils de Guillaume.

XIII. Charte de Henri de Traci, de l'année 1146.

XIV. Charte de Henri II pour le prieuré de Barnstaple.

De ces quatorze chartes, huit (les nos II, IV, V, VII, VIII, IX, XIII et XIV) ont été distraites de la série L pour être incorporées dans les Cartons des rois sous les cotes K 23, nº 8.6, — K 21, nº 1.4, — K 23, nº 5.5, — K 23, nº 23.14, — K 23, nº 23.16, — K. 23, nº 23.15, — K 23, nº 13.6, — et K 25, nº 3.9. N'est-il pas déplorable qu'on ait démembré une série complète et homogène, à laquelle n'avaient touché ni les préposés au triage des titres, ni les collaborateurs de M. Daunou? Le fait est d'autant plus regrettable qu'aucun prétexte ne pouvait autoriser le classement de ces pièces dans une série intitulée « Actes des rois de France depuis les Mérovingiens jusqu'à Louis XVI. » Je sais bien qu'à la dénomination primitive on veut maintenant substituer celle de « Série de pièces de toute nature, classées dans l'ordre chronologique. » Mais, en admettant même un titre aussi vague, on se demande quels motifs ont pu déterminer un archiviste à partager en deux lots les anciennes chartes anglaises de Saint-Martin-des-Champs, à en laisser six dans la série L, et à prendre les huit autres pour les disséminer dans trois cartons de la série K. Car pour faire ce choix, on n'a tenu compte ni de l'âge des pièces, puisqu'on a négligé la plus ancienne (le nº I), ni du rang des auteurs des chartes, puisqu'on a laissé de côté le nº VI, qui est émané d'un roi d'Angleterre.

De tels déplacements ne sont pas seulement préjudiciables aux travaux des savants; ils introduisent le désordre dans les collections, et rendent les récolements à peu près impossibles. En effet, comment vérifier l'état de séries dans lesquelles les cotes sont fréquemment interrompues, ou bien dans lesquelles on rencontre à chaque pas des sous-chiffres? Il est, en effet, bien difficile d'employer souvent les sous-chiffres sans commettre des erreurs, et je puis en signaler plusieurs dans un seul carton de la série dont s'est occupé M. Tardif. Deux pièces du carton K 25, tout à fait étrangères l'une à l'autre, ont reçu la cote K 25, nº 5.8 : la première, nº 645 de l'inventaire de M. Tardif, est une charte de Louis VI pour un accord conclu entre Hugues le Noir et les églises de Cosne et de Rosoy; la seconde, nº 645 du même inventaire, est une charte de la comtesse Constance pour les hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem. — De même la cote K 25, nº 6.6 est commune à deux pièces que M. Tardif a publiées sous les nos 658 et 660 : Charte de Guillaume, archevêque de Sens, pour le prieuré de Saint-Martin-des-Champs, et charte de Bouchard de Montmorency, pour l'abbaye de Saint-Victor.

Mais ce n'est pas ici le lieu de discuter à fond les questions que soulève le classement d'un grand dépôt d'archives, et j'ai peut-être déjà trop insisté sur un des points que M. le marquis de Laborde a traités dans l'introduction de

l'Inventaire des Cartons des rois. Il est temps d'examiner l'inventaire lui-même, et de rendre compte du travail de M. Jules Tardif.

La portion de la série K à laquelle est attaché le nom de Cartons des rois se compose d'environ 4,500 articles, dont la date est renfermée entre les années 528 et 1789. On y distingue deux parties, la première comprenant les documents antérieurs à l'année 1180, et la seconde les documents postérieurs à cette date. M. Tardif n'a pas traité ces deux parties sur le même pied : il a publié textuellement la plupart des pièces contenues dans la première, tandis que pour la seconde il s'est borné à de très-courtes analyses. Il a exposé dans une notice préliminaire les raisons qui l'ont décidé à adopter un pareil plan. Ces raisons ne manquent pas d'être fort sérieuses ; il me semble cependant que, sans rien changer d'essentiel au plan général, il eût été bon d'analyser un peu plus en détail les pièces postérieures à l'année 1180.

Dans la première partie des Cartons des rois sont classées 689 pièces, dont 55 appartiennent à l'époque mérovingienne, 183 à l'époque carlovingienne, et 451 aux règnes des six premiers Capétiens.

Les 55 diplômes mérovingiens étaient tous connus par des publications antérieures; mais le texte de la plupart avait encore besoin d'être revu sur les originaux, ou sur les très-anciennes copies qui tiennent lieu d'originaux. Cette révision a été faite par M. T. avec la plus rigoureuse attention, et le texte qu'il a établi peut être considéré comme définitif.

M. T. a également apporté de notables améliorations au texte des pièces carlovingiennes. Il a de plus le mérite d'avoir le premier mis en lumière un certain nombre d'actes importants du IXe et du Xe siècle. Déjà, pour cette période, il s'est vu forcé de faire un choix ; c'était une nécessité, mais il eût été bon d'indiquer dans la notice préliminaire les principes qui ont déterminé le choix. Faute de les connaître, plus d'un lecteur se demandera pourquoi l'éditeur a rapporté textuellement des diplômes qui avaient été déjà publiés à différentes reprises, tandis que parfois il analyse en deux lignes des diplômes qui sont encore inédits, ou du moins qui ne figurent pas dans les tables de Bœhmer. Quand M. T. publie une pièce, il indique avec beaucoup d'exactitude les meilleures éditions qu'on en possède, ou bien il renvoie au passage correspondant de la Table de Bréquigny ; mais il ne donne point de renseignements bibliographiques sur les pièces dont une simple analyse lui a paru suffisante.

Ces observations s'appliquent, de tout point, aux 451 articles qui dans l'inventaire de M. T. représentent les règnes de Hugues Capet, de Robert, de Henri I, de Philippe I, de Louis VI et de Louis VII. Nous avons là une très-intéressante série de documents, la plupart entièrement nouveaux. Ce ne sont plus seulement, comme pour les époques les plus anciennes, des pièces de Saint-Denis, de Saint-Maur et de diverses abbayes ou églises de Paris : on y remarque un grand nombre de documents qui seront consultés avec profit pour l'histoire de nos principales provinces, et spécialement pour l'histoire de la Flandre, de la Picardie, de la Normandie, de la Bretagne et de la Champagne. Là, comme dans les autres divisions de l'inventaire, les textes ont été constamment établis avec la plus scrupuleuse exactitude, et les dates soigneusement ramenées à notre manière de compter les années et les jours du mois.

A partir de 1180, M. T. a moins eu l'occasion de montrer ses profondes connaissances en diplomatique; mais il a fait encore un travail fort utile en analysant plus de cinq mille pièces qui, à peu d'exceptions près, méritent toutes de fixer l'attention de l'historien. Je citerai comme particulièrement dignes d'intérêt des mandements et des quittances qui ont jadis fait partie des archives de la chambre des comptes et dans lesquels chacun des grands événements du XIVe et du XVe siècle a laissé son empreinte.

Un des plus sérieux obstacles qui arrêtent les archivistes dans la rédaction de leurs inventaires tient à la difficulté de traduire correctement les anciens noms géographiques. M. T., en accomplissant cette partie de sa tâche, a fait preuve de sagacité et de prudence : de sagacité, en déterminant un grand nombre des lieux mentionnés dans les chartes; de prudence, en conservant souvent les formes mêmes du texte original, plutôt que de hazarder des équivalents douteux.

Nous sommes encore si peu avancés dans la connaissance de la géographie et des usages du moyen-âge que les savants qui s'occupent spécialement d'un règne ou d'une province commettent des erreurs sur les sujets qu'ils ont le mieux étudiés. A plus forte raison, doit-il y avoir des détails à rectifier dans un recueil qui porte, comme celui dont je rends compte, sur toutes les époques de notre histoire et sur toutes les provinces de la France. La haute estime que j'ai pour le travail de M. T. et que je voudrais voir partagée par tous les lecteurs de la *Revue critique*, ne m'empêchera donc pas de consigner ici quelques observations sur la lecture ou l'interprétation d'un petit nombre de passages que j'ai remarqués en lisant l'Inventaire des Cartons des rois.

La charte 170 contient une donation faite en 859 à l'abbaye de Saint-Maur par Warimburge, comtesse, et par Eudes, son fils, d'un domaine ainsi désigné : « villam nostram, cujus vocabulum est Boslenvilla, quæ est sita in pagos Tallau » et Vimnau, super fluvium Vinlena. » Dans le sommaire placé en tête de la charte, M. T. a traduit *Tallau* par *le Telle*, nom d'un petit pays situé sur les bords de l'Epte. Je crois qu'il eût mieux valu rapporter ce texte au *Talou*, nom d'un autre petit pays que la Brêle séparait du Vimeu et qui était compris dans le pays de Caux. En effet, le domaine donné par Warimburge est appelé *Bosleni pontus* dans une ancienne cote mise au dos de la pièce, et nous avons un diplôme du 30 août 843 par lequel Charles le Chauve concède au comte Hardouin (probablement le mari de Warimburge) « quasdam res nostræ proprietatis, » hoc est in pago Calcis super fluvium Vinglena, villam quæ vocatur Bosleni » Pons » (n° 142).

Le n° 403 est une charte de Henri I, roi d'Angleterre, dont la date est indiquée comme comprise entre les années 1100 et 1128. Cet acte n'est pas antérieur à l'année 1121, puisqu'il y est question de la reine « Adeliza, » seconde femme de Henri I.

Dans le n° 409, *Gonlvilla* (*Gonevilla*, dans la table) doit être une faute d'impression. Il s'agit de Gouville (Manche, canton de Saint-Mâlo de la Lande).

Le n° 417 est une charte de Henri I, roi d'Angleterre, relative à une terre anglaise que les moines de Cluny et de Saint-Martin-des-Champs doivent posséder « cum socca, et saca, et toll, et theam, et in fanguenetes. » Il faut lire sans hésitation et en un seul mot *infanguenetef*. Si la pièce des archives portait

infanguenetes, il y aurait lieu de douter que ce fût l'original. — A la fin de cette charte, au lieu de « Willelmo de Verneto, Liberto de Laci, » il doit y avoir « Willelmo de Vernone, Ilberto de Laci. »

Dans le n° 537, au lieu de « Testibus Willelmo, Marcello, » il faut lire « Teste Willelmo Martello. »

Au n° 540, dans la liste des témoins se trouvent les mots « Joscedo Curbe, » que l'éditeur a séparés par une virgule, comme s'il s'agissait de deux personnes. Je crois qu'il n'y a là qu'un seul homme, dont *Curbe* était le surnom.

N° 545, dans la liste des témoins : « W. de Piritona ; » la vraie forme n'est-elle pas « Pintona ? » — « Ranerio ; » lisez : « Ranulfo. » — « Roggero de » Puncardo ; » il eût mieux valu imprimer « de Puncardon, » ou « Puncardone. »

N° 624. Cette charte de Henri II doit être adressée aux vicomtes (*vicecomitibus*), et non pas aux viguiers (*vicariis*). Dans la liste des témoins, au lieu de « Gaufredo et Rogerio Capellano, Hugone Murda comite, Willelmo de Manda- » villa, Bernerio de Sancto Valerico, Roberto de Briecio..... » je crois qu'il faut lire : « Gaufrido et Rogerio, capellanis, Hugone Murdac, comite Willelmo » de Mandavilla, Bernardo de Sancto Valerico, Roberto de Briecuria. »

N° 625. Ici encore le mot *vicecomitibus* est à substituer au mot *vicariis*. Les mots de la fin auraient dû se lire : « Ricardo de Humetis, apud Norhantonam. »

Le n° 641 est une charte de Gautier, chambrier du roi Louis VII, que M. T. annonce comme datée de Nîmes en 1172. Il serait bien extraordinaire que Gautier fût allé jusqu'à Nîmes pour expédier une charte relative à des biens situés à Paris. L'acte original ne porterait-il pas *Nem*, avec un signe d'abréviation, ce qui devrait s'entendre, non pas de Nîmes (*Nemausi*), mais bien de Némours (*Nemosii*), où Gautier possédait des domaines fort étendus ?

N° 757. « Guillaume d'Artois. » Lisez : « Guillaume d'Arras. »

N° 852-854. « Vitry. » Lisez « Vitré » en Bretagne.

N° 944. « Gouix. » Lisez « Gouvieux » (Oise, canton de Creil).

N° 962. « Forêt la Folie. » Lisez : « La Feuillie » (Seine-Inférieure, canton d'Argueil). De même pour le n° 1121.

N° 1549. « Cinglas. » Lisez : « Cinglais. »

N° 1572. Les deux châteaux qui sont appelés Ribles et Gournay, ne sont-ils pas Rugles et Gavray ?

N° 1620. « Grenffroy, sire de Saignies. » — Il faut sans doute lire « Gieuffroy, sire de Sargines, » et rapporter ce texte au chevalier qui est appelé « Geoffroy de Sergines » dans le n° 1348.

N° 1976. « Pierre Desquai. » Lisez : « d'Esquai. »

N° 1993 et n° 2085. « La bastide d'Ardenon. » Lisez : « d'Ardevon. » La première de ces fautes a déjà été relevée par M. Tardif dans l'errata du volume.

N° 2144, 2318 et 2335. « Renneville. » Lisez : « Régnéville. » Il s'agit de la localité de ce nom, voisine de Coutances, et non pas de Renneville dans l'arrondissement des Andelys, comme l'indique la table, p. 698, col. 1.

N° 2388. Cette pièce, classée au 1er avril 1451, doit être du 1er avril 1450. Le débarquement auquel elle fait allusion a précédé la bataille de Formigny livrée le 15 avril 1450.

J'ai vainement cherché dans la table le nom d'Aubigny (Manche, canton de Périers), qui figure dans les actes 1107, 1151 et 1215.

Le prieuré de Foici (Aube, commune de Saint-Parres-les-Tertres), mentionné dans la charte 877, n'est pas relevé à la table, où la mention contenue dans la charte 877 a été indûment attribuée à l'abbaye de Foigny (Aisne, commune de la Bouteille).

La table attribue au Verneuil du département de l'Eure les mentions contenues dans les nos 126, 135, 153, 167, 177, 246, 1017, 2227, 2283, 2312, 2343, 2777, 2843 et 3507. Les chartes désignées par les nos 126, 135, 153, 167, 177 et 246 me paraissent étrangères au Verneuil du département de l'Eure. Les cinq premières se rapportent à l'ancien palais de Vern qu'on place assez généralement à Verneuil-sur-Oise (voy. Mabillon, *De re diplom.*, p. 335). Le sixième est relatif à Vernou (Seine-et-Marne), canton de Moret, comme il est marqué dans la table géographique du *Cartulaire de Notre-Dame*, publié par M. Guérard (IV, 430). LÉOPOLD DELISLE.

---

74. — **Kaiser Friedrich I letzter Streit mit der Kurie**, von Paul SCHEFFER-BOICHORST. Berlin, 1866, Mittler und Sohn. In-8°, x-244 p. — Prix : 5 fr. 35.

Il existait jusqu'ici une regrettable lacune dans l'histoire des Hohenstaufen. Tandis que la vie de Conrad III avait été retracée par M. Jaffé et celle de Philippe par le regrettable O. Abel, enlevé trop tôt à la science, Frédéric II trouvait dans les Huillard-Bréholles, les Schirrmacher et les Winkelmann des biographes aussi savants que minutieux. Mais il manquait un travail approfondi sur le plus grand empereur de cette race vigoureuse, sur Frédéric I Barberousse, cher à la légende autant qu'à l'histoire. L'habile politique Henri VI, fils de Frédéric I et père de Frédéric II, avait subi le même sort, et pour qui ne voulait pas aborder l'examen direct des sources contemporaines, quelques ouvrages généraux, comme ceux de Raumer, Zimmermann, etc., offraient seuls des renseignements insuffisants. On avait, il est vrai, des biographies très-détaillées et savantes de quelques-uns des contemporains de Frédéric I; nous citerons entre autres la vie de Henri le Lion que nous devons à M. Prutz, et la volumineuse étude de M. Reuter sur Alexandre III. Mais quelle que fût l'impartialité de ces auteurs, leurs ouvrages ne pouvaient évidemment nous montrer que le revers de la médaille, si je puis m'exprimer ainsi. Malgré tous ces historiens, malgré ceux des croisades, qui nous retraçaient les dernières actions du grand empereur, on ressentait vivement l'absence d'ouvrages spéciaux sur cette époque. Cette regrettable lacune vient d'être en partie comblée. En même temps que M. Tœche mettait au jour l'histoire de Henri VI, dans la belle collection des *Jahrbücher* de l'Académie de Munich, un de ses amis publiait de son côté le récit des dernières années de Frédéric Barberousse et retraçait l'historique de son dernier conflit avec la curie romaine; c'est de ce volume que nous avons à nous occuper ici.

La carrière de Frédéric I se divise en deux parties bien distinctes; dans la première, émule de Charlemagne et d'Othon le Grand, l'empereur poursuit comme eux le plan d'une monarchie universelle, mais moins heureux que ses prédécesseurs, il vient se heurter contre le double obstacle des villes libres ita-

liennes et de la papauté. La défaite de Legnano (1176) causée surtout par la défection de Henri le Lion, son rival en Allemagne plutôt que son sujet, détruit les espérances de Frédéric et amène la paix de Venise après le pacte provisoire d'Agnani (1177). A partir de cet échec, l'empereur renonce sincèrement à la suprématie universelle, tout en sauvegardant avec une jalouse fierté l'indépendance du pouvoir temporel vis-à-vis d'Alexandre III. Son activité politique qui s'était développée jusque-là principalement en Italie, se tourne dès lors vers l'Allemagne où Henri le Lion, le puissant chef des Guelfes, avait profité des embarras de Frédéric pour fonder un pouvoir presque indépendant dans le Nord. Mis au ban de l'Empire, battu, délaissé par ses vassaux, le duc saxon dut s'humilier devant son seigneur à la diète d'Erfurt (1181), abandonner ses provinces et partir pour l'exil. Maître désormais de l'Allemagne, l'empereur voulut aussi conclure une paix solide en Italie et signa le traité de Constance avec les villes lombardes en 1183; il s'en fit ainsi de fidèles alliés, surtout de cette même ville de Milan que deux fois ses armes avaient détruite. L'année suivante, en mai 1184, Frédéric réunit à Mayence la diète générale de l'Empire; c'est à ce moment culminant de sa puissance, avec le récit de ces fêtes brillantes, chantées par Henri de Veldeke et par Guyot de Provins, que M. Scheffer entame son récit, qui comprend, comme nous l'avons déjà dit, l'histoire des années 1184 à 1189 et la dernière querelle de Frédéric avec le Saint-Siége. L'origine de ce conflit, diplomatique encore plus que militaire dans ses développements, se rattache à la possession des marches de Toscane, héritage de la Grande-Comtesse Mathilde, l'amie dévouée de Grégoire VII, et que les deux pouvoirs se disputaient. A cette première cause de discorde vint s'en joindre une seconde. Une élection avait eu lieu pour le siége archi-épiscopal de Trèves, et le candidat de l'empereur avait succombé aux intrigues d'un compétiteur qui se fit nommer par des mesures anti-canoniques et plus tard sut gagner l'appui du pape. Ce dernier refusa donc de consacrer le candidat patroné par Frédéric et qui avait reçu déjà l'investiture des mains de l'empereur. La querelle commencée sous Lucius III, se prolongea sous Urbain III et sous Grégoire VIII et ne prit fin que sous Clément III, dont la sagesse pratique sut se plier à des accommodements. Dans cette lutte où l'épiscopat de l'Empire presque entier se rangea contre le Saint-Siége par la déclaration de Gelnhausen, Urbain III trouva un appui inattendu dans la personne de l'archevêque Philippe de Cologne, fidèle serviteur jusque-là de Frédéric. Mécontent de certaines offenses dont il se croyait l'objet, il noua des relations avec Philippe-Auguste et donna le premier l'exemple, trop souvent suivi depuis, d'une alliance avec l'étranger. Le péril des chrétiens d'Orient, la mort d'un pape hostile [1], poussèrent enfin à la paix, et le vieil empereur s'étant croisé lui-même, la paix fut signée à Haguenau en avril 1189, au moment où il partait pour l'expédition dont il ne devait plus revenir.

1. On répète souvent qu'Urbain III mourut de douleur à la nouvelle de la prise de Jérusalem. Un simple rapprochement de dates montre l'impossibilité de ce fait, inventé après coup dans un but facile à deviner. Saladin entra dans Jérusalem le 3 octobre, et Urbain mourut dès le 19 octobre 1187. On ne franchissait pas alors en seize jours la distance de Jérusalem à Crémone.

Ce qu'il y a de curieux, c'est que nous ne savons que fort imparfaitement, même après les laborieuses recherches de M. Sch., à quelles conditions cette paix fut conclue. En fait, les biens de la comtesse Mathilde restèrent un objet de litige entre l'Empire et la Papauté. La question de Trèves cependant fut vidée à la satisfaction de Frédéric.

M. Sch. n'a pas seulement le mérite relatif d'avoir traité le premier d'une manière détaillée cette période de cinq années; secondé dans ses travaux par des savants distingués à l'obligeance desquels il a dû de nombreux documents inédits, il a pu nous apprendre bien des faits nouveaux, préciser ce que l'on savait déjà et détruire quelques erreurs qui ont encore cours dans nos livres d'histoire. Ainsi Raumer, Sugenheim et Reuter avaient prétendu tour à tour que le traité de Venise accordait pour quinze ans à l'empereur l'usufruit des biens de la comtesse Mathilde. M. Sch. a parfaitement établi l'inanité de cette assertion. Dans cette même question, si embrouillée, il a démontré le premier qu'il ne s'agissait pas entre les pouvoirs rivaux de la possession en bloc de ces biens. Frédéric n'a jamais réclamé les biens allodiaux de Mathilde et reconnaissait parfaitement qu'elle avait pu les léguer au pape; ce qu'il demandait, c'étaient les fiefs, jadis concédés au père de la comtesse et qui devaient faire retour à la couronne. Ce qu'il faut surtout louer dans cet ouvrage ce sont les savants appendices placés à la fin du volume. Les Régestes dressés par M. Sch. sur les rapports diplomatiques entre l'empereur et la curie romaine, la liste des cours plénières de Frédéric I et celle des fonctionnaires impériaux en Italie, permettent de déterminer nettement la date et la succession de faits qu'on ne savait trop où placer jusqu'ici. Les Régestes de Frédéric I de 1184 à 1189 seraient irréprochables si l'auteur n'avait négligé de répéter la date de l'année en tête de chaque page.

La tendance générale de l'ouvrage est favorable à l'Empire plutôt qu'à la papauté, mais cela s'explique par la nature même des faits, et certes on ne saurait reprocher à M. Sch., — qui d'ailleurs est catholique, — la moindre tendance de parti pris. Si d'un côté la grande personnalité de Frédéric I fascine les historiens, les papes peu marquants qui séparent Innocent III de Grégoire VII ne sont guère faits pour exciter l'enthousiasme. En un ou deux endroits l'auteur n'a-t-il pas un peu trop appuyé sur les mérites de tel personnage et sur les défauts de tel autre? Henri VI n'était-il pas souvent bien sévère, pour ne pas dire cruel, et le pape Urbain III, si l'on se met à son point de vue, était-il tout à fait cet « homme aux conseils malins » dont parlent les *Annales de Marbach?* Questions d'appréciation bien délicates et pour lesquelles je ne voudrais pas me brouiller avec l'auteur. M. Sch. a un autre défaut fréquent chez les auteurs qui débutent; il se livre volontiers aux hypothèses. C'est une ressource très-utile quelquefois, mais dont il ne faut point abuser; ainsi p. 135, énumérant les alliés de Philippe de Cologne, il nomme Henri le Lion, et cependant il vient d'avouer que l'on ne sait absolument rien de ses projets à cette époque. A la page 123 je remarque une comparaison entre Frédéric et Socrate qui me paraît fort singulière, quelque autorisée qu'elle puisse être par les sources où puise l'auteur. Nous avions noté plusieurs erreurs en parcourant le volume, mais

l'auteur les ayant toutes corrigées dans les *errata*, nous nous contentons de recommander aux lecteurs d'y recourir. Malgré ces remarques l'ouvrage de M. Scheffer nous semble très-recommandable; c'est un très-bon début, et nous serions heureux d'apprendre que l'auteur s'est décidé à nous donner une histoire complète de Frédéric Barberousse.

ROD. REUSS.

---

75. — **Dr Martin Luther's Briefwechsel.** Mit vielen unbekannten Briefen und unter vorzüglicher Berücksichtigung der DE WETTE'schen Ausgabe herausgegeben von Dr C. A. H. BURKHARDT, grossherzogl. und herzogl. Sæchs. Archivar. Leipzig, Vogel, 1866. In-8°, x-524 pages. — Prix : 12 fr.

C'est un des nombreux mérites de De Wette d'avoir songé le premier à réunir la correspondance de Luther dans une édition vraiment critique (Berlin, Reimer, 1825-1828. 5 vol.). Avant lui, les diverses éditions des œuvres complètes du réformateur renfermaient, il est vrai, un assez grand nombre de lettres; mais on sait que ces éditions, d'ailleurs fort incorrectes et incomplètes, étaient soit exclusivement latines, soit exclusivement allemandes, et par conséquent ne donnaient en notable partie que des traductions [1]. De Wette publia dans le texte original les pièces déjà connues auxquelles il ajouta plus de cent lettres inédites, les disposa dans l'ordre chronologique, les accompagna de sommaires, de notes explicatives et d'une chronique détaillée de la vie de Luther. Malheureusement il eut trop rarement recours aux originaux pour que son œuvre ne restât pas imparfaite à bien des égards. Lui-même ne tarda pas à s'apercevoir de la nécessité d'une révision pour laquelle il réunit quelques matériaux, mais que la mort ne lui permit pas d'achever. M. Seidemann reprit la tâche interrompue, et dans un supplément qui forme le dernier volume de l'ouvrage de De Wette, il donna, outre quelques lettres nouvelles, des rectifications et des notes critiques d'une grande valeur (Berlin, Reimer, 1856).

M. Burkhardt, archiviste à Weimar, vient à son tour compléter l'œuvre de De Wette et de Seidemann, où il reste assez de fautes et de lacunes pour motiver de nouvelles recherches. M. Burkhardt a fait une riche moisson de renseignements intéressants aux archives et bibliothèques de Weimar, Cobourg, Gotha, Dessau, Munich, Berlin, Hambourg, etc.; il a mis à contribution l'Autriche, la Suède, le Danemark, la Hongrie et l'Italie. Ayant à sa disposition un grand nombre de manuscrits de Luther, il a pu rétablir dans leur intégrité des textes corrompus que De Wette tenait de seconde ou même de troisième main. Il a corrigé sur bien des points la chronologie adoptée par son prédécesseur; enfin, il a enrichi l'œuvre de ce dernier d'indications bibliographiques et historiques très-précieuses. Il est certain que ces courtes notices qui se composent principalement de chiffres, de dates et de noms propres, ces listes d'errata si bien faites pour effrayer un lecteur superficiel, seront désormais indispensables à tous ceux qui voudront consulter la collection de De Wette avec quelque fruit, et refaire d'après les sources l'histoire de Luther.

---

1. L'édition d'Erlangen, incomparablement supérieure à toutes les précédentes, est encore en cours de publication.

Œuvre de patience avant tout, le livre de M. Burkhardt est pourtant plus qu'un simple commentaire. Il contient plus de 300 lettres inédites, soit de Luther même, soit de ses correspondants. Un nombre égal de lettres, déjà publiées ailleurs, sont simplement enregistrées à leur place avec l'indication de leur date et de leur contenu. Parmi ces dernières, il y en a qui portent la signature de Luther, qui sont restées inconnues à Seidemann, et qu'on aimerait voir reproduites in extenso, attendu que les nombreux ouvrages et publications périodiques où elles sont disséminées, ne sont pas à la disposition de tout le monde.

M. Burkhardt ne mérite que des éloges pour avoir abandonné les principes de De Wette sur un point essentiel, en admettant les lettres adressées à Luther. De cette manière seulement nous pourrons nous faire une idée juste de sa correspondance, et bien des détails restés obscurs paraîtront dans leur véritable jour. Ajoutons qu'il n'y a qu'intérêt et profit à recueillir les confidences des électeurs Jean et Jean-Frédéric de Saxe, de Capiton de Bucer, de Spalatin et de tant d'autres qui se sont trouvés au premier rang dans cette immense révolution du XVIe siècle.

M. Burkhardt n'a pas cru pouvoir conserver l'orthographe extrêmement capricieuse de Luther. Ainsi que De Wette, mais d'après des principes un peu différents, il a essayé de la moderniser sans pourtant en effacer toutes les traces d'archaïsmes. De pareils procédés sont nécessairement arbitraires, et altèrent le cachet original de la langue sans profit réel pour le lecteur. Il en résulte que dans les changements qu'il adopte M. Burkhardt est tantôt plus conservateur, tantôt plus radical que De Wette. Mais du moins il a le mérite d'être plus conséquent que son prédécesseur qui, s'attachant servilement à ses sources, a donné tantôt l'orthographe du XVIe, tantôt celle du XVIIe ou même du XVIIIe siècle.

Quant à la valeur intrinsèque des lettres de Luther qui paraissent ici pour la première fois, elle est moindre, il faut bien le dire, qu'on ne serait tenté de le supposer. Ce ne sont le plus souvent que des lettres d'affaires ou de recommandation, des billets de quelques lignes, ou bien encore des rapports officiels, rédigés sans doute en collaboration avec ceux qui y ont apposé leur nom. Cependant ces documents ont leur incontestable intérêt. La science y puisera des lumières nouvelles sur quelques faits peu connus, le lecteur curieux y trouvera par-ci par-là de ces traits de mœurs qui peignent une époque (voy. p. ex. p. 156, 192, etc.). Du reste M. Burkhardt a voulu faire avant tout une œuvre de piété. Il regarde comme un devoir du protestantisme allemand de ne rien laisser perdre de ce qui touche le grand réformateur. A ce point de vue on comprendra pleinement son regret de n'avoir pu produire quelque chose de plus complet. Cela n'enlève rien au mérite de son livre. S'il ne peut avoir la prétention d'avoir épuisé même les sources qui se trouvaient le plus à sa portée, il a du moins notablement augmenté les matériaux déjà existants. Puisse-t-il trouver bientôt un éditeur intelligent qui sache reprendre les travaux de ses devanciers et en faire un ensemble homogène et définitif!

A. SCHILLINGER.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

lection de la ville. In-8°, 52 p. et pl. Metz (Rousseau-Pallez).

Lasne (J.). Notice biographique sur M. H. Pique, archiprêtre, doyen de Notre-Dame à Valenciennes. In-8°, 32 p. Valenciennes (Giard).

Leggenda di San Giorgio: testo del buon secolo, ora per la prima volta pubblicato da J. G. Isola. Gr. in-8° (p. 36). Genova (Schenone).

Lettere inedite di dotti italiani del secolo XVI, tratte dagli autografi della biblioteca Ambrosiana da A. Ceruti. Gr. in-8°. Milano (Besozzi).

Littré (E.). Etude sur les barbares et le Moyen-Age. In-8°, XXXII-460 p. Paris (Libr. Didier et Cie).

Luzzatto (S. D.). Il profeta Isaia volgarizzato e commentato. Fascicolo VI. Padova (vedov. dell' autore). 2 fr. 40
Les fascicules 1 à 6. 9 fr. 60

Mallouf (N.). Dictionnaire turc-français, avec la prononciation figurée. T. II. In-12, 781-1489 p. Paris (Maisonneuve et Cie).

Malte-Brun (V.-A.). Histoire de Marcoussis, de ses seigneurs et de son monastère. In-8°, XII-418 p. et 3 pl. Paris (Libr. Aubry).

Martin (F.). Monographie historique et archéologique de l'église de Villeneuve-Saint-Georges. In-8°, 32 p. Paris (De Soye).

Martin (W.). Catalogue d'ouvrages relatifs aux Iles Hawaii. Essai de bibliographie Hawaienne. Petit in-8°, VI-98 p. Paris (Challamel ainé). 3 fr. 50

Montalembert (comte de). Les Moines d'Occident, depuis saint Benoit jusqu'à saint Bernard. T. V. Conversion de l'Angleterre par les moines. T. III. In-8°, 415 p. Paris (Lecoffre et Cie).

Noailles (marquis de). Henri de Valois et la Pologne en 1572. 3 vol. in-8°, VII-1556 p. Paris (Michel Lévy frères). 22 fr. 50

Niccolò. Due Canzoni inediti di maestro Niccolò Cieco di Firenze (sec. XV) pubblicate da N. M. Fruscella. In-8° (p. 15). Torino (Cassone e C.).

Perrot (G.). Essais sur le droit public et privé de la république athénienne. In-8°, LX-343 p. Paris (Libr. Thorin).

Pilot (J. J. A.). Recherches sur la sépulture de Bayard. In-8°, 22 p. Grenoble (Prudhomme).

Poesie minori del secolo XIV raccolte e collezionate sopra i migliori codici da E. Sarteschi. In-12 (p. xxxix-108. Bologna (Romagnoli). 4 fr. 80
Forme la 77e livr. de la : Scelta di Curiosità litterarie inedite o rare dal sec. XIII al XVII.

Pozzi (A.). Le prime analisi del pensiero e della parola, ossia avviamento agli studj della logica e della grammatica generale. In-16. Milano. 2 fr. 40

Quintescu (N.-Ch.). De deminutivis linguæ rumanicæ vulgo walachicæ nominatæ. Dissertatio inauguralis philologica. Gr. in-8° (57 S.). Berlin (Mitscher et Rœstell). 1 fr.

Sansas. Premières pages du christianisme à Bordeaux, d'après les monuments contemporains. Symbolisme de l'Ascia. In-8°, 78 p. Bordeaux.

Settembrini (L.). Lezioni di letteratura italiana dettate nell' Università di Napoli. Vol. I. In-8° (p. viij-360. Napoli (Ghio). 4 fr. 80

Stuart-Mill (J.). Système de logique, déductive et inductive, exposé des principes de la preuve et des méthodes de recherche scientifique, trad. sur la 6e édit. anglaise, par M. L. Peisse. T. II. In-8°, XXII-561 p. Paris (Libr. Ladrange). Les 2 vol. 15 fr.

Thierry (A.). Histoire de la conquête de l'Angleterre par les Normands, de ses causes et de ses suites jusqu'à nos jours en Angleterre, en Ecosse, en Irlande et sur le continent, nouvelle édit. revue avec le plus grand soin. T. I et II. In-18 jésus, 557 p. Paris (Garnier frères). 7 fr.

Ticknor (Geo.). Geschichte der schœnen Literatur in Spanien. Deutsch m. Zusætzen hrsg. v. Nikol. Heinr. Julius. Suppl.-Bd., enth. die wesentl. Berichtiggn. u. Zusætze der 3. Aufl. d. Orig.-Werks, bearb. v. Adf. Wolf. Mit e. Vorrede v. Ferd. Wolf. Gr. in-8° (VIII u. 263 S.). Leipzig Brockhaus). 6 fr.

Trepier. La vérité sur saint Hugues et ses cartulaires. Saint Hugues était-il oui ou non, un imposteur et un faussaire? Les cartulaires sont-ils oui ou non, de simples dossiers de procureur? Réponse à M. Gariel. In-8°, 80 p. Grenoble (Prudhomme).

Zenker (Dr Jul. Thdr.). Dictionnaire turc-arabe-persan. Türkisch-arabisch-persisches Handwœrterbuch. 11. Hft. Gr. in-4°. (1. Bd. S. 399-438). Leipzig (Engelmann). 5 fr. 35

En vente chez C. Reinwald, 15, rue des Saints-Pères.

C. FAURIEL Histoire de la poésie provençale. Cours fait à la faculté des lettres de Paris. 3 vol. in-8°. 21 fr.

En vente chez Gerold frères, éditeurs à Vienne, et se trouve à Paris à la librairie A. Franck, 67, rue Richelieu.

FONTES rerum austriacarum. Œsterreichische Geschichtsquellen. Hrsg. von der histor. Commission der kaiserl. Akademie d. Wissenschaften in Wien. 2e partie. Diplomataria. T. 26. in-8°. 6 fr. 50

Ce vol. contient : Die Relationen der Botschafter Venedigs über Deutschland und Œsterreich im 17. Jahrhunderte. Hrsg. v. J. Fiedler. T. I, Kaiser Mathias bis Kaiser Ferdinand III.

Le prix de ce qui a paru de la collection jusqu'à ce jour. Ie partie, vol. I à VI. IIe partie, vol. I à XXIII, XXV, XXVI, est de 216 fr.

GERMANIA Vierteljahrsschrift für deutsche Alterthumskunde. Hrsg. von F. Pfeiffer. 12e année. 1867. 13 fr. 35

L'année se compose de 4 livraisons. La 1re vient de paraître.

En vente chez T. O. Weigel, éditeurs à Leipzig, et se trouve à Paris à la librairie A. Franck, 67, rue Richelieu.

A. HILGENFELD Novum Testamentum extra canonem receptum. Fasc. IV. Gr. in-8°. 4 fr. 85

Contenu : Evangeliorum secundum Hebræos, secundum Petrum, secundum Ægyptios, Matthiæ traditionum, Petri et Pauli prædicationis et actuum, Petri apocalypseos, Didascaliæ apostolorum antiquioris quæ supersunt, addito libro qui appellatus est : « Duæ viæ vel judicium Petri » collegit, disposuit, edidit et adnotationibus illustravit A. Hilgenfeld.

Les 4 livraisons parues. 21 fr. 35

En vente chez Vieweg et fils, à Brunswick, et se trouve à Paris à la librairie A. Franck, 67, rue Richelieu.

W. PAPE Handwœrterbuch der griechischen Sprache. 3 bd. : Wœrterbuch der griechischen Eigennamen. 3e édition, publiée par le Dr G. E. Benseler. 3e partie. Gr. in-8°. 6 fr. 70

Les volumes I à III. 16 fr. »»

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

N° 16 Deuxième année 20 Avril 1867

REVUE CRITIQUE

D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE

MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS, H. ZOTENBERG.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS

LIBRAIRIE A. FRANCK

67, RUE RICHELIEU, 67

ANNONCES

En vente chez J. CHERBULIEZ, 33, rue de Seine.

L. BOISSARD L'Église de Russie, 2 vol. in-8°. 12 fr.

En vente chez MICHEL LÉVY frères, éditeurs, 2 bis, rue Vivienne.

L. DE VIEL-CASTEL Histoire de la Restauration. T. X.
1 vol. in-8°. 6 fr.

En vente à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

E. DE ROUGÉ Chrestomathie égyptienne, ou Choix de textes égyptiens transcrits, traduits et accompagnés d'un commentaire perpétuel, et précédés d'un abrégé grammatical. 1re partie : grammaire, 1er fascicule. In-4° de 150 pages et 15 tableaux. 20 fr.

P. DE RONSARD Œuvres complètes publiées par M. P. Blanchemain. Tome VII. Contenant les discours, les épitaphes et les fragments.
1 vol. petit in-12 cartonné. 5 fr.
Le 8e et dernier volume est sous presse.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Ballads and Songs of Derbyshire. With illustrative notes and examples of the original music, etc., edited by L. Jewitt. In-12, 324 p., cart. London (Bemrose). 9 fr. 40

Bertini. Nuovo Dizionario greco-latino-italiano e latino-greco, compilato per cura dei prof. Bertini, Lami e Sanesi. 3 vol. gr. in-4°. Prato (Alberghetti e C.).

Les livr. 20 et 21, formant les deux premières du 2° vol., viennent de paraître. Le prix de la livraison de 40 p. à 3 col. est de 2 fr.

Bolza (G.). Canzoni popolari comasche raccolte e pubblicate colle melodie. Gr. in-8°, 54 p. Wien (Gerold). 2 fr. 75

Cambridge University Calendar for 1867. In-12 cart. London (Bell and D.). 8 fr. 15

Catullus. Poems of V. Catullus translated into English verses, with life of the poet, excursus and illustrative notes by J. Cranstoun. Pet. in-8°, 303 p. Edimburgh (Nimmo). 9 fr. 40

Correspondenzblatt d. Gesammtvereins der deutschen Geschichts- u. Alterthumsvereine. Hrsg. vom Verwaltungsausschusse d. Gesammtvereines in Altenburg. Unter Mitwirkg d. H. v. Quast u. Dr Hase. 15e année 1867. 12 nos in-4°. Altenburg (Pierer). 4 fr.

Denmark in the early iron age. Illustrated by recent discoveries in the peat-Mosses of Sleswig by C. Engelhardt. In-4° cart. London (Williams and N.). 39 fr. 40

Dufferin. Letters from high latitudes, 5th edition. In-8°, 260 p. 9 fr. 40

Ellis (R.). An Inquiry into the ancient routes betwen Italy and Gaule. With an examination of the theory of Hannibal's passage of the Alps by the little Saint-Bernard. In-8°, 144 p. London (Bell and D.). 7 fr. 50

Florenzi-Waddington (M.). Saggi sulla filosofia dello spirito. In-18, 144 p. Firenze (Lemonnier). 2 fr. 10

Foglietta (U.). La repubblica di Genova: due relazioni dello stato di Genova nel secolo XVI. In-16, 180 p. Milano (tipog. Internazion.). 2 fr. 40

Froude (J. A.). Short Studies on great subjects. 2 vol. in-8° cart., 626 p. London (Longmans). 22 fr. 50

Grote (G.). Plato and the other companions of Sokrates, 2d edit. 3 vol. in-8° cart. London (Murray). 56 fr. 25

Guicciardini (F.). Opere inedite illustrate da G. Canestrini e pubblicate per cura dei Conti P. e L. Guicciardini. Vol. X ed ultimo: Ricordi autobiografici e di famiglia e scritti rari. Grand in-8°, xxxvij-408 pages, avec portrait. Firenze (Cellini e C.). 11 fr. 40

L'ouvrage complet, 10 vol. 100 fr. »»

Les volumes suivants se vendent séparément :

Tomo II. Del reggimento di Firenze. Delle mutazioni e riforme dello stato. 10 fr. 10

Tomo III. Storia fiorentina. 10 fr. 10

Tomi IV e V. La luogotenanza generale. 24 fr. 85

Tomo VI. La legazione di Spagna. 7 fr. 30

Tomo VII. La legazione dell' Emilia. 12 fr. 55

Tomo VIII. La presid. della Romagna. 10 fr. 10

Tomo IX. La prigionia del Papa, la caduta di Firenze, la legaz. di Bologna. 10 fr. 45

Tomo X. (Voir ci-dessus.) 11 fr. 40

Henderson (J.). Memorials of J. H. medical missionary to China. In-12 cart., 220 p. London (Nisbet). 4 fr. 40

Huber (A.). Die ecclesia Patena der Salzbürger Urkunden, als Einleitung zur Geschichte der Verbreitung d. Christenthums in Südostdeutschland. Gr. in-8°, 103 p. Wien (Gerold). 2 fr.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 16 — 20 Avril — 1867

Sommaire : 76. Recueil d'antiquités de la Scythie. — 77. Dozy, Glossaire explicatif des mots orientaux entrés dans le hollandais. — 78. Robiou, Histoire des Gaulois d'Orient. — 79. Villon, Œuvres, édition de La Monnoye, p. p. Jannet. — 80. Lettres de Madame Roland, p. p. Dauban.

76. — **Recueil d'antiquités de la Scythie,** publié par la Commission impériale archéologique. Livraison Ire, St-Petersbourg, 1866. xvj-28 pages in-4°, avec un atlas de xxj planches in-folio.

Cette publication, faite en français, décrit les fouilles opérées depuis une dizaine d'années dans les steppes de la Russie méridionale, et les objets qu'on a retirés du sol. La première livraison que nous avons sous les yeux comprend les recherches faites dans l'immense tumulus d'Alexandropol, gouvernement d'Ekatérinoslaf, sur la rive droite du Dnieper; et les fouilles pratiquées à la *Dolgaïa Moguila* (littéralement *tombe longue*), située à trois verstes d'Alexandropol. Un travail intitulé : « Description des crânes, trouvés dans le tumulus » d'Alexandropol, par M. Ch. de Bær, membre honoraire de l'Académie impé- » riale des sciences » forme le supplément. Les planches de l'atlas donnent la situation, les plans et les coupes des tumuli, et la représentation, imprimée en couleurs, des objets qui y furent trouvés. Nous attendons que cette publication soit complète pour en apprécier l'ensemble et les résultats que l'histoire générale en peut tirer. Je dirai seulement qu'il faut se tenir en garde contre les Cimmériens, les Scythes et les Celto-Scythes de M. de Bær. Mais, pour laisser de côté les déductions hasardées que les éditeurs peuvent tirer de ces découvertes, les faits renfermés dans ce *recueil* sont des plus importants et exposés avec la plus grande clarté. L'ouvrage est imprimé avec luxe; mais s'il est d'un prix trop élevé pour les bibliothèques particulières, il doit se trouver dans les grandes bibliothèques. Avis aux administrateurs de la rue Richelieu.

Henri Gaidoz.

---

77. — **Oosterlingen.** Verklarende Lijst der Nederlandsche Woorden die uit het Arabisch, Hebreeuwsch, Chaldeeuwsch, Perzisch en Turksch afkomstig sijn, door R. Dozy, Hoogleeraar te Leiden. 'S-Gravenhage, Leiden, Arnhem. Nijhoff, Sijthoff, Thieme, 1867. In-8°, viij-97 pages.

On sait que différentes langues de l'Europe renferment un certain nombre de mots empruntés aux langues orientales. Ce sont principalement les nations de race latine qui, en raison de leurs relations plus fréquentes avec les peuples de l'Asie occidentale, et de la domination arabe en Espagne ont reçu dans leurs idiomes une quantité assez considérable de mots arabes, persans et turcs. Nous possédons plusieurs ouvrages, dans lesquels on a dressé des listes plus ou moins

exactes de ces mots[1]. Quant aux langues germaniques, les quelques mots orientaux qu'elles renferment, y sont presque tous entrés par l'intermédiaire des langues romanes, et le hollandais spécialement n'en a point qui ne se trouvent aussi dans d'autres langues européennes. Néanmoins, ce petit travail de M. Dozy n'est pas sans apporter quelques faits nouveaux à la science, en établissant l'étymologie de plusieurs mots et en signalant les erreurs des lexicographes antérieurs. Il est à regretter seulement que la sagacité et la science de M. D. ne se soient pas exercées cette fois-ci sur un champ plus fertile et plus digne de ses forces. Car même du petit nombre d'articles que renferme sa liste, il nous semble nécessaire d'en retrancher quelques-uns. Ainsi il est impossible d'admettre que les mots *Balleboos*, *Cheilek*, *Chochom*, *Ganf*, *Kapœres*, et quelques autres encore qui sont purement hébreux et en usage parmi les Juifs, puissent être regardés comme ayant acquis droit de cité dans la langue hollandaise, quand même ils auraient été naturalisés dans l'argot des voleurs.

On doit adopter en général les étymologies données par M. D. Nous signalons particulièrement les articles *Admiral*, *Arsenaal*, *Artisjok*, *Riem*, qui sont fort instructifs. Quelques-unes des étymologies de M. D. ne nous ont pas convaincu. Que le mot *amulet* dérive, comme le veut l'auteur, directement de l'arabe *hamâïl*, c'est très-peu probable. Il est vrai que le mot est relativement moderne, c'est-à-dire qu'il ne se rencontre pas dans les auteurs latins ou français du moyen-âge. Mais c'est là une raison de plus pour ne pas le dériver de l'arabe. Comme le mot *amuletum* se trouve dans Pline, il faut de toute évidence rapprocher *amulet* de *amuletum* et non de *hamâïl*. Cependant l'étymologie même de *amuletum* ne doit pas être cherchée dans le latin, mais dans une langue étrangère, et il se pourrait que l'arabe *hamâïl* fut réellement la source du mot latin. — Le mot *elixir* qui n'a pas un sens satisfaisant, quand on le dérive de la racine arabe *kasara*, briser, et dans lequel M. D. est porté à voir un mot grec (il est à remarquer que dans ce cas le ξ grec aurait dû être changé en *sk*, selon l'habitude des arabes), nous semble venir de la racine *qaçara*; *alaqçarou* ou *alqacîr* serait la traduction exacte de *quintessence*. La leçon *aliksîr* n'en est peut-être qu'une altération.

H. Z.

---

78. — **Histoire des Gaulois d'Orient**, par Félix Robiou, ouvrage couronné par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Paris, Imprimerie impériale, 1866. In-8°, viij-305 pages.

I.

Ce livre qui a obtenu, sous forme de mémoire académique, dans un des concours annuels de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, le suffrage de l'illustre compagnie, est devenu, grâce à une attentive révision et à d'utiles

---

1. Voyez Marina, *Catálogo de algunas voces Castellanas puramente arábigas, ó derivadas de la lengua Griega*, dans la 4e partie des *Memorias de la Academia de la Historia*, Madrid, 1805. — Sousa, *Vestigios da lingoa Arabica em Portugal*, 2e édit., Lisbonne, 1830. — Engelmann, *Glossaire des mots espagnols et portugais dérivés de l'arabe*, Leyde, 1861. — Pihan, *Glossaire des mots français tirés de l'arabe, du persan et du turc*, 2e éd., Paris, 1866.

développements, un ouvrage étendu et solide dans presque toutes ses parties. Le meilleur compliment que la critique puisse faire à l'auteur, c'est de discuter quelques-unes de ses assertions, c'est de lui indiquer les points sur lesquels subsistent encore quelques doutes, les chapitres auxquels il aurait pu donner plus de précision et de développement.

Reprenant les idées et les arguments de M. Amédée Thierry, M. Robiou reconnaît des Gaulois dans les Cimmériens d'Hérodote et les Trères de Strabon. Il y a là des questions d'origine et de chronologie primitive où nous ne nous engagerons pas à la suite de M. Robiou; on ne peut guère y atteindre que la vraisemblance. L'histoire des Gaulois d'Orient ne commence, à proprement parler, qu'après la mort d'Alexandre, avec les Gaulois d'Illyrie; pour tracer le tableau et raconter la fortune des établissements formés en Thrace, M. Robiou s'est beaucoup servi, comme il le reconnaît lui-même très-loyalement, de l'ouvrage de M. Contzen, *die Wanderungen der Kelten*, Leipzig, 1861. Vient ensuite le récit de l'invasion gauloise en Macédoine et en Grèce; M. Robiou y montre quelles fortes raisons on a de douter de l'exactitude des récits de Pausanias et de Justin, qui nous peignent l'armée gauloise mise en fuite et détruite au seuil de la ville sacrée, au milieu d'un terrible orage où Grecs et Barbares avaient reconnu l'intervention du dieu dont le sanctuaire était menacé. Quand on se rappelle ce qui s'est passé souvent en Grèce, en pareilles circonstances, on admettra aisément que la vanité grecque ait fabriqué de toutes pièces une victoire, qu'elle ait changé en un triomphe éclatant la retraite des Gaulois; ceux-ci, après avoir pillé Delphes qui ne possédait d'ailleurs plus, à cette époque, qu'une bien faible partie de ses anciennes richesses, auraient rapidement battu en retraite pour aller mettre leur butin en sûreté, et les Grecs, fiers de quelques succès remportés sur l'arrière-garde de cette tumultueuse armée, décimée par les maladies, encombrée de bagages et de traînards, auraient fini par se persuader que Delphes n'avait jamais été pris et que les envahisseurs avaient tous trouvé la mort dans les ravins du Parnasse. Des documents officiels, dont on a retrouvé de précieux débris, avaient consacré ce mensonge de l'amour-propre national, ce récit que M. Charles Lenormant a déjà contesté dans la Revue Numismatique de 1856. A ce propos, dans ce chapitre, un des plus intéressants du livre, M. Robiou aurait pu citer un vif et spirituel article de M. Foucart, intitulé : *de la prétendue défaite des Gaulois devant Delphes.*[1]

Dans le chapitre relatif à l'arrivée des Gaulois en Asie, je remarque des textes curieux d'où l'on peut induire avec quelque vraisemblance que Leonor et Lutar ne sont pas les premiers chefs barbares qui aient franchi l'Hellespont avec femmes et enfants et qui, en se mêlant aux querelles des successeurs d'Alexandre, aient commencé à prendre pied dans cette contrée. — Le chapitre VIII *sur l'étendue et la topographie de la Galatie* n'a qu'un défaut; c'est que l'auteur, n'ayant pas vu le pays, est obligé de s'appuyer, pour fixer la situation des villes et la direction des routes, sur des renseignements fournis par des voyageurs

1. *Journal général de l'Instruction publique*, 14 février 1863.

dont il ne peut contrôler le témoignage, et de relever des mesures itinéraires sur des cartes dressées avec des matériaux qui ne donnent, en fait de distances, que des à peu près. M. Robiou arrive ainsi parfois à des résultats que la précision même et l'exacte concordance des chiffres obtenus rendent suspects. — L'auteur (p. 96) relève bien l'erreur commise par plusieurs de ses prédécesseurs et même par Kiepert, dans sa carte de 1840, à propos du Sangarius, de ses sources, et du cours de la branche principale; sur ces sources dont la plus abondante jaillit tout près de *Tchifteler* et forme tout d'abord une rivière capable de porter bateau, il aurait trouvé de plus amples renseignements dans notre *Exploration archéologique de Galatie* (p. 151-152, et feuille C des Itinéraires). P. 102, 103, il se sert d'une expression, *la plaine de Haïmaneh*, qui manque tout à fait de justesse. L'Haïmaneh n'est pas une plaine, mais une série de plateaux largement ondulés qui vont en s'élevant vers le sud; en traversant ce pays, comme nous l'avons fait dans différentes directions, on a parfois à descendre dans des vallées assez creuses et à pans escarpés, où l'on contourne le pied de hautes collines aux formes abruptes qui portent les débris de forteresses appartenant à diverses époques. —Dans le chapitre relatif aux *forteresses galates* (p. 107-112), M. Robiou, prenant pour guides des voyageurs qui, comme Ainsworth et Hamilton, n'étaient point archéologues, désigne comme ayant vraisemblablement été élevées par les Galates des constructions qui toutes me paraissent antérieures ou postérieures à la domination gauloise. Il n'existe aucune raison d'attribuer aux Galates l'habitude des constructions en pierres colossales, sans mortier dans les joints, et les ruines que nous avons retrouvées à Ghiaourkalé, avec les deux grandes figures de style tout asiatique et primitif qui semblent garder l'entrée, paraissent prouver au contraire que les anciens maîtres du pays, Lydiens ou Phrygiens et Mèdes, employaient cette espèce d'appareil[1]. Quant à la forteresse d'Assarli-Kaïa, où Hamilton s'imagine d'aller chercher le mont Olympe sur lequel les Tolistoboïens s'étaient fortifiés et se défendirent sans succès contre Manlius, c'est une pure vision; l'étroit sommet de la colline conique porte les débris de maisons bâties en petites pierres sèches et qui peuvent dater aussi bien de cinquante ans que de quelques siècles; mais ce qui est certain, c'est que cet espace, très-restreint, n'a jamais pu renfermer que quelques centaines d'hommes, et non tout un peuple en armes. Je ne crois pas qu'il existe sur le territoire de l'ancienne Galatie des constructions militaires où nous puissions reconnaître l'ouvrage des Gallo-Grecs, et que quelque indice sérieux, quelque raison plausible nous décide à leur attribuer. Je ne sais donc ce que veut dire M. Robiou quand il dit (p. 120) que les ruines de Kara-Hissar « paraissent rappeler l'appareil gaulois. » Quant à Karissa, qu'il se flatte de retrouver dans *Kara-Hissar*, l'aspect et la couleur du pic trachytique au pied duquel Hamilton a le premier relevé les débris d'une cité turque du moyen-âge suffisent à expliquer le nom de « Château noir, » et pas plus qu'Hamilton, nous n'avons retrouvé là de vestiges antiques. C'est bien

1. *Exploration archéologique de la Galatie*, p. 156-163 et pl. IX et X. *Revue archéol.*, nouv. sér., t. XII, p. 1.

plutôt *Tchoroum* que Kara-Hissar qui me paraît occuper l'emplacement d'une cité antique; stèles et grands blocs taillés s'y trouvent en nombre.

Dans le chapitre où M. Robiou essaie de déterminer les limites anciennes de la Galatie, il me paraît trop chercher une précision qui n'est pas ici de mise; ces limites durent varier sans cesse, suivant que des tétrarques plus ou moins entreprenants poussaient en avant leurs conquêtes, et que l'élément gréco-asiatique reprenait le dessus sur tel ou tel point. Si l'on comprend dans la Galatie toutes les principautés que possédaient, vers la fin du premier siècle avant notre ère, des tétrarques de sang gaulois, la Galatie s'étendrait bien au-delà des limites qui lui sont communément assignées; sur la frontière, les groupes de population celtique devaient être mêlés, dans des proportions variables, aux groupes indigènes, et certains cantons durent appartenir tantôt aux chefs gaulois, tantôt aux royaumes voisins, suivant que les bandes celtiques avaient subi des échecs ou remporté des victoires.

Dans le chapitre consacré à la religion, n'y a-t-il pas quelque confusion? L'auteur n'expose-t-il pas avec trop de détail les mythes de Cybèle, d'Acdistis et d'Attis, tout phrygiens, comme il le reconnaît lui-même? Sans doute, à partir d'une certaine époque, le clergé de Pessinunte dépendit des Gaulois, maîtres du terroire environnant; même, pour mieux exploiter les riches revenus qu'assurait le temple à ses possesseurs, des chefs galates en vinrent à se faire investir du souverain sacerdoce de Cybèle comme nous le prouvent les inscriptions et les auteurs [1]. Les prêtres mendiants de Cybèle finirent par être connus en occident sous le nom de *Galli*; mais, quand il serait démontré qu'ici ce terme « Galli » veut dire « Gaulois », que conclure de là, sinon que ces prêtres venant d'un pays occupé par des conquérants celtes, on avait fini par leur donner le nom du peuple qui régnait en maître dans la région d'où ils sortaient pour se répandre jusqu'en Italie. Tant que nous n'aurons pas quelque raison de croire que les Galates ont modifié, en se les appropriant, les dogmes et les rites phrygiens, l'histoire de ces dogmes et de ces rites ne se rattachera que bien indirectement à l'histoire des Gaulois d'Orient.

Dans le chapitre X, intitulé « le gouvernement des Galates, » M. Robiou nous paraît avoir pris trop complaisamment au pied de la lettre ce que Strabon rapporte de la fédération galate. Nous avons expliqué ailleurs pourquoi nous ne pouvons admettre que les choses aient jamais été aussi bien organisées, et que ces institutions aient fonctionné régulièrement [2]. Ce que nous devinons de l'état intérieur de la Galatie par le récit de l'expédition de Manlius, que Tite-Live a emprunté à Polybe, et par les anecdotes éparses chez les historiens, nous donne l'idée d'une anarchie permanente.

Pour ne pas étendre outre mesure, malgré l'intérêt du livre, cette récension déjà si longue, nous passerons sous silence les chapitres, généralement complets et exacts, qui sont consacrés à l'histoire des Galates, depuis leur établissement

1. G. Perrot, *De Galatia provincia romana*, p. 20, 28.
2. *Exploration archéologique de la Galatie*, p. 181-182.

définitif dans la péninsule jusqu'à la conquête romaine; il convient de recommander surtout les pages consacrées à l'expédition de Manlius, et la discussion de son itinéraire, étape par étape. Signalons seulement à l'auteur un singulier *lapsus* qui se trouve p. 257; il y est question de « Derbé, ville située sur la frontière de l'Isaurie et de la Cappadoce, et qu'Amyntas enleva à un certain Derbète. » Or Derbète n'est pas un nom, mais une épithète donnée par Strabon à un certain Antipater, chef de brigands, qui avait fait de Derbé sa capitale.[1]

Le chapitre relatif à la province romaine de Galatie me paraît ce qu'il y a de moins bon dans l'ouvrage; il présente quelque confusion; les limites de la province, d'Auguste à Dioclétien, n'y sont pas nettement tracées; les assertions des différents auteurs sont plutôt citées à la suite l'une de l'autre que rapprochées, comparées et discutées. P. 263, l'auteur appelle Cœsennius *Gallius* celui dont le nom de Cœsennius *Gallus* nous est fourni par deux inscriptions. P. 267, il mentionne une *légion macédonienne auguste* qui n'a jamais existé; ce qui l'a induit en erreur, c'est l'étrange interprétation qu'a donnée M. Texier d'une inscription copiée par lui à Kaledjik; c'est M. Texier qui a transformé *A. Larcius Macedo leg(atus) Aug(usti)* en une légion macédonienne auguste. Dans la note 3 de la page 267, qu'est-ce que ce titre de *Questeur d'une légion*, que M. Robiou donne au personnage mentionné dans une inscription mutilée d'Ancyre? P. 271, M. R. prend pour un prénom le sigle *Stell*, abréviation du nom de la tribu *Stellatina;* il parle d'un certain *Stell. Sollers;* il s'agit en réalité de L. Bellicius Sollers. L'épitaphe d'un centurion de la légion *prima adjutrix*, trouvée à Ancyre, suffit à M. Robiou pour lui signaler la présence, à Ancyre, de cette légion; la conclusion n'est-elle pas excessive et ne faudrait-il pas, avant de l'admettre, retrouver d'autres inscriptions de cette même légion? Quand M. Robiou mentionne un certain nombre des gouverneurs de Galatie dont les auteurs et surtout les inscriptions nous fournissent les noms, il ne suit aucun ordre, et il omet complètement plusieurs gouverneurs; il n'indique pas pendant combien de temps et sous quel règne la Galatie et la Cappadoce furent réunies sous un consulaire, et il ne nous montre pas qu'excepté pendant cet intervalle de temps, la Galatie, quoi qu'en dise Marquardt, n'eut jamais pour gouverneurs que des légats prétoriens. Dans la liste des villes et des évêchés de la Galatie romaine au commencement du bas-empire, nous retrouvons au contraire le soin et l'exactitude ordinaire de M. Robiou.

Nous avons tenu à indiquer quelques points sur lesquels notre manière de voir ne s'accorde pas avec celle de M. Robiou, à relever quelques inexactitudes qu'il a laissé passer. C'était, à notre avis, la seule manière de lui témoigner avec quel intérêt et quelle attention soutenue nous avions lu son *Histoire des Gaulois*.

GEORGES PERROT.

---

1. Strabon (éd. Didot), p. 579, 458, 487.

II.

Il nous reste à dire quelques mots sur le livre de M. Robiou à un point de vue plus général. Le sujet de cet ouvrage offre un intérêt si grand, et il a été jusqu'à présent traité d'une façon si insuffisante, eu égard à son importance, que l'auteur mérite certainement des éloges par cela seul qu'il a eu le courage de l'aborder, quoiqu'à vrai dire ce soit l'Académie des inscriptions et belles-lettres qui le lui ait indiqué. Mais il nous est impossible de voir dans ce travail autre chose qu'un mémoire académique. Un livre consacré à un sujet spécial a pour but d'épuiser la matière, de présenter les faits sous toutes les faces et de les grouper de façon à former un tableau d'ensemble. Tel n'est pas le caractère du livre de M. R. C'est plutôt le cadre d'un livre à faire, qu'un ouvrage terminé. Il se distingue par une bonne méthode, l'emploi intelligent et souvent indépendant des sources, et l'absence presque complète de déclamation.

En 1856, la Faculté philosophique de l'Académie de Munster avait mis au concours la question (ou à peu près) que l'Académie des inscriptions et belles-lettres devait proposer quelques années plus tard. Le mémoire de M. Contzen, qui avait obtenu les suffrages du premier de ces deux corps savants, a été imprimé en 1861.[1] M. R. s'est servi beaucoup de ce livre, et nous allons voir qu'il a eu tort d'accorder une trop grande confiance au jugement de cet auteur, au lieu d'examiner par lui-même les témoignages anciens; de même qu'il a eu tort de prendre pour point de départ de ses recherches l'ouvrage sur les Gaulois de M. Amédée Thierry, ouvrage qui n'est point à la hauteur de la science et dont les nombreuses éditions prouvent surtout la valeur littéraire. Par contre, nous avons été fort étonné de ne trouver mentionnées nulle part dans ce livre les recherches de Diefenbach. Dans une étude aussi compliquée, par suite des données contradictoires et confuses des auteurs anciens, que l'est celle des migrations des peuples celtiques, il nous semble que l'auteur ne pouvait se dispenser d'avoir recours à l'ethnologie.

L'auteur a raison d'interpréter les passages d'Hérodote et de Strabon sur les invasions des Cimmériens en Asie mineure comme il l'a fait, c'est-à-dire d'y voir non une ou plusieurs expéditions de l'ouest à l'est, mais leur séjour même en Asie. Cependant les preuves qu'il en donne sont loin d'être complètes. Il est, par exemple, un témoignage important qui montre que dès l'an 1000 les Celtes habitaient au milieu ou à côté de peuples de l'Asie mineure : c'est la mention qui est faite des Cimmériens sous le nom de *Gomer* dans le tableau ethnographique du Xe chapitre de la Genèse, ainsi que de leurs voisins congénères, les Arméniens (et Phrygiens), les Germains et les Celtes[2]. Ce passage de la Bible, corroboré par un autre du livre d'Ezéchiel (ch. XXXVIII, v. 6), où l'on voit les Cimmériens alliés ou sujets des Scythes, est de nature à jeter un peu de lumière sur la marche obscure des premières migrations aryennes.

---

1. *Die Wanderungen der Kelten*, Leipzig, in-8°.
2. Voy. Knobel, *Die Vœlkertafel der Genesis*, p. 23. — Diefenbach, *Celtica*, II, 1. p. 173.

Un point que l'auteur aurait dû nécessairement éclaircir est celui de l'origine des tribus gauloises qui envahirent la Grèce et qui plus tard émigrèrent en Orient. Ce qu'il dit à ce sujet, p. 33 et suiv., est insuffisant et en partie inexact. Les auteurs anciens du temps de Strabon, qui voyaient dans la Gaule transalpine le centre de l'empire et de la race celtiques, étaient naturellement disposés à y voir également le point de départ de toutes les migrations et de toutes les expéditions gauloises antérieures. M. Contzen, sur lequel s'appuie constamment M. Robiou, a accepté presque partout ce système erroné des auteurs classiques, dont les simples affirmations ne sauraient détruire les témoignages bien plus positifs que nous fournissent les faits. Il nous est donc impossible d'admettre avec M. R. que des aventuriers venus d'Occident aient pris part à l'expédition de Delphes. Il est vrai que l'auteur, tout en rejetant avec raison la fable du trésor de Toulouse, semble, si nous l'avons bien compris (car son raisonnement n'est pas très-clair), voir dans le fait de l'imitation, dans le monnayage gaulois, des philippes de Macédoine, une preuve en faveur de cette expédition. M. R. aurait pu ajouter que les médailles gauloises que l'on trouve en Germanie sont d'un type complétement différent. C'est à la numismatique d'expliquer ce fait étrange.

Quant à l'établissement des Gaulois en Asie mineure, l'auteur remarque que le chiffre de *dix mille* guerriers que l'on donne comme celui des envahisseurs, est probablement inférieur à la réalité et qu' « il faut admettre que la colonie qui » fonda les douze tétrarchies galates, et qui joua, pendant un siècle, l'un des » premiers rôles dans les affaires de l'Asie occidentale, se composait de plus de » dix mille soldats (p. 74). » Comment M. R. et ses prédécesseurs n'ont-ils pas vu que, quand même ils décupleraient ce chiffre donné par les auteurs anciens, le fait rapporté n'aquiert pas plus de vraisemblance? Mais toute discussion sur ce point nous mènerait trop loin. L'auteur ne donne aucun renseignement sur les peuples au milieu desquels les Gaulois étaient établis en Asie mineure. Pour bien comprendre le mouvement de cette peuplade gauloise, il est indispensable de se rendre compte de la situation non-seulement politique, mais aussi ethnographique de cette contrée. Si M. R. avait examiné un peu les voisins des Galates, il aurait peut-être trouvé quelques éclaircissements sur ces faits mal connus. Ainsi il est très-digne de remarque que, d'après la tradition grecque, les Phrygiens, eux aussi, auraient habité primitivement l'Europe, près des Macédoniens, et qu'ils auraient émigré plus tard en Asie mineure.[1]

H. Z.

---

79. — **OEuvres complètes de François Villon,** suivies d'un choix des poésies de ses disciples, édition préparée par La Monnoye, mise au jour avec notes et glossaire par M. Pierre Jannet. Paris, Picard, M DCCC LXVII. In-18, xxiv-268 pages. (Nouvelle collection Jannet.) — Prix : 2 fr.

« On savait depuis longtemps que La Monnoye avait eu l'intention de faire » une édition des œuvres de Villon. A cet effet, il avait annoté un exemplaire

1. Voy. Herodote, VII, 73. — Strabon, p. 295, 471, etc.

» de l'édition de 1723. Cet exemplaire, dont on avait perdu la trace depuis long-
» temps, a été retrouvé en 1858, au *British Museum*, par M. Gustave Masson,
» qui m'a gracieusement offert une copie du travail de La Monnoye... La Mon-
» noye n'eut pas le temps de mettre la dernière main à son édition de Villon.
» Son travail ne porta que sur l'établissement du texte. La comparaison des
» manuscrits et des anciennes éditions, faite par un homme tel que La Mon-
» noye, devait donner d'excellents résultats. J'ai cependant scrupuleusement,
» sauf deux ou trois exceptions indiquées dans les notes, le texte tel qu'il a été
» arrêté par lui, et ce texte est assurément le meilleur qu'on ait donné jusqu'à
» présent. » Voilà ce que M. Jannet nous apprend de la partie essentielle de sa publication : au texte de La Monnoye il a joint quelques pièces extraites du *Jardin de Plaisance* et qui peuvent avec plus ou moins de vraisemblance être attribuées à Villon, quelques notes, une introduction et un glossaire. Nous examinerons successivement ces diverses parties.

Le texte de La Monnoye est en effet, même après l'édition de Prompsault et celle du bibliophile Jacob, qui n'en est qu'une révision, le meilleur qui ait encore été publié. M. J. l'a perfectionné en y introduisant les strophes découvertes par Prompsault que La M. n'avait pas connues; nous le louerons tout particulièrement du soin qu'il a apporté à la ponctuation, incroyablement négligée dans Prompsault et encore bien défectueuse dans le bibliophile Jacob. — On ne peut qu'admirer la sagacité critique avec laquelle le spirituel érudit bourguignon avait, il y a déjà près d'un siècle et demi, constitué d'une façon généralement satisfaisante un des textes les plus difficiles et les plus altérés, comme les plus précieux, de notre langue. Il est seulement regrettable que son travail n'ait pas paru de son temps; les travaux modernes auraient été bien plus parfaits s'ils avaient eu dès l'abord le sien pour base. — On conçoit que nous n'avons pas à faire la discussion critique d'un texte qui remonte à cette époque, et qui (c'est là son infériorité actuelle) n'indique pas ses sources : nous ne ferons qu'un très-petit nombre d'observations. — P. 10, M. J., qui a rétabli les huitains V-IX (*Petit Testament*), découverts par Prompsault, aurait dû corriger comme lui le vers 1 du huitain X, altéré par Marot, c'est-à-dire lire *Item, à celle que j'ay dict,* au lieu de *A celle doncques;* de même huit. XI, v. 1, l. *Item* au lieu de *Et.* — Huit. XIII, v. 6, bonne correction de *l'a* en *la* (nous conférons avec l'édition du bibliophile Jacob). — XV, les vers 6, 7, 8 doivent être rétablis, comme dans Jacob, dans l'ordre inverse : 8, 7, 6; v. 7, l. *A* au lieu de *De;* v. 8, suppr. la virgule.—XX, 1, bonne correction : *Et à maistre Jacques Raguyer* (Jacob : *Item, à Jacques Raguyer,* vers auquel il manque une syllabe). — XXVIII, 7, *Gneuldry,* l. *Gueuldry.* — XXXIV, 7-8, très-bonne correction. — XXXV, 7, bonne correction : *et cy mis bonne,* au lieu de *cy mis en bonne.* — *Grand Testament,* huit. XXVII, v. 1, le vers de Jacob est meilleur. — XXVIII, 2 *Sont,* l. *Font* (n'est-ce pas une faute d'impression?); les vers 6 et 8 sont meilleurs. — XXXVII, 3, le vers de Jacob vaut incontestablement mieux. — *Ballade en vieil françois,* II, 1; ce vers, mal donné dans toutes les éditions, doit se lire : *Voire, où sont,* etc., comme le vers 1 de la str. I. — XCVI, 8, le vers de Jacob vaut mieux. — CXXIV, 7, suppr. la

virgule. — CXXXI, 5, meilleur dans Jacob. — *Ballade de bonne doctrine*, III, 7, meilleur dans Jacob. — Dans *le Débat du cueur et du corps de Villon*, le refrain de chaque strophe est, pour la première fois, si je ne me trompe, justement distribué entre les deux interlocuteurs. — Dans *la Requeste que Villon bailla à Monseigneur de Bourbon*, III, 1, l. avec Jacob *si je peusse* au lieu de *si je pensois*.

Des *Poésies attribuées à Villon*, que M. J. a imprimées à la suite de son édition d'après le conseil de M. Campaux (et non *Campeaux*, comme imprime toujours M. J.), dans sa thèse sur *François Villon, sa vie et ses œuvres*, le plus grand nombre ne lui appartient cartainement pas. Ce n'est ni son style ni sa forme. Elles sont cependant intéressantes, et quelques-unes (par exemple les rondels V et VIII) pourraient bien être de notre poète. Elles ont au moins autant de droit à figurer à la suite de ses œuvres que la farce de *Malepaye et Baillevent*, qui n'est certainement pas de lui et est fort insipide. M. J. l'a acceptée pour se conformer à l'exemple des éditeurs précédents; il a introduit dans le texte un perfectionnement réel en marquant la division des strophes, qu'avait signalée M. A. de Montaiglon dans son remarquable article sur Villon (Crépet, *les Poètes français*, t. I, p. 455).

L'*Introduction*, écrite sans prétention, n'apporte guère qu'une nouveauté : c'est la conjecture de M. J. sur un premier procès qu'aurait eu Villon. Il la présente trop comme établie; elle nous paraît difficilement admissible. On ne peut sans preuves assimiler Catherine de Vauzelles à Denise, qui fit *chicaner* le poète, *disant qu'il l'avait maudite*. Nous n'avons aucune lumière sur la date de ce procès avec Denise, et M. J. suppose avec bien peu de fondement que la maîtresse de Villon, offensée par lui, l'aurait accusé en cour d'église d'avoir « frondé les choses sacrées. » Il nous semble encore plus invraisemblable de voir dans les vers où Villon rappelle qu'il fut battu « *comme à ru telles* » à cause de Catherine l'aveu d'une flagellation publique, de la main du bourreau, qui lui aurait été infligée. Cette hypothèse est d'ailleurs ingénieuse, et on aura à se prononcer définitivement sur sa valeur.

Les *Notes* sont presque toujours aussi exactes que sobres. Sur la ballade des *povres housseurs*, nous nous étonnerons de l'hésitation de M. J. entre les divers sens donnés à ce mot. Les explications de Prompsault, du bibliophile Jacob et de M. Campaux sont également inadmissibles. M. J. donne lui-même la traduction de Cotgrave, *ramoneurs*, qui est incontestablement la bonne. Voyez-en la preuve dans l'*Ancien Théâtre français*, publié dans la collection elzévirienne, à la *Farce d'un Ramoneur* (t. II) : le mot *housseur*, souvent employé dans cette pièce, y a, comme celui de *ramoneur*, une acception équivoque qui est sans doute aussi celle de la ballade.

Enfin le *Glossaire* est fait avec beaucoup de soin et remplace avantageusement les notes des éditions précédentes. Nous n'avons remarqué que peu de mots mal traduits. *Aherdre* veut dire *toucher, adhérer à*, et non *ôter, arracher*, et nous doutons que Cotgrave lui donne ce dernier sens, qui est l'opposé du véritable. — *Apostole* ne veut jamais dire que *pape*, et non « par extension évêque et p. ê. prêtre ». — *Aubade* ne veut pas dire *peur*; dans le passage cité (*Repues franches*)

il a son sens ordinaire, qui ici devient synonyme de *farce*. — L'explication du vers *Mitaines à ces noces telles* est mauvaise; Jacob avait donné la bonne; cf. Rabelais, l. IV, ch. 14. — L'expression : *En son prunier n'a pas cru* (Gr. Test. XLV, 8), signifie, je pense, non que ce qu'il dit *n'est pas de son cru*, mais *qu'on n'y a pas foi*, qu'on n'y *croit* pas : c'est un de ces mauvais jeux de mots fréquents au moyen-âge et qu'on retrouve ailleurs dans Villon (cf. p. ex. *Gr. Test.*, II, 4). — *Tressuer*, non pas *tressaillir*, mais *suer très-fort*.

En terminant son introduction, M. J. s'exprime ainsi, avec autant de justesse que de modestie : « Une édition de Villon n'est pas facile à faire. J'ai largement mis » à profit les travaux de mes devanciers, et je me plais à le reconnaître. J'aurais » pu relever bien des erreurs; je me suis contenté de les corriger. Je crois que » cette édition vaut mieux que celles qui l'ont précédée. D'autres viendront après » moi qui feront mieux. J'ai cru prudent de leur donner l'exemple de l'indul- » gence. » Cette édition est en effet la meilleure qui existe actuellement. L'élégance de l'exécution est d'autant plus remarquable que le prix est extrêmement modique, et nous regardons comme un vrai perfectionnement la suppression des notes au bas des pages qui encombrent les éditions de Prompsault et de Jacob. On ne peut que remercier de ce joli présent le laborieux fondateur de la *Bibliothèque elzévirienne*, qui fait des livres depuis qu'il n'en publie plus.

Un mot encore. Après cette édition, il est inutile de revenir à Villon autrement que pour en donner une édition vraiment nouvelle, critique et définitive. Nous signalerons deux conditions qu'il faudra remplir : on devra d'abord entreprendre une nouvelle révision des manuscrits et des éditions anciennes, et faire une étude soigneuse de leur caractère, de leurs différences et de leur rapport : le résultat de ce travail devra être d'une part la constitution du texte, d'autre part le recueil de toutes les variantes de quelque valeur, avec l'indication de leur source, et non la mention vague : « un ms., une édition. » Il faudra ensuite soigner l'orthographe plus qu'on ne l'a fait jusqu'ici, en s'appliquant à la rendre conforme à l'histoire de la langue aussi bien qu'à la prononciation, et surtout en la régularisant : le même mot ne devra plus se trouver écrit, comme il l'a été jusqu'à présent, de plusieurs façons différentes. M. J. a fort bien remarqué que l'étude des rimes était un bon guide pour l'éclaircissement du texte; elle servira particulièrement pour cette partie du travail. — Villon est un de nos grands poètes, on peut le dire hardiment, et ses ouvrages méritent d'être traités avec toute la rigueur et tous les soins de la critique, à laquelle il offre un champ circonscrit, mais épineux. G. P.

---

80. — **Lettres en partie inédites de madame Roland** (mademoiselle Phlipon) aux demoiselles Cannet, suivies des lettres de madame Roland à Bosc, Servan, Lanthenas, Robespierre, etc., et de documents inédits; avec une introduction et des notes par C. A. Dauban; ouvrage orné d'une photographie et d'une gravure. 2 vol. in-8°. Paris, H. Plon, 1867. xxviij-498 et 600 pages. — Prix : 16 fr.

La *Revue critique* a déjà eu l'occasion de signaler les travaux de M. Dauban sur les Girondins (1866, art. 191). Dans ce groupe intéressant d'hommes intelligents, quoique aveugles, et sympathiques malgré leurs fautes, se détache une

figure dont l'individualité mérite une étude particulière et approfondie. M. D. n'a rien négligé de ce qui pouvait jeter la lumière sur le caractère, la vie intime ou publique, les opinions et les écrits de madame Roland. La publication des lettres de mademoiselle Phlipon aux demoiselles Cannet complète l'œuvre commencée par M. D., lorsqu'il nous a donné son édition des Mémoires de madame Roland conformément au manuscrit original et son Étude sur madame Roland et son temps. Nous la suivons maintenant depuis ses premières années, surtout depuis sa sortie du couvent, jusqu'à son dernier jour. Et il faut le reconnaître, les documents relatifs à la jeune fille, à sa vie obscure et modeste, n'offrent pas moins d'intérêt et de charme que les mémoires qu'elle a composés pour la publicité.

L'importance de cette correspondance avait déjà été signalée. En 1841, M. Auguste Breuil, avocat à la cour royale d'Amiens, avait publié les *lettres inédites de mademoiselle Phlipon, adressées aux demoiselles Cannet* (Paris, 2 vol. in-8°). Deux volumes de lettres, et des lettres de jeune fille, presque de pensionnaire! Qui s'en souciait, à une époque surtout où l'histoire de la Révolution était peu étudiée dans ses vraies sources, c'est-à-dire dans les discours et dans les écrits du temps? Cependant l'éditeur avait, par une réserve assurément respectable, voulu corriger le défaut principal de cette volumineuse correspondance par des suppressions quelquefois considérables. M. Dauban a pensé qu'il n'y avait pas de secrets pour l'histoire et que des scrupules particuliers devaient céder à l'intérêt de la vérité. Il a obtenu de la famille, qui conserve précieusement ces pages intimes, l'autorisation de les publier dans leur intégrité; il en a ainsi donné une édition complète et définitive. Des 241 lettres que renferme cette nouvelle édition, 88 étaient complètement inédites et 90 avaient subi des coupures. M. Breuil avait omis tout ce qui est antérieur à l'année 1772. Nous avons maintenant deux lettres de 1770 et neuf de 1771. Enfin le premier éditeur s'arrêtait en 1779, ne donnant au-delà qu'une seule lettre de 1780. Nous savons maintenant que la correspondance, fort active en 1779, puisque les demoiselles Cannet reçurent encore vingt-trois lettres, ne se ralentit qu'en 1780, pour se terminer par deux lettres datées de 1781. Et le début, pas plus que la fin de cette correspondance, n'est insignifiant comme on pourrait le présumer. Il est curieux d'étudier la transformation lente, les premiers bégaiements, les progrès et enfin l'épanouissement complet de cette remarquable intelligence. C'est au commencement de 1780 que mademoiselle Phlipon, maintes fois recherchée en mariage par des adorateurs, dont sa correspondance note avec quelque complaisance les assiduités et retrace avec beaucoup de verve les ridicules, consentit à devenir madame Roland; aussi les dernières lettres nous conservent-elles dans toute leur fraîcheur les impressions des premiers temps du mariage.

Nous n'avons pas le loisir d'entrer dans le détail de ces longues confidences; on y peut pénétrer tous les mystères et les singulières anomalies de ce caractère étrange et complexe, de cette femme exceptionnelle, renonçant à toutes les grâces de son sexe et ne se plaisant qu'aux conversations graves, aux spécula-

tions de l'intelligence, et par là semblant se préparer de longue date à son rôle politique, de cette jeune fille initiée dès ses plus tendres années à toutes les turpitudes de la vie, à tous les chagrins de la famille, et demandant au travail et à la pure raison son soutien et sa consolation. Nous la verrions d'abord croyante et presque dévote, au sortir du couvent, s'écrier un jour : « Mes principes de » religion ont toujours fait et feront toujours mon bonheur » (I, 119), puis s'habituant peu à peu, dans le commerce des philosophes et surtout de Rousseau, au doute, à la négation, pour en venir à reprocher enfin à son idole les timidités de son déïsme. Quelques mots significatifs de la correspondance résument les opinions religieuses de mademoiselle Phlipon après ce long travail de formation. Elle parle d'une de ses amies tombée dans la misère, qu'elle console, qu'elle secourt et à qui elle s'efforce de rendre la confiance et le courage : « comme elle n'est pas capable de s'attacher aux idées pures, écrit-elle, je la » ramène au culte » (II, 291, lettre du 25 avril 1778). S'il est besoin de commentaires pour une semblable parole prononcée par une élève de Rousseau et de Montaigne, notre héroïne nous les fournit elle-même dans une lettre quelque peu postérieure : « Je prêcherais le Védam aux Indes comme l'Évangile à » Paris, aux persuadés qui les révèrent. Je n'aurai pas la cruauté d'effacer des » croyances qui peuvent servir à la félicité de mes semblables. Le nombre des » vérités est borné, plusieurs d'entre elles sont fâcheuses; le champ de l'incer- » titude est vaste : laissons sur ce sol ingrat germer de douces illusions pour » les voyageurs fatigués. » Un semblable scepticisme, sûr de lui-même, est ordinairement indulgent aux défaillances vulgaires; aussi mademoiselle Phlipon ne fait nulle difficulté de calmer l'agitation d'une moribonde en appelant un prêtre, et de prêter son confesseur à son amie Sophie Cannet; cette dernière circonstance amène un quiproquo plaisant; Sophie Cannet écrit à sa sœur : « J'ai pris » son confesseur : c'est elle qui m'y a mené, qui a été l'appeler pour moi. La » joie de l'honnête homme a été courte en apprenant que ce n'était pas pour » elle, mais pour une amie. » Ainsi se formait dans l'ombre et l'étude le caractère viril de cette femme destinée à devenir l'âme et la tête de la Gironde.

Un reproche grave pèse sur la réputation de madame Roland; ses Mémoires ne font que lui donner de la force. De même qu'elle se révolte contre les faiblesses de son sexe, elle en méprise les instincts : le sentiment de la pudeur paraît ne pas exister en elle. Peut-être les aveux intimes de sa correspondance permettront-ils sinon d'excuser entièrement, d'expliquer au moins ce dédain d'un sentiment si naturel à la femme. Jeune encore quand elle perdit sa mère, elle fut initiée de bonne heure par l'indifférence coupable de son père aux scandales d'une union illégitime. Exaltée, ardente de tempérament comme de caractère, elle comprit vite à certains indices trop clairs qu'elle avait une rivale dans le cœur de son dernier parent. Elle voulut elle-même se convaincre de la vérité et n'eut pas de peine à y parvenir. Menacée de la ruine et de la misère par cette inconduite qui lui devenait ainsi doublement pénible, elle connut d'abord de l'amour les côtés les plus vils et les plus répugnants. Le cœur se serre en assistant à cette triste comédie d'un père forcé de mentir sans cesse à son enfant, de

la fuir, de rougir à la moindre explication, et réduit à payer sa liberté par le coupable abandon de toute surveillance sur la conduite de sa fille. Ce qui doit étonner, quand on a pénétré les mystères de cet intérieur, c'est que mademoiselle Phlipon, exposée à tous les dangers que lui créaient les séductions de son esprit autant que l'indifférence calculée de son père, ait pu conserver encore sa moralité. C'est un singulier monde qui entoure cette jeune fille et sa candeur se trouve parfois soumise à d'étranges épreuves. Un des nombreux adorateurs qui se succèdent chez mademoiselle Phlipon pendant plusieurs années n'ose-t-il pas lui demander, alors qu'elle n'a que vingt-un ans, son avis sur un livre où les vices les plus honteux de la jeunesse sont dévoilés longuement? L'auteur est animé des intentions les plus philanthropiques, je le veux; mais au moins faut-il avouer qu'il n'avait pas le don de l'à-propos en choisissant pour juge et confidente de ses travaux une jeune fille dont il aspirait à faire sa femme. Une autre fois, elle est courtisée par un certain docteur Gardanne, connu, dit-elle, par des ouvrages spéciaux sur sa profession. Or l'ouvrage de Gardanne, nous apprend M. Dauban, est intitulé : *Recherches pratiques sur les différentes manières de traiter les maladies vénériennes*. Mademoiselle Phlipon, avec son instinct de curiosité et sa facilité à se renseigner sur ce qui l'intéresse, a connu évidemment ce titre, et elle ne se pique pas d'être une Agnès, elle le dit en propres termes à ses amies. Voilà n'est-il pas vrai une singulière école pour une jeune fille! Si certains ménagements de langage ne se trouvent pas ensuite suffisamment gardés, est-elle bien coupable de n'avoir pas affecté une pruderie qui s'accorderait mal avec la franchise et l'indépendance de son caractère? Tels sont les éléments multiples qui entrent dans la formation de cette intelligence.

Cette correspondance est indispensable pour en apprécier les singularités et la grandeur. Le style, toujours soutenu par l'élévation de la pensée, possède déjà cette originalité de tournures, cette vivacité, qui ont fait en partie la réputation des Mémoires.

Toutefois la longueur de cette correspondance pouvait rebuter bien des lecteurs sympathiques à la Révolution et à madame Roland. D'autant plus qu'il faut de l'attention et parfois de la patience pour aller recueillir les passages vraiment intéressants perdus dans les effusions prolixes de l'amitié. Aussi M. D. a-t-il eu raison en restituant le texte original dans son intégrité, de publier en même temps un choix des lettres les plus remarquables [1]. La mémoire de madame Roland ne peut que gagner à cette publicité; peu de femmes ont autant habitué leur esprit à réfléchir et à penser par lui-même; peu de femmes aussi nous offrent une pareille élévation de caractère. Madame Roland n'était pas faite pour le rôle modeste et humble d'épouse et de mère; elle l'avoue elle-même quelque part : « Si les âmes étaient préexistantes aux corps et qu'il leur » fût permis de choisir celui qu'elles voudraient habiter, je t'assure que la mienne » n'aurait pas adopté un sexe faible et inepte qui reste souvent dans l'inutilité » (I, 192). Aussi le monde la fatigue et ses plaisirs bruyants ne lui inspirent

1. 1 vol. in-12, même librairie. Prix : 3 fr. 50.

que dégoût et mépris : « La danse commença, comme c'est l'ordinaire, par me » paraître insipide et finit par me déplaire. Tout en moi se refuse à un exercice » qui demande une gaîté folâtre et des grâces hardies » (I, 44). Ce qu'elle aime dans les réunions, c'est la conversation, mais non pas celle dont l'esprit ou la médisance fait tous les frais. « Quant à la conversation, je n'aime que celle » dont l'histoire, les sciences et les nouvelles sont l'objet principal » (I, 50). N'imaginez pas de cela que sa correspondance contienne une chronique des petits événements du jour, qu'elle soit l'écho des bruits de Paris; rarement elle parle de ce qui se passe au dehors et ces incidents ne font que la moindre partie de l'intérêt de ces lettres. Ce qui nous semble bien plus intéressant, c'est le progrès de cette pensée qui chaque jour tend à s'affranchir davantage des préjugés et des idées étroites de son milieu, qui a sur toutes choses des vues justes et profondes, qui aspire à la république dès 1774, qui laisse à chaque page tomber de sa plume des réflexions comme celle-ci : « Une éducation meil- » leure donnée aux femmes ferait d'elles des épouses plus dociles, des mères » plus sages, des maîtresses moins impérieuses, et par conséquent ferait aussi » des hommes plus heureux » (I, 133). On comprend qu'une femme de ce caractère ait longtemps hésité à contracter un mariage; pour elle, en effet « la » plupart des mariages ne sont que des marchés; aussi le premier de ces noms » m'effraie toujours quand je m'en fais l'explication, parce qu'il réveille l'idée » du second » (I, 113). Comme toutes les intelligences supérieures, mademoiselle Phlipon ne se sent pas aigrie par son expérience prématurée, par la conscience des travers et des faiblesses qu'elle voit autour d'elle : « Alexandre sou- » haitait d'autres mondes pour les conquérir, j'en souhaiterais d'autres pour les » aimer, » s'écrie-t-elle dans un transport d'effusion qui trahit l'élève fanatique de Rousseau et les aspirations philanthropiques d'un cœur ardent pour le bien et pour la justice.

Point de ratures dans ces improvisations intimes. La plume court librement et rencontre du premier coup le mot juste; le récit bref, assaisonné d'une pointe d'ironie, le bavardage philosophique parfois un peu long, mais toujours plein de franchise et de vues originales, se succèdent et rompent la monotonie de la forme épistolaire. Le style de mademoiselle Phlipon se perfectionne par cet exercice assidu et finit par se dégager de ces formes prétentieuses et imagées que le goût du temps lui imposait au début. On ne retrouve plus à la fin de sa correspondance des phrases comme celle-ci : « Souviens-toi de cette étroite » amitié qui depuis notre jeune âge a fait les délices de nos jours en nous unis- » sant par les liens sacrés de la vertu et du sentiment, amitié qui jamais n'a vu » ni ne verra d'égale dans mon cœur qu'au cas que le mariage m'y oblige par » ses droits indispensables » (I, 24).

Aux lettres adressées aux demoiselles Phlipon, M. D. a joint une correspondance avec Bosc déjà publiée, mais curieuse à retrouver ici; car elle va de 1781 jusqu'au milieu de la Révolution à peu près, puis des lettres à Lanthenas, à Robespierre, etc. Son travail d'ailleurs ne se borne point à ces additions. L'introduction nous met au courant des premières relations de mademoiselle Phlipon

avec ses amies d'Amiens et nous fait connaître les principaux événements de la vie des demoiselles Cannet. Nous apprenons par ces pages de nouveaux détails sur l'époux de notre héroïne; ils ne font que confirmer l'idée qu'on se fait généralement de cet homme honnête et austère, mais aussi quelque peu inculte et grossier. L'anecdote des souliers à cordons caractérise suffisamment Roland; il a commis cette inconvenance non point par oubli, par ignorance, mais par une volonté arrêtée, avec un certain orgueil de paysan mal dégrossi. Nous voyons encore les rapports de Roland avec mademoiselle Phlipon commencer froidement, se prolonger pendant plusieurs années sur le même ton, avant d'aboutir à une déclaration et au mariage. Si madame Roland n'aimait pas son mari en l'épousant, elle l'estimait certainement et mainte lettre en fait foi; elle l'acceptait sans passion, mais de tous ceux qui s'étaient offerts, c'était encore celui qui dès l'abord avait satisfait le plus sa clairvoyante raison.

Une photographie reproduit en tête du premier volume un dessin d'après un portrait à l'huile de madame Roland placé dans les galeries de Versailles. A propos de l'attribution de ce portrait signé Heinsius, 1792, ont été récemment soulevés des doutes que combat M. D. à l'aide des gravures qui nous ont conservé les traits de madame Roland. Le doute est permis comme l'affirmation; mais en tout cas il est dommage que la photographie, puisqu'on la préférait au burin comme plus fidèle, soit faite d'après un dessin et non sur la peinture originale elle-même. Une gravure, dans le second volume, nous donne l'aspect extérieur de la maison habitée par mademoiselle Phlipon et qui existe encore au coin du quai de l'Horloge et du Pont-Neuf, avec le plan de son appartement. La maison n'a pas changé d'aspect; mais le jour n'est pas loin où le croquis donné par M. D. sera devenu une pièce historique, quand la vieille maison illustrée par la jeunesse d'une des célébrités révolutionnaires, aura disparu à son tour.

J.-J. GUIFFREY.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE.

PERROT, Essai sur la constitution athénienne; De Galatia provincia romana (Thorin). — WATTENBACH, Anleitung zur griechischen Palæographie (Leipzig, Hirzel). — SICHEL, Nouveau Recueil de pierres sigillaires (V. Masson). — Blancandin, p. p. MICHELANT (Tross.). — LAPAUME, Recueil des poésies patoises des bords de l'Isère (Grenoble, Prudhomme). — Martin Hylacomylus, Waltzemüller, ses ouvrages et ses collaborateurs (Challamel). — CORDE, la Châsse de Saint-Taurin (Evreux, Huet). — JEAN DE CONDÉ, Dits, p. p. A. SCHELER (Bruxelles, Devaux). — KŒRTING, Ueber die Quellen des roman de Rou (Leipzig, Fues). — HŒPFNER, Reformbestrebungen auf dem Gebiete d. deutschen Dichtung d. XVI u. XVII Jh. (Berlin, Calvary). — PLAUTI Casina, ed. Geppert (Berlin, Calvary). — KOHL, Didascaliæ Terentianæ (Calvary). — RŒPERI Lectiones Abulpharagianæ alteræ (Calvary). — ZAMBRINI, Storia del bel Gherardino, in ottava rima (Bologna, Romagnoli). — A. PEREZ, l'Art de gouverner, publié et traduit par GUARDIA (Plon).

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

Ibn-El-Athiri chronicon quod perfectissimum inscribitur. Vol. I, historiam anteislamicam continens ad fid. cod. Berol., musei Britannici et Parisin. ed. C. J. Tornberg. Gr. in-8°, 535 p. Leiden (Brill). 15 fr.

Introduction au calcul Gobârî et Harvâî traité d'arithmétique traduit de l'arabe par F. Wœpcke et précédé d'une notice de M. A. Marre sur un ms. possédé par M. Chasles. In-4°. Roma (tip. d. Scienze mat. e fisiche).

Justiniani digestorum seu pandectarum libri XVIII-XXIV. ed. T. Mommsen. Fasc. III. Gr. in-4°. Berlin (Weidmann). 5 fr. 35

Les fascicules I à III. 25 35

Kurschner (F.). Einlœsung d. Herzogthums Troppau durch Wladislaw II, Kœnig v. Bœhmen u. Ungarn, 1507-1511. Nach archival., bisher unbekannten Quellen. Gr. in-8°, 58 p. Wien (Gerold). 85 c.

Laib (F.) et **Schwarz** (F.-J.). Formenlehre d. romanischen u. gothischen Baustyls avec 12 pl. lithog. (gr. in-4°). 2e éd. gr. in-8°, IV-92 p. Zurich (Wœrl). 2 f. 50

Lehmann (M.). De Annalibus qui vocantur colonienses maximi quæstiones critici. Gr. in-8°, 70 p. Berlin (Mittler et fils). 1 fr. 10

Mæder (D.). Ein Wort über aargauische Ortsnamen. In-8°, 45 p. Aarau (Christen). 85 c.

Masson (D.). Recent British philosophy. A review with criticisms, including some comments on Mr. Mill's answer to sir W. Hamilton. 2d edit. In-12, 273 p. London (Mac Millan). 7 fr. 50

Meyer (E.). De Brunone I., archiepisco Coloniensi, Lotharingiæ duce quæstiones VII. In-8°, 36 p. Berlin (Mittler et fils). 1 fr. 10

Miklosich (F. Ritter v.). Die Fremdwœrter in den slawischen Sprachen. Gr. in-4°, 68 p. Wien (Gerold). 4 fr.

Mussafia (A.). Ein Beitrag zur Bibliographie der Cancioneros aus der Marcusbibliothek in Venedig. Gr. in-8°, 54 p. Wien (Gerold). 1 fr. 10

Petermann (H.). Ueber den Dialect der Armenier v. Tiflis. Gr. in-4°, 33 p. Berlin (Dümmler). 1 fr. 50

Plato. The Sophistes and Politicus of Plato, with a revised text and English notes by Rev. L. Campbell. In-8° cart., 280 p. London (Mac Millan). 22 fr. 50

Ranke (L. v.). Sæmmtliche Werke. 1. Bd. Gr. in-8°, XII-350 p. Leipzig (Duncker et Humblot). 6 fr.

Contient : Deutsche Geschichte im Zeitalter der Reformation.

Regel (C.). Quæstionum vergilianarum criticarum specimen. Gr. in-4°, 30 p. Celle (Schulze). 70 c.

Roth v. Schreckenstein (K. H. F.). Wolfgang Graf zu Fürstenberg, Landhofmeister d. Herzogth. Wirtemberg als oberster Feldhauptmann des schwæb. Bundes im Schweizerkriege d. J. 1499. Mit urkundl. Beilagen. Gr. in-8°, 90 p. Wien (Gerold). 2 fr. 50

Sakoontala, or the lost Ring. In-8°. London (Quaritch). 26 fr. 25

Smyth (C. Piazzi). Life and work at the great pyramid during the months of January, February, March and April A. D. 1865, with a discussion of the facts ascertained. 3 vol. in-8° avec gravures sur acier et sur bois. Edimburgh (Edmonston and D.). 70 fr.

Thackeray (F. J.). Anthologia græca. Passages from the Greek poets, selected and arranged. In-12 cart., 448 p. London (Bell and D.). 9 fr. 40

Usinger (R.). Forschungen zur Lex Saxonum. Gr. in-8°, VI-74 p. Berlin (Mittler et fils). 1 fr. 65

Wellington. Despatches, correspondence and memoranda, edited by his son. Vol. I, cart., 670 p. London (Murray). 25 fr.

Winckelmann (J.). Versuch einer Allegorie besonders f. die Kunst. Aus des Verf. Hand-Exemplar mit vielen Zusætzen v. seiner Hand, so wie m. inedirten Briefen Winckelmann's und gleichzeit. Aufzeichngn. u. seine letzten Stunden. Hrsg. v. A. Dressel. Mit e. Vorbemerkung v. C. Tischendorf, avec un portrait et fac-simile. Gr. in-4°, XVI-180 p. Leipzig (Mendelssohn). 6 fr.

Wyss (P.-F. v.). Die Haftung f. fremde Culpa nach rœmischen Recht. Gr. in-8°, VII-147 p. Zurich (Schulthess). 3 fr. 25

Zingerle (J. v.). Bericht über die in Tirol angestellten Weisthümer-Forschungen. Gr. in-8°, 16 p. Wien (Gerold). 45 c.

A. BOUCHERIE Cinq formules rhythmées et assonancées du VIIe siècle. Gr. in-8°. 3 fr.

J. F. BLADÉ Contes et Proverbes populaires recueillis en Armagnac. Gr. in-8°. 3 fr.

En vente chez VIEWEG et fils, à Brunswick, et se trouve à Paris à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

W. PAPE Handwœrterbuch der griechischen Sprache, 3 Bd. : Wœrterbuch der griechischen Eigennamen. 3e édit. publiée par le Dr G. E. Benseler. 3e partie. Gr. in-8°. 6 fr. 70

Les volumes I à III. 16 fr.

En vente chez J. PERTHES, à Gotha, et se trouve à Paris à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

A. PETERMANN Ost-Europa in 6 Blættern enthalt : Norwegen, Schweden, Russland, Kaukasien und die Türkei. Echelle 1 : 3,700,000. 2e livr. gr. in-fol. (3 cartes gravées sur acier et col.). 2 fr.

Les deux livraisons parues 4 fr. 70

—— Wandkarte von Deutschland. Gez. v. H. Habenicht. 2. Aufl. 9 Sectionen. Echelle 1 : 1,000,000. Gr. in-fol. Chromolith. 6 fr. 70

La même collée sur toile dans un étui. 14 fr.

SPRUNER-MENKE Atlas antiquus. XXXI. Tab. édit. III.

In-folio cartonné. 33 fr. 35

A. STIELER'S Handatlas. Herausgegeben von H. Berghaus und A. Petermann. In-f° oblong.

Cette nouvelle édition de ce remarquable atlas, mise au courant de la science, sera terminée vers la fin de cette année, elle se composera de 28 livraisons (dont les 14 premières ont paru) au prix de 2 fr. la livraison.

En vente à la librairie BEHR, à Berlin, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

D. K. SCHÉDO-FERROTI Études sur l'avenir de la Russie. 9e étude. Le Nihilisme en Russie. 1 vol. gr. in-8° avec appendice. 7 fr. 25

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

N° 17 Deuxième année 27 Avril 1867

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE
MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS, H. ZOTENBERG.

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
67, RUE RICHELIEU, 67

ANNONCES

En vente chez H. PLON, éditeur, 8 et 10, rue Garancière.

C. YRIARTE Goya, sa biographie, les fresques, les toiles, les tapisseries, les eaux-fortes et le catalogue de l'œuvre, avec 50 pl. inédites d'après les copies de Tabar, Bocourt et Yriarte. 1 vol. in-4°. 30 fr.

C. DARESTE Histoire de France depuis les origines jusqu'à nos jours. Tome V: Louis XIII et Louis XIV jusqu'à la paix de Ryswick. 1 vol. in-8°. 8 fr.

En vente chez GARNIER frères, éditeurs, 6, rue des Saints-Pères.

C. MAROT Œuvres annotées, revues sur les éditions originales et précédées de la vie de Clément Marot par C. d'Héricault. 1 vol. in-8° cavalier avec portrait. 7 fr. 50

En vente chez CHARPENTIER, éditeur, 28, quai de l'École.

A. DE MUSSET Œuvres complètes, jolie édition de poche ornée de son portrait d'après l'original de Landelle et des 28 dessins de Bida photographiés par Collin. 10 vol. in-32 cartonnés à l'anglaise. 35 fr.

En vente chez J. PERTHES, à Gotha, et se trouve à Paris à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

H. BERGHAUS Chart of the World.
Ce planisphère est sans contredit le

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Bartsch (K.). Die deutsche Treue in Sage und Poesie. Gr. in-8°, 28 p. Leipzig (Vogel). 70 c.

Βερναρδάκις (Γ. Ν.). Σχολία εἰς τὰς δημηγορίας τοῦ Θουκυδίδου συνταχθέντα κατὰ τὰς ἀρίστας ἐκδόσεις. In-8°, x-271 p. Athen (Wilberg). 6 fr. 60

Beulé. Causeries sur l'art. In-8°, 397 p. Paris (lib. Didier et Cie).

Bindseil (T.). Quæstiones Lucretianæ. Gr. in-4°, 20 p. Anclam (Dietze). 2 fr.

Bladé (J.-F.). Contes et Proverbes populaires recueillis en Armagnac. In-8°, ix-92 p. Paris (lib. A. Franck). 3 fr.

Bluntschli. Geschichte des Rechts der religiösen Bekenntnissfreiheit. In-8°, 36 p. Elberfeld (Friderichs). 1 fr. 35

Boucherie (A.). Cinq Formules rhythmées et assonancées du VIIe siècle. In-8°, 61 p. Paris (lib. Franck). 3 fr.

Bresc (L. de). Armorial des communes de Provence, ou Dictionnaire géographique et héraldique des villes et villages des Bouches-du-Rhône, du Var, des Basses-Alpes, de Vaucluse et des Alpes-Maritimes. In-8°, lvj-370 p. Aups (lib. Philip). 20 fr.

Chanteau (M. de). De la Corporation des imprimeurs, libraires et relieurs de la ville de Metz. In-8°, 40 p. Metz (Rousseau-Pallez).

Codicis ambrosiani 222 scholia in Theocritum primum edidit C. Ziegler. In-8°, viij-104 p. Tübingen (Daupp). 3 fr. 25

Darras. Histoire générale de l'Église depuis la création jusqu'à nos jours. Tome IX. In-8°, 614 p. Paris (librairie Vivès).

Delestre (J.-B.). Gros, sa vie et ses ouvrages, 2e édit. revue et augmentée, avec 55 gravures dont 44 fac-simile de dessins et compositions inédits du maître. In-8°, 384 p. Paris (ve Renouard).

Dictionnaire de Noëls et de Cantiques, ou Répertoire universel de compositions poétiques appartenant aux diverses époques de la langue française, depuis qu'elle s'est fixée aux XVIe et XVIIe siècles jusqu'à nos jours, etc., par F. Pérennès. In-4°, 720 p. Paris (Migne). 8 fr.

Ducis (C.-A.). L'Histoire et le Regeste genevois. In-8°, 24 p. Annecy (Thésio).

Fallue (L.). Intrigues politiques des princes du sang sous l'administration des cardinaux de Richelieu et Mazarin, d'après les mémoires de H. de Campion et les lettres pouvant servir à l'histoire de son frère Alexandre. In-18 jésus, 207 pages. Paris (ve J. Renouard).

Familie Schœnberg-Cotta (Die). Ein Charakter- und Sittengemälde aus der Reformationszeit. Aus d. engl. übertragen v. C. Philippi. Autoris. Uebersetzung. 2 vol. 2e édit. In-8°, 783 p. Basel (Schneider). 8 fr.

Floss (H.-J.). J. Gildemeister und das Bonner Universitätsprogramm zum 3. Aug. 1866. Eine krit. Würdigg. der aus der Berliner Handschrift N° 18 veröffentlichen griech. Fragmente. Gr. in-8°, 61 p. Freiburg im Br. (Herder). 1 fr.

Fœrster (H. v.). Die Bauwerke der Renaissance in Toscana. Nach Aufnahmen der Architekten A. Gnauth und E. von Færster u. erläut. Texte v. E. Paulus. Imp. fol. (8 p. et 8 pl.). Wien (Exp. d. allgem. Bauzeitung). 18 fr.

Gautier (L.). Les Épopées françaises, étude sur les origines et l'histoire de la littérature nationale. Tome II. In-8°, xv-620 p. Paris (lib. Palmé).

Gervinus (G.-G.). Histoire du dix-neuvième siècle depuis les traités de Vienne, trad. de l'allemand par J.-F. Minssen. Tome XVI. In-8°, 352 p. Paris (Libr. Internationale). 5 fr.

Guillaume. Histoire du diocèse de Toul et de celui de Nancy, depuis l'établissement du christianisme chez les Leuci jusqu'à nos jours, précédée d'une dissertation historique sur l'antiquité de l'église de Toul. T. IV. In-8°, 468 p. Nancy (lib. Thomas et Pierson).

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 17 — **27 Avril** — **1867**

Sommaire : 81. ROBERTSON, Preuves historiques relativement aux Gaëls d'Alban ou *Highlanders* d'Écosse. — 82. BLADÉ, Contes et Proverbes populaires recueillis en Armagnac. — 83. La Prise de Siget, p. p. GAJ. — 84. SEIGNELAY, Voyage en Italie, p. p. P. CLÉMENT. — 85. JUSTI, Winkelmann.

81. — **Concise historical proofs respecting the Gael of Alban, or Highlanders of Scotland;** with short notices of the Highland clans, and a dissertation on the gaelic topography of Scotland; also explanatory notes, maps, illustrations, and description of the country of the Gael, by James A. ROBERTSON, F. S. A. Scot. and late colonel unattached. Second edition, Edimburgh, W. P. Nimruo, 1866. Petit in-4°, xxvj-542 pages.

Il y a dans ce titre deux erreurs. Quand on veut appeler l'Écosse de son nom gaëlique, on doit dire *Alba*, ou, comme nombre d'auteurs ont anglicisé ce nom, *Albany*. *Alban* est le génitif d'*Alba* [1]. La seconde erreur est d'appeler l'Ecosse le « pays des Gaëls. » Dans l'ethnographie actuelle de l'Europe, telle que l'ont faite les migrations des races, si une région a droit au nom de « pays des Gaëls », c'est l'Irlande; car les Gaëls d'Écosse ne sont qu'une colonie irlandaise.

M. Robertson veut prouver :

Que les Calédoniens et les Pictes sont identiques;

Que l'invasion scote dans la Grande-Bretagne septentrionale a été de peu d'importance et ne doit pas être placée avant l'an 506 de notre ère;

Que le gaëlique actuel d'Écosse est la langue que parlaient les Pictes; et que par là est établie l'insignifiance de l'invasion scote.

Sur le premier point, il peut avoir raison. *Caledonia* et *Caledonii* est un nom qui ne nous est connu que par les Romains et qui disparaît de bonne heure. Il est possible que les noms de Calédoniens et de Pictes doivent s'appliquer au même peuple; mais cela n'a pas encore été prouvé, et M. R. se contente d'affirmations sans fondement.

A quelle époque les Scots (c'est-à-dire les Irlandais) ont-ils commencé à s'établir dans la Bretagne septentrionale qui s'appelle aujourd'hui de leur nom? La question est obscure. Voici les principaux textes des auteurs classiques :

« Consulatu vero Constantini decies, terque Juliani, in Britanniis quum Scoto-
» rum Pictorumque gentium ferarum excursus, rupta quiete condicta, loca limi-
» tibus vicina vastarent.... » (An 360 de notre ère, d'après CLINTON : *Fasti Romani*) Ammien Marcellin, XX. 1.

1. C'est la même faute que lorsqu'on appelle « l'Ile d'Emeraude » *Erin*. Erin est un génitif, et on devrait dire *Eire*. Mais le nom d'*Erin* est employé depuis si longtemps dans la littérature anglaise, qu'aujourd'hui il serait pédant aussi bien qu'inutile de le remplacer par un autre. Ce n'est pas le cas ici : *Alba* et *Albany* se rencontrent plus souvent qu'*Alban*.

« Picti Saxonesque et Scotti et Attacotti Britannos œrumnis vexavere conti-
» nuis. » (An 365 de notre ère, d'après Clinton). Id. XXVI, 4.

« Eo tempore, Picti in duas gentes divisi, Dicalidonas et Vecturiones, et Scotti
» per diversa vagantes multa populabantur. » (An 367 de notre ère, d'après Clinton.) Id. XXVII, 8.

« Scotorum cumulos flevit glacialis Ierne. » (Un peu avant 308, à ce que je crois). Claudien, de IV cons. Hon. Aug. paneg. V. 33.

« Me quoque vicinis pereuntem gentibus, inquit, (Britannia scilicet)
» Me juvit Stilicho, totam quum Scotus Iernen
» Movit, et infesto spumavit remige Tethys. » (An 400 de notre ère, d'après Clinton). Id. Laud. Stil. II. v. 251.

M. R. s'appuie sur ces textes pour prétendre que les Scots ne se sont pas fixés dans la Bretagne septentrionale avant 506, époque où nous avons l'établissement tout à fait certain des Scots Dalriades. Mais si les quatre derniers des textes cités peuvent à la rigueur être expliqués dans ce sens, le premier y répugne fort. Les expressions *loca limitibus vicina,* peuvent difficilement désigner un pays séparé par la mer comme l'est l'Irlande. Les Scots devaient déjà être fixés sur un point de la Bretagne septentrionale.

Leur nombre sans doute s'accroissait des aventuriers qui venaient les rejoindre de la mère-patrie; leurs relations avec la Scotie (c'est-à-dire l'Irlande) devaient être ininterrompues. Que l'une de ces bandes ait été battue comme le veut Claudien, cela n'a pas plus d'importance dans l'ordre des événements que la défaite d'une bande de Normands par Charlemagne, bien que Claudien grossisse l'événement en panégyriste obséquieux, *totam Iernen!* L'histoire a conservé le souvenir d'une grande expédition scote en 506. Elle ne fut certes pas la première. Les Scots de la Bretagne voyaient leurs forces s'augmenter par des immigrations successives. Devant le flot toujours montant de cette invasion, les Pictes durent céder. La Bretagne septentrionale commence chez Bède à s'appeler la *Province des Scots* [1] et à la fin du XIe siècle, on lui donne le nom de *Scotia,* réservé jusque là à l'Irlande [2].

Devant une pareille influence scote qui peu à peu devient prédominante, on ne peut accepter la thèse de M. R. qui confine l'établissement des Scots au présent comté d'Argyle [3]. Il attribue l'effacement des Pictes à une alliance entre la famille royale des Scots Dalriades et celle des Pictes. Cette alliance eut lieu en effet; je ne nie pas qu'elle ait pu avoir quelque influence sur la fusion des Pictes et des Scots; mais les Pictes n'auraient pas renoncé de gaîté de

1. Provincia Scotorum, Bède, Hist. Eccl., III, 5. Septentrionalis Scotorum provincia, id., ibid., III, 3.

2. Le Dr Todd (*St Patrick,* p. 41, n. 3) affirme qu'Edgar fut le premier à prendre en 1098 le titre de *Rex Scotiæ.* A partir de cette époque on distingue entre *Scotia major* ou *vetus* (c'est-à-dire l'Irlande) et *Scotia minor* (c'est-à-dire l'Écosse). Quand on trouve *Scotia* tout court, le contexte seul peut indiquer s'il s'agit de l'Écosse ou de l'Irlande. Avant le XIIe siècle, c'est toujours l'Irlande que *Scotia* signifie. Cf. Chalmers, Caledonia, tome I, liv. II, ch. VI.

3. Argyle est une corruption de *Airer Gaeidheal,* littéralement *district des Gaëls.*

cœur à leur nom, à leur nationalité, à leur langue (je vais le prouver) si les conquérants scots n'avaient été les plus forts.

Si la langue des Pictes se parlait encore, ce serait là une preuve concluante en faveur de M. R.; mais elle a disparu, disparu plus complètement que la langue gauloise. Celle-ci du moins, en dehors de quelques inscriptions, a laissé quelques mots dans le latin, le français et nos patois provinciaux. De la langue des Pictes il ne reste que les noms de quelques-uns de leurs rois, à l'aide desquels on peut conjecturer que cette langue appartenait plutôt à la branche cambrienne des langues celtiques. Il faut être fortement aveugle pour faire de la langue nationale des Écossais de nos jours la langue des Pictes.

Cette langue est appelée aujourd'hui tantôt gaëlique d'Écosse, tantôt erse. Ce dernier nom qui n'est qu'une corruption de Erysche ou Irish, renverserait à lui seul la théorie de M. R., aussi ne le trouve-t-on pas une seule fois dans son livre. Reste l'expression *Gaëlique*. L'ethnologie n'a connu jusqu'ici sous le nom de *Gaëls* que les Celtes d'Irlande et leurs colonies. M. R. prétend que les « Caledonian Picts », comme il les appelle, étaient des Gaëls. L'affirmation est purement gratuite, et en attendant des preuves, je la tiens pour erronée.

La langue actuelle des Highlanders est entièrement différente de la langue des Pictes. Quand saint Columban, le grand apôtre irlandais, vint dans la Bretagne septentrionale, il prêchait les Pictes *per interpretatorem* [1]. En eût-il eu besoin, si les Pictes avaient parlé la langue gaëlique? Le passage est concluant; M. R. n'en fait nulle mention.

L'erse ou gaëlique d'Écosse est l'irlandais transporté dans la Bretagne septentrionale par les conquérants, comme nous avons transporté le français au Canada. Jusqu'aux XVe et XVIe siècles la langue n'y subit aucune altération. M. Reeves a publié un acte écossais de 1408 qui ne présente aucune variété dialectique avec l'irlandais parlé en Irlande à la même époque [2]. En 1661, M. Robert Campbell fut refusé comme pasteur à Kilarrow « for want of the Yrish tounge [3] ». En 1663, le parlement écossais alloua une somme annuelle pour des pasteurs « who had the Yrish tounge [4] ». Plus tard, quelques différences s'introduisent dans le gaëlique d'Écosse, mais si minimes que de nos jours un irlandais et un écossais peuvent se comprendre, parlant chacun sa langue nationale. La preuve que M. R. prétend donner de la persistance de la langue picte par la « topographie gaëlique » de l'Écosse, change donc de direction et témoigne contre sa thèse, puisque ces noms qu'il explique à l'aide du gaëlique n'ont pu être donnés aux localités que par les Scots, et montrent l'importance de leur invasion.

---

1. Vita sancti Columbæ, auctore Adamnano. Ed. Reeves, p. 145.

2. « Although a scottish record, it is strictly conformable to the rules of Irish ortho- » graphy and construction showing that the peculiarities which now characterize the Scotch » dialect of the Gaelic did not exist in 1408, the date of this instrument. » (Procedings of the Royal Irish Academy, 12 janvier 1852.)

3. *Origines Parochiales Scotiæ*. Vol. II, p. 261.

4. Ibid., pp. 161, 294. — J'emprunte cette citation ainsi que la précédente à M. Reeves. Voy. son édition d'Adamnan, Préface, p. xxxix, n. i.

Après cela, est-il nécessaire de dire que les anciennes poésies gaëliques citées par M. R. appartiennent entièrement à l'Irlande? Le *Duan Albanach*, par exemple [1]. Il y est question des Scots de la Bretagne. « Donc cela nous appartient, » disent les Écossais, à qui la critique est chose peu connue. Le *Duan Albanach* a été publié pour la première fois par O'Connor dans ses *Rerum Hibernicarum scriptores;* pour la seconde dans les *Iona club transactions*, par M. Skene, qui l'a réclamé pour l'Écosse; pour la troisième fois, avec une traduction beaucoup plus correcte par Dr Todd, dans son édition de la *Irish version of* NENNIUS. M. R. semble n'avoir aucune connaissance de ce fait, car il reproduit le texte et la traduction fautive de M. Skene.

En bon Écossais, il rompt encore des lances en faveur de Macpherson et d'Ossian. Cette question est jugée depuis longtemps pour toute personne impartiale et non écossaise [2]. En Écosse même quelques esprits modérés conviennent que Macpherson a ajouté *un peu* du sien : mais ce dont on ne veut pas convenir, c'est que toutes ces légendes viennent d'Irlande. Les plus anciens poèmes ossianiques se trouvent dans le *Book of Leinster*, manuscrit irlandais du XIIe siècle, et ces poèmes sont incontestablement plus anciens que le manuscrit qui nous les a transmis [3].

Les Highlanders d'Écosse n'ont pas à proprement parler de littérature nationale, par cela même qu'ils sont une *colonie*. Leurs légendes, leur poésie, leur langue, leur viennent d'Irlande. Ce qui leur appartient en propre ce sont les chants populaires des deux derniers siècles. Mais les Écossais ont mis leur vanité nationale à nier tout cela. Le sentiment qui faisait dire aux peuples de l'antiquité qu'ils étaient autocthones et fils de la terre qu'ils habitaient, n'est pas éteint; il vit encore en Écosse. L'Écossais vous dirait volontiers qu'Adam et Ève étaient Écossais, et parlaient gaëlique (le gaëlique d'Écosse, pas celui d'Irlande!) dans le paradis terrestre.

Nous avons indiqué l'échafaudage d'erreurs sur lequel repose le livre de M. R. Signaler les fautes de détail serait trop long. Si nous avons rendu compte de ce livre, c'est que tel qu'il est, et malgré son peu de valeur, il est encore supérieur à nombre de livres qui se publient en Écosse sur les origines écossaises, et que l'assemblage de citations réunies par l'auteur, quoique fait avec peu de critique, atteste un certain travail. C'est surtout parce que ce livre a obtenu les éloges de la presse anglaise et au bout de quelques mois une seconde édition. La critique doit protester quand des œuvres aussi faibles obtiennent un succès immérité.

HENRI GAIDOZ.

---

1. *Duan Albanach*, littéralement *Carmen Scoticum*.
2. Voyez Talvi, *Unechtheit der Lieder Ossian's*. 1840, Leipzig, in-8°.
3. Cf. O' Curry, *Lectures on the manuscript materials of the ancient Irish history*. Lecture XIV.

82. — **Contes et Proverbes populaires recueillis en Armagnac**, par M. Jean-François BLADÉ. Paris, Franck, 1867. In-8°, ix-92 p. — Prix : 3 fr.

Nous exprimions dernièrement ici même (voy. *Revue critique*, t. I, p. 303) le vœu qu'on se mît enfin à recueillir nos contes populaires, et à reprendre l'œuvre interrompue de Perrault. Nous sommes heureux de voir ce souhait recevoir aussi tôt un premier commencement d'accomplissement. M. Bladé, qui a fait preuve dans sa *Dissertation sur les chants héroïques des Basques* (voy. *Rev. crit.*, 1re année, art. 199) d'une critique de fort bon aloi, s'est acquis cette fois un nouveau genre de mérite. Il nous promet, si « son travail n'est pas jugé tout » à fait indigne de l'attention du public, » de nous donner prochainement un nouveau recueil; puisse-t-il accorder quelque poids à notre suffrage et mettre bientôt à exécution cet excellent projet! M. B. dit, dans son *avertissement*, avec toute raison, que si on voulait se mettre résolument à l'ouvrage et se partager la besogne par provinces, « les contes, récits et superstitions de la France se » trouveraient recueillis dans un temps relativement assez court.... Mais, » ajoute-t-il, le meilleur moyen de convertir les autres est de prêcher d'exemple.» Espérons que l'exemple ne sera pas perdu. Il y a dans nos provinces un grand nombre de personnes auxquelles le manque de livres, l'absence de ressources scientifiques ne permettent pas d'aborder la plupart des travaux de longue haleine, et qui, par des publications analogues à celle de M. Bladé, pourraient rendre de véritables services à la science et s'acquérir des droits à la reconnaissance de tous les travailleurs.

La tâche est, il est vrai, plus délicate pour le collectionneur de contes que pour l'éditeur de chansons populaires. Dans ces dernières, le rhythme protége la forme, et quelques altérations même qu'elle ait subies, en la donnant telle qu'on l'a recueillie, on donne toujours quelque chose de réellement populaire. Il n'en est pas ainsi des contes, surtout actuellement. Les narrateurs qui les répètent avec la fidélité absolue et passive grâce à laquelle ils ont passé de génération en génération sont rares; il faut se méfier des enjolivements et des commentaires des conteurs, qui se sentent trop d'esprit pour se borner à redire ce qu'ils ont entendu. Il faut recueillir plusieurs récits, les comparer, les éprouver l'un par l'autre, et ne conserver que ce qui concorde dans tous (bien entendu il ne s'agit pas ici des variantes de *faits*, qui doivent être soigneusement enregistrées). M. B. a suivi cette excellente et difficile méthode : les signes auxquels il reconnaît les conteurs dignes de lui inspirer de la confiance sont les bons : « ceux qui » possèdent ces traditions, dit-il, marchent au but par la voie la plus brève. Si » on les prie de recommencer, chacun d'eux le fait constamment dans les mêmes » termes, et quand on leur fait traiter séparément le même thème, on ne relève, » dans les faits, qu'un petit nombre de variantes, et on constate, dans le style, » de nombreuses similitudes. » Plus encore que contre les conteurs, le lettré qui recueille des récits populaires doit être en garde contre lui-même. Il faut qu'il accepte à son tour avec naïveté la tradition populaire, qu'il n'essaie pas

de l'embellir ou de la compléter, et surtout qu'il se garde de l'*esprit* comme de la peste. Presque tous les contes publiés jusqu'à présent en France ont péché par cette absurde prétention d'introduire la personnalité de l'éditeur dans le texte qu'il publie, de l'entremêler de réflexions sentimentales, morales ou badines, de faire voir, par un ton ironique, qu'on n'est pas la dupe de ce qu'on raconte. Perrault lui-même n'est pas toujours exempt de ce vice, qui s'aggrave chez tous ses successeurs jusqu'à défigurer de la manière la plus cruelle les rares contes qu'ils empruntent au peuple. M. Cénac-Moncaut, qui, dans son *Voyage dans les comtés d'Astarac et de Pardiac* (Mirande, 1857), avait déjà donné quelques contes gascons et dans le nombre plusieurs de ceux qui se retrouvent ici, est tombé dans ce défaut autant qu'on peut y tomber. M. Bladé s'en est préservé; il a parfaitement compris son rôle, qu'il réduit à celui « d'un simple sténographe. » Aussi ses contes ont-ils en général un ton excellent, un style naturel et piquant, et des traits profondément populaires; si ces qualités ne sont pas aussi saillantes dans tous, c'est à la faiblesse des récits entendus qu'il faut s'en prendre; la main de l'arrangeur ne se fait sentir nulle part. M. B. prend soin de nous indiquer par leur nom ceux qui lui ont fourni ses contes; c'est encore une garantie qu'il est bon de demander aux éditeurs. — Nous n'avons donc que des éloges à donner à ce travail, sauf un ou deux points. M. B. aurait dû admettre, à la suite de chaque conte, les variantes de faits qu'il signale lui-même dans les divers récits qu'il a entendus; ces variantes peuvent être d'une grande utilité pour la littérature comparée. — Le glossaire qui termine le volume n'est aucunement satisfaisant; son principe même est mauvais : *Glossaire des mots les plus difficiles employés dans ce recueil*, tel est le titre, et le choix de M. B. nous a paru bien singulier; nous n'avons trouvé dans ce glossaire de quatre pages presque aucun des mots qui nous ont embarrassé à la lecture, tandis que des vocables aussi faciles à comprendre que *hagot* (fagot), *cerca* (chercher), *ni* (nid), etc., y sont consignés.

Outre les *Proverbes*, dont nous ne disons rien ici, les *Contes* de M. B. se divisent en trois séries, les *Contes*, — les *Récits*, — les *Superstitions*. Cette division est heureuse et juste : le *conte*, d'après M. B., est une narration merveilleuse dont la fausseté n'est douteuse ni pour celui qui raconte, ni pour ceux qui écoutent [1]; — le *récit* est une anecdote vraie ou vraisemblable, généralement plaisante, et qui n'a rien de merveilleux; — enfin dans le *récit superstitieux* le merveilleux, d'une tout autre nature que celui des contes, est généralement accepté comme vrai par le narrateur et les auditeurs. Il est à souhaiter que cette intelligente classification soit adoptée par ceux qui voudront suivre l'exemple de M. B. Les *récits* (qui correspondent à peu près aux *Schwænke* allemands) sont ce qu'il y a

1. Les *contes* sont caractérisés matériellement en Gascogne par une formule initiale et une formule finale que M. B. a fort bien fait de conserver en tête et à la fin de chacun de ceux qu'il a donnés. Le narrateur commence toujours par dire : « *Jou sabi un counte* », et il termine invariablement ainsi : « *E tric tric, moun counte es finit; e tric trac, moun counte es acabat.* »

de moins intéressant, et nous aurions dispensé M. B. d'une bonne part de ceux qu'il nous a donnés; les *contes* (*Mærchen*) au contraire et les *superstitions* reposent sur une tradition souvent fort antique et forment la matière d'une des parties les plus intéressantes de la littérature comparée.

M. B. n'a donné pour aucune des histoires qu'il a imprimées les rapprochements auxquels elles prêtent. Il s'en excuse en disant « qu'après mûre réflexion, il lui a semblé que l'étude des monuments du prosaïsme populaire était encore trop peu avancée pour aborder avec quelque étendue ce travail comparatif. » La raison est des plus faibles; cette étude est au contraire maintenant très-avancée, et des hommes comme MM. Kœhler, Liebrecht ou Comparetti n'auraient pas reculé devant la tâche en question. Mais M. B. n'avait nullement besoin d'excuse pour ne pas se l'imposer. Ce n'est pas à l'éditeur de contes ou de poésies populaires qu'incombent, nous le répétons (voy. t. I, p. 310), les travaux de ce genre. Quand ils ont publié leurs textes avec autant de conscience et de goût que M. B., ils ont fait tout ce que la critique est en droit de leur demander.

Nous donnerons ici quelques-unes des indications qui permettent de rattacher ces contes à ceux des autres pays. Pour ceux qu'avait déjà recueillis M. Cénac-Moncaut, il suffit en général de renvoyer au commentaire excellent de M. Reinhold Kœhler dans le *Jahrbuch für romanische Literatur*, t. V. — CONTES : 1. *La flauuto*. Cf. Grimm, *Kinder-Mærchen*, n° 28, *Der singende Knochen*, et surtout les variantes et notes dans le t. III. — 2. *Lou loup malau*. Il s'agit d'un loup malade, à qui son médecin a défendu de manger plus de sept livres de viande par jour; un jour, affamé, il rencontre une jument et une mule qui paraissaient être seules : « Bon, dit-il, je pèserai à vue d'œil: quatre livres la jument et trois livres la mule. » Et il les mange. Dans une fable du rabbin Berethia ben Nathronai (citée dans Du Méril, *Poés. inéd. du Moyen-Age*, *Introd.* p. 27), le loup a été condamné par le lion à ne pas manger de chair de deux ans; il rencontre une brebis, et raisonne ainsi : « Chaque année a trois cent soixante-cinq jours; quand il fait jour, j'y vois; quand il fait nuit, je n'y vois pas; toutes les fois que je ferme les paupières, c'est donc la nuit; quand je les rouvre, c'est le matin. » Alors il serra fortement les paupières, et les rouvrit après, et il fit ainsi le soir; puis il fit le matin, et ce fut un jour. Il compta ainsi deux années complètes. « Maintenant, dit-il, ma faute est toute expiée; » et il saisit la brebis et l'étrangla. On peut comparer avec cette forme l'histoire *de la vieille qui aimait à boire*, dans la *Silva narrationum* de Cognatus (Bâle, 1567), citée par M. Kurz, sur Burchard Waldis, III, 38 : étant malade, elle a fait vœu de ne boire que de l'eau pendant cent soleils, c'est-à-dire à perpétuité; quand elle est guérie, elle prend un crible, et comme en regardant à travers les trous elle voit plus de cent soleils, elle croit avoir accompli son vœu. Dans un recueil de fables latines en prose, cité dans Robert, *Fables inédites*, t. II, p. 555, le loup pénitent a fait vœu de ne pas manger de viande dans le carême; il rencontre un mouton : « Je le mangerai, dit-il, comme saumon, car en ce temps de carême le saumon est

plus recherché et se vend plus cher; je me prive donc. » Dans la fable latine versifiée (Robert, p. 475; Du Méril, l. l., p. 28, note 1) et dans la fable française (Isopet II, Robert, p. 474), le loup aborde le mouton en lui disant : « Bonjour, saumon! » Cf. encore les notes de Kurz sur Waldis, l. IV, f. 3. C'est toujours au fond la même chose. — 3. *Lous Dinés*, facétie bien populaire, mais assez insignifiante, dont je n'ai pas rencontré le pendant ailleurs. — 4. *Lou loup penjat;* cf. Kœhler, l. l. p. 16; outre le *Pantschatantra* de M. Benfey (t. I, p. 113), auquel M. Kœhler renvoie, et qui est la source principale, voyez les notes de Kurz sur Waldis, IV, 99. — 5. *L'Estienni l'habile;* cf. Kœhler, l. l. p. 13. Sur le coffret en peau de puce, cf., outre le *Pentamerone* de Basile, le 2e des fragments recueillis par les Grimm dans le tome III des *Kinder-Mærchen*, *die Floh*. Quant aux compagnons doués de facultés merveilleuses qui aident leur maître dans une entreprise difficile, cf. encore Fernan Caballero, *Cuentos y poesias populares andaluces* (éd. Brockhaus), p. 51, *La oreja de Lucifer;* Simrock, *Deutsche Mærchen*, n° 40, et sur ce dernier conte les observations de M. Liebrecht dans *Orient und Occident*, t. III, p. 375. — 6. *Lou Joan lou pigre;* Kœhler, l. l., p. 5. — 7. *Lou bouyatge dou Joanet;* Kœhler, l. l., p. 8. — 8. *Lou Joan lou pèc*. Cette histoire, consacrée au Jean-Bête gascon, comprend plusieurs traits qui sont groupés par hasard et se retrouvent ailleurs soit réunis, soit disséminés : il y a en réalité six histoires différentes. Je n'ai retrouvé la première nulle part; le n° 2 est raconté presque littéralement de même dans un livre allemand du XVIe siècle, Freis, *Gartengesellschaft* (1557), cité dans Grimm, *K.-M.*, t. III, p. 62; le n° 34 se trouve dans un des contes bourguignons que M. Beauvois a donnés à la suite de ses *Contes populaires de la Norvége*, etc. (Paris, 1862), *Cadet-Cruchon* (p. 203); cf. Kœhler, l. l., p. 19; le n° 4 est dans Cénac-Moncaut, *Le juste et la raison* (t. I, p. 173), où l'histoire se fond ensuite avec un tout autre conte; comparez aussi *Ancien Théâtre françois*, p. p. Viollet-le-Duc, t. II, p. 80, *De Mahuet... qui va au marché;* dans le n° 5, il y a deux choses distinctes : l'homme qui, ne pouvant rien obtenir d'une statue, la brise et trouve un trésor dans ses flancs, est connu par une fable de La Fontaine; cf. Benfey, *Pantschatantra*, I, 478, et les notes de Kurz sur Waldis, III, 45; le sot qui vend sa toile à une statue et prend son silence pour un consentement se retrouve dans Beauvois, l. l. et le *Pentamerone* de Basile; cf. Kœhler, l. l., p. 20; je n'ai vu le n° 6 dans aucun recueil, mais il est populaire dans le nord de la France, et il a été représenté sur une de ces images coloriées d'Épinal ou de Nancy qui sont une source jusqu'ici négligée pour l'étude des contes d'enfants.

Superstitions. 1. *L'aoeillo* (la brebis). Histoire très-remarquable, qui rappelle en certains traits celle que Grimm a racontée d'après la tradition orale de la Hesse dans la *Deutsche Mythologie* (3e éd., t. II, p. 1049); sur les tranformations en animaux, cf. encore Liebrecht, dans ses notes sur les *Otia imperialia* de Gervasius de Tilbury (Hannover, 1856), p. 63, 137. — 2. *Lou gat panat*. Curieux fragment d'une superstition analogue; on sait le mauvais renom des

chats noirs. — 4. *Lou rey Artus.* C'est *le chasseur noir;* le roi Artus quitte la messe à l'élévation pour lancer un sanglier : aussitôt *le vent l'emporte dans les nuages* avec ses chiens, ses chevaux et ses compagnons, et il chassera dans les airs *jusqu'au jour du jugement.* Il ne prend jamais rien, qu'une mouche *tous les sept ans;* on l'entend souvent passer avec bruit dans les nuages pendant les nuits d'hiver. Cf. Grimm, D. M., II, 895; Liebrecht, *la Mesnie furieuse*, à la suite des *Otia imperialia,* et spécialement p. 200; et surtout Schwarz, *Der heutige Volksglaube und das alte Heidenthum* (Berlin, 1862), p. 64 ss. — 6. *Lous hils deu carboné;* cf. Bogena Nemçova, *Slovenské Povesti,* dans Chodzko, *Contes des paysans et des pâtres slaves* (Paris, 1864), p. 1, *Le Roi du Temps;* le conte slave est bien plus complet et bien plus beau. — 7. *Lou loup-garoun.* Notons ici une particularité très-curieuse : « Il y a, dit le gascon, un moyen de guérir les loups-garous; il leur faut tirer du sang pendant qu'ils ont perdu la forme de l'homme, et aussitôt ils la reprennent pour toujours. » Nous n'avons pas vu cela ailleurs; on croit en général simplement que les blessures faites au loup-garou se retrouvent sur l'homme quand il a repris sa forme naturelle; voyez surtout Liebrecht, *Otia imperialia,* p. 137. — 9. *Lou Drac;* cf. De Nore, *Coutumes, mythes et traditions des provinces de France,* p. 84; Liebrecht, l. l., p. 135. En Provence, le *drac* est encore un génie des eaux, comme il l'était partout sans doute à l'origine; voyez la pièce fantastique de George Sand, inspirée par cette croyance. — 11. *La dameyseleto.* C'est une variante fort curieuse, remarquable par sa naïveté et sa piété, mais extrêmement altérée, de l'histoire si répandue de la *Manekine*, dont nous aurons occasion de reparler ici prochainement en détail. — 12. *Lous tres maynatges* (les trois garçons). Ce conte ne mérite d'être rangé parmi les superstitions que parce qu'il fait intervenir Dieu et la sainte Vierge; d'ailleurs il rappelle plusieurs autres contes, bien qu'il ne se rattache directement à aucun; ainsi il a des traits de *Frau Holle* (Grimm, K.-M., 24), et d'autres qui font penser aux *Trois cheveux d'or du Diable* (ib. 29).

G. P.

---

83. — **Vazetje Sigeta grada slozeno po Barni** Karnarutic **Zadraninu.** La Prise de Siget, poème croate du XVIe siècle publié avec une introduction et un glossaire par Velimir Gaj. Agram, 1866.

Il existe en Allemagne et dans les pays slaves une coutume excellente que j'aimerais à voir se naturaliser parmi nous. Les anniversaires des grands événements historiques donnent lieu à des fêtes, à des jubilés, où la science et la littérature prennent toujours une large part. Ce n'est pas seulement par des banquets ou par des concerts qu'on honore la mémoire des guerres illustres, des luttes héroïques, des penseurs ou des écrivains. A côté de ces manifestations éphémères viennent se placer des publications littéraires et archéologiques qui souvent

---

1. 24 novembre 1866.

réunissent au mérite de l'actualité celui d'une critique sérieuse et d'une véritable érudition.

Dernièrement[1] la ville d'Agram célébrait la mémoire de son héros national Pierre Zriny ou mieux Zrinsky. Le nom de Zrinsky se rattache à un événement célèbre dans les annales de l'Europe tout entière. Ce fut lui qui en 1566 défendit la ville de Siget contre Soliman le Magnifique; avec deux mille cinq cents hommes, il tint en échec l'innombrable armée du sultan, et ne s'ensevelit avec eux sous les murs de la ville assiégée qu'après avoir fait perdre la vie à trente mille Turcs et à Soliman lui-même. A l'occasion de cet anniversaire, un certain nombre d'écrivains croates se sont occupés à rechercher pieusement tout ce qui se rapportait à l'histoire de Zrinsky. Un professeur d'Agram, M. Mesie, a écrit une biographie fort complète du héros; je ne l'ai malheureusement pas sous les yeux. Mais j'ai été assez heureux pour me procurer le poème publié par M. Velimir Gaj, fils, si je ne me trompe, de l'illustre Ludevit Gaj, le rénovateur de la littérature illyrienne, et je tiens à en dire quelques mots.

Ce poème raconte l'expédition de Soliman le Grand et la mort de Zrinsky; il a été publié à Venise en 1584, c'est-à-dire dix-huit ans après l'événement qu'il célèbre. L'auteur semble en avoir été témoin oculaire. Le poème, qui n'a guère plus de mille vers, est divisé en quatre chants. Il m'a semblé surtout remarquable par l'éclat et la fidélité des descriptions. Comme les chants héroïques des Serbes (*pesme junacke*), comme le grand poème de Gundulin Hosmanide, il atteste le génie épique des Slaves du sud. Purement narratif et descriptif, exempt de toute espèce de merveilleux, il peut fournir à l'historien plus d'un détail pittoresque.

On ne sait rien sur la vie de Karnarutii. Elle se résume dans cette phrase d'appendice (*Notizia sulle antichità di Ragusa*) : *Fu nativo di Zara ed a me dato per un suo poemetto in quattro canti sull' assedio di Sighetto. Gli intelligenti mi dicono trovar del buono.* Les recherches de M. Gaj n'ont rien ajouté à cette mention laconique. Dans la nouvelle édition qu'il nous donne aujourd'hui, M. Gaj s'est strictement conformé au texte de l'édition princeps; seulement il a remplacé l'orthographe ancienne par l'orthographe beaucoup plus rationnelle qui a cours aujourd'hui en Bohême et en Croatie. La préface qu'il a ajoutée est, je dois le dire, beaucoup trop longue pour le peu qu'elle nous apprend.

Il faut surtout remercier l'éditeur du glossaire qui termine son volume. Sans ce précieux secours le poème dont la langue a vieilli serait souvent inintelligible pour les Croates eux-mêmes. Mais à quoi bon insister? Qui lira chez nous l'œuvre de Karnarutic et les Commentaires de M. Gaj? Combien de lecteurs se doutent qu'il existe une littérature croate? Cependant cette littérature mérite d'être étudiée. Depuis longtemps la question d'Orient appelle notre attention sur la Serbie. Quelques dilettanti se sont même avisés chez nous d'apprendre la langue serbe; l'idiome croate en diffère peu et présente des œuvres remarquables avec lesquelles on ne regrettera pas d'avoir fait connaissance.

LOUIS LEGER.

84. — **L'Italie en 1671.** Relation d'un voyage du marquis de SEIGNELAY suivie de lettres inédites à Vivonne, du Quesne, Tourville, Fénelon, et précédée d'une étude historique par Pierre CLÉMENT. Paris, Didier, 1867. In-12, x-373 pages. — Prix : 3 fr. 50.

Le livre de M. Clément se compose de trois parties distinctes; nous allons les examiner successivement. L'éditeur a fait précéder la publication des documents nouveaux d'une étude biographique sur le marquis de Seignelay. Il le suit depuis son éducation jusqu'aux derniers jours de sa courte carrière. Il indique rapidement la part immense qui revient au fils de Colbert dans la prospérité de la marine française pendant son administration, et fait voir que si l'appréciation de Voltaire, qui reconnaissait à Seignelay « un génie plus vaste encore » que celui de son père, » peut nous paraître suspecte de quelque exagération, elle n'est cependant pas dénuée de tout fondement. La seconde partie, dont un long extrait a déjà été publié dans la *Gazette des Beaux-Arts* [1], fait l'objet principal de la publication de M. Clément. Le jeune voyageur, envoyé par son père en Italie pour étudier la situation et les forces respectives des différents états de la péninsule, note jour par jour les événements principaux de la route. Mais n'allez pas chercher dans cette aride relation l'écho d'impressions personnelles suscitées par la vue des chefs-d'œuvre de Rome ou de Florence. Une mention sèche et rapide est à peine accordée aux œuvres les plus importantes. Des artistes qui vivaient encore en Italie il n'est point question. Aussi ce livre ne devrait-il pas avoir pour titre : « l'Italie en 1671; » mais « les institutions poli- » tiques de l'Italie, et notamment de Venise et de Gênes à la fin du XVIIe siècle. » Cette absence de détails sur les choses de l'art ne laisse pas que de causer une certaine déception. Il est vrai que la brièveté du voyage ne permit pas au fils de Colbert d'étudier et d'examiner à loisir les chefs-d'œuvre qu'il rencontrait. En trois mois il visita toutes les cités importantes de l'Italie. Aujourd'hui que les moyens de transport sont bien autrement rapides, ce temps serait encore insuffisant pour prendre une connaissance complète de l'art italien. Les instructions de son père attiraient l'attention du marquis de Seignelay sur d'autres points. Destiné à prendre la souveraine direction de la marine française, il devait étudier et noter soigneusement l'organisation des deux états de l'Italie les plus puissants sur mer. C'est ce qui nous a valu le chapitre le plus curieux peut-être de ce journal; un mémoire sur l'arsenal de Venise et sur les institutions de la république de Gênes. Seignelay était mieux en situation que personne de pénétrer dans tous les détails d'administration. Intelligent et formé par les soins d'un père aussi éminent, il nous a laissé un très curieux tableau des deux républiques à cette époque. A peine revenu en France, il ne demeura que peu de temps à Paris. Pour compléter son éducation maritime, son père le fit presque aussitôt repartir pour la Hollande, puis pour l'Angleterre. Une quinzaine de pages con-

1. La *Gazette* a donné dans son dix-huitième volume, en 1865, le journal de Seignelay depuis la page 105 du présent ouvrage jusqu'à la page 227.

tiennent la relation de cette nouvelle campagne jusqu'à son arrivée à Londres. C'est dire assez que le journal tenu en Hollande est plus concis encore que les notes sur l'Italie. M. Cl. a publié dans les *Lettres de Colbert* la relation du voyage en Angleterre ; il faut donc se reporter à cet ouvrage pour avoir le complément de la publication actuelle.

La troisième et dernière partie de ce livre renferme un certain nombre de lettres inédites de Seignelay relatives aux affaires de la marine. Quoique cette correspondance ne vienne en quelque sorte que comme un hors-d'œuvre, elle nous paraît d'un intérêt bien plus grand que le journal du voyage en Italie. Nous voyons le ministre de la marine à l'œuvre, nous avons sous les yeux les preuves de son activité, de sa sollicitude et de son intelligence pour tout ce qui concerne l'administration commise à ses soins. Toutes ces lettres ont rapport à trois affaires principales : le bombardement de Gênes; la conversion des protestants de l'Aunis, de Saintes et de La Rochelle, enfin la campagne maritime de 1690 et les brillants succès que la timidité de Tourville rendit stériles. Autant le ministre est résolu et décidé quand il s'agit de marcher à l'ennemi et de tenter un coup de main ou une descente en Angleterre, autant il est modéré à l'égard des réformés; autant il cherche à enflammer l'esprit trop hésitant des chefs de l'escadre française, autant il se déclare contre les mesures de violence envers les dissidents religieux et il s'efforce de retenir le zèle indiscret des évêques et de Fénelon lui-même. Peut-être aussi ne faut-il pas trop s'empresser de faire honneur au caractère de Seignelay de cette tolérance. La rivalité qui ne cessa d'exister entre Louvois et la famille de Colbert le prédisposait à désapprouver et à combattre toutes les mesures dont son adversaire acharné prenait l'initiative. Quoi qu'il en soit, cette correspondance de Seignelay témoigne d'un esprit singulièrement élevé et ouvert. Quand un historien se décidera à raconter les fastes de la marine française, il aura dans les lettres de Seignelay de précieux documents à utiliser. Nul doute d'ailleurs que les archives de la Marine, dans lesquelles M. Cl. a puisé les lettres qu'il publie, ne fournisse à l'historien à venir d'autres matériaux aussi précieux sur l'administration du fils de Colbert.

Les notes que l'éditeur a mises au bas du texte sont pour la plupart inutiles. Citer à propos de chaque artiste indiqué dans le Journal la date de sa naissance et celle de sa mort, c'est prodiguer un luxe de renseignements bien superficiel. Au moins fallait-il conserver aux noms italiens leur forme véritable. On ne dit pas « Sanzio Raphael d'Urbin », mais « Rafael Santi »; à la place de « Frédéric Barocci, dit Baroche », il serait nécessaire que l'annotateur, fidèle à son système de restitution des noms étrangers, imprimât « Frederico Barocci ». — P. 358, une faute d'impression fait mourir en 1792 un officier de marine nommé enseigne en 1690 et lieutenant de vaisseau en 1692. J. J. G.

85. — **Winkelmann**, sein Leben, seine Werke und seine Zeitgenossen. I. Band, Winkelmann in Deutschland, mit Skizzen zur Kunst- und Gelehrtengeschichte des XVIII Jahrhunderts. Nach gedruckten und handschriftlichen Quellen dargestellt von Karl JUSTI. Leipzig, Vogel, 1866. Gr. in-8°, xij-524 p. — Prix : 13 fr. 50.

Pour élever à Winkelmann un monument digne de lui, on ne pouvait se contenter des matériaux fragmentaires qu'on possédait jusqu'à présent. Il fallait se résoudre à des travaux encore bien plus pénibles que ceux qu'exigent d'ordinaire ces biographies tardives. C'est là ce qui explique jusqu'à un certain point qu'on ait si peu fait jusqu'ici pour remplir une tâche qui était cependant un devoir pour l'Allemagne et qu'avant M. J. personne n'avait sérieusement entreprise. On ne connaît bien la vie de Winkelmann que depuis le moment où, après bien des épreuves, ses talents longtemps cachés et méconnus, purent enfin se déployer librement et frappèrent tous les yeux. « C'est dans les treize » dernières années de son existence que se concentra toute son activité produc- » tive, et dès ses premiers essais, il fut tout ce qu'il devait être. » Mais précisément pour cela cette période ne peut fournir que son buste, et si le buste de Winkelmann doit naturellement couronner le monument qu'on lui élève, il faut reconnaître que la statue n'est pas complète et que ces traits mâles et mûrs ne trahissent plus les combats, les soucis et les douleurs du passé, sans lequel on ne le comprend cependant pas tout entier. La lutte des héros nous intéresse toujours autant et souvent plus que leur victoire. Il en est particulièrement ainsi de Winkelmann dont la vie a compté surtout des années d'apprentissage et d'épreuves et qui, même arrivé au succès, s'est complu à s'entourer d'un certain mystère. Comment Winkelmann est-il devenu cet homme qui, suivant l'expression d'Otto Jahn, a personnifié pour toute l'Europe les meilleures qualités de l'esprit allemand mieux que tous ceux qui l'avaient précédé et aussi bien qu'aucun de ses grands successeurs? Nous voulons connaître et suivre dans toutes ses phases le développement de cette puissante personnalité.

Énumérer les peines, les recherches, les sacrifices de toutes sortes qu'exige un travail comme celui que nous examinons, ce n'est pas assez pour le faire estimer à sa juste valeur, mais c'est un élément essentiel d'appréciation. Nous avons déjà indiqué ce qui rend la biographie de Winkelmann particulièrement difficile. Jusqu'à trente ans passés il eut à supporter des privations et des souffrances de tout genre si grandes, qu'il aurait pu y succomber sans laisser après lui même la réputation d'un génie avorté. Ce n'était pas seulement un homme obscur et inconnu au monde, il était pour ainsi dire inconnu à lui-même, ce qui est bien pis, et ne comprenait pas sa vocation. Fils d'un pauvre cordonnier, il goûta de bonne heure toute l'amertume de la misère, et cette gêne qui devait plus tard ajouter à sa gloire pesa lourdement sur ses premières années. A dix-sept ans il arriva de Stendal à Berlin, sans autre recommandation que sa pauvreté et le témoignage qui lui avait été délivré d'*homo vagus et inconstans*. Au bout d'un an il quitta le collége où il avait été admis pour retourner à Stendal où il n'avait plus rien à faire, puis pour aller de là à Salzwedel, de là à l'uni-

versité de Halle, sans savoir ce qu'il voulait étudier. Il n'y obtint aucun grade et ne chercha même pas à en conquérir. Nous le retrouvons ensuite à Osterburg, puis à Iena, puis ailleurs, toujours projetant d'autres voyages un peu partout, enfin maître d'école à Seehausen, *savant ambulant* s'il en fut jamais, essayant tout, n'exécutant rien. Ainsi Winkelmann paraît avoir littéralement *perdu* le meilleur temps de sa vie et une telle existence ne pouvait, semble-t-il, avoir laissé aucune trace. Il a fallu au biographe bien du zèle et du dévouement, bien de la patience et de la ténacité pour ne pas reculer devant la tâche qu'il s'est imposée, pour suivre d'une étape à l'autre (au pied de la lettre) son chevalier errant, pour noter les moments les plus fugitifs de son existence et ne pas perdre courage devant d'inévitables déceptions. Il n'y a pas une ville, il n'y a presque pas une maison qui ait servi d'asile à Winkelmann et que M. J. n'ait consciencieusement visitée et interrogée. C'est ce qui donne à son récit cet air de vérité et cet intérêt qu'ont presque seules les expositions des témoins oculaires. Nous n'avons pas besoin de dire que M. J. a consulté tous les documents imprimés et qu'il les a soumis à une critique soigneuse. Mais le second volume en profitera plus que celui-ci, car, parmi les lettres de Winkelmann, principale source de sa biographie, il n'y en a guère qu'un dixième qui se rapporte à « cette longue et obscure période. »

On peut demander quels matériaux l'auteur a eus à sa disposition pour la première fois, en dehors de ceux que nous venons d'indiquer, pour débrouiller ce chaos et en tirer l'intéressant tableau qu'il nous présente. Nous répondrons que ce sont les notes laissées par Winkelmann. Cela paraît simple; mais on ne peut comprendre ce que cela signifie si l'on n'a vu de ses propres yeux ce que sont ces notes. On comprendra alors quels efforts de pénétration et d'intelligence il a fallu à l'auteur pour tirer de cette source, jusqu'à lui négligée et inconnue, le parti qu'il en a su tirer.

Des parties considérables de ces notes autographes sont dispersées dans des bibliothèques publiques et particulières, à Hambourg, Dresde, Montpellier, tandis que le gros de ces trésors, qui ne remplit pas moins de trente et un volumes, se trouve à la Bibliothèque impériale de Paris. C'est là que M. Justi les a déchiffrés et étudiés en 1863, et il lui a fallu autant de courage que de talent pour tenir d'une main ferme le fil qui pouvait le guider dans ce dédale et nous en faire parcourir sans fatigue toutes les sinuosités. Ce qu'il nous y présente est aussi neuf que bien établi. « En effet, des notes de ce genre sont pour l'histoire » d'un savant une source incomparable. Elles permettent d'embrasser tout le » champ de ses études, de deviner ses tendances les plus intimes; elles nous » introduisent dans son cercle habituel d'idées, dans son domaine de prédilec- » tion, souvent même, si l'on peut ainsi parler, dans le laboratoire de sa pen- » sée. Rien n'est plus intéressant à ce point de vue que de remarquer le choix » des ouvrages qui font l'objet de ces notes, la proportion dans laquelle chaque » genre, chaque littérature est représenté, de reconnaître parfois, dans une » simple observation, le germe d'où est sorti tout un livre » (p. 4). Mais si

cette mine est riche, elle est difficile à exploiter. On ne peut véritablement assez faire ressortir le mérite qu'a eu M. J. à utiliser ces matériaux après les avoir découverts. L'auteur comprend et explique le développement intime de son héros avec une puissance et une finesse d'analyse si admirables qu'on pourrait croire que l'âme de Winkelmann est passée dans la sienne. Ces qualités éclatent surtout dans les chapitres consacrés aux études de Winkelmann *sur l'histoire naturelle*, science qui lui était particulièrement sympathique. Car, comme il le dit lui-même, « les grands hommes aiment à puiser la vérité à sa source la » plus pure et la plus vive, et cette source intarissable est la nature » (p. 98 et suiv.); — *sur la littérature moderne* (p. 221 et suiv.) où les Shaftesbury, les Pope, les Montaigne se disputent le premier rang; — dans le bel article *sur Bayle*, l'idole de Winkelmann, qui le copiait et l'abrégeait jusqu'à trois fois et finissait par le savoir par cœur (p. 109 et suiv.); — *sur l'histoire et l'art*, où nous voyons que Winkelmann, tout en se frayant de bonne heure sa propre voie, était attentif à tout ce qui paraissait d'important en Italie, en France et en Angleterre (p. 294 et suiv.); — dans le chapitre sur les idées politiques de Winkelmann (p. 216 et suiv.) et dans maint autre.

Ces révélations sont plus à l'avantage de cet homme singulier, dont la destinée fut singulière aussi, que n'auraient osé l'espérer ses plus dévoués admirateurs. Nous voyons ici que ce fut la nécessité qui le poussa sans trève d'une occupation à une autre, bien plus que le manque d'énergie, l'orgueil, l'inconstance, ou même une curiosité insatiable et déréglée. Ici, et ici pour la première fois, nous pouvons reconnaître que de bonne heure Winkelmann eut des motifs trop sérieux d'en vouloir aux savants dont il critiqua plus tard si aigrement les travers, bien différent en cela de tant de *génies méconnus* qui n'attaquent le pédantisme, le formalisme et la routine que pour dissimuler leur impuissance. Isolé, sans guide, sans boussole, nous comprenons que son sentier aventureux l'ait mené loin des chemins battus. Nous plaiderons même, instruit par son biographe, contre les accusations que plus tard, devenu le *législateur du goût*, il adressait à son passé. Nous n'admettrons pas comme lui que les trente-huit ans qu'il vécut en Allemagne n'aient été que du temps perdu. « Il aspirait passionnément » à la connaissance du beau, dès le temps où, captif dans les steppes et les » brouillards du nord, le pauvre maître d'école récitait en guise de prières les » comparaisons de l'Iliade et se réfugiait la nuit dans la société de Sophocle et » des autres grands écrivains de la Grèce que personne ne lisait alors » (p. 6). Et la réalisation de ce vœu en apparence insensé est bien son œuvre, c'est ce qu'on est forcé de reconnaître en lisant sa biographie. On voit que ses amis véritables, ses confidents intimes, ceux auprès desquels il s'inspirait étaient les grands hommes de tous les temps. Mais c'étaient surtout les Grecs vers lesquels il se sentait attiré par une sympathie « qui remplaçait presque pour lui, tant elle » était intime et profonde, les livres et la méthode qui lui manquaient » (p. 147). Aussi Winkelmann ne les jugeait pas en savant, il les aimait, et quand il faisait de la noble simplicité, de la grandeur calme, le caractère distinctif de

l'art grec, ce n'était pas la froide expression d'une admiration de cabinet, c'était le langage de l'amour, toujours vrai devant l'objet de son admiration. Cette chasteté de la belle nature, ennemie des embellissements et des travestissements, dont il fit plus tard la règle fondamentale du beau, elle l'avait séduit tout jeune dans Xénophon et dans Hérodote, dans Sophocle, dans Platon et dans Homère. M. Justi a donc le droit de dire : « C'est là qu'est la clef d'un problème jusqu'ici » insoluble; c'est là ce qui explique comment Winkelmann, après tant d'années » perdues, après si peu de temps passé auprès des chefs-d'œuvre, se trouva le » premier connaisseur du monde » (p. 148).

Le principal mérite de M. J. est donc d'avoir rendu plus claire qu'on n'aurait pu l'espérer l'histoire intime de Winkelmann. Le côté extérieur de cette histoire n'est pas moins bien éclairé. Non seulement il a décrit soigneusement le théâtre de la vie de son héros et restitué le milieu où il vivait, mais il peut avancer sans crainte d'être démenti qu'il n'a guère laissé sans le faire connaître au lecteur un seul des personnages qui se sont rencontrés sur la scène avec l'acteur principal. On serait plutôt tenté parfois de lui reprocher un luxe inutile. Tous ces personnages n'avaient pas droit aux mêmes détails. Et parmi les amis de Winkelmann, ceux-là seuls devaient retenir longtemps le biographe, que lui-même aurait nommés s'il avait tenu la promesse, malheureusement inexécutée, d'une autobiographie sincère. Il en faut dire autant des prétendus *maîtres*, qu'on ne choisit pas, mais que vous impose en général le hasard ou la nécessité, et dont souvent l'influence morale est loin d'être en proportion avec leur position apparente. Ce reproche s'adresse d'ailleurs beaucoup plus à la seconde partie du livre qu'à la première. L'auteur lui-même paraît l'avoir pressenti. Il reconnaît que la mise en scène fait un peu trop oublier le héros. Il ne manque pas de raisons à alléguer pour sa défense, et quelques-unes sont acceptables, mais nous ne rangeons pas dans cette catégorie les égards que l'auteur a voulu avoir pour ceux de ses lecteurs que n'intéresse pas le côté spécial de son livre. Un professeur peut avoir de pareilles condescendances pour un public mélangé, mais elles ne sont pas de mise chez un écrivain : personne n'est obligé de lire son livre. La portée de cette observation sera du reste bien amoindrie si nous ajoutons que dans cet ouvrage la forme n'est pas moins remarquable que le fond. Même ce qu'on peut y trouver de superflu est si bien dit qu'on ne voudrait pas le retrancher. Le talent souple et varié de M. J. se montre aussi bien dans la rapide esquisse d'un paysage que dans la peinture d'une situation intéressante ou l'étude approfondie d'une tête de caractère. L'auteur a étudié Winkelmann et a su s'en inspirer comme Winkelmann lui-même s'était inspiré des anciens. Mais l'étude la plus attentive ne suffit pas à la production d'une œuvre d'art; il faut qu'au travail se joigne l'inspiration, et ce don des élus n'a manqué ni à Winkelmann, ni à son biographe.

D.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

Jacob v. Sarug (d. heiligen). Sechs Homilien. Aus syrischen Handschriften übers. v. P. Pius Zingerle. In-8°, xij-107 p. Bonn (Henry). 1 fr. 35

Κοντόγονις (K.). Ἐκκλησιαστικὴ ἱστορία ἀπὰ τῆς θείας συστάσεως τῆς ἐκκλησίας μέχρι τῶν καθ' ἡμᾶς χρόνων. T. I. Gr. in-8°, viij-627 p. Athen (Wilberg). 14 fr. 50

Lehmann (H.-F.). Der Tugendbund. Aus den hinterlassenen Papieren des Verf. Hrsg. v. Dr A. Lehmann. In-8°, xx-224 p. Berlin (Haude et Spener). 5 fr. 35

Lepetit (T.). Précis de littérature classique, ou histoire raisonnée des quatre grands siècles littéraires avec citations et indications de lectures. Siècles de Léon X et François Ier. In-12, 178 p. Paris (Larousse et Boyer).

Maha-Bharata (le) poème épique de Krishna-Dwaipayana plus communément appelé Véda-Vyasa, trad. du sanscrit en français par H. Fauche. T. VI. In-8°, viij-557 p. Paris (Durand et Pedone-Lauriel). 10 fr.

Marc-Aurèle, pensées trad. d'A. Pierron; précédée d'une introduction, accompagnée d'un commentaire et suivie des lettres à Fronton. 2e édit. in-18 jésus, vj-419 p. Paris (lib. Charpentier). 3 fr. 50

Martha-Beker (F.). Spiritualisme et panthéisme. In-8°, 160 p. Paris (lib. Didier). 5 fr.

Mémoires de la Société impériale des antiquaires de France. 3e série. T. IX. In-8°, 562 p. et pl. Paris (lib. Dumoulin).

Meyer's Hand-Atlas der neuesten Erdbeschreibung in 100 Karten. Red. von L. Ravenstein. Neue bericht. Ausg. v. 1867 in 10 Liefgn. 1. Liefg. gr. in-8° (10 cartes col.). Hildburghausen (Bibliog. Institut). 5 fr.

Mittheilungen (neue), aus dem Gebiet historisch-antiquarischer Forschungen. Im Namen d. thuringisch-sachs. Vereins f. Erforschg. d. vaterlænd. Alterthums u. Erhaltg. seiner Denkmale. Hrsg. v. dem Secretair desselben H. J. O. Opel. T. XII, 2e partie. Gr. in-8°, iv-223-522 p. Fig. s. bois et 4 lithog. Nordhausen (Fœrstermann). 6 fr.

Μυλλέρου (K. O.). Ἱστορία τῆς ἑλληνικῆς φιλολογίας μεταφράσθεισα εκ τῆς γερμανικῆς ὑπὸ Α. Κυπριανου. T. I. Gr. in-8°, xxij-414 p. Athen (Wilberg). 11 fr. 65

Nisard (T.). Monographie de J.-P. Rameau. In-8° à 2 col. 12 p. Paris (lib. Repos).

Pagenstecher (H.-A.). Die Insel Mallorka. Reiseskizze. Gr. in-8°, iv-186 p. et 7 pl. Leipzig (Engelmann). 5 fr.

Pauli (R.). Simon v. Montfort, Graf v. Leicester, der Schœpfer des Hauses der Germeinen. Gr. in-8°, xij-217 p. Tübingen (Laupp). 4 fr. 85

Peter (A.). Volksthümliches aus Œsterreichisch-Schlesien. II. Bd. Sagen und Mærchen, Bræuche u. Volksaberglauben. 1-3. Liefg. In-8°, 192 p. Troppau (Schüler). 1 fr.

Πλουτάρχου Βίοι παραλληλοι. Μετάφρασις ὑπὸ Α. Ρ. Ραγκαβῆ. 10 Τόμοι. In-8°, xxj-3185 pages. Athen (Wilberg). 51 fr. 35

Ponthieu (A.). Légendes du vieux Paris. Ornées d'une composition de M. J. Walker, photog. par Richebourg. In-18 jésus, xj-386 p. Paris (lib. Bachelin-Deflorenne). 3 fr. 50

Ραγκαβῆ (A. P.). Ἀρχαιολογία Ἱστορία τῆς ἀρχαίας καλλιτεχνίας. 2 Τόμοι. Gr. in-8°, xij-956 p. avec 33 pl. gr. in-fol. Athen (Wilberg). 42 fr. 70

Reise der œsterreichischen Fregatte Novara um die Erde in den J. 1857-1858-1859, unter den Befehlen d. Commodore B. v. Wüllerstorf-Urbair. Linguistischer Theil v. Dr F. Müller. Gr. in-4°, vij-357 p. Wien (Gerold). 32 fr.

Ribéreau (A.). Théorie de l'in bonis habere ou de la propriété prétorienne. Épisode de la lutte du pouvoir prétorien contre le formalisme du vieux droit des Romains. In-8°, 112 p. Paris (Durand et Pedone-Lauriel).

Sallusti Crispi (G.). Libri de Catilinæ conjuratione et de bello Jugurthino. Acc. orationes et epistulæ ex historiis excerptæ ed. R. Dietsch. Edit. IV emendatior. In-8°, xiv-128 p. Leipzig (Teubner). 1 fr.

Suchaux (L.). La Haute-Saône. Dictionnaire historique, topographique et statistique des communes du département, avec plans et dessins. T. I et II. In-8°, xx-816 p. Vesoul (Suchaux).

Tell, langue française. Le langage des désinences. In-8°, 16 p. Paris (lib. Dentu).

Virgili Maronis (P.) opera. In usum scholarum recogn. O. Ribbeck. Præmisit de vita et scriptis poetæ narrationem. In-8°, xxxvj-430 p. Leipzig (Teubner). 1 fr. 55

Voisin (F.). Études sur la nature de l'homme considéré dans ses facultés intellectuelles, industrielles, artistiques et perceptives. In-8°, 23 p. Paris (lib. J.-B. Baillière et fils).

travail le plus complet qui ait été publié jusqu'à ce jour. Il se compose de 8 feuilles présentant une hauteur totale de 95 centimètres sur 1 mètre 54 cent. de largeur. Depuis 1863, époque de sa première publication, il en a été vendu 11,000 exemplaires.

Le prix en feuille est de	16 fr.	
— collée sur toile dans un carton	21	35
— — avec gorge et rouleau	25	35
— — et vernie id.	28	»»

En vente à la librairie DECKER, à Berlin, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

A. VON REUMONT Geschichte der Stadt Rom in 3 Bænden. 1. Bd. gr. in-8° avec 2 pl. lithog. gr. in-4° et gr. in-fol. 20 fr.

En vente chez BRILL, éditeur à Leyde, et se trouve à Paris à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

IBN-EL-ATHIRI Chronicon quod perfectissimum inscribitur. Vol. I, historiam anteislamicam continens, ad fid. codd. berolinensis, musei britannici et parisinorum edid. C. J. Tornberg. 1 vol. gr. in-8°. 15 fr.

En vente à la librairie WEIDMANN, à Berlin, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

JUSTINIANI Digestorum seu Pandectarum libri XVIII-XXIV. Ed. Th. Mommsen. Fasc. III. 6 f. 70

Les fascicules I à III 25 35

En vente chez MENDELSSOHN, éditeur à Leipzig, et se trouve à Paris à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

J. WINCKELMANN's Versuch einer Allegorie besonders f. die Kunst. Aus des Verf. Handexemplar m. vielen Zusætzen v. seiner Hand, sowie m. inedirten Briefen Winckelmann's u. gleichzeit. Aufzeichngn. üb. seine letzten Stunden hrsg. v. Alb. Dressel. Mit e. Vorbemerkg v. C. Tischendorf. Mit (lith.) Portr. u. Fcsle (in Tondr.). 1 vol. gr. in-4°. 6 fr.

En vente chez OLIVIER, libraire à Bruxelles, et se trouve à Paris à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

A. SCHELER Notice et extraits de deux manuscrits français de la Bibliothèque royale de Turin. In-8°. 3 fr.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

N° 18 Deuxième année 4 Mai 1867

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE
MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS, H. ZOTENBERG.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
67, RUE RICHELIEU, 67

ANNONCES

En vente à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

P. MEYER Le Salut d'amour dans les littératures provençale et française; mémoire suivi de huit saluts inédits. Gr. in-8°. 3 fr.

PEIGNÉ-DELACOURT Supplément aux recherches sur le lieu de la bataille d'Attila en 451. Gr. in-4°. 3 fr.

En vente à la librairie FIRMIN DIDOT frères, fils et Ce, 56, rue Jacob.

G. PAUTHIER Dictionnaire étymologique chinois-annamite-latin-français. 1re livraison contenant les 10 premiers radicaux ou chefs de classes. Gr. in-8°. 7 fr. 50
Formera environ 12 livraisons.

En vente chez MICHEL LÉVY frères, éditeurs, 2 bis, rue Vivienne.

M. NICOLAS Le Symbole des apôtres. Essai historique. 1 vol. in-8°. 7 fr. 50

En vente chez GERMER-BAILLIÈRE, 17, rue de l'École-de-Médecine.

HÉGEL Philosophie de l'esprit, traduite pour la première fois et accompagnée de deux introductions et d'un commentaire perpétuel par A. Véra. Tome I. In-8°. 9 fr.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Annales des voyages, de la géographie, de l'histoire et de l'archéologie, dirigées par M. V. A. Malte-Brun. In-8°, 384 p. et 2 cart. Paris (Challamel). 7 fr. 50

Araneo (G.). Notizie storiche della città di Melfi nell' antico reame di Napoli. Fascic. 1-3. In-16, 48 p. Firenze (Sodi).

Baudrillart (H.). Éléments d'économie rurale, industrielle, commerciale. Cours de 4e année. In-18 jésus, xj-516 p. Paris (Delagrave et Cie). 3 fr. 60

Blanc (L.). Histoire de la révolution française. 2e édition. T. 8. In-8°, 520 p. Paris (Pagnerre, Furne). 5 fr.

Bolza (G. B.). Manuale Ariostesco. In-8°, 383 p. con 3 tav. Venezia (Antonelli). 8 fr. 65

Bonghi (R.). La vita e i tempi di Valentino Pasini corredata da documenti inediti. iij-960 p. Firenze (Barbera). 5 fr. 75

Bourquelot (F.). Renier Accorre, financier et grand propriétaire au XIIIe siècle. In-8°, 18 p. Paris (Lainé et Havard).

Brande (W. T.) **and Cox** (G. W.). A Dictionary of science, litterature and art. New edition. 3 vol. Vol. III. In-8° cart. London (Longmans). 26 fr. 25

Camarda (N.). Studi sopra Tucidide. Gr. in-8°, 59 p. Palermo, 1866 (Perino). 2 fr. 30

Caumont (de). Statistique monumentale du Calvados. T. V, arrondissement de Lisieux. In-8°, vj-874 p. Paris (Derache).

Celesia (E.). Storia della Università di Genova dal 1814 fino a' di nostri. Gr. in-8°, 227 p. Genova (Sordo Muti).

2e vol. e compimento della Storia dell' Università di Genova del P. Isnardi. Les 2 vol. 11 fr. 50

Cibrario (L.). Epigrafi latine ed italiane con alcune necrologie. In-8°. Firenze e Torino (Botta).

Cusani (F.). Storia di Milano dall' origine a' nostri giorni, tratta da documenti ufficiali e da cronache inedite. Vol. IV. 400 p. Milano (Albertari).

Prezzo dei vol. I a IV. 9 fr. 25

Daremberg (C.). Recherches sur l'état de la médecine durant la période primitive de l'histoire des Indous. In-8°, 24 p. Paris (lib. J.-B. Baillière).

Esiodo. I Lavori e le Giornate, poema recato in verso sciolto italiano con note filologiche e schiarimenti, pel prof. S. Chiodi. In-8°, 85 p. Cosenza (tip. dell' Indipendenza). 1 fr. 70

Fabretti (A.). Glossarium italicum in quo omnia vocabula continentur ex Umbricis, Sabinis, Oscis, Volscis, Etruscis cæterisque monumentis quæ supersunt collecta et cum interpretationibus variorum explicantur. Fascic. XIV. Gr. in-4°, 96 p. (Corpus inscript. ital. N° 815-2101 cum tab. xxv-xxxviij.) Aug. Taurin. (Bocca). 9 fr. 70

Farrar (F. W.). A brief greek Syntax and Hints on greek Accidences, with some references to comparative Philology and with illustrations from various modern languages. In-12, 217 p. London (Longmans). 5 fr. 65

Ffoulkes (E. S.). Christendom's divisions. Part. 2: Greeks and Latins, being a full and connected History of their dissensions and overtures for peace down to the reformation. In-8°, 604 p. London (Longmans). 18 fr. 75

Five Centuries of the english language and litterature. In-16. Leipzig (Tauchnitz). 3 fr. 15

Frœhner (W.). Sur une amulette basilidienne inédite du musée Napoléon III. In-8°, 17 p. Caen (lib. Leblanc-Hardel).

Graetz (H.). Sinaï et le Golgotha, ou les origines du judaïsme et du christianisme, suivi d'un examen critique des évangiles

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 18 — 4 Mai — 1867

Sommaire : 86. SALOMON, le Livre de l'Abeille, p. p. SCHŒNFELDER. — 87. W. S., *Goidilica*. — 88. JAL, Dictionnaire de biographie et d'histoire. — 89. DU DEFFAND, Correspondance, p. p. SAINTE-AULAIRE. — 90. LEFÈVRE, les Parcs et les Jardins.

86. — **Salomonis episcopi Bassorensis liber Apis** syriacum arabicumque textum latine vertit, notis illustravit D. J. M. SCHŒNFELDER. Bambergæ, 1866. In-8°, 100 pages.

Salomon, dont le nom se lit en tête de ce petit traité, gouvernait l'Église nestorienne de Bassora, sur les bords de l'Euphrate, vers le commencement du XIIIe siècle. Assemani l'a fait connaître par une notice historique, et par des extraits de ses ouvrages, dans sa Bibliothèque Orientale, t. III, P. 1, p. 309 et suiv. Celui de ses écrits qui semble avoir eu le plus de lecteurs est le « livre de l'abeille » ou Spicilége, dont nous avons à parler. La traduction latine, éditée par M. Schœnfelder, a été faite par lui sur un manuscrit syriaque et arabe, qui a passé de la bibliothèque de M. Quatremère dans celle du roi de Bavière.

Le livre n'est guère autre chose qu'un abrégé chronologique de l'Ancien et du Nouveau Testament, continué jusqu'au temps de l'auteur par un simple catalogue des évêques que les Nestoriens honorent du titre de *catholiques* ou primats. Le dogme se mêle pourtant à la chronique, soit dans le récit de la création, soit surtout dans l'exposé qui termine le livre des événements attendus pour la fin des siècles ; sur les 60 chapitres dont se compose l'ouvrage, un seul (le 52e) porte un coup d'œil rétrospectif sur l'histoire profane. Il indique avec une exactitude plus ou moins approximative la série des rois de Perse depuis Darius jusqu'à Alexandre, des Ptolémées, des empereurs romains jusqu'à Constantin, et enfin des monarques Sassanides depuis Sapor II, contemporain de Constantin, jusqu'à la conquête mahométane.

Il y a peu de renseignements nouveaux et vraiment utiles à recueillir de cet écrit, après les extraits déjà publiés par Assemani. On y pourra chercher un certain nombre de traditions apocryphes, et plusieurs opinions théologiques de peu de valeur quand elles ne sont pas manifestement contraires à l'enseignement de toutes les sociétés chrétiennes.

Si l'on est curieux de savoir combien il y eut de bergers à la crêche, combien de rois mages vinrent à Bethléem, les noms de chacun d'eux et la distinction de leurs offrandes, ou encore de connaître les noms des soixante-dix disciples dont parle l'évangile de saint Luc au ch. X, on trouvera ici ces particularités et d'autres semblables dont se repaît la crédulité naïve des chrétiens dégénérés de l'Orient.

Entre autres choses merveilleuses, on y lira la prophétie de Zoroastre sur la personne de Jésus-Christ. Dès le IIe siècle un apocryphe de ce genre circulait

parmi les chrétiens. Mais ici l'invention est poussée jusqu'à l'extravagance. Non seulement l'antique législateur de la Bactriane aurait copié le récit évangélique ou le symbole des apôtres, mais il aurait aussi déclaré son identité personnelle avec ce Christ futur qu'il annonçait de loin.

Ce n'est pas que la plupart de ces fictions historiques tiennent à un système de duplicité réfléchie. Le plus souvent les traditions se sont altérées à l'insu même de ceux qui les ont rendues méconnaissables. J'en tire un exemple du « livre de l'abeille. » On sait que Jonas a toujours été pour les chrétiens l'emblème le plus célèbre de la résurrection; et l'on sait aussi pour quel motif. Mais outre ce motif principal, il en est un autre moins connu, qui dérive d'une opinion fort répandue parmi les chrétiens des premiers temps. Jonas était, suivant eux, cet enfant de la veuve de Sarepta que le prophète Élie ressuscita pour récompenser sa généreuse hospitalité. Ce fait est raconté dans la « Vie des prophètes » du pseudo-Dorothée, comme dans celle qui porte le nom de saint Épiphane. La substance de ces notices sur les divers prophètes de Jacob est reproduite dans « l'abeille ». Mais Élie n'y joue plus aucun rôle dans l'histoire de Jonas. Égaré par un texte fautif ou qu'il entendait mal, Salomon met sur le compte de Jonas même plusieurs faits qui appartiennent au célèbre solitaire du Carmel. Il en résulte une confusion si étrange qu'on se prend à douter si la méprise n'est pas en partie le fait du traducteur.

J'ai peine à le croire quand je réfléchis que M. Schœnfelder a eu, pour se guider, un double texte, l'original syriaque et la version arabe mise en regard. Il faut pourtant convenir que malgré ce secours sa version est défectueuse en plus d'un point. Si dans sa préface, l'évêque de Bassora oppose la douceur du miel que l'abeille porte dans sa bouche à la fadeur de la cire qu'elle porte dans ses pattes, dans le texte latin le reproche d'insipidité est adressé non plus à la cire, mais à l'abeille. Dans la même page, le mot *pesîqâta* est traduit par « plantes ». Ce mot désigne les « versets » de la Bible, et rien de plus. Beaucoup d'autres mots cités comme celui-ci au bas des pages, sont donnés à tort pour des mots nouveaux ou rares, et aussi mal traduits que celui-ci. C'est de la cire au lieu de miel.

Sans sortir de la préface, j'y remarque une autre phrase tout à fait inintelligible : « Si mel inveneris, quantum potes, comede; satiaberis forte de eo, et pro» phetabis, hoc est ne perscruteris divina verba ». Pour obtenir un proverbe qui condamne une recherche trop curieuse de la parole de Dieu, il faut revenir au verset de la Bible que je crois reconnaître sous ce travestissement. On lit dans les Prov. XXV, 16 : « Avez-vous trouvé du miel, mangez-en modérément, » de peur que la satiété ne provoquât le vomissement. »

Mais ces mots sont tirés de la Bible, et dans le livre que j'examine, la citation est donnée pour un emprunt fait à Théodore de Mopseuste. Si j'avais le texte sous les yeux, peut-être pourrais-je expliquer ce mal-entendu. J'en laisse le soin au traducteur.

Je pourrais, en poursuivant cet examen, signaler dans le corps du livre bien d'autres phrases suspectes. Comment se persuader que le premier regard d'Adam

sur Ève, quand il sortit de son sommeil extatique, ait été un regard de *haine* et de *tristesse?* « Cum odio et non sine dolore, » p. 17.

Quel sens donner à cette phrase de la p. 23 : « Cibi tenacitatem halitûs ac- » ceperunt »? Je conjecture que le verbe est au futur, et qu'il faudrait traduire : « ne cibi halitu (vel salivâ) corrumperentur ».

A la p. 24, Noé laisse envoler la colombe pour la seconde fois (et non *une autre colombe*). Cette colombe rapporte un rameau d'olivier dans son bec. Lisez *meqôrâh* au lieu de *meqôzâh*.

A la p. 28, les Cadmonéens sont placés « entre les fils d'Esaü et sa famille, et » les fils de Lot sont marqués comme descendants de Cham ». Cela n'est pas admissible. En m'aidant des deux mots syriaques reproduits au bas de la page par l'éditeur, j'entrevois ce sens : « les Cadmonéens habitaient entre les descen- » dants d'Esaü et le pays des *Emim,* qui devint l'héritage des enfants de Lot ».

Je ne veux point continuer cette critique de détails. Je me borne à signaler encore quelques noms d'hommes et de lieux qui sont rendus méconnaissables, sans qu'il m'appartienne de décider si la faute en doit être imputée à l'auteur ou au traducteur. A la p. 18, le nom d'*Eden* est donné à la *Gehenne*. A la p. 51, le chêne au sujet duquel Osée prophétise est sans aucun doute celui de Rogel, près duquel on plaçait la sépulture d'Isaïe. Ce chêne n'était pas à Silo, mais près de la fontaine de Siloë, comme on lit en effet dans les bons manuscrits grecs. A la p. 52, le nom du père de Jonas et celui de sa patrie sont étrangement défigurés. Son père s'appelait Amathi, et non pas Mathieu. — Adée, l'apôtre d'Édesse, était de Panéas, et non de *Phenis*, comme on lit p. 79.

Je ne voudrais pourtant pas que l'on jugeât de la traduction tout entière, d'après les erreurs assez nombreuses que je viens de relever. La traduction est d'un style généralement clair et facile, ce qui est au moins une présomption en faveur de son exactitude. Mais ce qui a manqué à M. Sch., c'est ce genre d'érudition spéciale qui éclaircit les textes par les nombreux points de comparaison qui se présentent d'eux-mêmes à un esprit exercé dans ces matières.

A. L. H.

---

87. — **Goidilica,** or notes on the Gaelic manuscripts preserved at Turin, Milan, Berne, Leyden, the monastery of St-Paul, Carinthia, and Cambridge, with eight hymns from the *Liber Hymnorum* and the old irish notes in the book of Armagh, edited by W. S. — Calcutta, privately printed for the editor by the Calcutta central press company, limited, 1866. In-8°, viij-108 pages.

Malgré les importantes fonctions que M. Whitley Stokes occupe dans le gouvernement des Indes, il ne cesse pas de collaborer aux *Beitræge zur vergleichenden Sprachforschung* que dirige M. Kuhn, et de publier des travaux de philologie celtique. Celui que nous annonçons aujourd'hui témoigne de son zèle infatigable. Les gloses que renferment les *Goidilica* appartiennent à la forme la plus ancienne sous laquelle on connaisse le gaëlique et sont des plus importantes pour l'histoire de la langue.

M. St. a, croyons-nous, commis quelques erreurs de traduction; notons les principales :

Page 7, note 60 : *Air intan ad cita acæ rebeca inní ísac;* M. St. traduit : « Quand Rebecca vit près d'elle cet Isaac. » Je traduis littéralement : « Quand » Rebecca vit pour la première fois la personne Isaac. » M. St. a fort bien vu ailleurs (p. 100, l. 2) que *cita* signifie *primus;* mais il semble ici avoir vu dans *acæ* (3e pers. sing. ind. d'*ec,* voir) le mot *aci* qui signifie « auprès d'elle. »

P. 9, n. 76 : *Hi comtherchomrucnatu ade;* « in the congregation of Adam. » Je lis « *hi comtherchomruc na tuade* » et traduis « dans la réunion du peuple. » Il n'existe pas de formes dérivées telles que *comtherchomruc-natu,* et on ne peut supposer qu'*Ade* soit le génitif d'*Adam.* Le génitif régulier d'*Adam* est *Adaim.*

P. 34, note, M. St. traduit *togluasachti* par « femmes qui accouchent promp- » tement. » Ce mot signifie « agents qui accélèrent la parturition. » *Togluasachti* est le pluriel du substantif *togluasacht,* qui vient de *gluasad,* accélérer. La glose : *et egerunt partum,* montre que ce mot signifie « remèdes », et résiste à la traduction de M. Stokes.

P. 97, M. St. lit : *iarnaid puirt,* ce qu'il traduit : « ensuite à un endroit. » Je lis : *iar nà idpuirt,* et traduis : « après ce cadeau. » *Puirt* ne peut être un locatif singulier comme le croit M. St., méprise qu'il a déjà faite dans ses *Irish glosses,* p. 87. *Puirt* est le génitif singulier et nominatif pluriel de *port,* mot sans doute emprunté au latin *portus.*

Malgré ces légères critiques et quelques autres qu'on pourrait ajouter, *Goidilica* est une publication qui s'ajoute avec honneur aux œuvres précédentes du même auteur. W. M. HENNESSY.

---

88. — **Dictionnaire critique de biographie et d'histoire,** errata et supplément pour tous les dictionnaires historiques, d'après des documents authentiques, par A. JAL. Paris, Henri Plon, 1867. In-8°, 1326 p. — Prix : 20 fr.

(1er ARTICLE.)

C'est après « plus de quinze années de patientes recherches et de rudes fati- » gues » que M. Jal, croyant « qu'on ne saurait trop purger les biographies » des erreurs qui les déshonorent, » a fait pour beaucoup de gens, hommes d'église, artistes, hommes de lettres, hommes de guerre, hommes du monde, et femmes célèbres, mal connus jusqu'à ce jour, ce que Bayle, d'après le *Ménagiana,* avait eu le projet de faire pour les savants, au sujet desquels tant de fautes ont été commises par les biographes. Je regarde comme un devoir de remercier M. Jal, dès les premières lignes de ce compte-rendu, du courage et de la persévérance qu'il a déployés pour accomplir un aussi immense et aussi difficile travail. Grâce à son admirable patience, heureusement secondée par une rare sagacité, nous possédons des milliers de renseignements nouveaux, souvent très-importants, soit sur des personnages célèbres, soit sur des hommes qui ne méritaient pas tous d'être les victimes de l'oubli. Je ne crois pas aller trop loin en déclarant que M. J., par la publication de son *Dictionnaire critique* « qui porte » à toutes les pages la marque du soin le plus minutieux, » comme il le dit avec vérité (p. 9), a rendu à l'érudition un des plus grands services qu'on pût attendre d'un chercheur habile et zélé.

Pour bien faire apprécier, dans toute son étendue comme dans toute son utilité, le travail de M. J., je vais d'abord indiquer, par catégories, la plupart des personnages dont il s'est occupé.

Architectes : Bernin, Biard, Blond (Le), Blondel, Bonnard (Jehan), Brosse (de), Bruand, Bullant, Cartaud, Cerceau (du), Chalgrin, Charmois, Cherette, Courtonne, David, Errard, Fontaine, Girard, Hire (La), Le Mercier, Le Muet, Lescot, Le Vau, L'Orme (Philibert de), Marsy, Métézeau, Noblet, Oppenordt, Orbay, Servandoni, Soufflot.

Baladins, comédiens, danseurs : Archambault, Auvilliers (d'), Ballon, Baron, Bary, Beaubourg, Beauchamps, Beauchasteau, Beck, Béjart, Bellemore, Bellerose, Bendinelli, Benozzi, Biancoletti, dit Dominique, Bobèche et Galimafré, Bocan, Brécourt, Brie, Brunet, Bus, Cain dit Lekain, Carlin, Chamville, Chappe, Ciavarelli, Collalto, Contugi, dit l'Orviétan, Constantini, Croisy, Dancourt, Dangeville, Datelin, dit Brioché, Deschamps, Dufey, Elleviou, Favart, Feulie, Fiorilli (Tiberio), dit Scaramouche, Gherardi, Gorju, Grandval, Guérin, Guéru, Harlequin, Jodelet, La Fleur, la Roque, La Thorillière, Le Grand, Lolli, Longchamp, Lucatelli, Menjaud, Molé, Mondory, Montfleury, Monvel, Nicolet, Parc, Perier, Poisson, Potier, Préville, Ragueneau, Raisin, Séraphin, Sévigny, Sticoti, Tabarin, Talma, Tortoriti, Turi.

Écrivains, savants : Alembert (Jean le Rond de), Allacci (Leo), Amyot (Jacques), Arnauld d'Andilly, Baculard d'Arnaud, Baïf, Bailly, Balesdens, Baluze, Balzac, Barreme, Bautru, Bellocq, Benserade, Beranger, Berchoux, Bezout, Boileau-Despréaux, Bomare, Boufflers, Bourzeys, Brantome, Bussy-Rabutin, Buvat, Cailhava, Calprenède (La), Campistron, Cange (du), Carmontelle, Carsillier, Cassini, Cazotte, Chapelain, Chappuzeau, Charron, Chaulieu, Chesne (André du), Clerselier, Colardeau, Collé, Colletet, Corneille (Pierre et Thomas), Courtilz (Gatien de), Crébillon, Cyrano de Mauvières et de Bergerac, Dacier (André), Dancourt, Descartes, Desmarets (Regnier Sr), Destouches, Desallier-d'Argenville, Diderot, Dorat, Dubois (Guillaume), Duché, Duclos, Dufresny, Estienne (les), Evremont (Saint), Expilly, Félibien, Fénelon, Fleury (Claude), Florian, Fontanon, Fontenelle, François de Neufchâteau, François de Sales (saint), Fréron, Furetière, Galland (Antoine), Gilbert, Giry (Louis), Gomberville, Grimarest, Guilleragues, Hauteroche, Heinsius, Helvétius, Hoffman, Holbach, Houdar de la Motte, Huet, Huygens, La Beaumelle, La Bruyère, La Chambre, La Chapelle, La Chaussée, Laclos, La Fontaine, La Loubère, La Monnoye, La Rochefoucault, Lattaignant, Le Brun, Le Gouvé, Le Grand, Le Laboureur, Le Nain de Tillemont, Lestoille (Pierre de), Le Vayer, Malebranche, Malézieu, Malfilatre, Malherbe, Marolles, Marot (Jean et Clément), Marthe (les Sainte-), Marais (Mathieu), Ménage, Mézeray, Misson, Molière [1], Monge, Montazet, Montesquieu, Neuf-Germain, Nicole, Nicot, Nodier, Oudin, Palissy, Patru, Paul (l'abbé), Pellisson, Péréfixe, Petis de la

1. Voir encore les articles *Aubry des Carrières, de quelques passages de Molière, Poquelin* et *servante de Molière.*

Croix, Picard, Piganiol de la Force, Piron, Pompignan (le Franc de), Quinault, Racine, Rapin (Nicolas), Renaudot (les), Restaut, Richelet, Rohault, Rollin, Ronsard, Rotrou, Rousseau (J.-B.), Rousseau (J.-J.), Ryer (P. du), Scarron, Scribe, Scudéri (Georges de), Sédaine, Ségrais, Saint-Simon (duc de), Subligny, Tallemant des Réaux, Titon du Tillet, Tourreil, Valois (Henri et Adrien de), Vaugelas, Vigneron, Vergier, Viau, Vigenère, Vizé, Voiture, Voltaire.

Femmes : Angennes (Julie d'), Anne d'Autriche, Anne de Bavière, Anne de Bretagne, Balletti (Silvia), Basseporte (Mlle), Barry (comtesse du), Beauvais (Mme de), Beauval (la), Boufflers (comtesse de), Brinvilliers (marquise de), Camargo (la), Catherine de Médicis, Certain (Mlle), Chameroy (Adrienne), Champmeslé (la), Chemin (Françoise), ou femme Minard, dite Fanchon la Vielleuse, Chéron (Élisabeth-Sophie), Chevreuse (duchesse de), Clairon (Mlle), Clèves (Marie de, Catherine de, Louise-Marie de Gonzague de, et Anne de Gonzague de), Compoint (Mme), Conti (princesse de), Corday d'Armont (Charlotte), Coster (Anne Vallayer, femme), Cottin (Mme), Deffand (Mme du), Garcin (Marie-Madeleine de), Dehesse (Mme), Dennebault (Mme), Donaubella (Julie), Dumesnil (Mlle), Entragues (Marie-Charlotte de Balsac d'), Essarts (Charlotte des), Favart (Mme), Gournay (Marie Le Jars de), Grandval (Mme), Guimard (Mme), Guyon (Mme), Hortense (la reine), Des Houlières (Mme), Joséphine (l'impératrice), La Fayette (Mme de), Lambert (Mme de), Lamothe-Houdancourt (maréchale de), La Sablière (Mme de), La Vallière (Mlle de), Lecouvreur (Mlle), Le Gras (Mme), Le Gros (Mme), Lenclos (Ninon de), Longueville (duchesse de), L'Orme (Marie de Lon de l'Orme, dite Marion de), Louise, reine de Portugal, Maine (duchesse du), Maintenon (Mme de), Mancini (Marie, Hortense et Marie-Anne), Marie Amélie (la reine), Marie Antoinette (la reine), Mars (Mlle), Mignot (Françoise), Miramion (Mme de), Mirbel (Mme de), Molé (Mme), Montespan (Mme de), Montpensier (Mlle de), Plessis-Bellière (marquise du), Pompadour (marquise de), Raucourt (Mme), Récamier (Mme), Riccoboni (Mme), Rochefort (maréchale de), Roland (Mme), Scudéri (Mlle de), Sévigné (Mme de), Touchet (Marie), Ursins (princesse des), Verneuil (marquise de).

Graveurs : Alamanni, Aliamet, Alvassar, André, Audran, Aury, Aveline, Barbery, Bas (le), Baudet, Beaucousin, Béchot, Beguin, Bernard, Bonnart, Bosse, Bossu (Daniel le), Briot, Brucher, Cars, Chereau, Cochin, Collier, Coquin (René), Danfrie, Daullé, Debèche, Drevet, Duchange, Duflos, Dupré, Edelinck, Elluin, Favières, Flipart, Fontenay, Franssieres, Frosne, Ganière, Gantrel, Germain, Giffart, Girardin, Gobille, Gravet, Héry, Houart, Hurpière, Isaac, Janssens, Lalouette, Larmessin, Lasne, Le Clerc, Lenfant, Le Paultre, Leu, Lochom, Lochon, L'Orphelin, Lubin, Mariette, Mellan, Mérigot, Merle, Moncornet, Morin, Nanteuil, Noblin, Olier, Olivier, Ovilliers, Petit, Picart, Pitau, Poilly, Regnesson, Regnier, Revoir, Riollet, Roëttiers, Roussel, Rousselet, Sarrabat, Sauvé, Schuppen, Scotin, Simonneau, Surugue, Tardieu, Trouvain, Turpin, Vallet, Verdeloche, Warin.

Hommes d'Église : Balue (Jean la), Bourbon (cardinal Charles de), Dubois (cardinal), Fleury (cardinal), Joseph (le père), Marca (Pierre de), Mazarin (les deux frères), Paul (saint Vincent de), Rancé (abbé de), Retz (cardinal de), Richelieu (cardinal de), Sourdis (Henri de), Talleyrand de Périgord.

Hommes d'État : Boucherat (le chancelier), Chamillart, Colbert, Le Tellier, Louvois, Lyonne, Necker, Phélippeaux, Pontchartrain, Séguier, Seignelay, Servien, Sully.

Marins : Abisse, Allemand, Baillebiaud, Bart (Jean), Beaufort (duc de), Bethomas, Bougainville, Chillou, Coullon (G. de Casenove, dit), Cruzet (Jean Rogier sr du), Daugnon, Decrès, Doria, Estaing, Forant, Gabaret, La Garde, Lescarbot, L. Estanduère, Mercier, Poiney, Portzmoguez, Quesne (Abraham du), Renau d'Eliçagaray, Renaudin, Ruyter, Suffren, Tourville, Vendôme, Verhuel.

Médecins et Chirurgiens : Akakia (Martin), Amonio, Aquin, Bordenave, Fagon, Félix, Guénault, La Brosse, Miron, Paré (Ambroise), Patin (Guy), Pelletan, Riolan, Vallot.

Militaires : Artaignan, Athos d'Autevielle, Aumont (maréchal d'), Bassompierre, Bayard, Bellegarde, Bernadotte, Boucicaut, Boufflers, Céberet, Coligny, Condé, Eugène (prince), Guise, Harcourt, La Palisse, Montmorency, Napoléon, Rohan, Schomberg, Tréville, Vauban.

Musiciens : Allais, Alvimare, Amsterdam, Anglebert, Auger, Balifre, Bataille, Beauchamps, Beauvarlet, Bissoni, Boesset, Cambert, Campra, Caurroy (Eustache du), Collasse, Constantin, Coteaux (des), Couperin, Coupillet, Dumont, Farinelli, Formé, Gaye, Grétry, Hérold, la Guerre, La Lande, Lulli, Manoir, Méhul, Mozart, Philidor, Rameau.

Peintres : Abbate (Nicolo et Camillo dell'), Agar, Allegrain, Allemand, Amand, Anselin, Antonello de Messine, Arvyer, Aubé, Aubriet, Augustin, Autreau, Aved, Bachelier, Baccot, Bachet, Bahuche, Bailly, Ballin, Barre (B. de la), Barthelemy, Baudesson, Baudouin, Baugin, Beaubrun, Beauviolle, Beecq, Bedeau, Belin de Fontenay, Belle, Belleau, Bellin, Bellon, Bellot, Benard (et non Bernard, comme on l'a imprimé), Benoist, Berain, Beranger, Berglem, Bernard, Bernier, Berte, Berthault, Bertin, Blamé, Blanchard, Blanchet, Blanchin, Blaremberghe, Blaru, Bocquet, Boel, Boissieu, Bolleri, Bonnemer, Bonnet, Bonnier, Bornat, Borzone, Bouche, Boucher, Boucle (P. et Ch. Van), Boully, Boulogne, Bourdichon, Bourdon, Bouteloup, Bouys, Brébiette, Breda, Brenet, Breuil (T. du), Bruandet, Bucourt, Buffequin, Buirette, Bunel, Burcht, Butay, Buyster, Caffieri, Caresme, Caron, Cars, Casanova, Cault, Cazes, Champaigne, Chardin, Charlet, Charmeton, Charpentier, Chasteau, Chastel, Chatillon, Chenu, Chesne (N. du), Clouet, Cointres, Colombel, Colson, Cormont, Corneille, Cornical, Cornu, Cotelle, Cotelier, Cotte, Coudray, Courtois, Coypel, Cussat, Damoisellet, Dandré Bardon, Dangers, Daret, David, Delan, Delaroche, Delaunay, Delisle, Dentresque, Depréaux, Deshays de Colleville, Despesches, Desportes, Dieu, Dorigny, Doué, Doyen, Dries (Frans van), dit François Vandrisse, Drœlling, Drouais, Dubois, Dumesnil, Dumont,

Durer, Duvernay, Ecman, Eisen, Elghelo, Elle, Errard, Eskena, Falens, Falot, Feret, Feuillet, Fleur, Focus, Forest, Foullon, Fourbault, Fragonard, Francart, France, Francini, Franck, Francquin, Fréminet, Friquet, Froide-Montagne, Frontier, Galloche, Gaullus, Genoels, Geuslain, Gheinst, Gissey, Graincourt, Grandon, Grenier, Greuze, Guerrier (du), Guyot, Haften, Hallé, Hans, Harel, Hellart, Herard, Heraut, Hobbema, Houasse, Hü, Hubert, Humbelot, Hurtin, Isabey, Jaille, Jean, Jehan de Paris, Jehan d'Orléans, Joubert, Jouvenet, La Bruyère, La Fosse, Lagrénée, La Haye, La Hire, Lancret, Langlois, Lantara, Largillière, La Rose, La Tour, Le Blanc, Le Brun, le Conte, Le Lorrain, Lemaire, Lemoyne, Lenain, Léonard de Limoges, Léonard (Vincent), Le Paon, Lépicié, Le Sueur, Le Texier, L'Homme, Licherie, Litemont, Loir, Loo (Van), Loutherbourg, Lundberg, Lyen, Manlich, Maressal, Marne, Massé, Matthieu, Mauperché, Mée, Mélin, Meulen, Michelin, Mignard, Millet, Millot, Mol, Monier, Monnoyer, Monstier, Nameur, Natoire, Nattier, Nocret, Nolin, Nonnote, Nourrisson, Nyert, Oudry, Paillet, Parrocel, Patel, Pater, Pelporte, Perrelle, Perrier, Perrin, Pesne, Petitot, Picart, Picou, Pierre, Pinagier, Pinaigrier, Plate-Montagne, Poerson, Poiret, Poisson, Porteron, Porbus, Poussin, Prevost, Prudhon, Puget, Quillerier, Rabel, Rabon, Ragueneau, Ranc, Recouvrance, Rembrandt, Renard de Saint-André, Revel, Richardière, Rigaud, Robert, Roslin, Rousseau, Ruggieri, Ruisdaël, Santerre, Scipion, Senelle, Sève, Sevestre, Sevin, Silvestre, Stella, Strésor, Suvée, Taraval, Tannay, Testelin, Thomassin, Torny, Toro, Tortebat, Trosne, Troy, Ubeleschi, Utin, Velde (Van de), Verdier, Verlant, Vermeulen, Vermont, Vernansal, Vernet, Veronèse, Verselin, Vestier, Vien, Vigeon, Vignon, Vincent, Vivien, Vouet.

Rois de France : Charles V, Charles VI, Charles VIII, François Ier, Henri III, Henri IV, Louis IX, Louis XI, Louis XIII, Louis XIV, Louis XVI.

Sculpteurs : Adam, André, Anguier, Barre (Gervais de La), Bernin, Berthelot, Biard, Blanchard, Bocciardi, Boizot, Bordoni, Bouchardon, Boudin, Bourdiet, Bourdin, Bousseau, Cassegrain, Cellini, Chaudet, Chauveau, Chinard, Clérion, Clève (Corneille Van), Clodion, Cochet, Coustou, Coysevox, Delaistre, Derodé, Desjardins, Dieu (Jean de), Dumont, Falconet, Faydherbe, Flamen, Francheville, Francin, Frémin, Gaultier, Girardon, Granier, Grenoble, Guérin, Guillain, Guillermain, Guyot, Hainzelman, Houdon, Houzeau, Hulot, Hurtrelle, Jaillot, Jumèle, Just, Le Conte, Legeret, Le Goupil, Le Gros, Le Hongre, Le Lorrain, Le Pileur, Lerambert, Lespagnandel, Lespingola, Le Sueur (Hubert), Magnier, Marsy, Mauger, Mazeline, Maziere, Mouchy, Nollckens, Normain, Opstal, Pajou, Perlan, Pigalle, Pillon ou Pilon, Pineau, Poissant, Poultier, Prieur, Regnaudin, Robbia, Sarazin, Simon, Slodtz, Tremblay, Tuby, Verbecckt.

Personnages divers : Aguesseau (d'), Albe (duc d'), Albert de Cadenet, Aligre, Allègre, Allemagne (baron d'), Amboise, André (saint) (Jean Bon dit), Andréossi, Anglure, Angoulème (duc d'), Antin, Argenson, Arnolfini, Aubin (Charles de Coulanges, sr d'), Aulaire (Beaupoil de Sainte-), Barentin, Bavière (Édouard, duc de), Beauclerc, Beaufremont, Beaujon, Beauvilliers, Béchameil, Bégon

(Michel), Béringhen, Bernard (Samuel), Berry (duc de), Besmaus, Bontemps, Bonzi, Bouillon, Boulle, Brancas, Casimir V., Castelnau, Cavoye, Certaines, Chamilly, Chantelou, Chanut, Clairambault, Concino Concini, Conti, Corbinelli, Coronelli (le père), Coton (le père), Couteaux, dit Procope, Hozier, La Reynie, Levis, Luynes, Maigrin, Mailly, Menschikoff, Mestrezat, Mignot (Jacques), Montausier, Olier, Navailles, Nemours, Noailles, Nointel, Orléans, Perrin, Ramponeaux, Rochechouart, Sainctot, Senneterre, Simiane, Souvré, Tallien, Tessé, Thou, Trenck, Valincourt, Vaucanson, Watel.

On se tromperait grandement si l'on croyait que ces longues énumérations embrassent toutes les matières contenues dans le précieux volume de M. Jal. A côté de tant de noms propres, abondent les noms de choses : Abjurations, Abonnements à l'Opéra, Alande, Almanach de Milan, Ambassadeurs (les) des rois de Siam, Antoine (combat de la porte Saint-), André-des-Arcs (église Saint-), Apothicaires, Arbres de la liberté, Archers, Argenterie portée à la monnaie, Armada (l'invincible), Arquebusiers, une Assertion de Voltaire, Astrologues du roi et de la reine, Baladins en titre d'offices, Ballets du roi, Barbiers, perruquiers du roi, Beatilles, Benoistier, Beurrier de Vanvres, Bibolle, Brûlement des titres de noblesse, Cachets de Charles V, de Charles VI, de Marie d'Anjou, de Charles VIII, de Du Quesne, Caravelles de Christophe Colomb, Carrosses inversables, Cartes à jouer, Carthage (l'antique port de) et les navires antiques, Cérographie, Chaises à porteurs, Chapelle (Sainte-), Chevaux (les) de Venise dits de Corinthe, Chirurgiens du roi et de la reine, Chocolat, Cochers du corps, Comédie française, Comédie italienne, Comédiens de M. le Prince, Comédiens du Marais, Comédiens espagnols, Comédiens grecs, Comédiens inconnus, Commerce (édit touchant le), Cordelière (la), Couleurs de quelques rois et princes, Dame du lit de la reine, Devises de quelques rois et princes français, Diligences publiques, Écrouelles, Émailleurs en terre, Enfants mis sous le poêle, Enluminiers, Épinette, Esprit (ordre du St-), Étendards, Étrennes, Évêchés, Excommunication majeure, Exécution des arrêts criminels, Ex-voto, Familles nombreuses, Fèves pour le scrutin, Filles d'honneur, Flagellants, Forçats, Fous en titre d'office, Funérailles de Louis XII, Gentilshommes de la Manche, Gentilshommes moscovites en France, Gervais (église de Saint-), Gouttes d'Angleterre, Heures du duc de Touraine, de Marie d'Anjou, de Madeleine de France, de Charles VIII, d'Anne de Bretagne, de Catherine de Médicis, Horlogers, Inconnus (illustres), Instruments de gêne, Jardin des plantes, Jeux, Jocrisse, Jupon, Justaucorps à brevet, Livres de Charles VI, de Charles VII, de Charles VIII, Magasins des antiques, Maîtresse (la grande), Mouches, Nains en titre d'office, Nourrices de quelques rois, reines et princes français, Pantalon, Pavillon (le) national, Pin (cabarest de la Pomme de), Protestants, Rochelle (siége de La), Rémission (lettres de), Roi de la fève, Roi des marchands, Roi des ménétriers, Roi des merciers, Roi des ribauds, Rois (fête des), Sculpture des vaisseaux, Secrétaires d'État, Statues de la place Vendôme, Tabac, Trirème de don Juan d'Autriche, Trompette marine, Tuileries, Vengeur (le), Versailles, Vertugadin, etc.

L'encyclopédique recueil de M. J. est presque entièrement formé d'extraits

de manuscrits conservés aux archives de l'Empire, des affaires étrangères, de la guerre, de la marine, de la ville de Paris, de la préfecture de police, de la Comédie-Française, à la Bibliothèque impériale et aux autres bibliothèques de Paris, à quelques bibliothèques de province, notamment à la bibliothèque de Rouen, ainsi que d'extraits de manuscrits appartenant à des collections particulières et surtout d'extraits des vieilles minutes des notaires de Paris. Cette dernière source, pour la première fois mise à profit, est celle qui a fourni les plus nombreux renseignements à l'intrépide chercheur. Aux archives de l'Empire, ce sont les registres des dépenses faites pour les maisons des rois et des reines de France, et, à la Bibliothèque impériale, ce sont les *Mélanges* de Clairambault et l'ancienne *collection verte* qui ont le plus enrichi le *Dictionnaire critique de biographie et d'histoire*. Je regrette que M. J. n'ait pas connu le manuscrit CXXX de la collection Baluze (*Armoires*), intitulé *Éphémérides*, où il aurait trouvé bien des choses curieuses [1]. Les divers recueils d'épitaphes des anciennes églises de Paris que possède aussi la Bibliothèque impériale, n'auraient pas été non plus inutilement consultés par lui. Espérons que M. J. vivra assez longtemps et que son livre aura un assez grand succès, pour que, dans cette seconde édition qu'il nous laisse entrevoir (p. 1304), viennent se ranger de nouvelles indications empruntées soit à ces documents, soit aux documents qui lui seront encore signalés par d'autres lecteurs reconnaissants.

Et, à ce propos, j'exprimerai le vœu que l'auteur débarrasse alors son livre d'un certain nombre de digressions qui peuvent bien être spirituelles, quoique M. J. assure (p. 1), qu'il n'a pas de prétentions à l'esprit, mais auxquelles on a le droit d'appliquer la sentence d'Horace : *Nunc non erat his locus*. Ces digressions sont d'autant plus blâmables, que la place dont M. J. pouvait disposer était, comme il s'en plaint souvent, plus restreinte, et que M. Plon, nouveau Procuste, a exigé la suppression de beaucoup de détails et même de quelques articles, afin que le volume ne fût pas démesurément gros, « et, par conséquent, » d'un prix élevé qui nuirait à sa fortune.[2] » Jamais la précision, qui est toujours une si belle qualité, n'était devenue pour un auteur un plus impérieux devoir. Cependant M. J., sacrifiant en trop d'occasions les faits aux phrases, s'étend complaisamment (p. 31) sur l'éloquence des discours de l'empereur Napoléon III, œuvres, a-t-on répété cent fois, dit-il avec indignation, « d'une plume

---

1. J'en citerai seulement un passage: « 2 décembre, l'an 1670, mort à Paris de Diane-» Henriette de Budos, fille du marquis de Portes et épouse du duc de Saint-Simon, morte » de la petite vérole en sa quarantième année, avec un regret d'autant plus universel qu'elle » estoit d'un mérite singulier; et le lendemain son corps fut mis en dépôt en l'église de » Saint-Sulpice, sa paroisse, jusques à ce qu'il soit transporté en la cathédrale de Senlis où » est la sépulture des ancêtres du dit duc de Saint-Simon. » C'est bien *de Portes* qu'il faut dire, et non *de La Porte*, comme on lit dans le *Dictionnaire critique* à l'article *Simon* (*duc de St-*). M. Jal n'a indiqué ni l'âge de la première femme de Claude de Saint-Simon, ni la cause de sa mort prématurée.

2. Ces suppressions ont eu un inconvénient que M. J. regrette lui-même dans une note placée à la fin du volume, c'est que les premières lettres du *Dictionnaire* ayant été imprimées sans modification, il s'y trouve nombre de renvois qui demeurent sans objet, parce que les articles auxquels ils se rapportaient ont été enlevés ou abrégés.

» de secrétaire »; (p. 62) sur « les gens qui regrettent de bonne foi les vieux car-» rosses paralytiques que, par une antiphrase sérieuse, on nomme diligences »; (p. 102) sur « la terrible alopécie » dont sont atteintes, à un moment donné, les femmes « les plus belles, les plus charmantes, celles que Dieu favorisa de » la plus abondante chevelure, » et qui cachent alors « sous leurs bonnets ornés » des fleurs du printemps, des sinciputs de vieux juges ou de savants académi-» ciens; » (p. 110) sur la perruque de Messaline repoussée par Dussault dans sa timide traduction de Juvénal; (p. 146) sur les gardes nationaux de 1848 et sur leur intempestive démonstration en faveur du droit de réunion; (p. 153) sur les femmes de quarante ans considérées (*proh pudor!*) au point de vue érotique; (p. 200) sur la *buyandière* chère à Berchoux, et sur ses propres préférences gastronomiques [1]; (p. 538) sur les épiciers qu'il venge avec une plaisante chaleur du dédain des artistes en général, et de celui de George Sand en particulier; (p. 963) sur cette « ville aux rues étroites et infectes, où l'air était aussi » rare que la lumière, ville que les amis du pittoresque regrettent bruyamment » *dans* les clameurs qu'ils poussent contre la cité ouverte, aérée, assainie, aux » voies larges, aux beaux squares, que le gouvernement de Napoléon III a » taillée *dans* cet ancien Paris, agglomération malsaine d'une population hâve, » maladive et énervée, qui, pendant plusieurs siècles, s'agita *dans* ses quartiers » tortueux, étroits, sans soleil, comme une fourmillière *dans* ses demeures sou-» terraines; » (p. 1027) sur les boulangers, ses aïeux; (p. 1054) sur « les » grammaires, grosses de difficultés, qu'on met aujourd'hui aux mains de nos » pauvres enfants. » Je pourrais malheureusement multiplier ces citations, et signaler encore d'ironiques réflexions sur le sanscrit (p. 1164), sans compter (*passim*) force particularités sur les professeurs de M. J., et sur M. J. lui-même (pp. 53, 162, 323, 432, 867, 928, 956, 1316). Quelque appétissants que soient tous ces hors-d'œuvre, il faut absolument qu'ils disparaissent d'un livre aussi sérieux que le *Dictionnaire critique* dont la devise doit être celle de Washington : *Res, non verba* [2]. T. DE L.

89. — **Correspondance complète de madame du Deffand** avec la duchesse de Choiseul, l'abbé Barthélemy et M. Craufurt, publiée avec une Introduction par M. le marquis DE SAINTE-AULAIRE. Nouvelle édition revue et considérablement augmentée. Paris, Michel Lévy frères, 1867, 3 vol. in-8°. — Prix : 22 fr. 50.

Le succès obtenu par la première édition de la correspondance complète de madame du Deffand, publiée en 1859 en 2 vol. in-8°, a engagé M. de Saint-Aulaire à en offrir au public une nouvelle, augmentée cette fois de tout un vo-

1. M. J. veut bien nous apprendre qu'il aime le gigot cuit à point, et qu'il regarde au contraire comme l'abomination de la désolation « le bœuf dégouttant de sang et le mou-» ton qui bêle encore sous la dent du sauvage de la civilisation. » Que dirait de tout ceci Scaliger, lui qui a si durement reproché à Montaigne (*Scaligerana*) d'avoir révélé à la postérité, dans ses *Essais*, sa prédilection pour le vin blanc?

2. Parfois on serait tenté de souhaiter à M. J. un style un peu plus simple. Parlant (p. 905) des morceaux du cercueil de Napoléon Ier que l'on s'arracha « comme de véri-» tables reliques », il dit, oubliant que rien ne ressemble moins à une croix qu'un cercueil, et méconnaissant à la fois bien des convenances : « C'étaient les fragments de la » croix sur laquelle avait été étendu le martyr du dix-neuvième siècle. » !!

lume. Les correspondants de madame du Deffand sont au nombre de trois, madame la duchesse de Choiseul, l'abbé Barthélemy et M. Craufurt. Dans l'excellente notice qui précède les lettres, M. de S.-A. nous indique où il a trouvé les matériaux de son édition : les lettres adressées à M. Craufurt lui ont été communiquées par le général Craufurt, vivant encore actuellement, celles de madame du Deffand à madame de Choiseul et celles de madame de Choiseul à madame du Deffand sont la propriété de M. de S.-A., qui en possède les originaux autographes. Il est probable que les lettres de l'abbé Barthélemy se trouvent jointes à celles de la duchesse de Choiseul, et qu'elles font également partie de la collection de M. de S.-A. (voy. la notice p. VI). Ces explications nécessaires étant données, nous allons parler de l'intérêt que présente ce recueil. Pour ce qui est de Madame du Deffand, il faut bien avouer que ces lettres ne changent rien à l'opinion formée déjà sur elle par la publication de la correspondance avec Horace Walpole. C'est bien toujours la même femme, exigeante, personnelle, ennuyée, mais aussi c'est toujours son style charmant et son esprit si éminemment français, et l'impression qui résulte de la lecture de ces nouvelles lettres est, en somme, un vif sentiment de plaisir. Mais si le lecteur retrouve dans la madame du Deffand de M. de S.-A. une figure de connaissance, il n'en est pas de même avec madame de Choiseul. C'est toute une révélation que la correspondance de cette duchesse si peu connue jusqu'à présent. On savait bien par Voltaire et par les mémoires du temps combien elle était bonne, douce et vertueuse, mais on ignorait tout ce qui se dérobait de grandeur, de caractère et de nobles sentiments derrière le voile de modestie dont se couvrait madame de Choiseul. Louise-Honorine Crozat du Châtel était fille de Louis-François, marquis du Châtel, et de mademoiselle de Gouffier; elle épousa étant encore fort jeune le comte de Stainville, qui devait porter plus tard le titre de duc de Choiseul; ce dernier était parent de madame du Deffand, dont la grand'mère, Marie Bouthillier de Chavigny, veuve du premier président Brulart, avait épousé en secondes noces César Auguste, père du ministre de Louis XV. C'est ce qui explique la plaisanterie un peu froide à la longue du nom de « grand'maman » donnée par madame du Deffand à madame de Choiseul. Lorsque M. de Stainville épousa mademoiselle Crozat du Châtel, il était loin de la haute fortune où il devait parvenir un jour; quelques années après il fut nommé, grâce à madame de Pompadour, ambassadeur à Rome, où il emmena sa jeune femme alors âgée de dix-huit ans. Dans une lettre de Walpole au poète Gray, elle est ainsi dépeinte : « La duchesse de Choiseul n'est pas fort jolie, mais elle a de beaux » yeux, et c'est un petit modèle en cire qui pendant quelque temps n'ayant » pas eu la permission de parler, sous prétexte qu'elle en était incapable, a » contracté une modestie qui ne s'est pas perdue à la cour... ah! c'est la plus » gentille, la plus aimable, la plus honnête petite créature qui soit jamais sortie » d'un œuf enchanté. » Madame du Deffand a tracé le portrait moral de la duchesse de Choiseul (I, 70) et elle fait l'éloge le plus délicat et le plus juste de son cœur et de son caractère. On vient de voir parce qu'en a dit Walpole que madame de Choiseul fut quelque temps sans avoir la permission de parler sous prétexte qu'elle n'en était pas capable. Cette phrase fait allusion à la situation difficile

qui fut faite à la duchesse dans les premières années de son mariage. Elle aimait son mari, et celui-ci, homme à bonnes fortunes, se cachait peu des succès qu'il obtenait malgré sa laideur. On a même dit qu'une intimité scandaleuse avait existé entre lui et madame de Grammont, sa sœur. La situation pénible qui résultait pour madame de Choiseul de tous ces faits la fit se replier sur elle-même et lui donna cet air timide et modeste qu'on prit pour de la nullité; mais les angoisses intérieures qu'elle éprouvait n'en étaient pas moins terribles. Le passage suivant d'une de ses lettres à madame du Deffand le prouvera surabondamment : « Je ne doute pas que vous m'aimiez, à tout ce que vous pensez de moi; quel-» qu'un qui serait comme vous me peignez serait en effet très-aimable et très-esti-» mable; mais hélas! que je suis loin de ressembler à ce portrait! Il vaut mieux » vous l'avouer que de vous laisser le temps de vous en apercevoir. Vous cro-» yez par exemple que je suis sans passions parce que je suis raisonnable, et que » je suis sans reproches parce que je suis sans passions. Eh bien, apprenez que mon » caractère est au contraire un des plus violents et des plus passionnés qui aient » existé, et que si j'ai quelque mérite c'est d'en avoir triomphé. Jugez donc si » j'ai tant de raison que vous m'en supposez et aussi peu de reproches à me » faire » (I, 60). La modestie de la duchesse de Choiseul et sa tendresse pour son mari ne sont-elles pas peintes d'une façon touchante dans ces mots adressés à madame du Deffand : « Dites-moi, ma chère petite fille, le grand papa » (M. de Choiseul) est-il remonté mercredi après m'avoir mise dans mon ca-» rosse? a-t-il parlé de moi, qu'en a-t-il dit, et de quel ton? Il me semble qu'il » commence à n'être plus honteux de moi, et c'est déjà un grand point de ne » plus blesser l'amour-propre des gens dont on veut être aimé.... Avouez que » c'est un excellent homme que le grand papa, mais ce n'est pas tout d'être le » meilleur des hommes, je vous assure que c'est le plus grand que le siècle ait » produit. On s'apprivoise avec sa bonhomie et on ne remarque pas les talents » supérieurs et les qualités sublimes qui sont auprès et que sa modestie couvre; » on les reconnaîtra quand il n'y sera plus et il sera bien plus grand dans l'his-» toire qu'il nous le paraît, *parce qu'on n'y verra pas ses faiblesses*.... faiblesses » qui sont le fruit d'un caractère facile, d'un cœur trop sensible, d'une âme » franche et tout à découvert » (I, 266). Le respect de madame de Choiseul pour son mari était si grand qu'il allait jusqu'à lui faire faire des avances à madame de Grammont (voy. la lettre CIV du t. I), à cette madame de Grammont dont l'abbé Barthélemy, qui n'était pas obligé de la considérer au même point de vue que madame de Choiseul, parlait en ces termes : « Infiniment honnête, » polie, aimable, pas la moindre humeur, pleine de prévenance et d'attentions, » ne disant que des choses agréables et inspirant la confiance et la liberté » (I, 346). La haute position de M. de Choiseul n'eut pas pour effet d'aveugler la duchesse. Au milieu des grandeurs elle sut garder son sang-froid et son bon cœur, nous en avons la preuve par plusieurs lettres à madame du Deffand, où elle raconte sa vie à la cour et sa vie à Chanteloup (I, 9 et 301). Les opinions philosophiques du XVIIIe siècle en matières de religion étaient celles de madame de Choiseul; madame du Deffand s'exprime ainsi à ce sujet : « Vous êtes aussi

» pure, aussi juste, aussi charitable, aussi humble que les habitants du ciel ont » pu l'être. Si vous devenez aussi bonne chrétienne, vous deviendrez tout de » suite une aussi grande sainte. En attendant, contentez-vous d'être ici-bas » l'exemple et le modèle des femmes » (I, 70). Cependant madame de Choiseul n'aimait pas Rousseau, « bien qu'elle s'en tînt paisiblement à la profession de » foi du vicaire savoyard, » observe M. de S.-A. (p. CXXVI). Elle montre presque de la haine pour lui (I, 53, 54, 55, 56) et demande même à M. de Choiseul de punir Freron qui avait défendu dans ses feuilles le célèbre philosophe genevois (I, 77). Elle paraît avoir mieux traité Voltaire, sans cependant avoir jamais eu beaucoup d'estime pour ce caractère adulateur et versatile : « La lettre de Voltaire que je vous envoie, écrit-elle à madame du Deffand, est » pitoyable..... il vous mande qu'il est fidèle à ses passions, il devrait dire à » ses faiblesses. Il a toujours été poltron sans danger, insolent sans motif et bas » sans objet. Tout cela n'empêche pas qu'il ne soit le plus bel esprit de son » siècle, qu'il ne faille admirer ses talents, meubler sa tête de ses ouvrages, » s'éclairer de sa philosophie, se nourrir de sa morale : il faut l'encenser et le » mépriser; c'est le sort de presque tous les objets de culte » (I, 432).

Les relations de madame du Deffand avec la femme du premier ministre de Louis XV lui furent souvent utiles. Elle s'adressait à madame de Choiseul pour obtenir qu'on lui payât sa pension, pour des parents qu'elle avait au service et qu'on réformait, et même pour obtenir communication de quelques pièces relatives à Richard III dont Walpole écrivit l'histoire et qui se trouvaient au dépôt des archives du ministère des affaires étrangères [1] (I, 149).

Madame du Deffand précéda de vingt années madame de Choiseul dans la tombe. Le duc de Choiseul lui, était mort cinq ans après *la petite-fille* en 1785. *La grand'maman* mourut à Paris en 1801, après avoir traversé sans encombre la Terreur qui la respecta. Quant à madame de Grammont, moins heureuse que sa belle-sœur, elle était morte sur l'échafaud révolutionnaire le 3 floréal, an II, avec un courage tout viril. Au tribunal, elle avait répondu en ces termes à une interpellation d'un juge : « Comme ma vie ne vaut pas un mensonge, je réponds » oui ! »

Le second des correspondants de madame du Deffand dans le recueil de M. de S.-A. est l'abbé Barthélemy, familier de la maison de Choiseul, ami et confident de la duchesse. L'abbé, né en 1716 à Cassis en Provence, était garde des médailles du roi, grâce à MM. de Malesherbes, de Gontaut et de Stainville, lorsqu'en 1755 il accompagna ce dernier dans son ambassade à Rome. Ses qualités naturelles, son esprit, la sûreté de son commerce l'attachèrent bientôt définitivement au duc et à la duchesse de Choiseul dont il partagea

1. Qu'il nous soit permis de dire à ce sujet que ce dépôt des Archives du ministère des affaires étrangères, si curieux pour ceux qui s'occupent de l'histoire des deux derniers siècles, est à peu près aussi inaccessible que sous l'ancien régime, et que la libéralité qui préside aux communications dans tous nos autres dépôts d'archives est chose inconnue dans celui dont nous venons de parler. Il faut protester contre cet état de choses chaque fois que l'occasion s'en présentera.

la bonne et la mauvaise fortune. Barthélemy cependant souffrait quelquefois de la perte de son indépendance et il écrivait à ce propos à madame du Deffand : « Le hasard m'a fait connaître le grand-papa et la grand'maman. Le sentiment » que je leur ai voué m'a dévoyé de ma carrière. Vous savez à quel point je » suis pénétré de leurs bontés, vous ne savez pas qu'en leur sacrifiant mon obs- » curité, mon repos, et surtout la réputation que je pouvais avoir dans mon » métier, je leur ai fait les plus grands sacrifices dont j'étais capable; ils me re- » viennent quelquefois à l'esprit et alors je souffre cruellement » (I, 346). Les lettres de l'abbé Barthélemy sont des plus intéressantes; on y trouve pour ainsi dire la chronique du château de Chanteloup et les détails les plus précieux sur la vie qu'y menaient les exilés. L'abbé se consolait de la perte de son indépendance en classant la bibliothèque de M. de Choiseul et surtout en préparant son grand ouvrage, *Le voyage du jeune Anacharsis en Grèce*, dont la première édition est de 1788. Il mourut en 1795.

Le troisième correspondant, John Craufurt, d'Archiname en Écosse, était un de ces étrangers de distinction qui ne manquaient pas pendant leurs voyages à Paris de se faire présenter chez la spirituelle aveugle de Saint-Joseph. C'est même lui qui lui fit connaître Horace Walpole (I, 34). Comme le fait très-bien observer M. de S.-A., ce qui rend intéressantes les lettres à M. Craufurt, c'est leur ressemblance avec celle que madame du Deffand adressait à Walpole : « Rien n'aurait été plus propre, continue M. de S.-A., à rassurer Horace sur la » crainte qu'il laisse si souvent voir d'avoir inspiré à cette vieille femme un sen- » timent exclusif dont l'expression les aurait rendus ridicules l'un et l'autre, que » de la voir ainsi prodiguer à un autre les témoignages d'une amitié presque » également passionnée » (I, 2).

M. John Craufurt était parent de M. Quintin Craufurt, auteur de divers ouvrages (*Notice sur Marie Antoinette, Hist. de la Bastille, Essais sur la littérature française, Mélanges d'histoire et de littérature*), et qui mourut à Paris le 23 novembre 1819.

Le recueil des lettres de madame du Deffand se termine par un appendice renfermant quelques billets sans date de madame de Choiseul, du baron de Gleichen, etc., de lettres adressées par différentes personnes à M. Craufurt, de pièces relatives au prince et à la princesse de Beauveau et enfin d'une comédie de madame du Deffand, *l'amant indécis ou facile*.

M. de Sainte-Aulaire nous permettra maintenant de relever quelques légères erreurs qu'il a commises : C'est à tort qu'il attribue (I, CXV et CXVII) la chronique secrète de Paris à Matthieu Marais. Celui-ci, mort en 1737, ne pouvait parler ni du ministère de MM. de Choiseul et d'Aiguillon, ni de madame du Barry. La chronique secrète publiée dans la *Revue rétrospective* (1e série, t. III) est de l'abbé Beaudeau. C'est également à tort que M. de S.-A. (I, XV) fait naître le duc de Luynes, l'auteur des Mémoires, en 1717. Il était né en 1695 et était dès 1710 marié à Louise-Léontine-Jacqueline de Bourbon Soissons, dont il devint veuf peu de temps après. Enfin nous signalerons (III, 377) au bas

d'une lettre du baron de Gleichen à madame du Deffand, une note dont la moitié est restée sur le marbre.

Ces petites observations faites, hâtons-nous de déclarer que le recueil de M. de S.-A. est publié avec le plus grand soin, que la notice qui le précède est pleine de détails curieux et intéressants, et que la table qui termine l'ouvrage rend au lecteur les plus grands services. Les trois volumes que vient de rééditer M. de S.-A. et les deux qu'a publiés si intelligemment M. de Lescure (Paris, H. Plon, 1864), où se trouvent les lettres de madame du Deffand à Walpole, à Voltaire, à d'Alembert, etc., forment le recueil complet de celle que l'on peut appeler pour le style et pour l'esprit la Sévigné du XVIIIe siècle.

E. CAMPARDON.

---

90. — **Bibliothèque des Merveilles**, publiée sous la direction de M. Ed. CHARTON. — Les Parcs et les Jardins, par André LEFÈVRE. Paris, 1867, in-8°.

L'auteur de ce petit livre n'a pas eu pour but de marquer la place que doivent tenir les parcs et les jardins parmi les créations dans lesquelles l'homme peut s'admirer lui-même, ni de les étudier avec la loupe du naturaliste dans les richesses qu'ils produisent, dans les habitants qui les peuplent et les embellissent. M. Lefèvre a voulu montrer quelles formes diverses les circonstances, les besoins, le génie sont susceptibles de leur donner, et quelles variations ces formes ont réellement subies dans les différentes périodes de l'histoire, et dans les différents pays du monde.

M. Lefèvre avait donc à faire preuve de connaissances historiques et de talent descriptif, et il s'est heureusement tiré de sa tâche. Son livre n'a pas de prétentions érudites; mais il contient un recueil abondant de faits intéressants et il est d'une lecture agréable. L'auteur le divise en plusieurs parties, dans lesquelles il fait connaître successivement au public : les jardins et les vergers de la Grèce antique, les villas romaines, les jardins du moyen-âge, ceux de la Renaissance, les jardins dont Le Nôtre a propagé le goût, les jardins classiques, les jardins anglo-chinois, les jardins paysagers. Cet ordre, selon moi, aurait pu être amélioré. Ou l'auteur adoptait une classification chronologique, ou il suivait l'ordre des lieux, ou il rangeait sa matière d'après la nature des jardins; mais un de ces plans une fois accepté, il fallait y rester fidèle. Pour avoir manqué à cette règle, M. Lefèvre me paraît avoir laissé une certaine confusion se glisser dans son ouvrage, surtout à la fin. Je pourrais lui adresser aussi des critiques de détail, lui signaler quelques lacunes, lui faire remarquer que la partie du moyen-âge semble un peu négligée; mais il serait injuste de demander à un livre de salon plus que ne donnent les merveilles des parcs et des jardins, des notions instructives et bien présentées.

FÉLIX BOURQUELOT.

ERRATUM du n° 17. — P. 266, l. 26, *d'appendice*, lisez *d'Appendini*. — P. 268, l. 15, 1790, lisez 1690.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

anciens et modernes, traduits et mis en ordre par M. Hess. In-8°, 424 p. Paris (lib. Michel Lévy frères). 7 fr. 50

Ieno e de Rada. Rapsodie albanesi. In-8°, 112 p. Firenze (Bencini). 2 fr. 85

Kunz (C.). Miscellanea numismatica. Gr. in-8°, 36 p. con 1 tav. Venezia (Münster). 2 fr. 30

La Lumia (I.). Storia della Sicilia sotto Guglielmo II il Buono (secolo XII). In-18, 403 p. 4 fr. 60

Lizio-Bruno (L.). Canti scelti del popolo Siciliano, pubblic. nel testo orig., posti in versi italiani ed illustrati con raffronti comparativi ed una trad. francese. In-16. Messina (l'Autore).

Mariette-Bey (A.). Aperçu de l'histoire ancienne d'Egypte pour l'intelligence des monuments exposés dans le temple du parc égyptien. In-8°, 111 p. Paris (Dentu). 2 fr.

Odescalchi (L.). L'Egitto antico e l'Egitto moderno. Opera corredata di carte ed illustrazioni. 2 vol in-8°. Milano (Brigola). 17 fr. 25

Pauthier (G.). Dictionnaire étymologique chinois-annamite latin-français. 1re livr. comprenant les 10 premiers radicaux ou chefs de classes. Gr. in-8° à 2 col., xix-56 p. Paris (lib. F. Didot). 7 fr. 50

L'ouvrage formera environ 12 livraisons.

Peladan (A.). Monographie de la façade de la cathédrale de Nîmes, archéologie monumentale et iconographique. In-8°, 35 p. Roanne (Ferlay).

Percy (T.). Reliques of ancient english Poetry. 3 vol. in-16. Leipzig (Tauchnitz). 9 fr. 40

Picone (G.). Memorie storiche Agrigentine. Memoria I e II: sul periodo mitico e sul periodo Elleno. Memoria III: sul periodo Elleno-Cartaginese. Gr. in-4°, 236 p. 21 fr.

Poisson (C.). Mémoire sur l'œuvre historique de la ville de Paris. In-4°, 30 p. Paris (Imp. impériale).

Promis (D.). Monete di zecche italiane, inedite o corrette. In-4°, 47 p. con 2 tav. Torino (Bocca). 5 fr. 75

Puccinotti (F.). Storia della medicina. Fascic. 35, 36. Gr. in-8°, di p. 64 l'uno. Firenze (Usigli).

Ogni fascicolo. 1 fr. 60

Rochambeau (A. de). Quelques vers inédits de P. de Ronsard. Lettre à M. P. Blanchemain. In-8°, 11 p. Paris (Aubry).

Sapeto (G.). Grammatica araba volgare. In-8°, 302 p. Firenze e Genova (Pellas). 19 fr. 25

Schneider (L.). Unsterblichkeitslehre d. Aristoteles. Gr. in-8°, xij-141 p. Passau (Elsæsser et Waldbauer). 2 fr. 50

Starrabba (R.). Saggio di lettere e documenti relativi al periodo del Vicariato della regina Bianca in Sicilia. In-8°, 55 p. Palermo (Lao).

Steinschneider. Intorno ad otto manoscritti arabi di matematica posseduti dal sig. G. Libri. Lettera V a D. B. Boncompagni. Gr. in-4°, 24 p. Roma (tip. delle Scienze matemat.). 2 fr. 85

Stieler's (A.). Karte v. Deutschland, dem Kœnigr. der Niederlande, dem Kœnigr. Belgien, der Schweiz u. den angrenzenden Lændern bis Paris, Lyon, Turin, etc. 25 feuilles sur acier col. Echelle v. 740,000. 1re liv. Gr. in-fol. 3 pl. Gotha (J. Perthes). 2 fr. 15

Strack (K.). Bilder aus der Reformations-Geschichte. 4. Bd. Geschichte der evangelischen Secten. In-8°, viij-167 p. Leipzig (Schlicke). 3 fr. 25

Vol. I à IV. 13 fr. 80

Tesi (C.). Livorno dalla sua origine sino ai nostri tempi. Fascic. 7 à 21. Gr. in-8°, di 40 p. l'uno. Livorno (Serraglini).

Ogni fascicolo. 1 fr. 70

Con questi fascicoli venne compiuto il 1° vol. dell' opera.

Yriarte (C.). Goya, la biographie, les fresques, les toiles, les tapisseries, les eaux-fortes et le catalogue de l'œuvre avec 50 pl. inédites, d'après les copies de Tabar, Bocourt et C. Yriarte. In-4°, 164 p. Paris (lib. Plon). 30 fr.

En vente chez J. GUTTENTAG, éditeur à Berlin, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

A. STAHR Bilder aus dem Alterthume. 4 Bde in-8°.

I. Tiberius. 8 fr.
II. Cleopatra. 8
III. Rœmische Kaiserfrauen. 8
IV. Agrippina, die Mutter Nero's. 8

En vente chez R. WEIGEL, à Leipzig, et se trouve à Paris à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

J. E. WESSELY Jan de Visscher und Lambert Visscher. Verzeichniss ihrer Kupferstiche. In-8°. 4 fr.

A. v. ZAHN Dürer's Kunstlehre und sein Verhæltniss zur Renaissance. In-8°. 4 fr.

En vente chez W. ENGELMANN, à Leipzig, et se trouve à Paris à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

H. A. PAGENSTECHER Die Insel Mallorka Reiseskizze. In-8° avec 7 vues sur bois. 5 fr.

En vente chez VEIT et C°, à Leipzig, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

A. SCHMIDT Tableaux de la révolution française publiés sur les papiers inédits du département et de la police secrète de Paris. Tome I. In-8°. 6 fr. 75

En vente à la librairie HINRICHS, à Leipzig, et se trouve à Paris à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

T. OPITZ Die Germanen im rœmischen Imperium vor der Vœlkerwanderung. In-8°. 1 fr. 50

En vente chez J. PERTHES, à Gotha, et se trouve à Paris à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

A. STIELER Handatlas. Lieferungs-Ausgabe. Herausgegeb. von H. Berghaus und A. Petermann. Livr. 1 à 14. Chaque livr. 2 fr.

Cette nouvelle édition de cet atlas si renommé et si remarquable à tous égards formera 28 livraisons composées chacune de trois cartes, et sera terminée à la fin de l'année.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

N° 19 Deuxième année 11 Mai 1867

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE
MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS, H. ZOTENBERG.

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
67, RUE RICHELIEU, 67

ANNONCES

En vente chez MICHEL LÉVY frères, éditeurs, 2 bis, rue Vivienne.

F. DE BOURGOING Histoire diplomatique de l'Europe pendant la Révolution française. 2e partie : Première Coalition. In-8°. 7 fr. 50

En vente à la librairie S. HŒHR, à Zurich, et se trouve à Paris à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

MITTHEILUNGEN der antiquarischen Gesellschaft (Der Gesellschaft für vaterlændische Alterthümer). Tome XVI. 1re partie. 1re livraison : Aventicum Helvetiorum. In-4° avec 2 cartes et 1 pl. 4 fr.

En vente à la librairie SCHRŒDER, à Berlin, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

W. HAHN Helgi und Sigrun. Zwœlf Lieder germanischer Heldensage. Nebst einer Abhandlung über die Helgilieder der Edda. In-8°. 2 fr. 75

En vente à la librairie HEINRICHSHOFEN, à Magdebourg, et se trouve à Paris à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

R. NICOLAI Geschichte der griechischen Literatur. 2. Hælfte. 2 Hft. mit e. Vorwort an E. Horrmann. Gr. in-8°. 6 fr.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. Franck tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Actes (les) des Saints depuis l'origine de l'Eglise jusqu'à nos jours, d'après les Bollandistes, Mabillon et les plus récents hagiographes. Trad. et publiés pour la première fois en français par M. J. Carnandet et Mgr J. Fèvre. Mois de janvier. T. II. In-4°, 635 p. Lyon (L. Gaultier).

Anzeiger für schweizerische Geschichte und Alterthumskunde 13. Jahrg. 1867. 4 Nrn. mit Steintaf. In-8°, Zurich (Meyer et Zeller). 3 fr. 65

Aristophanes, ausgewæhlte Komœdien. Erklært. v. T. Kock 2. Bdchn. Die Ritter 2. umgearb. Aufl. In-8°, 192 p. Berlin (Weidmann). 1 fr. 65

Baker (S. W.). Der Albert Nyanza, das grosse Becken d. Nil und die Erforschung der Nilquellen. Aus d. engl. v. J. E. A. Martin. Nebst 33 Illustr. in. Holzchn. 1. Chromolith. u. 2 (Chromolith.) Karten Gr. in-8°, vxj-338 p. Jena (Costenoble). 11 fr. 75

Breton (E.). Notice sur la vie et les ouvrages de Paul Véronèse. In-8°, 19 p. St-Germain (imp. Toinon).

Cicero. Ausgewæhlte Reden. Erklært von K. Halm. In-8°. Berlin (Weidmann). 1 fr. 35

Inhalt: Reden für Sex. Roscius aus Ameria und über das Imperium des Cn. Pompeius.

Ciceronis (M. T.). Lælius de amicitia. Erklært von C. W. Nauck. 5. Auflage. In-8°, 77 p. Berlin (Weidmann). 85 c.

Fortlage (C.). Friedrich Rückert und seine Werke. In-8°, vij-182 p. Frankfurt a. M. (Sauerlander). 3 fr. 40

Gosselin (J.) Lettre à M. le Président de la Société des antiquaires de Picardie sur une trouvaille de monnaies anciennes faite à Warsy (Somme) en mai 1866. In-8°, 8 p. Amiens (lib. Lemer).

Grimm (H.). Holbein's Geburtsjahr. Kritische Beleuchtg. d. v. den neuesten Biographen Holbein's gefundenen Resultate. In-8°, 26 p. Berlin (Dummler). 1 fr.

Klopp (O.). Der Kœnig Friedrich II von Preussen u. seine Politik. 2. neu gearb. Auflage. In-8°, x-602 p. Schaffhausen (Hurter). 12 fr.

Nicolai (R.). Geschichte der gesammten griechischen Literatur. 2. Hælfte: Die Literatur der alexandrin. rœm. u. byzantin. Zeit. 2. Hft. In-8°, xl-429 et 787 p. Magdeburg (Heinrichshofen). 6 fr.

L'ouvrage complet. 12 fr.

Opitz (T.). Die Germanen im rœmischen Imperium vor der grœssen Vœlkerwanderung. In-8°, 41 p. Leipzig (Hinrichs). 1 fr. 50

Ovidius Naso (P.). Metamorphosen. Erklært von M. Haupt. 1. Bd. 4. Aufl. In-8°, 264 p. Berlin (Weidmann). 2 fr.

Richard (J.). Quelques mots sur l'étendue et la formation des anciens archiprêtrés d'Exoudun, Rom, Chaunay, Bouin, Melle, Niort, Saint-Maixent et Lusignan. In-8°, 12 p. Niort (lib. Clouzot).

Sabourin de Nanton. Les anciens couvents de l'Alsace. Luppach. In-8°, 11 p. Colmar (Decker).

Sophoclis Philoctetes ad novissimam optimi codicis conlationem recensuit et brevi adnotatione instruxit M. Seyffertus. In-8°, xvj-166 p. Berlin (Weidmann). 3 fr. 80

Spitta (P.). Quæstiones Vergilianæ. In-4°, 47 p. Gœttingen (Deuerlich). 1 fr. 65

Vogel (W.). Des Ritters Ludwig v. Eyb. d. aelteren Aufzeichnung üb. das kaiserliche Landsgericht d. Burggrafthums Nurnberg m. Einleitg. u. Erlautergn. Habitationsschrift. 1. Abth. In-8°, 81 p. Erlangen (Deichert). 2 fr.

Zeitschrift für Vœlkerpsychologie und Sprachwissenschaft. Hrsg. v. M. Lazarus u. H. Steinthal. 5. Bd. 4 Hfte. In-8°. Berlin (Dummler). 12 fr.

Zezschwitz (G. v.). Der Entwicklungsgang der Theologie als Wissenschaft insbesondere der praktischen. In-8°, 32 p. Leipzig (Hinrichs). 70 c.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 19 — 11 Mai — 1867

Sommaire : 91. Diodore de Sicile, p. p. Dindorf. — 92. Gall Morel, Hymnes latins du Moyen-Age. — 93. Kreyssig, Histoire de la Littérature française. — 94. Jal, Dictionnaire de biographie et d'histoire (2e article).

91. — **Diodori Bibliotheca historica** ex recensione et cum annotationibus Ludovici Dindorfii. Vol. I (liv. 1-4), Leipzig, Teubner, 1866, in-8°, cxxviij-452 pages; vol. II (liv. 5-13), ibid., 1867, lxix-532 pages.

En nous donnant cette édition de Diodore, la maison Teubner montre une fois de plus le zèle d'ailleurs bien connu avec lequel elle perfectionne et corrige sans cesse à nouveau sa collection des auteurs classiques. Tous ceux qui s'intéressent aux historiens de l'antiquité seront heureux de la publication que nous annonçons aujourd'hui. Dans sa préface, M. Dindorf nous donne quelques détails sur les Florilèges manuscrits et un choix d'études sur la langue et la grammaire de cet auteur qui est une source si précieuse pour toute une partie de l'histoire ancienne. Ces études ont d'autant plus d'importance que le texte de Diodore nous est parvenu dans un état de mutilation et de corruption extrême, en sorte que la critique conjecturale n'a pas d'autre point d'appui que la langue et la grammaire. Nous regrettons fort que M. Dindorf ne nous ait cependant donné aucun détail sur les manuscrits, car c'est avec leurs secours que beaucoup de passages ont été corrigés, que même des lacunes ont été remplies. La préface du second volume est un peu moins avare de renseignements à cet égard, mais si elle explique et justifie les restitutions pleines de sens faites par M. D., elle ne nous satisfait pas encore. Ainsi il aurait dû au moins citer l'excellente source, grâce à laquelle il a pu combler les lacunes, signalées déjà par le perspicace Wesseling dans le récit des combats entre les Corcyréens et les Corinthiens (liv. XII, 57). Il nous promet des éclaircissements dans des *annotations* que nous attendons avec impatience. Nous nous bornerons à rappeler que les mots qui se trouvent à la fin du chapitre cité et qui manquent dans toutes les éditions de Diodore, sont tirés de l'excellent manuscrit du couvent de Saint-Jean à Patmos. M. Tischendorf les a copiés le premier et les a publiés dans sa *Notitia codicis bibliorum Sinaitici, etc.* (Leipz. 1860) p. 74 : οἱ δὲ Κερκυραῖοι διὰ τὴν πρὸς τοὺς Θεοὺς εὐσέβειαν — ταῦτα οὖν ἐπράχθη κατὰ τοῦτον τὸν ἐνιαυτόν. — Nous approuvons fort M. Dindorf d'avoir réimprimé dans sa préface les *Commentationes tres de fontibus historiæ Diodori* de Heyne, publiées jadis dans les *Commentationes societatis Gœttingensis* a. 1782-85, tom. V et VII, et peu accessibles jusqu'ici à la grande masse des érudits.

Il s'en faut pourtant que la critique du texte de Diodore soit arrivée à un résultat définitif. Pour s'en assurer il suffira de comparer cette édition avec celles qui ont paru depuis le commencement du siècle. On a pourtant réalisé sous ce

rapport de notables progrès qui sont dus en bonne partie, il faut le reconnaître, aux travaux de Hertlein [1] dont les corrections, souvent des plus heureuses, ont été adoptées par M. D. dans beaucoup de passages. Nous lui reprocherons même de n'en avoir pas assez admis; ainsi, pour suivre l'ordre des livres, nous aurions écrit comme Hertlein I, 3, 4 : διερριμμένων au lieu de ἐρριμμένων; I, 4, 2 : τῇ ἐν Ῥώμῃ χορηγίᾳ au lieu de διὰ τὴν ἐν Ῥώμῃ χορηγίαν; nous reconnaissons toutefois que ce changement, indiqué par la seule symétrie, n'est pas indispensable. En tout cas M. D. aurait dû accepter l'intercalation de πω après μηδενὸς (I, 8, 5), car Hertlein (*Beiträge*, II, 2, p. 26) a démontré que cette particule ne manque jamais chez Diodore dans les cas analogues. — III, 5, 2, nous approuverions encore Hertlein lorsqu'il écrit φεύγειν δ' ἐκ τῆς ἰδίας χώρας, au lieu de φεύγειν δὲ τῆς ἰδίας χώρας. — IV, 68, 1, nous croyons qu'on doit lire comme suit : οὗτος δ'ἐκ τῆς Αἰολίδος ὁρμηθεὶς μετὰ πλειόνων Αἰολέων ᾤκισε τῆς Ἠλείας παρὰ τὸν Ἀλφειὸν ποταμὸν πόλιν καὶ ἐκάλεσεν ἀφ' ἑαυτοῦ Σαλμώνειαν, passage où l'on lit ordinairement ᾤκησεν et καὶ πόλιν ἔκτισεν. Dans le même chapitre Hertlein a effacé avec raison le καὶ entre Ἀχαιῶν et Φθιωτῶν, en s'appuyant sur Diodore XI, 3, 2. Ces quelques observations suffiront pour caractériser la valeur de l'édition de M. Dindorf qui est évidemment un progrès sur les précédentes et pour rappeler les excellentes études de Hertlein. On voit par l'exemple de ce texte combien la critique peut retirer de profit d'une étude soigneuse de la grammaire et du style d'un auteur; mais en même temps on regrette l'absence d'un texte appuyé sur l'examen consciencieux des manuscrits. Nous faisons des vœux pour que bientôt quelqu'un entreprenne cette tâche, pénible il est vrai, mais qui paierait largement de la peine qu'elle demanderait. J. Kl.

---

92. — **Lateinische Hymnen des Mittelalters**, grœsstentheils aus Handschriften schweizerischer Klœster, als Nachtrag zu den Hymnensammlungen von Mone, Daniel und andern, herausgegeben von P. Gall Morel, Rector und Bibliothekar des Stifts Einsiedeln. Erste Hælfte. Einsiedeln, New-York und Cincinnati, Benziger, 1866. In-8°. 182 p. — Prix : 6 fr.

Ce recueil est destiné, ainsi que le dit son titre, à servir d'appendice aux vastes collections de Mone et de Daniel. Son principal mérite, comme le fait remarquer l'auteur, est d'avoir été fait principalement d'après des manuscrits du centre et de l'est de la Suisse, ce qui lui donne une certaine unité et une certaine valeur pour l'étude de la poésie religieuse au moyen-âge. Après les pièces, le plus souvent inédites, qu'il publie sur chaque sujet, M. Morel indique celles des pièces publiées ailleurs qui se trouvent également dans les manuscrits qu'il a vus. Pour les rapprochements de ce genre, il se sert presque exclusivement des deux ouvrages cités plus haut; nous regrettons qu'il n'ait fait aucun usage des recueils

---

1. Comme ces travaux pourraient bien n'être pas connus de tout le monde, nous croyons devoir en donner le titre complet : Hertlein, *Beiträge zur Kritik des Diodorus*, I. Hælfte, Wertheim a. M., 1864. II. Hælfte, 1. Abtheilung, Wertheim, 1865. III. Hælfte, 2. Abtheilung, Wertheim, 1867. Ces trois publications font partie des *programmes* du lycée grand-ducal de Wertheim.

français, et principalement de l'édition des *Œuvres poétiques d'Adam de S. Victor* de M. Léon Gautier. Il y aurait trouvé plusieurs pièces qu'il donne comme inédites, par exemple le n° 15 : *Jubilemus salvatori*, où le texte de M. Gautier (I, 32) a deux strophes de plus ; — le n° 19 : *Hac die festa concinat*, où il aurait trouvé dans M. Gautier (I, 48) quelques bonnes corrections : v. 21 *curantis* pour *curantia;* v. 29 *en* pour *et;* v. 39 *cum se prolemque* pour *cum suam prolem* (v. 45, au contraire, *atque* vaut mieux que *et*); — le n° 77 : *Postquam hostem et inferna* (au vers 40 le ms. donne *et serpentes;* M. M. restitue : *et venena et serpentes;* le texte (*Adam*, I, 101) est: *Inimicos et s.*); — le n° 102 : *Rex Salomon fecit templum* (v. 53 M. et Daniel *hinc;* la bonne leçon (Adam, I, 168) est *huic*); — le n° 175 : *O Maria, stella maris* (*Adam*, II, 360)[1].

M. M. n'a pas donné de commentaire à sa publication, et il s'en excuse à bon droit sur ce qu'il n'avait pas à sa disposition les instruments de travail nécessaires. Dans les remarques très-brèves qui suivent quelques pièces, il y a certaines erreurs. L'auteur voit par exemple dans ces vers du n° 41 : *Tunc lancea cor aperit Miles, et sanguis effluit Cum aquæ unda; protinus Cœci sanatur oculus* une allusion au centurion qui se convertit à la vue des miracles opérés lors de la mort de Jésus (Matth. XXVII, 54, ch.); c'est une erreur. Il s'agit ici du soldat chargé de percer le côté de Jésus; d'après une légende fort ancienne et très-répandue au moyen-âge, il s'appelait Longin (cf. v. 98), était aveugle, et recouvra la vue en se baignant les yeux avec l'eau qui, mêlée de sang, s'échappait de la plaie; il se convertit et devint saint (voy. AA. SS., au 15 mars). Le n° 67, *Epistola de resurrectione Domini*, qui semble étonner M. M., est une *épître farcie* comme il y en a beaucoup d'autres (voy. E. du Méril, *Poésies populaires latines du moyen-âge*, p. 58, n. 1). Au n° 251, p. 159, M. M. a oublié d'indiquer le ms. d'où il a tiré cette hymne, sans doute espagnole d'origine. — Mais c'est surtout pour ce qui regarde la versification que les rares observations de M. M. laissent à désirer. Il croit que les proses comme le *Lauda Sion*, celles qu'il donne aux n°s 95 et 123, et la plupart de celles d'Adam de S. Victor, sont imitées du *Leich* allemand (p. 59 et 77), tandis qu'elles ne sont que le développement logique, et observable dans tous ses moments, de la forme la plus simple et la plus ancienne de la poésie latine rhythmique. — Il n'a pas reconnu le rhythme fort intéressant de la pièce n° 260 (p. 163) : il n'y voit que « la numération de » douze syllabes. » Cette pièce offre de grandes analogies avec les poésies françaises telles que le *Saint-Alexis* ou la *Vie de saint Thomas :* elle se compose de strophes de cinq vers, généralement rattachées par une assonance (dans quelques strophes les deux premiers vers et les trois derniers ont une assonance différente). Le vers a deux hémistiches; le premier de cinq syllabes dont la quatrième est toujours accentuée (c'est-à-dire que la rime est féminine), le second de sept syllabes dont la dernière et l'antepénultième ont l'accent (c'est-à-dire que la chute est masculine) :

---

1. M. Morel aurait aussi trouvé dans l'*Introduction* de ce livre une manière de scander les proses notkériennes qu'il aurait bien fait d'adopter.

Ac Drusiánam | jam in morte gélidám
Resuscitávit | ad vitæ confiniá,
Non quasi mórte | sed sopore grávidám.

C'est presque le décasyllabe français dans sa forme primitivement la plus habituelle :

Bons fu li sécles : | ja mais n'ert si vailánt (*Alexis*),

si ce n'est que le second hémistiche a une syllabe de plus. V. 24, *seu*, l. *sive;* v. 31, au lieu de *Gustato veneno perstat*, l. *Gustato perstat veneno;* v. 39, *inanibus* ne compte que pour trois syllabes (*inan'bus*); il est à remarquer que le mot *Aristodemus* est traité au v. 33 d'après l'accentuation latine (Aristodémus) et au vers 36 d'après l'accentuation grecque (Ἀριστόδημος). Le ms. qui nous a conservé ce précieux texte est du xe ou du xie siècle (Bibl. de Rheinau, nº 91). — Sur le nº 120, p. 75, M. M. remarque que « le mètre se règle ici sur le nombre des « syllabes plutôt que sur leur accentuation. » C'est une erreur; M. M. ne paraît pas connaître les véritables règles de l'accentuation dans les vers latins rhythmiques (voy. G. Paris, *Lettre à M. Léon Gautier sur la versification latine rhythmique*) : les vers en question sont des vers trochaïques, tantôt masculins, tantôt féminins, et qui, par une exception que n'admettent pas les bons versificateurs, ont dans les deux cas le même nombre de syllabes. — Sur le nº 238, p. 151, M. M. dit : « Les vers ne sont déterminés que par le nombre des « syllabes; cependant il y a des traces de la métrique antique. » Le rhythme très-régulier de cette pièce (sauf une licence qui est très-rare au v. 14) est le même que celui du nº 260 examiné ci-dessus, si ce n'est que la strophe a quatre vers au lieu de trois et que l'assonance est embryonnaire; le second hémistiche y a même une sévérité que n'offre pas l'autre pièce : il se compose toujours de trois trochées et d'une syllabe accentuée, c'est-à-dire qu'il se termine toujours par un proparoxyton (l'accentuation *paràcletus*, de παράκλητος, est, comme on sait, la seule usitée). — Le nº 274, p. 170, tiré de ce même ms. de Rheinau qui a fourni le nº 260, nous offre une imitation rhythmique de la strophe saphique analogue à celle des nos 2, 22, 25, etc., et en quelques points plus régulière. Une particularité remarquable se trouve aux vers 2 et 3 : *Apostoli*, *discipuli*, comptent comme s'il y avait *apostli*, *discipli*. M. M. a donc eu bien tort de dire : « Les syllabes sont simplement comptées, on n'a pas égard à leur quantité, à « leur poids (?) ou à leur accentuation. »

« Je ne puis guère offrir, dit l'auteur dans sa *Préface*, qu'une copie fidèle des « manuscrits. » Cette copie pourrait cependant être faite avec plus de rigueur et de critique. Nous ne parlerons pas des fautes d'impression, beaucoup trop nombreuses et qui nuisent souvent au sens (citons seulement nº 49, v. 12, *cumbubus*, l. *cum bubus;* 78, 11, *duleedo;* 143, 5, *ipsanat*, l. *ipsamet;* 177, 7, *augelica;* 276, 1, *ecclesiæ*, l. *ecclesia;* 155, 7, *arravit*, l. *amavit*), ni de l'emploi arbitraire des lettres capitales, qui manquent souvent où elles devraient être et se trouvent où elles n'ont que faire (p. ex. 41, 24 Ancillam, 36 Chlamyde; 278, 3 suevia, etc.), ni de l'usage, mauvais en lui-même et encore plus mauvais quand il est, comme ici, tout à fait irrégulier, des accents circonflexes sur les

ablatifs féminins; mais nous signalerons à M. M. la ponctuation, si utile dans des publications de ce genre, et qui est ici tellement défectueuse qu'elle rend souvent difficile l'intelligence des textes. Nous espérons que dans la seconde partie de son ouvrage il y donnera plus de soins.

Voici maintenant quelques corrections, nécessaires au sens, à la langue ou à la mesure des vers, que l'auteur pourra utiliser. Il reste plusieurs passages qui appellent des rectifications. N° 26, v. 11-12, au lieu de : *Verum lumen de Lumine splenduit*, l. *Verum de lumine Lumen resplenduit;* v. 29, *respicit*, l. *incipit*. — 41, 75, *clamans*, l. *clamas*. — 42, 31, au lieu de *Judas aurem Malchi curat*, il faut évidemment *Jesus*. — 43, 31, 32 : *Te honoro, te requiro, Te adoro, te imploro;* la rime n'y est pas; nous lisons : *Te honoro, te adoro, Te requiro, te imploro;* les vers 100-102 n'ont pas de sens; p.-ê. faudrait-il lire au v. 101 *pati* au lieu de *nati*, et placer la virgule après *ulli*. — 45, 11, *pse*, l. *ipse;* au lieu de *sanctum*, qui ne donne pas de sens, l. *victus;* v. 23, *coæterna*, l. *coæterno*. — 46, 27 *iræ veteris;* ne faut-il pas *iræ flamma veteris?* v. 40, *insultum*, l. *insultus*. — 50, 7, nous lisons plutôt *O crux, arbor inclyta;* 16, nous proposerions : *petra, qua* au lieu de *qua petra;* v. 25, le ms. porte *hominum*, M. M. propose *dæmonum* : il faut *hostium*. — 75, 50 *Sic naturæ et ruinam*, l. *Quæ natura ruinavit*. — Les trois derniers vers du n° 92 sont singulièrement imprimés :

Pelle nocentes, ungeque pectora, destrue vincla,
Gaudia dona, cum patre proleque, qua justis
Est æqua corona, ut vitæ munus videatur
Trinus et unus. Kyrie eleison.

Mais il suffit d'une correction bien facile pour retrouver trois hexamètres : *Pelle nocentes* est la fin du vers précédent, le v. 11, et le scribe a répété ces deux mots par erreur; le v. 12 commence donc à *ungeque*, le v. 13 à *cum*, et le v. 14 à *ut*. — N° 109, v. 113, *cœlicus*, l. *cœlitus*. — 112, 23, *custodes*, l. *custodis*. — 120, 7, *per quod omnia*, l. *per quod sunt omnia;* 18 *non gravatur, nec Maria*, l. *non gravatur hæc Maria;* v. 36 *pax et gaudium*, l. *p. est et g.* — N° 135, sur les vers 13-20, M. M. s'écrie : « C'est un vrai *locus desperatus*. » Il n'y a en réalité que le v. 14 qui soit obscur; en lisant au v. 15 *sed* pour *qui*, en supprimant le point au v. 16 après *gessit*, on a un sens très-satisfaisant : « Depuis longtemps « cette vierge était fiancée à Joseph, mais jamais cette jeune fille au corps chaste « ne porta le joug de la copulation, etc.; » v. 19 entre *gratia* et *plena*, ajoutez *tu*. — 136, 1 *Egredietur*, l. *Egreditur*. — 138, 12 *inungitur* n'a pas de sens; nous lirions *huic jungitur;* v. 59, on rétablirait le rhythme en intervertissant l'ordre des mots, ainsi : *Nostra per hanc nam natura* au lieu de *Nam p. h. nostra n.* — N° 160, M. M. n'a pu restituer le vers 54 : *quo splendore preces poli;* lisez : *quæ splendore præes soli*. — 172, 34 *diva donis*, l. *dives donis;* le sens le demande ainsi, mais il est remarquable d'ailleurs que cette même pièce (*Psalterium Mariæ;* cf. Mone, II, n° 504) appelle Marie *diva* (v. 577) et même *dea* (v. 54 *Natum deum posce dea*); v. 140 *inebrietur*, l. *ebrietur;* v. 544, suppr. *ut;* v. 571 *restituta*, l. *restaurata*. — 202, 46 *paradisus* doit être le dernier mot d'un vers dont le commencement manque; il rime avec *visus;* v. 79, *anxiona*, ne

faut-il pas lire *agonisma*? — 233, 31 nous supprimerions *sequens eum;* 34 suppr. *et.* — 234, la 4e strophe est fort altérée; au vers 14 intercalez *tu* entre *dele* et *sulesa.* — 236, 27, l. *cœcis refunditur* au lieu de *refunditur cœcis,* qui ne fait pas le vers. — 240, 3 *fundamenta,* l. *fundamina.* — 261, 32 *humi* vaudrait mieux qu'*humum,* en supprimant la virgule après *præcipit.* — 276, 5-6 : *Prius telonarium Et per culpam nefariam;* l. *Hunc prius telonarium Et per culpam nefarium;* v. 20, *perdiens,* l. *prodiens.* — 290, 3 *Nicolai,* l. *Nicolaus.*

M. M. a adopté pour son livre la division de Mone : I. *Chants consacrés à Dieu.* II. *A la Vierge.* III. *Aux Saints.* C'est la meilleure sous tous les rapports : quand la science sera plus avancée, on arrivera sans doute à combiner l'ordre chronologique avec cette classification.

Les observations que nous avons faites sur la publication de M. Morel ne seront regardées, nous l'espérons, que comme la marque du soin avec lequel nous avons lu son intéressant recueil, et de la sympathie que nous inspire son entreprise, œuvre à la fois de science et de piété. Depuis une quinzaine d'années la poésie latine liturgique du moyen-âge a eu une sorte de renaissance en France et en Allemagne; jusque-là presque entièrement inédite, elle remplit maintenant de nombreux volumes. Le recueil de M. M. a l'avantage d'offrir beaucoup de textes dans un petit espace et par conséquent pour un prix très-faible, et toute cette poésie est si semblable à elle-même qu'il suffit pour l'apprécier dans son ensemble d'un petit nombre de matériaux. Il commence à être temps de faire succéder la critique à la publication des textes : c'est ce qu'ont déjà commencé MM. Mone en Allemagne et Gautier en France; c'est ce qu'il faut continuer. La valeur littéraire de toutes ces productions monastiques est en somme bien moindre que ne l'ont dit les premiers enthousiasmes; mais elles sont précieuses si on les considère comme des documents historiques, et d'ailleurs la poésie chrétienne tient une trop grande place dans le développement littéraire des temps modernes pour que son histoire et ses monuments ne soient pas jugés dignes d'intérêt. G. P.

---

93. — **Geschichte der französischen Nationalliteratur** von ihren Anfängen bis auf die neueste Zeit für die obern Klassen hœherer Lehraustalten sowie zum Selbstunterricht bearbeitet von Fr. Kreyssig. 3e édition. Berlin, Nicolai, 1866. In-8°, xij-350 pages. — Prix : 6 fr.

Ce livre est destiné à l'enseignement et il a surtout ses besoins en vue. Il est même accompagné de la traduction française des expressions qui semblent les plus difficiles à rendre dans notre langue : l'auteur pense en effet qu'il se prête parfaitement à ce que nous appellerions des exercices de *thème français,* et il nous prévient qu'il a pris soin d'écrire d'abord son ouvrage en langue française, afin que l'allemand ne contînt rien qui n'eût son équivalent dans cette langue. Il ajoute qu'il a appliqué avec succès sa méthode et son livre (qui a déjà eu deux éditions avant celle-ci) dans la *Realschule* d'Elbing (en Prusse) dont il est directeur. L'idée nous semble en effet assez bonne, bien que peut-être il fût plus sûr de choisir pour ce travail de rétro-traduction des originaux vraiment français, et

nous applaudissons à cette manière de faire connaître aux écoliers allemands notre littérature en même temps que notre idiome. Le livre en lui-même est d'ailleurs intéressant et simplement écrit; les jugements sont d'ordinaire bien motivés et justes; la division est judicieuse, et l'esprit de l'ouvrage est d'un libéralisme en tout sens que nous ne trouvons pas toujours dans nos livres d'éducation. Mais malgré tout notre bon vouloir et la sympathie naturelle que doit nous inspirer une œuvre semblable, nous ne pouvons ne pas dire que cet ouvrage est bien insuffisant, qu'il n'est sur presque aucun point au courant de la science, et qu'il contient de beaucoup trop nombreuses erreurs. Sans doute il serait peu raisonnable de demander à un manuel d'enseignement l'exactitude scrupuleuse et la sûreté d'informations qu'on exige d'un travail scientifique; mais on ne doit pas au moins y rencontrer de trop grosses fautes, et on a le droit d'y chercher les résultats les plus certains et les plus généraux des recherches récentes.

M. Kreyssig a bien fait de comprendre dans son tableau de notre littérature la période du moyen-âge; mais il n'aurait pas dû se borner à consulter pour cette partie de son travail l'esquisse superficielle de Villemain[1] ou l'inventaire, si sec et devenu si incomplet, d'Ideler. Nous ne nous complairons pas dans la tâche trop facile de relever les méprises et surtout les omissions qui résultent de l'emploi presque exclusif de sources aussi insuffisantes : nous n'en noterons qu'un très-petit nombre. Dans l'énumération des poèmes épiques (auxquels il faudrait donner leur vrai nom de *chansons de geste*), il n'est pas fait mention des *Loherains;* — Wace est appelé *Richard* (p. 20, 24); *Saint Graal* est expliqué par *sang réal* (p. 26); *apostole* est traduit par *Apostel* (p. 53), etc., etc. Des fautes de ce genre se trouvent d'ailleurs dans le livre entier. Les citations laissent souvent à désirer (ainsi celles de Villon sont rendues inintelligibles par la juxtaposition barbare de vers séparés en réalité les uns des autres), les vers très-souvent détruits par une copie négligente, l'intercalation ou la suppression de mots (p. 69, *Peu nourri m'a d'une petite miche*, au lieu de *Peu m'a d'une petite miche*), même dans les morceaux empruntés à des poètes modernes; la traduction fréquemment fautive (*mine*, par exemple, mesure de capacité, est confondu avec *mine*, mesure d'étendue). En approchant de notre époque, les appréciations de l'auteur sont quelquefois bizarres; il cite tout au long avec admiration une pièce de Mme Dufresnoy qui est des plus faibles; il trouve que les romans de Paul de Kock sont « ce qu'on appelle bien écrits »; il donne de Balzac une caractéristique qui a l'air d'être faite pour Scribe; il trouve que « le bibliophile Jacob est » pour le roman ce que Vitet et Mérimée sont pour le drame », et que M. Édouard Pailleron « remplit sous le second empire le rôle de Barbier sous le règne de » Louis-Philippe »; d'après lui « les *Contes d'Espagne et d'Italie* sont ce que

1. C'est à ce critique que M. K. emprunte parfois des appréciations peu réfléchies qu'on n'est pas habitué à trouver dans des ouvrages allemands. Que signifie par exemple cette remarque (p. 50) : « Ce mérite (la grâce des poésies de Thibaut de Navarre) est » difficile à reconnaître dans un auteur..... dont nous ne comprenons les œuvres qu'à » l'aide d'un dictionnaire. » Voilà une belle raison!

» Musset a fait de meilleur », et M. St. Beuve (*sic*) est « une âme douce et » naïvement croyante, chose rare chez les critiques. »

Ces méprises, ces défauts de justesse dans la vue, sont, nous le savons, inévitables quand on veut apprécier une littérature étrangère, et nous les reprocherons bien moins à M. Kreyssig que ses erreurs de fait, qui sont fâcheuses pour les élèves auxquels on donne son ouvrage, et qu'avec un peu de travail il pourrait faire disparaître dans une édition nouvelle. G. P.

94. — **Dictionnaire critique de biographie et d'histoire**, errata et supplément pour tous les dictionnaires historiques, d'après des documents authentiques, par A. Jal. Paris, Henri Plon, 1867. In-8°, 1326 p. — Prix : 20 fr.

(2e ARTICLE.)

On n'attend pas de moi que j'indique ici toutes les rectifications dues à M. J. Pour n'en rappeler que quelques-unes, parmi les plus intéressantes, je dirai qu'il prouve très-bien, contre le *Moniteur universel*, que les ambassades siamoises de 1684 et de 1686 ne furent point une comédie arrangée pour l'amusement de Louis XIV; contre M. Mérimée (*Notes d'un voyage en Auvergne*), que ce ne fut point un sculpteur italien nommé Aghieri, mais bien un sculpteur français nommé François Anguier qui éleva à Moulins le tombeau de Henri II de Montmorency; contre Voltaire (*Siècle de Louis XIV*), que la France, en 1749, avait plus d'*un seul vaisseau de guerre*, puisqu'elle en possédait au moins vingt-deux [1]; contre la plupart des historiens, que Jean Bart n'était point « une sorte de » butor, un corsaire grossier, une espèce de matelot à peine dessalé; » contre M. H. Martin, que le duc de Beaufort ne mérite point le reproche d'avoir empêché, en 1666, la jonction des vaisseaux français avec ceux de la Hollande; contre M. Bescherelle (*Dictionnaire national*), qu'il n'y eut jamais de *marquis de Bechamel*, mais bien un *Béchameil*, *marquis de Nointel*, lequel ne fut point un des maîtres-d'hôtel du roi, mais un surintendant de la maison du duc d'Orléans; contre M. Auger, que le père d'Isaac de Benserade n'était point calviniste, au moins quand son fils vint au monde, qu'il n'était ni maître des eaux et forêts, ni procureur à Gisors, que le futur poète ne naquit point, en 1612, à Lions en Normandie, mais en 1613, à Paris [2]; contre Voltaire (*Correspondance*), que Samuel Bernard n'était point juif, fils de juif, mais de souche protestante, et que son

1. M. J. montre ici quelque malice à l'égard de son ancien collègue, M. F. Chassériau, qui, dans son *Précis historique de la marine française* (1845), a cité, sans la contredire, l'assertion de Voltaire. Il espère, dit-il, que « les futurs historiens de la marine voudront » bien ne plus reproduire une erreur si formellement démentie par les documents authen- » tiques. »

2. Toutes ces erreurs se retrouvent dans la *Nouvelle Biographie générale*, sous la signature de M. C. Hippeau. M. J. ne s'occupe presque jamais de ce recueil, mais généralement les critiques qu'il adresse aux articles de la *Biographie* Michaud retombent sur ceux de la *Biographie* Didot. Voir sur les biographies françaises et la triste façon dont elles sont faites, en grande partie, de judicieuses remarques (*Préface*, p. 2 et 5).

père et lui devinrent catholiques à une époque voisine de la révocation de l'édit de Nantes; contre tous ceux (et Dieu sait si le nombre en est grand !), qui ont donné à l'architecte du Luxembourg le nom de *Jacques* de Brosse, que cet architecte s'appelait *Salomon* de Brosse[1]; contre M. de Lamartine (*Vie des grands hommes*), que les caravelles de Christophe Colomb n'étaient point de méchants navires, faits pour noyer leurs capitaines et leurs équipages, mais, comme l'a dit l'illustre navigateur lui-même, des « navires très-convenables pour une pa- » reille entreprise; » contre M. Beulé (*Fouilles faites à Carthage*), que le port de cette ville n'était pas là où le docte académicien a cru le reconnaître, et que la marine antique était beaucoup plus importante que ne le prétend cet archéologue; contre Jean Juvénal des Ursins (*Histoire du roi Charles VI*), qu'Isabeau de Bavière ne laissa point ce malheureux prince dans le dénuement le plus complet, puisque les documents conservés aux archives de l'Empire attestent que, de 1392, époque où la raison du roi commença à s'égarer, jusqu'à ses derniers moments, il fut au contraire abondamment pourvu de tous les vêtements nécessaires; contre M. Paul Lacroix (*Œuvres complètes de Cyrano de Bergerac*), que l'auteur de l'*Histoire comique des états et empires de la lune et du soleil* n'était point né, vers 1620, à Bergerac (Dordogne), mais en 1619, à Paris, où il fut baptisé sous le prénom de Savinien, son père prenant, en ces circonstances, les noms et titres d'Abel de Cyrano, écuyer, sieur de Mauvières; contre l'abbé d'Olivet (*Histoire de l'Académie française*), que La Bruyère ne naquit point à Dourdan, ou près de cette ville, en 1644, mais à Paris, en août 1645[2], et qu'il fut attaché au duc de Bourbon, et non au duc de Bourgogne; contre le même abbé d'Olivet, que La Fontaine « ne fut point enterré dans le cimetière de Saint- » Joseph, à l'endroit même où Molière avait été mis vingt-deux ans auпara- » vant, » mais au cimetière des Saints-Innocents; contre Charles Perrault (*Hommes illustres*), que Charles Lebrun ne naquit point au milieu de l'année 1618, mais le 24 février 1619[3]; contre M. Lud. Vitet (*Revue des Deux-Mondes*, 1841), qu'Eustache Le Sueur n'était pas fils d'un sculpteur assez médiocre, mais d'un simple tourneur en bois, qu'il ne naquit point en 1617, mais en novembre

---

1. Dans le *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français*, on avait déjà établi que ce prénom de *Jacques* était erroné, l'architecte étant huguenot (t. V, p. 168). Dans ce même *Bulletin*, M. J. a aussi été devancé pour la publication du document officiel d'après lequel Mme Cottin est née à Paris, et non à Tonneins (t. XIV, 205). D'autres encore parmi les découvertes de M. J. avaient aussi été faites ailleurs, notamment dans la *Correspondance littéraire* de 1862 (p. 363) en ce qui concerne le véritable nom de Brioché (Pierre d'Attelin ou Datelin). M. J. s'est un peu trop retiré du monde, comme le rat de La Fontaine : les manuscrits lui ont souvent fait négliger les livres les plus connus. De là, dans son travail, quelque chose d'exclusif, de personnel, qui produit une impression fâcheuse au milieu de tant d'autres impressions favorables.

2. M. J. (*Préface*, p. 3) affirme que La Bruyère naquit le 17 août. Mais le 17 août est la date du baptême de l'auteur des *Caractères*, qui peut bien n'avoir pas été baptisé le jour même de sa naissance. Il est donc prudent de dire : né vers le milieu du mois d'août.

3. M. J. redresse, à l'aide de l'acte de naissance du célèbre peintre, une autre erreur commise par la veuve de Lebrun dans l'inscription mise sur le tombeau de son mari (22 mars 1619). Être mieux informé que la femme de Lebrun elle-même, que ce doit être doux pour l'amour-propre d'un chercheur !

1616, qu'il ne fut point persécuté, mais vécut gai, heureux, laborieux, qu'il ne mourut point veuf, sans enfants, dans les bras du prieur des Chartreux, mais qu'il eut de sa femme, Geneviève Goussé, six enfants, et qu'il mourut chez lui, île Saint-Louis, auprès de sa femme et probablement auprès des quatre enfants qui lui restaient encore alors (30 avril 1655); contre Fontenelle, que Nicolas Malebranche naquit, non le 6 août 1635, mais le 5, à deux heures du matin; contre Brantome et Sully, qu'Ambroise Paré ne fut jamais huguenot, les registres de l'église de Saint-André-des-Arcs attestant que, pendant une période de 71 ans, le grand chirurgien, ses deux femmes et tous leurs enfants vécurent et moururent au sein de l'église romaine; contre M. Périès (*Biographie* Michaud), que Germain Pilon n'est pas né à Loué, près du Mans, mais à Paris, vers 1535, et qu'il y mourut le samedi 3 février 1590; contre la municipalité de Felletin (Creuse), que Philippe Quinault n'est pas né à Felletin, mais à Paris, et que par conséquent le buste du poète, posé par les Felletinais, en 1852, sur une des fontaines publiques de leur petite cité, n'a aucune raison d'y figurer; contre M. Martineau, le dernier historien du cardinal de Richelieu, que le grand ministre ne vit point le jour au château de Richelieu en Poitou, mais à Paris, le 9 septembre 1585; contre M. Frédéric Villot (*Notice des tableaux du Louvre*, 1855) [1], que Rigaud (Hyacinthe) était fils, non d'un peintre, mais d'un tailleur d'habits, qu'il naquit à Perpignan, non le 20 juillet 1659, mais le 18, et qu'il mourut, non le 27 décembre 1743, mais le 29; contre M. Eudore Soulié (*Notice du Musée impérial de Versailles*), que J.-B. Rousseau ne naquit pas le 6 avril 1670, mais le 6 avril 1671; contre l'abbé de Magron (*Mémoires du maréchal de Tourville*, 1742), que Anne Hilarion de Cotentin de Tourville, « le plus grand marin de son temps, » n'est point un Normand, mais bien un enfant de Paris; enfin, contre l'emphatique rapport de Barère et les vers de Lebrun et de Chénier, que le récit du naufrage du vaisseau *Le Vengeur du peuple* a été singulièrement embelli, l'équipage n'ayant pas tout entier volontairement disparu sous les flots, mais au contraire 267 des marins qui le montaient, y compris le capitaine Renaudin, ayant été sauvés grâce à une capitulation « qui ne pouvait qu'être honorable, après un combat magnifique. » On pourrait multiplier ces observations, cependant il faut ajouter, et les remarques qui suivent en donneront plus d'une fois la preuve, que beaucoup des trouvailles et des rectifications qu'offre l'ouvrage de M. J. ont déjà été faites par d'autres que par lui. Ces rencontres étaient inévitables et M. J. les a bien souvent reconnues (voir ce qu'il dit à l'art. Buvat), mais elles ont été plus fréquentes encore qu'il ne le croit, et il aurait pu maintes fois en profiter pour alléger son *Dictionnaire*.

---

1. M. J. a souvent combattu les assertions de M. Villot, principalement p. 23, 128, 185, 328, 330, 354, 363, 429, 480, 684, 926, 942, 1069, 1095, 1124, 1213, 1256. M. J. n'aurait-il pas un peu de mauvaise humeur contre M. Villot, qui a oublié d'avertir qu'il tenait de lui quelques renseignements importants (p. 615)? « Mes découvertes m'ont » coûté d'assez longues peines, nous dit là M. J., pour que j'en revendique le mérite, si » petit qu'il soit. »

Voici maintenant quelques critiques de fait qui pourront servir d'*errata* et de *supplément* au *Dictionnaire critique* :

Akakia « s'appelait Sans-Malice » (p. 19). L. J. Leclerc (*Remarques sur le dictionnaire de Bayle*) doute que Sans-Malice fut le nom de la famille d'Akakia, et Goujet (*Mémoire sur le collége de France*) rapporte que le vrai nom d'Akakia était Malice. — « M. Bouillet a cité Martin Akakia et n'a point connu » les suivants » (p. 20). M. Bouillet n'a jamais pensé à faire entrer dans son *Dictionnaire* la biographie de personnages aussi peu dignes de l'attention de l'histoire que Joseph Mirza, comte d'Akakia, et que les autres Akakia. Lui reprocher de n'avoir pas admis les noms de ces insignifiants descendants du médecin de François Ier dans un volume destiné seulement aux hommes célèbres, c'est lui reprocher de n'avoir pas accompli l'impossible. Trop souvent M. J., qui semble avoir voué une haine particulière au *Dictionnaire universel d'histoire et de géographie* [1]), a oublié, devant ce recueil forcément incomplet, que le contenant doit être plus grand que le contenu. S'il m'était permis de ne pas écarter un souvenir personnel, j'ajouterais qu'ayant eu l'honneur de fournir un assez grand nombre de notes rectificatives et complémentaires à M. Bouillet pour la vingtième édition de son *Dictionnaire*, édition dont M. J. ne s'est pas servi, car il ne cite jamais que celle de 1845, je l'ai souvent entendu regretter que la place dont il disposait ne fût pas égale à sa bonne volonté. — Pour d'autres descendants de Martin Akakia, M. J. aurait pu renvoyer aux *Lettres* de Guy Patin et au *Dictionnaire* de Bayle.

D'Alembert « naquit le 6 novembre 1717 » (p. 21). Ce fut, si je ne me trompe, le 16 novembre : tous les biographes du secrétaire perpétuel de l'Académie française sont d'accord, sur ce point, avec Condorcet.

« Les éditions récentes des œuvres de Brantome donnent (à propos d'Arlotto » Mainardo) la leçon que je reproduis ici, et qui est triplement fautive » (p. 66). La rectification proposée par M. J. (n'en déplaise au *piovan*, de l'italien *piovano*, Curé-Arlod), a été faite dans le Brantome de M. Lud. Lalanne (tome II, p. 266).

« Je n'ai pu voir l'acte de son baptême » (de Jean-Louis Guez de Balzac) (p. 105). M. J. aurait facilement pu le voir, car il a été publié, en 1846, par M. E. Castaigne, bibliothécaire de la ville d'Angoulême, dans ses *Recherches sur la maison où naquit J.-L. Guez de Balzac*, et republié par M. Livet dans le tome II de son édition de l'*Histoire de l'Académie française* par Pellisson et d'Olivet. — « Il est certain que J.-H. (*sic* pour L) de Balzac mourut en février 1654 » (p. 105). Les livres que je viens de citer auraient appris à M. J. la date précise de la mort du *grand épistolier*, qui arriva le 8 février, et non le 18, ou même le 28, comme on l'a si souvent prétendu [2].

---

1. Il l'a pris à partie p. 21 (il l'y proclame copiste sans critique de Michaud), 23, 29, 45, 80, 82, 117 (il y dit que l'article sur Mme du Barry contient six erreurs dans ses 14 lignes), 121, 124, 129, 139, 257, 290, 310, 317, 319, 339, 360, 375, 388, 472, 474, 480, 552, 675, 679, 685, 688, 711, 719, 730, 748, 759, 772, 777, 785, 798, 924, 925, 960, 966, 968, 975, 985, 1000, 1088, 1095, 1113, 1192, 1297.

2. Je m'accuse d'avoir, avec Moréri, avec d'Olivet, avec Bayle et avec bien d'autres

« Tallemant, chroniqueur beaucoup moins bien instruit qu'on ne le pense, et » surtout beaucoup plus méchant qu'on ne le croit » (p. 111). La thèse contraire a été soutenue par M. P. Paris dans son édition des *Historiettes* (in-8°, 1854), et notamment dans la préface (p. XIV). Dans plusieurs de ses piquantes et savantes notes, M. P. Paris insiste sur la bonne foi et sur l'exactitude de Tallemant, et je suis tellement de son avis, que je retournerais ainsi la phrase de M. J. : chroniqueur beaucoup *mieux* instruit qu'on ne le pense, et surtout beaucoup *moins* méchant qu'on ne le croit [1].

Aux railleries de la *Biographie universelle* Michaud [2] contre Guillaume Bautru, M. J. oppose (p. 129) les éloges dont ce prétendu *bouffon* a été l'objet de la part de Ménage. Les *Lettres* de Costar, les *Mélanges* de Chapelain, les *Mémoires* de l'abbé de Marolles auraient pu être invoqués en faveur de cet académicien, mais le témoignage le plus flatteur qui lui ait été rendu est celui du docte et grave Huet, évêque d'Avranches : « Au premier rang pour les grâces, la bonne » plaisanterie, l'élégance, et même le savoir le plus relevé, brillait Guillaume » Bautru, dont l'agréable caractère charmait la cour et tous les beaux esprits de » la ville... il me parut très-supérieur encore à sa réputation, car tel était l'éclat » qui s'échappait de cette âme de feu, qu'on en était ébloui » (*Mémoires*, trad. Ch. Nisard, p. 139).

Dans l'article Beauclerc (*Jacques Lord*), M. J. ne dit que quelques mots (p. 138) de Nell Gwyn, la mère de ce jeune homme. Au moins aurait-il dû renvoyer ses lecteurs, pour de plus amples renseignements, au curieux chapitre consacré par M. Gustave Brunet à cette maîtresse de Charles II (*Appendice* aux *Mémoires de Grammont* (1859) : Nell Gwyn, sa vie, sa mort, ses portraits (p. 401-416).

La notice sur Michel Bégon, cet intendant de Rochefort, qui fut un si zélé amateur d'estampes, offre beaucoup d'intérêt, et elle emprunte surtout cet intérêt aux lettres (p. 170-175) du correspondant de Cabart de Villermont retrouvées par M. J., parmi les manuscrits de Dangeau, à la Bibliothèque impériale. [3] Mais combien cette notice aurait été plus intéressante encore, si M. J. y avait analysé une pièce de la collection Gaignières signalée par M. Lud. Lalanne (*Correspondance littéraire*, 1861, p. 126) comme des plus précieuses pour l'histoire des beaux-arts : je veux parler d'un catalogue d'une vente faite à Rochefort en 1710, imprimé sous le titre d'*Extrait des principales curiosités du cabinet de feu M. Bégon, intendant de La Rochelle et de la marine à Rochefort.*

---

encore, adopté la date du 18 février dans une des notes qui accompagnent les *douze lettres inédites de J. L. Guez de Balzac* que j'ai publiées en 1863 (p. 20).

1. Les appréciations de M. J. m'ont paru souvent contestables. Parle-t-il sérieusement (p. 206) quand il avance que Michel-Ange fut le grand-père du rococo, dont Bernin fut le père?

2. M. J. a malmené souvent les rédacteurs de cette *Biographie;* voir p. 17, 21, 25, 29, 80, 105, 117, 126, 161, 176, 244, 286, 293, 303, 304, 308, 317, 339, 595, etc., etc.

3. M. J. a eu la bonne pensée de reproduire ainsi plusieurs des documents inédits qui ont passé sous ses yeux. Il a aussi orné son livre du fac-simile des signatures d'une foule de personnages célèbres. On peut ouvrir le *Dictionnaire critique* au hasard : on trouvera presque à chaque page un de ces documents ou une de ces signatures.

L'article sur Charles de Gontaut, duc de BIRON (p. 221) pouvait être supprimé sans aucun inconvénient. Tout le monde ne sait-il pas que ce maréchal de France fut condamné pour crime de haute trahison, décapité dans la cour de la Bastille le 31 juillet 1602, et inhumé dans l'église de Saint-Paul? Ce que Moréri nous donne, ce que tous les dictionnaires historiques nous redonnent, pourquoi nous le redonner encore dans un recueil « gros de choses nouvelles »?

« Je ne sais si le parti de la Fronde compta beaucoup de protestants, mais il » paraît qu'à Paris les religionnaires restèrent en général fidèles au roi » (p. 254). Il aurait été facile à M. J. de s'assurer qu'il en fut à peu près de même partout, et c'est, du reste, une vérité suffisamment établie par ce mot pittoresque du cardinal Mazarin : « Le troupeau broute une mauvaise herbe, mais il ne s'écarte » pas. » On peut citer encore cette déclaration solennelle de Louis XIV (mai 1652) : « d'autant que nos dits sujets de la R. P. R. nous ont donné des » preuves certaines de leur affection et fidélité, notamment dans les occasions » présentes, dont nous demeurons satisfaits. »

M. J. attribue (p. 262) à la pauvre reine d'Écosse « les vers : *Adieu plaisant pays de France.* » Il n'est depuis longtemps plus permis d'ignorer que ces vers sont de Meusnier de Queslon.

« Quelques auteurs reportent à l'époque de la folie de Charles VI, vers 1393, » l'introduction en France des cartes à jouer; d'autres croient que les premières » cartes datent seulement du règne de Charles VII. Je ne sais de quel côté est » la vérité... » (p. 320). La vérité n'est d'aucun côté. Les cartes à jouer, pour nous en tenir à la France, sont bien antérieures à l'époque de la folie de Charles VI, car on les trouve déjà mentionnées dans le roman du *Renart contrefait*, qui appartient à l'année 1328.

« On paraît n'avoir rien su jusqu'ici (octobre 1865) d'Androuet du Cerceau » et de sa famille... » (p. 340). J'en demande bien pardon à M. J., mais le mot *rien* est inacceptable devant les excellentes pages consacrées aux Androuet du Cerceau par M. Adolphe Berty dans son livre des *Grands architectes français de la Renaissance* (1860, in-8°).

« Des trois femmes de Colletet, etc. » (p. 404). M. J. n'a découvert aucune pièce qui l'autorisât à fixer à trois le nombre des femmes de Guillaume Colletet. Je lui oppose cette citation décisive d'un passage de la biographie inédite de G. Colletet (Bibliothèque du Louvre) par son ami Cadot, citation dont je me suis déjà servi dans l'*Introduction* aux *Vies des poètes gascons* (1866, p. 18) : « il » n'eut que deux femmes en sa vie, et non pas trois, comme quelques-uns ont » cru. » — M. J. ajoute qu'il n'a trouvé aucune trace d'une certaine Marie Soyer qui a été donnée pour femme à Colletet. Je suis heureux de lui apprendre que cette Marie Soyer était une des belles-mères de G. Colletet, comme l'indique le titre d'une de ses épigrammes ainsi rapporté par Tallemant des Réaux : *Rencontre de l'amour et de ma chère et belle Claudine le Nain*[1], *fille de Marie Soyer.*

1. M. J. assure qu'il faut lire et écrire Le Hain et non Le Nain. Le Nain serait, dans

Dans l'article sur Concino Concini et sur Leonora Dori Galigaï (p. 415), M. J. aurait pu introduire le *fac-simile* des signatures du maréchal et de la maréchale d'Ancre, s'il avait eu l'occasion de feuilleter, à la Bibliothèque impériale (fonds français, n° 6379), les volumes consacrés à la correspondance du cardinal de Sourdis.

« Un valet de Sanson souffleta la tête sanglante de la victime (Charlotte » Corday), qui rougit, dit-on, de cet odieux attouchement » (p. 427). Je laisse M. le docteur Joulin répondre à cette assertion : « Le fait si souvent cité et » relatif à Charlotte Corday, dont la face rougit d'indignation sous le soufflet du » bourreau, est un conte, et ceux qui l'ont imaginé ignoraient que la rougeur de » la face causée par une émotion se trouve sous la dépendance de l'action des » nerfs *vasculo-moteurs*, qui sont détruits par la section du cou. Le phénomène est » donc physiologiquement impossible... » (*Causeries du docteur*, 1866, p. 227). — « On sait que Mlle de Corday était arrière-petite-nièce du grand Corneille. » Non, mais son arrière-petite-fille, comme le rappelait dernièrement M. L. de La Sicotière (*Revue des questions historiques*, 1er janvier 1867, p. 226).

« Guillaume de Cazenove, vice-amiral de France pendant le règne de » Louis XI, sous le nom de Coullon, Coulomp ou Colomb, est resté inconnu au » père Anselme et à tous les auteurs de *Biographies* » (p. 439). Il est resté si peu inconnu au père Anselme que ce généalogiste nous apprend qu'il était un cadet de la maison de Cazenove, de Gascogne (tome VII, à l'article des *Amiraux*), et nous donne ailleurs (articles divers) de nombreux détails sur sa femme, ses enfants et ses petits-enfants.

M. J. (p. 494) dit qu'il a vainement interrogé les comptes de Louis XI au sujet d'achats des images en plomb de la Vierge et des saints que ce roi portait à son bonnet. Il aurait bien fait d'ajouter que seul un historien de peu d'autorité, Claude de Seissel, nous parle de ce chapeau de Louis XI tout couvert d'images, la plupart de plomb et d'étain, qu'il baisait à tout propos. Ce légendaire chapeau me semble devoir aller rejoindre les prétendues cages de fer inventées par Louis XI, et qui n'existaient que trop avant lui, puisque, sous le règne précédent, Jeanne d'Arc fut enfermée, à Rouen, dans une prison de ce genre.

« Le *Dictionnaire* de Bouillet le fait mourir (Daniel Heinsius) en 1655; c'est » là une erreur assez considérable. Je ne connais point la date précise de la » mort de ce poète et commentateur hollandais, mais, en 1663, il était bien » vivant » (p. 675). M. J., dans son acharnement contre le *Dictionnaire* de M. Bouillet, ne confond-il pas avec Daniel Heinsius, mort, d'après tous les biographes, en février 1655 (le 25 ou le 28), son fils Nicolas qui hérita de son talent pour la poésie et pour la critique, et qui avait d'autant plus de droits aux libéralités de Louis XIV, qu'il n'était pas seulement un érudit de grande réputation, mais encore un diplomate qui pouvait lui être utile? Voltaire (*Siècle de Louis XIV*, chapitre XXV) signale, parmi les savants étrangers récompensés par

---

ce cas, une faute d'impression qui aurait fait fortune, car on la retrouve partout, même dans le Tallemant des Réaux de M. P. Paris.

le grand roi, un *résident hollandais en Suède*. Or, précisément en 1663, c'était le fils de Daniel Heinsius qui représentait, depuis 1661, la Hollande à la cour de la reine Christine. Les reproches adressés par M. J. à l'*erreur assez considérable* de M. Bouillet se retournent donc contre sa propre erreur.

Pour le baron de La Garde, dit le capitaine Paulin, M. J. aurait pu citer, outre les deux quittances trouvées par lui aux Archives de la Marine (p. 725), diverses lettres de ce général des galères à Charles IX, à Catherine de Médicis, etc., lettres qui faisaient partie de l'ancienne collection Harlay-Saint-Germain, aujourd'hui fondue dans le fonds français. M. Charrière (*Négociations dans le Levant*) a eu l'occasion de citer d'autres lettres du baron de La Garde.

« Les biographes ont négligé P. de Marca, qui fut cependant un homme re-
» marquable dans l'Église de France » (p. 834). Il ne me semble pas que les biographes aient autant négligé Marca que M. J. veut bien le dire. L'abbé de Faget plaça une notice fort étendue sur sa vie et sur ses écrits au-devant d'un recueil des dissertations de son savant cousin (1668, in-4°). Déjà, en 1663, Baluze avait publié un opuscule spécial sur le même sujet (*De vita, rebus gestis, moribus et scriptis illustrissimi viri Petri de Marca*, in-8°). Bayle a consacré un intéressant article à celui qu'il appelle « l'un des plus illustres ornements de
» l'église gallicane. » Enfin, pour ne mentionner ni la notice de Perrault, ni celle d'Ellies Dupin, ni celle du père Niceron, je rappellerai que, de nos jours, M. Bascle de Lagrèze en a publié une très-ample et très-exacte en tête des *Antiquités du Béarn* (1846, in-8°), ouvrage inédit de Marca. — M. J. indique une lettre de Marca conservée aux Archives de la Guerre. Cette indication d'une seule lettre de Marca paraîtra singulière à ceux qui savent que les lettres du même prélat, éparses dans diverses collections de la Bibliothèque impériale, s'élèvent à plusieurs centaines.

M. J., qui dit (p. 458) d'une petite erreur de date qu'elle ne vaut guère la peine d'être relevée, mais qui la relève pourtant, parce qu'il a le *besoin de l'exactitude*, ne trouvera pas mauvais que je le blâme un peu d'avoir fait asseoir, en 1633 (p. 851), sur le siége archi-épiscopal de Toulouse Henri de Sourdis qui, après avoir été évêque de Maillezais (1623-1629), était à cette époque archevêque de Bordeaux et ne fut jamais archevêque de Toulouse.

L'auteur du *Dictionnaire critique* n'a pas connu la véritable date de la naissance d'Antoine Malvin de Montazet, archevêque de Lyon et membre de l'Académie française. Ce prélat ne naquit pas en 1712 (p. 884), mais le 17 août 1713, d'après un extrait des registres des baptêmes de la paroisse de Quissac, en Agenais, rapporté par d'Hozier dans sa généalogie si bien faite de la famille de Malvin (*Armorial général ou registres de la noblesse de France*, registre 5e, seconde partie, 1764, in-f°).

« Quel était ce petit oiseau de Chypre, hôte de la chambre du roi, et qu'on
» gardait dans une cage d'or ? Je l'ignore » (p. 922). Les *oysellets de Chypre* étaient, dit Le Duchat, « de petites balottes remplies de parfums exquis, et
» qu'on joignait ensemble avec de la gomme pour leur faire prendre la forme
» de certains petits oiseaux, de la peau desquels on les composait, afin de les

» faire crever à propos » (*Ducatiana*, p. 39). Le Duchat cite un ancien inventaire, inséré dans l'*Histoire de Bretagne* de dom Lobineau, et où sont mentionnées deux *cagettes d'argent verrées à mettre oyselets de Chypre*. M. J. a très-bien pu ne pas lire le *Ducatiana*, ainsi que d'autres livres où il aurait trouvé de claires définitions du mot qui l'embarrassait (par exemple, l'*Histoire du petit Jehan de Saintré* et le *Voyaige d'Oultre-Mer en Jherusalem*, par le seigneur de Caumont), mais comment se fait-il qu'il n'ait pas remarqué dans les *comptes* manuscrits ou dans les *comptes de l'argenterie des rois de France* publiés par M. Douet-d'Arcq des expressions comme celles-ci : *Oizellets de Chipre et autres fumigacions, oizellets de Chipre ardans pour parfumer?*[1]

M. J. aurait été à même de fournir à ses lecteurs quelques renseignements de plus sur Ratabon (p. 1042), s'il avait parcouru la collection des lettres écrites au chancelier Seguier (saint Germain français). J'y ai trouvé une curieuse épître du surintendant des bâtiments de Sa Majesté, relative à Benserade et au logement qu'occupait ce poète dans le palais des Tuileries, et j'ai cru devoir la publier à la suite d'une non moins curieuse épître d'Isaac de Benserade extraite de la même collection (*Bulletin du Bouquiniste* du 1er août 1866). Disons-le en passant, M. J., qui a tiré un si bon parti des lettres adressées à Colbert, n'aurait pas eu une mine beaucoup moins féconde à exploiter, s'il avait songé à se servir des lettres adressées à Seguier[2].

« Tous les biographes de Madame de Sévigné, le baron Walckenaër excepté, » s'accordent à dire qu'elle naquit, en Bourgogne, le 5 février 1627 » (p. 1129). M. J. aurait bien dû ajouter au nom de M. Walckenaër celui de M. Paul Mesnard, l'auteur de l'excellente notice biographique qui est en tête des *Lettres de Madame de Sévigné* (édition Monmerqué, dans les *Grands écrivains de la France*, p. 1-344, 1862).

« Bouillet fait mourir Tourreil en 1715 ; il mourut en 1714. Il dit : il finit » par être membre de l'Académie des inscriptions. Moreri l'avait dit avant » Bouillet et s'était trompé » (p. 1192). C'est M. J. qui se trompe. Jacques de Tourreil ne fut pas seulement membre de l'Académie française, il fut aussi membre de l'Académie des inscriptions où il succéda, en 1691, à Rainssant, et où sa place est maintenant occupée par M. Guizot.

T. DE L.

---

1. A la page 996, M. J. demande quel oiseau était nommé poule d'Inde en 1490. — Je n'hésite pas à répondre que c'était la pintade.

2. Sur le graveur Warin et sur sa famille, et surtout sur un de ses fils, M. J. devra, dans sa prochaine édition, citer d'importantes pages des *Archives de la Bastille* de M. F. Ravaisson (p. 263-273). Je lui recommande aussi un tout petit document des *Armoires* de Baluze (t. cccLxvij, p. 39) relatif à la gravure du sceau destiné à la Chambre des Grands-Jours de Clermont (15 septembre 1665), gravure qui valut à l'habile artiste la somme de quinze cents livres. M. Chéruel a oublié d'annexer cette pièce à toutes celles qui forment l'*Appendice* de son édition des *Mémoires de Fléchier sur les grands jours d'Auvergne* (1862).

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

LIVRES ANCIENS

RELATIFS A L'ARCHÉOLOGIE ET A LA NUMISMATIQUE,

Qui se trouvent à la librairie A. FRANCK, 67, *rue Richelieu.*

Catalogue des médailles existant dans la monnaie royale des monnaies. Paris, 1817. In-8° cart. avec un suppl. manuscr. 2 fr. 50

—— d'une collection de monnaies de la baronne v. Brakell. Amsterdam, 1829. In-8° demi-rel. en hollandais. 2 fr. 50

—— d'une collection de monnaies et médailles d'or et d'argent de Liefhebber à Saint-Pétersbourg. Amsterdam, 1828. In-8° demi-rel. Le titre monté, en hollandais. 2 fr.

—— of the Greek and Etruscan Vases in the British Museum. London, 1851. Vol. I. In-8°, cart. en t. pl. 7 fr. 50

—— numismatum tam Græcorum quam Romanorum ex omni ære et maximam partem rarissimorum. Gottingæ, 1754. In-8° br. 2 fr.

—— librorum præstantiss., continens auctores classicos gr. et lat., opera numismatica, etc. Viennæ, 1829. In-8°, demi-rel. avec prix. 2 fr.

Catalog des von Seufferheldischen Münz-Cabinets. Nürnberg, 1785. In-12, demi-v. avec prix. 7 fr. 50

Cattaneo (G.). Equejade. Monumento antico di bronzo consid. ne' suoi rapporti coll' antichita figurata. Milano, 1819. In-4° cart. Pap. vél. 12 fr.

Cavedoni (C.). Annotazioni al Corpus Inscriptionum Græcarum, che si publica dalla R. Accademia di Berlino. Modena, 1848. In-8° br. 5 fr.

—— Dichiarazione degli antichi marmi Modenesi con le notizie di Modena al tempo dei Romani. Modena, 1828. In-8° br. pl. 10 fr.

—— L'era de' Martiri o sia di Diocleziano. Modena, 1848. In-8° br. 2 fr.

—— Ragguaglio critico dei monumenti delle arti cristiane primitive. Modena, 1849. In-8° br. 3 fr.

—— Ricerche critiche intorno all' origine e ragione della forma odierna del Sacro Pallio Ecclesiastico. Modena, 1856. In-8° br. 1 fr.

—— Spicilegio numismatico o sia osservazioni sopra le monete antiche di citta popoli e re. Modena, 1838. In-8° br. 8 fr.

Caylus, Recueil d'Antiquités égyptiennes, étrusques, grecques et romaines. Paris, 1761. 7 vol. in-4°. fig. bas. 120 fr.

Chartarii (V.). Imagines Deorum qui ab antiquis colebantur 88 tab. repres. una c. earum declaratione et historia. Francof., 1687. In-4° vél. 8 fr.

—— Theatrum Ethnico-idololatricum politico-hist. Ethnicorum idololatrias simulacra, templa, sacrificia et Deos, etc. ed P. Hachemberg. Mogunt. 1699. In-4° v. pl, 2 fr. 50

Chifflettii (Cl.). De Numismate antiquo. Acc. Erycii Puteani Pecuniæ Rom. ratio; ejusd. Chifflettii de Ammiani Marcellini vita et libris. Lovan. 1628. In-12 vél. 1 fr. 50

—— (J. J.). Anastasis Childerici I. Francorum Regis s. Thesaurus sepulchralis Tornaci Nerviorum effossus et comm. ill. Antverp. 1655. In-4° vél. pl. 8 fr. 50

—— Le même. v. 8 fr.

Chishull (E.). Antiquitates Asiaticæ Christianam ærum antecedentes ex primariis monumentis Græcis descriptæ, Latine versæ, notisque et commentariis illustratæ. Londini, 1728. F. demi-rel. non rogné. 10 fr.

Ciacconius (P.). De triclinio. Acc. T. Ursini Appendix et H. Mercurialis, De accubitus in cœna antiquorum origine. Amstelædami, 1689. In-32 vél. pl. 2 fr. 50

Cimeliotheca musei nationalis Hungariis sive catalogus historico-criticus antiquitatum, raritatum, etc. Budæ, 1825. In-4° demi-v. portr. 5 fr.

Clavier, Mémoires sur les oracles des anciens. Paris, 1818. In-8° br. 1 fr. 75

Colleccion de retratos de los reyes de Espana desde Felipe II. hasta Carlos III., y desenos de todas las manedas acunados en los respectivos reinados des Felipe III, hasta Carlos III., en varias provincias y ciudades de Espana y America, etc. Madrid, 1817. In-4° v. fig. et portr. 40 fr.

Combrouse (G.). Choix de monnaies et médailles des rois Capétiens, Valois et Bourbons composant la suite iconographique de M. G. Combrouse. Paris, 1845. In-4°, demi-v. 25 fr.

—— Décaméron numismatique. Paris, 1844. In-4°, demi-rel. v. (Avec lettre et dédicace de l'auteur). 100 fr.

—— Le même, br. 85 fr.

Corsini (E.). Dissertationes IV. agonisticæ quibus Olympiorum, Pythiorum, Nemeorum, atque Isthmiorum tempus inquiritur ac demonstratur. Acc. Hieronicarum catalogus. Florentiæ, 1747. In-4° vél. 3 fr. 50

—— Inscriptiones Atticæ nunc primum ex Maffei schedis editæ lat. interpr. brevibusq. observationib. ill. Florent., 1752. In-4° br. 7 fr.

Cousinery (E.). Essai historique et critique sur les monnaies d'argent de la ligue Achéenne. Paris, 1825. In-4° br. pl. Pr. f. 12 fr. 6 fr.

Creuzer (F.). Dionysius sive commentationes Academicæ de rerum Bacchicarum Orphicarumque originibus et caussis. Heidelbergæ, 1809. Vol. I. (seul publ.) en 2 part. In-4°, demi-v. pl. Pr. f. 26 fr. 75 c. 12 fr.

—— Le même, pap. vél. 15 fr.

—— Abriss der Rœmischen Antiquitæten. Leipzig, 1824. In-8° br. Pr. f. 9 fr. 75 c. 3 fr.

—— Zur Gallerie der alten Dramatiker. Auswahl unedirter griechischer Tongefæsse. Heidelberg, 1839. In-8° br. Pr. f. 8 fr. — Avec signature de l'auteur. 5 fr.

Cumberland (G.). Outlines from the Antients exhibiting their principles of composition in figures and Basso-Relievos, etc. London, 1829. In-4° demi-v. pl. Pr. f. 50 fr. 10 fr.

Cuperi (G.). Harpocrates sive explicatio imagunculæ argenteæ perantique. Ejusdem Monumenta antiqua inedita. Acc. Stephani le Moine epistola de Melanophoris. Trajecti ad Rhenum, 1687. In-4° vél. 3 fr. 50

Dale (A. van). Dissertationes IX. antiquitatibus, quiis et marmoribus cum Romanis tum potissimum Græcis, illustrandis inservientes. Cum figuris æneis. Amstelodami, 1743. In-4° cart. 8 fr.

Danet (P.). Dictionarium antiquitatum romanarum et græcarum in usum Delphini. Amstelodami, 1701. In-4° vél. 5 fr.

Daniele (F.). Monete antiche di Capua. Napoli, 1802. In-4°, demi-rel. pl. 10 fr.

Dempsteri (Th.). De Etruria regali libri VII. cur. Th. Coke. Florentiæ, 1723. 2 vol. F. br. portr. de Cosme III, et pl. Brunet 36 fr. 22 fr.

Denkschriften des germanischen Nationalmuseums. 1. Band Zweite Abtheilung. Kunst-und Alterthums-Sammlungen. Nürnberg, 1856. In-8° br. Pr. f. 10 fr. 75 c. 5 fr.

Description d'un Camée antique du cabinet Farnèse conservé autrefois dans le trésor royal à Capo di Monte. St-Pétersbourg, 1810. In-8° br. pl. 3 fr.

—— d'un Camée du Cabinet des pierres gravées de Sa Majesté Impériale l'empereur de toutes les Russies. St-Pétersbourg, 1810 In-8° br. pl. 3 fr.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

N° 20 Deuxième année 18 Mai 1867

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE
MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS, H. ZOTENBERG.

Prix d'abonnement :

Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
67, RUE RICHELIEU, 67

ANNONCES

En vente à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

L. BENLŒW De la Naissance et de la Fin des Littératures. In-8°. 1 fr. 50

REMY BELLEAU Œuvres complètes. Nouvelle édition publiée d'après les textes primitifs avec variantes et notes par A. Gouverneur. 3 vol. in-8°.

Papier vergé de Hollande, tiré à 130 exemplaires. 45 fr.
— vélin, tiré à 10 exemplaires. 60 fr.
— de couleur, tiré à 2 exemplaires. 70 fr.

En vente à la Librairie Française et Étrangère, 25, rue Royale-Saint-Honoré.

F. MONNIER L'Instruction populaire en Allemagne, en Suisse et dans les pays scandinaves. 1re partie : Allemagne. 1 vol. in-8°. 7 fr. 50

En vente à la librairie GUILLAUMIN et Ce, 14, rue Richelieu.

H. BAUDRILLART Éléments d'économie rurale, industrielle, commerciale. 1 vol. in-18 jésus. 3 fr. 50

J. E. HORN L'Économie politique avant les physiocrates. 1 vol. in-8°. 6 fr.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. Franck tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Argovia. Jahresschrift der historischen Gesellschaft des Kantons Aargau durch E. L. Rochholz u. K. Schrœter. 5. Bd. Jahrg. 1866. Beigabe 3 (lith.). Bildtaf. u. 1 (lith.). Karte von Unter-Lunkhofen (in Tondr.). Gr. in-8° (xxxj-367 p.). Aarau (Sauerlænder). 8 fr.

Becker (H.). Lebensbild der Propheten Jesaia. In-4° (38 p.). Gœttingen (Vandenhœck et Ruprecht). 1 fr. 35

Campe (V.). De Pugna Marathonia. In-8° (76 p.). Greifswald (Greiffenberg, Gruss). 1 fr. 35

Caro (E.). Gœthe-Studien. Aus d. Franz. v. J. Germak. In-8° (151 p.). Przemysl (Jelen). 2 fr. 70

Cellini (B.). Abhandlungen üb. die Goldschmiedekunst u. die Sculptur. Uebersetz u. verglichen m. den Parallelstellen aus Theophilus divers. artium Schedula v. J. Brinckmann (vj-193 p.). Leipzig (Seemann). 4 fr.

Classiker (deutsche) d. Mittelalters. Mit Wort u. Sacherklærgn. Hrsg. v. F. Pfeiffer. 4. Bd. In-8°. Leipzig (Brockhaus). 4 fr.

Inhalt : Hartmann v. Aue. Hrsg. v. F. Bech. 1. Thl. Erec der Wunderaere (xx-352 p.).

Ebeling (F.-W.). Mosaik. Kleine Schriften zur Geschichte u. Litteratur. In-8° (xvj-370 p.). Leipzig (Purfürst). 8 fr.

Elze (K.). Der englische Hexameter. Eine Abhandlg. In-4° (40 p.). Dessau (Aue). 1 fr. 35

Fuchs (J.). De pugna Nordlingensi d. d. 27. sept. — 6. sept. a 1634. In-8° (46 p.). Halis Saxonum. Berlin (Calvary et C°). 1 fr. 10

Fuisting (W.). Morphologie od. Formenlehre der griechischen Sprache zurückgeführt auf die indogermanische Ursprache, f. Gymnasien bearb. In-8° (61 p. et 5 pl.). Münster (Theissing). 2 fr.

Gallerie d. Grafen v. Schœnborn-Wiesentheid zu Pommersfelden in Bayern. 53. Blatt, nach den Orig.-Gemælden photog. 32. München (Bruckmann). In carton. 56 fr.

Geschichtsfreund, der. Beitræge zur vaterlænd. Geschichte, hrsg. v. mehreren Freunden derselben, 2. Jahrg. 1867, 12 Nrn. In-8°. Brixen (Theolog. Berl.-Anst.). 4 fr.

Glasson (E.). Etude sur Gaius et le *Jus respondendi*. In-8°, 112 pages. Paris (lib. Durand et Pedone-Lauriel).

Gœthe's Briefe an Leipziger Freunde. Hrsg. v. O. Jahn. 2. verm. Aufl. Mit 3 lith. Bildnissen. In-8° (v-444 p.). Leipzig (Breitkopf et Hærtel). 8 fr.

Græbner (R.). De organis veterum hydraulicis. In-8° (43 p. et 1 pl.). Berlin (Calvary et C°). 1 fr. 35

Grimm (H.). Rede auf Schinkel. In-8° (32 p.). Berlin (Dümmler). 1 fr.

Güthling (C.-E.). De Titi Livii oratione. Caput I, quod est de usu verborum simplicium. In-4° (11 p.). Lauban. Berlin (Calvary et C°). 1 fr. 10

Hahn (W.). Helgi u. Sigrun. 12 Lieder german. Heldensage. Nebst e. Abhandlg. üb. die Helgi-Lieder der Edda. In-8° (xvj-116 p.). Berlin (Schrœder). 2 fr. 70

Haupt (M.). De Emendatione Frontonis. In-4° (11 p.). Berlin (Calvary et C°). 1 fr. 10

Henry (E.). La Réforme et la Ligue en Champagne et à Reims. In-8°, 485 p. Saint-Nicolas (Trenel).

Jacoby (D.). De Leibnitii Studiis Aristotelicis. Additum est Leibnitii ineditum. In-8° (84 p.). Berlin (Calvary et C°). 2 fr. 15

Jahn (O.). W. A. Mozart. 2., durchaus umgearb. Aufl. (In 2 Thln). 1. Thl. Mit 3 Bildnissen (in Stahlst.) u. 4 Festes. In-8° (xxxv-750 p.). Berlin (G. Reimer). 18 fr. 70

Kern (F.). Symbolæ criticæ ad libellum

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 20 — 18 Mai — 1867

Sommaire : 95. PALGRAVE, Voyage en Arabie. — 96. MALTE-BRUN, Histoire de Marcoussis. — 97. Martin Hylacomylus Waltzemüller. — 98. GUARDIA, Antonio Perez. — 99. DE NOAILLES, Henri de Valois et la Pologne en 1572.

95. — **William Gifford Palgrave**, une Année de voyage dans l'Arabie centrale (1862-1863), ouvrage traduit de l'anglais... par Émile JONVEAUX et accompagné d'une carte et de quatre plans. Paris, Hachette, 1866. 2 vol. in-8°, xvj-346, 429 pages. — Prix : 15 fr.

C'est avec regret que nous fermons ce livre plein de charme et d'intéressantes révélations. Quoique les voyageurs anglais nous aient habitués depuis longtemps à ces récits vivants, simples et naturels de leurs explorations géographiques, il faut dire que l'ouvrage de M. Palgrave possède à un degré remarquable toutes les qualités des publications de ce genre et que son rapide succès dans toute l'Europe est pleinement mérité. Voilà pour le côté littéraire. En ce qui concerne l'importance scientifique de cette relation de voyage, on doit savoir d'abord que M. Palgrave est le premier Européen qui ait pénétré dans le cœur de la Péninsule arabique, la traversant dans toute sa longueur et en rapportant une image, fidèle dans ses traits principaux, de la conformation topographique de cette contrée, fermée jusqu'à présent à nos investigations. Nous connaissions à la vérité les noms et la situation respective des provinces et des villes que M. P. a visitées; mais ce que le voyageur nous a appris, c'est que ces pays, entourés d'un désert brûlant, sont composés de territoires fertiles, qu'ils renferment des états puissants, destinés à jouer un rôle dans l'histoire, des populations nombreuses et une civilisation capable de développement. L'auteur déclare que c'est principalement l'étude de l'homme qu'il s'était proposée comme but de sa périlleuse expédition, et à ce point de vue la relation de M. P. renferme en effet une foule d'informations précieuses. On s'était habitué à regarder les habitants de la côte de l'Arabie, de la Syrie et ceux de l'Égypte et de l'Afrique comme les véritables représentants de la famille arabe, leurs mœurs comme celles de toute la race; on voyait dans les Bédouins sauvages le type le plus pur de la race sémitique en général, — M. P. a détruit ces appréciations erronées, et voilà le résultat le plus considérable de son voyage. Il donne en outre des notions précises sur l'histoire récente du wahabisme et l'évolution de cette doctrine; il nous montre l'influence fâcheuse qu'a exercée sur les caractères l'introduction d'un dogme stérile et exagéré dans une religion qui renfermait déjà un grand nombre de germes contraires aux lois naturelles; et d'autre part, M. P. fait ressortir combien peu cette nouvelle doctrine imposée par la force est capable d'enrayer la marche régulière des facultés humaines, même dans cette contrée.

Nous ne pouvons que mentionner les récits d'accidents personnels au voyageur, de ses relations avec les habitants, ses dissertations sur la configuration du sol de la Péninsule, la nature du climat, etc. Nous ne voulons insister que sur deux points qui nous intéressent particulièrement, ainsi que nos lecteurs, ce sont les observations ethnographiques et linguistiques de M. Palgrave.

L'auteur revient en maint endroit sur la distinction qu'il croit pouvoir établir entre les deux classes de la population arabe, les Arabes nomades et les Arabes des villes. L'une et l'autre appartiennent à la même nationalité, mais l'énorme différence qu'a établie entre elles l'influence prolongée d'un genre de vie tout différent, en fait presque deux branches séparées d'une même race. Il nous fait voir la grande supériorité morale et même physique de l'habitant des villes sur le Bédouin, et proclame bien hautement la noblesse du caractère des Arabes sédentaires, en les comparant aux premières races du globe.

Tout en tenant compte de l'exagération de l'enthousiasme, nous croyons cette observation très-importante; car elle nous donne la clef d'un fait difficile à saisir de l'histoire ancienne, savoir le développement qu'avait pris la civilisation des grands états sémitiques de l'antiquité.

Outre cette distinction, il n'a pas non plus échappé au voyageur que la race qui couvre le vaste territoire de l'Arabie forme deux grandes familles séparées par leur origine, la famille cahtanide et la famille ismaëlite (t. I, p. 310; t. II; p. 57 et suiv.). C'est à la première qu'il faut rattacher les habitants de l'Yémen ou les Himyarites. Il a observé quelques traits caractéristiques qui déterminent les différences qui existent entre elles, et il a bien vu que la branche méridionale se rapprochait du type africain. Tout cela est conforme à ce que nous avaient appris l'histoire et la linguistique. L'auteur est moins heureux dans ses autres appréciations ethnographiques. A propos d'un genre de poésie, en usage dans le sud-est, et appelé *nabtî*, M. P. cherche à démontrer (t. II, p. 212 et suiv.) que la désignation des Nabatéens comprenait chez les auteurs arabes non-seulement les vrais Nabatéens de l'Irâq, mais qu'elle fut étendue aux nations d'origine babylonienne et assyrienne, et en général à toutes celles dont les coutumes étaient à peu près semblables. C'est là un fait tout à fait certain, attesté par une foule de passages des littératures ancienne et orientale (voy. Renan, *Histoire des langues sémitiques*, 3e édit. p. 236 et suiv.). Mais lorsque bientôt après, l'auteur, par la raison que l'Oman et le Hasa, au temps de Mahomet, furent le centre du culte des astres, prétend rattacher les habitants de ces contrées aux vrais Nabatéens de la Babylonie, il dépasse, à notre avis, les limites permises de l'hypothèse. Il en est de même de son opinion sur la prétendue origine africaine des Himyarites (II, 285), etc. Nous relevons ces points pour montrer que là où le voyageur rapporte autre chose que les faits observés par lui-même, le lecteur doit se tenir en garde.

M. P. fait ressortir, après le regrettable Wallin et tant d'autres, que ce phénomène a frappés, l'extrême pureté du langage parlé par les Arabes du centre de la Péninsule. Les formes grammaticales si riches en arabe, n'ont

pas varié depuis le temps de Mahomet et peut-être même depuis les temps les plus reculés. La pureté de la race arabe, son isolement, l'uniformité de sa vie et l'absence de classes différentes dans la société, peuvent jusqu'à un certain point expliquer la fixité du langage. Cependant ce fait n'en est pas moins digne d'être approfondi par tous les voyageurs. M. P. nous apprend que les provinces où l'on conserve encore aujourd'hui dans toute sa pureté la langue du Prophète, sont le Djebel-Schomer, le Kasim, le Sedeyr, le Woschem et le nord de l'Ared; et encore ici il fait remarquer que ce ne sont pas exclusivement les Bédouins qui doivent être regardés comme les dépositaires de ce trésor.

H. Z.

---

96. — **Histoire de Marcoussis**, de ses Seigneurs et de son Monastère, par V. A. Malte-Brun. Paris, Aug. Aubry, 1867. Petit in-8°, xij-418 pages et 3 planches.

Le nom du château de Marcoussis apparaît à presque toutes les époques de notre histoire, aux plus sombres comme aux plus brillantes, depuis le commencement du xve siècle jusqu'au milieu du xviie. Le souvenir de cet édifice se rattache à celui de plusieurs personnages célèbres par leur éclatante fortune et aussi par leurs intrigues et leurs malheurs, tels que Jean de Montagu et François de Balsac d'Entragues. La vallée où il s'élevait servit d'asile à Jean Gerson et de rendez-vous de chasse à la plupart de nos souverains, depuis Louis XI jusqu'à Louis XVI. On ne doit donc pas s'étonner que l'histoire de ce canton ait attiré, il y a déjà plus de deux siècles, l'attention d'un anonyme, que l'on croit avoir été Perron de Langres, précepteur du fils du comte d'Entragues, à ce que dit Weiss [1], et qui, d'après Leclerc [2], mourut en 1696, dans sa quatre-vingt-onzième année. Ce savant n'a publié qu'une faible portion du travail qu'il avait entrepris, et encore son opuscule, tiré à vingt-sept exemplaires seulement, est-il devenu d'une rareté extrême. Il faut donc applaudir à l'idée qu'a conçue un docte géographe, de reprendre et de compléter la tâche laissée interrompue par l'érudit du xviie siècle. M. Malte-Brun s'est livré dans ce but à de longues et consciencieuses recherches, dont il nous offre le résultat dans un beau volume, tiré à 310 exemplaires seulement et imprimé aux dépens de l'auteur, par Thunot. L'ouvrage que nous annonçons se recommande par d'autres mérites que celui d'une somptueuse exécution typographique. On y voit retracée, dans une suite de chapitres intéressants, l'histoire du fondateur du château et du monastère de Marcoussis, Jean de Montagu, et de ses successeurs dans la possession de ce riche domaine, jusqu'au moment où la révolution de 1789 vint disperser les religieux et anéantir leur asile. Quant au manoir à l'ombre duquel s'était élevé le couvent des Célestins, il fut pillé et dévasté, mais il ne disparut qu'au commencement de ce siècle, à l'exception encore d'une de ses tours, celle dite des oubliettes.

---

1. *Biographie universelle* de Michaud, t. LXXVI, p. 497.
2. *Apud* Bayle, *Dictionnaire historique et critique*, édition Beuchot, t. X, p. 492, note *.

Parmi les épisodes les plus attachants du livre de M. M.-B., on remarquera surtout le récit de la puissance et de la fin tragique de Jean de Montagu [1], celui de la vie de l'amiral Louis Malet de Graville et de ses démêlés avec sa troisième fille, Anne, et son gendre, Pierre de Balsac. On lira aussi avec intérêt les détails relatifs à François de Balsac, à sa seconde femme, Marie Touchet, à leurs deux filles, dont l'ainée, Henriette, fut la célèbre marquise de Verneuil, maîtresse de Henri IV, comme sa mère l'avait été de Charles IX; et, enfin, quelques pages concernant la captivité du grand Condé dans le château de Marcoussis, en l'année 1650 (p. 181-187). Un trait qui nous paraît surtout digne d'être cité, c'est celui-ci, qui fait le plus grand honneur à la mémoire d'un des plus célèbres seigneurs de Marcoussis :

« L'amiral de Graville, sur la fin de ses jours, ne quittait plus le château de » Marcoussis : il y était aimé et vénéré de tous à cause de ses bienfaits. Il avait » prêté au roi Louis XII 80,000 livres, somme très-considérable pour le temps » et représentant environ 320,000 francs de notre monnaie, pour laquelle cer- » tains domaines et des seigneuries (Melun, Corbeil, Dourdan, etc., etc.) lui » avaient été hypothéqués; dans son testament, et par un codicille en date du » 22 mai 1513, il déclara qu'il ne voulait pas que cette somme fût restituée à » ses enfants, et ordonna que les terres et rentes qu'il tenait du roi pour l'enga- » gement de ce prêt lui fussent rendues, « suppliant très-humblement Sa Majesté » qu'il lui plût de décharger de pareille somme les bailliages les plus foulés de son » royaume, son désir étant que ce legs fût employé au soulagement du peuple, » en considération de ce qu'il avait reçu quantité de bienfaits remarquables et

1. Pour cette partie de son ouvrage, M. M.-B. a profité d'un travail spécial de M. Lucien Merlet, publié dans la *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, t. III de la 3e série, ou n° de janvier-février 1852, et non 1850, comme il est dit, par une erreur typographique, dans l'*Histoire de Marcoussis* (p. 401). Le millésime exact est donné ailleurs (p. 33, note), mais sans indication de la série du recueil où le travail a paru. M. M.-B., et avant lui M. Merlet, auraient pu trouver des renseignements curieux sur la mort de Jean de Montagu dans une notice d'Ameilhon sur un ancien manuscrit de la bibliothèque de la ville de Paris, actuellement conservé dans la bibliothèque de l'Institut (*Notices et extraits des mss.*, t. V, p. 617-619). — M. Malte-Brun a reproduit textuellement (p. 39) une assez singulière erreur de M. Merlet, relativement à la principale cloche de l'église métropolitaine de Paris. Le biographe de Jean de Montagu dit que cette cloche, originairement donnée à Notre-Dame de Paris par le fondateur du château de Marcoussis, fut refondue en 1681, aux dépens d'un chapelain de cette église, nommé Emmanuel, comme le témoigne cette inscription : « Vocor a capitulo Parisiensi Xua, prius Jacquelina Joannis de Monte-Acuto comitis donum... nunc Emmanuele duplo aucta » (*Bibl. de l'Ecole des Chartes, loc. laud.*, p. 272, n. 2). Le mot *Xua*, dépourvu de toute signification, m'avait d'abord paru pouvoir être lu Xna pour Christina; mais après avoir vu la même inscription rapportée plus exactement dans divers autres ouvrages, notamment dans le *Menagiana* (édit. de 1715, t. III, p. 138), je me suis convaincu que le mot en question n'était qu'une mauvaise leçon pour *Quæ*. Quant au mot Emmanuele, il ne vient qu'après *nunc duplo aucta*, et sous la forme Emmanuel, comme le premier des noms donnés à la cloche lors de son second baptême. M. Merlet n'ayant pas cité son autorité, j'ignore où il a pris la leçon qu'il donne et ce qu'il dit du chanoine Emmanuel, qui n'a peut-être dû l'existence qu'à une inscription mal transcrite. Cf. la *Description historique des curiosités de l'église de Paris*, par M. C. P. G. (Gueffier), Paris, C. P. Gueffier, 1763, in-12, p. 38; et la *Descript. hist. de la basilique métropolitaine de Paris*, par Gilbert, Paris, A. Leclère, 1821, in-8°, p. 146.

» plusieurs dons magnifiques des rois ses maîtres, pour lesquels le public avait » pu être grevé et surchargé notablement. »

Dans les pièces justificatives de son livre (nº VII, p. 336 et suivantes), M. M.-B. a donné une notice des poésies d'Anne de Graville, fille cadette du seigneur dont il vient d'être question, et principalement du poème d'Arcite et Palamon, imité de la Théséide de Boccace, d'après une vieille traduction en prose, et dédié à la reine Claude, femme de François Ier. C'est sans doute par un *lapsus calami* qu'à l'avant-dernière ligne de la page 340 et à la ligne 12 de la page suivante, on lit le nom de la belle Arcita, au lieu de celui d'Emilia. M. M.-B. n'a pas omis de mentionner le goût d'Anne de Graville pour les livres, goût dont elle avait hérité de son père et qu'elle transmit à sa fille Jeanne, mariée à Claude d'Urfé [1].

Nous avons signalé la belle exécution typographique de l'histoire de Marcoussis, qui en fait un ouvrage digne des bibliothèques les plus élégantes. On peut seulement regretter que ce volume présente quelques erreurs, la plupart faciles à corriger, ou qui ne sont, à vrai dire, que des fautes d'impression. C'est ainsi que dans le court dialogue du prévôt de Paris, Pierre des Essarts, avec Jean de Montagu, on a imprimé *vous comparerez* (vous paierez, vous serez puni). La leçon exacte, telle qu'elle est donnée par Monstrelet [2], est *comparrez*. A la page 67, on voit qu'après l'exécution de Jean de Montagu, ses hôtels et maisons de Paris et du faubourg Saint-Marcel devinrent la proie de Louis, duc de Bavière et comte de Hainaut, frère de la reine Isabeau, qui s'y installa le lendemain même de l'exécution. Le vrai nom du comte de Hainaut alors régnant était Guillaume, ainsi qu'on le voit dans Monstrelet [3], et ce prince n'était pas frère de la reine Isabeau, mais beau-frère du duc de Bourgogne, Jean-sans-Peur. — A la page 84 on lit que Jean Malet, IVe du nom et septième sire de Graville, avait fait partie, en 1407, de l'ambassade envoyée en Angleterre pour négocier le mariage d'Élisabeth de France avec Richard II. Mais il doit y avoir ici une erreur de date, car le mariage de Richard II avec Isabelle de France fut conclu en 1396. Deux pages plus loin (p. 86, l. 23) le nom de Jacqueline de la Grange a été substitué par inadvertance à celui de sa fille, Jacqueline de Montagu. — François Ier, avant son avénement au trône, n'avait pas le titre de duc (p. 97), mais seulement celui de comte d'Angoulême, ainsi qu'il est appelé exactement plus loin (p. 103). — A la page 141, le nom de Marie de Médicis a

---

1. On fera bien de rapprocher de la portion de l'ouvrage de M. M.-B. relative à l'amiral de Graville et à sa famille, un chapitre intéressant de M. Le Roux de Lincy, dans sa *Vie de la reine Anne de Bretagne*, Paris, L. Curmer, 1860, in-8°, t. II, p. 114 à 141. L'historien de Marcoussis ne paraît pas avoir eu connaissance de cette belle publication, où il aurait trouvé, entre autres détails curieux, la relation du procès soutenu devant le parlement par Jeanne de Graville contre son second mari, René de Milly, seigneur d'Illiers (*ibid.*, p. 124, 125). M. M.-B. n'a mentionné ce procès que pour dire (p. 109) que l'on n'en connaissait pas les résultats; assertion contredite par les registres du conseil, cités par M. Le Roux de Lincy.

2. *La Chronique d'Enguerran de Monstrelet*, publiée par L. Douët d'Arcq. T. II, p. 43.

3. Edit. déjà citée, t. II, p. 45.

été remplacé fautivement par celui de Catherine. — Dans la note de la page 250 une légère faute d'impression a substitué au nom de de Lessart, ancien ministre de l'intérieur (et des affaires étrangères), le nom plus connu de Delessert. — Enfin, il n'est pas très-exact de dire (p. 226) que la mort de la comtesse d'Esclignac, dans les premiers jours de février 1790, eut lieu au moment où l'assemblée nationale *allait* décréter l'abolition des titres et des priviléges. En effet, ainsi que chacun le sait, cette abolition fut prononcée dans la nuit du 4 août 1789, c'est-à-dire six mois avant l'époque indiquée.

Voilà peut-être des observations bien vétilleuses, nous n'avons pas cru toutefois devoir les supprimer. En premier lieu nous voulions donner à l'historien de Marcoussis la preuve de l'attention soutenue avec laquelle nous avons lu son consciencieux et intéressant ouvrage. Ensuite nous avons pensé que ce livre, en raison même de son tirage très-restreint, pouvant être appelé quelque jour à l'honneur d'une seconde édition, il était bon d'attirer l'attention de l'auteur sur quelques erreurs de détail, qu'il lui sera très-aisé de rectifier.

CH. DEFRÉMERY.

---

97. — **Martin Hylacomylus Waltzemüller,** ses ouvrages et ses collaborateurs. Voyage d'exploration et de découvertes à travers quelques épîtres dédicatoires, préfaces et opuscules en prose et en vers du commencement du XVIe siècle; notes, causeries et digressions bibliographiques et autres, par un Géographe bibliophile. Paris, Challamel aîné, 1867. In-8°, vj-176 pages. (Extrait des *Annales des Voyages*.)

Nous ne croyons pas faire d'indiscrétion en levant le voile transparent dont s'est couvert l'auteur de cet intéressant volume, M. d'Avezac, membre de l'Institut, bien connu par ses travaux géographiques. Il a montré ici qu'il a des titres aussi inattaquables au second qu'au premier des noms qu'il a mis en place du sien sur le titre. Ce livre est une sorte de labyrinthe bibliographique, dont les détours surprennent parfois un peu le lecteur, mais finissent, non sans lui avoir offert maint point de vue piquant, par le conduire à un sommet d'où il embrasse un cercle assez étendu et se rend compte du chemin parcouru. Ringmann (en latin *Philesius*), l'ami de Waltzemüller (Hylacomylus), est à côté de lui le centre auquel se rapportent les recherches en apparence un peu éparpillées de l'auteur. Il paraît difficile qu'on ajoute maintenant grand chose à ce que l'érudit *explorateur* a rapporté de ses *voyages* sur ce curieux groupe de savants, spécialement mathématiciens et géographes, réunis à Saint-Dié sous la protection du duc René II de Lorraine, et dont le rôle dans l'histoire de la science n'est pas à mépriser. M. d'Avezac a tiré de la comparaison ingénieuse des éditions de leurs œuvres, de la lecture de leurs préfaces et dédicaces, de l'examen des figures qui les ornent, etc., des résultats en grande partie nouveaux, et qui donnent à ce coin du vaste domaine bibliographique une physionomie tout autre. Il est impossible de donner même une idée générale de ces résultats, qui consistent nécessairement surtout en redressements de petites erreurs, en éclaircissements de confusions longtemps inaperçues, et qui doivent à leur réunion leur principale valeur. — Nous ne dirons que quelques mots d'un des points qu'a touchés M. d'Avezac.

C'est Waltzemüller qui a créé le nom d'Amérique, dans son livre publié en 1507 à Saint-Dié, *Cosmographiæ Introductio*. Il dit en effet, au 3e feuillet (M. Hylacomylus, p. 38) : *Quarta orbis pars, quam quia Americus invenit* AMERIGEN, *quasi Americi terram, sive* AMERICAM *nuncupare licet*. Et au verso du feuillet XV : *Quam non vides cur quis jure vetet ab Americo inventore, sagacis ingenii viro*. AMERIGEN *quasi Americi terram, sive* AMERICAM *dicendam; cum et Europa et Asia a mulieribus sua sortitæ sint nomina*. On savait cela depuis Humboldt, mais ce que M. d'Avezac nous apprend ici, c'est que quelques années plus tard, en 1513, Waltzemüller mieux informé n'attribuait plus à Américc Vespuce la découverte du nouveau continent, et en faisait, dans la *Tabula terre nove* annexée à son *supplément à la géographie de Ptolémée*, honneur à son vrai inventeur : *Inventa est per Columbum januensem ex mandato regis Castelle*. Mais, comme le remarque l'auteur, « il était » trop tard. Entre l'erreur hâtive et la vérité tard venue, le choix du vulgaire ne » pouvait être douteux; l'erreur, comme toujours (?), demeura consacrée. » — Dans cette même *Cosmographiæ introductio* de 1507, Waltzemüller donnait la traduction de la lettre d'Américc Vespuce sur ses quatre voyages à Lorenzo di Pierfrancisco de' Medici Popolani (d'une branche cadette des Médicis, opposée à la branche aînée), qui avait été faite, comme nous l'apprend M. d'A., par le chanoine Jean Basin de Leudacour, d'après un texte français. Par une falsification fréquente à cette époque, on avait substitué au florentin Lorenzo le duc de Lorraine René comme correspondant du navigateur italien. A ce propos, M. d'A. entre dans les plus curieux détails sur les différentes éditions et traductions de cette lettre. La première édition isolée est en latin; le traducteur se nomme Jocundus, et M. d'A. nous apprend que ce Jocundus est l'architecte et mathématicien Fra Giovanni del Giocondo de Vérone, qui vint à Paris au commencement du XVIe siècle et y construisit le pont Notre-Dame et le Petit-Pont : voilà pourquoi cette édition parut à Paris. Des diverses éditions de cette traduction latine découlent toutes les autres. Une version italienne, due à Ange Trévisan, fut insérée dans un recueil publié en 1504 à Venise par Fracanzio de Montalboddo, mais attribuée, sur la foi d'une étrange méprise de Humboldt, à un bibliophile, Zorzi, qui n'est qu'un des possesseurs de ce recueil. Mais Fracanzio trouva bon de dire que cette version avait pour original, non du latin, comme c'était le fait, mais de l'espagnol, de sorte qu'au lieu de reproduire le : *ex italica in linguam latinam Jocundus interpres hanc epistolam vertit*, il mit : *de spagnola in lengua romana el Jocondo interprete questa epistola ha traducta*. Le traducteur français du recueil, Mathurin du Redouer, dit à la suite : *De langue espagnole en langue romaine le joyeux interpréteur ceste epistre a translatée*. Le traducteur allemand Ruchammer reproduit ces indications, mais la lettre est adressée à « Laurent, fils de Pierre, *médecin* à Florence (*arzte zu Florentia*) » pour *de Medici!* Enfin le moine cistercien Madrugnano, qui retraduisit en latin le recueil italien de Fracanzio, dit qu'Américc Vespuce était au service du roi de Portugal et non de Castille, et substitua sans façon le *portugais* à l'*espagnol*. « Et de graves éru- » dits, dit M. d'A., ont discuté sérieusement de pareilles autorités! »

En voilà assez pour faire voir combien on peut s'instruire dans le nouveau livre de M. d'Avezac; ajoutons qu'il a tout fait pour égayer la promenade du lecteur dans les sentiers étroits et parfois un peu épineux de ce fourré bibliographique. Ξ.

---

98. — **Antonio Perez**, l'Art de gouverner, discours adressé à Philippe III (1598), publié pour la première fois en espagnol et en français, suivi d'une étude sur la Consultation de Melchior Cano à Philippe II (1555), par J. M. Guardia. Paris, Plon, 1867. In-8°, lxxxij-398 pages. — Prix : 8 fr.

Le mémoire étendu que M. Guardia vient de publier et de traduire d'après deux manuscrits, l'un acheté à la vente des livres de M. de Puibusque, l'autre appartenant à la Bibliothèque impériale, a une véritable importance historique; c'est un nouveau et grave document sur les résultats du règne de Philippe II, et sur la triste situation de l'Espagne à la mort de ce monarque. Tel est en effet le véritable caractère de cet écrit, malgré le titre trop général, *El Conocimiento de las Naciones*, que M. Guardia a conservé en le modifiant. Un second titre, qui suit la dédicace, donne une idée beaucoup plus juste de l'ouvrage, et en indique nettement les divisions : « Discours au roi notre maître sur la situation de ses » états et de ses domaines, et sur celle des puissances amies et ennemies, suivi » de réflexions sur la manière de se conduire à l'égard des unes et des autres. » Ce titre est le seul qui se trouve dans deux manuscrits de la Bibliothèque nationale de Madrid, conformes d'ailleurs à ceux de M. Guardia, et dans un autre manuscrit du British Museum, cité par M. le marquis de Pidal [1]. M. Guardia juge lui-même que le premier a été ajouté après coup.

Il en est de même du nom d'Antonio Pérèz, donné seulement par les deux manuscrits de Paris. Après la lecture de la savante introduction de M. Guardia, on ne peut s'empêcher d'être surpris qu'il ait maintenu ce nom en tête de son volume. Lui-même, en effet, par une ingénieuse et solide argumentation, a démontré que ce mémoire est en réalité l'œuvre d'un contemporain d'Antonio Pérèz, d'un remarquable traducteur de Tacite, de don Balthazar Alamos de Barrientos. C'est le nom que donnent les catalogues de la Bibliothèque de Madrid; c'est celui que porte le manuscrit de Londres. D'ailleurs le caractère et la vie de Pérèz s'accordent mal avec un écrit plein de patriotisme et de principes généreux; et le style simple et grave du Discours à Philippe III contraste étrangement avec les hyperboles et les jeux d'esprit si chers à Pérèz. A ces présomptions morales, M. Guardia a voulu joindre des preuves matérielles, et il les a trouvées dans un heureux rapprochement entre le Discours à Philippe III et deux autres écrits. La Bibliothèque impériale possède deux manuscrits d'un opuscule espagnol [2], adressé au duc de Lerma, ministre de Philippe III, et souvent attribué à Antonio Pérèz. L'auteur de ce mémoire, délivré, par le cré-

---

1. *Historia de las altercationes de Aragon en el reinado de Felipe II*, t. III, p. 29-30.
2. *Norte de principes, vireyes, presidentes, consejeros, gobernadores, y advertimientos politicos sobre lo publico y particular de una monarchia*, etc.

dit du puissant ministre, d'une longue captivité, donne à son bienfaiteur des conseils sur le gouvernement. Or cet opuscule n'est guère qu'un abrégé de la dernière partie du Discours à Philippe III; quelques passages en sont textuellement extraits, et l'auteur dit lui-même : « J'ai traité ce sujet avec plus d'étendue » dans un discours que je présentai à S. M. au commencement de son règne, » alors que j'étais abîmé dans le malheur. »

Ce premier point constaté, M. Guardia a recherché la traduction de Tacite de Barrientos. Or, en étudiant deux morceaux qui l'accompagnent, un discours sur l'utilité de l'histoire, et un ensemble de pensées extraites de l'historien latin sous le titre d'aphorismes, M. Guardia a reconnu que l'auteur de l'opuscule a puisé à pleines mains dans le discours sur l'histoire et dans les aphorismes, et que des phrases entières ont été transportées d'un ouvrage dans l'autre. Barrientos, auteur du Tacite, a donc également écrit l'opuscule au duc de Lerma et par conséquent aussi le Discours à Philippe III. Remarquons en outre que Barrientos a dédié son Tacite à ce même duc de Lerma, qu'il nomme son libérateur. Or nous savons par le biographe espagnol, Nicolas Antonio, que Barrientos, ami d'Antonio Pérez, fut jeté en prison après la fuite du célèbre secrétaire d'état, et qu'il n'en sortit qu'en 1600, après douze années de captivité, par l'influence du duc de Lerma. Courageusement fidèle à son ami malheureux, il le défendit longtemps même du fond de sa prison; il l'abandonna cependant quand il eut la preuve de ses intrigues coupables auprès de Henri IV et d'Elisabeth. La traduction de Tacite, envoyée à Philippe II dès l'année 1594, ne fut publiée qu'en 1613. C'est de sa prison que Barrientos adressa au nouveau roi, en 1598, le Discours qui nous occupe, et, sans parler de l'Épître dédicatoire, il fait allusion à ses infortunes et au commencement et à la fin de ce mémoire. Toutes les circonstances biographiques s'accordent donc parfaitement avec les conclusions de M. Guardia. La preuve serait complétée par la découverte du manuscrit original. Il serait sans doute facile de trouver en Espagne quelque autographe de Barrientos : grâce à cette pièce, on reconnaîtrait probablement que le manuscrit du British Museum est l'original. Dès aujourd'hui les titres de Barrientos sont assez solidement établis, pour qu'on regrette de ne pas lire son nom en tête du Discours à Philippe III.

Dans la première partie de son mémoire, l'auteur étudie successivement tous les états de la monarchie, et il marque avec précision pour chacun d'eux les maux du présent et les dangers de l'avenir. Les Pays-Bas sont indépendants de fait; les états italiens n'aspirent qu'à se détacher de l'Espagne; le Portugal est aussi ennemi que le lendemain de la victoire; l'Espagne dépense annuellement de grosses sommes pour conserver cette ruineuse conquête, et l'historien laisse échapper cet aveu significatif : « S'il faut payer si cher l'annexion de ces états » à votre couronne, mieux vaudrait être leur tributaire que leur maître. » Le conseiller de Philippe III n'est pas plus satisfait de l'état des Indes : il signale l'avidité et l'ineptie de l'administration, les bases vicieuses sur lesquelles est

établie la propriété, l'antagonisme qui existe entre les différentes classes d'habitants; il y découvre dès cette époque les éléments de révolte et de séparation qui ont produit, deux siècles plus tard, la chute de cette domination déjà si ébranlée. Mais la situation des provinces de la mère-patrie n'est pas plus rassurante : la Catalogne et l'Aragon, frappés sans pitié par Philippe II, regrettent amèrement leurs anciennes libertés et aspirent à rompre l'union avec la Castille. La Castille même, le cœur de la monarchie, la Castille toujours fidèle et dévouée, qui a payé de son argent et de son sang tant d'expéditions et de conquêtes, est tombée dans un état d'épuisement que l'auteur retrace avec énergie : « Les » grandes cités se dépeuplent; les villages n'ont plus d'habitants; les bras man- » quent pour la culture, on fuit pour échapper aux impôts..., le pays a été » saigné à blanc; à la richesse et à l'abondance ont succédé partout la misère, » l'indigence. »

A cette triste situation intérieure se joignent les menaces de l'extérieur. Les principautés italiennes sont toutes secrètement ennemies; la France a signé la paix, mais ni son roi ni son peuple n'ont oublié le rôle que l'Espagne a joué dans leurs malheurs. Elle saisirait avec joie l'occasion d'une revanche, et par combien de points elle touche aux états du roi d'Espagne! Mais Philippe III a une ennemie déclarée, animée à la fois par la haine religieuse et par des pensées de commerce et de domination maritime, c'est l'Angleterre : et l'auteur montre au roi les corsaires anglais se jetant hardiment sur les vaisseaux espagnols, enlevant les convois qui apportent à la péninsule l'or de l'Amérique, ravageant les côtes de l'Espagne et du Portugal, et pénétrant jusque dans les ports les plus considérables pour les piller avec autant d'impunité que d'audace. Les rivages de la Sicile et du royaume de Naples ne sont pas plus à l'abri des incursions des Turcs, et l'Espagne, naguère maîtresse des mers, n'a plus de flottes pour repousser ces insultes et pour les punir.

A quels remèdes demander la guérison de tant de maux? Il en est un que le sage conseiller recommande partout, c'est l'adoption d'une politique de conciliation et de justice à l'intérieur, de modération et de paix à l'extérieur. Calmer le mécontentement des provinces, en les visitant et en leur apportant des gages de réparation, proclamer en Aragon une amnistie générale, rétablir les anciennes libertés, détruire ces forteresses « monuments de servitude et de conquête, qui » entretiennent les haines, et ne suffisent jamais à maintenir les peuples dans » l'obéissance; » traiter les Portugais non en vaincus, mais en sujets légitimes; se concilier la noblesse et le clergé d'Italie; quant à la Castille, se hâter d'alléger les charges qui l'accablent, réduire les impôts, réduire les frais énormes de la justice, se garder, en matière de finances, des expédients qui procurent une richesse illusoire, repousser surtout le plus odieux de tous, celui que Philippe II n'avait pas craint d'employer, la banqueroute, contre laquelle l'auteur proteste avec une éloquente hardiesse, voilà ce que Barrientos conseille pour l'intérieur. Quant aux rapports avec l'étranger, il voudrait qu'on renonçât franchement à la politique de guerre et de conquêtes, cause véritable de tous les malheurs de

l'Espagne, et qu'on accordât enfin à cette monarchie épuisée la paix dont le désir est au fond de toutes ses souffrances, de toutes ses plaintes, la paix sans laquelle elle va défaillir. Contre l'Angleterre seule il faut continuer la guerre, parce qu'il y va de la possession des Indes et des libres communications entre la métropole et ses colonies. Mais il faut combattre les Anglais avec la tactique des Anglais : point de grands armements, point de flottes; quelques escadres qui garderont le détroit de Gibraltar, qui surveilleront la Manche, qui donneront la chasse aux vaisseaux de l'Angleterre, qui couperont ses communications avec le Levant, et la mettront ainsi aux abois; en outre, autorisation aux particuliers d'armer des bâtiments de guerre qui feront contre des corsaires métier de corsaire. Plus on relit ce livre, plus on est frappé de l'intelligence politique de celui qui l'a écrit, de la justesse de ses vues et de ses prévisions. Mais Philippe III et ses ministres ne surent pas entendre ces avertissements prophétiques et profiter de ces conseils; et ce mémoire publié aujourd'hui, près de trois siècles après l'époque où il fut composé, ne sert qu'à nous prouver une fois de plus que les leçons de l'histoire et de la sagesse sont presque toujours perdues pour les souverains et pour les peuples.

M. G. a complété son volume par une intéressante étude déjà publiée dans un recueil périodique. La *Consultation du docteur Cano à Philippe II*, document récemment découvert et produit par M. Luiz de Usoz-y Rio, éclaire d'un jour nouveau un côté de la politique du redoutable monarque et la situation religieuse de ses états. Elle fut écrite à la requête du roi, au moment le plus vif de la lutte entre l'Espagne et le fougueux et inflexible Paul III, dont le cœur italien, plein de haine pour la domination espagnole, n'aspirait qu'à en délivrer l'Italie, et cherchait partout des ennemis à Philippe II. On est surpris de voir que le terrible défenseur du catholicisme au XVIe siècle fut sur le point de provoquer un schisme dans l'Église et qu'il alla puiser auprès des plus savants théologiens des universités espagnoles des arguments pour combattre le souverain pontife, et pour déférer au concile de Trente la conduite du pape et les abus du gouvernement ecclésiastique. La réponse du célèbre dominicain, sanctionnée par l'adhésion des docteurs les plus autorisés de l'Espagne, nous montre aussi les dispositions de la partie la plus éclairée de cette Église; de même que nous apprenons par les plaintes du docteur Cano dans quel état d'abaissement se trouvaient les évêques d'Espagne, nommés directement par Rome, choisis parmi les créatures du pontife, près duquel ils résidaient habituellement, sans pouvoir, sans influence dans leurs diocèses, annulés entre les envahissements continuels de l'inquisition, et la juridiction de la cour de Rome, qui s'était emparée, non sans grand préjudice de temps et d'argent pour les intéressés, de la plupart des affaires ecclésiastiques. La pensée du docteur Cano est de créer à l'Église d'Espagne une sorte d'indépendance intérieure, de relever l'importance et la dignité des évêques, de supprimer les sources abusives de gros revenus que le Saint-Siége tirait du pays, et d'appliquer aux besoins des habitants ces trésors qui allaient entretenir les armements et le luxe de la cour pontificale.

Les scrupules de Philippe II arrêtèrent bientôt ces projets de réformes, et,

loin de profiter de sa victoire pour les imposer à Paul III, il ne sut que s'humilier devant le pontife. Mais l'incident méritait d'être connu, et les lecteurs qui ne pourront interroger le texte espagnol trouveront avec plaisir dans l'étude de M. G. les traits les plus caractéristiques de cette consultation, si étrange, à première vue, chez un moine dominicain de l'Espagne, au milieu du XVIe siècle.

Le beau volume de M. G. est encore enrichi de trois curieux autographes d'Antonio Pérèz et de Philippe II. L'introduction est accompagnée aussi de trois pièces justificatives, dont une surtout, le placet adressé par Alamos de Barrientos à Philippe II touchant Antonio Pérèz, a beaucoup d'intérêt.

F. DELTOUR.

---

99. — **Henri de Valois et la Pologne en 1572**, par le marquis DE NOAILLES. Paris, Michel Lévy, 1867. 3 vol. in-8°, 418, 502 et 628 pages.[1]

M. de Noailles, au début de son livre (p. 6), a eu raison de dire de l'élection de Henri de Valois au trône de Pologne, que cet épisode diplomatique est peu connu, et qu'il mérite de l'être; il a eu raison d'ajouter que cet épisode « mar- » que une des époques les plus importantes de l'histoire de Pologne, pour » laquelle il ouvrit une ère nouvelle, et se lie intimement à l'histoire de France, » dans un de ses moments les plus critiques. » Le jeune écrivain n'a rien négligé pour combler du premier coup la regrettable lacune qui subsistait, depuis près de trois cents ans, dans notre littérature historique. Sa monographie, sur quelques points secondaires, pourra être perfectionnée, mais elle ne sera pas refaite, et il n'est pas probable que les érudits les plus versés dans la connaissance des choses françaises et polonaises de la seconde moitié du XVIe siècle, trouvent moyen d'ajouter quoique ce soit de considérable au riche butin que M. de N. a recueilli avec tant de zèle et, j'ose dire, avec tant d'amour.

L'ouvrage s'ouvre par un examen de la situation intérieure et extérieure de la France, au commencement de l'été de 1572. Là, M. de N. apprécie, en quelques traits rapides, mais frappants, Catherine de Médicis, Charles IX, l'amiral de Coligny qui faillit, « en l'arrachant à l'influence de sa mère, sauver le » jeune roi de la malédiction de l'histoire, » Henri de Valois, pour lequel il se montre justement sévère, la Saint-Barthélemy, contre laquelle il s'élève avec une éloquente indignation. De la France passant bientôt à la Pologne, M. de N., après avoir retracé le portrait du roi Sigismond Auguste, remonte jusqu'aux anciennes dynasties des Lechs et des Piasts, puis s'occupe de la dynastie des Jagellons qu'il suit du regard le plus clairvoyant dans ses diverses et glorieuses luttes contre l'ordre teutonique et l'empire, contre les Moscovites et contre

---

1. Les trois volumes sont splendidement imprimés. En tête du premier a été reproduit le sceau de Henri de Valois, roi élu de Pologne, et à la fin se trouve une admirable carte de la Pologne à la mort de Sigismond-Auguste, en 1572, dressée par M. Félix Wrotnowski pour le présent ouvrage. Le second volume est enrichi du *fac-simile* d'un tableau publié à Paris en 1573, à la suite d'une brochure devenue fort rare, et sur lequel étaient indiqués les avantages ou les inconvénients que pouvait apporter à la Pologne l'élection de chacun des compétiteurs.

les Turcs et les Tartares. On a là, en quelques chapitres très-soigneusement étudiés, toute une histoire de la Pologne, que complètent d'amples et remarquables descriptions de ce pays, de ses fleuves, de ses lacs, de ses forêts, de ses plaines, de ses frontières. Aux détails géographiques succèdent des détails non moins intéressants sur les institutions de la Pologne au XVIe siècle, sur ses lois, sur son sénat, sur ses diètes, sur sa turbulente noblesse, etc. Les innombrables renseignements groupés dans ces pages ont été tous puisés aux meilleures sources, trop négligées par les devanciers de M. de N. Aussi nulle part, ce me semble, l'image de la vieille Pologne ne se reflète plus fidèle, plus lumineuse, plus vivante.

Le second volume tout entier est rempli par le récit de l'élection de Henri de Valois. Les mille intrigues, les mille menées des partisans et des adversaires de la candidature du duc d'Anjou ont fourni à M. de N. le sujet de plusieurs chapitres bien piquants. Possesseur de tous les secrets des négociateurs français et étrangers, l'historien ne laisse pas une seule démarche dans l'ombre : paroles, écrits, actions, il a tout connu, tout analysé, et il nous fait, pour ainsi dire, assister à la complète représentation d'un drame qui fut si fécond en incidents et en péripéties.

Le héros de ce drame, ce n'est point Henri de Valois, dont le rôle est au contraire des plus effacés : c'est l'évêque de Valence, Jean de Monluc [1], le frère du maréchal Blaise de Monluc, diplomate qui, dans le XVIe siècle, n'eut guère d'égal et auquel nul ne fut supérieur. M. de N. s'est habilement servi des lettres, malheureusement trop rares, qui nous ont été conservées de ce grand politique, heureuse personnification de l'ardente activité et de l'incomparable adresse de la race gasconne. Pour beaucoup de lecteurs, les aventures de Jean de Monluc, depuis son départ de Paris (17 août 1572) jusqu'au jour où, se jouant de toutes les complications et de toutes les difficultés, il réussit à poser la couronne des Jagellons sur le front du duc d'Anjou (11 mai 1573), auront tout l'attrait de la nouveauté, un grand nombre de particularités ayant été empruntées à des documents ou entièrements inédits ou très-peu répandus. Tout en mettant en pleine lumière les services rendus alors par l'évêque de Valence à la cause française, M. de N. n'oublie pas d'appeler notre attention sur les efforts de ceux qui, de près ou de loin, furent les collaborateurs de ce conseiller favori de Catherine de Médicis : parmi les premiers, Jean de Balagny, Jean Choisnin, Jean Bazin, l'abbé de l'Isle (Gilles de Noailles), Gui de Saint-Gelais, seigneur de Lanssac ; parmi les seconds, Gaspard de Schomberg, ambassadeur auprès des princes d'Allemagne [2] et surtout l'illustre évêque de Dax, François

1. M. de N. écrit toujours *Montluc*. Il y a déjà longtemps que j'ai protesté contre l'illégitime emploi de la lettre *t* dans un nom que l'évêque de Valence et l'auteur des *Commentaires*, ainsi que tous les membres de leur famille, ont constamment écrit Monluc. M. de Ruble a joint sa protestation à la mienne (*Commentaires et Lettres de Blaise de Monluc*, t. I, Introduction, p. xiv).

2. Toute la correspondance de Schomberg, pour ce qui concerne l'élection de Pologne, est reproduite dans le tome III, ainsi que celle de Vulcob, ambassadeur du roi de France à Vienne.

de Noailles, qui, représentant alors Charles IX à Constantinople, employa, au profit et à l'honneur de la politique française, la puissante influence que lui donnaient son ferme caractère et son souple génie. M. de N. a eu le bonheur de trouver dans les archives de sa famille, au château de Maintenon, un *Registre des dépêches reçues et envoyées au Voiage et Légation de messire François de Noailles, evesque d'Acqs,* etc., et il a tiré le meilleur parti de cet inappréciable recueil [1].

Rarement, du reste, auteur a eu à sa disposition d'aussi abondants et d'aussi excellents matériaux. Pour s'en convaincre, il suffit d'ouvrir le troisième volume, consacré aux documents et pièces justificatives. Ces documents ont été choisis entre tous ceux qui ont servi à écrire *Henri de Valois et la Pologne en* 1572. A très-peu d'exceptions près, ils n'avaient jamais été publiés; ils proviennent de la Bibliothèque impériale, de la Bibliothèque de l'Arsenal, des Archives historiques du département de la Guerre, des Archives du château de Maintenon, du *British Museum*, de la collection particulière de M. Armand Baschet, et surtout de la bibliothèque du prince Ladislas Czartoryski. Mais, au sujet des extraits des trois cents volumes in-folio de pièces rares et inédites réunies, vers la fin du siècle dernier, par l'évêque historien et poète Adam Naruszewicz, et qui sont si bien placées entre les mains du prince Czartoryski, j'exprimerai un regret : c'est que ces extraits nous aient été donnés en langue polonaise. La plupart des lecteurs seront, je le crains, comme moi, devant ces inintelligibles documents, dans la désagréable attitude du renard à jeun devant le perfide « vase à long col et d'étroite embouchure » que lui servit la cigogne. Pourquoi ne pas imiter, en cette occasion, Gilles de Noailles, qui écrivait à Charles IX, le 27 mars 1573 (t. II, p. 223) : « Et affin, Sire, que puissiez entendre que c'est de la dicte » confédération, je vous en envoye une traduction que j'en ai faicte en françoys, » après l'avoir premièrement faict mectre en latin?... » Je me hâte d'ajouter que plusieurs des documents tirés de la collection Naruszewicz sont eux aussi en latin, que quelques-uns même sont en français, et qu'en somme mes observations n'atteignent qu'un certain nombre d'entre eux, une quarantaine environ.

Si l'on me demandait quels autres reproches peuvent être adressés à M. de N., je répondrais que ces reproches sont insignifiants et qu'ils doivent être rangés, à cause de leur insignifiance, parmi ces reproches qui louent. En examinant minutieusement, et pour ainsi dire à la loupe, la partie du livre que je suis le mieux préparé à juger, celle qui est relative à ce Jean de Monluc dont je viens précisément d'écrire la vie, je ne trouve guère à reprendre que de légères inexactitudes du genre de celle-ci : « Il déploya ses talents dans *seize* grandes

---

1. M. de N. nous avertit (I, p. 57, note 1) que cette correspondance a été en partie publiée par M. Charrière (*Négociations de la France dans le Levant*), mais sur des copies incomplètes et dont l'exactitude n'est pas toujours rigoureuse. Cent trente et une pièces seulement de la correspondance de l'évêque de Dax figurent dans cette publication; le registre des archives de Maintenon en comprend quatre cent dix-huit : instructions, dépêches de l'ambassadeur et de la cour, mémoires, etc. Les extraits des lettres de François de Noailles forment une des principales parures du livre. Voir surtout un beau passage contre la Saint-Barthélemy (t. I, p. 31) et diverses autres remarquables citations (*ibidem*, p. 57, 59, 61, 63, 69, 72, etc.).

ambassades (t. I, p. 93) ». Tous les biographes de l'évêque de Valence, même les plus savants, tels que Jacques Echard et le P. Griffet, dont M. de N. ne paraît pas avoir consulté les notices, avaient cru aussi aux seize ambassades. Pourtant Jean de Monluc lui-même a déclaré, dans sa première harangue à la noblesse de Pologne (10 avril 1573), que c'était là sa quinzième légation, et comme M. de Noailles remarque avec raison (t. I, p. 94) que « l'ambassade de Polo- » gne fut la dernière mission de l'évêque de Valence, » on voit que le chiffre adopté par l'auteur doit être définitivement repoussé. — Ce ne fut point à Rome que le frère de Blaise de Monluc « débuta dans la carrière diplomatique » (I, 93). Auparavant (août 1536), François Ier lui avait confié une mission dans le Levant. (Lettre de Jean de Monluc au cardinal du Bellay dans le tome 265 de la collection Dupuy, reproduite en partie par Ribier dans ses *Lettres et mémoires d'estat*, 1677, t. I, p. 23 et *in extenso* par M. Charrière, *Négociations de la France*, etc., t. I, p. 327.) — La mère de Jean de Monluc ne s'appelait pas Françoise de Stillac (I, p. 94), mais d'Estillac. — La famille de Monluc formait-elle une branche de Montesquieu d'Artagnan (I, 94)? D'abord, il aurait fallu dire Montesquiou et non Montesquieu; ensuite, de doctes généalogistes ont soutenu que la maison de Monluc a toujours été distincte de la maison de Montesquiou, et que les armoiries des deux maisons ne se ressemblant pas, il est impossible de rattacher la première à la seconde. — Monluc ne se réfugia pas dans la petite ville de Saint-Michel (I, 98), mais de Saint-Mihiel (Meuse). — L'évêque de Valence, dans sa lettre au secrétaire d'Etat Brulart, du 20 novembre 1572, ne dit pas, faisant allusion à la nouvelle de la Saint-Barthélemy : « Ce malheureux » vent qui est venu de France *a coulé* le navire que nous avions jà conduit à » l'entrée du port » (II, p. 125, et III, p. 218), mais seulement : *a reculé* le navire, etc. [1]. — Peut-être M. de N. aurait-il dû s'étendre davantage sur la réfutation faite, par Zacharias Furnesterus (pseudonyme de Hugues Doneau, ce qu'il ne nous dit pas), de l'apologie du duc d'Anjou, due à la plume de Jean de Monluc, réfutation qui méritait mieux qu'une mention de deux lignes (II, p. 144 et p. 157), et surtout ne pas entièrement passer sous silence la réponse adressée au jurisconsulte huguenot par l'éminent jurisconsulte Cujas, l'ami dévoué de l'évêque de Valence (in-8°, 1574). Comme pour nous dédommager de cet oubli, l'auteur insiste beaucoup (II, p. 145-156) sur le mémoire justificatif de la Saint-Barthélemy qu'eut la faiblesse de rédiger Guy du Faur de Pibrac, le vertueux auteur des quatrains. — Çà et là quelques renseignements auraient pu être ajoutés à tous ceux que nous offrent les trois volumes dont je m'occupe, et, par exemple, après les charmantes pages consacrées à la brillante réception faite au roi fugitif à Venise [2], j'aurais aimé à trouver quelques détails sur son

1. En général, les transcriptions de M. de N. ne sont point ce que je les voudrais, absolument littérales. Ainsi, dans cette même lettre de Monluc à Brulart, il met *conduit* pour *conduict*, *content* pour *contant*, *autruy* pour *aultruy*, *je dis* pour *je dics*, *je sais* pour *je sçay*, etc. Une copie qui n'est pas de tout point conforme à l'original perd notablement de sa valeur : c'est comme une traduction libre.

2. M. Jal a cité (*Dictionnaire critique*, au mot *Henri III*) un récit de toutes ces fêtes par

entrée non moins triomphale à Mantoue [1]. Enfin une table alphabétique des matières aurait été, ce me semble, une chose bien désirable à la fin d'un ouvrage aussi considérable et qui est destiné à être, non-seulement beaucoup lu, mais encore souvent consulté.

Avant de terminer ce compte-rendu, je tiens à dire que ce qui, dans le livre de M. de N., m'a paru plus digne d'éloges encore que le talent de l'écrivain, que la conscience de l'érudit, c'est l'honnêteté de l'historien. De la première à la dernière page, M. de N. se montre l'inexorable ennemi de tout ce qui est injuste, l'admirateur enthousiaste de tout ce qui est vraiment noble et beau. Ce n'est pas seulement en faveur de la chevaleresque Pologne qu'éclatent ses sentiments généreux : toutes ses appréciations, qu'elles s'appliquent à l'histoire du XVIe siècle ou à celle de nos jours, montrent en lui autant d'élévation de cœur que de rectitude d'esprit, et je crois justifier suffisamment mes paroles en citant les éloquentes considérations qui terminent l'ouvrage et qui en résument si bien l'idée générale (II, p. 493) : « Nous avons vu la Pologne, un instant compro-
» mise entre les mains du fils de Catherine, renaître libre, forte et prospère entre
» les mains de son successeur. Nous laissons à nos lecteurs le soin de comparer
» le règne honteux de Henri III à celui de Henri de Bourbon, l'astuce impuis-
» sante du dernier Valois à la loyauté féconde du Béarnais, la France corrom-
» pue, tombant en dissolution, à la France rajeunie par le vainqueur de Coutras,
» pleine de sève, d'avenir et de gloire. De ce double parallèle ressort une grande
» et fortifiante leçon : il n'y a pas d'entraînement fatal pour les peuples, de dé-
» cadence nécessaire; un siècle n'est pas à tel ou tel système, comme le temps
» est au froid ou à la pluie; l'homme reste toujours l'instrument de sa destinée:
» lancées sur une pente funeste, les nations peuvent y être arrêtées par le carac-
» tère et l'exemple de ceux qui gouvernent; elles peuvent l'être surtout par les
» efforts et la volonté de ceux qui sont gouvernés. » T. DE L.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE.

GRASER, Die Gemmen des Kœnigl. Museums zu Berlin (Berlin, Calvary). — JACOBY, De Studiis Leibnitii Aristotelicis (Berlin, Calvary). — GAUTIER, les Épopées françaises (Palmé). — HOUSSE, Die Katakomben oder das unterirdische Rom (Luxemburg, Brück). — CASTAN, Monographie du palais Granville à Besançon (Imprimerie Impériale). — NICOLAS, Le Symbole des Apôtres (Michel Lévy). — DESNOIRESTERRES, La Jeunesse de Voltaire (Didier). — TAMIZEY DE LAROQUE, Essai sur Florimond de Raymond (Aubry).

---

un témoin oculaire, Francesco Sansovino, « un des historiens les mieux informés du XVIe
» siècle en ce qui touche Venise. » M. de N. ne dit rien des « 500,000 écus de pierreries
» de la couronne » que le roi de Pologne emporta, selon M. Henri Martin (t. X).

1. Le département des manuscrits de la Bibliothèque Impériale possède à ce sujet une relation spéciale de Blaise de Vigenère, dont M. de N. a mentionné plusieurs fois les ouvrages suivants : *les Chroniques et Annales de Poloigne*, in-4°, Paris, 1573, et *Description du royaume de Pologne* (*ibidem*, même année, même format).

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

Aristotelicum περὶ Ξενοφάνους, περὶ Ζήνωνος, περὶ Γοργίου. In-4°, 28 p. Oldenburg (Stalling). 1 fr. 35

Littré (E.). Histoire de la langue française. Etudes sur les origines, l'étymologie, la grammaire, les dialectes, la versification et les lettres au moyen-âge. 4e édit. 2 vol. in-8°, lix-962 p. Paris (lib. Didier et Cie). 14 fr.

Mann (C.-A). Quæ apud Aristotelem inveniantur officii præceptorem quasi semina atque initia. In-8° (64 p.). Berlin (Calvary et Ce). 1 fr. 65

Margraf (H.). Ueber das Verhältniss d. Kœnigs Georg von Bœhmen zu Papst Pius II. 1458-1462. In-4° (44 p.) Breslau (Maruschke et Berendt). 2 fr.

Marot (C.). Œuvres annotées, revues sur les éditions originales et précédées de sa vie par C. d'Héricault. In-8°, cxix-564 p. Paris (lib. Garnier frères).

Meaux (de). La Révolution et l'Empire, 1789-1815. Etude d'histoire politique. In-8°, v-484 p. Paris (lib. Didier et Cie).

Menzer (O.). De Rheso Tragœdia. In-8° (62 p.). Berlin (Calvary et Ce). 1 f. 35

Nicolas (M.). Le Symbole des Apôtres, essai historique. In-8°, xxiij-403 p. Paris (lib. Michel Lévy frères). 7 fr. 50

Noelas (F.). Dictionnaire géographique ancien et moderne du canton de Saint-Haon-le-Chatel, département de la Loire. In-8°, 55 p. Saint-Etienne (Ve Thiolier et Cie).

Prinzinger (A.). Die Hœhen-Namen in der Umgebung von Salzburg u. Reichenhall. Ein Beitrag zur Orts- Sprach- und Volkskunde. Gr. in-8° (23 p.). Salzburg (Taube). 60 c.

—— Die Tauern. Gr. in-8° (23 p.). Salzburg (Taube). 85 c.

Reichard (K.). De Domus Habsburgicæ in mare Balticum intentionibus. Part. I. In-8° (32 p.) Berlin (Calvary et Ce). 1 fr. 10

Rousselot (P.). Les Mystiques espagnols, Malon de Chaide, Jean d'Avila, Louis de Grenade, Louis de Léon, sainte Thérèse, saint Jean de la Croix, et leur groupe. In-8°, viij-501 p. Paris (lib. Didier et Cie).

Sachau (E.). De Aljavâlîqî ejusque opera. Adjecta textus particula. In-8° (46 p.). Halis Saxonum. Berlin (Calvary et Ce). 1 fr. 35

Sanneg (P.). De Schola Isocratea. Part. I. In-8°, 60 p. Halle (Anton). 1 fr. 65

Schafarik (P.-J.). Elemente der altbœhmischen Grammatik. 2. wohl Ausg. In-8° (iv-144 p.). Prag (Tempsky). 1 f. 65

Schulze (F.). De Brunonis I, Archiepiscopi Coloniensis ortu et studiis præcipuisque rebus ab eo gestis. In-8° (44 p.). Halis Saxonum. Berlin (Calvary et Ce). 1 f. 10

Simonnet. Histoire de l'abbé de Rancé et de sa réforme, composée avec ses lettres, ses réglements et un grand nombre de documents inédits ou peu connus, suivie d'une statistique des travaux agricoles des Trappistes par l'abbé Dubois. Compte rendu. In-12, 28 p. Dijon (Rabutot).

Sophoclis Œdipus rex edidit et adnotavit H. van Herwerden Ed. major. Acc. analecta tragica et analecta Ambrosiana. In-8° (viij-216 p.). Trajecti ad Rhenum. Leipzig (Dürr). 6 fr. 70

Souchet (J.-B.). Histoire du diocèse et de la ville de Chartres, publiée d'après le manuscrit original de la bibliothèque communale de Chartres. T. I. 1re partie. In-8°, 324 p. Chartres (Garnier).

Trésor de pièces rares et curieuses de la Champagne et de la Brie. Documents pour servir à l'histoire de la Champagne, recueillis et publiés par J. Carnandet. 2e volume. In-8°, vj-369 p. Chaumont (lib. Lhuillier).

Tüllmann (J.-J.). Beitrag zur Würdigung Kleon's. d. Altheniensers. In-4° (30 p.). Kiel (Schwers). 1 fr. 10

Wackernagel (P.). Beitræge zur niederlændischen Hymnologie. 1. Hft. A. u. d. T. : Lieder der niederlændischen Reformierten aus d. Zeit d. Verfolgg. im 16. Jahrh. Gr. in-4° (xvj-209 p.). Frankfurt a. M. (Heyder et Zimmer). 6 fr.

Wedewer (H.). Das Christenthum und die Sprache. In-8° (43 p.). Frankfurt a. M. (Verlog f. Kunst u. Wiss.). 1 fr.

Wille (E.). De nonnullis Sophoclis locis. In-8° (35 p.). Berlin (Calvary et Ce). 1 fr. 10

Zahn (J.). Ueber die Ordnung der Urkunden am Archive d. st. l. Joanneums in Graz. Gr. in-8° (37 p.). Graz (Leuschner et Lubensky). 3 fr. 40

Zeitschrift f. wissenschaftliche Theologie. In Verbindung mit mehreren Gelehrten hrsg. v. Dr A. Hilgenfeld. 10. Jahrg. 1867. 4 Hfte. In-8°. Halle (Pfeffer). 10 fr. 70

En vente chez MICHEL LÉVY frères, éditeurs, 2 bis, rue Vivienne.

GUIZOT Mémoires. Tome VIII et dernier. In-8°. 7 fr. 50

BEULÉ Auguste, sa famille et ses amis. 1 vol. in-8°. 6 fr.

En vente à la librairie Ve Jules RENOUARD, 6, rue de Tournon.

J. B. DELESTRE Gros, sa vie et ses ouvrages. 2e édit. revue et augmentée, avec 55 grav. dont 44 fac-simile de dessins et compositions inédits du maître. 1 vol. gr. in-8°. 15 fr.

L. FALLUE Intrigues politiques des Princes du sang sous l'administration des cardinaux de Richelieu et Mazarin, d'après les mémoires de Henri de Campion et les lettres pouvant servir à l'histoire de son frère Alexandre. 1 vol. in-18 jésus. 2 fr. 50

En vente à la librairie HURTER, à Schaffhouse, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

O. KLOPP Der Kœnig Friedrich II von Preussen und seine Politik. 2e édit. In-8°. 12 fr.

LIVRES ANCIENS

RELATIFS A L'ARCHÉOLOGIE ET A LA NUMISMATIQUE,

Qui se trouvent à la librairie A. FRANCK, 67, *rue Richelieu.*

Dissertationi della pontificia Academia Romana di Archeologia. Roma 1852. T. XI et XII. In-4° cart. pl. 90 fr.

Dodwell (E.). Classical and topographical tour through Greece, during the years 1801, 1804 and 1806. Lond. 1819. 2 vol. In-4° cart. pl. noires et col. Pr. f. 10 LSt. 10 sh. 36 fr.

Donati, A., Soc. J., Roma vetus ac recens utriusq. ædificiis ad eruditam cognitionem expositis. Roma 1662. In-4° vél. pl. 6 fr. 50

—— Le même. Amsterd. 1694. In-4° vél. 8 fr. 50

—— Le même. Amsterd. 1695. In-4° cart. 7 fr. 50

Drumann (G. A.). De tyrannis Græcorum. Halis, 1812. In-8° br. 3 fr.

Eckhel (J.). Elementa rei numariæ veterum sive J. Eckhelii prolegomena doctrinæ numorum. Lipsiæ, 1842. In-4° br. pl. 6 fr.

—— Numi veteres anecdoti ex Museis Cæs. Vindob. Florent. Granell., etc, coll. et annotationib. illustravit. Viennæ Austr. 1775. 2 part. en 1 vol. In-4° br. 17 pl. 9 fr.

—— G., Soc. J., Lezioni elementari di numismatica antica. Prima edizione napolitana sulla romana del 1808 con aggiunte e correzioni del R. Garrucci. In-8° br. 6 pl. 4 fr.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

N° 21 Deuxième année 25 Mai 1867

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE
MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS, H. ZOTENBERG.

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
67, RUE RICHELIEU, 67

ANNONCES

En vente à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

IBN-AL-AWAM Le Livre de l'Agriculture (Kitab-al-Felahah).
Tome II en deux parties avec figures. 12 fr.
L'ouvrage complet, 2 vol. 22 fr.

En vente chez MICHEL LÉVY frères, éditeurs, 2 bis, rue Vivienne.

DUVERGIER DE HAURANNE
Histoire du Gouvernement parlementaire en France, 1814-1848. T. VIII.
1 vol. in-8°. 7 fr. 50

C.-A. SAINTE-BEUVE Les nouveaux Lundis. Tome VIII.
1 vol. gr. in-18. 3 fr.

En vente chez AMYOT, éditeur, 8, rue de la Paix.

E. DE BARTHÉLEMY Les Ducs et les Duchés avant et depuis 1789.
1 vol. petit in-8°. 4 fr.

CAPEFIGUE La Favorite d'un Roi de Prusse, la Comtesse de Lichtenau. 1 vol. in-12. 3 fr. 50

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE
DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Ampère (J.-J.). La science et les lettres en Orient. Avec une préface de M. Barthélemy Saint-Hilaire. 2e édit. in-12. xix-495 p. Paris (lib. Didier et Ce). 3 f. 50

Anjubault et H. **Chardon**. Recueil de pièces inédites pour servir à l'histoire de la réforme et de la ligue dans le Maine. 1re partie. Papier et registre du consistoire de l'église du Mans (extrait de l'annuaire de la Sarthe). In-12. Le Mans (Monnoyer). 3 fr.

Archæologia Cambrensis. The Journal of the Cambrian archæological Association. Vol. XII. 3d series. In-8° cart. London (Smith). 37 fr. 50

Archives de la ville de Cuers. Acte de la transaction passée entre le seigneur Ismard de Glandèves et les habitants de Cuers; analysé par l'abbé E. F. In-8° (68 p.). Draguignan (lib. Gimbert).

Archives parlementaires publiées par MM. J. Mavidal et E. Laurent. Recueil complet des débats législatifs et politiques des Chambres françaises de 1800 à 1860, faisant suite à la réimpression de l'ancien Moniteur et comprenant un grand nombre de nouveaux documents. T. IX, gr. in-8°, 767 p. Paris (lib. P. Dupont).

Aristophanes. Edited by W. C. Green. The Acharnians, the Knights. In-8° cart., 210 p. London (Rivingtons). 5 fr.

Aurès (A.). Étude des dimensions du Parthenon, au triple point de vue de l'architecture, des anciennes théories sur la valeur des nombres et de la métrologie. 1re fascicule. In-8°, 60 p. et pl. Nîmes (Clavel-Ballivet et Ce).

Beulé. Auguste, sa famille et ses amis. In-8°, 363 p. Paris (lib. Michel Levy frères). 6 fr.

Bunsen (C. C. J.). Egypt's place in universal history. Translated from the german by C. H. Cottrell, with additions by S. Birch. 5 vols. Vol. V. In-8° cart. London (Longmans). 78 fr. 75

Blanc (L.). Révolution française. Histoire de dix ans (1830-1840). 10e édit. augmentée de nouveaux documents diplomatiques et ill. de 25 gr. In-8°, viij-504 p. Paris (Pagnerre). 4 fr.

Candy (T. H.). The greek Testament critically revised with the documentary Evidence for the text; accompanied by the most important readings from a collection of all the earliest mss. and principal versions, with special attention to the codex Sinaiticus. In-8° cart., 224 p. London (Rivingtons). 17 fr. 50

Cartier. Relation originale du voyage de Jacques Cartier au Canada en 1534. Documents inédits (nouvelle série) publiés par H. Michelant et A. Ramée. Accompagnés de deux portraits de Cartier et de deux vues de son manoir. In-8°, vij-134 p. Paris (lib. Trofs). 15 fr.

Catalogue raisonné des livres de la bibliothèque de M. Ambroise Firmin-Dfdot. T. I. Livres avec fig. sur bois, solennités, romans de chevalerie. 1re livraison. In-8° à 2 col. Paris (lib. F. Didot). 7 fr. 50

Chauvet (E.). La psychologie de Gallien. 2e partie. In-8°, 87 p. Caen (lib. Leblanc-Hardel).

Commentaires de Napoléon. T. I. 2 vol. in-4°, ljv-976 p. et 17 cartes. Paris (lib. Plon).

Correspondance de Napoléon Ier, publiée par ordre de Napoléon III. T. XXI. In-4°, vij-707 p. Paris (Imp. impériale).

Dareste (R.). Du prêt à la grosse chez les Athéniens. Études sur les quatre plaidoyers attribués à Demosthène contre Zénothémis, Phormion, Lacrite et Dionysodore. In-8°, 62 p. Paris (lib. Durand et Pedone-Lauriel). 1 fr. 50

Delvau (A.). Les sonneurs de sonnets, 1540-1866. In-32, 187 p. Paris (lib. Bachelin-Deflorenne).

Demogeot (J.). Textes classiques de la littérature française, extraits des grands écrivains français, avec notices biographiques et bibliographiques, appréciations,

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 21 — **25 Mai** — **1867**

Sommaire : 100. Ibn-al-Awwam, le Livre de l'Agriculture, trad. p. Clément Mullet. — 101. Traité de la Production et de la Destruction des choses, d'Aristote, trad. p. Barthélemy Saint-Hilaire. — 102. Bartsch, Chrestomathie de l'ancien français. — 103. Desnoiresterres, Voltaire et la Société française au XVIII° siècle.

100. — **Le Livre de l'Agriculture d'Ibn-al-Awwâm**, traduit de l'arabe par J.-J. Clément Mullet. Paris, A. Franck, 1864-67. 2 vol. in-8°. — Prix : 20 fr.

Depuis longtemps déjà M. Clément-Mullet a dirigé ses études vers les sciences naturelles chez les Arabes, et plusieurs mémoires insérés dans le *Journal asiatique* lui ont fait sur ce terrain une place honorable. Il couronne aujourd'hui la série de ses mémoires par un ouvrage de longue haleine, la traduction du traité d'Agriculture d'Ibn-al-Awwâm, publié une première fois, texte et traduction, par le moine espagnol Bianqueri, en 1802. Les lecteurs auxquels les études orientales sont peu familières vont peut-être se heurter contre ce titre d'agriculture arabe et il leur semblera qu'un traité d'agriculture arabe doit être une œuvre de pure routine, se maintenant dans un cercle aussi étroit que possible; il leur semblera que si les Arabes ont pu s'approprier les sciences grecques, il en est autrement de l'agriculture qui a un fonds propre et des pratiques spéciales à chaque pays. Un mot va dissiper ces craintes. L'agriculture dont il s'agit ici n'est pas celle des peuples pasteurs de la péninsule arabique, mais bien celle de la florissante Espagne au moyen-âge. Il y a plus. L'auteur a puisé à toutes les sources et ce n'est pas là le côté le moins curieux de son ouvrage. Sans parler des littératures grecque et latine que l'auteur a mises à contribution, il est une autre source, celle des Chaldéens qui nous fournit des renseignements du plus haut intérêt, aujourd'hui surtout que les monuments de l'Assyrie commencent à nous révéler leurs secrets. Voilà donc un livre qui s'adresse aux érudits non moins qu'aux praticiens.

M. M. a fait précéder sa traduction d'une préface qui ne contient pas moins de cent pages, et il y discute toutes les questions que soulève son sujet.

Ibn-al-Awwâm habitait Séville et vivait au douzième siècle de l'ère chrétienne. Il était lui-même agriculteur et bien souvent il met en avant les résultats de sa propre expérience. Il faut dire toutefois que cette expérience entre pour une faible part dans son traité, comme du reste il nous l'apprend lui-même. « Après » avoir lu les livres sur l'agriculture laissés par les agronomes musulmans d'Es- » pagne, et ceux qui viennent d'autres agronomes anciens qui écrivirent anté- » rieurement sur la culture des divers terrains, mon attention s'est fixée sur » ce que ces ouvrages contenaient de plus intéressant. Je rapporte les opinions » de ces écrivains textuellement, selon qu'ils les ont consignées dans leurs » œuvres sans jamais chercher à modifier l'expression. » « Quant à moi, dit-il

» plus loin, je n'avance rien qui me soit propre sans qu'il ait été démontré par » plusieurs expériences. »

L'ouvrage se divise en deux parties qui correspondent aux deux tomes de la traduction. Dans la première, il est question des terres, des engrais, des eaux, des jardins, des arbres et de toutes les questions qui s'y rattachent, telles que la greffe et la fécondation artificielle, leurs maladies, la conservation des fruits, etc. La deuxième partie, non moins étendue que la première, traite des semis et du bétail en général. On pourrait être plus exigeant aujourd'hui sur la distribution des matières; mais en somme, rien de ce qui se rattache à l'agriculture n'est oublié, pas même la culture des plantes industrielles et les procédés de fabrication des divers produits qu'en retire l'industrie, non plus que les constructions, la destruction des animaux nuisibles, etc. Parmi les passages les plus remarquables on peut citer les chapitres consacrés aux engrais, à la culture des arbres (au nombre d'une cinquantaine) et à leurs maladies, à la conservation des fruits, aux procédés de distillation, etc. Nous recommanderons tout particulièrement les derniers chapitres qui sont un véritable traité de zootechnie et d'hippiatrique, ne comprenant pas moins de trois cents pages.

Comme nous l'avons dit, l'œuvre d'Ibn-al-Awwâm est une compilation pour laquelle il a mis à contribution les écrits de ses devanciers, chaldéens, grecs, latins et arabes, surtout ceux des arabes espagnols. Avant Ibn-al-Awwâm les Arabes d'Espagne avaient déjà composé des ouvrages d'agriculture, notamment Ibn-al-Heddjâdj, auteur du *Moghna*, composé vers la fin du onzième siècle de l'ère chrétienne. C'est dans ce livre qu'Ibn-al-Awwâm a pris ses citations d'auteurs grecs et latins, dont les noms plus ou moins défigurés par les copistes seront longtemps encore le désespoir des commentateurs. Quatre seulement sont incontestables, ceux d'Aristote, de Dioscorides, de Galien et d'Hippocrate (le vétérinaire). Les autres, au nombre d'une vingtaine, sont diversement interprétés. M. M., pour l'acquit de sa conscience, a fait tout ce qu'il a pu pour apporter quelque lumière dans la question. Nous espérons que le dernier mot n'est pas dit et que la comparaison faite avec d'autres ouvrages pourra fournir de nouveaux éléments. Quelques-uns de ces noms sont cités par Ibn-Beithâr, et nous aurons peut-être quelque jour à y revenir.

Le plus curieux des ouvrages cités par Ibn-al-Awwâm est sans contredit l'Agriculture nabatéenne. Mais quand et comment cet ouvrage fut-il composé? Plusieurs orientalistes en ont cherché la solution: en France, MM. Quatremère et Renan, à l'étranger MM. Meyer, Chwolsohn et Gutschmid. M. Quatremère opte pour l'époque de Nabuchodonosor. M. Chwolsohn en recule la date beaucoup plus loin. Quel en fut l'auteur? Ibn-al-Awwâm nous indique Kouthâmi (p. 8). Cependant il est positif que l'Agriculture nabatéenne est une œuvre collective et qu'il faut donner à Kouthâmi des collaborateurs. Ainsi nous lisons dans Ibn-Beithâr, à propos du coton, cette citation : « Saqrît, dans l'Agriculture. » On en lit autant chez Ibn-al-Awwâm, très-souvent, mais on y lit plus encore. Saqrît, Iambouchad, Thamîtri, etc., sont fréquemment cités comme auteurs de l'Agriculture nabatéenne. Il arrive assez souvent qu'ils y sont cités par Kouthâmi et

quelquefois il lui arrive de contrôler leurs dires. Ainsi, d'après Ibn-al-Awwâm, l'Agriculture nabatéenne serait une compilation rédigée par Kouthâmi. Ce livre ne paraît pas nous être parvenu sous sa forme primitive. Au xe siècle de l'ère chrétienne, un auteur arabe connu sous le nom d'Ibn-Wahschiyya le traduisit ou plutôt le refondit [1].

C'est donc en définitive sous le couvert d'Ibn-Wahschiyya et sous la forme qu'il lui a donnée que nous est parvenue l'Agriculture nabatéenne. Le livre est cité trois cents fois par Ibn-al-Awwâm. On trouve une soixantaine de citations chez Ibn-Beithâr. Nous en reproduirons une courte pour signaler une différence de lecture avec M. M., qui toutefois a collationné ce passage sur le n° 1023 de l'ancien fonds arabe de la Bibliothèque impériale. Il s'agit du chou. On lit dans la traduction de M. M. (II, 160) : « L'Agriculture nabatéenne admet » *trois* espèces de choux : l'une dite chou de *jardin* ou *cultivé*, et l'autre chou » des *champs* ou *sauvage*. Une espèce est appelée *houzy*. » Nous lisons autrement dans Ibn-Beithâr : « L'Agriculture. Il y a *deux* espèces de choux : le nabatéen, qui est le chou vulgaire, et le *loury*, qui a les feuilles beaucoup plus épaisses. » Comme le dit M. M., le n° 1023 donne *houry*. Notre manuscrit à nous donne *loury*. Nous pensons qu'il faudrait lire : *Du Laristan ou Khouzistan*. Quant à ce que M. Cl. M. a lu *nabâty* ou plutôt *boustany*, nous sommes tenté d'y voir une altération du texte et nous lisons : *nabaty*, nabatéen, d'autant plus que la citation de l'Agriculture est précédée chez Ibn-Beithâr de cette autre citation : « Ali-ben-Mohammed. Le chou nabatéen comprend deux espèces, le chou frisé, » *djad*, et le chou lisse. » Pour en finir avec le chou nous rapprocherons cette dernière citation d'une note de M. Cl. M., où il a traduit : « De forme conique »; il dit que le texte porte : *adjad elloûn*, crépu de couleur, ce qui n'a pas de sens. Nous croyons qu'il faut lire, comme dans Ali-ben-Mohammed, *djadelwarq*, crépu de feuilles, et nous avons le *chou frisé*, dénomination connue. Nous terminerons ce que nous avons à dire sur l'Agriculture nabatéenne en exprimant un regret, c'est que nous eussions vu avec plaisir le traducteur mentionner dans un Index tous les passages où ce livre vénérable est cité : on aurait pu ainsi en saisir plus facilement le caractère et la valeur, en même temps qu'un grand jour eût été jeté sur la civilisation assyrienne.

La préface du traducteur nous est déjà connue. Quant à la traduction en elle-même nous devons remercier M. Cl.-M. d'avoir eu le courage et la patience de mener à bonne fin un travail où il avait à se heurter contre tant de termes techniques pour lesquels les dictionnaires sont insuffisants ou muets. Dans un travail de ce genre il faut se faire sa langue technique par des recherches pénibles et incessantes. M. Cl.-M. a fait un heureux usage de ses connaissances agricoles.

---

1. Je saisis cette occasion pour signaler un ouvrage d'Ibn-Wahschiyya que n'a pas connu Wüstenfeld. Il est mentionné par Ibn-Beithâr à l'article *Djaoûz Chabissa*, végétal que nous n'avons pu jusqu'à présent déterminer, mais qui nous paraît pouvoir l'être. Ce livre a pour titre : « Des avantages que l'on peut retirer des médicaments aromatiques, extrait de l'Agriculture nabatéenne. » Voy. Wüstenfeld, *Geschichte der arabischen Ærzte und Naturforscher*, n° 96.

La dernière partie de l'ouvrage, l'hippiatrique, pouvait lui susciter quelques difficultés, et il a eu l'heureuse idée d'en soumettre la révision à un professeur d'Alfort, M. Goubaux. Nous pensons cependant qu'il aurait dû comparer plus souvent avec le Nacéri de M. Perron qui lui aurait fourni quelques corrections. Du reste il a eu soin de donner fréquemment en notes surtout le texte arabe dans les endroits qui lui ont paru douteux, et un index arabe fournit aussi des rectifications.

Pour l'acquit de notre conscience nous signalerons quelques autres corrections qui nous semblent nécessaires :

I, 233, *mastroufat,*	lisez *madhrounia.*
Ib. *qabel ommih,*	— *qatel abihi* (qui tue son père).
276, *chouaq,*	— *souâk* (dentifrice d'écorce, de racine de noyer).
367, *Maharir,*	— *Mahariz* (mortiers).
302, *lafah, mandragore,*	— *touffah,* pomme.
603, *alliroun,* narcisse?	— réséda gaude.
II, 29, dans toute l'Espagne,	— dans la langue étrangère d'Espagne.
80, *bendj, ammi,*	— *bendj,* millet. (C'est un idiotisme que l'on trouve dans les notes du Dioscorides arabe.)
149, légume fou,	lisez légume fade (V. Meninski).
307, *Aierba,*	— *Irna.*
317, *hobb el aqod,*	— *habb el faqud.*
337, casse,	— cassialignea, ou cannelle.
II *bis*, 31, *Akhfas,*	— *Anfas.*
110, montagne de Daran,	— Andar, ville près d'Alep.
Id. *koumna,* vue obscurcie,	— hypopyon (Abulcasis).
127, sucre de canne, thebaschir,	— concrétion du bambou.
Id. *louqah,*	— *laqoua,* tic facial.
239, *el arous,*	— *habb el arous,* cubèbe, etc.

Quelques-unes de ces inexactitudes eussent pu être évitées en consultant Ibn-Beithâr, guide sûr, au lieu d'Avicenne, mauvais guide pour la technologie; d'autres en rectifiant la position des points diacritiques. En définitive ce ne sont là que de légères incorrections qui n'apparaissent qu'à la loupe d'un spécialiste et qui sont noyées dans une œuvre de longue haleine et d'un mérite incontestable.

L. Leclerc.

---

101. — **Traité de la Production et de la Destruction des choses, d'Aristote**, suivi du traité sur Mélissus, Xénophane et Gorgias, traduits en français pour la première fois et accompagnés de notes perpétuelles, avec une introduction sur les origines de la philosophie grecque, par I. Barthélemy Saint-Hilaire, membre de l'Institut. Paris, 1866. In-8°. — Prix : 8 fr.

La gloire à peu près unique de donner une traduction de l'œuvre complète d'Aristote paraît avoir tenté M. Barthélemy Saint-Hilaire. Chaque progrès de l'entreprise laborieuse qu'il poursuit depuis tantôt trente années, ne fait qu'accroître son ardeur. Déjà grâce à lui, personne n'aura bientôt plus le droit

d'ajouter au titre d'un écrit du philosophe de Stagire, ces mots si simples en apparence mais qui cachent et résument des difficultés innombrables : *traduit en français pour la première fois*. Hâtons-nous de dire qu'au mérite purement accidentel de n'avoir pas eu de devanciers pour la traduction d'ouvrages tels que la Logique, le traité de l'Ame avec les opuscules qui lui servent de complément, la Météorologie, une grande partie des livres dont se compose la Physique, M. Barthélemy Saint-Hilaire joint des qualités nombreuses et brillantes qui n'ont pas toujours été le partage des premiers traducteurs. Aussi ses successeurs, s'il en rencontre, lui devront non-seulement de marcher dans des sentiers déjà frayés, mais se verront obligés de compter sérieusement avec son opinion, alors même qu'ils seront tentés de s'en écarter.

Le volume dont nous avons à parler ici, renferme outre le traité *de generatione et corruptione* des extraits attribués communément à Aristote qui contiennent un exposé et une critique des doctrines de certains anciens philosophes. Pour justifier le rapprochement un peu inattendu de ces deux ouvrages, M. B. S.-H. a recours à un argument ingénieux : « J'ai réuni avec intention, dit-il au commencement de son Introduction, les deux traités qui remplissent ce volume. » Ils me semblent répondre l'un et l'autre à un même ordre d'idées. Dans le » premier, Aristote s'efforce de démontrer, contre le système de l'unité et de » l'immobilité de l'être, comment les choses se produisent et comment elles » finissent; dans le second, c'est la même discussion directement soutenue contre » des représentants de l'école d'Élée, Xénophane, qui en est le fondateur, et » Mélissus, qui a conservé les principes de cette école. » L'avouerai-je? Le seul mot « remplissent » me semble ici en dire presque autant que tout ce qui le suit. Que devient en effet dans ce raisonnement Gorgias, qui est le troisième des philosophes dont les opinions sont exposées dans le traité en question? Nous n'avons garde de le demander, convaincu que nous sommes d'ailleurs, que M. Barthélemy Saint-Hilaire lui-même, le jour où il réunira, comme nous l'espérons, dans une publication unique, ses diverses traductions d'Aristote, se trouvera amené naturellement à restituer au traité *de generatione et corruptione* sa véritable place, c'est-à-dire celle que lui assignent à la fois la tradition et le lien si visible qui le rattache au traité du Ciel et par suite au reste de la Physique.

La question si obscure de l'histoire des écrits d'Aristote ferait un pas important vers sa solution, si, profitant des données qui nous restent, on essayait de contrôler l'œuvre d'Andronicus et de décomposer dans leurs véritables parties les *Pragmaties* formées par lui. La tâche a reçu un commencement d'exécution en ce qui concerne les ouvrages réunis sous le nom de Métaphysique. Elle est peut-être moins difficile pour la Physique, et par ce nom j'entends, outre les livres désignés plus particulièrement sous ce titre, le traité du Ciel, celui de la Production et de la Destruction des choses et la Météorologie. Les témoignages sont surtout abondants et précis en ce qui touche le traité de la Production et de la Destruction des choses. Il va sans dire que le plus important est celui d'Aristote lui-même. Habitué à se citer constamment — on peut compter jusqu'à neuf cents renvois dans ses écrits, se rapportant tantôt à l'ouvrage même où ils

se trouvent, tantôt à un ouvrage différent, — il a renvoyé également au traité qui nous occupe. Seulement ce n'est jamais par le titre usité aujourd'hui qu'il le désigne. Quand il veut nommer ces livres, ou pour être plus exact, les parties dont ils sont composés, il se sert des désignations suivantes : περὶ Στοιχείων, περὶ Μίξεως, περὶ τοῦ ποιεῖν καὶ πάσχειν, dont la première au moins semble se retrouver dans la liste des ouvrages du philosophe conservée par Diogène de Laerte. Il y a plus d'une raison du reste qui pourrait nous faire regretter que le titre περὶ Στοιχείων n'ait point prévalu. En tout cas il est intéressant de comparer la remarque faite à ce sujet par un des plus zélés disciples d'Aristote, je veux dire par Galien dans son traité *de Elementis sec. Hippocratem*, I, 9 (t. I, p. 487 de l'édit. de Leipzig). N'oublions pas ensuite que la division adoptée par Andronicus a rencontré de sérieux contradicteurs parmi les anciens interprètes du philosophe. C'est ainsi que le plus illustre de tous, Alexandre d'Aphrodisias avait blâmé la place assignée au quatrième livre de la Météorologie. Selon lui ce livre complétait naturellement ceux intitulés : περὶ Γενέσεως καὶ Φθορᾶς (comp. Alexandri Aphr. *Quæst. natur.* III, 14, p. 209 Spengel. — Pseudo-Alexander *in Aristot. Meteorol.*, fol. 126 verso. — Olympiodor. *in Arist. Meteorol.*, t. I, p. 133 dans l'édition d'Ideler).

M. Barthélemy Saint-Hilaire n'a cru devoir aborder aucune de ces questions. Elles nous semblent importantes cependant, ne serait-ce que pour bien faire ressortir la différence qui existe entre l'ouvrage dont il s'agit et l'informe essai d'histoire de la philosophie qui ne nous semble en aucune façon mériter l'honneur d'être attribué à Aristote. Sans nous arrêter du reste à cette question d'inauthenticité, au sujet de laquelle M. S.-H. lui-même ne paraît pas fixé (voy. p. 214) [1], remarquons que le traité sur Mélissus, Xénophane et Gorgias, comme l'intitule avec raison l'honorable traducteur, se trouve placé, si on veut me permettre cette expression, en dehors du canon dressé par Andronicus. A cet égard il partage le sort de plusieurs autres traités du même genre, celui sur les lignes indivisibles, sur les couleurs, sur la Physiognomonique, dont l'attribution flotte incertaine entre les noms d'Aristote et de Théophraste. Tous ces écrits, on a essayé tour à tour de les faire passer pour des extraits d'ouvrages plus complets, ou pour des ébauches destinées à une élaboration future. Tous ils offrent un texte plus ou moins obscur et corrompu. Le plus maltraité de tous est sans aucune contestation celui qui nous occupe. Aussi M. S.-H. a-t-il presque fait preuve de témérité en osant le traduire. Et ici nous avons à exprimer un regret. C'est celui de voir l'honorable traducteur accepter comme définitive l'édition que M. Mullach a donnée de ce traité. Il y a certes plus d'un passage heureusement restitué par ce savant; en beaucoup d'endroits le texte qu'il a publié est le seul qui soit intelligible, mais il n'a ni découvert toutes les blessures, ni guéri toutes celles qu'il a indiquées. La preuve de notre assertion,

1. Nous regrettons que M. S.-H. n'ait point discuté l'opinion de Zeller et celle qu'a soutenue M. Vermehren dans sa dissertation : *Die Autorschaft der dem Aristoteles zugeschriebenen Schrift* περὶ Ξενοφάνους, περὶ Ζήνωνος, περὶ Γοργίου, Iena, 1861.

M. S.-H. la trouverait facilement dans une série de corrections proposées dans le premier cahier des *Aristotelische Studien*, Wien, 1862, qu'a publiées le savant éditeur de la Métaphysique d'Aristote, M. Bonitz, occupé en ce moment à faire un index grec du philosophe qui complètera l'édition de Berlin.

Le mérite des traductions de M. S.-H. est trop généralement reconnu pour qu'il soit nécessaire de le signaler à propos de chaque nouveau volume qu'il publie. Notre approbation d'ailleurs ne saurait rien ajouter à une réputation depuis si longtemps conquise et aussi solidement établie. Qu'on nous permette donc de nous borner à présenter des observations sur un certain nombre de passages qui nous paraissent offrir un sens un peu différent de celui que leur donne M. S.-H. Nous restreindrons cette analyse au traité *de generatione et corruptione;* toute discussion au sujet du second ouvrage traduit nous entraînerait forcément à de trop longs développements.

Une première objection portera sur les mots du l. I, ch. 6, § 7 (p. 39) : « Car » il faut entendre le contact et le lieu comme le font les mathématiques. » Ce ne saurait être, et cela en dépit de certaines traductions latines, le sens du texte grec : καὶ γὰρ τοῖς μαθηματικαῖς ὁμοίως ἀποδοτέον ἁφὴν καὶ τόπον. Par τὰ μαθηματικά le philosophe entend ici, comme souvent, les corps purement mathématiques, auxquels il faut attribuer le contact comme on leur attribue le lieu. — Au § suivant le passage : Ἐπεὶ δὲ τὸ κινοῦν οὐχ ὁμοίως κινεῖ τὸ κινούμενον, ἀλλὰ τὸ μὲν ἀνάγκη κινούμενον καὶ αὐτὸ κινεῖν, τὸ δ' ἀκίνητον ὄν, est rendu (p. 70) : « Mais comme le moteur ne » meut pas de la même manière que meut à son tour l'objet mu, et que ce der- » nier ne peut mouvoir qu'autant que lui-même est mis en mouvement, tandis » que l'autre peut mouvoir tout en restant lui-même immobile. » Le sens ne serait-il pas plutôt : « Mais comme le moteur ne meut pas toujours de la même » façon l'objet mu, mais qu'il est nécessaire que certains moteurs meuvent étant » mus eux-mêmes, tandis que d'autres meuvent restant immobiles, etc. ? » Au chapitre 10, § 6, je ne m'explique pas pour quelle raison l'exemple choisi par Aristote a été modifié de cette façon (p. 110) : « C'est ainsi que l'on dit que la » paille est mêlée au grain, quand, à côté de chaque grain, est placé un brin de » paille. » Le philosophe avait parlé d'un mélange de grains de blé et de grains d'orge : οἷον κριθὰς μεμῖχθαι πυροῖς. — Qu'au § suivant (p. 111) αἴσθησις ait été traduit par « les yeux, » cela n'a aucune importance ; par contre le sens gagnerait en clarté, si, au commencement du § 8, au lieu de la leçon οὔτε adoptée par Bekker, on suivait avec Prantl celle que portent tous les manuscrits, c'est-à-dire ὥστε. Dans une note se rapportant au passage l. II, ch. 5, § 2 (p. 139), M. S.-H. fait la remarque que certains éditeurs donnent le feu au lieu de l'eau. Nous ignorons quels sont ces éditeurs : tous les textes que nous connaissons portent en cet endroit ὕδωρ. Il nous semble par contre que le traducteur s'est mépris sur le sens du passage en disant : « Mais, dans cette hypothèse même, il ne semble » pas que l'eau soit en même temps de l'air ou tel autre élément analogue. » Dans les mots grecs : Ἅμα δ' οὐδ' οὕτω δοκεῖ, ὥστε ὕδωρ εἶναι ἅμα καὶ ἀέρα ἢ ἀλλ' ὁτιοῦν, le sujet n'est point ὕδωρ, mais bien le ἕν dont parle le philosophe dans ce qui précède immédiatement. Le sens est donc : En même temps il semble impos-

sible que ce tout (qu'admettent certains philosophes) soit en même temps de l'eau et de l'air ou n'importe quoi. L'erreur est manifeste quand nous lisons ch. 8, § 4, à la place des mots que porte le texte : Διὸ καὶ οἱ γεωργοὶ πειρῶνται μίξαντες ἄρδειν, cette traduction : « Et voilà comment les cultivateurs, dans leurs » irrigations laborieuses, ne font qu'un mélange d'eau et de terre. » Nous ne trouvons ici aucune trace de « ces irrigations laborieuses » qui ont même eu l'honneur d'être consignées dans la table des matières. Aristote évidemment parle d'un arrosage opéré avec de l'eau non pure, mais mélangée de terre ou des substances pouvant servir d'engrais.

Mais restons en là de ces critiques. Il y aurait sans doute encore plus d'une inadvertance à signaler, comme celle par exemple à laquelle nous devons la mention à deux reprises d'une édition de Platon imprimée à Turin, au lieu de Zurich (Turicum) (p. 202 et 204). Il est clair que ce sont là des imperfections qui ne sauraient diminuer la valeur de l'ensemble; et du reste, si, d'après une parole connue, il est permis de pécher sept fois par jour, tout en restant un sage, nous trouverions juste qu'on fît une exception plus large encore en faveur des traducteurs d'Aristote.

On a signalé quelquefois chez M. S.-H. un certain excès d'enthousiasme pour le grand philosophe de Stagire. La dernière traduction, nous en sommes assuré, ne fera que confirmer ce sentiment là où il existe. Pour notre compte nous ne saurions y voir un défaut. Aristote a le don de passionner tous ceux qui s'occupent fortement de lui. L'espèce d'idolâtrie qu'on a si longtemps professée à son égard s'explique par des mêmes raisons qui nous font comprendre l'acharnement de la haine d'un Fr. Patrizi par exemple. On ne saurait ni aimer ni haïr médiocrement tout ce qui dépasse à ce degré les bornes ordinaires. La chaleur que déploie M. S.-H. lorsqu'il s'agit de défendre Aristote, anime également son introduction. Dans une esquisse brillante comme il excelle à les tracer, il nous rappelle à grands traits l'origine de la philosophie grecque. Une étude sur les moyens matériels dont disposait l'antiquité pour écrire des ouvrages fournit les preuves à l'appui des conclusions auxquelles arrive le savant écrivain. Ici encore nous aurions à faire pour notre compte certaines réserves. Ce n'est pas sans scrupule que nous oserions par exemple préciser comme l'a fait M. S.-H. (p. CXXXVI) le sujet du *Magique*. Les renseignements fournis par Diogène de Laerte n'autorisent aucune conclusion. Ce qui est plus grave, c'est que l'auteur oublie d'avertir ses lecteurs que dans la liste des ouvrages d'Aristote, le *Magique* est relégué au nombre des pseudépigraphes, et qu'en outre un témoignage conservé par Suidas s. v. Ἀντισθένης en rend l'authenticité plus que douteuse. Il nous semble difficile ensuite de donner raison à Pline contre Varron, au sujet de l'époque où l'emploi du papier se répandit en Italie (p. CXIX). Au risque de choquer certaines opinions, j'avoue que ni les livres trouvés dans le cercueil du roi Numa Pompilius, 535 ans après sa mort, ni le papier sur lequel étaient écrits les livres sibyllins ne me touchent assez, pour croire ébranlé par là le témoignage de celui d'entre tous les écrivains romains qui, à de certains égards, offre le plus de ressemblance avec Aristote.

Mais il vaut mieux, au lieu de nous arrêter d'avantage à de pareilles objections, toujours faciles quand il s'agit de points aussi controversés, signaler la déclaration si nette à laquelle aboutit M. S.-H. au sujet de l'originalité de la philosophie grecque. Nous sommes d'autant plus heureux de la façon énergique dont il revendique pour celle-ci une complète indépendance (p. CXXVII), que l'étendue même des études qui l'ont rendu illustre donne ici plus d'autorité à ses paroles. M. Barthélemy Saint-Hilaire n'a eu garde d'échouer contre un écueil que ne savent pas toujours éviter ceux qui poursuivent le dessein d'une rénovation de nos études languissantes en en étendant le cercle jusqu'au-delà du Gange. Que l'Inde et l'Orient dévoilent peu à peu tous leurs secrets à la science de nos historiens, de nos linguistes, de nos philosophes : l'éternelle jeunesse de la Grèce n'en restera pas moins le bain de Jouvence où il ne faudra cesser de nous retremper.

EMILE HEITZ.

---

102. — **Chrestomathie de l'ancien français** (VIIIe-XVe siècles), accompagnée d'une grammaire et d'un glossaire, par K. BARTSCH. Leipzig, Vogel, 1866. Gr. in-8° à 2 col., viij pages et 678 col. — Prix : 12 fr.

M. le professeur K. Bartsch, que nous nous honorons de compter au nombre de nos collaborateurs, a le mérite d'avoir doté les études romanes de deux livres indispensables : une chrestomathie provençale et une française. Le premier de ces ouvrages a été publié en 1855 et est maintenant épuisé. L'auteur le réimprime en ce moment, et lui apporte de nombreuses améliorations dont l'une est la substitution de l'ordre chronologique au classement par genres. La chrestomathie française n'aura pas, nous l'espérons, un moindre succès. Le développement que prend chaque jour l'étude de notre vieille langue et la valeur de l'œuvre de M. Bartsch nous en sont de sûrs garants. Il nous sera permis de regretter qu'un ouvrage aussi essentiel n'ait pas paru dans le pays qu'il semble devoir intéresser le plus directement. Mais, puisqu'en France les travailleurs sont encore trop peu nombreux pour suffire à la tâche immense qu'impose l'étude approfondie de notre langue et de notre littérature, estimons-nous heureux que la première chrestomathie consacrée à l'ancien français depuis les origines jusqu'au XVe siècle [1] ait été exécutée par un savant d'une aussi incontestable valeur, et remercions-le d'avoir rendu son œuvre accessible à tous en écrivant sa préface et ses notes en français, en faisant suivre son recueil d'un court abrégé de grammaire également rédigé en français.

Ce n'est pas seulement aux étudiants que la Chrestomathie de M. B. sera utile : dans l'état actuel de nos études un ouvrage de ce genre serait singulièrement incomplet s'il était uniquement compilé d'après des sources imprimées. Plusieurs des textes édités par M. B. apparaissent au jour pour la première fois, le plus grand nombre ont été améliorés par la collation des mss. Voici la

---

1. La chrestomathie de M. Monnard (Genève, 1862) est surtout consacrée à la langue des XIVe-XVIe siècles.

liste des morceaux contenus dans la chrestomathie; j'indique entre parenthèses ceux qui jusqu'à ce jour étaient demeurés inédits.

VIIIe siècle : Les gloses de Cassel [1]. — IXe s. : Les serments de 842; Sainte Eulalie; Fragment de Valenciennes. — Xe s. : La Passion du Christ et la Vie de saint Léger (ms. de Clermont-Ferrand). — XIe s. : Saint Alexis; ALBÉRIC DE BESANÇON; Alexandre; Roland [2]; Lois de Guillaume le Conquérant. — XIIe s. : Psautier d'Oxford; Quatre livres des rois; Quant vient en mai [3]; Lou samedi à soir; Hé trikedondaine (inédit); Huon de Bordeaux; Aliscamps; HERMAN, la Bible (inédit); PHILIPPE DE THAUN, Bestiaire; Mystère d'Adam; WACE, Brut, Rou; Je plains et plors; un sermon de saint Bernard [4]; LAMBERT LE TORT et ALEXANDRE DE BERNAY, Alexandre; Tristan en prose; CHRESTIEN DE TROIES, D'amor ki m'a tolu à moi, Guillaume d'Angleterre, Chevalier au lion, Perceval; BENOIT DE SAINTE MORE, Eneas [5], roman de Troie; Tristan en vers; le lai du chevrefeuil; MAURICE DE GRAON, Fine amour claime; AUDEFROI LE BASTART, En chambre à or, Bele Ysabiaus; QUESNE DE BETHUNE, Mout me semont, Ahi Amours; le roi RICHARD, Ja nus hom pris; BLONDEL, Cuer desirous; le CHATELAIN DE COUCI, Li nouveauz tans, Quant li estez, La doce vois; Vos ki ameis de vraie amor. — XIIIe siècle : Floire et Blanceflor; Gaite de la tor; GUIOT DE PROVINS, Contre le novel tens, la Bible; Villehardoin; Renart; MARIE DE FRANCE, lai du chevrefeuil, fables; Traduction en vers de la *Disciplina clericalis* de Pierre Alphonse (inédit); le ROI DE NAVARRE, Mi grant desir, Li dous pensers, Robert veez de Perron; GACE, Li plusour, Cant voi l'aube; ROBERT DE BLOIS, Chastiment des dames; Aucassin et Nicolete; le fabliau des perdrix; BERNIER, la Houce partie; Du chevalier qui ooit la messe, etc.; JEAN BODEL, le jeu saint Nicolas; GUILLAUME DE LORRIS, Roman de la Rose; Quant vei la flor nouvele; La douçors del tens novel (inédit); Quant la douce saisons fine (inédit); LE CHAPELAIN DE LAON, Un petit devant le jour; Quant li malos bruit (inédit) [6]; Je chantasse d'amoretes (inédit); JACQUES DE CAMBRAI, Retrowange novelle; La froidor ne la jalée; Quant ce vient en mai ke rose est panie; deux motets; GUILLAUME LE PEINTRE d'Amiens, trois rondeaux; GUILLAUME LE VINIER, Le premier jor de mai; deux jeux-partis; Chronique en prose [7]; Rêveries; RUTEBEUF, le Mariage, la desputoison de Charlot

1. Voir sur ce texte *Rev. crit.*, 1866, art. 34.

2. Bien entendu, M. B. ne donne de ce texte, comme de la plupart de ceux qui suivent, qu'un fragment.

3. J'indique les chansons par leurs premiers mots.

4. Placer la traduction des sermons de saint Bernard immédiatement après Wace, c'est la vieillir. Je crois que sa date est à peu près celle du ms. qui nous l'a conservée, soit le commencement du XIIIe siècle.

5. M. B. n'eût pas dû attribuer d'une façon aussi déterminée l'*Eneas* à Benoit de Sainte-More. Les mss. de l'*Eneas* sont tous anonymes, et il n'y a par conséquent que des hypothèses à former sur l'auteur de ce poème.

6. M. Schirmer, qui a communiqué cette pièce à M. Bartsch, l'a depuis publiée avec plusieurs autres du même genre dans l'*Archiv f. d. Studium d. neuern Sprachen* de Herrig, XXXVIII, 393.

7. C'est ainsi que M. B. intitule la chronique qu'on appelle ordinairement et bien à tort

et du barbier; miracle de Theophile; poëme moral [1]; ADENES, Cléomades, Berte; ADAM DE LA HALLE, Il ne muet pas, le Jeu; COLIN MUSET, descort; JEHAN DE MEUNG, Roman de la Rose. — XIVe s. : JOINVILLE, une traduction du *Stabat* (inédit); JEAN DE CONDÉ; Baudouin de Sebourc; le combat des Trente; GUILLAUME DE MACHAU; EUSTACHE DESCHAMPS, En dimenche, Estoc d'oneur, Dame je vous remercy; Renart le contrefait; FROISSART, ditié de la Marguerite, Chroniques (l. II, chap. 331-3, 337-8) [2]; Miracle de N.-D. de Berthe femme de Pépin; CHRISTINE DE PISAN, extraits de poésie et de prose. — XVe s. : ALAIN CHARTIER, le Bréviaire des nobles, le Curial; CHARLES D'ORLÉANS; Les cent nouvelles nouvelles (nouv. XIX); VILLON; MARTIAL D'AUVERGNE, Moralité du mauvais riche; Pathelin; mystère de la Passion; Perceforest; PHILIPPE DE COMINES.

D'après cette énumération les amateurs de notre ancienne littérature pourront apprécier le choix fait par M. Bartsch. Il n'est pas douteux que chacun le trouvera incomplet par quelque côté; cependant il fallait se borner, et la somme de texte que renferme ce volume à impression serrée ne laisse pas d'être considérable. Pour ma part je m'abstiendrai de toute observation sur le contenu de la Chrestomathie. Sans doute il est bien des morceaux que j'eusse aimé y voir figurer, et il en est plusieurs que j'en retrancherais volontiers [3]; mais il faut considérer que M. B., n'ayant pas à sa disposition les ressources des bibliothèques de Paris ou même de celles de Berlin ou de Vienne [4], s'est trouvé pour cette entreprise dans des conditions particulièrement défavorables. Il est même certain qu'il n'eût pu réussir à réunir les éléments de son recueil sans le concours dévoué qu'il a rencontré chez plusieurs philologues et notamment chez M. le Dr Schirmer qui a collationné sur les mss. et copié de nombreux extraits. D'ailleurs, la Chrestomathie de M. B. est destinée à l'enseignement de l'ancienne langue française plutôt qu'à celui de notre ancienne littérature. Je ne reprocherai pas non plus à M. B. de n'avoir pas épuisé toutes les sources à l'aide desquelles ses textes pouvaient être améliorés, puisqu'il n'était pas en son pouvoir de le faire, et je ne rapporterai point ici les nombreuses variantes qu'il serait aisé d'ajouter à celles qu'il a réunies au bas des pages de son livre. Je me bornerai à quelques remarques d'une portée générale. Ainsi, je ne puis me défendre de faire remarquer que M. B. aurait dû prendre ses extraits de Comines ailleurs que dans la collection de Michaud et Poujoulat. De même il est tout à fait impossible de constituer un texte passable de Villehardoin avec l'édition des mêmes Michaud et Poujoulat, c'est-à-dire de Du Cange, et le ms. fr. 15100

Chronique de Reims. On pourrait adopter le titre fourni par l'explicit du ms. de Bruxelles : *Chronique de Godefroi de Bouillon et des Croisades*.

1. C'est un extrait de l'ouvrage bien connu du Reclus de Molliens, le *Miserere*.

2. D'après le ms. de Breslau.

3. Notamment l'extrait des lois de Guillaume le Conquérant; voir ci-dessus page 56 (art. 18).

4. M. B. est professeur à l'université de Rostock, et quelques semaines passées à Paris en 1866 n'ont pu suffire au travail de révision qu'eût exigé une si grande masse de copie.

(anc. suppl. fr. 687). L'édition de Du Cange, qu'ont reproduite Michaud et Poujoulat, est fondée sur un ms. vénitien de la fin du XIVe siècle, et le ms. 15100 altère systématiquement le style de Villehardoin, s'efforçant d'allonger les phrases et de les relier entre elles soit par des conjonctions, soit même par de courtes propositions. M. B. aurait dû avoir recours à la seconde édition de Buchon [1]. Pour le roman de Rou M. B. a été encore plus malheureux. Il a pris pour base de son texte non pas l'édition de Pluquet, qui reproduit avec des inexactitudes systématiques, et d'autant plus faciles à corriger [2], l'excellent ms. du Musée britannique, mais le ms. fr. 375 (anc. 6987) qui est à divers égards très-défectueux. Le principal défaut de ce ms. est de substituer généralement des formes françaises (et quelquefois picardes) aux formes normandes de Wace. Ainsi le morceau, d'ailleurs bien connu, que M. B. a choisi, débute ainsi :

Taillefer qui mult bien cant*oit*
Sor un céval qui tost al*oit*...

Et non-seulement dans le ms. de Londres (Pluquet vers 13149-50), mais même dans un ms. qui n'est pas antérieur à la fin du XIVe siècle, celui de Stockholm, les formes normandes sont conservées :

Tallefer qui mout bien chant*out*
Sist eu cheval qui tost all*out*...
(Ms. de Stockholm n° XLVII, p. 106 *a*.)

Bien loin de songer à rétablir, comme il l'eût fallu, les formes normandes, M. B. s'est attaché avec un soin scrupuleux à en détruire les moindres traces. Ainsi le ms. 375 porte toujours *engles*, qui conserve encore quelque chose de la leçon primitive *engleis*; M. B. a mis partout *englois*; 96, 34, le ms. portait *clamoent*, M. B. écrit *clamoient*; 98, 6, le ms. avait gardé *aloent*, M. B. corrige *aloient*; et ainsi du reste. Les mêmes observations sont applicables aux fragments du *Brut* publiés dans la Chrestomathie.

Le principal défaut qu'on peut reprocher à M. B., tant dans cet ouvrage que dans ses publications provençales, est une trop grande propension à corriger les textes. On vient d'en avoir un exemple en ce qui concerne Wace; en voici un autre. La finale latine *atus*, *atis*, devient en français *ez* ou *és*; dans *ez* se conserve la trace d'une prononciation où le *t* latin se faisait sentir, puisque *z* équivaut à *ts*; dans *és* au contraire tout souvenir du *t* a disparu. Ceux qui ont l'usage des manuscrits français du moyen-âge savent que ces deux formes sont bien souvent employées indifféremment dans un même texte. Cependant on observe que *és* est plus constant dans le nord de la France; et cela est conforme à la loi générale selon laquelle les consonnes finales vont s'atténuant à mesure qu'on s'avance vers le nord; *ez* serait ainsi la forme intermédiaire entre la finale

1. *Recherches et matériaux pour servir à une histoire de la domination française... dans les provinces démembrées de l'empire grec*, 1840, gr. in-8°. La deuxième partie de cet ouvrage contient la reproduction intégrale de deux mss. de Villehardoin.

2. J'ai dit ailleurs en quoi consistent ces inexactitudes. Voir *Bibl. de l'Ecole des Chartes*, 5e série, II, 529-30, et *Archives des Missions*, 2e série, III, 253.

provençale *atz* et la finale picarde *és*. Au lieu de respecter en ce point l'orthographe des ms., M. B., dans une partie de sa chrestomathie, rétablit partout *ez*, et dans une autre partout *és*. Ainsi il impose à Chrestien de Troies *ez*, alors que son ms. porte toujours *és* [1], en quoi il ne me semble pas qu'on puisse le blâmer, car ce ms. (fr. 375) étant picard devait naturellement substituer *és* à *ez*; mais en revanche il impose *és*, contre l'autorité du ms., à Robert de Blois [2]. J'avoue que le motif qui a conduit M. B. à prendre ce dernier parti m'échappe complètement. Je me défie d'autant plus de ces corrections, qu'il est tel autre cas où il est évident que M. B. n'est pas conséquent dans sa manière de corriger. Je me contenterai d'un exemple. Le grand chansonnier de Berne, dont nous avons à Paris dans le fonds Moreau une bonne copie, contient l'une des meilleures leçons, sinon la meilleure, que nous ayons de nos anciennes poésies lyriques. Seulement ce ms. offre des formes lorraines très-prononcées qu'il faudrait nécessairement faire disparaître, si on jugeait à propos d'en faire la base d'une édition des trouvères. M. B., qui a introduit dans sa Chrestomathie plusieurs chansons tirées de ce recueil, a effacé quelques-unes de ces marques dialectales. Ainsi dans la romance de la belle Isabaut il imprime *covoitise* (182, 15), *faintise* (27), *franchise* (28), *atise* (29), *coentise* (183, 3), *alise* (4), etc., au lieu de *covoitixe*, *faintixe*, *franchixe*, *atixe*, *coentixe*, *alixe*, ce qui ne peut qu'être approuvé, mais alors pourquoi conserve-t-il *s'entrebaixent*, *pamexon*, *oixor*? Serait-ce qu'à la différence des premiers, ces derniers mots ne sont point à la rime? Mais de quoi servent donc les indications des rimes, sinon à la restitution du texte?

Il est un autre point à l'égard duquel je ne suis pas absolument d'accord avec M. Bartsch. Il s'agit de l'emploi des accents. La tendance générale est maintenant d'user de ce signe avec une grande sobriété, mais néanmoins il ne laisse pas d'y avoir dans la pratique plusieurs difficultés qu'il faut bien, malgré leur peu d'importance, résoudre de façon ou d'autre quand on a à publier des textes, et que les éditeurs résolvent chacun à sa guise. Le principe de M. B. paraît avoir été de se borner à distinguer par l'accent les finales muettes de celles qui ne le sont pas. Conséquemment il ne place l'accent que sur les finales et seulement dans les mots polysyllabiques. Ainsi il écrit *esté* et *dé* (dé à jouer), *mariés* et *bles* (blé), etc. C'est faire dépendre l'emploi de l'accent non du fait essentiel, qui est la valeur de la syllabe, mais d'un fait accidentel, sa position. Telle est l'objection de principe. Dans l'application on remarque que si en effet un monosyllabe n'est pas muet, il peut cependant être susceptible de prononciation diverse, comme *de* qui d'après le système de M. B. peut être la préposition *de* et le substantif *dé*. De même M. B. ne met pas d'accent sur les participes passés féminins, il écrit *atornee*, *amee*; voici l'inconvénient spécial à ce cas : c'est que dans les textes écrits en Angleterre deux *ee* consécutifs ont très-souvent la valeur d'un seul *é*, de même qu'en anglais le même groupe équivaut à une seule

1. Voir la note sur 119, 26.
2. Voir 251, 28.

lettre. Il y a avantage à pouvoir distinguer deux cas aussi différents, et c'est ce qui s'obtient en accentuant le premier des deux *e* dans les participes féminins.

Je terminerai mon compte-rendu par une critique à laquelle j'attribue plus d'importance qu'à toutes celles qui précèdent, parce qu'elle se rattache à un point très-intéressant de l'histoire de notre versification. M. B. place au commencement du XIIe siècle la chanson *Hé trikedondaine!* et *Huon de Bordeaux*. Il les fait passer avant *Aliscamps*, avant Philippe de Thaun qui écrivait sûrement dans le second quart du XIIe siècle. M. Guessard au contraire place la composition de *Huon de Bordeaux* dans les dernières années du XIIe siècle, et, à en juger par les idées, la chanson *Hé trikedondaine* ne peut être de beaucoup antérieure au ms. qui nous l'a conservée (fr. 20050, anc. S. G. F. 1989), c'est-à-dire à la première moitié du XIIIe siècle. Le seul motif qui puisse avoir conduit M. B. à s'écarter de l'opinion reçue, est assurément le fait que dans ces deux textes on rencontre des assonnances. Le classement adopté par M. B. suppose tout un système d'après lequel tout poème assonnant serait antérieur aux poèmes rimés. C'est là qu'est l'erreur. En principe il va de soi que l'assonnance a précédé la rime, mais de là conclure qu'à une époque déterminée on a délaissé complètement celle-là pour celle-ci, c'est dépasser de beaucoup les prémisses. Maintenant encore les chants populaires se contentent d'assonnances. La théorie de M. B. ressemble fort à celle de ces archéologues qui prétendent qu'à l'emploi de la pierre taillée a succédé celui de la pierre polie, puis celui du bronze, et ainsi de suite, chaque usage nouveau excluant le précédent. Des études plus approfondies ont démontré que si la succession s'est en effet opérée dans cet ordre, l'usage des pierres grossièrement taillées s'était néanmoins conservé concurremment avec l'emploi d'instruments moins imparfaits. De même, il faut bien, en présence de preuves qui pour moi produisent l'évidence, admettre que *Huon de Bordeaux*, avec ses assonnances [1], appartient à un temps où la rime était en plein usage. Ces preuves se tirent de la conception même du poème et du tour de la narration, qui accusent indubitablement une époque plus polie que le commencement du XIIe siècle; elles se tirent encore de la langue qui offre des traits où se fait sentir l'approche du XIIIe siècle : des contractions telles que *parrai* (v. 2227) pour *parlerai*, *poir* (3437) pour *povoir*; l'élision de *tu* : *t'as* 740 et *passim*, *t'aseüras* 1279, *t'es* 5012, *t'i* 6698, etc.; l'emploi fréquent du féminin *grande* (2787, 6724, 6736, etc.). Ces faits, et bien d'autres que je pourrais alléguer, sont décisifs; leur valeur ne saurait être un instant balancée par une simple hypothèse, et l'idée de la prompte désuétude de l'assonnance n'a jamais pu être autre chose. M. B. irait-il jusqu'à placer également au commencement du XIIe siècle *Gaidon*, où les assonnances sont bien plus nombreuses que dans *Huon de Bordeaux*, et qui cependant appartient si manifestement au commencement du XIIIe siècle?

1. Remarquons que ces assonances ne se rencontrent guère que dans les laisses féminines (pp. 1, 78, 271), et non point dans les masculines, comme c'est par exemple le cas de *Roland*. Des assonances telles que *on our* (p. 212) sont tout à fait exceptionnelles.

Il y aurait encore bien des points à examiner, mais il faut se borner. Malgré quelques imperfections, la Chrestomathie de l'ancien français est le meilleur livre qu'on puisse mettre entre les mains des commençants, et c'est en même temps un livre de sources que les savants eux-mêmes ne peuvent se dispenser d'étudier et de citer. J'espère qu'il recevra bon accueil en France, et à défaut de nos Facultés où l'ancien français est, comme on sait, entièrement négligé, il est à souhaiter qu'il soit adopté comme livre d'enseignement par l'École des chartes.

P. M.

---

103. — **Voltaire et la société française au XVIIIe siècle.** La Jeunesse de Voltaire, par Gustave DESNOIRESTERRES. Paris, Didier, 1867. In-8°, vij-492 pages. — Prix : 7 fr. 50.

La vie de Voltaire a été écrite bien souvent déjà. Au siècle dernier, Duvernet, le marquis de Luchet et Condorcet, ont fait la biographie de l'auteur de Zaïre, et notre siècle a vu se produire les travaux d'Elie Harel, de Paillet de Warcy, de Lepan, etc. Tous ces ouvrages, fort incomplets d'ailleurs, avaient encore un défaut, ils étaient remplis de l'esprit de parti. Systématiquement les uns exaltaient sans réserve leur héros, les autres le dénigraient outre mesure. Il restait donc encore à tracer un portrait véritable de Voltaire et à le montrer au lecteur, non tel que le voyaient ses anciens biographes au travers de leurs passions, mais tel qu'il était réellement. C'est ce qu'a entrepris de faire M. Gustave Desnoiresterres. Depuis longues années déjà, M. D. s'occupe de rassembler les matériaux nécessaires pour le livre qu'il offre aujourd'hui au public ; c'est donc un homme profondément instruit des particularités de la vie qu'il a entrepris de raconter, et sérieusement maître de son sujet. Dès l'année 1855 il a publié, dans la *Revue de Paris*, *les Intérieurs de Voltaire*, et depuis cette époque, soit directement, soit indirectement, il n'a cessé de travailler sur le XVIIIe siècle. L'ouvrage de M. D. sur Voltaire et la société française au XVIIIe siècle sera divisé en plusieurs volumes formant chacun un tout bien distinct, mais se reliant les uns aux autres de manière à composer un ensemble complet qui justifiera le titre choisi par l'auteur. Le premier de ces volumes est intitulé : *La Jeunesse de Voltaire*. M. D. a, en douze chapitres, suivi son héros depuis sa naissance jusqu'à l'époque où, après avoir publié le *Temple du Goût*, il alla se loger près de l'église Saint-Gervais, rue du Long-Pont, et où il connut la marquise du Châtelet. La seconde partie du travail de M. D. doit raconter l'histoire de la liaison du poète avec la *divine Émilie*, la troisième ses relations avec le roi de Prusse Frédéric II, et la quatrième son séjour à Ferney. Ces divisions nous paraissent excellentes, et nous espérons que l'auteur traitera les trois dernières parties avec le même succès que la première. Bien que l'on pût croire que tout eût été dit sur Voltaire, on s'apercevra en lisant le livre de M. D. qu'il y avait encore dans la vie de l'auteur de la *Henriade* bien des points restés obscurs et qui demandaient à être éclairés d'une lumière nouvelle; c'est ce qu'a tenté M. D., et presque toujours il y a réussi. Son procédé a été bien simple pourtant : il s'est borné à recourir aux sources originales, et ce moyen que ses prédécesseurs avaient trop

souvent dédaigné lui a permis de raconter d'une manière tout à fait neuve des faits que l'on croyait peu susceptibles de nouveauté. Tout en tenant compte des travaux de ses devanciers, tout en prenant pour guide dans la course qu'il avait entreprise la correspondance même de Voltaire, si précieuse pour l'histoire du XVIIIe siècle, M. D. a fouillé nos archives et nos bibliothèques, et à l'aide des renseignements qu'il y a trouvés, il a pu contrôler et rectifier bien des assertions de la correspondance, car celui dont un historien de Voltaire doit le plus se défier est Voltaire lui-même. Nous avons la liste des endroits où M. D. est allé rechercher la vérité : c'est d'abord aux Archives de l'Empire dans les registres du secrétariat de la maison du roi, aux archives de la préfecture de police dans les registres d'écrou des prisons de Paris, et surtout aux archives de la ville dans les registres des baptêmes, des mariages et des décès, source féconde en heureuses trouvailles où devront désormais chercher tous ceux qui s'occuperont dans l'avenir de personnages ayant habité Paris, où Beffara a rencontré des détails si curieux sur Molière, et où M. Jal a tant puisé. M. D. n'a pas seulement visité les archives, il a également controlé sur le manuscrit de la Bibliothèque impériale les lettres de Voltaire à Moussinot et, grâce à un sérieux examen, il a pu rectifier des erreurs de date commises par tout le monde et par le judicieux Beuchot lui-même. A la bibliothèque Mazarine M. D. a compulsé la curieuse correspondance de la marquise de La Cour, dont la publication intégrale serait un véritable service à rendre aux littérateurs, et y a rencontré une foule de détails inédits qui expliquent bien des choses incompréhensibles jusque-là dans la vie de Voltaire. Les dépôts scientifiques de Paris étant épuisés, M. D. a visité ceux de la province, il a été à Caen et a trouvé dans la bibliothèque de cette ville des manuscrits au moyen desquels il a établi d'une manière positive un fait inconnu jusqu'alors, à savoir un séjour de quelque temps fait par le poète en cette ville avant son départ pour la Hollande. Enfin M. D. a fait faire des recherches relatives à son sujet à La Haye, par le bibliothécaire de cette ville. Ces efforts devaient être couronnés de succès. *La Jeunesse de Voltaire* est un livre qui renferme des découvertes heureuses, sur la famille de Voltaire par exemple, sur l'abbé Desfontaines et sur la querelle avec le chevalier de Rohan. L'auteur avait, en faisant son travail, un double écueil à éviter, écueil que nous avons signalé plus haut et où sont venus échouer tous les biographes antérieurs. Il avait à se garder de trop d'admiration ou de trop de dénigrement. Nous croyons que M. D. s'est tiré heureusement de cette difficulté et qu'il a su apprécier en homme consciencieux et de bon sens la figure ondoyante de son héros. Il n'hésite pas à reconnaître les nombreux défauts de Voltaire, sa fausseté, sa versatilité, son avarice, mais aussi il a mis en lumière sa touchante amitié pour ce Thieriot qui la méritait si peu, et pour ces charmants esprits, Genonville, Maisons, Cideville et Formont, qui prouve que son cœur n'était pas si sec qu'on le croit généralement. En somme M. D. a voulu faire un livre impartial, nous croyons qu'il a atteint son but.

E. CAMPARDON.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

notes explicatives, etc. XVIIIe et XIXe s. In-18 jésus, viij-293 p. Paris (lib. L. Hachette et Ce). 2 fr.

Desmaze (C.). Trésor judiciaire de la France. Curiosités des anciennes justices d'après leurs registres. In-8°, 580 p. Paris (lib. Plon).

Duvergier de Hauranne. Histoire du gouvernement parlementaire en France. 1814-1848, précédée d'une introduction. T. VIII. In-8°, 640 p. Paris (lib. Michel Lévy frères). 7 fr. 50

Ernouf. Histoire de trois ouvriers français. Richard Lenoir, Abraham-Louis Breguet, Michel Brézin. In-18 jésus, 267 p. Paris (lib. L. Hachette et Ce). 1 fr.

Fallue (L.). Études archéologiques sur l'histoire de Jules César par l'empereur Napoléon III et sur la carte officielle des Gaules. In-12, v-119 p. Paris (lib. Durand et Pedone-Lauriel).

Fisquet (H.). La France pontificale (Gallia christiana), histoire chronologique et biographique des archevêques et évêques de tous les diocèses de France, depuis l'établissement du christianisme jusqu'à nos jours, divisée en 17 provinces ecclésiastiques. Métropole de Reims, Soissons et Laon. In-8°, 425 p. Paris (lib. Repos). 5 fr.

Franklin (B.). Essais de morale et d'économie politique. Traduits de l'anglais et annotés par E. Laboulaye. In-18 jésus, 352 p. (lib. L. Hachette et Ce). 3 fr. 50

Grandidier (P.-A.). Œuvres historiques inédites. T. V. In-8°, iij-153 p. Colmar (bureau de la Revue d'Alsace).

Guizot. Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps. T. VIII et dernier. In-8°, 683 p. Paris (lib. Michel Lévy frères). 7 fr. 50

Haddo. Memoirs of Lord Haddo, in his later years fifth Earl of Aberdeen. 2d edit., revised, with additions. In-8° cart., 390 p. London (Seeley). 9 fr. 40

Hamel (E.). Histoire de Robespierre d'après des papiers de famille, les sources originales et des documents inédits. T. III. La Montagne. In-8°, 820 p. Paris (l'auteur). 7 fr. 50

Levasseur (E.). Histoire des classes ouvrières en France, depuis 1789 jusqu'à nos jours. 2 vol. in-8°, xlvj-1111 p. (lib. Hachette et Ce). 15 fr.

Lloyd (W. W.). Philosophy, Theology and Poetry in the age and the art of Raphael. Gr. in-8° cart. London (Williams and N.). 26 fr. 25

Lock (F.). Histoire de la Restauration, 1814-1830. 2e édit. In-32, 192 p. Paris (lib. Pagnerre). 60 c.

Michaelmarsh and its antiquities, together with notices of the new forest, Hampshire. In-8° br., 56 pages. London (Smith). 3 fr. 15

Milman (H. H.). History of latin Christianity. 9 vols. 4th and revised edition. Vols. I to III. In-8° cart. London (Murray). Le vol. 7 fr. 50

Muller (M.). Outlines of Dictionary for the use of missionaries, explorers, etc. In-12 rel. molle. London (Trubner). 9 fr. 40

Nourrisson. La politique de Bossuet. In-18 jésus, iij-309 p. Paris (lib. Didier et Ce).

Old London. Papers read at the London Congress, July 1866, Archæological Institute of Great Britain and Ireland. In-8° cart., 386 p. London (Murray). 15 fr.

Péhant (E.). Catalogue méthodique de la bibliothèque publique de la ville de Nantes. T. IV. Histoire. 1re partie. In-8°, xvj-692 p. Nantes (lib. Forest et Grimaud).

Plumer (W. S.). Studies in the book of Psalms, being a critical and expository commentary, with doctrinal and practical remarks on the entire psalter. Gr. in-8° cart., 1210 p. London (Longmans). 35 fr.

Pompeii. Its history, buildings and antiquities. An account of the destruction of the city, with a full description of the remains and of the recent excavations, and also an itinerary for visitors. Edited by T. H. Dyer. Illustrated with nearly 300 wood engravings, a large map and plan of the forum. In-8° cart., 596 p. London (Bell and D.). 17 fr. 50

Regnier (Œuvres). Édition Louis Lacour. In-8°, xviij-315 p. Paris (Académie des bibliophiles).

Scott (H.). Fasti ecclesiastici Scoticanæ. The succession of ministers in the parish churches of Scotland, from the reformation 1560 to the present time. Part. II. Synod of Lothian and Tweedale. In-4° cart., 406 p. London (Smith). 37 fr. 50

Slade (A.). Turkey and the Crimean war: a narrative of historical events. In-8° cart. (London (Smith and E.). 18 fr. 75

Spenser. Book I of the fairy Queene. Edited by G. W. Kitchin. In-8° cart., 264 p. London (Macmillan). 3 fr. 15

En vente chez GERMER-BAILLIÈRE, 17, rue de l'École-de-Médecine.

G. CORNEWAL LEWIS Histoire gouvernementale de l'Angleterre depuis 1770 jusqu'en 1830, trad. de l'anglais et précédée de la vie de l'auteur par P. M. Mervoyer. 1 vol. in-8°. 7 fr.

En vente chez H. PLON, éditeur, 8 et 10, rue Garancière.

C. DESMAZE Trésor judiciaire de la France. Curiosités des anciennes justices d'après leurs registres. 1 vol. in-8°. 6 fr.

LIVRES ANCIENS

RELATIFS A L'ARCHÉOLOGIE ET A LA NUMISMATIQUE,

Qui se trouvent à la librairie A. FRANCK, 67, *rue Richelieu.*

Fabretti (R.). De aquis et aquaductibus veteris Romæ. Romæ, 1680. In-4° v. 5 fr.
—— Le même, vél. 6 fr.

Fæschius (S.). De nummo Pylæmenis Evergetæ regis Paphlagoniæ. Basileæ, 1680. In-4° br. 1 fr.

Falconerius (O.). Inscriptiones Athleticæ nuper repertæ. Quibus acc. ex Africanis marmoribus recens descriptæ una cum dissertatione de nummo Apamensi. Romæ, 1668. In-4° v., *titre monté.* 5 fr.

Fantuzzi (M.). Monumenti Ravennati de' secoli di mezzo. Venezia, 1801. 6 vol. in-4° cart. *Livre très-rare, voy. Brunet.* 50 fr.

Farnesii (H.). Diphtera Jovis, sive de antiqua principis gloria. Mediolani, 1607. In-4° cart. 5 fr.

Ferrarii (G.). Monumenti sacri e profani dell imperiale e reale basilica di Sant' Ambrogio in Milano. Milano, 1824. F. br. fig. 40 fr.

—— Opera. Mediolani, 1791. 6 vol. In-8° br. 15 fr.

Ferretius (J.-B.). Musæ Lapidariæ antiquorum in marmoribus carmina. Veronæ, 1672. F. vél. 7 fr. 50

Flores (H.). Medallas de las colonias, municipios y pueblos antiquos de Espana. Madrid, 1757-73. 3 vol. in-4°, v. pl. 60 fr.

Folkes (M.). A table of English silver and gold coins from the Norman conquest to the present time. London, 1745. In-4° cart. 42 pl. Brunet, 63 fr. 25 fr.

Fontanini (J.). De antiquitatibus Hortæ coloniæ Etruscorum libri tres. Romæ, 1723. In-4° br. fig. 10 fr.

Forchhammer (P. W.). Apollons Ankunft in Delphi. Kiel, 1840. In-4° br. pl. 2 fr.

—— Die Geburt der Athene. Kiel, 1841. In-4° br. pl. 2 fr.

Fœrteckning œfner Johann Scharps utmærkta Samling of Mynt, och Skadepenningar. Stockh. 1851. In-8° br. 1 fr. 50

Fræhn (C. M.). Topographische Uebersicht der Ausgrabungen von altem Arabischem Gelde, in Russland. St-Petersburg, 1841. In-8° cart. 3 fr.

Franz (J.). Fünf Inschriften und fünf Stædte in Kleinasien. Berlin, 1840. In-4° br. pl. 1 fr. 50

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

N° 22 Deuxième année 1er Juin 1867

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE
MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS, H. ZOTENBERG.

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
67, RUE RICHELIEU, 67

On sait qu'une association pour l'encouragement des études grecques en France a été fondée par les principaux hellénistes français. Tous ceux qui aiment les lettres classiques et croient que le génie grec est encore un instituteur fécond pour le génie moderne, voudront s'unir à cet effort généreux. Déjà le chiffre des cotisations souscrites dépasse 4,000 francs, et les membres de l'association n'ont fait appel, sans bruit, qu'à leurs amis et voisins. Ce mouvement, qui s'atteste par un léger sacrifice, montrera combien sont mal fondées les idées de ceux qui voudraient que le grec fût écarté de nos programmes d'études, que l'école d'Athènes fût supprimée et qu'on revînt à la barbarie du moyen-âge, ou qu'on s'en tînt aux études professionnelles, barbarie plus certaine encore.

Voici les règlements de la nouvelle Association :

Article 1er. L'Association est composée d'un nombre illimité de membres.

Art. 2. La cotisation annuelle est fixée à *dix* francs.

Art. 3. L'admission est prononcée par un Comité central ou par son Bureau, sur la présentation d'un membre de l'Association.

Art. 4. Le Comité central est composé de 50 membres, dont 10 peuvent être choisis hors de Paris. Il représente et dirige l'Association.

Art. 5. L'Association favorisera la propagation des meilleures méthodes d'enseignement et la publication des livres les plus utiles pour la connaissance de la langue et de la littérature grecques.

Art. 6. Elle secondera par tous les moyens mis à sa disposition, le zèle des maîtres et des élèves qui se livrent à l'étude du grec. Elle décernera des médailles et des récompenses.

Art. 7. Elle pourra proposer des sujets de prix. Elle entretiendra des rapports avec les hellénistes étrangers.

On peut remettre sa cotisation à M. G. D'Eichthal, trésorier de l'Associa-

tion (100, rue Neuve-des-Mathurins), et à tous les membres du Comité, dont voici la liste :

MM.

ALEXANDRE, membre de l'Institut, inspecteur général de l'Université;
BERTRAND, directeur de la *Revue archéologique;*
BEULÉ, secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts;
BRÉAL, professeur au collége de France;
BRUNET DE PRESLE, de l'Institut, professeur à l'école des langues orientales;
BURNOUF, professeur de littérature ancienne à la Faculté de Nancy;
CAMPEAUX, professeur de littérature ancienne à la Faculté de Strasbourg;
CHASSANG, maître de conférences de grec à l'École normale;
DAREMBERG, de la biblioth. Mazarine;
DAVID (Jérôme), vice-président du Corps législatif;
DEHÈQUE, membre de l'Institut;
DEVILLE, ancien membre de l'École d'Athènes;
DIDOT (Firmin), membre du conseil municipal;
DÜBNER;
EGGER, de l'Institut, prof. de littérature grecque à la Faculté des lettres;
D'EICHTHAL (Gustave);
GIDEL, professeur de rhétorique;
GIRARD, maître de conférences de grec à l'École normale;
GOUMY, directeur de la *Revue de l'instruction publique;*
GUIGNIAUT, secrétaire perpétuel de l'Académie des Belles-Lettres;
HAVET, profes. au collége de France;
JOURDAIN, de l'Institut, chef de division au minist. de l'instruction publique;
HEUZEY, ancien membre de l'École d'Athènes, prof. à l'École des beaux-arts;
HIGNIARD, professeur de littérature ancienne à la Faculté de Lyon;
HILDEBRAND, prof. de littérature étrangère à la Faculté de Douai;
LEGOUVÉ, de l'Académie française;
LÉVÊQUE, de l'Institut, prof. au collége de France;
LONGPÉRIER (de), membre de l'Institut;
MAURY, de l'Institut, prof. au collége de France;
MILLER, de l'Institut, bibliothécaire du Corps législatif;
NAUDET, secrét. honor. de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres;
PATIN, de l'Académie française, doyen de la Faculté de Paris;
PERROT, ancien membre de l'École d'Athènes, prof. de rhétorique;
RAVAISSON, de l'Institut, inspecteur général de l'Université;
RENAN, membre de l'Institut;
RENIER, de l'Institut, bibliothécaire de l'Université;
SAINT-MARC GIRARDIN, de l'Académie française;
THUROT, maître de conférences à l'École normale;
VILLEMAIN, secrétaire perpétuel de l'Académie française;
VINCENT, membre de l'Institut;
WADDINGTON, membre de l'Institut;
WEIL, correspondant de l'Institut, professeur de littérature ancienne à la Faculté de Besançon;
WESCHER, ancien membre de l'École d'Athènes.

Le Comité a élu pour président M. Patin, pour vice-présidents MM. Egger et Beulé, pour secrétaire M. Chassang, pour trésorier M. Gustave D'Eichthal.

ANNONCES

Librairie Ve BERGER-LEVRAULT et fils, éditeurs, 5, rue des Beaux-Arts.

L. SPACH Œuvres choisies. T. III, Mélanges d'histoire alsatique. 1 vol. gr. in-8° avec grav., cartes et planches chromolithog. 9 fr.

Les deux premiers vol. sont en vente au prix de 12 francs.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 22 — 1er Juin — 1867

Sommaire : 104. Gesenius, Grammaire hébraïque, p. p. Rœdiger; Bœttcher, Grammaire hébraïque, p. p. Mühlau. — 105. Voyage de la *Novara* autour du monde : partie linguistique par F. Müller. — 106. Boucherie, Cinq Formules du VIIe siècle. — 107. J. Meyer, Histoire de la Peinture française moderne.

104. — **Wilhelm Gesenius' hebræische Grammatik**, neu bearbeitet und herausgegeben von E. Rœdiger.... Zwanzigste verbesserte und vermehrte Auflage. Mit einer Schrifttafel. Leipzig, F. C. W. Vogel, 1866. In-8°, x-342 pages. — Prix : 3 fr. 50.

Ausführliches Lehrbuch der hebræischen Sprache von Friedr. Bœttcher, weiland Dr. der Theol. und Phil.... Nach dem Tode des Verfassers herausgegeben und mit ausführlichen Registern versehen von Ferdinand Mühlau. Erster Band. Leipzig, Ambrosius Barth, 1866-1867. In-8°, 654 pages. — Prix : 21 fr. 50.

La grammaire hébraïque de Gesenius, malgré ses défauts incontestables, est tellement entrée dans les habitudes des hébraïsants d'Allemagne, que tous les deux ou trois ans une nouvelle édition en devient nécessaire. On en est aujourd'hui à la vingtième. Mais il faut dire que ce succès tient à deux causes parfaitement légitimes : d'une part à la disposition de la matière qui est très-bien adaptée au premier enseignement de l'hébreu; et d'autre part aux améliorations que le savant éditeur apporte à chaque nouvelle réimpression. On voit à toutes les pages que même les découvertes les plus récentes ont été utilisées dans ce livre destiné à la jeunesse. Sera-t-il jamais possible de donner à la grammaire de Gesenius un caractère plus scientifique, en modifiant son empirisme dans le sens de la philologie historique? Cela n'est pas certain, mais nous croyons que l'éditeur ne pouvait guère, jusqu'à présent, remplir sa tâche mieux qu'il ne l'a fait, et telle qu'elle est, cette grammaire rend encore de notables services.

Le deuxième ouvrage dont nous avons transcrit le titre ci-dessus, conçu sur un plan tout à fait différent, n'a évidemment pas pour but de servir à l'enseignement. Il semble destiné à ceux qui, connaissant déjà la langue hébraïque, désirent en approfondir l'étude. On dirait que l'auteur a voulu épuiser la matière; c'est là, il semble, la raison de la grande étendue de cet ouvrage, dont nous n'avons encore devant les yeux que le premier volume. Toutes les formes du langage de l'Ancien Testament sont rassemblées ici et analysées avec un soin admirable, les exemples sont nombreux et considérés sous toutes les faces, les règles sinon concises, au moins claires. C'est le labeur de toute une vie qui est offert ici au lecteur. La méthode il est vrai n'est pas assez historique et souvent plusieurs lois différentes, générales et particulières, avec leurs divisions et subdivisions, pourraient ou devraient-elles être réunies sous une seule rubrique (voyez par exemple §§ 166, 217, 467, 468, 729 et suiv., etc.); souvent encore l'auteur part de jugements *à priori* qui faussent sa démonstration, sinon les faits

(voy. par ex. §§ 419 I *a*, 498). Néanmoins une masse d'observations intéressantes et justes viennent enrichir la science de la grammaire hébraïque. Ce n'est pas le moindre des mérites de feu M. Bœttcher que d'avoir scruté l'exactitude de chaque texte et de chaque mot, avant de les avoir considérés grammaticalement.

Cependant les théories grammaticales de l'auteur sont en partie inacceptables. Le chapitre sur la formation de mots, par exemple, est rempli d'idées fantaisistes. Voyez aussi §§ 253, 316 et suiv., etc. Les fautes de détail ne manquent pas. P. 2 nous voyons reproduite l'ancienne erreur qui consiste à prétendre que le nom de Φοίνικες ou Φοινοί avait été donné aux Phéniciens par les Grecs à cause de la couleur de leurs robes; tandis que ce nom n'est que la traduction grecque de la désignation nationale des Phéniciens qui leur était commune avec d'autres peuples de la même race, les Edomites, Himyarites, etc. D'après cela, ce qui est dit p. 35, note, est également inexact. — Dans le tableau des langues sémitiques (p. 4), les dialectes de l'Arabie méridionale et de l'Ethiopie auraient dû être placés à gauche de l'arabe proprement dit, parce que ces branches ont plus de rapports avec l'hébreu et le phénicien que la langue du Coran. — La date des inscriptions himyariques n'est pas aussi incertaine que le dit l'auteur : elles ne sont pas antérieures à l'ère chrétienne, mais du IIe et du IIIe siècle après J.-C. [1]. — Il est inexact de dire (p. 10) que les langues sémitiques n'ont point de mots composés. — Il est parfaitement vrai (p. 12) que les voyelles dans les langues sémitiques ont un rôle plus effacé que que dans les idiomes indo-européens; mais il est nécessaire de dire que cela provient en partie de ce que l'organisme sémitique, plus rude, ne peut pas produire la voyelle sans une aspiration plus ou moins forte; et en second lieu de ce que dans l'écriture archaïque et imparfaite les voyelles n'étaient pas représentées. — La flexion nominale ne s'est pas conservée seulement dans l'ancien arabe, comme il est dit p. 14. — La distribution chronologique de la littérature hébraïque (p. 21) n'est exacte que dans son ensemble. — L'observation de la p. 67, § 106 *e* doit être modifiée. L'auteur a méconnu, comme ses prédécesseurs, que, dans le principe, l'alphabet sémitique était syllabaire et que chaque lettre consonnante impliquait une voyelle. — A la page 332, note 2, on peut voir où conduit l'application d'un principe mal défini. Le sens du mot *adam* résulte clairement de ce que nous avons dit ci-dessus. — Le chapitre sur les accents particuliers à l'hébreu (p. 117-124), quoique l'auteur ait montré partout qu'il comprenait l'importance de l'accent, est complètement insuffisant. Il ne peut se comparer, même de loin, à la belle exposition de M. Ewald sur le même sujet.

Les nombreuses fautes d'impression n'ont pas toutes été relevées dans l'*errata*. H. Z.

---

1. Voy. *Journal asiatique*, 1845, n° de septembre, p. 169 et suiv. Les dates qui se rencontrent dans ces inscriptions sont celles de l'ère des Seleucides.

105. — **Reise der œsterreichischen Fregatte Novara um die Erde** in den Jahren 1857, 1858, 1859, unter den Befehlen des Commodore B. von Wüllerstorf-Urbair. Linguistischer Theil von Dr Friedrich Müller, Professor der orientalischen Linguistik an der Wiener Universitæt. Herausgegeben im allerhœchsten Auftrage unter Leitung der kaiserl. Academie der Wissenschaften. Wien, K. K. Hof- und Staatsdruckerei, 1867. (In Commission bei Karl Gerold's Sohn.) In-4°, vj-358 p. — Prix : 30 fr.

Les résultats du voyage scientifique autour du monde exécuté par la frégate autrichienne la *Novara*, dans les années 1857-1859, ont été publiés sous la direction de l'Académie des sciences de Vienne, avec une louable diligence. L'histoire naturelle et la géographie remplissent déjà plusieurs volumes. On nous donne aujourd'hui la première partie des matériaux linguistiques recueillis pendant cette expédition, mis en œuvre, coordonnés et classés avec les recherches antérieures, par M. Frédéric Müller. Une deuxième partie, non encore publiée, sera plus spécialement consacrée aux vocabulaires, notamment à ceux qui ont été recueillis par M. de Scherzer, et à une description détaillée des langues australiennes.

En désignant M. Müller pour ce travail, l'Académie de Vienne a fait un choix très-heureux, car il aurait été difficile, spécialement en Autriche, de trouver un homme mieux préparé pour mener à fin une pareille tâche. Nous connaissons M. M. par ses travaux remarquables sur les langues iraniennes, arménienne et ossète, dans lesquels il a fait preuve de vastes connaissances et d'un jugement formé par la grammaire comparée et la philosophie linguistique de Guillaume de Humboldt. Nous voyons par cet ouvrage qu'il embrasse également les langues littéraires de l'Inde ainsi que celles des peuples sauvages de l'Afrique et des innombrables îles de l'océan Pacifique, dont la structure diffère si complètement de celle de nos idiômes. Tout ce qui caractérise chacun de ces nombreux dialectes, ce qui les distingue les uns des autres et de ceux qui nous sont familiers, a été bien déterminé par l'auteur. Si parfois il applique à des familles de langues entièrement différentes des nôtres, les catégories de notre grammaire, comme les désignations de nom, de verbe, de cas, etc. (voyez, par exemple, la description du singhalais, qui s'appliquerait tout à fait à une langue aryenne, si on ne lisait pas à la fin que l'idiôme de Ceylan a de l'analogie avec les langues drâvidiennes), l'auteur ne veut pas prétendre par là que ces catégories existent réellement dans toutes les langues. Il déclare au contraire à plusieurs reprises qu'elles manquent dans telle ou telle famille. Nous n'osons pas blâmer ce procédé, vu que la précision de ces petites grammaires, embrassant souvent des familles entières de langues, nécessitait jusqu'à un certain point le classement des formes grammaticales d'après nos catégories.

Il serait impossible d'énumérer ici tous les faits intéressants que contient cet ouvrage; nous devons nous borner à mentionner les plus importants.

En ce qui concerne les langues africaines, on sait que beaucoup d'entre elles ont été décrites principalement par les missionnaires; mais leur nombre est si immense qu'il n'est pas encore possible de les classer toutes, comme on l'a fait pour les langues indo-européennes, sémitiques, altaïques, et en partie pour les

langues américaines. On peut seulement établir avec certitude que les Nègres, qui forment une race à part au milieu des peuples africains, ont aussi une langue complètement différente de celle de ces derniers. Cependant, nous ne connaissons ces langues que dans leur état actuel, et nous ne savons pas si dans une phase antérieure il n'y a pas eu entre elles des affinités qui nous échappent aujourd'hui. M. M., laissant de côté pour le moment les langues nègres, qu'il compte traiter plus tard, donne comme « essai » la classification suivante des langues africaines :

I. *Langues chamitiques*, ayant une certaine affinité avec la famille sémitique, par l'analogie de leurs éléments pronominaux et des préfixes et suffixes qui en dérivent. A cette classe appartiennent :

1. L'ancien égyptien et l'égyptien moderne (copte).
2. La langue libyque ancienne et moderne (tamascheq).
3. L'éthiopien avec ses dialectes, Bedscha, Saho, Galla, Dankâlî et Somâlî.

La langue Hararî (la ville de Harar est située sous le 10e de latitude et sous le 40e de longitude, *Paris*) qu'on a comptée pendant longtemps au nombre de cette branche éthiopienne, est d'après la description qu'en a donnée M. M. (voyez *Sitzungsberichte der Wiener Academie*, t. XLIV, p. 601 et suiv.) un dialecte sémitique, et fait partie du groupe sémitico-éthiopique, du gheez et de ses dialectes amharna et tigré.

II. Les *langues Bantu*, comprenant en général tous les idiômes au sud de l'équateur, sauf les langues hottentotes. On peut y distinguer une branche orientale avec les langues de *Zanzibar*, celles du territoire du *Zambêze*, et celle des *Cafres*; une branche moyenne, embrassant les langues *tschouana* et *tekeza*; et une branche occidentale, formée par le *Bunda* et le *Congo*. Chacune de ces langues a ses dialectes, dont les suivants se trouvent décrits en détail dans l'ouvrage de M. M. : la langue *kâfir* (appartenant aux langues cafres), le *Ki suahili*, idiôme de Zanzibar parlé au nord-est et fortement mêlé d'arabe; le *Sesouto* (à l'est), le *Sehlapi* (à l'ouest), et le *Serolon* (moyen), dialectes des langues tschouana; enfin le *Herero*, appartenant aux langues Bunda, et dont nous avons une excellente grammaire, publiée par M. Hahn.

III. Les *langues hottentotes* forment le troisième groupe des langues africaines. C'est de ces idiômes que la langue kâfir a emprunté le son particulier qui consiste dans une espèce de claquement produit par la langue pressée contre le palais et en même temps contre les dents. Cette famille se divise en quatre dialectes : le *nama*, le *kora*, le dialecte du Cap, et le dialecte oriental. La langue des Bosjesmans avec deux dialectes fait également partie de cette famille.

En nous tournant vers l'Asie, nous trouvons d'abord les langues de l'Inde, tant aryennes que drâvîdiennes avec le singhalais, traitées par M. M. L'auteur ne se décide qu'avec une extrême prudence, et difficilement, à admettre des affinités entre deux ou plusieurs familles de langues; et cette prudence est en effet fort nécessaire, parce que des jugements de ce genre sont trop souvent inspirés par des préjugés dogmatiques. Cependant nous ne pouvons être de son avis, quand il nie d'une manière absolue la parenté des langues drâvîdiennes et

celles de l'Asie centrale ou altaïques. Les traces de l'harmonie vocale dans le télinga, la flexion au moyen de syllabes non accentuées placées comme suffixes, l'absence de préfixes, de la relation pronominale, qui est remplacée par la formation participiale, la position des mots dans la phrase, tout cela est assez caractéristique dans les deux familles de langues pour nous permettre de comprendre les langues drâvîdiennes dans ce grand ensemble d'idiômes qui couvre l'Asie centrale et septentrionale, depuis le Japon jusqu'en Europe. Cette affinité, il est vrai, ne s'étend pas au lexique. Mais elle n'existe pas davantage entre les différentes branches des langues altaïques elles-mêmes, où les noms de nombre, par exemple, diffèrent d'une langue à l'autre (voyez Graul, dans l'*Ausland* 1857, p. 1087, Webb dans le *Journal of the American Oriental Society*, vol. VII, p. 271). Le singhalais, la plus méridionale des langues de l'Inde, a, à côté de quelques divergences, les principaux signes caractéristiques des langues drâvîdiennes, et M. M. est disposé à admettre sa parenté avec les langues du Dekhan.

Le traité sur les langues de l'Inde est suivi d'une dissertation sur l'écriture indienne et ses nombreuses variétés dans les différents alphabets de la presqu'île, ainsi que sur sa relation avec l'alphabet sémitique et occidental.

Les meilleures parties de l'ouvrage, celles qui contiennent les descriptions les plus détaillées, sont les deux dernières, comprenant les langues *australiennes* et *malayo-polynésiennes*. Nous savons encore si peu de chose des premières qu'il n'est possible jusqu'à présent de soumettre à un certain classement que celles qui sont parlées sur la côte méridionale (sud, sud-ouest et sud-est). Celles de la côte septentrionale sont presque entièrement inconnues, et nous possédons seulement quelques vocabulaires de la langue *tasmanienne*. Au sud-ouest, nous connaissons la langue parlée près du Swan-River (près de Perth) et celle du King Georges' Sound, dérivées l'une et l'autre de la même langue-mère, comme le prouve suffisamment le vocabulaire, par exemple : *Katta, kaat* (tête); *turta, turt* (chien); *war'u, war'* (kanguruh); *mir'a, mir'* (javelot); *kuipa, kuip* (eau); *tappa, taap* (couteau), etc. C'est M. Grey qui a le mérite d'avoir fait connaître ces langues. Sur la côte sud, il y a le *parnkalla*, sur le territoire de Port-Lincoln et sur la rive occidentale du Spencer-Golf; la langue d'Adelaïde (décrite par Schürmann et Teichelmann); celle du Murray-River (traitée par Moorhouse); celle d'Encounterbay (décrite par Meyer), enfin celle de Melbourne. Il y a des affinités très-étroites entre ces langues. Au sud-est, dans le New South-Wales, on connaît la langue du Lake Maquarie et de la Moretonbay (décrite par Threlkeld); celles de l'intérieur, comme le *kiraturei* et le *kamilaroi* (décrites par Hale). Ces différents idiômes ont également des mots identiques, par exemple : *Yeran* (Moretonbay), *yarei* (Lake Maquarie), *yarin* (Sidney), *yaran* (Bathurst), le menton; *mor'a, matara, tamora* (la main); mais *yeru, kalin, kalere, yurun* (l'eau). M. M. ne se prononce pas sur les relations d'affinité de ces langues; cependant un nombre assez considérable de leurs mots sont évidemment identiques, comme *mir'a* (Swan River), *mitla* (Australie méridionale), *wom-mar'ar* (Sidney), javelot; *kowin, kowe, kokoin*, eau; *tallan, tatlana, tallan*, langue; *nanya, naii, natoa* (moi); *ninnei, ninna, nintoa* (toi), etc. Ces langues emploient des suffixes agglutinants; elles ne pos-

sèdent pas les catégories du genre et du nombre; les mots reçoivent seulement par leur position dans la phrase le sens et la fonction qui répondent à notre substantif, adjectif ou verbe. Leur système phonique est extrêmement simple : outre les cinq voyelles *a, e, i, o, u* et quelques combinaisons entre elles, il n'y a que deux sortes de sons explosifs, *k, t, p* et leurs nasales, et *y, w, l, r* et *r'* (le dernier grasseyé). Il est curieux de remarquer que ces langues ont produit deux formes répondant à notre nominatif, dont l'une est employée avec le verbe *être*, l'autre avec un verbe actif, par exemple : *unni ta tippin* (l'oiseau est), et *tippinto tatan* (l'oiseau dévore). — On voit par les noms de nombre que ces peuples savent à peine compter jusqu'à trois : dans la langue kamilaroi le mot qui exprime *cinq* signifie « un grand nombre »; *trois* dans la langue wiraturei est = 2 + 1; *quatre* dans la même langue = « beaucoup »; *cinq* = « un grand nombre » (p. 251). — Le pronom de la première personne a un triple duel, selon que celui qui parle désigne lui-même et son interlocuteur, ou lui-même et un autre homme, ou lui-même et une autre femme : *pali, palinoa, palipountoa*. Cependant, à côté de cette abondance, la diversité absolue des racines du singulier, du pluriel et du duel, montre qu'on n'a pas conscience de ces relations numératives. La richesse d'une langue couvre souvent l'indigence de l'esprit qui ne sait pas généraliser et additionner la masse des observations isolées. Ce que nous appelons verbe manque dans les langues australiennes; il n'y a par conséquent ni phrase, ni construction. Voici comment l'australien exprime l'idée de cette phrase « je frappe » : *frapper est, c'est moi* (qui l'ai fait). Pour lui, l'action ne se produit pas par l'énergie du sujet, mais elle se présente comme une chose abstraite qui est mise en relation avec un sujet ou un régime (p. 255).

On distingue dans les îles de l'Australie deux races : la race noire des Papous (différente des Nègres australiens, mais ressemblant à ceux de l'Afrique) habitant les îles occidentales, soit exclusivement (comme dans celles au nord du continent), soit en commun avec la race blanche et repoussée par elle dans l'intérieur (comme sur les îles Philippines); et la race olivâtre, habitant les îles de l'est, les côtes des îles du nord-ouest et la péninsule de Malaca. Les langues des Papous, qui devant l'immigration malaise se sont retirés dans l'intérieur des îles, sont peu connues. Là où les deux races se sont mêlées, la langue malaise a été fortement altérée par l'influence de la race noire, ce qui permet de conclure à une complète diversité des deux langues. La race malaise, qui n'a des affinités avec aucune autre race asiatique ou américaine, semble être venue du continent asiatique; elle gagna d'abord les îles de la Sonde, repoussa la population noire dans l'intérieur ou se mêla avec elle; puis elle occupa les îles Philippines, les Marianes jusqu'à Formosa, et enfin les groupes des îles de l'est; elle semble aussi avoir arraché la Nouvelle-Zélande à ses habitants primitifs, les bêtes féroces et les oiseaux gigantesques. Des naturalistes ont soutenu depuis longtemps que telle aurait été la marche des migrations de ces insulaires. L'opinion que le vent et le courant de la mer auraient mis obstacle à cette direction vers l'est, n'est guère soutenable. Il faut dire cependant que la propagation de la race malaise sur les îles de l'Australie est inexplicable jusqu'à présent, à moins

d'admettre que la série des îles entre l'Asie et l'Australie a été autrefois plus nombreuse et plus continue, ou bien que ces peuples ont eu, à l'époque de leurs migrations, une civilisation assez avancée pour vaincre les obstacles naturels.

D'après ce qui précède, on voit que les langues malayo-polynésiennes se divisent en trois grandes familles : le groupe *malais*, le groupe *polynésien* et le groupe *melanésien*, produit du mélange des deux premiers. Tous les trois dérivent d'une langue-mère, dont les langues polynésiennes se rapprochent plus que les deux autres. Cela résulte principalement de la *formation des mots*, qui existe (peu développée il est vrai) dans le malais. Tandis que dans les langues polynésiennes des particules faiblement attachées se combinent avec les mots, dans le malais l'élément formatif fait subir certains changements phoniques au radical, par exemple : le javanais *harep* (vouloir) forme avec le préfixe *ka*, *karep* (volonté); le malais *kamot* (gratter) avec le préfixe *pan*, *pankamot* ou *panamot; sûrat* (écrire), *penûrat* (scribe). Cela résulte encore plus clairement de l'emploi des particules intercalées, comme en tagalais *tapay* (pétrir), *t-in-apay* (pain); *polot* (miel), *p-in-olot-an* (mets de miel); javan. *gûruh* (tonnerre), *g-um-ûruh* (tonner). Il est évident qu'il y a là un progrès dans l'évolution du langage, procédant de la simple agglutination des éléments du discours à une formation des mots. Il est à remarquer cependant que le procédé simple des langues polynésiennes est plus près de l'état primitif que le procédé plus compliqué des langues malaises; car si jamais celles-là avaient possédé la formation des langues malaises, elles auraient dû certainement en conserver quelques traces, ce qui n'est pas le cas. Nous observons donc ici, comme l'a déjà indiqué G. de Humboldt, une évolution progressive du langage, en opposition avec celle des langues indo-européennes, dont la perfection grammaticale a subi, au moins depuis son existence connue dans l'histoire, une dégradation successive dans la mesure du développement moral de la race.

M. Müller divise les langues malaises en deux grandes classes : 1° le *tagalais*, comprenant : *a*, les langues des îles Philippines, le *tagala*, le *bisaya*, le *pampanga*, l'*iloca* et l'*ibanag; b*, la langue *sideïa*, parlée à Formose; *c*, la langue des Marianes; *d*, le *malgache;* — 2° le groupe *malais-javanais*, comprenant le *malais*, le *javanais*, le *kawi*, le *bali* (parlé dans l'île située à l'est de Java), le *battak* et *lampun* (Sumatra), le *mankâsar* et *bugis* (Célèbes), et le *dayak* (Borneo).

Les langues polynésiennes comprennent le *samoa* (îles des Navigateurs), le *tonga* (îles des Amis), *maori* (Nouvelle-Zélande), *rarotonga* (îles d'Hervey), *tahiti* (îles de la Société), *hawaii* (Sandwich), *noukahiva* (Marquises), *fekaafo* (îles de l'Union), la langue des îles Paumotua. — Les langues melanésiennes, traitées par M. de Gabelentz, comprennent la langue des îles Fidschi, l'*erromango*, l'*anatom* (Nouvelles-Hébrides) et d'autres.

Toutes ces langues ont fourni des exemples pour l'analyse grammaticale de M. M.; beaucoup d'autres se trouvent mentionnées.

Citons en finissant comme curiosité les formes d'excessive politesse dont le malais et le javanais se servent dans le discours (p. 340). On sait qu'en sanscrit, par exemple, la 2e personne, celle de l'interlocuteur, est désignée par *bhavant*

« le digne » et une 3e personne présente par *atrabhavant* ou *âyouschmant*, une 3e personne absente par *tato-* ou *tatrabhavant*. Les expressions malaises sont analogues; mais elles rappellent plutôt les formes chinoises, où celui qui parle se présente comme petit, sot, vicieux, vis-à-vis de son interlocuteur. Ainsi on dit en javanais *kahula*, *kawula* ou *kula*; en malais *pâtek*, *sahâya*, (serviteur, esclave), pour exprimer le pronom de la 1re personne; comme on dit en chinois *kua jîn yeoù tsì* (parvi homo (ego) habeo infirmitatem), ou *iù* (imbécile), en émettant une opinion. Pour le pronom de la 2e personne on se sert de l'expression « pieds », parce que celui qui parle se représente comme étant aux pieds de l'interlocuteur, ou comme l'esclave qui touche les pieds de son maître; ainsi : *panjennennan sampêyan* « la santé des pieds », pour *ta santé*. Le mot *paduka*, pantoufle, s'emploie dans le même sens, comme en chinois escabeau, *tsù-hiá*; javanais : *panjennennan dalem* « la santé du palais », comme en chinois, en parlant à l'empereur : *tschao tìng chang* « les cadeaux du palais », etc. (Voy. Rémusat, *Grammaire chin.*, p. 53; — Endlicher, *Anfangsgründe der chinesischen Gramm.*, p. 258 et suiv.) F. Justi.

---

106. — **Cinq Formules rhythmées et assonancées du VIIe siècle**, par A. Boucherie. Montpellier, Seguin; Paris, A. Franck, 1867. In-8°, 57 pages. — Prix : 3 fr.

Les cinq documents publiés et traduits dans cet opuscule offrent en eux-mêmes un vif intérêt et par le fonds et par la forme. Ils ont en outre fourni à M. Boucherie l'occasion d'examiner certains points de l'origine de notre versification. Mais les difficultés de lecture et d'interprétation que présentent ces textes, et l'obscurité des questions que M. B. y a rattachées, laissent le champ ouvert à des opinions diverses; de sorte qu'une critique détaillée du présent travail atteindrait aisément les proportions d'un véritable mémoire. Je devrai donc borner mes observations et mes critiques aux points principaux.

Tout d'abord, donnons une idée de ces documents, que je m'abstiens, on verra tout à l'heure pourquoi, d'appeler *formules*.

Ce sont des lettres échangées par un évêque nommé Frodebert, et un personnage d'une classe assez élevée, semble-t-il, Importunus de Paris. En voici brièvement le contenu : I. *Frodebert à Importunus*. Il lui reproche en termes modérés, quoique légèrement ironiques, de lui avoir envoyé du froment de mauvaise qualité. — II. *Importunus à Frodebert*. Puisqu'on lui a fait l'injure de n'agréer point son froment, il racontera ce qu'il sait des faits et gestes de Frodebert, afin que ses semblables ne soient pas tentés de renouveler une telle plaisanterie. Il l'accuse d'avoir enlevé au maire du palais Grimoald son épouse, de l'avoir envoyée en Touraine dans un monastère pour la voir plus à son aise. Il lui reproche enfin d'avoir été engendré dans un monastère. — III. Frodebert s'adressant non pas à Importunus, mais à un personnage que rien ne désigne explicitement, oppose aux assertions de son adversaire un simple démenti accompagné, non de preuves, mais d'injures souvent grossières : « N'allez pas, » seigneur, dit-il, n'allez pas, homme généreux, n'allez pas croire de telles

» infamies [1]. » — IV. *Importunus à Frodebert.* La première lettre d'Importunus avait pour suscription : *Beatificando domno et fratre Frodeberto pape*, celle-ci est adressée : *Domno meo Frodeberto, sine Deo, nec sancto, nec episcopo, nec sæculare clerico.* Elle ne contient guère que la répétition ou le développement des accusations contenues dans la première lettre. Importunus insiste sur les goûts luxurieux de Frodebert. — V. Lettre adressée par Frodebert au même personnage que la pièce III, et contenant en d'autres termes les mêmes démentis et les mêmes injures.

Cette rapide indication suffit à montrer que les cinq documents étudiés par M. B. sont tout autre chose que des formules. L'objet en est déterminé, et les noms de personnes y sont exprimés. Ce sont de véritables lettres recueillies dans un ancien formulaire comme tant d'autres actes véritables qu'on a retrouvés dans les recueils de ce genre; et, quoique nous ne rencontrions ailleurs aucun renseignement sur Frodebert ni sur Importunus, non plus que sur les mésaventures conjugales du maire du palais Grimoald, je ne vois aucune raison de contester l'authenticité de ces lettres. Mais ce sont des lettres d'une espèce rare assurément, et leur introduction dans un formulaire est d'autant plus surprenante qu'elles offrent un caractère plus personnel. Le praticien qui nous a conservé cette singulière correspondance en même temps que divers actes et formules, l'aura plutôt accueillie comme un document curieux en soi que pour l'utilité qu'elle pouvait offrir comme modèle de lettres. Le fait même d'avoir été admis dans un formulaire est à mon avis une forte présomption de l'authenticité de ces cinq pièces. Si elles étaient un simple jeu d'esprit, leur place n'aurait pas été dans un recueil qui ne contient que des actes non suspects ou des formules tirées de diplômes authenthiques. Considérées comme document historique, elles offrent un singulier intérêt. Sans parler des renseignements intimes qu'elles ajoutent à ce que nous savions déjà de Grimoald, elles nous ouvrent une vue sur une époque qui n'a laissé d'elle presque aucun monument, elles nous font assister à une scène aussi vivante qu'aucune de celles qu'a dépeintes Grégoire de Tours, et bien propre à nous faire apprécier l'état de barbarie dans lequel étaient tombés les esprits au VIIe siècle. Comme document littéraire, elles nous présentent un essai de poésie qui par le rhythme, dont il sera question plus loin, et par la langue, devait se rapprocher singulièrement des chants populaires du temps. Si je ne craignais de commettre un anachronisme de trois ou quatre siècles, je dirais que les lettres de Frodebert et d'Importunus sont de beaucoup le plus ancien exemple d'*estribot* [2].

Disons maintenant quelques mots du recueil où ces lettres ont été conservées.

---

1. C'est la traduction de M. B., mais elle n'est pas très-sûre. Voici le texte : *Nolite domne, nolite fortis, — Nolite credere tantas fortes* (M. B. propose *sordes*). M. G. Paris, qui prépare sur ces documents une étude pour la *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, pense que *domne* est le pluriel de *domna* et que Frodebert s'adresse aux religieuses du monastère où la femme de Grimoald aurait été placée. La cinquième pièce, évidemment adressée à la même personne que la troisième, commence à peu près de même par : *Nolite domnæ, nolite credere fabulas falsas.*

2. Il n'est pas sûr que ce fût un anachronisme, car dès le XIIe siècle *estrabot* ou *estribot*

A cet égard M. B. garde un silence complet. Ecrivant en province, il n'a pas eu le loisir de faire une recherche qui lui eût permis d'améliorer sa publication, et il s'est borné à reproduire le meilleur texte qu'on eût des pièces en question, celui que M. de Rozière a publié dans sa grande collection de formules (p. 1139-1143). La querelle de Frodebert et d'Importunus était une matière complètement étrangère au but que se proposait l'auteur de cet ouvrage à tous égards si digne d'estime. M. de Rozière reconnut que les lettres de ces deux personnages n'étaient pas des formules; cependant il ne laissa pas de les reproduire, parce que Baluze les avait données comme telles [1] et parce qu'il les trouvait dans un formulaire ancien, mais il se contenta de les imprimer en appendice, après en avoir revu le texte sur le ms. qu'il désigne par la lettre *A*, réservant pour le volume d'introduction qui doit prendre place en tête de sa collection la description des mss. et leur concordance avec les lettres qu'il a assignées à chacun d'eux. Baluze de son côté a complètement négligé d'indiquer la source des formules qu'il a publiées. Guidé par certains indices je trouvai sans peine que le ms. *A* était le n° 4627 du fonds latin; c'est un petit volume qui contient le recueil de Marculfe et sous le titre de *cartas senicas*, d'autres formules entre lesquelles nos cinq lettres [2]. D'après l'écriture, ce ms. doit être assigné à la première moitié du IXe siècle. Il ne saurait remonter plus haut, car on y trouve (fol. 141 v°) une charte d'Ebroin, archevêque de Bourges (de Rozière, n° 647). Cette circonstance n'est point indifférente. Nos cinq lettres, étant datées du milieu du VIIe siècle environ par la mention du maire du palais Grimoald († 656), ont eu le temps d'éprouver par le fait des copistes bien des altérations avant d'être recueillies dans le ms. 4627, considération qui autorise la critique à se donner quelque liberté dans la constitution du texte. Et de fait on y rencontre plusieurs passages évidemment corrompus [3].

C'est le moment de parler du texte et de la traduction de M. Boucherie.

En soi, et à part les altérations de la copie, ces lettres sont d'une intelligence difficile; non pas, tant s'en faut! que les idées en soient bien recherchées, mais à cause de l'extrême barbarie de la langue qui n'est pas purement le parler vulgaire, mais un jargon mixte où, comme dans nombre d'autres documents mérovingiens, ce parler se fait jour à tout instant à travers l'idiome littéraire. On rencontre dans les cinq lettres des difficultés analogues à celles qui nous arrêtent

---

se rencontre en français et en provençal au sens de poésie satirique (voir Littré, *Etudes sur l'hist. de la langue française*, II, 143, Rayn. *Lex. rom.* III, 231); de plus il se trouve peu après au même sens en espagnol et en italien. Or, comme il est infiniment peu probable que la dénomination d'un genre populaire ait été empruntée à l'un de ces idiomes par les autres, comme d'autre part la forme spéciale que ce mot offre dans chacun de ces idiomes conduit à la même conclusion, il faut bien admettre que l'*estrabot* français, l'*estribot* provençal et espagnol, le *strambotto* italien (s'il ne se rapporte pas plutôt au prov. *estramp*), remontent au fonds commun des langues romanes, au latin vulgaire. Ceci soit dit en réservant la question étymologique, qui n'est pas encore résolue (voir Diez, *Etym. Wœrt.* I, 168, *estribo*, et 400, *strambo*).

1. *Capitul. Regum Francorum*, II, 563.

2. *Incipiunt cartas senicas; qualescumque quesieris ibi invenies* (fol. 2).

3. Il y a même des omissions; j'en signalerai une après les mots *et deformata sunt*, p. 20.

dans la lecture des premiers textes romans, et c'est même en cela que consiste une partie de leur intérêt. Mais, ce qui interrompt de la façon la plus fâcheuse la suite des idées, ce sont les lacunes que présentent les lettres II, III, IV. Heureusement il est possible d'en diminuer l'étendue. Les lacunes de la pièce III [1] sont peu importantes et proviennent de l'usure du parchemin; je ne crois pas que sans l'emploi de réactifs on réussisse maintenant à faire plus pour le déchiffrement des passages obscurs que ce qu'a fait Baluze il y a près de deux siècles. Cependant les dimensions des espaces non déchiffrés pourraient être indiquées plus exactement : p. 22, entre les mots *de trascia* et *non timere falco*, il y a la place de trois ou quatre lettres seulement. Les lacunes des pièces II et IV sont plus considérables et ont une toute autre cause. Ces deux lettres se suivent dans le ms. où elles occupent les deux côtés du feuillet 28 [2]. Or il se trouve que la partie inférieure de ce feuillet a été déchirée en diagonale et arrachée; puis réparée par l'application au recto d'une feuille triangulaire de parchemin qui recouvre une partie de l'écriture encore subsistante. Cette maladroite réparation remonte vraisemblablement au XVIIe siècle : elle est sûrement antérieure à Baluze qui remplace par des points les mots et les lettres que recouvre la bande de parchemin. On obtiendrait sans difficulté que cette bande fût enlevée, mais cette simple opération n'est même pas nécessaire, car le feuillet placé entre l'œil et la lumière laisse suffisamment apparaître ses parties couvertes. Ainsi on arrive à diminuer notablement la lacune de la pièce II, et on facilite d'autant la restitution nécessairement conjecturale de ce qui manque encore.

Voici la transcription exacte de ce qui reste sur le recto du feuillet 28. Les mots qui apparaissent ici pour la première fois sont en italiques. J'indique entre crochets le nombre des lettres qui me paraissent manquer à chaque ligne [3]; — cette indication, tout à fait insuffisante chez les précédents éditeurs, n'est cependant ici qu'approximative, car l'écartement variable des mots et les abréviations sont autant d'inconnus qui ont pu vicier dans une certaine mesure mes appréciations :

In regno nũquam habuit honore et cũ gentes venientes *in*
Toronica regione misisti ipsa in scã congregatione [3 lettres]
Monasterio puellarũ qui ẽ ẽstructus in *honor* [8 à 10 l.]
non ibidem lectiones divinis legistis sed [12 à 15 l.]
5 nis inĩ vos habuistis. Oportet sat*is obs* [12 à 15 l.]
conlocutione quẽ nec ẽ a Dõ a*pta* (?) [20 à 22 l.]
ta sic est ab hominibus urã sa*pientia* [20 à 22 l.]
dentiæ, sed qualẽ faci*ebat* [22 à 25 l.]
monasterio puella*rum pro pane* [18 à 20 l.]
10 monasterio fuis*ti generatus domn* [15 à 17 l.]
perdidisti *indulge ista pauca verba.* [12 à 15 l.[4]]

1. M. Boucherie p. 22; ms. fol. 28 bis, verso.
2. Dans le ms. les cinq lettres se suivent dans cet ordre : I, II, IV, III, V.
3. Ce nombre est fort variable, la déchirure étant irrégulière.
4. Bien qu'il y ait en effet la place de 12 à 15 lettres, néanmoins il se pourrait que la pièce se terminât au mot *verba* et que le reste de la ligne fût resté blanc.

Plusieurs de ces additions ont de l'intérêt. Le mot *in* (ligne 1) prouve qu'il faut traduire : « avec des gens *allant dans* le pays de Touraine, » et non pas « qui venaient *du* pays de Touraine. » L. 10, les mots *monasterio fuisti generatus* concordent avec ce qui est dit dans la pièce IV : *nec genetoris tui diligebant Christum, quando in monasterio fecerunt temet ipsum*. Enfin les mots de la fin *indulge ista pauca verba* rapprochés de la formule initiale *Beatificando domno et fratre Frodeberto pape* indiquent que la mauvaise humeur d'Importunus n'était pas encore arrivée au paroxysme qu'elle atteint dans la pièce IV.

Une nouvelle collation est nécessaire afin de déterminer exactement l'étendue des lacunes [1]. On peut même dire qu'une révision complète du ms. ne serait pas sans profit pour l'amélioration du texte. Ainsi la première ligne de la p. 22 (lettre III) est dans le ms. : *Latrat..... sed ut canis*. M. de Rozière a justement restitué [*non*] entre *sed* et *ut;* mais il faudrait aussi tenir compte de l'espace vide que j'ai indiqué par des points. La comparaison avec la neuvième ligne de la pièce V (M. Boucherie p. 28), montre qu'il devait y avoir *vulpis*. — P. 24 (lettre IV) 3e av.-dern. ligne, il y a, non pas *scriptum*, mais *scriptura*, qu'exige l'assonance. — P. 26, l. 11, l'*s* d'*honoris* est exponctué; et de fait le génitif ne convient pas à ce passage, il faudrait *honorem;* cf. lettre II : *unde postea in regno nunquam habuit honore*. — Même page, 5e avant-dernière ligne, le ms. porte *pereas* et non *peccas*. — P. 28, la dernière ligne de la lettre IV, *Sin autem non vis, inheret in dude*, est complètement dénuée de sens; le mot qu'on a lu *inheret* est gratté et il m'a été impossible de le déchiffrer; je crois y distinguer *in...te*; quant à *in dude*, c'est sans aucun doute *include*.

Il y a aussi dans le texte de M. B. quelques inexactitudes qui lui sont personnelles : P. 12, 4e av.-dern. l., *amaro*, lisez *amara*. — P. 14, l. 11, M. B. a oublié *de* entre *Deus* et *tale*. — P. 26, l. 1, *damnum* proposé en note se trouve dans le ms. comme dans les éditions (E. de Rozière, p. 1141).

J'ai déjà dit, et tout ce qui précède concourt à le prouver, que l'interprétation de ces lettres présente de grandes difficultés. M. B., qui a le mérite d'en avoir reconnu tout l'intérêt, a aussi celui d'en avoir le premier tenté la traduction. Le latin de Frodebert et d'Importunus est très-peu classique; aussi n'est-il point surprenant que M. B., si bon humaniste qu'il puisse être, ne l'ait pas toujours bien compris. Voici quelques observations faites après une simple lecture et qui sont loin d'épuiser la série des passages douteux. P. 14, *Homo, satis te presumo salutare* ne veut pas dire : « Homme, je présume que tu tiens beau-» coup à nous sauver, » mais : « Je prends la liberté de te saluer. » C'est une formule de politesse très-fréquente à l'époque mérovingienne [2]. — A la fin de la

1. Ainsi p. 26, l. 10, une lacune de 16 à 18 lettres aurait dû être indiquée après le mot *nimis*.

2. ..... hos apices vilitatis meæ... ad dominationem vestram direximus, per quos vestram industriam, si præsumptio non offendit, *plurimum salutare præsumo* (De Rozière, form. 666); — in Domino *præsumo* mittere salutem (*ibid.*, form. 675); — salutem vobis in Domno multimoda[m] destinare *præsuminus* (*ibid.*, form. 736), etc. — Il y a de même dans

même lettre, *nostra privata stultitia* est une façon humble de se désigner soi-même; on employait souvent au même sens *vilitas nostra*[1]; c'est au fonds comme s'il y avait *nos*. — P. 16, *in Segeberto regnum* veut dire « dans le royaume de » Sigebert, » et non « pendant le règne. » — P. 18 (lettre III), *Qui (oblitus) fidei date et prioris alodis sui reparatoris sordidas vomit pudoris* n'est pas traduit par « Qui oublieux de la foi jurée et de sa première fidélité, *sur les louanges* de » celui qui fut son soutien a vomi de sales puanteurs. » La phrase ne se laisse pas construire aisément, mais il est sûr qu'*alodis* veut dire aleu, bien fonds, et n'a rien de commun avec *ad laudes* proposé en note par M. B.; Frodebert veut dire qu'Importunus s'est montré ingrat envers celui qui l'avait rétabli dans la propriété de sa terre. — P. 22, *Non vales uno coco* est rendu par « tu ne vaux pas un *gueux* », ce qui est évidemment erroné; *coco* veut dire cuisinier (queux); et maint exemple montre que les cuisiniers occupaient au moyen-âge un rang très-inférieur dans l'échelle sociale. — P. 26, M. B. ne paraît pas avoir saisi l'enchaînement des propositions qui précèdent la singulière injonction faite par Importunus à Frodebert : *Per tua maléfacta*, lui dit-il, ... *per tua cauta (cauda) longa*, et il s'interrompt pour dire « Est-ce assez ou non? » *Satis est vel non est?* puis il reprend : *per omnia, jube te castrare*. C'est la parodie d'une formule de conjuration. *Satis est vel non est* doit être traduit mot à mot, et ne signifie aucunement : « Est-ce tout à fait [vrai] ou ne l'est-ce pas? » et de même *per omnia* veut dire : par tout [ce qui peut être invoqué], et non : « pour en finir. » — P. 30, dans la phrase *isterco commedit in so frundo*, le dernier mot seul est obscur, d'ailleurs le sens général n'est pas douteux; *commedit* ne doit pas être corrigé en *commetit* comme le propose M. B.; et il faut traduire non pas : « C'est » du fumier qu'il récolte, » mais : « Il mange des excréments. » C'est une grossière injure qui est bien dans le ton général de la lettre.

M. B. ne s'est pas borné à réimprimer et à traduire les lettres de Frodebert et d'Importunus; leur forme rhythmique a surtout attiré son attention, comme elle avait déjà éveillé celle de M. Schuchardt qui avant M. B. a reconnu la valeur de ces textes[2]. Dans le dernier chapitre de son opuscule il rapporte différents passages des *Florida* d'Apulée et de l'ancienne traduction des Quatre livres des Rois, croyant y trouver un système rhythmique fort analogue à celui qu'offrent les lettres d'Importunus à Frodebert. Quant à celles de Frodebert à Importunus, qui sont plus régulièrement mesurées, il les compare au chant de sainte Eulalie. Ces rapprochements me paraissent peu fondés. D'abord il n'y a pas une grande différence entre la manière d'Importunus et celle de Frodebert : le premier est le moins habile des deux, sans doute parce qu'il était laïque, mais cette infériorité ne constitue rien de plus qu'une nuance. En réalité, ils s'efforçaient l'un et l'autre

---

une des lettres d'Importunus (IV) : « cur te *præsumis* tantum dampnare suum thesaurum? » pourquoi *prends-tu sur toi?*... comme traduit justement M. Boucherie.

1. Ainsi dans le premier des ex. cités à la note précédente. Cf. ci-dessus, p. 344, l. 3-4.

2. *Der Vokalismus des Vulgarlateins*, 1866, I, 32, 64. Il est juste de dire que M. B. avait à peu près terminé son travail lorsque le livre de M. Schuchardt lui a été signalé.

d'écrire de véritables vers rhythmiques réunis deux à deux par l'assonance de la dernière syllabe accentuée, et approchaient plus ou moins du but sans y atteindre. Chez eux le fait dominant, c'est l'emploi constant de l'assonance. Au contraire les divers documents dans lesquels M. B. va chercher des points de comparaison n'ont entre eux presque rien de commun. D'une part les *Florida* et les quatre livres des Rois où l'assonance se rencontre en de rares passages, et, même en ces passages, présente des intermittences : j'y vois une simple recherche d'harmonie qui est absolument distincte de la versification, et dont au reste les exemples sont bien plus fréquents que ce que suppose M. B., surtout chez les auteurs antérieurs au xe siècle [1]. D'autre part le chant de sainte Eulalie qui offre un rhythme *sui generis* mais parfaitement marqué. Comment M. B. n'a-t-il pas vu qu'il y a entre ces ordres de documents une distance infiniment plus considérable qu'entre les lettres de Frodebert et celles d'Importunus? Il est vrai que M. B. va jusqu'à nier qu'il y ait un rhythme régulier dans *sainte Eulalie* : « Ce ne sont pas là des vers, dit-il (p. 54), mais de la prose, prose bizarre, » dont on ne pouvait guère soupçonner l'existence sur cet unique échantillon. » Mais c'est fermer les yeux à l'évidence, car soit qu'on adopte, sur la métrique de ce petit poème, le système de M. G. Paris, soit qu'on s'en tienne au mien, il est de toute façon évident que le chant en question se compose de quatorze couplets indépendants les uns des autres, mais composés chacun de deux vers pareils. Et c'est cette disposition si notable qu'il faudrait retrouver dans les lettres de Frodebert pour qu'il y eût lieu à comparaison.

Malgré toutes les imperfections qu'on peut relever dans cet opuscule, la tentative de M. B. n'en est pas moins très-digne d'éloges. Il a fait un travail original, et c'est là un mérite qui chez un professeur de l'Université doit être signalé pour l'exemple. P. M.

---

107. — **Geschichte der modernen französischen Malerei** seit 1789 zugleich in ihrem Verhältniss zum politischen Leben zur Gesittung und Literatur, von Dr Julius Meyer. I. Abtheilung : von David bis zum Ausgang der romantischen Schule, mit Illustrationen. Leipzig, Seemann, 1866. Gr. in-8°, x-290 pages. — Prix : 5 fr. 65.

Une note imprimée sur la couverture de ce volume annonçait que la seconde partie de l'ouvrage paraîtrait vers le mois d'octobre ou de novembre dernier, c'est ce qui a retardé ce compte-rendu. Nous attendions cette seconde partie qui ne nous est pas parvenue et qui cependant nous eût été indispensable pour porter un jugement d'ensemble sur l'ouvrage. [2] En voici la preuve. Le volume

---

1. Passé le XIIe siècle, cette recherche tombe tout à fait en désuétude. C'est à tort que M. B. dit (p. 55) que les diverses rédactions rimées des *Jours périlleux* que j'ai publiées dans le *Jahrbuch f. romanische Literatur* (VII, 49-51) sont du XIIe, du XIIIe et du XIVe siècle. On en a à la vérité des copies de ces différentes époques, mais elles remontent toutes au même temps, c'est-à-dire au XIIe siècle au plus tard.

2. Le présent article était imprimé lorsque le second volume de l'ouvrage nous est parvenu. Nous en rendrons compte très-prochainement.

que nous avons sous les yeux parle longuement de l'école romantique, donne la biographie non-seulement des chefs de l'école morts tout récemment, comme Ary Scheffer, Decamps, Delacroix; mais il comprend même dans son cadre des artistes encore pleins de santé et de talent, M. Robert-Fleury entre autres. Et en même temps des peintres bien plus anciens sont complètement oubliés; M. Ingres est nommé une ou deux fois, et seulement en passant. Sans doute sa biographie nous sera donnée dans la seconde partie; mais pourquoi se trouve-t-il relégué à cette place, après des artistes qui devraient ne venir qu'après lui, tant à cause de leur âge que de leurs doctrines ?

Ainsi remettons l'examen des jugements et des critiques de M. le docteur Meyer, au moment où il nous sera loisible d'embrasser son travail dans son ensemble. Contentons-nous pour le moment de donner le résumé des matières et la liste des gravures contenues dans cette première partie.

Le premier livre sert d'introduction à l'histoire de la peinture française au XIXe siècle. Un premier chapitre fait un retour sur l'art au temps de Louis XV, sur sa valeur et ses défauts. Un second chapitre est consacré à l'étude des causes qui ont introduit la réforme dans l'art comme dans l'état social. Cette philosophie de l'art n'est assurément pas la partie la moins intéressante du sujet; mais je crains bien que ce soit la moins accessible à des esprits français. A tort ou à raison nous aimons peu ces abstractions à perte de vue, toujours enveloppées d'un certain brouillard pour l'écrivain lui-même.

Le deuxième livre est consacré tout entier à David et à son école. La biographie et l'œuvre de David avant la Révolution, pendant la Convention, puis sous l'Empire et dans l'exil, remplissent tout le premier chapitre. Dans le deuxième, des subdivisions sont consacrées à Drouet, Girodet, Gérard, puis à Gros, enfin à Guérin dont l'auteur oppose le formalisme classique à la naïveté originale de Prud'hon.

Le troisième livre n'est à proprement parler que le récit de la révolution romantique. Au premier chapitre sur la peinture de genre et d'église pendant la Restauration succède un chapitre consacré à Géricault et à l'examen des nouveaux éléments que son exemple et ses conseils introduisirent dans l'art. Enfin un troisième chapitre contient la biographie de Delacroix, d'Ary Scheffer, de Decamps et de tous les artistes moins célèbres qui ont cependant joué un rôle dans la régénération de l'art.

Une place, proportionnée à l'importance de ses œuvres, est faite à chaque maître; à côté des chefs d'école, de Delacroix, par exemple, dont la biographie occupe une vingtaine de pages, l'œuvre et la vie d'un peintre du second rang sont racontées et jugées en une page ou une demi-page. Avec l'index des noms contenus dans ce volume, index dont la publication est annoncée pour la deuxième partie, le livre de M. M. deviendra un manuel précieux de l'histoire de la peinture française au XIXe siècle. Peut-être un jour un éditeur bien inspiré aura l'idée de traduire ce livre que nous n'avons pas su faire et qui nous deviendrait très-utile. Ou bien pourquoi quelqu'une de ces publications consacrées aux

beaux-arts, comme la gazette dirigée par M. E. Galichon, ne se tiendrait-elle pas au courant de ces travaux étrangers publiés sur notre école, pourquoi n'en offrirait-elle pas sinon la totalité, au moins des extraits traduits à ses lecteurs, en place de ces articles arides et ennuyeux qu'impose la difficulté de remplir chaque mois un volume? Cette préoccupation des publications étrangères rendrait grand service aux travailleurs français en les tenant au courant des progrès de l'histoire et des découvertes qui se publient chaque jour, à notre insu, en Hollande, en Allemagne, en Angleterre.

Le volume de M. M. renferme treize gravures sur bois représentant les œuvres les plus célèbres des peintres cités. Ainsi nous avons : de David, le serment des Horaces et le Marat assassiné, l'Enterrement d'Atala de Girodet, le Bélisaire de Gérard; les Pestiférés de Jaffa (groupe principal), de Gros; l'enlèvement de Psyché par Zéphyr, de Prud'hon; le radeau de la Méduse, de Géricault; la barque de Dante, et l'Héliodore de Saint-Sulpice, de Delacroix; Marguerite à la fontaine et le Christ consolateur, d'Ary Scheffer; le corps de garde Turc, de Decamps, et le colloque de Poissy, de M. Robert Fleury. Les sujets sont, on le voit, heureusement choisis pour donner une idée du style de chaque maître. Ces images aident singulièrement les descriptions. A les prendre comme renseignement, comme complément du texte elles rendent service; mais elles sont vraiment trop défectueuses. Il eût mieux valu se contenter de simples dessins au trait qui n'auraient pas eu du moins la prétention de rendre l'effet du modèle que de présenter sous un jour faux des chefs-d'œuvre dont les lecteurs auront par ces illustrations une si fâcheuse idée. J.-J. G.

LIVRES DÉPOSÉS AU BUREAU DE LA REVUE.

Blancandin, p. p. H. Michelant (Tross). — Hamel, Histoire de Robespierre, t. III. — V. et J. Bujeaud, la Charente révolutionnaire, t. I (Angoulême, Quélin). — Ad. Schmidt, Tableaux de la Révolution française (Leipzig, Vogel). — Duemmler, Auxilius und Vulgarius (Leipzig, Hirzel). — Gai Institutiones, publ. Ed. Bœcking (Leipzig, Hirzel). — J. Meyer, Geschichte der franzœsischen Malerei, t. II (Leipzig, Seemann). — Bernays, Kritik des Gœthischen Textes (Berlin, Duemmler). — Droz, Frédéric II et ses écrits (Bonn, Marcus).

Erratum du n° 20, 18 mai 1867. — Il est échappé à l'auteur de l'article 97 quelques inadvertances que nous allons corriger. P. 311, l. 16 à 18, au lieu de « Lorenzo.... branche aînée », il faut mettre « Pierre Soderini, gonfalonier perpétuel de Florence », et par conséquent faire la même substitution aux lignes 20-21. — L. 23, après « cette lettre », ajoutez : « ainsi que d'une autre lettre qui avait auparavant circulé en Europe, et qui était adressée à Lorenzo di Pierfrancesco. » — L. 28-9, effacez *due à Ange Trévisan* (celui-ci était le traducteur du document qui forme le livre IV de la collection de Fracanzio dont la lettre de Vespuce est le livre V). Nous remercions M. d'Avezac de nous avoir indiqué ces méprises.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

En vente chez H. Plon, éditeur, 8 et 10, rue Garancière.

A. LAVIGNE Études sur l'Évangile ou Essai sur l'unité, l'harmonie et le symbolisme de l'Évangile. Évangile selon saint Jean. 1 vol. gr. in-8° cavalier, glacé. 6 fr.

KRILOF Fables traduites en vers français par C. Parfait. 1 vol. gr. in-18 jésus. 3 fr. 50

En vente chez D. Jouaust, imprimeur-éditeur, 338, rue Saint-Honoré.

HISTOIRE du chevalier des Grieux et de Manon Lescaut. 1 vol. in-8° imprimé en caractères elzeviriens, avec fleurons et lettres ornées, titres en rouge et en noir. 15 fr.

GRESSET Poèmes. 1 vol. in-8° imprimé spécialement pour les bibliophiles à *cent exemplaires* seulement. 20 fr.

En vente chez C. Reinwald, 15, rue des Saints-Pères.

A. MOREAU DE JONNÈS État économique et social de la France depuis Henri IV jusqu'à Louis XIV. 1589 à 1715. 1 vol. in-8° 7 fr.

LIVRES ANCIENS

RELATIFS A L'ARCHÉOLOGIE ET A LA NUMISMATIQUE,

Qui se trouvent à la librairie A. Franck, *67, rue Richelieu.*

Freheri (M.). De re monetaria veterum Romanorum, et hodierni apud Germanos Imperii libri duo. Lugduni 1605. — Waser (C.). De antiquis numis Hebræorum, Chaldæorum et Syrorum. Tiguri, 1605. En 1 vol. In-4°, v. pl. 5 fr.

Frœlich, E. Soc. J., De familia Vaballathi numis illustrata, acc. appendiculæ ad numism. a Cl. Vaillantio olim editione, cur. J. Khell. Vindobonæ, 1762. In-4° fig. cart. 5 fr.

—— Notitia elementaris numismatum antiquorum illorum quæ urbium liberarum regum et principum ac personarum illustrium appellantur, Vindob. 1758. In-4° bas. Avec 21 pl. 8 fr.

Fuss (J. D.). Antiquitates romanæ compendio lectionum suarum in usum enarratæ. Leodii, 1826. In-8° br. Pr. f. 8 fr. 6 fr.

Gallæi (S.). De Sibyllis earumq. Oraculis. Amst., 1688. In-4° vél. pl. 8 fr.

Galletti (P. A.). Inscriptiones Bononiensis infimi ævi Romæ extantes. Romæ, 1759. In-4° cart. 4 fr. 50

—— Inscriptiones Pedemontanæ infimi ævi Romæ extantes. Romæ, 1766. In-4° br. 4 fr. 50

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Ampère (J.-J.). Mélanges d'histoire littéraire et de littérature. T. I et II. In-8°, xx-1048 p. Paris (lib. M. Lévy frères). 12 fr.

Antiquarium od. 10 photograph. Tafeln mit deutschem u. franz. Text. Copieen der aus dem Museum Schwab in Biel v. dessen Gründer an die Pariser Austellg. v. 1867 gesandten, in den Pfahlbauten der Schweiz aufgefundenen Gegenstænde. Gr. in-4°, carton. Biel (Steinheil). 14 fr.

Antiquarius, denkwürdiger u. nützlicher rheinischer, welcher die wichtigsten und angenehmsten geograph., histor. u. polit. Merkwürdigkeiten d. ganzen Rheinstroms, etc., darstellt. Von. e. Forscher in histor. Dingen (C. v. Stramberg). Mitterlhein, 2ᵉ partie. Vol. XV, 2ᵉ et 3ᵉ livr. et IIIᵉ partie. Vol. XIII, 2ᵉ et 3ᵉ liv. (à 160 p.). Coblenz (Hergt). La livr. 2 fr. 70

Appendix codicum celeberrimorum Sinaitici, Vaticani, Alexandrini. Cum imitatione ipsorum antiqua manu scriptorum nunc prim. ed. Prof. Dʳ. A. F. C. Tischendorf. In-fol. cart. xx et 52 p. avec 1 pl. Leipzig (Giesecke et Devrient). 72 fr.

Atlas kirchlicher Denkmæler d. Mittelalters im œsterr. Kaiserstaate u. im ehemaligen lombardisch-venetianischen Kœnigreiche. Hrsg. v. der k.k. Central-Commission, zur Erforschung u. Erhaltg. der Baudenkmale unter Leitg. v. Dʳ J. A. v. Helfert. Red. Dʳ C. Lind. Imp.-fol. livr. 1 à 3. 18 pl. Wien (Prandel et Ewald). La livr. 2 fr. 70

Bibliotheca geographico-statistica et œconomico-politica od. systematisch geordnete Uebersicht der in Deutschland u. dem Auslande auf dem Gebiete der ges. Geographie, Statistik und Staatswissenschaften, neu erschienen. Bücher. Hrsg. v. W. Wildener. 14ᵐᵉ année 1866. 2ᵉᵐᵉ cahier, juillet à décembre. In-8°, p. 75 à 182. Gœttingen (Vandenhœck et Ruprecht). 1 fr. 25

Bibliotheca historica od. systematisch geordnete Uebersicht der in Deutschland u. dem Auslande auf dem Gebiete der ges. Geschichte, neu erschienen. Bücher. Hrsg. v. W. Wildener. 14ᵐᵉ année 1866. 2ᵉᵐᵉ cahier, juillet à décembre. In-8°, p. 96 à 277. Ib. 2 fr.

Bibliotheca philologica od. geordnete Uebersicht aller auf dem Gebiete der class. Alterthumswissenschaft wie der ælteren u. neueren Sprachwissenschaft in Deutschland u. dem Auslande, neu erschienen. Bücher. Hrsg. v. G. Schmidt. 19ᵐᵉ année 1866. 2ᵉᵐᵉ cahier, juillet à décembre. In-8°, p. 70 à 175. Ib. 1 fr. 25

Bibliotheca theologica od. geordnete Uebersicht aller auf Gebiete der evangel. Theologie in Deutschland, neu erschienen. Bücher. Hrsg. v. C. C. F. W. Ruprecht. 19ᵐᵉ année 1866. 2ᵉᵐᵉ cahier, juillet à décembre. In-8°, p. 27 à 70. Ib. 60 c.

Krantz. Neue sehr vortheilhafte Cultur der Rebe. In-8°, 15 p. Trier (Trœschel). 1 fr. 35

Mittheilungen der k.k. Central-Commission zur Erforschung u. Erhaltung der Baudenkmale. Hrsg. unter d. Leitg. v. J. A. v. Helfert. Red. A. v. Perger et Ewald. 12ᵐᵉ année. In-4°, pl. Wien (Prandel). 11 fr. 25

Stephens (G.). The Ruthwell cross, Northumbria, from about A. D. 680, with its runic verses by Cædmon; and Caedmon's complete Cross-Lay, the Holy rood: a Dream. From a south english transcript of the Xth Century; with translations, comments, etc. In-fol. br., 48 p. London (Smith). 12 fr. 50

Tabari. Chronique de Abou-Djafar-Mohammed-Ben-Djarir-Ben-Yezid Tabari, traduite sur la version persane d'Abou-Ali-Mohammed Belami, d'après les manuscrits de Paris, de Gotha, de Londres et de Canterbury, par M. H. Zotenberg. T. I. In-8°, viij-605 p. Paris (Imp. impériale).

Viel-Castel (L. de). Histoire de la Restauration. T. X. In-8°, 645 p. Paris (lib. Michel Lévy frères). 6 fr.

N° 23 Deuxième année 8 Juin 1867

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE
MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS, H. ZOTENBERG.

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
67, RUE RICHELIEU, 67

ANNONCES

En vente à la librairie DIDIER et Ce, 35, quai des Augustins.

L. MOLAND Molière et la Comédie italienne. 1 vol. in-8° orné de 20 gravures représentant les principaux types du théâtre italien. 7 fr.

MICHAUD Guillaume de Champeaux et les Écoles de Paris au XIIe siècle. 1 vol. in-8°. 7 fr.

J.-J. AMPÈRE Histoire littéraire de la France avant Charlemagne, avec une étude par M. le prince de Broglie. 2 vol. in-8°. 15 fr.

LIVRES ANCIENS
RELATIFS A L'ARCHÉOLOGIE ET A LA NUMISMATIQUE,
Qui se trouvent à la librairie A. FRANCK, 67, *rue Richelieu.*

Galletti. Inscriptiones Romanæ infimi ævi Romæ extantes. Romæ, 1760. 3 vol. In-4° demi-bas. 25 fr.

Garnier. Histoire de la monnaie depuis les temps de la plus haute antiquité jusqu'au règne de Charlemagne. Paris, 1819. 2 vol. in-8° br. 10 fr.

Garrucci, R., Soc. J., Intorno alla legenda Vespasiano III et filio. C. S. scritta sul collo di un anfora recentemente scavata in Pompei. Napoli, 1851. In-8° br. 1 fr.

—— Sull' epoca e sui frammenti della iscrizione dell' Anfiteatro Puteolano memoria. Napoli, 1851. In-8° br. pl. 1 fr. 50

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE
DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Barbier de Montault. La Bibliothèque vaticane et ses annexes, le musée chrétien, la salle des tableaux du moyen-âge, les chambres Borgia, etc. In-8°, 256 p. Roma (lib. G. Spithoever). 2 fr. 30

— Les souterrains et le trésor de Saint-Pierre à Rome, ou description des objets d'art et d'archéologie qu'ils renferment. In-8°, 91 p. Roma (lib. G. Spithoever). 1 fr. 15

Baudi di Vesme. Di Gherardo da Firenze e di Aldobrando da Siena poeti del secolo XII, e delle origini del volgare illustre italiano. In-4°, gr. di p. 178 con 5 Tavole di fac sim. Torino (fratelli Bocca). 11 f. 50

Bibliorum sacrorum vetustissima fragmenta græca et latina ex palimpsestis codicibus bibliothecæ Chyptoferratensis eruta atque edita a J. Cozza. 2 partes. 1 vol. in-8° di p. lxxiij-338. Roma (lib. G. Spithoever). 21 fr. 10

Biscarra (C.-F.). L'opera di Massimo d'Azeglio artista considerata all' esposizione fatta a cura del municipio di Torino. In-8°. Torino (Eredi Botta).

Bœhtlingk und **Roth.** Sanskritwœrterbuch. Hrsg. v. der kais. Academie der Wissenschaften. In-4°. Part. V, p. 641-800. St.-Petersbourg. (Leipzig, Voss). Livr. 33. 4 fr.

Bombelli (R.). Studi filologici-critici sulla genesi, forma e valore delle lettere dell' alfabeto italiano. In-8° di 173 p. Roma (tip. della Propaganda). 2 fr. 30

Borgognini (A.). Della epistola allo Scaligero attribuito a Dante. Studio terzo. In-8°. Ravenna (tip. Lavagna).

Brigida (Santa). Orazioni, testo di lingua inedito del secolo XIII dato a luce da F. Grottanelli. In-8° di p. 35. Siena (l'autore).

Cantare del Bel Gherardino. Novella Cavalleresca in Ottava rima del secolo XIV non mai fin qui stampata; ediz. fatta per cura del Cav. F. Zambrini secondo un codico Magliabechiano. In-16, di p. 56. Bologna (G. Romagnoli). 2 fr. 30

Carducci (G.). Di alcune poesie popolari Bolognesi del secolo XIII inedite. In-4° di p. 8. Bologna (tip. Fava). 1 fr. 75

Catholici episcopatus historia a divina ejus institutione ad nostra usque tempora, ex synceris ecclesiæ reique publicæ monumentis in obsequium S. romanæ sedis exhibita. — De summis S. R. E. Pontificibus Tom. XX : Acta S. Anteri, XX. Romanæ sedis Pontificis et martyris, ab equite V. B. Diotallevi sac. romana collecta. In-fol. di p. 23. Romæ (typ. Cameræ apostol.).

Chiavacci (E.). Guida della R. galleria del palazzo Pitti. 4. ediz. in-16 di p. 224. Firenze (tip. Cellini e C.). 2 fr. 40

Cozza (G.). Il Tusculano di M. T. Cicerone. Ricerche archeologiche. In-8° di p. 118. Roma (tip. di Propaganda).

Forcella (V.). Iscrizioni delle Chiese e degli altri edificii di Roma dal secolo XI fino ai giorni nostri. Vol. I. Piazza e Palazzi Capitolini. Dispensa 3 e 4. In-4°. Roma (tip. delle Scienze matem.). 3 f. 50

Foresi. La galleria degli Uffizi e il museo nazionale del palazzo del Potestà; controversia fra il D. A. Foresi e il marchese F. Panciatichi. In-8° di p. 31. Firenze (tip. S. Antonino).

Gravina (B.). Il duomo di Monreale illustrato e riportato in tavole cromolitografiche. Fascic. 33. In-fol. atlante; cont. p. 131 a 136 del testo e 2 tav. colorate. Firenze (E. Lœscher). 17 fr. 75

Khârezmi. Le Messâhat de Mohammed-Ben-Moussa al Khârezmi; extrait de son algèbre trad. et ann. par A. Marre. 2° édit. revue et corrigée. In-4° de 14 p. Rome (imp. des Sciences mathém.). 2 fr. 30

Lanci (M.). Lettera filologica al cav. Vincenzo Tommasini. In-8° di p. 80 con 1 tav. Roma (Ferretti). 3 fr.

Lettera mercantile di un pistojese del secolo XIV. Aggiunto : le quattro stagioni, idilli rusticali del Cav. Baly del Rosso Florentino. In-8° di 32 p. Pistoja (tip. L. Vangucci).

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 23 — 8 Juin — 1867

Sommaire : 108. MÜLLER, Observations sur les *Choéphores*. — 109. NICOLAI, la *Cyropédie* de Xénophon. — 110. BELOT, les Chevaliers romains jusqu'aux temps des Gracques. — 111. STEENACKERS, Histoire des Ordres de chevalerie. — 112. TAMIZEY DE LARROQUE, Essai sur Florimond de RAYMOND. — 113. DROZ, Frédéric II. — 114. HATTALA, la Permutation des consonnes voisines dans les langues slaves.

108. — **Observationes criticæ in Æschyli Choephoros.** Scripsit I. E. Ph. MÜLLER. Erlangæ, 1867. In-8°. — Prix : 80 cent.

Entre tous les textes grecs de l'époque classique, celui des Choéphores est peut-être le plus rebelle aux efforts de la critique. Les observations de M. Müller jettent une certaine lumière sur une douzaine de passages obscurs.

L'attribution des vers 691-699 a partagé les éditeurs : M. Müller démontre fort bien, selon nous, que ce morceau ne saurait appartenir au rôle de Clytemnestre. Mais est-il mieux placé dans la bouche d'Électre? D'abord la présence d'Électre n'est ici ni nécessaire ni justifiée : or, qu'Eschyle ait pu ou non faire paraître sur la scène jusqu'à trois personnages à la fois, un point reste hors de doute, c'est qu'il ne s'y croyait pas obligé. En second lieu, n'est-il pas étrange que Clytemnestre ne manifeste aucun sentiment, même de surprise, en apprenant la mort d'Oreste, et paraisse uniquement préoccupée de faire bon accueil au porteur de cette nouvelle? Nous nous trompons fort, ou cette scène doit avoir été remaniée à une époque où les conditions du drame n'étaient plus les mêmes qu'au temps d'Eschyle.

Les vers 199-200 renferment une difficulté que nous résoudrions autrement que M. Müller :

> Εἰθ' εἶχε φωνὴν ἔμφρον' ἀγγέλου δίκην,
> ὅπως δίφρόντις οὖσα μὴ 'κινησόμην,
> ἀλλ' ἢ σάφ' ἥνιμοι τόνδ' ἀποπτύσαι πλόκον,
> εἴπερ γ' ἀπ' ἐχθροῦ κρατὸς ἦν τετιμήμενος,
> ἢ ξυγγενὴς ὢν εἶχε συμπενθεῖν ἐμοί
> ἄγαλμα τύμβου τοῦδε καὶ τιμὴν πατρός.

A l'avant-dernier vers, M. Müller conjecture ἢ ξυγγενὴς ἤνεγκε συμπενθεῖν ἐμοί (c'est-à-dire ἢ ξυγγενὴς τις ἤνεγκεν, ὥστε συμπενθεῖν ἐμοί). C'est bien prosaïque, pour ne rien dire de l'irrégularité de la construction. Peut-être s'écarterait-on moins du style de la poésie en lisant ἢ ξυγγενὴς ὢν εἶπε συμπενθεῖν ἐμοί. Le sens serait alors (nous traduisons librement pour plus de clarté) : « Plût au Ciel que cette » boucle de cheveux fût douée de la parole! Si elle pouvait parler, je ne serais » pas indécise et agitée comme je suis. Je pourrais la jeter résolument loin de » moi, à supposer qu'elle ait été mise là par un ennemi. Si, au contraire, elle » vient d'un parent, elle me dirait (proprement *m'aurait dit*) qu'elle s'associe au » deuil par lequel j'honore ce tombeau et mon père. » — ÉD. TOURNIER.

109. — **Xenophons Cyropædie** und seine Ansichten vom Staate, vom Professor Ad. Nicolai. Bernburg, imp. Reiter, 1867. In-4°, 21 pages.

Programme du gymnase de Bernburg contenant une appréciation impartiale et fort bien motivée de la Cyropédie et des vues politiques de Xénophon. L'auteur démontre que ce n'est pas dans la Cyropédie qu'il faut chercher l'idéal que l'historien se faisait d'un État bien organisé et que le but de cet écrit est simplement d'indiquer aux chefs militaires et aux hommes d'État les moyens de discipliner les hommes.

110. — **Histoire des Chevaliers romains**, considérée dans ses rapports avec les différentes constitutions de Rome depuis le temps des rois jusqu'aux temps des Gracques, par Emile Belot, professeur au lycée de Versailles. Paris, Durand, 1866. Gr. in-8°, xxiv-432 pages. — Prix : 8 fr.

On a toujours plaisir à annoncer un livre comme celui-ci, travaillé consciencieusement sur les sources et où aucune question importante n'a été laissée de côté. On sent en le lisant que l'auteur a dû y consacrer de longues et laborieuses veilles ; la difficulté ne l'effraie pas, il cherche, fouille, combine les arguments et les chiffres avec une patience merveilleuse. Il s'est attaqué d'ailleurs au sujet le plus obscur et le plus ardu que puisse offrir l'histoire des institutions romaines, et, sans craindre des digressions qui lui étaient imposées par la nature des questions à traiter, il s'est efforcé de faire pénétrer la lumière dans le chaos des origines de Rome. M. Belot est au courant des travaux les plus importants publiés en France et en Allemagne, il discute les opinions de ses devanciers avec une entière indépendance, et les savants lui sauront gré bien certainement de l'immense quantité de faits accumulés dans ce volume. Quatre cents pages grand in-8° pour faire l'histoire des chevaliers romains depuis leur origine jusqu'au temps des Gracques, c'est-à-dire pour l'époque sur laquelle nous sommes le moins bien renseignés, ce serait beaucoup, si plusieurs questions essentielles relatives à la constitution romaine n'avaient dû être élucidées en passant. C'est dire que ce livre a un intérêt encore plus grand que ne semble l'indiquer son titre, et qu'on y trouvera mainte discussion de détails dont on peut faire son profit pour comprendre mieux les idées et les mœurs du peuple romain.

Une introduction de 93 pages résume l'histoire des chevaliers romains pendant la période indiquée dans le titre. L'auteur distingue six époques successives dans le développement de la constitution romaine jusqu'aux Gracques. Puis il reprend en sous-œuvre tout ce qu'il vient d'exposer et cherche à prouver ce qu'il vient d'avancer. La partie proprement scientifique de l'ouvrage est donc celle qui s'étend de la p. 95 à la fin et qui a plutôt l'apparence d'une suite de dissertations spéciales. M. B. discute dans le livre I la formation du corps des chevaliers romains sous les rois et explique le caractère religieux et social des six premières centuries équestres, puis la formation des douze centuries *equo publico* sous Servius, l'histoire militaire commune aux dix-huit centuries éques-

tres jusqu'en 400 av. J.-C. et enfin l'histoire particulière des douze dernières centuries jusqu'à la même année. Dans le livre II, nous trouvons rangées dans un ordre analogue : l'institution et l'histoire militaire de la cavalerie *equo privato*, l'histoire militaire des dix-huit centuries *equo publico*, l'histoire politique de la chevalerie romaine entre l'an 400 av. J.-C. et l'époque des Gracques. C'est dans le troisième chapitre de ce livre que se trouvent les calculs relatifs au cens équestre. On voit que les matières sont groupées dans un ordre à la fois chronologique et systématique. Des chapitres entiers sont consacrés à des questions subsidiaires : à la formation du sénat, à celle des tribus, à l'organisation des tribus, à l'origine de la plèbe, et surtout au *cens* et aux *centuries* [1]. Quelques notes ajoutées à la fin du volume (p. 385-424) contiennent des discussions sur certains passages obscurs des auteurs anciens, et l'on voit que M. B. a eu la précaution de s'informer toujours des variantes fournies par les manuscrits et de ne pas s'en tenir exclusivement au texte vulgaire comme on le fait trop souvent en France. Enfin on trouve en tête de l'ouvrage un plan de Rome et deux tableaux résumant la constitution de Servius et celle de l'an 220-219 avant J.-C. (censure d'Æmilius et de Flaminius).

La disposition de l'ouvrage nous semble prêter à quelques critiques. Le résumé général que l'auteur nous donne sous forme d'introduction eût été mieux à sa place à la fin qu'au commencement; comme on y trouve des idées assez nouvelles sur une foule de points, on est sans cesse tenté de rechercher les preuves dans la seconde partie, et l'on passe d'un endroit à l'autre, perdant ainsi la vue d'ensemble sur tout le système. M. B. rend en général justice à la science allemande, mais il ne peut s'empêcher de lui décocher quelques traits. Il ne se fait pas une idée très-exacte de l'esprit qui l'anime. A la première page on lit : « L'histoire des institutions politiques de Rome est encore fort loin d'être connue. » En Allemagne on la croit achevée ou peu s'en faut depuis l'apparition du grand » ouvrage de M. Mommsen; » et plus loin : « Quelle que soit l'autorité de la » science allemande, elle n'est pas infaillible. » La première assertion n'est point exacte : nous ne pensons pas que M. B. puisse nous citer un seul savant allemand qui ait jamais écrit une chose pareille. L'histoire romaine de M. Mommsen a fait une grande sensation, mais nulle part peut-être elle n'a été plus critiquée qu'en Allemagne; on l'a beaucoup admirée, mais elle a surtout été le point de départ de discussions et de recherches nouvelles. Son principal mérite est d'être écrite par un *homme* et non par un compilateur. La seconde observation de M. B. est fort juste, mais si juste qu'elle est inutile. Si les érudits allemands ont fait faire des progrès à la science, c'est que justement ils se rappellent toujours qu'ils ne sont pas infaillibles et qu'ils n'admettent pas sans examen l'autorité d'un nom. Il serait temps d'ailleurs de renoncer à ces désignations de *science allemande* et de *science française*, et de comprendre enfin qu'il faut faire de

1. L'explication des sous-classes d'*aerarii* donnée p. 200 et suiv. est excellente, sauf en ce qui concerne les chiffres des taxes que nous ne saurions admettre.

la science tout court, c'est-à-dire être consciencieux dans ses recherches.

Nous venons de dire précisément que M. B. était très-consciencieux; a-t-il craint que cela ne le fît accuser de germanisme et a-t-il voulu prévenir ce reproche par les phrases que nous venons de relever? Nous ne pensons pas que cette précaution fût nécessaire dans un ouvrage qui suppose des lecteurs intelligents et sérieux. Il s'est donné le plaisir de relever quelques contradictions dans les ouvrages de M. Mommsen; la chose était bien facile, et sur plusieurs points nous lui donnerions raison; parfois pourtant il fait plutôt des querelles de mots. En ce qui concerne l'organisation de l'armée de Servius, nous ne pouvons partager la manière de voir de l'auteur : « Que la légion ancienne, dit-il, ait été » composée de huit rangs, dont les quatre premiers auraient été remplis seule- » ment par les citoyens de la première classe, c'est une supposition qui nous » obligerait à croire que les riches seuls ont pu composer la moitié de toute la » population militaire de Rome. » Il n'y a pour expliquer l'idée de M. Mommsen qu'à consulter le tableau donné par M. B. lui-même (p. 241) des centuries de Servius; dans ce tableau on voit que la première classe comprend à elle seule 98 centuries et les cinq autres classes réunies n'en comptent que 90 ou 94. « Cette phalange romaine à huit rangs ne figure dans aucune bataille connue. » M. Mommsen ne donne les huit rangs que comme une hypothèse, et on ne peut lui opposer que d'autres suppositions également incertaines. Que cette phalange ne figure dans aucune bataille connue, cela ne peut être un argument sérieux. « Dès les premières années de la République Tite-Live distingue déjà dans la » légion les trois rangs des *hastats*, des *princes* et des *triaires*. Dans cette légion » les plus jeunes et les moins riches de l'infanterie pesamment armée, les hastats » sont placés en première ligne. » D'abord Tite-Live peut fort bien avoir appliqué l'ordre de bataille des temps postérieurs à une époque plus ancienne. Puis, d'après les noms mêmes de ces troupes on voit qu'à l'origine les *principes* devaient être les premiers. Le nom des *triaires* à son tour vient confirmer l'hypothèse que les trois classes inférieures formaient dans leur ensemble les derniers rangs, soit un quart de l'armée. Enfin l'on sait que dans le système militaire des Romains les noms sont restés les mêmes alors que les choses auxquelles ils se rapportaient avaient subi de profondes modifications, ainsi les *hastati* précisément n'étaient plus armés de la *hasta* au temps de Polybe.

M. Belot insiste particulièrement (p. 12) sur la méthode qu'il a suivie comme conduisant à des résultats plus positifs que ceux qu'on avait obtenus jusqu'ici : « La méthode est sévère, dit-il, et elle donne à tout ce livre l'aspect d'un bilan » hérissé de chiffres, c'est la méthode arithmétique. » Et en effet les raisonnements de l'auteur portent presque exclusivement sur les chiffres. Il fait remarquer avec une grande justesse l'unité qui domine dans toute la constitution romaine qu'il compare à une pyramide dont toutes les assises sont dans un rapport régulier et mathématique avec l'ensemble de la construction, si bien qu'on ne peut rien y déranger, sans risquer de compromettre la solidité de l'œuvre. Si les chiffres fournis par les auteurs anciens concordaient d'une manière aussi

complète que l'assure M. B., si en outre la valeur relative des monnaies, des métaux et des terres dans l'antiquité était parfaitement établie pour toutes les époques, on pourrait arriver peut-être à des résultats mathématiquement certains. Mais, par malheur, il n'en est point ainsi et il reste encore, comme nous le montrerons, trop de champ aux appréciations individuelles et aux systèmes préconçus.

Quoiqu'il en soit, résumons d'abord les conclusions principales auxquelles est arrivé l'auteur. Il a voulu établir : 1° que les chevaliers *equo publico* étaient au nombre de 2,400, dont 1200 dans les *sex suffragia*, et autant dans les douze autres centuries; 2° que les chevaliers *equo privato* sont tout simplement les citoyens de la première classe de Servius qui n'étaient pas inscrits dans les dix-huit centuries; d'où il résulterait : 3° que le nom de première classe fut abandonné plus tard et remplacé par celui d'ordre équestre, et 4° que le cens de la première classe a été dès l'origine de 100,000 as d'une livre, soit 1,000,000 d'as de deux onces, soit 400,000 sesterces, enfin 5° que ce cens est identique au cens équestre.

Nous craignons fort cependant que M. B. n'ait pris un système pour une méthode. Quand il s'agit de mettre d'accord des chiffres, la tentation est bien prochaine et, sans pour cela se faciliter la tâche, on se laisse aller à des groupements et à des appréciations quelque peu arbitraires. M. B. nous déclare d'ailleurs qu'outre la méthode mathématique, il a eu une idée dominante qui lui appartient en propre (p. 12), mais qu'il a empruntée à Niebuhr en l'accentuant encore davantage; cette idée n'est autre que la fameuse théorie de la dualité du peuple romain, de l'opposition entre le *populus* de la ville (représenté par le patriciat et les clients des tribus urbaines) d'une part, et la plèbe ou population rustique de l'autre part, mais Niebuhr, paraît-il, n'était pas allé assez loin dans ce sens; il faisait cesser le dualisme avec les lois des Douze Tables, c'est-à-dire deux siècles trop tôt. M. B. s'étonne que la critique n'ait pas vu tout ce qu'il y avait de fécond dans cette théorie qui suffit à son dire à expliquer toute l'histoire de Rome. Nous ne pouvons reprendre toute la discussion en détail : bornons-nous à lui faire observer que des patriciens romains et leurs clients habitaient la campagne pendant une grande partie de l'année et que la plèbe s'est formée peu à peu, selon Niebuhr lui-même, par suite des victoires de Rome, qu'elle ne constituait point un peuple seulement, mais un ensemble de gens assujettis et laissés dans une condition inférieure, réunis par la communauté de la servitude. S'il y eut opposition entre la ville et la campagne, c'est qu'il en est ainsi partout où se forme une ville; cela ne prouve pas une différence de race, mais simplement une compétition d'intérêts, une dissemblance dans les mœurs et les habitudes. Au fond cette opposition fut essentiellement sociale, ce fut celle entre les grands et les petits propriétaires. Ce qui est vrai, c'est que la plèbe, composée de *sujets*, et privée d'abord de droits civils et politiques, ne put dans l'origine être traitée, surtout lorsqu'elle se révoltait, que selon le droit des gens, seul applicable aux *peregrini;* aussi approuvons-nous, sauf les déductions ex-

trêmes qu'il en tire, l'explication que donne M. B. de la nature du tribunat et des prétendues sécessions de la plèbe.

Mais nous nous demandons à quoi lui sert, pour l'histoire des chevaliers romains, l'*idée dominante* qu'il a empruntée à Niebuhr. En fait, nous ne trouvons dans tout le livre qu'une seule chose qui puisse être rapportée à cette idée, c'est l'opposition entre les six premières centuries et les chevaliers *equo privato*, mais cela n'est pas assez important pour nous faire admirer les résultats de l'*idée dominante*. Laissons-la donc de côté pour examiner ce qu'a produit la méthode.

En ce qui concerne le nombre des chevaliers *equo publico* compris dans les dix-huit centuries, on sait combien sont peu concluantes les données des auteurs anciens. Tite-Live donne sur les augmentations successives que subit ce corps des récits puisés à diverses sources et qu'on ne peut guère accorder entre eux. Cicéron de son côté semble avoir suivi (*de Republ.*, II, 20) une source, consultée également par Tite-Live, et qui attribue à Tarquin l'Ancien le dernier doublement des six centuries sénatoriales. Seulement, tandis que l'historien compte en tout 1,200 chevaliers de cette catégorie [1], l'orateur semble en compter 2,400, par suite d'un second doublement qui aurait eu lieu sous le même Tarquin [2]. M. B. suppose donc que Tite-Live a attribué à Tarquin et à Servius la même réforme sans se douter de la contradiction, et que Cicéron, connaissant encore le nombre des chevaliers de son temps, a également mis sur le compte de Tarquin la création des douze nouvelles centuries rapportée par Tite-Live à la constitution de Servius. Il y aurait eu ainsi d'une part six centuries patriciennes de 200 chevaliers chacune et douze centuries nouvelles *equo publico* de 100 chevaliers chacune. Cette conclusion nous semble contraire à l'esprit de la constitution de Servius qui proportionnait toujours les droits aux charges, et il nous semble beaucoup plus logique, du moment où l'on admet les chiffres comme authentiques, de supposer qu'il y avait en tout 3600 chevaliers *equo publico*, dont chaque centurie, sénatoriale ou non, comptait 200 hommes.

Si nous passons ensuite aux chevaliers *equo privato* nous ne pouvons pas davantage admettre avec M. B. leur identification avec les citoyens de la première classe. Cicéron, dans le passage cité (*de Rep.*, II, 22), nous dit : *Nunc rationem videtis esse talem, ut equitum centuriæ cum sex suffragiis et prima classis, addita centuria quæ ad summum usum Urbis fabris tignariis est data, octoginta novem centurias habeat;* un peu plus haut il avait dit : *reliquum populum distribuit in* quinque *classes* et le commencement du chapitre ne nous a pas été conservé. M. B. conclut de ce mot *quinque* que Cicéron a confondu l'ordre des chevaliers avec

---

1. Les manuscrits de Tite-Live portent (I, 36) MCCC ou MDCCC. Quelques critiques ont rétabli MACCC, soit 1200, chiffre qui se lit également dans Cicéron, *de Rep.* II, 20, et que certains éditeurs ont changé en MDCCC. On voit combien ici la critique du texte dépend de l'opinion préconçue qu'on se fait de l'organisation des chevaliers romains.

2. Les partisans du nombre de 1800 coupent la phrase de Cicéron de manière à lui faire dire qu'en créant trois nouvelles centuries Tarquin doubla le nombre des chevaliers. Il ne serait plus question dès lors dans ce chapitre que d'un seul et même doublement.

la première classe, parce que de son temps les chevaliers *equo privato* l'avaient remplacée et parce qu'en réalité il y avait, selon Denys, six classes de citoyens. Mais ce raisonnement est contraire au texte même de Cicéron qui distingue parfaitement les *equitum centuriæ* (equo publico), les six *suffragia* et la *prima classis;* donc on ne saurait ici lui imputer de confusion, tandis que, au commencement du chapitre il avait fort bien pu parler de la première classe et en ajouter ensuite cinq autres[1]. Ce que nous ne nierons pas, c'est qu'à une certaine époque le nom de première classe ait pu être moins usité qu'autrefois, parce que, avec l'augmentation des fortunes les chiffres primitifs du cens avaient dû devenir trop faibles. Mais quand on connaît la façon dont procédaient les Romains lorsqu'ils apportaient des changements à leurs institutions, on doit admettre qu'ils ont créé des catégories supérieures dans le sein de la première classe, sans changer le nom de cette dernière.

C'est ici le lieu de discuter les chiffres du cens de Servius. M. Belot, contrairement à toutes les idées reçues jusqu'ici, soutient que le taux indiqué par les auteurs anciens pour la première classe était de 100,000 as d'une livre, et pour les autres classes en proportion.

Denys d'Halicarnasse nous a fourni la traduction en drachmes de ces chiffres; pour lui 100,000 as correspondent à 10,000 drachmes, réduction parfaitement conforme à l'usage suivi par les questeurs militaires des derniers siècles de la République et qui suffirait à établir pour tout esprit non prévenu, que 100,000 as sont la taxe fixée officiellement en as de deux onces, taxe établie au temps de la première guerre punique lors du changement de monnaies. M. B. trouve ceci contraire à son idée; suivant lui Denys a cru que du temps de Servius les Romains se servaient de monnaie d'argent et même de drachmes. Mais voyons les raisons qu'il avance à l'appui de son système.

C'est d'abord la valeur minime que représentent 100,000 as de deux onces. Cette valeur est estimée par l'auteur de la façon suivante (p. 258, comp. p. 144) : l'*aes equestre*, prix d'un cheval de cavalerie, étant de 10,000 as de deux onces (valant 327 kilogr. 180 gr. de cuivre, soit à peu près 800 francs), le cens de la première classe aurait été l'équivalent de dix chevaux. Mais d'une part on ne saurait prendre pour base le prix d'un cheval, dont la valeur relative était assez considérable à Rome, surtout au temps de Servius; d'un autre côté, supposer qu'à cette époque il se soit trouvé au moins neuf mille citoyens possédant 80,000 fr. au minimum (selon l'évaluation de M. B., p. 144), c'est se faire grandement illusion sur l'état général des fortunes et sur l'évaluation des terres et propriétés. Nous ne pouvons entrer dans le dédale inextricable des chiffres produits et discutés pour expliquer le cens de Servius. Il est peut-être impossible d'arriver sur ce point à la vérité; on ne doit donc prétendre qu'à la vraisem-

1. Tite-Live cependant ne compte presque jamais que cinq classes, laissant de côté, non la première, mais la dernière (I, 43; III, 30) ou sixième. Cicéron, dans le passage cité, pourrait avoir omis la sixième classe comme Tite-Live. En tout cas, il donne les chevaliers comme un ordre supérieur à la première classe.

blance. Quoiqu'en ait dit M. B., la méthode mathématique, comme il l'a comprise, ne conduit à rien de plus, et la *véritable* méthode des sciences exactes nous amènera toujours à conclure que nous ne savons rien sur les points les plus importants de la constitution romaine. Sans s'en douter, M. B. a donné beaucoup à l'interprétation et à l'hypothèse. Souvent il affirme avec trop de confiance, ainsi p. 9 il dit qu'il « est possible de démontrer que le chiffre du cens de la première » classe était depuis la fin de la première guerre punique, *non de cent mille, » mais d'un million d'as de deux onces* » et que ce chiffre est indiqué par Tite-Live. C'est une erreur profonde, car l'historien latin ne parle point des chiffres du cens, mais de la répartition d'une charge extraordinaire entre les citoyens. Nous trouvons au chapitre en question (XXIV, 11) un décret du sénat ordonnant que les citoyens possédant 50,000 as fourniraient un matelot pour la flotte, ceux qui auraient 100 à 300,000 as, trois matelots; pour 300,000 et au-dessus, cinq matelots, pour 1,000,000 et au-dessus, sept, enfin les sénateurs devaient en fournir huit. Cette répartition ne peut en aucune manière se rapporter à la division des classes, et si tel eût été le cas, le sénatus-consulte, qui semble reproduit textuellement, n'aurait pas eu besoin d'indiquer des chiffres connus par un long usage [1]. Souvent encore on nous renvoie à une démonstration qu'on chercherait en vain dans le volume. L'identification du cens équestre avec celui de la première classe est donnée (p. 257, 284) comme prouvée par des passages de Tite-Live, de Denys et d'autres; mais quand nous consultons les pages 231 et suiv. auxquelles on renvoie, on constate, chose étonnante, que la preuve en question n'est fournie ni par le texte des auteurs, ni par M. Belot lui-même [2]. On lit bien que les chevaliers faisaient partie de la première classe, qu'ils avaient la fortune la plus considérable, mais rien de plus; et tout ce qu'on insinue c'est qu'au temps de Cicéron il devait y avoir confusion entre les deux choses.

Nous ne pensons pas non plus que l'auteur ait suffisamment examiné les opinions de quelques-uns de ses devanciers et les preuves qu'ils avaient fournies à l'appui. Il repousse par exemple l'hypothèse très-sensée de M. Bœckh suivant laquelle la propriété immobilière aurait été la base essentielle du cens, et il prétend que cette hypothèse « ne s'appuie que sur deux passages, l'un de Tite-Live (IX, 46), et l'autre de Diodore (XX, 36) où il n'est nullement question de propriété mobilière ou immobilière. Cette assertion est inexacte en ce que ces citations doivent se rapporter à des détails secondaires de toute une longue discussion et ensuite en ce qu'on a d'autres preuves, quand ce ne serait que le

1. P. 280 et suiv., M. Belot traite cette question en détail et s'appuie sur Tite-Live, XXVI, 35 : *ut privati ex censu ordinibusque remiges darent*. N'est-il pas évident que si le mot *census* s'applique aux classes, ce qui resterait à prouver, le mot *ordines* désigne précisément les subdivisions établies dans le sein même de la première classe? Maint passage des auteurs nous montrerait en effet les chevaliers comme choisis plutôt parmi les plus riches de leur classe, et non comme constituant celle-ci à eux seuls.

2. Nous aurions bien voulu savoir aussi où M. Belot a vu que l'effectif des cavaliers d'une légion était de 300 romains *et de* 900 *latins*. Ce n'est certes pas dans le passage de Tite-Live (XXI, 17) qui est cité en note.

nom de *locupletes* et l'analogie de ce qui eut lieu en 168 lorsqu'on inscrivit les affranchis qui avaient des propriétés rurales pour plus de 30,000 sesterces dans les listes des censeurs (Tite-Live, XLV, 15). En outre le fait très-contesté jusqu'ici, que chaque citoyen romain possédait à l'origine deux jugères au moins, vient d'être mis hors de doute par M. Asher [1], qui a démontré qu'une famille pouvait vivre sur cet espace de terre, ce qui donne encore plus de force à l'hypothèse ingénieuse suivant laquelle le cens de Servius aurait été primitivement établi d'après l'étendue des propriétés.

La discussion détaillée nous conduirait à faire un volume presque aussi fort que celui dont nous rendons compte; les points que nous avons cru devoir signaler sont ceux qui nous paraissent les plus importants, et l'on a pu voir qu'en général nous ne partageons pas les conclusions de l'auteur; mais nous rendons pleine justice à son travail et nous pensons d'ailleurs qu'il faut attendre le second volume pour juger définitivement une œuvre d'aussi longue haleine.

CH. M.

III. — **Histoire des Ordres de chevalerie et des Distinctions honorifiques en France**, par F.-F. STEENACKERS, membre de la Société de l'Histoire de France. Paris, Librairie Internationale, 1867. In-4°, figures.

Le sujet annoncé par le titre de cet ouvrage ne manque à nos yeux ni d'intérêt, ni de nouveauté. La dernière de ces assertions, nous ne l'ignorons pas, pourra sembler au premier abord paradoxale, si l'on songe aux ouvrages nombreux et bien connus qui ont déjà été publiés sur cette matière. Mais ces ouvrages peuvent singulièrement se *réduire*. Il y a, je pense, peu de branches de notre littérature dans lesquelles le plagiat et la copie servile se soient donné carrière d'une façon plus inepte ou plus éhontée que dans celle-ci.

Au commencement du XVIIe siècle, un nommé Du Beloy, « conseiller et advocat-» général du roy en sa cour de parlement de Tolose, » composa un opuscule intitulé : *De l'ordre et l'institution des divers ordres de chevalerie tant ecclésiastiques que prophanes*, Paris, 1604, in-8°. — Dédié par l'auteur « à monseigneur le » Dauphin de Viennois, duc de Bretagne [2] », cet ouvrage peu savant, sans critique, était un simple reflet des opinions et des idées reçues à l'époque, sur ce sujet. Quelques années après, A. Favyn, déjà connu par son *Histoire de Navarre*, introduisit un chapitre étendu relatif aux ordres de chevalerie dans son *Théâtre d'honneur*, etc. Paris, 1620, 2 vol. in-4°. Favyn pilla et dépouilla son prédécesseur, sans le nommer, comme aussi sans le contrôler. Il joignit aux erreurs traditionnelles de son devancier quelques faits curieux et vrais, noyés dans une masse de fatras, de fables et d'impostures.

Depuis ce temps, Favyn règne en maître dans ce domaine de l'histoire. Cent

---

1. *Festschrift des historisch-philosophischen Vereins zu Heidelberg zur 24 Philologen-Versammlung* (Leipzig, 1865, in-8°), p. 65 et suiv.

2. Louis XIII, âgé de trois ans.

auteurs français, allemands, italiens, espagnols, l'ont cité, paraphrasé, ont réduit tour à tour, en ajoutant, plus d'une fois de nouvelles, aux erreurs sacramentelles accréditées par Favyn.

Voilà dans quel sens nous entendons que le sujet, abordé par M. Steenackers, a conservé une véritable nouveauté. Voyons maintenant comment il a été traité par ce dernier auteur.

Après la dédicace à M. de Larabit, sénateur, la préface et l'introduction, M. St. a divisé son œuvre en 4 parties : 1° Ordres fabuleux ; 2° hospitaliers et nobiliaires ; 3° royaux et nobiliaires ; 4° égalitaires ou démocratiques.

Ces dénominations ou distinctions ne me paraissent pas être dans une parfaite harmonie avec la raison, ni avec la vraie nature de ces institutions, ni avec ce que nous expose le livre lui-même. Ainsi M. St. comprend, dans ses 2e et 3e parties, des ordres, comme celui *du Navire*, ou celui *de la Cosse de genêt* (attribués à saint Louis), qui certainement appartiennent, d'après sa propre classification, à la première, celle des ordres fabuleux.

Ainsi encore M. St. ne consacre pas de chapitre spécial à la *Toison d'or*, probablement parce que cet ordre fut institué à Bruges et que la grande maîtrise de ce même ordre est établie depuis des siècles hors de France. Nous croyons toutefois que la *Toison d'or* méritait mieux une place particulière dans le cadre de M. St. que les *Templiers* du moyen-âge et les *Hospitaliers* auxquels il n'a pas refusé cet honneur, et qui cependant ne se rattachent à son sujet que par un lien bien indirect.

M. St., dans son introduction et ailleurs, émet des propositions, des idées générales à notre avis très-plausibles, et s'y montre plus sensé ou plus éclairé que ses nombreux prédécesseurs. Mais son œuvre, malheureusement, ne répond pas toujours à ses propres théories. M. St. a cru faire un grand et courageux sacrifice en jetant à la mer, c'est-à-dire en classant parmi les fabuleux, trois ou quatre ordres, arrachés jusqu'ici à la crédulité, fort souvent intéressée ou obligée, des écrivains qui l'ont devancé. Encore, même dans ce lieu spécial, raconte-t-il la légende de ces ordres imaginaires avec une complaisance qui atteste de sa part un bien timide scepticisme!

Nous dirons sans détour à l'auteur, qu'il aurait dû, dès le début, poser ces principes : « Jamais la France n'a connu d'ordre de chevalerie avant celui de » l'*Étoile*, institué par lettres du roi Jean en 1351, à l'imitation de la *Jarretière*. » Tel est du moins le plus ancien document de ce genre qui nous soit connu. » Tous les autres ordres mentionnés par Favyn, etc., sont de pures visions ; sans » compter toutes les faussetés qu'ils ont jointes à leur historique des ordres » réels. » Voilà selon nous, sauf la forme bien entendu, en quels termes doit débuter, de nos jours, tout travail sérieux sur cette matière.

Après ces observations générales, nous croyons pouvoir nous dispenser de suivre pas à pas le nouvel historien sur une route où il trébuche trop fréquemment par défaut de savoir spécial ou de critique.

Après l'*intention*, la partie la plus recommandable de cette *histoire*, la seule

utile et qui puisse durer, consiste dans les renseignements bibliographiques. On les trouve répandus non-seulement à titre de citations, au bas des pages, mais répartis à l'état de listes, chapitre par chapitre. Ces renseignements nous montrent en M. St. un amateur vigilant et un chercheur déjà exercé. Mais nous eussions préféré de voir, indépendamment des renvois courants, toute cette bibliographie réunie dans une liste générale des sources consultées ou à consulter.

M. St. d'ailleurs paraît avoir fait un usage beaucoup moins assidu des manuscrits [1]. Or c'est là précisément qu'est aujourd'hui la véritable bibliographie de cette matière. L'*Étoile*, la *Cosse de genêts* (XIVe siècle), le *Camail* ou *Porc-Épic*, l'*Espérance*, l'*Hermine*, l'*Épée*, le *Croissant*, etc., ont été, en effet, chez nous, les premiers ordres de chevalerie, établis concurremment par les rois et les princes. Les traces historiques de ces institutions, très-imparfaitement recueillies jusqu'à ce jour, se conservent non pas dans ces fabuleux traités où s'est enfermé à tort M. St., mais dans les comptes originaux, dans les titres scellés, dans des traités inédits et dans les histoires générales ou chroniques. C'est là que des matériaux encore intacts et assez nombreux attendent un véritable historien qui les mette en œuvre.

L'ouvrage de M. St. est plus satisfaisant pour les institutions modernes, qui, comme la *Légion d'honneur* par exemple, sont mieux connues dans leur origine et leur essence. Il offre à ce point de vue un intérêt que nous nous plairons à reconnaître.

A. VALLET DE VIRIVILLE.

---

112. — **Essai sur la vie et les ouvrages de Florimond de Raymond**, conseiller au parlement de Bordeaux, par Philippe TAMIZEY DE LARROQUE. Paris, Aubry, 1867. In-8°, 135 p. — Prix : 3 fr.

Après avoir cité les louanges extraordinaires décernées à Florimond de Raymond par Pasquier et d'autres, M. Tamizey de Larroque ajoute : « Pourtant, » comme si l'on avait prétendu faire expier de nos jours à Raymond une gloire » imméritée, aucun des érudits qui ont étudié avec le plus de soin et d'amour » la littérature du XVIe siècle n'a daigné s'occuper de lui. Même dans sa pro- » vince natale, si féconde en zélés bibliophiles, cet homme qui ne fut pas seulement » un historien, mais encore un poète, un jurisconsulte, un éditeur, un traduc- » teur, un archéologue, a été complètement laissé de côté ! Je viens réparer cet » oubli. » M. T. de L. présente ensuite des regrets beaucoup trop modestes sur le dommage qu'il y a pour son héros à n'avoir pas rencontré un historien plus digne de lui; personne ne s'associera à ce sentiment. Raymond est bien heureux au contraire qu'il se soit trouvé un homme aussi consciencieux que

---

1. M. S., p. 220 et 233, cite alternativement le ms. qui contient les statuts de l'ordre du Nœud (fondé au XIVe siècle par Louis d'Anjou, prince de Tarente) comme se conservant *encore aujourd'hui* (1867) à la Bibliothèque Impériale, et comme faisant partie du Musée des Souverains. Ce ms. est au Louvre depuis 1853. D'autres erreurs d'indication ou de numéros semblent attester que l'auteur n'a pas consulté directement les manuscrits qu'il cite dans le même chapitre (ordre du Croissant).

M. T. de L. pour lire ses volumineux ouvrages, aussi exact pour recueillir tout ce qu'on peut connaître de sa vie peu accidentée, ausssi bienveillant pour apprécier son talent et son caractère.

Le personnage, en effet, n'est pas au premier abord très-sympathique. Il n'a guère écrit que des ouvrages de controverse religieuse, genre peu séduisant, et il nous arrive entouré pour ainsi dire d'un article de Bayle assez sévère et marqué d'un dicton encore plus désavantageux : *Judicat sine conscientia, scribit sine scientia, et ædificat sine pecunia.* — M. T. de L. a montré que ce jugement soi-disant proverbial à Bordeaux était dans sa partie la plus grave une invention de l'évêque anglican Burnet, lequel l'avait substitué à celui-ci, beaucoup plus innocent : Raymond avait la réputation traditionnelle : « 1° d'avoir vieilli sans blanchir; 2° d'avoir » bâti sans finances; 3° d'avoir écrit sans science. » Il a rassemblé toutes les appréciations des contemporains qui sont en divers sens favorables à Raymond, et elles sont nombreuses et émanées souvent d'adversaires; il a défendu sa mémoire contre des accusations qui, il faut en convenir, sont aussi difficiles à réfuter qu'à prouver, enfin et surtout il a extrait de ses écrits « une mosaïque..... qui » reproduit à peu près tout ce qui mérite d'être exhumé de la vaste collection » de ses œuvres. »

L'opuscule de M. Tamizey de Larroque comprend deux parties : dans la première il raconte la vie du conseiller de Bordeaux; dans la seconde il analyse ses ouvrages. Pour la biographie de Raymond (né à Agen vers 1540, mort à Bordeaux en 1601), il s'est surtout servi de ses œuvres, auxquelles il emprunte d'intéressantes citations. Il prouve fort bien, par ce moyen, que Raymond ne fut jamais primitivement huguenot, mais qu'il fut seulement sur le point d'embrasser le calvinisme; il en fut détourné par un miracle bizarre, qu'il raconte comme témoin oculaire. M. T. de L., qui cite à ce propos le livre tout récent d'un thaumaturge contemporain [1], a oublié de nous donner des renseignements sur une lettre du connétable de Montmorency relative à cet exorcisme, et dont la *Biographie générale* cite un passage curieux (à l'art. *Rémond*). — M. T. de L. cite trois accusations dirigées contre Raymond par le pamphlet intitulé : *Plaintes des Églises réformées*, etc. D'après lui, la seconde de ces accusations, dont Raymond aurait lui-même reconnu le bien-fondé, serait « d'avoir frappé un innocent » qui était calviniste. » Mais, ou l'auteur a fait ici une confusion, ou il a oublié une accusation rapportée ainsi par Bayle d'après ce pamphlet : « Depuis ayant » été donné pour rapporteur à une veuve de la religion, dont le mari avait été » tué de sang-froid par un catholique, il fit évader le criminel, de sorte que ce » meurtre demeura impuni. »

---

1. Nos lecteurs ne verront pas sans plaisir le titre de cet ouvrage : *Histoire de Nicole de Vervins, d'après les historiens contemporains et témoins oculaires, ou le Triomphe du Saint Sacrement sur le démon à Laon, en* 1566; ouvrage accompagné de deux brefs des Souverains Pontifes saint Pie V et Grégoire XIII relatifs à la publication de ce miracle, précédé d'une lettre de M. le chevalier Gougenot des Mousseaux, et orné du fac-simile d'une grande gravure représentant les exorcismes de Nicole de Vervins. In-8° de 500 p., Paris, 1863.

Passons aux ouvrages de Florimond de Raymond (p. 46 ss.). Les voici, tels que nous les fait connaître M. T. de L. : 1° Quelques vers imprimés çà et là, et entre autres une pièce consacrée à l'*éloge du cousin*, et publiée sous le nom de Pierre de Brach. — 2° *L'Anti-papesse*, dont la première édition (1588) porte ce titre plus clair : *L'erreur de la papesse Jeanne;* Raymond a donné dans ce livre, au milieu de nombreuses erreurs et avec un ton assez outrecuidant, de bonnes raisons contre la célèbre fable en question, qui d'ailleurs, on le sait, est bien loin d'être une invention protestante. Parmi les livres que M. T. de L. indique à ce sujet, nous remarquons l'absence des deux ouvrages les plus nouveaux et les plus importants sans contredit, celui de Dœllinger (*Die Papstfabeln im Mittelalter*) et celui de Gregorovius (*Geschichte der Stadt Rom im Mittelalter*). — 3° L'édition *princeps* des Commentaires de Monluc, avec l'*Éloge* de l'auteur (1592). — 4° La traduction, jugée par M. T. de L. très-digne d'éloge, des deux traités de Tertullien, *De corona militis* et *Ad martyres* (1594). — 5° L'édition d'un ouvrage posthume de Jean de Sponde, avec une *épître dédicatoire* et un curieux *Avis au lecteur* (1595). — 6° *L'Anti-Christ* (1595). Contre les protestants, qui veulent que le pape soit l'Anti-Christ annoncé dans l'Apocalypse, Raymond « s'attache » à démontrer que l'Anti-Christ n'est autre chose que l'hérésie, et qu'il est sur- » tout personnifié par l'hérésie protestante. » A propos de l'invraisemblable étymologie qu'il assigne au mot huguenot, M. T. de L. remarque qu'il ne l'a vue rappelée nulle part; on en trouve du moins dans plusieurs ouvrages une analogue, qui fait venir également ce terme des mots *Huc nos*, qui auraient été prononcés, il est vrai, à une occasion différente (voy. entre autres le *Dictionnaire de Ménage*). — 7° *La Naissance, progrez et décadence de l'hérésie de ce siècle* (ouvrage posthume, 1608); le livre septième de cet ouvrage capital de Raymond (celui qui se rapporte à l'Angleterre) est tout entier de la main de son fils François, ce qu'avait déjà remarqué Bayle.

Après les analyses et les extraits de ces diverses productions, M. T. de L. discute brièvement une opinion plusieurs fois émise, d'après laquelle Raymond n'aurait été que l'éditeur responsable de ses ouvrages, dont le véritable auteur serait le jésuite Richeome : il n'a pas de peine à prouver le peu de fondement de cette hypothèse, lancée d'abord assez légèrement par Pierre Mathieu (1605), répétée ensuite par les copistes ou les malveillants, et aussi invraisemblable que mal appuyée. Ce qui est probable, c'est que plusieurs personnes, et, si on veut, Richeome pour son dernier ouvrage, ont fourni à Raymond des matériaux et des notes; mais c'était bien lui qui les mettait en œuvre, et les citations rassemblées par M. T. de L. suffisent à faire reconnaître l'originalité et l'unité de son style, en même temps qu'elles abondent en allusions, en réminiscences, en impressions toutes personnelles qui sont la plus incontestable signature d'un véritable auteur. — La question sur ce point est, on peut le dire, vidée.

En rendant pleine justice au soin et à la conscience que M. T. de L. a apportés dans son nouvel ouvrage, nous lui adresserons une critique assez grave. Son livre se compose d'un grand nombre de faits mis patiemment les uns au bout des

autres; il est par trop dépourvu de vues générales et de jugements d'ensemble. Après l'avoir fermé, nous connaissons parfaitement tout ce qu'on peut connaître de la vie de Florimond de Raymond, et nous avons lu ce qui dans ses œuvres est piquant ou curieux par quelque point. Mais la valeur réelle de l'homme, la place qu'il prend dans le mouvement littéraire de son siècle, la nature de son esprit, nous ne les connaissons pas. Quel était son point de vue, la forme de sa pensée? A quelle classe d'intelligences appartenait-il? Y a-t-il dans son œuvre quelque chose de vivant encore et de fécond, ou tout appartient-il à un ensemble d'idées et de préjugés dès longtemps disparu ou du moins stérile? Toutes ces questions, M. T. de L., loin de les résoudre, semble ne pas les avoir aperçues. De même pour les ouvrages de son auteur. Il en extrait les passages qui ont un intérêt épisodique et le plus souvent anecdotique; c'est fort bien; mais que vaut l'ouvrage? Qu'y a-t-il actuellement à y prendre? Quel en est l'esprit général et le niveau philosophique et moral? Voilà ce qu'on voudrait savoir. Les auteurs de semblables monographies doivent avoir toujours devant les yeux ce seul but; apporter à la science les résultats complets et clairs de leurs études particulières, tailler pour l'historien de la littérature ou des idées, la pierre qu'ils se sont choisie et qu'il n'aura plus qu'à faire entrer, marquée de leur nom, dans son édifice. Ici, avec plus de zèle et de travail qu'on n'en trouve le plus souvent dans de pareils essais, la tâche assignée n'a pas été entièrement remplie. Pour mettre Raymond à sa vraie place et entre ses contemporains et dans le tableau de la littérature française, — ou pour apprécier la valeur de son dernier ouvrage, par exemple, comme source de l'histoire du protestantisme, il faudra lire ses œuvres avec autant de soin, ou peu s'en faut, que si M. T. de L. n'avait point défriché le terrain. C'est cependant pour éviter à l'histoire générale ces mille labeurs de détail auxquels elle ne peut suffire que ces travaux restreints sont utiles et même inappréciables.

Il y a dans cet ouvrage un assez grand nombre de petites fautes dans les passages cités. Ainsi p. 27, v. 3, *D'un long l'o*, l. *D'un long lo*, comme p. 46, v. 3; p. 61, l. 6, entre *appellé* et *cinquiesme*, suppl. *Clément*; p. 72, l. 8, entre *heures* et plus *sérieuses* l'usage du XVIe siècle n'oblige pas à suppléer *les*, etc. — Notons encore qu'une virgule de trop a fait (p. 56, l. 1), deux personnages de *Marianus Scotus*. Ce sont là des taches vraiment presque imperceptibles, et nous ne les signalons que parce que M. T. de L. attache évidemment à la correction parfaite un prix qui l'empêchera de trop mépriser ces vétilles. G. P.

---

113. — **Frédéric le Grand et ses écrits**, par Théophile Droz. Bonn, Marcus, 1867. In-8°, 96 pages.

La phrase qui termine la dernière page nous donne une idée juste et du but et du style de cet opuscule. Nous la copions : « On est alors forcé de regarder » un tel homme comme une de ces apparitions uniques dans l'histoire de l'huma- » nité, et son œuvre entière comme un de ces monuments sublimes, que les

» générations contemplent en passant les unes après les autres sur le chemin de » l'éternité, et que le temps peut ébranler, mais qu'il est incapable de » détruire. »

Cette citation nous dispensera de toute critique, en édifiant suffisamment nos lecteurs sur la valeur de ce panégyrique emphatique et incorrect.

Un seul moyen restait à M. D. de donner un peu de prix à sa publication. Il assure quelque part avoir lu non-seulement les œuvres du roi, mais encore une cinquantaine de brochures publiées sur son sujet. Il eût bien fait de dresser la table bibliographique de ces sources historiques et de préparer ainsi les matériaux pour les historiens futurs, car l'opuscule que nous avons sous les yeux, sans apprendre rien de précis à ceux qui y chercheraient la biographie de Frédéric II et le récit de son règne, ne peut que leur donner les idées les plus erronnées sur sa personne, son caractère et son talent d'écrivain.

J.-J. G.

---

114. — **De contiguarum consonantium mutatione in linguis Slavicis.** Scripsit Martinus HATTALA. (Ex actis regiæ scientiarum societatis Bohemicæ. Series V. Tom. XIV.) Pragæ, 1865-67. In-4°.

On ne connaît guère chez nous que deux noms dans la philologie slave : M. Schleicher, si célèbre par ses travaux sur les langues indo-européennes, et M. Miklosich, naguère honoré du prix Volney par l'Institut, renfermé dans l'étude exclusive de l'élément slave, et ne demandant à la philologie générale que ce qu'elle peut fournir à ses études. Les travaux des savants russes n'arrivent pas jusqu'à nous. Il en est de même des ouvrages en langue bohême : ils ne sont pas encore entrés dans le cercle assez borné de nos connaissances. Le nom de M. Hattala, qui n'a écrit jusqu'ici qu'en langue bohême, est ignoré chez nous : qu'il me soit permis de rappeler rapidement ses titres et ses travaux. — Ancien élève de Schleicher, et aujourd'hui professeur de littérature slave à l'université de Prague, directeur de la section slave de la société royale des sciences de Bohême, M. Hattala a déjà publié une foule d'écrits relatifs à la philologie slave.

En 1850 parut son premier ouvrage, *Grammatica linguæ Slovenicæ (slovaque) collata cum proxima cognata bohemica*; quatre ans plus tard sa phonologie (*Zvukoslovi*, *Lautlehre*) des idiômes tchèque et slovaque, ouvrage publié aux frais de la *Matice* bohême; en 1855 une syntaxe de la langue bohême; en 1857 une grammaire comparée des langues tchèque et slovaque; en 1859 une édition critique du poème d'Igor avec traduction, etc. A ces travaux il faut joindre un grand nombre d'articles publiés dans la *Revue* (*Casopis*) *du Museum de Prague* : quelques-uns ont été tirés à part et forment des brochures importantes. Telles sont par exemple ses études sur le rapport du slave dit ecclésiastique avec les idiômes slaves modernes, sur l'ablatif en slave et en lithuanien, sur l'authenticité du *Jugement de Liboucha* et des poèmes de Kralove Dvor défendue par la philologie, etc. M. Hattala a étudié tous les travaux de l'Allemagne : Bopp, Pott,

Grimm, Diez, lui sont familiers. La science qui l'intéresse le plus, c'est la phonologie : presque tous ses écrits s'y ramènent, notamment celui dont le nom figure en tête de cet article. Cette fois M. Hattala écrit en latin, et sous sa main le latin se prête au moins aussi bien que l'allemand à l'exposition des doctrines philologiques.

L'ouvrage s'ouvre par quelques considérations préliminaires. L'auteur examine et discute les théories de Schleicher et de Miklosich sur le rôle des consonnes et des voyelles. C'est à Schleicher qu'il s'attaque avec le plus de vivacité. Il blâme la précipitation avec laquelle on établit d'ordinaire des rapprochements entre les langues indo-germaniques et les langues slaves. Il rappelle l'état d'ignorance où l'on est encore sur un grand nombre de points en philologie slave. Il demande qu'avant de s'élever jusqu'aux faits généraux, on s'occupe d'examiner et d'analyser les faits particuliers : *Grammatico slavico*, dit-il, *hæc adhuc prima cura esse debet ut quod adest cognoscat, et linguarum slavicarum monumenta perscrutans cujusque vocabuli formam et sensum imprimis ex illis ipsis eliciat : négari enim nequit cognitionem slavicarum linguarum ipsarum usque ad hunc diem... mancam esse.*

M. H. reproche à M. Schleicher la hardiesse avec laquelle il établit les *Grundformen;* il l'accuse d'avoir donné comme étant de lui des théories qui se trouvaient déjà dans Dobrowsky. Je n'entrerai pas dans ce débat : M. Schleicher saura bien se défendre lui-même. Je ne veux pas cependant passer sous silence une note qui à pour moi, je l'avoue, un intérêt tout particulier. Elle est relative à l'authenticité des poèmes tchèques de Kralove Dvor et de Zelena Hora (*Kœniginhofer* et *Grünberger Handschrift*). Dans cette note M. Hattala invite en termes assez vifs (*non possum quin provocem*) M. Miklosich à expliquer les causes des doutes qu'il a exprimés sans les justifier sur l'authenticité de ces poèmes. Il ajoute que M. Schleicher a suivi en ce point, avec une docilité qu'il a eu le tort de ne pas motiver, l'autorité de M. Miklosich. Puissent M. Miklosich et M. Schleicher entendre ce défi et le relever au nom de la science ; elle ne saurait qu'y gagner.

Voici le titre des principaux paragraphes : *Acervi in vocum initio usitati;* par ce mot d'*acervi*, M. H. entend les agglomérations de consonnes si fréquentes dans les langues slaves et qui au premier aspect en rendent l'étude si rebutante. — *Acervi in mediis vocibus usitati* (p. 28-79). — *Generalis consonantium mutatio.* — *Specialis consonantium mutatio. Trajatio* (Transposition). *Elisio. Aphœresis. Ecthlipsis. Apocope.* — *Adjectio* (*Prosthesis, Epenthesis, Epithesis*). — *Dissimilatio* (a. *Mutatio consonantium in vocales.* b. *Mutatio consonantium in alias.* c. *Contusio*). — Nous ne saurions entrer ici dans la critique de ces recherches de détail; les personnes qu'elles intéressent pourront d'autant plus facilement recourir au livre de M. H. qu'il est écrit en latin et que tous les mots slaves sont transcrits en caractères romains.

L. LEGER.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

Liberate (F.). Ragguaglio delle prose e degli atti della pontif. Accademia tiberina per l'anno 1866. In-8° di p. 23. Roma (tip. B. Morini).

Luzzato (S.-D.). Il profeta Isaia tradotto in lingua italiana coi comm. ebraici. In-8° di p. 650. Padova (eredi dell'autore). 14 f.

Marre (A.). Petit vocabulaire des mots malais que l'usage a introduits dans les langues d'Europe. Gr. in-8°, 14 p. Rome (imp. des Sciences mathém.). 1 fr. 15.

Morbio (C.). Delle monete battute da Carlo Magno in Italia. — Superstizioni singolari, orazioni e monete miracolose. In-8° di p. 15. Asti (tip. Raspi e C.).

Meyer (P.). Le salut d'amour dans les littératures provençale et française. Mémoire suivi de huit saluts inédits. In-8°, 52 p. Paris (lib. Franck). 2 fr.

Narducci (E.). Intorno alla vita del conte G. M. Mazzucchelli ed alla collezione de' suoi manoscritti ora posseduta dalla Biblioteca vaticana. In-8° di p. 79. Roma (tip. delle Scienze). 4 fr.

Nourrisson. Tableau des progrès de la pensée humaine depuis Thalès jusqu'à Hégel. 3° édit. revue et augm. In-8°, vij-608 p. Paris (lib. Didier et C°).

Omero. Inni omerici, aggiunti gli epigrammi e la Batracomiomachia, traduzione in versi col testo a fronte pel prof. B. Pozzuolo. In-16. Napoli.

Padovan (V.) e **Cecchetti** (B.). Sommario della nummografia veneziana fino alla caduta della repubblica. In-16 di p. 119. Venezia (tip. del Commercio). 3 fr. 50

Peter. Geschichte Roms. 2° éd. Vol. II. Livre 6 à 10; von den Grachen bis zum Untergange der Republik enth. In-8°, xvj-526 p. Halle (Buchh. d. Waisenh.). 6 fr.

Pohl. Mozart u. Haydn in London. 2° partie. Haydn in London. In-8°, xvj-390 p. Wien (Gerold's Sohn). 10 fr. 70
L'ouvrage complet. 16 fr.

Prévost (F.). Notice sur le murus gaulois de Cinais (Indre-et-Loire), vulgairement appelé camp des Romains. In-8°, 16 p. et plan. Angers (Belleuvre et Dolbeau).

Rosny (L. de). Des affinités du japonais avec certaines langues du continent asiatique. In-8°, 16 p. Paris (imp. Moquet).

Rossi (F.). Regole grammaticali della lingua albanese. In-8° di p. 349. Roma (tip. della Propaganda). 5 fr. 25

Rozière (E. de). De l'histoire du droit en général du grand coutumier de Normandie et des rapports du droit anglais avec le droit normand. In-8°, 16 p. Paris (lib. Durand).

Sainte-Beuve (C.-A.). Nouveaux lundis. T. VIII. In-18 jésus, 503 p. Paris (lib. Michel Lévy frères). 3 fr.

Schopenhauer. Ueber den Willen in der Natur. Eine Erœrterg. der Bestætiggn., welche die Philosophie des Verf., seit ihrem Auftreten, durch die empir. Wissenschaften erhalten hat. 3. Aufl. Hrsg. v. J. Frauenstædt. In-8°, xxvij-147 p. Leipzig (Brockhaus). 4 fr.

Seneca. Volgarizzamento inedito della Consolazione di Seneca ad Elvia ed a Marcia. Testo di lingua tratto da un codice vaticano pubbl. e di proemio e note illustrato dal cav. G. Spezi. In-8° di p. xxxij-125. Roma (tip. Propaganda). 3 fr.

Sermoni (due). Di Efrem e la laudazione di Josef tratti da un codice pestoiese per cura di Achille Neri. In-16 di p. 72. Bologna (G. Romagnoli). 3 fr.

Servais (V.). Annales historiques du Barrois de 1352 à 1411 ou histoire politique civile, militaire et ecclésiastique du duché de Bar, sous le règne de Robert, duc de Bar. T. II. In-8°, viij-501 p. et 2 gr. Bar-le-Duc (lib. Contant-Laguerre et C°).

Tamizey de Larroque (P.). Essai sur la vie et les ouvrages de Florimond de Raymond, conseiller au parlement de Bordeaux. In-8°, 139 p. Paris (lib. Aubry).

Testamentum, nov., Vaticanum. Post Angeli Maji aliorumque imperfectos labores ex ipso codice A. F. C. Tischendorf. In-4°, 1-284 p. Leipzig (Giesecke et Devrient). 18 fr. 70

Thomæ Aquinatis (S.). Opera omnia accurate recognita. Fasc. 160-162 idest. Tomi XXI, fasc. I-III (in Aristotelis Stagiritæ nonnullos libros commentaria. Vol. IV, fasc. I-III). In-4° di p. 248. Parma (tip. Ficcadori). 7 fr.

Urkundenbuch des Landes ob der Enns. Hrsg. vom Verwaltungs-Ausschuss d. Museums Francisco-Carolinum zu Linz. Vol. IV. In-8°, 644 p. Wien (Gerold's Sohn). 19 fr. 25

Walter (J.). Le livre de Jade. In-8°, 176 p. Paris (lib. Lemerre). 1 fr.

Wesselofsky (A.). Le tradizioni popolari nei poemi d'Antonio Pucci. In-8° di p. 17. Pisa (tip. Nistri).

—— Classis prætoriæ Misenensis piæ vindicis Gordianæ Philippianæ monumenta quæ exstant studio collecta et commentariis illustrata. Neapoli, 1852. In-4° br. 6 fr.

—— Inscriptions gravées au trait sur les murs de Pompéi, calquées et interprétées. Avec un atlas des calques. Bruxelles, 1854. In-4° br. pl. 20 fr.

Gell (W.). Probestücke von Stædtemauern des Alten Griechenlandes. Mit 47 Abbildungen. Stuttgart, 1831. In-4° br. Pr. f. 7 fr. 4 fr.

Geppert (C. E.). Die Gœtter und Heroen der alten Welt. Leipzig, 1842. In-8° br. Pr. f. 8 fr. 6 fr.

Gerdes (F. J.). De columnis æneis templi Salomonis. Vittembergæ, 1695. In-4°, demi-rel. 1 fr. 50

Gerhard (E.). Ueber Lichtgottheiten auf Kunstdenkmælern. In-4° br. pl. 2 fr. 50

—— Die Heilung des Telephos. Berlin, 1843. In-4° br. avec 1 pl. 1 fr.

—— Ueber Agathodæmon u. Bona Dea. Berlin, 1849. In-4° br. pl. Pr. f. 8 fr. 5 fr.

—— Ueber den Gott Eros. Berlin, 1850. In-4° br. 5 pl. Pr. f. 8 fr. 5 fr.

—— Ueber eine Cista Mystica. Berlin, 1851. In-4° br. pl. Pr. f. 5 fr. 3 fr.

—— Ueber Griechenlands Volksstæmme und Stammgottheiten. Berlin, 1854. In-4° br. Pr. f. 3 fr. 50 c. 2 fr. 50

—— Text zu E. Gerhard's Antiken Bildwerken. München, 1828-44. 3 livr. In-4° br. Pr. f. 30 fr. 20 fr.

Gerhardt (M. R. B.). Taschen-Cabinet der Münzkunde aller Lænder. Vol. I, livr. I (*seule parue*). Portugiesische und spanische Münze. Berlin, 1794. In-4°, demi-rel. v. fig. 5 fr.

—— Le même. br. 4 fr.

Gœbel (J. G. de). De Sepuleror. et Sepultorum religione. Brem. 1746. In-4° cart. 3 fr.

Goldast ab **Heiminsfeld**, Melch., Catholicon rei monetariæ vel leges monarchiæ generales de rebus nummariis. Francofordiæ. 1662. In-4° cart. 4 fr.

Goltzius (H.). Sicilia et Magna Græcia et sive historiæ urbium et populorum Græciæ ex antiquis numismatibus. Antverpiæ. 1618. F. v. pl. 6 fr.

Græfli (F.). Antiquitatis Græcæ et Romanæ loca quæd. e Rossorum lingua et usibus ill. I. Petrop. 1825. In-4° br. 3 fr.

Grimaldi (L.). Studi Archeologici sulla Calabria ultra seconda. Napoli. 1845. In-4° br. 4 fr.

Gruber (J.-G.). Wœrterbuch der altklassischen Mythologie und Religion. Weimar. 1810. 3 vol. in-8° br. Pr. f. 30 fr. 10 fr.

Gruter (J.). Lampas sive fax artium liberalium hoc est thesaurus criticus, quem ex otiosa Bibliothecarum custodia erecit et foras prodire jussit. Florentiæ. 1737. 4 tom. en 2 vol. F. v. 36 fr.

Gualtani (G.-A.). Monumenti antichi inediti, ovvero notizie sulle antichità e belle arti di Roma. Roma. 1784-89. 6 tom. en 3 vol. In-4°. demi-v. Brunet 62 fr. 20 fr.

Gualtherus (G.). Siciliæ objacientium insular. et Bruttiorum antiquæ tabulæ, cum animadversionibus G. Gualtheri. Messanæ (apud P. Bream). 1624. In-4° vél. 8 fr.

Gudii (M.), Antiquæ inscriptiones quum Græcæ, tum Latinæ, olim a M. Gudio collectæ; nuper a J. Koolio digestæ hortatu consilioque J. G. Grævii; nunc a F. Hesselio editæ cum adnot. eorum. Leovardiæ, 1731. F. v. 16 fr.

Guhl (E.), Ephesiaca. Berolini, 1843. In-8° br. avec planches. Prix f. 5 fr. 35. 3 fr.

Guidobaldi, Baroni di S. Egidio, Alessandro e Bucefalo, bassorilievo Pompejano. Napoli, 1851. In-8° br. pl. Prix f. 10 fr. 7 fr. 50

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

N° 24 Deuxième année 15 Juin 1867

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE
MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS, H. ZOTENBERG.

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
67, RUE RICHELIEU, 67

ANNONCES

En vente chez H. PLON, éditeur, 8 et 10, rue Garancière.

DE LESCURE Le Château de la Malmaison. Histoire-Description. Catalogue des objets exposés sous les auspices de Sa Majesté l'Impératrice. 1 volume gr. in-18 jésus illustré. 3 fr.

—— Les Palais de Trianon. Histoire-Description. Catalogue des objets exposés sous les auspices de Sa Majesté l'Impératrice. 1 volume gr. in-18 jésus illustré. 3 fr.

En vente à la librairie HINRICHS, à Leipzig, et se trouve à Paris à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

BRUGSCH Hieroglyphisch-demotisches Wœrterbuch enthaltend in wissenschaftlicher Anordnung die gebræuchlichsten Wœrter u. Gruppen der Heiligen u. der Volkssprache u. Schrift der alten Ægypter. Nebst deren Erklærung in franzœsischer, deutscher und arabischer Sprache und Angabe ihrer Verwandtschaft mit den entsprechenden Wœrtern der koptischen und der semitischen Idiome. (En 12 livraisons). 1re livr. in-4°, 96 p. 33 fr. 35

DUEMICHEN Altægyptische Tempelinschriften in den Jahren 1863-1865 an Ort und Stelle gesammelt. T. I. Weihinschriften aus dem Horustempel von Edfu. 133 hieroglyph. Tafeln in Autographien vom Verfasser. Gr. in-fol. cart. 150 fr. 75

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Aristotelis opera omnia. Ad optimorum librorum fidem accurate editi. Editionis Tauchnitianæ. Vol. I et X. 553 p. in-16. Leipzig (Holtze).

Contenu : 1. Physicorum libri VIII-10. Ethicorum ad Nicomachum libri X. Chaque vol. 1 fr. 10

Bachelin (A.). Description du livre d'heures de la dame de Saluces, faisant partie de la bibliothèque de M. Yemeniz. In-8°, 46 p. et grav. Paris (lib. Bachelin-Deflorenne).

Baronius. C. Baronii annales ecclesiastici denuo excussi et ad nostra usque tempora perducti ab A. Theiner. T. IX. 500-545. In-4°, vij-619 p. Bar-le-Duc (lib. Guérin). 16 fr.

Bayle (A.). Massillon, étude historique et littéraire. In-8°, vij-424 p. Paris (lib. Bray).

Bénard (P.). Collégiale de Saint-Quentin. Renseignements pour servir à l'histoire de cette église, comprenant : 1° une recherche sur la patrie et les travaux de Vilard d'Honnecourt; 2° un mémoire sur des découvertes archéologiques faites dans le sous-sol du chœur; 3° un rapport de M. le Maire de la ville de Saint-Quentin sur les conditions actuelles de stabilité de ce monument. In-8°, 44 p. et pl. Paris (lib. Centrale d'architecture).

Bernard (A.). Note sur un peuple Gaulois inconnu, mentionné par Cicéron. In-8°, 16 p. Lyon (imp. Vingtrinier).

Bernard (saint). Traité de saint Bernard premier abbé de Clervaux, de l'amour de Dieu, trad. en français par le R. P. Antoine de Saint-Gabriel. In-8°, 137 p. Paris (Acad. des bibliophiles). 5 fr.

Bouix (M.). Œuvres de Sainte-Thérèse traduites sur les manuscrits originaux. Nouv. édit. T. I. Vie de sainte Thérèse, écrite par elle-même. In-12, xix-703 p. Paris (lib. Lecoffre fils et C°).

Bouquet (F.). Faut-il écrire Jeanne Darc ou Jeanne d'Arc? In-8°, 15 p. Rouen (imp. Cagniard).

Bronn (H.-G.). Die Klassen und Ordnungen des Thierreichs wissenschaftlich dargestellt in Wort und Bild. Mit auf Stein gezeichneten Abbildungen. T. V. Gliederfüssler. Arthropoda. 3. liv. Gr. in-8°. Leipzig (Winter). 2 fr.

Brugsch (H.). Hieroglyphisch-demotisches Wœrterbuch enthaltend in wissenschaftlicher Anordnung die gebræuchlisten Wœrter und Gruppen der Heiligen und der Volkssprache und Schrift der alten Ægypter. Nebst deren Erklærung in franzœsischer, deutscher und arabischer Sprache und Angabe ihrer Verwandtschaft mit den entsprechenden Wœrtern der koptischen und der semitischen Idiome. (En 12 livraisons). 1re livr. in-4°, 96 p. Leipzig (Hinrichs). 33 fr. 35

Cenac-Moncaut. Histoire du caractère et de l'esprit français depuis les temps les plus reculés jusqu'à la Renaissance. 2 vol. In-12, xiv-1026 p. Paris (lib. Didier et C°).

Chabas (F.). L'inscription hiéroglyphique de Rosette, analysée et comparée à la version grecque. Avec 2 pl. et un glossaire égypto-grec. In-8°, 128 p. Paris (lib. Maisonneuve et C°).

Chrysostôme (saint Jean). Œuvres complètes, traduites pour la première fois en français sous la direction de M. Jeannin. T. XI. Gr. in-8° à 2 col. lxx-646 p. Paris (lib. Guérin). 6 fr. 50

Ciceronis, M. Tullii, opera omnia adjectis indicibus et adnotatione iterum edidit Nobbe. Edit. Tauchnitiana. T. III à V. In-16. 1828 p. Leipzig (Holtze). 2 fr. 75

Claudius (F.-M.). Das Leben der Sprache. Gr. in-8°, 18 p. Marburg (Elwert). 70 c.

Curtii Rufi (Q.). De rebus gestis Alexandri magni libri superstites cum supplementis Freinshemii et indice rerum. Rec. Weise. Edit. Tauchnitiana. In-16, 435 p. Leipzig (Holtze). 1 fr. 35

De Lescure. Le château de la Malmaison. Histoire, description, catalogue des objets exposés sous les auspices de Sa Majesté l'Impératrice. Gr. in-18 jésus illustré. Paris (Plon). 3 fr.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 24 — 15 Juin — 1867

Sommaire : 115. Weil, Histoire des Peuples islamites. — 116. Zœller, le Droit de cité sans suffrage à Rome. — 117. Hippeau, Glossaire français du moyen-âge. — 118. *Blancandin et l'Orgueilleuse d'amour*, p. p. Michelant. — 119. Anjubault et Chardon, Pièces pour servir à l'histoire de la Réforme dans le Maine. — Variétés : Encore le *Grand Mystère de Jésus*.

115. — **Geschichte der islamitischen Vœlker** von Mohammed bis zur Zeit des Sultan Selim, übersichtlich dargestellt von Dr. Gustav Weil, ordentl. Professor der morgenlændischen Sprachen an der Universitæt Heidelberg. Stuttgart, Rieger, 1866. In 8°, iv-504 pages.

Présenter dans un tableau d'ensemble les événements de l'histoire du monde musulman n'est pas chose facile. Non-seulement les faits eux-mêmes s'offrent à nous dans le désordre de l'anarchie et du despotisme illogique dont ils sont issus; mais encore les historiens orientaux, qui nous en fournissent les documents, ne brillent ni par la critique, ni par la clarté. Il faut donc savoir gré à l'auteur d'avoir tenté, l'un des premiers, soit dans son grand ouvrage sur les Khalifes, soit dans ce court résumé, de traiter l'histoire orientale, si embrouillée par les auteurs nationaux, à la façon européenne. Quoique M. W. se soit borné à raconter brièvement les faits, sans parsemer le récit de considérations générales, il nous semble avoir très-bien réussi à les combiner artistement et à rendre possible au lecteur de les embrasser d'un point de vue général. Il a toujours su choisir avec beaucoup de talent, entre les nombreux récits, ceux qui déterminent la marche des événements, et leur donner une place proportionnée dans son cadre. Ce nouveau livre a même un avantage sur l'*Histoire des Khalifes*, il contient de plus quelques chapitres assez développés sur la domination arabe en Afrique, en Espagne et en Sicile. Inutile de dire en outre que M. W. s'est attaché à distinguer entre les sources et les récits différents, et à donner aux détails la plus grande exactitude possible.

Toutefois, il nous semble que les manuels du genre de celui-ci présentent des inconvénients auxquels un auteur, quelque habile qu'il soit, ne peut pas toujours échapper. En resserrant les faits outre mesure et en les soumettant à un triage, on s'expose à les fausser. Exemple : à la page 313, on lit que la conquête de l'Égypte par le général fatimite Djauhar fut décidée par la bataille de Djizè. Il y eut en effet un combat (peu important) à Djizè; mais c'est seulement celui de Mouniyyet-açceyâdain, qui livra aux Fatimites la capitale de ce pays (voy. *Journ. asiat.*, 1837, t. I, p. 46 et suiv.). Autre exemple : l'auteur dit que l'Arabie se soumit à Mouizz-li-din-illah en 365 de l'hégire. Cela n'est pas tout-à-fait exact. C'est aussitôt après l'occupation de l'Egypte que les principales villes de la péninsule cessèrent de reconnaître le khalife de Bagdad (voy. *l. c.*, p. 202). A cette date de 365, la *khotbah*, qui n'avait été récitée

que momentanément au nom du khalife Abbaside, le fut de nouveau au nom de Mouizz. Dans les deux cas, c'est la nécessité de se renfermer dans des limites fort étroites qui a forcé l'auteur à sacrifier ces détails. — Les commencements de la domination arabe en Afrique sont pour ainsi dire passés sous silence. — Nous lisons p. 415 et 423 le nom des Mouzafferides; mais (à moins que le passage ne nous ait échappé) il n'est pas fait mention de l'origine de cette dynastie importante de la Perse. — Quoiqu'il soit dit dans la préface que l'histoire de la civilisation (*Culturgeschichte*), dans ses traits principaux, est comprise dans le cadre de l'auteur, l'espace si restreint dont il disposait ne lui a pas permis de traiter le côté social et administratif de son sujet. — Nous aurions encore quelques autres réserves à faire. Ainsi il nous semble que c'est peine perdue que de chercher dans le Coran un système logique et général de philosophie religieuse. Mahomet ne se pique pas de conséquence, et il n'en avait guère besoin en face de ses simples sectateurs. Ce sont (sauf deux ou trois principes fondamentaux) les circonstances extérieures qui inspirent ses doctrines, tantôt dans un sens, tantôt dans l'autre. — Ainsi encore nous croyons que M. W. a tort de nier que la doctrine de la prédestination se trouve dans le Coran. Mahomet a certainement enseigné cette doctrine. La question de son origine est tout à fait différente.

Nous tenons à répéter que ce livre est très-bien fait. S'il arrive à une seconde édition, ce qui est fort probable, nous conseillerons à l'auteur de multiplier l'indication des dates entre parenthèses ou sur la marge; d'apporter plus de soin à la correction des épreuves (voy. par exemple p. 408 Abulseda pour Abulfeda, deux fois. — P. 421, Djerkischan pour Djenkischan. — P. 221, la date de 867 pour 967, etc.); et enfin de remplacer son système de transcription des noms propres, qui est très-arbitraire, sinon fautif, par un système plus rationnel.

H. Z.

---

116. — **De civitate sine suffragio et municipio Romanorum** scripsit M. Zœller Phil. Dr. Dissertatio inauguralis ad legendi facultatem rite impetrandam scripta. Heidelberg, Groos, 1866. In-4°, 33 pages. — Prix : 1 fr. 50.

L'auteur de cette brochure a voulu discuter de nouveau une question qu'on pouvait croire résolue depuis les recherches de Madvig[1]. Il nie tout simplement qu'il ait jamais existé en fait un *droit de cité sans suffrage*, et prétend établir que Tite-Live a appliqué faussement ce terme à une condition en réalité bien inférieure. Selon lui les villes auxquelles l'historien latin attribue le droit de cité sans suffrage auraient été tout simplement des villes qui s'étaient rendues, renonçant ainsi à tous leurs droits, tant civils que politiques, et qui auraient reconquis ensuite peu à peu, par une sorte d'usurpation, une administration presque indépendante et la participation aux droits des citoyens romains. Enfin il cherche à démontrer que les deux premières définitions données par Festus du mot *municipium*[2] s'appli-

---

1. *Opuscula*, Havniæ, 1834, p. 208 et suiv. Cf. Mommsen, *Rœmisches Münzwesen*.
2. « Municipium id genus hominum dicitur, qui quum Romam venissent, neque cives

quent aux cités soumises dans les deux phases de leur histoire : celle où leurs habitants sont purement sujets et celle où ils se comportent comme s'ils avaient le droit de cité. Quant à la troisième définition de Festus, il la rapproche d'un passage d'Ulpien[1] qui a trait à une toute autre distinction, et prétend que ce n'est que par abus (*abusive*) que les cités d'Italie ayant une administration indépendante ont pu être appelées municipes.

Pas un seul des arguments de Madvig, qui sont en général approuvés aussi par Mommsen, n'a été réfuté par l'auteur d'une façon concluante. Madvig reconnaît parfaitement que la *civitas sine suffragio* n'était pas toujours, comme semblerait l'insinuer Tite-Live, une faveur accordée aux vaincus. J'irai même plus loin, et je concéderai à M. Z. que Tite-Live a appliqué trop tôt la désignation de *civitas* à un droit qui ne portait pas encore ce nom. Mais peu importe; la chose était la même. Nous savons parfaitement quelle était la condition des *dediticii*, et il est impossible d'admettre qu'elle pût être confondue avec celle des villes restées fidèles telles que *Fundi* et *Formiæ*, ou inférieure à celle des cités révoltées telles que *Tibur* et *Préneste*, auxquelles on ne prit qu'une partie de leur territoire sans leur ôter le droit de s'administrer elles-mêmes.

La théorie de Madvig sur les municipes s'appuie sur l'histoire authentique des villes citées dans Festus à titre d'exemples. Le système de M. Z. renverse toute l'histoire des conquêtes romaines; il supprime cette diversité des droits imposés aux sujets, qu'on a toujours considérée comme une preuve de l'habileté politique du sénat. On ne voit pas pourquoi les Latins n'auraient pas usurpé aussi bien que les autres États le titre de citoyens romains. Le seul argument spécieux qui soit fourni, consiste à dire que le mot *civis* n'a pu être admis dans la langue juridique officielle qu'au VIe siècle de Rome. A supposer que cela fût vrai, la condition qu'il indique a pu fort bien exister auparavant. Dans la troisième partie de sa dissertation M. Z. a étudié l'histoire de quelques villes pour donner à son idée un fond plus authentique. Il cherche à prouver par ex. que Tusculum, appelé par Cicéron[2] *antiquissimum municipium*, n'a pu recevoir le droit de cité complet en 379 av. J.-C., comme le prétendent quelques-uns; quoique Madvig lui-même en ait douté, je crois que le fait n'a rien d'impossible. Tite-Live[3] assure

---

Romani essent, participes tamen fuerunt omnium rerum ad munus fungendum una cum Romanis civibus præterquam de suffragio ferendo aut magistratu capiendo, sicut fuerunt Fundani, Formiani, Cumani, Acerrani, Lanuvini, Tusculani, qui post aliquot annos cives Romani effecti sunt. Alio modo quum id genus hominum definitur, quorum civitas universa in civitatem Romanam venit, ut Aricini, Cerites, Anagnini. Tertio modo, quum id genus hominum definitur, qui ad civitatem Romanam ita venerunt, ut municip*ia* essent *sua* cuiusque civitatis et coloniæ, ut Tiburtes, Prænestini, Pisani, Urbinates, Arpinates, Nolani, Bononienses, Placentini, Nepesini, Sutrini, Lucrenses. » Tel est le texte des manuscrits; les éditeurs ont changé municip*ia* en municip*es* et su*a* en su*æ*. Voy. Paul Diacre p. 127, édit. Müller.

1. Digeste L, tit. I, 1, § 1 : « Et proprie quidem municipes appellati muneris participes, recepti in civitatem, ut munera nobiscum facerent sed nunc abusive municipes dicimus suæ cuiusque civitatis cives, ut puta Campanos, Puteolanos. » Mais cet abus se rapporte à une époque bien postérieure à Auguste et à Verrius Flaccus, chez qui Festus, puis Paul Diacre ont puisé leurs renseignements.

2. *Pro Planc.* 8. —— 3. VIII, 14.

qu'après la rébellion de la ville, en 341, les Tusculans conservèrent le droit de cité et qu'on se borna à punir les principaux coupables.

Je ne pense pas que cette dissertation puisse convertir personne aux vues de son auteur; les preuves réelles y font défaut et l'on y remarque surtout l'absence de toute notion claire de l'esprit des institutions romaines. Mais je crois devoir revenir sur le passage de Festus cité plus haut en note, parce qu'à mon sens il a été mal corrigé par les derniers éditeurs et que je ne puis davantage admettre la restitution proposée par M. Z.

Il s'agit dans ce passage de définir le mot *municipium*, qui désignait des villes admises à des titres divers dans la communauté romaine. Les deux premières catégories de municipes ont été bien reconnues par Madvig comme ayant le *ius civitatis sine suffragio*, savoir : 1° ceux dont les habitants s'administraient eux-mêmes et jouissaient à Rome des droits civils; 2° ceux dont les habitants, privés d'administration locale, jouissaient des droits civils des citoyens romains. — Quant à la troisième catégorie, on y a vu avec raison les municipes ayant le droit de cité complet (*ius civitatis cum suffragio*), dont les habitants étaient *cives Romani* et conservaient leurs autorités locales. Mais les critiques éminents qui ont corrigé cette dernière partie de la définition et lui ont donné la forme qu'elle revêt dans les éditions actuelles me semblent s'être complétement fourvoyés. Ils ont changé à tort *municipia* en *municipes*, et ont commis ainsi l'erreur, signalée par Ulpien, qui consistait à croire que l'habitant d'un municipe était *municeps de sa cité*.[1] En effet, la qualité de *municeps* (c'est-à-dire littéralement *soumis à des obligations* ou *prestations*) n'existe que vis-à-vis de Rome. Les *municipes* sont les sujets qui participent directement aux charges de la République, par opposition aux *socii* et *fœderati* qui n'y participent qu'indirectement. Le nom de *municipium* s'est formé plus tard et s'est attaché aux villes dont les habitants étaient *municipes* de Rome. Lorsque la *lex Julia* déclara citoyens romains tous les Italiens, les villes de la péninsule durent être classifiées d'une manière officielle[2]. On sait qu'à cette époque les deux premières catégories de municipes avaient tout à fait disparu, par suite de l'extension graduelle du droit de cité complet, c'est à dire avec *ius suffragii*. Il n'y avait donc plus alors qu'une seule classe de municipes, ceux qui avaient conservé le droit de nommer leurs magistrats, de voter des lois de police locale et de modifier selon leurs besoins les lois nouvelles votées par le peuple Romain. L'autonomie relative de ces cités se manifeste en particulier dans les titres donnés à leurs magistrats (*prætores*, *quatuorviri*), et dans le fait que le cadastre des propriétés n'y était pas dressé selon les préceptes rigoureux des *agrimensores* (comme il l'était dans les colonies). Le mot *municipium* fut dès lors un

1. Sous l'empire, le nom de *municeps* fut en effet appliqué par abus aux individus nés dans un municipe, et l'on trouve même des *municipes* d'une colonie; cf. Orelli, *Inscr. latin.* 2287, 3706, Henzen 6962.

2. La nomenclature qu'on trouve dans la *lex Rubia* suit l'ordre que voici : *municipium, colonia, præfectura, forum, vicus, conciliabulum, castellum* (*Lex Rubia* col. II, lin. 1, 26, 53, 58). Dans la *lex Julia* (*Tabula Heracleensis* et *Aes Neapolis*) les municipes sont également en tête. Les colonies occupent plus tard le premier rang, par exemple dans la *lex Mancilia* (*Gromatici* éd. Lachmann, p. 263). Comp. Becker, *Handbuch d. Alterth.* III, 1, p. 51 et suiv.

terme parfaitement défini, il indiqua une cité privilégiée[1], par opposition aux colonies qui nommaient, il est vrai, leurs magistrats, mais qui étaient astreintes à suivre toutes les lois romaines; par opposition également aux *préfectures* qui ne nommaient même pas leur magistrat suprême. Au moment où fut rendue la *lex Julia*, qui consommait l'annexion de toutes les villes alliées, il fut procédé à un vote; chaque cité dut accepter formellement (*fundus fieri*) le *ius civitatis*; quelques-unes ne purent y être amenées qu'avec peine; la complète égalité de droits politiques et civils ne leur suffisait pas; il fallut reconnaître en même temps leurs franchises municipales; c'est pourquoi toutes les villes qui n'étaient pas colonies *civium Romanorum*, c'est-à-dire les *fœderatæ* et celles qu'on appelait colonies *latines*, devinrent des *municipia*. Or toutes les cités énumérées dans la troisième catégorie de Festus ne sont entrées dans la communauté romaine que par la *lex Julia*, et je ne doute pas qu'il ne faille conserver le *municipia* des manuscrits et changer *sua* en *suæ*, *civitatis* en *civitates*. Je lirais donc ce passage : « Tertio modo, quum id genus hominum definitur, qui ad civitatem Romanam « ita venerunt ut *municipia* essent *suæ* cuiusque *civitates* et coloniæ, » et je traduirais : admis au droit de cité à condition que leurs villes ou colonies respectives auraient rang de municipes[2].

M. Zœller proposait de lire « ut *municipes* essent *suæ* cuiusque civitatis et coloniæ *cives* », en s'appuyant sur le texte d'Ulpien déjà cité; mais, dans une définition juridique, on ne pouvait donner le nom de *civis civitatis suæ* à l'habitant d'un municipe qui était *civis Romanus*; on trouverait tout au plus dans les auteurs des expressions comme *civis Nolanus* qui signifierait *civis Romanus e municipio Nolæ oriundus*. Ensuite cette définition n'ajouterait rien de plus aux précédentes et ne serait guère qu'une banalité.

---

117. — **Collection des Poèmes français du XIIe et du XIIIe siècles**, par C. Hippeau. Glossaire (première partie). Paris, Aubry, 1866. In-8°, xxxiv-248 p. — Prix : 4 fr.

Rendre compte de livres comme celui que nous avons sous les yeux est assurément une tâche pénible, et nous aurions voulu pouvoir nous y soustraire. Mais il est impossible de laisser passer sans le signaler, au moins par un mot, à l'équitable appréciation du public, un ouvrage aussi mauvais sur un sujet aussi important. Et ce qui doit affermir la critique dans l'exécution de son devoir, c'est qu'elle n'a pas ici affaire à une de ces productions imparfaites, insignifiantes sans doute, mais que la bonne volonté de l'auteur et leur faiblesse même recommandent à l'indulgence. On peut ne pas être sévère pour l'ignorance,

---

1. Cette situation privilégiée est prouvée par un discours de l'empereur Hadrien : *mirari se quod municipia antiqua, cum suis moribus legibusque uti possent, in ius coloniarum mutari gestiverint*, et par le fait que les habitants de la colonie de Préneste avaient supplié Tibère *ut in municipii statum redigerentur* (Aulu-Gelle, XVI, 13).

2. *Ius municipii* comme dit Frontin (*Gromatici* éd. Lachmann p. 18) qui ajoute : *nam omnia antiqua municipia habent suum privilegium*.

l'absence de critique, le manque de justesse dans les vues ou de rigueur dans la méthode; mais, nous avons déjà eu occasion de le dire, des ouvrages où à défaut de science et de pénétration on ne trouve même pas la moindre trace de travail consciencieux, où chaque page porte la marque éclatante de la négligence et de la légèreté, ne doivent pas s'attendre à ce qu'on les traite avec des égards qu'après tout ils ne méritent à aucun point de vue.

Nous n'avons pas de glossaire de l'ancien français. Le savant qui voudra entreprendre cette œuvre nationale et y consacrer vingt années d'une vie laborieuse méritera une gloire qui peut-être, si nous ne nous hâtons pas, ira un de ces jours entourer le nom d'un Allemand. M. Hippeau, disons-le dès l'abord, n'y a aucunement prétendu : il déclare modestement qu'il renonce à « la consi» dération qui s'attache de préférence aux recherches et aux travaux de pre» mière main (p. 111). » Il « n'ambitionne que le rôle de vulgarisateur. » Il a voulu, à l'aide des travaux lexicographiques antérieurs, compiler un vocabulaire usuel qui pût servir aux commençants. Le faux-titre de son livre, qui en fait l'appendice d'une *Collection de poèmes français* qu'il publie et qui jusqu'à présent comprend cinq volumes, n'est qu'un procédé de librairie. Le dictionnaire actuel n'a avec la *Collection* qu'un rapport fortuit (qui ne s'étend pas d'ailleurs à la condition extérieure ni même au format) : bien loin de s'y référer, il n'enregistre même pas, tant s'en faut, tous les mots qui se trouvent dans les volumes en question [1]. Le travail de M. H. est donc essentiellement un abrégé des glossaires existants. Voilà un travail certes secondaire, mais qui pourrait être utile et qui n'est pas sans demander certaines qualités et avant tout un peu d'attention et de soin. Roquefort doit en être la base, mais il ne faut l'utiliser qu'avec beaucoup de circonspection, et le corriger autant qu'on peut par les autres travaux : il est bien entendu que le *Supplément*, qui est aussi gros que la moitié de l'ouvrage primitif et qui généralement vaut un peu mieux, doit être préalablement fondu dans le texte. En seconde ligne se place le *Glossaire français* donné dans la dernière édition de Ducange, ouvrage où il n'y a pas beaucoup de critique, ni surtout d'unité, mais qui ne laisse pas d'enrichir notablement la lexicologie. Le troisième volume de la *Grammaire de la langue d'oïl* de M. Burguy est un glossaire fait avec méthode (bien qu'on doive lui adresser de graves reproches), et qui contient dans un petit espace un grand nombre de mots et de formes. Après ces ouvrages généraux viennent tous les glossaires spéciaux, parmi lesquels ceux de M. Francisque Michel, qui sont assurément un des principaux titres de ce savant, occupent la première place (p. ex. celui de la *Chanson de Roland*, celui de *Tristan*, celui de *Horn*, celui de *Charlemagne*, et par-dessus tout celui de l'*Histoire des ducs de Normandie*) ; le glossaire de la *Chrestomathie* de M. Bartsch prend maintenant dans cette série un rang à part (mais M. H. ne pouvait encore l'utiliser). En dehors de ces sources qui se montrent à la

1. Pour ne prendre des exemples que dans un de ces poèmes, *Li biaus Desconneus*, nous citerons : *biete* (v. 2840), *caele* (v. 1323), *caeler* (v. 5795), *dormant* (v. 2897), *estrot* (v. 2661), *fersel* (v. 4435), etc., etc.

surface, quelques autres se présentent dès qu'on cherche un peu; par exemple l'immense *Glossaire* manuscrit de Sainte-Palaye, dont on a déjà beaucoup tiré, mais qui ne sera pas épuisé de longtemps; — ou bien les *Glossaires* du moyen-âge, au moins ceux qui sont imprimés, et même les dictionnaires du XVIe siècle. Il est clair aussi que des dictionnaires qui, sans être spécialement consacrés au moyen-âge français, lui font une large place, tels que le *Lexique Roman* de Raynouard, l'*Etymologisches Wœrterbuch* de M. Diez, et surtout le *Dictionnaire de la langue française* de M. Littré, devaient être dépouillés avec soin. Enfin ce n'était pas trop demander que de s'attendre à ce qu'on n'entreprendrait pas un pareil travail sans avoir lu la plume à la main au moins les plus importants des textes imprimés jusqu'à ce jour. Un compilateur qui aurait ainsi compris sa tâche aurait livré un travail non pas assurément scientifique dans le vrai sens du mot, mais utile, digne d'approbation et de remerciement; il eût fait cette fois réellement œuvre de *vulgarisateur*.

C'est bien au-dessous d'un semblable ouvrage qu'il faut placer celui qu'on a le courage d'offrir actuellement au public. L'auteur n'a à peu près consulté que Roquefort (sans le *Supplément*) et le glossaire joint à Ducange; aussi ne sait-on pas s'il a plus péché par omission ou par admission : les mots les plus usuels, les formes les plus correctes manquent dans son livre, où foisonnent les vocables fantastiques que Roquefort puisait dans ses souvenirs mal digérés et les formes monstrueuses qui ne doivent le plus souvent leur existence qu'aux fautes de lecture des premiers déchiffreurs. — Le sens est donné au hasard, par un procédé des plus simples. Roquefort en général traduit un ancien mot par une douzaine de mots modernes, qui souvent n'ont aucun rapport; son abréviateur en prend cinq ou six dans le nombre et supprime les autres, laissant subsister d'ailleurs à chaque instant les interprétations les plus vagues, les plus hasardées et même les plus grotesques. Le travail de M. H. s'est borné à ces retranchements, à d'autres qui ont fait disparaître sans raison un grand nombre de mots donnés par Roquefort ou Ducange, à la suppression de toutes les citations et même des renvois, et à la réunion (aussi arbitraire que possible, et telle qu'il semble vraiment qu'un enfant a été chargé de cette opération) des mots qui se groupent ensemble. — D'ailleurs le même mot est rapporté plusieurs fois sous différentes formes (et quelquefois traduit différemment à chaque endroit), et à chacune sont jointes tantôt plus, tantôt moins de voisines; le dérivé est très-souvent mis en tête de l'article, et le primitif ne se trouve pas à son rang; on trouve fréquemment des renvois à des mots qui n'existent pas dans le glossaire; enfin, chose inouie, mais qui s'étale *à chaque colonne*, l'auteur n'a même pas pris la peine de suivre rigoureusement l'ordre alphabétique; il le viole constamment de façon à introduire dans son œuvre, où cet élément de désordre se joint à tant d'autres, la confusion la plus inextricable.

Nous avons examiné ce glossaire aux trois points de vue qu'appelle une œuvre de ce genre : le choix des mots, — leur traduction, — leur ordre. Aux trois points de vue nous avons constaté le même fait : l'absence complète chez l'auteur, non-seulement de méthode et de science, mais même du soin le plus

ordinaire. Disons, pour être juste, que M. H. n'a pas poussé l'impéritie et la négligence au-delà des limites humaines, sinon vraisemblables. Il n'a pas accepté tous les mots impossibles de Roquefort; il a parfois eu la main heureuse dans les coupures qu'il a faites au milieu des interprétations de son prédécesseur; il paraît avoir dépouillé quelques autres glossaires (celui de Michel sur *Roland*, par exemple), et çà et là il a ajouté un mot puisé dans ses lectures. Mais d'ailleurs les faits que nous avons signalés, ou plutôt indiqués, sont rigoureusement vrais. Nos lecteurs nous dispenseront de donner des exemples à l'appui de nos dires; ce serait de la place perdue sans plaisir pour personne; mais nous devons déclarer que si l'auteur en exprimait le désir, nous serions prêts à fournir de chaque assertion, quelque incroyable qu'elle puisse paraître, des preuves aussi nombreuses que péremptoires.

M. Hippeau n'a-t-il donc rien mis de lui dans ce livre? Si fait; il a donné quelques étymologies. Nous n'avons rien à ajouter à la manière dont il apprécie lui-même, dans la *Préface*, cette partie de son travail (p. IV) : « Nous aurions » dû nous dispenser d'indiquer les diverses origines qui nous ont paru offrir le » plus de probabilité.... En nous abstenant, nous aurions évité les erreurs et » les méprises auxquelles nous nous sommes volontairement exposé, et qui » seront sans doute relevées par les philologues de profession, assez peu disposés » à l'indulgence. » Nous ne retrancherons que cette fin; nous ne pensons pas que « les philologues de profession » relèvent les « erreurs et les méprises » de M. H.; il faudrait que leur profession leur laissât beaucoup plus de loisir qu'elle ne fait. Ils ne s'attacheront pas non plus à l'*abrégé de grammaire* (jusqu'au verbe *exclusivement*) qui précède son glossaire, et où tout ce qui n'est pas erreur est banalité.

La *Revue critique* a été fondée, nous ne l'oublions pas, pour permettre aux travailleurs, qui ne peuvent tout lire, surtout en dehors de leur spécialité, de se rendre un compte aussi exact que possible de la valeur des livres qui paraissent et de l'utilité qu'ils y peuvent trouver. C'est pour leur rendre ce service que nous nous résignons de temps à autre à une besogne qui n'a rien d'attrayant; nous comptons sur eux pour nous comprendre; nous espérons qu'aucun d'eux ne verra dans notre sévérité le vulgaire plaisir d'un triomphe trop facile ou la satisfaction d'une malveillance qui est loin de nous. Il est regrettable qu'un livre comme celui de M. H. ait trouvé un éditeur; il est déplorable qu'on offre au public, pour satisfaire un besoin trop réel, une fabrication de cette nature. Au moins faisons-nous ce qui est en notre pouvoir pour diminuer le mal en prévenant nos lecteurs qu'à aucun point de vue ils n'ont rien à apprendre, rien à gagner, rien à trouver dans ce livre. Puisse bientôt un travail plus digne de la matière enlever à celui-ci même l'apparence de l'utilité!

G. P.

118. — **Blancandin et l'Orgueilleuse d'amour,** roman d'aventures, publié pour la première fois par H. MICHELANT. Paris, Tross, 1867. In-8°, xviij-238 pages. — Prix : 12 fr.

Le poème de Blancandin mérite entre tous la qualification de roman d'aventures. Comme dans la plupart des compositions de la même classe, comme dans les romans byzantins surtout, dont elles sont probablement dérivées, l'intérêt se porte sur deux amants longtemps séparés, et qui, après de nombreuses épreuves, sont enfin réunis ; mais il est peu de romans où l'action soit compliquée d'un aussi grand nombre de péripéties inattendues et de rencontres invraisemblables. On en jugera par une rapide analyse. De même que plusieurs héros de romans, Blancandin, tenu longtemps à l'écart des exercices de la chevalerie, sent naître en lui le goût des armes à la vue d'une tapisserie où étaient représentées des scènes de combats. Il s'enfuit sur le cheval et avec les armes de son père et se met en quête d'aventures. A la suite de divers incidents il est aimé d'une jeune damoiselle que son insensibilité avait fait nommer Orgueilleuse d'amour. Mais voici qu'un roi sarrasin, Alimodès de Cassidoine, vient assiéger le château de Tormadai, résidence d'Orgueilleuse. Blancandin se signale tout d'abord par d'éclatants exploits, ce qui ne l'empêche pas d'être fait prisonnier. On l'embarque pour Alexandrie. Par bonheur, le navire qui le portait va se briser sur les côtes de l'Inde. Blancandin, échappé au naufrage, est accueilli par le roi du pays et se lie d'amitié avec son fils Sadoine. En compagnie de ce dernier, il met à la voile pour secourir Orgueilleuse, et en passant par Jérusalem il est assez heureux pour rencontrer le prévôt de Tormadai, à qui il remet une lettre pour sa maîtresse. Lui-même ne tarde pas à arriver en vue de la ville assiégée. Déjà Orgueilleuse avait pu reconnaître son amant, lorsqu'une tempête ramène le navire en arrière. En vain, pour apaiser la tempête, Sadoine consent-il à se faire chrétien, en vain jette-t-il à la mer son dieu Mahon : la fin du poème ne devait pas arriver si tôt. L'orage se calme, mais les deux compagnons sont entraînés jusqu'à Cassidoine, la ville d'Alimodès, gouvernée en l'absence de ce prince par son fils Daire. Il ne faut pas longtemps à Blancandin pour battre les Cassidoniens et conquérir leur pays. Par la même occasion il délivre son père qui se trouvait justement au nombre des prisonniers d'Alimodès. Sadoine épouse la sœur de Daire, qui, selon l'usage invariable des romans d'aventure, n'avait pu se défendre d'aimer l'un des ennemis de son père ; puis les deux compagnons se rembarquent pour Tormadai, y trouvent encore Alimodès et lui font lever le siége.

Là s'arrête le poème dans l'un des trois mss. qui nous l'ont conservé (Bibl. imp. fr. 19152, ancien S. G. F. 1239), mais les deux autres nous offrent un supplément de complications. On y voit Sadoine emmené prisonnier par Alimodès, puis Blancandin se mettre à la recherche de son compagnon après avoir confié son royaume à la garde de son sénéchal Julien ; mais, comme dans bien d'autres romans, le sénéchal devient infidèle : il ne tarde pas à éprouver un violent désir de se substituer en toutes choses à son maître, et ce n'est pas sans peine qu'Orgueilleuse échappe à sa poursuite. Pendant ce temps Alimodès assiégeait Cassidoine, sa propre ville, que défendait contre lui sa fille devenue l'épouse de

Sadoine. L'idée lui vient de faire pendre ce dernier sous les yeux des assiégés; mais Blancandin arrive, et ses efforts réunis à ceux des habitants de Cassidoine amènent la délivrance du prisonnier. Ses deux amis se rembarquent une fois de plus, la dernière heureusement; ils arrivent à Tormadai, réussissent après diverses péripéties à se rendre maîtres du traître sénéchal, et Blancandin épouse enfin Orgueilleuse d'amour.

Tel est ce poème, qui offre tous les défauts du genre auquel il appartient. En éditeur éclairé, M. Michelant ne s'y est pas trompé : « On ne saurait, dit-il » justement, se dissimuler la gaucherie du plan général et de la disposition des » diverses parties du récit. » Il ne faut pas non plus s'attendre à rencontrer dans *Blancandin* un grand nombre de faits intéressants pour l'histoire des mœurs et de la vie au moyen-âge. Tout se passe dans un milieu de convention : les personnages, les lieux, les situations sont également fantastiques, et l'auteur, plaçant sa fable en dehors des conditions de la vraisemblance, et d'ailleurs préoccupé de la combinaison des événements, a rarement eu occasion de peindre la vie réelle de son temps.

Toutefois ce poème est intéressant à d'autres égards : il possède un certain mérite de style : on sent qu'il appartient à la bonne époque; et de fait, en l'absence de toute indication précise, il est permis d'en placer la composition dans le premier tiers du XIIIe siècle. On y trouve encore quelques traces d'assonances, ainsi : *nous* = *amors* 561-2, *amors* = *angoissous* 689-90, *vous* = *amours* 1627-8, 1991-2, etc.; *quiers* = *herbregiés* 891-2; *dit* = *vil* 955-6[1], *esgardent* = *caplent* 1861-2, *grieve* = *siege* 2155-6, *tienent* = *criement* 669-70, *sire* = *justice*[2] 2101-2, *force* = *roce* 687-8. Des rimes de ce genre se rencontrent en petit nombre dans un poème qui a sûrement été composé au commencement du XIIIe siècle, et probablement entre 1215 et 1230, le *Barlaam et Josaphat* de Gui de Cambrai. Je crois *Blancandin* du même temps. Les féminins *tele* 586, *quele* 1001, *enfant* au cas sujet 101, 2117, ne permettent guère de le placer plus haut. L'histoire de notre littérature est intéressée à ce que tous les romans de cette époque soient publiés le plus tôt possible; mais c'est la connaissance de notre ancienne langue, et surtout le lexique, qui aura le plus à profiter de la publication de *Blancandin*. On y trouve, comme au reste dans la plupart des autres ouvrages du même temps, un grand nombre de mots et de locutions qui manquent à nos dictionnaires ou qui y sont imparfaitement expliqués. Je citerai comme exemple : *arimée* 2762; *boule* (n'avoir soing de —) 942; *brames* 1198; *carnins* 360, *comble* 2414; *couarder* 1260; *dart* (en —) 622; *envaus* (dras —) 167; *espargnier* (colp d') 920; *ewage* (var. *uslaige*) 2764; *forgire* 16; *grande* (tenir en —) 1590; *generasse* 2165; *grief* (prendre en —) 747; *guiton* 1159; *noçoïe* 1494, cf. *Amis et Amiles* 676; *oriaus* 2390; *palagre* 2672; *racainer* 694; *rajovenir* 2596; *roilleïs* 2465; *serre* 677; *sorcele* (*sozcele?*) 185; *sydoine* 178, 278; *tire* 2009; *tubie* 2592; *vindas* (var. *hindarz*) 2785, etc., etc.

Et à ce propos j'exprimerai le regret que M. Michelant n'ait pas joint à son

---

1. Passage douteux; voir la variante de *A B* qui donne un meilleur sens.
2. Il faut dire qu'à cet endroit une variante donne *Elise* = *justice*.

intéressante publication un court glossaire des mots rares ou difficiles. Dans l'état actuel des études romanes, un glossaire est une partie essentielle de toute édition bien entendue. Les lecteurs y ont droit : ceux qui n'ont pas une connaissance étendue de notre vieille langue y trouvent un aide nécessaire, et pour les autres le glossaire est un index utile qui les dispense de faire le dépouillement lexicographique de l'ouvrage. Nous espérons que ce complément indispensable de toute édition d'un ancien texte ne fera pas défaut aux prochaines publications de M. Michelant, qui n'aura qu'à revenir à l'usage qu'il a lui-même suivi en 1846 dans son édition du roman d'Alexandre.

Le roman de Blancandin a été mis en prose au xve siècle. M. M. a publié (p. XIII-XVIII) d'après un ms. de Bruxelles les rubriques de cette rédaction qui suit la plus étendue des deux versions du poème. La même version avait déjà été analysée par M. Littré dans le tome XXII de l'*Histoire littéraire*, et c'est celle-là que M. M. a éditée. Deux mss. nous l'ont conservée : l'un appartient à la bibliothèque de l'Université de Turin, l'autre est le ms. de la Bibl. imp. fr. 375 qui est à lui seul toute une bibliothèque d'anciens romans. On connaît par les textes qui en ont été tirés à diverses reprises, notamment par *Amadas*, la langue de ce ms. Elle est en général excellente, et offre de nombreuses formes picardes. Le seul reproche qu'on puisse faire au copiste Jean Madot, à qui est dû ce ms., est qu'il passe de temps en temps des vers. M. M. a reproduit son texte avec une scrupuleuse exactitude, et a donné à la fin du volume les variantes des autres manuscrits. Ceux qui ont publié des textes savent qu'il n'est jamais arrivé à personne de donner une édition princeps sans y laisser des fautes; mais on doit rendre cette justice à M. M. que le nombre des inadvertances qui lui sont échappées est singulièrement restreint : V. 51, 127, 139, 243, etc., *Blancandin*, lisez *Blancandins* au cas sujet; dans le ms. ce nom est abrégé. — 199 et passim *n'en*, l. *nen*. — 229 *est*, l. *ert*. — 235 *rois*, l. *roi*. — 265 *tel*, l. *cel*. — 573 *à conter*, l. *aconter*; et de même *atant*, *amont*, valent mieux que *à tant*, *à mont*. — 770, 1493, 1494 *baisie*, *laissie*, *noçoïe*, sont des participes féminins, et conséquemment ne doivent pas prendre d'accent. — 1057 *sor*, il faut évidemment *soz*. Cette faute est extrêmement fréquente dans les mss. — 980, je pense qu'il faut corriger : *Mais il [l']a primes assaié*. — Bien souvent les variantes auraient dû être introduites dans le texte. Ainsi, le v. 4 : *faisoient chiere et bele here* n'a pas de sens; le ms. 19152 porte : *faisoient chere bele et clere*. — V. 929-30 :

Puis fait *deslacier* la chaaine
Et *deslacier* du mur d'araine.

Cela est évidemment fautif, et en effet les deux autres mss. sont d'accord pour donner au second vers :

Qui fu fermée au mur d'araine.

M. M. insiste avec raison sur l'intérêt qu'il y aurait pour les éditeurs d'anciens textes à se mettre d'accord sur l'emploi des accents. Je pense tout à fait de même, et il est certainement fâcheux qu'à cet égard l'usage varie selon les éditeurs. La matière ne laisse pas d'être délicate, et il est assurément malaisé de trouver un système qui soit toujours conséquent avec lui-même. Toutefois les principes généraux sont maintenant établis. L'opinion de ceux qui rejettent ab-

solument l'emploi des accents sous prétexte qu'il n'y en a pas dans les mss. ne soutient pas l'examen. C'est précisément parce que les mss. ne connaissent pas l'emploi de ce signe qu'on peut, sans tromper personne, en faire usage. Il n'y a pas non plus de signes réguliers de ponctuation, et cependant un éditeur soigneux se fait un devoir de ponctuer le texte qu'il édite. Le principe de ceux qui se règlent sur l'usage moderne ne peut être admis sans restriction, d'abord parce qu'il n'est pas évident que notre façon d'employer l'accent soit irréprochable, ensuite parce qu'en affirmant l'identité de la prononciation moderne et de la prononciation ancienne, nous risquons souvent de nous tromper [1]. A mon avis il conviendrait de n'employer l'accent que pour distinguer les finales muettes des finales qui ont la tonique. Cet accent serait grave ou aigu selon la prononciation qui, au moins en ce qui concerne les finales, peut toujours être déterminée par les rimes. Ce système est à peu près celui que suit M. M., car c'est accidentellement, et sans doute par la faute des imprimeurs, qu'on rencontre parfois *fière*, *arrière* 2213-4, *laissièrent* 1303, *féroit* 107, *trésor* 172, les mêmes mots et d'autres analogues se retrouvant ailleurs sans accents; — toutefois il est quelques points qui peuvent être discutés. M. M. écrit *près*, *après*, mais d'autre part *Alimodes*, *engres*. Comme ces mots riment ensemble, il y a lieu de les accentuer tous de même. — M. M. place un accent aigu sur la finale *es* quand elle appartient à un subst. (*dignités*, *volentés*, etc.) ou à un participe; il ne l'accentue pas lorsqu'elle répond à notre *ez* dans les verbes à la seconde personne du pluriel, dans *assés*, etc. La préoccupation de l'usage moderne est ici une cause d'inconséquence. En effet la finale *es* a dans ces divers cas la même origine, le latin *at's*, et doit par suite être toujours accentuée de même : *amés* au part. comme à la 2e pers. plur. du prés. de l'ind. répond au latin *amat's* (*amat*[*u*]*s* et *amat*[*i*]*s*); il n'y a donc pas de raison pour écrire dans le premier cas *amés* et dans le second *ames*. Lorsqu'il y a *amez* le cas est différent, il n'y a pas lieu de marquer l'accent, car on considère le *z* comme une indication suffisante de la prononciation.

Je ne veux pas insister plus longtemps sur ces minuties qui n'ont d'intérêt que pour les éditeurs d'anciens textes. Il va sans dire que la nouvelle publication de M. M. sera bien accueillie des érudits. Ajoutons qu'elle se présente accompagnée de tous les avantages qui plaisent aux bibliophiles : papier vergé, caractère élégant, impression très-soignée. P. M.

---

119. — **Recueil de pièces inédites** pour servir à l'histoire de la Réforme et de la Ligue dans le Maine, publiées par MM. Anjubault et H. Chardon. 1re partie. Le Mans, Monnoyer. In-16 cart, xxxij-94 pages. — Prix : 3 fr.

Ce petit volume extrait de l'*Annuaire de la Sarthe*, ouvre une série de publications relatives aux affaires religieuses dans le Maine pendant le XVIe et le XVIIe siècles, qui, composées surtout de pièces inédites, ne pourront manquer

1. Je ne parle pas de l'usage que nous faisons de l'accent afin de distinguer les homonymes (*a* et *à*, *ou* et *où*); il ne me semble pas qu'il y ait inconvénient à appliquer cet usage à l'ancienne langue.

de jeter une lumière nouvelle sur plus d'un point de l'histoire locale et profiter même à l'histoire générale de notre pays. Le premier fascicule renferme les *Papiers et Registres du consistoire de l'église du Mans, réformée selon l'Évangile*, pendant les années 1561-1562, dont le manuscrit original est perdu, et que les éditeurs publient d'après une copie incomplète prise pour l'évêque du Mans, Charles d'Angennes de Rambouillet, après l'expulsion des huguenots.

Le *Registre* ne s'occupe pas, à vrai dire, des événements politiques; c'est à peine si l'on y mentionne de temps à autre les réunions des gentilshommes protestants de la province « pour le bien de la religion. » Il est riche au contraire en détails intéressants sur l'administration intérieure de l'église réformée du Mans à son origine, et sur les personnages divers qui en faisaient partie. On y peut suivre dans toutes ses minuties l'austérité un peu farouche du calvinisme primitif, et étudier cette surveillance vigilante des mœurs publiques et privées, organisée partout par le réformateur de Genève. C'est un spectacle curieux que de voir apparaître devant les représentants de la communauté protestante tantôt l'avocat Jehan Rolland et le cordonnier Legrand, qui se disputent « quatre cuyrs » de bœufz, » tantôt le pédagogue de chez Floridas » qu'on interroge sur sa foi religieuse; ou bien encore nous assistons à la réprimande infligée à Jehan Dibon, l'archer du prévôt criminel « pour avoir presté argent à Ambroys Le- » moulnier pour jouer aux dez et aux cartes contre ung papiste. » Les riches et les puissants ne sont pas plus épargnés que les petits, et à peu de jours de distance nous voyons comparaître devant le Consistoire le « cousturier » Jehan Couldray, pour relations illicites avec sa fiancée et le sieur du Perroux dont la liaison avec Mme de la Jouannerie scandalisait ses coréligionnaires. En présence des nombreux exemples de la sévérité souvent outrée du calvinisme manceau, nous avons eu de la peine à comprendre l'affirmation des éditeurs, que de pareilles doctrines devaient attirer les « esprits avides de libertés et de jouis- » sances; » (p. XXII) il nous semble au contraire que des esprits de ce genre devaient s'y sentir fort mal à l'aise. Les auteurs ont obéi ici à des préoccupations qui s'expliquent par les sentiments catholiques qu'ils professent hautement, mais qui devraient être exclues de l'histoire.

ROD. REUSS.

VARIÉTÉS.

Encore un mot sur le Grand Mystère de Jésus.

Il a été deux fois déjà question ici du livre dont nous venons d'écrire le titre. C'était au point de vue de l'histoire littéraire (Voir t. I, p. 219, 313) : il s'agissait de savoir si cette composition bretonne est une œuvre originale comme M. de La Villemarqué l'a soutenu. Il nous paraît aujourd'hui bien difficile de maintenir cette opinion. Le *Grand Mystère de Jésus* est pour nous l'imitation d'une composition française, et il ne remonte pas à la date reculée que lui attribue le savant éditeur; cependant sa valeur philologique reste intacte, et on ne contestera pas qu'en le publiant, M. de La Villemarqué n'ait rendu un émi-

nent service aux amateurs des études celtiques. On peut distinguer dans l'histoire du breton armoricain trois périodes. La première embrasse tout le moyen-âge, la deuxième comprend la seconde moitié du xve siècle et le xvie, la troisième est la période moderne. La première ne nous est connue que par quelques mots épars dans les chartes latines ou par de courtes inscriptions. De la deuxième les monuments sont beaucoup plus considérables, mais nous n'en possédions que des manuscrits ou des éditions incunables, aussi rares que des manuscrits, jusqu'au moment où Le Gonidec a publié la *Vie de sainte Nonne* (1837); et le *Grand Mystère de Jésus* est le second monument de cette période qui ait vu le jour dans notre siècle.

Mais j'entends d'ici les quelques Bretons qui liront ces lignes pousser des cris d'indignation. Il est admis en Bretagne que la *Vie de sainte Nonne* date du xiie siècle; Zeuss l'a crue du xive, et j'ai l'audace de dire qu'elle ne remonte qu'au xvie siècle ou à la seconde moitié du xve! Comment justifier cette assertion? Le voici : D'abord l'opinion patriotique des Bretons sur la date de ce document ne prouve rien... que la vivacité de leur affection pour leur pays. Quant à l'opinion de Zeuss, elle ne prouve rien encore, sinon la défiance que lui inspirait le patriotisme breton : les termes de comparaison manquaient au savant auteur de la *Grammatica celtica*, et il n'avait pas vu le manuscrit de la *Vie de sainte Nonne :* or ce manuscrit existe à la Bibliothèque impériale, et il date du xvie siècle; enfin le terme de comparaison que Zeuss n'avait pu se procurer, nous l'avons entre les mains aujourd'hui, grâce à M. de La Villemarqué, c'est le *Grand mystère de Jésus,* qui date du xvie siècle ou de la fin du xve, et dont la langue est évidemment contemporaine de celle de la *Vie de sainte Nonne;* M. de La Villemarqué a donné de bonnes raisons pour établir que ces deux monuments de la littérature bretonne ont été écrits vers la même époque : il va jusqu'à les attribuer au même auteur.

Cette question est examinée dans un mémoire qui a paru dans la dernière livraison des *Beitræge* de Kuhn. Nous croyons devoir parler ici de ce mémoire avec quelque détail. Ce n'est pas seulement à cause de l'autorité qui s'attache au recueil où il a été admis, mais il est l'œuvre d'un des plus éminents celtistes des Iles Britanniques, l'irlandais Whitley Stokes[1], qui, retenu dans l'Inde par les devoirs d'une charge judiciaire, y continue ses études de prédilection, et qui était tout particulièrement préparé à l'examen du *Grand Mystère de Jésus,* car une de ses plus récentes publications est aussi un *mystère,* c'est un *mystère* écrit dans le dialecte néo-celtique qui se rapproche le plus du breton armoricain, c'est la *Création du monde* en cornique. Il est assez curieux que le premier travail philologique provoqué par la publication de M. de la V. ait été composé dans l'Inde et qu'il ait dû passer par Berlin avant d'arriver jusqu'à nous.

Mais revenons à notre sujet. Le savant irlandais examine s'il y a des raisons suffisantes pour attribuer au même auteur la *Vie de sainte Nonne* et le *Grand Mystère de Jésus;* il trouve entre ces deux documents des différences

1. Voyez ci-dessus l'art. 87.

dialectales qui ne peuvent s'expliquer que par l'hypothèse de deux auteurs; mais il ne croit pas ces différences suffisantes pour autoriser à rejeter l'opinion que la *Vie* et le *Mystère* ont été écrits vers le même temps.

Ce n'est là qu'une des nombreuses questions traitées dans le mémoire de M. Whitley Stokes. On peut y distinguer cinq parties.

La première nous donne la liste des œuvres de M. de La Villemarqué : elle nous rappelle que déjà, il y a quatorze ans, Zeuss appelait ce savant *vir de litteris armoricis in primis meritus, cujus nomen clarissimum est;* elle énumère avec éloge les livres qu'il a publiés depuis; elle se termine par le souhait que M. de La V., travaillant dans l'avenir avec la même activité que par le passé, nous donne bientôt une édition du *Trépas de madame Marie et de ses quinze joies,* de la *Vie du Fils de l'Homme,* et du *Livre d'heures* latin-breton de 1524. Nous nous associons à ce vœu.

Dans la seconde partie, M. Whitley Stokes critique diverses assertions ou signale plusieurs lacunes de la préface de M. de La Villemarqué. Il s'y montre d'abord peu satisfait du silence gardé dans cette préface sur le *Mystère de la Création du monde,* dont une première édition a paru en 1827, et dont, comme nous venons de le dire, il a donné tout récemment une nouvelle édition. Il nie ensuite que le savant français soit dans le vrai quand il identifie avec la pucelle d'Orléans la *Maximilla* d'un drame cornique [1]; cette identification se fonde sur une traduction inexacte du mot *harlot* qui aujourd'hui en anglais veut dire *femme de mauvaise vie,* mais qui autrefois, en anglais et en cornique, signifiait *fainéant* et par conséquent pouvait servir à désigner des hommes. Suivant lui, Zeuss a bien lu la glose cambrienne du latin *theatra,* et M. de La V. se trompe quand il propose la leçon *guaroimou* au lieu de *guaroimaou* : d'autres pourront juger ce débat paléographique. Il n'admet pas qu'on puisse alléguer comme preuve de l'antiquité du *Grand Mystère de Jésus* les participes en *at* qui s'y rencontrent : ces participes sont au nombre de deux, le premier est une faute d'impression (il a raison de le dire, car cette faute de la troisième édition, p. 76, ne se trouve pas dans la première édition, f° 317); le second doit sa présence au besoin de la rime; les autres exemples cités par M. de La V. ne sont pas des participes, ce sont des 3e pers. du sing. du prét. passé, et la ressemblance actuelle du participe passé breton en *et* avec la 3e pers. du sing. du prét. passif en *ed* n'est pas une raison pour confondre dans les textes anciens ce participe avec cette troisième personne.

La troisième partie du mémoire de M. Whitley Stokes renferme une nomenclature des mots romans et celtiques les plus curieux contenus dans la *Vie de sainte Nonne* et dans le *Grand Mystère de Jésus.* Cette liste bien incomplète a cependant beaucoup de prix : on trouve le dictionnaire de Le Gonidec tout à fait insuffisant quand on veut s'occuper du breton ancien, et personne n'a encore publié le glossaire de l'armoricain du xve et du xvie siècle. Je ne veux pas dire que dans ce travail lexicographique les assertions de M. Whitley

---

1. M. Whitley Stokes confirme ici ce qu'avait dit M. P. Meyer dans la *Revue critique.* Seulement il s'appuie sur d'autres raisons.

Stokes soient toutes parfaitement exactes. Il dit par exemple qu'on ne s'est pas servi en français de la forme *cracher* au lieu de *racher* avant le XIVe siècle. Il n'est pas sur ce point d'accord avec M. Littré. Mais en général, ses observations paraissent fort justes, et la concordance qu'il établit avec les langues romanes, néo-celtiques et autres, sera très-utile à consulter.

La quatrième partie est consacrée à la grammaire. Zeuss a puisé dans la *Vie de sainte Nonne* tout ce qu'il nous dit des formes grammaticales du breton armoricain avant Le Gonidec : aussi est-il très-incomplet; il a même commis plusieurs erreurs dans son étude sur la conjugaison : le *Grand Mystère de Jésus* fournit le moyen de rectifier certaines de ces erreurs, de combler plusieurs de ces lacunes : le savant irlandais a écrit sur ce sujet quatre pages des plus instructives et qui mériteraient d'être traduites tout entières en français.

Dans la cinquième partie de son mémoire, M. Whitley Stokes s'occupe : 1° des fautes d'impression commises par M. de La Villemarqué; 2° de la traduction donnée par ce savant. Les fautes d'impression qu'il signale sont au nombre de dix-huit : c'est peu pour un ouvrage aussi considérable. Quant à la traduction, il en critique onze passages. Dans quelques-uns il ne lui reproche que de n'être pas assez littérale; ainsi, là où le breton veut dire : « ces puits-là sont pleins » d'un feu pénible pour les impudiques », M. de La Villemarqué a écrit : « de » ces puits-là s'élancent des flammes cruelles destinées aux impudiques. » Ailleurs il s'agit d'erreurs sur le sens; en voici un exemple :

Hac en Galile
Ho guelo arre :
Rac maz voe e bry.

M. de La Villemarqué a traduit : « il vous reverra en Galilée, car c'était son » intention », suivant M. Whitley Stokes on aurait dû dire : « il *les* reverra en » Galilée, car c'était sa *parole*. » La contestation porte sur le sens des mots bretons *ho* et *bry*. Aujourd'hui *ho* signifie à la fois *vous* et *ils*. M. de La Villemarqué a préféré *vous*. M. Whitley Stokes fait observer qu'à l'époque où a été écrit le *Grand Mystère de Jésus*, *vous* se disait *hoz* ou *oz*, et qu'alors *ho* n'avait d'autre sens que celui de *ils;* secondement que *bry*, que M. de La Villemarqué rend par *intention* est, suivant M. Whitley Stokes, identique à l'irlandais *briathar*, parole, qu'on peut rapprocher du gallois *breu*, mugir, et du sanscrit *bru*, parler.

Quelque importance qu'on attribue à cette critique et à certaines autres du même genre, il est impossible de s'y arrêter longtemps, quand on pense combien elles sont peu nombreuses et quelles difficultés présentait l'interprétation d'un texte écrit en une langue dont la grammaire et le dictionnaire sont encore si mal connus. Aussi terminerons-nous en citant les deux lignes par lesquelles M. Whitley Stokes apprécie en général la manière dont M. de La Villemarqué a édité et traduit le *Grand Mystère de Jésus* : « Sous ces deux rapports, » dit-il, » ce savant mérite de grands éloges et la plus sincère reconnaissance des » celtistes. »

H. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

—— Les palais de Trianon. Histoire, description, etc. 3 fr.

Destombes (C.-F.). Histoire de saint Amand, évêque-missionnaire, et étude sur l'état du christianisme chez les Francs du Nord au VIIe siècle. 2e édit. T. I-II. In-12, xv-525 p. Douai (imp. Dechriste).

Diefenbach (Lor.). Novum glossarium latino-germanicum mediæ et infimæ ætatis. Beitræge zur wissenschaftlichen Kunde der neulateinischen und germanischen Sprachen. Gr. in-8°, 388 p. Frankfurt (Sauerlænder). 16 fr.

Diniz (A.). Le Goupillon (O Hyssope), poème heroï-comique, trad. du portugais par J.-F. Boissonnade de l'Institut. 2e éd. revue et précédée d'une notice sur l'auteur par M. F. Denis. Gr. in-18, lx-216 p. Paris (lib. Techener). 4 fr.

Dittrich. Dionysius der Grosse von Alexandrien. Eine Monographie. Gr. in-8°, 130 p. Freiburg (Herder). 2 fr. 15

Droz (T.). Frédéric le Grand et ses écrits. Gr. in-8°, 96 p. Bonn (Marcus). 2 fr.

Duemichen (J.). Altægyptische Tempelinschriften in den Jahren 1863 bis 1865 an Ort und Stelle gesammelt. T. I. Weihinschriften aus dem Horustempel von Edfu. 113 hieroglyph. Tafeln in Autographien vom Verfasser. Gr. in-fol. cart. Leipzig (Hinrichs). 150 fr. 75

Erasme. Le Mariage. Traduction nouvelle par V. Develay. In-32, 62 p. Paris (Acad. des bibliophiles).

Essai sur la tradition du chant ecclésiastique depuis saint Grégoire, suivi d'un tonal inédit de Bernon de Reicheneau par un supérieur de séminaire. In-12, viij-371 p. et 5 pl. Toulouse (imp. Ratier).

Fassy (P.). Une page de l'histoire de Paris sous la Terreur. Marat, sa mort, ses véritables funérailles, d'après les documents empruntés aux archives de la préfecture de police. In-8°, 56 p. Paris (lib. du Petit Journal).

Fischer (K.). Geschichte der neueren Philosophie. Tome 2. Leibniz und seine Schule. 2e éd. Gr. in-8°, 884 p. Heidelberg (Bassermann).

Forcellini (A.). Totius latinitatis lexicon, lucubratum et in hac editione novo ordine digestum, amplissime auctum atque emendatum adjecto insuper altera quasi parte Onomastico totius latinitatis cura et studio V. De-Vit. Distr. 24 gr. in-4°. Prati 1866. La livraison 3 fr. 35

Forschungen zur deutschen Geschichte. Herausgegeben von der historischen Commission bei der k. bayerischen Akademie der Wissenschaften. T. 7. 1er livr. Gr. in-8°, 233. T. I à VII. 1. 75 fr. 80

Frère (E.). Des livres de liturgie des églises d'Angleterre (Salisbury, York, Hereford), imprimés à Rouen dans les XVe et XVIe s. Etude suivie du catalogue de ces impressions de MCCCCXCII à MDLVII avec des notes bibliographiques. In-8°, 71 p. Rouen (lib. Lebrument).

Fritzsche (T.). De carmine Moschco cui inscriptum est Epitaphius Bionis quæstiones criticæ. Gr. in-4°, 28 p. Leipzig (Pernitzsch). 1 fr. 35

Follin (C.). Mémoire sur l'importance comparée des langues anciennes et modernes dans l'enseignement secondaire, adressé à M. Duruy. In-8°, 12 p. Nancy (Vanger).

Græsse. Trésor de livres rares et précieux ou nouveau dictionnaire bibliographique. Livr. 39. Gr. in-4°. Dresden (Kuntze). Liv. 1 à 39. 316 fr.

Gresset. Poëmes. In.8°, 139 p. Paris (Jouaust).

Méreaux (A.). Les Clavecinistes de 1637 à 1790. Histoire du Clavecin, portraits et biographies des célèbres clavecinistes; avec exemples et notes sur le style et l'exécution de leurs œuvres. Édit. illust. In-fol., 91 p. 2 pl. et 17 port. Paris (Heugel). 30 fr.
Le même, in-4° 10 fr.

Naville (E.). De l'influence des études morales sur l'idée de la philosophie. In-8°, 28 p. Orléans (Colas).

Nicolas (M.). Des doctrines religieuses des Juifs pendant les deux siècles antérieurs à l'ère chrétienne. 2e édit. In-8°. 7 fr. 50

Ribeyre (F.). Voyage en Lorraine de S. M. l'Impératrice et de S. A. le Prince impérial; précédé du voyage de S. M. l'Impératrice à Amiens. Enrichi des portraits de S. M. l'Impératrice et de S. A. le Prince impérial, et 41 pl. In-fol. 66 p. Paris (Plon).

Rouvray (A.). L'Avenir de la langue grecque. In-8°, 14 p. Paris (Lahure).

Stowe (C.-E.). Origin and history of the books of the new Testament both the canonical and the apocryphal designed to show what the Bible is not, what it is, and to use it. In-8°, cart. 570 p. London (Low). 10 fr. 65

En vente à la librairie SAUERLÆNDER, à Francfort sur le Mein, et se trouve à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

L. DIEFENBACH Novum glossarium latino-germanicum mediæ et infimæ ætatis. Beiträge zur wissenschaftlichen Kunde der neulateinischen und der germanischen Sprachen. Gr. in-8°, 388 p. 16 fr.

LIVRES ANCIENS

RELATIFS A L'ARCHÉOLOGIE ET A LA NUMISMATIQUE,

Qui se trouvent à la librairie A. FRANCK, 67, *rue Richelieu.*

Hagen (J.-G.-F. von). Conventions Münzkabinet, oder Beschreib. der Thaler u. s. w., welche nach dem 1753 errichteten Conventionsmünzfuss geprægt worden. Nürnberg. 1771. In-8° demi-v. 3 fr. 50

Hagenbuch (G.). De diptycho Brixiano Bœthii consulis epistola epigraphica. Turici. 1748. F. v. fig. 12 fr. 50

Hager (J.). Description des médailles Chinoises du Cabinet Impérial de France, précédée d'un essai de Numismatique Chinoise. Paris. 1805. In-4° cart. fig. gr. pap. 15 fr.

Hallenberg (J.). Historisk Afhandl. om Mynt och Warors Wærde i Severige under Konung Gustaf I. s Regering. Stockh. 1798. In-8° br. 3 fr.

Hamilton (W.). Outlines from the figures and compositions upon the greek, roman and etruscan vases with engraved borders by Kirk. London 1814. In-8° fig. cuir de R. 20 fr.

Hanthaler (P.-Ch.). Exercitationes de numis veterum. Vindob. 1756. 2 part. en 1 vol. In-4° cart. pl. 4 fr.

—— Verzeichniss bisher bekannter alt und neuer merkwürdiger Wiennerischer Schau-, Denck- und Lauf-Müntzen. Lintz. 1745. In-4° cart. pl. 2 fr.

Havercampi (S.). Nummophylacium reginæ Christinæ, quod comprehendit : Numismata Ærea imperatorum Romanorum, Latina, Græca, atque in Coloniis cusa, quondam a P. S. Bartolo incisa tabulis æneis LXIII. Hagæ Comitum. 1742. F. demi-v. gr. pap. 18 fr.

Haym (N.-Fr.). Thesauri britannici s. Museum numarium quo continentur : numi gr. et lat. necdum editi. ab autore cœlati : interprete J. Khell. Vindob. 1763-65. 2 vol. in-4° demi-rel. fig. 15 fr.

Hefner Das Rœmische Bayern in seinen Schrift- und Bildmalen. Munchen. 1852. In-8° br. 8 pl. Pr. f. 21 fr. 35 c. 15 fr.

Heffter (M.-W.). Die Gœtterdienste auf Rhodus im Alterthume. Zerbst. 1827-33. 3 cah. en 1 vol. in-8° demi-marq. Pr. f. 7 fr. 50 c. 5 fr.

Herder (J.-G.) von. Die Vorwelt. Tübingen. 1805. Herausgegeben durch J. von Müller. Tübingen. 1805. In-8° demi-v. Pr. f. 5 fr. 35 c. 2 fr. 50

Herrmann (G.). De veterum Græcorum pictura parietum. Lipsiæ. 1834. In-4° br. 1 f.

—— De græca Minerva. Lipsiæ. 1835. In-4° br. 1 fr. 50

—— Dissertatio de Atlante. Lipsiæ. 1836. In-4° br. 1 fr.

—— Dissertationis de Appolline et Diana pars prior et posterior. Lipsiæ. 1837. In-4° br. 1 fr. 50

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

N° 25 Deuxième année 22 Juin 1867

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE
MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS, H. ZOTENBERG.

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
67, RUE RICHELIEU, 67

ANNONCES

En vente chez GAUME frères et J. DUPREY, éditeurs, 3, rue de l'Abbaye, à Paris.

F. H. REUSCH. La Bible et la nature. Leçons sur l'histoire biblique de la création dans ses rapports avec les sciences naturelles. Ouvrage publié en Allemagne avec l'approbation de l'autorité ecclésiastique et traduit de l'allemand sur la deuxième édition avec l'autorisation de l'auteur, par l'abbé H. Hertel. 1 vol. in-8°. 6 fr.

En vente chez MICHEL LÉVY frères, éditeurs, 2 bis, rue Vivienne, à Paris.

M. NICOLAS. Des Doctrines religieuses des Juifs pendant les deux siècles antérieurs à l'ère chrétienne. Deuxième édition, revue et augmentée. 1 vol. in-8°. 7 fr. 50

En vente chez J. GUTTENTAG, éditeur à Berlin, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

T. BERNHARDT Geschichte Roms von Valerian bis zu Diokletians Tode (253-313 n. Chr.) (in 3 Abth.) 1. Abth. Politische Geschichte d. rœm. Reiches von Valerian bis zu Diokletians Regierungsantritt (253-284 n. Chr.). Gr. in-8°. 7 fr. 25

En vente à la librairie HIRZEL, à Leipzig, et se trouve à Paris à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

G. CURTIUS Zur Chronologie der Indogermanischen Sprachforschung. In-4°. 2 fr. 70

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Abhandlungen der kœnigl. bœhmischen Gesellschaft der Wissenschaften. 5 Folge. 14. Band. Von den Jahren 1865 u. 1866. Avec 7 planches. Gr. in-4°, 330 p. Prag (Tempsky). Cart. 10 fr. 75

Augustini (S.-A.). De civitate Dei libri XXII. 2 Tomi. Editio Tauchnitii. Gr. in-8°, 896 p. Leipzig (Bredt). 6 fr. 75

Bahnsen (J.). Beitræge zur Charakterologie. Mit besonderer Berücksichtigung pædagogischer Fragen. 1. Band. Gr. in-8°, 443 p. Leipzig (Brockhaus). 8 fr.

Bibliothek der ældtesten deutschen Literatur-Denkmæler. T. 4. Gr. in-8°. Paderborn (Schœningh). Vol. 1 à 4 24 fr. 70

Contenu : Kleinere aldniederdeutsche Denkmæler. Mit ausführlichem Glossar herausgegeben von Heyne. 190 p.

Brentano (F.). Die Psychologie des Aristoteles, insbesondere seine Lehre vom νοῦς ποιητικός. Gr. in-8°, 252 p. Mainz (Kirchheim). 5 fr. 35

Buch Hiob (Das) und die Salomonischen Schriften. Biblisch-kritische Studien. Gr. in-8°, 32 p. Wien (Hilberg). 1 fr. 25

Clement of Alexandria. The Writings of Clement of Alexandria. Translated by R. W. Wilson. In-8° cart., 470 p. Edinburgh (Clark). 13 fr. 15

Delitzsch (F.). A System of biblical psychology translated from the German by J. Martin. Vol. I. In-8° cart., 470 p. Edinburgh (Clark). 13 fr. 15

Ecce Deus. Essays on the life and doctrine of Jesus Christ, with controversial notes on Ecce homo. 2d edit. revised, etc. In-8° cart., 470 p. Edinburgh (Clark). 13 fr. 15

Fisher (G. P.). Essays on the supernatural origin of Christianity. 2d edit. In-8°. New-York. 13 fr. 15

Gentz (Friedr. v.). Aus dem Nachlasse Friedrichs von Gentz. 1. Band. Briefe, kleinere Aufsætze, Aufzeichnungen. Gr. in-8°, 303 p. Wien (Gerold). 10 fr. 75

Gildemeister (J.). Ueber die in Bonn entdeckten neuen Fragmente des Macarius. Gr. in-8°, 35 p. Eberfeld (Friderichs). 70 c.

Graser (B.). Die Gemmen des kœniglichen Museums zu Berlin, mit Darstellungen antiker Schiffe. Avec 32 pl. Gr. in-4°, 22 p. Berlin (Calvary et C°). 2 fr. 75

Guarini Veronensis, Alda. Carmen elegiacum. Ex editione Lipsiensi a 1511 repetitum, collatis tribus codd. manuscriptis Vindobonensi, Leidensi et Gothano correctum, et annotatione instructum edidit Suringar. Gr. in-8°, 116 p. Leiden (Brill). 3 fr. 35

Guericke (H.-E.-F.). Handbuch der Kirchengeschichte. Mit steter Rücksicht auch auf die dogmengeschichtliche Bewegung. 9e édit. T. 3. Neuere Kirchengeschichte. Gr. in-8°, 542 p. Leipzig (Engelmann). L'ouvrage complet 9 fr. 60

Hænle (S.). Geschichte der Juden im ehemaligen Fürstenthum Ansbach. Mit Urkunden und Regesten. Gr. in-8°, 240 p. Ansbach (Junge). 3 fr. 20

Hamburger (J.). Real-Encyclopædie für Bibel und Talmud. Biblisch-talmudisches Wœrterbuch zum Handgebrauch für Theologen, Juristen, Gemeinde und Schulvorsteher, etc. 2e livr. gr. in-8°. Berlin (Poppelauer). Livraison 1 et 2. 11 fr. 20

Hattala (M.). De mutatione contiguarum consonantium in linguis slavicis. Gr. in-4°, 104 p. Prag (Tempsky). 5 fr. 35

Havelock (H.). Memoirs of Major General Sir Henry Havelock, by J. C. Marshman. 3d edit. In-8° cart., 460 p. London (Longmans). 6 fr. 25

Herbst (L.). Ueber ἄν beim Futur im Thukydides. Gr. in-4°, 38 p. Hamburg (Nolte). 1 fr. 60

Jahrbücher des Vereins von Alterthumsfreunden in Rheinlande. XLII. Livraison. Avec 8 planches. Gr. in-8°, 256 p. Bonn (Marcus). 6 fr.

Lehmann (G.). Antiquitates Romanorum domesticæ in Juvenalis saturis illustratæ.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 25 — 22 Juin — 1867

Sommaire : 120. MERKEL, Physiologie du langage humain. — 121. SCHRŒDER, les Caractères de la langue phénicienne. — 122. N. O., Etudes sur quelques langues sauvages de l'Amérique. — 123. PERROT, la Galatie province romaine. — 124. MANDELGREN, Recueil pour éclairer l'histoire de la civilisation en Suède. — 125. TICKNOR, Supplément à l'histoire de la littérature espagnole, traduit en allemand par WOLF. — 126. GANDAR, Bossuet orateur. — 127. VAPEREAU, l'Année littéraire.

120. — **Physiologie der menschlichen Sprache** von Dr. C. L. MERKEL, ausserord. Professor der Medicin an der Universitæt Leipzig. Mit eingedruckten Holzschnitten, lithographischen Tafeln, Noten- und Sprachlauttabellen. Leipzig, Otto Wigand, 1866. In-8°, viij-444 pages. — Prix : 10 fr. 75.

M. Merkel s'est proposé d'expliquer le mécanisme physiologique de la parole non-seulement aux physiologistes, mais à tous ceux qui s'occupent du langage au point de vue de la grammaire, du chant ou de la déclamation. Il commence par une description anatomique détaillée du larynx et de la bouche; il décrit ensuite minutieusement les mouvements accomplis par les organes de la voix pour prononcer les voyelles et les consonnes, et il propose un système d'alphabet universel fondé sur la physiologie de la parole; puis il étudie les syllabes, la quantité, l'accent, la mélodie naturelle du langage, et il termine en traitant des conditions auxquelles on se fait entendre distinctement.

L'auteur a, comme on le voit, embrassé le sujet dans toute son étendue, mais un grammairien (et nous ne pouvons nous placer qu'à ce point de vue) est assez embarrassé pour apprécier son travail. Il est incontestable, comme le fait remarquer M. M. (p. IV et V), que le grammairien doit demander au physiologiste l'explication et même la définition des faits qui constituent la prononciation. Malheureusement la différence entre les procédés d'investigation de la physiologie et ceux de la grammaire est telle, que les hommes qui cultivent ces deux sciences sont les uns à l'égard des autres comme s'ils se parlaient dans deux langues différentes que chacun d'eux n'entendrait qu'imparfaitement. Le physiologiste est habitué à expérimenter directement sur la nature, et quand il s'agit de la parole, on en est réduit à expérimenter surtout sur soi-même. Il en résulte que le physiologiste est disposé à méconnaître les faits de prononciation qu'il ne peut reproduire. M. M. est Saxon, et un critique allemand [1] a relevé dans son livre quelques assertions erronées, qui proviendraient de ce que l'auteur a été dominé dans ses recherches par les habitudes de son dialecte national. MM. Brücke [2] et Merkel s'accordent à nier que des douces aspirées comme

1. M. J. Schmidt, *Zeitschrift für vergleichende Sprachforschung*, XVI, p. 230.
2. M. Brücke est auteur d'un ouvrage justement estimé, *Grundzüge der Physiologie und Systematik der Sprachlaute*. Vienne, 1856.

celles du sanscrit, *gh*, *dh*, *bh*, soient possibles [1]. Le physiologiste est disposé à en croire le témoignage de ses sens plutôt que le témoignage historique. La disposition du grammairien est précisément inverse. La grammaire est surtout une science historique; elle explique les faits qu'elle étudie en remontant à l'état antérieur d'où ils sont sortis. Or comme la manière dont prononçaient les Grecs, les Latins et nos ancêtres ne peut plus être vérifiée expérimentalement, le grammairien est toujours obligé d'opérer sur des témoignages historiques. Ensuite il est dans l'impossibilité de contrôler les explications physiologiques et il a même de la peine à les comprendre. La physiologie suppose l'anatomie, et on ne peut acquérir de connaissances anatomiques précises sans disséquer; non-seulement l'étude des planches, mais la vue même des choses est insuffisante; il faut les manier, les tâter. Ensuite la physiologie est une science tout expérimentale; comment accepter des expériences sans les discuter, et comment les discuter sans les refaire? Le grammairien qui veut s'éclairer auprès des physiologistes en est donc réduit à s'en rapporter à l'autorité, qui est toujours un motif d'examiner, mais qui n'est jamais une raison de croire.

Nous rencontrons tout d'abord un exemple frappant de cette difficulté dans la théorie des voyelles. M. M. conteste cette théorie sous la forme que lui a donnée M. Helmholtz après Wheatstone et Donders. Suivant M. Helmholtz [2], toute voyelle prononcée à haute voix [3] est constituée par un son musical proféré dans le larynx et modifié à son passage par la cavité buccale, de la manière suivante : le son musical proféré dans le larynx est, comme les sons musicaux du piano, du violon, etc., composé d'un son fondamental et d'une série indéfinie de sons dits harmoniques, qui sont de plus en plus aigus et faibles. Quand un son harmonique est renforcé en particulier, le son total prend ce caractère spécial qu'on appelle le timbre. C'est par le timbre que les voyelles diffèrent entre elles; l'un des sons harmoniques qui constituent le son musical proféré dans le larynx est renforcé en passant par la cavité buccale, et suivant que le son renforcé est plus ou moins aigu, la voyelle est un *ou*, un *o*, un *a*, un *e*, ou un *i*. La cavité buccale renforce tel ou tel son harmonique suivant la forme qu'elle prend. Ainsi pour prononcer *ou* on rétrécit l'ouverture de la bouche et on abaisse la langue; la cavité buccale prend alors la forme d'une fiole sans cou. Or si l'air contenu dans une telle fiole entre en vibration, le son toujours le même qui se produit sera grave, et on pourra dire que l'air contenu dans la fiole est accordé sur une certaine note. De même l'air contenu dans la cavité buccale disposé pour prononcer *ou* est accordé sur une certaine note; et quand il entre en vibration au passage du son musical qui sort du larynx, il renforce la note harmonique correspondante ou voisine de celle sur laquelle il est accordé. Donders et Helmholtz ont déterminé la note sur laquelle est accordé l'air contenu dans la cavité buc-

1. M. Arendt (*Beitræge zur vergleichenden Sprachforschung*, II, 283) affirme que ces sons se retrouvent encore dans les dialectes de l'Hindoustan. Voir M. Schmidt, art. cité.
2. *Die Lehre von den Tonempfindungen*. Brunswick, 1865, p. 163 et suiv.
3. Je laisse de côté le chuchottement pour ne pas compliquer l'explication.

cale pour chaque voyelle. Ils n'ont pas obtenu les mêmes résultats[1]. M. M., qui refait le même travail, donne des déterminations différentes de celles de ces deux savants. Il pense (p. 58) que les écarts sont tels qu'ils autorisent à penser que le renforcement de la note harmonique par la cavité buccale n'est pas la cause principale des caractères propres qui distinguent les voyelles. Que fera le grammairien en présence de ces contestations? Pour ma part je serais porté à en croire plutôt M. Helmholtz, qui passe aux yeux des gens compétents pour un des premiers savants de l'Europe et qui a un merveilleux talent d'exposition. Mais c'est là une adhésion qui n'est pas scientifiquement motivée, et qui flatterait très-peu celui-là même qui en est l'objet.

Il est toutefois un point important sur lequel les physiologistes sont d'accord : c'est que l'*â* (pâte), l'*ê* (bête) et l'*ô* (hôte) diffèrent de l'*a* (patte), de l'*e* (père), et de l'*o* (hotte) par le timbre, par la qualité du son, et non par la durée. Ce sont des voyelles différentes ; ce n'est pas la même voyelle brève ici, longue là.

Il nous est plus facile de prononcer, quand M. M. avance (p. 72) que l'*h* aspirée française se prononce avec une légère aspiration, tandis que la voyelle initiale non précédée d'une *h* aspirée se prononce sans aucune aspiration. M. J. Schmidt[2] avoue ne pas saisir cette distinction. M. Steinthal[3] félicite M. M. de l'avoir établie. Il nous semble que c'est M. Schmidt qui a raison. Quand un mot est précédé de l'*h* dite aspirée, on ne fait pas la liaison ; quand il n'en est pas précédé, on la fait ; je ne vois pas d'autre différence. L'aspiration a pu se faire sentir autrefois ; aujourd'hui elle n'est plus perceptible.

Je ne sais que penser du passage (p. 149) où M. M. décrit la prononciation d'une espèce de muettes qu'il appelle forte implosive (*tenuis implosiva*) et dont il donne comme exemples les consonnes écrites en italiques dans « be*ob*achten, » « a*b*mühen, » « Wi*d*der, » « Ri*pp*e. » M. Schmidt[4] déclare n'avoir pu rien comprendre malgré ses efforts à la description de M. M. M. Steinthal[5] semble la comprendre et dit qu'on entend cette consonne chez les Orientaux, les Slaves et les habitants de la Haute-Saxe.

Il semble malaisé de décider contre MM. Brücke et Merkel au sujet de la prononciation du *sch* allemand (*ch* français dans *chat*). M. Brücke[6] prétend qu'on prononce le *sch* en élevant la partie postérieure de la langue comme pour prononcer le *ch* allemand dans *wache*, et en courbant en avant la pointe de la langue comme pour prononcer l'*s*. Il en donne pour preuve l'expérience suivante : on prononce le *sch* avec une boule de plomb sur la langue. Si l'on penche la tête en avant, on sentira la boule de plomb s'arrêter à l'endroit où la bouche se resserre pour prononçer l'*s* ; si l'on rejette la tête en arrière, on sentira la boule de

1. Voir M. Helmholtz, p. 172. Les résultats obtenus par Donders sont différents dans M. M., p. 47, et plus éloignés de ceux de M. Helmholtz.
2. P. 228.
3. *Zeitschrift für Volkpsychologie*, p. 93.
4. P. 231.
5. P. 92.
6. P. 64.

plomb s'arrêter à l'endroit où l'arrière-bouche se resserre pour prononcer le *ch*. M. M. fait l'objection assez plausible, que quand on rejette la tête en arrière, la langue fait un mouvement automatique pour empêcher la boule de tomber dans le gosier. Il dit avoir prononcé le *sch* en introduisant dans sa bouche un fil de plomb dont l'extrémité était relevée en spirale; et il a remarqué qu'il ne retirait pas la spirale aplatie, comme quand il avait prononcé le *ch* [1] (p. 202-203). Je suis hors d'état de discuter cette expérience qui semble plus probante que celle de M. Brücke. Seulement quand M. M. avance que si l'on comprime la lèvre inférieure contre les dents de la mâchoire inférieure, le son caractéristique du *sch* ne se fait plus entendre, j'objecterai qu'ayant refait cette expérience très-facile, je n'ai pas perçu la moindre différence dans le son de la consonne.

M. M. a imaginé un alphabet universel. Il a cru, comme M. Brücke, devoir inventer des signes nouveaux. Ce n'est pas chose facile. Les signes de M. M. ressemblent à ceux de l'écriture cursive allemande, qui paraît assez confuse. Ensuite M. M., comme la plupart de ceux qui ont imaginé des alphabets universels et des transcriptions d'alphabets étrangers, abuse peut-être des signes diacritiques. Ainsi Bopp, pour transcrire les sifflantes sanscrites *sa, ça, scha*, a imaginé l'*s* simple, l'*s* accentuée, et l'*s* à esprit rude. En sanscrit les trois caractères se distinguent au premier coup d'œil; il en est de même si l'on écrit *s, ç, sch*. Mais un accent, un esprit rude peuvent facilement échapper à l'attention; c'est là une source abondante d'erreurs et de confusions. L'Alphabet de M. M. n'est pas exempt de cet inconvénient.

Ce que M. M. dit des rapports de la parole et du chant est intéressant. Il fait remarquer que le langage de la conversation présente souvent des intervalles musicaux considérables, principalement dans les questions, les réponses, les exclamations. Cela peut faire comprendre ce que Denys d'Halicarnasse nous dit de l'accent aigu des Grecs qui était séparé de l'accent grave par l'intervalle d'une quinte [2]. L'accentuation antique était donc, comme on l'a établi [3], radicalement différente de l'accentuation moderne. La syllabe accentuée avait chez les anciens une intonation plus *aigue* que les autres; chez nous elle a une intonation plus *forte;* et l'*acuité* d'un son est très-différente de son *intensité*.

En somme le travail de M. M. paraît très-consciencieux et très-approfondi; et le lecteur incompétent regrette de ne pouvoir en profiter davantage.

CHARLES THUROT.

---

1. M. M. dit le *g molle;* c'est le nom qu'il donne au *jod* allemand, qui est pourtant très-différent du *ch*, tandis que M. Brücke parle expressément du *ch*. C'est à tort que M. M. donne le *j* français comme le signe de l'*i* consonne (tableau V).

2. *De compositione verborum*, c. XI. M. M. (p. 349) semble ne pas comprendre qu'il s'agit ici de l'accent. Il confond d'ailleurs l'accent aigu avec l'accent tonique et même avec l'*ictus* métrique (p. 337). Il ne paraît pas très au courant des recherches modernes sur ces différents points.

3. Weil et Benlœw, *Théorie générale de l'accentuation latine*. Paris, 1855.

121. — **De linguæ Phœniciæ proprietatibus.** Particula prima. Dissertatio inauguralis philologica quam consensu et auctoritate amplissimi Philosophorum ordinis in Academia Fridericiana Halensi..... publice defendet auctor Paulus SCHRŒDER, Saxo-Borussus. Halis, typis Orphanotrophei, 1867. In-8°, 28 pages.

Voilà une thèse de doctorat de quelques pages seulement qui est cependant très-remarquable par son sujet et par son exécution. L'auteur y fait preuve, non-seulement d'une connaissance complète de toute la littérature épigraphique phénicienne, mais encore d'un jugement indépendant et éclairé, comme aussi de fortes études linguistiques. Le premier chapitre, intitulé *De linguæ Phœniciæ indole in universum*, traite de l'affinité ou de l'identité de la langue phénicienne avec l'hébreu. Il y est montré que l'idiôme parlé en Canaan n'était autre que le phénicien. Les Hébreux, après leur immigration dans ce pays, auraient adopté sa langue en oubliant leur langue maternelle, qui était l'araméen (p. 3-5). Cette langue commune aux deux peuples s'altéra peu à peu dans la bouche des Phéniciens, à cause de leur vie plus active et de leurs relations avec l'étranger. C'est pour cette raison, dit l'auteur, que les inscriptions les plus anciennes, comme celles de Sidon (d'Eschmounazar) et de Marseille, montrent un langage qui se rapproche de l'hébreu plus que celui des autres (p. 6). Dans une note de la page 6, l'âge de l'inscription de Sidon est discuté et fixé au VIe siècle. M. S. réfute avec raison l'opinion de ceux qui ont voulu voir, dans deux mots de la ligne 19 de ce document, les noms des villes de Dor et de Joppé.

L'auteur énumère ensuite (§§ 2 et 3) un certain nombre de mots, conservés en phénicien dans l'usage commun qui, archaïques en hébreu, ne s'y rencontrent que dans le langage poétique. D'autres se trouvent avec des acceptions différentes dans les deux langues. Le § 4 s'occupe des aramaïsmes du phénicien. La tendance aramaïsante de cet idiôme a, selon M. S., trois causes : d'abord la situation de la Phénicie et ses relations commerciales avec les pays araméens (de même que les écrits de l'A.-T. composés dans la partie septentrionale de la Palestine offrent des formes araméennes). Une autre raison plus importante de ce phénomène est dans l'âge relativement moderne des monuments phéniciens, provenant tous d'une époque où l'influence des Assyriens et des Babyloniens s'étendait déjà jusqu'à la Méditerrannée. Enfin, M. S. croit que les inscriptions, rédigées généralement par des hommes illettrés, offrent les formes du langage populaire qui se rapprochaient davantage de l'araméen. Cette dernière raison nous semble la plus faible. « *Caveamus autem*, dit M. S. au commencement du » § 5, *ne in Aramaismis statuendis iusto largiores simus. Sunt enim linguæ Phœniciæ* » *etiam voces vocumque formæ propriæ, quæ Aramœam quidem præ se ferunt speciem,* » *minime tamen ex hac lingua receptæ sunt, sed ex antiquissima lingua omnibus* » *Semitis olim communi eodem modo a Phœnicibus conservatæ quo ab Aramæis.* » Ce sont notamment : la forme du substantif féminin en *ath*, que M. Renan (*Histoire générale des langues sémitiques*, etc., p. 181) regarde comme empruntée à la langue araméenne; celle de la 3e personne pluriel du verbe en *oun;* le signe de l'accusatif *îth* ou, comme le veut M. S., *iyath;* et enfin la terminaison du substantif en *â*, rapprochée par plusieurs savants du *status emphaticus* des langues

araméennes; ce sont ces formes-là que M. S. déclare la propriété primitive de la langue phénicienne, non empruntée au chaldéen. Nous acceptons volontiers le raisonnement de l'auteur. Mais en ce qui concerne l'explication du *status emphaticus* qui, selon M. S., serait proprement un accusatif, nous devons faire nos réserves, quoique sa thèse soit vraiment ingénieuse et séduisante. Voici cette explication : « *Suffixum acc.* — *a vi potius* — *à ab initio demonstrativam* » *vim habebat, relationibus quæ accusativo repræsentantur sane consentaneam. Accu-* » *sativus enim apud Semitas proprie exprimit tendentiam s. directionem et localem et* » *temporalem necnon extensionem i. e. mensuram motus, secundario loco etiam* » *punctum loci vel temporis; si vero accusativus merum obiectum indicat, ut plerumque* » *fieri solet, verbo regenti nihilominus subest relatio motus : transit scilicet actio et* » *subiecto in obiectum exterum. Et quod verba intransitiva in linguis semit. non* » *minus cum acc. construuntur, quam transitiva, facile est ad intelligendum, dummodo* » *teneas, verba intransitiva non omnino et simpliciter, sed comparate tantum quietem* » *(statum actioni contrarium) indicare : nempe ipsa quoque actionem exprimunt* » *quamvis leviorem quam transitiva, interiorem quasi et intra subiectum manentem.* » Cette théorie de l'accusatif, qui a été développée par Hupfeld (*Zeitschrift für kunde des Morgenl.*, t. II, p. 455 et suiv.), est fort juste en elle-même; M. S. l'applique au *status emphaticus*. Jusqu'à présent on a toujours regardé cette forme du substantif araméen comme le nominatif, pourvu de l'article défini qui, au lieu de se trouver au commencement du mot, comme dans d'autres langues, s'y trouve comme suffixe. Cette dernière manière de voir est assurément très-rationelle; car comme l'article est proprement un pronom démonstratif, il est au fond indifférent que l'indication pronominale se place avant ou après l'objet désigné. C'est pourquoi l'on peut bien admettre avec M. Schrœder que l'accusatif exprime toutes les relations énumérées ci-dessus, sans cependant lui concéder que le *status emphaticus* ne soit autre chose qu'un accusatif. Cela n'empêche pas que la terminaison de l'accusatif, primitivement commun à toutes les langues sémitiques, n'ait la même origine que l'article, et que ce cas n'ait exprimé une relation conforme à son origine. Mais il est absolument nécessaire de constater que l'accusatif est une catégorie différente du *status emphaticus* et qu'il exprime une idée qui est plus développée que celle de ce dernier cas. J'espère qu'en y réfléchissant l'auteur adhérera à cette manière de voir.

Au § 6, M. S. parle de la langue des inscriptions puniques. Il divise les inscriptions trouvées en Afrique, en Sardaigne et en Sicile, celles que Gesenius avait appelées numidiques et que l'auteur appelle, à tort selon moi, *néo-phéniciennes* (car les monuments de ces contrées sont tantôt plus anciens, tantôt plus modernes que ceux de la Phénicie proprement dite), en deux classes : les inscriptions antérieures à la domination romaine et celles qui datent d'une époque plus récente. Les inscriptions trouvées par Davis à Carthage, appartiennent à la première classe. Que la langue et même l'écriture de celles-ci soient plus pures que celles des inscriptions plus modernes, c'est ce qui est tout à fait naturel, et n'a pas besoin d'être démontré.

Dans un deuxième chapitre (p. 20), M. S. parle des consonnes et spécia-

lement des gutturales. Nous dirons encore ici que l'auteur aurait pu se dispenser d'avoir recours à la phonologie berbère, afin d'expliquer l'affaiblissement des sons gutturaux, vu que cet affaiblissement est le résultat d'un développement très-régulier. Quoique ce chapitre ne contienne que l'exposé de ce phénomène très-facile à saisir, le procédé rigoureusement scientifique de M. S. produit cependant mainte découverte intéressante, comme par exemple l'étymologie du nom de *Hiram* qui, il me semble, est donnée ici pour la première fois (*Ahirâm*). — Les exemples qui prouvent que la lettre *aïn* servit de *mater lectionis* pour la voyelle *a* (prononcée presque comme *o*), sont très-bien choisis.

Maintenant nous voudrions faire au jeune Docteur quelques objections. Nous nous bornerons aux suivantes : P. 4, je vois reproduite une fois de plus l'étymologie de la ville *Qiryath-Sêfer*, étymologie dont personne ne semble plus douter. Pour prouver le haut degré de culture des anciens habitants de Canaan, les archéologues, historiens, etc., citent cette ville de *Qiryath-Sêfer*, nom qu'ils expliquent par « ville *des* livres ou du livre », et qui indiquerait une ville entièrement consacrée à la fabrication des livres. Abstraction faite de l'invraisemblance d'une telle désignation et d'un tel fait à une époque si reculée, il ne faudrait pas oublier que la traduction de « ville *des* livres » est complétement inexacte. En outre, le mot *sêfer* dans le sens de « livre » est relativement moderne. Il faut chercher ailleurs l'étymologie de ce nom, soit en le rapprochant de la racine arabe *schafar*, ou de *zhafar* (voy. Gesenius, *Thesaurus*, s. v.), et en tenant compte des deux autres noms de cette même ville : *Debîr* et *Qiryath-Sanna*. (Jos. XV, 15-49). — Quant à la thèse sur l'origine araméenne des Hébreux, elle est inacceptable telle qu'elle est formulée par l'auteur, d'après d'autres. Le récit légendaire de l'émigration d'Abraham, par cela même qu'elle est placée dans l'âge primitif de l'existence de la nation, ne prouve nullement que les Hébreux aient formé une branche de la famille araméenne, parlant le langage araméen. Voici qui est certain : Si les Hébreux avaient adopté une langue étrangère, c'est-à-dire la langue cananéenne, cette langue se serait altérée dans leur bouche et n'aurait pas eu ce développement régulier que nous lui connaissons. Si M. S. admet avec raison que, à l'origine, la religion des Hébreux et des Cananéens ne différait pas essentiellement, pourquoi établir entre ces peuples une scission qui n'est pas plus justifiée par leurs mœurs que par leur idiôme? — Relevons enfin une appréciation par trop hardie (p. 20) : « *Ad confusionem* » *gutturalium multum quoque contulisse videtur ingens Phœnicum commercium, longe* » *lateque exercitum; gens enim mercatoria solet formas vocum contrahere, sonos diffi-* » *ciles ad pronunciandum negligere, denique quæcumque linguæ molesta sunt* » *abiicere.* »

Nous avons lu avec satisfaction la dernière phrase de cet opuscule : « *Atque* » *hæc quidem sufficiant in hunc usum. Integra commentatio mox sumptibus Orphano-* » *trophei Halensis apparebit.* »

H. Z.

122. — **Études philologiques sur quelques langues sauvages de l'Amérique**, par N. O., ancien missionnaire. Montréal, 1866.

La qualité d'ancien missionnaire, par laquelle seule l'auteur anonyme de ces études se désigne, est en réalité la plus sûre garantie d'exactitude. Il faut avoir longtemps vécu parmi les tribus sauvages de l'Amérique pour bien posséder leur langue, et en démêler le mécanisme grammatical, sous les voiles épais dont il se couvre. Le vénérable auteur y a consacré vingt des meilleures années de sa vie. Doué d'une flexibilité d'organe peu commune pour parler les langues les plus diverses, il a fécondé ces dispositions naturelles par le travail de la réflexion et de la mémoire. Son livre porte l'empreinte d'études philologiques fort variées. Mais il porte surtout le cachet de l'affection toute paternelle que l'auteur a vouée à ses pauvres Indiens. Cette affection s'étend à leurs idiomes, et il ne peut rester indifférent, s'il rencontre sur son passage des écrivains qui en aient parlé à la légère, ou qui les aient dépréciés sans les connaître. Ajoutons qu'il s'est aidé de travaux inédits, précieux héritage laissé par d'autres missionnaires, qui depuis deux siècles se sont succédé sans interruption dans le même ministère.

Si M. N. O. mérite la confiance à tant de titres, il a droit aussi, par l'importance et la nouveauté du sujet, à l'attention bienveillante des philologues. Les idiomes dont il traite ne sont pas en effet des dialectes isolés, propres à quelques peuplades peu nombreuses. L'algonquin et l'iroquois, dont il nous fait connaître la grammaire, sont, ainsi qu'il s'exprime, « les deux grandes langues de l'Amé- » rique, » deux centres principaux, et comme deux trones vieux et robustes, autour desquels s'épanouissent des ramifications nombreuses de dialectes qui ont couvert la face du nouveau continent. Ainsi, c'est à l'étude de ces idiomes qu'il faudra demander le secret de l'origine de ces tribus aujourd'hui presque anéanties, mais qui ont peuplé jadis de si vastes contrées. Et toutefois nous ne possédions jusqu'ici pour nous orienter dans ces recherches que des guides peu sûrs, des esquisses grossièrement ébauchées et pleines d'erreurs. Chacun pourra s'en convaincre, en parcourant les premières pages du livre que j'annonce. Sans entreprendre un examen complet des ouvrages publiés avant le sien, M. N. O. en dit assez par la singularité des bévues qu'il y relève avec une franchise un peu rude, mais toujours exempte d'amertume et de malignité.

Ce livre comble donc une lacune, et il contribuera, je l'espère, aux progrès de l'ethnographie. Avouons pourtant que l'auteur n'a point fait sous ce rapport tout ce qu'on pouvait attendre de sa plume. Il s'est trop défié du public fort restreint sans doute, mais d'autant plus sérieux et patient, auquel il s'adressait. Il n'a pas osé lui présenter un ouvrage complet, s'engageant du reste à y suppléer par un autre volume, si ce premier essai était bien accueilli. Pour ma part, je le regrette vivement. Il n'est plus permis d'écrire aujourd'hui sur la philologie comparée en laissant de côté toute la partie phonologique de la grammaire, et ce qui tient à l'investigation de la racine, aux règles de la composition et de la dérivation des mots. Ces questions, graves en toutes circonstances, empruntaient une importance particulière à la matière présente. Les langues américaines sont

riches en voyelles et en font un usage assez multiplié pour communiquer au discours une sonorité mâle et brillante. Les sons éclatants de l'A et de l'O s'y mêlent aux voyelles plus légères I et É dans une juste mesure, pour produire un harmonieux accord de vigueur et de grâce. Mais elles sont pauvres en articulations, et le cèdent autant sous ce rapport à nos langues néo-latines que celles-ci sont inférieures à cet égard aux plus belles langues de l'antique Orient. L'iroquois surtout semble avoir pris à tâche de réduire la prononciation à ses éléments les plus simples. Il ne connaît point les articulations à plusieurs degrés, la distinction des moyennes, ténues et aspirées. Il n'a qu'une sifflante S, qu'une aspirée H, qu'une labiale W, qu'une gutturale K, qu'une dentale T, qu'une nasale N, et une linguale R, en tout sept consonnes, auxquelles il faut ajouter une ou deux articulations plus rares [1]. On comprend tout ce que les racines, s'il s'en trouve d'empruntées à d'autres langues, doivent subir de déformation dans ces cruelles étreintes. Ce point, évident par lui-même, sera rendu plus sensible encore par quelques exemples. Les noms d'hommes Pierre et Michel deviennent en iroquois Tier et Wishe. Dans le premier cas la labiale s'est convertie en dentale, dans le second, elle est restée fidèle à son ordre, mais le L final a disparu sans compensation. Qui reconnaîtrait le nom de « Français » dans Onseronni, et celui des Anglais dans Tiorhensaka? Deux langues ainsi travesties pourraient être sœurs sans parvenir à se reconnaître. Et notez que l'algonquin, quoique moins limité dans ses articulations, n'a guère moins défiguré les noms propres. On se rappelle à ce propos combien les noms indiens sont devenus méconnaissables dans les livres chinois qui les mentionnent. Mais de même que notre savant professeur, M. Stanislas Julien, a trouvé la clef de cette énigme, en fixant les équivalences de lettres, et les règles qui président à leurs substitutions, de même aurions-nous souhaité trouver un travail analogue dans le livre de M. N. O. Jusque-là les comparaisons seront suspectes et souvent fautives.

Un autre caractère commun à toutes les langues américaines est d'être extrêmement synthétiques. De là ces mots interminables, qui sont en réalité fort brefs, si l'on tient compte de tout ce qu'ils expriment. Pour étudier ces mots et les analyser, il ne suffit pas de dégager le thème ou radical des flexions qui le modifient et déterminent son emploi dans la phrase; il faut analyser le thème lui-même qui est souvent composé ou dérivé : soit par exemple le mot algonquin *anicinabé*, « homme, » on peut affirmer tout d'abord que ce mot de cinq syllabes n'est pas une racine. J'avais soupçonné tout d'abord que les trois dernières lettres seules étaient essentielles. Ce soupçon est devenu une certitude, quand j'ai remarqué (p. 31) qu'en effet le mot *abe* se joint à d'autres adjectifs, et suffisent à désigner l'homme. A la p. 77, je trouve un autre mot fort complexe, composé et dérivé tout ensemble. *Tcapaiatikomatizodjik* désigne les catholiques,

1. Le son F ne paraît qu'une fois dans tout le volume et doit être extrêmement rare dans la langue. On rencontre plus souvent le groupe *sh*. C'est une articulation de plus, si, comme je le suppose, les deux lettres se prononcent ensemble à la manière du *ch* français. Le livre est si peu précis sur ce point, qu'on y trouve indifféremment les formes *ashen* et *asen* = 3.

littéralement « ceux qui font sur eux avec la main le signe de la croix. » En substituant à la dernière syllabe *djik*, la finale *sigok*, composée du *si* négatif, et de *gok* = *djik*, on a le nom des protestants. Le *k* est la marque du pluriel. La syllabe *dji* ou *go* reste donc comme indice d'un nom d'agent, comme apte à transformer un verbe à la 3e personne en un substantif concret.

Voilà quelques inductions obtenues péniblement, lentement, avec des chances d'erreur, et une sorte de demi-jour. Avec quelques pages de plus, le savant auteur, qui possède ces langues à fond, nous aurait conduit à la pleine lumière.

Je lui signalerai encore une autre lacune qu'il eût été très-facile de combler. L'idée d'un glossaire ajouté à la grammaire était heureuse, et j'approuve fort le soin d'en grouper les mots plutôt selon l'ordre des matières, que selon l'ordre de l'alphabet. Mais son vocabulaire est trop insuffisant. Au lieu de trois séries de termes, j'en aurais souhaité dix ou douze, qui fissent passer sous nos yeux tous les mots les plus essentiels, les plus primitifs, les plus usuels des deux langues américaines. Il importerait seulement que ce glossaire fût principalement composé de mots racines, ou du moins ramenés à leur racine autant que possible par une brève indication.

Une page ou deux de texte avec une traduction littérale et une analyse grammaticale bien détaillée auraient merveilleusement facilité l'application des règles de la grammaire, et éclairci plusieurs points qui ne m'y semblent pas suffisamment expliqués.

L'auteur, je le sais, a reculé devant la crainte de grossir son volume. Mais puisqu'il nous en laisse espérer un second, je lui aurais conseillé plutôt de traiter séparément des deux langues sauvages, et de consacrer un volume à chacune d'elles. Deux idiomes aussi profondément séparés par le génie grammatical et par le lexique que le sont celui des Algonquins et celui des Iroquois, ne sont pas faits pour être étudiés de front. Il en résulte plus de confusion que d'avantages. J'en prends à témoin l'auteur même qui prélude à sa seconde partie par cet aveu (p. 35) : « Ces langues sont si différentes l'une de l'autre qu'il nous a été im» possible de suivre le même plan pour en trouver les règles. » La nature résistait au plan que s'était tracé l'auteur, et aussi n'y est-il question de comparaison que dans les titres.

Outre cette réforme dans le plan du livre, j'en solliciterais une autre dans la disposition de quelques chapitres. Les douze articles rangés sous ce titre du ch. II de la grammaire algonquine : « Des divers accidents auxquels les noms » sont sujets », se relient faiblement entre eux. Les trois premiers rentrent dans la formation des noms dérivés, et se seraient rangés d'eux-mêmes dans le chapitre dont je regrette l'absence. Le 6e et le 9e devaient entrer dans le chapitre I où il est traité des désinences casuelles. Le 6e et le 9e appartiennent à la théorie des qualificatifs ou des noms composés. Je ne dis rien des articles 10, 11 et 12, qui traitent de l'obviatif et du possessif. J'aurais besoin de plus amples éclaircissements sur ces formes grammaticales pour que, l'usage en étant bien déterminé, je pusse remonter de là jusqu'à une explication théorique.

Malgré ces imperfections, dont je n'ai rien voulu dissimuler, cet ouvrage est précieux; il rend un grand service à la science ethnographique, et ouvre des horizons nouveaux à une branche encore peu étudiée de la philologie comparée.

A. L. H.

123. — **De Galatia provincia Romana**, thesim proponebat Facultati litterarum Parisiensi G. Perrot. Paris, Thorin, 1867. In-8°, 184 pages.

Ce livre est divisé en quatre chapitres : le premier résume l'histoire de la Galatie jusqu'à sa réduction en province romaine, le deuxième fait connaître la constitution géographique de cette province; dans le troisième l'auteur a reconstitué la série et l'histoire des légats pro-préteurs qui l'ont gouvernée depuis Auguste jusqu'à Dioclétien; enfin le quatrième chapitre est un tableau des institutions de la Galatie dans cet intervalle.

Le premier chapitre est très-succinct : l'auteur se réfère aux ouvrages de MM. Contze et Robiou. Il a rendu compte, ici même, de l'*Histoire des Gaulois d'Orient* de M. Robiou[1], et par conséquent les lecteurs de la *Revue* connaissent ses vues sur cette période. M. P. insiste seulement sur la civilisation peu avancée des Galates au moment de l'invasion romaine. Il suppose que l'indigence des documents géographiques dans le XXXVIIIe livre de Tite-Live, où est racontée la campagne de Manlius Vulso, tient à l'absence de villes importantes sur le territoire galate. Tavium, la capitale des Trocmi, ne paraît pas, d'après les débris qu'on en peut voir à *Nefez-Keui* être très-ancienne[2]. M. P. admet que la Galatie ne comptait au deuxième siècle avant J.-C., comme grandes villes, qu'Ancyre et Pessinonte, et que ces villes n'avaient rien de gaulois. Il invoque, à l'appui de son opinion, le culte phrygien dont la dernière était le centre. Ces faits nous paraissent exacts. Mais l'état social des Galates est-il resté le même avant et après la guerre de Manlius? Sans vouloir les doter d'une civilisation supérieure, sans attacher non plus trop d'importance aux détails que donne Strabon sur la constitution des *tétrarchies*, je ne puis admettre avec M. P. que les Galates n'aient connu aucun gouvernement régulier avant celui des légats pro-préteurs (p. 17). L'immense étendue des possessions d'Amyntas, la façon même dont ce Tétrarque et ses prédécesseurs avaient agrandi leurs domaines, les monnaies qu'ils ont frappées[3], tout cela semble indiquer un régime politique plus avancé que celui des Gaulois cisalpins, que Polybe nous fait connaître, et sous lequel M. P. veut faire vivre aussi les Gaulois d'Orient (p. 17).

Dans son deuxième chapitre, M. P. démontre que les pays concédés par Antoine et par Octave au tétrarque Amyntas comme prix de ses trahisons successives, formèrent la province romaine de Galatie. Strabon (XII, 5-7) et Dion

1. N° 16, art. 78.

2. P. 12. T. Live ne parle pas de Tavium. Les ruines de *Nefez-Keui* ne remontent pas au delà du deuxième siècle de notre ère, mais la ville est déjà nommée par Strabon (XII, 5, 2).

3. Je parle des monnaies de Brogitarus, de Dejotarus, d'Amyntas, et non des pièces du prétendu roi Bitoukos, depuis longtemps rendues à la Narbonnaise, comme le fait remarquer M. P. à la note de la page 29.

(LIII, 26) l'avaient dit avec une brièveté qui laissait place à quelque incertitude. M. P. établit d'abord, à l'aide des historiens, quelles furent les contrées de l'Asie-Mineure données au dernier chef galate; puis il reconstitue la province romaine en déterminant ses divers districts par l'épigraphie et la numismatique. Cette double série de preuves, indépendantes les unes des autres, et dont l'ensemble confirme et explique les assertions des auteurs, est bien disposée; c'est l'une des plus importantes parties de ce travail, et elle sera aussi l'une des plus remarquées [1].

Le troisième chapitre mérite les mêmes éloges. On y appréciera beaucoup de soin et de patience appliqués à un sujet où tout était à faire. M. P. a reconstitué, aussi complétement que possible, la série des légats pro-préteurs impériaux de la province; il a réussi à en classer chronologiquement dix-huit; trois seulement de ces personnages étaient nommés par les auteurs; quatre sont connus par les médailles, et onze par les inscriptions. Sept autres, au gouvernement desquels on ne peut encore assigner une date précise, sont donnés également par des inscriptions. Ces chiffres montrent quels secours l'épigraphie apporte à l'histoire. Et ce n'est pas seulement une liste insignifiante de noms propres que nous avons gagnée, puisque les inscriptions qui nous les fournissent nous donnent en même temps des détails sur les subdivisions et sur l'organisation de la province, c'est-à-dire les bases mêmes des deuxième et quatrième chapitres du livre que nous analysons.

Je n'ai pas d'observations à présenter sur la série des gouverneurs telle que l'a dressée M. Perrot [2]. Je regrette qu'il n'ait pas cru devoir y joindre celle des procurateurs de la province, au moins sous la forme d'une simple liste, avec renvois aux recueils épigraphiques.

A la page 135, M. P. parlant accessoirement du gouvernement de la Bithynie dit, d'après Marquardt, que ce gouvernement passa des mains du sénat dans celles de l'empereur sous le règne de Trajan. Borghesi a prouvé dans son mémoire sur Burbuléius que ce changement n'eut lieu que sous Hadrien [3].

Nous arrivons enfin au quatrième et dernier chapitre : l'administration de la Galatie sous le Haut-Empire. On parle souvent de l'excessive centralisation impériale; l'étude approfondie du gouvernement des provinces montre au contraire combien les Romains avaient laissé d'initiative et d'expansion à la vie locale. Ici, par exemple, nous voyons que chacune des subdivisions de la province romaine (Galatie proprement dite, Lycaonie, Isaurie, Pisidie, etc.) a son assemblée (κοινὸν) où sont discutées et résolues les mesures d'intérêt général. Les inscriptions municipales, plus nombreuses à Ancyre, puisqu'elle était la métropole de la province et la résidence du légat, nous font connaître le régime des grandes villes, les assemblées du sénat et celles du peuple. Deux fonctions

1. M. P. prouve contre Schœnemann (*De Bithynia et Ponto provincia Romana*) que la Paphlagonie faisait partie de la province de Galatie.

2. A la page 108, renvoi à une lettre de Pline, au lieu de *Ep.* V, 14, il faut lire *Ep.* V, 4.

3. Œuvres compl. IV, p. 124; cf. Henzen, ann. 1852, p. 186.

importantes, confiées par le légat pro-préteur à des candidats qu'il choisissait sur une liste présentée par le κοινὸν Γαλατῶν, sont celles du *galatarque* et du *grand prêtre de Galatie*. Le premier préside les jeux célébrés tous les cinq ans en l'honneur d'Auguste, le deuxième, nommé à vie, est préposé au culte des empereurs, associé à celui de Rome. Tous les documents que nous possédons sur cette époque nous montrent chez les Galates une vie abondante et facile, une industrie assez développée, un commerce actif. Cet état florissant cesse au quatrième siècle sous les maux répétés de l'invasion, et surtout à la suite de la réforme théodosienne, qui bouleversa le gouvernement des provinces en rompant des groupes naturels que, depuis plusieurs siècles, une vie commune avait rendus encore plus compactes. En résumé, le livre de M. P. est une excellente monographie qui se recommande par le nombre des renseignements utiles, le contrôle sévère des faits, et surtout par la sûreté de la méthode. Ce dernier point, on le sait, est particulièrement cher à la *Revue critique* : nous avons été heureux de le rencontrer dans l'ouvrage dont nous devions rendre compte; car c'est le fruit d'un enseignement inauguré, il y a cinq ans, au Collége de France. M. P. est élève de M. Léon Renier, et il lui a dédié son livre.

C. DELABERGE.

---

124. — **Samlingar till svenska Konst- och Odlings-historia** (Recueil pour éclairer l'histoire de l'art et de la civilisation en Suède), publié par N. M. MANDELGREN. 1re livr. Stockholm, 1866. In-4°, 5 pl. et 5 f. de texte. — (2 à 4 livr. par an; prix de souscription annuelle : 13 fr. pendant 5 ans.)

M. Mandelgren, qui a déjà rendu de si grands services à l'archéologie religieuse, en publiant ses *Monuments scandinaves du moyen-âge avec les peintures et autres ornements qui les décorent* (Paris, 1862, in-fol., 40 pl. de chromolithographie avec texte explicatif), vient de commencer une nouvelle collection qui n'intéressera pas moins les antiquaires et même les savants de toute sorte, car le contenu en est fort varié. Elle comprend des figures noires ou coloriées : 1° d'instruments, d'ustensiles, de meubles, de broderies, d'armes, de bijoux; 2° de costumes d'après des sculptures, des peintures, des miniatures de manuscrits, etc.; 3° de monuments d'architecture civile, militaire et religieuse; 4° de statues, bas-reliefs, ciselures et autres ouvrages de sculpture; 5° des reproductions de fresques, de tableaux et de dessins. — Ce vaste plan embrasse, on le voit, tous les documents non écrits de l'histoire de la civilisation en Suède, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours. Des textes explicatifs où M. Mandelgren consigne ses remarques, fruit de vingt années d'études, de comparaisons et de voyages archéologiques, augmentent l'utilité de cette belle collection; ils contiennent dans un exposé bref, mais substantiel, tout ce que l'on sait sur l'origine des objets reproduits, sur l'artiste ou l'ouvrier qui en est l'auteur, sur leur âge certain ou présumé, sur les localités où ils ont été trouvés et où ils sont conservés, sur leur valeur artistique ou archéologique, en un mot tout ce qui peut éclairer le lecteur. Des matériaux de ce genre s'adressent aux générations futures aussi bien qu'au temps présent; ce sont des documents pour l'histoire de la civilisation commune à laquelle participent tous les peuples de l'Europe.

La première livraison, que nous avons sous les yeux, donne une idée avantageuse de la manière dont M. Mandelgren a conçu et exécute sa laborieuse entreprise : les planches sont nettes et claires; elles représentent une nappe (*antependium*) d'autel qui date du XIIIe siècle, trouvée dans l'église d'Œstra-Stenby et actuellement déposée au Musée national de Stockholm; des costumes des XIe et XIIe siècles, dont quelques-uns rappellent ceux de la tapisserie de Bayeux; le plan et la vue des ruines du château-fort de Stensœ dans l'Œstergœtland; une statuette en bois, et des figures sculptées sur des siéges de l'ex-cathédrale de Dalby, le plus ancien siége épiscopal de la Suède; enfin des peintures murales exécutées en 1759 par O. Rosenbladh, dans l'église de Wireda (diocèse de Wexiœ). — La seconde livraison doit paraître prochainement.

E. Beauvois.

125. — **Geschichte der schœnen Literatur in Spanien.** Von Georg Ticknor. Deutsch mit Zusætzen herausgegeben von Nicolaus Heinrich Julius. Supplementband, enthaltend die wesentlichern Berichtigungen und Zusætze der dritten Auflage des Originalwerks, bearbeitet von Adolf Wolf. Mit einer Vorrede von Ferdinand Wolf. Leipzig, Brockhaus, 1867. In-8°, viij-264 pages.

La troisième édition du célèbre livre de Ticknor, parue à Boston en 1864, contient un grand nombre de changements et surtout d'additions, provenant en partie des notes ajoutées à la traduction espagnole par M. Pascual de Gayangos, à la traduction allemande par M. Julius et ses collaborateurs, en partie des recherches incessamment continuées de l'auteur lui-même. C'est pour faire profiter de ces additions les possesseurs de la version allemande que M. Adolphe Wolf les a traduites et réunies dans ce volume; son regrettable père y a joint quelques indications bibliographiques, qui vont environ jusqu'à la fin de l'année 1865. Le dernier travail de Ferdinant Wolf (mort le 18 févr. 1866) a été la révision d'une des dernières feuilles de ce volume. « Ainsi, dit justement son fils, il a » prouvé jusqu'à son dernier souffle ce dévouement à la science et cet amour » pour la littérature espagnole qui ont animé toute sa vie, et grâce auxquels il » lui a été donné d'élever à sa mémoire plus d'un monument durable. »

La traduction allemande avait déjà tenu compte des deux premiers volumes de la version espagnole; mais on trouvera ici ce que Ticknor a emprunté aux deux derniers volumes. Ce *supplément* peut donc être également utile à ceux qui ont la précédente édition anglaise, à ceux qui possèdent l'édition espagnole, et aux acquéreurs de la traduction française.

Nous n'avons pas à faire le compte-rendu d'un ouvrage de ce genre, qui d'ailleurs n'est nouveau que comme traduction; il est extrêmement intéressant et instructif, et le savant américain y déploie à loisir l'exactitude, la critique et les vastes connaissances bibliographiques qui sont ses meilleures qualités. Il y a quelques erreurs pour la période du moyen-âge que Wolf, qui l'aurait pu faire mieux que tout autre, n'a pas relevées. Nous ne ferons qu'une remarque : outre que la seconde note de la p. 14, sur l'assonance, est complètement erronée, elle fait dire à M. Diez, dans ses *Altromanische Sprachdenkmale*, tout autre chose que ce qu'il dit réellement.

E.

126. — **Bossuet orateur.** Études critiques sur les sermons de la jeunesse de Bossuet par M. GANDAR, professeur suppléant à la faculté des lettres de Paris. 1866. — Prix : 7 fr. 50.

Le livre de M. Gandar est certainement l'un des meilleurs qu'on ait écrits sur Bossuet ; il est aussi une excellente démonstration de cette vérité que l'étude de nos classiques en apparence les mieux connus réserve encore plus d'une curieuse découverte à l'érudition contemporaine. Il semble au premier abord que tout ait été dit sur Bossuet. Si l'édition définitive de notre plus grand prosateur manque toujours, et peut-être pour longtemps encore, à notre littérature, la critique a du moins signalé les lacunes, fixé la plupart des dates, élucidé les questions les plus importantes. Il reste peu à faire pour la biographie et la chronologie après les savants travaux de M. Floquet. L'insuffisance des éditions ordinaires de Bossuet a été démontrée par l'abbé Vaillant; un éditeur récent, M. Lachat, a entrepris de nous donner les sermons sous leur forme véritable. La voie semble donc frayée de toutes parts. Mais M. Gandar a eu le mérite d'y marcher avec sagesse, de bien apprécier ce qui a été fait, de signaler avec justesse ce qui reste à faire, et, chemin faisant, de rectifier plus d'une erreur. Son livre hâtera, j'espère, le moment où Bossuet aura enfin la même fortune que Pascal, et trouvera un éditeur qui nous restitue son véritable texte.

M. Gandar recule modestement devant l'immensité d'une pareille tâche qu'il serait assurément digne d'entreprendre. Il nous promet du moins une édition spéciale des sermons de la jeunesse de Bossuet, et l'intérêt qu'offre son premier travail nous fait attendre avec confiance les résultats du second. Pour la première fois il nous sera donné de suivre peu à peu les développements et les progrès du génie de Bossuet. C'est là en effet l'originalité du livre de M. Gandar; il fait justice de cette vieille division, commode pour les théologiens, mais absolument inadmissible au point de vue de la critique littéraire, qui consiste à répartir les sermons de Bossuet suivant l'ordre des fêtes de l'année. Il montre que cette confusion systématique des dates a même nui à la gloire de Bossuet, en faisant imputer à l'orateur dans toute la plénitude de son génie des fautes qui s'excusent chez un débutant. Comparant les textes et les témoignages des contemporains, il établit plus rigoureusement qu'on ne l'a pu faire jusqu'ici la chronologie des premiers sermons; l'édition qu'il annonce viendra servir comme de pièces justificatives. Ce n'est pas un médiocre honneur pour M. Gandar d'avoir pu, en quelques points, compléter ou même corriger M. Floquet. Je citerai comme exemple la discussion fort ingénieuse et selon moi tout à fait concluante, relative au panégyrique de saint Gorgon. M. Gandar y établit contre M. Floquet que ce n'est point à Saint-Pouange, le frère Colbert, l'intendant des Trois-Évêchés, mais à l'évêque suffragant de Metz, Pierre Bédacier, que s'adresse le compliment maladroitement rapporté par dom Déforis au maréchal de Schomberg. Cette petite enquête, fort minutieuse, me semble un modèle du genre; et d'ailleurs rien n'est petit quand il s'agit du texte d'un grand écrivain.

Un autre mérite de M. Gandar est d'avoir rendu parfaite justice à ses devanciers. Je ne sais si la satisfaction de trouver parfaitement exprimée une

opinion que je partageais depuis longtemps ne m'entraîne pas un peu loin; mais je ne puis qu'applaudir à sa réhabilitation de dom Déforis. Il est de mode aujourd'hui de commencer invariablement toute étude sur les sermons de Bossuet par un impitoyable réquisitoire contre le savant bénédictin sans lequel nous aurions perdu ces chefs-d'œuvre. M. Gandar a rompu avec cette tradition, et le premier à mon avis, posé les questions dans ses véritables termes. Sans doute dom Déforis n'a pas eu cette scrupuleuse exactitude que la critique a introduite plus tard dans nos mœurs littéraires; mais il a eu le mérite, fort rare de son temps, de comprendre toute la valeur des sermons; et il a déployé pour les rassembler un zèle infatigable. On lui disait à Meaux vers 1772 que s'il fût venu vingt ans plus tôt, il aurait pu retrouver encore des discours de toute espèce, alors dispersés en différentes mains; qu'on juge de la perte irréparable qui eût été faite quelques années plus tard! Il est donc juste de payer un légitime tribut d'éloges à celui qui nous a conservé Bossuet orateur. Il faut faire mieux que lui; mais sans lui il n'y aurait rien à faire.

Terminons par le vœu que l'édition des sermons de Bossuet ne se fasse pas trop attendre. Nous pourrons alors, en confrontant son texte avec celui des éditeurs précédents, porter un jugement définitif sur le travail de M. Gandar, et sur l'étendue du service qu'il aura rendu aux études sur Bossuet; en attendant, nous ne pouvons que féliciter l'auteur des résultats obtenus et de ceux qu'il fait entrevoir. G. A. HEINRICH.

---

127. — **L'Année littéraire et dramatique**, revue annuelle des principales productions de la littérature française..... par G. VAPEREAU. Neuvième année (1866). Paris, L. Hachette, 1867. In-12, 554 pages. — Prix : 3 fr. 50.

Nous ne pourrions que répéter à propos de ce volume ce que nous avons dit l'année dernière sur le précédent. L'auteur n'a tenu aucun compte de nos observations. La disproportion entre les diverses parties du travail est toujours aussi sensible; la *chronique* est toujours aussi faible; la place que nous réclamions pour les publications périodiques est toujours vide; l'appréciation générale et caractéristique du mouvement littéraire de l'année brille toujours par son absence; enfin l'auteur n'est pas revenu sur la regrettable suppression de l'*Appendice bibliographique*. Les rares qualités que nous avons reconnues chez M. Vapereau subsistent sans doute encore dans ce livre; mais nous constatons avec regret qu'au lieu de se perfectionner, l'œuvre utile qu'il a entreprise porte des marques plus nombreuses chaque année de négligence et de précipitation. Ξ.

ERRATUM. — P. 371, l. 15, au lieu de « ou inférieure » lisez : *car alors ces dernières auraient été dans une position inférieure à celles de cités révoltées*, etc. — P. 372. Note 2, lisez : *lex Rubria* (deux fois), *lex Mamilia*, *Aes Neapolit.* — P. 373, à l'avant-dernière ligne de l'article, les lecteurs auront déjà corrigé *Nola* pour *Nolæ*.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

Pars. 1. Gr. in-8°, 39 p. Halle (Anton.). 1 fr.

Lindsay (W.). Lectures on the epistles to the Hebrew. 2 vol. in-8° cart. Edinburg (Oliphant). 26 fr. 25

Macede (A. de). Pélerinage aux Lieux saints, suivi d'une excursion dans la Basse-Egypte, en Syrie et à Constantinople. In-8°, 495 p. et 1 pl. Paris (Plon). 8 fr.

Maignien (E.). Notice historique sur l'abbaye des Ayes, de l'ordre de Cîteaux. In-8°, 38 p. Grenoble (Prudhomme).

Michaud (abbé). Guillaume de Champeaux et les écoles de Paris au XII° siècle, d'après les documents inédits. In-8°, 551 p. Paris (Didier et C°).

Moland (L.). Molière et la comédie italienne. Ouvrage illustré de 20 vignettes. In-8°, 383 p. Paris (Didier et C°).

Molière. Le mariage forcé, comédie-ballet en trois actes, ou le Ballet du Roi, dansé par le roi Louis XIV, le 29° jour de janvier 1664. Nouvelle édition, publiée d'après le manuscrit de Philidor l'aîné, par L. Celler, avec des fragments inédits de Molière et la musique de Lully réduite pour le piano. In-18 jésus. 157 p. Paris (Hachette et C°). 5 fr.

Molinier (V.). Aperçus historiques et critiques sur la vie et les travaux de Jean Bodin, sur sa démonomanie des sorciers et sur le procès sur sorcellerie au XV° et au XVII° siècles. Gr. in-8°, 360 p. Montpellier (Gras).

Ovide. Œuvres choisies. Les Fastes. Les Tristes. Traduction de la collection Panckoucke, par Burette et Vernadé. Nouvelle édition revue avec le plus grand soin, par E. Pessonneaux. In-18 jésus, 355 p. Paris (Garnier frères). 3 fr. 50

Percy (B.). Folio manuscript, ballads and romances, edited by J. W. Hales and F. J. Furniwall. Vol. I. In-8° br. London (Trübner and C°). 11 fr. 25

Perin (C.). Recherches bibliographiques sur le département de l'Aisne. Catalogue et table des livres, chartes, lettres-patentes, édits, arrêts, lois, biographies, notices et documents imprimés. 2° partie. In-8°, 370 p. Paris (Laîné et Havard).

Prévost (abbé). Manon Lescaut. In-8°, 263 p. Paris (Jouaust). 15 fr.

Révoil (H.). Fouilles archéologiques. Amphithéâtre romain de Nîmes. Crypte de l'église de Saint-Gilles, découverte du tombeau de saint Gilles. Deux tombeaux romains découverts à Courbessac. In-8°, 20 p. Nîmes (Clavel-Ballivet et C°).

Rivoire (de) et **De La Batie.** Armorial du Dauphiné, contenant les armoiries figurées de toutes les familles nobles et notables de cette province, accompagnées de notices généalogiques complétant les nobiliaires de Chorier et de Guy Allard. In-4°, à 2 col., 827 p. Lyon (Perrin).

Rogers (C.). Traits and Stories of the Scottish people. In-8° cart., 336 p. London (Houlston). 4 fr. 40

Silver (J. M. W.). Sketches of Japanese manners and customs, with 28 orig. colour. pictures. Gr. in-8° cart. London (Day). 52 fr. 50

Smith (C. J.). Synonyms and Antonyms collected and contrasted. In-8° cart., 410 p. London (Bell and D.). 6 fr. 25

Tatian and **Theophilus.** The Writings of Tatian and Theophilus and the Clementine recognitions. Translated by B. P. Pratten, M. Dods and T. Smith. In-8° cart., 480 p. Edinburgh (Clark). 13 fr. 15

Thompson (J.). An Essay on English municipal history. In-8° cart. London (Longmans). 6 fr. 25

Trendelenburg (A.). Historische Beiträge zur Philosophie. Tome 3. Vermischte Abhandlungen. Gr. in-8°, 444 p. Berlin (Bethge). Tome 3 285 fr.

Virgile. Œuvres. Texte latin publié d'après les travaux les plus récents de la philologie, avec un commentaire critique et explicatif, une introduction et une notice, par E. Benoist. Les Bucoliques et les Géorgiques. In-8°, 297 p. Paris (Hachette et C°). 4 fr. 50

Wheeler (J. T.). The History of India from the earliest ages. Vol. I: the Vedic Period and the Maha-Bharata. In-8° cart., 650 p. London (Trübner and C°). 22 fr. 50

Wisticenus (H.). Loki. Das Nibelungenlied. Das Dionysostheater in Athen. Drei hinterlassene Abhandlungen. Bevorwortet von E. Bartsch und G. A. Wislicenus. Gr. in-8°, 203 p. Zürich (Schabelitz). 4 fr.

— Die Symbolik von Sonne und Tag in der germanischen Mythologie. Mit Beziehung auf die allgemeine Mythologie. Untersuchungen. Gr. in-8°, 92 p. (Chez le même.) 2 fr.

LIBRAIRIE A. FRANCK, 67, RUE RICHELIEU.

MISE EN VENTE

de 3 nouveaux vol. de la Bibliothèque Elzevirienne

contenant les

ŒUVRES COMPLÈTES

DE

REMY BELLEAU

Nouvelle édition, publiée d'après les textes primitifs

AVEC VARIANTES ET NOTES

PAR

A. GOUVERNEUR

3 vol. ornés de deux jolis portraits gravés d'après des originaux du temps.

Papier vergé, cartonné	15	»»
— fort, cartonné	30	»»
— de Chine	60	»»
— jonquille	60	»»

N. B. — Ces deux papiers, tirés à petit nombre, ne se vendent que brochés.

Il a été fait, pour les amateurs, un tirage format grand in-8° à 140 exemplaires qui se vendent aux prix suivants :

Papier de Hollande (125 ex.)	45	»»
— vélin (12 ex.)	60	»»
— de couleur (2 ex.)	70	»»
— de Chine (1 ex.)	90	»»

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

N° 26 Deuxième année 29 Juin 1867

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

RECUEIL HEBDOMADAIRE PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE
MM. P. MEYER, CH. MOREL, G. PARIS, H. ZOTENBERG.

Prix d'abonnement :
Un an, Paris, 15 fr. — Départements, 17 fr. — Étranger, le port en sus suivant le pays. — Un numéro détaché, 50 cent.

PARIS
LIBRAIRIE A. FRANCK
67, RUE RICHELIEU, 67

ANNONCES

En vente à la librairie Ve Jules RENOUARD, 6, rue de Tournon.

CH. BLANC Grammaire des arts du dessin : Architecture, — Sculpture, — Peinture, — Jardins, — Gravure en pierres fines, — Gravure en médailles, — Gravure en taille-douce, — Eau-forte, — Manière noire, — Aqua-Tinte, — Gravure en bois, — Camaieu, — Gravure en couleurs, — Lithographie. — 1 magnifique volume grand in-8° jésus de plus de 700 pages, orné de 292 gravures dans le texte et d'une planche en couleurs. 20 fr.

Quelques exemplaires tirés sur grand papier supérieur sont vendus au prix de 40 fr.

En vente à la librairie d'Ernest THORIN, éditeur, 58, boulevard St-Michel.

G. PERROT Essai sur le droit public d'Athènes. 1 beau vol. in-8°. 6 fr.

Constitution athénienne. — Sources du droit. — Organisation judiciaire.

En vente chez H. PLON, éditeur, 8 et 10, rue Garancière.

LA CORRESPONDANCE de Napoléon Ier publiée par ordre de l'empereur Napoléon III. Tome XXI.

Cette édition, imprimée avec luxe sur papier vélin glacé, reproduction fidèle de l'édition originale, aura le même nombre de volumes que celle faite à l'imprimerie impériale.

Prix de chaque vol. in-8°. 6 fr.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

DES PRINCIPALES PUBLICATIONS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

AVIS. — On peut se procurer à la librairie A. FRANCK tous les ouvrages annoncés dans ce bulletin, ainsi que ceux qui font l'objet d'articles dans la *Revue critique*. Elle se charge en outre de fournir très-promptement et sans frais tous les ouvrages qui lui seront demandés et qu'elle ne posséderait pas en magasin.

Annuaire du Sénégal et dépendances pour l'année 1867. Suivi du journal des opérations de guerre et des traités de paix passés avec les divers États indigènes, de 1861 à 1866. In-18, 251 p. Paris (Challamel aîné). 3 fr. 50

Astros (J.-G. d'). Poésies gasconnes recueillies et publiées par F. T. Nouvelle édition, revue sur les manuscrits les plus authentiques et les plus anciennes impressions. XVIIe siècle. T. I. In-8°. 310 p. Paris (Tross).

Baudiau (J.-F.). Le Morvand, ou Essai géographique, topographique et historique sur cette contrée. 2e édition. 3 vol. in-8°. 1818 p. Nevers (Fay).

Bernhardt. Geschichte Roms von Valerian bis zu Diokletians Tode (253-313 n. Chr.). En 3 parties. Ire partie. Politische Geschichte d. rœm. Reiches von Valerian bis zu Diokletians Regierungsantritt. (253-284 n. Chr.). Gr. in-8°, xiv et 318 p. Berlin (Guttentag). 7 fr. 25

Bernard (A.). Histoire de l'imprimerie royale du Louvre. In-8°. 315 p. Paris (Hénaux). 8 fr.

Blanc (L.). Lettres sur l'Angleterre. 2e série. T. 2. In-8°. 395 p. Paris (lib. internationale).
Les 2 volumes. 12 fr.

Bonnal (E.). Étude sur l'histoire de la littérature pendant la Révolution. In-8°. 22 p. Toulouse (Bonnal et Gibrac).

Büchting. Bibliotheca musica oder Verzeichniss aller in Bezug auf die Musik in den letzten 20 Jahren 1847-1866 im deutschen Buchhandel erschienenen Bücher u. Zeitschriften. In-8°, 85 p. Nordhausen (Büchting). 1 fr. 35

—— Bibliotheca theatralis od. Verzeichniss aller in Bezug auf das Theater in den letzten 20 Jahren 1847-1866 im deutschen Buchhandel erschienenen Bücher und Zeitschriften. In-8°, 48 p. Nordhausen (Büchting). 1 fr.

Calard (T.-F.). Histoire des armes offensives et défensives en Espagne. In-18 jésus. 94 p. Paris (Kugelmann).

Canéto (F.). De l'émaillerie ancienne et moderne et de quelques émaux envoyés du sud-ouest aux galeries de l'histoire du travail. In-8°. 31 p. Auch (Foix).

Cochet (abbé). Archéologie chrétienne. Note sur trois cercueils de plomb trouvés à Dieppe en 1866. In-8°. 16 p. Rouen (Cagniard).

Combes (A.). Raymond-Dominique Ferlus; étude littéraire. In-8°. 68 p. Castres (Ve Grillon, Terrisse et Fabre).

Curtius (E.). Griechische Geschichte. Vol. III bis zum Ende der Selbstændigkeit Griechenlands. Gr. in-8°, iv et 784 p. Berlin (Weidmann). 6 fr. 70
Vol. I à III. 17 fr. 50

Curtius (G.). Zur chronologie der indogermanischen Sprachforschung. Gr. in-4°, 77 p. Leipzig (Hirzel). 2 fr. 70

Danko (J.). Historia revelationis divinæ veteris et novi testamenti. Pars 2 et 3. Gr. in-8° (cxxvij et 912 p.). Wien (Braumüller). 30 fr. 70
L'ouvrage complet. 48 fr.

Documents historiques pour servir à l'histoire de la ville de Beaucaire. 1er opuscule; Chapelle de Notre-Dame-de-Vie; 2e à 5e livraison. In-8°. pag. 25 à 117. Beaucaire (Reymond).

Eich (C.-A.). Die rœmische Wasserleitung aus der Eifel nach Kœln, mit Rücksicht auf die zunæchst gelegenen rœm. Niederlassungen, Befestigungswerke und Heerstrassen. Ein Beitrag zur Alterthumskunde im Rheinlande. Avec 1 carte. Gr. in-8°, viij et 187 p. Bonn (Cohen et Sohn). 3 fr. 80

Ettmüller (L.). Herbstabende u. Winternæchte Gespræche üb. deutsche Dichtungen und Dichter. Vol. III. Die hœfischen Minnesinger u. Meister d. 13. Jahrh., das Volkslied u. das Schauspiel d. 14-16. Jahrh. Gr. in-8°, 428 p. Stuttgart (Cotta). 8 fr.
Les 3 volumes. 28 fr.

REVUE CRITIQUE
D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURE

N° 26 — 29 Juin 1867

Sommaire : 128. QUICHERAT, le *Pilum* de l'infanterie romaine. — 129. L'Ar des sept Dames, p. p. RUELLEM et SCHELER. — 130. ROUSSELOT, les Mystiques espagnols. — 131. DEZEIMERIS, Recherches sur le texte de Montaigne. — 132. HŒPFFNER, les Réformateurs de la poésie allemande au XVIe siècle. — 133. BUJEAUD, la Charente révolutionnaire.

128. — **Le Pilum de l'infanterie romaine**, par J. QUICHERAT. Paris, imprimerie de Ch. Lahure. (Extrait des Mémoires de la Société impériale des antiquaires de France.) 1866. In-8°, 44 pages et 3 planches.

Les fouilles les plus récentes, entreprises sur les ordres de Napoléon III dans différentes localités de la France, et les trouvailles faites dans ces derniers temps en Allemagne et en Suisse, nous ont fourni des éclaircissements considérables sur le *pilum*, cette arme nationale des Romains sur laquelle nous ne possédions jusqu'ici que les données très-incomplètes des auteurs anciens. C'est en profitant de ces documents nouveaux que M. Quicherat a entrepris de publier une description plus exacte de l'arme en question.

Il nous donne d'abord quelques observations générales sur la destination du *pilum*, et admet non sans raison qu'il a subi dans le cours des temps des transformations importantes : c'est ce dont il est facile de s'apercevoir en examinant les différents spécimens qu'on en a découverts il y a peu de temps. A l'origine on se servait d'un *pilum* long, que Polybe nous a décrit. Dans cette description nous trouvons, comme le fait remarquer l'auteur, deux variétés différentes de cette arme, l'une pesante, l'autre légère [1]; il eût été bon cependant d'ajouter que les écrivains postérieurs à Polybe ignorent complétement cette distinction. Ce qui frappe surtout dans la description de Polybe, ce sont les dimensions gigantesques, « qui dépassent de beaucoup la taille d'un homme et qui donnent » l'image d'une arme impossible à manœuvrer pour le plus grand nombre des » hommes. » M. Quicherat a essayé de résoudre cette difficulté en ne prenant pas à la lettre les expressions de Polybe; il prétend que « cette grosseur prodi- » gieuse ne peut s'entendre de l'arme considérée dans toute sa longueur mais » seulement d'une partie de cette longueur, de celle qui constituait le caractère » particulier de l'arme, qui la faisait ressembler à un pilon. » Je ne saurais partager cette opinion; car d'abord rien, surtout dans ce passage, ne nous autorise à admettre que Polybe, écrivain des plus exacts, ait omis certains détails comme trop connus pour les lecteurs de son temps. Ensuite la grande pesanteur de cette arme s'explique tout naturellement quand on considère l'histoire et les

1. Cette observation avait été faite déjà par M. Kœchly, dont M. Quicherat semble ne pas connaître les travaux.

progrès du système militaire des Romains. A l'époque où le *pilum* de Polybe était usité, les armées romaines étaient très-souvent forcées de défendre leur camp, et pour repousser des retranchements une colonne massée en *testudo*, la seule arme efficace était précisément une poutre [1] armée d'une longue pointe en fer. Il était facile, sans grand effort, de la laisser tomber presque perpendiculairement du haut des retranchements ou des tours, et l'on obtenait ainsi le résultat désiré, c'est à dire qu'on arrivait à rompre le *testudo*. Si l'on considère que la seule troupe qui les portât, celle des *triaires*, était une troupe de réserve formée de soldats qui avaient servi dans la légion pendant les années précédentes, et qu'elle n'était employée qu'à la défense du camp (comme l'a expliqué Niebuhr), on reconnaîtra que le *pilum* pesant de Polybe est une arme purement de défense; on n'en fit guère usage dans la suite, et on ne la fabriqua plus que lorsque la nécessité en était démontrée (César, *Bell. gall.*, V, 40, VII, 82). Les dimensions monstrueuses sont donc parfaitement expliquées.

Une seconde modification importante eut lieu plus tard; mais elle fut précédée de plusieurs autres dans les détails (ainsi, p. ex., les anneaux qui maintenaient le fer furent remplacés par deux boulons en fer); cette seconde modification, due au talent militaire de Marius, comme le prouve M. Quicherat, consista en ce que l'on renonça à la consolidation du fer sur le manche, à laquelle Polybe attache une si grande importance. Nous devons la connaissance de ce fait à Plutarque (*Vita Marii*, 25) qui toutefois, comme cela lui arrive souvent, n'est pas très-exact dans sa description. L'auteur pourrait donc bien ne pas se tromper (p. 17) en supposant que les mots qui terminent cette description : τεχνάρον προσπέσοντα τὸν ὑσσὸν — ἐνεχόμενον, proviennent d'un faux raisonnement de Plutarque, qui n'était pas très-compétent.

L'exposé que donne M. Quicherat des changements introduits par César aurait pu être plus clair et mieux ordonné. Le passage d'Appien, *Celt.* fr. I, eût dû y occuper la première place, complété par Denys d'Halicarnasse, V, 46, et par Arrien, Ἐκτ. κατ' Αλ. § 15, il remplace la description qui manque dans César, car ce dernier ne nous décrit que les effets de cette arme terrible. Le point essentiel de cette modification, point dont M. Quicherat ne me semble pas avoir assez tenu compte, était que le fer des *pila* était mou (σίδηρος μαλακός) en sorte qu'à peine entré dans le bouclier ennemi, il se recourbait sous le poids du manche [2], auquel il était rivé conformément à l'usage antérieur (*Cæs. b. g.*, I, 25). L'auteur considère les *pila* du monument de Saint-Rémy comme se rapprochant beaucoup de ceux qui ont été décrits par Polybe; ils devraient plutôt représenter ceux de l'époque de César.

Le dernier changement notable que subit le *pilum* est mentionné par Végèce dans la description qu'il donne de cette arme. Il consista en ce que le fer fut

1. C'est l'expression dont se sert avec raison M. Lindenschmidt.

2. On ne m'opposera pas le passage de César, *Bell. Gall.* II, 27, où il dit des Nerviens : *tela in nostros conicerent et pila intercepta remitterent*; car *pila intercepta* ne doit pas s'entendre nécessairement de ceux qui avaient transpercé les boucliers ennemis et peut s'appliquer aussi à ceux qui avaient manqué leur but et étaient tombés à terre.

réduit à un tiers de sa longueur primitive et que, par compensation, le manche fut augmenté d'autant, en sorte que la longueur de l'arme resta à peu près la même. On s'explique ainsi pourquoi les trouvailles qui ont été faites successivement nous ont fourni des *pila* de dimensions différentes. Dans la période la plus récente, il faut noter les noms de *spiculum* et *diverutum*, donnés à cette arme et sur lesquels M. Quicherat s'est plus longuement étendu. Avec la chute de la civilisation romaine on perdit aussi l'idée exacte de ce qu'était le *pilum*; aussi dans Isidore ce mot n'est-il plus qu'un terme générique désignant toute arme de trait ou de jet.

Cet opuscule, où se retrouvent en partie les résultats obtenus par M. Lindenschmidt, ne nous apprend pas beaucoup plus que les travaux de ce dernier et de M. Kœchly, sur les principaux points de la question; mais on y trouvera des observations de détail neuves et perspicaces, et un excellent résumé de tout ce qu'on sait de positif sur le *pilum*. J. Kl.

129. — **L'An des sept Dames**, avec annotations et remarques de MM. C. Ruelem et A. Scheler. Bruxelles, A. Mertens et fils, 1867. In-18, 178 pages.

Il s'agit ici d'une réimpression, tirée à 114 exemplaires seulement, d'une production en vers assez singulière. Elle a du moins le mérite d'une rareté excessive, car on n'en connaît qu'un seul exemplaire qui, sorti deux fois subrepticement de la bibliothèque Sainte-Geneviève, a figuré dans les collections de divers bibliophiles (le duc de La Vallière, mademoiselle d'Yves et M. de Soleinne), et qui a fini par rentrer une seconde fois dans le dépôt où il sera, nous l'espérons, conservé avec une vigilance qui le mettra à l'abri des hasards qu'il a courus. On peut consulter d'ailleurs le *Manuel du Libraire* (5e édition, IV, 163) à l'égard de détails qu'il serait superflu de reproduire ici; *l'An des sept Dames* n'est qu'une portion d'un volume petit in-4° imprimé à Anvers en lettres gothiques et intitulé : *Œuvre nouvelle contenant plusieurs matières*, la date est indiquée d'une manière énigmatique, selon un usage assez goûté à cette époque :

Trois et C. V. X. escrit on
Crois le bien sy aras nombre bon
Tous motz retournez promptement
Vous sarez l'an incontinent.

Ce problème, d'une solution facile, donne l'an 1503, mais est-ce la date de la composition du livre ou bien celle de l'impression? Quoiqu'il en soit, le volume porte la marque dont Gérard Leu et d'autres typographes anversois ont fait usage vers la fin du quinzième siècle; il est donc certain qu'il a paru dans les premières années du seizième.

L'An des sept Dames est partagé en cinquante-deux semaines; et chaque jour de chaque semaine l'auteur adresse un huitain à l'une des sept dames; elles se nomment Walbourg, Jacquelinotte, Katelinette, Jaqueline, Margot et Gomare; la troisième dame n'est pas nommée, mais comme la première lettre de son

nom est indiquée, A, et comme il est dit que saint Antoine est son patron, elle répondait certainement au nom d'Antoinette.

Il ne faut pas demander à ces 364 huitains beaucoup d'intérêt, ni un véritable mérite littéraire; la lecture suivie en est bien fastidieuse; nous en donnerons un échantillon suffisant en transcrivant deux strophes prises au hasard :

Le chastaignier est arbre grant,
Le fruit qu'il porte est bel et bon
Et à plusieurs bien savourant,
Quant il est meur en la saison.
Par dehors pique la chastaigne,
Par dedans a bonne saveur;
Ma quinte fille semble estraigne
Mais elle est plaine de doulceur.

Mes sept filles sont toutes prestes
Se quelque part veulent aler;
A piet n'yront pas n'en charrettes,
Sur beaulx chevaulx les veulz monter;
Dimence yrai partout choisir
Une belle beste et plaisante
Car ma première veulz servir
D'une haguenée bien amblante.

Ce qu'il y a de plus intéressant dans ce recueil, c'est un *errata*, qui ne contient pas moins de 21 feuillets du texte original; il est intitulé : *Corrections des faultes des impresseurs avec aulcunes additions pour respondre à ceulx qui vouldroyent reprendre le langage ou l'escripture*. On trouve là des détails sur la manière dont la langue française s'écrivait et se prononçait alors à la cour des ducs de Bourgogne. Les corrections fort nombreuses attestent l'intention de l'auteur de rectifier l'orthographe adoptée dans le manuscrit qui avait été remis aux imprimeurs. Les notes des deux éditions belges sont presqu'exclusivement grammaticales; elles signalent dans ce poème des expressions qu'on ne trouve nulle part ailleurs, par exemple, celle de *proussette* (avec vous, proussette, m'amye), expression de gentillesse qui dérive peut-être de *preux*, *prous* (vaillant, sage), ou du mot rouchi *prouesse* (ardeur, empressement). Observons aussi que le poète indique divers jeux (jouer au furon, à la muchette, au passetans, aux cocquars, etc.) qui ne se rencontrent pas tous dans la longue énumération des divertissements du petit Gargantua; il mentionne aussi quelques danses dont on peut ajouter les noms à ceux qui ont été conservés dans Rabelais et dans les traités spéciaux, tels que l'*Orchesographie* de Thoinot Arbeau, Langres, 1588 (la tricotée, la grant-gorre, la pucelle, etc.). Sous divers rapports, l'*An des sept Dames* peut fournir des indications utiles au philologue et à l'antiquaire. On a le droit de regretter que le libraire bruxellois n'ait pas jugé à propos d'y joindre une courte notice bibliographique qui fasse connaître à quelle époque a paru cette publication singulière et qui fournisse sur son compte quelques informations dont l'absence se fait sentir.

130. — **Les Mystiques espagnols**, Malon de Chaide, Jean d'Avila, Louis de Grenade, Louis de Léon, sainte Thérèse, saint Jean de la Croix, et leur groupe; par Paul Rousselot, agrégé, professeur de philosophie au lycée de Dijon. Paris, librairie académique Didier et Cie, 1867. In-8°, viij-500 pages.

Cet ouvrage se compose d'un avertissement très-bref, d'une introduction historique, et de quatorze chapitres, dont onze d'analyse, et trois de critique. Les auteurs appréciés sont au nombre de onze, car il faut ajouter à ceux qui sont mentionnés dans le titre Alejo Vanegas de Busto (et non pas Alejo Venegas), Juan de los Angeles, Diego de Estella (et non Stella), Geronimo Gracian de la Madre de Dios, Juan de Jesus Maria.

L'auteur de cet ouvrage a pris son sujet au sérieux; il s'y est préparé par des lectures consciencieuses; il a des textes qu'il cite une connaissance suffisante; il possède assez la langue espagnole pour se tirer à peu près d'affaire aux endroits scabreux; il a pu aussi étudier immédiatement les sources, j'entends les écrits dont il a fait la matière de son volume, car il a moins étudié les origines du mysticisme en Espagne que les mystiques, auxquels il a accordé la préférence, et qui appartiennent tous au XVIe siècle.

Ce travail de longue patience est modeste, honnête et très-estimable; il se recommande moins par de brillantes qualités de pensée et de style, que par l'absence de ces fautes saillantes et grossières qui déparent la plupart des publications françaises ayant pour objet l'Espagne. Nous n'avons pas affaire à un théologien (qui supporterait aujourd'hui un gros volume de théologie mystique?), ni même à un littérateur de profession, mais à un professeur de philosophie, qui s'est naturellement souvenu de ses fonctions et de ses études habituelles. Si nous avions affaire à un philosophe, nous serions tout à fait à l'aise pour traiter sans impiété, mais avec indépendance, des causes et des effets de cette haute spiritualité, qu'on est convenu d'appeler le mysticisme, et qui offre tant d'intérêt au penseur, au physiologiste et au médecin. Il y a là de curieux problèmes de psychologie et de pathologie nerveuse, qu'on n'ose aborder sans réserve, de peur de blesser des convictions respectables et de substituer la clinique à la théologie.

Acceptons l'ouvrage tel qu'il est, sans nous arrêter aux considérations de critique générale, et bornons-nous à discuter des opinions et à signaler des inadvertances.

Dans l'avertissement, il est dit que les mystiques espagnols « constituent le » plus réel de l'apport philosophique de l'Espagne, en sorte que, tout en fournis- » sant un chapitre à l'histoire du catholicisme, ils doivent en fournir un autre à » l'histoire de la philosophie. » Telle est la pensée qui a donné naissance au livre que nous examinons. C'est une thèse qui se trouve développée dans l'introduction, et que nous croyons, à vrai dire, peu soutenable.

Le mysticisme naît-il uniquement du sentiment religieux? et le sentiment religieux est-il un des éléments de la nature humaine? Le mysticisme est-il un des traits originaux du génie espagnol et la vraie philosophie de l'Espagne? Il est facile de répondre affirmativement à toutes ces questions, quand on ne connaît

qu'un des côtés du mysticisme espagnol, et qu'on n'a vu l'Espagne qu'à travers ce mysticisme de convention dont on fait honneur au génie de la race et aux circonstances extérieures et politiques. Cette espèce de fatalisme qui dérive tout du sang et du climat est aujourd'hui en grande faveur; on s'en sert comme d'une formule commode pour résoudre les problèmes les plus complexes et les plus réfractaires à ces solutions générales et systématiques, qui font abstraction des deux éléments les moins réductibles à la simplicité uniforme qui plaît si fort à nos littérateurs algébristes, savoir le génie et la conscience. On s'est trop habitué à juger l'Espagne comme une province de l'Orient. Or de tous les pays de l'Europe l'Espagne est le plus accidenté de toutes les manières, et celui qui offre le plus de surprises à la curiosité. Rien de plus mobile que la physionomie de ce peuple, dont on a fait une sorte de héros de théâtre, silencieux et sombre; et rien de plus faux que la plupart des portraits qu'en ont tracé les médiocres compilateurs que nous prenons pour des historiens. L'Espagne n'est connue que par fragments, et de son histoire on ne connaît que des épisodes. Il n'y a pas, hors de la Péninsule, un bon livre sur la civilisation en Espagne. C'est qu'il faudrait, pour écrire un pareil livre, posséder, non-seulement les faits, mais l'âme et l'esprit de cette nation, étudiée dans son Église, dans ses universités, dans sa riche littérature. Or de tout cela que sait-on, je ne dis pas en France, mais en Allemagne, en Angleterre et ailleurs? Fort peu de chose. Aussi les connaissances qu'ont les plus doctes de la religion, de l'enseignement public et des lettres en Espagne, sont insignifiantes. Ticknor, qu'on ne cesse de citer comme une grande autorité, n'est qu'un bibliographe, dont le catalogue un peu sec est accompagné de notes curieuses, plus propres à satisfaire les amateurs que les savants; ce qu'il dit des mystiques espagnols se réduit à des banalités. Cet homme laborieux avait beaucoup lu, mais en bibliophile plutôt qu'en philosophe. L'auteur de l'ouvrage que nous examinons a vraiment accordé trop de confiance à son livre, ainsi qu'à certaine compilation sur l'histoire d'Espagne, dont le moindre défaut est de n'être point terminée.

« A peine chrétienne, l'Espagne est mystique; le mysticisme y apparaît non dans quelques individus isolés, mais dans la nation tout entière, au point qu'on a pu dire qu'il est *un fruit du sol* » (p. 4). Ce qui apparaît en Espagne à cette époque, c'est une tendance au schisme et à l'hérésie, bien plutôt que le mysticisme. L'Église d'Espagne était fort émancipée, même sous les rois Wisigoths. Ces évêques, si puissants dans les conciles de la nation, et qui étaient presque toujours d'accord pour abaisser l'autorité royale, ne s'entendaient pas aussi bien sur les points essentiels du dogme et de la discipline; le mysticisme les préoccupait fort peu; ils préféraient le droit canon et les disputes théologiques. Peu déférents pour l'évêque de Rome, ils travaillaient à l'établissement d'une église nationale, établissement qui se fût réalisé plus tard, sans la faiblesse d'Alphonse VI, roi de Castille, soumis aux volontés de sa femme la reine Constance, laquelle imposa à l'Espagne, moitié gothique, moitié arabe, la réforme rétrograde qui fut entreprise et menée à bien par les moines cisterciens, sous les auspices de la cour de France et du souverain pontife. L'idée de cet établissement repa-

rait encore en plein xvie siècle, l'année même de l'abdication de Charles-Quint, dans la fameuse consultation du dominicain Melchior Cano, ce grand théologien philosophe dont M. Rousselot a parlé en termes peu mesurés, comme il eût pu le faire d'un père Garasse. — Mais admettons que l'Espagne ait été constamment orthodoxe, s'ensuivra-t-il, comme on nous l'insinue ici, qu'elle n'eut aucune sympathie pour la Renaissance, pour la réformation religieuse, pour la liberté de penser?

Si l'unité politique avait dû, comme le pense M. R., résulter nécessairement de l'unité religieuse, le Portugal ne formerait pas une nation à part dans la Péninsule, et cette unité politique aurait depuis longtemps assuré à l'Espagne une sécurité qu'elle cherche encore. Il ne faudrait pas oublier la grande révolte des *communeros* sous Charles-Quint, le soulèvement de l'Aragon sous Philippe II, la rébellion ouverte de la Catalogne sous Philippe IV, non plus que la résistance formidable, opiniâtre, que rencontra l'Inquisition à son origine, non-seulement en Aragon, mais encore en Andalousie, notamment à Séville. Les Cortès ne jouèrent pas sous Philippe II un rôle aussi effacé qu'on veut bien le dire. Les représentants des villes des royaumes de Léon et de Castille adressèrent au roi, en maintes occasions, les plus sévères remontrances; et la preuve en est que les historiens qui ont recherché les causes de la décadence de l'Espagne n'ont eu qu'à dépouiller les cahiers des députés aux Cortès pour trouver ce qu'ils cherchaient. Ce qui prouve aussi que ce peuple, qu'on nous représente comme un ramassis d'esclaves tremblants devant leurs maîtres absolus, savait parler haut et ferme quand il s'agissait de défendre les grands intérêts de la nation. Il est passé en habitude de croire qu'en Espagne, sous le plus effréné despotisme, il ne se rencontra personne pour protester contre le système de gouvernement qui préparait la ruine. Le contraire eut lieu. Et ce n'étaient pas seulement les députés des villes qui osaient parler au nom de leurs mandataires : de simples particuliers, des publicistes, mûs par le zèle du bien public, osaient écrire ce que tout le monde pensait, et c'est au roi en personne qu'ils adressaient leurs écrits.

La revue littéraire, qui a pour but de prouver que le mysticisme est au fond de la plupart des compositions poétiques ou légendaires de l'Espagne durant les derniers siècles du moyen-âge, ne prouve qu'une chose, à savoir que l'auteur ne connaît les œuvres dont il parle que par des analyses superficielles. La religion populaire et grossière n'a rien à voir avec le mysticisme, cette religion éminemment spirituelle des esprits raffinés et des âmes tendres.

Sur la Renaissance en Espagne, il y aurait beaucoup à dire. On ne peut traiter ce vaste et magnifique sujet qu'à l'aide des écrits d'Erasme, de Vivès, de Lucio Marineo Siculo, de Pierre Martyr d'Anghiera, et des contemporains de ces savants hommes qui ont vécu dans les principales universités espagnoles. L'auteur n'a pas remarqué que la plupart des chefs de la réforme en Espagne étaient sortis de l'université d'Alcalá, où florissaient les études bibliques. Il nous parle (p. 19) d'un médecin nommé Iriarte, qui n'a jamais existé, et dont il fait un contemporain de Huarte et de Parrez de Herrera. Il s'agit sans doute de

l'érudit Juan de Yriarte, oncle de Thomas Yriarte l'auteur des fables littéraires, et auteur lui-même, entre autres travaux utiles, d'un recueil de proverbes, qui n'a pas été publié. Juan de Yriarte, savant bibliothécaire du roi d'Espagne et bon helléniste, vivait au XVIIIe siècle.

Ce qui est dit de Benito Arias Montano, le plus grand orientaliste de l'Espagne (p. 20), pourrait persuader au lecteur que cet homme universel était moine. Le fait est qu'il appartenait à l'ordre militaire de Saint-Jacques, et qu'il fut, non pas tiré d'un cloître, mais arraché à sa solitude de la Peña de Aracena, où il s'était retiré après son retour du concile de Trente, pour aller par ordre de Philippe II publier à Anvers la Bible polyglotte, imprimée par Plantin. Arias Montano, qui avait étudié à l'université d'Alcalà, rendit d'importants services pendant le concile de Trente à Martin Perez de Ayala, évêque de Ségovie, dont il était le théologien ordinaire.

Sans prétendre atténuer les effets de la Terreur religieuse que l'Inquisition fit peser sur l'Espagne, après la répression sanglante de la tentative des Réformateurs, nous devons dire que l'auteur exagère beaucoup les conséquences de la persécution : « L'éloquence populaire, dit-il, la satire, le genre didactique n'y » eurent pas une grande vogue (p. 25). » Tout au contraire, l'éloquence était si fort du goût de la foule, que les plus beaux sermons étaient ceux qu'on prêchait dans les cérémonies expiatoires, qu'on appelait actes de foi (*autos de fe*; et non pas *auto-da-fe*). Ces sermons étaient réservés aux prédicateurs les plus célèbres. L'éloquence religieuse a toujours été populaire dans la patrie de Vincent Ferrier et de Jean d'Avila. Quant à la satire, il y a peu de littératures aussi riches en compositions satiriques : sans parler de Cervantes et de ses nombreux prédécesseurs et imitateurs, quels terribles satiriques que Gongora et Quevedo! Il est impossible d'ouvrir un recueil de poésies espagnoles sans y trouver des satires et des épigrammes à foison. Le genre didactique a été aussi l'un des plus cultivés par les espagnols ; et, il faut le dire à leur honneur, les poètes didactiques sont de beaucoup les plus sensés.

Parmi les poèmes et romans religieux, qu'il a tort de confondre avec les compositions *a lo divino* (c'était une espèce de cultisme mis à la mode par des prédicateurs et des directeurs de consciences de l'école des Jésuites), l'auteur cite (p. 26) la *Christopathue* (1552). Lisez : « Christopathia, o Pasion de » Christo Nuestro Señor (Toledo, 1555, in-8°). »

Pour ce qui est des origines du théâtre espagnol, comme il y aurait matière à de longues discussions si nous soumettions les assertions de l'auteur à un examen sévère, nous le renverrons simplement à l'ouvrage classique de Moratin le jeune : « Origenes del Teatro español, » aux travaux de Martinez de la Roza, de Eugenio de Tapia, de Gonzalo Moron, et à l'admirable catalogue de Cayetano de la Barrera.

L'appréciation de la Renaissance en Espagne accuse une connaissance assez médiocre des sources. Qu'on lise seulement l'accueil enthousiaste que firent les étudiants de Salamanque à Pierre Martyr, le célèbre humaniste, et l'on verra de quelle façon la jeunesse se passionnait pour l'antiquité gréco-latine. La lettre

qui contient le récit de cette ovation classique est une des plus belles de ce savant épistolaire. Les meilleures traductions espagnoles des anciens auteurs, soit en vers, soit en prose, datent de cette époque mémorable, où l'Espagne eut aussi ses Casaubon et ses Saumaise. Honorato Joan, élevé par les doctes humanistes de l'école de Valence, et précepteur du malheureux prince Don Carlos, ressemblait beaucoup par l'élégance de ses goûts et de son langage aux prélats italiens de la cour de Jules II et de Léon X. On ne saurait dire, sans méconnaître le mouvement général qui entraînait tous les esprits vers l'antiquité profane, que l'Espagne « doit tout à la chevalerie et au catholicisme (p. 29). » Si l'Espagne fût restée aussi insensible qu'on le prétend aux charmes de l'antique littérature, on ne trouverait pas dans les auteurs espagnols du XVIe siècle cette profusion de textes anciens, qui déplaisait si fort à Cervantes, et qui prouve, sans réplique que les réminiscences classiques étaient à la mode parmi les lettrés de tout ordre. Les prédicateurs étaient les premiers à mêler les citations des auteurs profanes aux textes de l'Écriture et des Pères. Louis de Grenade, par exemple, le premier prédicateur de son temps, faisait, dans ses sermons et dans ses écrits, un grand usage des grecs et des latins.

On ne persuadera jamais à un critique médiocrement versé dans l'histoire littéraire de l'Espagne que la philosophie ait été introduite dans ce pays par les Arabes. Le seul philosophe arabe dont on ne puisse pas contester l'originalité, Averroës, n'a pas eu de partisans en Espagne; et Maïmonide, le premier des commentateurs philosophes de l'Écriture, n'y a exercé qu'une influence secondaire, grâce aux rabbins convertis qui tiennent une si grande place dans l'Église d'Espagne, vers la fin du moyen-âge. Avicebron, à qui M. Munk, le regrettable orientaliste, a restitué son vrai nom de Salomon ibn Gebirol, est peut-être le seul penseur de l'Orient dont les doctrines aient trouvé accueil en Espagne. Encore n'est-il pas bien sûr que Ramon Lull, qui connaissait certainement cet auteur, en ait eu connaissance par les Espagnols; il y a grande apparence qu'il le connut par les docteurs arabes, avec lesquels il disputait volontiers, dans ses excursions en Afrique. L'influence des dogmes religieux et philosophiques de l'Orient sur le génie espagnol est une de ces questions toutes neuves, qui ne peuvent être résolues que par une étude approfondie et comparative des théologiens et des scolastiques espagnols, et des compilateurs et commentateurs arabes qu'on décore du titre de philosophes. Voilà un sujet qui devrait tenter M. Lafuente y Alcántara. Il est certain que sous Alphonse le Sage ou le Savant, et sous Pierre le Cruel ou le Justicier, de Castille, deux rois très-mal notés par les chroniqueurs ecclésiastiques, le savoir de l'Orient était fort prisé en Espagne; mais on ne trouve pas dans les écrits contemporains la trace d'un enseignement ou d'une doctrine philosophique.

L'influence des Juifs est plus manifeste que celle des Arabes; or, on sait à quoi se réduisait la philosophie juive. Les rabbins juifs ne disputaient pas sur la philosophie avec les docteurs chrétiens; ils ne traitaient ensemble que des questions de théologie, les uns invoquant l'Ancien Testament et les commentateurs, les autres alléguant les Évangiles, les Épîtres des Apôtres et les Pères de

l'Église. M. Rousselot conteste à Alphonse le Sage le titre de philosophe; peut-être le lui accordera-t-il après avoir médité ses œuvres. Il ne semble pas non plus très-familier avec les écrits de Ramon Lull, qu'il fait naître à Palerme (lisez Palma, ville capitale de l'île Majorque), et qui se serait fait, d'après lui, franciscain à trente ans (p. 44). La vérité est que ce ne fut que dans un âge très-avancé que le docteur illuminé prit l'habit du tiers ordre de Saint-François, après avoir longtemps hésité entre cet ordre et celui des Frères Prêcheurs. Ce n'est pas dans l'ouvrage vieilli de l'abbé Perroquet, ni dans l'étude très-superficielle, pour ne rien dire de plus, de feu Delécluze, qu'on apprend à connaître Ramon Lull, le vrai chef du mysticisme espagnol, et le prédécesseur de Raymond de Sébonde, dont la Théologie naturelle était connue en France dès la fin du xve siècle, et le fut davantage après la traduction de Michel de Montaigne, dont on se rappelle l'apologie pour ce médecin philosophe, peu connu, j'en ai peur, de M. Rousselot. La *Théologie naturelle* est une espèce de traité de la connaissance de Dieu et de soi-même. L'hérésie des Albigeois avait donné lieu à bien des nouveautés philosophiques dans les provinces du nord-est de l'Espagne, c'est-à-dire en Aragon et en Catalogne. Si l'on veut connaître l'esprit d'émancipation qui régnait dans les pays de langue catalane, avant la fin du moyen-âge, il faut lire les vieux chroniqueurs catalans, le *Directorium inquisitorum* d'Aymerich, et les curieux documents qui accompagnent la précieuse collection de Villanueva.

M. Rousselot n'accorde à Vivès que le mérite de l'érudition. Nous prendrons la liberté de le renvoyer aux traités moraux et psychologiques de Vivès, qui justifient pleinement les éloges donnés à ce penseur profond par le savant Forner, dans son *Apologie de l'Espagne* (Madrid, 1786, in-8°). Nous glissons à dessein sur les points qui exigeraient pour être élucidés de longs développements, et nous nous bornons à faire de simples remarques. A la page 56, Vivès est compté parmi les prédicateurs de Charles-Quint. C'est Viruès qu'il faut lire.

M. Rousselot laisse beaucoup à désirer dans le peu qu'il a dit des réformateurs espagnols. Outre que son appréciation de la réformation en Espagne est peu acceptable pour ceux qui connaissent la question, les erreurs de fait annoncent une connaissance très-superficielle de cet épisode si remarquable de l'histoire d'Espagne au xvie siècle. « Enzinas, dit-il (p. 57), dès 1543, parvenait à » y faire pénétrer (en Espagne) la traduction de la Bible. » Enzinas, dont nous avons les très-curieux mémoires en latin et en français, n'avait traduit, de son propre aveu, que le Nouveau Testament. Quant à la Bible, sans compter la fameuse version juive dite de Ferrare, attribuée par Sarmiento à David Kimchi, elle fut traduite pour la première fois en espagnol par Cassiodoro de Reina, réformateur réfugié en Allemagne, et achevée d'imprimer à Bâle en 1569, au mois de septembre. Je possède un exemplaire de cette version de la Bible, refondue plus tard par un autre réformateur espagnol qui appartenait à l'Église de Calvin (Amsterdam, 1602, in-fol.), et nommé Cypriano de Valera, savant et fécond écrivain. « Francesco (lisez Francisco) de San Roman avait prêché le » protestantisme en Italie (p. 57). » Non, mais aux Pays-Bas. La tragique

histoire de ce jeune apôtre exalté est racontée avec détail par Enzinas. « Les » Rodrigo de Valer, les Ponce Ægidius, les Vargas ne pouvaient rien pour son » triomphe (de Luther) (p. 60). » D'abord les réformateurs espagnols de la première période n'étaient point luthériens ; en second lieu, Constantino Ponce de Lafuente, le véritable chef de la réforme à Séville, est un personnage distinct de Juan Gil, chanoine magistral de la cathédrale de Séville. A la p. 62, l'auteur affirme que l'Inquisition, depuis la mort de Ximénès jusqu'en 1559, n'avait allumé qu'une seule fois ses bûchers (en 1545). Que M. Rousselot relise Llorente, Paramo et les historiens espagnols contemporains de Charles-Quint, et il verra que l'Inquisition n'avait point l'habitude de chômer. A la page 63 : « La masse de la nation était si bien contre eux, que, de peur d'en laisser » échapper un seul (hérétique), on dénonçait tout le monde, jusqu'aux Jésuites. » Il eût été plus vrai de dire que les Jésuites se firent les pourvoyeurs et les espions du Saint-Office, et qu'ils profitèrent de l'agitation religieuse qui régnait alors en Espagne pour affermir leur crédit par la délation.

A la page 66 : « Les seuls sectaires de l'Espagne, ce sont des « *alumbrados*, » des mystiques. Si M. Rousselot, qui montre en toute circonstance une grande tendresse pour les mystiques, savait à quelles pratiques honteuses se livraient ces *alumbrados*, dont il ne connaît que le nom, il se serait bien gardé de les confondre avec les mystiques. Ces *alumbrados*, qui étaient des hommes et des femmes perdus de mœurs, ont été représentés par les historiens ecclésiastiques de l'Espagne comme les prédécesseurs immédiats des réformateurs. La vérité est qu'ils annonçaient plutôt ces moines suborneurs qui *sollicitaient* (c'est le mot consacré par Paramo) leurs pénitentes, et qui donnèrent lieu, après l'extinction de la réforme, à une enquête qui dura plus de trois mois et qui fut arrêtée par ordre de l'Inquisition, parce qu'elle aurait entraîné forcément la suppression des communautés religieuses.

Pour conclure sur cette introduction, qui est le morceau capital de l'ouvrage de M. Rousselot, il me semble qu'elle aurait dû être tout autre, tant par rapport à la réalité historique, qu'au point de vue du mysticisme espagnol, que M. Rousselot, selon moi, a compris d'une façon un peu étroite. En effet, ce n'est que par la connaissance approfondie des circonstances générales et individuelles qui présidèrent en quelque sorte à la floraison du mysticisme au XVIe siècle, qu'on peut saisir le caractère et la signification de ce mouvement religieux qui se traduisit par la réforme d'un grand nombre de communautés. Il y a, dans les écrits des vrais mystiques espagnols, un esprit de tolérance et d'émancipation qui contraste singulièrement avec le dogmatisme exclusif des théologiens contemporains.

Nous avons dit que, sauf les trois derniers chapitres, l'ouvrage de M. Rousselot est purement analytique. Nous ne dirons rien de ces trois chapitres, qui se ressentent naturellement de la faiblesse de l'Introduction. Quant aux analyses, nous remarquerons que les détails biographiques se réduisent à bien peu. Non-seulement il n'y a rien de nouveau, mais on y trouve pas même les résultats des travaux les plus récents. C'est ainsi qu'on ne trouve dans l'esquisse biogra-

phique de Fray Louis de Leon aucune mention des publications si estimables de José Gonzalès de Tejada (1863), de Juan Urbina et Manuel Barco (1858), de Don Vicente de La Fuente (1860), et de beaucoup d'autres qui ont paru lors de l'exhumation des restes du grand poète, et à l'occasion du projet d'un monument à élever à l'illustre professeur de l'université de Salamanque. Le fameux début de la première leçon que fit Louis de Leon, dans la grande salle de l'hôpital de Salamanque, en reprenant possession de sa chaire d'Écriture Sainte, après cinq ans de captivité, est rapporté d'une manière inexacte (p. 229). Outre que *deciamos ahora* n'a jamais signifié « nous disions hier, » Fray Luis de Leon professait en latin, comme tous ses collègues de l'Université : les premiers mots de sa lecon furent ceux-ci : « dicebamus heri » ou « hesterna die; » les deux variantes se trouvent dans les principaux récits de sa vie.

Pour ce qui est des traductions partielles des poésies lyriques et mystiques de Louis de Leon, M. Rousselot a suivi un système qui a l'inconvénient de ne pas rendre le rhythme et le mouvement de l'original. Quand on connait le texte, on s'accommode malaisément de ces versions correctes, élégantes et languissantes, qui ne sont pas toujours fidèles; celles de M. Rousselot eussent gagné en fidélité, si le traducteur avait comparé plus attentivement les variantes et profité des excellentes leçons fournies par le père Antolin Merino dans le tome VI des œuvres complètes de Louis de Léon.

Dans les parties biographique et bibliographique de l'article sur sainte Thérèse, il y a des fautes et des inadvertances que l'auteur n'eût pas commises, s'il eût été plus familier avec l'incomparable édition des œuvres de la célèbre carmélite, publiée chez Rivadeneyra par M. Vicente de La Fuente, si versé dans toutes les matières d'érudition sacrée et d'histoire ecclésiastique. Parmi les vingt-sept pièces de vers attribuées à sainte Thérèse et recueillies par M. La Fuente, il y en a sept dont l'authenticité est hors de doute, et quinze qui sont probablement authentiques. M. Rousselot est loin de compte, puisqu'il n'en admet que quatre. De même, pour les lettres de sainte Thérèse : « celles qui ont été publiées jusqu'à présent sont au nombre de 342, avec 87 fragments » (p. 325), ce qui ferait un total de 429 pièces. M. Vicente de La Fuente qui a tout recueilli, lettres et fragments, sans oublier les trouvailles du P. Bouix, n'en compte que 403. On ne peut pas affirmer positivement que sainte Thérèse ne savait pas le latin (p. 332). Le fait est qu'elle entendait assez bien le latin des livres de liturgie, et qu'elle cite souvent des passages de l'Écriture d'après la Vulgate.

Arrêtons ici ces critiques. Aussi bien le métier de *vitilitigator*, pour emprunter le mot du vieux Caton, nous paraît plus nécessaire qu'agréable. Nous ne toucherons pas, et pour cause, à la partie médicale du sujet. Quant aux conclusions de l'ouvrage, elles se présentent sous la forme d'une dissertation de philosophie spiritualiste, qui pourrait bien valoir à l'auteur un prix ou tout au moins une mention honorable, à l'académie des sciences morales et politiques. L'ouvrage est digne en somme d'une récompense académique.

J.-M. GUARDIA.

131. — **Recherches sur la recension du texte posthume de Montaigne**, par Reinhold DEZEIMERIS. Bordeaux, imp. Gounouilhou, 1866. In-8°, 31, 15 pages.

Cette courte brochure est pleine d'intérêt. Elle fixe pour la première fois le véritable rapport entre l'édition donnée des *Essais* en 1595 par Mlle de Gournay (deux ans après la mort de l'auteur), et l'exemplaire annoté par Montaigne qui se trouve à Bordeaux. Par une argumentation qui nous a semblé tout à fait convaincante, M. Dezeimeris établit : 1° que Mlle de Gournay n'avait pas été à Montaigne et n'avait pas revu la veuve et la fille de son *père d'alliance* quand elle donna son édition; 2° qu'elle n'avait eu sous les yeux qu'*un* exemplaire et non, comme on l'avait cru, tous ceux que Montaigne avait pu annoter; 3° que cet exemplaire n'était pas celui qui est conservé à Bordeaux; 4° que c'était, soit un exemplaire annoté en peu d'endroits, sur lequel on avait reporté toutes les annotations de l'exemplaire de Bordeaux, destiné par Montaigne à l'impression, soit un exemplaire vierge, où on avait rassemblé les notes éparses sur plusieurs exemplaires trouvés chez le philosophe après sa mort. Un passage, jusqu'ici incompris, de la *Préface* de Mlle de Gournay sert à M. D. à prouver que ce fut Pierre de Brach (le poète bordelais, ami de Montaigne, dont M. D. a naguère nouvellement publié les œuvres), qui exécuta ce travail [1].

Ces importants résultats donnent à l'exemplaire de Bordeaux une valeur toute nouvelle. Depuis Naigeon, qui en 1802 en fit la base de son édition, les éditeurs l'avaient en général dédaigné, se fondant sur leur conviction très-légèrement formée du voyage de Mlle de Gournay en Gascogne immédiatement après la mort de Montaigne. M. D. indique le parti qu'il y a désormais à tirer de cet exemplaire. Il faut, d'après lui, dans une nouvelle édition des *Essais*, prendre pour base l'édition de 1595, mais en la modifiant ainsi (non sans avertir à chaque fois par les notes ou la disposition typographique) : 1° quand elle concorde avec l'éd. de 1588, adopter le texte de cette dernière, qui émane directement de Montaigne; 2° quand elle concorde avec les annotations de l'exemplaire de Bordeaux, suivre également celles-ci, qui sont autographes; 3° quand elle est seule, la suivre avec d'autant plus de confiance que, dans ces parties, elle est sans doute faite aussi sur des notes autographes. — Ce plan paraît excellent, en attendant la grande édition vraiment historique que nous doit M. Payen. Sur un seul point nous différons un peu de M. D. Il prend trop facilement son parti de la bigarrure orthographique qui résulterait de ce système : il se refuse avec raison à récrire les passages que nous possédons de la main de Montaigne dans l'orthographe de 1595, qui est celle de de Brach, de Mlle de Gournay ou de l'imprimeur; mais pourquoi ne pas ramener l'œuvre entière à la forme que

1. La seconde phrase citée p. 20 nous semble pourtant se rapporter à Montaigne plutôt qu'à de Brach; à en juger par la phrase suivante. — Nous remarquons aussi qu'il reste une certaine confusion sur un point délicat : qu'est-ce que Mlle de Gournay entend par « *cette copie* »? Si c'est celle qui est restée à Bordeaux, M. D. n'aurait pas dû se servir de cette phrase comme il le fait p. 14 (l. 12); si c'est celle qui avait été envoyée à Paris, on ne s'explique pas les *difficultés* qu'elle présentait.

présentent les notes de l'exemplaire de Bordeaux? M. D. admet ce procédé pour une édition *populaire;* nous en ferions au contraire la condition d'une édition scientifique. — M. D. ne tardera pas sans doute à mettre son plan à exécution; c'est ce que nous fait espérer le spécimen de 15 p. qui est annexé à sa brochure, exécuté avec autant de goût qu'il est établi avec critique.

G. P.

---

132. — **Reformbestrebungen auf dem Gebiete der deutschen Dichtuug** des XVI und XVII Jahrhunderts, von Dr Hœpfner. Berlin, Calvary. Br. pet. in 4°.

La curieuse dissertation que nous signalons ici a pour nous un double intérêt. C'est une savante étude sur les commencements de la poésie allemande moderne, et en même temps, c'est un spécimen d'un genre littéraire fort peu connu en France : car c'est une dissertation jointe au programme des classes d'un gymnase. Les gymnases allemands, qui correspondent à nos lycées, ont une très-grande liberté d'organisation intérieure. Chaque semestre le directeur arrête avec ses collègues la liste des auteurs qui seront expliqués, et l'ordre des diverses occupations des élèves. Le tout forme un programme imprimé qui est précédé d'une dissertation savante, due à l'un des maîtres de la maison. Il faut convenir que c'est une manière fort intelligente de remplacer pour les professeurs la tâche ingrate du discours de distribution de prix, où l'on n'évite chez nous que par un tour de force d'esprit la monotonie de cet éternel sujet. Le maître allemand a toute liberté de se faire connaître par un travail original sur les matières dont il s'occupe; et c'est dans une dissertation de ce genre que M. Hœpfner a retracé l'histoire des tentatives de réforme faites dans la poésie allemande au XVIe et au XVIIe siècle.

Nous n'exposerons pas l'histoire minutieuse de ces différents essais, voués pour la plupart à l'oubli. Ce qui se dégage de cette savante étude, c'est une loi qui nous semble très-juste. La poésie est à la fois affaire d'instinct et affaire de science. Elle peut faire, dans les temps modernes, son profit des richesses que lui lègue la tradition classique; mais à condition de respecter une autre tradition, celle du peuple, qui est le gardien le plus fidèle du vrai génie de la langue. Le savant rêve d'enrichir une littérature; mais dans cette séparation de ce qu'on peut prendre et de ce qu'on doit rejeter, ce n'est pas lui, c'est le public qui est juge. Or en Allemagne, au XVIe et au XVIIe siècle, le monde lettré se sépare absolument de l'élément populaire; et de là la stérilité de ses efforts. Par exemple on réforme la prosodie; on tente divers essais de métrique nouvelle, diverses introductions de vers empruntés à l'antiquité, sans s'inquiéter si ces combinaisons s'adaptent à la langue que tout le monde parle. On est si plein de la prosodie artificielle qu'on oublie les lois de l'accentuation allemande, et qu'on fait sur le papier des vers admirables, qui n'ont qu'un défaut, c'est de ne pouvoir être prononcés sans violer toutes les lois phoniques de la langue. On finit cependant par s'en apercevoir; quelques esprits retournent aux vraies sources, mais timidement et comme en cachette; et deux siècles presque entiers se passent sans que la poésie allemande ait trouvé sa voie.

L'histoire de ces tergiversations est faite avec infiniment de science. Il y a cependant quelques points sur lesquels je me séparerais de l'opinion de M. Hœpfner. Je n'admets point, par exemple, que le XVIe siècle allemand ait été, sous le rapport poétique, aussi richement doué qu'il le prétend. Le contraire m'a toujours frappé, et je persiste dans mon opinion. Le grand mouvement de la Renaissance et de la Réforme a avorté en Allemagne au point de vue littéraire. Il lui a manqué un homme qui fût à la fois ancien et moderne, comme nos grands écrivains du XVIIe siècle; on peut presque dire que jusqu'à Gœthe, elle n'a pas connu cette fusion harmonieuse du génie antique et du génie national. Aussi au XVIe siècle la poésie populaire expire, et la poésie érudite ne produit que de mesquines tentatives sans écho au dehors.

Il y aurait à faire dans notre littérature, sur Ronsard et ses disciples, un travail analogue à celui de M. H. Une étude de détail sur cette école qui a, elle aussi, violenté notre langue, aurait le plus grand intérêt, mais faite, comme le travail du savant professeur allemand, au point de vue de la pure science et de la critique des textes. Que de choses spirituelles on a dites sur notre XVIe siècle; mais que de choses précises il reste à dire encore!

G. A. HEINRICH.

133. — **La Charente révolutionnaire**, par MM. Victor et Jérôme BUJEAUD. Tome Ier : Introduction. Angoulême, Quélin, 1867. In-8°, 168-CCCXXXVI pages.

Il serait difficile de préjuger d'après ce volume, consacré tout entier à une introduction et à ses pièces justificatives, le but et la valeur de l'ouvrage de MM. Bujeaud. Ils n'ont fait précéder leur introduction d'aucune préface; dès les premières pages, ils se mettent sans préambule à nous raconter les diverses péripéties que subirent la ville de Cognac et son territoire pendant les trente années qui précédèrent la révolution. En somme, ce tome premier ne contient que l'entrée en matière de l'histoire que nous attendions d'après le titre, entrée en matière un peu longue et surtout extrêmement confuse.

Nous reconnaissons parfaitement que l'histoire provinciale pendant la révolution exige certains préliminaires indispensables; chaque localité avait ses coutumes, ses besoins; ils variaient d'une ville à l'autre, et on ne peut, sans les avoir étudiés, déterminer avec certitude le caractère du mouvement de 1789. Mais les auteurs de la *Charente révolutionnaire* auraient gagné à condenser en quarante ou en cinquante pages ce qu'ils ont délayé en cent soixante. Le reproche le plus grave à leur faire est un défaut absolu de méthode dans leur récit aussi bien que dans le classement des preuves. Les détails intéressants ne manquent pas; mais ils sont noyés dans un tel déluge de phrases vagues qu'on a peine à les retrouver, surtout en l'absence d'une table de matières ou d'un index alphabétique. Nous citerons notamment dans cette introduction un curieux chapitre sur les *Sociétés d'agriculture* (p. 130) qui, tout en devenant un centre de résistance et d'opposition aux ministres, surent prendre un rôle utile et glorieux en aidant aux progrès de la culture, en vulgarisant les découvertes récentes, en introduisant la pomme de terre, en instituant enfin des concours sur des ques-

tions qui préoccupaient alors les intelligences. Si plusieurs de ces sujets portent la trace de l'engouement qu'il était de bon goût de professer pour les économistes, comme celle-ci : *Quels sont les effets des impôts indirects sur les revenus des propriétaires des biens-fonds?* ou une autre sur la *Manière d'estimer exactement le revenu des biens-fonds dans les différents genres de culture*, d'autres accusent une préoccupation plus directe des besoins auxquels on voulait satisfaire. Ainsi on décerna trois médailles sur les matières suivantes : *Manière de brûler et de distiller les vins la plus avantageuse.* — *Histoire du charançon et les meilleurs moyens de le détruire.* — *Substances fossiles propres à suppléer la marne en Limousin.* C'est Turgot qui donna l'impulsion à ce mouvement économique et agricole; malgré ses efforts il ne put qu'imparfaitement remédier au triste état de la province et, en 1789, les villes de Cognac et d'Angoulême, comme tout le pays environnant, étaient arrivées au dernier degré de la misère et du dénûment.

Il règne dans ce livre, sous une apparence de classement, une inextricable confusion, surtout dans la partie consacrée aux pièces justificatives. « Les pièces à l'appui » de notre introduction, disent les auteurs, se divisent en cinq parties que nous » publierons dans l'ordre suivant : Cognac, — Angoulême, — Châteauneuf et » Bouteville, — Agriculture et commerce, — Fiefs dignitaires et fiefs simples, » aveux et dénombrements. — Chaque partie se subdivise en plusieurs séries. » Dans chaque série, nous avons classé toujours les pièces par ordre alpha- » bétique. » Ainsi la première partie consacrée à Cognac comprend huit séries dont quelques-unes sont elles-mêmes partagées en plusieurs paragraphes. Ainsi la série IV comprend cinq divisions : 1° Engagements, caminades et pièces diverses; 2° Cens, rentes et agriers; 3° Fours et moulins banaux; 4° Minage; 5° Droit de coutume. Si on songe que sous chacun de ces titres les pièces sont rangées dans un ordre alphabétique qui laisse toujours une large place à l'arbitraire et que tantôt il faut les chercher sous un nom propre, tantôt sous un titre général comme *péages*, *domaine*, *conseil d'administration* et autres termes aussi vagues, on aura une idée du chaos que crée ce classement en apparence si commode. Pourquoi les auteurs ne se sont-ils pas contentés de suivre modestement l'ordre chronologique qui leur eût épargné tout ce luxe de subdivisions, et de permettre au lecteur, par un système bien simple de renvois, de retrouver les preuves de chacune de leurs assertions? Au lieu de cela aucune note ne relie l'introduction aux pièces justificatives, et c'est à grand'peine qu'on parvient à découvrir ce qu'on cherche.

Nous ferons encore un reproche aux auteurs de la *Charente révolutionnaire* : C'est qu'ils ne citent presque jamais les sources où ils ont puisé les pièces publiées *in extenso*; et pour ce qui est inédit, ils se contentent de renvoyer le lecteur, en indiquant sommairement leur contenu, aux papiers des archives de l'Empire. Ils ne reproduisent presque jamais dans leur intégrité ces pièces importantes; ils se contentent d'en donner quelquefois un résumé très-peu explicite et le plus souvent un simple titre. Si les auteurs ont eu quelque motif sérieux d'en agir ainsi ils auraient bien dû l'expliquer. J.-J. GUIFFREY.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

ANNÉE 1867

TABLE DU PREMIER SEMESTRE

	Art.	Pages
An (l') des Sept Dames, p. p. RUELLENS [1] et SCHELER	129	403
ANJUBAULT et CHARDON, Pièces pour servir à l'histoire de la réforme dans le Maine (Rod. Reuss)	119	380
ARISTOTE (la Katharsis d'). voy. YORCK DE WARTENBURG.		
ARISTOTE, Traité de la Production et de la Destruction des choses, traduit par BARTHÉLEMY SAINT-HILAIRE (Émile Heitz)	101	324
Aucassin et Nicolette, publ. et trad. par DELVAU (G. P.)	5	15
[AVEZAC (d')], Martin Hylacomylus Waltzemüller (Ξ [2])	97	310
BÆR, voy. *Recueil d'antiquités de la Scythie.*		
BARET, les Troubadours et leur influence (P. M.)	56	169
BARTH, Vocabulaires de l'Afrique centrale (H. Z.)	15	50
BARTSCH, Chrestomathie de l'ancien français (P. M.)	102	329
BASTIAN, les Peuples de l'Asie orientale (Léon Feer)	1	4
BELOT, les Chevaliers romains jusqu'aux temps des Gracques (Ch. M.)	110	354
BERLIN NOSKOWYJ, Traité sur l'Hadhramaut de Maqrizi (Ch. Defrémery)	52	162
BICKELL, voy. EPHREM.		
BLADÉ, Contes et Proverbes populaires recueillis en Armagnac (G. P.)	82	261
Blancandin et l'Orgueilleuse d'Amour, p. p. MICHELANT (P. M.)	118	377

1. Une double faute d'impression a changé, dans le corps aussi bien que dans le titre de notre article, ce nom en *Ruellem*.
2. Voy. l'*erratum* à la fin du n° 22, p. 352.

	Art.	Pages.
BLASIIS (de), les Insurrections de la Pouille et la conquête normande au XIe siècle (Rod. Reuss)	7	29
BOETTCHER, Grammaire hébraïque, p. p. MÜHLAU (H. Z.)	104	337
BONVALOT, voy. Coutumes d'Alsace.		
BOUCHERIE, Cinq Formules du VIIe siècle (P. M.)	106	344
BOUTARIC, voy. FRÉDÉRIC II.		
BUJEAUD, la Charente révolutionnaire (J.-J. Guiffrey.)	133	415
BURKHARDT, voy. LUTHER.		
CAMARDA, Appendice à l'Essai sur la langue albanaise (D. Comparetti).	9	33
CAMPARDON, voy. FRÉDÉRIC II.		
CASPARI, Sources du Symbole (Michel Nicolas)	3	11
CATULLE, Poésie, trad. p. DEVELAY (Ch. M.)	42	137
CHARDON, voy. ANJUBAULT.		
Chronique des Scots, p. p. HENNESSY (Henri Gaidoz)	67	213
CLÉMENT, voy. SEIGNELAY.		
Coutumes d'Alsace, p. p. BONVALOT (Rod. Reuss)	14	47
CRÉTINEAU-JOLY, Histoire des trois derniers princes de la maison de Condé (H. Lot)	19	57
Dante et son siècle (A. d'Ancona)	12	42
DAUBAN, voy. ROLAND.		
DEFFAND (Mme du), Correspondance, p. p. SAINTE-AULAIRE (E. Campardon)	89	283
DELVAU, voy. *Aucassin et Nicolette*.		
DESNOIRESTERRES, la Jeunesse de Voltaire (Campardon)	21	103
DEVELAY, voy. CATULLE.		
DEZEIMERIS, Recherches sur le texte de Montaigne (G. P.)	131	413
DILLMANN, Chrestomathie éthiopienne (H. Z.)	38	129
DINDORF, voy. DIODORE.		
DIODORE DE SICILE, p. p. DINDORF (J. Kl.)	91	289
DŒDERLEIN, Traité de synonymie latine, trad. p. LECLAIRE (Ch. M.)	21	66
DOZY, Glossaire des mots orientaux entrés dans le hollandais (H. Z.)	77	241
DROZ, Frédéric le Grand et ses écrits (J.-J. G.)	113	366
DUREAU, Notes bibliographiques pour servir à l'étude de l'histoire (T. de L.)	59	159
ÉPHREM, Poèmes syriaques, p. p. BICKELL (A. L. H.)	27	81
ESTLANDER, Pièces inédites du roman de *Tristan* (G. P.)	37	127
FEER, Textes tirés du Kandjour (X.)	20	65
FOUCART, Mémoire sur les ruines et l'histoire de Delphes (J. Kl.)	54	165
FRÉDÉRIC II, Mémoires, p. p. BOUTARIC et CAMPARDON (J.-J. Guiffrey)	25	74
FRIEDLÆNDER, Mœurs romaines, trad. p. VOGEL (Ch. M.)	70	225

	Art.	Pages.
GAJ, voy. KARNARUTIC.		
GANDAR, Bossuet orateur (G. A. Heinrich)	126	399
GELBE, Matériaux pour une introduction à l'Ancien Testament (H. Z.)	45	145
— Sur l'enseignement de l'hébreu dans les colléges (H. Z.)	46	146
GERBERT, Œuvres, p. p. OLLERIS (Ch. Thurot)	55	167
GESENIUS, Grammaire hébraïque, p. p. RŒDIGER (H. Z.)	104	337
GUARDIA, voy. PEREZ.		
HALM, voy. SULPICE SÉVÈRE.		
HATTALA, la Permutation des consonnes voisines dans les langues slaves (L. Leger)	114	367
HAUSRATH, l'Apôtre Paul (Michel Nicolas)	39	132
HENNESSY, voy. *Chronique des Scots*.		
Hermès, voy. *Variétés*.		
HEYNE, la Diète électorale de Ratisbonne en 1630 (Rod. Reuss)	61	187
HIPPEAU, Glossaire français du moyen-âge (G. P.)	117	373
Histoire de Jules César (X. X. X.)	35	113
HŒPFFNER, les Réformateurs de la poésie allemande au XVIe siècle (G. A. Heinrich)	132	414
HOMÈRE, l'Iliade, trad. p. LECONTE DE LISLE (I. Ch. Thurot. II. G.P.)	58	177
HYLACOMYLUS, voy. d'AVEZAC.		
IBN-AL-AWWAM, le Livre de l'Agriculture, traduit par MULLET (L. Leclerc)	100	321
JAL, Dictionnaire de biographie et d'histoire (T. de L.)	88,94	276,296
JANNET, voy. VILLON.		
JOINVILLE, Œuvres, p. p. DE WAILLY (P. M.)	29	87
JORDAN, voy. SALLUSTE.		
JÜLG, Contes mongols (D. Comparetti)	60	185
JUSTI, Winkelmann (D.)	85	269
KANDJOUR, voy. FEER.		
KARNARUTIC, la Prise de Siget, p. p. GAJ (Louis Leger)	83	265
KEIM, le Christ historique (Michel Nicolas)	32	97
KŒHLER, le Cid de Herder et sa source française (G. P.)	44	141
KREYSSIG, Histoire de la littérature française (G. P.)	93	294
LA MONNOYE, voy. VILLON.		
LEBEURIER, Notice sur l'abbaye de la Croix-Saint-Leufroy (II.)	69	224
LECLAIRE, voy. DŒDERLEIN.		
LECONTE DE LISLE, voy. HOMÈRE.		
LEFÈVRE, les Parcs et les Jardins (Félix Bourquelot)	90	288
LENIENT, la Satire en France au XVIe siècle (Eug. Müntz)	13	43

Art. Pages.

LE ROI, voy. NARBONNE.
LE ROUX DE LINCY, Recherches sur Jean Grolier (Ch. Defremery[1]) 36 122
[LIDFORSS], Sept anciens textes français (P. M.) 18 56
LUBBOCK, l'Homme avant l'Histoire (Ch. M.) 51 161
LUTHER, Correspondance, p. p. BURKHARDT (A. Schillinger) 75 239

Malegis, p. p. SIMROCK (G. P.) 57 175
MALTE-BRUN, Histoire de Marcoussis (Ch. Defrémery) 96 307
MANDELGREN, Recueil pour éclairer l'histoire de la civilisation en Suède (E. Beauvois) 124 397
Martin Hylacomylus Waltzemüller, voy. D'AVEZAC.
MAQRIZI, voy. BERLIN NOSKOWYJ.
MELA (Pomponius), Chorographie, p. p. PARTHEY (J. Kl.) 62 193
MERKEL, Physiologie du langage humain (Charles Thurot) 120 385
MEYER, Histoire de la Peinture française moderne (J.-J. G.) 107 350
MICHELANT, voy. *Blancandin*.
MICHIELS, Histoire de la Peinture flamande (J.-J. Guiffrey) 49 155
MILIN, Contes de vieille en breton (H. d'Arbois de Jubainville) 59 182
MOREL, Hymnes latins du moyen-âge (G. P.) 92 290
MÜHLAU, voy. BŒTTCHER.
MÜLLER, voy. *Voyage de la Novara*.
MÜLLER, Observations sur les Choéphores (Ed. Tournier) 108 353
MULLET, voy. IBN-AL-AWWAM.
Mystère (le grand) de Jésus, voy. *Variétés*.

NABER, voy. PHOTIUS.
Napoléon à Waterloo, voy. PONTÉCOULANT.
NARBONNE, Journal des règnes de Louis XIV et Louis XV, p. p. LE ROI (E. Camp.) 31 94
NICOLAÏ, la Cyropédie de Xénophon 109 352
— le Roman grec (Ch. M.) 71 226
NICOLAÏDES, Topographie et plan stratégique de l'Iliade (A. Legouëz) 40 133
N. O., Études sur quelques langues sauvages de l'Amérique (A. L. H.) 122 392
NOAILLES (DE), Henri de Valois et la Pologne en 1572 (T. de L.) 99 316
NOSKOWYJ, voy. BERLIN NOSKOWYJ.

OBERMÜLLER, Dictionnaire celtique (Henri Gaidoz) 65 209
OLLERIS, voy. GERBERT.

PALGRAVE, Voyage en Arabie (H. Z.) 95 305
PARTHEY, voy. MELA.
PELLISSIER, la Langue française depuis son origine (P. M.) 48 151

1. Voy. l'*erratum* à la fin du n° 12, p. 192.

	Art.	Pages.
PEREZ, l'Art de gouverner, p. p. GUARDIA (F. Deltour)	98	312
PERROT, la Galatie province romaine (C. de la Berge)	123	395
PHOTIUS, Lexique, p. p. NABER (Fréd. Dübner)	66	210
[PONTÉCOULANT (DE)], Napoléon à Waterloo (H. Lot)	68	213
PRANTL, Histoire de la logique en Occident (Ch. Thurot)	63	194
PYPINE, Aperçu de l'histoire des littérateurs slaves (Louis Leger)	24	72
QUICHERAT, le *Pilum* de l'infanterie romaine (J. Kl.)	128	401
Recueil d'antiquités de la Scythie (Henri Gaidoz)	76	241
Revue des Questions historiques (R. P.)	6	17
Revue Internationale, voy. *Variétés*.		
REY, la Domination française en Syrie (G. P.)	22	68
RINIERI DE ROCCHI, l'Histoire civile d'Athènes et de Sparte (Georges Perrot)	41	136
RITSCHL, Opuscules philologiques (Fréd. Dübner)	17	54
ROBERTSON, les Gaëls d'Alban ou Highlanders d'Écosse (H. Gaidoz)	81	257
ROBIOU, Histoire des Gaulois d'Orient (I. Georges Perrot. II. H. Z.)	78	242
RŒDIGER, voy. GESENIUS.		
RŒSLER, les Éléments turcs et grecs dans le valaque (G. P.)	30	93
ROLAND (Mme), Correspondance, p. p. DAUBAN (J.-J. Guiffrey)	80	251
ROSSIGNOL, Monographies communales du départ. du Tarn (P. M.)	43	138
ROUSSELOT, les Mystiques espagnols (J. M. Guardia)	130	405
RUELLENS, voy. *An (l') des sept dames*.		
SALOMON, le Livre de l'Abeille, p. p. SCHŒNFELDER (A. L. H.)	85	275
SAINTE-AULAIRE, voy. DEFFAND (Du).		
SAINT-HILAIRE, voy. ARISTOTE.		
SALLUSTE, Œuvres, p. p. JORDAN (J. Kl.)	11	40
SAULCY (de), les derniers Jours de Jérusalem (A. Parent)	16	51
SAYOUS, la France de saint Louis d'après la poésie nationale (G. P.)	34	109
SCHEFFER-BOICHORST, le dernier Conflit de Frédéric II avec la Curie (R. Reuss)	74	236
SCHELER, voy. *An (l') des sept Dames*.		
SCHŒNFELDER, voy. SALLUSTE.		
SCHRŒDER, les Caractères de la langue phénicienne (H. Z.)	121	389
SCHULTZE, Histoire du vin et des banquets (A. K.)	8	32
SCHWABE, voy. THÉOCRITE.		
SEIGNELAY, Voyage en Italie, p. p. CLÉMENT (J.-J. G.[1])	84	267
Sept anciens Textes français, voy. LIDFORSS.		
SIMROCK, voy. *Malegis*.		
STEENACKERS, Histoire des ordres de chevalerie (A. Vallet de Viriville)	111	361

1. Voy. l'*erratum* à la fin du n° 18, p. 288.

	Art.	Pages.
STOBBE, Histoire des Juifs en Allemagne pendant le moyen-âge (Rod. Reuss)	64	203
[STOKES], Goidilica (W. M. Hennessy)	87	275
STRABON, Géographie, trad. p. TARDIEU (Charles Thurot)	2	9
SULPICE SÉVÈRE, Œuvres, p. p. HALM (J. Kl.)	72	227
Supplément au Manuel du Libraire, voy. *Variétés*.		
TALBOT, Histoire de la littérature française (P. M.)	4	11
TAMIZEY DE LARROQUE, Essai sur Florimond de Raymond (G. P.)	112	363
TARDIEU, voy. STRABON.		
TARDIF, Monuments historiques. Cartons des rois (Léopold Delisle)	73	228
THÉOCRITE, Troisième ode éolienne, p. p. SCHWABE (Fréd. Dübner)	53	164
TICKNOR, Supplément à l'histoire de la littérature espagnole, trad. p. WOLF (Ξ)	125	398
TIRON, Etudes sur la musique grecque (E.)	28	85
Travaux de la Commission historique de Bavière, voy. *Variétés*.		
Tristan, voy. ESTLANDER.		
Universités, voy. *Variétés*.		
VAPEREAU, l'Année littéraire (Ξ)	127	400
Variétés, l'Enseignement du français en Hollande		112
— l'*Hermès*, revue philologique (Ch. M.)		96
— le *Mystère de Jésus* (H. d'Arbois de Jubainville)		381
— la *Revue internationale de Vienne* (G. P.)		79
— le *Supplément au Manuel du Libraire* (P. M.)		207
— les *Travaux de la Commission historique de Munich*		63
— les *Universités allemandes autrefois et aujourd'hui* (G. A. Heinrich)		191
VILLEMARQUÉ (de la), Barzaz-Breis (I. H. d'Arbois de Jubainville. II. P. M)	33	100
— le *Mystère de Jésus*, voy. *Variétés*.		
VILLON, Œuvres, éd. de LA MONNOIE, p. p. JANNET (G. P.)	79	258
VOGEL, voy. FRIEDLÆNDER.		
Voyage de la Novara, partie linguistique, par MÜLLER (F. Justi)	105	339
WAILLY (DE), voy. JOINVILLE.		
WALTZEMÜLLER, voy. D'AVEZAC.		
WARTENBURG, voy. YORCK.		
WEIGEL, Catalogue d'œuvres d'art (Olivier Barbier)	26	77
WEIL, Histoire des peuples islamites (H. Z.)	115	369
WINER, Grammaire du langage du Nouveau Testament (H. Z.)	47	146
WOLF, voy. TICKNOR.		
W. S., voy. STOKES.		

	Art.	Pages
YORCK DE WARTENBURG, la Katharsis d'Aristote et l'Œdipe à Colone (Ch. Thurot)	10	38
ZAMBRINI, les Ouvrages italiens imprimés des XIIIe et XIVe siècles (A. D'ANCONA)	23	69
ZŒLLER, le Droit de cité sans suffrage à Rome (Ch. M.[1])	116	370

1. Voy. l'*erratum* à la fin du n° 25, p. 400.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

Etudes historiques et archives des diocèses de Sens et d'Auxerre. N°s 2, 3. Calendrier historico-bibliographique des saints des diocèses de Sens et d'Auxerre, par M. l'abbé Duru. In-8°. 63 p. Sens (Duchemin).

Horn (W.-O. v.). Der Rhein. Geschichte u. Sagen seiner Burgen, Abteien, Klœster und Stædte. Avec 36 gr. sur acier. Gr. in-8°. Wiesbaden (Niedner). 12 fr.

Janko (W. Edler v.). Wallenstein. Ein Charakterbild im Sinne neuerer Geschichtsforschung auf Grundlage der angegebenen Quellen. In 3 Büchern. Gr. in-8°, xviij et 238 p. Wien (Braumüller). 5 fr. 35

Kalidasa. La Reconnaissance de Sakountala, drame en sept actes. Traduit du sanscrit par P. E. Foucaux. In-16. 188 p. Paris (Picard). 2 fr.

Krüger (P.). Kritik des Justinianischen Codex. Gr. in-8°, viij et 218 p. Berlin (Weidmann). 6 fr.

Lalande (P.). Sépultures gallo-romaines de la Corrèze. In-8°. 15 p. et pl. Vendôme (Lemercier).

La Ferrière (H. de). Deux années de mission à St-Petersbourg, manuscrits, lettres et documents historiques sortis de France en 1789. In-8°. 268 p. Paris (Aubry).

Le Pelletier (A.). Les oracles de Michel de Nostredame, astrologue, médecin et conseiller ordinaire des rois Henri II, François II et Charles IX. Edition ne varietur, comprenant : 1° le texte-type de Pierre Rigaud, d'après l'édition princeps conservée à la Bibliothèque de Paris, avec des variantes de Benoist Rigaud, et les suppléments de la réédition de 1605 ; 2° Un glossaire de la langue Nostre-Dame, avec clef des noms énigmatiques ; 3° une scholie historique des principaux quatrains. T. I. In-8°. 382 p. Paris (l'auteur, 40, rue d'Aboukir).
Les 2 volumes. 13 fr.

Martialis (M.-V.). Epigrammata ad optimorum librorum fidem accurate edita. Nova edit. ster. C. Tauchnitiana. Nova impressio. In-16, 406 p. Leipzig (Holtze). 1 fr. 25

Melena. Die Insel Creta unter der ottomanischen Verwaltung. In-8°. 133 p. Wien (Hilberg). 3 fr. 25

Mendelssohn-Bartholdy. Friedrich v. Gentz. Ein Beitrag zur Geschichte Œsterreichs im 19. Jahrh. m. Benutzg. handschriftl. Materials. Gr. in-8°, viij et 127 p. Leipzig (Hirzel). 5 fr. 25

Nascher (S.). Der Gaon Haia. Ein Beitrag zur Entwickelungsgeschichte der semitischen Sprachforschung. Gr. in-8°, 27 p. Berlin (Stuhr). 1 fr. 35

Obermüller (W.). Deutsch-keltisches, geschichtlich-geographisches Wœrterbuch zur Erklærung des Fluss-, Berg-, Orts-, Vœlker- und Personen-Namen Europa's, West-Asiens u. Nord-Afrikas im Allgemeinen, wie Deutschlands insbesondere. Livr. 3. Gr. in-8°, p. 193-288. Leipzig (Denicke). 2 fr.

Orphica. Procli hymni, Musæi carmen de Hero et Leandro, Callimachi hymni et epigrammata. Nova ed. ster. C. Tauchnitiana. Nova impressio. In-16 (256 p.). Leipzig (Holtze). 1 fr. 25

Piderit (T.). Wissenschaftl. System der Mimiku. Physiognomonik. Avec 94 photo-lithog. Gr. in-8°, xvj et 204 p. Detmold (Klingenberg). 9 fr. 35

Platonis opera omnia ed. G. Stallbaumius. Nova ed. ster. C. Tauchnitiana. Nova impressio. Tom. II. In-16. (iv et 409 p.). Leipzig (Holtze). 2 fr. 25
Cont. Sophista. Euthydemus. Protagoras. Hippias minor. Cratylus.

Plinii (Cæc. Sec., C.). Epistolæ et panegyricus. Recensuit C. H. Weise. nov. ed. ster. Tauchnitiana. Nova impressio. In-16 (iv et 409 p.). Leipzig (Holtze). 1 fr. 25

Poetæ græci gnomici. Nova ed. ster. C. Tauchnitiana. Nova impressio. In-16. (v et 195 p.). Leipzig (Holtze). 75 c.

Prien. Die Symmetrie u. Responsion der rœm. Elegie. Gr. in-4°, 86 p. Lübeck (v. Rohden). 2 fr. 70

Rückert (Fr.). Aus Friedrich Rückert's Nachlass. Hrsg. von Heinrich Rückert. Gr. in-8°, vij et 429 p. Leipzig (Hirzel). 9 fr. 35

Taine (H.). De l'idéal dans l'art. Leçons professées à l'école des beaux-arts. In-18 jésus, 189 p. Paris (Germer-Baillière). 2 fr. 50

Theiner (R.-P.). La Souveraineté temporelle du saint-siége, jugée par les conciles généraux de Lyon, en 1245 ; de Constance, en 1414, d'après des documents inédits. In-8°, 40 p. Bar-le-Duc (Guérin et C°).

Thierry (A.). Histoire de la conquête de l'Angleterre par les Normands, de ses causes et de ses suites jusqu'à nos jours en Angleterre, en Ecosse, en Irlande et sur le continent. Nouvelle édition. T. 3 et 4. In-18 jés. 780 p. Paris (Garnier frères).

En vente chez C. REINWALD, libraire-éditeur, 15, rue des Saints-Pères.

A. MOREAU DE JONNÈS État économique et social de la France depuis Henri IV jusqu'à Louis XIV. 1589 à 1715. In-8°. 7 fr.

En vente à la librairie WEIDMANN, à Berlin, et se trouve à Paris, à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

E. CURTIUS Griechische Geschichte 3. Bd. Bis zum Ende der Selbstændigkeit Griechenlands. Grand in-8°. 6 fr. 70

Les volumes I à III. 17 fr. 50

P. KRUGER Kritik d. Justinianischen Codex. In-8°. 6 fr.

En vente à la librairie BRAUMULLER, à Vienne, et se trouve à Paris à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

J. DANKO Historia revelationis divinæ veteris et novi Testamenti. Pars II. III. Gr. in-8° avec Chromolithog. In-folio. 30 fr. 70

L'ouvrage complet. 48 fr.

En vente à la librairie COTTA, à Stuttgart, et se trouve à Paris à la librairie A. FRANCK, 67, rue Richelieu.

L. ETTMULLER Herbstabende ü. Winternæchte. Gespræche üb. deutsche Dichtgn. u. Dichter. 3. Bd. Die hœfischen Minnesinger u. Meister d. 13. Jahrh., das Volkslied u. das Schauspiel d. 14-16. Jahrh. In-8°. 8 fr.

Les 3 volumes. 28 fr.

LIVRES ANCIENS

RELATIFS A L'ARCHÉOLOGIE ET A LA NUMISMATIQUE,

Qui se trouvent à la librairie A. FRANCK, 67, *rue Richelieu.*

Herrmann (K.-F.). Lehrbuch der griechischen Antiquitæten. Heidelberg. 1841-1852. 3 tom. en 4 vol. in-8° br. Pr. f. 24 fr. 15 fr.

—— Der Knabe mit dem Vogel. Gœttingen. 1847. In-4° cart. fig. 2 fr.

—— Perseus und Andromeda. Gœttingen. 1851. In-4° br. pl. 2 fr.

—— Die Hadeskappe. Gœttingen. 1851. In-8° br. pl. 1 fr. 50

—— Ueber den Kunstsinn der Rœmer und deren Stellung in der Geschichte der alten Kunst. Gœttingen. 1855. In-8° br. 2 fr.

—— (M.-G.). Die Feste von Hellas. Berlin. 1803. 2 vol. in-8° demi-v. Pr. f. 17 fr. 35 c. 10 fr.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie de A. Gouverneur.

Z
1007
R45
t.3

Revue critique d'histoire et de littérature

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY